Félix Hémon

COURS
DE
LITTÉRATURE

*****

Bossuet
Mme de Maintenon – Saint Simon
Fénelon

LIBRAIRIE DELAGRAVE

COURS

DE

LITTÉRATURE

XII. — BOSSUET

~~H489~~

COURS

DE

LITTÉRATURE

A L'USAGE DES DIVERS EXAMENS

Vols 12-14

PAR

FÉLIX HÉMON

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

XII

BOSSUET

282646
14-2-38

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

PQ
101
H34
t. 12-14

BOSSUET

(1627-1704)

I

L'enfance et la jeunesse : Dijon et le college de Navarre (1627-1652).

Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon le 27 septembre 1627, était le septième des dix enfants de Bénigne Bossuet, avocat et conseil des états de Bourgogne, et de Madeleine Mouchette. Fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, le père de Bossuet, qui appartenait à la vieille bourgeoisie de robe, ne pouvait être conseiller lui-même à Dijon, d'après les règlements de la magistrature; mais il le devint à Metz, lorsqu'un parlement fut créé dans cette ville, et il y suivit son grand-oncle, Antoine de Bretagne, premier président.

De très bonne heure le jeune Bénigne fut destiné à l'Église, puisqu'il reçut la tonsure dès 1635 : il avait huit ans! De même, à treize ans, il sera nommé chanoine coadjuteur de Metz. Le Bossuet du moyen âge, saint Bernard, cet autre illustre Bourguignon dont Bossuet écrira le panégyrique, se plaignait déjà qu'on vît des enfants passer de la férule aux dignités de l'Église. L'abus avait persisté : pour faire la place libre au fils du conseiller au parlement de Metz, il avait même fallu déposséder le coadjuteur qui avait l'emploi en expectative, et, comme il résistait, soutenir contre lui un procès qu'on gagna grâce à l'intervention du parlement, présidé par le grand-oncle.

Le très jeune chanoine fit sa véritable éducation au collège de Navarre (1642-1652). Il l'avait commencée au collège des jésuites de Dijon, qui, dit-on, tentèrent de le garder pour leur ordre, et n'y réussirent pas. Là, si nous en croyons son secrétaire l'abbé Ledieu, il eut la première révélation de l'Écriture sainte; il s'en souvint et en parla toujours avec vivacité, tant

son âme avait été frappée. Mais il n'y prit qu'une légère teinture du grec. A Navarre, dont le grand maître était Nicolas Cornet, et où il avait pour compagnon d'études et pour émule le futur abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, il reçut une instruction plus universellement et profondément humaine. Il faut écarter ici, comme de peu d'importance pour l'intelligence du génie de Bossuet, l'anecdote traditionnelle du sermon qu'en 1643 Bossuet, pour faire honneur à une gageure d'un de ses protecteurs, aurait prêché, une nuit, devant le public élégant de l'hôtel de Rambouillet; le mot attribué à Voiture, qu'il n'avait jamais entendu prêcher « si tôt ni si tard »; le fait, nullement invraisemblable, mais nullement prouvé, de visites plus ou moins fréquentes faites par Bossuet adolescent au théâtre où l'on jouait les pièces de Corneille. Il n'a pas encore dit adieu au monde : c'est en 1648 qu'il soutint sa thèse, dédiée à Condé, gouverneur de Bourgogne, qui assistait à la soutenance et eut peine, dit-on, à s'empêcher d'y prendre la parole; c'est en 1649 qu'il fut ordonné diacre, et en 1652 qu'il fut ordonné prêtre et reçut le bonnet de docteur. Désormais il a atteint le but unique de ses études et de sa vie, ce sacerdoce auquel il semble vraiment prédestiné.

II

Metz (1652-1659). — Metz et Paris (1659-1669).

Les six premières années que Bossuet passa dans son canonicat de Metz furent une sorte de retraite où son esprit acheva de mûrir, loin des dangereux applaudissements de Paris et de la cour. Plus que jamais il lut, il pénétra les Pères, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire de Nazianze, Origène, surtout saint Paul et saint Augustin. Il lit, il médite, il prêche, il agit; c'est merveille de voir de quelles études, de quels discours, de quelles œuvres est remplie dès lors chaque année de sa vie :

1652. — Il prêche son premier sermon à Metz devant le maréchal et la maréchale de Schomberg.

1653. — Il est député par les trois ordres de Metz vers Condé, qui commande alors à Stenai les troupes espagnoles, et traite avec lui, par correspondance, ou avec ses agents des intérêts d'un pays que ruine la guerre.

1655. — Panégyriques de saint François d'Assise et de saint

Bernard. — *Réfutation du catéchisme de Ferri,* ministre protestant dont Bossuet était à la fois l'adversaire et l'ami. A cette époque, aussi, Bossuet évangélise les juifs, nombreux à Metz, et qui se pressaient autour de sa chaire, un peu, il est vrai, parce qu'un ordre du maréchal de la Vieuville les y contraignait.

1656. — Sermon sur la Providence. Panégyriques de saint Thomas d'Aquin (à Paris, aujourd'hui perdu), de saint Victor, de saint François de Paule. Oraison funèbre de l'abbesse Yolande de Monterby.

1657. — Panégyrique de sainte Thérèse, à Metz, devant Anne d'Autriche. Panégyrique de saint Paul, à Paris, à l'Hôpital général (Salpêtrière).

1658. — Panégyrique de saint Gorgon, martyrisé sous Dioclétien. Oraison funèbre de Henri de Gournay, ancien échevin de Metz.

A partir de 1659, Bossuet se partage entre Metz et Paris, où déjà certains de ses discours, comme le panégyrique de saint Paul, ont eu un triomphe éclatant. Le crédit dont jouit à la cour son oncle François Bossuet, secrétaire du conseil des finances, et lui-même riche financier, lui valut, paraît-il, de prêcher devant la reine mère le panégyrique de saint Joseph et celui de sainte Thérèse. Cette même année 1659 est marquée par le carême aux Grandes Carmélites, les panégyriques de sainte Catherine et de saint Thomas de Villeneuve.

1660. — Carême aux Minimes de la place Royale. Sermon sur l'Honneur du monde, interrompu par l'arrivée de Condé, nouvellement rentré en France, et terminé par une péroraison éloquemment improvisée à l'adresse du prince qui ne doit plus être désormais que le bras droit du roi de France. Second panégyrique de saint François de Paule, prêché à Sainte-Marie de Chaillot devant la reine d'Angleterre.

1661. — Carême aux Carmélites.

1662. — Carême au Louvre ; sermons sur la Providence, sur la Mort, sur l'Ambition. Oraison funèbre du P. Bourgoin, ancien supérieur général de l'Oratoire. Panégyrique de saint François de Sales.

1663. — Carême au Val-de-Grâce ; sermon sur la Parole de Dieu devant Anne d'Autriche. Oraison funèbre de Nicolas Cornet, grand maître du collège de Navarre. Panégyrique de sainte Catherine de Sienne.

1664. — Panégyrique de saint Sulpice. Bossuet est élu à l'unanimité doyen du chapitre de Metz.

1665. — Carême à Saint-Thomas du Louvre. Avent au Louvre. Nouveau panégyrique de saint Thomas d'Aquin.

1666. — Panégyrique de saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci. Carême à Saint-Germain; sermon sur l'Honneur prêché devant le roi, peu après la mort de la reine mère. Vains efforts de Bossuet pour s'entendre avec les ministres protestants de Metz et pour procurer la réconciliation des Églises séparées.

1667. — Oraison funèbre d'Anne d'Autriche (un an après sa mort). Mort du père de Bossuet, qui était entré dans les ordres sans abandonner sa charge du parlement. Bossuet n'a plus rien désormais qui le retienne à Metz.

1668. — Carême à Saint-Thomas du Louvre. Conversion éclatante de protestants, de membres des familles de Bouillon et de Dangeau. Dans le sermon de vêture de Mlle de Bouillon, sœur du cardinal, Bossuet ne cachait pas l'espérance qu'il nourrissait de voir Turenne lui-même se convertir. Turenne et son neveu le comte de Lorges abjurèrent, en effet, solennellement le protestantisme entre ses mains, et c'est à cette occasion que Bossuet conçut le plan de son *Exposition de la doctrine de l'Église catholique* et qu'il prononça son panégyrique de saint André, dans lequel il voyait un de ses meilleurs ouvrages. C'est de cette époque aussi que sont les panégyriques de saint Thomas apôtre et de saint Thomas de Cantorbéry.

On est confondu de cette activité infatigable et pourtant sereine. La renommée de Bossuet ne cesse de grandir, et son crédit à la cour va s'affermissant de plus en plus[1]; en 1669, il prêche un dernier Avent à Saint-Germain, et il est nommé évêque de Condom.

1. Il est curieux pourtant de voir comment Bossuet jeune est jugé dans les manuscrits de Colbert :

« Esprit adroit, complaisant, cherchant à plaire à tous ceux avec qui il est, et prenant leurs sentiments quand il les connaît. Ne veut point se faire des affaires, ni hasarder les mesures qu'il a prises, qu'il croit sûres pour aller à son but. Ainsi se ménage extraordinairement et cherche dans la Faculté quelque milieu à prendre et quelque détour... S'insinuant dans le monde avec assez de facilité, à cause de son talent de la prédication, et par là il ne manque pas de créance dans la Faculté. Attaché aux jésuites et à ceux qui lui peuvent faire sa fortune plutôt par intérêt que par inclination, car naturellement il est assez libre, fin, railleur, et se mettant fort au-dessus de beaucoup de choses. »

III

Bossuet évêque et précepteur du dauphin (1669-1687). La lettre au pape Innocent XI.

L'année même où il était nommé évêque de Condom, Bossuet prononçait la première de ses grandes oraisons funèbres, celle de Henriette de France, reine d'Angleterre. L'année suivante (1670), il prononçait celle de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, et il était nommé précepteur du dauphin, dont M. de Montausier était le gouverneur peu indulgent. On avait songé d'abord à Chapelain ; à son défaut, M. de Périgny avait été choisi ; mais au bout de deux ans il se tua, nous assure-t-on, à apprendre les étymologies, dont Montausier ne voulait épargner aucune au dauphin. Bossuet eut sous ses ordres deux sous-précepteurs, doctes et pieux ecclésiastiques, Huet et Fleury ; mais il fit tout presque seul. Au début, ses espérances furent grandes : le 19 septembre 1672, il écrit au maréchal de Bellefonds :

Il faut que je vous dise un mot de Mgr le Dauphin. Je vois, ce me semble, en lui des commencements de grandes grâces, une simplicité, une droiture et un principe de bonté ; parmi ses rapidités, une attention aux mystères, je ne sais quoi qui se jette au milieu des distractions pour le rappeler à Dieu. Vous seriez ravi si je vous disais les questions qu'il me fait, et le désir qu'il me fait paraître de bien servir Dieu. Mais le monde, le monde, le monde, les plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples ! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous ; j'espère en votre bonté et en votre grâce : vous avez bien préservé les enfants de la fournaise ; mais vous envoyâtes votre ange : et moi, hélas ! qui suis-je ? Humilité, tremblement, enfoncement dans son néant propre, confiance, persévérance, travail assidu, patience. Abandonnons-nous à Dieu sans réserve, et tâchons de vivre selon l'Évangile. Écoutons sans cesse cette parole : « Or il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire : » *Porro unum est necessarium*... Priez pour mon enfant et pour moi.

Mais le 16 mai 1677 il écrivait à ce même ami sur un tout autre ton :

... Me voilà quasi à la fin de mon travail. Mgr le Dauphin est si grand, qu'il ne peut pas être longtemps sous notre conduite. Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué : on n'a nulle consolation sensible ; et on marche, comme dit saint Paul, en espérance contre l'espérance.

L'œuvre de Bossuet avait donc échoué : à vingt-cinq ans, le

dauphin s'endormait dans les plaisirs vulgaires de son château de Meudon, et, comme par une sorte de revanche, s'abstenait de toucher désormais à un seul livre. Faut-il en accuser le naturel de l'élève ou la méthode du précepteur? Le naturel de l'élève fut ingrat, à coup sûr; la méthode du précepteur semble avoir été un peu bien élevée et austère pour un tel élève. Ce plan d'éducation avait de la grandeur, de la précision, de la suite; mais il supposait un élève intelligent et zélé, et cet élève fit défaut. Bossuet avait toutes les qualités du pédagogue, sauf une sans laquelle les plus hautes sont stériles : le talent d'accommoder l'instruction et l'éducation aux forces intellectuelles et aux ressources morales de l'enfant.

La lettre au pape Innocent XI, d'abord écrite en latin, *De l'Instruction de Mgr le Dauphin*, si on la complète par des détails puisés à d'autres sources, nous révèle à la fois le fort et le faible de cette « institution » d'un prince. Le roi a voulu que son fils apprît d'abord la crainte de Dieu, « ensuite toutes les sciences convenables à un grand prince, c'est-à-dire celles qui peuvent servir au gouvernement, et à maintenir un royaume, et même celles qui peuvent, de quelque manière que ce soit, perfectionner l'esprit, donner de la politesse, attirer à un prince l'estime des hommes savants, en sorte que Mgr le Dauphin pût servir d'exemple pour les mœurs, de modèle à la jeunesse, de protecteur aux gens d'esprit ». Aussi a-t-il donné pour gouverneur à ce prince le duc de Montausier, « illustre dans la guerre et dans les lettres, mais plus illustre encore par sa piété ». Bossuet nous montre ce vigilant gouverneur « pressant et poursuivant son ouvrage avec une attention et une constance invincibles », et se loue d'avoir été toujours parfaitement d'accord avec lui. Si nous en croyons même le valet de chambre Dubois, quand, pour des fautes vénielles, Montausier faisait rouer de coups le dauphin, Bossuet laissait faire.

L'étude de chaque jour commençait soir et matin par les choses saintes; et le prince, qui demeurait découvert pendant que durait cette leçon, les écoutait avec beaucoup de respect...

Que si en lisant l'Évangile il paraissait songer à autre chose, ou n'avoir pas toute l'attention et le respect que mérite cette lecture, *nous lui ôtions aussitôt le livre*, pour lui marquer qu'il ne le fallait lire qu'avec révérence. Le prince, qui regardait comme un châtiment d'être privé de cette lecture, apprenait à lire saintement le peu qu'il lisait, et à y penser beaucoup. Nous lui expliquions clairement et simplement les passages. *Nous lui marquions les endroits qui servent à convaincre les hérétiques, et ceux qu'ils ont malicieusement détournés de leur véritable sens.* Nous l'avertissions souvent qu'il y avait bien

des choses en ce livre qui passaient son âge, et beaucoup même qui passaient l'esprit humain; qu'elles y étaient pour combattre l'orgueil des hommes et pour exercer leur foi: qu'il n'était pas permis en chose si haute de croire à son sens, mais qu'il fallait tout expliquer selon la tradition ancienne et les décrets de l'Église; *que tous les nouateurs se perdaient infailliblement*, et que tous ceux qui s'écartaient de cette règle n'avaient qu'une piété fausse et pleine de fard.

Bossuet n'oubliait pas qu'il instruisait un futur roi de France et fils aîné de l'Église; il lui enseignait, avec le respect de la vraie religion (un peu rudement parfois), la haine de l'hérésie. A la lecture du Vieux et du Nouveau Testament se mêlait celle des Vies des saints, des martyrs et l'histoire religieuse.

Dans l'étude de la grammaire, sur laquelle Bossuet se défend d'insister, son principal soin a été de faire connaître à son élève « premièrement la propriété, et ensuite l'élégance de la langue latine et de la française ». Par ce moyen, tout jeune il comprenait aisément les meilleurs auteurs latins et « apprenait par cœur les plus agréables et les plus utiles endroits de ces auteurs, et surtout des poètes. Mais il ne les étudiait point par fragments; il en parcourait et en embrassait l'ensemble.

Nous n'avons pas jugé à propos de lui faire lire les ouvrages des auteurs par parcelles, c'est-à-dire de prendre un livre de l'*Enéide*, par exemple, ou de César, séparé des autres. Nous lui avons fait lire chaque ouvrage entier, de suite, et comme tout d'une haleine, afin qu'il s'accoutumât peu à peu, non à considérer chaque chose en particulier, mais à découvrir tout d'une vue le but principal d'un ouvrage et l'enchaînement de toutes ses parties : étant certain que chaque endroit ne s'entend jamais clairement, et ne paraît avec toute sa beauté, qu'à celui qui a regardé tout l'ouvrage comme on regarde un édifice, et en a pris tout le dessein et toute l'idée.

Entre les poètes, ceux qui ont plu davantage à Mgr le Dauphin sont Virgile et Térence, et entre les historiens, ç'a été Salluste et César. Il admirait le dernier comme un excellent maître pour faire de grandes choses, et pour les écrire. Il le regardait comme un homme de qui il fallait apprendre à faire la guerre... On ne peut dire combien il s'est diverti agréablement et utilement dans Térence, et combien de vives images de la vie humaine lui ont passé devant les yeux en le lisant. Il a vu les trompeuses amorces de la volupté et des femmes, les aveugles emportements d'une jeunesse que la flatterie et les intrigues d'un valet ont engagée dans un pas difficile et glissant; qui ne sait que devenir, que l'amour tourmente, qui ne sort de peine que par une espèce de miracle, et qui ne trouve le repos qu'en retournant à son devoir. Là le prince remarquait les mœurs et le caractère de chaque âge et de chaque passion exprimé par cet admirable ouvrier, avec tous les traits convenables à chaque personnage, des sentiments naturels, et enfin avec cette grâce et cette bienséance que demandent ces sortes d'ouvrages. Nous ne pardonnions pourtant rien à ce poète si divertissant, et nous reprenions les endroits où il a écrit trop licencieusement. Mais en même temps nous nous étonnions que plusieurs de nos auteurs eussent écrit pour le théâtre avec beaucoup moins

de retenue, et condamnions une façon d'écrire si déshonnête, comme pernicieuse aux bonnes mœurs.

Il faudrait faire un gros volume pour rapporter toutes les remarques que nous avons faites sur chaque auteur, et principalement sur Cicéron, que nous avons admiré dans ses discours de philosophie, dans ses oraisons, e même lorsqu'il raillait librement et agréablement avec ses amis.

On voit que cette éducation n'a rien d'austère et que Bossuet n'est pas encore l'âpre auteur des *Maximes sur la comédie*. La méthode d'enseignement de la géographie et de l'histoire est peut-être plus remarquable encore. L'enseignement de la géographie s'anime, devient un vrai voyage d'exploration suivi sur la carte, « en jouant », une étude comparée des pays, des villes, des monuments, surtout des mœurs, et des mœurs de la France, des « humeurs opposées de tant de divers peuples qui composent cette nation belliqueuse et remuante ». De même, dans l'étude de l'histoire, qui est « la maîtresse de la vie humaine et de la politique », c'est à l'histoire de la France que Bossuet donne la première place, et il remonte aux « sources » pour l'enseigner :

Nous avons principalement eu soin de lui apprendre celle de la France, qui est la sienne. Nous ne lui avons pas néanmoins donné la peine de feuilleter les livres; et à la réserve de quelques auteurs de la nation, comme Philippe de Comines et du Bellay, dont nous lui avons fait lire les plus beaux endroits, nous avons été nous-mêmes dans les sources, et nous avons tiré des auteurs les plus approuvés ce qui pouvait le plus servir à lui faire comprendre la suite des affaires. Nous en récitions de vive voix autant qu'il en pouvait facilement retenir; nous le lui faisions répéter : il l'écrivait en français, et puis il le mettait en latin; cela lui servait de thème, et nous corrigions aussi soigneusement son français que son latin. Le samedi il relisait tout d'une suite ce qu'il avait composé durant la semaine; et, l'ouvrage croissant, nous l'avons divisé par livres, que nous lui faisions relire très souvent.

Sur les premiers temps, il insistait peu, mais il précisait et développait davantage à mesure qu'il approchait des temps modernes, sans jamais entrer dans le détail des choses qui ne sont que curiosité, l'essentiel étant de remarquer « les mœurs de la nation, bonnes et mauvaises, les coutumes anciennes, les lois fondamentales,... les fautes des rois et les calamités qui les ont suivies, la foi qu'ils ont conservée pendant ce grand espace de temps qui s'est passé depuis Clovis jusqu'à nous, cette constance à défendre la religion catholique, et tout ensemble le profond respect qu'ils ont toujours eu pour le saint-siège, dont ils ont tenu à gloire d'être les enfants les plus soumis ». Saint Louis, dont Bossuet avait écrit une Vie pour son élève, lui était

donné comme le seul modèle du roi parfait; on lui proposait ensuite les actions de Louis XIV et cette histoire vivante qui se passait sous ses yeux, et l'on n'avait garde d'oublier parmi les vertus du roi « cet incroyable attachement à défendre la religion, cette envie de l'accroître ». Dans son ensemble, d'ailleurs, cette histoire n'avait rien d'étroitement ecclésiastique : nous avons ces versions du dauphin annotées : dans l'une la Saint-Barthélemy est condamnée, dans telle autre est relatée la campagne de 1672, signalée par le passage du Rhin.

Dans les choses de la philosophie, Bossuet fait deux parts : celle des choses « qui sont hors de doute et utiles à la vie », dignes par conséquent d'être exposées dans toute la certitude de leurs principes; et celle des choses qui ne sont que d'opinion et dont on dispute : pour celles-ci il se contentait de les rapporter historiquement, « parce que celui qui est né pour le commandement doit apprendre à juger, et non à disputer ». La philosophie consistant principalement à rappeler l'esprit à soi-même, pour s'élever ensuite comme par un degré sûr jusqu'à Dieu, « pour devenir parfait philosophe, l'homme n'a besoin d'étudier autre chose que lui-même; et, sans feuilleter tant de livres, sans faire de pénibles recueils de ce qu'ont dit les philosophes ni aller chercher bien loin des expériences, en remarquant seulement ce qu'il trouve en lui, il reconnaît par là l'auteur de son être. » C'est le fond du traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, composé pour le dauphin.

La Logique est tirée de Platon et d'Aristote, « non pour la faire servir à de vaines disputes de mots, mais pour former le jugement par un raisonnement solide ». De la dialectique il tirait la rhétorique, « pour donner aux arguments nus que la dialectique avait assemblés, comme des os et des nerfs, de la chair, de l'esprit et du mouvement ».

Ainsi nous n'en avons pas fait une discoureuse dont les paroles n'ont que du son; nous ne l'avons pas faite enflée et vide de choses, mais saine et vigoureuse; nous ne l'avons point fardée, mais nous lui avons donné un teint naturel et une vive couleur, en sorte qu'elle n'eût d'éclat que celui qui sort de la vérité même. Pour cela nous avons tiré d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien et des autres les meilleurs préceptes; mais nous nous sommes beaucoup plus servi d'exemples que de préceptes; et nous avions coutume, en lisant les discours qui nous émouvaient le plus, d'en ôter les figures et les autres ornements de paroles, qui en sont comme la chair et la peau : de sorte que, n'y laissant que cet assemblage d'os et de nerfs dont nous venons de parler, c'est-à-dire les seuls arguments, il était aisé de voir ce que la logique faisait dans ces ouvrages, et ce que la rhétorique y ajoutait.

Il n'est pas inutile de recueillir en passant cette définition qu'un orateur comme Bossuet donne de la véritable rhétorique. Sur la morale, ce qu'il dit est moins expressif : c'est qu'il ne la sépare pas de la religion : il ne peut la puiser à une autre source qu'à celle de l'Écriture et de l'Évangile, mais il ne dédaigne pour cela ni la morale d'Aristote, ni « cette doctrine admirable de Socrate, vraiment sublime pour son temps, qui peut servir à donner de la foi aux incrédules et à faire rougir les plus endurcis ». Si l'on néglige quelques notions de droit romain, on arrive à la partie scientifique de cette éducation, et l'on pourra trouver ce programme, selon le point de vue où l'on se place, soit bien insuffisant, soit assez précis déjà pour l'époque.

Nous avons mêlé beaucoup de physique en expliquant le corps humain ; et pour les autres choses qui regardent cette étude, nous les avons traitées selon notre projet, plus historiquement que dogmatiquement. Nous n'avons pas oublié ce qu'en a dit Aristote : et pour l'expérience des choses naturelles, nous avons fait faire devant le prince les plus nécessaires et les plus belles. Il n'y a pas moins trouvé de divertissement que de profit. Elles lui ont fait connaître l'industrie de l'esprit humain et les belles inventions des arts, soit pour découvrir les secrets de la nature, ou pour l'embellir, ou pour l'aider. Mais, ce qui est plus considérable, il y a découvert l'art de la nature même, ou plutôt de la providence de Dieu, qui est à la fois si visible et si cachée.

Les mathématiques, qui servent le plus à la justesse du raisonnement, lui ont été montrées par un excellent maître, qui ne s'est pas contenté, comme c'est l'ordinaire, de lui apprendre à fortifier des places, à les attaquer, à faire des campements, mais qui lui a encore appris à construire des forts, à les dessiner de sa propre main, à mettre une armée en bataille et à la faire marcher. Il lui a enseigné les mécaniques, le poids des liquides et des solides, les différents systèmes du monde, et les premiers livres d'Euclide.

Cet utile collaborateur, le seul à peu près dont Bossuet ait invoqué l'aide, est le géomètre Blondel, à qui l'on doit la porte Saint-Denis. Bossuet termine sa lettre en exposant le but et le plan de deux des principaux ouvrages qu'il a composés pour le dauphin, le *Discours sur l'histoire universelle* et la *Politique tirée de l'Écriture sainte;* il en indique un troisième, que nous n'avons pas, et qui comprend « les lois et coutumes particulières du royaume de France » ; et il se déclare prêt à remettre son royal élève entre les mains du roi, « pour faire des études plus nécessaires sous de meilleurs maîtres, qui sont le roi même et l'usage du monde et des affaires ».

IV

Les traités du « Libre Arbitre » et de la « Connaissance de Dieu et de soi-même ».

Du moins, si l'éducation du dauphin avorta, en ce qui le concerne, les travaux et les fruits n'en furent pas perdus pour tous. « Il s'agit, écrivait Huet [1], non point seulement de l'éducation du fils du roi, mais de l'éducation de tous. » Louis XIV, Montausier, Bossuet, voulurent que cette éducation particulière devînt en quelque sorte générale. Nous en avons plus d'un monument. Il sera traité ailleurs du *Discours sur l'histoire universelle*. On ne peut rien dire ici de la *Logique*, qui ne serait pas inférieure à celle de Port-Royal, si elle n'en était imitée, ni des *Réflexions sur la morale d'Aristote*. Faut-il parler du *Traité du libre arbitre*, et doit-on croire qu'un ouvrage d'un caractère aussi spécial ait été composé pour un adolescent? Quoi qu'il en soit, ce livre est tout entier dans l'effort que fait Bossuet pour concilier deux choses en apparence inconciliables, mais également certaines, la liberté humaine et la prescience divine.

Rien ne peut nous faire douter de ces deux importantes vérités, parce qu'elles sont établies l'une et l'autre par des raisons que nous ne pouvons contredire. Car quiconque connaît Dieu ne peut douter que sa providence, aussi bien que sa prescience, ne s'étende à tout ; et quiconque fera un peu de réflexion sur lui-même, connaîtra sa liberté avec une telle évidence, que rien ne pourra obscurcir l'idée et le sentiment qu'il en a : et on verra clairement que deux choses qui sont établies sur des raisons si nécessaires, ne peuvent se détruire l'une l'autre. Car la vérité ne détruit point la vérité : et quoiqu'il se pût bien faire que nous ne sussions pas trouver les moyens d'accorder ces choses, ce que nous ne connaîtrions pas, dans une matière si haute, ne devrait point affaiblir en nous ce que nous en connaissons si certainement...

Tenons donc ces deux vérités pour indubitables, sans en pouvoir jamais être détournés par la peine que nous aurons à les concilier ensemble... Demeurons persuadés et de notre liberté et de la providence qui la dirige, sans que rien nous puisse arracher l'idée très claire que nous avons de l'une et de l'autre...

Quand donc nous nous mettons à raisonner, nous devons d'abord poser comme indubitable que nous pouvons connaître très certainement beaucoup de choses, dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances ni toutes les suites. C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté

1. Lettre à Vossius, 2 juin 1671.

qui survienne, quand on veut les concilier; mais qu'il faut, au contraire, pour ainsi parler, tenir toujours fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue.

Mais le traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, publié seulement en 1722, est nommé et caractérisé dans la lettre au pape Innocent XI. Bossuet a entrepris, dit-il, à l'exemple de saint Paul, — et de Descartes aussi sans doute, — « d'exciter en nous, par la seule considération de nous-mêmes, ce sentiment de la Divinité que la nature a mis dans nos âmes en les formant ». On a pu étudier en ce livre Bossuet cartésien, et il est certain qu'il a emprunté au *Discours de la Méthode* l'idée de la connaissance de l'homme conduisant à la connaissance de Dieu; mais cette preuve de l'existence de Dieu est déjà dans saint Thomas d'Aquin, et, sur plus d'un point important, Bossuet n'est cartésien qu'à moitié ou ne l'est plus du tout. Il est aristotélicien, augustinien, cartésien tout à la fois, mais avant tout il est Bossuet.

Bossuet part de ce principe : « La sagesse consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même. La connaissance de nous-mêmes nous doit élever à la connaissance de Dieu. » Il étudie d'abord l'âme et le corps, puis les rapports qui unissent l'âme et le corps, puis Dieu créateur de l'âme et du corps. Dans l'étude de l'âme il ne s'attache point, comme Pascal, à mettre en relief les contradictions de notre nature, il en voit plutôt l'harmonie. « Ce qui porte Bossuet à Dieu, c'est plutôt le principe de la grandeur humaine que le sentiment de la misère. Il a une contemplation qui s'élève graduellement de vérité en vérité, et qui n'a pas à se pencher sans cesse d'abîme en abîme[1]. » — « Les sciences et les arts, écrit-il, font voir combien l'homme est ingénieux et inventif. En pénétrant par les sciences les œuvres de Dieu, et en les ornant par les arts, il se montre vraiment fait à son image, et capable d'entrer, quoique faiblement, dans ses desseins. »

Loin de dédaigner le corps, il en fait une description détaillée, qui est bien remarquable sous la plume d'un écrivain du XVIIe siècle; mais il revient avec complaisance au « bel endroit » de l'homme, à cette vertu supérieure à toute la masse du corps qui est l'âme. En montrant comment sont unis le corps et l'âme, il s'attache à prouver que l'homme est « un ouvrage de grand dessein, qui ne pouvait être ni conçu ni exécuté que par

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

une sagesse profonde... Un si grand ouvrage parle de son artisan. » Si le seul spectacle de ce corps, « instrument fabriqué et soumis à notre volonté par une puissance qui est hors de nous », doit nous faire sentir Dieu toujours présent, « rien ne sert tant à l'âme, pour s'élever à son auteur, que la connaissance qu'elle a d'elle-même, et de ses sublimes opérations, que nous avons appelées intellectuelles ». L'entendement a pour objet les vérités éternelles; mais l'existence de ces vérités suppose celle d'un être où elles sont éternellement subsistantes. « Ces vérités éternelles, que tout entendement aperçoit toujours les mêmes, par lesquelles tout entendement est réglé, sont quelque chose de Dieu, ou plutôt sont Dieu même. »

Dans des démonstrations comme celle de la perfection divine prouvée par l'imperfection même de l'homme, Bossuet est à son aise. Pourquoi gâte-t-il ces pages si pleines en y introduisant un développement aussi peu convaincant que peu utile sur l'équité de cette prétendue loi divine qui punit les crimes des pères sur la tête de leurs enfants?

L'ouvrage est terminé par un chapitre très curieux, mais proportionnellement un peu long, sur la différence entre l'homme et la bête. Bossuet ne l'écrit pas pour le seul plaisir de réfuter Montaigne (qu'il nomme deux fois) et son *Apologie de Raimond de Sebonde,* ni de citer Descartes, dont il n'embrasse pas d'ailleurs aveuglément l'opinion ; mais il en veut à ceux qui méconnaissent la grandeur de l'homme et « semblent vouloir élever les animaux jusqu'à eux-mêmes, afin d'avoir droit de s'abaisser jusqu'aux animaux et de pouvoir vivre comme eux », semblables « à quelqu'un de grande naissance qui, ayant le courage bas, ne voudrait point se souvenir de sa dignité, de peur d'être obligé à vivre dans les exercices qu'elle demande ». Ce lui est une occasion nouvelle, en face de ces animaux qui n'ont, selon lui, ni art, ni réflexion, ni invention, ni liberté, mais qu'il ne réduit pas au rôle de pures machines, de relever l'homme et son intelligence, rayon de l'intelligence divine.

C'est ainsi que, d'observation en observation, les inventions humaines se sont perfectionnées. L'homme attentif à la vérité a connu ce qui était propre ou mal propre à ses desseins, et s'est trouvé l'imagination remplie, par les sensations, d'une infinité d'images. Par cette force qu'il a de réfléchir, il les a assemblées, il les a disjointes ; il s'est en cette manière formé des desseins ; il a cherché des matières propres à l'exécution. Il a vu qu'en fondant le bas il pouvait élever le haut. Il a bâti, il a occupé de grands espaces dans l'air, et a étendu sa demeure naturelle. En étudiant la nature il a trouvé des moyens de lui donner de nouvelles formes. Il s'est fait des instruments, il s'est fait

des armes; il a élevé des eaux qu'il ne pouvait pas aller puiser dans le fond où elles étaient; il a changé toute la face de la terre; il en a creusé, il en a fouillé les entrailles, et il y a trouvé de nouveaux secours : ce qu'il n'a pas pu atteindre, de si loin qu'il a pu l'apercevoir il l'a tourné à son usage. Ainsi les astres le dirigent dans ses navigations et dans ses voyages. Ils lui marquent et les saisons et les heures. Après six mille ans d'observations, l'esprit humain n'est pas épuisé; il cherche, et il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusques à l'infini, et que la seule paresse peut donner des bornes à ses connaissances et à ses inventions.

V

La « Politique tirée de l'Écriture sainte ».

Dans la Préface, adressée au dauphin, de la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, Bossuet explique pourquoi il a voulu puiser à cette source les leçons politiques destinées à un roi futur.

Dieu est le roi des rois : c'est à lui qu'il appartient de les instruire et de les régler comme ses ministres. Ecoutez donc, Monseigneur, les leçons qu'il leur donne dans son Écriture, et apprenez de lui les règles et les exemples sur lesquels ils doivent former leur conduite. Outre les autres avantages de l'Écriture, elle a encore celui-ci, qu'elle reprend l'histoire du monde dès sa première origine et nous fait voir par ce moyen, mieux que toutes les autres histoires, les principes primitifs qui ont formé les empires. Nulle histoire ne découvre mieux ce qu'il y a de bon et de mauvais dans le cœur humain, ce qui soutient et ce qui renverse les royaumes; ce que peut la religion pour les établir, et l'impiété pour les détruire. Les autres vertus et les autres vices trouvent aussi dans l'Écriture leur caractère naturel, et on n'en voit nulle part dans une plus grande évidence les véritables effets. On y voit le gouvernement d'un peuple dont Dieu même a été le législateur; les abus qu'il a réprimés et les lois qu'il a établies, qui comprennent la plus belle et la plus juste politique qui fut jamais.

La seule « politique » que Bossuet ait vue ou voulu voir dans l'Écriture, c'est celle qui justifiait d'avance la monarchie de Louis XIV, et elle la justifie si bien, à l'aide de citations si nombreuses et si opportunes, d'exemples si bien choisis et si bien placés, qu'il semble bien que la Providence, de toute éternité, ait tout fait conspirer à l'établissement et à l'affermissement de la monarchie française, car la France « peut se glorifier d'avoir la meilleure constitution d'État qui soit possible, et la plus conforme à celle que Dieu lui-même a établie; ce qui montre tout ensemble, et la sagesse de nos ancêtres, et la protection particulière de Dieu sur ce royaume ». Il est vrai que Bossuet ajoute tout aussitôt :

On doit s'attacher à la forme du gouvernement qu'on trouve établie dans son pays. — « Que toute âme soit soumise aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne soit de Dieu ; et toutes celles qui sont, c'est Dieu qui les a établies : ainsi, qui résiste à la puissance, résiste à l'ordre de Dieu. »

Il n'y a aucune forme de gouvernement ni aucun établissement humain qui n'ait ses inconvénients : de sorte qu'il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes en quelque forme qu'ils soient établis : qui entreprend de les renverser, n'est pas seulement ennemi public, mais encore ennemi de Dieu.

Il va même jusqu'à proclamer la légitimité de tout gouvernement qui *dure*, ce qui n'est peut-être ni très moral ni très prudent, mais ce qui semble bien prouver qu'il n'est pas le théoricien aveugle du droit divin. Ces concessions, pourtant, plus apparentes que réelles, n'altèrent en rien le fond de la doctrine, et toute la première partie de l'ouvrage est un effort puissant plutôt qu'heureux pour montrer comment l'autorité royale est née de l'autorité paternelle, car « les hommes naissent sujets, et l'empire paternel qui les accoutume à obéir, les accoutume en même temps à n'avoir qu'un chef ». Par une sorte de contrat que Bossuet se garde de définir, ils ont donc abdiqué leurs droits entre les mains d'un seul, et pour toujours.

La monarchie est la forme de gouvernement la plus commune, la plus ancienne et aussi la plus naturelle... Si le gouvernement monarchique est le plus naturel, il est par conséquent le plus durable, et dès là aussi le plus fort. De toutes les monarchies, la meilleure est la successive ou héréditaire, surtout quand elle va de mâle en mâle et d'aîné en aîné.

Si les rois sont « sacrés par leur charge, comme étant les représentants de la majesté divine, députés par sa providence à l'exécution de ses desseins », leur autorité doit être sacrée comme leur personne, et tout attentat contre elle est « un sacrilège ». — « Dieu établit les rois comme ses ministres, et règne par eux sur le peuple... Il y a donc quelque chose de religieux dans le respect qu'on rend aux princes. Le service de Dieu et le respect pour les rois sont choses unies... Cette seconde majesté n'est qu'un écoulement de la première, c'est-à-dire de la divine, qui, pour le bien des choses humaines, a voulu faire rejaillir quelque partie de son éclat sur les rois... Les princes sont des dieux et participent en quelque façon à l'indépendance divine... Je ne sais quoi de divin s'attache au prince... » A la vérité, Bossuet leur recommande de n'user qu'en tremblant de

la puissance que Dieu leur donne. Il leur rappelle qu'ils ne sont pas nés pour eux-mêmes, mais « pour le public », qu'ils sont faits pour être aimés. « O rois, leur crie-t-il, exercez hardiment votre autorité, car elle est divine et salutaire au genre humain, mais exercez-la avec humilité. » Si pourtant le roi refuse de l'écouter, s'il aime mieux se faire haïr de ses sujets par son égoïsme et son orgueil, qui l'en punira? Personne : « Le prince se peut redresser lui-même quand il connaît qu'il a mal fait; mais contre son autorité il ne peut y avoir de remède que dans son autorité. » Il ne restera pas à jamais impuni, mais il le restera « à l'égard de la justice humaine »; il n'est pas affranchi de toute loi, mais il n'est pas soumis « aux peines des lois ». Un seul contrepoids à cette omnipotence : c'est la crainte de Dieu; le prince devra craindre Dieu d'autant plus qu'il ne devra craindre que lui. Il le devra, sans doute; mais, s'il s'affranchit de la crainte même de Dieu, où sera la barrière?

Bossuet, il est vrai, trace, au livre V, un beau portrait du prince dont l'autorité est soumise à la raison, et il s'efforce, en plus d'un passage, d'établir une distinction profonde entre la monarchie absolue et la monarchie arbitraire ou despotisme. Mais, en admettant même que cette distinction soit fondée, qui empêchera la monarchie absolue de dégénérer en monarchie despotique? Les sujets? Mais, fût-il méchant, fût-il « réprouvé », la sainte onction qui a consacré le roi « le rend toujours vénérable », et cette sainteté, inhérente au caractère royal, « ne peut être effacée par aucun crime ». C'est à Dieu seul à faire justice des princes; « c'est aux hommes à respecter le prince tant qu'il plaît à Dieu de le conserver... L'impiété déclarée et même la persécution n'exemptent pas des sujets de l'obéissance qu'ils doivent à leurs princes... Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion. » Le crime de mal parler du roi, quel que soit ce roi, est assimilé au crime de blasphémer contre Dieu. Il y a, sans doute, des peuples qui ont cherché à prévenir les abus du pouvoir d'un seul, mais Bossuet refuse d'entrer dans ces restrictions et d'étudier les diverses constitutions des États : il lui suffit que les rois aient devant les yeux la mort, le jugement de la postérité et le jugement de Dieu. David leur doit servir de modèle, et cependant David lui-même est tombé, tant est grande la faiblesse humaine, et bien d'autres tomberont après lui, et leurs peuples, il est vrai, auront droit de se plaindre, mais « par les voies légi-

times », et « toujours avec respect ». — « Les remontrances pleines d'aigreur et de murmure sont un commencement de sédition, qui ne doit pas être souffert ».

Tel est ce livre, écrit par un évêque pour le fils d'un roi absolu, ce livre où l'Écriture à tout moment est citée, commentée, avec une intelligence familière de son texte et de son esprit, avec une sorte de candeur dans la foi politique, et pourtant avec un art infini; ce livre si convaincu et si peu convaincant, où l'esclavage, par exemple, est approuvé parce que saint Paul l'approuve; où l'on inscrit en tête des devoirs particuliers de la royauté : « Le prince doit employer son autorité à détruire dans son État les fausses religions. »

On peut employer la rigueur contre les observateurs des fausses religions; mais la douceur est préférable. « Le prince est ministre de Dieu. Ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée : quiconque fait mal le doit craindre comme le vengeur de son crime. » Il est le protecteur du repos public, qui est appuyé sur la religion; et il doit soutenir son trône, dont elle est le fondement, comme on a vu. Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir, dans tous les sujets et dans tout l'État, l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse religion; le blasphème, l'athéisme même, et les plus grands crimes seraient les plus impunis.

Dans ce même livre VII, on trouve un bien curieux développement de cette proposition : « Les rois ne doivent pas entreprendre sur les droits et l'autorité du sacerdoce. » Ozias, roi des Juifs, ayant voulu entreprendre sur ces droits sacrés et porter sa main à l'encensoir, n'a-t-il pas été frappé de la lèpre? D'ailleurs, « le sacerdoce et l'empire sont deux puissances indépendantes, mais unies. Le sacerdoce dans le spirituel, et l'empire dans le temporel, ne relèvent que de Dieu. Tout l'État du monde roule sur ces deux puissances. » C'est ce qu'ont bien compris tous les rois de France depuis Clovis : « La France est le seul royaume de la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois enfants de l'Église..., Dieu, par son infinie miséricorde, n'ayant même pas permis qu'un prince qui était monté sur le trône dans l'hérésie, y persévérât. »

Puisqu'il paraît, par cet abrégé de notre histoire, que la plus grande gloire des rois de France leur vient de leur foi et de la protection constante qu'ils ont donnée à l'Église, ils ne laisseront pas affaiblir cette gloire, et la race régnante la fera passer à la postérité, jusqu'à la fin des siècles.

VI

Bossuet à l'Académie française (1671). — Bossuet et Fénelon académiciens.

Le 8 juin 1671, Bossuet fut reçu à l'Académie en remplacement de M. du Châtelet, et le discours qu'il prononça dans la séance de réception vaut la peine qu'on s'y arrête.

Si l'on en croit l'historien de l'Académie, Pellisson, c'est de la réception de Patru (1640) que date, à proprement parler, le discours académique. Le célèbre avocat prononça un remerciement, « dont on demeura si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant ». Pellisson cite treize de ces remerciements, parmi lesquels celui de Corneille, qui est un chef-d'œuvre de gaucherie. Mais le premier discours vraiment digne d'attention qui soit venu jusqu'à nous est celui de Bossuet, reçu en 1671. Avant Fénelon, avant la Bruyère, Bossuet a donc eu le mérite de donner au discours académique l'ampleur qu'il a conservée. Comme eux, d'ailleurs, il a profité de l'occasion exceptionnelle qui s'offrait à lui d'exposer ses vues sur la langue et la littérature ; il est vrai qu'il reste dans les généralités ; mais sa doctrine n'en est pas moins nette, et a cette double importance de nous donner à la fois une théorie du style de Bossuet et une théorie du style tel que les bons auteurs du XVIIe siècle l'ont conçu et réalisé.

Ainsi que le fera Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie*, Bossuet se demande dans quelle mesure il est possible de fixer une langue vivante, toujours changeante et incertaine, et, en particulier, la langue française, « dont nous voyons tous les jours passer les beautés, et qui devenait barbare à la France même dans le cours de peu d'années ». Rome et Athènes seules étaient-elles donc en possession de produire des ouvrages immortels? « Qui ne voit qu'il fallait plutôt, pour la gloire de la nation, former la langue française, afin qu'on vît prendre à nos discours un ton plus libre et plus vif, dans une phrase qui nous fût plus naturelle, et qu'affranchis de la sujétion d'être toujours de faibles copies, nous pussions enfin aspirer à la gloire et à la beauté des originaux? » Voilà le but marqué; quels moyens employer pour l'atteindre? Bossuet accepte, avec quelques réserves, la doctrine de Vaugelas sur l'usage, père des langues. On

sait que Vaugelas donnait comme fondement au langage ce qu'il appelait « le bel usage », c'est-à-dire l'usage de la cour, dirigé et corrigé par l'usage des meilleurs écrivains. Plus que lui, Bossuet est frappé de la nécessité de régler cet usage capricieux, d'en « réprimer les bizarreries », de « tempérer les déréglements de cet empire trop populaire ». On sent ici, comme partout, l'homme d'autorité. Mais qui aura la difficile mission de diriger la liberté de l'usage, sans la contraindre? qui, sinon l'Académie, « conseil réglé et perpétuel, dont le crédit est établi par l'approbation publique »? — « Telle est donc l'institution de l'Académie; elle est née pour élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine. » Et comment réussira-t-elle dans cette entreprise? En donnant au public, à l'Europe entière, « cet ouvrage admirable..., ce trésor de la langue, si docte dans ses recherches, si judicieux dans ses remarques, si riche et si fertile dans ses expressions », le Dictionnaire. Fénelon n'attribue pas moins d'importance au Dictionnaire; mais, quand Fénelon écrit, le Dictionnaire a paru depuis longtemps (1694), et Bossuet parle vingt-trois ans avant la première édition.

La fonction propre de l'Académie étant ainsi définie, Bossuet caractérise, avec un rare bonheur d'expression, l'œuvre accomplie déjà par elle. Il faut citer tout ce passage :

> Par vos travaux et par votre exemple, les véritables beautés du style se découvrent dans les ouvrages français, puisqu'on y voit la *hardiesse* qui convient à la liberté, mêlée à la *retenue*, qui est l'effet du jugement et du choix. La licence est restreinte par les préceptes; et toutefois vous prenez garde qu'une trop scrupuleuse régularité, qu'une délicatesse trop molle, n'éteigne le feu des esprits, et n'affaiblisse la vigueur du style. Ainsi nous pouvons dire que la *justesse* est devenue par vos soins le partage de notre langue, qui ne peut plus rien endurer ni d'*affecté* ni de *bas* : si bien qu'étant sortie des jeux de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance.

Quelle plus claire définition du génie ferme et raisonnable du XVIIe siècle? Quelle vue plus lumineuse de l'histoire littéraire d'une époque qui a connu tour à tour et l'ardeur féconde, mais un peu déréglée, de la jeunesse, et la force apaisée de la maturité, où triomphe ce grand régulateur de la langue, « le bon sens »? Le style de Bossuet lui-même et de ses illustres contemporains, qu'est-ce autre chose qu'un heureux mélange de hardiesse et de retenue, à égale distance de l'affectation, qui est

l'emphase, et du bas, qui est la trivialité? C'est cet ensemble de qualités harmonieuses, et pourtant fortes, que Bossuet caractérise par ce mot si discret, « la justesse ».

On aura remarqué que Bossuet met surtout en garde les écrivains contre la délicatesse trop molle qui efféminerait le style. En cela, il se distingue de Fénelon, qui, dans son discours de réception à l'Académie, se montre touché surtout des qualités aimables et naturelles du style : « On a pris un genre d'écrire plus *simple*, plus *naturel*... Toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement *la simple nature* qu'on le prenne pour elle... Le vrai sublime, dédaigneux de tous les ornements empruntés, ne se trouve que dans *le simple*. » Le simple, le naturel, l'aimable, voilà des mots qui sont familiers à Fénelon, qui le sont moins à Bossuet, plus majestueux et plus sévère. Si l'on se place à ce point de vue, la comparaison des deux discours académiques de Bossuet et de Fénelon suffit pour faire connaître les différences qui séparent les caractères, les œuvres et les styles. Mais la comparaison ne serait pas défavorable à Bossuet, dont l'idéal se place entre le grand et le simple, qu'il unit, tandis que l'idéal de Fénelon réside trop exclusivement dans le simple.

Au reste, profondément séparés par l'idée qu'ils se forment du style, Fénelon et Bossuet se rencontrent en plus d'un jugement et d'une critique de détail, et l'auteur de la *Lettre à l'Académie* n'eût pas désavoué sans doute cette belle définition de l'éloquence : « L'éloquence ne se contente pas de plaire : soit que la parole retienne sa liberté naturelle dans l'étendue de la prose, soit que, resserrée dans la mesure des vers, *et plus libre encore d'une autre sorte*, elle prenne un vol plus hardi dans la poésie, toujours est-il véritable que l'éloquence n'est inventée, ou plutôt qu'elle n'est inspirée d'en haut que pour enflammer les hommes à la vertu. » Et Bossuet cite, à l'appui de sa thèse, saint Augustin, l'auteur favori de Fénelon. Là pourtant encore une différence est visible : pour la poésie comme pour la prose, Bossuet accepte docilement le joug léger de la règle, et y voit moins une contrainte qu'une limite et qu'un appui nécessaires; plus volontiers indépendant, Fénelon y verra une tyrannie. Il semble donc que, mieux que lui, Bossuet personnifie le vrai génie de ce siècle, dont la raison est la souveraine universellement reconnue.

VII

Bossuet dans son diocèse de Meaux (1681-1704). — La déclaration du clergé de France. — Les ouvrages de piété.

L'autorité de Bossuet s'affermissait à la cour[1] et hors de la cour. C'est la période éclatante des oraisons funèbres, dont on se borne ici à indiquer la succession chronologique : 1669, Oraison de Henriette de France; — 1670, Oraison de Henriette d'Angleterre; — 1683, Oraison de Marie-Thérèse; — 1685, Oraison d'Anne de Gonzague; — 1686, Oraison de Michel Le Tellier; — 1687, Oraison de Condé.

Les deux premières oraisons seulement, celles des deux Henriette, ont été prononcées avant la nomination de Bossuet à l'évêché de Meaux (1681). Dans la péroraison de la dernière, Bossuet annonce qu'il va consacrer désormais à ses seules ouailles « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint ». Mais la période qui s'étend de 1681 à 1687 est une des plus brillantes de cette brillante carrière. Il est, après le roi, le grand inspirateur et directeur de l'assemblée du clergé de France, réunie en 1682 pour régler les démêlés survenus entre Louis XIV et le pape Innocent XII, au sujet des droits de

1. Je n'entends pas dire par là que Bossuet ait été proprement un prélat de cour ; je sais qu'à la cour même il a montré quelque courage, par exemple vis-à-vis de Mme de Montespan ; mais, enfin, Bossuet n'est pas un Bourdaloue, et Sainte-Beuve n'a pas eu tort d'écrire : « Il n'y a qu'une opinion sur le génie oratoire de Bossuet ; il y en a, il peut y en avoir deux sur son esprit, sur sa personne et son caractère. On a trouvé dans les papiers de Colbert la note suivante, qu'un correspondant bien informé adressait au ministre, au sujet de l'abbé Bossuet, alors âgé de trente-cinq ans (1662) : « Attaché aux jésuites et à ceux qui peuvent « faire sa fortune plutôt par intérêt que par inclination, car naturellement il est « assez libre, fin, railleur et se mettant fort au-dessus de beaucoup de choses. Ainsi, « lorsqu'il verra un parti qui conduit à la fortune, il y donnera, quel qu'il soit, et il « pourra servir utilement. » *Quel qu'il soit* n'est pas juste, et rien, dans la vie de Bossuet, n'autoriserait cette idée d'une ambition à tout prix. C'est un mot mis à la légère. D'ailleurs, l'information qu'on vient de lire et que le correspondant anonyme semble avoir donnée dans un esprit, non pas d'hostilité, mais de parfaite indifférence, n'a rien qui doive surprendre. Bossuet, d'abord attaché aux jésuites ou à leurs adhérents, puis lié avec les messieurs de Port-Royal, puis se tenant à distance et observant la neutralité, était assurément un politique : il ne se sentait pas de goût en général pour être du parti des disgraciés, des persécutés et des vaincus ; il avait fort égard à la doctrine et aux opinions en faveur à la cour ; il avait un faible pour tout ce qui régnait à Versailles ; son esprit même, son talent, avait besoin, pour se déployer tout entier et atteindre à toute sa magnificence, de l'appui et du voisinage de l'autorité et de l'accompagnement de la fortune. » (*Nouveaux Lundis*, XII.)

régale ; c'est lui qui prononça le sermon d'ouverture sur l'Unité de l'Église, et son nom reste attaché à la déclaration de l'Église gallicane, qui nie l'infaillibilité personnelle du pape et qui exige, pour que ses jugements soient irréformables, que le consentement de l'Église tout entière, représentée par les conciles, intervienne. Bossuet est là vraiment le chef de l'Église de France, et la Bruyère pourra bientôt, sans étonner personne, le saluer du nom de Père de l'Église.

C'est à cette époque aussi qu'il compose le *Catéchisme de Meaux*, le *Traité de la communion*, les *Méditations sur l'Évangile* et les *Élévations sur les mystères*. Destinées, non à être publiées, mais à édifier quelques communautés religieuses, les *Méditations* et les *Élévations* ne sont ni des traités dogmatiques ni des rêveries mystiques. Ce sont les effusions d'une âme tendre à la fois et vigoureuse, les élans d'un esprit passionnément croyant, mais bien équilibré, qui s'abandonne sans s'égarer. Les *Élévations,* divisées en « semaines », semblent avoir plus proprement le caractère d'un ouvrage de piété; mais la première au moins, sur l'unité et la perfection de Dieu, a une grandeur simple et grave, qui émeut. Au reste, jusqu'en la théologie, Bossuet est poète. Veut-il nous faire entendre ce qu'était l'âme humaine avant que Dieu ait débrouillé son chaos et fécondé son néant, il voit, il peint ce qu'était le chaos primitif de l'univers avant que Dieu eût séparé la terre des eaux et y eût fait briller sa lumière.

Vous êtes tout-puissant, ô Dieu de gloire! J'adore votre immense et volontaire libéralité. Je passe tous les siècles et toutes les évolutions ou révolutions de la nature : je vous regarde comme vous étiez avant tout commencement et de toute éternité, c'est-à-dire que je vous regarde comme vous êtes, car vous êtes ce que vous étiez ; la créature a changé, mais vous, Seigneur, vous êtes toujours ce que vous êtes. Je laisse donc toute créature, et je vous regarde comme étant seul avant tous les siècles. O la belle et riche aumône que vous avez faite en créant le monde! Que la terre était pauvre sous les eaux, et qu'elle était vide dans sa sécheresse avant que vous en eussiez fait germer les plantes avec tant de fruits et de vertus différentes, avant la naissance des forêts, avant que vous l'eussiez comme tapissée d'herbes et de fleurs, et avant encore que vous l'eussiez couverte de tant d'animaux! Que la mer était pauvre dans la vaste amplitude de son sein, avant qu'elle eût été faite la retraite de tant de poissons! Et qu'y avait-il de moins animé et de plus vide que l'air, avant que vous y eussiez répandu tant de volatiles? Mais combien le ciel même était-il pauvre, avant que vous l'eussiez semé d'étoiles, et que vous y eussiez allumé le soleil pour présider au jour, et la lune pour présider à la nuit! Que toute la masse de l'univers était informe, et que le chaos en était affreux et pauvre lorsque la lumière lui manquait! Avant tout cela, que le néant était pauvre, puisque ce n'était qu'un pur néant! Mais

vous, Seigneur, qui étiez et qui portiez tout en votre puissance, « vous n'avez fait qu'ouvrir votre main, et vous avez rempli de bénédictions » le ciel et la terre.

Les *Méditations* sont pleines de mouvements rapides de l'âme. Il semble qu'on voie Bossuet méditer et prier. Elles sont pleines aussi de belles pensées, souvent frappées en beaux mots, presque en maximes :

Quand on a le cœur pur, on a l'œil lumineux, et l'intention droite... Il y a de feintes douceurs, des douceurs dédaigneuses, pleines d'une fierté cachée; ostentation et affectation de douceur, plus désobligeante, plus insultante que l'aigreur déclarée... Ce qui rend l'esprit aigre, c'est qu'on répand sur les autres le venin et l'amertume qu'on a en soi-même. Lors qu'on a l'esprit tranquille par la jouissance du vrai bien et par la joie d'une bonne conscience, comme on n'a rien d'amer en soi, on n'a que douceur pour les autres; la vraie marque de l'innocence, ou conservée, ou recouvrée, c'est la douceur... Il faut dans les paroles du chrétien une sainte vivacité; il faut reprendre avec force, et quelquefois piquer jusqu'au vif, comme fait un grain de sel. Mais ne mettez point trop de sel ensemble : au lieu de piquer la langue pour réveiller l'appétit, vous mettriez en feu toute la bouche.

Pourtant, à ces observations piquantes, qui dénotent un moraliste, on préfère encore les passages où se révèle le cœur de Bossuet :

Le péché est le seul mal qu'on guérit en le pleurant. Pleurons sans fin, pécheurs, tant que nous sommes : que nos yeux soient changés en sources intarissables, dont le cours perpétuel creuse nos joues, comme parle le Psalmiste. La rémission des péchés est le fruit de ces précieuses larmes. Ah ! mille et mille fois heureux ceux qui pleurent leurs péchés, car ils seront consolés !

Mais ceux qui pleurent d'amour et de tendresse, qu'en dirons-nous ? Heureux, mille fois heureux ! Leur cœur se fond en eux-mêmes, comme parle l'Écriture, et semble vouloir s'écouler par leurs yeux. Qui me dira la cause de ces larmes ? qui me la dira ? Ceux qui les ont expérimentées souvent ne la peuvent dire, ni expliquer ce qui les touche. C'est tantôt la bonté d'un père ; c'est tantôt la condescendance d'un roi ; c'est tantôt l'absence d'un époux ; tantôt l'obscurité qu'il laisse dans l'âme lorsqu'il s'éloigne, et tantôt sa tendre voix lorsqu'il se rapproche et qu'il appelle sa fidèle épouse ; mais le plus souvent c'est je ne sais quoi qu'on ne peut dire.

C'est ainsi que Bossuet sait être à la fois moraliste profond et poète inspiré. Nulle part ce mélange si naturel et pourtant si rare n'est plus saisissable ni plus saisissant que dans ce *Traité de la concupiscence*, qui porte en sous-titre ces paroles de saint Jean : « N'aimez pas le monde, ni ce qui est dans le monde. » Toutes les sortes de concupiscences, c'est-à-dire d'attachement passionné, orgueilleux et vain aux choses de la terre,

y sont énumérées, définies, condamnées avec une netteté impitoyable. L'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* ne craint pas d'y dénoncer jusqu'à « cette insatiable avidité de savoir l'histoire », si puérile quand elle n'a pas pour but de nous fournir « quelque exemple utile à la vie humaine » ; jusqu'à l'amour immodéré de la science, de la lecture, surtout de la lecture des livres nouveaux, des romans, des comédies, des poésies; jusqu'aux ambitions misérables des paysans, si intraitables « pour des bancs dans leurs paroisses ». Les beaux esprits, les philosophes, les poètes anciens et modernes, sont là bien durement traités. Lui-même, le sévère Boileau, qui a épargné si peu de gens, n'est pas épargné :

Les poètes et les beaux esprits chrétiens prennent le même esprit : la religion n'entre non plus dans le dessein et dans la composition de leurs ouvrages que dans ceux des païens. Celui-là s'est mis dans l'esprit de blâmer les femmes; il ne se met point en peine s'il condamne le mariage, et s'il en éloigne ceux à qui il a été donné comme un remède : pourvu qu'avec de beaux vers il sacrifie la pudeur des femmes à son humeur satirique, et qu'il fasse de belles peintures d'actions bien souvent très laides, il est content. Un autre croira fort beau de mépriser l'homme dans ses vanités et ses airs; il plaidera contre lui la cause des bêtes, et attaquera en forme jusqu'à la raison, sans songer qu'il déprise l'image de Dieu, dont les restes sont encore si vivement empreints dans notre chute, et qui sont si heureusement renouvelés par notre régénération.

« Celui-là », l'auteur de la satire des *Femmes*, et cet « autre », l'auteur de la satire de l'*Homme*, pourraient bien n'être qu'un même personnage; mais celui qui attaque « en forme » la raison est plus probablement l'auteur de l'*Apologie de Raimond de Sebonde*, Montaigne. On est tenté de plaider la cause du « monde »; mais on oublie de le faire quand ces rigueurs un peu âpres sont tempérées et comme attendries par l'épanchement spontané de l'imagination la plus vraiment poétique peut-être qui soit au XVIIe siècle :

Voulez-vous voir un spectacle digne de vos yeux, chantez avec David : « Je verrai vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts; la lune et les étoiles que vous avez fondées. » Écoutez Jésus-Christ, qui vous dit : « Considérez les lis des champs, et ces fleurs qui passent du matin au soir; je vous le dis en vérité, Salomon, dans toute sa gloire, et avec ce beau diadème dont sa mère a orné sa tête, n'est pas si richement paré qu'une de ces fleurs. » Voyez ces riches tapis dont la terre commence à se couvrir dans le printemps. Que tout est petit en comparaison de ces grands ouvrages de Dieu! On y voit la simplicité avec la grandeur, l'abondance, la profusion, d'inépuisables richesses qui n'ont coûté qu'une parole, qu'une parole soutient. Tant de beaux objets ne se montrent et n'attirent vos regards que pour les porter à leur auteur incomparablement plus beau...

Je me suis levé pendant la nuit avec David « pour voir vos cieux qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées ». Qu'ai-je vu, ô Seigneur, et quelle admirable image des effets de votre lumière infinie! Le soleil s'avançait, et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés; les étoiles étaient disparues, et la lune s'était levée avec son croissant, d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étaient charmés. Elle semblait vouloir honorer le soleil, en paraissant claire et illuminée par le côté qu'elle tournait vers lui; tout le reste était obscur et ténébreux; et un petit demi-cercle recevait seulement dans cet endroit-là un ravissant éclat, par les rayons du soleil, comme du père de la lumière. Quand il la voit de côté, elle reçoit une teinte de lumière : plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. Quand il la voit tout entière, elle est dans son plein; et plus elle a de lumière, plus elle fait honneur à celui d'où elle lui vient. Mais voici un nouvel hommage qu'elle rend à son céleste illuminateur. A mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître; le faible croissant diminuait peu à peu; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière, s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle fut comme absorbée. On voyait bien qu'elle ne pouvait avoir perdu sa lumière par l'approche du soleil qui l'éclairait; mais un petit astre cédait au grand, une petite lumière se confondait avec la grande; et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenait auparavant un si beau rang parmi les étoiles.

Mon Dieu, lumière éternelle, c'est la figure de ce qui arrive à mon âme, quand vous l'éclairez. Elle n'est illuminée que du côté que vous la voyez : partout où vos rayons ne pénètrent pas, ce n'est que ténèbres; et quand ils se retirent tout à fait, l'obscurité et la défaillance sont entières.

VIII

L' « Histoire des variations ». — Bossuet polémiste.

C'est aussi pendant cette période si féconde de Metz qu'il composa et publia (1688) l'un de ses plus beaux livres, mais des plus passionnément discutés, son *Histoire des variations des Églises protestantes*. La préface en définit le but et le caractère.

Si les protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs Confessions de foi ont été dressées, comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie : cette réforme, dont ils se vantent, ne les contenterait guère; et, pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspirerait que du mépris. C'est donc ces variations, ces subtilités, ces équivoques et ces artifices, dont j'entreprends de faire l'histoire.

Ces variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté dans la doctrine

exposée. « La vérité catholique, venue de Dieu, a d'abord sa perfection; l'hérésie, faible production de l'esprit humain, ne se peut faire que par pièces mal assorties... Montrer les variations et les inconstances de Luther et des luthériens, c'est montrer l'esprit de vertige dans la source de la Réforme, et dans la tête où elle a été premièrement conçue. » Bossuet aura donc à parler souvent des réformateurs en caractérisant leurs contradictions, mais il n'en dira rien « qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres écrits ». Il les jugera, d'ailleurs, en évêque catholique, et il ne le cache pas.

Au reste, pour le fond des choses, on sait bien de quel avis je suis : car assurément je suis catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Église, et tellement disposé, que personne ne craint davantage de préférer son sentiment particulier au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière : mais, avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci; puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs Églises et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages.

Plusieurs de ses frères séparés, il le sait d'avance, s'aigriront contre lui au lieu de se calmer; il est résigné à subir les récriminations, les injures même et les calomnies; mais il demande à ses adversaires d'opposer des faits constants à des faits constants. Il définit sa méthode, qui consistera, non pas à écrire « un récit sec et décharné des variations de nos réformés », mais à en découvrir les causes, à montrer « qu'il ne s'est fait aucun changement parmi eux qui ne marque un inconvénient dans leur doctrine, et qui n'en soit l'effet nécessaire ». Ainsi, au milieu de tant de disputes et des embarras de la nouvelle Réforme, la vérité catholique éclatera partout comme un beau soleil qui aura percé d'épais nuages. En prouvant aux calvinistes que les deux religions se touchent par plus de points qu'ils ne pensent, et qu'ils ont tort de trouver odieux dans la religion catholique ce qu'ils acceptent dans la leur, l'auteur fera en sorte que cet ouvrage, « contentieux » en apparence, tourne à la paix plutôt qu'à la dispute. D'autre part, en prouvant que l'Église catholique, grâce à la protection divine, a maintenu jusqu'au bout sa simplicité et sa droiture inflexible, il confirmera dans leur foi les humbles de cœur, par le spectacle des égarements de tant d'hommes éloquents et savants,

beaux esprits qui paraissent de grands esprits parce qu'ils entraînent les autres.

On déplorera les misères de l'esprit humain, et on connaîtra que le seul remède à de si grands maux est de savoir se détacher de son propre sens ; car c'est ce qui fait la différence du catholique et de l'hérétique. Le propre de l'hérétique, *c'est-à-dire de celui qui a une opinion particulière,* est de s'attacher à ses propres pensées; et le propre du catholique, c'est-à-dire de l'universel, est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de toute l'Église ; c'est la grâce qu'on demandera pour les errants. Cependant on sera saisi d'une sainte et humble frayeur, en considérant les tentations si dangereuses et si délicates que Dieu envoie quelquefois à son Eglise, et les jugements qu'il exerce sur elle ; et on ne cessera de faire des vœux pour lui obtenir des pasteurs également éclairés et exemplaires, puisque c'est faute d'en avoir eu beaucoup de semblables, que le troupeau racheté d'un si grand prix a été si indignement ravagé.

Le livre est d'avance tout entier dans la préface, et qu'est ce livre, sinon une glorification perpétuelle de l'Église catholique, qui porte en elle un principe d'unité indépendant de tous les gouvernements, étant elle-même « le céleste gouvernement institué par Jésus-Christ »? C'est contre cette pierre inébranlable que se brisa Luther, et bien d'autres que Luther se briseront contre elle. La Réforme a rompu, il est vrai, l'unité primitive; mais, en la divisant, elle s'est divisée elle-même, laissant l'unité à l'Église romaine dans la chaire de saint Pierre, qui en est le centre. Sûr de cette unité indestructible, Bossuet prend plaisir à montrer qu'on ne trouve dans la Réforme ni la suite des personnes, ni la suite de la doctrine, à railler ces morceaux rompus d'un morceau, ces schismes séparés d'un schisme, ces Églises « de quatre jours ».

On voit comment se séparent et comment s'unissent toutes ces sectes séparées de l'unité catholique : en se séparant de la chaire de saint Pierre, elles se séparent entre elles et portent le juste supplice d'avoir méprisé le lien de leur unité. Lorsqu'elles se réunissent en apparence, elles n'en sont pas plus unies dans le fond ; et leur union, cimentée par des intérêts politiques, ne sert qu'à faire connaître, par une nouvelle preuve, qu'elles n'ont pas seulement l'idée de l'unité chrétienne, puisqu'elles n'en viennent jamais à « s'unir dans les sentiments », comme saint Paul l'a ordonné... C'est qu'on s'expose à changer souvent quand on a une fois changé... On sentait une religion bâtie sur le sable, qui n'avait pas même de stabilité dans ses Confessions de foi... La Réforme n'a jamais pu se contenter elle-même : ses symboles n'ont rien de certain, les décrets de ses synodes rien de fixe; ses Confessions de foi sont des confédérations et des marchés arbitraires; et ce qui y est article de foi ne l'est ni pour tous ni pour toujours ; on se sépare par humeur, on se réunit par politique... Voilà les extrémités où l'on se trouve emporté lorsque, après avoir secoué le joug salutaire de l'autorité de l'Église, on s'abandonne aux opinions

humaines, comme à un vent changeant et impétueux. Si l'on oppose maintenant aux variations et à l'instabilité de ces nouvelles Églises la constance et la gravité de l'Église catholique, il sera aisé de juger où le Saint-Esprit préside...

On peut voir, par ces décisions, avec quelle brièveté, avec quelle précision, avec quelle uniformité l'Église s'explique. Les hérétiques, qui cherchent leur foi, vont à tâtons et varient. L'Église, qui porte toujours sa foi toute formée dans son cœur, ne cherche qu'à l'expliquer sans embarras et sans équivoques : c'est pourquoi ses décisions ne sont jamais chargées de beaucoup de paroles...

Ainsi quand une question a été une fois jugée dans l'Église, comme on ne manque jamais de la décider selon la tradition de tous les siècles passés, s'il arrive qu'on la remue dans les siècles suivants, après mille et douze cents ans on trouve toujours l'Église dans la même situation, toujours prête à opposer aux ennemis de la vérité les mêmes décrets que le saint-siège apostolique et l'unanimité catholique a prononcés, sans jamais y rien ajouter que ce qui est nécessaire contre les nouvelles erreurs...

Ces maximes de division ont été le fondement de la Réforme, puisqu'elle s'est établie par une rupture universelle; et l'unité de l'Église n'y a jamais été connue : c'est pourquoi ses variations, dont nous avons enfin achevé l'histoire, nous ont fait voir ce qu'elle était, c'est-à-dire un royaume désuni, divisé contre lui-même, et qui doit tomber tôt ou tard : pendant que l'Église catholique, immuablement attachée aux décrets une fois prononcés, sans qu'on y puisse montrer la moindre variation depuis l'origine du christianisme, se fait voir une Église bâtie sur la pierre, toujours assurée d'elle-même, ou plutôt des promesses qu'elle a reçues, ferme dans ses principes et guidée par un esprit qui ne se dément jamais.

Que Celui qui tient les cœurs en sa main, et qui seul sait les bornes qu'il a données aux sectes rebelles et aux afflictions de son Église, fasse revenir bientôt à son unité tous ses enfants égarés; et que nous ayons la joie de voir de nos yeux l'Israël, malheureusement divisé, se faire avec Juda un même chef!

Il est impossible de n'être pas touché par l'évidente sincérité du sentiment, et de n'être pas frappé par la grandeur soutenue de l'antithèse entre les perpétuelles variations des sectes protestantes et la suite perpétuelle des croyances de l'Église catholique. Évêque catholique, Bossuet a mis tout son génie et toute sa foi dans la démonstration de cette thèse, mais c'est une thèse enfin. Elle ne va pas sans quelque dureté, par exemple à l'égard des Albigeois et des Vaudois persécutés, ou parfois même sans quelque injustice : Anne du Bourg, « ce fameux prétendu martyr », et Coligny ne sont pas épargnés. Cette histoire prend souvent le ton du réquisitoire ou du plaidoyer : les mouvements brusques, les répétitions de tours oratoires, les exclamations, interrogations, apostrophes, abondent : « Et l'on dira que la main de Dieu n'est pas visible sur ces malheureux réformateurs!... Sa conscience lui permettait donc de... (trois fois répété)... On nous allègue Naaman... On nous allègue les apôtres... On nous allègue les mêmes apôtres... On m'oppose

des conjectures, et encore quelles conjectures!... Montrez-moi que du temps de ce saint pape (saint Léon) on ait plus fait pour les saints... Montrez-moi qu'on eût mis alors plus de forces dans leurs prières... Montrez-moi qu'en 360... Vous dites que dans ces mêmes années... Montrez-moi qu'on en ait moins pris... Mais qui jamais aurait pu...? Qui s'avisa jamais...? Montrez donc que du temps de saint Léon... Pourquoi donc demeurer en si beau chemin? Osez dire ce que vous pensez. Commencez par saint Basile... » Ce ton passionné n'est pas assurément celui de l'histoire. Il y a des moments où l'on se souvient des *Provinciales :* comme des *Provinciales,* on peut dire, de l'*Histoire des variations,* que l'on y trouve des exemples de toutes les formes d'éloquence, ironie, épigramme, trivialité, satire, raillerie presque voltairienne déjà, — qui le croirait? — sont répandues ici à pleines mains : tout est bon pour faire triompher la vérité immuable :

Le roi avait un Cranmer prêt à tout faire... Il n'y a rien parmi ces messieurs qui ne s'accommode, pourvu qu'on soit ennemi du pape et de Rome. Il était du nombre de ces merveilleux réformateurs toujours prêts à tout corriger et à tout reprendre, pourvu qu'on ne touche pas à leurs inclinations corrompues... On buvait comme ailleurs à la table des réformateurs, et ce n'était pas de pareils abus qu'ils avaient entrepris de corriger... On peut voir par là de quelle boutique est sortie cette méthode... Parmi toutes ces réformations, la seule qui n'avançait pas était visiblement celle des mœurs... Il est vrai que Luther avait pris le soin de mettre le diable dedans et dehors, dessus et dessous, à droite et à gauche, devant et derrière, les Zwingliens... Voilà ceux qui nous vantent leur douceur : il n'y avait qu'à les laisser faire, à cause qu'ils appliquaient à tout l'Écriture sainte et qu'ils chantaient mélodieusement des psaumes rimés... M. Claude était le plus subtil de tous les hommes à éluder les décisions de son Église lorsqu'elles l'incommodaient.

La satire parfois s'élargit en comédie, comme dans le récit célèbre de la visite de Carlostad à Luther :

Au sortir du sermon de Luther, Carlostad le vint trouver à l'*Ourse noire,* où il logeait; lieu remarquable dans cette histoire, pour avoir donné le commencement à la guerre sacramentaire parmi les nouveaux réformés. Là, parmi d'autres discours, et après s'être excusé le mieux qu'il put sur la sédition, Carlostad déclare à Luther qu'il ne pouvait souffrir son opinion de la présence réelle. Luther, avec un air dédaigneux, le défia d'écrire contre lui, et lui promit un florin d'or s'il l'entreprenait. Il tire le florin de sa poche. Carlostad le met dans la sienne. Ils touchèrent en la main l'un de l'autre, en se promettant mutuellement de se faire bonne guerre. Luther but à la santé de Carlostad et du bel ouvrage qu'il allait mettre au jour; Carlostad fit raison, et avala le verre plein; ainsi la guerre fut déclarée à la mode du pays, le 22 août en 1521. L'adieu des combattants fut mémorable. « Puissé-je te voir sur la roue! » dit Carlostad à Luther. « Puisses-tu te rompre le cou avant

que de sortir de la ville ! » L'entrée n'avait pas été moins agréable. Par es soins de Carlostad, Luther, entrant dans Orlemonde, « fut reçu à grands coups de pierres, et presque accablé de boue ». Voilà le nouvel Évangile ; voilà les actes des nouveaux apôtres.

L'*Histoire des variations* est donc un livre très sincère à la fois et très passionné. Il est très sincère, parce que, toute question de foi même mise à part, on sent que Bossuet, la plus haute personnification qui ait jamais été de l'ordre et de la règle, a horreur de tous les novateurs qui les troublent, car il sait « dans quel abîme on se jette quand on abandonne la règle ». Ces funestes conséquences de l'esprit de désordre, il ne cesse de les mettre en relief, avec une énergique conviction : « Peu à peu tout va en ruine quand on a ébranlé les fondements... Chacun est maître à certains moments, parmi ceux qui se sont soustraits à l'autorité légitime, et le plus modéré est toujours le plus captif... C'est ainsi que tout se confond lorsqu'on sort du droit sentier pour suivre ses propres idées. » Il ne pardonne pas aux réformés d'avoir ouvert la voie au déisme, « c'est-à-dire à un athéisme déguisé ». Prêtre, il se fait la plus haute idée du rôle de l'Église dans le monde, de son universelle suprématie, et il s'indigne contre la doctrine anglaise « qui fait la puissance des évêques tellement émanée de celle du roi, qu'elle est même révocable à volonté ». Philosophe chrétien, il voit partout l'action de la Providence protectrice du catholicisme : c'est la Providence, par exemple, qui arrête à Lutzen « le grand Gustave », au moment où toute la Réforme croit que Rome même va devenir sujette du luthéranisme.

Dans l'histoire donc Bossuet est théologien, comme il l'a été dans le *Discours sur l'histoire universelle,* comme il l'est partout. Quant aux causes historiques et politiques de la réforme, non seulement il ne les a pas vues, mais il ne pouvait pas les voir.

Il n'écrit point une histoire de la Réforme ; il écrit une histoire des variations des Églises réformées. Il n'entreprend pas de raconter comment la Réforme est née, comment elle s'est propagée, la cause et les conditions des grands mouvements et des révolutions politiques dont elle est sortie et qu'elle a portées dans l'Europe : l'étudier et la développer ainsi, ce serait, en l'expliquant, lui donner une sorte de raison d'être et l'assimiler tout au moins aux grandes révolutions des anciens empires. Une telle proposition, aux yeux de Bossuet, eût été presque blasphématoire...

L'œuvre ainsi conçue est une œuvre de controverse ; la controverse y prend la forme historique ; mais les méthodes qu'y emploie Bossuet sont celles de la controverse plutôt que celles de l'histoire proprement dite...

Il ne faut point lui demander de chercher dans l'État, dans l'Église, dans la société surtout, dans les institutions et dans les mœurs des causes profondes et générales à la Réforme. Il n'en voit que de particulières, tout intéressées, toutes passionnées et, partant, inépuisables. Pour faire honte aux réformés de leur prétendue réforme, il y rapetisse tout et l'abaisse : les idées, ce ne sont que querelles sur les mots, erreurs sur les textes infidèlement rapportés ou détorqués de leur sens, déguisements fourbes, sophismes, subtilités, détours, équivoques, artifices de langage et abus de l'esprit humain ; les hommes, l'orgueil seul et la sensualité les animent : l'appétit déréglé de l'intelligence humaine pour les nouveautés, l'arrogance, la vanité, l'ostentation, la curiosité vaine des choses interdites, l'impatience de la règle, par-dessus tout l'ambition d' « esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur », voilà ce qui les « pousse à tout remuer pour se faire distinguer des autres » ; voilà « la dépravation profonde qui les pénètre jusqu'à la moelle des os ». L'*Histoire des variations* est, sous ce rapport, une sorte de commentaire vivant du *Traité de la concupiscence*. Bossuet en tire toutes ces grandes leçons de misère humaine où il excelle. Les caractères y sont merveilleusement dessinés, et, nulle part, personne n'a mieux montré, ainsi que Nisard l'a si bien dit, « comment l'intérêt se mêle aux opinions spéculatives, et la passion aux vues de l'intelligence ; comment les hommes de parti exploitent leurs doctrines et en sont dupes ». Mais dans ce cadre de théologie et de prédication, l'histoire demeure toute psychologique ; tous les mouvements s'y réduisent à des sophismes dans la pensée, à des intrigues et à des cabales dans l'action...

Les causes et les conditions sociales des révolutions, les passions nationales qui s'y mêlent, les grandes transformations de nations et d'États qui s'y accomplissent, échappent à Bossuet dans la Réforme, comme elles lui ont échappé à Rome. Il n'aperçoit dans la Réforme qu'un égarement de la conscience, il n'y découvre point une révolution dans la conscience. Il rattache la Réforme à la série des éternelles aberrations de l'esprit humain ; il n'y discerne point une époque de l'histoire de l'humanité. Enfin, le peuple en est absent ; la multitude n'y apparaît qu'en instrument aveugle des hypocrites ou des séditieux qui l'exploitent. Ce qui est pour nous le fond même et la substance de l'histoire n'en est pour lui que le cadre ou le décor[1].

1. Albert Sorel, *Temps* du 5 janvier 1893. Dans cette étude magistrale, M. Sorel rend compte du très beau livre de M. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, où l'auteur s'efforce de montrer que l'*Histoire des variations* est une œuvre vraiment scientifique. M. Lanson, qui admire aussi de plein cœur Bossuet historien et polémiste, ou polémiste dans l'histoire, écrit pourtant : « C'est une œuvre de théologie, et, sous forme d'exposition historique, un traité de controverse : Bossuet de tout temps a aimé cette méthode... Il va sans dire que son talent historique n'a pu s'exercer que d'accord avec sa doctrine théologique, et que partout où l'histoire eût contredit la théologie, c'est la théologie qui seule dicte à l'écrivain sa pensée et sa phrase. Bossuet a pu peindre les hommes de la Réforme : il ne pouvait expliquer la Réforme elle-même. Il ne faut pas lui demander les causes historiques qui ont soustrait en peu d'années la moitié de l'Europe à l'obéissance du pape... Il n'a pas vu ni marqué suffisamment que la Réforme, en tous ces pays, a été la conséquence fatale de l'impossibilité que les peuples ont sentie à un moment d'aller plus loin, en restant soumis à Rome, dans le développement de leurs aspirations et de leur génie : la constitution de l'Eglise faisait obstacle à la vie nationale ; la nation qui voulait vivre et être tout ce qu'elle pouvait être a rompu l'obstacle ; le fait religieux est enveloppé et dominé de toutes parts par les nécessités historiques. » (*Bossuet*, Lecène.)

IX

Bossuet historien dans l' « Histoire des variations ».

L'*Histoire des variations,* ce n'est donc pas l'*histoire* telle que nous la concevons aujourd'hui, mais c'est pourtant, même après qu'on y a fait la part de la polémique, *une histoire* où certaines des qualités de l'historien, et non des moindres, sont dans tout leur jour. Ce même critique qui vient d'indiquer si nettement les qualités de l'historien qui font défaut à Bossuet, M. Sorel, n'indique pas avec moins de netteté par où, malgré tout, cette œuvre est une œuvre historique.

Bossuet avait confondu sans peine les docteurs réformés contre lesquels il combattait. Sa démonstration est l'évidence même, et l'on peut dire que plus l'histoire de la Réforme sera approfondie et fouillée, plus la variation y apparaîtra, continue et essentielle, en quelque sorte. C'est que la variation est l'esprit même de la Réforme et la conséquence nécessaire du libre examen. Voilà ce que les réformés, contemporains de Bossuet, ne voulaient pas voir, ce qu'ils s'obstinaient à nier, ce qui est devenu lumineux par la suite et ce que Bossuet, autant que personne, a contribué à mettre en lumière. Au XVIIe siècle les réformés étaient encore tout pénétrés des idées mêmes qui inspiraient Bossuet : la perpétuité, signe de vérité dans la foi ; l'immutabilité, signe de vertu dans l'État. C'étaient les idées de Rome ; la Réforme procédait d'une révolution qui les devait anéantir ; mais les réformés ne s'en rendaient pas compte. Ils cherchaient leurs titres dans une primitive Église très artificielle qu'ils reconstruisaient, et dans une conformité, très arbitrairement établie, aux dogmes de cette Église. Aujourd'hui, la Réforme se réclame, au contraire, de l'esprit de liberté, qui est l'esprit de mouvement et de vie, et son titre principal à exprimer la conscience de l'humanité moderne, elle le trouve dans ses transformations mêmes. On disait autrefois : « Vous changez, donc vous n'êtes pas. » On dirait aujourd'hui volontiers : « Vous êtes immuable, donc vous n'êtes plus. » Bossuet, M. Monod l'a dit en termes excellents, a donc contribué à dégager cette évolution capitale du protestantisme ; il a contribué à donner « aux protestants une conscience plus claire et une vue plus nette de la nature de leur foi et de leur Église ».

Il a fait plus. Il a jeté dans le monde, avec toute l'autorité de son style, et propagé cette idée de la transformation, de l'évolution, si l'on veut, des idées, des institutions, des sociétés, qui est devenue la notion fondamentale de l'histoire moderne. De l'histoire de la religion chrétienne où il la montrait, pour en faire horreur, elle a passé dans l'histoire générale, où elle est devenue l'idée maîtresse. S'il ne subsistait de l'*Histoire des variations* que le fond qu'y avait cru mettre Bossuet, la controverse, il n'en subsisterait rien, car depuis longtemps la controverse n'a plus, sur ce point, de raison d'être. Mais il reste, en une langue incomparable, en un appareil de composition sans rival, la description, merveilleusement analysée et suivie, de l'évolution d'une des idées principales de la pensée humaine. Et, grâce à la beauté littéraire qui a fait lire constamment l'œuvre de Bossuet, cette œuvre a agi et continue d'o-

pérer encore contre le dessein de l'auteur, mais avec le progrès de l'esprit humain.

Dès lors, nous sommes à notre aise pour admirer, et non pas seulement pour admirer les beautés littéraires, on serait tenté de dire les beautés dramatiques de l'ouvrage, pour nous écrier, avec Mme de Sévigné : « Nous lisons les *Variations* de M. de Meaux. Ah! le beau livre à mon gré! Le temps passe comme un éclair : il nous emporte. » Plus d'un développement théologique qui ne rebutait pas une grande dame du XVIIe siècle, une Sévigné sérieuse et rieuse tout à la fois, nous semble aujourd'hui un peu complaisant et traînant. Mais les grandes vues d'ensemble, alors même que nous n'y entrons pas, éveillent en nous d'autres idées aux lointaines perspectives, et savoir suggérer des idées, c'est peut-être la plus féconde vertu de l'historien. D'ailleurs il y a deux parts à faire dans l'ouvrage de Bossuet : la part de la polémique actuelle, qui devait vieillir, qui ne peut plus nous passionner comme elle passionnait les contemporains, mais que l'éloquente passion d'un Bossuet rend vivante encore en quelque mesure pour les lettrés; et la part des recherches historiques, dont la passion ne doit pas nous cacher le fond solide. M. Rébelliau a pu consacrer tout un livre, et un livre vraiment historique, à l'étude des sources où Bossuet a puisé; il a pu le montrer s'appuyant de préférence sur les actes officiels ou sur les propres écrits des réformateurs plutôt que sur des livres de seconde main, très supérieur par la rigueur — relative — de sa méthode à Davila, cet historien des troubles civils du XVIe siècle, qui fut très estimé jusqu'au milieu du XVIIe siècle, mais dont la courte vue ne dépasse guère les cabinets des princes et le jeu des passions de la cour.

Tout historien est nécessairement un moraliste, et c'est peut-être à force d'être un profond moraliste que Bossuet parfois est un historien exact. Ce sont des idées qu'il oppose, mais ce sont aussi et surtout des hommes, et ces hommes, il les étudie, les caractérise, les peint, de façon à ne nous laisser rien ignorer de leur vie morale. De là ces portraits individuels et parallèles où se concentre, pour ainsi dire, la lumière qui éclaire les événements. Sans doute, le point de vue change, et le ton aussi, selon qu'il est question d'un saint Bernard ou d'un Luther.

Saint Bernard. — Le seul saint Bernard, que Dieu suscita en ce temps-là avec toutes les grâces des prophètes et des apôtres pour combattre les nou-

veaux hérétiques, lorsqu'ils faisaient de plus grands efforts pour s'étendre en France, suffisait pour les confondre. C'était là qu'on voyait un esprit vraiment apostolique, et une sainteté si éclatante, qu'elle fut en admiration même à ceux dont il avait combattu les erreurs ; de manière qu'il y en eut qui, en damnant insolemment les saints docteurs, exceptaient saint Bernard de cette sentence, et se crurent obligés à publier qu'à la fin il s'était mis dans leur parti : tant ils rougissaient d'avoir contre eux un tel témoin.

Luther. — Martin Luther, augustin de profession, docteur et professeur en théologie dans l'université de Wittemberg, donna le branle à ces mouvements. Les deux partis de ceux qui se sont dits réformés l'ont également reconnu pour auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens, ses sectateurs, qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape. C'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre, c'est la foudre qui a tiré le monde de sa léthargie : ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche.

Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissait ; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples : de sorte qu'ils n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites...,

Enflé de son savoir, médiocre au fond, mais grand pour le temps, et trop grand pour son salut et pour le repos de l'Église, il se mettait au-dessus de tous les hommes, et non seulement de ceux de son siècle, mais encore des plus illustres des siècles passés...

Il faut avouer qu'il avait beaucoup de force dans l'esprit : rien ne lui manquait que la règle, qu'on ne peut jamais avoir que dans l'Eglise et sous le joug d'une autorité légitime. Si Luther se fût tenu sous ce joug si nécessaire à toutes sortes d'esprits, et surtout aux esprits bouillants et impétueux comme le sien, il eût pu retrancher de ses discours ses emportements, ses plaisanteries, son arrogance brutale, ses excès, ou, pour mieux dire, ses extravagances : et la force avec laquelle il manie quelques vérités n'aurait pas servi à la séduction. C'est pourquoi on le voit encore invincible quand il traite les dogmes anciens qu'il avait pris dans le sein de l'Église : mais l'orgueil suivait de près ses victoires.

Calvin. — Calvin mourut au commencement des troubles. C'est une faiblesse de vouloir trouver quelque chose d'extraordinaire dans la mort de telles gens : Dieu ne donne pas toujours de ces exemples. Puisqu'il permet les hérésies pour l'épreuve des siens, il ne faut pas s'étonner que, pour achever cette épreuve, il laisse dominer en eux jusqu'à la fin l'esprit de séduction avec les apparences dont il se couvre ; et, sans m'informer davantage de la vie et de la mort de Calvin, c'en est assez d'avoir allumé dans sa patrie une flamme que tant de sang répandu n'a pu éteindre, et d'être allé comparaître devant le jugement de Dieu sans aucun remords d'un si grand crime.

Il est clair que Bossuet fait effort pour être impartial envers ses adversaires ; il est clair aussi qu'il ne peut y réussir entièrement. Mais Luther n'est pas, après tout, si maltraité qu'on pouvait s'y attendre, et la comparaison avec Calvin lui est favorable. « Auprès de cette violence Luther était la douceur même ; et, s'il faut faire la comparaison de ces deux hommes, il n'y a

personne qui n'aimât mieux essuyer la colère impétueuse et insolente de l'un, que la profonde malignité et l'amertume de l'autre, qui se vante d'être de sang-froid quand il répand tant de poison dans ses discours. » Il est même un des chefs de la Réforme vers qui Bossuet semble entraîné par une sorte de sympathie involontaire : c'est Mélanchthon, « homme modéré et naturellement sincère,... le plus paisible de tous les hommes », écrivain érudit et élégant, simple et crédule pourtant (« les bons esprits le sont souvent »), que l'éloquence de Luther transporta tout d'abord d'enthousiasme, mais qui bientôt ne savait plus où il en était quand il assistait aux emportements de son maître ; il ne le suivait qu'en gémissant : « C'est pourquoi il pleurait sans fin, et Luther, par toutes les lettres qu'il lui écrivait, ne pouvait le consoler... Ses larmes ne tarirent plus durant trente ans... Quel état de ne pouvoir trouver nulle part ni la paix ni la vérité comme il l'entendait ! » Les livres II, III et V sont, sinon une étude historique toujours sûre dans les détails, au moins, dans l'ensemble, une merveilleuse étude psychologique, un « caractère » tracé avec beaucoup de vigueur à la fois et de finesse, ou plutôt une antithèse entre deux caractères, le fougueux Luther et le tendre Mélanchthon, l'homme d'action et le lettré. Bossuet aime ces parallèles : Zwingle et Œcolampade, Zwingle et Bucer, Thomas Cranmer et saint Thomas de Cantorbéry. On sent le parti pris et l'artifice du procédé, même là où l'on admire le plus la droiture des intentions et la sincérité de la foi. Mais on sent aussi l'effort pour s'élever, non à l'impartialité absolue (elle n'irait pas sans la neutralité, et la neutralité, aux yeux de Bossuet, serait une trahison), mais du moins à une vue sereine des choses :

Les commencements de Luther, durant lesquels Mélanchthon se donna tout à fait à lui, étaient spécieux. Crier contre des abus, *qui n'étaient que trop véritables*, avec beaucoup de force et de liberté ; remplir ses discours de pensées pieuses, restes d'une bonne institution ; et encore avec cela mener une vie, sinon parfaite, du moins sans reproche devant les hommes, sont choses assez attirantes. Il ne faut pas croire que les hérésies aient toujours pour auteurs des impies ou des libertins, qui de propos délibéré fassent servir la religion à leurs passions,... il y faut même trouver une régularité apparente, sans quoi où serait la séduction tant prédite dans l'Écriture ? Luther avait goûté la dévotion... Condamné par le pape, il réclama le concile *que toute la chrétienté réclamait aussi depuis plusieurs siècles*, comme le seul remède des maux de l'Église. *La réformation des mœurs corrompues était désirée de tout l'univers :* et quoique la saine doctrine subsistât toujours également dans l'Église, elle n'y était pas également bien expliquée par tous les prédicateurs. Plusieurs ne prêchaient que les indulgences, les pèlerinages, l'aumône donnée aux reli-

gieux, et faisaient le fond de la piété de ces pratiques, qui n'en étaient que les accessoires.

Il ne craint pas d'y insister, « la réformation était désirée par les peuples, par les docteurs et par les prélats catholiques ». Mais quelle différence entre un Gerson, un d'Ailly, qui, « vraiment pacifiques et enfants de l'Église, en déploraient les maux sans aigreur, en proposaient avec respect la réformation, dont aussi ils toléraient humblement le délai », regardant la rupture comme le comble de tous les maux, et ces réformateurs bruyants, confiants en leur sens propre, qui précipitent la rupture et y cherchent la satisfaction de leur orgueil! Ceux-là, Bossuet, apôtre de la tradition immuable, ne pourrait pas leur rendre justice, alors même qu'il le voudrait.

Si l'on joint à l'*Histoire des variations* la très remarquable *Défense de l'Histoire des variations* (1691), il semble impossible de refuser, sinon son adhésion, au moins son respect à une œuvre qui suffirait à remplir la vie et à faire la gloire d'un seul homme. On ne mettra pas, sans doute, avec un critique[1], l'*Histoire des variations* « au-dessus de tout »; mais on dira volontiers avec lui : « Qui n'a pas lu l'*Histoire des variations* ne connaît pas Bossuet. »

X

Les « Maximes et réflexions sur la comédie ».

Quelques années plus tard, en 1694, dans une œuvre beaucoup moins considérable, mais plus significative encore peut-être, parce qu'elle est moins modérée, Bossuet se montrait de nouveau le gardien jaloux de la stricte orthodoxie, l'adversaire résolu de toutes les opinions individuelles qui risqueraient de la compromettre.

Dans le *Traité de la concupiscence,* il écrit :

N'assistez point aux théâtres : car tout y est comme dans le monde, dont ils sont l'image, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; on y rend les passions délectables, et tout le plaisir consiste à les réveiller.

Ne croyez pas qu'on soit innocent en jouant ou en faisant un jeu des vicieuses passions des autres; par là on nourrit les siennes. Un spectateur du dehors

1. M. de Sacy, dans ses *Variétés morales et littéraires.*

est au dedans un acteur secret. Ces maladies sont contagieuses; et de la feinte on en veut venir à la vérité.

Cette condamnation du théâtre n'est point chose nouvelle : les Pères de l'Église l'ont souvent formulée, à un double point de vue, point de vue théologique et point de vue moral. Mais ils parlaient plus encore en théologiens qu'en moralistes : ce goût de la plupart des païens et de certains chrétiens même pour les choses du théâtre leur paraissait une des formes de l'idolâtrie. Partout ils y retrouvaient le culte plus ou moins déguisé des divinités païennes, c'est-à-dire des démons. Mais aucun d'eux, dans ses invectives, n'a égalé la farouche énergie de Tertullien dans son *Traité contre les spectacles :*

Le voilà venu, ce jour suprême, surprise et raillerie des nations, ce jour où le vieux monde et toutes ses productions seront engloutis et consumés dans une flamme commune! Quel grand, quel immense spectacle! Oh! comme j'admirerai! comme je rirai! Quels transports, quelle jouissance pour moi de voir tant et de si grands rois dont on nous disait qu'ils avaient été reçus dans le ciel, gémissant ensemble dans les ténèbres inférieures avec leur Jupiter et leurs courtisans! de voir les magistrats persécuteurs du nom du Christ dévorés par un feu vengeur plus cruel que celui où ils ont eux-mêmes jeté les chrétiens! de contempler les sages philosophes brûlant pêle-mêle avec leurs disciples, et forcés de rougir devant eux, après leur avoir assuré que Dieu ne s'occupe pas du monde, que l'âme n'est rien de réel ou qu'elle ne peut retrouver son enveloppe terrestre! Et les poètes éperdus et palpitants, non pas devant le tribunal d'un Minos et d'un Rhadamanthe, mais aux pieds du Christ qu'ils n'attendaient pas! Alors il faudra entendre les tragédiens poussant de vrais cris dans leur propre détresse; alors on verra les comédiens vraiment amollis se fondre au milieu des flammes, et les cochers sur un char de feu, rougis de la tête aux pieds...

Les jansénistes, comme Nicole et le prince de Conti, qui ont écrit, longtemps après, des traités contre la comédie, n'ont plus fait entendre de ces cris implacables; mais, au fond, le point de vue n'a guère changé : les spectacles sont au premier rang de ces divertissements dont l'auteur des *Pensées* parle avec un si éloquent mépris, par lesquels l'homme cherche à échapper au souci de sa misérable destinée, à la méditation salutaire du dogme de la chute[1]. Ici donc, comme partout, Bossuet

1. « La nature de l'émotion dramatique est contraire au principe fondamental du christianisme. Pour goûter en paix et sans scrupule le plaisir que peuvent donner le *Cid* ou *Bérénice*, le spectateur doit avoir banni de son esprit l'idée que la nature humaine est corrompue, que la perfection morale consiste à contredire la nature, à réprimer les instincts et tous les mouvements irraisonnés de la sensibilité, et qu'enfin tous nos élans spontanés d'amour et de tendresse sont coupables, des qu'ils ne vont pas à Dieu seul. Il faut donc traiter de chimère le dogme du péche

aura pour lui la tradition chrétienne ; mais à la défendre, à en exagérer peut-être encore la rigueur, il apportera une âpreté que n'avouerait pas le vrai christianisme.

Le P. Caffaro, religieux théatin d'origine sicilienne, ami de Boursault, dans une dissertation anonyme publiée en tête des œuvres de ce poète, avait osé affirmer que les condamnations portées par les Pères de l'Église contre le théâtre ne s'appliquaient plus au théâtre épuré du XVIIe siècle. Cette hardiesse, qui nous paraît aujourd'hui si timide, sembla monstrueuse à Bossuet : aussitôt il écrivit au P. Caffaro une lettre foudroyante datée du 9 mai 1694. Le début en est modéré : il semble douter que cette apologie du théâtre soit d'un religieux ; mais, comme tout le monde la lui attribue constamment, comme depuis peu on a assuré à Bossuet qu'il s'en reconnaissait l'auteur, Bossuet ne veut lui adresser d'abord qu'une plainte tout intime, « en secret, selon les préceptes de l'Évangile ». Bientôt pourtant le ton s'anime. Molière, Racine et Corneille ne sont pas épargnés, sans parler de Quinault et de Lulli.

La première chose que j'y reprends, c'est que vous ayez pu dire et répéter que la comédie, *telle qu'elle est aujourd'hui*, n'a rien de contraire aux bonnes mœurs, et qu'elle est même *si épurée a l'heure qu'il est sur le théâtre français qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre*. Il faudra donc que nous passions pour honnêtes les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière, ou que vous ne rangiez pas parmi les pièces d'aujourd'hui celles d'un auteur qui vient à peine d'expirer, et qui remplit encore à présent tous les théâtres des équivoques les plus grossières dont on ait jamais infecté les oreilles d'un chrétien.

Ne m'obligez pas à les répéter : songez seulement si vous oserez soutenir à la face du Ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante, et la pudeur toujours offensée, ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats, je veux dire par les expressions les plus impudentes, à qui l'on ne donne que les enveloppes les plus minces. Songez encore si vous jugez digne de votre habit, du nom et de chrétien et de prêtre, de trouver honnêtes toutes ces fausses tendresses, et toutes ces douces invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les opéras de Quinault, à qui j'ai vu cent fois déplorer ces égarements..

originel ; il faut n'être plus chrétien. Alors, quand l'on admettra que l'âme a droit, sous de certaines conditions, d'exercer toutes ses puissances, que l'usage en est en soi, légitime et bon, ainsi que le plaisir qu'elle tire de se sentir vivre et agir, on pourra résoudre la question autrement que Bossuet ; on proposera de fortes raisons pour établir que le théâtre enregistre, sans la produire, la corruption des mœurs, et que certains spectacles laissent dans l'âme, par leur beauté même, une impression de haute et pure moralité. » (LANSON, *Bossuet*.) M. Lanson, qui n'est certes pas hostile à Bossuet, ne craint pas d'écrire, à propos de l'anathème lancé par Bossuet à Molière : « Bossuet fut en cette occasion plus pharisien que disciple de Jésus. »

Il ne sert de rien de répondre qu'on n'est occupé que du chant et du spectacle, sans songer au sens des paroles, ni aux sentiments qu'elles expriment : car c'est là précisément le danger, que pendant qu'on est enchanté par la douceur de la mélodie, ou étourdi par le merveilleux du spectacle, ces sentiments s'insinuent sans qu'on y pense, et gagnent le cœur sans être aperçus. Et sans donner ces secours à des inclinations trop puissantes par elles-mêmes, si vous dites que la seule représentation des passions agréables, dans les tragédies d'un Corneille et d'un Racine, n'est pas pernicieuse à la pudeur, vous démentez ce dernier, qui a renoncé publiquement aux tendresses de sa *Bérénice,* que je nomme parce qu'elle vient la première à mon esprit; et vous, un prêtre, un théatin, vous le ramenez à ses premières erreurs.

Vous dites que ces représentations des passions agréables ne les excitent qu'indirectement, par hasard et par accident, comme vous parlez. Mais, au contraire, il n'y a rien de plus direct ou de plus essentiel dans ces pièces, que ce qui fait le dessein formel de ceux qui les composent, de ceux qui les récitent et de ceux qui les écoutent. Dites-moi, que veut un Corneille dans son *Cid,* sinon qu'on aime Chimène, qu'on l'adore avec Rodrigue, qu'on tremble avec lui lorsqu'il est dans la crainte de la perdre, et qu'avec lui on s'estime heureux lorsqu'il espère de la posséder?...

Mais tout cela, dites-vous, paraît sur les théâtres comme une faiblesse ; je le veux ; mais comme une belle, comme une noble faiblesse, comme la faiblesse des héros et des héroïnes, enfin comme faiblesse si artificieusement changée en vertu, qu'on l'estime, qu'on lui applaudit sur tous les théâtres, et qu'elle doit faire une partie si essentielle des plaisirs publics, qu'on ne peut souffrir de spectacle où non seulement elle ne soit, mais encore où elle ne règne et n'anime toute l'action...

Cette « lettre » finissait par une adjuration pressante et menaçante adressée au P. Caffaro d'avoir à rétracter ses erreurs. La rétractation fut immédiate et piteuse : le pauvre Sicilien, tout étourdi de ce coup de foudre, protesta qu'il n'avait jamais lu une seule pièce « tout entière » de Molière, de Corneille ou de Racine; qu'il avait jugé tous les auteurs dramatiques d'après son ami Boursault; que d'ailleurs il entendait mal le français ; et, victorieux, mais désireux de rendre publique la victoire de l'orthodoxie, Bossuet fit de sa lettre développée et légèrement modifiée çà et là, les *Maximes et Réflexions sur la comédie* [1]. On y retrouve, mais singulièrement aggravée, l'invective contre Molière, « ce rigoureux censeur des grands canons et des mines et des expressions de nos précieuses », moins rigoureux dans sa morale. On ne lit pas sans malaise des paroles aussi implacables que celles-ci :

Il a fait voir à notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre, qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien,

1. Voir l'édition qu'en a donnée M. Gazier, chez Belin.

qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force,* reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez. »

Les tragiques anciens sont mis, pour la gravité, la sagesse, la simplicité, fort au-dessus des tragiques chrétiens. Bossuet les loue, avec quelque exagération et quelque inexactitude même, d'avoir renvoyé à la comédie la passion de l'amour. En fin de compte, les seules représentations qui soient déclarées innocentes sont celles que les jésuites donnent dans leurs collèges, surtout le jour de la distribution des prix, et encore « le meilleur est, après tout, qu'elles soient très rares ». Nous n'avons point sur la terre, depuis le péché, de vrai sujet de nous réjouir; aussi Jésus, qui a pris nos faiblesses et nos douleurs, n'a-t-il pas pris nos joies, ne voulant pas « que ses lèvres, où la grâce était répandue, fussent dilatées une seule fois par un mouvement qui lui paraissait accompagné d'une indécence indigne d'un Dieu fait homme ». Ce livre décourageant aboutit donc à la condamnation, non plus seulement de la comédie, mais de la gaieté qui se traduit par le rire.

Il n'en suggère pas moins, même à ceux qui en repoussent la doctrine, plus d'une réflexion sérieuse. Les modernes ne voient pas partout le péché, partout la concupiscence; mais lorsque Bossuet montre l'homme cherchant à s'étourdir et à s'oublier soi-même, « pour calmer la persécution de cet inexorable ennui qui fait le fond de la vie humaine, depuis que l'homme a perdu le goût de Dieu », ils voient là, s'ils sont sincères, autre chose qu'une déclamation. Cette même question sera reprise, un demi-siècle plus tard, avec la même gravité et la même passion, par un homme bien différent de Bossuet et qui pourtant rajeunira quelques-uns de ses arguments : dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles,* J.-J. Rousseau attaquera aussi et Molière et Racine et tout le théâtre français, qui « ne respire que la tendresse ». Sans entrer dans ce débat, pourquoi ne pas l'avouer? nous préférons aux rigueurs sans mesure de ces apôtres les sévérités, au moins humaines et nuancées, d'un Fénelon.

XI

Bossuet et Fénelon : la querelle du quiétisme.

Bossuet et Fénelon commencèrent par être amis, malgré la différence des âges; mais ils ne pouvaient le rester; il y avait entre eux des différences trop profondes, et la querelle du quiétisme ne fut qu'une de ces occasions de rupture qui naissent tôt ou tard entre des esprits mal faits pour se comprendre. Bossuet, dépositaire et champion de la foi traditionnelle, avait l'horreur de toutes les nouveautés en religion plus encore qu'en politique; Fénelon, plus souple et plus ondoyant, moins affermi dans la certitude, était d'une orthodoxie, pour ainsi dire, plus vacillante : il pensait par lui-même, il rêvait, il imaginait en tout un idéal qui a pu être jugé parfois chimérique. Alors que Bossuet, théologien avant tout, appuie tous ses discours et tous ses ouvrages sur le roc inébranlable du dogme interprété par les Pères, et ne cite que les Pères ou l'Écriture, Fénelon, lettré délicat, érudit, bel esprit, mêle dans ses souvenirs, dans ses citations, l'antiquité païenne à l'antiquité chrétienne, et semble, à de certains moments, disciple de Platon plus encore que de saint Augustin. Enfin et surtout, alors que Bossuet est tout raison, Fénelon est un homme de sentiment : c'est au sentiment qu'il doit ce charme indéfinissable qui encore aujourd'hui agit sur nous; mais c'est le sentiment aussi qui l'engagera si avant dans le parti de la mystique Mme Guyon.

Tout ce qui est mysticisme pur, c'est-à-dire sentimentalité religieuse, devait éveiller la défiance de Bossuet, homme d'action et pour qui les actes sont l'essentiel de la religion véritable. Mme de Maintenon disait de lui qu'il n'était pas dévot, et lui-même ne faisait pas difficulté de reconnaître qu'il avait peu lu les auteurs mystiques. Il a composé le panégyrique de sainte Thérèse, repris plus tard par Fénelon; mais là où Fénelon semblera s'appliquer à amoindrir la vie consciente et volontaire au profit de la contemplation extatique, Bossuet fait appel aux forces vives de l'âme et les fortifie [1]. On a remarqué même qu'il accorde assez peu d'autorité à François de Sales, ce Fénelon du XVIe siècle, qui a eu « plus de bonnes intentions que de science ».

1. Gandar, *Bossuet orateur*, I, 6.

Combien plus devait l'inquiéter cette doctrine du quiétisme, si peu *pratique*, dans le sens propre du mot, puisqu'à la piété positive, exprimée par des prières et par des actes, elle substitue « l'acte d'amour », qui est justement le contraire d'un acte précis, et « l'état d'oraison », qui est le contraire d'une prière précise, l'acte d'amour et l'état d'oraison consistant dans l'abandon entier à Dieu, sans paroles et sans pensée autre qu'une aspiration vague vers l'idéal rêvé, aimé, embrassé éperdument, dans la « désappropriation » et l'anéantissement du « moi ». Dans l'extase prolongée on perd le goût et le sens de la réalité, par conséquent de la règle orthodoxe et des pratiques journalières du culte. Cette dévotion raffinée et qui procédait par des voies extraordinaires pouvait être le partage de quelques natures privilégiées, mais n'était pas faite pour le grand nombre des fidèles. Le robuste bon sens de Bossuet ne pouvait s'accommoder d'une doctrine aussi exceptionnelle et nuageuse. Il vit le danger et le fit voir, mais sans indulgence et quelquefois sans justice pour celui qu'au plus fort de la lutte il appelait « un ami de toute la vie, un cher auteur, Dieu le sait, que je porte dans mes entrailles ». Rappelons brièvement les principaux épisodes de cette lutte regrettable entre deux évêques.

L'Espagnol Molinos[1] (1627-1696) avait publié à Rome, en 1675, sa *Guide spirituelle*, où il préconisait la contemplation parfaite, c'est-à-dire passive, de Dieu, repoussait le culte des saints, l'adoration des images, dispensait même les « parfaits » de l'usage des sacrements et de la pratique des bonnes œuvres, car, étant anéantis dans l'amour, ils n'ont plus rien à désirer, pas même le salut, ni rien à craindre, pas même l'enfer. D'abord approuvé, ce livre ne fut dénoncé qu'après dix ans, et Molinos mourut dans les prisons de l'Inquisition. Sa doctrine aboutissait à la négation de toute morale, et il paraît certain qu'il mit trop d'accord sa conduite privée avec sa doctrine. Une illuminée, mais qui ne manquait pas d'éloquence, ni même, semble-t-il, de vertu (malgré les calomnies dont on l'abreuva, et les insinuations que Bossuet lui-même n'épargna ni à elle ni à son pre-

1. Il ne faut pas le confondre avec le jésuite espagnol Molina, illustré par les *Provinciales*, ni le molinosisme avec le molinisme. Nous nous sommes servi, plus d'une fois, pour cet exposé, de la préface qui est en tête des œuvres de Fénelon dans la collection Hachette. — Voyez dans la *Libre Recherche* de mai 1858 l'article de M. Vacherot intitulé *Vanité du mysticisme* : il y montre « où mène le divorce de la raison et du sentiment ». Voyez aussi sur le fond de la question le *Mysticisme de Bossuet*, de M. H. Michel, *Revue politique et littéraire*, 6 mai 1889.

mier disciple, le P. Lacombe, barnabite, ni à son ami dévoué, Fénelon), Jeanne-Marie Bouvières de la Mothe (1648-1717), devenue Mme Guyon, veuve à vingt-huit ans, abandonnant ses trois enfants, mais aussi la fortune dont elle jouissait jusqu'à leur majorité, parcourut en apôtre Genève, la Savoie, le Dauphiné, le Piémont, et revint à Paris en 1687, apportant deux ouvrages : le *Moyen court et très facile pour l'oraison*, et l'*Explication mystique du Cantique des Cantiques*. Dans un style étrange, elle y reprenait la doctrine de Molinos, mais en l'atténuant, surtout en ce qui concerne cette indifférence universelle et facilement immorale que prêchait le théologien espagnol; elle n'en admettait pas moins que l'abandon parfait de l'âme à Dieu dispense des autres actes de piété. Dès lors commence la série de ses emprisonnements et aussi des étonnantes vicissitudes par lesquelles passa sa réputation, car, déjà suspecte, elle conquit un moment Mme de Maintenon et Saint-Cyr.

Pour Fénelon, il était plutôt attiré que repoussé par le mysticisme romanesque de la femme dont Michelet a écrit : « C'était sainte Thérèse, et c'était don Quichotte. » — « Leur esprit, dit Saint-Simon, se plut l'un à l'autre; leur sublime s'amalgama. » Lorsque éclatèrent les premières poursuites contre Mme Guyon, il était depuis plusieurs années précepteur du duc de Bourgogne. En 1695, il était nommé à l'archevêché de Cambrai. Or, à cette date, s'il n'était déjà compromis, il était bien près de l'être, car Mme de Maintenon écrivait à Mgr de Noailles, archevêque de Paris, le 15 novembre 1695 : « Nous parlâmes de Mme Guyon. Il ne change point là-dessus, et je crois qu'il souffrirait le martyre plutôt que de convenir qu'elle a tort. » Elle écrira quelques mois après (8 mars et 7 octobre 1696). « J'ai eu de grands commerces avec M. de Cambrai, qui roulent toujours sur Mme Guyon, mais on ne nous persuadera ni l'un ni l'autre... J'ai vu notre ami; nous avons bien disputé, mais fort doucement; je voudrais être aussi fidèle et aussi attachée à mes devoirs qu'il l'est à son amie. Il ne la perd pas de vue, et rien ne l'entame sur elle. » Dans l'intervalle, pourtant, les événements s'étaient précipités : Bossuet avait interrogé Mme Guyon, qui lui avait soumis tous ses écrits; il avait critiqué les excès de sa doctrine, mais sans la traiter encore en hérétique, puisqu'il lui donnait la communion de sa propre main. Sur la demande de Mme Guyon, des commissaires ecclésiastiques furent nommés : c'étaient Bossuet, l'évêque de Châlons, et le supérieur de Saint-Sulpice, M. Tronson; Fénelon leur fut

adjoint, après son élévation à l'archevêché de Cambrai. Ils se réunirent à Issy, maison de campagne de Saint-Sulpice. De ces conférences d'Issy sortit un formulaire que Fénelon lui-même, après quelques difficultés, signa le 10 mars 1695, juste trois mois avant son sacre. Mme Guyon se soumit, puis recommença en secret ses prédications; elle fut arrêtée et enfermée à Vincennes.

L'accord entre Bossuet et Fénelon n'était qu'apparent; bientôt éclatèrent les dissentiments profonds qui les séparaient. Ce ne fut pas seulement le conflit de deux doctrines, mais de deux caractères, tous deux très diversement mais également dominateurs. Les lettres de Fénelon, pendant les débuts de cette crise, le montrent de plus en plus décidé à ne pas accabler « une pauvre personne que tant d'autres ont déjà foudroyée », et qu'il a « révérée comme une sainte ». Il proteste d'ailleurs qu'il se gardera de contredire Bossuet, qu'il parlera toujours de lui « avec des égards infinis... Loin de donner aucune scène au public, je ferai voir à tout le monde la déférence et le respect que j'ai pour ce prélat, que j'ai toujours regardé depuis ma jeunesse comme mon maître. » Déjà, cependant, la guerre entre eux est déclarée; on le sent au ton de plus en plus animé de ces lettres : « M. de Meaux est inexcusable de vous avoir donné comme une doctrine de Mme Guyon ce qui n'est qu'un songe ou quelque expression figurée... Pour moi, j'avoue que je ne comprends rien à la conduite de M. de Meaux... » Il paraît surtout affligé, inquiet, de voir Mme de Maintenon s'éloigner de lui : « Pourquoi donc vous resserrez-vous le cœur à notre égard, Madame, comme si nous étions dans une autre religion que vous[1] ? » Mme de Maintenon n'était pas femme à se dévouer à ses amis devenus suspects; en ce moment elle n'est occupée que de se faire pardonner par Louis XIV son ancienne amitié pour Fénelon.

Dans une de ses lettres (sept. 1696), Fénelon annonce à Mme de Maintenon la publication prochaine d'un ouvrage destiné à le justifier :

J'ai fait un ouvrage où j'explique à fond tout le système des voies intérieures; où je marque, d'une part, tout ce qui est conforme à la loi et fondé sur la tradition des saints; et de l'autre, tout ce qui va plus loin, et qui doit être censuré rigoureusement. Plus je suis dans la nécessité de refuser mon appro-

1. Lettres à M. Tronson, 26 février 1696; à Mme de Maintenon, 7 mars et septembre 1696; au duc de Chevreuse, 24 juillet 1696.

bation au livre de M. de Meaux, plus il est capital que je me déclare en même temps d'une façon encore plus forte et plus précise. L'ouvrage est déjà tout prêt. On ne doit pas craindre que j'y contredise M. de Meaux : j'aimerais mieux mourir que de donner au public une scène si scandaleuse. Je ne parlerai de lui que pour le louer, et pour me servir de ses paroles. Je sais parfaitement ses pensées, et je puis répondre qu'il sera content de mon ouvrage, quand il le verra avec le public. D'ailleurs, je ne prétends pas le faire imprimer sans consulter personne. Je vais le confier avec le dernier secret à M. l'archevêque de Paris et à M. Tronson. Dès qu'ils auront achevé de le lire, je le donnerai suivant leurs corrections. Ils seront les juges de ma doctrine, et on n'imprimera que ce qu'ils auront approuvé : ainsi on n'en doit pas être en peine. J'aurais la même confiance pour M. de Meaux, si je n'étais dans la nécessité de lui laisser ignorer mon ouvrage, dont il voudrait apparemment empêcher l'impression par rapport au sien.

Le livre de Bossuet auquel Fénelon fait allusion, c'est les *Instructions sur les états d'oraison*[1], qui parut en janvier 1697 ; Fénelon, après y avoir adhéré d'avance, sans le connaître, avait retiré son approbation quand il avait connu l'esprit et les conclusions du livre, et avait senti la nécessité d'écrire à son tour un ouvrage qui prévînt celui de Bossuet et en atténuât l'effet. C'est ce qu'il explique à Bossuet dans une longue lettre de mars 97, lettre habile, éloquente, un peu perfide dans sa candeur. Il y regrette d'abord qu'un homme d'une si profonde érudition n'ait pas eu le loisir de lire les auteurs mystiques ; il s'y plaint doucement qu'un prélat aussi éclairé ait eu une si grande facilité à le croire capable de certaines extravagances. « Un mot de conversation tranquille aurait dissipé ces ombrages... Pourquoi ne me parliez-vous pas? pourquoi n'éclaircissiez-vous pas avec moi le fond de la doctrine, pour lequel vous n'étiez peiné que sur des équivoques? Pourquoi vouloir vous jeter dans des discordes inutiles à l'Église, et injurieuses pour moi et pour mes amis les plus respectables? » Avec beaucoup de dignité, avec plus d'adresse encore, il explique pourquoi il ne peut donner au livre de Bossuet une approbation où le public verrait une abjuration lâchement politique de ses prétendues erreurs, et pourquoi les bruits que Bossuet laisse s'accréditer sur le compte de son confrère l'obligent à écrire sa justification en termes si forts et si clairs que nul honnête homme ne puisse douter de sa sincérité. Par malheur, le livre qu'il annonçait, l'*Explication des maximes des saints,* qui parut

1. La préface annonce cinq traités successifs ; on vient de retrouver, à la bibliothèque de Saint-Sulpice, le second traité, resté manuscrit, parce qu'il traite des principes communs de l'oraison chrétienne, et que la publication du livre de Fénelon rendit nécessaire une réponse moins générale.

un mois avant le livre de Bossuet, était loin d'être un chef-d'œuvre, et ce n'est pas à tort que Saint-Simon en critique la confusion. C'est une antithèse perpétuelle, mais rarement saisissante et parfois obscure, entre le *vrai* et le *faux*, « une espèce de dictionnaire par définitions », dans la première partie; et dans la seconde, un exposé des faux principes du mysticisme dangereux. Mais, quoi qu'en dise Fénelon, on ne voit pas souvent « où commence l'équivoque »; le faux et le vrai ne semblent séparés en plus d'un endroit que par des nuances. En plus d'un endroit aussi, d'ailleurs, se révèle la clairvoyance d'un esprit qui n'aime pas à être dupe :

On ne saurait trop se défier de l'imagination échauffée et qui exagère tout ce qu'on ressent ou qu'on croit ressentir. Il faut se défier d'un orgueil subtil et presque imperceptible qui tend toujours à se flatter d'être une âme extraordinairement conduite. Enfin il faut se défier de l'illusion qui se glisse, et qui fait qu'après avoir commencé par l'esprit avec une ferveur sincère, on finit par la chair...

Faux. — Dans l'état passif, l'exercice distinct des vertus n'est plus de saison, parce que le pur amour, qui les contient toutes éminemment dans sa quiétude, dispense absolument les âmes de leur exercice.

Parler ainsi, c'est contredire l'Evangile; c'est mettre la pierre de scandale dans la voie des enfants de l'Église : c'est leur donner le nom de vivants pendant qu'ils sont morts.

C'est par là que Fénelon se distingue de Molinos : à ses yeux l'acte de pur amour ne dispense pas de tous les autres actes; l'état d'oraison, tel qu'il le définit, n'est pas entièrement extatique et inactif. Mais, à la cour, où Bossuet venait demander solennellement pardon au roi de ne pas lui avoir révélé plus tôt les audaces hérétiques de l'archevêque de Cambrai, la cause de Fénelon était déjà perdue. C'est avec peine qu'il obtient de Mme de Maintenon un moment d'entretien particulier : « Il sait, écrit-elle[1], le mauvais effet de son livre, et le défend par des raisons qui me persuadent de plus en plus que Dieu veut humilier ce grand esprit, qui a peut-être trop compté sur ses propres lumières. » En vain il demanda la permission d'aller à Rome soumettre lui-même son livre au pape Innocent XII : il fut exilé, par ordre royal, dans son diocèse de Cambrai. C'est l'abbé de Chanterac, instruit d'ailleurs et vertueux, qui fut son avocat à Rome; mais il avait affaire à un maître intrigant, l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux. Bossuet dictait au roi une lettre qui dénonçait au pape les

1. Lettre à l'archevêque de Paris, 21 février 1697.

Maximes des saints; Bossuet écrivait la *Relation sur le quiétisme* (1698), où, dès le début, il se montre résolu à ne plus garder aucun ménagement.

Puisque M. l'archevêque de Cambrai veut qu'on lui réponde si précisément sur ses demandes, et que, dans cette conjoncture, il n'y en a point de plus importantes que celles qui regardent notre procédé, qu'il tâche de rendre odieux en toutes manières, pendant qu'il a été en toutes manières plein de charité et de douceur jusqu'à l'excès : si l'on tardait à le satisfaire, il tirerait trop d'avantage de notre silence.

Ce qu'il a fait, il l'a fait par inquiétude pour l'Église et pour les princes de France dont Fénelon était précepteur; quand il a dû parler, il l'a fait « avec toute la liberté, mais aussi avec toute la douceur possible »; il a été étonné de voir si obstiné dans ses erreurs « un si bel esprit..., un esprit si lumineux ». Pouvait-il hésiter? « Il y allait du tout pour l'Église. » Voilà qui justifie amplement « ces airs foudroyants » que l'archevêque de Cambrai commence à prêter à l'archevêque de Meaux. Cette accusation de vouloir tout foudroyer à tort et à travers a évidemment été désagréable à Bossuet, qui ne veut pas être « si fulminant », et qui par quatre fois, en quelques pages, y revient. Son réquisitoire prend ici, ce qui est rare dans son œuvre, des airs de plaidoyer personnel : il se défend d'être infaillible, tout en parlant un peu comme s'il l'était; il se défend d'avoir seul soulevé le monde contre Fénelon, lui « le plus simple de tous les hommes, le plus incapable de toute finesse et de toute dissimulation », et il proteste « à la face du soleil ». Il ne pouvait pas, il ne devait pas se taire : c'eût été « manquer à l'essentiel de l'épiscopat, dont toute la grâce consiste principalement à dire la vérité ». Aussi n'épargne-t-il pas les erreurs palpables, les inexcusables excès, les « vrais entortillements » de « cet archevêque »; il va jusqu'à comparer la liaison de Fénelon avec Mme Guyon à celle de l'hérétique Montan et de Priscille; il exhorte M. de Cambrai « à occuper sa plume éloquente et son esprit inventif à des sujets plus dignes de lui ». L'impression produite fut profonde : « Le livre de M. de Meaux, dit Mme de Maintenon[1], réveille la colère du roi sur ce que nous l'avons (Fénelon) laissé faire archevêque. Il m'en fait de grands reproches. Il faut que toute la peine de cette affaire tombe sur moi. » Ce livre a fait voir clairement le danger d'une doctrine « sou-

1. Lettres à l'archevêque de Paris et à Mme de Brinon, 29 juin et 30 nov. 1698.

tenue par un homme d'une telle vertu, d'un tel esprit, et dans un tel poste ». Et Mme de Maintenon espérait que la décision de Rome serait « pour la gloire de Dieu et l'avantage de l'Église[1] ».

Mais, à Rome, les choses n'allèrent point tout d'abord selon les vœux de Mme de Maintenon, de Louis XIV et de Bossuet. On y était touché de l'énergie avec laquelle Fénelon se défendait : quelques semaines après que la *Relation* eut été publiée, Fénelon publiait sa Réponse[2], dont l'éloquence à la fois mesurée et chaleureuse lui ramenait les esprits. Puis, le pape et cinq sur dix des commissaires chargés d'examiner le livre suspect étaient favorables, sinon au livre, du moins à l'auteur. Enfin le représentant de la France près du saint-siège, le cardinal de Bouillon, ami secret de Fénelon, faisait traîner les choses en longueur ; il fut rappelé. Après quinze mois consacrés à l'examen de l'ouvrage, les commissaires rendirent un arrêt de partage, le 25 septembre 1698, et, par ce fait seul que les voix étaient partagées, Fénelon était mis hors de cause. Mais, sur l'invitation pressante de Louis XIV, le pape fut contraint de porter l'affaire devant la congrégation du saint-office et de signer, le 12 mars 1699, un décret de condamnation mitigée. Les ennemis de Fénelon n'obtenaient pas que ses autres livres fussent condamnés, ni qu'il fût qualifié d'hérétique, ni que les *Maximes* fussent brûlées. On sait avec quelle humilité, un peu affectée peut-être dans ses manifestations, Fénelon se soumit à l'arrêt qui le frappait. Sa conduite fortifia les anciennes sympathies et lui en conquit beaucoup de nouvelles. C'est ainsi qu'il trouva toujours moyen, en cette querelle si périlleuse pour lui, de se donner raison, sinon dans le fond, au moins dans la forme.

Sur le fond, on se gardera ici de se prononcer, et l'on se bornera à remarquer que tous les juges compétents ne donnent pas tort à Fénelon. Des critiques comme MM. Janet et Faguet l'ont reconnu, d'un certain point de vue, en nous élevant au-dessus de toutes les religions formelles, nous trouverions une belle et haute vérité dans le système de Fénelon, ou plutôt dans son idéal, qui consiste précisément à saisir dans une religion l'élément essentiel de la religion, commun à toutes les

1. Lettre à Bossuet, 3 avril 1698.

2. *Réponse à la Relation de M. de Meaux.* Elle fut suivie de deux nouveaux écrits : *Remarques sur la réponse de M. de Cambrai* et *Réponse aux remarques des deux adversaires.* Voyez E. Chastel, *Fénelon et Bossuet devant la Cour de Rome,* et Griveau, *Études sur la condamnation des Maximes des saints,* Poussielgue.

religions, l'adoration de l'inconnaissable cause, source et matière de toute forme et de toute existence. Fénelon, dit M. Janet, « représentait les intérêts de la partie la plus haute et la plus pure de l'âme, ne fût-ce qu'à titre d'idéal, inaccessible sans doute pour nous, mais dont il nous faut approcher le plus possible [1]. »

Dans la forme, les torts furent assurément partagés. M. Crouslé lui-même ne nie pas que, des deux côtés, plus d'une considération personnelle fortifia, aigrit les dissentiments sur la doctrine; qu'en particulier, dans les mémoires écrits en latin, Bossuet accorda trop aux habitudes d'une langue où l'on épargne peu ses adversaires; qu'il poursuivit le sien avec trop d'âpreté. MM. Brunetière et Lanson, qui ne sont pas suspects, laissent entendre que Bossuet, avec plus de vigueur et de persévérance que de charité et même de franchise, poursuivit le triomphe de la vérité par des voies souvent équivoques, et triompha, en effet, de son ancien ami sans ombre d'affliction. En signant malgré lui l'arrêt de condamnation, le pape, dit-on, se serait déjà écrié que Fénelon peut-être aimait Dieu avec excès, mais que Bossuet assurément n'aimait pas assez son prochain. Un ecclésiastique d'esprit très modéré, l'abbé Fleury, n'était guère plus indulgent : « Il m'a avoué, dit un de ses amis [2], qu'il croyait qu'il y avait un peu de passion dans la conduite de M. de Meaux. Ce grand homme avait, à la vérité, les meilleures intentions du monde; mais pourquoi tant écrire? pourquoi ne pas se contenter d'avoir dénoncé le livre des *Maximes?* pourquoi avoir dit hautement à Marly que M. de Cambrai était autant hérétique que Luther? pourquoi tant de sollicitations à Rome? » D'autre part, si Bossuet a été trop passionné [3], Fénelon n'a-t-il pas été trop habile? Alors que Bossuet fonçait, pour ainsi dire, sur lui en droite ligne, ne s'est-il pas quelquefois dérobé à son attaque par des fuites trop savantes? « C'est la grande mode, disait Bossuet, de trouver beaucoup d'esprit à M. de Cambrai. On a raison; il brille d'esprit, il est tout esprit; il en a bien plus que moi. » Il en a trop parfois là où il n'est besoin que de simplicité. Mais aussi il voit plus loin que Bossuet. Enfermé entre les hautes murailles de la tradition, Bossuet se préoccupe peu du monde extérieur. Plus mondain et plus moderne, Fénelon sent le

1. Janet, *Fénelon*, Hachette.
2. *Souvenirs de M. de Saint-Fonds sur l'abbé Fleury*, dans la *Revue d'histoire littéraire* du 15 juillet 1897.
3. Il accuse, par exemple, l'*audace à mentir* de Fénelon.

danger des querelles trop subtiles de théologie. A plusieurs reprises il avertit Bossuet qu'ils sont tous deux « l'objet de la dérision des impies »; il appelle son attention sur « le scandale qui trouble la maison de Dieu et qui fait triompher tant d'hérétiques et de libertins ». Plus d'une fois aussi Bossuet répond à cet argument, mais toujours en l'éludant. Voltaire pourtant était déjà né.

XII

Dernières années de Bossuet. — Sa correspondance.

Il ne faut ni s'indigner ni s'étonner même du ton pris dès l'abord et soutenu jusqu'au bout par Bossuet dans cette querelle. Dès qu'il y allait de la foi, il prenait la foudre en main, et l'on a vu, par l'affaire du P. Caffaro, qu'à ses yeux il y allait souvent de la foi. Dans sa querelle avec un autre religieux, l'illustre Malebranche, il disait, avec cette solennité qui lui est naturelle : « Ces mots vous étonneront, mais je ne les dis pas en l'air : je parle sous les yeux de Dieu et dans la vue de son jugement redoutable, comme un évêque qui doit veiller à la conservation de la foi[1]. » Un autre oratorien, Richard Simon, laborieux érudit, fit paraître en 1678 un gros ouvrage, l'*Histoire critique du Vieux Testament :* il y transformait la vieille exégèse et y créait la critique des textes sacrés. Avant que l'ouvrage parût, Bossuet eut connaissance de la préface et de la table des matières. C'était le jeudi saint. Ce jour-là même Bossuet court chez le chancelier Michel le Tellier. Ordre est donné au lieutenant de police de saisir le livre chez l'imprimeur et d'en faire brûler tous les exemplaires par la main du bourreau. Exclu de l'Oratoire, Richard Simon dut faire publier en Hollande, sous un pseudonyme, les livres qui complétèrent son œuvre de science modeste et profonde[2]. Ce fut l'étranger, et en particulier l'Allemagne, qui recueillit le fruit d'une entreprise toute française. Au reste, Bossuet se croyait si bien investi du droit de veiller à la protection de la foi orthodoxe, qu'il l'exerçait à l'égard des étrangers eux-mêmes; c'est ainsi qu'il fit saisir et interdire en France l'ouvrage de Roccaberti.

1. « Bossuet et Louis XIV ! le dernier grand roi non parvenu qui trône, le dernier grand théologien reconnu et qui fasse oracle. » (Sainte-Beuve.)
2. En 1702, il publia sa *Version du Nouveau Testament.*

Les dernières années de cette vie si active se passèrent à Meaux et furent occupées par une correspondance avec Leibnitz, c'est-à-dire avec les protestants éclairés, qu'il s'efforça en vain de faire rentrer dans le giron de l'Église catholique[1], par des Avertissements aux protestants, surtout par le soin des affaires diocésaines, dont Bossuet ne dédaignait aucun détail. Il prêchait encore, mais ce n'étaient plus ces mâles et amples sermons que, jeune, il prononçait devant la cour, c'étaient des homélies familières où s'épanchait son cœur. En avril 1702, il prêcha pendant deux heures, puis, fatigué, il se coucha, et l'on vit les paroissiens qui venaient de l'entendre, groupés autour de son lit, recueillir de sa bouche la fin de ses instructions pastorales. Il mourut le 12 avril 1704, âgé de soixante-dix-sept ans.

Mais cette dernière période de sa vie a été remplie aussi — comme la période précédente d'ailleurs — par une correspondance qui a été pour Bossuet un puissant moyen d'action sur les âmes, et qu'à ce titre on ne peut négliger. Ne cherchons point ici le charme tout personnel des lettres d'une Sévigné ou d'un Fénelon[2]. Bossuet n'écrit pas pour communiquer ses propres sentiments, mais pour fortifier, s'il y a lieu, ou combattre ceux des autres; il ne songe point à se faire valoir, mais à faire valoir les vérités qu'il expose. Ses lettres sont uniformément simples et graves, soit qu'il envoie à l'abbé de Rancé « deux oraisons funèbres, qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire, et qu'en tout cas il peut regarder comme deux têtes de mort assez touchantes[3] »; soit que, sur la manière de traiter les protestants, il soutienne une opinion assez différente de celle du féroce Bâville[4]; soit qu'il plaide avec éloquence près de Louis XIV la cause des peuples ruinés par la guerre et les impôts :

Je n'ignore pas, Sire, combien il est difficile de leur donner ce soulagement au milieu d'une grande guerre, où vous êtes obligé à des dépenses si extraordinaires, et pour résister à vos ennemis et pour conserver vos alliés. Mais la

1. « Quand je me mets, disait Leibnitz, à examiner les raisons de M. de Meaux en logicien et en calculateur, elles s'évanouissent de mes mains. »

2. « Très différentes des lettres de Bossuet, qui sont surtout des lettres d'affaires, fort utiles sans doute, mais non pas indispensables à la connaisance de son caractere, les lettres de Fénelon, toutes personnelles, sans excepter les lettres de direction et de spiritualité, sont vraiment l'homme même, et l'homme tout entier. » (Brunetière, *Histoire et littérature*, II.)

3. Lettre du 30 octobre 1682.

4. Lettre à M. de la Broue, évêque de Mirepoix, 15 juin 1698. Cette lettre, d'ailleurs, est plus prudente que vraiment miséricordieuse.

guerre qui oblige Votre Majesté à de si grandes dépenses l'oblige en même temps de ne pas accabler le peuple par qui seul elle les peut soutenir. Ainsi leur soulagement est autant nécessaire pour votre service que pour leur repos. Votre Majesté ne l'ignore pas ; et pour lui dire sur ce fondement ce que je crois être de son obligation précise et indispensable, elle doit avant toutes choses s'appliquer à connaître à fond les misères des provinces, et surtout ce qu'elles ont à souffrir sans que Votre Majesté en profite, tant par les désordres des gens de guerre que par les frais qui se font à lever la taille, qui vont à des excès incroyables. Quoique Votre Majesté sache bien sans doute combien en toutes choses il se commet d'injustices et de pilleries, ce qui soutient vos peuples, c'est, Sire, qu'ils ne peuvent se persuader que Votre Majesté sache tout ; et ils espèrent que l'application qu'elle a fait paraître pour les choses de son salut, l'obligera à approfondir une matière si nécessaire. Il n'est pas possible que de si grands maux, qui sont capables d'abîmer l'Etat, soient sans remède ; autrement tout serait sans ressource. Mais ces remèdes ne se peuvent trouver qu'avec beaucoup de soin et de patience : car il est malaisé d'imaginer des expédients praticables, et ce n'est pas à moi à discourir sur ces choses. Mais ce que je sais très certainement, c'est que si Votre Majesté témoigne persévéramment qu'elle veut la chose ; si, malgré la difficulté qui se trouvera dans le détail, elle persiste invinciblement à vouloir qu'on cherche ; si, enfin, elle fait sentir, comme elle le sait très bien faire, qu'elle ne veut point être trompée sur ce sujet, et qu'elle ne se contentera que de choses solides et effectives ; ceux à qui elle confie l'exécution se plieront à ses volontés, et tourneront tout leur esprit à la satisfaire dans la plus juste inclination qu'elle puisse jamais avoir.

Au reste, Votre Majesté, Sire, doit être persuadée que, quelque bonne intention que puissent avoir ceux qui la servent pour le soulagement de ses peuples, elle n'égalera jamais la vôtre. Les bons rois sont les vrais pères des peuples ; ils les aiment naturellement ; leur gloire et leur intérêt le plus essentiel est de les conserver et de leur bien faire ; et les autres n'iront jamais en cela si avant qu'eux. C'est donc Votre Majesté qui, par la force invincible avec laquelle elle voudra ce soulagement, fera naître un désir semblable en ceux qu'elle emploie ; en ne se lassant point de chercher et de pénétrer, elle verra sortir ce qui sera utile effectivement...

Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le vôtre a vu Henri IV votre aïeul, qui par sa bonté ingénieuse et persévérante à chercher les remèdes de l'État, avait trouvé le moyen de rendre les peuples heureux, et de leur faire sentir et avouer leur bonheur[1].

Dans ces grands sujets on retrouve l'orateur, l'homme à qui l'abbé de Langeron pouvait dire : « Vous êtes, Monseigneur, plein

1. Au roi, 10 juillet 1675. Voyez aussi les lettres relatives aux relations entre le roi et Mme de Montespan. En louant Bossuet, Arnauld disait un peu sévèrement, on le voit : « Il y a néanmoins un *verumtamen* dont j'appréhende qu'il n'ait un grand compte à rendre à Dieu : c'est qu'il n'a pas le courage de rien représenter au roi. » Sans aller jusqu'à dire, avec Saint-Simon, que Bossuet parle au roi « avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église », on dira moins encore avec Lamartine (*Raphaël*, 67) : « Bossuet, langue d'or, âme adulatrice, rassemblant en lui dans sa conduite et dans son langage devant Louis XIV le despotisme d'un docteur et les complaisances d'un courtisan. »

de fentes par où le sublime échappe de tous les côtés. » Mais, dans la correspondance comme dans la conversation, Bossuet n'est sublime qu'involontairement et rarement. Comme il veut, avant tout, se faire comprendre et persuader, c'est par des qualités précises, sobres et solides que se distinguent ses lettres. De loin en loin, la gravité s'égaye d'un sourire, comme dans ce billet au grand Condé (9 octobre 1685) sur le « fontainier » qu'il lui avait envoyé pour exécuter quelques travaux à Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux :

Mes ouvrages sont achevés, Monseigneur, et il ne me reste plus qu'à rendre grâces très humbles à V. A. S., et à lui demander pardon d'avoir retenu si longtemps son fontainier. Il a travaillé avec beaucoup de soin jusqu'à hier, et pour moi je me suis rendu si parfait dans les hydrauliques, que V. A. dorénavant ne me reprochera plus mes âneries.

Comme il est facile de le deviner, les lettres de direction religieuse tiennent la plus grande place dans la correspondance de Bossuet. Depuis longtemps il s'était fait une idée de ce que devait être, dans les temps modernes, le directeur de conscience. Il en avait tracé le portrait dans son panégyrique de saint François de Sales (1662), d'après le saint même dont il prononçait l'éloge : « Le directeur souverain des âmes ne se contente pas de répandre les lumières de son esprit, il en veut au cœur. » La politique du monde lui est étrangère; c'est Dieu lui-même qu'il se propose d'imiter. Mais François de Sales, trop vertueux et fleuri, ne pouvait lui sembler un modèle idéal, et l'on a vu que Fénelon lui reprochait de ne pas l'avoir pratiqué. Non qu'il faille refuser à Bossuet l'onction. Deux de ses pénitentes, Mmes de Luynes et d'Albert, lui disaient avec transport : « Comment faites-vous donc, Monseigneur, pour vous rendre si touchant ? Vous nous tournez comme il vous plaît, et nous ne pouvons résister aux charmes de vos paroles[1]. »

Ces deux sœurs, filles du duc de Luynes et d'une Séguier, élevées à Port-Royal, puis religieuses à l'abbaye de Jouarre, dans le diocèse de Bossuet, étaient de caractère bien différent : Mme de Luynes, mieux faite pour être comprise de Bossuet, avait de la fermeté dans le caractère, aimait l'action, ambitionnait les honneurs et finit par diriger l'abbaye de Torcy; Mme d'Albert, qui savait le latin et même un peu le grec, était

1. Mémoires de Ledieu.

plus rêveuse et mystique, avait des vapeurs, de soudains accès de ces « tristesses vagues dont Dieu et la tentation se servent chacun pour leurs fins », se consumait en scrupules infinis et puérils, craignant de ne pas aimer assez Dieu, se forgeait des chimères ou désespérait. Bossuet réclamait d'elle « l'esprit de foi et d'abandon », lui défendait de souhaiter autre chose que « ce qui se peut bonnement », et, quand elle se complaisait trop dans les raffinements de sa dévotion inquiète, menaçait de brûler ses lettres sans les lire[1]. Il aimait peu le « galimatias spirituel » et le disait à l'une de ses plus fidèles correspondantes, à Mme Cornuau, entrée en religion depuis son veuvage, dévorée de la soif d'une perfection surhumaine, avec de vifs élans, suivis de découragements profonds. D'une part, il la ramène doucement au possible, de l'autre il se garde de tuer en elle l'espérance : « Il n'y a pas moins d'obligation d'espérer que de croire : l'espérance est commandée comme la foi, il faut que ceux qui espèrent soient dans la joie. » Espérer, vivre, agir, à cela se réduisent toutes ses instructions. Mais elles ne contentaient pas toutes ses pénitentes, par exemple la belle et hautaine Mme de Maisonfort, nièce de Mme Guyon, et qui, exclue de Saint-Cyr, réfugiée dans le diocèse de Meaux, avait soumis à la direction de Bossuet un esprit trop critique et une âme où la docilité et la modestie, fruits peu spontanés, avaient besoin d'une culture patiente.

Il fallait donc accommoder aux diverses natures le ton des conseils, sinon la méthode de la direction générale, qui restait la même au fond : du haut de sa foi une et sereine, Bossuet assistait, avec étonnement parfois, mais jamais avec trouble, à ces orages intérieurs d'âmes très délicates et passionnées; il n'y entrait qu'un moment pour y apporter la certitude et la paix. Mais jamais il n'essayait de se transformer en elles ni de les transformer en soi : vouloir trop bien comprendre certaines inquiétudes c'eût été s'exposer à en prendre sa part; vouloir les gouverner de trop près en les modelant sur son âme propre, c'eût été les tyranniser. Bossuet leur montrait où était la vie, et les laissait vivre ensuite; il dirigeait sans s'imposer. Il est vrai qu'il conseillait à l'abbesse et aux religieuses de Jouarre de mettre « la foi et l'obéissance à la place de la raison[2] », et

1. Dans une de ces lettres, il trace tout un programme d'enseignement des filles, où figurent l'arithmétique, la géographie, l'histoire romaine, soit dans les originaux, soit dans Coeffeteau, les écrits de saint Jérôme et de Sulpice Sévère.

2. « Le conseil serait bien dur, si l'obéissance religieuse nous soumettait à un

qu'on trouverait en cette correspondance spirituelle plus d'un passage fait pour surprendre, pour alarmer la conscience moderne; mais les rigueurs de la doctrine étaient tempérées par l'esprit de mesure, le sens pratique, la profonde connaissance des âmes, et c'est à cela surtout que le lecteur d'aujourd'hui s'attache : si le théologien ne le convainc pas toujours, le moraliste jamais ne le lasse.

XIII

Le style de Bossuet.

Ceux mêmes qui contestent à Bossuet l'originalité de la pensée lui accordent le génie du style dans toute sa plénitude : « Ce n'était pas un penseur sans doute, dit Scherer, ni un savant, mais quel écrivain! » Admirer l'écrivain est chose facile, le définir est plus malaisé. Un tel sujet mériterait une étude approfondie; nous ne pouvons qu'en esquisser ici les grandes lignes.

On est trop porté à ne voir qu'un aspect de ce génie et à le caractériser par les mêmes mots vagues : majestueux, sublime, terrible. Souvent on cite, et je vais citer moi-même avec plaisir ce jugement de Doudan[1] :

> Je me figure que peu de gens entendent Bossuet. On s'attache au fond de ses idées, et elles importent peu en comparaison de cette imagination qui laisse derrière elle tous les poètes pour la gravité et l'état surnaturel. Il est le seul ministre en ce monde qui eût pu faire le discours du trône de Dieu, si Dieu souffrait un gouvernement représentatif. Milton et Pindare n'eussent été que de beaux esprits, dans cette occasion, en regard de Bossuet. C'est la plus grande voix que vous ayez entendue depuis qu'il y a des hommes, une voix qui s'entendait au fond de toutes les forêts et qui faisait rêver aux choses éternelles. On dit que le lion fait un effet de ce genre quand, en se promenant lentement, il rugit dans la nuit, et que les Arabes en tremblent sous leurs tentes à dix lieues à la ronde.

Si l'on n'y prend garde, pourtant, à force d'insister sur le caractère « surnaturel » de l'éloquence de Bossuet, on finira par en appauvrir les ressources, aux yeux du public, qui aime à se

homme. » (Abbé Bellon, *Bossuet directeur de conscience;* Bloud et Barral.) Comparez de Grisy, *Fénelon directeur de conscience,* Didier.

1. Lettre à M. de Sahune.

contenter de formules, et l'on aboutira au jugement simplifié de Stendhal :

Nous trouvons que le style de Bossuet *n'a qu'un son, c'est celui de la terreur.* Le reste du temps il a *cette majesté terrible* de Bonaparte, et non cette noblesse arrangée de Louis XIV, qui fait le caractère de Buffon... C'est le plus grandiose des styles français que nous ayons vus : *sa majesté est terrible.*

Eh bien, non, le style de Bossuet a plus d'un « son », et M. Lanson a eu raison d'écrire : « Ceux qui s'imaginent que Bossuet a toujours la voix tonnante et le geste sublime seraient parfois empêchés de le reconnaître. » Il est vrai que M. Lanson va, de son côté, un peu loin quand, à propos de certains passages plus concis, plus serrés et plus vifs, il songe au XVIIIe siècle et à Voltaire. Par la nature même de son génie, de la mission qu'il s'attribue, du but qu'il se propose, Bossuet est nécessairement et avant tout un orateur, même dans l'histoire ; mais il ne l'est pas toujours, et son génie oratoire lui-même est formé d'éléments assez complexes. Bossuet est nourri de la Bible et des Pères ; par là il est poète et orateur tout ensemble. Il est nourri aussi de l'antiquité latine ; par là il est surtout orateur. Il est Français encore, et plus qu'on ne le croit. Enfin, il est Bossuet, et sa façon d'écrire est bien à lui.

Qu'il doive beaucoup aux Écritures et aux Pères, il paraît superflu de le prouver : la première page venue de ses œuvres, ouvertes au hasard, en fournit vingt preuves éclatantes. Et c'est même pourquoi il est quelquefois périlleux de vanter chez lui la vigueur ou la grâce de telle expression : elle n'est souvent qu'une réminiscence, mais si parfaitement assimilée et fondue dans le texte, qu'elle en est comme recréée. Eux aussi, les écrivains jansénistes (je ne parle pas de Pascal, qu'il faut toujours mettre à part) ont les livres saints toujours présents à l'esprit et les citent avec complaisance ; mais le contraste est trop sensible entre la simplicité énergique et imagée de leurs citations et leur simplicité à eux, trop souvent terne et nue. L'image, la couleur, le relief, ce n'est pas à la Bible seule assurément que Bossuet les doit : la lecture de la Bible ne suffit pas à faire un poète quand la poésie n'est pas déjà dans la tête et dans le cœur de celui qui s'en inspire. Bossuet était né homme d'imagination puissante : tout s'anime et vit sous sa main. Il ne cherche pas l'image : elle vient spontanément au-devant de lui. « Telle est l'idée qu'on nous donne de l'Église chrétienne sous les apôtres, lorsque le sang de Jésus-Christ

était, pour ainsi dire, encore tout chaud, sa doctrine toute fraîche... L'Écriture se laissait tordre et violenter à qui le voulait. » (*Variations.*) « La parole est le rets qui prend les âmes, mais on travaille en vain si Dieu ne parle pas : sur votre parole, Seigneur, je jetterai le filet. » Cette simplicité imagée est souvent familière, et cela est biblique encore : il dit, dans une lettre de direction : « Cassez le noyau, vous trouverez la substance. » Dans la polémique, il se souvient que les Pères n'ont pas dédaigné de se servir au besoin, contre les adversaires de la foi, de l'ironie souvent triviale, et il ne craint pas de les imiter : « Voilà ce que c'est que d'être réformés *de la façon d'un cordonnier!* » (*Variations.*) Peu lui importe que le mot soit noble, pourvu qu'il soit expressif et juste : « Mourir ou vaincre, c'est ce qui fait des soldats déterminés qui ne *démordent* jamais. » Cette simplicité, sublime tour à tour et familière, c'est à la source de l'antiquité chrétienne qu'il la puise.

Si l'on en croit Nisard, Bossuet est nourri de la moelle des deux antiquités. Mais il faut s'entendre. Bossuet ne fut jamais, au même degré que Fénelon, un adorateur de l'antiquité païenne et classique. Il trouvait un « grand creux » dans toutes ces fictions dont s'enchantait l'imagination de l'auteur du *Télémaque*. En particulier, il était, à coup sûr, moins grec que latin. S'il lut les Pères grecs, il lut moins Platon et Démosthène. Mais le génie latin, tout oratoire, l'attirait par son air de grandeur, et peut-être aussi par sa conformité au génie de notre civilisation et de notre langue.

C'est de la connaissance approfondie du latin et de l'usage excellent qu'il en sait faire, que découle chez Bossuet ce français neuf, plein, substantiel, dans le sens de la racine, et original; et ce n'est pas seulement dans le détail de l'expression, de la locution et du mot que cette sève de littérature latine se fait sentir, c'est dans l'ampleur des tours, dans la forme des mouvements et des liaisons, dans le joint des phrases et comme dans le geste[1].

C'est aussi dans le goût pour les généralités morales et dans la tendance familière à les condenser en maximes. Nous avons déjà recueilli nombre de maximes énergiquement brèves, jusque dans les ouvrages de piété. Il suffit de parcourir la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et l'*Histoire des variations*, pour en glaner bien d'autres, saisissantes ou pénétrantes, dont la marque et, pour ainsi dire, la frappe, est toute romaine, si l'esprit en est tout chrétien :

1. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. II, 333-359.

C'est la plus grande de toutes les faiblesses que de craindre de paraître trop faible... Les bonnes maximes outrées perdent tout. Qui ne veut jamais plier, casse tout à coup... Dans la plupart des affaires, ce n'est pas tant la chose que la conséquence qui est à craindre : qui n'entend pas cela, n'entend rien... La justice rendue à demi n'est qu'une injustice éclairée, et elle n'en est que plus dangereuse. Il n'y a rien qui se découvre plus tôt que les mauvaises finesses. (*Politique.*) Ne croyez jamais rien de bon de ceux qui outrent la vertu... Ceux qui vantent le plus leur vertu et la pureté de leur vie sont ordinairement les plus corrompus... Ce n'est que les idées nettes qui produisent la brièveté... En voulant tout sauver, on perd tout... Le plus grand outrage qu'on puisse faire à la vérité est de la connaître et en même temps de l'abandonner ou de l'affaiblir. (*Histoire des variations.*)

Mais, par ce côté, nous touchons déjà au génie français et à ce siècle de grands moralistes qui vit naître les *Pensées* de Pascal et les *Maximes* de la Rochefoucauld. Y toucher, ce n'est pas s'éloigner du génie latin. On pourrait même dire, sans paradoxe, que, si Bossuet est, dans une large mesure, un génie latin, c'est qu'il est un génie éminemment français et représentatif, plus que tout autre, peut-être, du grand siècle classique. Il y aurait une étude curieuse et assez nouvelle à écrire sur les origines *françaises* du génie de Bossuet. Mais, pour l'écrire, il faudrait mieux connaître que nous ne les connaissons les lectures françaises qu'il a faites. Elles sont, j'imagine, plus nombreuses et plus décisives qu'on ne le croit d'ordinaire. Par l'admirable discours de réception dont il a été parlé plus haut, on voit que Bossuet est fort au courant non seulement de ce qu'a été et de ce que doit être le rôle de l'Académie, au lendemain de l'histoire de Vaugelas, mais, d'une manière générale, de l'histoire de la langue française. Un écrit précieux, *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise, pour former un orateur*, adressé au cardinal de Bouillon, alors jeune, est le seul morceau de « critique » profane que nous ayons de Bossuet ; encore est-il destiné à instruire un orateur sacré. Il y juge avec équité Balzac, si admiré de son temps, si décrié du nôtre : « Selon ce que je puis juger par le peu de lectures que j'ai fait des livres français, les Œuvres diverses de Balzac peuvent donner quelque idée du style fin et tourné délicatement. Il y a peu de pensées, mais il apprend par là même à donner plusieurs formes à une idée simple. Au reste, il le faut bientôt laisser, car c'est le style du monde le plus vicieux, parce qu'il est le plus affecté et le plus contraint. Mais il parle très proprement, et a enrichi la langue de belles locutions et de phrases très nobles. » On voit que Bossuet avait réfléchi

sur l'art d'écrire, qu'il avait étudié les modèles et en avait vu le faible comme le fort. Il loue ensuite les *Provinciales* de Pascal, la gravité et la grandeur des livres de Port-Royal, mais il observe que le style des écrivains jansénistes « a peu de variété ». On ne sera pas étonné que, parmi les poètes, « la force et la véhémence » de Corneille l'attirent, bien qu'il trouve « plus de justesse et de régularité » chez Racine. C'est qu'il appartient, par ses commencements, à l'époque de Corneille (il avait seize ans quand fut joué *Polyeucte*) et qu'il a vécu au temps où Racine, Boileau et Louis XIV polissaient, épuraient, énervaient peut-être un peu la langue française. Aussi a-t-il retenu les qualités viriles de Richelieu en y mêlant les qualités harmonieuses du siècle de Louis XIV. C'est son propre génie et son propre style qu'il définissait sans le savoir, dans son Discours à l'Académie, lorsqu'il découvrait dans les ouvrages français de ce temps « la hardiesse qui convient à la liberté mêlée à la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix », la « majesté romaine » jointe à la délicatesse attique, mais à une délicatesse qui n'éteint pas « le feu des esprits » et n'affaiblit pas la vigueur du style.

Comment Bossuet combine ces éléments si divers pour en former un style plus admirable encore par son unité que par sa variété, il semble malaisé, et, d'ailleurs, assez peu utile de le dire : c'est en le lisant, en le relisant plutôt, qu'on le sent. Chez lui, comme chez ce Démosthène si bien loué par Fénelon, l'art de l'orateur et de l'écrivain est d'autant plus grand qu'il ne se laisse pas apercevoir. Connaît-il même les procédés de l'art? Nisard se refuse à le croire.

Bossuet est l'écrivain le plus naturel et le plus varié de son temps, parce qu'il ne pense jamais à lui, mais toujours à la chose dont il traite. Or c'est là le secret du naturel et de la variété. Bossuet ne se montre nulle part avec la même physionomie; il prend, pour ainsi dire, celle de chaque sujet. Qu'il s'agisse de la vérité religieuse ou de la vérité humaine, il paraît toujours saisi, comme malgré lui, de quelque objet qui est hors de lui, et qu'il n'est pas libre de ne pas voir tel qu'il est. De là ces mouvements si naturels, si soudains, si peu attendus à mesure que le voile se lève et lui découvre quelque partie cachée de la vérité. Il n'a pas une forme particulière, un procédé... Jamais écrivain plus élevé n'a fait moins d'efforts pour l'être et n'a su plus facilement descendre. C'est par là qu'il est si varié. Au lieu de donner sa forme aux choses, ce sont toutes les choses tour à tour qui lui donnent la leur.

Bossuet est proprement sans art. Il semble qu'il se soit peint dans un portrait de saint Paul, un des plus beaux qu'il ait tracés : « Son discours, dit-il, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui

ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. »

C'est aller trop loin : Bossuet n'est pas saint Paul : il connaît l'art, mais le grand art, celui qui se subordonne à la vérité pour lui donner une clarté plus intelligible et une vigueur plus persuasive.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Lachat. — *Œuvres complètes*, 3 vol., 1862-1866.
Lebarq (Abbé). — *Œuvres oratoires de Bossuet ;* édit. critique, Paris et Lille, Desclée et de Brouwer.

LIVRES

A LEMBERT (D'). — *Éloge de Bossuet; Œuvres,* t. II; Belin, 1821, in-8°, 246 à 286.
BARANTE (DE). — *Études littéraires et historiques;* nouv. édit., Didier, 1859, in-12; p. 12 à 42.
BAUSSET (DE). — *Histoire de Bossuet.* 5e édit.; Gauthier, 1881, 4 v. in-12.
BELLON (Abbé). — *Bossuet directeur de conscience,* Paris, Bloud et Barral, 1895, in-8°.
BONNEL. — *De la Controverse de Bossuet et de Fénelon* (thèse); 1850, in-8°.
BOUILLIER. — *Du Cartésianisme de Bossuet;* Lyon.
BROISE (Abbé DE LA). — *Bossuet et la Bible;* gr. in-8°, Paris; Retaux-Bray, 1891.
BRUNEL. — *De la Controverse de Bossuet et de Fénelon* (thèse); 1850.
BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12; 2e série, p. 27 à 68 (Bossuet et Fénelon); 5e série (*la Philosophie de Bossuet*).
BURIGNY (DE). — *Vie de Bossuet,* Bruxelles, 1761, in-12.
CROUSLÉ. — *Fénelon et Bossuet, Études morales et littéraires,* 2 vol. in-8°, Champion, 1895.
DELONDRE. — *La Doctrine philosophique de Bossuet;* in-8°, 1855.
DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques,* 3e série; Calmann-Lévy, 1887, in-18; p. 105 à 330; *Cf.* 1re série, p. 402 à 408.
DUPUY (Adrien). — *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle;* Leroux, in-4°, 1892; livre V.
FAGUET. — *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène, in-12.
FLOQUET. — *Études sur la vie de Bossuet*[1], 3 vol., 1855-56.
— *Bossuet précepteur du Dauphin;* Didot, 1864, in-8°.

1. Lecture instructive et pénible. Dans ses *Lettres* (16 mars 1865), Doudan s'égaye aux dépens du « terrible » Floquet : « Je dis *terrible,* parce qu'il écrit si horriblement mal que c'est une souffrance de traverser ce style prétentieux pour arriver à des faits intéressants. »

GANDAR. — *Bossuet et la littérature française pendant la seconde partie du règne de Louis XIV*, leçon d'ouverture; Thunot, 1862.

— *Bossuet orateur*, Perrin, in-12, 1866.

GAZIER. — *Maximes et réflexions sur la comédie*, 1888, in-12, Belin.

— *Revue bleue*, articles sur *Bossuet et les jansénistes*.

HÉMON (Félix). — *Études littéraires et morales*, in-12, Delagrave.

INGOLD. — *Bossuet et le jansénisme*, Hachette, in-8°, 1897 [1].

JANET. — *Lectures variées de littérature et de morale*; Delagrave, in-12, 1890; p. 83, 89, 95.

— *Fénelon;* Hachette, 1892.

— *Revue des Deux Mondes*, 1er février et 15 août 1886.

— *Les Passions et les Caractères dans la littérature du dix-septième siècle*, Calmann-Lévy, in-18, 1888, p. 209-389.

LAMARTINE. — *Entretiens*, VIII.

LANSON. — *Bossuet;* in-12, Lecène, 1891.

LEDIEU (Abbé). — *Mémoires et Journal sur la vie de Bossuet;* 4 vol. in-8°, Didier.

MERLET ET LINTILHAC. — *Études littéraires sur les classiques français;* Hachette, 1896; t. II, p. 242-569.

MOET. — *Bossuetius et Fenelo, quatenus regiorum alumnorum præceptores, inter se comparantur;* Augustæ Auscorum, 1859, in-8° (thèse).

MONTY. — *De Politica Bossuetii Doctrina;* Dupont, in-8°, 1844 (thèse).

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, 10e édit., in-12, t. III, p. 219 à 340.

— *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1845 et 15 juillet 1857.

NOURRISSON. — *Essai sur la philosophie de Bossuet;* in-8°, Ladrange, 1862.

— *La Politique de Bossuet;* in-12, Perrin, 1867.

PATIN. — *Éloge de Bossuet*, 1827, in-8°, 17 p. (*Discours et mélanges littéraires*, Hachette, 1876, in-12).

RÉAUME (Abbé). — *Histoire de Bossuet et de ses œuvres*, Paris, Vivès, 1869-1870; 3 vol. in-8°.

RÉBELLIAU. — *Bossuet historien du protestantisme;* in-8° (thèse), Hachette, 1891.

SACY (DE). — *Variétés littéraires, morales et historiques;* 2e édit., 1859, Didier, 2 vol. in-8°; t. Ier, p. 44 à 60.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Éloge de Bossuet*, 1827, in-8°.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; II, 8, 9; IV, 435; V, 200, 531 à 533; X, 181 à 197, 198 à 216; XII, 248 à 279; XIII, 285 à 303; XV, 210, 380.

— *Nouveaux Lundis*, Calmann-Lévy, in-12, 1870, t. II, p. 333 à 367, et t. XII, p. 395 à 399.

1. A rectifier par les études de M. Gazier dans la *Revue politique et littéraire* (Revue bleue) du 12 juin 1895, et dans la *Revue critique* du 26 juillet 1897.

SAINTE-BEUVE. — *Port-Royal*, Hachette. Cf. la table du t. VII[1].
STEEG. — *Revue pédagogique*, 1891, I, 193.

1. Nous n'avons pas la prétention de citer ici tous les critiques qui ont parlé de Bossuet. Qu'il nous soit permis, cependant, de glisser dans la pénombre d'une note ce charmant mais un peu méchant sonnet de M. Jules Lemaître dans ses *Médaillons* (Lemerre).

Défenseur et captif altier du rite ancien,
Prophète du passé, tes lèvres sans souillure
Du charbon d'Isaïe ont gardé la brûlure...
Tu fus Mage et Pontife, — et tu n'inventas rien.

Quelque chose d'humain pleure, rit ou murmure
Dans les vibrations du luth aonien;
Quand sonne le clairon de cuivre, l'on sent bien
Que l'âme d'un vivant souffle à son embouchure.

Mais la cloche impassible envoie au ciel serein,
Sans que rien de mortel tourmente son airain,
Son chant religieux, sublime et monotone.

Cloche dont Jéhovah tient la corde en ses mains,
Ainsi ta grande voix, Bossuet, gronde et tonne
Loin de nos fronts d'argile et loin des bruits humains.

JUGEMENTS

I

Bossuet n'aurait pas trouvé de nos jours en France la langue dont il aurait eu besoin. Dans le style de Bossuet, la franchise et la bonhomie gauloises se font sentir avec grandeur. Il est pompeux et sublime, populaire et presque naïf. Bossuet emploie tous nos idiomes, comme Homère employait tous les dialectes. Le langage des rois, des politiques et des guerriers, celui du peuple et du savant, du village et de l'école, du sanctuaire et du barreau; le vieux et le nouveau, le trivial et le pompeux, le sourd et le sonore, tout lui sert, et de tout cela il fait un style simple, grave, majestueux. Ses idées sont, comme ses mots, variées, communes et sublimes.

JOUBERT.

II

Cet homme dit ce qu'il veut : rien n'est au-dessus ni au dessous de lui.

J. DE MAISTRE.

III

La gloire de Bossuet est devenue l'une des religions de la France ; on la reconnaît, on la proclame, on s'honore soi-même en y apportant chaque jour un nouveau tribut, en lui trouvant de nouvelles raisons d'être et de s'accroître ; on ne la discute plus.

NISARD, *Histoire de la littérature française,* Didot.

IV

Cet homme était formé pour le sacerdoce, pour le pontificat, pour l'autel, pour la robe traînante, pour la tiare. Aucun autre lieu, aucune autre fonction, aucun autre costume ne siéent à cette nature. L'imagination ne saurait se représenter Bossuet

sous l'habit laïque. Il est né pontife... Il naquit, il vécut, il mourut dans le temple. Son existence ne fut qu'un discours.

LAMARTINE, *Entretiens*, VIII.

V

M. Nisard nous dit qu' « il n'y a pas d'écrivain qui ait eu plus souvent et plus naturellement raison. Bossuet tombe toujours sur le vrai. » Cependant il reconnait que Bossuet s'est trompé sur deux points : « Il s'est trompé quand il a cru le protestantisme incompatible avec de grandes sociétés réglées et prospères; il s'est trompé quand il a vu l'idéal des gouvernements dans la royauté absolue tempérée par des lois fondamentales. » Mais ce ne sont pas là deux petites erreurs, à ce qu'il me semble, et je ne crois pas qu'on puisse dire que celui qui les a commises soit toujours tombé sur le vrai. N'avoir pas deviné la grandeur des sociétés protestantes ni la grandeur des sociétés libres, c'est avoir eu les yeux fermés sur les plus grands faits des temps modernes, sur l'esprit moderne lui-même, tel qu'il est sorti du XVIe siècle, génie momentanément interrompu dans ses destinées par la halte glorieuse de Louis XIV, mais qui devait en avoir de tout autres que celles que rêvait Bossuet.

P. JANET, *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave.

NARRATIONS, DIALOGUES ET DISCOURS

I

Bossuet raconte à un ami son arrivée à Paris (1642).

« Bossuet partit de Metz pour Paris au mois de septembre 1642. L'époque de son arrivée est remarquable; elle resta profondément gravée dans son esprit et dans sa mémoire. Ce fut le jour même de son arrivée qu'on vit entrer dans Paris le cardinal de Richelieu mourant, porté dans une chambre construite en planches couvertes de damas, ayant à côté de lui un secrétaire assis près d'une table pour écrire sous sa dictée. C'était dans cet état qu'il venait de traverser la France depuis le Languedoc, porté par dix-huit de ses gardes, toujours nu-tête quelque temps qu'il fît, et qui se relayaient de distance en distance. On avait souvent été obligé d'abattre les portes et les murailles des villes et des lieux qui s'étaient trouvés sur son passage. Toutes les chaînes furent tendues à Paris dans les rues où il devait passer, pour contenir la foule du peuple, contemplant dans le silence de l'étonnement et de l'effroi ce ministre impitoyable qui venait, peu de jours auparavant, d'envoyer à la mort le jeune Cinq-Mars et le vertueux de Thou, tristes et dernières victimes de sa haine et de sa vengeance.

« Bien peu de temps après, Bossuet vit le cardinal de Richelieu exposé sur son lit de parade aux regards de ce même peuple qui l'avait vu naguère entrer à Paris dans un appareil où les ombres de la mort venaient déjà obscurcir toutes les images de la grandeur et de la puissance. Il voulut aussi assister à la pompe funèbre de ce ministre si redouté. On s'aperçoit que cette imagination jeune et forte aimait déjà à se recueillir dans les grandes pensées de la mort. » (De Bausset, *Histoire de Bossuet*, I.)

On suppose que Bossuet raconte à l'un de ses amis de Metz le double spectacle dont il a été témoin, et les réflexions qu'il

lui a inspirées : « Le voilà tel que la mort nous l'a fait... *Ecce mortuus es sicut nos; nostri similis effectus es*[1]. » (ISAÏE.)

II

Le marquis de Feuquières, qui avait connu à Metz le père de Bossuet, présenta celui-ci, alors élève de Navarre, aux habitués de l'hôtel de Rambouillet. Il ne cessait de faire l'éloge de son jeune ami, et assurait qu'il était homme à improviser un sermon sur le sujet qu'on lui indiquerait. Un pari s'engage ; on envoie chercher Bossuet, qui arrive vers le soir. Il demande quelques instants pour se recueillir sur le sujet qu'on lui propose, se retire un moment, puis reparaît, parle et émerveille l'auditoire. Voiture dit alors qu'il n'avait jamais entendu parler si tôt ni si tard. Modestement, Bossuet se dérobe à l'admiration de tous.

III

Après le sermon de Rambouillet, Cospéan, évêque de Lisieux, donna au jeune Bossuet l'occasion de prêcher une seconde fois, chez lui, à l'hôtel de Vendôme, mais devant un auditoire composé, cette fois, d'évêques. Le triomphe fut le même ; mais Cospéan prit à part le triomphateur, lui conseilla de ne point se laisser étourdir par ces succès mondains, de se faire oublier pendant un temps, d'étudier et de méditer l'Ecriture, afin de ne paraître dans la chaire véritable que nourri de fortes études. « Ce jeune homme, dit-il plus tard, sera une des grandes lumières de l'Église. » Rancé entendit ce mot et le recueillit. On imaginera un dialogue, soit entre Cospéan et Bossuet, soit entre Cospéan et Rancé, sur l'avenir de Bossuet.

IV

Dans les derniers jours de janvier 1648, Bossuet soutint en Sorbonne sa thèse, sur la nature de Dieu triple et un et sur les anges. Condé, à qui la thèse était dédiée, y vint, vers le soir, aux flambeaux, suivi de son cortège habituel de petits-

1. Un sujet à peu près identique (Lettre de Bossuet à son oncle Claude Bossuet, qui l'avait élevé et envoyé à Paris) a été donné à Douai, Baccalauréat, 2 juillet 1887.

maîtres. La discussion était si vive, qu'il fut un moment, dit-on, tenté d'y intervenir. Bossuet le harangua avec présence d'esprit et éloquence. Il se retira étonné et charmé. (Voyez l'abbé de Choisy, *Éloge de Bossuet.*)

V

« Le hasard offrit la Bible aux yeux de Bossuet dans le cabinet de son père ; il en lut avidement quelques pages, et il demanda la permission de l'emporter. Bossuet était encore en seconde ou en rhétorique (chez les jésuites de Dijon). C'était la première fois qu'il lisait la Bible. Son âme éprouva une émotion qu'elle n'avait point encore ressentie. Tous les charmes de la poésie et de la littérature profane s'éclipsèrent à l'aspect de ces grandes images et de ces hautes conceptions, qui déjà transportaient et exaltaient son imagination. Bossuet aimait à se rappeler, dans la suite de sa vie, cette première impression. » (De Bausset, *Histoire de Bossuet,* I.)

VI

Le jour de l'Assomption, en 1667, Bossuet monte en chaire dans la cathédrale de Metz, quand on vient lui annoncer que son père se meurt. Il y court, lui administre les derniers sacrements, recueille sa bénédiction et ses derniers vœux pour un fils dont il est déjà si fier.

VII

Par huit fois, Bossuet, en pleine possession de sa gloire, fit le voyage de la Trappe : « Il trouvait, dit Ledieu, un charme particulier dans la manière dont on y célébrait l'office divin. Le chant des psaumes, qui venait seul troubler le silence de cette vaste solitude, les longues pauses des Complies, les sons doux, tendres et perçants du *Salve, Regina,* lui inspiraient une sorte de mélancolie religieuse. » Il partageait alors la table et les exercices des solitaires, se promenait avec eux au bord de l'étang ou dans les bois, s'entretenait longuement avec l'abbé de Rancé, son ami, autrefois si brillant dans le monde, maintenant si austère dans la solitude.

VIII

On sait quels soins particuliers Bossuet donnait à l'histoire dans l'éducation du dauphin : il lui fit lire entre autres historiens Philippe de Comines. Avant d'en commenter les plus beaux endroits, il essaya sans doute de lui faire comprendre quel fut le rôle de l'homme d'État et quelle est l'originalité de l'historien de Louis XI.

DISCOURS

I

Bossuet était dans tout l'éclat de sa gloire et dans toute la force de son génie. Nommé successivement évêque de Condom, précepteur du dauphin, membre de l'Académie française, évêque de Meaux, il avait prononcé les oraisons funèbres et composé le *Discours sur l'histoire universelle*. On s'accordait à reconnaître en lui l'arbitre, l'ornement, le soutien de l'Église, le ferme défenseur des traditions nationales, unissant dans un même attachement la religion, le prince et la France.

Élevé si haut par l'admiration publique, honoré de la bienveillance particulière et de l'estime de Louis XIV, il ne dédaignait pas d'entretenir les relations affectueuses qui depuis longtemps existaient entre lui et quelques hommes que leurs talents seuls ou leurs vertus recommandaient : c'étaient, par exemple, la Bruyère, Pellisson, Racine, Despréaux, Rollin, l'abbé Fleury, Santeuil; d'autres encore, savants ou poètes, qu'il avait souvent réunis auprès de lui, à Paris, ou rencontrés à Chantilly dans la société du grand Condé.

On peut conjecturer que ces amis de l'illustre évêque inspirèrent la résolution par laquelle l'Université, en 1695, nomma Bossuet « conservateur de ses privilèges ». Voici les détails que nous donne à ce sujet M. de Bausset :

« Dès 1679, l'Université s'était proposé de lui décerner ce titre; mais M. de Harlay, archevêque de Paris, ne le permit pas. L'Université aima mieux laisser la place vacante que de faire tomber son choix sur un autre; devenue libre enfin par la mort de M. de Harlay, elle déféra le titre de « conservateur de ses privilèges » à Bossuet par une délibération du 14 décembre 1695, dans une assemblée générale présidée par le célèbre Rollin, alors recteur. Bossuet, retenu à Meaux par les affaires de son diocèse, ne put prendre possession lui-même de cette dignité. Il se fit représenter par l'abbé Bossuet, son neveu, qui fut reçu au nom de son oncle dans une assemblée générale encore

présidée par Rollin, le 2 janvier 1696; et on lut dans cette assemblée la lettre où Bossuet exprimait sa reconnaisance[1]. »

On fera le discours que Rollin dut prononcer dans cette assemblée du 2 janvier.

Sans doute Rollin remerciait M. de Meaux d'avoir accepté la dignité qui lui était offerte; il regrettait que le prélat, retenu par les soins de son administration, ne pût être témoin de la joie de l'Université. L'Université, disait-il, instituée pour former de bons citoyens et des chrétiens éclairés, place avec orgueil à sa tête celui à qui le roi a confié l'éducation de son propre fils. Dépositaire des meilleures traditions de la littérature classique et du goût, pouvait-elle faire un plus digne choix qu'en s'adressant à l'orateur, à l'écrivain qui a répandu tant d'éclat sur les lettres françaises? Rollin, en terminant, rappelait le souvenir des années que Bossuet avait passées dans l'Université, au collège de Navarre; peut-être faisait-il aussi quelques allusions discrètes aux amitiés que l'évêque avait conservées parmi les savants, les écrivains, les poètes dont les talents et les travaux contribuaient à perfectionner les lettres et à illustrer le nom français.

(École normale, 1869.)

II

Le successeur de Bossuet à l'Académie fut l'abbé, plus tard le cardinal de Polignac. Il fut reçu par l'abbé de Clairembault, alors directeur. On fera le discours que celui-ci prononça pour accueillir le récipiendaire et louer son illustre prédécesseur.

III

Après avoir raconté comment Bossuet prit possession de son siège épiscopal de Meaux (8 février 1682), M. de Bausset ajoute : « Ce fut en cette circonstance que, montant pour la première

1. *Histoire de Bossuet*, t. III, p. 337. M. de Bausset ajoute : « Ce titre de conservateur des privilèges de l'Université de Paris donnait des fonctions et une autorité assez étendues dans des temps plus anciens. Il n'était plus qu'un titre honorifique, mais toujours très ambitionné ; et, comme Fénelon l'écrivait avec sa grâce accoutumée à Bossuet lui-même, à l'occasion de sa nomination à cette place : « Ces sortes de titres dorment sur certaines têtes ; sur d'autres, ils peuvent servir à l'avancement et à la perfection des lettres. »

fois dans sa chaire épiscopale, Bossuet prit avec son peuple l'engagement de se consacrer tout entier à son instruction. »

On fera le discours où Bossuet, rappelant sa vie passée, expose à ses ouailles quelle sera sa vie nouvelle, et l'on n'oubliera pas que ce discours fut prononcé peu avant la réunion célèbre du clergé de France où Bossuet allait porter la parole au nom de l'Église gallicane.

LETTRES

I

Lettre de Bossuet au maréchal de Bellefonds. — Le maréchal de Bellefonds, l'un des amis et des correspondants illustres de Bossuet, avait un fils qu'il aimait avec une tendresse qui n'était pas exempte de quelque faiblesse. Il avait été au moment de perdre ce fils, encore enfant, d'une maladie de langueur. L'enfant en avait réchappé, et c'est à propos de cette recouvrance inespérée que Bossuet écrivait ceci à M. de Bellefonds : « Dieu a voulu se contenter de votre soumission, sans en venir à l'effet ; il a reçu votre sacrifice. Vous savez ce que veulent dire de telles épreuves. »

Le temps était venu pour M. de Bellefonds de s'occuper de l'éducation de son fils et de le mettre, comme on disait au XVIIe siècle, aux humanités grecques et latines. Le maréchal de Bellefonds, aussi brave soldat que bon chrétien, mais d'une piété un peu outrée, éprouvait des scrupules au sujet de l'antiquité païenne et de la lecture des auteurs profanes. Il avait exprimé à Bossuet la crainte qu'un usage trop constant des belles-lettres païennes ne préjudiciât aux enseignements chrétiens qu'avait reçus son fils, et même qu'elles ne prissent le dessus dans ce jeune cœur sur la science du Christ.

L'évêque de Meaux s'attache, dans cette lettre, à combattre les scrupules de son ami, et à lui faire voir ce que les langues et les littératures anciennes ont de souverainement bon pour la jeunesse.

Il n'a pas besoin de lui prouver qu'il est nécessaire qu'un jeune homme, sorti d'honnêtes gens, et qui ne veut pas être rangé parmi les ignorants, sache ce qui a été avant lui et qu'il « n'ignore pas le genre humain ». Il est surtout obligé à cela à cause de la condition élevée dans laquelle il est né, et qui le désigne pour servir l'État dans les postes les plus difficiles et les plus périlleux.

Les histoires grecques et romaines écrites par des Grecs et des Romains sont une école de gouvernement. On y apprend par quelles vertus publiques et privées les États s'élèvent, par

quels vices et par quels désordres du dedans ils vont à leur ruine.

Les poètes anciens, ceux de l'épopée, de la tragédie et de la comédie, ayant exprimé au naturel, même chez leurs dieux, les passions humaines, nous aident merveilleusement à connaître l'homme et à le voir tel qu'il est dans tous les temps. C'est le vrai, le vivant, l'universel.

Quand la lecture des philosophes et des moralistes de ces deux peuples, les plus ingénieux de l'ancien monde, ne servirait qu'à nous montrer tout ce que les plus grands esprits ont imaginé ou tenté pour s'expliquer à eux-mêmes la double nature de l'homme, elle ne servirait pas à peu. Et la prodigieuse diversité de leurs systèmes aurait plutôt cela de bon qu'elle nous ferait nous reposer de ces opinions innombrables dans la vérité une, simple et éternelle.

Enfin, l'art de persuader, ou l'éloquence, dans laquelle les anciens sont maîtres et dont ils nous ont donné les meilleures règles, est nécessaire aux affaires humaines; et si les sophistes la corrompent et la déshonorent, les bons esprits l'emploient à la défense de la vérité et de la justice. Bien raisonner met en état de se bien conduire.

Qu'il n'hésite donc pas à faire enseigner à son fils les lettres profanes. Il n'a rien à redouter pour l'éducation chrétienne de ce cher enfant : elle est préservée tout autant qu'il le faut par les bons exemples domestiques.

(Concours général, 1875.)

II

Bossuet expose au roi, par lettre ou de vive voix, ses idées sur l'éducation du dauphin.

(Paris. — Baccalauréat, oct. 1893.)

III

Lettre de Bossuet à la Bruyère. — Bossuet remercie la Bruyère des éloges que celui-ci lui a donnés dans son discours de réception à l'Académie française.

Un auteur montre la générosité de son âme en louant ses contemporains.

Mais la Bruyère lui fait trop d'honneur lorsqu'il l'appelle « un

Père de l'Église ». Il n'est que l'élève des Pères. Ce sont eux qui lui ont enseigné les vérités qu'il expose dans son discours. (On rappellera quelques-unes de ces vérités que Bossuet aimait à développer.) Il a eu encore pour maîtres les grands écrivains de la Grèce et de Rome. Préciser cette pensée en disant à quel point de vue les Grecs et les Romains ont été les maîtres de Bossuet.

En terminant sa lettre, Bossuet exprime son admiration pour le génie de la Bruyère.

(Rennes. — Baccalauréat, 1888.)

IV

La Fontaine a dédié un recueil de fables à Monseigneur le Dauphin :

> Je chante les héros dont Ésope est le père,
> Troupe de qui l'histoire, encor que mensongère,
> Contient des vérités qui servent de leçons.
> Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons :
> Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes;
> Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.
> Illustre rejeton d'un prince aimé des Cieux,
> Sur qui le monde entier a maintenant les yeux,
> . . . . . .
> Quelque autre te dira d'une plus forte voix
> Les faits de tes aïeux et les vertus des rois ;
> Je vais t'entretenir de moindres aventures,
> Te tracer en ces vers de légères peintures,
> Et, si de t'agréer je n'emporte le prix,
> J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Vous supposerez que Bossuet, chargé de l'éducation du dauphin, remercie la Fontaine d'avoir écrit ses fables pour ce prince. Elles ne peuvent manquer de le distraire, de l'intéresser et de l'instruire.

(Pas-de-Calais. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

V

Bossuet avait reproché plus d'une fois à Santeuil son goût pour la mythologie. Après avoir promis de se corriger, Santeuil s'était laissé aller à écrire une *Epître à Pomone*, qu'il adressait à la Quintinie; puis, repentant de nouveau, il avait fait amende honorable dans son poème intitulé *Poeta christianus*. Bossuet

l'en gronda doucement. « Il est vrai, lui écrivait-il dans une seconde lettre, que je n'aime pas la Fable, et qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Écriture sainte, qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans les fictions de l'esprit humain et dans les productions de la vanité. »

VI

Lettre de Boursault à Bossuet (1694). — Edme Boursault, poète aimable et facile, dont on lit encore quelques comédies[1], mais qui, dans sa jeunesse, eut le tort de s'attaquer à Boileau et à Molière, venait de publier, en tête d'une édition de ses œuvres, une *Lettre d'un théologien*, dont l'auteur, resté anonyme, était le P. Caffaro, théatin d'origine sicilienne. Dans cette apologie discrète du théâtre, l'écrivain démontrait sans peine qu'il y a des comédies honnêtes, et que jamais l'Église n'avait porté contre la comédie une condamnation absolue.

Aussitôt Bossuet écrivait au P. Caffaro une lettre où il lui demandait, soit de désavouer l'écrit qu'on lui attribuait, soit d'en rétracter la doctrine. Il y attaquait « violemment les impiétés et les infamies dont sont pleines les comédies de Molière,... ces pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours défendue et toujours plaisante ». Enveloppant le théâtre tout entier dans la même réprobation, il allait jusqu'à condamner les « tendresses » de la *Bérénice* de Racine, qu'un prêtre ne craignait pas de ramener « à ses premières erreurs », jusqu'à déclarer dangereux le spectacle du *Cid*, qui rendait Chimène aimable à tous les spectateurs en même temps qu'à Rodrigue. Effrayé du ton menaçant qu'avait pris Bossuet, le P. Caffaro s'empressa de protester qu'il n'avait jamais lu une seule pièce « tout entière » de Molière, Racine et Corneille; qu'il les avait jugées d'après quelques comédies de Boursault; que d'ailleurs, n'étant pas Français, il avait pu ne pas bien entendre les choses. Triomphant, Bossuet publia ses *Maximes et Réflexions sur la comédie*, qui reproduisent sa première lettre en y ajoutant des développements nouveaux. Molière et Corneille n'y étaient pas épargnés; on y lisait même sur la mort de Molière ces lignes d'une sévérité implacable : « Il a fait voir à

1. *Le Mercure galant* (1683), *les Fables d'Ésope* (1690), *les Mots à la mode* (1694), *Ésope à la cour* (1701). Les comédies dirigées contre Boileau et Molière sont *la Satire des satires* et le *Portrait du peintre*, ou *la Contre-Critique de l'École des femmes*, en 1638. Il mourut en 1701.

notre siècle le fruit qu'on peut espérer de la morale du théâtre, qui n'attaque que le ridicule du monde, en lui laissant cependant toute sa corruption. La postérité saura peut-être la fin de ce poète comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire*, ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous « pleurerez. »

On suppose que Boursault répond à Bossuet[1].

Il protestera d'abord de son admiration et de son respect sincère pour le grand prélat qui, tout récemment salué par un contemporain du titre de Père de l'Église, est plus capable que tout autre d'interpréter la doctrine des Pères; mais Bossuet lui permettra de ne pas accepter le désaveu du P. Caffaro, trop favorable à de faibles essais, trop défavorable aux chefs-d'œuvre d'un Corneille et d'un Molière.

Il parlera peu de la tragédie. Bossuet semblait fait pour comprendre Corneille : on sera surpris qu'il rende si peu justice à l'auteur du *Cid*, qui fut aussi le traducteur de l'*Imitation;* on ne le sera pas moins de le voir sacrifier les tragiques modernes aux tragiques anciens, et dire : « Ce qui nous reste des anciens païens de ce genre-là (j'en rougis pour les chrétiens) est si fort au-dessus de nous en gravité et en sagesse, que notre théâtre n'en a pu souffrir la simplicité. »

En revanche, il insistera sur la comédie, et, sans vouloir entrer dans la discussion des textes, il se demandera s'il est possible de condamner le théâtre au nom de cette Église qui en a jadis favorisé la naissance; après Richelieu et Mazarin, qui l'ont développé; en face de cette cour où un roi si religieux se plaît encore à entendre les comédiens entretenus par lui. Ce grand roi voudrait-il autoriser par son exemple un crime dont il serait plus coupable que les autres? Les comédiens sont-ils des impies? Mais ils ferment leurs théâtres à l'époque des grandes fêtes consacrées par l'Église, et ils ne jouent point pendant la semaine de la Passion. Sont-ils des corrompus? Mais l'Église reçoit de leurs mains une part de leurs recettes, destinée à soulager les pauvres. Dans le récit de la mort de Molière, Bossuet a oublié un détail : c'est qu'au chevet du poète mourant étaient de pauvres religieuses, qu'il assistait de ses aumônes.

1. C'est moins ici une matière qu'un plan développé.

L'ancien adversaire de Molière désavouera ici ses frivoles épigrammes d'autrefois, rendra hommage au génie qu'il a méconnu, et montrera que Molière n'est pas un corrupteur.

Enfin, il en appellera de Bossuet à Bossuet lui-même. Si la tragédie offre tant de dangers pour la morale, il faudra condamner du même coup *Polyeucte*, *Athalie* et *Esther*, cette *Esther* représentée deux fois avec éclat devant Bossuet, et par qui? par de jeunes pensionnaires transformées en actrices. Si la comédie est si vraiment corruptrice, comment se fait-il que Bossuet ait fait lire Térence au dauphin et que, dans la lettre où il rend compte au pape Innocent IX de sa méthode d'éducation, il ait si bien loué les vives images de la vie humaine que le comique latin fait passer devant nos yeux, le naturel et la vérité avec lesquels il peint les caractères de chaque âge et de chaque passion? L'indulgence qu'on accorde à la délicatesse insinuante et attendrie de Térence, la verve franche et saine de Molière ne pourra-t-elle l'obtenir?

VII

Lettre de Bossuet à son père pour lui rendre compte de ses études de philosophie au collège de Navarre. Il y dira, en particulier, qu'il lit assidûment les poètes et les historiens de la Grèce et de Rome, qu'il est ravi de la sublimité d'Homère et de la douceur de Virgile, mais que le grand maître de Navarre, Nicolas Cornet, lui rappelle sans cesse que les livres sacrés doivent faire le fondement de son étude. Il esquissera une comparaison entre la Bible et l'épopée païenne, sans méconnaître les beautés de celle-ci, mais en montrant qu'il sent déjà la grandeur de la poésie biblique.

VIII

Le P. de Neuville, qui prononça une oraison funèbre de Bossuet, vers le moment où ses sermons parurent pour la première fois, n'était point choqué par des « négligences de style inséparables de l'activité, de l'impétuosité du génie », et s'écriait :

« Je crois qu'avec de l'esprit, de l'étude, des efforts, on peut se permettre de marcher sur les pas de l'immortel Bourdaloue, et aspirer à lui ressembler, sans cependant se flatter d'atteindre à la perfection de son modèle. Mais un Bossuet, passez-moi ces

expressions, *il naît tout entier, il ne se forme point par des développements, par des accroissements successifs,* et il y aurait presque autant de folie à entreprendre de l'imiter, que de délire à se promettre de l'égaler. »

Dom Deforis, l'éditeur de Bossuet, en félicitant le P. de Neuville d'avoir mieux compris que d'autres contemporains le génie oratoire de Bossuet, relève ce qu'il peut y avoir d'inexact dans ce jugement.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

De l'opinion de Bossuet sur la comédie. Comparer sur ce point Rousseau et Platon.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1855 et 1857.)

II

Y a-t-il des analogies entre Pindare et Bossuet?

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1879.)

III

Bossuet considéré dans ses procédés d'orateur et dans tout ce qui, en son génie oratoire, peut être tenu pour technique, et par conséquent peut être saisi et défini.

(Paris. — Devoir d'agrégation des lettres, 1896.)

IV

Bossuet considéré strictement comme écrivain. Quels sont les traits les plus caractéristiques de sa manière d'écrire?

(Id.)

V

Bossuet polémiste et satirique. Quels sont alors les formes et les procédés de son talent satirique? (Id.)

VI

Pourquoi le pittoresque a-t-il tant de place dans la religion de Chateaubriand, et si peu dans celle de Bossuet?

(Paris. — Agrégation des lettres, composition, 1897.)

VII

Développer le sens de cette expression de Bossuet, dans les conseils qu'il donne au cardinal de la Tour-d'Auvergne sur l'art d'écrire. « La variété, qui est tout le secret de plaire... »

(Paris. — Licence ès lettres, oct. 1861.)

VIII

Expliquez pourquoi Bossuet, dans ses conseils pour former le style, dit qu'il a peu lu de livres français, et que ce qu'il a appris du style orné et figuré, il le tient des livres latins et un peu des Grecs, de Platon, d'Isocrate, de Démosthène.

(Paris. — Licence ès lettres, juillet 1862.)

IX

Examiner cette pensée de Bossuet (*Explication de l'Apocalypse*, Préface) : « Toute erreur est fondée sur quelque vérité dont on abuse. »

(Paris. — Devoir de licence, janv. 1884.)

X

Étudier ce jugement de Joubert : « Dans le style de Bossuet, la franchise et la bonhomie gauloises se font sentir avec grandeur. Il est pompeux et sublime, populaire et presque naïf. »

(Paris. — Agrégation de grammaire, 1887.)

XI

Est-il vrai, comme le dit Bossuet (*Concup.*, XVIII), que le goût soit « ordinairement la fantaisie et l'humeur » ?

(Paris. — Devoir de licence, avril 1886.)

XII

Discuter cette phrase de Villemain (*Préf. du Dict. de l'Ac.*) :

« Enfin Bossuet, le plus éloquent des hommes, parla sur un ton à la fois sublime et populaire qui n'appartient qu'à lui. »

(Paris. — DEVOIR DE LICENCE, juillet 1881.)

XIII

Commenter ce mot de Mme de Staël : « Nos meilleurs poètes lyriques français sont peut-être nos plus grands prosateurs : Bossuet, Pascal, Fénelon. » (Paris. — IT.)

XIV

Rechercher ce qui rapproche Bossuet des jansénistes, et ce qui l'en éloigne. Quels rapports y eut-il entre Port-Royal et lui ?

(Aix. — DEVOIR D'AGRÉGATION, 1885.)

XV

Appliquer à Bossuet ce mot de Montaigne : « L'éloquence fait injure aux choses, qui nous attire à soi. »

(Besançon. DEVOIR D'AGRÉGATION, avril 1887. — Fontenay-aux-Roses. DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XVI

Bossuet, sa vie, ses œuvres. En quoi consiste son génie ?

(Douai. — BACCALAURÉAT, juillet 1886.)

XVII

Faire un tableau de la carrière littéraire de Bossuet.

(Paris. — BACCALAURÉAT, 1881.)

XVIII

Quels ouvrages de Bossuet avez-vous lus avec soin? En indiquer le sujet, la composition, les parties faibles, les beautés. En quoi consiste le génie de Bossuet ?

(Douai. — BACCALAURÉAT, 1886.)

XIX

Dans son discours de réception à l'Académie française, prononcé en 1671, Bossuet disait à ses confrères : « La langue vivra dans l'état où vous l'avez mise autant que durera l'empire français. » Ce vœu et cet espoir étaient-ils bien fondés? Les langues se fixent-elles tant qu'elles sont vivantes? D'autre part, les chefs-d'œuvre des grandes époques littéraires ne peuvent-ils modérer, ralentir ce mouvement qui emporte les langues vers de continuels changements? On étudiera à ce point de vue l'influence de la littérature sur la langue.

(Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1888. — Concours des bourses de licence, juillet 1893.)

XX

Bossuet a dit : « Il ne faut pas souffrir une fausse règle qu'on a voulu introduire, d'écrire comme on prononce. » Exposer et juger la réforme proposée par certains grammairiens et que Bossuet condamne.

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1884.)

XXI

De l'utilité des lexiques d'auteurs. Pourquoi celui de Bossuet, après ceux de Corneille, Sévigné, Malherbe, Racine, la Bruyère, est-il si impatiemment attendu?

(Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1892.)

XXII

Expliquer et développer ce mot de M. de Rémusat : « Bossuet est le sublime orateur des idées communes. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XXIII

Des critiques contemporains tendent à faire de Bossuet le représentant complet et impeccable de la raison française au

XVIIe siècle et en tous les temps. Est-il vrai qu'il le soit, et ne pouvons-nous concilier notre admiration pour son génie exceptionnel avec l'intelligence de ce qui lui manque pour être notre principal guide, surtout en ce qui touche les choses morales?

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XXIV

Comparaison générale de Bossuet et de Fénelon; expliquer pourquoi on les aime rarement tous deux à un même degré.

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇON DE SECONDE ANNÉE.)

XXV

La langue française s'honore de prosateurs comme Pascal et Bossuet, Voltaire et Rousseau. Mais les qualités qu'ils lui ont données sont différentes : ils n'ont pas la même façon de construire la phrase, de l'animer ou de la colorer. En définissant la manière d'écrire de l'un ou de plusieurs d'entre eux, dites quelle idée vous vous faites : 1° des qualités générales et communes de la langue française; 2° et surtout des différents caractères qu'elle a revêtus chez les grands prosateurs des XVIIe et XVIIIe siècles.

(Fontenay-aux-Roses. — CONCOURS D'ADMISSION, 1894.)

XXVI

Expliquer et développer cette pensée de Bossuet : « Nous devons mesurer la vie par les actions, et non par les années. »

(Haute-Saône. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1893.)

XXVII

Expliquez et justifiez, en citant des exemples, en mettant le plus possible à profit les souvenirs qui vous restent de vos lectures, ce jugement de la Harpe : « Nulle part, sans exception, notre langue n'est ni plus vigoureuse, ni plus hardie, ni plus fière que dans les beaux vers de Corneille et dans la prose de Bossuet. »

(Vienne. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1894.)

XXVIII

Commentez et appréciez ce jugement d'un critique contemporain sur Bossuet : « C'est l'homme le plus puissant par la parole, le plus véritablement éloquent que nous ayons eu dans notre langue. »

(Lot. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

XXIX

Vous avez à faire comprendre à vos élèves d'école normale d'une part que la gloire de Bossuet est une gloire toute française et nationale ; de l'autre, que nous ne pouvons au XIXe siècle accepter le prélat du XVIIe comme un guide infaillible. Comment vous y prendrez-vous pour tout concilier?

Fontenay-aux-Roses. — Leçon de seconde année.

XXX

Bossuet écrivait à son élève le Grand Dauphin : « Ne croyez pas, Monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études pour avoir simplement violé les règles de la grammaire en composant. Il est sans doute honteux à un prince qui doit avoir de l'ordre en tout de tomber en de telles fautes ; mais nous regardons plus haut, quand nous en sommes si fâché, car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même que le défaut d'attention qui en est la cause. » Expliquez et développez le sens de ces paroles.

(Indre. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, 1887.)

XXXI

Donner les raisons pour lesquelles Bossuet figure parmi les auteurs du XVIIe siècle que doivent étudier les candidats au brevet supérieur.

(Haute-Loire. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

XXXII

En quel sens peut-on dire de Bossuet qu'il est un des grands poètes du XVIIe siècle?

XXXIII

Sans raconter en détail la querelle du quiétisme, comparer le caractère, la vie et l'œuvre de Bossuet et de Fénelon.

XXXIV

Bossuet philosophe et élève de Descartes dans la *Connaissance de Dieu et de soi-même.*

XXXV

Comparer Bossuet à saint François de Sales.

XXXVI

Des opinions de Bossuet sur l'art d'écrire et sur les écrivains de son temps.

XXXVII

En traçant le tableau de la carrière littéraire de Bossuet, montrer les progrès continus de son éloquence.

XXXVIII

Doudan a dit (*Lettre à M. de Sahune,* 13 octobre 1858) : « Je me figure que peu de gens entendent Bossuet. » Que voulait-il dire, et comment est-il si malaisé d'entendre bien Bossuet à notre époque?

XXXIX

Comparer les idées exprimées sur le théâtre et son influence par Bossuet et par Pascal (article XXIV, p. 64, édit. Havet).

XL

« Le plus grand outrage qu'on puisse faire à la vérité, est de la connaître et en même temps de l'abandonner ou de l'affaiblir. » (*Variations,* XV, 82.)

XLI

Dans son discours à l'Académie, la Bruyère salue en Bossuet un Père de l'Église. D'autre part, on a pu comparer Bossuet à des orateurs tels que Démosthène, à des poètes tels que Pindare. Dites en quoi Bossuet, dont l'éloquence tient surtout, il est vrai, des Pères, se rapproche pourtant des anciens, et ce qu'il peut leur devoir.

XLII

Précisez ce que le style de Bossuet peut devoir aux fortes études latines dont il a été nourri.

XLIII

Parmi les diverses écoles de critique dans les lemps modernes, deux surtout semblent se placer à deux points de vue très différents, non seulement pour juger certains grands écrivains français, Bossuet, Voltaire, V. Hugo, par exemple, mais même pour définir la critique, le plaisir et le profit qu'on en peut tirer.

Les uns (Nisard et ses disciples), attirés de préférence par la hauteur sereine et l'harmonieux équilibre des facultés qui caractérisent les grandes œuvres et les grands écrivains du milieu et de la fin du XVIIe siècle, y voient des modèles parfaits et définitifs, où rien n'a vieilli, où tout mérite encore de servir de règle et à l'esprit et à la conduite. Ce culte pieux d'une époque unique de perfection littéraire et d'équilibre moral les rend moins sensibles aux essais, moins également puissants, des écrivains qui ont précédé le XVIIe siècle; aux œuvres moins désintéressées, plus fiévreuses, des philosophes qui ont préparé la Révolution, ou des poètes qui ont rompu de nos jours avec le classicisme rétréci et faussé; car nulle part ailleurs que dans leurs auteurs favoris ils ne trouvent ce caractère de généralité et, pour ainsi dire, d'humanité, qui leur paraît la marque propre de la littérature vraiment française.

Les autres (Sainte-Beuve, Renan), sans porter atteinte à cette gloire d'un Bossuet qui est, selon le mot de Nisard, comme

une religion de la France, ne peuvent se résigner à faire de lui le représentant complet et impeccable de la raison française au XVIIe siècle et dans tous les temps. « Il n'y a, dit Sainte-Beuve, qu'une opinion sur le génie oratoire de Bossuet; il y en a, il peut y en avoir deux sur son esprit et son caractère. » Ces critiques ne se croient pas obligés, parce qu'ils admirent Bossuet, de condamner Fénelon; parce que les petitesses de Voltaire ne leur échappent pas, de fermer les yeux aux dons tout français qu'il a portés dans la polémique; parce qu'on ne dépassera pas la pénétration psychologique d'un Racine, d'en conclure que le lyrisme d'un V. Hugo ne saurait être en aucune façon classique. Non qu'en essayant de tout comprendre ils s'efforcent de tout justifier, ni de tout embrasser dans un éclectisme banal. Mais ils aiment à ne pas séparer la littérature de l'histoire, ni du plaisir esthétique le plaisir d'assister aux manifestations diverses du génie français.

Entre le point de vue absolu de ceux qui restreignent leur horizon pour mieux en jouir, et le point de vue relatif de ceux qui ne s'interdisent pas de juger, mais n'excluent que le vulgaire et que le faux, vous ferez votre choix.

XLIV

Montrer qu'entre Bossuet et Fénelon les différences ne sont pas purement individuelles et que Fénelon est bien l'homme d'un âge nouveau.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

HISTOIRE SOMMAIRE
DE LA PRÉDICATION AVANT BOSSUET
ET DE SON TEMPS

I

Des origines au seizième siècle.

On ne peut guère faire remonter l'histoire de la prédication française en France qu'au XIIe ou même au XIIIe siècle; car c'est en latin que parlèrent d'abord les prédicateurs, du moins ceux qui parlaient au clergé. Les clercs affectaient de dédaigner la langue romane : *Lingua Romana coram clericis saporem suavitatis non habet.* Il est clair cependant que ce n'est pas en latin qu'on parlait au peuple, ni même au bas clergé, quand l'ignorance se fut épaissie. Au IXe siècle, les capitulaires de Charlemagne, les conciles de Tours, d'Arles et de Reims imposent l'emploi de la langue romane dans la prédication. Mais ces premiers sermons, homélies familières ou même triviales, n'étaient pas transcrits et n'ont pu arriver jusqu'à nous.

A la fin du XIe siècle et dans la première partie du XIIe, la vie intellectuelle et morale semble se réveiller en France : la naissance des premiers grands monuments de notre littérature, la réforme de la vie religieuse dans les monastères et le grand élan des croisades provoquent dans les esprits un mouvement favorable à l'éloquence. Saint Bernard assurément fut un grand orateur, non seulement dans le sermon, mais dans l'oraison funèbre : on sait qu'il prononça celle de Humbert, moine de Cîteaux. On sait aussi qu'il accommodait sa parole à la condition et à l'intelligence de ses auditeurs; mais les sermons que nous avons sous son nom sont peut-être traduits du latin. C'est aussi en latin que Maurice de Sully, évêque de Paris au XIIe siècle, et sorti du peuple, malgré ce beau nom, composa un recueil destiné à fournir des modèles d'éloquence aux prédicateurs embarrassés. Cependant c'est à ce Maurice de Sully et à ses sermons écrits en langue vulgaire qu'on peut faire com-

mencer cette étude. On la ferait commencer plus exactement encore au siècle de saint Louis, au XIIIe siècle, où l'art chrétien atteint sa perfection (Notre-Dame avait été commencée par Maurice de Sully), où sont créés les ordres prêcheurs par excellence, les franciscains et les dominicains, illustrés en ce siècle même les uns par saint Bonaventure, les autres par saint Thomas d'Aquin. Les sermons de l'évêque Jacques de Vitri nous ont été conservés en partie. On y est frappé moins de la science que l'orateur, comme presque tous ses contemporains, y étale dans la « teneur » (développement), que de l'usage fréquent qu'il fait des *exemples*, narrations historiques ou populaires, fables ou contes. A côté de lui on cite le cistercien Eudes de Chériton, dont les sermons abondent aussi en fables et en anecdotes; Jean Halgrin, cardinal de Besançon, dont nous avons un recueil; Eudes de Châteauroux, Robert de Sorbon.

Ce dernier nom nous rappelle à la fois ceux de saint Louis et de son historien Joinville. Quelques lignes de Joinville suffisent à nous représenter ce qu'était au vrai un prédicateur de ce temps-là : à Hyères, le cordelier Hugues de Digne adjure le roi de faire bonne et prompte justice à son peuple, lui enseigne comment il se doit conduire au gré de ses sujets, blâme librement les religieux qui vivent à la cour, refuse avec indignation d'y rester lui-même quand on l'en prie, et s'en va mourir à Marseille, où il fait des miracles après sa mort. Il est suivi, nous dit Joinville, d'une très grande foule d'hommes et de femmes. C'est le prédicateur populaire. Un autre orateur sacré, frère Jean de Samois, franciscain, prononce à la cour l'oraison funèbre de saint Louis, devant Joinville, dont il invoque le témoignage. De plus en plus, le clergé séculier se décharge sur le clergé régulier des soins de la prédication. De plus en plus aussi se multiplient ces livres pratiques, trop pratiques, traités, recueils de sermons tout faits pour toutes les circonstances : la *Summa de arte prædicandi*, de Guyot, est de la première année du XIVe siècle, et les dernières années de ce même siècle voient naître le trop fameux *Dormi secure* (dors en paix!), qui eut trente éditions aussitôt après l'invention de l'imprimerie. Mais les troubles intérieurs des XIVe et XVe siècles réveillèrent plus d'une fois l'éloquence assoupie et lui donnèrent un caractère énergiquement populaire, satirique et agressif. C'est le temps où le carme breton Thomas Couette évangélise et entraîne des foules entières, où le frère Antoine Fradin et le carme de Pavilly, à Paris, s'en prennent au roi lui-même et se font chas-

ser; et l'on entendra le cordelier Jean Petit, dans un sermon politique où les divisions et les subdivisions scolastiques n'en sont pas moins prodiguées, faire devant la cour, puis devant le peuple, l'apologie du meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur.

Sur ce fond tourmenté se détache une figure sereine, celle de Gerson (1363-1429), ou plutôt de Jean Charlier, né à Gerson, près de Rethel, chanoine de Notre-Dame, curé de Saint-Jean-en-Grève, professeur au collège de Navarre, puis chancelier de l'Université de Paris. Il prêchait en latin devant le public ecclésiastique, en français devant le peuple; nous avons un certain nombre des sermons latins et français, imprimés ou manuscrits. A ne les considérer qu'au point de vue du mouvement et de la langue oratoires, ces sermons sont encore bien imparfaits, malgré quelques beaux passages d'une éloquence déjà ample et périodique, à la Bossuet. L'homme à qui l'on a pu, faussement sans doute, attribuer l'*Imitation de Jésus-Christ* n'était pas un pédant, et pourtant le pédantisme régnant a laissé sa marque sur ces sermons, où fleurit l'allégorie, où l'érudition déborde, où les citations profanes s'entremêlent aux citations sacrées. Mais cet orateur d'un goût encore mal épuré fut un homme de cœur, hardi en face des grands, pitoyable aux petits. Non seulement il défendait les privilèges de l'Université contre les officiers royaux, mais il parlait librement au roi des devoirs de la royauté : dans le sermon sur la Justice, où il dénonce les abus sans ménagement, il montre qu'un monarque s'est rendu indigne de revendiquer ses droits quand il a manqué à ses devoirs. « Parole de roi doit être stable, » disait-il; *vivat rex, vivat pax,* ce sont les titres de deux de ses sermons; mais il aimait plus encore la paix que le roi, ou plutôt il aimait surtout le roi parce qu'il espérait trouver en lui l'artisan de la paix. Ce sont les misères du peuple qui lui ont inspiré ses plus beaux accents. Il y a en lui un orateur populaire, un tribun chrétien, qui se dégage avec effort de l'orateur scolastique et du théologien. Tous ses discours n'étaient pas de ces avents et de ces carêmes qu'il préparait avec trop de soin : *Cogor laborare pro curiosis sermonibus.* Quand il se tournait contre Jean sans Peur, son protecteur d'autrefois; quand, dans une harangue en plein air, il attaquait les cabochiens, il avait l'éloquence avec le courage. Mais il ne fut pas courageux impunément, et l'homme qui tint une si grande place aux conciles de Pise et de Constance mourut obscurément aux Célestins de Lyon.

Le xve siècle, qui vit mourir Gerson, n'a point d'orateur qui puisse lui être comparé, pour l'élévation du caractère, l'importance du rôle, comme pour la fermeté de l'éloquence. Ce ne sont pas cependant des orateurs à dédaigner que Jean Raulin, Michel Menot et Olivier Maillard. Jean Raulin, plus voisin de Gerson, fut un pieux et savant théologien, qui commenta aussi Aristote. Après avoir dirigé le collège de Navarre, il réforma l'ordre de Cluny. Mais il savait accommoder au goût populaire son éloquence plutôt grave par nature, et semer ses sermons d'exemples, parmi lesquels on cite l'apologue des animaux malades de la peste. Menot, surnommé Langue d'or, était plus franchement plébéien; il flétrissait les vices avec une verve déjà rabelaisienne. C'était un cordelier aux gestes emphatiques, sans grande délicatesse, bien qu'il ait trouvé certains traits délicats, tels que celui-ci : « L'homme est comme l'oiseau sur la branche, qui meurt en chantant du trait qui le frappe. » Mais ses invectives véhémentes n'épargnaient personne, surtout allaient frapper messieurs de la justice, vêtus de longues robes, et leurs femmes, parées comme des princesses : « Si leurs vêtements, s'écriait Menot, étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. » C'est par cette audacieuse franchise qu'il charmait la foule, sur qui son autorité fut grande. A cette époque tumultueuse, la foule se ruait au bien comme au mal, et l'on voyait, après un sermon du cordelier Richard contre le luxe, ses auditeurs en foule apporter et brûler sur la place publique leurs objets les plus précieux.

Le plus célèbre de ces orateurs populaires qui, par plus d'un côté déjà, étaient de vrais orateurs, c'est Olivier Maillard, né en Bretagne à une date incertaine, mort en 1508. Voltaire l'appelle « un Arlequin en surplis » et dédaigne fort cette éloquence digne des Hurons et des Iroquois. Si Maillard n'a pas toujours le goût, il a du moins la verve hardiment et honnêtement satirique. Aux émissaires de Louis XI qui le menaçaient de le jeter à la Seine, il répondait que le roi était le maître, mais que lui, Maillard, irait plus vite en paradis par eau que Louis par ses chevaux de poste.

Il ne craignait pas de blâmer en chaire le divorce de Louis XII. Il s'attaquait aux exactions des financiers et des gens de justice, aux pilleries des gens d'armes, n'épargnant pas les nobles, ni même le clergé, s'élevant contre le marchandage des indulgences. La liberté de sa parole finit par devenir importune à tous, même à ses confrères de l'ordre des cordeliers, qui

l'avaient pourtant élu plusieurs fois leur provincial. Il eut ses heures de grand éclat, comme lorsque, au nom du pape Innocent VIII, il demanda, vainement d'ailleurs, l'abolition de la Pragmatique Sanction; mais il eut aussi ses déboires, et mourut tristement au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, près de Toulouse. Les sermons qui nous restent de lui sont au nombre d'environ cinq cents. La plupart sont des traductions en latin vulgaire des sermons qu'il a dû prêcher en français devant le peuple. On cite plus particulièrement les sermons intitulés *Histoire de la passion,* la *Confession de frère O. Maillard,* et le sermon « tousseux » (ainsi nommé parce qu'on y indique en marge les pauses que prenait l'orateur pour respirer et tousser), prêché à Bruges en 1507 devant le prince et la princesse de Flandre.

Écoutez, à bon entendeur il ne faut que demi-mot. Or, levez les esprits, que dites-vous, seigneurs? Êtes-vous de la part de Dieu? Le prince et la princesse, en êtes-vous? Baissez le front. Les chevaliers de l'ordre, en êtes-vous? Baissez le front. Et vous, gentilshommes, jeunes gaudisseurs, en êtes-vous? Baissez le front. Et vous, jeunes femelles de cour, en êtes-vous? Baissez le front. Vous êtes écrites au livre des damnés, votre chambre est toute marquée avec les diables. Dictes-moy, s'il vous plaist, vous êtes-vous bien mirées, lavées, époussetées aujourd'huy? — Dis bien, frère. — Plust à ma volonté que vous fussiez aussi soigneuses de nettoyer vos âmes! — Quel remède, frère? — Je vous dis que si, au temps passé, il y a des torts et méfaits, laissons notre mauvaise vie, Dieu aura mercy pitié de nous; si que non, je vous convie avec tous les diables.

Quelquefois cette éloquence abrupte atteint aux grands effets, comme dans ce passage où, par un beau mouvement que reprendra Massillon, il s'écriait : « Pécheurs mondains, êtes-vous dans l'état où vous voudriez mourir? Qu'on fasse retentir ici la trompette du jugement dernier, on verra ceux qui répondront à l'appel. » L'éloquence a donc déjà du mouvement; elle n'a pas encore cette égalité et cette fermeté de ton que va lui donner Calvin.

II

L'éloquence religieuse au seizième siècle et au dix-septième siècle avant Bossuet.

Jean Cauvin (1509-1564), dont le nom devint en latin *Calvinus,* était né à Noyon et avait étudié à Orléans d'abord, ensuite et surtout à Bourges, où l'université comptait alors pour pro-

fesseurs de jurisprudence et d'humanités des maîtres tels que Cujas, Amyot, Alciat, Wolmar. De bonne heure il eut une connaissance profonde des langues hébraïque, grecque et latine; mais de bonne heure aussi il se montra enclin aux nouveautés religieuses. Suspect aux catholiques, il mena une vie inquiète, au moins dans sa première partie; la deuxième est occupée tout entière par la longue domination qu'il exerce à Genève. On n'a pas ici à juger le chef de l'Église calviniste, mais à rappeler qu'il est le vrai créateur de l'éloquence religieuse *française :* son *Institution chrétienne,* d'abord écrite en latin (1536), fut traduite par lui en français (1541); et si ce français garde encore çà et là l'ampleur un peu lourde du latin d'où il est sorti, il est d'une sobriété nerveuse, d'une justesse précise et concise que nos écrivains ne connaissaient pas encore. « C'est, dit avec raison M. Nisard, le premier ouvrage de notre langue qui offre un plan suivi, une matière ordonnée, une composition exacte et appropriée. » C'est aussi le premier où la théologie devienne *humaine,* pour ainsi dire, et parce qu'elle parle un langage compris non plus des seuls théologiens, mais de tous les hommes, et parce qu'elle se fonde sur l'étude de l'âme humaine, de sa nature que la religion explique, de ses aspirations qu'elle satisfait.

C'est l'œuvre d'un théologien, mais préoccupé avant tout d'atteindre au plus haut degré de clarté, de vérité intelligible et convaincante. C'est l'œuvre d'un savant, qui ne perd jamais de vue le texte des Écritures, humaniste dans l'exégèse comme Cujas le fut dans la jurisprudence, critique et croyant à la fois. C'est l'œuvre d'un logicien qui enchaîne ses pensées et poursuit ses démonstrations avec une logique inflexible. C'est enfin l'œuvre d'un des plus grands écrivains du XVIe siècle, et ce n'est pas à tort que Patru saluera en lui un des pères de notre idiome. Toutefois, on lui reconnaît d'ordinaire plus de solidité et de véhémence que de souplesse, d'imagination et de couleur. Son talent d'écrivain n'a pas été jugé de même par tous les bons juges. Estienne Pasquier l'appelle « un homme bien escrivant tant en latin qu'en françois, et auquel notre langue est grandement redevable pour l'avoir enrichie d'une infinité de beaux traits ». Bayle vante cette plume solide, éloquente et infatigable. Bossuet lui-même écrit : « Donnons à Calvin cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle »; mais, s'il l'emporte sur Luther par l'étude, il est moins original, selon Bossuet, et moins vif. « Son style plus *triste* était plus

suivi et plus châtié. » Il ne faudrait pas exagérer cette critique : l'humeur, chez Calvin, est plus triste que l'expression : il ne savait pas rire, et n'aimait pas ceux qui riaient, comme Rabelais, qui n'aimait pas davantage le « démoniacle et imposteur de Genève ». Par suite, son style est un peu tendu et monotone, mais jamais pourtant languissant ni ennuyeux, car il a le mouvement, la flamme intérieure, la vie. Les mérites tout intellectuels de ce style n'ont rien de poétique, mais il n'est peut-être pas indispensable d'être poète pour être un grand prosateur.

Les sermons qui nous restent de lui sont très nombreux, — deux mille environ, — mais n'ont pas la valeur littéraire de l'*Institution chrétienne*. C'est surtout comme *actes* qu'ils sont intéressants : Calvin ne parle que pour agir, et pour lui agir c'est presque toujours attaquer. Les qualités de l'exposition sont les mêmes, claires et fermes toujours; mais c'est au livre le plus souvent que sont empruntées les idées que le sermon développe, et Calvin, d'ailleurs, discute plus qu'il n'expose, et la discussion chez lui, sous l'empire de la passion froide qui l'anime, dégénère souvent en polémique, en satire même et en invective. Cette passion même et le désir, le besoin qu'il a d'agir sur le peuple, lui donnent çà et là une certaine verve sarcastique et populaire, qui n'est pas aussi chaude ni aussi colorée que celle de Luther, mais qui corrige ce qu'il y aurait d'ingrat pour le lecteur moderne dans ces sermons tout militants. On retrouve cette trempe solide, mais aussi cette raideur du style « réfugié » chez les collaborateurs et les disciples de Calvin : Farel, le fondateur du protestantisme en Suisse, apôtre plus qu'orateur, ne nous a pas laissé de sermons; mais nous en avons de Théodore de Bèze, de Froment, de Viret : l'éloquence de celui-ci, triviale et pédantesque à la fois, est destinée à plaire à la foule et aux doctes.

C'est au peuple aussi que voulurent s'adresser les prédicateurs qui combattirent le protestantisme en France. Les prédicateurs de la Ligue sont restés célèbres par leurs violences furibondes; il suffit de nommer François Feuardent, les curés Aubry et Pelletier, le savant mais fougueux bénédictin Génébrard, vraie harengère, si l'on en croit le chroniqueur Lestoile; le jésuite Guincestre; l'évêque de Senlis, Guillaume Rose, qui dut plus tard faire amende honorable devant le Parlement; le recteur Jean Boucher, « le roi de la Ligue », qui paraphrasait le texte *Eripe nos de luto* en disant qu'il fallait se débourber, ou

plutôt se débourbonner. La victoire de Henri IV leur imposa le silence ou l'exil. En dehors de ces démagogues qui font de la chaire une tribune, quels orateurs peut-on citer dans les rangs des catholiques? Le cardinal de Lorraine peut-être. Visiblement, les protestants avaient l'avantage du sérieux, de l'éloquence et du savoir. « C'est par là, s'écriera François de Sales, que notre misérable Genève nous a surpris. »

Avant François de Sales il faut nommer pourtant, plus pour la réputation dont il a joui que pour une éloquence vraiment évangélique, le cardinal Jacques du Perron, évêque d'Évreux, puis archevêque de Sens et grand aumônier du roi (1559-1619). Fils d'un ministre réformé, il se convertit de bonne heure, mais n'entra dans les ordres qu'à l'âge de trente-quatre ans. Ce fut d'abord un jeune prodige, quelque chose comme le Pic de la Mirandole du XVIe siècle finissant. Il composa beaucoup de vers badins et galants, et, bien qu'il ait renoncé à la poésie en se faisant prêtre, il n'eut jamais cette sévérité de goût qui lui eût interdit certain mélange indiscret du sacré et du profane : par exemple, il commençait un sermon, le jour de Pâques, par une comparaison entre le repas où Cléopâtre fit dissoudre une perle précieuse et l'avala et... l'eucharistie. Les oraisons funèbres de Ronsard et de Marie Stuart sont profanes aussi par plus d'un endroit. Il resta toujours un peu l'homme qui soutenait des « thèses » de philosophie ou de science, plaidant le pour et le contre avec la même facilité, sans être d'ailleurs un sceptique, comme les écrivains protestants le lui ont reproché et comme tendrait à le faire croire tel passage de Lestoile, qu'il ne faut pas prendre à la lettre :

Le vendredi 25 de ce mois, advint au dîner du roi que M. du Perron, grand discoureur que le roi oyait volontiers, fit un brave discours contre les athéistes et comme il y avait un Dieu, et le prouva par des raisons si claires, évidentes et à propos, qu'il semblait bien qu'il n'y avait lieu aucun d'y contredire : à quoi le roi montra qu'il avait pris plaisir et l'embrassa. Mais du Perron, s'oubliant, va jusqu'à dire au roi : « Sire, j'ai prouvé aujourd'hui, par des raisons très bonnes et évidentes, qu'il y avait un Dieu; demain, Sire, s'il plaît à Votre Majesté de me donner encore audience, je vous montrerai et vous prouverai, par des raisons aussi bonnes et évidentes, qu'il n'y a point du tout de Dieu. » Sur quoi le roi, entrant en colère, chassa ledit du Perron et l'appela méchant, lui défendant de se plus trouver devant lui et comparoir en sa présence.

Du Perron fut certainement trop un prélat de cour; mais ce courtisan savait être, à l'occasion, non seulement un contro-

versiste redoutable (Duplessis-Mornay et d'Aubigné l'éprouvèrent à la conférence de Fontainebleau), mais un négociateur habile et un politique : ce fut lui qui, après avoir préparé la conversion de Henri IV, alla négocier à Rome, avec le cardinal d'Ossat, la levée de l'interdit qui pesait sur la France. Aux États généraux de 1614, il joua un rôle actif et montra des qualités d'homme d'État. C'est pour de pareils motifs, sans doute, que la France et la chrétienté, selon Richelieu, vénéraient sa mémoire. Mais Bossuet va un peu loin lorsque, dans son panégyrique de saint François de Sales, il glorifie « ce rare et admirable génie dont les ouvrages presque divins sont les plus fermes remparts de l'Église contre les hérétiques modernes », car du Perron n'est original ni par la pensée ni par le style. Lui-même, François de Sales le traitait de grand homme et de grand prélat, et du Perron lui rendait cette admiration, car il disait qu'il n'y avait point d'hérétique qu'il ne fût assuré de convaincre, mais que, pour les convertir, c'était un talent que Dieu avait réservé à M. de Genève.

C'est que M. de Genève, qui était bien ce qu'il croyait être, « l'âme la plus affective du monde », avait l'onction que du Perron n'avait pas. C'est qu'il se faisait aussi une idée plus haute et plus pure de la prédication chrétienne. Il a exposé ses idées sur ce sujet dans une lettre à l'archevêque de Bourges, André Frémiot, frère de Mme de Chantal, sur la méthode de bien prêcher (1604). Trois choses, suivant lui, font le prédicateur digne de ce nom : une bonne vie, une bonne doctrine, une vraie mission. Son but n'est pas de plaire, mais de convaincre en touchant. La seule « délectation » qui lui soit permise n'est pas distincte de l'enseignement chrétien. Tout autre moyen de plaire est condamnable, étant profane.

Il y a une certaine sorte de délectation, qui ne dépend pas de l'enseigner et émouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencement de traits, de paroles, bref, qui dépend entièrement de l'artifice; et quant à celle-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur y doive penser; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans qui s'y amusent. Ils ne prêchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prêchent eux-mêmes.

Il n'exclut pas tout à fait l'ornement des citations profanes; mais il veut qu'elles soient rares et qu'on s'en serve *comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement éveiller l'appétit.* L'essentiel est de « parler affectionnément et dévotement,

simplement et candidement et avec confiance », car « le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice ». C'est la théorie de l'homélie familière et touchante, que Fénelon, ce François de Sales de la fin du XVIIe siècle, reprendra dans ses *Dialogues sur l'éloquence* et dans sa *Lettre à l'Académie*. Le plus cher disciple de François de Sales, Camus, évêque de Belley, s'élevant contre ces prédicateurs qui ne cherchent qu'à emporter d'assaut un évêché, ne fera guère que répéter ce qu'a dit son maître : « Il y a des prédicateurs si désireux de paraître et de s'avancer en réputation et en honneurs, que du théâtre de la vérité ils font un trône à leur vanité; bien pis, ils changent la parole de Dieu en celle des hommes, se prêchant eux-mêmes et non pas Jésus-Christ crucifié. » Mais Camus n'a pas toujours lui-même une façon bien saine et bien sévère de prêcher Jésus-Christ. Il ne manque pas d'énergie quand, s'attaquant aux trois ordres, il rappelle la mâle vertu de leurs aïeux à ces nobles dégénérés qui s'imaginent que « vivre noblement, c'est vivre mollement »; quand il renvoie à leurs diocèses les prélats non résidents, ou quand il invective les financiers, ces sangsues altérées, ces éponges enflées aux dépens d'autrui, ces illustres voleurs qui coulent leurs jours dans la pourpre et l'opulence, tandis que les larronneaux sont dans les fers. Mais l'auteur du *Zodiaque spirituel ou la Conversion de saint Paul* et du *Rabat-joie du triomphe monacal* (il était l'ennemi personnel des ordres mendiants), dans ses œuvres innombrables et diversement éloquentes, n'est pas toujours ce qu'il veut que soient les autres prédicateurs, un austère interprète de la vérité. Et saint François de Sales (1567-1622) ne l'est pas toujours lui-même, lui qui, dans un sermon prêché à Paris en 1602, compare longuement la sainte Vierge au phénix, lui qui, dans la préface de son *Introduction à la vie dévote* (1608), composée à la prière de Henri IV, institue un trop agréable parallèle entre le Saint-Esprit et la bouquetière Glycéra, qui « savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs qu'elle mettait en ses bouquets, que, avec les mêmes fleurs, elle faisait une grande variété de bouquets ».

Les fleurs que prodigue trop aisément l'imagination riante de saint François de Sales ne doivent pas nous cacher ce qu'il y a de solide et de sain dans la doctrine que parent, mais n'altèrent pas, ces ornements. Dans l'*Introduction à la vie dévote*, s'il parle quelquefois un langage trop profane, c'est qu'il s'adresse au public de toutes les conditions et met à sa portée

des vérités religieuses et morales qui l'auraient rebuté présentées sous la forme aride d'une exposition purement théologique. Dans ses lettres de direction spirituelle, il n'a pas moins de fermeté que de grâce : il ne faudrait pas prendre pour de la mollesse la légèreté de la main qui sonde et guérit les âmes. Né près d'Annecy, destiné d'abord au barreau, François de Sales (1567-1622) reste un homme du monde dans l'expression, mais seulement dans l'expression du dogme. C'est la solidité de la science théologique que Bossuet admirait surtout dans ses sermons. Et l'expression même n'y est pas toujours sans forte précision, sans rudesse. Bossuet est moins « réaliste » que François de Sales ne l'est dans cette peinture de la mort :

Considérez les grands et langoureux adieux que votre âme dira à ce bas monde : elle dira adieu aux richesses, aux vanités et vaines compagnies, aux plaisirs, aux passe-temps, aux amis et voisins, aux parents, aux enfants, au mari, à la femme, bref à toute créature, et enfin à son corps, qu'elle délaissera, pâle, hâve, défait, hideux et puant! Considérez les empressements qu'on aura pour enlever ce corps-là et le cacher en terre, et que, cela fait, le monde ne pensera plus guère à vous, ni n'en fera plus mémoire, non plus que vous n'avez pensé aux autres. « Dieu lui fasse paix, » dira-t-on, et puis c'est tout.

Avec « M. de Genève » nous entrons déjà dans le XVIIe siècle : l'âge de Henri IV et de Louis XIII prépare l'âge de Louis XIV. Mais combien peu de prédicateurs de ce temps méritent l'éloge que sainte Chantal donnait à saint François de Sales, à « l'excellence et solidité de sa prudence et sagesse naturelle et surnaturelle, que Dieu avait répandues en son esprit, qui était le plus clair, le plus net et universel qu'on ait jamais vu » ! Combien, en revanche, sont les trop fidèles héritiers de ces prédicateurs, raillés par Érasme, qui prouvent la charité par les sources du Nil et l'abstinence par les douze signes du zodiaque! Pendant cette époque de transition qui comprend la fin du XVIe siècle et le commencement du XVIIe, qui peut-on citer à côté du cardinal du Perron et surtout de saint François de Sales? Le disciple de Montaigne, Charron, qui n'est pas un sceptique, au moins dans ses sermons; le poète Bertaut; le controversiste et historien Coeffeteau; Fenoillet, évêque de Marseille, qui furent aussi des sermonnaires; le P. Seguiran, qui faisait courir tout Paris, mais qui appelait le soleil « le grand-duc des chandelles »; Cospéan, évêque d'Aire, qui devina le génie oratoire du jeune Bossuet, et qui s'écriait, entendant tonner le canon aux funérailles de Henri IV :

Seigneur tout-puissant, quelle différence! Est-il possible que ce soit celui qui tonnait à Ivry? Faut-il que le prince que nous avons vu depuis deux mois mettre, d'une main triomphante, sur la tête de son épouse le plus noble diadème de l'univers, ne soit maintenant qu'un peu de cendre! O monde! ô vanité! ô douleur!

Mais d'autres, prononçant l'oraison funèbre de ce même roi, déclaraient que la Seine et la Marne étaient grossies par le flot de larmes que sa mort avait fait verser. « Mon cœur, disait Valladier, n'est plus qu'un Euripe d'angoisses, et mes yeux un flux et un reflux de pleurs, ma bouche un tourbillon et une bourrasque de soupirs. » Jacques de la Fons apostrophait ainsi Ravaillac : « Il t'était fort aisé de le tuer, car, étant tout cœur, en quelque endroit que tu l'eusses frappé, c'était toujours au cœur. » Pour donner une idée du style et du goût de certains prédicateurs à cette époque, il suffira de citer Pierre de Besse, alors célèbre :

Jésus a dû monter au ciel le jeudi : car la tropologique et anagogique cause est qu'il était raisonnable ou tout au moins bienséant que les pêcheurs des hommes fussent envoyés au peuple le même jour que les poissons avaient été produits des eaux. Or, ce fut au jeudi premier du monde que ces citadins écaillés reçurent avec l'être la possession de leur Neptune... Les apôtres furent douze grands canons et pièces de batterie, destinés, de la part du Tout-Puissant, pour battre en ruine et canonner tout l'univers.

C'étaient là les derniers échos de l'éloquence confuse du XVIe siècle; ils devaient se prolonger jusque dans les facétieuses harangues du petit père André. Quand, en 1594 et en 1614, le grand magistrat du Vair, qui devint évêque de Lisieux et garde des sceaux, écrivait sa *Science du sermon* et son *Traité de l'éloquence française et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse,* il ne cachait pas son dédain pour l'éloquence religieuse. Mais, admirateur naïf de du Perron, il ne pouvait deviner le sourd travail de rénovation religieuse qui s'accomplissait dans les esprits, dans les institutions mêmes. Déjà, au XVIe siècle, Loyola avait fondé l'ordre des Jésuites (1534), qui produira Bourdaloue; et César de Bos, la Doctrine chrétienne (1592), d'où sortira Fléchier. Au début du XVIIe siècle, Vincent de Paul anime de son zèle d'apôtre aussi bien l'éloquence religieuse que les œuvres de charité; Saint-Cyran crée Port-Royal et y imprime la marque de son esprit austère; le cardinal de Bérulle, qui prêcha peu, donna un séminaire de prédicateurs à l'Église en lui donnant la congrégation de l'Oratoire.

III

La renaissance religieuse et ses effets. — Vincent de Paul. Port-Royal. — L'Oratoire et les oratoriens.

C'est par ceux-ci qu'il est naturel de commencer, car plus d'un parmi eux a exercé une influence directe sur Bossuet. Vincent de Paul (1576-1660) l'appelait son fils, lui demandait de prêcher à la conférence de Saint-Lazare, et plus tard, lors de la canonisation de l'apôtre des prisonniers et des enfants trouvés, Bossuet, dans une lettre latine, lui apporta son témoignage ému. On sait quelle chaleur de cœur et quelle simplicité évangélique saint Vincent de Paul mettait dans ses homélies familières et entraînantes, le plus souvent improvisées; on cite pourtant la péroraison du discours adressé pour les enfants trouvés aux dames de la cour :

Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner pour toujours. Cessez à présent d'être leurs mères, pour devenir leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais donc, sans délibérer, prendre les voix et les suffrages. Il est temps de prononcer leur arrêt, et de décider irrévocablement si vous ne voulez plus avoir pour eux des entrailles de miséricorde. Les voilà devant vous! Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un soin charitable; et, je vous le déclare devant Dieu, ils seront tous morts demain, si vous les délaissez.

Si le sermon attribué à saint Vincent, sur la Parole de Dieu, est bien de lui, ses idées sur la prédication sont exactement les mêmes que celles de son « fils »; mais il n'est pas besoin de le lire pour être sûr que leur liaison tenait à la conformité de leurs sentiments.

L'influence du jansénisme, moins séduisant dans sa raison un peu sèche, s'exerça moins directement sur Bossuet. Il marqua toujours pourtant une sincère estime pour Arnauld et pour Port-Royal, alors même qu'il blâmait les excès d'une morale décourageante. Saint-Cyran se faisait de la prédication une idée si haute qu'il déclare, dans ses *Lettres spirituelles*, ne l'envisager qu'avec tremblement : « La prédication n'est pas moins un mystère terrible que l'eucharistie, et elle me semble même beaucoup plus terrible, car c'est par elle qu'on engendre

et qu'on ressuscite les âmes à Dieu, au lieu qu'on ne fait que les nourrir par l'eucharistie, ou, pour mieux dire, guérir. » Aussi n'a-t-il que du mépris pour les orateurs sacrés que travaille « cette démangeaison qu'a tout le monde de savoir beaucoup et de belles choses » et de les dire en faisant valoir leur science ou leur esprit, alors qu'ils devraient se recueillir, se taire longtemps, méditer et ne parler enfin que pour laisser parler, dans sa simplicité auguste, le Verbe de Dieu. Poussée à ses extrêmes conséquences, devant lesquelles Saint-Cyran n'eût pas reculé, cette doctrine n'irait à rien moins qu'à l'abolition de toute éloquence humaine en tant qu'elle emprunte le secours de l'art. Mais la doctrine et l'apostolat de Saint-Cyran, de Singlin, de Desmares, ont quelque chose de trop à part pour qu'on y insiste ici. Il suffit de dire que Port-Royal fut pour les prédicateurs de ce temps une grande école de sincérité dans la pensée, de logique dans la composition du discours, de sobriété et de vigueur concentrée dans l'expression. Il est impossible d'ailleurs d'isoler de Port-Royal le souvenir de Pascal, qui, aussi puissant dialecticien et plus poète que les autres jansénistes, a donné les plus purs modèles de toutes les sortes d'éloquence.

Les trois premiers supérieurs généraux de la congrégation de l'Oratoire furent Bérulle, le P. de Condren et le P. Bourgoing. Bossuet prononça en 1662 l'oraison funèbre du troisième, et, en caractérisant la prédication telle que la pratiquait le P. Bourgoing, il définit par avance la prédication en général telle qu'il la concevait et devait la pratiquer lui-même.

O Dieu vivant et éternel, quel zèle! quelle onction! quelle douceur! quelle force! quelle simplicité et quelle éloquence! Oh! qu'il était éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions; des paroles de flatterie par la parole de vérité; des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants!... La parole de l'Evangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination : c'est pourquoi deux jours lui suffisent pour faire l'oraison funèbre du grand cardinal de Bérulle avec l'admiration de ses auditeurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce beau panégyrique latin de saint Philippe de Néri... Mais dois-je m'arrêter ici à deux actions particulières du P. Bourgoing, puisque je sais qu'il a fourni de la même force la carrière de plusieurs carêmes, dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas; toujours pressant, toujours animé; lumière ardente et luisante, qui ne brillait que pour échauffer, qui cherchait le cœur par l'esprit et ensuite captivait l'esprit par le cœur? D'où lui venait

cette force? C'est, mes frères, qu'il était plein de la doctrine céleste; c'est qu'il s'était nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme; c'est qu'il faisait régner dans ses sermons la vérité et la sagesse; l'éloquence suivait comme la servante[1], non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes.

La congrégation de l'Oratoire compta, au XVIIe siècle, au moins deux prédicateurs distingués, les PP. Lejeune et Senault, et deux prédicateurs illustres, Mascaron et Massillon. Ce dernier seul est d'une époque postérieure à celle de Bossuet; les deux premiers sont d'une époque antérieure, mais il a pu les entendre; le troisième est son contemporain.

Le P. Lejeune (1592-1672) et le P. Senault (1599 ou 1604-1672) ne se ressemblent guère. Le P. Lejeune est un missionnaire franc-comtois, un catéchiste ardent et ingénu, quoique instruit, qui s'adresse le plus souvent au peuple (surtout dans la première partie de sa carrière) et lui parle le langage que le peuple peut le mieux entendre et goûter, un langage tout pratique et familier, qui fait vivre les leçons religieuses par des applications morales très précises et par des exemples empruntés à la vie réelle. Emporté par sa fougue naturelle, il s'élève parfois assez haut, mais ne s'y maintient pas. Cet orateur inégal, mais nourri de l'Écriture et des Pères, moraliste plus que théologien, était encore jeune lorsqu'il devint aveugle, mais n'en continua pas moins l'apostolat évangélique qui n'eut pour terme que le terme de sa vie. Au contraire, le P. Senault est un lettré, grand admirateur de Balzac, et à qui la forme est loin d'être indifférente. Il cherchait et trouvait parfois des effets de style, et l'on copiait ses sermons à l'église. C'était une sorte d'orateur-écrivain, dont les discours manquaient de chaleur et d'élan, mais non de régularité ni d'élégance. Il composait des livres, religieux encore sans doute, mais d'où tous les ornements profanes n'étaient pas bannis : le plus connu est le *Traité de l'usage des passions,* qui eut un grand succès. Voltaire paraît se tromper quand, dans le catalogue des écrivains qui suit le *Siècle de Louis XIV,* il prétend que Senault fut à l'égard de Bourdaloue ce que Rotrou est pour Corneille. Rotrou est un génie naturel et négligé, qui a pu introduire Corneille au théâtre, mais n'a pu lui apprendre l'art. Et ce n'est pas l'art d'un Senault qu'on cherche chez un Bourdaloue. Sermonnaire un peu sec et apprêté, mais égal et digne, Senault fut supérieur général de l'Oratoire. Fromentières, qui jouit après lui d'une certaine réputation de

1. Voir, plus loin, le sermon de Bossuet *sur la Parole de Dieu.*

prédicateur, et Mascaron durent beaucoup, nous dit-on, à ses leçons et à son exemple.

Mais Jules Mascaron (1634-1703), fils d'un avocat de Marseille, évêque de Tulle, puis d'Agen, est bien peu lu aujourd'hui, peut-être parce qu'il n'est pas aisément lisible. Il ne cède que rarement, lui, à la mode de la morale et des portraits. C'est un dialecticien à outrance, puissant, mais subtil, un théologien dont la théologie semble déjà démodée au temps où triomphe la « psychologie » de Bourdaloue. Sa religion est triste : bien que l'amour de Dieu en fasse le fond, le Dieu qu'il prêche est plus redoutable qu'aimable. Et les bizarreries abondent comme les obscurités : n'ose-t-il pas instituer une comparaison entre Dieu et l'animal, tous deux également incapables d'ennui? Ne s'élève-t-il pas avec une crudité d'expressions singulière contre ces grands qui se sont fait un évangile revu et corrigé par eux, tant ils ont peur de passer pour des bigots, pour des « mangeurs de crucifix »? Ne mêle-t-il pas, par une absence aussi regrettable du sentiment de la convenance, les citations les plus profanes aux citations sacrées? Le goût était chez lui, en effet, le point faible : il était en correspondance avec Mme Deshoulières et avec Mlle de Scudéry, qui l'appelait le plus éloquent prélat du royaume. A cette même Mlle de Scudéry il écrivait, le 12 octobre 1672, un an après sa nomination à l'évêché de Tulle : « Vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. » Il n'est précieux cependant que dans le détail du style, là où il peut l'être sans fausser le caractère de la prédication : il ne l'est pas dans le ton, qui a de la gravité, de l'autorité, et souvent même est pathétique; ni dans le développement, qui est parfois obscur, mais d'une obscurité traversée d'éclairs, presque toujours large et animé d'une sorte de feu intérieur. Ce n'est pas un orateur attirant que Mascaron, mais ce n'est pas non plus un orateur vulgaire : si son éloquence oscille de l'emphase à la trivialité, elle rend bien par moments le son de la grande éloquence, qui est le son d'une âme fière et convaincue. Voltaire rabaisse trop ses oraisons funèbres de Henriette d'Angleterre et de Turenne, celle-ci prononcée un an avant celle de Fléchier; mais c'est surtout par ses avents et ses carêmes prêchés à la cour que Mascaron a exercé une action morale sur ses contemporains. Aux courtisans qui trouvaient qu'il avait dépassé la mesure, le roi répondait : « Le prédicateur a fait son devoir ; c'est à nous de faire le nôtre. » Au prédicateur lui-même le roi disait : « Vous êtes

le seul homme de qui j'aie ouï des discours d'une égale force depuis le commencement jusqu'à la fin[1]. » Le roi oubliait peut-être Bourdaloue, certainement Bossuet, qui à l'émotion et à la vigueur de Mascaron joindra la mesure que Mascaron n'avait pas.

IV

Fléchier. — Les jésuites : Bourdaloue.

De même Bossuet eut tout l'art de Fléchier, sans ses artifices. Esprit Fléchier (1632-1710), originaire de Pernes, dans le comtat Venaissin, fut d'abord, quoique simple catéchiste et professeur de la Doctrine chrétienne, dont son oncle était supérieur général, un de ces abbés et écrivains mondains dont l'élégance, comme l'a dit Sainte-Beuve, garde un reste de précieux. Celui qui, jeune, composait de petits vers galants ; qui, à la prière d'une dame, écrivait lui-même son portrait, non sans complaisance ; qui fut l'ami et le correspondant de Mme et de Mlle Deshoulières ; l'auteur de ce livre léger, mais historiquement et moralement instructif, *les Grands Jours d'Auvergne*, écrit au lendemain d'un voyage fait en Auvergne avec un conseiller d'État, M. de Caumartin, dont il élevait le fils, Fléchier ne fut qu'après cinquante ans évêque de Lavaur, puis de Nîmes, où il donna l'exemple de toutes les vertus. Il s'était rendu digne de ce choix moins encore par ses sermons que par ses oraisons funèbres de Mme de Montausier (1672), de la duchesse d'Aiguillon (1675), de Turenne (1676), de Lamoignon (1679), de Marie-Thérèse (1683), de Michel le Tellier (1686) ; les oraisons de la Dauphine et de M. de Montausier (1690) sont postérieures à son élévation à l'évêché de Nîmes (1687). Dans l'oraison de Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, le souvenir de l'hôtel de Rambouillet est évoqué avec une ingénieuse délicatesse :

Vous dirai-je qu'elle pénétrait dès son enfance les défauts les plus cachés des ouvrages d'esprit et qu'elle en discernait les traits les plus délicats ? que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait ? qu'on gardait ses lettres comme le vrai modèle des pensées raisonnables et de la pureté de notre langue ? Souvenez-vous de ces cabinets

1. Mascaron disait en chaire à Louis XIV : « Si le respect que j'ai pour vous ne me permet de dire la vérité que sous des enveloppes, il faut que vous ayez plus de pénétration que je n'ai de hardiesse et que vous entendiez plus que je ne vous dis. »

que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom de l'incomparable Arténice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation. Ce fut là que, tout enfant qu'elle était, elle se fit admirer de ceux qui étaient eux-mêmes l'ornement et l'admiration de leur siècle.

L'oraison funèbre de Turenne est son chef-d'œuvre, sinon un chef-d'œuvre : c'est qu'une émotion patriotique et personnelle y passionne et y colore nécessairement la rhétorique. Encore a-t-on pu reprocher à l'auteur de n'avoir su ni caractériser de traits précis ni généraliser la leçon : l'homme, a-t-on dit[1], en est absent. Ailleurs, où cette émotion relative n'échauffe pas l'art du panégyriste, on a pu relever plus d'un trait déplacé de bel esprit. Parle-t-il d'un vaisseau équipé par la duchesse d'Aiguillon pour la conversion de la Chine et naufragé, Fléchier s'écrie : « Les eaux de la mer n'éteignirent pas le feu de sa charité. » Il dit aussi joliment de Lamoignon : « Le premier tribunal où il monta fut celui de sa conscience. » Orateur fleuri, Fléchier ne saurait être qu'un sermonnaire de second ordre. Il possédait, a dit Thomas, l'art et le mécanisme plutôt que le génie de l'éloquence. Ses discours, toujours écrits, étaient des morceaux de style. Mais il serait injuste de ne voir en lui qu'un rhéteur : l'évêque eut de la dignité, de la charité, de l'onction, et, quand il mourut, Fénelon put dire : « Nous avons perdu notre maître. »

L'éloquence des jésuites jeta peu d'éclat au XVIIe siècle avant l'apparition de Bourdaloue. On cite du P. Caussin, le confesseur de Louis XIII, des Dialogues latins sur l'éloquence, où les prédicateurs frivoles ne sont pas épargnés. Le P. Claude de Lingendes, ennemi de Retz et ami de Condé, cousin de ce Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, dont Voltaire a dit avec quelque exagération qu'il fut « le premier orateur qui parla dans le grand goût », eut l'honneur d'être imité en plus d'un endroit par Bourdaloue. Trop rigoureux logicien, sévère et un peu âpre, dit M. Jacquinet, il s'anime parfois et produit alors un effet d'émotion ou de terreur. Mais il rédigea en latin ses sermons prononcés d'abord en français. Il est curieux de noter que, parmi ces jésuites dont Pascal, dans les *Provinciales*, attaque non seulement la morale facile, mais le faux goût, les deux prédicateurs qui se distinguèrent le plus, l'un dans la première,

1. M. Brunetière, *Études critiques*, 2e série.

l'autre dans la seconde moitié du siècle, le P. Claude de Lingendes (1591-1660) et le P. Louis Bourdaloue (1632-1704), aient pour traits communs l'énergie du ton, la sévérité de la morale, de la dialectique et de l'expression.

Bourdaloue a été très diversement jugé, selon les divers points de vue où se sont placés ses admirateurs ou ses détracteurs. Dès qu'il commença à prêcher, à partir de 1669 surtout (c'est en 1670 qu'il prêcha son premier avent devant la cour), il fut porté aux nues. « On dit, écrit Mme de Sévigné, qu'il passe toutes les merveilles passées, et que personne n'a prêché jusqu'ici... Jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement ni si généreusement les vérités chrétiennes[1]. » Dans la lettre circulaire qu'au lendemain de sa mort le P. Martineau, son confesseur, écrivit à tous ses confrères, il est dit que la France le regarde comme le premier prédicateur de son siècle. Dans une autre lettre, sorte d'oraison funèbre, le président de Lamoignon, qui regrette en lui un ami tendrement aimé, vante son génie « supérieur aux autres », et observe que « sa sublime éloquence venait surtout de la connaissance parfaite qu'il avait du monde ». Au XVIIe siècle on ne voit guère que Fénelon qui, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, après avoir reconnu les obligations que lui a la chaire, tirée par lui de la servitude des déclamateurs, critique la sécheresse de ses enseignements et ose lui refuser jusqu'au titre d'orateur. C'est que Bourdaloue n'a « rien de familier, d'insinuant et de populaire..., rien d'affectueux ni de sensible », et qu'il faut à Fénelon de la simplicité, de l'onction, de la sensibilité partout. Au XVIIIe siècle, Voltaire lui-même, élève des jésuites, il est vrai, porte sur Bourdaloue un jugement impartial où la sympathie domine :

Un des premiers, qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle... Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire.

C'est ce manque d'imagination dans l'expression qui devait surtout frapper les contemporains de Chateaubriand et de V. Hugo. Les uns n'en veulent pas à Bourdaloue d'avoir été avant tout l'athlète de la raison combattant pour la foi, comme le dit Villemain, qui admire chez lui le génie de l'invention, faculté plus rare peut-être que l'imagination de style. A. Feu-

1. Lettres des 25 déc. 1671 et 5 déc. 1674.

gère, qui a consacré à Bourdaloue un livre solide, ne regrette pas trop vivement ce caractère tout raisonnable de sa prédication. « Bourdaloue, dit-il, ne voit dans l'éloquence que la démonstration, parce que dans l'âme humaine il ne voit que la raison. » D'autres s'accommodent moins aisément de ce régal austère. Bourdaloue a ennuyé Doudan, qui ne le lui a pas pardonné : « Je ne mourrai pas content si je ne vois tomber la réputation usurpée de ce jésuite... Les gens que Bourdaloue a ennuyés, et qui sont respectueux, disent qu'il raisonne admirablement, parce qu'ils prennent l'ennui qu'ils éprouvent pour l'effet d'un raisonnement serré sur leur cerveau. Si le ciel était toujours juste, Bourdaloue eût été le valet de chambre de Bossuet[1]. » Le vœu de Doudan n'a pas été exaucé ; pour s'en convaincre, il suffit de demander son opinion au critique moderne le moins disposé à être dupe, à l'historien de Port-Royal, à Sainte-Beuve.

Le caractère propre de Bourdaloue, c'est qu'il rassasie... N'oublions jamais que Bourdaloue était, avant tout, un orateur, et non un écrivain. C'était un orateur, et il en avait tous les dons pour le genre d'enseignement sacré auquel il s'était voué : il avait l'action, le feu, la rapidité, et, en déroulant ce fleuve de la parole qui chez lui, à la lecture, nous paraît volontiers égal et surtout puissant par sa vigueur suivie et sa continuité, il y avait des endroits où il tonnait. On a dit qu'il baissait volontiers les yeux en parlant, et qu'il s'interdisait cette éloquence du regard que Massillon s'accordait quelquefois : cela est possible ; mais, dans tous les cas, cette forme de débit n'était qu'une convenance de plus, une manière de pousser plus avant, et comme tout droit devant lui, dans sa démonstration inflexible et sévère. Aujourd'hui, ces heureuses et vives qualités de l'orateur, parmi lesquelles il faut compter l'une des premières « une voix pleine, résonnante, douce et harmonieuse », ont disparu, et l'écrivain seul nous reste, écrivain juste, clair, exact, probe comme sa pensée, mais qui n'a rien de surprenant. Daguesseau a très bien loué en Bourdaloue « la beauté des plans généraux, l'ordre et la distribution qui règnent dans chaque partie du discours, la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, *la popularité de l'expression*, simple sans bassesse et noble sans affectation ». Cette qualité moyenne de l'expression, si bien appropriée au genre, est presque aujourd'hui un inconvénient à la lecture : elle contribue à en amortir l'effet... Le propre de Bourdaloue (tant il est sûr de sa modestie et tant il s'oublie lui-même) est de se confondre totalement avec son ministère de prédicateur et d'apôtre ; il ne laisse rien aux délicatesses du siècle : « Écoutez-moi. — Suivez-moi. — Appliquez-vous. — Comprenez ceci. — Écoutez-en la preuve. — Appliquez-vous toujours. » Ce sont les formes ordinaires de ce démonstrateur chrétien qui, de ces trois choses proposées à l'orateur ancien : *instruire, plaire, émouvoir*, ne songe qu'à la première, méprise la seconde, et est bien sûr d'arriver à la troisième par la force même de l'enseignement et la nature pénétrante de la vérité. S'il a, comme on l'a dit, quelque chose de Démosthène, c'est en cela.

1. Lettre à M. Raulin, 5 sept. 1845.

Dans le tissu serré et la continuité de son développement, il n'y a pas un instant de pause où l'on puisse respirer, tant un anneau succède à l'autre et tant ce n'est qu'une seule et même chaîne : « Il m'a souvent ôté la respiration, disait Mme de Sévigné, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la force et à la justesse de ses discours, et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir... » A peine s'il vous laissait le temps de s'écrier, comme cela arriva un jour au maréchal de Grammont en pleine église : « Morbleu ! il a raison ! » Sous la rigueur du raisonnement chez Bourdaloue, il se sent un feu, une ferveur et une passion comme chez Rousseau (pardon du choc de ces deux noms), sauf que celui-ci déclame souvent en raisonnant et qu'avec l'autre on est dans la probité pure[1].

On peut être surpris de voir un critique aussi pénétrant accorder à Bourdaloue la passion contenue. Cette passion est pourtant si réelle que souvent elle ne se contient même pas et que le sermon prend quelque chose de la satire. Les jansénistes, ces mortels ennemis des jésuites, eurent plus d'une fois à se plaindre de la vivacité de ses attaques. Il est vrai qu'il répondait à l'attaque directe des *Provinciales* dans ce passage fameux du sermon sur la Médisance :

On a trouvé moyen de consacrer la médisance, de la changer en vertu, et même dans une des plus saintes vertus, qui est le zèle de la gloire de Dieu, c'est-à-dire qu'on a trouvé le moyen de déchirer et de noircir le prochain, non plus par haine ni par emportement de colère, mais par maxime de piété et pour l'intérêt de Dieu. Il faut humilier ces gens-là, dit-on, et il est du bien de l'Église de flétrir leur réputation et de diminuer leur crédit. Cela s'établit comme un principe : là-dessus on se fait une conscience, et il n'y a rien qu'on ne se croie permis par un si haut motif. On invente, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi ; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables, on débite cent faussetés, on confond le général avec le particulier ; ce qu'un a mal dit, on le fait dire à tous ; et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne : et tout cela, encore une fois, pour la gloire de Dieu. Car cette direction d'intention rectifie tout cela. Elle ne suffirait pas pour rectifier une équivoque ; mais elle est plus que suffisante pour rectifier une calomnie, quand on est persuadé qu'il y va du service de Dieu.

Mais, dans ce même sermon, il s'en prend à Arnauld mort, et dans un autre à Tréville vivant. Mme de Conti et Mme de Longueville se montrèrent blessées de quelques allusions trop ouvertement personnelles. Dans le mémoire où celle-ci formule sa plainte, elle traite en ennemi « le P. Bourdaloue, célèbre par ses prédications, et plus célèbre encore, s'il se peut, par son zèle amer et ses emportements ». Les jansénistes n'avaient pas tort, sans doute, de se plaindre ; mais nous aurions

1. *Causeries du lundi*, t. IX.

tort, nous, de regretter des hardiesses, même des intempérances de langage qui font vivre d'une vie, pour ainsi dire, personnelle cette éloquence volontairement impersonnelle par ailleurs. Le « moi » de Bourdaloue, il ne nous déplaît pas de le trouver mêlé aux raisonnements les plus abstraits en apparence : il est énergique, obstiné, âprement sincère. Comme à Mme de Sévigné, il ne nous déplaît pas que Bourdaloue dise des vérités à bride abattue et frappe comme un sourd sur les vices, au risque d'atteindre en plein visage plus d'un de ses auditeurs. On dit que les dames de la cour furent d'abord effarouchées de certaines rudesses : Bourdaloue dut s'excuser ; mais, en s'excusant, il prenait soin d'aggraver sa faute. Eux aussi, les courtisans, ceux de la noblesse et ceux du clergé, devaient l'écouter avec gêne quand il s'élevait contre ces incapables qui considèrent les charges les plus difficiles, les honneurs les plus éclatants, « comme dus à leur naissance », ou lorsqu'il ne craignait pas de tracer le portrait du dévot intéressé, qui fait de sa dévotion un instrument de sa fortune.

C'est assez d'avoir de la qualité pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent pour se pousser aux plus grandes charges ; c'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelles que soient son indignité et son incapacité personnelles, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne ; il jugera, il condamnera, il gouvernera, il décidera du sort et de la vie des hommes ; il sera, comme dit l'Évangile, sur le chandelier, quand il devrait être caché sous le boisseau...

Un dévot intéressé est capable de tout. Prenez garde, capable de tout : premièrement, parce qu'il donne à tout, et quelquefois aux plus grandes iniquités, une apparence de piété qui le trompe lui-même, et dont il n'aimerait pas qu'on entreprît de le détromper ; mais, en second lieu, capable de tout, parce que, quelque dessein que la passion lui suggère, sa piété, ou plutôt l'estime où cette piété fastueuse l'établit, le met en état de réussir. Veut-il pousser une vengeance, rien ne lui résiste ; veut-il supplanter un adversaire, il est tout-puissant ; veut-il flétrir la réputation du prochain et le décrier, son seul témoignage ferait le procès à l'innocent même. Et n'est-ce pas (je ne ferai point ici difficulté de le dire, non pour décréditer la piété, à Dieu ne plaise ! mais pour condamner hautement les abus qui s'y peuvent glisser, et qui s'y sont glissés de tout temps), n'est-ce pas par la voie d'une fausse piété qu'on a vu les plus faibles sujets s'élever aux plus hauts rangs ; les hommes les mons dignes de considération et de recommandation être néanmoins les plus recommandés et les plus considérés, et, sans d'autres titres ni d'autre mérite qu'un certain air de réforme, emporter sur quiconque la préférence et s'emparer des premières places ? Or je vous demande s'il est rien qui, selon les sentiments naturels, doive plus attirer notre aversion et notre indignation.

Pour connaître ces tartufes de cour, Bourdaloue n'avait pas besoin d'avoir lu *Tartuffe*. Il n'en était que plus à son aise,

après avoir si fermement séparé la fausse piété de la vraie, pour blâmer Molière, qui portait les esprits de ses admirateurs et de ses lecteurs à confondre dans la même réprobation la dévotion et l'hypocrisie.

Comme la fausse dévotion tient en beaucoup de choses de la vraie ; comme la fausse et la vraie ont je ne sais combien d'actions qui leur sont communes ; comme les dehors de l'une et de l'autre sont presque tout semblables, il est non seulement aisé, mais d'une suite presque nécessaire, que la même raillerie qui attaque l'une intéresse l'autre, et que les traits dont on peint celle-ci figurent celle-là, à moins qu'on n'y apporte toutes les précautions d'une charité prudente, exacte et bien intentionnée, ce que le libertinage n'est pas en disposition de faire. Et voilà, chrétiens, ce qui est arrivé, lorsque des esprits profanes, et bien éloignés de vouloir entrer dans les intérêts de Dieu, ont entrepris de censurer l'hypocrisie, non point pour en réformer l'abus, ce qui n'est pas de leur ressort, mais pour faire une espèce de diversion dont le libertinage pût profiter, en concevant et faisant concevoir d'injustes soupçons de la vraie piété par de malignes représentations de la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu, exposant sur le théâtre et à la risée publique un hypocrite imaginaire, ou même, si vous voulez, un hypocrite réel, et tournant dans sa personne les choses les plus saintes en ridicule : la crainte des jugements de Dieu, l'horreur du péché, les pratiques les plus louables en elles-mêmes et les plus chrétiennes. Voilà ce qu'ils ont affecté, mettant dans la bouche de cet hypocrite des maximes de religion faiblement soutenues, au même temps qu'ils les supposaient fortement attaquées, lui faisant blâmer les scandales du siècle d'une manière extravagante ; le représentant consciencieux jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur des points moins importants, où toutefois il le faut être, pendant qu'il se portait d'ailleurs aux crimes les plus énormes ; le montrant sous un visage de pénitent, qui ne servait qu'à couvrir ses infamies ; lui donnant, selon leur caprice, un caractère de piété la plus austère, ce semble, et la plus exemplaire, mais dans le fond la plus mercenaire et la plus lâche.

Le roi lui-même avait sa part de ces reproches couverts et de ces allusions souvent peu voilées. Et pourtant il voulait entendre Bourdaloue tous les deux ans, et Bourdaloue lui rendait ce témoignage : « La vérité que j'ai prêchée à la cour n'a jamais trouvé dans le cœur de ce monarque qu'une soumission édifiante et qu'une puissante protection. » Depuis l'avent de 1670 jusqu'en 1699, il reparut maintes fois à la cour. Son œuvre oratoire est immense : 85 sermons, sans compter ceux qui n'ont pas été recueillis ; 16 panégyriques, 2 oraisons funèbres. Trente ans se maintint son succès, dû surtout au goût régnant pour les analyses morales et pour les *portraits*. « Pour aller droit à la réformation des mœurs, dit l'abbé d'Olivet, il commençait toujours par établir sur des principes bien liés et bien déduits une proposition morale, et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il le

faisait lui-même, par un détail merveilleux où la vie des hommes était peinte au naturel. Or ce détail étant ce qu'il y avait de plus neuf, et qui, par conséquent, frappa d'abord le plus dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter. Bourdaloue s'était mis à peindre les gens (Mme de Sévigné signale cette nouveauté dès l'hiver de 1671); ses disciples ne voulurent plus être que des moralistes et des portraitistes. Dans le premier des *Dialogues sur l'éloquence,* Fénelon marquera l'excès où cette tendance aboutit dans la seconde partie du siècle : « Il nous a fait des peintures morales où chacun se trouvait; il a fait une anatomie des passions du cœur humain qui égale les *Maximes* de M. de la Rochefoucauld. » Les « portraits » de Bourdaloue ont pour nous un double intérêt, historique et moral. Lors même qu'on ne serait pas sensible à l'attrait piquant de portraits individuels, on le sera certainement à l'intérêt de portraits généraux où Bourdaloue, ce juge sévère de *Tartufe,* se montre le rival de Molière, un rival inférieur, il faut l'avouer.

On dit communément, et on a raison de le dire : « L'ami de tout le monde n'est ami de personne. » Il y a en effet des gens de ce caractère : ils vous aperçoivent; ils viennent à vous avec un visage ouvert, vous tendent les bras, vous saluent, vous embrassent, vous font les plus belles offres de service. Mais enfin, après mille protestations d'amitié, ils vous quittent, et demandent au premier qu'ils rencontrent comment vous vous appelez et qui vous êtes [1].

Bourdaloue est donc un moraliste dans la chaire; mais il serait excessif de prétendre qu'il a fait passer l'enseignement de la morale avant l'enseignement de la foi. On l'a dit, « quand Bourdaloue s'attaque à nos vices, il ne croit pas avoir assez fait s'il les combat seulement par des motifs humains et s'il ne recourt à un motif supérieur, tiré du dogme chrétien... La morale suppose le dogme, car il en est le principe, et le dogme doit être accompagné de la morale, car elle en est la conséquence [2]. » Mais il connaissait ce public qui attendait de lui qu'il prêchât, non pas la morale sans le dogme, mais la morale plus encore que le dogme. Eut-il tort de se préoccuper, non pas seulement du goût, mais des besoins de ses auditeurs? Bossuet, théologien à la fois et moraliste, se plaignait déjà,

1. Sermon sur la Charité du prochain et les amitiés humaines. Voyez le *Misanthrope,* I, 1.
2. Voyez l'Introduction des *Sermons choisis de Bourdaloue,* édit. Hatzfeld; Delagrave.

nous apprend l'abbé Ledieu, qu'on délaissât les mystères de la foi pour les peintures morales et les portraits. Si c'est une décadence[1], le public, de plus en plus indifférent au dogme, n'en est pas moins responsable que les prédicateurs.

V

Bossuet. — Les Panégyriques.

Bossuet descendait de la chaire chrétienne quand Bourdaloue y monta. Les nombreux sermons prêchés par Bossuet à Metz, de 1652 à 1659, furent suivis des carêmes prêchés aux Minimes de la place Royale (1660), aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques (1661), au Louvre (1662), à Saint-Thomas du Louvre (1665), à la cour (1666), et des avents prêchés aux Carmélites (1663), au Louvre (1665), à Saint-Thomas du Louvre (1668) et à Saint-Germain (1669). C'est en 1669 que Bossuet est nommé évêque de Condom, peu avant d'être chargé de l'éducation du Dauphin. Il ne prêcha désormais qu'à de rares intervalles, jusqu'au moment où, douze ans après, il quitta la cour pour se consacrer à son nouveau diocèse de Meaux.

Pendant toute la première période, les Panégyriques des saints sont mêlés aux sermons, et c'est pour plus de clarté qu'on les en sépare ici.

Le Panégyrique tient de l'oraison funèbre à la fois et du sermon, mais plus du sermon que de l'oraison funèbre, et, pour comprendre qu'il en doive être ainsi, il suffit de réfléchir à la nature de l'*éloge* qui en fait le fond. Il est prononcé longtemps après la mort du héros, et ce héros est un saint. Dès lors, les incidents de la vie se fondent dans le rayonnement de la sainteté qui les couronne, les grandes leçons chrétiennes s'offrent d'elles-mêmes, et le panégyriste se transforme presque involontairement en prédicateur. Saint François de Sales distinguait trois sortes de panégyriques : le premier est surtout un récit historique des actions et de la vie des saints; le second,

1. Il y a certes décadence pour le goût et pour le style. Voici quelques exemples d'une éloquence subtile ou déclamatoire : « La pourpre des Césars, dit saint Jérôme, s'était teinte de sang, mais du sang des hommes qu'ils avaient versé. Si elle éclatait, c'était du feu brûlant de leur ambition, et, si elle rougissait, c'était bien moins de sa propre couleur que de leurs vices. « Saint Etienne est comparé à Moïse, parce que la voie du martyre devient, par l'effusion du sang, « comme une espèce de mer Rouge de l'Eglise ».

une sorte de drame moral, que l'orateur expose et qui se passe dans l'âme du saint partagée entre les plaisirs du monde et l'aspiration vers un monde supérieur; le troisième rejette la vie à l'arrière-plan, ou ne s'en sert du moins que pour aboutir vite à l'instruction religieuse et morale, qui devient l'essentiel, presque le tout du discours. Dans le 3e de ses *Dialogues sur l'éloquence*, Fénelon semble avoir voulu concilier ces trois méthodes en donnant une définition du panégyrique idéal :

Le meilleur moyen de louer le saint, c'est de raconter ses actions louables. Voilà ce qui donne du corps et de la force à un éloge; voilà ce qui instruit, voilà ce qui touche... Il faudrait peindre le saint au naturel, le montrer ce qu'il a été dans tous les âges, dans toutes les conditions et dans les principales conjonctures où il a passé... Je me contenterais de faire un tissu des faits principaux; mais je voudrais que ce fût un récit concis, pressé, vif, plein de mouvement; je voudrais que chaque mot donnât une haute idée des saints, et fût une instruction pour l'auditeur. A cela j'ajouterais toutes les réflexions morales que je croirais les plus convenables. Ne croyez-vous pas qu'un discours fait de cette manière aurait une noble et aimable simplicité? Ne croyez-vous pas que les vies des saints en seraient mieux connues, et les peuples plus édifiés? Ne croyez-vous pas même, selon les règles de l'éloquence que nous avons posées, qu'un tel discours serait plus éloquent que tous ces panégyriques guindés qu'on voit d'ordinaire?

Mais Bossuet, avant lui, s'était prononcé avec assez de netteté pour qu'on sache de quel côté il penchait. Dans le panégyrique de saint François d'Assise (1652), il se propose de faire voir « les grandeurs de la pauvreté » :

Mais, afin de le faire avec plus de fruit, laissons, laissons, s'il vous plaît, aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique; ils ne se mettent point en peine qu'on les entende, pourvu qu'ils reconnaissent qu'on les admire. Pour nous, qui sommes ici dans la chaire du Sauveur Jésus, ornons notre discours de la simplicité de son Évangile et repaissons nos âmes de vérités solides... Puisque nous faisons dans l'Église les panégyriques des saints, moins pour célébrer leurs vertus, qui sont déjà couronnées, que pour en proposer l'exemple, il vaut mieux que nous retranchions quelque chose des éloges de saint François, afin de nous réserver plus de temps pour tirer quelque utilité de sa vie. Que choisirons-nous, chrétiens, dans les actions de saint François? Que chacun prenne pour soi ce qu'il sent en sa conscience lui devoir être le plus utile; et moi, pour l'édification de l'Église, je vous proposerai ce qui me semble le plus profitable au salut de tous.

Le panégyrique ainsi réduit au sermon, mais au sermon illustré par un exemple, est moins attrayant pour le lecteur moderne et profane. C'est ainsi pourtant que l'avaient conçu les Pères, dont Bossuet fut l'admirateur et le disciple. Saint Jean Chrysostome et saint Augustin nous ont laissé moins des panégyriques que

des homélies peu amples et peu expressives. Saint Bernard les suit, excepté quand il peut peindre de traits précis la vie des personnages qu'il a connus, tels que le moine Humbert et saint Malachie. Même quand on descend au XVIe et au début du XVIIe siècle, le panégyrique garde quelque chose d'uniformément moral et vague. Les oraisons panégyriques du futur cardinal de Retz, consacrées à saint Charles Borromée et à saint Louis[1], si elles valent mieux que celles du zélé P. Lejeune et de l'élégant P. Senault, restent aussi générales. Est-ce en raison de cette médiocrité commune que le cardinal Maury a prononcé cet arrêt : « L'orateur panégyriste n'est *probablement* pas encore né pour la France? » Maury n'ose pas affirmer trop catégoriquement, car il a prononcé lui-même, devant l'Académie et devant l'Assemblée du clergé, les panégyriques de saint Louis et de saint Augustin. Mais, tout en affirmant que ce genre est demeuré inculte dans le champ de l'éloquence, que tout y est neuf encore pour le talent, en l'absence de tout chef-d'œuvre, il estime les panégyriques de Bourdaloue, et donne la première place dans le genre à ce sermonnaire dont les dix-sept panégyriques sont oubliés aujourd'hui.

Tout, sans doute, n'est pas admirable dans les premiers panégyriques de Bossuet. S'il est vrai, qu'il ait prononcé à vingt-deux ans (1649), à Metz, le panégyrique de saint Gorgon, on excuse sans peine les fautes de goût dont ce discours est semé. Le supplice du saint, couché par ordre du tyran sur un gril rougi au feu, est décrit avec une sorte de réalisme complaisant.

Gorgon gisait sur un lit de charbons ardents, fondant de tous côtés par la force du feu, et nourrissant de ses entrailles une flamme pâle qui le dévorait... Il s'élevait à l'entour de lui une vapeur noire, que le tyran humait pour contenter son avidité[2]...

Le Panégyrique de saint François d'Assise, prononcé trois ans après celui de saint Gorgon, marque un progrès notable du goût et du style. La composition en est mal équilibrée, la conception du plan trop ambitieuse, le goût encore mal affermi.

1. On cite la péroraison du panégyrique de saint Louis : « Ou est la grandeur de la France? Où est cette florissante noblesse? Où est cette puissante armée? Où est ce grand monarque, qui commandait à tant de légions? » Et au même moment que je fais ces demandes, il me semble que j'entends les voix confuses et ramassées de tous les hommes qui ont vécu dans les quatre siècles écoulés depuis sa mort, qui me répondent qu'il règne dans les cieux. »

2. Bossuet avait même appuyé d'abord sur les « exhalaisons infectes » qui, dans le supplice du saint, « sortaient de la graisse de son corps rôti ».

C'est, comme on l'a dit, une « méditation » plus qu'un panégyrique, mais une méditation pleine de mouvement, de fougue même par endroits. Lorsqu'il nous montre « le plus insensé des hommes selon la sagesse des siècles, mais le plus sage, le plus intelligent, le plus avisé selon la justice de Dieu », buvant « à longs traits l'ignominie de la croix », renonçant à sa famille, la repoussant avec la sainte brutalité d'un Polyeucte, il ne songe à rien voiler, à rien tempérer en ses emportements. On sent la naïveté d'une foi pieuse dans l'allégorie du mariage mystique de François d'Assise et de la Pauvreté; mais de cette théologie enthousiaste jaillit un beau développement moral sur les devoirs des riches envers les pauvres.

Je dis donc, ô riches du siècle, que vous avez tort de traiter les pauvres avec un mépris si injurieux : afin que vous le sachiez, si nous voulions monter à l'origine des choses, nous trouverions peut-être qu'ils n'auraient pas moins de droit que vous aux biens que vous possédez. La nature, ou plutôt, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le Père commun des hommes, a donné dès le commencement un droit égal à tous ses enfants sur toutes les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Aucun de nous ne peut se vanter d'être plus avantagé que les autres par la nature; mais l'insatiable désir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité pût durer longtemps dans le monde. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a causé toutes les querelles et tous les procès...

Je ne veux pas dire par là, mes frères, que vous ne soyez que les dispensateurs des richesses que vous avez; ce n'est pas ce que je prétends. Car, ce partage de biens s'étant fait d'un commun consentement de toutes les nations, et ayant été autorisé par la loi divine, vous êtes les maîtres et les propriétaires de la portion qui vous est échue : mais sachez que, si vous en êtes les véritables propriétaires selon la justice des hommes, vous ne devez vous considérer que comme dispensateurs devant la justice de Dieu, qui vous en fera rendre compte. Ne vous persuadez pas qu'il ait abandonné le soin des pauvres : encore que vous les voyiez destitués de toutes choses, gardez-vous bien de croire qu'ils aient tout à fait perdu ce droit si naturel qu'ils ont de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire. Non, non, ô riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil, ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande diversité de semences : les pauvres y ont leur part aussi bien que vous.

C'est avec la même énergie qu'il attaque ces prêtres de vocation douteuse qui courent à l'onction sacrée « sans y être appelés, avec une hardiesse, une précipitation qui fait frémir la religion » ; les soldats impitoyables, les juges corrompus. C'est avec une émotion sincère qu'il compare le temps où vivait le saint au temps où vivent ses auditeurs, et qu'il jette tout autour de lui un regard sur les campagnes désertes et les bourgs misérablement désolés.

Le même charme de jeunesse, avec quelque chose de plus

mûr, respire dans le Panégyrique de saint Bernard (1653), le plus beau des panégyriques de Bossuet après celui de saint Paul. Là aussi, sans doute, on relève des traces d'inexpérience : exorde long et embarrassé, division pénible, développement çà et là trop sèchement théologique, fin écourtée. Là aussi le lecteur moderne ne trouve pas tout ce qu'il espère y trouver. Comme Bossuet n'a pas songé à nous peindre en saint François un contemplateur attendri de la nature, un amant de la vie universelle, il ne songe pas à caractériser dans le détail le grand rôle joué par saint Bernard à cette époque des croisades. En revanche, la liberté vigoureuse, mais tempérée, avec laquelle le saint censurait les mœurs dépravées de son siècle, lui fournit l'occasion d'une vive sortie contre les réformateurs emportés du XVIe siècle. Mais ce qu'il s'attache à faire sentir au cœur plus qu'à montrer aux yeux, c'est comment Bernard, « ce jeune pêcheur », savait prendre les âmes « dans les filets de Jésus ». Ici, la physionomie de son héros était si fortement personnelle, si connue de tous, qu'il n'a pu s'empêcher de la peindre; mais la peinture qu'il en a faite est surtout morale. Comment ne pas citer, dans ce beau portrait moral de saint Bernard, l'admirable développement, oratoire et poétique à la fois, sur la jeunesse?

Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de désirs! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. Dans les âges suivants on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la fureur des autres : au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est emportée, elle est agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions, avec une incroyable violence. Là les folles amours, là le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître exercent leur empire sans résistance. Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée; et comment accoutumer à la règle, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre, qui n'est presque jamais dans une action composée[1], « et qui n'a honte que de la modération et de la pudeur »? *Et pudet non esse impudentem.*

Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulés, que nos forces se diminuent, et que, le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse, qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent et y attache toutes ses pensées. Dites-moi, je vous prie,

1. Dans une contenance sérieuse et paisible.

celui qui croit avoir le présent tellement à soi, quand est-ce qu'il s'adonnera aux pensées sérieuses de l'avenir? Quelle apparence de quitter le monde, dans un âge où il ne nous présente rien que de plaisant? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes ; de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah! elle ne trouve rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte et tend ses voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit.

Il y a, par exception, sinon une peinture, au moins une esquisse historique dans le premier Panégyrique de saint François de Paule (1655), repris en 1657 et en 1660. Louis XI y est entrevu « resserré dans ses forteresses et environné de ses gardes, toujours tremblant, toujours inquiet », toujours en garde contre la mort, qui saura bien rendre tant de précautions inutiles. Dans l'ensemble, d'ailleurs, ce panégyrique est un pur sermon sur l'amour de Dieu et la pénitence : il s'achève sur un beau cri de défi jeté aux libertins railleurs : « Vive le Seigneur tout-puissant, en la présence duquel je parle! » On n'a plus le panégyrique de saint Thomas d'Aquin (1657); mais on a de la même année ceux de saint Victor et de sainte Thérèse. Dans le premier, comme l'observe M. Rébelliau, Bossuet n'a pas encore entièrement rompu avec la rhétorique profane; mais M. Gandar compare les deux panégyriques du P. Senault et de Bossuet, prononcés tous deux dans la célèbre abbaye de Saint-Victor, et fait ressortir l'écrasante supériorité de Bossuet, qui subordonne les détails physiques à l'expressiou de la beauté morale. Le panégyrique de sainte Thérèse, prononcé à Metz devant la reine mère, révéla l'éloquence de Bossuet au gazetier Loret, qui lui prédit

> Qu'un jour son éloquence exquise
> Ferait un grand bruit dans l'Église.

Bossuet, peu mystique par nature, avait à peindre ici des « transports inconnus au monde » et « cette divine maladie d'amour » dont Thérèse brûla pour son époux céleste. Il le fait avec hardiesse et candeur, en multipliant toutefois les précautions nécessaires : « Et ne vous en étonnez pas... Je vous vois étonnés, fidèles... » Il y a, en effet, des choses qui étonnent, mais rien qui choque, tant Bossuet met de mesure dans l'expression des ardeurs les plus passionnées, et le poète vient au secours du théologien, par exemple quand l'âme de Thérèse, se dégageant

peu à peu des liens du corps pour aspirer vers Dieu, est comparée à un oiseau « qui, battant des ailes, secoue l'humidité qui les rend pesantes ou dissipe le froid qui les engourdit ». C'est aussi devant Anne d'Autriche, et sur sa demande, que fut prêché le second panégyrique de saint Joseph (1661). Le panégyrique de sainte Catherine[1] est curieux par l'exposition des idées de Bossuet sur la science en général, et, en particulier, sur l'instruction des femmes. La science, présent du Ciel, est « la lumière de l'entendement, le guide de la volonté, la nourrice de la vertu, l'âme de la vérité, la compagne de la sagesse, la mère des bons conseils; en un mot, l'âme de l'esprit et la maîtresse de la vie humaine. » Mais elle se gâte entre les mains de l'homme par l'usage qu'il en fait, quand son orgueil lui fait adorer ses propres pensées et s'élever contre la science de Dieu. A ces curieux qui se repaissent d'une spéculation stérile et oisive, Bossuet oppose Catherine : dès son enfance elle avait appris « toutes les sciences curieuses qui peuvent ou égayer, ou polir, ou enfin illuminer un esprit bien fait »; mais Dieu lui avait appris à les soumettre à la foi. « La vérité est un bien commun : quiconque la possède la doit à ses frères, » mais sans songer à se faire paraître soi-même en la faisant paraître. C'est ce que trop de femmes oublient.

Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, chrétiens, c'est qu'ordinairement le désir de plaire est leur passion dominante; et comme, pour le malheur des hommes, elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance presque universelle. Qui ne voit avec quelle pompe elles étalent cette beauté qui ne fait que colorer la superficie? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens! et quel parait leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde! C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences; parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter : de sorte que si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse.

Catherine savait que « la science chrétienne ne se doit jamais produire au dehors, pour se faire admirer elle-même »; elle savait aussi que l'ennemie capitale de la vérité, c'est la philosophie, et c'est pour confondre la philosophie qu'elle s'était

1. Il y a deux panégyriques de sainte Catherine de Sienne : l'un prêché en 1661, sans doute, l'autre en 1663.

instruite de tous ses détours. Bossuet l'accorde, il est vrai : « Encore que les philosophes soient les protecteurs de l'erreur, toutefois ils ont découvert quelques rayons de la vérité ; » et il s'attache, dans son troisième point, à relever la dignité des sciences humaines contre ceux qui voudraient faire servir aux intérêts temporels les dons de l'esprit. Tout ce panégyrique, grave dans son ensemble, piquant en certains de ses détails, est donc une opposition de la vraie et de la fausse science. C'est aussi la science, celle du docteur et du prédicateur, que Bossuet étudie d'abord chez François de Sales (1662).

Notre saint évêque a étudié, dans l'Évangile de Jésus-Christ, une science lumineuse, à la vérité, mais encore beaucoup plus ardente; et aussi, quoiqu'il sût convaincre, il savait bien mieux convertir. C'est que sa science, pleine d'onction, ne brillait que pour échauffer. Des traits de flamme sortaient de sa bouche, qui allaient pénétrer dans le fond des cœurs. Il savait que la chaleur entre bien plus avant que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface ; la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux et y produire des richesses inestimables.

Il vante ensuite l'autorité de François de Sales comme évêque, son *Introduction à la vie dévote,* « ce chef-d'œuvre de piété et de prudence, ce trésor des sages conseils » ; enfin sa « conduite » dans la direction des âmes. Dans cette dernière partie, il accommode avec une adresse bien délicate à un auditoire de religieuses l'étude qu'il fait du caractère d'un « laboureur spirituel » enclin par nature à la colère, adouci lentement par l'huile céleste de la douceur chrétienne. Quand il définit cette grâce simple et sans fard, cet air de cordialité tempérée, cette méthode de la charité compatissante qui, en s'ouvrant le cœur, tâche de regagner l'esprit qui s'éloigne, Bossuet semble emprunter au saint qu'il loue ses qualités les plus insinuantes. Au contraire, le panégyrique de saint Sulpice (1664) est une sorte de satire des mœurs hautaines et luxueuses du clergé au temps du saint, et aussi et surtout au temps de Bossuet.

Oh ! que la frugalité de ce digne pasteur condamnera d'ecclésiastiques, qui prétendent se distinguer par ces profusions splendides, ces délicatesses recherchées de leur table, dont la religion rougit pour eux ! Comment le faste de leur ameublement somptueux pourra-t-il soutenir le parallèle de la modestie évangélique de ce saint évêque? L'aimable simplicité de ses manières ne suffit-elle pas pour confondre à jamais ces superbes hauteurs que des vicaires de l'humilité et de la servitude de Jésus-Christ affectent à l'égard des peuples qui leur sont confiés? le dirai-je, à l'égard même de leurs coopérateurs? Ont-ils donc oublié avec quelle force le souverain Pasteur leur interdit l'esprit de

domination, et combien il leur recommande la douceur et la condescendance, dont il leur a donné de si grands exemples?

Mais que prétendent les ecclésiastiques qui, loin d'imiter le zèle de saint Sulpice pour ruiner l'esprit du monde, semblent, au contraire, par une vie toute profane, n'être appliqués qu'à le faire vivre, l'étendre et l'affermir? Croient-ils que, par des mœurs si opposées à celles de nos pères, ils se rendront plus recommandables dans le monde, qu'ils cultivent avec tant de soin? Mais ce monde même, dont ils veulent se montrer amis et obtenir la considération, les méprise souverainement, parce qu'il sait quelle doit être la vie d'un ministre des autels; et, aveugles qu'ils sont, ils ne voient pas qu'il ne fait effort, pour les entraîner dans ses mœurs dépravées, qu'afin de les avilir et les dégrader, et de faire rejaillir ensuite, sur la religion qu'ils doivent maintenir, l'opprobre dont il les aura couverts... Hélas! mes frères, si le cœur sacerdotal de saint Sulpice était si vivement touché d'en voir, dans ces heureux temps, qui ne cherchaient dans l'honneur du sacerdoce, destiné à la ruine du monde, qu'un moyen de s'y avancer et d'y faire fortune; quels seraient ses larmes et ses sanglots aujourd'hui, où l'on en voit si peu qui entrent dans le ministère avec un désir sincère de s'y consacrer entièrement au service de l'Église, et de se sacrifier pour Jésus-Christ? Oui, nous devons le dire avec douleur et confusion, ceux qui semblent porter la croix la portent de manière qu'ils ont plus de part à sa gloire que de société avec ses souffrances. Ils ignorent sans doute pourquoi ils sont prêtres...

Tout panégyrique finit donc par se réduire à la leçon morale, c'est-à-dire au sermon, plus ou moins didactique, plus ou moins critique. C'est l'éloge de la charité militante qui fait le fond du panégyrique de saint Pierre Nolasque (1665), ce fondateur de l'ordre de la Merci. Dans le panégyrique de saint André (1668), à la simple et forte piété des chrétiens des premiers temps, « tels que les engendrait le sang des martyrs, tels que les formaient les persécutions », s'oppose la piété bâtarde des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers, qui est toute dans les discours et dans « un extérieur contrefait », et l'orateur se rit de cette piété à la mode. Mais voici que dans le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, contemporain du précédent, apparaît déjà l'évêque futur, le futur Père de l'Église. C'est la défense des droits de l'Église qui en fait le sujet « Malheur à ceux qui la troublent, ou qui se mêlent dans cette céleste administration, ou qui osent en usurper la moindre partie! C'est une injustice inouïe de vouloir profiter des dépouilles de cette épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère, et qu'elle n'est pas armée. Son Dieu prendra en main sa querelle, et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter leurs mains sacrilèges sur l'arche de son alliance. » L'Église « n'a aucun droit qui relève de la puissance des hommes », et les rois du monde ont signalé leur zèle envers elle en lui accordant des privilèges; mais ces privi-

lèges ne sont pas des grâces, et ils reçoivent plus qu'ils ne donnent. « Ils règnent sur les corps par la force, et peut-être sur les cœurs par l'inclination ou par les bienfaits. L'Église leur a ouvert une place plus sûre et plus vénérable : elle leur a fait un trône dans les consciences, en présence et sous les yeux de Dieu même : elle a fait un des articles de sa foi de la sûreté de leurs personnes sacrées, et une partie de sa religion de l'obéissance qui leur est due. » Tout ce développement sur « l'immuable et éternelle concorde qui doit être entre l'empire et le sacerdoce » annonce l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et même du *Discours sur l'histoire universelle :* « Rendons ici témoignage, dit Bossuet, à l'incomparable piété de nos monarques très chrétiens. Comme ils ont vu que Jésus-Christ ne règne pas si son Église n'est autorisée, leur propre autorité ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Église. » Ne semble-t-il pas que Bossuet définisse par avance la manière dont il entendra son devoir épiscopal, lorsqu'il écrit de saint Thomas de Cantorbéry : « Il a joint la fermeté avec le respect. S'il a toujours songé qu'il était évêque, il n'a jamais oublié qu'il était sujet? »

VI

L'éloquence de la chaire dans les Panégyriques. Le panégyrique de saint Paul.

Même dans ces derniers panégyriques, le goût n'est pas encore absolument sûr. Par exemple, dans le panégyrique de saint François d'Assise, Bossuet avait écrit : « Pourquoi vois-je ce cilice inséparable de votre corps, que l'on pourrait prendre pour une autre peau qui se serait formée sur la première? » Dans le panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, il reprend ce même détail, tout matériel, et il y appuie : « Après qu'on a dépouillé le saint martyr, on découvre un autre martyre non moins admirable, qui est le martyre de sa pénitence, *un cilice affreux tout plein de vermine... Ah! ne méprisons point cette peinture, et ne craignons point de remuer ces ordures si précieuses.* Ce cilice lui perce la peau, et il est si attaché à sa peau, *qu'il semble qu'il soit une autre peau autour de son corps.* » Si ces taches sont rares, les divisions parfois encore sont un peu subtiles, ou systématiquement antithétiques, les transitions péni-

bles : « Cette distinction étant supposée, tirons maintenant cette conséquence... » (*Panégyrique de saint François de Sales.*) Certaines expressions bibliques sont encore mal fondues dans le texte :

« Mes enfants bien-aimés, dit notre Maître à ses chers disciples, qu'il est difficile que les riches puissent être sauvés ! Je vous dis en vérité qu'il est plus aisé de passer un câble ou un chameau par l'ouverture d'une aiguille. » Ne vous étonnez pas de cette façon de parler, qui nous paraît extraordinaire. C'était un proverbe parmi les Hébreux, par lequel ils exprimaient ordinairement les choses qu'ils croyaient impossibles ; comme qui dirait parmi nous : Plutôt le ciel tomberait, ou quelque autre semblable expression. Mais ce n'est pas là où il faut s'arrêter. (*Panegyrique de saint François d'Assise.*)

Certains tableaux poétiques sont assez gauchement préparés : « J'aurais besoin d'emprunter ici les couleurs de la poésie, pour vous représenter vivement cette affreuse solitude, ce désert horrible et effroyable dans lequel il se retira. » (*Panégyrique de saint Benoît.*) Mais il a beaucoup réfléchi sur la prédication, sur sa méthode et son but. On a vu comment Bossuet entendait et définissait le panégyrique, dans le panégyrique de saint François de Sales. Dans ce même panégyrique, il indique en quelques mots brefs ce que doit être le sermon et ce qu'il ne doit pas être : « Beaucoup veulent monter dans les chaires pour y charmer les esprits par leur science et l'éclat de leurs pensées délicates ; mais peu s'étudient comme il faut à se rendre capables d'échauffer les cœurs par des sentiments de piété. » Auparavant il avait mieux caractérisé encore la véritable éloquence de la chaire, en caractérisant l'éloquence de saint Paul, de saint Bernard et des apôtres :

Saint Paul se glorifie qu'il prêchait, non point avec une éloquence affectée, ni par des discours de flatterie et de complaisance, mais seulement qu'il ornait ses sermons de la simplicité et de la vérité : qu'y a-t-il de plus ferme et de plus pénétrant que la simplicité de Bernard, qui captive tout entendement au service de la foi de Jésus ? Lorsque les apôtres prêchaient Jésus-Christ, une ardeur céleste les transportait et paraissait tout visiblement dans la véhémence de leur action ; ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul qu'il agissait hardiment en Notre-Seigneur, et que sa prédication était accompagnée de la démonstration de l'Esprit. Ainsi paraissait le zélé Bernard, qui, prêchant aux Allemands dans une langue qui leur était inconnue, ne laissait pas de les émouvoir, à cause qu'il leur parlait comme un homme venu du ciel, jaloux de l'honneur de Jésus.

... Mais ce qui était de plus divin dans les saints apôtres, c'était cette charité pour ceux qu'ils prêchaient. Ils étaient pères pour la conduite, et mères pour la tendresse, et nourrices pour la douceur : saint Paul prend toutes ces qualités. Ils reprenaient, ils avertissaient opportunément, importunément,

tantôt avec une sincère douceur, tantôt avec une sainte colère, avec des larmes, avec des reproches ; ils prenaient mille formes différentes, et toujours la même charité dominait ; ils bégayaient avec les enfants, ils parlaient avec les hommes.

L'exemple de saint Paul surtout l'avait frappé, et le panégyrique de saint Paul[1] n'est pas seulement le plus complètement beau de ceux qu'il a composés, il est aussi celui où il développe avec le plus d'ampleur et de force sa théorie de la prédication chrétienne.

On trouve ici le même enthousiasme que dans le panégyrique de saint François d'Assise, mais plus contenu, cette folie de la Croix qui enivre François d'Assise au point de le faire ressembler à un insensé; mais la fougue de la jeunesse s'est réglée sans se refroidir. La composition et la forme dans les oraisons funèbres auront quelque chose de plus parfait, mais aussi de moins concis et de moins nerveux. C'est la justesse des proportions surtout qui distingue ce panégyrique, le plus « attique » parmi ceux de Bossuet. Tous les développements sortent naturellement du texte choisi, emprunté à saint Paul lui-même : *Placeo mihi in infirmitatibus meis : quum enim infirmor, tunc potens sum.* — Je ne me plais que dans mes faiblesses : car lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant. » Et c'est cette « faiblesse toute-puissante » de l'apôtre que Bossuet fera voir dans les trois emplois de l'apostolat : la prédication, les combats, le gouvernement ecclésiastique. « Il est puissant en ce qu'il est faible, puisqu'il met la force de persuader dans la simplicité du discours, puisqu'il n'espère vaincre qu'en souffrant, puisqu'il fonde sur sa servitude toute l'autorité de son ministère. » Le P. Senault, dont les *Panégyriques* avaient été imprimés (1656), qui regardait ce genre comme « le chef-d'œuvre de l'éloquence », et qui ne croyait pas pouvoir moins faire que de comparer saint Paul à Alexandre, distinguait dans sa vie quatre miracles : sa vocation, sa prédication, ses combats, sa mort qui est son triomphe. Bourdaloue vante en trois points le zèle de Paul à remplir son ministère, à l'honorer, à s'immoler pour lui. Mais ces divisions sont artificielles; celle de Bossuet, au contraire, est fondée sur ce qu'il y a eu de vraiment

1. Un panégyrique de saint Paul a été prononcé par Bossuet en 1657; mais il semble bien difficile d'admettre que ce premier panégyrique soit celui que nous avons et quiest un pur chef-d'œuvre. Aussi M. Gandar et M. Rébelliau proposent-ils la date de 1659; Lachat, celle de 1661, époque de la maturité du génie de Bossuet sermonnaire.

particulier et caractéristique dans l'apostolat de Paul; de là l'unité et la simplicité du panégyrique tout entier.

Si dans l'exorde, comme saint Augustin traitant ce même panégyrique, comme il le fera lui-même plus tard dans l'exorde de l'oraison funèbre de Condé, il se déclare étonné, presque accablé d'avance par la grandeur de son entreprise, ce n'est pas une précaution oratoire à laquelle il a recours : celui qu'il appelle le plus illustre des prédicateurs et le plus zélé des apôtres; celui pour qui il sent un « amour mêlé de respect », dont la sagesse toute divine lui paraît « vraiment digne du troisième ciel », est à ses yeux le modèle inimitable, presque indéfinissable, dont il faut s'approcher sans cesse, sans espérer de jamais l'atteindre. Si, d'autre part, il annonce dès le début qu'il n'a pas dessein de considérer saint Paul dans sa vie particulière, ce n'est pas seulement, comme on a pu le conjecturer, qu'il l'avait considéré sous ce point de vue dans son premier panégyrique, dit le *Surrexit Paulus;* c'est qu'il veut faire sortir de cet éloge d'un saint une leçon applicable à tous les hommes, spécialement à ceux qui prêchent la parole de Dieu ou qui gouvernent l'Église.

Il a hâte de montrer, dans le premier point, le plus intéressant pour nous, la faiblesse victorieuse des prédications toutes simples de Paul.

Mais n'attendez pas, chrétiens, de ce céleste prédicateur ni la pompe ni les ornements dont se pare l'éloquence humaine. Il est trop grave et trop sérieux pour rechercher ces délicatesses ; ou, pour dire quelque chose de plus chrétien et de plus digne du grand apôtre, il est trop passionnément amoureux des glorieuses bassesses du christianisme, pour vouloir corrompre par les vanités de l'éloquence séculière la vénérable simplicité de l'Évangile de Jésus-Christ.

Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace : la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il traite, la manière ingénieuse dont il les explique; et la raison en est évidente. Car l'estime de l'orateur prépare une attention favorable, les belles choses nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise les fait doucement entrer dans le cœur. Mais de la manière que se représente le prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

Sa mine n'est point relevée, et il est réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique. Sa doctrine paraît folie et extravagance, car il ne sait prêcher que Jésus-Christ crucifié, et il prêche sans éloquence, sans agrément.

Comment donc peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés? Mais,

grand Paul, si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique *cette face hideuse de votre Évangile*, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu : c'est la volonté de mon Maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paraît incroyable.

On sent ici, dans cette exagération voulue de la doctrine et aussi de l'expression, l'influence toute proche de ce Vincent de Paul qui, dans sa passion de la simplicité évangélique, conjurait à genoux un prédicateur à la mode de renoncer aux ornements de l'éloquence profane. Rien de plus austère que cette théorie de l'éloquence sacrée; et si Bossuet s'y était tenu strictement, il ne nous paraîtrait pas si grand orateur. Cette prédication évangélique « ne doit avoir rien qui éclate » , car Jésus dédaigne pour sa parole aussi bien que pour sa personne tout ce que les hommes admirent.

N'attendez donc pas de l'apôtre ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités. Écoutez ce qu'il dit lui-même : « Nous prêchons une sagesse cachée; nous prêchons un Dieu crucifié. » Ne cherchons pas de vains ornements à ce Dieu, qui rejette tout l'éclat du monde. Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent, et qu'il ne veut être connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles; *faisons-leur des prédications dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la croix*, et qui soient dignes de ce Dieu qui ne veut vaincre que par la faiblesse.

C'est pour ces solides raisons que saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce Barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix ; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, chrétiens ? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Epîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements ; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine, ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend...

Aimons donc, aimons, chrétiens, la simplicité de Jésus ; aimons l'Evangile avec sa bassesse ; aimons Paul dans son style rude, et profitons d'un si grand exemple. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit ; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Ecritures.

Les commentaires sont superflus. Une seule observation ne sera peut-être pas déplacée. Fénelon voudra, lui aussi, qu'on revienne à « cette première simplicité » des apôtres et des Pères, et, chez Fénelon, la pratique sera conforme à la théorie, car, sauf une ou deux exceptions, il ne composera guère que des homélies. C'est à l'homélie, en effet, c'est-à-dire à l'improvisation « inégale et sans suite », qu'aboutit l'admirable développement du premier point. Mais Bossuet comprendra, il a déjà compris que cette simplicité doit être surtout dans le fond, et que, pour mieux faire valoir cette vérité de la doctrine, il n'est pas interdit, je ne dis pas d'appeler, mais de laisser venir l'éloquence.

Après avoir persuadé, dans ses discours, par la seule simplicité, Paul doit triompher, dans ses combats, par la seule faiblesse. Ce second point a moins d'intérêt pour nous : le développement sur la « force persuasive du sang épanché par le fils de Dieu » est trop théologique et ecclésiastique pour nous toucher beaucoup. Nous voudrions aujourd'hui, peut-être à tort, sur l'apostolat, les aventures extraordinaires et le martyre de saint Paul, quelques-uns de ces détails précis et pittoresques qui feraient vivre à nos yeux l'histoire. Bossuet lui-même sent bien que tout ce développement, plus oratoire qu'historique, reste en somme assez vague, et c'est pourquoi il se décide à choisir quelque action illustre où les fidèles puissent voir « en particulier » combien les souffrances de Paul sont persuasives : c'est le séjour de Paul à Philippes. Mais comment il abat à ses pieds l'impérieuse majesté de Rome ; comment, dans cette même Rome, il affermit à l'avance, par son

sang et par celui des martyrs qui le suivront, cet empire spirituel futur, plus illustre que celui des Césars, nous ne le voyons pas bien.

Le troisième point est traité brièvement, comme il arrive souvent chez Bossuet, qui presse le mouvement du discours, abrège et se hâte, à mesure qu'il approche de la fin. Il n'y faut pas voir un défaut de composition : la forme du discours chez Bossuet n'est pas définitivement fixée, et la parole vivante développe, transforme le texte écrit. Comment Paul sait porter les infirmités de ses frères en les partageant, pourquoi il veut s'égaler aux plus humbles en travaillant de ses mains, il l'explique pourtant avec une précision assez forte. Nous pénétrons avec lui « dans ce cœur tout ardent des flammes de la charité fraternelle », et c'est sur un éloquent appel à la charité que se termine ce panégyrique, prêché à l'Hôpital général.

VII

La théorie de l'éloquence sacrée dans les Sermons. — Le sermon sur « la Parole de Dieu » et sur « la Prédication évangélique ».

Il est peu de discours, panégyrique ou sermon, appartenant à la jeunesse de Bossuet, où n'apparaisse, plus ou moins manifeste, plus ou moins voilée, cette préoccupation de rendre à l'éloquence de la chaire sa force, en lui rendant la simplicité et la sincérité. Dès 1657, à Metz, dans un sermon de vêture, il s'écriait : « N'attendez pas de moi tous ces ornements de la rhétorique moderne. Priez seulement cet Esprit qui souffle où il veut qu'il veuille répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne : la simplicité et la vérité. » Ce qu'est la vérité, il essaye de le définir dans un sermon de la même époque, pour la fête de tous les saints :

Mais qu'est-ce, direz-vous, que la vérité? quelle image nous en donnez-vous? sous quelle forme paraît-elle aux hommes? Mortels grossiers et charnels, nous entendons tout corporellement; nous voulons toujours des images et des formes matérielles. Ne pourrai-je aujourd'hui éveiller *ces yeux spirituels et intérieurs, qui sont cachés bien avant au fond de votre âme;* les détourner un moment de ces images vagues et changeantes que les sens impriment, et les accoutumer à porter la vue de la vérité toute pure? Tentons, essayons, voyons... Je vous prêche la vérité, et vous l'écoutez... Mais où la voyez-vous?

Ce peut être dans mes paroles : nullement, ne le croyez pas. Car où la vois-je moi-même? Sans doute dans une lumière intérieure qui me la découvre, et c'est là aussi que vous la voyez... Je vous parle, je vous avertis, j'excite votre attention; mais il y a une voix secrète de la vérité qui me parle intérieurement, et la même vous parle aussi. Selon la sage dispensation du ministère ecclésiastique, les uns sont prédicateurs, et les autres sont auditeurs; selon l'ordre de cette occulte inspiration de la vérité, tous sont auditeurs, tous sont disciples : si bien qu'à ne regarder que l'extérieur, je parle, et vous écoutez; mais au dedans, dans le fond du cœur, et vous et moi écoutons la vérité qui nous parle et qui nous enseigne.

C'est pourquoi alors même que, comme dans le sermon *sur les Démons* (1660), la vérité pourrait aisément revêtir une forme particulière et pittoresque, il n'y cherche, il n'en veut faire voir que ce qu'elle a de général. « Comme j'espère que Dieu me fera la grâce de traiter ces choses, non par des questions curieuses, mais par une doctrine solidement chrétienne, il ne sera pas malaisé d'en tirer une instruction importante. » Partout il se montre uniquement soucieux, non de charmer les esprits, mais d'ouvrir les âmes « par cette clef admirable de la parole divine à laquelle rien n'est fermé[1] ». Mais c'est surtout dans les sermons *sur la Parole de Dieu* prêché aux Carmélites (2e dimanche du carême de 1661), et *sur la Prédication évangélique,* prêché devant la cour le 1er dimanche du carême de 1662, que Bossuet a donné avec ampleur et mesure la théorie de son art, car c'était un art, qu'il le voulût ou non, mais un art spontané, s'il est permis de parler ainsi, et qui, conscient ou non de ses ressources, se subordonne sans effort à l'expression de la vérité.

Le mot de saint Mathieu qui est le texte du premier discours contient en germe tout le développement : *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite.* « Celui-ci est mon fils bien-aimé dans lequel je me suis plu : écoutez-le. » Cet *ipsum audite* sera la conclusion du sermon, comme il en est le point de départ. On le trouve cité ou développé en plus d'un autre sermon, par exemple dans le sermon *sur les Fondements de la religion :* « O Seigneur, parlez vous-même dans cette chaire : vous seul avez le droit d'y parler, et jamais on n'y doit entendre que votre parole. » Dans ce même sermon, Bossuet s'applique, nous apprend-il, à suivre l'Écriture « de mot à mot et de parole à parole », car « il ne faut pas que l'homme parle » et contrefasse la voix de Dieu. « La source vive d'où il

1. Premier sermon pour la fête de tous les saints, prêché à Metz.

tirera tous ses discours, dit Gandar, c'est l'Écriture expliquée par les Pères. » Ici seulement les attaques sont plus directes et plus vives que partout ailleurs contre ces prédicateurs qui font un divertissement et un jeu du plus grave, du plus important, du plus nécessaire emploi de l'Église, mais aussi contre les auditeurs « qui veulent qu'on leur adoucisse les vérités chrétiennes ou que, pour les rendre agréables, on y mêle les inventions de l'esprit humain ». Lui, au contraire, il ne craint pas de partir du dogme et d'y revenir : tout ce sermon a principalement pour but de marquer le rapport « secret » que le prédicateur a découvert entre deux mystères, celui de l'eucharistie et celui de la parole de Dieu, tous deux également nécessaires au chrétien, également désirés de lui. Mais du développement théologique naît un développement à la fois théorique et pratique sur ce que doit être la véritable éloquence telle que l'admet la chaire de Jésus-Christ.

Les oreilles sont flattées par la cadence et l'arrangement des paroles ; l'imagination, réjouie par la délicatesse des pensées ; l'esprit, gagné quelquefois par la vraisemblance du raisonnement : la conscience veut la vérité ; et comme c'est à la conscience que parlent les prédicateurs, ils doivent rechercher, mes sœurs, non des brillants qui égayent, ni une harmonie qui délecte, ni des mouvements qui chatouillent, mais des éclairs qui percent, un tonnerre qui émeuve, un foudre qui brise les cœurs.

Que si vous voulez savoir maintenant quelle part peut donc avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin vous dira qu'il ne lui est pas permis d'y paraître qu'à la suite de la sagesse. *Sapientiam de domo sua, id est, pectore sapientis, procedere intelligas et tanquam inseparabilem famulam, etiam non vocatam, sequi eloquentiam.* Il y a ici un ordre à garder : *la sagesse marche devant, comme la maîtresse; l'éloquence s'avance après, comme la suivante*[1]. Mais ne remarquez-vous pas, chrétiens, la circonspection de saint Augustin, qui dit qu'elle doit suivre sans être appelée? Il veut dire que l'éloquence, pour être digne d'avoir quelque place dans les discours chrétiens, ne doit pas être recherchée avec trop d'étude. *Il faut qu'elle semble venir comme d'elle-même, attirée par la grandeur des choses, et pour servir d'interprète à la sagesse qui parle.* Mais quelle est cette sagesse, Messieurs, qui doit parler dans les chaires, sinon Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la sagesse du Père qu'il nous ordonne aujourd'hui d'entendre ? Ainsi le prédicateur évangélique, c'est celui qui fait parler Jésus-Christ. Mais il ne lui fait pas tenir un langage d'homme, il craint de donner un corps étranger à sa vérité éternelle : c'est pourquoi il puise tout dans les Écritures, il en emprunte même les termes sacrés, non seulement pour fortifier, mais pour embellir son discours. Dans le désir qu'il a de gagner les âmes, il ne cherche que les choses et les sentiments. Ce n'est pas, dit saint Augustin, qu'il néglige les ornements de l'élocution, quand il les rencontre en passant et qu'il les voit fleurir devant lui par la force des bonnes pensées qui les poussent; mais aussi n'affectent-ils

1. On a déjà vu cette image dans un fragment cité de l'oraison funèbre du P. B[illegible]

pas de s'en trop parer, et tout appareil lui est bon pourvu qu'il soit un miroir où Jésus-Christ paraisse en vérité, un canal d'où sortent en leur pureté les eaux vives de son Evangile.

Mais s'il est encore trop de prédicateurs profanes, la faute n'en est-elle pas aussi à ces trop profanes auditeurs « qui détournent leur oreille de la vérité et qui demandent des fables et d'agréables rêveries »? « C'est aux auditeurs de faire les prédicateurs... ; ce sont les auditeurs fidèles qui font les prédicateurs évangéliques. Aimez donc la vérité, chrétiens, et elle vous sera annoncée; souhaitez d'entendre parler Jésus-Christ, et il fera résonner sa voix jusqu'aux oreilles de votre cœur. »

La parole de Dieu, comme l'eucharistie, doit aller au cœur de l'auditeur. Il faut donc, pour l'entendre, lui prêter l'oreille du dedans; car, « outre le son qui frappe l'oreille, il y a une voix secrète qui parle intérieurement, et ce discours spirituel et intérieur, c'est la véritable prédication, sans laquelle tout ce que disent les hommes ne sera qu'un bruit inutile... On parle dans la chaire, la prédication se fait dans le cœur. » Combien peu d'auditeurs écoutent les prédicateurs autrement que pour les comparer aux autres et à eux-mêmes ? « Comme si la chaire était un théâtre où l'on monte pour disputer le prix du bien dire !... Pour être attentif à la parole de l'Evangile, il ne faut pas ramasser son attention au lieu où se mesurent les périodes, mais au lieu où se règlent les mœurs. » Si on lui prête cette attention chrétienne, on verra « partir quelquefois comme un trait de flamme » qui pénétrera jusqu'à la moelle du cœur. Dans l'esprit de Bossuet, ce second point avait au moins autant d'importance que le premier, car il s'adressait à ces auditeurs frivoles que le premier devoir du prédicateur est de préparer à comprendre, à recevoir, à aimer la vérité. Mais l'intérêt, pour nous, est moindre. Il se ravive dans la première partie du troisième point, où Bossuet se demande à quoi l'on peut reconnaître que la parole de Dieu a produit tout son effet sur nous, et répond que c'est au changement des mœurs. S'emparant adroitement du mot de saint Jean Chrysostome sur les auditeurs qui écoutent les discours ecclésiastiques « de même que si c'était une comédie », il parle des plaisirs du théâtre avec la même sévérité au fond, mais avec moins de rudesse dans la forme, qu'il n'en parlera trente-trois ans après, dans les *Maximes et Réflexions sur la comédie*.

Il y a des spectacles qui n'ont pour objet que le divertissement de l'esprit,

mais qui n'excitent pas les affections, qui ne remuent pas les ressorts du cœur. Mais il n'en est pas de la sorte de ces représentations animées qu'on donne sur les théâtres : elles sont dangereuses en ce point qu'elles ne plaisent point si elles n'émeuvent, si elles n'intéressent le spectateur, si elles ne lui font jouer aussi son personnage, sans monter sur le théâtre et sans être de la tragédie. C'est en quoi ces spectacles sont à craindre, parce que le cœur apprend insensiblement à se remuer de bonne foi. Il est donc ému, il est transporté, il se réjouit, il s'afflige de choses qui au fond sont indifférentes. Mais une marque certaine que ces mouvements ne tiennent pas au cœur, c'est qu'ils s'évanouissent en changeant de lieu. Cette pitié qui causait des larmes, cette colère qui enflammait et les yeux et le visage, n'étaient que des images et des simulacres par lesquels le cœur se donne la comédie en lui-même, qui produisaient toutefois les mêmes effets que les passions véritables : tant il est aisé de nous imposer, tant nous aimons à nous jouer nous-mêmes.

Ce n'est pas par les émotions de théâtre, c'est par les « œuvres » seules que nous saurons avec assurance si nous sommes vraiment enseignés de Dieu. « Pour écouter Jésus-Christ, conclut Bossuet, il faut accomplir sa sainte parole : il ne parle pas pour nous plaire, mais pour nous édifier dans nos consciences. Il n'établit pas des prédicateurs pour être les ministres de la délicatesse et les victimes de la curiosité publique; c'est pour affermir le règne de sa vérité. »

Le sermon *sur la Prédication évangélique* n'est, en plusieurs de ses parties, que le sermon *sur la Parole de Dieu* repris et modifié dans le détail. Mais il est prêché devant la cour, et le ton n'est plus le même, ni, à certains égards, le point de vue. Les prédicateurs sont ici des avocats commis par Dieu à la défense des maximes de l'Évangile, ces illustres abandonnées. « C'est pour cela que ces chaires ont été élevées auprès des autels, afin que, pendant que la vérité est si hardiment déchirée dans les compagnies des mondains, il y ait du moins quelque lieu où l'on parle en sa faveur. » Là encore sont attaqués ces oisifs qui écoutent la prédication « ou comme un entretien indifférent, par coutume et par compagnie, ou tout au plus comme un entretien agréable qui ne fait que chatouiller les oreilles par la douceur d'un plaisir qui passe ». Là encore, Bossuet affirme avec une énergique éloquence « que la parole de l'Évangile, qui nous est portée de la part de Dieu, n'est pas un son qui se perde en l'air, mais un instrument de la grâce ». Mais surtout on sent que Bossuet a les yeux fixés sur la cour, sur le roi lui-même, à qui il s'adresse en finissant avec une fermeté modeste :

O Dieu, donnez efficace à votre parole. O Dieu, vous voyez en quel lieu je prêche, et vous savez, ô Dieu, ce qu'il y faut dire. Donnez-moi des paroles

sages; donnez-moi des paroles efficaces, puissantes; donnez-moi la prudence; donnez-moi la force; donnez-moi la circonspection; donnez-moi la simplicité. Vous savez, ô Dieu vivant, que le zèle ardent qui m'anime pour le service de mon roi me fait tenir à bonheur d'annoncer votre Évangile à ce grand monarque, grand véritablement, et digne par la grandeur de son âme de n'entendre que de grandes choses, qu'on ne lui inspire que de grands desseins pour son salut; digne, par l'amour qu'il a pour la vérité, de n'être jamais déçu. Sire, c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire: qu'il fasse donc par son Saint-Esprit, car c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage, que l'homme n'y paraisse pas, afin que Dieu y parle tout seul par la pureté de son Évangile...

C'est l'application de la théorie à la conduite du prédicateur. Dans la théorie comme dans la pratique, Bossuet est resté fidèle à lui-même :

Prêtez l'oreille, ô mortels, et apprenez de votre Dieu même les secrets par lesquels il vous gouverne; car c'est lui qui vous enseignera dans cette chaire, et je n'entreprends aujourd'hui d'expliquer ses conseils profonds, qu'autant que je serai éclairé par ses oracles infaillibles. (*Sermon sur la Providence,* 1662.)

Tout se fait par une secrète vertu qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements; vertu qui, venant du Ciel, sait se conserver tout entière dans la bassesse familière de leurs expressions, et dans la simplicité d'un style qui paraît vulgaire... (*Sermon sur la Divinité de la religion,* 1665.)

Répandons dans nos discours le baume de la piété, et, au lieu de ces finesses dont le monde est las, la vive et majestueuse simplicité, les douces promesses, l'onction céleste de l'Évangile. (*Troisième Sermon pour la Circoncision,* 1687.)

Jusque dans les *Méditations sur l'Évangile*, il y insistera : « Avant de monter dans la chaire, s'y écriera-t-il, écoutons au dedans le Maître céleste, et ne prêchons que ce qu'il nous dicte. » Nulle part cependant on ne voit qu'il exclue l'éloquence de la prédication chrétienne; il lui attribue seulement un rôle subordonné. Dans le *Panégyrique de saint Paul,* qui n'est, au fond, dans sa partie essentielle, qu'une antithèse entre l'éloquence païenne et l'éloquence chrétienne, il a pu exagérer les termes pour mieux faire ressortir l'opposition; mais la vraie doctrine est très clairement exposée dans le *Sermon sur la Parole de Dieu,* où Bossuet exige seulement que l'éloquence ne soit pas poursuivie « avec trop d'étude ».

VIII

La doctrine religieuse. — La philosophie et la foi; les incrédules. — Le dogme fondamental : sermons sur la Providence.

Si ce « prédicateur invisible qui sollicite les cœurs de se rendre à lui[1] » parle par la bouche de l'orateur sacré, quelle doit être la gravité, quelle doit être la circonspection de son interprète! Écartant toutes les questions curieuses, il doit tout fonder sur « une doctrine solidement chrétienne », pour en tirer une instruction importante (*Démons*), c'est-à-dire établir d'abord fermement le dogme, d'où fleurira d'elle-même la leçon morale. D'autres prédicateurs partent du dogme, mais le perdent bientôt de vue : c'est qu'ils n'en voient pas toutes les ressources non seulement religieuses, mais oratoires. Pour faire accepter, ou plus souvent pour dissimuler les rigueurs de la doctrine, ils tirent de leur propre fonds cent choses éloquentes ou piquantes, au risque d'être infidèles avec esprit à la doctrine orthodoxe. Il dédaigne, lui, ces coquetteries : « Je me garderai de rien avancer de mon propre sens. On n'entendra de ma bouche que les oracles de l'Écriture ». (*Devoirs des rois.*) Assis dans la chaire de Jésus-Christ et des apôtres, s'il allait enseigner quelque erreur aux fidèles qui l'écoutent!... « Ah! plutôt la mort! » (*Profession de foi de la Vallière.*) Sa force, il le sent, lui vient de sa foi absolue, qui n'admet pas, qui ne comprend même pas le doute. Pour convaincre, il faut tout d'abord être convaincu ; aucun prédicateur n'a affirmé, imposé sa certitude avec plus de sérénité et de candeur que Bossuet; aucun n'a plus multiplié les formules tranquillement impérieuses : « C'est une vérité très constante... C'est une chose assurée que... » Aussi ne s'abaisse-t-il pas à prouver ce qu'il faut croire : il est mieux séant à la dignité de la chaire « de supposer comme indubitables les maximes de l'Évangile que de les prouver par raisonnement ». (*Amour des plaisirs.*) Que nous veulent les philosophes et cette pauvre philosophie, aveugle qui conduit des aveugles? Dans ses écoles on forme des doutes, « mais on n'y prononce point de décisions »... Plus tôt on verra

1. *Sermon pour le jour de Pâques*, 1681.

le froid et le chaud cesser de se faire la guerre, que les philosophes convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes ». C'est se commettre à un péril manifeste que de se fier à la seule raison humaine, si variable et si chancelante. La divine éloquence de Platon, la subtilité de raisonnement d'Aristote, les superbes opinions de Sénèque, que sont-elles auprès de la simplicité de Jésus, qui a des paroles de vie éternelle? (*Loi de Dieu.*)

Sur les contradictions et les erreurs des philosophes, sur l'impuissance de la raison humaine à tout expliquer, l'éloquence de Bossuet ne tarit pas. Mais ce développement est commun à la plupart des prédicateurs chrétiens : ce qui est propre à Bossuet, c'est la mesure avec laquelle il le traite. Il sait et dit que la philosophie « a conservé de belles règles et qu'elle a sauvé de beaux restes du débris des connaissances humaines » (*Divinité de la religion*); qu'au-dessus des choses insensibles Dieu a établi le sentiment, et au-dessus du sentiment la raison, dont la vigueur immortelle n'est affaiblie que par son union avec le corps; que ce qui nous paraît quelquefois de si subtil et de si inventif chez les animaux, n'est qu'une ombre des opérations immortelles de l'intelligence des hommes (*Démons*); contre Montaigne et contre ceux qui se rient du vain orgueil de l'homme, et nous égalent aux bêtes, il défend ce qu'il y a en nous de divin : « Connaître une première nature, adorer son éternité, admirer sa toute-puissance, louer sa sagesse, s'abandonner à sa providence, obéir à sa volonté, n'est-ce rien qui nous distingue des bêtes? » (*Pour la fête de tous les saints.*) Par où l'homme est petit, certes, il le voit, et le fait voir sans complaisance :

Malgré la bassesse et la pauvreté où le péché nous réduit, le cœur de l'homme étant destiné pour posséder un bien immense, quoique la liaison qui l'y tenait attaché soit rompue, il en reste toujours en lui quelque impression qui fait qu'il cherche sans cesse quelque ombre d'infinité. L'homme, pauvre et indigent au dedans, tâche de s'enrichir et de s'agrandir comme il peut; et comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille et à sa grandeur naturelle, il s'applique ce qu'il peut par le dehors. Il pense qu'il s'incorpore, si vous me permettez de parler ainsi, tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne. Il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Aussi, à voir comme il marche, vous diriez que la terre ne le contient plus; et, sa fortune enfermant en soi tant de fortunes particulières, il ne peut plus se compter pour un seul homme.

Et en effet, pensez-vous, Messieurs, que cette femme vaine et ambitieuse puisse se renfermer en elle-même, elle qui a non seulement en sa puissance,

mais qui traîne sur elle en ses ornements, la subsistance d'une infinité de familles; qui porte, dit Tertullien, en un petit fil autour de son cou, des patrimoines entiers : *Saltus et insulas tenera cervix circumfert,* et qui tâche d'épuiser au service d'un seul corps toutes les inventions de l'art et toutes les richesses de la nature? Ainsi l'homme, petit en soi, et honteux de sa petitesse, travaille à s'accroître et se multiplier dans ses titres, dans ses possessions, dans ses vanités : tant de fois comte, tant de fois seigneur, possesseur de tant de richesses, maître de tant de personnes, ministre de tant de conseils, et ainsi du reste : toutefois, qu'il se multiplie tant qu'il lui plaira, il ne faut toujours pour l'abattre qu'une seule mort. Mais il n'y pense pas; et dans cet accroissement infini que notre vanité s'imagine, il ne s'avise jamais de se mesurer à son cercueil, qui seul néanmoins le mesure au juste. (*Sur l'honneur.*)

Mais il voit aussi par où l'homme est grand, et il ne veut pas lui permettre de se mépriser tout entier. Il ne prend pas, comme Pascal, un plaisir amer à l'humilier, et pourtant il se pose les mêmes questions que Pascal, et presque dans les mêmes termes. Mais quelle différence entre les *Pensées* et le sermon pour la profession de foi de Mlle de la Vallière!

O Dieu! qu'est-ce donc que l'homme? Est-ce un prodige? est-ce un composé monstrueux de choses incompatibles? ou bien est-ce une énigme inexplicable? Non, Messieurs, nous avons expliqué l'énigme. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme est un reste de sa première institution; ce qu'il y a de si bas, et qui paraît si mal assorti avec ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute. Il ressemble à un édifice ruiné, qui dans ses masures renversées conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan. Fondé dans son origine sur la connaissance de Dieu et sur son amour, par sa volonté dépravée il est tombé en ruine; le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement. Mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé et les traces des fondations, et l'idée du premier dessein, et la marque de l'architecte.

Le dogme de la chute n'est pas voilé; mais de sa chute l'homme peut se relever par la grâce, et la grâce, telle que Bossuet la conçoit et la définit, n'est pas la grâce janséniste. Pour être racheté, il suffit de vouloir fermement l'être : « Qui cherche Dieu de bonne foi ne manque jamais de le trouver. » Ceux qui ne cherchent pas de bonne foi, ce sont ces libertins dont presque tous les sermons de Bossuet dénoncent l'audace croissante, qui par leurs attitudes dédaigneuses, par le scandale de leurs murmures ou de leurs rires, troublent jusqu'à la paix des églises, pendant que la parole de Dieu s'y fait entendre.

Les entendrai-je toujours et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins déclarés, esclaves de leurs passions, et téméraires censeurs des con-

seils de Dieu, qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider hardiment des plus relevées? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude, « blasphèment ce qu'ils ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils connaissent naturellement ». O Dieu! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies, et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges?

Mais, hommes doctes et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point les plaisants mal à propos, dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries dont vous nous vantez la délicatesse et par ce dédaigneux souris[1].

Or, à quel dogme religieux s'en prennent de préférence les libertins? Précisément à celui qui est, aux yeux de Bossuet, le dogme fondamental, au dogme de la Providence. Ils disent ouvertement « que les choses vont au hasard et à l'aventure, sans ordre, sans gouvernement, sans conduite supérieure ». (*Sur la vigilance,* 1665.) Cette grande idée de la Providence divine présidant éternellement à la conduite des choses humaines, Bossuet n'avait pas besoin de l'emprunter à saint Augustin, elle devait s'imposer à un esprit avide d'unité. Elle dominera le *Discours sur l'histoire universelle,* mais elle domine déjà le *Sermon sur la Bonté et la Rigueur de Dieu,* prêché à Metz en 1651, et la seconde partie du *Discours* ne sera, en certains endroits, que le développement de ce sermon de jeunesse. Peu après, en 1656, Bossuet prêchait à Dijon, sa patrie, devant le duc d'Épernon, gouverneur de la Bourgogne, son premier sermon sur la *Providence,* sur ce texte, emprunté à saint Jean : *Mundus gaudebit, vos autem contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium.* Le monde, ce sont ces incrédules qui manquent au respect dû à Dieu.

De toutes ses perfections infinies, celle qui a été exposée à des contradictions plus opiniâtres, c'est sans doute cette Providence éternelle qui gouverne les choses humaines. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins, que de se voir continuellement observée par cet œil toujours veillant de la Providence divine; il leur a paru, à ces libertins, que c'était une contrainte importune de reconnaître qu'il y eût au ciel une force supérieure qui gouvernât tous nos mouvements.

Ils se réjouissent, mais leur joie sera trompeuse. Les fidèles

1. Sermon sur la *Divinité de la religion.* Voir aussi les sermons sur le *Respect dû à la vérité, à la parole de Jésus-Christ,* sur la *Prédication évangélique,* sur les *Effets de la résurrection de Jésus-Christ, pour le jour de Pâques,* sur la *Vigilance, etc.*

s'attristent, mais leur tristesse leur sera salutaire, et cette tristesse se tournera en joie. Ces trois parties du texte forment les trois aspects successifs du sermon. Mais la composition de ce sermon dénote encore une certaine inexpérience. Bossuet y annonce bien le dessein de défendre la Providence contre les attaques des libertins; il prouve, en effet, que la sagesse antique n'explique rien, que les Écritures seules expliquent tout. Ici aussi, le *Discours sur l'histoire universelle* est en germe, par exemple dans le passage où Dieu, prenant la parole, explique aux hommes pourquoi il a abandonné aux Grecs, puis aux Romains, l'empire du monde, tandis qu'en un coin de l'Asie est relégué le peuple qui le révère. Mais le développement essentiel est interrompu çà et là par des développements incidents, souvent subtils et même scolastiques. La seconde partie est remplie par une curieuse dissertation sur les trois causes des afflictions qui peuvent nous éprouver et sur les trois sortes d'utilité que nous pouvons tirer de ces épreuves en vue du salut; si bien qu'on pourrait donner à ce premier sermon le titre d'un ouvrage philosophique de Cicéron, *de Finibus bonorum et malorum*. La méthode n'est pas moins incertaine que le plan : la Providence est plutôt affirmée que prouvée; au lieu de s'élever du spectacle de l'ordre du monde à l'idée d'une Providence, c'est par la Providence, mise hors de discussion, que Bossuet démontre l'ordre du monde. La composition et la méthode du second sermon (1661), prêché au Louvre, sont très supérieures. C'est par le désordre même qui règne trop souvent dans les choses de ce monde que Bossuet établit l'existence nécessaire d'un ordre suprême. Et, cette fois, le discours tout entier découle d'un texte très clair : *Fili, recordare quia recepisti bona in vita tua, Lazarus similiter mala; nunc autem hic consolatur, tu vero cruciaris.* « Mon fils, souviens-toi que tu as reçu du bien en ta vie, et que Lazare n'y a reçu que du mal; c'est pourquoi il est maintenant dans la consolation, et toi dans les tourments. » (Luc.) D'où naît une division très nette : quels sont les ressorts et les mouvements de la céleste politique qui régit toute la nature? — avec quels sentiments devons-nous accepter ses arrêts?

Les libertins déclarent la guerre à la Providence divine, et ils ne trouvent rien de plus fort contre elle que la distribution des biens et des maux, qui paraît injuste, irrégulière, sans aucune distinction entre les bons et les méchants. C'est là que les impies se retranchent comme dans leur forteresse imprenable; c'est de là qu'ils jettent hardiment des traits contre la sagesse

qui régit le monde, se persuadant faussement que le désordre apparent des choses humaines rend témoignage contre elle. Assemblons-nous, chrétiens, pour combattre les ennemis du Dieu vivant. Non contents de leur faire voir que cette inégale dispensation des biens et des maux du monde ne nuit en rien à la Providence, montrons au contraire qu'elle l'établit. Prouvons, par le désordre même, qu'il y a un ordre supérieur qui rappelle tout à soi par une loi immuable.

Dans le premier point, Bossuet s'attache à prouver « qu'un conseil éternel et immuable se cache parmi tous ces événements que le temps semble déployer avec une si étrange incertitude », et que la confusion apparente des affaires du monde nous révèle « un art caché » qui les dirige; de sorte que toutes les inégalités se rectifient si l'on sait rencontrer le point par où il faut regarder les choses, et qu'on ne voit que sagesse là où l'on n'imaginait que désordre. En quoi consiste donc le mystère du conseil de Dieu, la grande maxime d'État de la politique du ciel? C'est que Dieu veut que nous vivions au milieu du temps dans une attente perpétuelle de l'éternité. C'est à dessein qu'il laisse quelque désordre apparent dans un monde si admirablement ordonné pour l'ensemble : il veut nous faire comprendre qu'il n'y a pas mis encore la dernière main, nous tenir toujours en attente du grand jour de l'éternité, où il mettra, par un jugement décisif, la justice et l'impiété dans les places qui leur sont dues. Ici se déroule un beau tableau de l' « économie » de l'univers. On y trouve des traits d'une poésie toute racinienne. « Cette puissance suprême qui a construit le monde... a fait ces grands arbres des forêts, qui subsistent des siècles entiers; elle a fait les fleurs des champs, qui se passent du matin au soir... Depuis les plus grandes jusqu'aux plus petites créatures, sa Providence se répand partout. Elle nourrit les petits oiseaux, qui l'invoquent dès le matin par la mélodie de leurs chants; et ces fleurs dont la beauté est sitôt flétrie, elle les habille si superbement durant ce petit moment de leur être, que Salomon, dans toute sa gloire, n'a rien de comparable à cet ornement. » Et il aurait oublié l'homme qu'il a fait à son image! Quelle folie de le croire!

Que s'il vous paraît quelque désordre, s'il vous semble que la récompense court trop lentement à la vertu, et que la peine ne poursuit pas d'assez près le vice, songez à l'éternité de ce premier être : ses desseins, conçus dans le sein immense de cette immuable éternité, ne dépendent ni des années ni des siècles, qu'il voit passer devant lui comme des moments, et il faut la durée entière du monde pour développer tout à fait les ordres d'une sagesse si profonde. Et nous, mortels misérables, nous voudrions, en nos jours qui pas-

sent si vite, voir toutes les œuvres de Dieu accomplies! Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l'infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes, et qu'il déployât en si peu d'espace tout ce que sa miséricorde prépare aux bons et tout ce que sa justice destine aux méchants! Il ne serait pas raisonnable. Laissons agir l'Éternel suivant les lois de son éternité, et, bien loin de la réduire à notre mesure, tâchons d'entrer plutôt dans son étendue.

Nous nous étonnons qu'il fasse souvent du bien aux méchants et laisse souffrir de grands maux aux justes. Mais il y a deux sortes de biens et de maux : les biens et les maux « mêlés », qui participent à la fois de la nature du bien et du mal, et qui touchent à l'un ou à l'autre, suivant l'usage que nous en faisons : fortune, santé, bonheur, Dieu les donne indifféremment à tous les hommes ; les vrais biens et les vrais maux, la félicité éternelle des élus et les éternels supplices des réprouvés, il ne les distribue qu'après avoir fait le discernement des bons et des méchants. Les choses ne sont pas encore ce qu'elles doivent être ; mais elles le seront un jour : la peine alors ne sera plus séparée du coupable à qui elle est due, ni la consolation refusée au juste qui l'a espérée.

Dans le second point, plus brièvement traité, Bossuet nous enseigne « l'usage et l'application » que nous devons faire de la vérité qu'il a exposée. N'admirons rien des choses d'ici-bas, ne craignons rien de tout ce qui se termine en la vie présente; sachons distinguer entre les biens méprisables que Dieu donne souvent à ses ennemis, et les biens précieux qu'il garde pour ne les communiquer qu'à ses serviteurs. Pour prouver combien sont vaines ces grandeurs du monde que Dieu laisse si volontiers aux mains des impies, Bossuet reprend l'exemple du peuple juif relégué dans la Palestine, « environné des superbes monarchies des Orientaux infidèles »; il y ajoute un exemple qui touche ses auditeurs de plus près, celui du sultan, descendant de Mahomet, qui est assis sur le trône du grand Constantin, qui abat sous son croissant la croix de Jésus-Christ, et dont les succès dominent tous les jours la chrétienté. De ces triomphes d'un jour, « superbe néant », Dieu fait bien peu de cas. Les empires, les monarchies, ont leur grandeur relative : Bossuet parle devant Louis XIV, et lui rend en passant un hommage discret. Mais au royaume terrestre qu'ils possèdent seuls, les rois chrétiens doivent préférer le royaume céleste où leurs sujets seront leurs égaux.

Celui qui s'attache immuablement à la cause première et

fondamentale, à Dieu, à sa volonté, à sa providence si vaste, qui enferme dans ses desseins toutes les causes et tous les effets, reçoit la prospérité avec une modestie reconnaissante et honore celui d'où lui vient sa fortune, en la partageant avec les misérables; dans l'adversité il ne désespère jamais, parce que jamais il n'est sans ressource, ayant pour le soutenir l'espérance du royaume de Dieu. Les prospérités et les adversités des autres lui sont une leçon fortifiante; il n'est plus blessé du bonheur apparent des criminels.

S'ils prospèrent visiblement, et que leur bonne fortune semble faire rougir sur la terre l'espérance d'un homme de bien, il regarde le revers de la main de Dieu, et il entend avec foi comme une voix céleste qui dit aux méchants fortunés qui méprisent le juste opprimé : « O herbe terrestre, ô herbe rampante, oses-tu bien te comparer à l'arbre fruitier pendant la rigueur de l'hiver, sous prétexte qu'il a perdu sa verdure, et que tu conserves la tienne durant cette froide saison? Viendra le temps de l'été, viendra l'ardeur du grand jugement qui te desséchera jusqu'à la racine, et fera germer les fruits immortels des arbres que la patience aura cultivés. » Telles sont les saintes pensées qu'inspire la foi de la Providence.

IX

Les grandes idées morales : la vie et la mort.

C'est sur ce dogme essentiel que sont appuyées toutes les grandes vérités morales que Bossuet enseigne. Entre les idées morales et les dogmes religieux, chez lui, on ne pourrait établir qu'une distinction factice, tant ils sont étroitement unis dans sa pensée et dans ses écrits. On a pu faire une étude particulière de Bossuet moraliste, et certes peu de moralistes sont plus pénétrants; mais il se fût offensé d'être admiré ainsi : ses observations morales les plus profondes ou les plus hardies, ses développements moraux les plus amples, font corps avec sa doctrine[1]. Dans le sermon sur la *Divinité de la religion,* après avoir énuméré et vanté les lois morales auxquelles Dieu a soumis la société et la famille, il s'écrie :

1. On pourrait cependant détacher des sermons jusqu'à des maximes toutes faites : « Il y a un certain art innocent de relever le prix de ce que l'on donne, par la manière et les circonstances. (*Éminente dignité des pauvres.*) — Il y a une certaine intégrité de l'âme et de la vertu qui appréhende d'être violée par les louanges. » (*Honneur.*) — Chaque âge a sa passion dominante : le plaisir cède à l'ambition, et l'ambition cède à l'avarice. » (*Ardeur de la Pénitence.*)

Le voilà, Messieurs, ce tableau que je vous ai promis; la voilà représentée au naturel et comme en raccourci, cette immortelle beauté de la morale chrétienne. *C'est une beauté sévère, je l'avoue;* je ne m'en étonne pas, c'est qu'elle est chaste. Elle est exacte : il le faut, car elle est religieuse. Mais au fond quelle plus sainte morale! quelle plus belle économie, quelle politique plus juste! Celui-là est ennemi du genre humain qui contredit de si saintes lois...

Pour moi, je me donne de tout mon cœur à ces saintes institutions. Les mœurs seules me feraient recevoir la foi. Je crois en tout à celui qui m'a si bien enseigné à vivre. *La foi me prouve les mœurs, les mœurs me prouvent la foi. Les vérités de la foi et de la doctrine des mœurs sont choses tellement connexes et si saintement alliées, qu'il n'y a pas moyen de les séparer.*

Cette sévérité de la morale chrétienne, il n'essaye pas de l'atténuer. On a cru remarquer pourtant que la morale de Bossuet, d'abord un peu austère, s'était adoucie avec le temps : c'est la dévotion aisée et mondaine qu'il combattait surtout d'abord; c'est contre le rigorisme qu'il se tourna ensuite. Le péril s'était déplacé. « Ne croyez rien de bon de ceux qui outrent la vertu. » (*Variations.*) — « Ceux-là ferment les portes du ciel dont la dureté rend la vertu sèche et odieuse. » (*Élévations.*) Il est probable, en effet, que les progrès de l'âge, la connaissance du monde, la fréquentation de la cour, l'ont incliné peu à peu vers l'indulgence; mais il ne faudrait pas exagérer cette vue, ni croire que la morale de Bossuet, rigoureuse d'abord, soit devenue complaisante sur la fin. Sa première rigueur n'a rien de décourageant, son indulgence n'aura rien qui sente la mollesse C'est, au contraire, par la suite, la fermeté et l'égalité qu'elle se recommande. Bossuet ne jette pas un regard amèrement curieux sur « cette grande comédie du monde » (*Impénitence finale*), qu'il a pourtant le devoir d'observer. Il sait que les passions et les intérêts sont les deux grands ressorts de la vie humaine; il va jusqu'à proclamer l'intérêt monarque absolu de la cour et du monde :

O droit! ô bonne foi! ô sainte équité! je vous appelle à témoin contre l'injustice des hommes; mais je vous appelle en vain : vous n'êtes presque plus parmi nous que des noms pompeux, et l'intérêt est devenu notre seule règle de justice.

Intérêt, dieu du monde et de la cour, le plus ancien, le plus décrié, et le plus inévitable de tous les trompeurs, tu trompes dès l'origine du monde : *on a fait des livres entiers de tes tromperies, tant elles sont découvertes.* Qui ne devient pas éloquent à parler de tes artifices? qui ne fait pas gloire de s'en défier? mais, tout en parlant contre toi, qui ne tombe pas dans tes pièges?

Ce passage du sermon sur la *Justice,* prêché à Saint-Germain en 1666, prend toute sa signification si l'on songe que l'année précédente les *Maximes* venaient de paraître et que Bossuet,

en y faisant une allusion assez claire, ne songe pas à les contredire, appuie au contraire sur la « corruption presque universelle que l'intérêt a faite dans le monde », et cela devant la cour, où la bonne foi, dit-il, « n'est plus qu'une vertu de commerce »; ce qui prouve tout au moins que l'air de la cour n'a pas amolli son énergie. Dans les sermons de Metz surtout, il y a çà et là quelques duretés : par exemple, on peut juger que le ton du développement sur les bacchanales du carnaval, dans le sermon sur la *Loi de Dieu*, est un peu bien solennel : « O jours vraiment infâmes et qui méritaient d'être ôtés du rôle des autres jours! jours qui ne seront jamais assez expiés par une pénitence de toute la vie... » Mais il y a dans ce même sermon un développement consolant sur l'espérance que Dieu nous a donnée comme pour charmer nos maux et tempérer par quelque douceur l'amertume de cette vie, et l'on peut dire que, prise dans son ensemble, la morale de Bossuet est celle de l'espérance plutôt que celle de la terreur.

Sans doute, au fond de tout sermon nous retrouverions la double ou plutôt l'unique pensée qui fait le fond de toute oraison funèbre : l'homme est peu de chose, considéré du côté du monde; la vie humaine n'est bonne que comme préparation à la mort, qui ouvre l'accès de la véritable vie. Mais, pas plus dans le sermon que dans l'oraison funèbre, Bossuet ne permet à l'homme de se mépriser tout entier. Alors même qu'il dévoile sans pitié la vanité des ambitions humaines, il est d'autant plus fort qu'il n'abuse pas de sa force pour tout anéantir. Il a prêché trois fois sur l'Ambition : aux Carmélites (1661), au Louvre (1662; c'est le sermon classique), à Saint-Germain (1665), c'est-à-dire deux fois devant la cour, et « ce n'est pas une entreprise médiocre de prêcher cette vérité à la cour... C'est vouloir en quelque sorte *déserter* la cour (la rendre déserte) que de combattre l'ambition, qui est l'âme de ceux qui la suivent, et il pourrait même sembler que c'est ravaler quelque chose de la majesté des princes, que de décrier les présents de la fortune, dont ils sont les dispensateurs »; mais, s'il prend ses précautions pour ne pas blesser « la cour la plus auguste du monde », il n'en fait pas moins parler hautement l'Évangile contre la fortune, et prouve, sans complaisance comme sans âpreté, que la fortune est toujours méprisable, « non seulement quand elle ôte, mais même quand elle donne; non seulement quand elle change, mais même quand elle demeure ». Résolument, et comme s'il avait hâte de ruiner notre orgueil en ce

qu'il semble avoir de plus solide, c'est aux faveurs de la fortune qu'il s'attaque d'abord; mais il sait modérer son élan, et ne s'emporte pas aux invectives : au lieu de la satire dédaigneuse ou railleuse où d'autres verseraient, il nous donne une dissertation morale grave et profonde sur les deux conditions nécessaires du bonheur : pouvoir ce qu'on veut, vouloir ce qu'il faut; sur la volonté, qui est malade lorsqu'elle n'est pas réglée, mais qui, bien ordonnée, est plus nécessaire que la puissance la plus étendue à la véritable félicité. Et qu'est-ce donc que la puissance?

Que demandez-vous, ô mortels ? quoi ? que Dieu vous donne beaucoup de puissance ? Et moi je réponds avec le Sauveur que « vous ne savez ce que vous demandez ». Considérez bien où vous êtes, voyez la mortalité qui nous accable, regardez cette « figure du monde qui passe ». Parmi tant de fragilité, sur quoi pensez-vous soutenir cette grande idée de puissance ? Certainement un si grand nom doit être appuyé sur quelque chose : et que trouverez-vous sur la terre qui ait assez de force et de dignité pour soutenir le nom de puissance ? Ouvrez les yeux, pénétrez l'écorce. La plus grande puissance du monde ne peut s'étendre plus loin que d'ôter la vie à un homme ; est-ce donc un si grand effort que de faire mourir un mortel, que de hâter de quelques moments le cours d'une vie qui se précipite d'elle-même ? Ne croyez donc pas, chrétiens, qu'on puisse jamais trouver du pouvoir où règne la mortalité.

A côté de ces développements généraux, qui naissent d'eux-mêmes, il y a bien des traits particuliers à la cour, et très hardis dans leur discrétion même. « Il n'y a point de plus grand obstacle à se commander soi-même que d'avoir autorité sur les autres... Plus on sort de la dépendance, plus on rend ses passions indomptables. Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, la difficulté ou la crainte... La puissance est le principe le plus ordinaire de l'égarement. » Et ces développements particuliers, à leur tour, s'élargissent en développements généraux.

Vivez donc content de ce que vous êtes, et surtout que le désir de faire du bien ne vous fasse pas désirer une condition plus relevée. C'est l'appât ordinaire des ambitieux : ils plaignent toujours le public, ils s'érigent en réformateurs des abus, ils deviennent sévères censeurs de tous ceux qu'ils voient dans les grandes places. Pour eux, que de beaux desseins ils méditent! que de sages conseils pour l'État! que de grands sentiments pour l'Église! que de saints règlements pour un diocèse! Au milieu de ces desseins charitables et de ces pensées chrétiennes, ils s'engagent dans l'amour du monde, ils prennent insensiblement l'esprit du siècle, et puis, quand ils sont arrivés au but, il faut attendre les occasions qui ne marchent qu'à pas de plomb, et qui enfin n'arrivent jamais. Ainsi périssent tous ces beaux desseins, et s'évanouissent comme un songe toutes ces grandes pensées.

Par conséquent, chrétiens, sans soupirer ardemment après une plus grande puissance, songeons à rendre bon compte de tout le pouvoir que Dieu nous confie. Un fleuve, pour faire du bien, n'a que faire de passer ses bords ni d'inonder la campagne : en coulant paisiblement dans son lit, il ne laisse pas d'arroser la terre et de présenter ses eaux aux peuples pour la commodité publique. Ainsi, sans nous mettre en peine de nous déborder par des pensées ambitieuses, tâchons de nous étendre bien loin par des sentiments de bonté ; et, dans des emplois bornés, ayons une charité infinie.

Ce qui est surtout remarquable dans ce sermon, tout moral par le sujet, c'est combien la leçon morale y est inséparable de la leçon religieuse. Dans le second point, Bossuet s'attache à démontrer que « la fortune, trompeuse en toute autre chose, est du moins sincère en ceci qu'elle ne nous cache pas ses tromperies ». Il peint un de ces politiques habiles et entendus qui croient soutenir éternellement la fortune de leur maison en s'appuyant sur des charges considérables, sur des richesses immenses, soutiens fragiles autant que magnifiques. Mais tout à coup, comme pris d'un scrupule, il s'interrompt et s'écrie : « *C'est trop parler de la fortune dans la chaire de vérité.* Écoute, homme sage, homme prévoyant, qui étends si loin aux siècles futurs les précautions de la prudence; *c'est Dieu même qui te va parler.* » Et il laisse parler Dieu par l'organe d'Ézéchiel. Mais si l'allégorie d'Assur et du cèdre du Liban n'est qu'un emprunt magnifiquement paraphrasé, le développement tout dramatique qui suit n'appartient qu'à Bossuet.

O homme, que penses-tu faire? et pourquoi te travailles-tu vainement? Mais je saurai bien m'affermir et profiter de l'exemple des autres; j'étudierai le défaut de leur politique et le faible de leur conduite, et c'est là que j'apporterai le remède. Folle précaution; car ceux-là ont-ils profité de l'exemple de ceux qui les précèdent? O homme, ne te trompe pas, l'avenir a des événements trop bizarres; et les pertes et les ruines entrent par trop d'endroits dans la fortune des hommes, pour pouvoir être arrêtées de toutes parts. Tu arrêtes cette eau d'un côté, elle pénètre de l'autre; elle bouillonne même par-dessous la terre. Vous croyez être bien muni aux environs, le fondement manque par en bas, un coup de foudre frappe par en haut. — Mais je jouirai de mon travail. — Eh quoi! pour dix ans de vie! — Mais je regarde ma postérité et mon nom. — Mais peut-être que ta postérité n'en jouira pas. — Mais peut-être aussi qu'elle en jouira. — Et tant de sueurs, et tant de travaux, et tant de crimes, et tant d'injustices, sans pouvoir arracher de la fortune, à laquelle tu te dévoues, qu'un misérable peut-être! Regarde qu'il n'y a rien d'assuré pour toi; non pas même un tombeau pour graver dessus tes titres superbes, seuls restes de ta grandeur abattue. L'avarice ou la négligence de tes héritiers le refuseront peut-être à ta mémoire; tant on pensera peu à toi quelques années après ta mort. Ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines, la vengeance éternelle de tes concussions et de ton ambition infinie. O les dignes restes de ta grandeur! ô les belles suites de ta fortune! ô folie, ô illusion, ô étrange aveuglement des enfants des hommes!

A peine est-il besoin ensuite de conclure, tant la conclusion sort naturellement du discours entier. L'esprit de l'homme est avide d'éternité ; qu'il la cherche donc, non dans les biens périssables, mais où elle est vraiment, en Dieu.

Mais c'est surtout dans le sermon sur la *Mort*, prêché au Louvre le 22 mars 1662, qu'éclate cette vigueur sans brutalité du génie de Bossuet. Et quel sujet prêtait davantage aux grands effets d'épouvante ou d'horreur, au réalisme du détail ou de l'expression? Cette pensée de la mort est familière aux prédicateurs chrétiens ; elle n'a inspiré qu'un sermon à Bossuet, mais au fond de tous ses sermons on l'a retrouvée[1]. Dès 1648, à l'âge de vingt et un ans, il composait cette étonnante méditation sur la *Brièveté de la vie*, qu'il aura sous les yeux plus tard

1. Voyez les sermons de la *Pénitence* et de l'*Impénitence finale, pour le jour de Pâques*, etc. Dans une conférence faite à Dijon le 15 avril 1894, M. Brunetière a montré fortement comment l'idée de la mort se rattache à l'idée de la Providence :

« C'est cette idée de la mort que pendant de longues années, — je dis pendant de longues années, car plus tard, comme il nous arrive à tous, précisément quand il faudrait songer à nous séparer de la vie, le précepteur du dauphin, le conseiller d'État, l'aumônier de la dauphine, se laissera surprendre au charme de l'activité, — mais enfin, pendant de longues années, c'est cette idée de la mort que Bossuet ramènera dans tous ses *Sermons*, presque avec autant d'insistance que Victor Hugo dans ses vers. Nous mourons tous, et nous mourons tous les jours. Nous mourons de toutes les manières, et comme à chaque instant. La mort se glisse, elle s'insinue perpétuellement en nous, par l'air que nous respirons, par la nourriture que nous prenons. Elle nous assiège, elle nous investit. L'ombre importune et menaçante s'en mêle à toutes nos joies ; l'amertume en empoisonne tous nos plaisirs ; l'avant-goût en corrompt toutes nos espérances. « O Mort, éloigne-toi ! » Mais l'inutile prière ne saurait l'empêcher d'approcher tous les jours davantage. Nous lui sommes dus. La nature nous redemande par elle ce peu de matière qu'elle nous a prêtée... Oui, telle est bien l'idée maîtresse, l'une au moins des idées maîtresses des *Sermons* de Bossuet ; et, pour en faire en passant la remarque, si vous voulez savoir où est le grand secret de son incomparable supériorité dans l'*Oraison funèbre*, il est là ! Nul, comme lui, n'a goûté la mort, aucun Mascaron ni aucun Fléchier, et c'est pourquoi nul, si ce n'est peut-être Victor Hugo, ne l'a célébrée comme lui.

Mais une autre idée, qui est celle de la Providence, complète et achève l'idée de la mort dans la philosophie de Bossuet, ou l'équilibre, si vous l'aimez mieux, et finalement en triomphe. Aux yeux de Bossuet, philosophiquement et indépendamment de toute révélation, la mort pourrait suffire à prouver la Providence.

Tout commence en ce monde et tout finit ailleurs...

Vous connaissez ce vers : il est d'Hugo, dans sa *Tristesse d'Olympio*. Sur ceux qu'elle enlève prématurément comme sur ceux qu'elle traîne dans une longue agonie, sur ceux qui s'en vont comme sur ceux qui restent, si la mort n'impliquait pas — ou ne manifestait pas, pour mieux dire — un dessein personnel de Dieu, c'est alors que la vie ne serait qu'un rêve lugubre et qu'à l'existence nous aurions le droit de préférer le néant. Si tout se terminait à la vie de ce monde, ce n'est pas la mort qu'il nous faudrait craindre, mais au contraire l'immortalité. Mais, inversement, si nous mourons, c'est qu'il y en a des raisons quelque part, et ces raisons nous les trouvons dans l'idée de la Providence. Elle n'émousse pas seulement l'aiguillon de la mort, elle nous la rend désirable ; et ainsi la méditation de la dernière heure, qui déjà nous servait à régler notre conduite en cette vie, se conclut comme qui dirait en un hymne d'actions de grâce, en une ode triomphale. »

lorsqu'il composera ses sermons et ses oraisons funèbres, et dont une sorte de refrain fait ressortir encore le caractère tout logique.

C'est bien peu de chose que l'homme, et tout ce qui a fin est bien peu de chose. Le temps viendra où cet homme qui nous semblait si grand ne sera plus, où il sera comme l'enfant qui est encore à naître, où il ne sera rien. Si longtemps qu'on soit au monde, y serait-on mille ans, il en faut venir là. Il n'y a que le temps de ma vie qui me fait différent de ce qui ne fut jamais. Cette différence est bien petite, puisque à la fin je serai encore confondu avec ce qui n'est point : ce qui arrivera le jour où il ne paraîtra pas seulement que j'aie été, et où peu m'importera combien de temps j'aie été, puisque je ne serai plus. J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir, je viens faire mon personnage, je viens me montrer comme les autres; après il faudra disparaître. J'en vois passer devant moi, d'autres me verront passer; ceux-là mêmes donneront à leur successeur le même spectacle; et tous enfin se viendront confondre dans le néant. *Ma vie est de quatre-vingts ans tout au plus*, prenons-en cent : qu'il y a eu de temps où je n'étais pas! qu'il y en a où je ne serai point! et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme des ans! Je ne suis rien; ce petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant où il faut que j'aille. Je ne suis venu que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi, et la comédie ne se serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre...

Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus; et pour aller là, par combien de périls faut-il passer! par combien de maladies!... La mort nous dresse diverses embûches; si nous échappons l'une, nous tomberons en une autre; à la fin il faut venir entre ses mains. Il me semble que je vois un arbre battu des vents; il y a des feuilles qui tombent à chaque moment; les unes résistent plus, les autres moins : que s'il y en a qui échappent de l'orage, toujours l'hiver viendra, qui les flétrira et les fera tomber. Ou, comme, dans une grande tempête, les uns sont soudainement suffoqués, les autres flottent sur un mais abandonné aux vagues; et lorsqu'ils croient avoir duré longtemps, un flot les pousse contre un écueil, et les brise... *Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus*, et de ces quatre-vingts ans, combien y en a-t-il que je compte pendant ma vie? Le sommeil est plus semblable à la mort; l'enfance est la vie d'une bête. Combien de temps voudrais-je avoir effacé de mon adolescence? et quand je serai le plus âgé, combien encore? Voyons à quoi tout cela se réduit : qu'est-ce que je compterai donc? car tout cela n'en est déjà pas. Le temps où j'ai eu quelque contentement, où j'ai acquis quelque honneur? mais combien ce temps est-il clairsemé dans ma vie! C'est comme des clous attachés à une longue muraille, dans quelque distance; vous diriez que cela occupe bien de la place; amassez-les, il n'y en a pas pour emplir la main...

Eh bien! mon âme, est-ce donc si grand'chose que cette vie? et si cette vie est si peu de chose parce qu'elle passe, qu'est-ce que les plaisirs qui ne tiennent pas toute la vie, et qui passent en un moment?

Que l'on compare à cette ébauche, où se révèle un génie naïf et jeune, mais déjà pourtant si grave et si profond, une autre esquisse, postérieure de trente-sept ans, celle du sermon prêché le jour de Pâques de 1685, on mesurera le progrès accompli, mais toujours dans le même sens.

La vie humaine, semblable à un chemin; dans l'issue est un précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas; mais la loi est portée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner sur mes pas : Marche! marche! Un poids invincible, une force irrésistible nous entraîne; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines. Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux! Non, non; il faut marcher, il faut courir. Rapidité des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent, etc. On voudrait arrêter : Marche! marche! Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avait passé : fracas effroyable! inévitable ruine! On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains, du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant. Enchantement! Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux. Déjà tout commence à s'effacer : les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires. Tout se ternit, tout s'efface. L'ombre de la mort. On commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord; encore un pas. Déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux. Il faut marcher. En arrière! plus de moyens : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé!

Entre ces deux morceaux dont l'inspiration est la même, mais le ton si différent, se place le sermon de 1662, dont le texte, simple et expressif, est cette parole de Jean : *Domine, veni et vide,* « Seigneur venez et voyez, » prononcée auprès du tombeau de Lazare. Bossuet, alors âgé de trente-cinq ans, est dans toute la plénitude de son génie oratoire. Jamais il n'a été plus fort, mais jamais aussi il n'a été plus mesuré. Le début, tiré du lieu même où parle Bossuet, suffit à donner le ton au discours entier : « Me sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la cour, et des yeux si délicats ne seront-ils point offensés par un objet si funèbre? » La division n'est pas moins simple que le texte et que l'exorde : c'est la division même de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre. C'est aussi le point de vue d'où Pascal regarde et juge la nature humaine; mais quelle différence dans l'accent, plein de mépris ou d'angoisse chez Pascal, d'une tristesse majestueuse et contenue chez Bossuet!

Accourez donc, ô mortels, et voyez dans le tombeau de Lazare ce que c'est que l'humanité : venez voir dans un même objet la fin de vos desseins, et le commencement de vos espérances; venez voir tout ensemble la dissolution et le renouvellement de votre être; venez voir le triomphe de la vie dans la victoire de la mort : *veni, et vide.*

O mort, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance : toi seule nous convaincs de notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité; si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage; et, *pour réduire toutes*

ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités, qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est infiniment méprisable en tant qu'il passe, et infiniment estimable en tant qu'il aboutit à l'élernité.

Ce « juste tempérament » auquel Bossuet veut ramener l'homme, il ne s'en écarte jamais lui-même; ces deux vérités qu'il oppose, il les concilie. Tandis que Pascal s'acharne à mettre à nu, avec une complaisance amère, les misères humaines, Bossuet embrasse du même coup d'œil et la petitesse de l'homme et sa grandeur. Si l'on dégage cette première partie de quelques développements théologiques, très rapidement traités d'ailleurs, sur la nature du composé, qui se remarque surtout dans la dissolution de ses parties ou sur les rapports de l'accident et de la substance, de l'accessoire et du principal (ce raisonnement n'est peut-être pas aussi « invincible » que le dit Bossuet), on n'a plus qu'à admirer et qu'à citer :

Qu'est-ce que cent ans? qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface? Multipliez vos jours, comme les cerfs que la fable ou l'histoire de la nature fait vivre durant tant de siècles; durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité; entassez dans cet espace, qui paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe avec la même facilité qu'un château de cartes, vain amusement des enfants? Que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre, d'en avoir rempli toutes les pages de beaux caractères, puisque enfin une seule rature doit tout effacer? Encore une rature laisserait-elle quelques traces, du moins, d'elle-même; au lieu que ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute notre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans le gouffre du néant : il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes. La chair changera de nature; le corps prendra un autre nom; « même celui le cadavre ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra, dit Tertullien, un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes.

Qu'est-ce donc que ma substance, ô grand Dieu! J'entre dans la vie pour en sortir bientôt; je viens me montrer comme les autres; après, il faudra disparaître. Tout nous appelle à la mort : la nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce : elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages.

Cette recrue continuelle du genre humain, je veux dire les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule, et nous dire : Retirez-vous, c'est maintenant notre tour. Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu! encore une fois, qu'est-ce que de nous? Si je jette la vue devant moi, quel espace

infini où je ne suis pas! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus, et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien ; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant; on ne m'a envoyé que pour faire nombre : encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas été moins jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre.

Mais il y a en l'homme un principe d'origine céleste et qui n'appréhende pas la corruption. Sur cette seule remarque tourne, pour ainsi dire, le sermon de Bossuet, et le tableau change : c'est la grandeur de l'homme qui est maintenant éclairée.

Je ne suis pas de ceux qui font grand état des connaissances humaines ; et je confesse néanmoins que je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses découvertes qu'a faites la science pour pénétrer la nature, ni tant de belles inventions que l'art a trouvées pour l'accommoder à notre usage. L'homme a presque changé la face du monde : il a su dompter par l'esprit les animaux qui le surmontaient par la force; il a su discipliner leur humeur brutale et contraindre leur liberté indocile. Il a même fléchi par adresse les créatures inanimées : la terre n'a-t-elle pas été forcée par son industrie à lui donner des aliments plus convenables, les plantes à corriger en sa faveur leur aigreur sauvage, les venins mêmes à se tourner en remèdes pour l'amour de lui? Il serait superflu de vous raconter comme il sait ménager les éléments, après tant de sortes de miracles qu'il fait faire tous les jours aux plus intraitables, je veux dire au feu et à l'eau, ces deux grands ennemis qui s'accordent néanmoins à nous servir dans des opérations si utiles et si nécessaires Quoi plus? il est monté jusqu'aux cieux : pour marcher plus sûrement, il a appris aux astres à le guider dans ses voyages ; pour mesurer plus également sa vie, il a obligé le soleil à rendre compte, pour ainsi dire, de tous ses pas. *Mais laissons à la rhétorique cette longue et scrupuleuse énumération,* et contentons-nous de remarquer, *en théologiens,* que, Dieu ayant formé l'homme, dit l'oracle de l'Écriture, pour être le chef de l'univers, d'une si noble institution, quoique changée par son crime, il lui a laissé un certain instinct de chercher ce qui lui manque dans toute l'étendue de la nature. C'est pourquoi, si je l'ose dire, il fouille partout hardiment, comme dans son bien, et il n'y a aucune partie de l'univers où il n'ait signalé son industrie.

Dans le sermon sur la *Loi de Dieu,* qui appartient à la période de Metz, Bossuet avait déjà esquissé ce développement; mais avec quelle largeur et quelle franchise il le traite ici, et comme on se sent loin de Pascal, bien qu'on croie encore le retrouver dans la conclusion à laquelle le « théologien » fait aboutir ce beau développement moral : « Pensez maintenant comment aurait pu prendre un tel ascendant une créature si faible et si exposée, selon le corps, aux insultes de toutes les autres, si elle n'avait en son esprit une force supérieure à toute la nature visible, un souffle immortel de l'Esprit de Dieu, un rayon de sa face, un trait de sa ressemblance ? « ... Que s'il est ainsi, chrétiens, qui ne voit *que toute la nature conjurée ensemble n'est pas*

capable d'éteindre un si beau rayon, cette partie de nous-mêmes, de notre être, qui porte un caractère si noble de la puissance divine qui la soutient; et qu'ainsi notre âme, supérieure au monde et à toutes les vertus qui le composent, n'a rien à craindre que de son auteur? » Pascal ne proclamerait pas son admiration pour « ces règles immuables des mœurs que la raison a posées », Pascal ne résoudrait pas l'origine de notre nature avec cette paisible certitude. Les sages du monde font de l'homme tantôt un Dieu, tantôt un rien, tantôt un prodige inexplicable. Mais Bossuet tient son explication et ne doute pas un seul moment qu'elle ne réponde à tout.

Il n'y a plus que la foi qui puisse expliquer une si grande énigme. Vous vous trompez, sages du siècle; l'homme n'est pas les délices de la nature, puisqu'elle l'outrage en tant de manières; l'homme ne peut non plus être son rebut, puisqu'il a quelque chose en lui qui vaut mieux que la nature elle-même... D'où vient donc cette discordance? et pourquoi vois-je ces parties si mal rapportées? C'est que l'homme a voulu bâtir à sa mode sur l'ouvrage de son Créateur, et il s'est éloigné du plan : ainsi, contre la régularité du premier dessein, l'immortel et le corruptible, le spirituel et le charnel, *l'ange et la bête*, en un mot, se sont trouvés tout à coup unis. Voilà le mot de l'énigme, voilà le dégagement de tout l'embarras : la foi nous a rendus à nous-mêmes, et nos faiblesses honteuses ne peuvent plus nous cacher notre dignité naturelle...

La fin du sermon est écourtée, incomplète, et le sermon lui-même, très bref, a dû être élargi et fortifié encore par la parole vive d'un tel orateur. On n'en admire que davantage cette ampleur sans diffusion, cette composition sobre et riche, tant d'élan et tant de modération, cette dialectique robuste d'où s'épanche cette poésie. On a discuté la question de savoir dans quelle mesure Bossuet avait subi l'influence janséniste. S'il eût été janséniste en quelque mesure, c'est ici surtout qu'il l'eût fait ou laissé paraître. Ce n'est pas un sermon janséniste que le sermon sur la *Mort*. Il est vrai qu'entre ce sermon et les *Pensées* de Pascal, les ressemblances de fond et même de forme sont nombreuses et frappantes. Quelques biographes et critiques ne se sont pas contentés de les relever; ils en ont conclu, les uns que Pascal s'était souvenu de Bossuet, les autres que Bossuet avait imité Pascal. Est-ce Pascal qui s'est souvenu de Bossuet? L'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, assure que le carême des Carmélites (1661) fut très suivi par MM. de Port-Royal, qui étaient « les plus vifs à exciter les applaudissements[1] ». Le

1. On applaudissait Bossuet dans l'église même, et ce détail n'est peut-être pas inutile pour la pleine intelligence de son génie oratoire : on n'imagine pas Bourdaloue applaudi.

détail serait curieux, mais paraît peu vraisemblable, car, en 1661, les jansénistes, persécutés, ne songent guère à attirer l'attention sur eux par ces manifestations bruyantes. En tout cas, le zèle pieux de Floquet l'égare quand il écrit : « Pascal lui aussi, *n'en doutons point,* Pascal était là, avec ses doctes amis, plus ému, plus étonné qu'eux encore. » Pascal allait bientôt mourir (19 août 1662), cinq mois après le sermon sur la *Mort.* Ses souffrances étaient presque continuelles, et il ne sortait que très rarement. D'ailleurs, sa sœur, Mme Périer, assure que « pendant les quatre dernières années de sa vie » (1658-1662) il était hors d'état de travailler à son grand ouvrage. Les dernières des *Pensées* seraient donc de 1658, et Pascal n'y a rien dit qu'il n'eût dit ou écrit auparavant sous une autre forme, par exemple dans l'*Entretien avec M. de Saci.* Enfin — et il est surprenant que Floquet n'y ait pas songé — si, par impossible, Pascal avait assisté au carême des Carmélites en 1661, il est certain qu'il n'a pu assister au carême prêché *au Louvre* en 1662, et dont le sermon sur la *Mort* fait partie.

Est-ce Bossuet qui a imité Pascal? Par une sorte de revanche, l'éditeur de Pascal, Havet, l'a prétendu. Mais les *Pensées* ne furent éditées qu'en 1670, et Bossuet prêcha sa dernière station en 1669. Un manuscrit des *Pensées* a pu être communiqué à Bossuet? Il n'aurait pu l'être qu'après la mort de Pascal, c'est-à-dire quelques mois après le sermon prononcé. Bossuet goûtait fort la délicatesse, la grâce, la véhémence des *Provinciales,* nous le savons par les conseils qu'il donna au cardinal de Bouillon et par une de ses réponses à Fénelon. Il est probable qu'il a senti de même toute la valeur des *Pensées,* mais seulement après qu'il a pu les lire, et il semble certain qu'il s'en souvient dans un passage du sermon pour la *Profession de foi de Mlle de la Vallière*[1] (1675). Au surplus, après Havet, Gandar l'a observé, c'est à une source commune que ces deux chrétiens éloquents ont puisé leur inspiration : à la source des Écritures, des apôtres et des Pères, et plus particulièrement de saint Paul et de saint Augustin, leurs maîtres de prédilection. « En fallait-il plus, dit Gandar, pour expliquer les rencontres de leur pensée et les analogies de leur langage? Ces analogies, d'ailleurs, ne doivent pas être exagérées, et l'on n'en pourrait pas plus tirer de conséquence contre l'originalité de Bossuet que contre celle de Pascal; jamais peut-être la diversité

1. Voyez ce passage, cité page 48.

de leur génie n'a été plus manifeste que lorsqu'il leur est arrivé de dire les mêmes choses presque dans les mêmes termes!

X

Bossuet peintre et historien des mœurs de son temps.

Bien qu'il se maintienne à dessein dans la région des idées générales et descende moins volontiers que Bourdaloue aux applications particulières, Bossuet ne peut se défendre de peindre et de condamner surtout les vices dont il a les exemples sous les yeux. Et, sans doute, il ne songeait pas à fournir des documents aux futurs historiens des mœurs du XVIIe siècle, mais il a été d'avance, malgré lui, l'un de ces historiens moralistes. La noblesse s'est groupée, à la cour, autour du roi, et le culte ancien de l'honneur est peu à peu sacrifié à l'ambition des honneurs que le roi distribue. « Quel siècle a-t-on vu où la vanité ait été plus désordonnée? Quand est-ce qu'on a étalé plus de titres, plus de couronnes, plus de vaine magnificence? Quelle condition n'a pas oublié ses bornes? Qui n'a pu avoir la grandeur a voulu néanmoins la contrefaire... Les vanités ne permettent même pas de payer ses dettes. » (*Honneur.*) De l'honneur véritable il n'est resté qu'un faux point d'honneur : malgré les lois et l'Église, comme il y a dans le duel « quelque montre de courage », le monde y applaudit, et l'invincible fermeté du prince semble impuissante à déraciner « une coutume barbare qui prodigue malheureusement le plus beau sang d'un grand royaume ». (*Honneur du monde* et *Justice.*) La fureur d'un jeu ruineux décide en un moment du sort des familles, tantôt relevées par un heureux hasard, tantôt précipitées dans l'abîme (*Loi de Dieu, Résurrection de Jésus-Christ*, etc.). On tient tout dans l'indifférence, sauf les plaisirs et les affaires, tout, même la loi divine, et les esprits forts sont moins redoutables que ces indifférents qui « ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas, tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer la vie à leur gré ». (*Divinité de la religion.*) D'autres, « que leurs plaisirs engagent, et cependant que leur conscience inquiète, qui ne peuvent approuver ni changer leur vie », se confessent sans nécessité (« il n'y a aucun tribunal devant lequel il se dise plus de faussetés que devant celui de la pénitence »), font un usage

sacrilège des sacrements, sont dévots par politique. « Ah! que la politique est dangereuse, et que les grands doivent craindre qu'elle ne se mêle toujours trop avant dans le culte qu'ils rendent à Dieu! » (*Intégrité de la pénitence.*) Comme la piété, la vertu est mondaine et toute d'apparence.

Il y a deux sortes de vertus : l'une est la véritable et la chrétienne, sévère, constante, inflexible, toujours attachée à ses règles, et incapable de s'en détourner pour quoi que ce soit. Ce n'est pas là la vertu du monde : il l'honore en passant, il lui donne quelques louanges pour la forme; mais il ne la pousse pas dans les grands emplois : elle n'est pas propre aux affaires; il faut quelque chose de plus souple pour ménager la faveur des hommes; d'ailleurs elle est trop sérieuse et trop retirée, et, si elle ne s'embarque dans le monde par quelque intrigue, veut-elle qu'on l'aille chercher dans son cabinet. Ne parlez pas au monde de cette vertu.

Il s'en fait une autre à sa mode, plus accommodante et plus douce : une vertu ajustée non point à la règle, elle serait trop austère, mais à l'opinion, à l'humeur des hommes. C'est une vertu de commerce : elle prendra bien garde de ne manquer pas toujours de parole ; mais il y aura des occasions où elle ne sera point scrupuleuse, et saura bien faire sa cour aux dépens d'autrui. C'est la vertu des sages mondains, c'est-à-dire c'est la vertu de ceux qui n'en ont point, ou plutôt c'est le masque spécieux sous lequel ils cachent leurs vices. (*Honneur du monde.*)

Dans cette vie tout extérieure, ce qu'on estime avant tout, c'est l'esprit, la raillerie fine et ingénieuse, la médisance même, pour peu qu'elle divertisse, « car c'est une grande vertu dans le monde que de savoir divertir ». (*Prédication évangélique, Honneur.*) De là cette préoccupation des honnêtes gens « qui sont sans cesse à étudier de bons mots pour avoir l'applaudissement du beau monde ». (*Loi de Dieu.*) De là cette passion pour le théâtre, qu'on dit épuré : « Les spectacles sont devenus honnêtes, parce qu'on a ôté les excès grossiers pour insinuer plus sûrement dans les cœurs le poison le plus délicat et le plus dangereux. » (*Fondements de la vengeance divine.*) De là cet engouement pour les œuvres de l'esprit et pour les hommes qui en vivent : ces érudits glorieux et querelleurs, les Trissotin et les Oronte, ces « gens de littérature », Bossuet les traite de bien haut; mais il est trop de son temps, quoi qu'il fasse, pour ne pas rendre un hommage public à l'esprit au moment où il condamne les beaux esprits qui l'avilissent.

Ceux-là pensent être les plus raisonnables qui sont vains des dons de l'intelligence, les savants, les gens de littérature, les beaux esprits. *A la vérité, chrétiens, ils sont dignes d'être distingués des autres, et ils font un des plus beaux ornements du monde.* Mais qui les pourrait supporter lorsque, aussitôt qu'ils se sentent un peu de talent, ils fatiguent toutes les oreilles de leurs faits et de

leurs dits, et que, parce qu'ils savent arranger des mots, mesurer un vers ,ou arrondir une période, ils pensent avoir droit de se faire écouter sans fin, et de décider de tout souverainement? O justesse dans la vie, ô égalité dans les mœurs, ô mesure dans les passions, riches et véritables ornements de la nature raisonnable, quand est-ce que nous apprendrons à vous estimer? Mais laissons les beaux esprits dans leurs disputes de mots, dans leur commerce de louanges qu'ils se vendent les uns aux autres à pareil prix, et dans leurs cabales tyranniques, qui veulent usurper l'empire de la réputation et des lettres. Je voudrais n'avoir que ces plaintes, je ne les porterais pas dans cette chaire. Mais dois-je dissimuler leurs délicatesses et leurs jalousies? Leurs ouvrages leur semblent sacrés : y reprendre seulement un mot, c'est leur faire une blessure mortelle. C'est là que la vanité, qui semble naturellement n'être qu'enjouée, devient cruelle et impitoyable. La satire sort bientôt des premières bornes, et d'une guerre de mots elle passe à des libelles diffamatoires, à des accusations outrageuses contre les mœurs et les personnes. Là on ne regarde plus combien les traits sont envenimés, pourvu qu'ils soient lancés avec art, ou combien les plaies sont mortelles à l'honneur, pourvu que les morsures soient ingénieuses. (*Honneur.*)

La satire, dans les sermons de Bossuet, n'est pas si directement ni surtout si âprement personnelle; mais c'est bien la satire, et les exemples individuels, s'il eût voulu les invoquer, ne lui eussent pas fait défaut, lorsqu'il s'écriait : « Ne proposez plus à une jeunesse imprudente les dignités de l'Église, comme un moyen de piquer son ambition, ou comme la juste couronne des études de cinq ou six ans, qui ne sont qu'un faible commencement de leurs exercices. Qu'ils apprennent plutôt à fuir, à trembler, et du moins à travailler pour l'Église, avant que de gouverner l'Église. » N'est-ce pas à la vanité et à la corruption de ces guides aveugles qu'il faut s'en prendre des progrès de la Réforme à l'âge précédent? « Ces sentinelles endormies ont laissé entrer l'ennemi, et la foi ancienne s'est anéantie par la négligence de ceux qui en étaient les dépositaires. » (*Sur les Effets de la résurrection de Jésus-Christ.*) C'est avec la même hardiesse qu'est censurée l'abondance où vivent les communautés religieuses : « Combien de centaines de familles subsisteraient honnêtement de ce qui suffit à peine pour la dépense d'une seule communauté, qui fait profession de renoncer aux biens du siècle pour embrasser la pauvreté! Quelle dérision! quel renversement! » (*Sur les obligations de l'état religieux.*)

Quand il ne craint pas de s'attaquer aux grands, à leur brillante frivolité, à leur sécheresse de cœur, Bossuet, presque toujours, — et c'est son honneur, — fait un retour sur la triste condition des petits. C'est cette pitié pour les misérables qui anime d'une si audacieuse éloquence le sermon sur l'*Éminente Dignité des pauvres* (1659).

Quelle injustice, mes frères, que les pauvres portent tout le fardeau, et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, *c'est avec quelque couleur de justice :* car, étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence, et de l'autre la tristesse, et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance, et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager les trésors que Dieu met entre des égaux, si par un autre moyen elle n'avait pourvu au besoin des pauvres, et remis quelque égalité entre les hommes? C'est pour cela, chrétiens, qu'il a établi son Eglise, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres; où il ordonne que l'abondance supplée au défaut, et donne des assignations aux nécessiteux sur le superflu des opulents. Entrez, mes frères, dans cette pensée : si vous ne portez le fardeau des pauvres, le vôtre vous accablera.

C'est au Louvre, devant la cour, qu'il a prêché le sermon sur l'*Impénitence finale* (1662), intitulé dans le manuscrit le sermon du *Mauvais riche*. Il n'épargne pas ces riches que leur grandeur rend dédaigneux; leur abondance, secs; leur félicité, insensibles, « encore qu'ils voient tous les jours non tant de pauvres et de misérables, que la misère elle-même et la pauvreté en personne, pleurante et gémissante à leur porte... C'est pourquoi ils meurent de faim; oui, messieurs, ils meurent de faim dans les villes, dans les campagnes, à la porte et aux environs de vos hôtels; nul ne court à leur aide. Hélas! ils ne vous demandent que le superflu, quelques miettes de votre table, quelques restes de votre grande chère. » Jamais on n'a opposé avec plus de force à l'esprit du monde, qui tarit la source de la compassion, l'esprit chrétien, esprit de tendresse et de fraternité. Il ne serait donc pas juste de ne voir qu'un évêque de cour en cet orateur qui voyait dans les prédicateurs de l'Évangile « les véritables avocats des pauvres ». (*Sermon pour le 3e dimanche de la Pentecôte.*) Il serait plus injuste encore de souscrire à ce reproche de Joseph de Maistre : « Les souffrances du peuple ne lui arrachèrent jamais un seul cri[1]. » Cette affirmation ne résisterait pas à la simple lecture des deux péroraisons du sermon sur l'*Impénitence finale,* où Bossuet s'efforce d'attendrir Louis XIV sur les misères et la patience de ses peuples.

Il savait, sans doute, que, pour être efficaces à la cour, ses

1. *De l'Église gallicane,* l. II, ch. XII.

paroles devaient être circonspectes. Il écrivait à l'abbé Dirois, le 10 novembre 1681 : « Je crois que la vérité se peut dire hautement partout, pourvu que la discrétion tempère le discours et que la charité l'anime. » Il s'était promis de parler avec le respect d'un sujet, mais aussi avec cette fermeté d'un prédicateur de l'Évangile « qui, bien loin de s'abaisser devant les monarques du monde, y doit paraître avec plus de force ». (*Panégyriques de sainte Thérèse et de saint Joseph.*) Put-il tenir cette promesse aussi pleinement qu'il l'eût voulu? Il lui eût été difficile, en face d'un roi victorieux, de condamner les conquérants avec la sévérité un peu brutale qui ne déplaît pas dans un sermon de Metz, *sur la Bonté et la Rigueur de Dieu :* « Et qu'est-ce à dire, à votre avis, parcourir les provinces par des victoires? n'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie? » Souvent, par la suite, il dut laisser parler à sa place ce prédicateur invisible qui se fait entendre dans le cœur des rois aussi bien que des autres hommes : « Il y a un Dieu dans le ciel, qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je vous parle ainsi, et, *si Votre Majesté l'écoute, ce même Dieu lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire.* » (*Sur la Charité fraternelle,* 1662.) A ce moment le roi, jeune, ami des plaisirs et des fêtes, n'avait guère le loisir ni le désir d'écouter parler Dieu. Il faut bien l'avouer, pendant une longue période, la plus éclatante du règne de Louis XIV, la parole de Dieu n'exerça qu'une action médiocrement efficace sur la conduite du prince et des courtisans qui tenaient à honneur d'imiter le prince. Les reproches directs eussent été déplacés peut-être; mais les allusions voilées étaient impuissantes. Il fallait se rabattre alors sur les thèmes généraux, l'ambition, l'intrigue, la flatterie, qui sont les fléaux des cours. Quand l'orateur, dans l'église ou dans les palais, quittait ce rôle de moraliste pour celui de conseiller, il lui arrivait d'être dupe de repentirs apparents ou passagers; mais il l'était toujours avec candeur, éloquence et majesté. Au reste, dans le beau sermon sur les *Devoirs des rois* (1662), il a laissé voir avec assez de netteté et de force comment il entendait cette mission difficile de directeur de la conscience des princes. La doctrine de ce sermon n'est pas autre que celle de la *Politique tirée de l'Écriture sainte.* Bossuet s'y approprie ce mot de David : « Vous êtes des dieux et vous êtes tous enfants du Très-Haut. » Il est vrai que ces dieux de chair et de sang mourront comme les autres hommes. N'importe, ils sont des dieux, et leur autorité ne meurt pas. « L'homme meurt, il est vrai; mais le

roi, disons-nous, ne meurt jamais : l'image de Dieu est immortelle. » — « Dangereuse illusion, qui, pour affermir l'autorité, sacrifierait avec la liberté toute justice et, pour entourer la personne des rois d'une majesté inviolable, rendrait Dieu lui-même, au scandale de la raison, fauteur de l'usurpation et complice de la tyrannie. » (GANDAR.) Quelle barrière Bossuet oppose-t-il à la toute-puissance royale? Une seule : les rois ne doivent « se permettre rien de ce que Dieu ne leur permet pas... Régnez, ô Jésus-Christ, sur tous ceux qui règnent : qu'ils vous craignent du moins, *puisqu'ils n'ont que vous seul à craindre.* »

Un seul devoir des rois est très nettement défini : c'est leur devoir envers l'Église. L'Église « exige » d'eux qu'ils se rendent « les défenseurs de sa foi, les protecteurs de son autorité, les gardiens et les fauteurs de sa discipline. » Précisément le trône que remplit Louis XIV « est le seul de tout l'univers où, depuis la première conversion, jamais il ne s'est assis que des princes enfants de l'Église. L'attachement de nos rois pour le saint-siège apostolique semble leur avoir communiqué quelque chose de la fermeté inébranlable de cette première pierre sur laquelle l'Église est appuyée ». Louis XIII s'est rendu mémorable en renversant le parti qu'avait formé l'hérésie ; il laisse à son successeur « la gloire de l'étouffer tout entière par un juste tempérament de sévérité et de patience ». Ici encore Gandar s'étonne et s'indigne. Il ne faut peut-être pas prendre à la lettre la prière adressée au roi « d'exterminer les blasphèmes », ce qui n'équivaut pas tout à fait à exterminer les blasphémateurs; et cependant, quand Bossuet assigne au roi la mission de renverser la cabale des libertins, « sans égard ni aux conditions ni aux personnes », il ajoute, avec une précision suffisante, qu'il faut « un châtiment rigoureux à une telle insolence ». Les rois croient protéger l'Église; mais c'est elle qui les protège (*Divinité de la religion*) et qui, en retour, leur impose vis-à-vis de l'hérésie cette politique menaçante ou oppressive que Bossuet appelle de ses vœux ou glorifie dans plusieurs de ses sermons.

C'est donc une sorte d'histoire morale de ce temps qu'on pourrait dégager des sermons de Bossuet. M. Rébelliau l'a observé, on est surpris d'y trouver bien des fois, en les comparant aux mémoires et aux correspondances du temps, le reflet évident des idées, des besoins, des affaires contemporaines. Tous les principaux événements de cette époque, en effet, s'y reflètent. Ce sont d'abord les horreurs de la guerre civile, que

Bossuet observe de près, et qu'il déplore avec d'autant plus d'amertume que Condé vient de passer aux Espagnols.

La France, hélas ! notre commune patrie, agitée depuis si longtemps par une guerre étrangère, achève de se désoler par ses divisions intestines. Encore, parmi les Juifs, tous les deux partis conspiraient à repousser l'ennemi commun, bien loin de vouloir se fortifier par son secours, ou y entretenir quelque intelligence : le moindre soupçon en était puni de mort sans rémission. Et nous, au contraire... Ah ! fidèles, n'achevons pas ; épargnons un peu notre honte.

La paix, enfin, est signée : dans le carême de 1660, prêché aux Minimes de la place Royale, Bossuet rend un hommage discret à Mazarin, qui l'a négociée, et le salue avec émotion : « Je ne brigue point de faveurs ; je ne fais point ma cour dans la chaire, à Dieu ne plaise. Je suis Français et chrétien ; je sens, je sens le bonheur public, et je décharge mon cœur devant mon Dieu sur le sujet de cette paix bienheureuse qui n'est pas moins le repos de l'Église que de l'État. » (*Sur les Démons.*) Condé rentre à Paris, et, à peine rentré, vient surprendre Bossuet, qui prêchait au même endroit sur l'*Honneur du monde* le dimanche des Rameaux de 1660. Dans le compliment improvisé qu'il lui adressa et qu'il prit soin de rédiger plus tard, Bossuet semble tracer au prince rentré en grâce une sorte de plan de la vie qui lui reste à vivre, et l'on a pu même y découvrir, avec un peu de bonne volonté, il est vrai, les idées essentielles que développera l'oraison funèbre de 1687. A la guerre civile succède la famine ; le sermon sur l'*Impénitence finale* (1662) nous donne un court mais émouvant tableau de ces misères nouvelles, tandis qu'un sermon de la même époque, le second sermon sur la *Providence,* nous montre les Turcs abattant sous le croissant la croix de Jésus-Christ, diminuant tous les jours la chrétienté par les succès de leurs armes. Le grand règne s'ouvre : ceux qui veulent faire leur fortune à la cour « par la voie détournée » (*Providence*), Fouquet, par exemple, voient leurs espérances s'en aller en fumée. Il faut plier devant la toute-puissance d'un seul. Les victoires, les paix glorieuses, sont saluées au passage ; les progrès et les éclats des passions royales sont indiqués çà et là par des sous-entendus et des réticences, qui en laissent deviner plus qu'elles n'en disent, jusqu'au jour où la triste la Vallière porte aux Carmélites l'amer souvenir des « tristes jalousies du monde » (1675) jusqu'à celui, plus lointain encore, où l'on sent que Mme de Montespan va céder la place à Mme de Maintenon.

Mais ces dernières révolutions de cour n'ont leur écho qu'en de rares sermons, lorsque Bossuet reparaît dans la chaire, « après tant d'années d'un perpétuel silence » (sermon pour le jour de Pâques, sur les *Effets de la résurrection de Jésus-Christ*, 1681), pour donner au roi vieillissant, à une heure décisive, des conseils dont l'autorité s'est accrue, ou lorsque, au nom de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre, il prononce le sermon d'ouverture sur l'*Unité de l'Église*, qui est, comme on l'a dit, moins un sermon qu'un acte. Dans ce grave différend entre le pape et le roi (l'affaire dite de la Régale n'en fut qu'un épisode), Bossuet semble avoir été préoccupé d'abord, comme on le voit par le Sermon du jour de Pâques, de maintenir l'autorité de l'Église et du successeur de Pierre, même en face d'un roi qui tient à gloire « d'être lui-même le plus zélé et le plus soumis de tous les enfants de l'Église ». Puis, c'est du côté de ce roi qu'il inclinera, moins par esprit de courtisan que pour préserver Louis XIV et Colbert du danger de leurs propres entraînements et peut-être épargner un schisme à l'Église de France. On sent bien que lorsqu'il admire chez les Hébreux, avec Balaam, « le sacerdoce uni avec la magistrature », c'est cette union nécessaire qu'il souhaite de voir toujours régner entre Rome et les princes chrétiens, dont le plus chrétien est le roi de France.

Qu'elle est belle, cette Église gallicane, pleine de science et de vertu ! *mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique, et qu'elle est saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre !* Oh ! que cette union ne soit point troublée ! que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite ! Esprit-Saint, Esprit pacifique qui faites habiter les frères unanimement dans votre maison, affermissez-y la paix. La paix est l'objet de cette assemblée : au moindre bruit de division nous accourons effrayés, pour unir parfaitement le corps de l'Église, le père et les enfants, le chef et les membres, le sacerdoce et l'empire .. Songeons que nous devons agir par l'esprit de toute l'Église ; ne soyons pas des hommes vulgaires que les vues particulières détournent du vrai esprit de l'unité catholique : nous agissons dans un corps, dans le corps de l'épiscopat et de l'Église catholique, où tout ce qui est contraire à la règle ne manque jamais d'être détesté, car l'esprit de vérité y prévaut toujours.

Tous les anciens docteurs de Paris ont reconnu dans la chaire de saint Pierre la plénitude de la puissance apostolique : il ne s'agit que de régler cette puissance dans son exercice « par les canons, c'est-à-dire par les lois communes de toute l'Église ; de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets ». De même le pouvoir des rois est

sacré et inviolable, puisque l'Église l'a respecté même dans les princes persécuteurs de l'Évangile; leur couronne est hors d'atteinte; mais « il y a plus de justice que de grâce dans les privilèges qu'ils accordent à l'Église », puisque c'est l'Église qui prend soin de leur conserver leur royaume; la concorde du sacerdoce et de l'empire est utile au sacerdoce et nécessaire à l'empire. En jetant un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'Église gallicane, Bossuet prouve que les rois de France, plutôt que de troubler la paix de l'Église, « se relâchaient volontairement de quelques-uns de leurs droits », mais aussi que saint Bernard considérait le pape non comme le seigneur des évêques, mais comme l'un d'entre eux, « afin que, dans cette haute élévation, il prît soin de conserver dans tous les évêques la dignité d'un caractère qui lui est commun avec eux, et qu'il songeât qu'il y a toujours, avec une grande autorité, quelque chose de doux et de fraternel dans le gouvernement ecclésiastique ». C'est dans cet esprit que l'ordonnance de saint Louis, « le roi le plus saint qui ait jamais porté la couronne, le plus soumis au saint-siège et le plus ardent défenseur de la foi romaine », a consacré les libertés de l'Église gallicane.

Si vous voyez donc vos évêques demander humblement au pape l'inviolable conservation de ces canons et de la puissance ordinaire dans tous ses degrés, souvenez-vous qu'ils ne font que marcher sur les pas de saint Louis et de Charlemagne, et imiter les saints dont ils remplissent les chaires. Ce n'est pas nous diviser d'avec le saint-siège, à Dieu ne plaise ! C'est au contraire conserver avec soin jusqu'aux moindres fibres qui tiennent les membres unis avec le chef. Ce n'est pas diminuer la plénitude de la puissance apostolique : l'Océan même a ses bornes dans sa plénitude; et s'il les outrepassait sans mesure aucune, sa plénitude serait un déluge qui ravagerait tout l'univers.

En déclarant qu'il veut unir inséparablement dans tous ses desseins l'Église et l'État, Louis XIV suit la tradition de ses pères, et la France vivra par ces maximes: « Rien ne sera plus inébranlable qu'un royaume uni si étroitement à l'Église que Dieu soutient. » Ce roi n'est-il pas la consolation et la joie de l'Église, « lui qui réjouit tous les jours le Ciel et la terre par tant de conversions?... La main de Louis était réservée pour achever de guérir les plaies de l'Église ». On sent que la révocation de l'édit de Nantes se prépare, et Bossuet y applaudit d'avance. « Que tarde un si saint pape à s'unir intimement au plus religieux de tous les rois? » L'Église romaine a été toute-puissante quand, « heureuse de dispenser les trésors du Ciel, elle ne songeait pas à disposer des choses inférieures que Dieu n'avait pas

mises en sa main... Dieu préserve nos rois Très Chrétiens de prétendre à l'empire des choses sacrées », et l'Église de France d'oublier le respect qu'elle doit à Rome! mais ce n'est pas manquer à ce respect que soutenir des libertés anciennes : « Nous croyons, au contraire, que le respect inviolable que nous conserverons pour le saint-siège nous sauvera des blessures qu'on voudrait nous faire sous un nom qui nous est si cher et si vénérable. » Ce discours, on serait tenté de dire ce plaidoyer, plus habile encore, par endroits, qu'éloquent, est couronné par une péroraison singulièrement clairvoyante et ferme.

Priez donc tous ensemble, encore une fois, que ce qui doit finir finisse bien tôt. Tremblez à l'ombre même de la division : songez au malheur des peuples qui, ayant rompu l'unité, se rompent en tant de morceaux, et ne voient plus dans leur religion que la confusion de l'enfer et l'horreur de la mort. Ah! prenons garde que ce mal ne gagne. Déjà nous ne voyons que trop parmi nous de ces esprits libertins qui, sans savoir ni la religion, ni ses fondements, ni ses origines, ni sa suite, « blasphèment ce qu'ils ignorent et se corrompent dans ce qu'ils savent : nuées sans eau, » poursuit l'apôtre saint Jude, docteurs sans doctrine, qui pour toute autorité ont leur hardiesse, et pour toute science leurs décisions précipitées... Opposons à ces esprits légers, et à ce charme trompeur de la nouveauté, la pierre sur laquelle nous sommes fondés, et l'autorité de nos traditions où tous les siècles passés sont renfermés, et l'antiquité qui nous réunit à l'origine des choses. Marchons dans les sentiers de nos pères; mais marchons dans les anciennes mœurs, comme nous voulons marcher dans l'ancienne foi.

Peu après (1er décembre), Bossuet écrivait au cardinal d'Estrées : « Je puis dire que tout le monde jugea que le sermon était respectueux pour les deux puissances, pacifique, de bonne intention... Tout ce qu'on pourrait dire en rigueur, c'est qu'il n'est pas besoin de remuer si souvent ces matières, et surtout dans la chaire et devant le peuple. » Et il se rassurait en se persuadant que, loin de scandaliser le peuple, il l'avait édifié. Le danger qu'il pressentait n'était peut-être pas cependant tout à fait imaginaire. En tout cas, il se trompait quand il montrait Louis XIV préoccupé avant tout d'affermir l'autorité sacrée de l'épiscopat. Plus tard il s'aperçut du contraire et s'en plaignit. Mais son œuvre oratoire, qui ne s'étend guère au delà de ce qui fut la grande période du grand règne, ne reflète pas les tristesses de la fin; et c'est pourquoi elle nous laisse, elle aussi, une impression de grandeur solennelle et de sereine unité.

XI

Les progrès du génie de Bossuet. — L'art dans la composition et dans le style.

« Ni l'art, ni la nature, ni Dieu même, ne produisent pas tout à coup leurs grands ouvrages ; ils ne s'avancent que pas à pas : l'on crayonne avant de peindre, l'on dessine avant de bâtir, et les chefs-d'œuvre enfin sont précédés par des coups d'essai. » (*Premier Sermon sur la nativité de la Vierge.*) Ces paroles de Bossuet sont vraies de Bossuet lui-même. Au XVIIIe siècle, cependant, un panégyriste de Bossuet, le P. de Neuville, s'écriait, dans un parallèle entre Bossuet et Bourdaloue, plus facilement imitable : « Mais un Bossuet, passez-moi ces expressions, il naît tout entier : il ne se forme point par des développements, par des accroissements successifs. » Le P. de Neuville avait tort, car, ces accroissements successifs, on pourrait les noter et les compter en suivant les degrés successifs par lesquels a passé le génie oratoire de Bossuet.

Les sermons de la première manière, surtout les sermons prêchés à Metz, ont une vigueur encore mal disciplinée. A vingt-quatre ans, Bossuet prononce le sermon sur *la Bonté et la Rigueur de Dieu*, ébauche encore imparfaite du *Discours sur l'histoire universelle*. L'exorde traîne; les citations du grave, du grand Tertullien, de l'admirable Origène, du saint apôtre Paul, sont multipliées à l'excès. Le seul Tertullien est cité huit fois dans les premières pages. On sent que l'élève de Navarre, le jeune chanoine de Metz, étale avec complaisance cette érudition théologique. Les transitions sont pesantes : « Et en voici la raison prise de l'épître aux Hébreux, dont je m'en vais tâcher de vous exposer la doctrine ; et rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs... Arrêtons-nous ici, chrétiens, et sur cette considération, avec l'aide de Dieu, entrons dans notre deuxième partie... Je m'en vais donc employer le reste de cet entretien à vous représenter, si je puis, les ruines de Jérusalem, encore toutes fumantes du feu de la colère divine, et comme vous avez reconnu, dans notre première partie, etc. Le plus grand crime des Juifs n'est pas d'avoir fait mourir le Sauveur : cela vous étonne, je le prévoyais bien; mais je ne m'en dédis pourtant pas ; au contraire, je prétends bien vous le faire avouer à vous-

mêmes, et comment cela? » Dans un long récit du siège de Jérusalem on trouve des traits comme ceux-ci :

Cet ennemi dont je veux parler, c'est la faim, qui, *suivie de ses deux satellites, la rage et le désespoir,* va mettre aux mains, non plus les citoyens, mais le mari contre la femme, et le père contre les enfants; et cela pour quelques vieux restes de pain à demi rongés. Que dis-je? pour du pain, ils eussent été trop heureux; *pour cent ordures qui sont remarquées dans l'histoire, et que je m'abstiens de nommer par le respect de cette audience :* jusque-là qu'une femme dénaturée, qui avait un enfant dans le berceau (ô mères, détournez vos oreilles), eut bien la rage de le massacrer, de le faire bouillir et de le manger. Action abominable et qui fait dresser les cheveux, prédite toutefois dans le chapitre du Deutéronome *que j'ai déjà cité tant de fois*... Quels discours pourraient vous dépeindre *leur faim enragée,* leur fureur et leur désespoir, et la prodigieuse quantité de morts qui gisaient dans leurs rues, sans espérance de sépulture, *exhalant de leurs corps pourris le venin, la peste et la mort?*

La soif, dans ce récit, n'est pas moins « enragée » que la faim. Cette langue robuste, à la Corneille, est légèrement archaïque. Mais c'est le ton surtout qui est peu mesuré : quand il sera fixé à Paris, Bossuet ne dira plus tout crûment que les victoires ne sont que carnage et pilleries; il adoucira le ton de l'arrêt sous lequel il accable le peuple « monstrueux » des Juifs, et où l'on sent, comme l'a dit Gandar, quelque chose des fureurs intolérantes du moyen âge. Le génie puissant, mais parfois emphatique, de Tertullien, exerça sur lui, dans ses commencements, une influence fâcheuse : en 1661 encore, dans le sermon sur la *Nécessité des souffrances,* il admirait trop ce dangereux modèle quand il décrivait l'enfer, « ces monts ensoufrés qui nourrissent dans leurs entrailles des feux immortels, qui vomissent des tourbillons d'une flamme obscure et ténébreuse, et que Tertullien appelle *élégamment,* pour cette raison, les cheminées de l'enfer ». Quelques-uns des Pères latins eussent contribué peut-être à développer chez lui cette emphase cachée qu'on devine plutôt qu'on ne la saisit dans certaines œuvres du début; mais c'est à saint Augustin surtout qu'il s'attacha, et saint Augustin est plus simple, c'est-à-dire plus vraiment fort que Tertullien; et les Pères grecs, comme saint Jean Chrysostome, donnèrent de meilleures leçons encore, des leçons de distinction et de sobriété, à celui que plus tard les compagnons et les témoins de ses études appellent lui-même « le Père grec », à celui qui cite en grec saint Grégoire de Nazianze dans le second sermon sur la *Providence.* Si l'on veut mesurer avec précision ces progrès du génie de Bossuet, que l'on compare ce second sermon (1662) au premier,

prêché six ans auparavant. Dans le premier, qui manque, non pas d'élan, mais de netteté, de suite logique, de proportion, Bossuet sait mal encore définir son sujet, le diviser, le développer de l'intérieur, pour ainsi parler, et sans en sortir. Exemples, idées, affluent; mais l'orateur ne sent pas le besoin de choisir ou n'a pas la force d'exclure. Quelques développements même semblent parasites, comme le développement, fin jusqu'à la subtilité, sur les trois causes d'affliction et les trois manières d'en profiter. Dans le second discours tout est plus sobre et plus clair, mieux ordonné, mieux suivi, des principes à la conclusion; l'ensemble est à la fois plus sévère et plus harmonieux.

C'est cette année 1662 qui marque le point de maturité du génie de Bossuet : dans un sermon comme le sermon sur la *Mort*, il n'a plus les défauts de la jeunesse, mais il en retient les qualités vives. Il est moins âprement théologien et plus profondément moraliste. On ne retrouve plus que rarement des phrases qui éveillent le sourire, comme celle-ci : « Si vous savez entendre, ô mortels! comme vous êtes composés, et combien vous abondez en humeurs peccantes, vous comprendrez aisément que cette conduite vous est nécessaire. » (*Soumission à la loi de Dieu*, 1666.) Lorsqu'il abandonne la chaire et que, sans cesser d'être grand orateur, il se montre surtout grand écrivain et grand évêque, il a atteint les sommets d'où l'on ne peut plus que redescendre. Mais tout nous donne à croire que l'auteur des *Oraisons funèbres* n'en serait pas redescendu de sitôt. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire tel sermon que Bossuet vieillissant a composé pour une occasion exceptionnelle, même imprévue, par exemple le second sermon pour le jour de Pâques, sur les *Effets de la résurrection de Jésus-Christ*, dit le *Christus resurgens* (1681), prononcé devant la cour, un peu long, mais admirable de composition et d'équilibre entre la vigueur et l'onction, la doctrine et la morale, les leçons générales et les applications particulières aux circonstances et aux personnes. D'ailleurs, ce n'est pas toujours dans ces hauteurs que se maintient le génie de Bossuet : plus souple qu'on ne le croit, il sait se plier aux multiples exigences de la prédication selon les auditoires, et, comme on dirait aujourd'hui, les milieux. Je ne sais si l'on peut distinguer, sans artifices, aussi nettement qu'on l'a fait, les trois manières de Bossuet : la première plutôt didactique et théologique, la seconde plutôt philosophique et morale, la troisième plutôt homilétique et comme

attendrie par le voisinage de la vieillesse[1]. Mais il est certain que les sermons sur la *Providence* ou l'*Ambition*, d'une part, et, de l'autre, l'instruction familière adressée aux Ursulines de Meaux, sur le *Silence*, sembleraient venir de deux orateurs différents, si l'on n'était averti du caractère nouveau, moins solennel et plus touchant, que revêtit l'éloquence du prélat retiré dans son diocèse. Voir sourire Bossuet, cela étonne et cela plaît. Il raille doucement ces religieuses qui ne sauraient demeurer une heure dans leur cellule en repos et en silence, qui ont hâte de se réunir pour causer, et de quoi, sinon des défauts de leurs sœurs?

Si Notre-Seigneur faisait la visite dans ce monastère pour voir si le silence est bien gardé, et qu'il entrât dans les lieux où il doit être gardé, hélas! qu'est-ce qu'il y trouverait? Là deux petites amies, et ici trois autres en peloton, occupées à causer et à s'entretenir ensemble, à la dérobée, tandis peut-être que l'on devrait être au chœur ou à une autre observance. Si donc Jésus-Christ se présentait à elles, et leur allait faire cette demande : « Quels sont ces discours que vous tenez ensemble? » *Qui sunt hi sermones quos confertis ad invicem?* quelle serait leur réponse? Pourraient-elles dire avec vérité : « Nous parlons de Jésus de Nazareth ; » ou bien : « Nous parlons des moyens pour arriver à la pratique de la vertu, pour nous encourager les unes les autres? » Ah! c'est souvent de rien moins : car la plupart de tous vos discours avec cette amie, qui est la confidente de tous vos mécontentements, sont de lui dire tous vos sentiments imparfaits sur tout ce qui vous choque et vous contrarie ; c'est de parler des défauts des autres, et des prétendus déplaisirs que vous dites avoir reçus de cette sœur, que vous ne pouvez souffrir. C'est là où l'on murmure, où l'on se plaint à tort et à travers de la conduite des officières de la maison. On critique, on censure, on contrôle toutes choses ; la supérieure même n'est pas exempte d'être sur le tapis : on blâme sa conduite et sa manière d'agir ; enfin l'on mele dans ces entretiens familiers celle-ci, celle-là, encore celui-là...

Mais, dites-vous encore, cette sœur est si ombrageuse et pointilleuse que la moindre chose la met en mauvaise humeur, s'imaginant toujours que je lui en veux : je dis, par exemple, une parole innocemment et bonnement, sans avoir intention de lui faire de la peine ; cependant elle s'en choque et s'aigrit. Or je veux que vous n'ayez point eu intention de l'attaquer ; toutefois, vous qui avez un naturel plus favorable et raisonnable, vous devez en conscience ménager ces esprits faibles, qui, par leur incapacité de faire autrement, s'échappent souvent malgré eux...

Il faut peu de chose pour mettre une communauté dans une très mauvaise reputation dans l'esprit des personnes séculières ; parce qu'ils s'imaginent que toutes les religieuses doivent être des saintes. Et là-dessus je me souviens moi-même que je me suis trouvé dans des maisons honorables à Paris, où j'ai ouï parler de certaines religieuses d'une manière plaisante et fort à la cavalière. Mes chères filles, qu'est-ce qui produit un si méchant effet, si ce n'est l'imprudence et l'inconsidération des particulières qui ont parlé au parloir mal à propos?...

1. M. Brunetière, Introduction des *Sermons choisis* de Bossuet.

Bossuet, sans doute, n'a pas écrit ces homélies indulgentes et souvent improvisées; mais elles ont été pieusement et fidèlement recueillies : il s'attachait alors, nous apprend l'abbé Ledieu, à parler « d'une manière simple et populaire ».

Sa langue même pourrait être l'objet d'une sorte d'étude historique comme celle à laquelle on a soumis jusqu'à son orthographe et son écriture pour établir la chronologie des sermons. Nous ne pouvons entrer ici dans ce détail; il nous suffira d'indiquer sommairement les traits généraux de la langue et du style de Bossuet dans les sermons. Quelques mots de cette langue, surtout dans les premiers, ont vieilli : « Que ne puis-je vous expliquer à cette *audience*... » (*Nativité.*) « Il n'y a rien de plus beau dans les personnages publics qu'une oreille toujours ouverte et une *audience* facile... » (*Justice.*) « Cette doctrine est bien digne de votre *audience*. » (*Compassion de la sainte Vierge.*) « Il *choppe* à chaque pas. » (*Nativité.*) « C'est vouloir *déserter* la cour. » (*Ambition.*) « *Un* énigme. — Encore qu'un Dieu irrité ne paraisse jamais aux hommes qu'avec un appareil *étonnant*, toutefois il n'est jamais plus terrible qu'en l'état que je dois le représenter. » (*Fondements de la vengeance divine.*) « Quel fut donc l'*événement* de cette guerre? » (*Effets de la résurrection de Jésus-Christ.*) « Sainte Vierge, *impétrez*-nous la charité. » (*Compassion de la sainte Vierge.*) « La détestable *manie* des libertins. » (*Bonté et Rigueur de Dieu.*) « *La* navire. — Venez vanter votre honneur du monde à la face de ce Dieu rassasié, *soûlé* d'opprobres. » (*Honneur du monde.*) L'excellent français de Bossuet est puisé à la source antique à la fois et à la source populaire. Ce sont des mots ou des tours latins que ceux-ci : « Vous pensez vous être *munis* (fortifiés, protégés) d'un côté... La source de tous les maux, c'est qu'ils nous éloignent de Dieu, *pour lequel* si notre cœur ne nous dit pas que nous sommes faits, il n'y a point de paroles qui puissent guérir notre aveuglement. » (*Amour des plaisirs.*) « Les passions s'écoulent souvent, il est véritable, mais une autre *succède en la place*. » (*Ardeur de la pénitence.*) « Une image si vive, si *expresse*, si présente. » (*Devoirs des rois.*) « Songer à *leur* satisfaire... Pour *nous composer* selon (nous régler sur) Dieu. » (*Ambition.*) « Je n'y vois ni règle ni véritable conduite pour la *composer*. » (*Loi de Dieu.*) Mais c'est de la source populaire que sortent tant de locutions d'une simplicité que les puristes d'alors ont pu juger triviale : « Il *enrage* quand... Une douleur *enragée*... Le jeûne fortifie et *engraisse* l'âme. » (*Démons.*) « Il a dessein, dit excel-

lemment saint Jean Chrysostome, de réparer la maison qu'il nous a donnée : pendant qu'il la détruit et qu'il la renverse, il est nécessaire que nous *délogions.* » (*Mort.*) « O que ton règne était court, honneur du monde! *que je me moque* de ta vaine pompe et de ton triomphe d'un jour! » (*Honneur du monde.*) Il est vrai que certains scrupules s'éveillent. Dans le sermon sur la *Passion de Jésus-Christ* (1660), Bossuet a d'abord dit de Jésus qu'il présente sa face immobile « aux crachats de cette *canaille* ». Ce mot, qui, affirme l'abbé Vaillant, ne se lit qu'une fois dans les *Sermons,* est répété dans un second sermon sur la *Passion,* prêché à Paris en 1661 ; mais dans le quatrième, prêché à Saint-Germain en 1666, *canaille* est remplacé par « troupe furieuse ». La correction était peut-être ici légitime; mais l'influence de la cour épura sans l'amollir cette langue saine, ferme et hardie.

Cette simplicité unie à cette énergie n'est-elle pas biblique aussi, et le commerce des Pères n'y était-il pas pour quelque chose? Il est certain, du moins, qu'on rencontre à chaque pas dans les sermons non seulement les souvenirs, mais le ton de la Bible. Un exemple suffira, pris dans le sermon sur les *Démons.*

Le propre de l'orgueil, c'est de s'attribuer tout à soi-même; et par là les superbes se font eux-mêmes leurs dieux, secouant le joug de l'autorité souveraine. C'est pourquoi le diable s'étant enflé par une arrogance extraordinaire, les Écritures ont dit qu'il avait affecté la divinité. « Je monterai, dit-il, et placerai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut. » Mais Dieu, qui résiste aux superbes, voyant ses pensées arrogantes et que son esprit, emporté d'une téméraire complaisance de ses propres perfections, ne pouvait plus se tenir dans les sentiments d'une créature, du souffle de sa bouche le précipita au fond des abîmes. Il tomba du ciel ainsi qu'un éclair, frémissant d'une furieuse colère; et, assemblant avec lui tous les compagnons de son insolente entreprise, il conspira avec eux de soulever contre Dieu toutes les créatures.

L'imagination naturellement biblique de Bossuet a donné à la prose française les couleurs et les mouvements de la poésie. Dès lors, point d'idées abstraites qui ne s'animent : le jeûne et l'oraison sont les « deux ailes » sur lesquelles le chrétien se soulève pour voler à Dieu (*Démons*). Les richesses sont « des filets invisibles » où le cœur se prend insensiblement (*Providence*). Ce peu de plaisir qui nous est resté pour tempérer par quelque douceur les amertumes infinies de la vie, ce n'est qu'une « petite goutte de joie ». Quelquefois l'image, forte ou douce, n'est qu'indiquée. « Pour produire un repentir sincère, il faut renverser son cœur jusqu'aux fondements. » (*Divinité de*

la religion.) « Ainsi nous allons toujours, tirant après nous cette longue chaîne traînante de notre espérance. » (*Impénitence finale.*) Tantôt elle s'élargit en comparaison. « La loi est déchirée; l'Évangile, le christianisme, n'est en nos mœurs qu'à demi; nous cousons à cette pourpre royale un vieux lambeau de mondanité. » (*Intégrité de la pénitence.*) Tantôt elle devient allégorie, esquissée ou développée : « Écoutez de quelle force on frappe à la porte; on la rompra bientôt si l'on n'ouvre. » (*Impénitence finale.*) « J'irai, avec l'assistance divine, reconnaître cet ennemi qui s'avance si résolument contre nous, pour vous faire un rapport fidèle de sa marche et de ses desseins. » (*Démons.*) « Comme un homme de condition médiocre qui avait accès à la cour par une personne de crédit qui le lui donnait, il parlait et était écouté, et les entrées lui étaient ouvertes. Tout d'un coup son protecteur se retire, et on ne le connaît plus : tous les passages sont inaccessibles; et de sa bonne fortune passée, il ne lui reste que l'étonnement de se voir si fort éloigné. Il en est ainsi arrivé à l'homme... De même qu'un grand orateur plein de hautes conceptions, pour se rendre populaire et intelligible, se rabaisse par un discours simple à la capacité des esprits communs : comme un grand environné d'un éclat superbe qui étonne le simple peuple, et ne lui permet pas d'approcher, se rend populaire et familier par une facilité obligeante, qui, sans affaiblir l'autorité, rend la bonté accessible : ainsi la sagesse incréée, ainsi la majesté souveraine, se dépouille de son éclat, de son immensité et de sa puissance, pour se communiquer aux mortels et relever le courage et les espérances de notre nature abattue. » (*Mystère de la Nativité.*)

Ce dernier passage offre l'exemple d'une double comparaison. Ces comparaisons, ces images géminées, ne sont pas rares chez Bossuet : s'il péchait, ce serait plutôt par excès de richesse : « Ah! pour détourner ce coup de foudre, pour vous mettre à couvert de cette malédiction inévitable, jetez-vous sous l'aile de la pauvreté. » (*Éminente Dignité des pauvres.*) La première image ne suffirait-elle pas? Il en est qui sont trop familières peut-être à Bossuet; on trouve une de celles-là répétée dans un passage célèbre du *Panégyrique de saint Bernard* et dans les sermons sur la *Compassion de la Vierge*, sur l'*Ambition*, sur la *Vigilance*, sur l'*Amour des plaisirs :* « La charité, ce vin nouveau de la loi nouvelle... La puissance est semblable à un vin fumeux qui fait sentir sa force aux plus sobres... Elle (la coupe de la colère divine) est, dit-il (Isaïe), remplie d'un

breuvage qu'il veut faire boire aux pécheurs, mais d'un breuvage fumeux comme un vin nouveau, qui leur monte à la tête et qui les enivre... Tout ce que je sais, chrétiens, c'est que la raison, une fois livrée à l'attrait des sens, et prise de ce vin fumeux, ne peut plus se répondre d'elle-même ni savoir où l'emportera son ivresse. » C'est une image biblique, sans doute, mais le Bourguignon y insiste. Certes, Bossuet, après avoir parlé un langage figuré, pour rendre sensible la vérité aux yeux mêmes de ses auditeurs, sait parler « simplement et sans figure ». (*Sermon pour la fête de tous les saints.*) Mais cette poésie abondante de l'expression est çà et là surabondante, en particulier dans les sermons de la jeunesse. Plus tard, dans le sermon sur l'*Impénitence finale*, par exemple, il se contient, et, après un développement tout constellé d'images, il s'arrête brusquement, et tourne court : « O quelles chaînes! ô quel esclavage! *Mais disons les choses par ordre.* »

On n'a guère le loisir, d'ailleurs, de s'apercevoir d'un certain luxe de couleurs vives et de draperies flottantes, car le courant oratoire qui passe en dessous est, malgré tout, rapide et vous entraîne. Et ce mouvement général se traduit par des mouvement particuliers, dont le plus fréquent et le plus véhément est l'apostrophe. « Buvez, buvez, ô pécheurs, buvez jusqu'à la dernière goutte et avalez tout jusqu'à la lie. » (*Vigilance.*) « Coulez donc, larmes de la pénitence, coulez comme un torrent, ondes bienheureuses. » (*Amour des plaisirs.*) « Eh bien, ô superbe, ô petit dieu, voici le grand Dieu vivant, qui s'abaisse pour te confondre. » (*Honneur du monde.*) L'ironie, mais plus rarement, ou la mélancolie relève ce que l'apostrophe et l'invective, l'exclamation et l'interrogation auraient d'un peu monotone; car l'orateur n'a pas toujours « cette voix de tonnerre que Dieu donne aux prédicateurs quand il veut briser les rochers et fendre les cœurs de pierre ». (*Effets de la résurrection de Jésus-Christ.*) « Le beau reste de christianisme! » s'écrie-t-il dans le même sermon en raillant les chrétiens mondains. Et, sur un ton bien différent : « Vous êtes attendris, Messieurs, pendant ces solennités (fête des Rameaux) pleines d'une douleur qui console et d'une tristesse si douce que, pour peu qu'on s'y abandonne, elle guérit toutes les autres. » (*Nécessité des souffrances.*) Ces divers mouvements de l'âme composent ce que Bossuet appelle « la chaleur ordinaire du discours » (*Amour des plaisirs*). Il s'y mêle plusieurs de ces dialogues tout dramatiques, qui font corps avec la démonstration morale : « Qui êtes-vous? On ne vous connaît

pas. — Mais je suis cet homme si chéri, auquel tout le grand monde applaudissait, et qui était si bien reçu dans toutes les compagnies. — On ne sait pas ici qui vous êtes. » (*Honneur du monde.*) Ce ne sont point là de ces procédés que combine un art réfléchi[1]. L'art de Bossuet ne s'ignore pas, sans doute, mais ne se cherche pas. Auprès d'enseigner, qu'est-ce que plaire? A la fin du discours pour la *Profession de foi de Mlle de la Vallière* (1675), Bossuet, alors au comble de la gloire, s'effaçait devant le prédicateur invisible qui prêche dans le fond des cœurs : « Ne songez point, disait-il, au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il vous a bien dit, ni s'il a mal dit : qu'importe qu'ait dit un homme mortel? »

XII

Des divers jugements portés sur Bossuet sermonnaire. Histoire de ses sermons.

On lui ferait donc injure en le considérant proprement comme un « artiste » de génie. Et toutefois il connaissait les ressources de l'art, et il les employait, quand il s'agissait de rendre la doctrine plus persuasive et plus vivante. Il a passé, dans l'âge mûr, la revue de ses sermons de jeunesse : il les a allégés, simplifiés, fortifiés, abrégeant, par exemple, le sermon des *Démons*, coupant tel passage, d'une beauté un peu hasardée, où les démons eux-mêmes prenaient la parole ; il a développé, au contraire, le sermon sur l'*Eminente Dignité des pauvres*. On a retrouvé des cahiers de *Remarques morales* et d'*Extraits des Pères*, vrais trésors de souvenirs et de citations où Bossuet puisait à pleines mains; car Bossuet, malgré une mémoire et une sûreté

1. « On n'en a pas fini avec les beautés de ces sermons, quand on a admiré la doctrine et la morale dont Bossuet élève les maximes à la hauteur des dogmes. Il reste ce qui n'a pas de nom dans la critique, l'élan, la force, l'enthousiasme du prédicateur ; l'image visible et pourtant indescriptible de son âme : cette liberté si fière, cette fougue, qui s'accommodent du langage le plus exact ; cette abondance qui ne se permet pas plus une expression vague qu'une pensée vulgaire. Je m'étonne qu'on ait eu le courage de remarquer dans les sermons de Bossuet le manque d'une certaine correction extérieure, comme celle de Fléchier par exemple, chez qui la propriété du langage est sacrifiée à l'euphonie, et le génie de la langue à la grammaire. C'est plus qu'un style, c'est l'image même d'un homme de génie sortant du recueillement où il a préparé son âme plutôt que ses paroles, et jetant de fougue sur le papier des pensées dont il est plein et des expressions qui vont s'y ajuster d'elles-mêmes. Ses ébauches sont aussi étonnantes que ses sermons les plus achevés. Tout le nécessaire y est, et en perfection. Le fini donnera autre chose, mais ne remplacera pas la naïve beauté de ce premier travail. » (Nisard.)

de parole extraordinaires, ne se livrait jamais entièrement aux hasards de l'improvisation, et l'abbé Lebarq a même prouvé qu'avant d'entrer dans la composition des discours d'une de ses principales stations, il en avait arrêté dans son esprit la série complète. Mais les matériaux qu'il avait ainsi amassés, il ne se croyait pas obligé de s'en servir. Il s'en réservait le choix, nous apprend l'abbé Ledieu, dans la chaleur de l'improvisation. Les sermons mêmes qu'il avait écrits tout entiers, il les prononçait rarement tels qu'il les avait écrits, et ses commentateurs ont raison de nous faire observer que nous ne les avons pas tels qu'il les avait prêchés. Mais s'il y fût revenu pour leur donner une forme définitive, il n'eût pu leur donner ni la vie de la parole et de l'action oratoires, ni même ce caractère « imparfait » qu'ils ont aujourd'hui, et que nous préférons à la perfection.

Au reste, il n'y songeait pas. Seul, le sermon sur l'*Unité de l'Église* a été imprimé avec son consentement, et nous avons vu quel avait été le caractère exceptionnel, impersonnel, pour ainsi dire, de ce sermon. C'est en dehors de lui que fut livré au public le sermon pour la *Profession de foi de Mlle de la Vallière*. Et c'est tout. Il était si peu ambitieux de la gloire littéraire, qu'il transportait souvent d'un sermon à l'autre d'importants développements, non de ceux qui avaient particulièrement plu, mais de ceux qui lui paraissaient les plus propres à mettre dans tout son jour la vérité qu'il enseignait. Un lieu commun sur l'inconstance des choses humaines se retrouve à la fois, comme le remarque Sainte-Beuve, dans le troisième sermon *pour la Toussaint*, dans les sermons sur l'*Amour des plaisirs* et sur l'*Ambition*. Quatre discours précédents entrent dans la composition du sermon sur la *Soumission à la volonté de Dieu* (1666). Ainsi, non seulement Bossuet ne souhaitait pas l'impression de ses sermons, mais il la rendait, pour ainsi dire, impossible, à tel point que l'abbé Ledieu, son secrétaire, ignore l'existence de près de deux cents morceaux oratoires plus ou moins complets. Ceux qu'il connaît ou qu'il soupçonne, enfermés dans une armoire particulière à l'évêché de Meaux, ne sont, à l'en croire, que des feuilles volantes, où sont inscrits çà et là un texte, un raisonnement, une division. Il le disait surtout des sermons de la jeunesse ; mais que Bossuet ait laissé ignorer ce trésor longuement accumulé à son secrétaire et confident, cela n'est-il pas une preuve bien forte d'un absolu renoncement à toute vanité?

Et n'est-ce pas aussi une des raisons principales qui expliquent comment Bossuet lui-même a réussi à persuader au public qu'il n'était pas un sermonnaire de premier ordre[1] ? A la vérité, on semble exagérer l'indifférence du public à son égard. Qu'on fasse bon marché des louanges plus ou moins banales que prodiguaient les journaux d'alors à Bossuet aussi bien qu'à un abbé Broart ou qu'à M. le Roux, j'y consens : l'approbation de la *Gazette* (22 mars 1662 [*Mort*], et nov. 1669 [*Conditions nécessaires pour être heureux*], du *Mercure galant* (*Effets de la résurrection de J.-C.*, 1681), des gazetiers Loret et Mayolas, pèse légèrement, en effet, dans la balance. Et l'on nous dit, d'autre part, que Bossuet ne fut invité à prêcher à la cour, en tout, que quatre fois en dix ans, soit trois fois de moins que Mascaron et une fois de moins que Bourdaloue, en un même laps de temps. Il serait pourtant excessif de prétendre que la haute société de ce temps ait méconnu absolument le génie oratoire de Bossuet. Si, dans la lettre souvent citée du 5 juin 1675, Mme de Sévigné paraît dépaysée par l'austérité voulue du sermon pour la *Profession de foi de Mlle de la Vallière* (avec un peu de franchise le lecteur moderne avouerait que son impression est bien encore à peu près celle des auditeurs contemporains), il est d'autres passages de sa correspondance où elle rend pleine justice à celui qui, selon Bussy, ne pouvait rien faire que de beau. Mme de la Fayette, dans l'*Histoire de Madame*, vante cette éloquence, cet esprit de religion qui paraissent dans

1. Je ne dois pas omettre ici l'explication originale de cet insuccès relatif de Bossuet sermonnaire, donnée par M. Brunetière dans sa conférence de Dijon, déjà citée :

« Est-ce qu'à mon tour je veux insinuer par là que Bossuet n'a pas eu de réputation en son temps comme prédicateur? Non, sans doute ; et je consens que ses contemporains l'aient écouté, l'aient suivi ; je consens qu'ils l'eussent applaudi si le respect du saint lieu l'eût permis. Mais, en l'estimant, nous avons le droit de dire et le chagrin de constater qu'on ne l'a pas estimé fort au-dessus d'un Mascaron ou d'un Flechier ; on l'a même estimé plutôt au-dessous d'un Bourdaloue et d'un Massillon ; et je vous en ai donné la vraie raison ou du moins la principale. Car ni sa théologie, quoi qu'on ait pu en dire, n'avait rien qui passât les lumières de ses auditoires, les plus curieux qu'il y ait jamais eus de belles discussions, ni l'autorité de sa parole dominatrice n'avait rien de trop impérieux dans le seul temps de notre histoire où nous avons senti le prix de l'ordre et de la discipline. Mais il était trop lyrique ! Son éloquence avait quelque chose de trop personnel pour un siècle où ce que l'on mettait au-dessus de tout, c'était la raison, dans ce qu'elle a de plus raisonnable, et entendez par là de plus « universel », de plus « général », de plus « commun ». Elle avait quelque chose de trop « mouvementé », de trop libre, et par conséquent de trop irrégulier pour un siècle où l'originalité même ne consistait qu'à exprimer supérieurement les idées de tout le monde. Et elle avait enfin quelque chose de trop éclatant pour un siècle qui, s'il avait fait quelque différence entre Pascal et le sage Nicole, ce n'eût certes pas été pour préférer Pascal ; et qui, de tant de grands écrivains, n'en a salué qu'un seul du nom de grand, et ce n'est pas Bossuet, puisque c'est Antoine Arnauld. »

tous les discours de Bossuet. Saint-Simon assure que Bossuet fut toujours écouté à la cour « avec une nouvelle admiration »

Floquet cite les témoignages, plus significatifs encore, des prédicateurs contemporains : Mascaron, dans l'*Oraison funèbre de Madame*, prononcée au Val-de-Grâce, disait que dans la bouche de Bossuet la vérité est aussi belle que puissante; Fromentière, qui prêcha le jour du sacre de Bossuet, parlait à peu près de même du bruit qu'a fait l'Évangile dans la bouche du doyen de Metz; Huet, le P. Bouhours, l'abbé Tallemant, l'abbé de Marolles, l'abbé Faydit, le mettent au premier rang des prédicateurs. Massillon, dans l'*Oraison funèbre du dauphin*, appelle son précepteur l'homme de tous les talents et de toutes les sciences; le P. de la Rue, qui prononça l'oraison funèbre de Bossuet, le traite en Père de l'Église, comme la Bruyère l'avait traité, loue son abondance, sa variété, son onction sans affectation ni sécheresse. En prononçant son éloge devant l'Académie, l'abbé de Choisy n'oublie pas le sermonnaire : « Tantôt majestueux et tranquille comme un grand fleuve, l'orateur nous conduisait d'une manière douce et presque insensible à la connaissance de la vérité; tantôt rapide, impétueux comme un torrent, il forçait les esprits, entraînait les cœurs et ne nous permettait que l'admiration et le silence. » Quand il fut reçu à cette même Académie (1671), le directeur, Charpentier, l'avait félicité d'avoir remporté les applaudissements de toute la France par ses célèbres prédications et d'avoir paru dans la chaire avec tant d'éclat. Quand il mourut, son successeur à l'Académie, l'abbé de Polignac, le compara à saint Jean Chrysostome. Il est vrai que l'abbé Clérembault, alors directeur, tout en reconnaissant qu'en peu de temps Bossuet avait obscurci tous ses égaux, ajoutait : « Méditant des victoires contre les ennemis de l'Église, M. de Meaux laissa obtenir à ses rivaux le premier rang dans l'éloquence sacrée. » Ce qui revient à dire : il fut le premier des évêques, il ne daigna pas être le premier des prédicateurs.

Et c'est à peu de chose près aussi ce que dit Voltaire lorsqu'il écrit la phrase si souvent et si vainement discutée : « Quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. » *Ne passa plus*, en effet, ne fut plus regardé par le public, et cela paraît certain; mais, pour ne plus être regardé comme le premier prédicateur, il faut apparemment n'avoir pas été regardé comme le dernier. Les témoignages contradictoires en apparence qu'on allègue de part et d'autre prouvent, ce semble, deux choses : la première, c'est que Bossuet

n'a pas été aussi dédaigné par ses contemporains que certains le disent ; la seconde, c'est qu'un moment est venu où la gloire du sermonnaire s'est fondue dans la gloire accrue de l'évêque de Condom et de Meaux, de l'auteur des *Oraisons funèbres* et du *Discours sur l'histoire universelle*, pendant qu'un autre, uniquement sermonnaire, occupait et gardait longtemps la place laissée vide. A-t-on *préféré* pourtant Bourdaloue à Bossuet ? Il n'est pas impossible, et nos critiques n'ont pas manqué de nous expliquer pourquoi Bossuet *devait* plus étonner, moins frapper le public du XVIIe siècle :

Bourdaloue n'a pas, comme Bossuet, les foudres à son commandement et la main pleine d'éclairs, pas plus qu'il n'a, comme Massillon, l'urne de parfums qui s'épanche. Bourdaloue, c'est l'orateur qu'il faut être quand on veut prêcher trente-quatre ans de suite et être utile ; il ne s'agit pas de tout dissiper d'abord, de s'illustrer par des éclats, d'avoir des saillies qui étonnent, qui ravissent et auxquelles on applaudit, mais de durer, d'édifier avec sûreté, de recommencer sans cesse, d'être avec son talent comme avec une armée qui n'a pas seulement à gagner une ou deux batailles, mais à s'établir au cœur du pays ennemi et à y vivre. C'est la merveille à laquelle a su atteindre celui que ses contemporains appelaient le grand Bourdaloue, et que nous nous obstinons à ne plus appeler que l'estimable et judicieux Bourdaloue... Il a été un grand orateur, et il n'est qu'un bon écrivain...

Peut-être cette égalité solide, forte et continue de Bourdaloue, sans tant d'audace ni d'éclat, atteignit-elle plus sûrement la masse moyenne des auditeurs. Bossuet, dans la sphère supérieure de l'épiscopat, demeurait l'oracle, le docteur, un Père moderne de l'Église, le grand orateur qui intervenait aux heures funèbres et majestueuses, qui reparaissait quelquefois dans la chaire à la demande du monarque, ou pour solenniser les assemblées du clergé, laissant chaque fois de sa parole un souvenir imposant et mémorable. Cependant, Bourdaloue continua d'être pour le siècle le prédicateur ordinaire par excellence, celui qui donnait un cours continuel de christianisme moral et pratique, et qui distribuait à tous les fidèles sous la forme la plus saine le pain quotidien...

Qu'avec cette abondance sans superflu, cet éclat sans faux brillants, tant de traits hardis, de figures vives et naturelles, tant d'art pour attirer l'imagination aux subtilités de la théologie ; qu'avec d'éminentes qualités extérieures, une physionomie noble, un regard doux et perçant, un accent passionné, un geste imposant, Bossuet, à l'apparition de Bourdaloue, ait cessé de passer pour le premier prédicateur, comment l'expliquer, sinon parce que le génie de Bourdaloue le tenait plus près de l'auditoire et que Bossuet lui parlait de trop haut ?... Cette éloquence originale, un peu abrupte, unissant tous les contraires, passant de la théologie la plus haute à une familiarité toute populaire, pleine d'images, de mouvements, de brusqueries sublimes, n'était peut-être pas en harmonie avec les tendances d'une époque qui en toutes choses sentait surtout le besoin de la règle, de la discipline, de la perfection mesurée et soutenue[1].

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IX et X ; Nisard, *Histoire de la littérature française* ; Feugère, *Bourdaloue, sa Vie et sa Prédication*.

Que les sermons de Bossuet, de son vivant, selon l'expression de Sainte-Beuve, aient été comme perdus dans le reste de sa gloire, ou que la grandeur inégale de sa manière, plus voisine de nous peut-être que des hommes du XVIIe siècle, n'ait pas été suffisamment comprise, il paraît évident qu'au XVIIIe siècle, lorsqu'on parle des sermons de Bossuet, on en parle sans les bien connaître. Rien de plus vague que les jugements qu'on en porte. Le bon Rollin reconnaît que Bossuet « ne se soutient pas » dans le sermon; l'abbé Trublet insinue que Bossuet « ne manque pas de goût »; on ne verra plus guère l'évêque de Meaux appuyé que par le philosophe d'Alembert. Des sermons tout nouvellement et incomplètement publiés, boiteux, mutilés, accueillis avec quelque dédain par les Bossuet à petit pied de l'époque, il dira : « Les sermons qu'on a imprimés de lui, restes d'une multitude immense, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés; ils n'en sont que plus précieux pour ceux qui aiment à voir dans ces dessins heurtés et rapides les traits hardis d'une touche libre et fière, et la première sève de l'enthousiasme créateur[1]. » Mais il nous faisait voir par une image étrange Bossuet remettant le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de Bourdaloue sans être surpris ni jaloux que son disciple s'élançât « *plus loin* que lui ».

A cette époque déjà, les sermons étaient sortis d'une longue sépulture. Après la mort de Bossuet, la plus grande partie avaient passé aux mains de son neveu, l'abbé Bossuet, celui qui représenta son oncle et le roi à Rome, pendant la querelle du quiétisme, et qui s'y montra diplomate si peu scrupuleux. Cet abbé fut évêque de Troyes en 1710. Il n'ignora pas la valeur, au moins pratique, des sermons de son oncle, puisqu'on assure qu'il en fit plus d'une fois usage pour son propre compte. Mais il ne la connut pas tout entière, puisqu'il prêta ces manuscrits précieux dont beaucoup s'égarèrent. A la mort de l'évêque de Troyes (1743), ils passèrent aux mains de M. de Chasot, premier président du parlement de Metz, petit-neveu de Bossuet, puis à sa veuve (1751). Vers 1763, l'abbé Lequeux avait été chargé de procurer une édition des sermons, et il en avait recueilli un certain nombre, quand il mourut lui-même. C'est alors que dom Deforis, bénédictin de l'abbaye

1. Rollin, *Traité des études*, IV, 2; Trublet, *Réflexions sur l'éloquence de la chaire*, 1749; d'Alembert, *Eloge de Bossuet*, 1779. Cf. le t. II de ses *Œuvres*.

des Blancs-Manteaux, entreprit ce grand travail. Pendant vingt-quatre ans il le poursuivit, avec l'aide d'un autre bénédictin, dom Coniac; de 1772 à 1778 parurent quatre volumes de sermons, suivis, dix ans après, d'un volume de panégyriques. Mais dom Deforis monta sur l'échafaud en 1794, et son œuvre resta inachevée. Quand il n'aurait eu que le mérite de débrouiller ce chaos, il faudrait lui en être reconnaissant. Mais il eut le courage de défendre l'intégralité du texte de Bossuet contre ceux qui auraient voulu qu'on fît un triage, des retranchements, et qu'on publiât seulement certains sermons choisis. L'abbé Maury se révoltait à l'idée qu'on allait tout publier de Bossuet, même « le linge sale ». Et le libraire Boudet, poussé par Maury, intentait à dom Deforis un procès d'où celui-ci sortait, d'ailleurs, victorieux. On fait aujourd'hui à Deforis deux reproches plus mérités : il n'a tenu assez de compte ni de la chronologie ni de la composition, à la fois une et complexe, des sermons de Bossuet. En ne les reconstituant pas et en ne les classant pas à la lumière des dates, il a rendu difficile l'étude et la comparaison, aussi curieuses que nécessaires, des œuvres oratoires de Bossuet dans leur suite et dans leur progrès. En incorporant au texte mainte correction ou variante; en réunissant, un peu de force, des fragments de sermons à d'autres sermons dont ils ne faisaient pas originairement partie, il introduisait un nouvel élément de trouble là où il venait de faire l'ordre.

L'effet produit ne fut pas alors ce qu'il serait de nos jours si quelque érudit apportait au public lettré une telle pâture. On cite, il est vrai, le P. de Neuville qui, préparant une édition de ses propres sermons, et recevant celle des sermons de Bossuet, se trouvait « petit et rampant » à côté, regrettait de les avoir connus trop tard. Mais ce même P. de Neuville, dont les œuvres eurent infiniment plus de succès que celles de Bossuet, écrivait : « A l'école de ce maître unique du sublime, de l'énergie, du pathétique, j'aurais appris à réfléchir, à penser, à exprimer, et j'aurais désiré de tomber *dans ces négligences de style* inséparables de l'activité, de l'impétuosité de son génie. » La Harpe disait plus crûment : « Chaque homme a reçu son partage, et le talent de l'éloquence comme celui de la poésie appelle ceux qui le possèdent à des genres différents. Bossuet était médiocre dans les sermons, et Massillon le fut dans l'oraison funèbre. » Chateaubriand lui-même, qui, dans son *Génie du christianisme,* n'a qu'un mot très vague sur les sermons, en critique l'enflure de style dans ses *Mélanges littéraires,* et prend

ses exemples précisément dans le sermon sur la *Mort*, un des plus simples et des plus forts. A plus forte raison ne s'étonne-t-on pas que les critiques de l'Empire, successeurs de la Harpe, alors même qu'ils pouvaient lire et relire les sermons, les aient compris si mal. Dussault n'y voit que « quelques matériaux informes, empreints parfois du sceau de son génie, et plus souvent infectés de la rouille d'une époque où le goût n'était pas encore épuré ». De Féletz assigne les deux premières places parmi les sermonnaires à Bourdaloue et à Massillon : « Cela est même si évident, ajoute-t-il, qu'il semble que cela n'ait pas besoin d'être dit... Ce n'est qu'entre Bourdaloue et Massillon que peut rester indécise la palme de l'éloquence sacrée. »

Le langage de Bossuet dans ses sermons, quelquefois sublime, devient ensuite trop familier et affecte même en certains endroits une simplicité basse et triviale ; il est souvent pénible, obscur, diffus ; ses raisonnements, quelquefois si vigoureux, manquent souvent de clarté, de nerf, de méthode ; son génie languit et s'éteint, et presque tous ses discours, dépourvus d'onction, ne soutiennent ni l'intérêt ni l'attention du lecteur. Parle-t-il d'un mystère, pour humilier, pour atterrer la raison de l'homme, il recherche les expressions qui le choquent le plus, et je ne sais si quelquefois il ne passe pas le but.

A la fin de l'Empire, le biographe respectueux de Bossuet, le cardinal de Bausset, blâme l'excès d'admiration de quelques-uns pour tout ce qui vient de la plume de Bossuet, regrette que ses éditeurs n'aient pu faire un discernement religieux des beautés répandues dans ses sermons, et plaide tout au plus les circonstances atténuantes : « Les sermons de Bossuet offrent sans doute beaucoup d'inégalités et d'imperfections ; mais on ne doit pas oublier qu'il les prononça il y a plus de cent cinquante ans ; qu'ils furent écrits et composés avec toute la rapidité qu'exigeait l'empressement qu'on montrait à les entendre. » Sous la Restauration, rien n'est changé : on lit seulement les quarante-trois volumes de l'édition dite de Versailles (1814), préparée à Saint-Sulpice, mais qui reproduit à peu de chose près l'édition de dom Deforis. La thèse de l'abbé Vaillant (1831) sur la chronologie des sermons de Bossuet, bien que loin d'être inattaquable, pose la question sur son vrai terrain. Bientôt le candide et enthousiaste Floquet, avec une sincérité de conviction qui fait presque oublier son style étrange, reprend et approfondit la biographie que Bausset n'avait qu'esquissée. L'édition Lachat (51 vol., 1862-1864) réalise un progrès notable,

mais manque encore de simplicité, de clarté, parfois même d'exactitude. Elle est suivie de près par les beaux travaux de Gandar. Mais c'est seulement de nos jours que l'on semble être arrivé à la pleine intelligence du génie de Bossuet sermonnaire : parmi les critiques ou les érudits qui ont le plus contribué à ce résultat, il est juste de citer MM. Brunetière, Gazier, Lanson, Rébelliau. L'*Histoire critique de la prédication de Bossuet*, par l'abbé Lebarq, est la magistrale préface d'une édition des sermons qu'on peut espérer définitive.

XIII

La transformation du sermon après Bossuet. — Retour à Bourdaloue. — Massillon et le dix-huitième siècle.

Ce n'est plus contre un dédain inintelligent qu'il faut se garder, c'est contre une admiration trop exclusive, qui sacrifierait à Bossuet tous les autres orateurs et écrivains. Parce que Fléetz refuse injustement l'onction à Bossuet, il ne faut pas condamner Bourdaloue à une sécheresse implacablement aride[1]. Parce que Bossuet a été grand écrivain en même temps que grand orateur, et parce que nous éprouvons un plaisir moins vif à lire Bourdaloue, il n'est pas besoin de fermer les yeux au mérite sévère et solide du prédicateur qui occupa si longtemps et avec tant d'autorité la chaire chrétienne et qui faisait dire à Condé : « Silence, Messieurs! voici l'ennemi. » Il est certain que l'éloquence sacrée s'est transformée; il est possible qu'elle se soit altérée, après Bossuet. Bossuet aime à remonter aux principes, d'où il voit tout le plan de son discours, parce que ce plan n'est que la vérité qu'il expose, vue sous ses diverses faces : « Mais procédons par principes; les hommes ne reviennent que par là. » (*Effets de la résurrection de Jésus-Christ.*) Quand il applique le principe, il sent parfois le besoin d'avertir : « Descendons dans quelque exemple particulier. » (*Compassion de la sainte Vierge.*) Et il traverse rapidement les applications, pour revenir aux principes encore. Bourdaloue n'a pas cette puis-

1. « Le P. Bourdaloue a fait le plus beau sermon qu'on puisse jamais entendre. Il en fait toujours de très beaux, mais il me semble que celui d'aujourd'hui surpasse de beaucoup les autres. Il s'est adressé au roi sur la fin, et lui a parlé sur sa santé. En vérité, il a bien *touché* du monde, à ce qu'il m'a paru; mais *l'on voyait son cœur parler plutôt que sa voix.* » (Lettre de Mme de Maintenon à Mme de Brinon, 25 décembre 1686.)

sance de synthèse. Les plans de ses sermons, du sermon sur l'*Ambition*, pour prendre un sujet traité par Bossuet (l'ambition considérée par rapport à Dieu et par rapport au prochain), sont souvent factices et même scolastiques : c'est qu'il ne les a pas vus d'en haut. Il se cantonne dans l'analyse, dont il assemble scrupuleusement tous les éléments, par procédé de juxtaposition plutôt que de composition.

Cette méthode est sensible en particulier dans le sermon sur la *Pensée de la mort*, où s'impose encore le souvenir de Bossuet et de sa large manière : au lieu de faire porter tout l'intérêt du développement sur la mort et l'immortalité dont la mort ouvre l'entrée, il analyse la vie de l'homme, son âme avec les passions qui la sollicitent, son esprit avec les desseins qu'il conçoit, sa volonté avec les actes qu'elle accomplit, et la pensée de la mort est tour à tour appliquée à ces passions, à ces desseins, à ces actes, pour les dompter, les éclairer, les diriger[1]. En revanche, directeur de conscience autant qu'orateur, vieilli dans le métier de scrutateur des âmes, ce qu'il perd en hauteur de vues, il le regagne en profondeur d'observation. Aujourd'hui, paisibles théoriciens et critiques désintéressés, nous lui reprochons quelquefois justement sa pénétration de moraliste. Nous étant fait, d'après Bossuet, un idéal du prédicateur, nous voudrions Bourdaloue plus théologien. Il est certain que le P. Bourdaloue ne fut pas un Père de l'Eglise ; mais il peut nous apprendre beaucoup sur les replis du cœur humain et sur les petites hypocrisies du monde. Et sans doute il avait ses raisons pour être le prédicateur qu'il a été. Car ce n'est pas le prédicateur seul qui fait la prédication : le public qui l'écoute est son premier collaborateur. Et, quoique Bourdaloue parlât, dit-on, les yeux demi-clos, cependant il ne perdait jamais entièrement de vue ce public sans l'adhésion duquel il ne pouvait rien. « Il n'est rien de plus efficace et de plus fort que la parole de Dieu, » dit-il au début d'un de ses sermons[2]. Mais « d'où vient que le saint ministère de la prédication, qui devrait produire des fruits si abondants, par une malheureuse fatalité est devenu, à notre confusion, un des emplois, ce semble, les plus inutiles? » Il cherche à la fois la cause du mal et le remède. Jamais la vérité chrétienne n'a été plus souvent prêchée. Jamais elle n'a été plus stérile. Les cœurs sont

1. Voyez les notices de l'édition Hatzfeld.
2. *Œuvres*, t. II, sermon pour le dimanche de la 5e semaine : *Qui ex Deo est, verba Dei audit.* (Jean, ch. II.)

remués parfois, les mœurs ne sont pas changées. Faut-il s'en prendre à la parole de Dieu? Mais c'est toujours le même Évangile qui est prêché. Aux prédicateurs? Assurément tous ne dispensent pas la parole divine avec les mêmes dispositions ni la même édification. Quelques-uns « en trafiquent pour acheter je ne sais quel crédit et une vaine réputation dans le monde ». Mais la parole de Dieu opère par sa vertu même. Son efficacité n'est pas attachée au mérite ni à la sainteté des prédicateurs. Aux auditeurs? Ils sont les vrais coupables, en effet, et ils auraient tort d'en vouloir à d'autres qu'à eux-mêmes.

Dans un sermon dont l'objet est analogue[1], Massillon fait entendre les mêmes plaintes, mais plus directes et plus amères : on sent que l'indifférence religieuse a fait de grands progrès. C'est à l'auditoire qu'il s'attaque dans les deux parties de son discours : dans quelles dispositions doivent être les auditeurs quand ils viennent entendre la parole de Dieu ; dans quel esprit ils doivent l'écouter, c'est ce qu'il examine.

De tous les ministères confiés à l'Église pour la consommation des élus, il n'en est presque pas de plus inutile que celui de la parole, et le moyen le plus puissant que la religion ait de tout temps employé pour la conversion des hommes, est devenu aujourd'hui la plus faible de ses ressources. Vous êtes vous-mêmes, mes frères, une triste preuve de cette vérité. Jamais les instructions ne furent plus fréquentes qu'elles le sont de nos jours, et jamais les conversions n'ont été plus rares.

On se presse autour de la chaire chrétienne; mais c'est « une vaine curiosité qu'on veut satisfaire, un loisir inutile qu'on est bien aise d'amuser, un spectacle de religion dont on veut avoir le plaisir, une coutume qu'on suit parce que le monde l'a reçue; que sais-je? *le désir de plaire au maître en imitant son respect pour la parole de l'Évangile,* et de s'attirer plutôt ses regards que ceux de la miséricorde divine ». Que vient-on chercher à l'église? La pompe extérieure, les vaines curiosités d'un spectacle tout profane. C'est un pareil public, ce sont ses « ennuis » et ses « dégoûts » qui obligent le prédicateur à mêler trop souvent à la vérité *des ornements humains qui toujours l'affaiblissent.* Et c'est ainsi qu'on arrive peu à peu, quand on est Massillon, à mériter les éloges de Voltaire :

Les sermons du P. Massillon sont un des plus *agréables* ouvrages que nout ayons dans notre langue. J'aime à me faire lire à table : les anciens en usaiens

1. *Carême,* tome II, sermon pour le premier dimanche de carême : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* (Matth., IV, 4.)

ainsi, et je suis très ancien. Je suis d'ailleurs un admirateur très zélé de la Divinité; j'ai toujours été opposé à l'athéisme; j'aime les livres qui exhortent à la vertu, *depuis Confucius jusqu'à Massillon.*

Mais aussi l'approbation de Voltaire a valu à ce même Massillon l'hostilité presque personnelle de Nisard, qui s'écrie : « Le rhéteur a reconnu le rhéteur! » et de M. Brunetière. On lui reproche d'avoir été non seulement, comme Bourdaloue, un moraliste, mais presque un philosophe. Sa morale est sévère, il est vrai, souvent même impitoyable, mais « c'est en vain qu'il tonne, et il y a plaisir à être damné par un homme qui parle si bien... Il a l'air seulement de frapper fort »; il veut trop prouver, et passe le but. Sa prédication s'inspire des circonstances plutôt que d'un principe fixe de doctrine. Sa vague sensibilité deviendra bientôt, chez d'autres, sensiblerie : il tâche à séduire les cœurs en rajeunissant la chimère de l'âge d'or, de l'égalité primitive, en déclamant contre la guerre, dont la gloire est toujours souillée de sang. Au fond, on lui reproche surtout d'être de son temps. Le fils du notaire d'Hyères, Jean-Baptiste Massillon (1663-1742), oratorien, semble, en effet, avoir paru à point nommé pour marquer la différence profonde qui sépare le XVIIe siècle du XVIIIe. Après avoir fait admirer dans le Midi son éloquence insinuante et touchante plus que vigoureuse, il prêcha en 1699 l'avent, puis, en 1701 et 1704, le « grand carême » devant la cour. C'est dans le *Grand Carême* qu'on a coutume d'admirer le beau mouvement du sermon sur le *Petit Nombre des élus :*

Je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés. Je ne parle plus du reste des hommes, je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre; et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers; que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes assemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants à qui l'on va prononcer ou une sentence de grâce ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent vous amuseront jusqu'au lit de la mort : c'est l'expérience de tous les siècles; tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu

1. Lettre à d'Argental, 7 juillet 1769. Dans une autre lettre au duc de la Vallière (1762), Voltaire appelle Massillon le Racine de la chaire. Mme de Maintenon disait aussi : « Il a la même diction dans la prose que Racine. » Et Sainte-Beuve a écrit : « Massillon plaira à celui qui a une certaine corde sensible dans le cœur, et qui préfère Racine à tous les poètes : à celui qui a dans l'oreille un vague instinct d'harmonie et de douceur qui lui fait aimer jusqu'à la surabondance de certaines paroles. »

plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre ; et sur ce que vous seriez si l'on venait vous juger dans le moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de la vie.

Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas en ce point mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez ; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite ? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales ? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières ? Je vous le demande, vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même ; vous seul, ô mon Dieu ! connaissez ceux qui vous appartiennent ; mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés ? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien ; vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ : qui sont-ils ? Beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir ; encore plus qui le voudraient, mais qui différent leur conversion ; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber ; enfin un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte ; car ils en seront retranchés au grand jour. Paraissez maintenant, justes : où êtes-vous ? Restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu. O Dieu ! où sont vos élus, et que reste-t-il pour votre partage ?

C'est là, dit Voltaire [1], un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes. Mais quoi ! toujours Voltaire ! C'est peut-être la beauté *littéraire* du mouvement qui seule l'aura frappé. Mais voici des paroles chrétiennement belles et hardies sur le choix d'un genre de vie, choix si décisif et pourtant si légèrement fait d'ordinaire :

Remontons à la source : d'où vient que cet homme est entré dans la robe ? C'est qu'il a cru mieux faire son chemin par la voie de la magistrature que par celle des emplois militaires. D'où vient qu'un autre a suivi la route des armes ? C'est que son nom et les services de ses ancêtres lui permettaient d'aspirer à tout, au lieu qu'un parti différent l'eût laissé dans l'obscurité d'une vie privée. Pourquoi celui-ci paye-t-il de tous ses biens une charge qui l'approche de la personne du prince ? C'est que sous les yeux du maître on est plus près de la source des grâces. Quels sont les motifs qui conduisent cet autre à l'autel saint ? que vient-il chercher dans l'Église ? ses trésors, ou ses fonctions ? ses honneurs, ou ses ministères ? l'éclat du sanctuaire, ou le Dieu qu'on y adore ? Il apporte, pour toute marque de vocation à un ministère d'humilité, des vues d'élévation et de gloire ; à un ministère de travail et de sollicitude, des espérances de repos et de mollesse ; à un ministère de désintéressement, de modestie et de charité, des projets de luxe, de profusion et d'abondance...

Des parents barbares et inhumains, pour élever un seul de leurs enfants plus

1. *Dictionnaire philosophique*, art. ÉLOQUENCE.

haut que ses ancêtres, et en faire l'idole de la vanité, ne comptent pour rien de sacrifier tous les autres et de les précipiter dans l'abîme : ils arrachent du monde des enfants à qui l'autorité seule tient lieu d'attrait et de vocation pour la retraite; ils conduisent à l'autel des victimes qui vont s'y immoler à la cupidité de leurs pères plutôt qu'à la grandeur du Dieu qu'on y adore; ils donnent à l'Église des ministres que l'Église n'appelle point, et qui n'acceptent le saint ministère que comme un joug odieux qu'une injuste loi leur impose; enfin, pourvu que ce qui paraît d'une famille éclate, brille et fasse honneur dans le monde, on ne se met point en peine que des ténèbres sacrées cachent les chagrins, les dégoûts, les larmes, le désespoir[1].

Il est vrai que Massillon n'avait pas subi trop longuement encore l'influence de cet « air amollissant » qu'il disait respirer dans les avenues de Versailles. « Cet air, remarque Sainte-Beuve, avait fini par agir sur son éloquence même, et, prélat, il en avait aussi emporté quelque chose. » Louis XIV pourtant lui adressait cet éloge délicat : « Mon Père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content; pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort mécontent de moi-même. » Quand le grand roi mourut, c'est Massillon, on le sait, qui prononça son oraison funèbre, et l'on sait aussi qu'il le fit sans complaisance, car beaucoup ne connaissent de Massillon que le début de ce discours :

Dieu seul est grand, mes frères, et dans ces derniers moments surtout, où il préside à la mort des rois de la terre; plus leur gloire et leur puissance ont éclaté, plus, en s'évanouissant alors, elles rendent hommage à sa grandeur suprême : Dieu paraît tout ce qu'il est, et l'homme n'est plus rien de tout ce qu'il croyait être.

Nommé deux ans après (1717) évêque de Clermont, Massillon mit le sceau à sa réputation en prêchant devant Louis XV enfant les dix sermons qui composent le *Petit Carême* (1718). Quand on relit ce recueil, dont la célébrité s'est amoindrie, on ne peut s'empêcher de se représenter ce roi de huit ans, entre le règne de Louis XIV qui vient de finir et la Révolution, qui n'attendra guère plus d'un demi-siècle. Et qu'enseigne Massillon à ce petit-fils de Louis XIV? A détester la gloire sanglante des conquérants, à faire régner non le roi, mais la loi, car c'est « le choix de la nation » qui mit d'abord le sceptre aux

1. Massillon dit de même (carême de 1699) : « Un ministère qu'on ne devrait accepter qu'en tremblant, on le brigue avec audace. On s'assied dans le temple de Dieu sans y avoir été placé de sa main; on est à la tête du troupeau sans l'agrément de celui auquel il appartient; et comme on en a pris le soin sans vocation et sans talent, on le conduit sans édification et sans fruit, et souvent même avec scandale. »

mains de leurs ancêtres, et il doit son autorité au « consentement libre » de ces sujets. Quel fléau pour la terre qu'un mauvais roi! Quel avenir il prépare à son pays et à ses successeurs!

Si, loin d'être les protecteurs de sa faiblesse, les grands et les ministres des rois en sont eux-mêmes les oppresseurs ; s'ils ne sont plus que comme ces tuteurs barbares qui dépouillent eux-mêmes leur pupilles, grand Dieu ! les clameurs du pauvre et de l'opprimé monteront devant vous ; vous maudirez ces races cruelles ; vous lancerez vos foudres sur les géants ; vous renverserez tout cet édifice d'orgueil, d'injustice et de prospérité qui s'était élevé sur les débris de tant de malheureux, *et leur postérité sera ensevelie sous ses ruines.*

Il y a plus d'une de ces prophéties dans le *Petit Carême;* et Massillon paraît bien n'y être pas en tout un rhéteur. Cela dit, on est à son aise non seulement pour blâmer certaines faiblesses morales de Massillon[1], mais pour reconnaître sa faiblesse oratoire relative quand on le compare à Bossuet et même à Bourdaloue. Sa morale est tout humaine, et l'on dirait parfois que c'est la morale de l'intérêt, tant il s'applique à nous prouver que notre intérêt même nous commande de fuir le mal. Pourquoi les grands doivent-ils respecter la religion? C'est parce que l'intérêt de l'État y est engagé, parce que le culte a de la majesté, parce que les païens ont respecté même une religion à laquelle ils ne croyaient pas. Dans le *Sermon sur la Mort,* il dira, comme un philosophe pourrait le dire : « Ici, mes frères, je ne demande en tout *que la raison;* » et il exposera quelles sont les conséquences naturelles que le bon sens *tout seul* doit tirer de l'incertitude de la mort. Dans ce même sermon, au lieu d'adresser, comme Bossuet, ses auditeurs à la mort, qui leur enseignera ce qu'ils sont, il développe des tableaux profanes : le pécheur à son lit de mort, l'attitude de l'héritier, la mort du pécheur, la mort du juste. La division de ce sermon, si forte et vraie chez Bossuet, est tout artificielle chez Massillon : la mort incertaine, la mort certaine : c'est presque un jeu de mots. M. Brunetière l'a très bien dit, la division du sermon pour Massillon est une méthode d'invention, non d'exposition : s'il divise le sujet, c'est pour en découvrir successivement les ressources ; aussi ses plans, qui dépendent de ces divisions, sont-ils toujours en surface. « Il compose par le dehors. Il ne s'établit pas d'abord, comme Bossuet et comme Bourdaloue,

1. En 1720, il accepta d'être le consécrateur du cardinal Dubois, peut-être, conjecture M. Gazier, pour hâter la paix de l'Eglise ; mais toute excuse d'une telle défaillance serait insuffisante.

d'un coup de maître, au cœur de son sujet; mais il investit la place conformément aux règles de l'art, par des approches successives et des cheminements réguliers, toujours les mêmes. » Développer par l'intérieur, c'est dominer le développement, en mesurer la proportion, en soutenir l'élan, d'où la justesse unie au mouvement, la sobriété unie à la puissance. Développer par l'extérieur, c'est s'exposer à sacrifier l'essentiel à l'accessoire, l'ensemble au détail, c'est procéder par énumérations et partitions[1]. Les plus beaux développements de Massillon ne sont guère que des amplifications éloquentes : tel ce morceau souvent détaché du discours *Pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat :*

Hélas ! que sont les hommes sur la terre? Des personnages de théâtre. Tout y roule sur le faux ; ce n'est partout que représentations ; et tout ce qu'on y voit de plus pompeux et de mieux établi n'est l'affaire que d'une scène. Qui ne le dit tous les jours dans le siècle? Une fatale révolution, une rapidité que rien n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de l'éternité : les siècles, les générations, les empires, tout va se perdre dans ce gouffre ; tout y entre, et rien n'en sort. Nos ancêtres nous en ont frayé le chemin, et nous allons le frayer dans un moment à ceux qui viennent après nous. Ainsi les âges se renouvellent; ainsi la figure du monde change sans cesse ; ainsi les morts et les vivants se succèdent et se remplacent continuellement. Rien ne demeure; tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul est toujours le même, et ses années ne finissent point. Le torrent des âges et des siècles coule devant ses yeux, et il voit avec un air de vengeance et de fureur de faibles mortels, dans le temps même qu'ils sont entraînés par le cours fatal, l'insulter en passant, profiter de ce seul moment pour déshonorer son nom, et tomber au sortir de là entre les mains éternelles de sa colère et de sa justice. Et faisons, après cela, des projets de fortune et d'élévation ; nourrissons notre cœur de mille espérances flatteuses ; prenons à grands frais des mesures infinies pour nous ménager un instant de bonheur ; et ne faisons jamais une seule démarche pour atteindre à une félicité qui ne finit point. C'est une fureur dont on ne croirait pas l'homme capable, si l'expérience de tous les jours n'y était.

Voilà de ces morceaux, admirables d'ailleurs de forme, dont Nisard a pu dire que les idées s'y pressent plutôt qu'elles ne s'y suivent. Massillon, il est vrai, n'y achète l'élégance continue et la noblesse du style qu'au prix de bien des abstractions et des périphrases. Mais il a aussi dans l'expression une certaine langueur, parfois une certaine mélancolie, qui ne nous déplaît pas. Sa monotonie elle-même n'est pas sans charme : tout coule, rien ne surprend ; mais on s'abandonne à ce flot

1. Voyez les plans des sermons du *Petit Carême* dans le *Précis de littérature* de M. Gréard, chez Masson. On y trouvera aussi une excellente comparaison entre Bourdaloue et Massillon et un jugement d'ensemble, le plus mesuré peut-être qui ait été écrit.

tranquille. « Massillon, a dit M. Legouvé, a une admirable richesse de mots, mais il a une incroyable pauvreté de tours. Son dictionnaire est magnifique, sa syntaxe étroite et bornée. Dans Bossuet, le style est sans cesse relevé par une variété de tournures qui donnent, pour ainsi dire, à chaque phrase une physionomie particulière; dans la Fontaine, autant de vers, autant de tours différents; mais, pour Massillon, dès qu'il en a pris un, il le garde souvent pendant deux pages. C'est comme un rail où il est engrené, c'est comme un canot sur lequel il s'embarque, et vous voilà embarqué avec lui. De là une monotonie qui pèse sur le lecteur, et l'avertit. » Sur le lecteur qui lit à haute voix, surtout, et c'est ce lecteur que M. Legouvé a en vue. Pour le lecteur ordinaire, il sent l'abus à la longue; mais il n'est pas insensible d'abord à cette plénitude de développement et de style que Sainte-Beuve a heureusement caractérisée :

Massillon possède au plus haut degré l'art du développement; on pourrait même dire que c'est là son talent presque tout entier... Il semble être né exprès pour justifier le mot de Cicéron : *Summa autem laus eloquentiæ est amplificare rem ornando.* « Le comble et la perfection de l'éloquence, c'est d'amplifier le sujet en l'ornant et le décorant. » ... Chaque développement chez Massillon, chaque strophe oratoire, se compose d'une suite de pensées et de phrases, d'ordinaire assez courtes, se reproduisant d'elles-mêmes, naissant l'une de l'autre, s'appelant, se succédant, sans traits aigus, sans images trop saillantes ni communes, et marchant avec nombre et mélodie comme les parties d'un même tout. C'est un groupe en mouvement, c'est un concert naturel, harmonieux... Massillon a, plus qu'aucun orateur, la source en lui et la fécondité du développement moral; et toutes les grâces, toutes les facilités de la diction, viennent s'y joindre d'elles-mêmes, tellement que sa période longue et pleine se compose d'une suite de membres et de redoublements unis par je ne sais quel lien insensible, comme un flot large et plein qui se composerait d'une suite de petites ondes.

Ampère distingue trois âges dans l'histoire de l'éloquence sacrée : celui de Bossuet, qui crée et organise; celui du plein développement, avec Bourdaloue; celui de l'épanouissement extrême et d'une sorte de fertilité d'automne, avec Massillon. M. Brunetière voit dans l'aimable et vertueux évêque de Clermont, non pas le dernier des sermonnaires du XVIIe siècle, mais le premier des prédicateurs du XVIIIe, le premier dans l'ordre des dates, le seul par le talent, un héritier de Fénelon, qui, lui aussi, par l'esprit, est déjà du XVIIIe siècle[1]. Il est inutile d'exagérer la décadence de l'éloquence sacrée au XVIIe siècle. Elle ne s'est

1. Sur Fénelon sermonnaire voir le fascicule XIV.

pas soutenue assurément, elle ne pouvait pas se soutenir à la hauteur où Bossuet et Bourdaloue l'avaient portée. Mais c'est à Bossuet et à Bourdaloue que Vinet compare avec un peu de complaisance le ministre Jacques Saurin (1677-1730), à qui Fontenelle attribue « beaucoup d'esprit naturel, beaucoup de logique naturelle, un caractère vif, ferme, noblement audacieux... Il rejetait sans pitié tous les ornements, dit encore Fontenelle; il ne voulait que le vrai rendu dans toute sa force, exposé avec sa seule beauté naturelle ». Au service de cette éloquence innée il mettait pourtant quelquefois certains procédés, comme celui de la répétition. On a déjà cité le P. de Neuville (1692-1773); on citera l'abbé Poulle (1703-1781), parce qu'on célébrait autrefois et qu'on critique aujourd'hui dans tous les cours de littérature — de confiance — sa magnificence et son affectation; les évêques de Vence et de Senez, Surian (1670-1754), et de Beauvais (1731-1790). Mais qui trouve-t-on à admirer, à partir de 1730? Un missionnaire, l'abbé Bridaine (1701-1767), ce « Bossuet de village », dont l'éloquence véhémente, et pourtant de forme assez pure, produisait les effets terribles dont l'abbé Maury nous a conservé le souvenir. Mais il est un critique plus qu'un prédicateur, cet abbé Maury qui faisait dire à Louis XVI : « Si l'abbé Maury, dans son sermon, nous avait parlé de religion, il nous aurait parlé de tout. » Dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, Maury regrette que les prédicateurs de son temps aient abandonné les grands sujets : « Tout fut bientôt mêlé, dit-il, dans ce genre. On ne put sanctifier la philosophie, on sécularisa la religion. » Maury ne tient pas assez de compte d'exceptions très honorables; mais, si tous les prédicateurs de son temps ne sont pas des philosophes, il n'en est pas moins certain que l'éloquence religieuse tend de plus en plus à se rapprocher de l'éloquence profane. En jugeant un des prédicateurs à la mode de ce temps, l'abbé de Boismont, qui prononçait des oraisons funèbres devant l'Académie française, et en étudiant le sermon pour la fondation de l'hospice de Montrouge, son chef-d'œuvre, de Barante écrit : « Toute cette première partie du sermon pourrait, à peu de chose près, être prononcée dans un temple de théo-philanthropes aussi bien que dans une église catholique. » L'abbé de Boismont y adjure ses auditeurs de respecter du moins cette religion nouvelle de la raison qui est leur propre ouvrage.

Ce n'est pas le lieu de dire d'où vint la réaction, ou plutôt la renaissance religieuse du XIXe siècle, ni si elle fut très profonde

et très féconde en grands prédicateurs. Ceux qui voient finir le siècle, s'ils font très grande la place à des polémistes religieux comme Lamennais, ne se souviennent plus guère que d'un nom de prédicateur : Lacordaire. Montalembert comparait à Lacordaire le P. de Ravignan, « l'un dont la parole bondit comme un torrent impétueux et terrasse par des élans imprévus et invincibles; l'autre qui, comme un fleuve majestueux, répand les flots de son éloquence toujours harmonieuse et correcte. » Mais de Lacordaire lui-même que reste-t-il ? Avocat, puis sulpicien, il plaît aux modernes plus encore peut-être par ses défauts que par ses qualités. Il est d'abord moderne comme eux, libéral, passionné. « Il ne s'est pas contenté, dit Sainte-Beuve, de retremper ses armes dans les sources de la doctrine, il les a polies à l'air du siècle... Il enlève, il étonne, il conquiert, il a du clairon dans la voix. » A défaut d'une forte logique et d'une langue toujours pure, il a l'imagination vive et la sensibilité prompte. L'influence de ce « chrétien pénitent, libéral impénitent », fut considérable sur le public intelligent de son époque. « Ceux qui ne s'en allaient pas touchés au fond de l'âme s'en allaient sérieux. C'était une grande victoire de cette parole militante. Elle élevait le ton de la discussion même quand elle n'enlevait pas les adhésions... Il portait jusque dans la prédication cette note lyrique qui est presque toute la poésie de notre siècle. » (Caro.) Ses faiblesses du côté de la théologie et de la science étaient oubliées quand on se laissait prendre à cette éloquence faite d'âme plutôt que de dialectique.

La gloire plus modeste de MM^gis Dupanloup, Freppel et d'Hulst; des PP. Félix, Hyacinthe, Monsabré, Didon, remplit la seconde partie du siècle. Mais il serait peu convenable d'examiner ici dans quelle mesure il y a décadence de Bossuet à Lacordaire, et de Lacordaire aux prédicateurs contemporains, qui tous plus ou moins ont dû faire du sermon une conférence de morale ou de polémique. Pour les juger, nous manquons encore des lumières que le siècle prochain nous apportera peut-être, si tous les prédicateurs du XIXe siècle réunis parviennent à former un Bossuet nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Lachat (t. VIII à XII des *Œuvres complètes*); Lebarq (Desclée); Bertrand (Delagrave); Brunetière (Didot et Delagrave); Gazier (Belin); Rébelliau (Hachette).

LIVRES

ARREN. — *Essai d'une rhétorique sacrée d'après Bossuet*, thèse; Strasbourg, in-8°, 1859.

BAUSSET (DE). — *Histoire de Bossuet*; 5e édit., Gauthier, 1881, 4 vol. in-12; t. Ier, l. II; t. II, l. V et VI.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques*, 2e série (Massillon), 5e série, p. 57 à 65; Hachette. — *Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1885 et 1er janvier 1881 (Fléchier et Massillon). — Cf. *Histoire et littérature*, Calmann-Lévy, 1886, t. III, p. 49 à 71.

BURIGNY (DE). — *Vie de Bossuet*, Paris, 1761, in-12, Debure.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques*; 3e série, in-12, Calmann-Lévy, 1888; p. 111 à 116 et 261 à 263.

FEUGÈRE (Anatole). — *Bourdaloue, sa prédication et son temps*; in-12, Didier, 1874.

FLOQUET. — *Études sur la vie de Bossuet* (1627-1670); Didot, 3 in-8°.

— *Bossuet prédicateur du dauphin et évêque à la cour*; Didot, 1864, in-8°; 2e partie, ch. I, XII, XIII, XIV, XV.

GANDAR. — *Bossuet orateur*; in-12, Perrin, 4e édit., 1888.

— *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*; in-8° et in-12, Didier-Perrin.

GÉRUZEZ. — *Histoire de l'éloquence politique et religieuse en France pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles*, Hachette, 1837, 2 in-8°.

HUREL. — *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*; Didier, 2 in-8°, t. Ier, l. II, 181 à 351, et t. II, l. III, ch. 1, p. 3 à 26.

JACQUINET. — *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*; Didier, 1863, in-8°.

JANET. — *Les Passions et les Caractères dans la littérature du dix-septième siècle*; 2e édit., 1888, Calmann-Lévy; p. 269 à 389.

— *Lectures variées de littérature et de morale*; Delagrave, in-12, p. 95 à 98.

LAMARTINE. — *Entretiens*, VIII.

LANSON. — *Bossuet*; Lecène, in-12, 1891; ch. Ier et II.

LEBARQ (Abbé). — *Histoire critique de la prédication de Bossuet;* Lille, Desclée, in-8°.

MARTIN (H.). — *Histoire de France,* t. XIII, l. LXXXI.

MAURY. — *Essai sur l'éloquence de la chaire;* 2 in-8°, Crapelet, 1810 · t. Ier, 105 à 111, et 118 à 129; t. II, p. 467 à 537.

— *Réflexions sur les sermons de Bossuet,* 1810.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 10e édit., 1883; t. III, p. 239 à 245, 266, 267.

SACY (DE). — *Variétés littéraires, morales et historiques;* 2e édit., 1859, Didier, 2 vol. in-8°; t. Ier. p. 76 à 87 (Massillon); t. II, p. 306-312.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; I, 231; III, 467 à 470; IV, 269; VII, 285; IX, 6, 36, 266, 273, 274; X, 184, 188 à 194, 198 à 214; XII, 253, 256 à 259, 266, 274, 275; XV, 119.

— *Nouveaux Lundis,* Calmann-Lévy, in-12, t. II, p. 351-358; t. XV (Fléchier).

SCHERER. — *Études sur la littérature contemporaine;* Calmann-Lévy, in-12, t. VI, p. 239 à 263.

TRÉVERRET (DE). — *Du Panégyrique des saints au dix-septième siècle;* thèse, 1868.

VAILLANT. — *Études sur les sermons de Bossuet;* thèse, 185

1. Au point de vue de la comparaison de Bossuet avec les autres prédicateurs, nous signalerons, avec le *Bourdaloue* de M. Feugère, les travaux suivants, pour la plupart des thèses : Belin, *la Société française d'après Bourdaloue;* thèse (Lyon); 1875; — Berthaut, *la Prédication protestante;* — Blampignon, *Histoire de Massillon;* Palmé, 1879, in-12, et 1884, in-12 (avec un *Supplément,* Leday, 1891, in-8°); — Boulas, *Un Moraliste français sous Henri IV : Camus;* thèse (Lyon), 1880; — Bourgain, *la Chaire française au dix-septième siècle;* 1879; — Bouriet, *Essai sur les sermons de Gerson;* 1858; — Delafosse, *le Petit Carême de Massillon;* 1820, thèse; — Fabre, *Fléchier orateur; la Jeunesse de Fléchier,* Perrin; — *de la Correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille;* in-8°, 1871; — Féret (abbé), *le Cardinal du Perron,* Didier; — Géruzez, *de saint Bernard et du Caractère de son éloquence;* 1838; — *Étude sur saint Bernard,* dans les *Essais d'histoire littéraire;* 1839; — *Histoire de l'éloquence politique et religieuse pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles;* Hachette, 1837, 2 vol. in-8°; — Grange (abbé), *Étude sur le P. Lejeune;* Limoges, 1867, in-12; — Labitte, *les Prédicateurs de la Ligue;* 1841; — Lahargou (abbé), *Fromentières, évêque et prédicateur du siècle de Louis XIV;* 1892; — Lecoy de la Marche, *la Chaire française au moyen âge, spécialement au treizième siècle;* 1888, in-8°; — Lehanneur, *Mascaron;* 1879; — Lezat (abbé), *de la Prédication sous Henri IV;* 1872, in-8°, Perrin; — Renoux, *Étude sur le P. Lejeune;* thèse, Montpellier, 1863; — Sauvage, *Saint François de Sales prédicateur;* thèse, 1875; — Tamizey de Larroque. *Notes pour servir à la biographie de Mascaron;* 1863, in-8°. — *Les récents travaux sur Massillon,* 1862, in-8°.

JUGEMENTS

I

Jamais personne n'a parlé de Dieu avec tant de dignité. La Divinité est dans ses discours comme dans l'univers, remuant tout, agitant tout. Dans son éloquence sublime, il se place entre Dieu et l'homme, il s'adresse à eux tour à tour. Souvent, il nous réveille par le rapprochement de la gloire et de l'infortune, de l'excès des grandeurs et de l'excès de la misère. Il entraîne l'orgueil humain sur le bord des tombeaux, mais, après l'avoir humilié par ce spectacle, il le relève tout à coup par le contraste de l'homme mortel et de l'homme dégagé de ce monde et uni à Dieu. Qui mieux que lui a parlé de la vie, de la mort, de l'éternité, du temps? Ces idées, par elles-mêmes, inspirent à l'imagination une espèce de terreur, qui n'est pas loin du sublime. Elles portent l'âme à un recueillement austère, qui lui fait mépriser les objets de la vie comme indignes d'elle, et semble la détacher de l'univers. A travers une foule de sentiments qui l'entraînent, Bossuet ne fait que prononcer de temps en temps des mots; et ces mots alors font frissonner, comme les cris interrompus que le voyageur entend quelquefois, pendant la nuit, dans le silence des forêts, et qui l'avertissent d'un danger qu'il ne connaît pas.

THOMAS, *Essai sur les éloges.*

II

Ce qui donne le plus de plénitude et de substance aux Sermons de Bossuet, c'est l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture sainte. Voilà l'inépuisable mine dans laquelle il trouve ses preuves, ses comparaisons, ses exemples, ses transitions et ses images... Il fond si bien les pensées de l'Écriture avec les siennes, qu'on croirait qu'il les crée, ou du moins qu'elles ont été conçues pour l'usage qu'il en fait... Tout, en effet, dans un sermon, doit être tiré de l'Écriture, ou du moins avoir la couleur des livres saints; c'est le vœu de la religion; c'est même le précepte du bon goût.

MAURY, *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

III

Porté vers ces vérités divines qui comprennent tous les objets de la connaissance humaine, Bossuet attire dans cette sphère les sujets offerts à son génie. A peine les a-t-il touchés qu'ils s'élèvent et s'agrandissent. Ses plans sont vastes et simples, et il en parcourt l'étendue d'un élan facile et rapide. Point de ces divisions étroites qui semblent ménager des repos à la faiblesse; point de ces détails oiseux où elle s'arrête et se consume; point de ces liens subtils et factices qui l'aident à rattacher la suite rompue de ses courtes inspirations. Ce ne sont que grandes idées, unies entre elles par leurs rapports les plus généraux, les plus naturels. On nous découvre un immense horizon, mais l'œil l'embrasse d'une seule vue... Avec quelle autorité, quel empire nous sont annoncés les oracles de la vérité! Ce n'est pas un philosophe qui doute, qui ignore, qui nous remplit de ses incertitudes. Bossuet affirme, et ses paroles ont une force de conviction qui nous impose déjà sa foi, avant qu'il nous l'ait persuadée. Cependant il ne néglige aucune ressource humaine pour remuer et entraîner les esprits : toujours il est dans l'action, aux prises avec un adversaire qui résiste, qui dispute, qu'il faut réduire et convaincre; il parle au cœur, il parle à la raison, il mêle la passion à la dialectique; il presse, il conjure, il réfute, il s'indigne; on ne peut compter les mouvements où l'emporte l'ardeur de sa cause... On ne peut trop admirer comment ce style, si plein d'abandon, s'applique, s'ajuste à sa pensée, se prête avec souplesse à en suivre tous les mouvements, l'enveloppe de formes flexibles qui la font voir et toucher. L'abstraction n'a rien de si subtil qui ne s'y tourne en images sensibles et ne prenne, sous le pinceau de ce peintre créateur, de la couleur et de la vie... Aucun écrivain n'eut, à ce degré, cette expression libre et hardie qui ose tout, parce qu'elle peut tout; qui s'aventure dans les entreprises les plus délicates, les plus hasardeuses; qui touche aux choses les plus rebelles à la parole, et les force à recevoir l'empreinte qu'elle leur impose; qui dit tout ce qu'elle veut, et comme elle le veut. De là ces mots forcés à des usages si étranges et si nouveaux; cette langue extraordinaire qu'il semble que personne n'ait encore parlée, et que cependant tout le monde entend; qui subjugue tous les esprits, comme elle dompte tous les sujets.

PATIN, *Éloge de Bossuet;* Hachette.

IV

Qu'y a-t-il dans ces sermons qui nous puisse émouvoir, nous chrétiens spéculatifs, catholiques d'imagination, sceptiques respectueux ou incrédules à la façon du XVIIIe siècle? La vérité sur nous-mêmes. Elle est là tout entière et sous toutes les formes : vive et familière quand elle descend au détail particulier de notre conduite, de nos mœurs, de nos intérêts mondains, subtile et pressante lorsqu'elle va nous chercher jusqu'au fond de nous, à travers les faux-fuyants de notre amour-propre; grande et solennelle lorsqu'elle parle en termes généraux de Dieu, de l'homme, des vices et de la vertu, de la vie et de la mort.

NISARD, *Histoire de la littérature,* III; Didot

DISCOURS

Le P. Lacordaire, soit dans ses conférences du collège Stanislas, qu'il fit à l'époque de sa maturité, soit dans ses entretiens du collège de Sorèze, où sa vieillesse alla chercher un repos mérité, revenait souvent à Bossuet, dont il est, et dans le sermon et dans l'oraison funèbre, un des moins indignes successeurs. Mais il ne pouvait lui échapper que la gloire oratoire d'un Bossuet supposait de longs siècles d'efforts plus ou moins heureux et de tâtonnements. On suppose qu'il rend un hommage chaleureux à ceux qui, dans la chaire, dans les controverses, dans le gouvernement de l'Église, ont précédé Bossuet, aux saint Bernard, aux Gerson, aux François de Sales, même aux Calvin, car Lacordaire, qui parlait avec modération de Luther, était capable de sentir ce que la prose oratoire devait à Calvin et à ses disciples, ne fût-ce que pour avoir réveillé et fortifié l'éloquence de la chaire catholique.

LETTRES

I

Il y avait près de soixante-dix ans que Bossuet était mort quand on publia ses Sermons pour la première fois. On supposera que, sur la fin de sa vie, sollicité de les faire imprimer, il s'y soit refusé, et qu'il donne les raisons de son refus dans une lettre à Mme de Maintenon.

1° Il lui est reconnaissant et obligé du désir qu'elle lui a témoigné de voir paraître les Sermons, mais il a résolu de ne pas les publier.

2° S'il a fait imprimer autrefois des Oraisons funèbres, c'était un dernier devoir qu'il rendait aux illustres morts dont il y avait célébré la mémoire. Il a fait imprimer aussi son sermon sur l'*Unité de l'Église*, mais c'était un acte public, une déclaration, presque une profession de foi de l'Église de France.

3° S'il osait espérer que les sermons qu'il a jadis prononcés fussent encore utiles à l'édification des fidèles, il en a fait passer la substance dans les principaux ouvrages qu'il a donnés au public. En ce moment, il achève d'en résumer la doctrine dans ses *Élévations sur les mystères* et les *Méditations de l'Évangile*.

4° Enfin, l'Église de France n'est pas si pauvre en prédicateurs, parmi lesquels il citera le P. Bourdaloue et le P. Massillon, pour qu'il ne craignît pas, en déférant au désir de Mme de Maintenon, de céder à un mouvement de vanité indigne d'un vieillard, d'un chrétien, d'un évêque.

(Concours de l'École normale, 1887.)

II

Lettre du P. Senault à Bossuet (1661). — Au mois de février 1659, Bossuet s'était installé à Paris; cette année-là, il ne prononça que quelques sermons isolés, entre autres le *Panégyrique de saint Paul*. En 1660, il prêcha le carême aux Minimes de la place Royale et, l'année suivante, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. — D'ailleurs il était déjà connu de la cour; le 19 mars

1659, il avait prononcé devant la reine mère Anne d'Autriche le *Panégyrique de saint Joseph,* et le 8 septembre 1660, devant les deux reines et les plus grandes dames de la cour, le sermon pour la vêture de Mlle de Bouillon.

A la suite de ces brillants succès, il fut désigné pour prêcher au Louvre le carême de 1662. On supposera que le P. Senault, de l'Oratoire, un des plus célèbres sermonnaires du temps, lui écrit à cette occasion (fin 1661). — On n'oubliera pas que le P. Senault fut désigné pour prêcher au Louvre l'avent de 1662.

1° Nul n'était plus digne du choix de Sa Majesté que l'orateur qui a si magistralement tracé dans le *Panégyrique de saint Paul* les lois de l'éloquence religieuse.

2° Quelle puissance de logique et d'éloquence ne faut-il pas pour traiter devant un auditoire d'élite les sublimes mystères de la religion chrétienne ! (*Providence, Mort, Impénitence finale.*)

3° Et lorsque l'orateur descend des hauteurs des dogmes chrétiens jusque dans les profondeurs des passions humaines (*Honneur du monde, Ambition*), combien sa tâche n'est-elle pas difficile et même périlleuse !

4° L'orateur qui est si profondément imbu des saintes Écritures et des Pères de l'Église saura toujours être le digne interprète de la *Parole de Dieu* et, dans la prédication qui lui est confiée, ajouter un nouvel éclat à son nom déjà glorieux.

(Clermont. — Devoir de licence, janv. 1892.)

III

Bossuet, âgé de trente-quatre ans, n'était encore qu'archidiacre au diocèse de Metz, mais sa réputation d'éloquence grandissait de jour en jour. En 1661, il prêcha le carême aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Son secrétaire, Ledieu, rappelle qu'il fut alors très suivi par Messieurs de Port-Royal, qui étaient les plus vifs à exciter les applaudissements. C'est dans cette station que fut prononcé le *Sermon sur la Mort.*

Vous supposerez que Pascal, alors âgé de trente-huit ans et qui devait mourir un an après, s'est décidé, malgré ses souffrances et ses tristesses, à quitter son austère retraite pour entendre la parole du jeune abbé et que, dans une lettre à sa sœur, il essaye de caractériser par des traits expressifs l'orateur éloquent dont il admire le génie et envie la foi sereine.

(Cantal. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1888.)

IV

Après l'avent de 1661, le roi fit écrire par le président Rose, secrétaire du cabinet, au père de Bossuet, pour le féliciter d'avoir un tel fils. Le père de Bossuet était alors conseiller au parlement de Metz, et non intendant de Soissons, comme le dit par erreur Voltaire, qui le confond avec un autre de ses fils.

V

Dans son étude sur l'*Éloquence de la chaire,* lord Brougham met les Sermons de Bourdaloue au-dessus de ceux de Bossuet. Un de ses amis de France lui répond.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Du caractère de l'éloquence religieuse dans les Sermons de Massillon.

(Paris. — Agrégation des lettres. — Composition, 1856.)

II

Comparer le *Consummatum est* de Massillon avec le premier sermon de Bossuet *Sur la Passion*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1862.)

III

Des doctrines oratoires de Bossuet d'après les sermons *Sur la Parole de Dieu* et *Sur la Prédication évangélique*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1872.)

IV

Étudier le *Panégyrique de saint Paul;* le rapprocher des règles que Fénelon donne de ce genre dans les *Dialogues sur l'éloquence*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1873.)

V

Rechercher si l'éloquence de Bossuet répond aux théories de Fénelon. Ajouter des remarques sur la diction et la composition des Sermons de Bossuet.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1874.)

VI

La misère de l'homme dans Pascal et dans Bossuet (*Sermon sur la Loi de Dieu*).

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1881.

VII

Étudier la manière dont Bossuet modifie les brouillons de ses Sermons, d'après les deux sermons *Sur la Providence* et les variantes.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

VIII

Étudier comment dans Bourdaloue et Bossuet s'unissent le pathétique et la dialectique.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

IX

L'invention dans le *Panégyrique de saint Paul.*

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1889.)

X

Bossuet, Bourdaloue et Massillon auteurs de sermons sur la mort.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1886-1887.)

XI

Les deux sermons *Sur l'Honneur* et *Sur l'Honneur du monde.*

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1881-1882.)

XII

L'observation morale chez Bossuet d'après le *Sermon sur l'Enfant prodigue.*

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1894.)

XIII

Caractère oratoire de la dialectique de Bossuet dans le *Sermon sur la Providence.*

(Ir., 1896.)

XIV

Discuter la pensée suivante de Renan :

« L'admiration absolue est toujours superficielle : nul plus que moi n'admire les *Pensées* de Pascal, les Sermons de Bossuet; mais je les admire comme œuvres du XVIIe siècle. Si ces œuvres paraissaient de nos jours, elles mériteraient à peine d'être remarquées. La vraie admiration est historique. »

(Paris. — AGRÉGATION DE GRAMMAIRE. — Concours de 1895.)

XV

L'éloquence propre de Bossuet est-elle conforme au portrait qu'il a tracé de l'orateur sacré dans le *Panégyrique de saint Paul?*

(Paris. — AGRÉGATION DES LETTRES. — Leçon, 1895.)

XVI

L'abbé de Besplas, dans son ouvrage sur l'éloquence de la chaire, a défini l'homme éloquent « celui qui a des passions et qui sait en être le maître ». Cela est-il vrai de Bossuet auteur du *Panégyrique de saint Paul* ou de Fénelon auteur du *Sermon pour l'Épiphanie?*

(Sorbonne. — DEVOIR D'AGRÉGATION, 1888-1889.)

XVII

De la peinture des mœurs contemporaines dans les Sermons et les Oraisons funèbres de Bossuet.

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, juillet 1886 et 1889.

XVIII

Montrer, en étudiant le *Sermon sur la Justice*, la justesse de cette pensée d'un auteur du XVIIIe siècle (de Besplas) : « Le caractère du sublime est de faire plutôt sentir la beauté que

de la montrer. Au premier coup d'œil on n'est pas étonné de Saint-Pierre de Rome. »

(Sorbonne. — DEVOIR DE LICENCE.)

XIX

Peut-on, après avoir lu le *Sermon sur l'Honneur du monde* et le *Sermon sur la Mort*, souscrire au jugement que portait Saint-Évremond, après avoir lu les deux premières Oraisons funèbres de Bossuet : « Il imprime son caractère en tout ce qu'il dit, de sorte que, sans l'avoir jamais vu, je passe aussitôt de l'admiration de son discours à celle de sa personne ? »

(Sorbonne. — DEVOIR DE LICENCE, 1887-1888.)

XX

Bossuet a dit, à propos des cas de conscience (*Sermon sur la Justice*) : « La bonne foi est un si grand docteur qu'elle laisse peu de questions indécises. » Expliquer ce mot.

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, juillet 1891.)

XXI

Examiner cette définition de l'art donnée par Bossuet dans le *Sermon sur la Mort* (2e point) : « Qu'est-ce autre chose que l'art, sinon l'embellissement de la nature ? »

(Paris. DEVOIR DE LICENCE, mars 1882. — Fontenay-aux-Roses. DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XXII

Quelle est l'influence que l'éloquence religieuse a pu avoir au XVIIe siècle sur la littérature générale, particulièrement à dater de Bossuet et de Bourdaloue? (Bossuet commence à prêcher à Paris en 1657, Bourdaloue en 1669.)

(Paris. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, juillet 1894.)

XXIII

« Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère : la difficulté ou la crainte. » (*Sermon sur l'Ambition.*)

(Paris. — Licence ès lettres. — Composition, juillet 1896.)

XXIV

En quoi les idées de la Bruyère sur l'homme s'écartent et se rapprochent de celles de Bossuet dans le *Sermon sur l'Ambition.*

(Sorbonne. — Devoir de licence, 1896.)

XXV

Le *Sermon sur l'Ambition* considéré au point de vue de la composition.

(Ir. — *Ibid.*)

XXVI

Comment Bossuet renouvelle-t-il les lieux communs de morale?

(Ir. — *Ibid.*)

XXVII

Comparer Boileau et Bossuet comme inventeurs et constructeurs de dissertations morales.

(Ir. — *Ibid.*)

XXVIII

Bossuet considéré dans ses procédés d'orateur, et tout ce qui, dans son génie oratoire, peut être technique.

(Ir. — *Ibid.*)

XXIX

Bossuet considéré strictement comme écrivain : quels sont les procédés caractéristiques de sa manière d'écrivain?

(Ir. — *Ibid.*)

XXX

Bossuet polémiste et satirique : quels sont alors les formes et les procédés de son talent satirique?

(Sorbonne. — Devoir de licence, 1896.)

XXXI

Étudier, d'après le *Sermon sur l'Ambition*, la différence que Pascal trouve entre un auteur et un homme.

(Ir. — *Ibid.*)

XXXII

Peut-on dire des *Sermons* de Bossuet ce que Voltaire dit des *Oraisons funèbres*, que c'est « un genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime? » (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxxiii.)

(Ir. — *Ibid.*)

XXXIII

L'éloquence de la chaire est-elle, comme l'a soutenu un prédicateur célèbre du xviie siècle, plus difficile que celle du barreau? (Sujet traité par Fléchier, *Œuvres mêlées*, 1712.)

(Paris. — Licence ès lettres. — Devoir, juin 1887.)

XXXIV

Exposer les idées de Bossuet sur la méthode oratoire qui convient, selon lui, à l'orateur sacré, et montrer qu'il y a une ressemblance frappante entre cette méthode oratoire chrétienne et la vraie rhétorique profane.

(Aix. — Devoir de licence, 1882.)

XXXV

Comparer les deux sermons *Sur la Providence* composés par Bossuet en 1656 et 1662 ; étudier sa méthode oratoire, sa dialec-

tique, sa langue et les progrès accomplis par l'orateur de l'une de ces dates à l'autre.

(Besançon. — DEVOIR DE LICENCE, janvier 1882.)

XXXVI

« Quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur. » (*Siècle de Louis XIV*, XXXII.) Discuter cette opinion de Voltaire.

(Caen. — LICENCE ÈS LETTRES.)

XXXVII

Étudier la valeur psychologique du *Sermon sur l'Ambition.*

(Caen. — DEVOIR DE LICENCE, février 1890.)

XXXVIII

De l'art du développement dans le *Sermon sur l'Ambition.*

(Caen. — DEVOIR DE LICENCE, janvier 1890.)

XXXIX

Étudier le *Panégyrique de saint Bernard* au point de vue des idées et du style.

(Caen. — DEVOIR D'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE, mai 1892.)

XL

Expliquer pour quelles raisons les Sermons de Bossuet sont mieux compris et plus goûtés de notre temps qu'ils ne l'étaient au XVIIe siècle.

(Clermont. — LICENCE ÈS LETTRES. — Composition, avril 1890.)

XLI

Bossuet psychologue et moraliste, d'après le *Sermon sur l'Ambition.*

(Clermont. — DEVOIR D'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE, avril 1890.)

XLII

Théorie de l'éloquence religieuse d'après le *Panégyrique de saint Paul*. Montrer dans une deuxième partie que cette théorie trouve son application dans le style même de Bossuet : principaux caractères de ce style.

(Clermont. — Leçon d'agrégation.)

XLIII

Bossuet moraliste avant la Bruyère d'après le *Sermon sur l'Honneur du monde*. — *Plan :* 1° observation de la vie réelle 2° peintures morales ; 3° style, finesse, agréments, traits.

(Clermont. — Devoir de licence.)

XLIV

Comparer les idées de Pascal (III et IV) et de Bossuet sur la justice (*Sermon sur la Justice*).

(Clermont. — Devoir d'agrégation.)

XLV

Apprécier et caractériser l'éloquence de Bossuet d'après le sermon du carême au Louvre *Sur la Mort*. — *Plan :* 1° élaboration des idées et composition; 2° langue; 3° style, influence de l'Écriture et des Pères; 4° moyens et effets oratoires.

(Clermont. — Devoir de licence.)

XLVI

Des principales métaphores de Bossuet d'après le *Sermon sur la Mort*.

(Clermont. — Devoir de licence.)

XLVII

Reconnaître les préludes du génie de Bossuet dans les sermons *Sur la Loi de Dieu* et *Sur l'Honneur du monde*.

(Clermont. — Devoir d'agrégation des lettres, mai 1893.)

XLVIII

Comment s'expliquer que beaucoup de contemporains aient préféré l'éloquence de Bourdaloue à celle de Bossuet?

(Lyon. — DEVOIR DE LICENCE.)

XLIX

Apprécier et comparer comme orateurs Bossuet (*Panégyrique de saint Paul*) et Fénelon (*Sermon pour l'Epiphanie*).

(Montpellier. — DEVOIR D'AGRÉGATION DES LETTRES, 1888-1889.)

L

Étudier la langue et le style de Bossuet dans le *Panégyrique de saint Paul.*

(Montpellier. — DEVOIR D'AGRÉGATION DE GRAMMAIRE, 1888-1889.)

LI

Définir le sens du mot « libertin » et montrer les progrès du « libertinage » au XVIIe siècle.

(Poitiers. — DEVOIR DE LICENCE, décembre 1886.)

LII

Étudier dans quelques sermons de Bossuet, en insistant spécialement sur le sermon du 19 mars 1662 (*l'Ambition*), le plan et la disposition du discours et chacune des différentes parties.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, février 1890.)

LIII

Du style oratoire de Bossuet dans les Sermons.

(Rennes. — DEVOIR DE LICENCE, janvier 1891.)

LIV

Le style de Bossuet d'après le *Sermon sur l'Honneur du monde;* souplesse et variété de ce style, où l'on trouve tantôt de puissantes images, tantôt des nuances très délicates, d'autres fois des expressions du réalisme le plus cru.

(Rennes. — Licence ès lettres, nov. 1897.)

LV

En quoi Bossuet a-t-il suivi la tradition de la chaire? En quoi a-t-il été un novateur?

(Toulouse. — Licence ès lettres. — Juillet 1885.)

LVI

Des divisions dans le sermon, en particulier dans Bossuet.

(Toulouse. — Licence ès lettres. — Juillet 1887.)

LVII

Établir un parallèle entre Bossuet et les principaux orateurs sacrés du temps.

(Toulouse. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1888.)

LVIII

L'éloquence de la chaire dans la deuxième moitié du XVIIe siècle.

(Enseignement spécial. — Leçon d'agrégation, 1886.)

LIX

Bossuet et Bourdaloue. Distinguer surtout l'éloquence de l'un et de l'autre.

(Paris. — Baccalauréat, nov. 1894.)

LX

La morale dans la prédication. — En quelle mesure Bossuet est-il moraliste dans le sermon? — Montrer comment Bourdaloue et Massillon successivement y font plus large la part de la morale proprement dite.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

LXI

L'art du développement chez Bossuet et chez Massillon; montrez par des exemples en quoi le développement diffère de l'amplification.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

LXII

Appliquez à Bossuet le mot de Fénelon : « Il pense, il sent, et la parole suit. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

LXIII

Comparer le *Sermon sur la Mort* avec l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans. Différences dans la manière dont les mêmes idées sont exprimées.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

LXIV

Dans son *Sermon sur l'Honneur du monde,* Bossuet a parlé de l'honneur en prêtre chrétien et en moraliste. Vous ferez connaître ses idées sur l'honneur et vous les apprécierez.

(Saint-Lô. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1894.)

LXV

De l'éloquence religieuse en France avant Bossuet. Ce qu'elle est devenue dans les sermons de ce grand orateur; d'après le *Sermon sur la Parole de Dieu.*

(Meuse.— Brevet supérieur. —Aspirants, 1888.)

LXVI

Appréciez le sermon de Bossuet *Sur la Mort* et montrez les analogies qu'il présente avec certains articles des *Pensées* de Pascal.

(Côtes-du-Nord. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1888.)

LXVII

Discuter et apprécier ce jugement de M. Nisard sur Bossuet : « On peut dire de l'oraison funèbre qu'elle commence et finit avec Bossuet. Il n'a, comme orateur, en ce genre d'éloquence inouïe jusqu'à lui, ni devanciers, ni émules, ni successeurs. Il n'en est pas de même du sermon. Non seulement Bossuet n'en a pas pris toute la gloire, mais, selon certains juges, il n'y serait même pas le premier. »

(Lot. — Brevet supérieur. — Aspirants, juillet 1889.)

LXVIII

Définissez l'oraison funèbre et le sermon. Montrez en quoi ces deux genres de discours se ressemblent; caractériser brièvement les orateurs les plus illustres de la chaire française sous le règne de Louis XIV.

(Indre-et-Loire. — Brevet supérieur. — Aspirants, octobre 1889.)

LXIX

Pourrait-on s'inspirer, pour louer l'éloquence de Bossuet dans les deux sermons portés à votre programme, du passage suivant tiré de Fénelon (*Lettre à l'Académie;* projet de rhétorique) « Démosthène paraît sortir de soi... Il ne cherche point le beau, il le fait sans y penser. Il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie; c'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer parce qu'on est saisi. On pense aux choses qu'il dit et non à ses paroles. »

(Orne. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1890.)

LXX

Bossuet est représenté parmi les auteurs du brevet supérieur par ses sermons *Sur la Mort* et *Sur la Parole de Dieu*. Au sujet de Bossuet considéré comme sermonnaire, discutez et appréciez ce jugement d'un des plus célèbres critiques du XIXe siècle, D. Nisard : « Je m'étonne qu'on ait eu le courage de remarquer dans les Sermons de Bossuet le manque d'une certaine correction extérieure, comme celle de Fléchier, par exemple, chez qui la propriété du langage est sacrifiée à l'euphonie, et le génie de la langue à la grammaire. C'est plus qu'un style, c'est l'image même d'un homme de génie sortant du recueillement où il a préparé son âme plutôt que ses paroles, et jetant de fougue sur le papier des pensées dont il est plein et des expressions qui vont s'y ajouter d'elles-mêmes.

(Gironde. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirants, 1890.)

LXXI

Quelle pouvait être l'efficacité morale et politique de la parole de Dieu sur les pouvoirs publics et sur la volonté d'un roi absolu au XVIIe siècle?

LXXII

Comparer les deux sermons de Bossuet et de Bourdaloue *Sur la Parole de Dieu.*

LXXIII

Comparer les sermons de Bossuet et de Bourdaloue *Sur l'Ambition.*

LXXIV

Originalité de l'éloquence de Bossuet dans le *Panégyrique de saint Bernard;* ce qu'il doit à la doctrine de l'Église, sa méthode particulière ; ce qu'il y a de neuf et d'antique dans cette éloquence.

LXXV

Jeter un coup d'œil sur l'histoire des Sermons de Bossuet et montrer pourquoi il est nécessaire de la connaître pour bien comprendre les Sermons eux-mêmes.

LXXVI

De quelle façon différente Bossuet, Bourdaloue et Massillon conçoivent la leçon qui doit être tirée de la pensée de la mort.

LXXVII

Quels sont les changements que l'état des sociétés modernes a introduits dans l'éloquence sacrée? L'éloquence des Sermons de Bossuet produirait-elle sur un auditoire moderne le même effet que sur les auditeurs du XVIIe siècle?

18746-1-31

IMPRIMERIE DELAGRAVE A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (FRANCE)

LES ORAISONS FUNÈBRES

I

L'oraison funèbre avant le dix-septième siècle.

Dès qu'un grand est mort, on s'assemble dans une mosquée, et l'on fait son oraison funèbre, qui est un discours à sa louange, avec lequel on serait bien embarrassé de décider au juste du mérite du défunt. Je voudrais bannir les pompes funèbres. Il faut pleurer les hommes à leur naissance et non pas à leur mort[1].

L'usage critiqué par Montesquieu remonte aux temps les plus reculés. L'admirable discours que Thucydide, au livre II de son histoire, prête à Périclès; les discours ou fragments de discours de Lysias et d'Hypéride, nous attestent que la patrie grecque savait honorer la mémoire des soldats qui étaient morts pour elle. Mais ces éloges funèbres n'avaient rien d'individuel : c'est une gloire collective qu'on célébrait, et cette gloire elle-même se confondait avec la gloire d'Athènes, à laquelle tout était ramené. On en a pris texte quelquefois pour condamner cet instinct jalousement égalitaire de la démocratie athénienne où l'État absorbait l'individu. Mais il ne faut pas oublier que l'éloge funèbre se prononçait en face du tombeau où étaient gravés, sous les yeux des parents, des amis, des concitoyens, les noms de tous les braves morts pour leur pays. L'ode pindarique allait plus loin, et unissait au souvenir de la patrie le souvenir de la famille et des exploits personnels du héros.

S'il ne faut pas exagérer l'impersonnalité de l'éloge funèbre en Grèce, il n'en est pas moins certain qu'il y était très différent de ce qu'il devint à Rome. On ne citerait guère à Rome qu'un exemple, d'ailleurs éclatant, d'éloge collectif : Cicéron l'a prononcé devant le Sénat en l'honneur des soldats de la légion de Mars, tués à la bataille de Modènes, et c'est sa qua-

1. *Lettres persanes*, XL.

torzième Philippique. M. Martha, dans une étude précise et délicate, a montré que l'oraison funèbre chez les Romains n'est pas une invention littéraire des temps cultivés : créée par le peuple, sortie des mœurs de la nation, elle fut une forme du culte rendu aux grands hommes et, par suite, à la patrie. Les Romains n'en furent pas redevables aux Grecs : Denys d'Halicarnasse et Plutarque assurent que la première harangue funèbre prononcée à Rome est antérieure à Marathon : c'est Valérius Publicola qui, le premier, aurait célébré son collègue Brutus. La Rome aristocratique célébrait surtout les chefs des grandes familles, et, parmi leurs vertus, surtout les vertus civiles. C'étaient le plus souvent des parents qui rendaient ce dernier devoir à leurs parents. Sous la République, on cite les éloges d'un Fabius par son frère; d'un autre Fabius par son père, le vieux Fabius Cunctator; d'un Métellus par son fils; Scipion Émilien fut loué par son ami Lélius. On conçoit quel abus put et dut être fait de la louange dans ces sortes de plaidoyers où toute une famille était intéressée. Cicéron et Tite-Live attestent que ces éloges mensongers ont altéré souvent l'histoire : chaque famille, voulant tirer à soi la gloire des actions et des dignités, inventait des triomphes, multipliait les consulats.

Plus tard, on ne prit même plus la peine de garder un caractère historique à ces oraisons familiales : à douze ans, Octave prononça l'éloge de son aïeul Julien; devenu empereur, il célébra tour à tour son neveu Marcellus, son gendre Agrippa, son fils adoptif Drusus, sa sœur Octavie. A neuf ans, Tibère loua Auguste. On vit même le fils d'Agrippine, Néron, succédant à Claude, louer l'imbécile empereur dont Agrippine avait abrégé la vie importune. En revanche, Tacite, *laudator eloquentissimus*, dit Pline, et Marc-Aurèle furent les dignes panégyristes de Verginius Rufus, qui avait refusé l'empire, et d'Antonin. Quelques oraisons funèbres de femmes ont un caractère particulièrement touchant : telle l'oraison consacrée par Lucrétius Vespertillo à sa femme Turia, qui, stérile, avait voulu, en recourant au divorce, permettre à son mari de contracter une nouvelle union. D'autre part, si l'horizon de l'éloquence était trop borné, la présence des images des ancêtres aux funérailles célébrées au Forum communiquait à la harangue la moins éloquente une grandeur non factice. « Les ancêtres, ces morts vivants, dit M. Martha, descendaient de leurs chars et allaient s'asseoir sur des chaises d'ivoire, rangées en demi-cercle autour de la tribune. Alors l'orateur chargé de l'oraison

funèbre, qui était un fils, un frère ou un parent du défunt, prononçait son discours devant ce sénat d'aïeux devant lequel il semblait qu'il ne fût pas permis de mentir. » Le Grec Polybe n'imaginait pas de plus beau spectacle pour un jeune homme épris de gloire que cette réunion de grands hommes qui revivaient dans leurs images, et que ce deuil d'une famille devenant le deuil du peuple tout entier.

Le christianisme devait transformer l'oraison funèbre en l'épurant. Toutefois, ce n'est pas dans ce genre que les Pères grecs et latins nous ont laissé leurs œuvres les plus parfaites. Nous avons de saint Grégoire de Nazianze cinq oraisons funèbres : celle de son père Grégoire, évêque de Nazianze avant lui; celles de son frère Césaire et de sa sœur Gorgonie; celles de son ami saint Basile et de saint Athanase. Elles ont plus de charme que de puissance : saint Grégoire de Nazianze, comme l'observe Villemain, est un écrivain élégant et brillant plus qu'un orateur sublime, et pourtant il a quelques morceaux d'une éloquence aussi forte que pure, en particulier dans l'oraison funèbre de Césaire, où le « moi » de l'orateur sacré se montre avec discrétion, mais sans contrainte. Moins écrivain, moins rhéteur aussi, mais plus philosophe que son ami l'évêque de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, fit aussi l'oraison funèbre de ce frère qu'il se sentait supérieur, celles de saint Mélèce, de la femme et de la fille de son protecteur Théodose le Grand. C'est de Théodose lui-même que saint Ambroise prononça l'éloge funèbre, éloge médiocre, et moins éloge, à vrai dire, que sermon; et cependant celui qui le prononçait était ce même évêque sous la main de qui Théodose repentant s'était courbé. L'oraison que saint Ambroise consacra à la mémoire de son frère Satyrus est moins impersonnelle, et par suite plus touchante. Dans le troisième de ses *Dialogues sur l'éloquence*, Fénelon vante l'émotion et la tendresse qui sont répandues dans les oraisons de saint Basile par saint Grégoire de Nazianze, et de Satyrus par saint Ambroise. Mais Fénelon lui-même, alors qu'il oppose l'éloquence des Pères à celle des prédicateurs modernes, est contraint d'avouer que les Pères ne sont pas des modèles toujours sûrs.

L'histoire de l'oraison funèbre pendant le moyen âge est affaire d'érudition. On nous cite l'oraison de Guillaume le Conquérant par Gilbert, évêque d'Evreux. On nous dit que jusqu'au XIVe siècle environ, au lendemain de la mort d'un moine, des « rouleaux mortuaires », parchemins enroulés autour d'un

cylindre, étaient envoyés dans tous les couvents pour annoncer la mort et célébrer les vertus du défunt; qu'en chaque couvent on ajoutait au rouleau diverses petites pièces ou « titres ». Mais les seules oraisons funèbres qui soient dignes de ce nom à cette époque sont celles que saint Bernard consacra aux moines Humbert et Gérard, celle-ci sermon plus qu'oraison, mais pathétique, parce que l'orateur y exprime des sentiments personnels. Dans la première on pourrait relever quelques beaux mouvements.

Est-ce donc ainsi que tu sépares, mort amère? O monstre cruel! ô la plus amère des amertumes! ô terreur et horreur des fils d'Adam! Qu'as-tu fait? Tu as tué. Mais quoi? La chair, la chair seule, car pour l'âme, sur elle tu ne peux rien. L'âme s'envole vers son Créateur, qu'elle avait si ardemment désiré, qu'avec tant de courage elle avait suivi tous les jours de sa vie. Mais ce corps même qui semble être à toi, il te sera ravi quand, dernière victime, te seras détruite, anéantie dans ta propre victoire... Humbert vivra éternellement; toi, tu mourras pour toujours.

Quelques-unes de ces oraisons primitives, comme celle de Bertrand du Guesclin par l'évêque d'Auxerre, en 1389, produisaient un grand effet et vivaient longtemps dans la mémoire populaire. Mais il faut arriver à la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe pour rencontrer des noms qui ne souffrent pas trop du voisinage de ce grand nom de saint Bernard. L'oraison funèbre en était venue au point d'envoyer tout droit au ciel, par la voix de Pierre du Châtel, évêque de Mâcon, un prince aussi peu irréprochable que François Ier; il est vrai que la Sorbonne se mit en travers de cette apothéose. Le cardinal du Perron, dans ses oraisons funèbres de Ronsard et de Marie Stuart, a plus d'art que d'émotion. Plus sincèrement évangélique, saint François de Sales, quand il prononçait à Notre-Dame l'oraison funèbre du duc de Mercœur (1602), n'avait pas le courage de renoncer au bel esprit, et disait, par exemple : « Le croissant de Mahomet grossissait si fort en Hongrie, qu'il semblait se vouloir rendre pleine lune. » Mais avec saint François de Sales on entre déjà dans le XVIIe siècle.

II

L'oraison funèbre au dix-septième siècle. — Les premières oraisons funèbres de Bossuet.

Les oraisons funèbres sont nombreuses, certes, dans la première partie du XVIIe siècle : il y en eut quinze de Henri IV,

parmi lesquelles on cite celles de Bertaut, le poète-évêque de Séez, de Coeffeteau, de Cospéan; vingt et une d'Anne d'Autriche, dont une de Mascaron et une autre de Bossuet, celle-ci perdue. Louis XIII fut loué par Godeau, l'évêque de Grasse, les délices de l'hôtel Rambouillet, qui prononça aussi l'éloge funèbre de Mathieu Molé; et par le P. Senault, dont il y a des oraisons de Marie de Médicis et de Henriette de France. Les souverains étrangers eux-mêmes avaient leurs panégyristes en France, et Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, doit à son oraison de Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, d'avoir été cité avec honneur au chapitre XXXII du *Siècle de Louis XIV*. Mais quelle idée les prédicateurs de ce temps se faisaient de ce genre d'éloquence, l'un d'entre eux, et non des moins estimés, François Ogier, nous l'a dit dans la préface de ses *Actions publiques* (1652).

La première cause de la difficulté des panégyriques vient, ce me semble, de ce qu'ils ne sont apparemment institués et introduits que pour l'ostentation, le divertissement et la pompe. Or, les choses de cette nature doivent être en un excellent degré de bonté, de beauté et de perfection. La nécessité se contente de ce qui lui fait besoin; le plaisir veut l'abondance, la richesse, la superfluité, l'appareil... La commodité ne cherche que ses aises; l'ostentation veut un char de triomphe, un appartement superbe, un palais enchanté. Ainsi en est-il du panégyrique, qui est comme un tournoi et une montre, ou plutôt une entrée préparée pour un homme illustre. Il faut que les portes de la ville soient ornées de festons, d'inscriptions et de statues; que les rues soient traversées d'arcs triomphaux, de tableaux et d'emblèmes magnifiques; que les fontaines y coulent de vin et de lait, etc.; c'est-à-dire qu'il est nécessaire que l'orateur emploie en cette occasion tout son art et toutes les fleurs de son éloquence : autrement il ne connaît pas son sujet, et frustre l'espérance de ses auditeurs.

Dans ces exercices de rhétorique et dans ces pompes solennelles la vérité n'a rien à voir. Ils étaient rares, les orateurs semblables à ce récollet qui eut à louer Gaston d'Orléans, tâche délicate entre toutes, et qui s'en tira au désespoir de la grande Mademoiselle, fille de Gaston, ne voulant pas comprendre « que c'était un genre de prêcher différent des sermons ordinaires; que les religieux qui ne bougeaient de leurs cellules *ne savaient pas comme on en usait à la cour* »; ne disant rien enfin « de tout ce que l'on devait dire, car il y avait les plus belles choses du monde de la vie de Monsieur qui se pouvaient tourner d'une manière admirable ». Bourdaloue, dans ses oraisons funèbres, par exemple dans celle de Condé, ressembla plus d'une fois à ce « saint » que Mademoiselle renvoyait à ses prières; mais ce n'est pas par ses oraisons funèbres que Bourdaloue est célèbre.

On a déjà vu[1] ce qu'il y avait de profane, de précieux même, dans les oraisons funèbres de Fléchier, sauf en quelques pages de celle qui est consacrée à Turenne, parce qu'un Turenne soutient toujours en quelque mesure une éloquence qui n'a pas à chercher loin la louange. Mascaron, qui a composé aussi une oraison funèbre de Turenne après avoir écrit celles d'Anne d'Autriche, de Henriette d'Angleterre, du duc de Beaufort, du chancelier Séguier, a plus de sérieux et de grandeur. Il semble que Mascaron ait eu à faire un moindre effort que Fléchier pour tracer de Turenne un portrait vrai. C'est aussi la sincérité de l'orateur chrétien qu'on peut louer dans le portrait de Madame (Mascaron abuse quelquefois des portraits, alors à la mode) ; mais Mascaron n'a pas l'émotion ni la délicatesse de Bossuet. On lui a reproché de rester trop exclusivement sermonnaire dans l'oraison funèbre; cependant, il accorde une large place dans son discours au récit historique : témoin l'oraison funèbre de Beaufort. Entre Mascaron et Fléchier, l'admiration du public contemporain hésitait. Mme de Sévigné juge que Turenne a été loué « divinement » par Mascaron, et que Fléchier est battu d'avance; mais, quand elle lit ensuite Fléchier, elle déclare qu'il est encore au-dessus. Cette même Mme de Sévigné, dans une lettre datée du 6 mai 1672, nous apprend ce qu'était alors une oraison funèbre, spectacle des yeux et régal de l'esprit plutôt qu'enseignement grave et chrétien.

Je fus hier à un service de M. le chancelier à l'Oratoire. Ce sont les peintres, les sculpteurs, les musiciens et les orateurs qui en ont fait la dépense; en un mot, les quatre arts libéraux. C'était la plus belle décoration qu'on puisse imaginer. Le Brun avait fait le dessin; le mausolée touchait à la voûte, ornée de mille lumières et de plusieurs figures convenables à celui qu'on voulait louer. Quatre squelettes en bas étaient chargés des marques de sa dignité, comme lui ôtant les honneurs avec la vie. L'un portait son mortier, l'autre sa couronne de duc, l'autre son ordre, l'autre les masses de chancelier. Les quatre Arts étaient éplorés et désolés d'avoir perdu leur protecteur : la Peinture, la Musique, l'Éloquence et la Sculpture. Quatre Vertus soutenaient la première représentation : la Force, la Justice, la Tempérance et la Religion. Quatre Anges ou quatre Génies recevaient au-dessus cette belle âme. Le mausolée était encore orné de plusieurs Anges, qui soutenaient une chapelle ardente, qui tenait à la voûte. Jamais il ne s'est rien vu de si magnifique, ni de si bien imaginé : c'est le chef-d'œuvre de le Brun. Toute l'église était parée de tableaux, de devises, d'emblèmes qui avaient rapport à la vie ou aux armes du chancelier. Plusieurs actions principales y étaient peintes... L'assemblée était belle et grande, mais sans confusion : j'étais auprès de M. de Tulle, de M. Colbert et de M. de Monmouth... Il est venu un jeune père de l'Oratoire pour faire l'oraison funèbre. J'ai dit à M. de Tulle (Mascaron) de le faire

1. Voir la page 17 du fascicule sur les *Sermons*.

descendre, et de monter à sa place, et que rien ne pouvait soutenir la beauté du spectacle et la perfection de la musique que la force de son éloquence. Ma fille, ce jeune homme a commencé en tremblant, tout le monde tremblait aussi; il a débuté par un accent provençal : il est de Marseille; il s'appelle Léné. Mais, en sortant de son trouble, il est entré dans un chemin si lumineux, il a si bien établi son discours, il a donné au défunt des louanges si mesurées, *il a passé par tous les endroits délicats avec tant d'adresse, il a si bien mis dans tout son jour tout ce qui pouvait être admiré, il a fait des traits d'éloquence et des coups de maître si à propos et de si bonne grâce*, que tout le monde, je dis tout le monde sans exception, s'en est écrié, et chacun était charmé d'une action si parfaite et si achevée. C'est un homme de vingt-huit ans, intime ami de M. de Tulle, qui l'emmène avec lui dans son diocèse. Nous le voulions nommer le chevalier Mascaron ; mais je crois qu'il surpassera son aîné. Pour la musique, c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Baptiste (Lully) avait fait un dernier effort de toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était augmenté : il y eut un *Libera* où tous les yeux étaient pleins de larmes. Je ne crois point qu'il y ait une autre musique dans le ciel. Il y avait beaucoup de prélats. J'ai dit à Guitaud tout bas : « Si c'était l'oraison funèbre de quelqu'un qui fût vivant, il n'y manquerait pas. » Cette folie a fait rire Guitaud sans aucun respect pour la pompe funèbre.

C'est dans ce décor et dans ce milieu plus solennel qu'édifiant que Bossuet lui-même avait plus d'une fois déjà pris la parole, moins pour célébrer les grands de la terre que pour tirer de l'éloge de quelques-uns une leçon pour tous. Ses débuts dans l'oraison funèbre avaient été plus modestes. A Metz, en 1656 et 1658, il avait dit les vertus obscures et paisibles de l'abbesse Yolande de Monterby et de l'ancien échevin Henri de Gornay. C'est par abus peut-être qu'on qualifie d'oraison funèbre cette « courte exhortation » où Bossuet s'efforce « de ramasser en peu de paroles des vérités très considérables », à savoir, principalement qu'il faut apprendre à se servir si heureusement de la mort qu'elle nous obtienne l'immortalité. Yolande de Monterby est restée abbesse jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, toujours active, toujours patiente, également éloignée de la rigueur farouche et de la trop molle indulgence, préservée jusqu'au bout de tout penchant à la médisance et à l'avarice. Mais de quelques traits à peine indiqués on ne saurait composer un caractère bien net et bien vivant; le trait dominant, le seul original à peu près, c'est le grand âge de la prudente abbesse, et c'est aussi la source d'un développement, disproportionné avec l'étendue totale du discours, sur les avantages ou les inconvénients d'une longue vie. Mais l'exorde a de l'ampleur; le vrai Bossuet s'y fait entendre déjà, et déjà y exprime avec force l'idée qu'il se fait d'un discours si hautement instructif, où d'autres ne voient qu'un discours d'apparat.

Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté, et l'autre trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses.

Il tient à nous en prévenir aussi dès le début de l'oraison funèbre de Henri de Gornay ; il est résolu à rejeter loin de son esprit « toutes les considérations profanes et les bassesses honteuses de la flatterie », indignes du lieu où il parle et du ministère sacré qu'il exerce, pour proposer au public « trois ou quatre réflexions tirées des principes du christianisme », celle-ci en première ligne : « Quelque apparente inégalité que la fortune ait mise entre nous, la nature n'a pas voulu qu'il y eût grande différence d'un homme à un autre. » Ce dessein, annoncé sans ménagements, a pu surprendre quelques-uns des auditeurs de Bossuet, de ceux surtout qui appartenaient à cette noble famille lorraine des Gornay, illustrée jadis par un martyr, saint Livier. Bossuet tient sa promesse et ne craint pas de s'attaquer de front au préjugé de la noblesse : « Pour mettre à couvert la faiblesse commune de la naissance, chacun tâche d'attirer sur elle toute la gloire de ses ancêtres, et la rendre plus éclatante par cette lumière empruntée. Ainsi l'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avait pas les mêmes qualités, et n'était pas composé des mêmes éléments. » Ici encore l'orateur appuie un peu lourdement ; il ne se contente pas d'affirmer que Henri de Gornay « a toujours méprisé les vanteries ridicules, dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdit le monde » ; il disserte sur la noblesse, et l'on sent qu'il veut orner et amplifier un sujet ingrat. Mais, si l'éloge proprement dit est et devait être faible, l'expression des grandes idées morales ne l'est pas, et tel passage de ce brouillon si imparfait a mérité de passer, presque entier, dans l'oraison funèbre de Madame :

Il y a beaucoup de raison de nous comparer à des eaux courantes comme fait l'Écriture sainte. Car de même que, quelque inégalité qui paraisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de

commun, qu'elles viennent d'une petite origine; que dans le progrès de leur course elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin, ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivières les plus inconnues : ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités. Dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots : leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle ; et enfin après avoir fait, ainsi que les fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant, où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres, mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent.

Si l'on met à part ces deux oraisons, ou plutôt ces deux sommaires d'oraisons funèbres, on verra que la première des *véritables* oraisons funèbres de Bossuet est celle du P. Bourgoing (1668), demandée à Bossuet par la congrégation de l'Oratoire, dont le P. Bourgoing fut directeur pendant vingt ans. Ici encore, sans doute, Bossuet amplifie sa matière et agrandit son personnage. « Ce n'est pas sous ce radieux aspect, dit M. Jacquinet, que les confrères du P. Bourgoing, jugeant en lui l'orateur, nous l'ont représenté. Les hommages qu'ils rendent à son talent nous donnent l'idée d'un génie plus rassis, d'un mérite plus modeste. » Mais le sujet prêtait davantage à l'éloquence d'un Bossuet. Il n'avait pas à marcher parmi ces « écueils » dont il parle avec un effroi si sincère dans un exorde fameux[1].

Grâce à la miséricorde divine, le révérend père Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, a vécu de telle sorte que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser ; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente, nous donneront des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane : au contraire, celui que j'ai à vous faire vous proposera de si saints exemples, qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère.

Puis, selon le mot de saint Grégoire de Nazianze, cité par Bossuet, « il était prêtre avant même que d'être prêtre », et ce

1. Voyez le début de cet exorde, page 14 du fascicule sur les *Sermons*.

mot — qui s'appliquerait si bien à Bossuet lui-même — donne l'esprit et le ton du discours consacré par un prêtre à un prêtre. Il était prêtre de l'Oratoire, et l'occasion s'offre naturellement à Bossuet de caractériser avec sympathie cette congrégation nouvelle où l'on obéit sans dépendre, où l'on gouverne sans commander, où toute l'autorité est dans la douceur, où le respect s'entretient sans le secours de la crainte. Enfin, il était prédicateur : nouvelle occasion de définir, pour ainsi dire, après le prêtre, le prédicateur en soi, et de blâmer des prédicateurs profanes et fleuris qui croient avoir fait tout leur devoir quand ils ont chatouillé les oreilles du bruit de leurs périodes mesurées et de leurs figures superficielles[1]. Tout ce premier point est excellemment développé. Le second offre aux modernes un intérêt plus restreint, mais on aurait tort de le négliger, car le futur historien des *Variations de l'Eglise protestante* et même du *Discours sur l'histoire universelle* y laisse entrevoir quelques-unes de ses larges vues sur l'unité de l'Église : « Un Dieu, un Christ, un évêque... Un Dieu, principe de l'unité ; un Christ, médiateur de l'unité ; un évêque marquant et représentant en la singularité de sa charge le mystère de l'unité de l'Église. »

L'oraison funèbre du P. Bourgoing n'était pas destinée à voir le jour. Au contraire, celle de Nicolas Cornet (1663), grand maître de la maison de Navarre, fut imprimée en 1698. Il est vrai qu'au témoignage de l'abbé Ledieu, Bossuet n'y reconnut pas son œuvre. Nous y reconnaissons, nous, sinon le discours même qu'il avait prononcé (il n'avait eu que huit jours pour le préparer), du moins un fond de pensées et de sentiments qui lui appartiennent bien en propre. C'est dans la maison de Navarre que Bossuet avait achevé ses études ; il le rappelle dans l'exorde avec reconnaissance et discrétion. Mais Nicolas Cornet avait été aussi syndic de la faculté de théologie au moment où commençaient les persécutions contre le jansénisme, et c'est lui qui avait dénoncé les cinq propositions. En rappelant la vie de ce « docteur de l'ancienne marque », Bossuet ne pouvait passer sous silence le rôle que son ancien maître avait joué dans ces graves circonstances ; mais, entre les jansénistes et les jésuites, il n'était pas aisé de garder une attitude qui fût à la fois nette

1. Voyez ce passage à la p. 14 du premier fascicule. A côté de ces amples développements, je note un trait plaisant, chose rare chez Bossuet ailleurs que dans les écrits de polémique : « Mes frères, faites pénitence, tandis que ce médecin n'est pas encore à vos côtés, vous donnant des jours et heures qui ne sont point en sa puissance, *et toujours prêt à philosopher admirablement de la maladie après la mort.* »

et prudente : Bossuet, loin d'esquiver la difficulté, l'aborde de front, avec une sincérité habile.

Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes : ils ne peuvent supporter aucune faiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse...

Certes, je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Église que ces esprits vainement subtils, qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies : ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs... Mais que dirai-je de ceux qui détruisent, par un autre excès, l'esprit de la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la faiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité; fait paraître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible?...

Vous, docteurs relâchés, puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile : de peur que si vous êtes chargés de son poids, vos passions indomptées ne le secouent trop facilement; et qu'ayant rejeté le joug, nous ne marchions indociles, superbes, indisciplinés, au gré de nos désirs impétueux. Vous aussi, docteurs trop austères, puisque l'Évangile doit être léger, n'entreprenez pas d'accroître son poids : n'y ajoutez rien de vous-mêmes, ou par faste, ou par caprice, ou par ignorance. Lorsque ce Maître commande, s'il charge d'une main, il soutient de l'autre : ainsi tout ce qu'il impose est léger; mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable.

Vous voyez donc, chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités; et c'est pourquoi l'oracle toujours sage nous avertit de ne nous détourner jamais ni à la droite ni à la gauche. Ceux-là se détournent à la gauche, qui penchent du côté du vice, et favorisent le parti de la corruption; mais ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les faiblesses paraissent des crimes horribles, ou qui, des conseils de perfection, font la loi commune de tous les fidèles, ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse. Car l'Ecriture nous apprend que si l'on peut se détourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite, c'est-à-dire en s'avançant à la perfection, en captivant les âmes infirmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu...

C'est malgré lui que cet homme modeste et pacifique a été contraint de se signaler parmi les troubles de l'Eglise. « *Mais un docteur ne peut pas se taire dans la cause de la foi.* » Nicolas Cornet vit que la nouvelle école, celle des jansénistes, en s'emparant des doctrines de saint Augustin sur la grâce, et en les poussant à leurs extrêmes conséquences, n'allait à rien moins

qu'à ruiner insensiblement la liberté de l'homme; il n'hésita pas à combattre ces « grands hommes, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux, mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant, et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle ». Bossuet glisse sur ce qui est pour lui une véritable guerre civile, mais il appelle de ses vœux la paix de l'Église, une paix effective, une paix éternelle.

Ces deux dernières oraisons funèbres avaient été prononcées à Paris, à l'église de l'Oratoire et au collège de Navarre. Le 20 janvier 1667, aux Carmélites de la rue du Bouloi, devant l'archevêque Hardouin de Péréfixe et de nombreux évêques, Bossuet prononçait la première de ses grandes oraisons funèbres, et la seule qui ne nous ait pas été conservée, celle de la reine mère, Anne d'Autriche semble lui avoir toujours montré une bienveillance particulière, et Bossuet dut s'en souvenir avec émotion. « Son discours, dit Ledieu, fut d'autant plus touchant qu'il était lui-même plus pénétré de douleur de la perte qu'il avait faite. » Mais nous sommes réduits à nous contenter du témoignage de Ledieu : le manuscrit même n'a pas été retrouvé. Il faudra des sollicitations puissantes pour décider Bossuet à ne plus dérober au public les grandes oraisons funèbres qui vont suivre, de 1669 à 1687, de Henriette de France à Condé.

III

L'oraison funèbre après Bossuet.

De l'oraison funèbre d'Yolande de Monterby à celle de Condé, il y a un intervalle de trente et un ans. Mais de Henri de Gornay à Louis de Bourbon, quelle distance morale! Lorsque, dans la péroraison de l'oraison de Condé, Bossuet annonçait son intention de consacrer désormais à ses seules ouailles les restes d'une ardeur qui n'était pas si près de s'éteindre qu'il le dit, voulait-il, comme on a pu le croire, échapper à l'embarras de certains panégyriques? ou plutôt, avec son sûr instinct de la grandeur et de l'harmonie, ne sentait-il pas qu'il y avait une suprême convenance à ne plus louer personne après Condé? D'autres se chargèrent de célébrer les vertus de Harlay de Champvallon. En annonçant à Mme de Sévigné la mort de cet

archevêque de Paris, Mme de Coulanges écrivait (12 août 1693) : « Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort; on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile : c'est la vie et la mort. » Le P. Gaillard fut cet audacieux panégyriste, et Mme de Coulanges écrivait encore (16 sept.) : « Il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux. Tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point; il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort, et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle. »

La fausseté de ce genre, lorsqu'il n'est pas soutenu par la gloire du héros et par le génie de l'orateur, éclatait de plus en plus à tous les yeux[1]. Combien de grands sujets s'offrirent désormais même aux grands orateurs? Pour un Louis XIV, qui lui arrachait l'exorde partout cité : « Dieu seul est grand, » Massillon avait à pleurer éloquemment un prince de Conti (1709), un dauphin (1711), ou, plus tard, Madame, mère du Régent (1723). Au début de l'oraison funèbre de Villeroi, archevêque de Lyon, il se plaignait qu'on mêlât à la pensée du tombeau le souvenir de mille événements profanes. Bossuet lui-même n'eut dans le P. de la Rue qu'un très insuffisant panégyriste.

On devine ce que l'oraison funèbre devint en plein XVIIIe siècle. C'est tout au plus si l'on cite, sans y aller voir, les oraisons funèbres du cardinal Fleury et du maréchal de Belle-Isle par le P. de Neuville; celles de Marie Leczinska, du dauphin, fils de Louis XV, et de Louis XV lui-même, par l'abbé de Boismont : quelques-uns des éloges funèbres écrits par celui-ci étaient prononcés devant l'Académie française, ce qui suffit à en indiquer le caractère. Peut-être faut-il faire une honorable exception en faveur des oraisons de J.-B. de Beauvais, évêque de Senez, et dont la principale est celle de ce même Louis XV, relativement indépendante et hardie. C'est là que se trouve la phrase que devait s'approprier Mirabeau, sur ce silence des peuples qui est la leçon des rois.

Dirons-nous qu'il y eut une sorte de renaissance de l'oraison funèbre au XIXe siècle avec Frayssinous et Lacordaire? Mais le nom de ce dernier est le seul qui surnage, et, parmi ses éloges funèbres, c'est à peine si l'on se souvient de l'éloge d'O'Connel,

1. Voyez la Bruyère, ch. XV (*De la Chaire*), 18 et 20.

où l'orateur catholique n'a pas craint de rendre hommage à la religion protestante. En revanche, on lit encore quelques beaux passages de l'oraison funèbre de Drouot (Nancy, 1847), parce que Lacordaire y fait revivre l'enfance studieuse de ce fils du peuple, la jeunesse héroïque de ce soldat, la vieillesse désintéressée et sereine de ce chrétien. Sans prétendre comparer à Bossuet un orateur et un écrivain inégal, nous ne croyons pas la fin de ce beau discours indigne de clore cette étude sommaire sur les précurseurs et les successeurs de Bossuet dans l'oraison funèbre.

Puissent ces leçons nous servir! Puisse notre génération, incertaine encore dans ses voies, apprendre de vous la simplicité, la pauvreté, le désintéressement! Puisse-t-elle, sur vos traces, demander très peu au monde pour son bonheur, et beaucoup à Dieu! Et vous qui avez nourri ce grand homme, vieille terre de France et de Lorraine, conservez-en avec respect tout ce que l'éternité n'a pu vous ravir encore, jusqu'au jour où votre poudre, sanctifiée par la sienne, entendra la voix de Dieu, et où le général Drouot nous apparaîtra tel que nous le connûmes, soldat sans tache, capitaine habile et intrépide, ami fidèle de son prince, serviteur ardent et désintéressé de la patrie, solitaire stoïque, chrétien sincère, humble, chaste, aimant les pauvres jusqu'à se faire pauvre lui-même; l'homme enfin le plus rare, sinon le plus accompli, que le XIXe siècle ait présenté au monde dans la première moitié de son âge et de sa vocation.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Édit. Cahen (Dupont), Didier (Delagrave), Gazier (Colin), Jacquinet (Belin), Montigny (Garnier).

LIVRES

BARANTE (DE). — *Études critiques et historiques;* Didier, 1859, nouv. édit.; p. 17-20, 29-32.

BAUSSET (DE). — *Histoire de Bossuet;* 4 vol. in-12, Beaucé-Rusand, 1828; t. Ier, l. II, p. 136 à 142, 157, 158.

BERSOT (ERNEST). — *Essais de philosophie et de morale,* t. Ier, p. 289 à 292; Hachette, 1864.

CAFFIAUX. — *De l'Oraison funèbre en Grèce;* thèse, 1861, in-8°.

CUCHEVAL. — *Histoire de l'éloquence latine depuis l'origine de Rome jusqu'à Cicéron;* Hachette, 3e édit., 1892, in-12, 2 vol.

— *Histoire de l'éloquence romaine depuis la mort de Cicéron jusqu'à l'avènement de l'empereur Hadrien;* Hachette, in-12, 1893, 2 vol. in-12; t. Ier, ch. Ier et II.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques;* 3e série, 1888, Calmann Lévy, in-12; p. 116 à 121.

FAGUET. — *Le Dix-Septième Siècle;* Lecène.

GAZIER. — *Revue bleue,* XIII, art. sur l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet.*

GANDAR. — *Bossuet orateur;* Perrin, édit. 1888, in-12; I, 6, 3.

GÉRUZEZ. — *Essai sur l'éloquence et la philosophie de saint Bernard;* thèse, 1839, in-8°, Hachette.

HUREL. — *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV;* Didier, in-8°.

JACQUINET. — *Les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet;* Didier, 1863, in-8°.

JANET. — *Les Passions et les Caractères dans la littérature du dix-septième siècle;* Calmann-Lévy, in-12, 1888, 2e édit. *Cf. Revue des deux mondes,* 15 mars 1881.

— *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave, in-12; p. 91.

JOLY. — *De Quelques Oraisons funèbres avant Bossuet et de Bossuet lui-même;* Caen, 1878.

LAMARTINE. — *Bossuet;* in-12, Calmann-Lévy.

LANSON. — *Bossuet;* Lecène, in-12, 1891; ch. Ier.

LECOY DE LA MARCHE. — *La Chaire française au moyen âge*; Renouard, in-8°, 2e édit., 1886.

MARTHA. — *Études morales sur l'antiquité*; 2e édit., 1889, in-12, Hachette, p. 1 à 60. *Cf. Revue des deux mondes*, 1er juin 1877.

MARTIN HENRI. — *Histoire de France*, t. LXXXI.

NISARD. — *Histoire de la littérature française*: Didot, in-12, 10e édit., 1883; t. III, p. 263 à 266.

SACY (DE). — *Variétés littéraires et morales*; 2e édit., 2 vol., 1859, Didier; t. Ier, 44-60.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi*; Garnier, in-12; IX, 18; X, 214; XII, 254, 255, 258; XIV, 187, 188.

— *Port-Royal*; Hachette, in-12; II, 150 à 154; IV, 565, 566; VI, 65, 363, 364.

— *Nouveaux Lundis*: Calmann-Lévy; t. II et XII.

THOMAS. — *Essai sur les éloges*; édit. de 1802, t. IV.

VILLEMAIN. — *Essai sur l'oraison funèbre*, en tête du *Choix d'oraisons funèbres* de 1828.

JUGEMENTS

I

Bossuet s'était donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination, et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

II

Jamais les rois ont-ils reçu de pareilles leçons? jamais la philosophie s'exprima-t-elle avec autant d'indépendance? Le diadème n'est rien aux yeux de l'orateur; par lui le pauvre est égal au monarque, et le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire devant des milliers de témoins que ses grandeurs ne sont que vanité, que sa puissance n'est que songe, et qu'il n'est lui-même que poussière. Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet : le trait de génie ou d'éloquence; la citation, enfin la réflexion ou le coup d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté. Souvent aussi cette lumière de l'Église porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique ou de la théologie la plus sublime; rien ne lui est ténèbres. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, où souvent le terme le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible, servent, comme dans l'Écriture, à se donner des dimensions énormes et frappantes.

CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*.

III

L'oraison funèbre, telle que Bossuet l'a pratiquée, n'existait pas avant lui, elle ne se retrouve plus après lui; il l'a épuisée tout entière. L'oraison funèbre de Bossuet est nécessairement composée d'éléments divers. Il y a une part obligée de pané-

gyrique : il faut faire l'éloge du mort. La France tout entière est là en la personne de ses plus illustres représentants, attendant qu'on *rende les derniers honneurs* à ce grand mort, qui a été l'un de ses chefs, un pasteur des hommes. La solennité est faite pour lui. C'est le dernier hommage que cette brillante société lui puisse offrir. Mais Bossuet croirait faire un acte indigne de son ministère si son discours n'était que cela. Cet éloge doit être moralement profitable. Et sur ce point il y aura nécessairement une part d'enseignement, pour laquelle il se rencontre avec les modèles anciens, avec les panégyristes, les moralistes, les auteurs d'épîtres consolatoires. Mais il y met autre chose encore. Ce moraliste doit se distinguer des moralistes anciens. Il doit être avant tout un moraliste chrétien. Bossuet a été le premier, — et c'est là ce qui constitue sa grande originalité, et c'est ce qu'autrefois on ne marquait pas assez en parlant de lui, parce qu'on l'étudiait surtout au point de vue littéraire, et qu'on voyait surtout en lui un écrivain (ce qu'il n'a pas voulu être), et pas assez un docteur et un prêtre chrétien et mettant au service de sa foi une admirable éloquence, — il a été le premier qui se soit bien rendu compte qu'autre chose devait être un éloge funèbre, autre chose une oraison funèbre. Il a été le premier à sentir que celle-ci ne devait pas être l'éloge emphatique d'un grand personnage mort, éloge et emphase d'autant plus déplorables qu'ils se trouvaient dans la bouche d'un prêtre et dans la chaire de vérité; qu'elle ne devait être qu'une autre forme de l'enseignement religieux, sa forme la plus haute et la plus saisissante. C'est une espèce de sermon, mais un sermon vivant, pour ainsi dire, un sermon en action, un sermon qui n'est pas seulement doctrinal, un sermon qui n'est pas seulement un conseil, une leçon, mais où tout est vie, où tout est sentiment, où tout est passion, et où à chaque instant la vérité générale est appuyée d'un exemple particulier et de l'exemple le plus éclatant possible, où l'orateur n'est plus seul à parler, où les faits, les hommes, les livres saints et les Pères de l'Église, où la vie et la mort prennent la parole et prêchent tour à tour.

NISARD, *Histoire de la littérature française;* Didot.

IV

Les oraisons funèbres, dont pendant longtemps l'opinion des gens du monde a fait le plus glorieux titre de Bossuet à l'élo-

quence, sont sans doute écrites dans un admirable langage; mais ce qui leur a valu ce succès classique, c'est précisément un mérite littéraire et une habileté de panégyriste qui, lorsqu'on y réfléchit sérieusement, ne sont pas toujours en parfaite harmonie avec la chaire de vérité. Peut-être lui-même en jugeait-il ainsi : on ne voit pas qu'il ait jamais recherché l'occasion de prononcer des oraisons funèbres.

De Baranté, *Études littéraires et historiques;* Didier.

V

De grands exemples, de grandes fortunes, sont l'aliment nécessaire de l'oraison funèbre. Faute d'une matière suffisante, la rhétorique s'y glisse. Bossuet échappe à ce danger par l'importance des personnages qui sont le sujet de ses discours, et aussi par la gravité d'une parole toujours purement chrétienne. Si parfois, dans le tableau qu'il retrace de la vie de ses héros, il ménage la vanité inquiète des familles et l'impérieux orgueil de la cour, la vérité reprend tous ses droits dans la leçon qu'il tire du spectacle de leur mort. Plus il les élève aux yeux des hommes, plus il les abaisse sous la main de Dieu; et leur grandeur devient, pour ceux-là mêmes qui s'en faisaient gloire, un avertissement et une menace...

« Faire voir dans une mort la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines, » tel est, sous la pompe de l'éloge, le fond sévère de ces fêtes funèbres. Mais ce fond unique, l'orateur le revêt des couleurs les plus variées. Des six grandes Oraisons, aucune ne se ressemble par la disposition et par la nature du développement. Avec la même souplesse d'intelligence qui lui avait ouvert tous les accès de l'histoire, Bossuet va droit au cœur de ses divers sujets, apportant aux questions de politique, de droit, de casuistique religieuse ou de morale humaine qu'ils soulèvent, les lumières du sens le plus droit. Et sa vigoureuse imagination, nourrie de la plus pure moelle de l'Écriture et de l'antiquité, polie par un travail assidu et par l'habitude incessante de la parole devant une cour éprise du beau langage jusqu'en présence de la mort, répand sur tous les sujets des trésors d'éloquence et de poésie.

Gréard, *Précis de littérature;* Masson.

NARRATIONS ET DISCOURS

I

Une oraison funèbre de Bossuet prononcée devant la cour. Dépeindre l'assistance, le prédicateur, suivre le développement du discours, l'effet produit par les principaux passages. Sous quelle impression s'est-on retiré ?

(Bordeaux. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1889.)

II

Dans les derniers jours de février 1803, le premier consul visita Meaux. Le conseil municipal de cette ville, voulant perpétuer le souvenir de ce passage, décida l'érection d'un monument en l'honneur de Bossuet. On composera le discours du maire, ou la réponse de Bonaparte.

LETTRES

Santeuil à Bossuet. — On ne sait pas généralement, et l'on ne se doute guère, en lisant les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et du prince de Condé, que Bossuet n'aimait pas l'oraison funèbre, et ne se décida qu'à contre-cœur à déployer son génie dans ce genre d'éloquence. « J'avoue, dit-il quelque part, que je ne puis m'empêcher de plaindre les prédicateurs lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujet ne fournissent ordinairement de nobles idées ; il est beau de découvrir le secret d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours, et le bruit qu'elles font dans le monde aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes, mais l'intérêt et l'injustice, toujours mêlés trop avant dans les affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils ; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres. » Il écrivait ceci en 1661, n'étant encore connu que par ses sermons. Plus tard, dans ses conversations de Germigny, il ne se montrait guère plus favorable à l'oraison funèbre, et disait qu'il n'avait jamais mieux prouvé au roi l'étendue de son respect et de sa reconnaissance qu'en consentant à prendre la parole dans les cérémonies funèbres de la cour. Les premiers panégyriques qu'il fit à la demande du roi n'étaient point destinés à l'impression et ne furent publiés que sur les instances réitérées de Louis XIV : encore supprima-t-il le premier, celui d'Anne d'Autriche, prononcé en 1666.

Ces scrupules honorent sans doute Bossuet. Cependant nous avons peine à concevoir qu'il ne soit pas revenu de ses premières préventions contre l'oraison funèbre, en considérant les beautés sérieuses et chrétiennes, les grandes et salutaires leçons auxquelles ce genre s'était prêté entre ses mains. Au

fond, ses panégyriques ne sont qu'une nouvelle forme de sermon, plus éclatante et plus solennelle, ou plutôt le sermon et l'éloge s'y succèdent et s'y combinent de façon à produire un genre unique où se déploie la perfection de l'éloquence religieuse. D'ordinaire c'est par l'éloge que Bossuet commence; mais à peine a-t-il fait revivre avec éclat de brillants souvenirs, à peine a-t-il payé son tribut à la gloire humaine avec le discernement d'une haute raison et l'enthousiasme d'une admiration sincère, que, changeant tout à coup de rôle, il lui demande avec mépris si elle est quelque chose, et la renverse et l'anéantit tout entière au nom de celui qui compte pour rien la fortune, les talents, le génie et toutes les splendeurs du monde : tout l'homme périt dans cette épreuve, excepté l'espérance immortelle que lui ont acquise ses vertus ou ses remords. Après cela, qu'importe que dans le portrait du héros il y ait des imperfections omises, des travers passés sous silence, des erreurs oubliées ou atténuées? Le but de l'orateur n'est pas de prononcer une censure, comme les pontifes d'Égypte, sur la mémoire des morts, mais d'apprendre aux vivants à reconnaître avec respect la main de Dieu dans le génie des grands hommes et dans la gloire des empires, et à mépriser comme ruineuse et vaine toute grandeur qui n'a point la religion pour appui.

On suppose que, témoin des hésitations et des répugnances de Bossuet au moment où cette nouvelle carrière s'ouvrait devant lui, son ami, le poète Santeuil, lui écrit pour le mettre en garde contre un scrupule exagéré, et l'éclairer sur les magnifiques ressources que l'oraison funèbre offrait à son génie.

(Concours de l'École normale, 1850.)

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Pourquoi le genre de l'oraison funèbre est-il à peu près abandonné?

(Paris. — Licence ès lettres, avril 1860.)

II

De l'oraison funèbre chez les anciens et les modernes; analogies.

(Paris. — Licence ès lettres, avril 1877.)

III

Théorie de l'oraison funèbre d'après Bossuet.

(Paris. — Devoir de licence, mars 1882.)

IV

Bossuet auteur des Oraisons funèbres mérite-t-il le titre que lui a donné d'Alembert (*Éloge de Bossuet*, 1775) : « ce prélat citoyen »?

(Paris. — Devoir de licence, mars 1886.)

V

Bossuet, en préférant à l'éloge oratoire des grands hommes « la seule simplicité d'un récit fidèle », a-t-il condamné le genre de l'oraison funèbre comme équivoque et mensonger?

(Besançon. — Devoir de licence, juin 1880.)

VI

Quelle part Bossuet a-t-il faite à la vérité historique dans

l'oraison funèbre ? Des peintures historiques dans les Oraisons de Bossuet.

(Besançon. — Devoir de licence, avril 1883. — Caen et Toulouse. — Licence ès lettres.)

VII

Étudier dans les six Oraisons funèbres classiques de Bossuet : 1° la langue; 2° les caractères généraux du style (la période); 3° les procédés oratoires (métaphores, antithèses, etc.); 4° les effets d'éloquence (exclamations, apostrophes, etc.); 5° les morceaux d'art (narrations, portraits, parallèles, etc.)

(Clermont. — Leçon d'agrégation.)

VIII

Bossuet historien dans l'oraison funèbre. — 1° Portraits et récits; 2° jugements politiques; 3° philosophie de l'histoire.

(Clermont. — Leçon d'agrégation.)

IX

Indiquer les principales causes de la très rapide décadence de l'oraison funèbre après Bossuet.

(Lille. — Devoir de licence, novembre 1888.)

X

Quels sont les caractères de l'oraison funèbre? A quelle société convient-elle? pourquoi ce genre d'éloquence, si exclusivement adapté aux goûts du XVIIe siècle, est-il devenu difficile, sinon impossible, à une époque comme la nôtre, vouée à la critique des faits et dominée par le respect de la vérité historique?

(Nancy. — Devoir de licence.)

XI

Juger une oraison funèbre de Bossuet aux points de vue : 1° historique; 2° littéraire; 3° moral et religieux.

(Rennes. — Devoir de licence.)

XII

Rechercher par où les Oraisons funèbres de Bossuet se rattachent à ses Sermons.

(Toulouse. — Licence ès lettres.)

XIII

Des peintures dans les Oraisons funèbres de Bossuet.

(Toulouse. — Licence ès lettres.)

XIV

Montrez comment Bossuet, dans ses Oraisons funèbres, sait concilier le mépris chrétien des grandeurs humaines avec son admiration naturelle pour le génie et pour la gloire.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1891; Baccalauréat, août 1889.)

XV

De l'oraison funèbre; du parti qu'en a tiré Bossuet. Avantages et inconvénients de ce genre littéraire.

(Clermont. — Baccalauréat, novembre 1888.)

XVI

Montrer, par quelques exemples, comment sont composées les Oraisons funèbres de Bossuet.

(Paris. — Baccalauréat.)

XVII

« Les Oraisons funèbres de Bossuet sont des leçons. Faire l'éloge du grand personnage mort, sans doute; mais ne faire de cet éloge qu'un accessoire dans le discours, et l'encadrer dans une dissertation tendant à prouver aux hommes..., voilà la méthode constante que Bossuet a appliquée à l'oraison funèbre. » (Faguet.) — Vous examinerez ce jugement; vous comblerez de votre mieux la lacune du texte; vous justifierez vos apprécia-

tions par des exemples variés, qui ne devront pas être des analyses détaillées et suivies.

(Besançon. — Baccalauréat, juillet 1890.)

XVIII

En France on a longtemps jugé que Bossuet, sublime dans l'oraison funèbre, était médiocre dans le sermon. Y a-t-il donc une différence essentielle entre l'éloquence des Oraisons funèbres de Bossuet et celle des Sermons?

(Besançon. — Baccalauréat moderne.)

XIX

Montrer comment Bossuet transforme l'oraison funèbre; expliquer par des exemples que chez lui l'éloge des morts n'est qu'une leçon à l'adresse des vivants.

(Douai. — Baccalauréat, juillet 1884.)

XX

Que peut-on dire pour et contre l'oraison funèbre?

(Douai. — Baccalauréat.)

XXI

« Amas d'épithètes, mauvaises louanges; ce sont les faits qui parlent, et la manière de les raconter. » Développement de cette pensée de la Bruyère. Application aux Oraisons funèbres de Bossuet.

(Lyon. — Baccalauréat, 1887.)

XXII

Pour quelles raisons la société française du XVIIe siècle, qui admettait qu'il lui fût parlé de la mort dans l'oraison funèbre par les prédicateurs en termes très réalistes et parfois d'une crudité terrifiante, ne consentait-elle pas à supporter le spectacle fictif de la mort dans la tragédie?

(Nancy. — Baccalauréat, juillet 1888.)

XXIII

On a dit que l'oraison funèbre est un genre faux. Cette critique s'applique-t-elle à l'oraison funèbre telle que Bossset l'a comprise?

(Professorat des écoles normales. — Leçon.)

XXIV

Étudier les Oraisons funèbres et les Sermons de Bossuet au point de vue du style. La définition du style donnée par Buffon suffit-elle à caractériser l'éloquence de Bossuet?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

XXV

Montrer que, dans les Oraisons funèbres, Bossuet se propose de développer une idée religieuse plutôt que de louer un héros.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

XXVI

Comment se concilie chez Bossuet le mépris chrétien des grandeurs terrestres avec le respect qu'inspirent à l'orateur la puissance humaine, le génie et la gloire?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

XXVII

Quelle est l'oraison funèbre de Bossuet que vous avez lue avec le plus de plaisir?

Indiquez vos impressions et, en particulier, comment l'orateur vous a paru traiter l'histoire.

(Tarn. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1891.)

XXVIII

Caractériser les différences essentielles qui séparent l'oraison funèbre du panégyrique.

XXIX

Le *moi* de Bossuet dans les Oraisons funèbres.

XXX

Dans une de ses Oraisons funèbres, Bossuet déclare qu'il « ne donne pas de fausses louanges devant les autels ». Et cependant on lui a reproché quelquefois de ne s'être pas suffisamment conformé à la vérité historique en traçant le portrait et en racontant la vie des grands personnages dont il fait le panégyrique.

Dites ce que vous en pensez et justifiez votre opinion par un ou deux exemples.

(Haute-Vienne. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

XXXI

Dans son *Histoire de Bossuet* (l. II, x), M. de Bausset écrit : « Ce qui paraît plus étonnant encore (que la préférence des contemporains pour Bourdaloue), c'est que cette Mme de Sévigné dont toutes les lettres sont empreintes de la plus juste admiration pour Bourdaloue, ne parle pas même une seule fois des Oraisons funèbres de Bossuet; et si elle n'en parle pas, c'est qu'on en parlait bien peu dans le monde où elle vivait. »

Prouvez que le biographe de Bossuet se trompe; recherchez dans les lettres de Mme de Sévigné les passages qu'il n'a pas connus, où elle exprime son sentiment sur quelques-unes des oraisons funèbres de Bossuet, et discutez ce sentiment, s'il y a lieu.

XXXII

Comparaison de l'oraison funèbre de Henriette de France et du *Sermon sur la Providence*.

XXXIII

L'idée de la mort et du néant dans les Oraisons funèbres et dans les *Élévations*.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-MARIE DE FRANCE

REINE D'ANGLETERRE

(16 nov 1669.)

I

Les circonstances.

Henriette-Marie de France, dernière fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit au Louvre le 20 novembre 1609, et mourut à Colombes le 10 septembre 1669, « d'un médicament narcotique », si l'on en croit Gui Patin[1], qui saisit ce prétexte pour maudire les « empoisonneurs » de la nouvelle école, les charlatans de l'opium et de l'antimoine. Le 20, son oraison funèbre fut prononcée à Saint-Denis par l'évêque d'Amiens, François Faure, qui avait déjà prononcé celle d'Anne d'Autriche. Une autre oraison funèbre de Henriette d'Angleterre fut prononcée à Notre-Dame par le P. Senault, supérieur général de l'Oratoire, qui parla élégamment de saint Louis et de Cléopâtre et trouva des traits dans le goût de celui-ci, à propos de l'arrivée de la jeune reine à Douvres :

> Mais ne vous souvient-il point, Messieurs, que les peuples d'Arménie, ayant vu des couronnes peintes sur les flots au passage de Mithridate, jugèrent que le bonheur de son règne ne serait pas de longue durée, parce que le vent qui avait formé les couronnes sur la mer les avait effacées ? Ne pouvons-nous pas faire le même jugement du règne de Henriette, et dire que la félicité n'en serait pas longue, puisqu'elle avait commencé sur les eaux, qui sont le symbole de l'inconstance ?

La duchesse d'Orléans, fille de la reine d'Angleterre, — et qui devait être bientôt après « le sujet d'un discours semblable », — pria Bossuet de prononcer, à son tour, quelques se-

1. Lettre du 20 septembre 1669.

maines plus tard, l'oraison funèbre de sa mère à la Visitation de Chaillot, couvent célèbre fondé par saint François de Sales et par Jeanne de Chantal. La défunte reine aimait cette maison, à laquelle elle avait voulu léguer son cœur enfermé dans une urne de vermeil. Ce cœur était placé sous les yeux de Bossuet, et Bossuet en tire un effet oratoire qui n'est pas le plus naturellement amené de son discours. Il n'a garde d'oublier aussi la présence du duc et de la duchesse d'Orléans; la naissance et le mariage de Henriette d'Angleterre sont rappelés avec une émotion discrète; c'est moins discrètement que sont louées les « vertus » du « sage et valeureux » Philippe d'Orléans, « prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions ». On sait que le duc d'Orléans méritait peu cet éloge, qui d'ailleurs, en cette cérémonie, était de convenance et presque d'obligation. Bossuet excelle à mettre en valeur les circonstances qui précisent et animent le discours. Il ne craint pas de faire directement appel aux souvenirs des religieuses qui l'écoutent; il ne craint même pas de regretter, devant elles, les « bornes étroites » du lieu où il parle : « Il faut éclater, s'écrie-t-il, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. » Quelle est donc cette grande parole que ne peut contenir l'humble église de la Visitation et qui semble impatiente de se propager au loin? Ce que Bossuet avait à dire ce jour-là, il l'avait déjà laissé assez clairement entendre dans un sermon du 2 juillet 1660, prononcé à Sainte-Marie de Chaillot, pour la fête de la Visitation, précisément en présence de la reine d'Angleterre, dont le fils Charles II venait de remonter sur le trône : « Grande et auguste reine, en laquelle Dieu a montré à nos jours un spectacle si surprenant de toutes les révolutions des choses humaines, et qui seule n'êtes point changée au milieu de tant de changements, *admirez éternellement ses secrets conseils et sa conduite impénétrable.* » La grande idée de la Providence, qui fera le fond du *Discours sur l'histoire universelle*, et qui, à vrai dire, fait le fond de toute la philosophie religieuse de Bossuet, est exposée là en raccourci, telle déjà au fond que Bossuet l'exposera dans son oraison funèbre. Seulement, ici, elle domine et pénètre l'oraison entière.

II

L'idée de la Providence et la composition de l'oraison funèbre de Henriette de France.

L'analyse de cette oraison funèbre devient facile dès qu'on la ramène à cette grande idée de la Providence, appliquée à la destinée de la reine d'Angleterre. C'est de là que le discours tire son exorde, sa division, ses développements essentiels, sa péroraison. On en comprend mal l'exorde fameux quand on ne l'étudie que comme un morceau oratoire : il pose déjà la question et d'avance la résout :

> Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde ; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram*[1].

Les textes des sermons et des oraisons de Bossuet, toujours si bien choisis, nous donnent comme le discours en substance. Cette oraison sera donc l'histoire instructive d'une grande leçon donnée aux rois en la personne de Charles Ier et de Henriette de France : « Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères,... un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. »

La division n'est pas moins nette que la proposition d'où elle sort : Henriette a souffert, mais aussi bénéficié de cette leçon redoutable : Henriette « s'est instruite elle-même pen-

1. « Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre. » (*Psalm.*, II, 10.)

dant que Dieu instruisait les peuples par son exemple... Elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune,... elle a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait de sa gloire. » Dans la vie de Henriette, Bossuet fera donc deux parts : celle de la grandeur et du bonheur (selon le monde) de Henriette reine; celle de ses malheurs, mais de malheurs qui, en l'éclairant, ont fait son bonheur véritable : dans le présent par la piété, dans l'avenir en lui ouvrant le ciel.

Henriette, avant la révolution d'Angleterre, fille de Henri IV, femme de Charles Ier, belle, aimable, dévouée aux intérêts de la religion et de la France, a su bien user du « charme innocent » que Dieu avait préparé en elle au roi d'Angleterre. Mais voici que Dieu « laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse, c'est-à-dire l'erreur et l'hérésie »; la réforme religieuse va entraîner une révolution politique; les malheurs de Henriette vont commencer.

Henriette, pendant la révolution d'Angleterre, a été malheureuse en apparence, heureuse en réalité, puisque Dieu semble n'avoir déchaîné cette révolution sur la reine que pour assurer le salut de la chrétienne. Entrant dans cette seconde partie, qui se prêtera mieux que la première au développement de l'idée providentielle, Bossuet reprend avec une nouvelle énergie la proposition qu'il avait pourtant bien nettement formulée dès le début de son discours :

Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerai avec David dans les puissances du Seigneur; » *et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils : conseils de juste vengeance sur l'Angleterre, conseils de miséricorde pour le salut de la reine ; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.*

Bossuet explique avec force comment de la révolution religieuse la révolution politique est sortie. Il ne peut marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner le cours de l'hérésie anglaise, mais il sait que c'est Dieu « qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportés, ou qui les précipite à son gré »; que, par conséquent, c'est Dieu qui, « pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peu-

ples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité ». Henriette en vain lutte contre l'hérésie ; elle l'eût extirpée d'Angleterre, « si Dieu n'eût pas été inflexible... Le terme fatal était proche, et le Ciel, qui semblait suspendre, en faveur de la piété de la reine, la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer. » — Mais cette vengeance n'aurait-elle pas pu épargner au moins la reine, cette reine héroïque qui soutint longtemps l'État attaqué « par une force invincible et divine » ? Non ; sur elle aussi Dieu a ses desseins ; la Providence, « autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance », a voulu qu'elle tombât du trône, mais a voulu aussi qu'elle survécût à cette chute pour survivre aux attachements terrestres. Pendant douze ans, sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, Dieu lui a fait « étudier sous sa main ces dures mais solides leçons ». Puis, à l'heure qu'il avait marquée, il est allé prendre comme par la main le roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux « les rênes de tous les empires », et sa piété fit l'admiration du monde.

Le triple but que la Providence se proposait était ainsi atteint : l'Angleterre était punie, les rois étaient avertis, Henriette était sauvée. Ramenant, dans une courte péroraison, l'idée première du discours, Bossuet se borne à souhaiter que le Dieu de miséricorde, satisfait des épreuves de Henriette, épargne désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons.

III

Les portraits de Charles Ier et de Cromwell. — Bossuet est-il, peut-il être un historien?

Eux-mêmes, les portraits de Charles Ier et de Cromwell, qui forment le centre de ce discours, n'ont pas tout leur sens et toute leur vigueur démonstrative, si on les isole de l'ensemble et de l'idée directrice. Un grand historien français de la révolution d'Angleterre a écrit de nos jours : « Je ne connais aucune grande histoire où éclate si évidemment, si glorieusement, le triomphe de la sagesse divine, au milieu et au travers de la sagesse humaine[1]. » Le philosophe de la Providence, Bossuet, devait plus que tout autre être frappé par ce carac-

1. Guizot, lettre à M. de Broglie, 7 juillet 1832.

tère d'un sujet que le hasard lui offrait, mais qui plus d'une fois, sans doute, avait fait naître en lui des réflexions profondes. On peut discuter l'exactitude du portrait de Charles Ier, représenté par Bossuet comme le plus juste et le plus loyal des princes. Les historiens modernes[1] ont raison peut-être de tempérer par quelques réserves l'éloge d'un roi que les circonstances seules empêchèrent de se délivrer de ses adversaires par un coup d'État. Mais comment demanderait-on à un sujet de Louis XIV, à celui qui écrira bientôt la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de juger impartialement le conflit qui éclata entre le roi d'Angleterre et les Anglais? Et, en admettant qu'il eût une idée nette de la Constitution anglaise, comment demander à un prêtre catholique de ne pas prendre parti dès le début contre les rebelles, alors que ces rebelles étaient des hérétiques, combattus par Henriette? Précisément parce qu'il aurait vu, d'un coup d'œil admirablement lucide, à quel point, dans cette crise, la politique et la religion étaient unies, confondues, il ne pouvait même se croire le droit de rester neutre. La question historique proprement dite ne s'est donc pas un instant posée pour lui : quelques lignes précisément avant de tracer le portrait du roi, il s'est défendu d'être un historien; il a déclaré ne vouloir montrer que les merveilles de la main et des conseils de Dieu. Le portrait qui suit ne sera donc qu'un exemple qui sert de preuve à la thèse. Aussitôt que l'on considère le contexte, tout s'éclaire : « Quelque haut qu'on puisse remonter, pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouvera que jusques ici elles sont causées ou par la mollesse ou par la violence des princes... Charles Ier, roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime. » Par conséquent, ce n'est pas Charles Ier qui a pu déterminer, par ses défauts personnels, la révolte des Anglais. « Qu'est-ce donc qui les a poussés? » C'est « la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission », et l'anar-

1. Macaulay, *Histoire d'Angleterre*, I, 103. Hume est plus favorable au caractère du roi, dont il parle avec une sympathie qui n'est guère moins chaleureuse que celle de Bossuet. « Le caractère de Charles était un caractère mêlé; mais ses vertus l'emportaient extrêmement sur ses vices, ou plus proprement sur ses imperfections... Il mérite l'épithète de bon plutôt que celle de grand; et ses qualités le rendaient plus propre à régner dans un Etat régulièrement établi qu'à céder aux emportements d'une assemblée populaire ou qu'à les réprimer... D'ailleurs, si l'on veut considérer les extrêmes difficultés auxquelles il fut si souvent réduit, et comparer à ses embarras la sincérité de ses déclarations, on sera forcé de convenir que la probité et l'honneur doivent tenir rang entre ses plus brillantes vertus. (*Histoire des Stuarts*, III, 428).

chie politique a été la punition, comme la conséquence, de l'anarchie religieuse. Ainsi le voulait la Providence.

Le portrait de Cromwell est rattaché plus directement encore au raisonnement, et l'on comprend aisément pourquoi. La révolution d'Angleterre s'est accomplie *malgré* Charles Ier, mais *par* Cromwell. Par Cromwell seul? Non, Cromwell n'est qu'un envoyé, un fléau de Dieu, et c'est à ce titre même que Bossuet ne peut s'empêcher de lui témoigner une sorte de respect : on peut détester, mais non mépriser ces hommes par qui les arrêts de la Providence s'accomplissent. Tout porte dans ce fameux jugement sur Cromwell, tout est argument :

Un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! *Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir?* Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois. Car, comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude : et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté le monde, qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires, dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. *C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Eglise. Il voulait découvrir par un grand exemple tout ce que peut l'heresie,* combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime *Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours;* ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur. » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux animaux. » *Tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande!* Mais écou-

tez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jusqu'à ce que le temps des uns et des autres vienne. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : *Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.*

Ce n'est donc pas au point de vue littéraire, ni comme un de ces « morceaux choisis », qu'on détache pour les considérer à part, qu'un tel morceau veut être étudié. On l'a rapproché du portrait de Catilina par Salluste, et il paraît certain que Bossuet se souvient de l'historien latin. Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul souvenir profane qu'il mêle à cette première des oraisons funèbres : sans parler des réminiscences, il cite Quinte-Curce, Pline l'Ancien, Tite-Live. Mais on ajoute que le portrait de Catilina est celui du conspirateur en soi, plutôt que de la personne qu'a été Catilina, tandis que le portrait de Cromwell est vrai de Cromwell seul et ne saurait s'appliquer à un autre : c'est Cromwell seul qui joue mille personnages, docteur à la fois et prophète, soldat et capitaine. Mais il y a des traits précis dans le portrait de ce Catilina que Salluste a bien connu, et il y a une idée générale suivie qui domine le portrait de Cromwell. Ce qui est surprenant, c'est que le même portrait puisse être tout ensemble, avec la même plénitude de signification et la même intensité de vie, aussi hautement symbolique et aussi énergiquement individuel. D'une part, tout le morceau est subordonné à l'idée directrice, Cromwell instrument des vengeances de Dieu; d'autre part, Cromwell est scruté jusqu'au fond de l'âme par les yeux d'un observateur que les apparences ne trompent pas. C'est le philosophe religieux, prévenu contre Cromwell, qui travestit en hypocrite celui en qui M. Guizot voit un sectaire passionné, dupe de son propre orgueil. C'est le moraliste qui a pénétré cette âme en ses replis et jusqu'en ses contradictions.

A force d'être un moraliste, il peut être, sans doute, un historien[1]; mais historien à proprement parler, il ne peut pas,

1. « Relisez parallèlement avec l'*Histoire des variations* les oraisons funèbres, et en particulier celles de la reine d'Angleterre et de Michel le Tellier; rapprochez les grands portraits : Elisabeth, Calvin, Melanchthon, le plus étudié, le plus nuancé, le plus caresse, pourrait-on dire, et le plus sympathique; Luther, si largement dessiné et, malgré toute l'horreur de l'hérésie et de l'apostasie, si puissant, si humain, si ému et si entraînant même par passages; comparez ce Luther au fameux Cromwell des *Oraisons funèbres*, et voyez si ce n'est pas, avec la même touche de génie dans le style, *le même regard d'historien*, ramenant au même orgueil de la vie ces grandes dupes de l'amour-propre devenues de grands trompeurs de multitudes. » (Albert Sorel.) — L'abbé Maury (I, 326) remarque que Bossuet a été plus clément à la mémoire de Cromwell que Massillon ne devait l'être à celle de Guil-

il ne veut pas l'être. Il a pris parti résolument, en sujet de Louis XIV qui juge la révolution d'Angleterre d'après la Fronde, et en prêtre catholique qui déteste « le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission », et ce « dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité ». Le Français, parlant devant la sœur de Charles II restauré, croit et dit que « ce prince magnanime » fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence », triple éloge dont l'histoire n'a pas ratifié un seul. Le prêtre se propose de démontrer qu'on énerve la religion quand on la change. Si l'on n'oublie pas, de plus, que la théorie de l'action providentielle, dont les hommes ne sont que les instruments inconscients, se mêle à tout dans ce discours, y domine tout, on conclura qu'il n'y faut pas chercher l'histoire vraie, ou du moins l'histoire complète; car de ce que l'historien et l'orateur se placent à un point de vue différent l'un de l'autre, il ne résulte pas qu'ils ne puissent jamais se rencontrer.

IV

Comment Bossuet trace un portrait de femme et de reine.

Sur ce fond à demi historique se détache du moins une figure singulièrement vivante de reine et de femme. La femme, il a sans doute adouci, attendri les traits de sa physionomie énergiquement personnelle. Cette princesse, que Mme de Motteville nous peint maigre et petite, à la taille gâtée, dont l'éducation avait été rétrécie par l'esprit léger, mesquinement dévot, et la manie d'étiquette de sa mère; qui manquait enfin des « grandes et belles connaissances que donnent l'étude et la lecture », il la dresse devant nous dans un portrait en pied où il y a de la grandeur et de la grâce, de la vérité aussi, mais une vérité corrigée, idéalisée :

Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs et avoir la même discrétion. Dans

laume d'Orange, dans l'oraison de Louis XIV. Au moins il s'interdit l'outrage. Cette modération relative est d'autant plus remarquable qu'il parlait dix ans après que le cadavre de Cromwell, au lendemain de la restauration de Charles II, avait été traîné sur la claie et pendu.

la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole, ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? *Douce*, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle *prudence* elle traitait les affaires; et une main *si habile* eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé.

C'est placer avec art une réminiscence de Virgile, mais c'est prêter à la reine d'Angleterre une douceur et une prudence qu'elle n'eut pas toujours. Quand celle que le pape Urbain VIII exhortait à devenir « l'Esther de son peuple opprimé, la Clotilde qui soumettrait au Christ son victorieux époux », partait, si l'on peut ainsi parler, pour la conquête de l'Angleterre hérétique avec ses trente-six chapelains; quand elle travaillait à cet « ouvrage mémorable du rétablissement de l'Église »; que la seule chapelle royale voyait « plus de trois cents convertis » abjurer le protestantisme, tandis que l'Église catholique, naguère opprimée, « faisait retentir *hautement* les cantiques de Sion dans une terre étrangère », c'est de discrétion tout au moins et d'habileté que manquait Henriette. Il est vrai que cette pieuse princesse, quand elle servait l'Église, « croyait servir l'État », et que Bossuet ne peut pas ne pas le croire avec elle. Mais les événements suffiraient à prouver qu'elle n'a pas servi les intérêts de sa religion « sans commettre l'autorité du roi son seigneur ». Et ces « nuages » dont Bossuet parle avec tant de hardiesse à la fois et de discrétion, qui ont troublé un moment le bonheur conjugal de la reine, d'où venaient-ils, sinon de ses imprudences? Et quand, pour la soustraire aux influences de son entourage, on renvoyait en France ses chapelains, quand on la séparait des femmes de sa maison, et que, pour les rappeler, elle brisait les vitres de sa fenêtre qu'on tenait fermée, s'écorchait les mains, déchirait sa robe, à quoi aboutissait-elle par ces démonstrations violentes, sinon à provoquer contre les catholiques des mesures plus rigoureuses? Cette fille de Henri IV était « vive, prompte et remuante ». Mme de Motteville, qui l'atteste, avait écrit pour Bossuet un mémoire particulier sur la vie de celle qu'elle avait connue de fort près. Bossuet en a tiré un grand parti, mais il y a laissé de côté les traits qui eussent trop accusé la physionomie de l'héroïne, alors qu'il voulait retracer surtout la figure de la chrétienne [1]. Par exemple, il a négligé

1. Voir la préface de l'édition des *Oraisons funèbres* par M. Rébelliau, M. G.

de nous apprendre que la reine, poursuivie dans sa fuite par les navires parlementaires, avait commandé au pilote de son navire, « s'il voyait qu'elle ne pût échapper, de mettre le feu aux poudres ». De même le mémoire de Mme de Motteville faisait ressortir l'humeur railleuse de Henriette de France, en ajoutant que « pour l'ordinaire il était difficile, malgré l'innocence de son intention, que le prochain n'y fût un peu blessé », mais aussi qu'à mesure qu'elle avançait dans la piété, « elle était devenue scrupuleuse là-dessus ». A lire Bossuet, on croirait que c'est toute sa vie, et par nature, que Henriette a ménagé le prochain et détesté les discours empoisonnés de la médisance.

Mais ce qu'il pouvait louer sans craindre de dépasser la mesure, ce qu'il a caractérisé de traits inoubliables, c'est « la magnanimité de cette princesse » sur qui la fortune ne pouvait rien. Récits et tableaux se succèdent, si bien liés, si bien éclairés, qu'on croirait ne lire qu'une page de l'histoire d'Angleterre, si le narrateur, à tout moment, ne nous faisait souvenir qu'il raconte pour prouver : *scribitur non ad narrandum, sed ad probandum.* Voici l'héroïque voyage de Hollande en 1642, la tempête, l'air de sérénité avec lequel la reine elle-même rassure les matelots, leur affirmant « que les reines ne se noyaient pas ». Et voici que sur elle tonnent « cent pièces de canon » (à Burlington, dans le Yorkshire) et que la maison où elle entre est toute percée de leurs coups. Elle survit, « marche comme un général à la tête d'une armée royale[1] », triomphe et pardonne, puis, comme elle est femme après tout, a ses défaillances, que Bossuet ne veut pas connaître; enfin, accouche d'une fille dans Exeter menacé par l'armée du comte d'Essex, se cache, s'enfuit sur cette mer où elle avait vu, lors d'un premier et glorieux voyage, « les ondes se courber » devant leur dominatrice, est serrée de près, jusqu'à Jersey, par les vaisseaux républicains, aborde enfin à Brest, mais ne se dérobe à la persécution que pour tomber dans une humiliation encore

Hanotaux a édité le mémoire de Mme de Motteville, et, le comparant à l'oraison de Bossuet, dit très justement : « On voit par la lecture de ces deux pièces que, par la méditation et l'étude, l'orateur finissait par s'abstraire, pour ainsi dire, de son sujet, et qu'il ne conservait plus du sentiment de la réalité que ce qui était nécessaire pour que ses leçons restassent encore frappantes pour l'esprit de ses auditeurs. C'était une autre Henriette, une autre Marie-Thérèse, même un autre Condé qui se levait peu à peu dans son âme. C'était la gloire et les malheurs des rois, les divers succès de la fortune, les alternatives des splendeurs ou des misères humaines, sortes d'abstractions morales et religieuses, qui devenaient son véritable sujet. »

1. Il faut reconnaître que ce détail exact, mais un peu vague, est plus précis et plus vivant chez Mme de Motteville.

plus étrange et pour « étaler à la France même et au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère », réduite à « demander du secours » et à en accepter de qui? Des parlementaires qui combattaient à Paris l'autorité royale, au lendemain du jour où la tête du roi d'Angleterre venait de tomber à Londres, puis de Mazarin, l'allié de Cromwell. Ici Bossuet a glissé : il lui eût été difficile de rappeler devant une telle assemblée ce que nous savons par Retz et les contemporains : que les marchands de Paris refusaient de faire crédit à la reine détrônée, qu'au cours d'un hiver rigoureux il n'y avait plus un morceau de bois dans la maison, et que la petite Henriette, sauvée miraculeusement et ramenée à sa mère par la comtesse Morton, était réduite à garder le lit pour ne pas trop souffrir du froid. Henriette, duchesse d'Orléans, écoutait Bossuet ; la cour n'eût pas assisté sans gêne à cette évocation de souvenirs terribles, qu'on s'était hâté d'oublier. Il valait mieux passer vite à la restauration de Charles II, aux services rendus par sa mère à la France, à sa fin chrétienne, à la grande leçon qui sortait de sa destinée.

Le caractère même de cette destinée, mêlée à de grands événements historiques, détermine le caractère de cette oraison funèbre, et ce caractère, longtemps après, se retrouvera, plus éclatant, dans l'oraison funèbre de Condé. Mais dans celle-ci on sentira l'admiration et l'émotion de l'ami. Bossuet, qui n'est pas encore l'évêque de Meaux, le Père de l'Église, considère de plus loin, avec une sérénité plus facile, la vie de Henriette de France, ses jours glorieux et ses jours sombres. Il n'en est que plus libre pour s'élever et nous élever à sa suite jusqu'à cette région paisible des idées générales où philosophie, théologie, histoire, se confondent.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Cahen (Dupont), Didier (Delagrave), Gazier (Colin), Jacquinet (Belin), Rébelliau (Hachette).

LIVRES

BAILLON (DE). — *Henriette-Marie de France;* in-16, Perrin.

BAUSSET (DE). — *Histoire de Bossuet;* 4 vol. in-12, Beaucé-Rusand, 1828 : t. Ier, l. III, p. 170 à 182.

BUCKLE. — *Histoire de la civilisation en Angleterre*, trad. Baillot; Marpon, 1881.

CLARENDON (Lord). — *Mémoires,* coll. Guizot, t. XII.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques;* 3e série, 1888, Calmann-Lévy, gr. in-18 ; p. 122 à 140.

GUIZOT. — *Histoire de la révolution d'Angleterre*, in-8°, 4e édit.; Masson, 1850, précédée d'un *Discours.*

HUME. — *Histoire des Stuarts,* t. III, trad. Campenon ; in-8°, 1840.

LANSON. — *Bossuet;* Lecène, in-18 jésus, 1891; p. 145, 146.

LEMAITRE (Jules). — *Les Contemporains*, 1re série ; Lecène.

LE VENEUR DE TILLIÈRES. — *Mémoires sur la cour de Charles Ier*, édit. Hippeau; 1862.

LINGARD. — *Histoire d'Angleterre,* t. XI; in-8°, trad. Roujoux.

MACAULAY. — *Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Jacques II*, trad. Montégut; Charpentier, 2 in-12 : t. Ier, ch. Ier.

MAURY. — *Essai sur l'éloquence de la chaire*, in-8°; Crapelet ; t. Ier, p. 326.

MICHELET. — *Histoire de France au dix-septième siècle*, Chamerot, in-8° : t. XI, ch. XXII, XXIII.

MOTTEVILLE (Mme DE). — *Mémoires,* édit. Riaux.

RICHELIEU. — *Mémoires,* coll. Michaud.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12 ; V, 176, 177 ; X, 215.

SÉVIGNÉ (Mme DE). — Lettre du 11 janvier 1690.

VILLEMAIN. — *Histoire de Cromwell;* Maradan, 1819, 2 in-8°.

VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV,* ch. VI.

— *Essai sur les mœurs,* ch. CLXXIX, CLXXX, CLXXXI.

JUGEMENTS

I

L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, que Bossuet fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des principaux personnages sont ce qui intéresse davantage.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

II

La mort de la reine d'Angleterre vint offrir à Bossuet le plus majestueux et le plus grandiose des sujets. Il lui fallait la chute et la restauration des trônes, la révolution des empires, toutes les fortunes diverses assemblées en une seule vie et pesant sur une même tête.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. X; Garnier.

III

Il est vrai, dans ce glorieux portrait de Henriette de France, soit réticence voulue, soit plutôt illusion sincère, rien n'est dit d'une naturelle vivacité et impétuosité d'humeur dont, au temps de sa puissance, cette aimable et vertueuse reine ne savait pas se défendre; qui plus d'une fois, durant les longs et orageux préludes de la guerre civile, l'avait emportée aux conseils immodérés, aux résistances passionnées et aveugles, mais que tant d'infortunes avaient amortie, et dont il ne restait plus que de faibles traces chez la pénitente de Chaillot. Faute de ce trait, cesserons-nous d'admirer ou admirerons-nous moins, dans cette figure d'un si fier et si fidèle dessin, le coup d'œil, le génie, l'émotion du peintre?

JACQUINET, édit. des *Oraisons funèbres;* Belin.

IV

Voici Henriette de France, une petite femme sèche et noire, une figure longue, une grande bouche et des yeux ardents; fanatique en religion, avec une foi absolue au droit des couronnes. Et quelle vie! Des années de lutte enragée et de douleurs sans nom; neuf jours de tempête pendant qu'elle va chercher des soldats à son mari : des chevauchées à la tête des troupes qu'elle ramène, et des nuits sous la tente; une invasion au milieu des canonnades; un accouchement tragique entre deux alertes; la mère séparée de sa petite fille, ne sachant ce qu'elle est devenue; puis, en France, l'hospitalité maigre et humiliante, la pension mal payée par Mazarin; pas de bois en plein hiver pendant la Fronde; la veuve du roi décapité pleurant du matin au soir et, parmi ses larmes, prise de gaietés subites, par des retours inattendus du sang de Henri IV; et la dévotion finale, murée et profonde comme un tombeau, la mort anticipée dans le silence du couvent des Visitandines...

Et voici la fille, Henriette d'Angleterre, un berceau ballotté dans les hasards de la guerre civile, une enfance triste dans un intérieur froid, gêné et presque bourgeois, de reine exilée. Elle sort de là parfaitement simple et bonne, et tous les contemporains, sans exception, vantent sa douceur. De grands yeux, une jolie figure irrégulière dont toute la séduction vient du rayonnement de l'esprit, et si charmante qu'on ne voit plus la taille déviée; romanesque et trompant son propre cœur dans de périlleuses coquetteries; d'ailleurs vive, intelligente, nullement guindée, aimée des hommes de lettres, bonne enfant avec eux; adorable, adorée, triomphante (avec plus d'une blessure au cœur), jusqu'au verre de chicorée et à la « nuit effroyable »...

J. Lemaître, *les Contemporains*, 1re série; Lecène.

LETTRES

I

Madame à Bossuet pour le prier de laisser imprimer l'oraison funèbre de sa mère.

(Besançon. — Baccalauréat, juillet 1881.)

II

Mme de Motteville écrit à sa sœur pour lui raconter l'oraison funèbre prononcée par Bossuet en l'honneur de Henriette de France, reine d'Angleterre.

(Cahors. — Collège de filles, 1897.)

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Étudier les rapports et les différences du *Panégyrique de saint Bernard* et de l'oraison funèbre de Henriette de France. Montrer le progrès du génie et de l'éloquence de Bossuet.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1866.)

II

Comment Bossuet a-t-il su concilier l'éloge, l'histoire et le sermon dans l'oraison funèbre de Henriette de France?

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1886.)

III

Juger les jugements historiques sur Charles Ier et Cromwell.

(Rennes. Baccalauréat classique. — Paris. Professorat des écoles normales. — Leçon.)

IV

Faire le portrait de Henriette de France d'après l'oraison funèbre de Bossuet.

(Montauban. — Lycée de filles, 6e année.)

V

Exposer, d'après Bossuet, les causes de la révolution d'Angleterre, et expliquer ce qu'il entend par la philosophie de l'histoire.

(Toulouse. — Lycée de filles, 3e année, 1897.)

VI

Bossuet, dans l'oraison funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre, est-il resté toujours fidèle à la vérité historique?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

VII

« Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis. Il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. » (*Oraison funèbre de Henriette de France.*) Vérifier l'idée exprimée dans ce passage par l'étude de cette oraison.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

VIII

Que faut-il entendre par cette expression : une langue *solide?* Étudier à l'appui la première phrase de l'oraison funèbre de Henriette de France.

(Fontenay-aux-Roses. — Composition de littérature.)

IX

Comparaison de l'oraison funèbre de Henriette de France et du sermon *sur la Providence.*

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

ORAISON FUNÈBRE

DE HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE

DUCHESSE D'ORLÉANS

21 août 1670.

I

Les circonstances : vie et mort de Madame. — Madame et Bossuet.

Dix mois après avoir prononcé à Sainte-Marie de Chaillot l'éloge funèbre de Henriette de France, reine d'Angleterre, devant Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, sa fille, Bossuet devait prononcer à Saint-Denis celui de Henriette d'Angleterre, enlevée par une mort soudaine et mystérieuse, à vingt-six ans.

Cette mort, « moins attendue qu'un coup de tonnerre » (l'image qui se présente si naturellement à l'esprit de Bossuet est aussi chez Mme de la Fayette [1]), produisit une impression profonde sur les contemporains. « Corbinelli, écrit Mme de Sévigné à Bussy [2], vous dira la mort de Madame, c'est-à-dire l'étonnement où l'on a été en apprenant qu'elle a été malade et morte en huit heures et qu'on perdait avec elle toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour. » Le frivole Bussy en est « surpris et effrayé » ; la froide Mme de Grignan en est « hors de sa place ». Pour bien comprendre cette émotion des contemporains et celle que respire le discours de Bossuet lui-même, il faut connaître, dans ses traits généraux, ce que fut cette vie couronnée par cette mort.

Henriette-Anne d'Angleterre, cinquième enfant de Charles Ier

1. *Histoire de Henriette d'Angleterre*. Mme de la Fayette écrit encore, le 30 juin 1673 : « Il y a aujourd'hui trois ans que je vis mourir Madame ; je relus hier plusieurs de ses lettres : je suis toute pleine d'elle. »

2. Lettre du 6 juillet 1670. Voir aussi les lettres à Mme de Grignan des 4 juillet 1671, 3 juillet et 3 déc. 1672.

et de Henriette de France, était née le 16 juin 1644 à Exeter, où s'était réfugiée sa mère, menacée par les armées du Parlement. « O Éternel, s'écriait Bossuet dans l'oraison de Henriette de France, veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. » Dans l'oraison de Henriette d'Angleterre, il rappelle que le Ciel l'a arrachée « comme par miracle » des mains des ennemis du roi son père. C'est à travers mille dangers, en effet, et grâce au dévouement de sa gouvernante, la comtesse Morton, que la petite princesse, après deux ans, fut rendue à sa mère, qui avait dû fuir et gagner la France. En France elle devait avoir une enfance humiliée, presque misérable, pendant les troubles de la Fronde, puis une jeunesse éclatante. C'est la restauration de son frère Charles II qui détermina ce revirement dans sa fortune. La veille, elle avait en vain rêvé d'être reine de France ; le lendemain, Anne d'Autriche tint à lui faire épouser son second fils, Philippe, duc d'Orléans. Son mariage avec ce prince digne d'elle par la naissance, mais non par le caractère, fut célébré le 31 mars 1661. Elle en eut deux filles, dont l'aînée fut reine d'Espagne, et la seconde duchesse de Savoie, et un fils, le duc de Valois, qui mourut en bas âge. En adressant à Fouquet une ode sur ce mariage, la Fontaine loue sur un ton lyrique la « merveille » que les Anglais ont donnée à la France. Sa beauté n'était pas régulière; mais tous les contemporains s'accordent à louer sa grâce, son « agrément », mot plus expressif alors qu'aujourd'hui, et son esprit.

C'était principalement ce que la princesse d'Angleterre possédait au souverain degré, ce qu'on appelle *grâces*, et les charmes étaient répandus en toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit. Jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes[1]... — Jamais princesse ne fut si touchante ni n'eut autant qu'elle l'air de vouloir bien qu'on fût charmé du plaisir de la voir. Toute sa personne était ornée de charmes : l'on s'intéressait à elle et on l'aimait, sans penser que l'on pût faire autrement[2]. — Madame avait l'esprit solide et délicat, du bon sens, connaissant les choses fines... On eût dit qu'elle s'appropriait les cœurs... Pour ce *je ne sais quoi* tant rebattu, ce je ne sais quoi qui descendait d'abord jusqu'au fond des cœurs, les délicats convenaient que chez les autres il était copié, qu'il n'était original qu'en Madame[3]...

1. Mme de Motteville, *Mémoires*.
2. Choisy, *Vie de D. de Cosnac*.
3. Daniel de Cosnac, *Mémoires*.

La dédaigneuse Mlle de Montpensier et le caustique marquis de la Fare ne parlent pas autrement. Seulement, si elle charmait le monde, elle se laissait charmer par le monde à son tour. « Le monde l'aimait, dit Mme de Motteville, et elle ne le haïssait pas. » Quelques coquetteries, quelques légèretés, achevèrent de détacher d'elle un mari froid par nature et livré à d'indignes favoris tels que le chevalier de Lorraine. Malheureuse de ce côté, devenue plus grave sans rien perdre de sa grâce, chargée par la confiance de Louis XIV d'une importante négociation avec la cour d'Angleterre, elle y révéla une « incroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui conciliait les intérêts les plus opposés. » C'est à ce moment qu'elle apparut « au comble de la grandeur et de la gloire », au lendemain du voyage triomphal qu'elle fit en Angleterre au printemps de 1670, et d'où elle rapporta un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux pays. « Le plaisir et la considération que donnent les affaires se joignant en elle, dit Mme de la Fayette, aux agréments que donnent la jeunesse et la beauté, il y avait une grâce et une douceur répandues dans toute sa personne qui lui attiraient une sorte d'hommage qui devait lui être d'autant plus agréable qu'on le rendait plus à la personne qu'au rang. » C'est à ce moment qu'elle est frappée par la mort. Le 29 juin 1670, elle est saisie de vives douleurs ; le 30, après huit heures de souffrances, elle expire.

Le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée, à l'instigation du chevalier de Lorraine, récemment exilé. Saint-Simon affirme à tort que personne n'en douta ; mais il paraît bien que Madame ne fut pas seule à le soupçonner. Pour dissiper ces soupçons, le roi fit faire l'autopsie du corps en présence de nombreux témoins et médecins français ou anglais : la déclaration officielle fut que Madame était morte d'une maladie d'entrailles, d'une attaque de « choléra morbus ». Cette déclaration ne convainquit pas tout le monde, puisque Saint-Simon, longtemps après, rajeunit l'accusation, dont la mémoire de Monsieur ne se lava jamais complètement. Depuis, le débat a été plus d'une fois repris : l'autorité même de Littré, qui attribue la mort de Madame à un ulcère de l'estomac, ne l'a pas clos. Au reste, l'insoluble problème des causes de la maladie offre infiniment moins d'intérêt que le récit de la mort, car le prêtre qui aide Madame à bien mourir, c'est Bossuet.

A travers les plaisirs de sa vie mondaine, il semble que Madame n'ait pas toujours été la chrétienne dont Bossuet tracera le portrait attendri par le souvenir d'une mort récente et résignée. En lui accordant beaucoup d'esprit et d'agrément, le janséniste Lecamus[1] ne lui reconnaît pas une piété éprouvée : « Elle se faisait un honneur de paraître fort éclairée, et par là elle affectait de faire l'esprit fort. Cependant, *depuis quelques mois*, elle cherchait la vérité d'une religion, et n'était encore déterminée à rien. » C'est exagérer, sans doute, son indifférence, car nous savons par l'abbé Ledieu que, pendant l'année qui précéda sa mort, elle eut recours à Bossuet, comme à un véritable directeur de conscience, et que chaque semaine, à des heures réglées, il lui apportait ses conseils, ses consolations peut-être. L'oraison funèbre de la reine d'Angleterre fut-elle, comme le pense Ledieu, l'occasion qui les rapprocha? Il est probable qu'elle ne l'eût pas demandée à Bossuet si elle n'avait estimé déjà son talent et sa personne. Floquet assure que, pendant l'année 1669, elle suivit assidûment les sermons de celui qu'on appelait encore l'abbé Bossuet et qu'on allait appeler l'évêque de Condom : dans le préambule d'un sermon de cette époque sur les *Jugements humains*, prêché le jour des Rameaux, celui-ci s'adresse à Madame, dont il loue, en homme qui la connaît bien déjà, le juste discernement, le jugement exquis, le goût délicat. Si donc Monsieur fit prier Bossuet d'assister Madame qui se sentait mourir, ce n'est point seulement, comme le dit la maligne Mlle de Montpensier, parce qu'il a cherché qui pourrait avoir « bon air à mettre dans la *Gazette* ». Bossuet ne fut point cependant le premier prêtre qui accourut : il fut devancé par l'âpre et dur Feuillet, chanoine de Saint-Cloud, que Lecamus admire parce qu'il a parlé à Madame plus rudement qu'on ne parle d'ordinaire aux grands, et qu'il l'a « savonnée à sa mode ». Pour estimer à leur juste prix les éloges de ce janséniste, il faut lire tout ce dialogue, dont on ne peut citer ici qu'un fragment, entre Feuillet et Madame, l'un brutal sans nécessité[2], l'autre d'une douceur inaltérable :

« Vous voyez, Monsieur Feuillet, en quel état je suis réduite. — En un très bon état, Madame, lui répondis-je : vous confesserez à présent qu'il y a un Dieu que vous avez très peu connu pendant votre vie. — Il est vrai, mon

1. Lettre du 16 juillet 1670, citée par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, IV, 536-537.
2. Dans une note de la satire IX, Boileau dit que Feuillet, fameux prédicateur, est « fort outré dans ses prédications ».

Dieu, que je ne vous ai point connu, » dit-elle avec un grand sentiment de douleur. Cela me donna bonne espérance. Je lui dis : « Eh bien, Madame, vous vous êtes confessée? — Oui, me répondit-elle. — Je ne doute point, lui dis-je alors, que vous ne vous soyez confessée d'avoir violé tant de fois les vœux de votre baptême par l'amour que vous avez eu pour la grandeur, ayant vécu parmi les délices et les plaisirs, les jeux et les divertissements, dans le luxe, les pompes et les vanités du siècle, et ayant eu le cœur toujours plein de l'amour du monde... Vous n'avez jamais su la religion chrétienne. — O mon Dieu ! que ferai-je donc? Je le vois bien, mes confessions et mes communions n'ont rien valu. — Il est vrai, Madame, votre vie n'a été que péché; il faut employer le peu de temps qui vous reste à faire pénitence... Humiliez-vous, Madame; voilà toute cette trompeuse grandeur anéantie sous la pesante main de Dieu. Vous n'êtes qu'une misérable pécheresse, qu'un vaisseau de terre qui va tomber et qui se cassera en pièces, et de toute cette grandeur il n'en restera aucune trace. — Il est vrai, ô mon Dieu ! » s'écria-t-elle.

Tout change dès que Bossuet arrive, et Feuillet semble prendre soin lui-même de le marquer : « Elle fut aussi aise de le voir comme il fut affligé de la trouver aux abois. Il se prosterna contre terre, et fit une prière *qui me charma :* il entremêlait des actes de foi, de confiance et d'amour[1]. » Daniel de Cosnac, aumônier de Monsieur, est plus explicite, bien qu'il n'écrive que par ouï-dire :

M. l'évêque de Condom, que Monsieur avait mandé, étant venu, elle commanda qu'on le fît approcher; elle témoigna satisfaction de le voir. *Il lui dit en l'abordant : « Madame, l'espérance ! »* Elle se tourna de son côté et lui répondit : « Je l'ai tout entière, je suis résolue à la mort, je suis soumise à Dieu, je veux ce qu'il veut, j'espère en sa miséricorde. » Ce prélat, autant ravi de la pureté de ses sentiments qu'étonné d'un si triste spectacle, se prosterna en terre avec toute l'assistance, et, ayant invité Madame à s'unir à son intention, il fit une prière à Dieu pour demander la rémission des péchés par le sang de Jésus-Christ crucifié, représentant à cette princesse que si Dieu nous traitait selon la rigueur de sa justice, nous ne devions attendre que l'enfer et la damnation éternelle; mais qu'elle ne devait espérer que miséricorde et que grâce, pourvu qu'elle mît toute sa confiance au mérite et à la bonté d'un tel Sauveur. Elle dit : « Mon cœur vous répond. — Vous voyez, lui dit-il, Madame, ce que c'est que le monde; vous le voyez par vous-même; n'êtes-vous pas bien heureuse que Dieu vous appelle à son éternité? » Elle témoigna par une action bien marquée qu'elle ressentait ce bonheur.

On ne sait qui l'on doit ici le plus admirer, de Madame qui, mourante, garde ce même sourire et cette même douceur dont

1. « Prière de Bossuet, prosterné à genoux au lit de mort de Madame, épanchement naturel et prompt de ce grand cœur attendri, vous fûtes le trésor secret où il puisa ensuite les grandeurs touchantes de son oraison funèbre. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, VI.)

elle accompagnait ordinairement ses paroles, ou de Bossuet, qui sait tempérer l'autorité du prêtre par l'émotion contenue et la bonté délicate de l'homme, de l'ami.

II

Bossuet à Saint-Denis. — Comparaison des oraisons funèbres des deux Henriette. — Caractère particulier de l'oraison de Henriette d'Angleterre : le « moi »; l'élégie.

Qu'on se représente maintenant, au lendemain de cette catastrophe encore présente aux esprits, celui qui a vu Madame si douce envers la mort parlant de Madame dans Saint-Denis entièrement tendu de noir « de sorte qu'il ne restait aucun jour[1] », devant des prélats nombreux, des princes comme Condé, Conti, Mme de Longueville; des étrangers : Montaigu et Buckingham, ambassadeurs d'Angleterre, Hamilton, Jean-Casimir, qui a échangé la couronne de Pologne contre le titre d'abbé de Saint-Germain des Prés. « Aucune pompe funèbre, dit la *Gazette*, ne s'est faite jusqu'à présent avec la magnificence qui a paru en celle-ci, et l'on peut même douter si ce que l'histoire nous dit des anciens mausolées pourrait égaler la beauté et la majesté de celui qui vient d'être admiré en cette triste cérémonie. » Et la *Gazette* décrit ces squelettes de sept pieds de haut, ailés et drapés de leur linceul, qui soutiennent à l'extérieur les armes de la princesse, à l'intérieur les tentures funèbres; ces quarante flambeaux de cire blanche de quatre pieds de haut, et ces trois cents chandeliers; ces autels à l'antique, ornés de grandes urnes où fument les parfums; « ces figures assises, représentant à une face la Noblesse, la Jeunesse, tenant une guirlande de fleurs rompue », la Poésie et la Musique, « ces dernières représentant l'inclination que cette princesse avait pour l'une et pour l'autre » ; à l'autre face la Foi, l'Espérance, la Force et la Douceur, « cette dernière tenant un rameau d'olives avec une ruche de mouches à miel à ses pieds ». Ce n'est pas d'un tel décor ni d'une telle assistance que Bossuet pouvait être ému; mais au centre, dans ce cercueil que recouvraient un drap d'or bordé d'hermine et le manteau ducal, Madame reposait, telle que la mort l'avait faite, et il se souvenait de cette mort terrifiante et

1. Voir la *Gazette de France* du 30 août 1670.

touchante à la fois, et aussi de cette oraison funèbre de la mère qui avait précédé de si peu celle de la fille; et il s'écriait, s'adressant à Condé, qui devait survivre dix-sept ans à Henriette :

Monseigneur,

J'ÉTAIS donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très haute et très puissante princesse Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Elle que J'AVAIS VUE si attentive pendant que JE rendais le même devoir à la reine sa mère, devait être sitôt après le sujet d'un discours semblable, et MA triste voix était réservée à ce déplorable ministère.

Autrement paisible dans sa généralité était l'exorde majestueux et lent de l'Oraison funèbre de Henriette de France : « Celui qui règne dans les cieux... » Plus tard, en adressant à l'abbé de Rancé, le 30 octobre 1680, les oraisons funèbres de la mère et de la fille, Bossuet écrivait : « Je vous envoie deux oraisons funèbres qui, parce qu'elles font voir le néant du monde, peuvent avoir place parmi les livres d'un solitaire : en tout cas, on peut les regarder comme deux têtes de mort assez touchantes. » Très touchantes, sans doute, mais diversement : l'oraison de Henriette de France est celle d'une reine malheureuse, dont Bossuet considère la destinée comme une leçon pour *tous les rois;* l'oraison de Henriette d'Angleterre est celle d'une femme plus encore que d'une princesse, et la mort prématurée de cette femme est un grave sujet de méditation pour *tous les hommes*. La même idée, certes, celle de la Providence, maîtresse absolue de la vie et de la grandeur humaine, domine les deux discours; mais l'oraison de la vieille reine n'est pas autre chose que l'ample et calme développement de cette idée, et s'il s'y mêle quelque tristesse, c'est une tristesse sereine; l'oraison de la jeune duchesse généralise la leçon en l'étendant à tous ceux qui naissent et qui meurent, et pourtant donne à l'exemple qui précise la leçon un charme plus particulier et plus personnel. Et l'exemple touche ceux mêmes que la leçon ne convainc pas, car Bossuet, loin d'atténuer ici sa théorie de l'action providentielle, l'expose et l'applique de façon à étonner le lecteur moderne, si la figure aussitôt évoquée de Henriette ne faisait oublier ce qu'il peut y avoir de trop absolu dans l'expression tout au moins de la théorie. Bossuet ne craint pas de dire non seulement que Madame a été choisie, sacrifiée par Dieu, pour instruire les hommes, mais que pour l'instruire et le sauver à son tour, « il a fallu renverser tout un grand royaume ». — « Si les lois de l'État s'opposent à son salut éter-

nel, Dieu ébranlera tout l'État pour l'affranchir de ces lois. Il met les âmes à ce prix. » Ce qui revient à dire que Dieu a déchaîné la révolution d'Angleterre pour sauver l'âme de Madame.

Mais ce « mystère de la prédestination et de la grâce », il n'est pas ici au premier plan; le dogme théologique s'efface bientôt devant les grands lieux communs de morale humaine, et la mort vient tout offusquer de son ombre, même cette révolution dont la princesse a été victime et dont Bossuet avait tracé le tableau en traits si larges et si hardis dans l'oraison de 1669. Ce serait lui faire injure que de croire qu'il avait épuisé le sujet en un premier effort, et qu'il craignait de se répéter. Les choses qu'il jugeait nécessaires de redire, il les redisait. D'Ormesson déclarait ce sujet « stérile », sans doute parce qu'on n'y pouvait plus refaire les portraits de Charles Ier et de Cromwell. Il est certain qu'il n'était pas aussi essentiellement *historique* que le précédent : les conflits politiques et religieux n'en sont pas absents, mais n'y sont pas l'essentiel. Ces terribles événements qui ont pesé sur la vie entière de la mère n'ont jeté qu'une ombre sur le berceau de la fille. Ce qui est terrible dans la destinée de Madame, ce ne sont pas ses humiliations passées, c'est sa mort récente et foudroyante, à vingt-six ans. A la différence des situations correspondra donc une différence profonde dans le ton. Le « moi », dont les hommes du XVIIe siècle usent si discrètement, ce « moi » que Pascal jugeait haïssable, ici il se fait aimer, si bien, comme l'a remarqué Saint-Évremond, qu'on passe aisément de l'admiration du discours à celle de la personne de l'orateur[1]. Il semblerait déplacé, au contraire, que des émotions si personnelles et si directement ressenties fussent traduites dans un style impersonnel, que le devoir du prêtre effaçât les souvenirs de l'homme, et que l'oraison funèbre ne se transformât pas à certains moments en élégie. C'est un témoin qui parle, et un témoin qui fut un ami.

Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnait non seulement avec joie, mais avec une hauteur d'âme qui marquait tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevait ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, *je le sais*[2], jusqu'entre les bras de la mort...

1. Lettre au duc de Créqui (1671).
2. « Comme M. de Condom lui parlait, sa première femme de chambre s'approcha d'elle pour lui donner quelque chose dont elle avait besoin; elle lui dit en

Elle a aimé en mourant le Sauveur Jésus, les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix ; *j'ai vu* sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur ?

M. Brunetière a dit de cette oraison que c'était le modèle de la *Méditation*, parce que Bossuet s'y laisse voir lui-même à nous, comme Lamartine dans son *Crucifix* ou dans son *Désespoir*[1]. Il y a du lyrisme dans cette éloquence : qu'on se rappelle la belle et large comparaison des eaux courantes, déjà esquissée dans l'oraison funèbre de Henri de Gornay, tant de mouvements spontanés, d'apostrophes, d'où l'art du rhéteur est absent, de cris qui semblent s'échapper d'une âme encore frémissante. Mais ce qui nous pénètre, c'est la mélancolie dont l'orateur, le poète, est pénétré lui-même, et, dans l'expression de cette mélancolie, la simplicité la plus absolue : « Madame a passé du matin au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin, elle fleurissait ; avec quelles grâces, vous le savez ; le soir, nous la vîmes séchée. » Pour être éloquent avec simplicité, Bossuet n'a qu'à laisser parler son cœur, et à se souvenir de l'Écriture dont il s'est longtemps nourri : le langage biblique est l'expression naturelle de sentiments simples et forts, et, bien que Bossuet cite encore le plus « grave » des historiens latins, Tacite, les souvenirs profanes sont ici plus rares que dans l'oraison funèbre de Henriette de France : tout coule de source, et d'une source profonde.

III

La composition dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et le « Sermon sur la mort ».

Mais trop parler d'élégie à propos d'un discours dont la mort tragique de Madame fait le fond, ce serait risquer de laisser une idée peu exacte d'un génie oratoire si viril. Oui, ce discours est touchant, parce qu'on sent que l'orateur est touché ; mais l'ensemble n'en est pas moins puissant. C'est une méditation

anglais, *afin que M. de Condom ne l'entendît pas*, conservant jusqu'à la mort la politesse de son esprit : « Donnez à M. de Condom, lorsque je serai morte, l'émeraude que j'avais fait faire pour lui. » (Mme DE LA FAYETTE.)

1. Conférence faite à Dijon le 15 avril 1894.

sur la mort de Madame, mais aussi et plus encore une méditation sur la mort en général. Quelle leçon sortait pour tous, particulièrement pour cet auditoire de princes et de courtisans, de cette « étonnante » catastrophe, que Bossuet n'a garde d'écarter, à laquelle, au contraire, à chaque tournant de son discours, il ramène nos esprits et nos yeux, avec la complaisance grave et triste du moraliste chrétien! Quelle occasion unique s'offrait de *faire vivre* ce texte si bien choisi, qui, en d'autres circonstances et dans la bouche d'un autre orateur, aurait pu sembler banal, mais qui devient ici singulièrement expressif : « Vanité des vanités, et tout est vanité! »

Plusieurs années auparavant (1662), Bossuet avait prononcé un sermon *sur la Mort,* admirable et dont on a pu dire pourtant qu'il était « une *ébauche* toute tracée d'avance » de l'oraison de Madame, comme les sermons sur la *Providence* et sur l'*Ambition* sont les ébauches des oraisons de Henriette de France et de Condé[1]. Le sermon semble écrit un peu vite, et la fin en est brusque ; l'art est plus achevé dans l'oraison funèbre, où le développement est sobre jusqu'en sa magnificence, et qui réalise avec plus de sûreté de goût l'harmonieux équilibre des parties dans l'ensemble. Les citations de David (celle d'où sort le développement si rigoureux et si émouvant à la fois sur l'accident et la substance) et de Tertullien sont les mêmes, mais transformées par la manière dont le génie même de Bossuet les applique à un sujet et à un genre différents. Pour le fond, la division même et le plan, il n'y a pas, il ne pouvait pas y avoir de différence, puisque dans les deux discours Bossuet doit partir de la même vérité et aboutir à la même leçon.

O mort, nous te rendons grâces des lumières que tu répands sur notre ignorance : toi seule nous convainc de notre bassesse, toi seule nous fais connaître notre dignité; si l'homme s'estime trop, tu sais déprimer son orgueil; si l'homme se méprise trop, tu sais relever son courage; et, pour réduire toutes ses pensées à un juste tempérament, tu lui apprends ces deux vérités, qui lui ouvrent les yeux pour se bien connaître : qu'il est infiniment méprisable, en tant qu'il passe, et infiniment estimable, en tant qu'il aboutit à l'éternité.

Mais ce second point, l'homme infiniment estimable, si on le considère du côté du ciel, n'est pas traité dans le même esprit par le sermonnaire : à la misère de l'homme « en tant qu'il passe », Bossuet opposait alors sa grandeur, même intellec-

1. M. Brunetière, édition des *Sermons*, p. 197.

tuelle, avec une sorte d'admiration involontaire[1]. Il veut parler, dit-il, en théologien, mais il se trouve qu'il a parlé là presque en philosophe. Dans l'oraison funèbre, la raison humaine ne sera point glorifiée, et l'homme ne sera relevé que par le secours de la grâce. C'est que le sermon a un caractère de généralité et de sérénité qui permettent à l'orateur de « réduire toutes ses pensées à un juste tempérament »; dans l'oraison funèbre, l'exemple d'où sort le discours est trop émouvant pour ne pas appeler une opposition plus marquée, une leçon plus directe et plus impitoyable.

Cette comparaison suffirait à donner une idée précise de ce que *doit* être en substance l'oraison de Madame. La composition, fortement mais non pas artificiellement antithétique, a cette simplicité caractéristique des belles œuvres où la nature et l'art s'associent et se complètent l'une par l'autre.

Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles désirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours, en lui disant : « Crains Dieu, et garde ses commandements : car c'est là tout l'homme ; et sache que le Seigneur examinera dans son jugement tout ce que nous aurons fait de bien et de mal. » Ainsi *tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde, mais au contraire tout est important si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle, mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre.* Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de ce néant, pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. *Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi, voyons ce qu'une sainte mort lui a donné.*

Cette division si lucide, que Bossuet nous présente sous plusieurs formes successives, comme pour l'enfoncer dans les esprits les plus inattentifs, explique d'avance pourquoi il croira devoir faire un double récit de la mort de Madame. Dans la première partie, en effet, destinée à mettre en lumière la vanité des grandeurs humaines, Bossuet rappelle l'illustre nais-

1. Voir le fascicule sur les *Sermons*, p. 62.

sance et l'illustre mariage de la princesse, les qualités de son esprit et de son cœur, la gloire qu'elle-même vient de mériter en faisant de l'Angleterre l'alliée de la France. Mais bientôt il s'écrie : « La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort?... Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paraître grand, est par son fond incapable d'élévation. » Il n'aura donc rien fait pour Madame, s'il ne commence à raconter ce qui l'unit à Dieu. Et c'est ce qu'il se hâte de faire, et c'est ici qu'éclate le coup de tonnerre : « Madame se meurt! Madame est morte ! » Court, mais d'autant plus saisissant, ce premier récit de la mort de Henriette nous fait assez sentir « ce qu'une mort *soudaine* lui a ravi ». Lui a-t-elle tout ravi pourtant? Non : si la princesse y a perdu une grandeur vaine, la chrétienne y a gagné le seul vrai bonheur : « Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi : les ombres de la mort se dissipent, Madame n'est plus dans le tombeau : la mort, qui semblait tout détruire, a tout établi. » Et cette transition, qui sort du cœur même du sujet, est comme le gond sur lequel tourne le discours. Bossuet peut chercher maintenant, dans la seconde partie, ce qu'il y a de grand et de solide en l'homme : « Voulez-vous savoir, en un mot, ce que c'est que l'homme ? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever. » Il ne le prouve pas seulement de l'homme en général, en approfondissant sa nature, mais de la princesse en particulier, en reprenant, dans ses traits essentiels, l'histoire de sa vie et aussi de sa mort.

Donc, Messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle : quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination...

Ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde : disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une âme chrétienne peut être assaillie... Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grâce a été forte, mais la fidélité de l'âme a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit un grand ouvrage; et la grâce, cette excellente ouvrière, se plaît quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie.

Instruits que ce malheur apparent a été pour elle l'instrument du salut, nous savons maintenant « ce qu'une *sainte*

mort lui a donné », et nous sommes tout prêts à écouter l'orateur quand, dans sa conclusion, il nous engage à songer à nous-mêmes, à n'attendre pas toujours des miracles de la grâce, à mépriser dès aujourd'hui ce qu'il nous faudra un jour mépriser par force, et à prendre enfin les sentiments que la seule pensée de la mort nous devrait inspirer à tous les moments de notre vie.

IV

Les deux portraits de Madame correspondant aux deux récits de la vie et de la mort.

De même qu'aux deux parties de l'oraison funèbre de Madame correspondent deux récits de sa mort, écrits à deux points de vue différents, de même Bossuet ne s'est pas contenté de tracer, dans la première partie, un premier portrait, si délicat pourtant, de la princesse; il l'a repris dans la seconde, et non par complaisance d'artiste ou de courtisan: ce second portrait ne fait pas double emploi avec le premier; tous deux font partie intégrante du raisonnement, et concourent à la démonstration.

Dans la première partie, en effet, quels mérites de Madame sont loués? Ceux que le monde admire et que la mort anéantit. Tous les contemporains lui accordent un goût fin et sûr. Mascaron, dans une oraison funèbre souvent éloquente, bien que très inférieure à celle de Bossuet, dit que, « par la connaissance de ce qu'il y a de plus fin, de plus délicat dans les belles-lettres, dans les sciences épineuses et dans les beaux-arts, elle avait cultivé et augmenté cette délicatesse d'esprit qu'elle avait reçue de la nature[1]». Molière, en 1662, et Racine, en 1667, lui dédièrent l'*Ecole des femmes* et *Andromaque*, la première grande comédie de l'un, la première grande tragédie de l'autre. « On savait, dit Racine, que Votre Altesse Royale avait daigné prendre soin de la conduite de ma tragédie. On savait que vous m'aviez prêté quelques-unes de vos lumières pour y ajouter de nouveaux ornements... La cour vous regarde

1. Mascaron, dans cette même oraison funèbre, dit qu'elle vit arriver la mort « avec la joie d'une personne qui découvre parfaitement une vérité *dont elle cherchait à se persuader depuis longtemps* ». Le mot de *joie* est bien fort; mais le reste de la phrase indique assez que Madame *cherchait* encore la vérité.

comme l'arbitre de tout ce qui se fait d'agréable. Et nous qui travaillons pour plaire au public, nous n'avons plus que faire de demander aux savants si nous travaillons selon les règles : la règle souveraine est de plaire à Votre Altesse Royale. » Sans prendre tout à fait à la lettre les flatteries des dédicaces ni même les éloges des oraisons funèbres, on peut juger que Sainte-Beuve n'exagère rien lorsqu'il écrit : « Avec Madame commence proprement le goût moderne de Louis XIV; elle contribue à le fixer dans sa pureté[1]. » Déjà Bossuet lui-même, dans un sermon sur les *Jugements humains*, prêché à l'Oratoire, le jour des Rameaux de 1669, devant Madame, avait loué en elle « ce juste discernement, ce jugement exquis, ce goût délicat ». En face de son cercueil, il ne craint pas de rappeler, presque dans les mêmes termes qu'employait Racine, « qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame ». Mais pourquoi le rappelle-t-il? Ce n'est pas seulement parce qu'à cet esprit « vif et pénétrant » Madame joignait la modestie, parce qu'elle était tout l'opposé d'une femme savante, une sœur de la Henriette de Molière : c'est parce qu'il tient en réserve la nuit effroyable où s'évanouiront en quelques heures tant de dons charmants et fragiles de l'intelligence. Il est à son aise pour tout exalter, parce qu'il va tout abaisser. Là même pourtant il insiste moins sur les qualités brillantes que sur les qualités sérieuses et sincères :

Elle étudiait ses défauts ; elle aimait qu'on lui en fît des leçons sincères : marque assurée d'une âme forte, que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leur vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, il viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudiait les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire : elle y perdait insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros ; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions.

1. *Causeries du lundi*, VI. Voltaire avait écrit déjà (*Siècle de Louis XIV*, xxv) : « Elle inspira une émulation d'esprit nouvelle, et introduisit à la cour une politesse et des grâces dont à peine le reste de l'Europe avait l'idée. »

Ce bel éloge de l'histoire est bien de celui qui allait écrire le *Discours sur l'histoire universelle*. Cette condamnation des romans est d'un moraliste chrétien, qui n'avait jamais lu sans doute Mlle de Scudéry ni la Calprenède, mais qui devinait « un grand creux » dans la plupart des œuvres profanes, et qui faisait grâce à l'histoire seule, parce que l'histoire est une leçon.

A quel endroit de l'oraison, au contraire, se place le second portrait de Madame? Non plus avant le récit de la mort soudaine, mais après le récit de la sainte mort. Cette mort, sujet de deuil pour la France, a été, pour la princesse, le salut. « Quel péril n'eût point trouvé la princesse dans sa propre gloire?... Représentez-vous cet esprit qui, répandu par tout son extérieur, en rendait les grâces si vives : tout était esprit, tout était bonté... Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration?... Quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations ne sont-elles pas exposées?... En cet état, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grâce? » On voit combien logique est la suite des idées dans le développement, et combien il serait difficile d'en isoler un portrait qui, loin d'y être un hors-d'œuvre aimable, y prend la valeur d'une preuve.

Cette vigueur du logicien n'ôte rien à la précision sans sécheresse ni à la grâce sans mollesse de ses peintures. Rien n'est oublié de ce qui peut fixer dans notre esprit, par un trait net, l'image de la morte. D'autres traits moins appuyés, par leur indécision même, laissent deviner ce qui ne peut être dit : « *Si quelque chose manquait encore à son bonheur*, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. » Ce « quelque chose » qui manquait au bonheur de Madame, pouvait-on à la fois l'indiquer avec plus de hardiesse et le voiler avec plus de discrétion? Il y a beaucoup de ces nuances fines dans un discours dont le sujet exigeait de l'orateur plus de tact encore que de puissance. Bossuet n'y exagère rien; et qu'avait-il besoin d'exagérer? Par elle-même la mort de Madame était le plus éloquent des sermons; chercher à en fortifier l'effet, c'eût été travailler à l'affaiblir. Mascaron la peint héroïque sur son lit de mort. Ce n'est pas une héroïne que nous peint Bossuet; il se garde de lui prêter « cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres... Tout était simple, tout était solide, tout était tranquille. » C'est par ce respect de la vérité qu'il nous rend la *femme* plus qu'admirable, aimable dans sa résignation presque souriante.

Il disait à ses auditeurs : « Votre mémoire vous la peindra mieux avec tous ses traits et son incomparable douceur que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. » Nous qui ne pouvons *voir* Madame que par les paroles de Bossuet, nous sommes assurés pourtant de la voir telle qu'elle fut, tant, grâce à lui, cette « incomparable douceur » reste en nous inséparable de l'image qu'il nous a laissée d'elle.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Cahen (Dupont), Didier (Delagrave), Gazier (Colin), Jacquinet (Belin), Montigny (Garnier).

LIVRES

BAILLON (De). — *Henriette d'Angleterre*, Perrin, in-12.

BAUSSET (De). — *Histoire de Bossuet;* 4 vol. in-12, Beaucé-Rusand, 1828; t. Ier, l. III, p. 182 à 197.

BRUNETIÈRE. — *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1886.

— *Études critiques*, II, 32; Hachette in-16.

COSNAC (Daniel de). — *Mémoires*, publication de la Société d'histoire de France.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques*, 3e série; 1888, Calmann-Lévy, gr. in-18; p. 151 à 175.

FEUILLET. — Récit de la mort de Madame, à la fin du 2e vol. des *Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, de Hurel.

LA FAYETTE (Mme DE). — *Histoire de Madame*, avec Introduction d'Anatole France; Charavay, 1882;

— *Lettre à Mme de Sévigné*, 30 juin 1673.

LANSON. — *Bossuet:* Lecène, in-18 jésus; p. 151 à 154.

LEGUÉ (Docteur). — *Médecins et Empoisonneurs au dix-septième siècle*. Charpentier et Fasquelle, 1895.

LEMAÎTRE (Jules). — *Les Contemporains*, 1re série; Lecène, in-18 jésus.

LITTRÉ. — *Revue positive*, sept. et oct. 1867.

MACAULAY. — *Histoire d'Angleterre depuis le règne de Jacques II;* 4 vol., 1848-1855, t. Ier, ch. II.

MICHELET. — *Histoire de France:* Chamerot, XIII, ch. III, IV, X.

MOTTEVILLE (Mme de). — *Mémoires*, édit. Riaux.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; VI, 305 à 321.

— *Port-Royal;* Hachette, in-16; VI, 587.

SAINT-SIMON. — *Mémoires*, édit. Chéruel, t. II, p. 224 à 226, 494 à 497.

SÉVIGNÉ (Mme de). — *Lettres* des 6 juillet 1670, 4 juillet 1671, 3 juillet et 30 décembre 1672.

VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV*, ch. X, XXVI et XXXII.

JUGEMENTS

I

Nous avons quelques pièces particulières, d'une beauté admirable : telles sont les oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de Madame par M. de Condom. Il y a dans ces discours un certain esprit répandu partout, qui fait admirer l'auteur sans le connaître, autant que les ouvrages après les avoir lus. Il imprime son caractère à tout ce qu'il dit, de sorte que, sans l'avoir jamais vu, je passe aisément de l'admiration de son discours à celle de sa personne.

SAINT-EVREMOND, *Lettre à Créqui* (1671).

II

L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre les bras de Bossuet, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : « Madame se meurt! Madame « est morte. » L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV,* ch. XXXII.

III

Deux portraits surpassent tous les autres par la précision du dessin et l'intensité de la couleur : celui de Madame et celui du prince de Condé. C'est que Bossuet les a peints avec amour; c'est que la vivacité des souvenirs personnels l'emportait. Puis son âme répondait à ces deux âmes, et d'intimes sympathies les lui faisaient pénétrer. Ce qu'il y avait en lui de tendresse profonde était remué par la grâce charmante et la mort cruellement précoce de Madame ; la gloire et le vaste génie du prince de Condé intéressaient les plus hautes parties de son intelligence et tout ce qui, en lui, tendait à l'action et aux grands efforts.

LANSON, *Bossuet;* Lecène.

LETTRES

I

Mme de Sévigné rend compte à Mme de la Fayette de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre qu'elle vient d'entendre prononcer.

(Moulins. — Lycée de filles. — Composition, 1886.)

II

On raconte que Henriette d'Angleterre, qui s'était vivement intéressée à l'*Andromaque* de Racine, pendant qu'il y travaillait, l'avait, suivant le mot du poète, « honorée de quelques larmes » à la première lecture que celui-ci lui en fit.

Vous supposerez qu'au lendemain de cette séance (novembre 1667), Henriette d'Angleterre fait part de ses impressions à Racine, le félicite d'avoir produit une œuvre à la fois si forte et si touchante, et lui prédit le plus vif succès non seulement auprès de la cour et de la ville, mais auprès de la postérité, qui ratifiera — elle en a la conviction — le jugement du public contemporain.

(Brevet supérieur. — Finistère, 1898.)

III

« Bossuet, dit M. de Bausset, avait consenti à laisser imprimer l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, par respect pour le vœu de la princesse sa fille : il ne put se refuser à montrer la même déférence aux prières de Monsieur, pour l'oraison funèbre de Mme Henriette. »

On écrira la lettre de Monsieur à Bossuet.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Portrait de Madame dans l'oraison funèbre. Comparer aux Mémoires.

(Paris. Leçon d'agrégation, 1873. — Jura. Brevet supérieur. Aspirantes, 1887.)

II

Comment Bossuet, dans l'oraison funèbre de Madame, concilie le mépris chrétien des grandeurs terrestres avec le culte de la gloire.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1891.)

III

Quel est le caractère des oraisons funèbres de Bossuet? Analyser et apprécier, au point de vue littéraire et au point de vue historique, l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre.

(Paris. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1886 et 1891.)

IV

Montrer comment Bossuet, dans l'oraison funèbre, a su mêler le développement d'une vérité religieuse à l'éloge des personnages; faire voir que le sermon *sur la Mort* se retrouve dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

(Professorat des écoles normales. Aspirantes. Leçon, 1890.)

V

Analyser et comparer l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre et celui de l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES. — Leçon.)

VI

Dans l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, Bossuet loue cette princesse d'avoir, en étudiant l'histoire, « perdu insensiblement le goût des romans et de leurs fades héros. Soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisait ces froides et dangereuses fictions. » Vous apprécierez ce jugement de Bossuet, ce dédain des romans et cette préférence avouée hautement pour la lecture de l'histoire.

Depuis l'époque où Bossuet a écrit ces lignes, de grands romanciers ont voulu composer des fictions qui ne fussent ni moins exactes ni moins vraies dans un certain sens que l'histoire elle-même. Cette tentative eût-elle modifié l'opinion de Bossuet s'il eût connu ces ouvrages ?

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE LITTÉRATURE.)

VII

Boileau a dit :

Pour me tirer des pleurs il faut qne vous pleuriez.

Vous appliquerez cette maxime littéraire à l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, et vous l'expliquerez par des exemples précis pris dans ce discours.

(Var. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1887.)

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

LES TROIS ORAISONS FUNÈBRES

DE LA REINE, DE LA PRINCESSE PALATINE

ET DU CHANCELIER LE TELLIER

ORAISON FUNÈBRE DE MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE

REINE DE FRANCE

(1er sept. 1683.)

I

La vie de la reine. — Quel parti Bossuet en pouvait tirer pour louer et peindre la femme.

Treize ans s'écoulèrent entre l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre et celle de Marie-Thérèse d'Autriche. En remontant dans la chaire de Saint-Denis, Bossuet ne s'y sentait plus inspiré par une émotion personnelle ni par un sujet vraiment digne de son éloquence. Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, avait été, il est vrai, reine de France, mais sa vie avait eu peu d'éclat, et sa mort ne fut point un « coup de tonnerre ».

Née en 1638, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'une fille de Henri IV, Isabelle de France, l'infante épousa son cousin germain Louis XIV en 1660, au lendemain de la paix des Pyrénées, dont cette union fut le gage. Elle avait toujours rêvé d'être reine de France, sa mère lui assurant qu'elle ne pouvait être heureuse autrement, et, avant d'aimer la personne de Louis XIV, elle avait aimé ses portraits. Il eut en elle, dit Saint-Simon[1], « une épouse qui avait de la beauté, qui ne vécut jamais que pour lui, avec la douceur, la complaisance, la vertu la plus parfaite, et qui, pour l'amour de lui, avait oublié sa maison, sa patrie, et était devenue aussi passionnément Fran-

1. *Parallèle des trois rois.*

çaise que les plus naturels Français. » On sait que ce dévouement absolu ne fut pas payé de retour. Elle ne cacha pas sa douleur ni ses larmes quand elle vit que le roi ne l'aimait plus ; mais elle se résigna et chercha une consolation dans les pratiques de la piété la plus ardente. Sur six enfants elle en perdit cinq. L'influence que Mme de Maintenon prit sur le roi et qui eut pour effet de le rapprocher de la reine, lui rendit un peu de bonheur. Mais c'est justement, comme l'observe Bossuet, « dans le temps qu'elle se trouvait le plus heureuse » que la mort vint la surprendre. Elle mourut en peu de jours, à la suite d'une saignée faite mal à propos ou d'un excès de fatigue causé par un de ces voyages rapides et pénibles que Louis XIV imposait à sa cour. On attribue au roi ce mot de regret, qui est un juste éloge, mais bien paisible : « Sa mort est le premier chagrin qu'elle m'ait donné. » Mais Mme de Caylus dit qu'il fut « plus attendri qu'affligé » et qu'il plaisanta, quelques jours après, Mme de Maintenon sur sa contenance trop attristée.

Quel parti pouvait tirer Bossuet d'une vie dont il dit lui-même qu'elle fut toujours « égale »? Il n'y avait été mêlé que dans une circonstance douloureuse : le duc d'Anjou, « ce jeune prince que les Grâces semblaient elles-mêmes avoir formé de leurs mains », venait de mourir, et Bossuet, « triste messager d'un événement si funeste », vit couler à flots les larmes de la mère. Le souvenir de cette mort d'enfant lui inspire un de ces mots émus qu'on regrette de trouver plus rarement dans cette oraison funèbre que dans celle de Madame : « Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. » Le seul enfant survivant de la reine, le grand dauphin, était au premier rang des auditeurs de Bossuet à Saint-Denis, et Bossuet, dans sa péroraison, l'exhorte à écouter la voix « connue » de son ancien précepteur. Il n'y a pas apparence, d'ailleurs, que les leçons du prédicateur aient pénétré dans l'âme de l'indolent dauphin plus avant que les leçons du précepteur n'avaient pénétré dans son esprit autrefois. Mais enfin tout ce qui donne un tour et un ton un peu personnels à cette oraison trop uniformément édifiante est accueilli avec plaisir par le lecteur, même la phrase, assez surprenante ici, où Bossuet rappelle que la reine de France a été tendrement aimée de la reine d'Espagne sa belle-mère, « malgré ce nom odieux ».

S'il avait été un historien, ou simplement un moraliste, libre de scruter les replis des âmes et les secrets des cœurs, il eût

trouvé, certes, en un tel sujet la matière d'une étude curieuse et douloureuse, et n'aurait pas été réduit, soit à célébrer l'antiquité, la grandeur et la piété des maisons de France et d'Autriche, soit à revenir si souvent aux fréquentes confessions et communions de la reine[1], aux torrents de larmes qu'elle versait sur les moindres péchés, à ses jeûnes et abstinences de tout genre, toutes choses très dignes de respect, mais qui n'illustrent pas une vie et ne soutiennent pas une oraison funèbre. Cette infante d'Espagne, qui devint Française de cœur, mais non pas de langage ni de manières; qui, d'ailleurs, fille d'un père « qui sut conserver avec une grâce, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais », avait un air de dignité et de grandeur naturelle, tenait fort bien son rang quand il était nécessaire de *se prêter* au monde, s'*y donnait* même quelquefois, il faut l'avouer, aimait les spectacles et les fêtes, un peu gourmande, fort adonnée au jeu, capable de perdre vingt mille écus dans une matinée où elle avait manqué la messe, mais, de préférence, pendant de longues heures, méditait et priait dans la solitude de son oratoire.

A la regarder de près, la physionomie de cette reine est plus complexe qu'elle n'apparaît dans l'oraison funèbre : « Elle disait souvent d'assez plaisantes choses, écrit Mlle de Montpensier, et on en aurait fait plus de cas si elle avait été aussi à la mode que Mme la dauphine le fut d'abord, ce qu'elle n'avait jamais été, la pauvre reine! » Et comment l'aurait-elle été, si « elle avait dans la tête qu'on la méprisait », ce qui la rendait non seulement jalouse, mais triste et gauche? Si l'on en croit Mme de Caylus, elle ne paraissait qu'avec « effroi » devant un mari qu'elle adorait, mais respectait encore plus, et dont les trop éclatantes infidélités lui perçaient le cœur, sans lui arracher jamais un cri de révolte. L'innocence, la pureté, la modestie, la perpétuelle régularité de cette vie, Bossuet pouvait les glorifier à son aise. Mais ce n'était pas toujours le repentir de ses péchés qui avait fait couler les pleurs de Marie-Thérèse. Sur les souffrances intimes de l'épouse, il fallait se taire, ou se borner à quelques allusions, qui ne laissent pas, d'ailleurs, d'être expressives, sur « ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, *et pour calmer*

1. Mme de Sévigné dit de la dauphine (13 mars 1680) : « Cette princesse ne cède point à la reine pour communier souvent. »

des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir » ; ou sur les déplaisirs et les mortelles douleurs qui se cachent sous la pourpre. Ces allusions étaient attendues par un public d'élite qui en aimait la décence savante, comme nous en admirons encore la prudente hardiesse Mais elles ne suffisent pas à relever ce que le sujet, ainsi limité par des convenances impérieuses, avait de doucement, de saintement monotone. Il nous reste seulement l'idée assez nette, et non sans grâce, d'une reine dont la majesté n'était pas dédaigneuse, d'une femme dont la dévotion mélancolique n'excluait pas une charité active, quelquefois vaillante, d'une âme candide qui se reflétait sur un candide visage. « L'infante-reine, dit Mme de Motteville, était petite, mais bien faite : elle nous fit admirer en elle la plus éclatante blancheur que l'on puisse voir. » Cette blancheur extérieure, Bossuet en fait un symbole de la pureté intérieure qui resplendit dans les âmes élues. Il les rapproche et les confond dans une phrase mystique de sentiment et un peu précieuse de forme, qui étonne et ne déplaît pas : « La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, *n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans*, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. » Les juges d'un goût rigoureux critiquent cette confusion d'une chose matérielle avec une chose morale[1]. On n'a pas le courage de les suivre, car ce trait d'une délicatesse subtile est peut-être le seul qui fixe bien dans notre esprit cette sorte de *candeur* particulière qui distinguait la reine : c'était une âme toute blanche.

II

Le plan de l'oraison funèbre. — Comment Bossuet en élargit l'horizon : la reine associée aux actions du roi.

Mais une sainte vie suivie d'une sainte mort, cela est la matière d'un panégyrique plutôt que d'une oraison funèbre, et parmi les oraisons funèbres de Bossuet, celle-ci est, en effet, celle qui se rapproche le plus du panégyrique. Le panégyrique loue des vertus qui atteignent à la sainteté et qui sont dignes

1. Bossuet a pu se souvenir du double sens, matériel et moral, des mots latins *candor, candidus*.

d'être proposées comme un modèle à l'imitation de fidèles moins parfaits. Dès le texte, emprunté à saint Jean, on comprend qu'il s'agit d'une âme prédestinée : *Sine macula enim sunt ante thronum Dei.* « Ils sont sans tache devant le trône de Dieu. Tout l'exorde nous montre la reine mêlée au petit groupe des êtres bienheureux que Dieu chérit pour leur innocence : dans la suite du discours, quelle vertu est le plus souvent louée en elle, sinon « cette bienheureuse simplicité, *qui lui était commune avec tous les saints* »? Une oraison funèbre conçue dans cet esprit ne peut avoir le même plan, les mêmes divisions tranchées et les mêmes oppositions dramatiques que les oraisons précédentes des deux Henriette. Mais la grande idée de la Providence est encore ici l'idée dominante, le point de départ de toute la démonstration :

Entrons, Messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples, dans la prédestination de cette princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatantes et plus exemplaires. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grâce, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvait recevoir de plus parfaite, parce qu'il ne voyait nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : *il n'y a rien que d'auguste dans sa personne; il n'y a rien que de pur dans sa vie.*

C'est bien encore, si l'on veut, la division usitée : les grandeurs humaines ne sont rien devant la mort ; la piété seule est le salut. Mais il sera inutile d'appuyer ici sur le néant des grandeurs humaines, puisque la reine a été la première à les humilier devant Dieu, puisqu'elle n'a point d'endroit faible par où la mort puisse la surprendre. A quoi servira donc ce spectacle d'une vertu toujours constante dans la vie, toujours prête à la mort? Rien qu'à faire comprendre à tout l'univers « cette importante vérité, qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes que d'éviter le péché, et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie ». Cette oraison funèbre sera donc à la fois un panégyrique et un sermon; et la part du sermon sera d'autant plus large que la part de l'éloge *profane* sera plus restreinte.

La première partie, contrairement à ce qui se remarque dans les deux oraisons funèbres précédentes, serait d'un intérêt assez peu vif, si Bossuet s'était borné à exposer que Dieu lui-même

avait voulu « élever la reine par une auguste naissance à un auguste mariage » ; mais, préoccupé de mêler à tout l'action providentielle, et craignant peut-être le sourire de quelque libertin, il se hâte de s'écrier, avec une hauteur un peu sévèrement dédaigneuse :

Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! comme s'il avait à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, chrétiens ; Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans toutes les nations les qualités dominantes qui en devaient faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devaient gouverner ces nations, et en particulier dans ces familles tous les hommes par lesquels elles devaient ou s'élever ou se soutenir ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la reine devait sortir, celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines; jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps ? Il le sait, et nous l'ignorons.

Ce mouvement d'éloquence passe un peu par-dessus la tête de la modeste Marie-Thérèse pour aller frapper les philosophes qui refusent de reconnaître l'intervention divine dans certaines choses bien « particulières ». Mais cette sorte d'apothéose des princes de la maison d'Autriche, et surtout de la maison de France, porte le développement à des hauteurs imprévues. Bossuet l'y maintient, non sans effort peut-être, car il est permis de ne pas admirer sans réserve l'apostrophe fameuse : « Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. *Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même...* » Le souvenir des amours de Marie Mancini et du jeune Louis XIV ne paraît pas s'imposer ici, et l'éloge qu'on en pourrait faire serait compromettant : il est presque piquant dans un ensemble plutôt austère. Il est vrai qu'il s'agit de confirmer l'idée chère à Bossuet : l'amour lui-même ne peut rompre les mesures « prises dans le ciel » et qui destinent l'infante au roi. Ce mariage prenant dans sa pensée un caractère de nécessité surnaturelle, on comprend son enthousiasme quand il le voit réalisé, et cette autre apostrophe à l'île des Faisans où s'est conclue la paix des Pyrénées : « Ile pacifique... » On sent, d'ailleurs, que l'orateur, de parti pris, veut étoffer, pour ainsi dire, la maigreur de son sujet en associant perpétuellement à l'histoire de la reine l'histoire de la France.

Ce dessein se précise lorsque l'éloge de la reine rencontre en quelque sorte l'éloge du roi et, pour un long moment, s'y perd. Le procédé, car c'en est un, est ingénieux et, dans une certaine mesure, légitime, puisqu'il est naturel, en principe, de ne pas séparer le roi de la reine. Mais cette reine a tenu si peu de place dans la vie de ce roi, qu'on voit trop à découvert l'habileté de la liaison : « Une reine si grande par tant de titres le devenait tous les jours par les grandes actions du roi et par le continuel accroissement de sa gloire. » Le développement, d'ailleurs, est large et suivi : Louis XIV dans la guerre, Louis XIV dans la paix, Louis XIV rempart de la religion contre l'hérésie, ce sont là de belles pages où l'histoire se mêle aux panégyriques, où les apostrophes sont encore un peu trop fréquentes et prolongées : « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare... » Mais on perd trop de vue Marie-Thérèse : à peine la montre-t-on accompagnant le roi, au cœur de l'hiver, dans ses promenades tranquilles qui deviennent tout à coup des expéditions, et joignant au plaisir de le suivre celui de servir secrètement ses desseins. Cela ne suffit peut-être pas pour conclure : « C'était d'un tel héros que Marie-Thérèse devait partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessait d'y contribuer par la persévérance de ses vœux. » C'est acquérir à peu de frais la gloire. Il est vrai que la plus illustre de toutes les reines est aussi « la plus illustre de toutes les mères », parce qu'elle a donné le jour à ce très médiocre personnage qu'est le dauphin. Que Bossuet avait raison lorsque, dans l'oraison funèbre du P. Bourgoing, il plaignait les orateurs chrétiens qui font le panégyrique des grands du monde !

La seconde partie, consacrée aux vertus chrétiennes de Marie-Thérèse, est la plus longue, celle où les questions théologiques, les citations de l'Écriture, tiennent le plus de place. Il est vrai que la théologie, chez Bossuet, rarement est aride : par exemple, il se demande si la pénitence doit être préférée à l'innocence même, et reprend, en la modifiant d'ailleurs heureusement, la parabole de l'Enfant prodigue, qu'il avait déjà traitée dans un sermon de sa jeunesse sur la Nativité de la Vierge ; il y a des longueurs encore et des subtilités dans ce développement, mais on les oublie quand on rencontre cette comparaison, prise au texte ancien : « Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver qui, après

un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde ; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne. » La foi vive de la reine et les vertus qui s'y rattachent sont un peu délayées dans un autre développement qui a de l'onction, mais quelque mollesse. Après la foi, c'est le respect de la reine pour le saint-siège qui est mis en lumière ; le ton devient plus vif et plus ferme, car celui qui affirme que « le saint-siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-siège », celui qui dénonce les menées intéressées et politiques des ennemis de la France à Rome, c'est le prélat gallican qui vient de prononcer le sermon sur l'*Unité de l'Église* dans l'assemblée du clergé de France. Le dernier développement, sur l'amour de la reine pour l'Eucharistie, n'a pas cet intérêt historique, mais quelques traits mériteraient d'y être relevés : par exemple, celui qui atteint ces « fausses pénitences, qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs », effleurait au moins le roi lui-même. En terminant, l'orateur exhorte ceux qui l'écoutent à prévenir par la pénitence le coup terrible et toujours imprévu de la mort.

III

Comparaison des oraisons funèbres de la reine par Bossuet et Fléchier.

Si l'on était tenté pourtant de juger avec trop de sévérité les faiblesses à peu près inévitables d'une telle oraison funèbre, il suffirait, pour la relever dans notre opinion, d'y comparer l'oraison funèbre que Fléchier prononça sur le même sujet le 24 novembre 1683, dans l'église du Val-de-Grâce où reposait le cœur de la reine. Le texte choisi par Fléchier, plus banal que celui de Bossuet, annonce quel caractère prendra et gardera tout le discours. C'est un mot de l'Ecclésiaste : « Les fondements éternels sur la pierre solide et ferme et les commandements de Dieu sont dans le cœur de la femme sainte. » C'est à imiter une sainte en effet, non à pleurer une reine, que l'orateur invite les assistants. « Intrigues de cour, s'écrie-t-il, affaires du monde, raisons d'État, vous n'avez point ici de part ; et c'est la grandeur de mon sujet d'être renfermé dans une vie toute chrétienne. » C'en est aussi la faiblesse au point de vue purement humain, car cette oraison funèbre, ainsi réduite à un panégy-

rique, n'a pas même les ressources du panégyrique proprement dit, qui propose en modèle aux hommes la vie non pas seulement édifiante, mais admirable et presque surhumaine, d'un saint véritable. De là sort une division qui manque au moins de force : « Les desseins de Dieu, fondements éternels de la piété de cette princesse, accomplis en elle; les commandements de Dieu gravés dans son cœur, et mis en pratique, sont toute la matière de son éloge. »

Dans la première partie, cependant, Fléchier ne s'interdira pas absolument d'user des secours que peut lui offrir l'histoire. Il n'oubliera pas plus que Bossuet l'île fameuse où Mazarin et don Luiz de Haro discutèrent les clauses du traité qui donna l'infante à la France. Il essaye même, mais en passant et assez gauchement, d'associer la gloire du roi à celle de la reine : « Je ne crains point de diminuer la grandeur des actions du roi : ce prince *veut bien partager sa gloire* avec la reine, et joindre ce que le Ciel a fait pour lui à ce que le Ciel fit pour elle. » Mais ce ne sont là que des velléités timides. Voulant surtout montrer « la conduite de Dieu sur la reine », avant de montrer, dans la seconde partie, « la conduite de la reine à l'égard de Dieu » (les divisions de Fléchier ne sont souvent que des antithèses de mots), il nous parle très peu de la « conduite » de Dieu, et beaucoup plus de celle de la reine; il nous peint Marie-Thérèse se cachant dans quelque paisible et sainte retraite pour y vaquer à la prière ou y faire une revue de sa conscience, allant d'église en église reconnaître Dieu partout où il veut être adoré, méditant les mystères sacrés, assistant au saint sacrifice, visitant les hôpitaux, voyageant pour honorer la fête d'un saint, et il appuie avec lourdeur sur cette idée que c'étaient là pour la reine les seules affaires importantes. Après quoi, le développement tourne sur une nouvelle antithèse : « Les ordres du Seigneur dont cette reine était chargée furent les fondements de sa grandeur; et les commandements du Seigneur qu'elle avait gravés dans son cœur furent les règles de sa piété. »

On revient donc, dans la seconde partie, à la piété de la reine, à ses « confessions réitérées », à son horreur de l'hérésie, dont le roi renversait les temples « élevés sur les débris de nos autels », à sa charité, à ses visites aux hôpitaux, dont Fléchier nous fait une peinture à la fois précieuse et réaliste, à l'égalité de cette vie si peu royale : « Mêmes vertus, mêmes retraites, mêmes prières, même usage des sacrements, mêmes principes, mêmes règles. » L'orateur, qui a de la finesse plus

que de la vigueur, sent bien que l'écueil d'un sujet ainsi compris, c'est l'ennui. Comme pour se tromper lui-même, il s'écrie : « Les événements d'une régence tumultueuse, la valeur d'un héros, une suite de guerres et de victoires, des vertus brillantes et presque mondaines, frapperaient peut-être davantage nos esprits ; mais je ne viens pas vous surprendre par des actions extraordinaires, je viens vous édifier par des vertus qui, toutes communes qu'elles paraissent, ne laissent pas d'être héroïques. » Où était l'héroïsme ? Il semble que Fléchier ait voulu nous en faire sentir la nature dans le seul passage de son oraison funèbre qui soit un peu précis, malgré le vague des expressions :

C'est là (dans le fond de son oratoire) qu'elle répandait ses larmes et sa tendresse, soit dans la perte de ses enfants, que le Ciel lui donna pour accomplir ses désirs, et lui ôta pour éprouver sa résignation ; soit dans l'absence du roi ;... soit dans ces inquiétudes et dans ces peines secrètes que la Providence de Dieu, pour le salut de ses élus, mêle souvent aux grandes fortunes. Mais ne sondons pas ce qui se passait entre Dieu et elle. Les gémissements de la colombe doivent être laissés à la solitude et au silence à qui elle les a confiés. Il y a des croix dont le sort est de demeurer cachées à l'ombre de celle de Jésus-Christ, et il suffit de dire à la gloire de cette princesse que tout servit à son salut, et que le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation, qu'elle aima toujours également, la soutint et dans les douceurs et dans les amertumes de la vie.

Qui ne sent pourtant que les mots brefs de Bossuet en disent plus, avec plus d'énergie à la fois et de véritable convenance ? Fléchier s'est cru très habile parce qu'il est parvenu à faire entrer dans sa péroraison le mot de Louis XIV après la mort de la reine (« Je n'ai jamais reçu de chagrin d'elle que celui de l'avoir perdue »), et il lui semble voir le cœur de la reine, déposé dans l'église où il parle, se réveiller et s'attendrir à cette parole majestueusement décente. Bossuet n'a pas fait parler Louis XIV, et pourtant, s'il a lu les deux oraisons funèbres, ce n'est pas celle de Fléchier que Louis XIV a dû préférer.

ORAISON FUNÈBRE D'ANNE DE GONZAGUE

PRINCESSE PALATINE

9 août 1685.)

I

Caractère particulier et analyse de cette oraison funèbre.

Il est des oraisons funèbres de Bossuet plus éclatantes que celle d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine (1616-6 juillet 1684); il n'en est pas de plus étonnante au point de vue des difficultés surmontées. Celle dont Bossuet doit prononcer ici l'éloge est celle dont un critique contemporain[1] a pu tracer ainsi le portrait : « Pour faire contraste (avec Marie-Thérèse, « moutonnière et tendre sous un empois héréditaire d'orgueil royal,... reine et brebis »), voici la princesse palatine, échappée de son couvent, mariée par ambition, toujours endettée, fine, intrigante, allant de Mazarin à Condé et complotant avec Retz, manœuvrant à l'aise dans l'eau trouble de la Fronde, souverainement belle avec un sourire mystérieux, débauchée, libre penseuse, je ne sais quel air d'aventurière, de princesse ruinée, de grande dame bohème, de Slave énigmatique et perverse longtemps avant l'invention du type. » La seconde fille de Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers, de Mantoue et de Montferrat, et de Catherine de Lorraine, était à bien des égards une étrangère[2]. Elle épousa à vingt-neuf

1. Jules Lemaître, *les Contemporains;* Lecène ; 1re série.

2. « Par sa mère, elle appartenait à cette famille de Lorraine qui, encore au milieu du XVIIe siècle, était considérée au Louvre, par les nobles de pur sang français, comme une intruse. Par son père Charles de Gonzague, fils de Louis de Gonzague et de Henriette de Clèves, petit-fils de Marguerite Paléologue de Montferrat, elle se trouvait tout à la fois Italienne, Allemande et un peu Grecque. De là un héritage psychologique complexe et bien bizarre. Du côté maternel, l'activité remuante des Lorrains, et de trois générations d'agitateurs ambitieux et fanatiques ; — du côté paternel, deux legs très distincts : d'une part, l'esprit des Gonzague, dont les diverses branches avaient été si riches, au XVIe siècle, non seulement en hommes distingués, en diplomates subtils, mais en princesses savantes, héroïques ou passionnées ; — et d'autre part, les instincts aventuriers et batailleurs de ces seigneurs germains de Clèves qui s'enorgueillissaient de compter parmi leurs ancêtres le fameux « Sanglier des Ardennes. » (Rebelliau.)

ans, après une intrigue publiquement déclarée avec le duc de Guise, un étranger, Édouard, comte palatin, fils d'un roi exilé, Frédéric V de Bohême. Dans sa brillante jeunesse, elle se fit connaître par l'indépendance de sa conduite, affranchie de toute règle morale, et par celle de son esprit affranchi de toute sujétion au dogme religieux. C'était le temps facile de cette « bonne régence » que regrettait l'épicurien Saint-Évremond; ce fut aussi, heureusement pour la mémoire de la princesse, le temps orageux de la Fronde, et, dans cette crise, Anne se révéla un diplomate de premier ordre. Pourvue de l'emploi de surintendante de la maison de la jeune reine par la reconnaissance, bientôt infidèle, de Mazarin, qui, en mourant, lui fit ôter cette charge, au bénéfice de sa nièce Olympe Mancini, comtesse de Soissons; consolée un moment par le mariage d'une de ses filles avec le duc d'Enghien, fils du grand Condé, elle touchait au seuil de la vieillesse lorsqu'elle abandonna le monde qui allait l'abandonner : frappée d'un coup de la grâce, elle se convertit avec quelque ostentation peut-être, mais persévéra douze ans dans sa conversion, puisqu'elle ne mourut qu'à soixante-huit ans.

Jusqu'alors, Bossuet avait eu à prononcer l'éloge de trois femmes, qui n'étaient, certes, ni des aventurières ni des « libertines » : la fille de Henri IV, l'irréprochable et vaillante épouse de Charles Ier, Henriette de France, avait même déployé, au sein d'un pays protestant, un zèle catholique souvent excessif. La fille de Charles Ier, Henriette d'Angleterre, n'était coupable que d'imprudences, et, si elle avait douté, n'avait jamais connu l'incrédulité militante. L'infante d'Espagne, reine de France, était un modèle de vertu et de piété. Mais ici, comment parler de certains désordres, et comment ne pas en parler? Les désordres de la vie privée, Bossuet, parlant devant la famille de la princesse, a dû les voiler, et quelques contemporains ont trouvé qu'il en disait trop encore ou en laissait trop entendre. En revanche, il éclaire, pour ainsi dire, d'une lumière crue l'incrédulité de la princesse : c'est qu'il tient son dénouement. Plus Anne de Gonzague aura été obstinée dans son scepticisme, plus l'illumination de la grâce semblera surnaturelle, et plus la leçon sera instructive.

Le texte choisi par Bossuet dans Isaïe indique nettement, dès le début, quel sera le caractère du discours : « *Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te; elegi te, et non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.* — Je t'ai pris par la

main pour te ramener des extrémités de la terre : je t'ai appelé des lieux les plus éloignés; je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté; ne crains point, parce que je suis avec toi. » Dès le début, il s'adresse aux incrédules qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, et se propose de leur prouver « qu'une âme fidèle à la grâce, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente ». Il le prouvera par l'exemple même de la princesse, et il fera sortir de la proposition une de ces divisions nettes et fortes comme il sait les faire : « *Venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse Anne; venez voir où la main de Dieu l'a élevée...* Ou la princesse palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour,... et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. » Parlant à cet auditoire mondain d'esprits critiques et peut-être sceptiques, il n'en mettra que plus de hardiesse à montrer la princesse « dans les états différents où elle a été », et enfin dans l'incrédulité où elle était tombée, car c'est de là que Dieu l'a retirée et l'a élevée jusqu'à lui.

Dans la première partie (*d'où la main de Dieu l'a retirée*), qui est une merveille de délicatesse et, comme nous dirions, d'analyse psychologique, Bossuet nous montre la jeune princesse traversant la vie religieuse, s'y arrêtant même avec quelque complaisance aux couvents de Faremoutiers et d'Avenai, puis rejetée dans le monde par la mort de son père, épousant le comte palatin, puis veuve, enivrée des plaisirs de la cour, mêlée enfin bientôt aux événements de la Fronde, où les deux partis admirent ses hautes capacités. « Que manquait-il au bonheur de notre princesse? Dieu qu'elle avait connu, et tout avec lui. » Dégoûtée du monde une première fois, retirée à la campagne, elle règle sa conscience et ses affaires, paye ses dettes avec une scrupuleuse régularité, assez rare chez les personnes de son rang, si l'on en juge par l'éloge que Bossuet croit devoir en faire, puis est ressaisie par le monde, et va jusqu'à partager l'ironique incrédulité de ces « libertins » contre lesquels Bossuet lance une apostrophe célèbre.

La seconde partie (*où la main de Dieu l'a élevée*) a moins d'attrait pour nous, mais avait une importance capitale aux yeux de Bossuet. Il raconte en détail les songes qui furent pour la princesse une soudaine illumination de la grâce, suivie de

douze ans d'une persévérance qui ne se démentit jamais; il insiste sur sa piété, sur ses vertus chrétiennes, sur sa foi résignée, qui la suivit jusque dans ses souffrances, jusque dans la mort. Malheureux ceux qui ne se laisseront pas toucher par ces saints exemples, et pour se repentir attendront leur dernière heure, comme s'ils n'y touchaient pas déjà! Heureux les fidèles qui sauront s'y préparer, et dans les discours du ministre de Dieu trouveront le commencement de la véritable vie!

II

La Providence, la grâce. — Bossuet moraliste dans la peinture de la vie religieuse et de la vie mondaine. — La Fronde et la cour.

Toute cette oraison funèbre, la plus vraiment morale, la plus voisine du sermon qu'ait écrite Bossuet, est dominée par la double idée de la grâce et de la Providence. Ce qu'il s'attache à suivre, ce sont « les conseils de Dieu » sur la princesse, c'est-à-dire, par contre-coup, sur tous les hommes, car lorsque Dieu « choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire l'univers ». Bossuet convie ses auditeurs à entrer de plus en plus profondément avec lui dans les voies de la divine Providence, et il s'écrie :

Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des âmes saintes, qui ne savent pas *combien est puissant le bras de Dieu pour faire servir ces défauts non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus.* Pour nous, mes frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés, ne craignons pas de mettre la princesse palatine dans ce rang, ni de la suivre dans l'incrédulité où elle était enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux *si la conduite que Dieu tient sur elle nous fait craindre la justice qui nous abandonne à nous-mêmes, et désirer la miséricorde qui nous en arrache.*

Tout est subordonné à la grande idée de ces conseils de Dieu non seulement sur les personnes, mais sur les nations. Les épisodes mêmes qui animent certaines parties de la démonstration, sans en interrompre le cours, y sont étroitement rattachés. Ce morceau célèbre sur la Fronde, qui sera repris et

transformé, selon les sujets, dans les oraisons de le Tellier et de Condé, la conclusion en est d'un prédicateur plus que d'un historien : « C'est Dieu qui voulait montrer qu'il donne la mort et qu'il ressuscite, qu'il plonge jusqu'aux enfers et qu'il en retire, qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures. » Plus loin, si la guerre de Pologne est rappelée, ce n'est pas seulement parce que la princesse palatine vint généreusement au secours de sa sœur Marie, reine de Pologne, qui lui avait témoigné peu d'affection. Villemain[1], en critique bien informé du détail, admire et salue ici Bossuet poète épique : « Charles-Gustave parut à la Polo-« gne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans « ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue « cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec « la vitesse d'un aigle? où sont ces âmes guerrières, ces mar-« teaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais » tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes « ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. » Est-ce Pindare, est-ce Bossuet qui parle ainsi? Est-ce le pontife, dans l'éloge de la princesse palatine et dans le récit des guerres sauvages de Pologne, ou le poète dans sa joie triomphante de Marathon et de la fuite des Perses aux arcs recourbés? Ce n'est pas seulement le même cri de guerre, le même accent d'une âme belliqueuse; le vêtement et comme l'armure a passé d'un monde à l'autre. » Bossuet ne serait-il donc ici qu'un poète admirable? Voyez où aboutit ce beau développement : « Dieu en avait disposé autrement. La Pologne était nécessaire à son Église, et lui devait un vengeur[2]. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté, tout frémissant qu'il était. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avait rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité... Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, et la Pologne est délivrée. » Plus loin encore, pourquoi tant de retards avant d'en venir à la conversion définitive, tant de péripéties? C'est que « l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore venue ». Cette heure arrive enfin, et l'histoire de la princesse n'est plus dès lors que l'histoire des opérations mer-

1. *Essai sur Pindare*, ch. Ier.
2. Jean Sobieski, vainqueur des Turcs.

veilleuses de la grâce en elle. « En cet état, chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire où le fondement est renversé, que restait-il à notre princesse?... Il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde. Il restait ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la voulait rappeler des extrémités de la terre... Le miracle qu'elle attendait est arrivé : elle croit, elle qui jugeait la foi impossible. Dieu la change par une lumière soudaine et par un songe qui tient de l'extase... Qui donc ne s'écrierait, à un si soudain changement : « Le doigt de Dieu est ici? » La suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grâce se reconnaît dans ses fruits. »

L'idée de la Providence dominait les oraisons funèbres antérieures de Bossuet; l'idée de la grâce y est ici, pour la première fois, étroitement associée, précisément parce que, pour la première fois, c'est une véritable conversion qui fait le fond du discours. De là, dans l'oraison d'Anne de Gonzague, quelque chose de plus dramatique, nous ne disons pas seulement que dans celle de la dévote Marie-Thérèse, mais que dans celle de Henriette de France, où l'intérêt dramatique est à l'extérieur, dans la révolution d'Angleterre, non, comme ici, dans les révolutions d'une âme. Et c'est parce qu'il est de son sujet de faire passer devant nos yeux, comme on dirait aujourd'hui, les états d'âme successifs de la princesse palatine, que Bossuet est un biographe si hardiment précis, un psychologue si curieusement pénétrant. Quelle bonne fortune ce serait pour les modernes, avides de ces détails, si beaucoup de ces âmes du XVIIe siècle — plus compliquées qu'on ne croit — leur étaient ouvertes par un moraliste tel que Bossuet! Ce qu'il convient pourtant d'admirer surtout ici, ce n'est ni la clairvoyance du pur moraliste, ni le coloris du peintre et du poète, mais l'art sans artifice de l'orateur chrétien, qui fait tout servir au triomphe final de la vérité. Chateaubriand croyait lire une page extraite du livre idyllique de *Ruth*[1], quand il lisait tout le début de cette première partie : « Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits, que la princesse Anne... » Là, en effet, et plus loin, on pourrait recueillir, si l'on y tenait, certains traits qui ne dépareraient pas une idylle même biblique, par exemple le charmant portrait de l'abbesse d'Avenai, Bénédicte de Gonzague, la jeune sœur de l'ambitieuse Marie et de l'inquiète

1. *Génie du christianisme*, III, v, 4.

Anne. La vie religieuse, telle que Bossuet la prend, est bien aimable dans son austère douceur et sa paix mystique. Mais rien qui n'a plus rien, de sensible, de l'idylle, et qui touche presque à la satire indignée :

[illegible]

Combien le ton a changé! Le moraliste profane se serait attardé à ces analyses, le moraliste chrétien, le prêtre, rencontre sur son chemin, dénonce et condamne le scandale des vocations imposées. Dès l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, il n'avait pas craint de se prendre à cette « jeunesse emportée, qui n'a, de toutes les qualités nécessaires, que des désirs violents pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations qui sont attachées à ces dignités ». Longtemps après, dans le quatrième sermon pour le jour de Pâques, c'est très directement et très vivement qu'il s'attaquait à cette « jeunesse imprudente » aveugles qui demandent à conduire des aveugles, spirituelles endoctrinées qui laissent entrer l'ennemi dans la place. Pourquoi renouveler ces protestations douloureuses? C'est que si Henriette, par une « merveille de la grâce », malgré une vocation si peu régulière, devint le modèle des abbesses, Anne, d'humeur plus indépendante, se cabra, pour ainsi dire, devant la vie de renoncement où l'on prétendait la « précipiter ». L'abbaye d'Avenay, malgré son « air plus libre », ne la retenait pas « avec les desseins de Faremoustier », dont sa jeune tête avait rêvé le joug. Elle était libre, et par la mort de son père et par celle de sa jeune sœur, « elle vit le monde, elle en fit voir vous savez tout le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées ». Sur cette entrée brillante et impétueuse d'Anne de Gonzague dans la vie mondaine, Bossuet n'en dit pas et n'en pouvait dire davantage; il n'en dit guère plus sur son mariage et en revanche,

il insiste — avec quelle audacieuse énergie! — sur ce dangereux état d'une jeune veuve, qui est regardé alors, il l'affirme, « comme un état désirable où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même... Combien en devrait-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses[1]! » C'est que la Palatine touche alors à la grande crise, ou, pour employer le langage religieux, à la grande « tentation » de sa vie. Dès lors, les péripéties se succèdent : « Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il fallait ce dernier malheur : quoi? la faveur de la cour! » Pourquoi cette cour qui « veut toujours unir les plaisirs avec les affaires » est-elle jugée si sévèrement ici[2] par un homme qui si longtemps y a vécu? On peut détacher ce morceau sur la cour et le comparer à telle page de la Bruyère; et le morceau vaut beaucoup par lui-même, mais il vaut surtout parce que, dans la pensée de l'orateur, il doit marquer un pas de plus de la princesse vers l'incrédulité frivole, car son « génie » est « également propre aux divertissements et aux affaires », c'est-à-dire à ce que la cour estime uniquement, d'où il suit qu'elle charmera et sera charmée.

Elle-même, cette cour traverse une crise, celle de la Fronde : d'où un nouveau développement sur la Fronde, dirigé toujours dans le même sens et visant au même but. On a vu déjà à quelle conclusion religieuse *générale* aboutissait ce développement : à cette idée générale, les desseins de Dieu sur la France, est subordonnée l'idée plus particulière des desseins de Dieu sur la princesse. Aussi Bossuet ne caractérise-t-il que par des traits rapides, mais admirablement nets et justes, le rôle de la princesse pendant les troubles civils. Comment elle sut avoir la confiance de tous les partis, habile et sincère à la fois, quelle fut son attitude en particulier vis-à-vis de Mazarin, qu'elle avait à soutenir non seulement contre la malignité de ses ennemis, mais « contre ses propres frayeurs », il le voit et le fait voir en raccourci avec une exactitude d'informations et une sûreté de coup d'œil qui n'est pas dépassée par les témoins de ces événements, par Mme de Motteville, par Retz. Celui-ci, qui négocia si souvent avec la princesse, admirait en elle un esprit qui sait « se fixer », qualité rare chez les politiques, et particulièrement

1. Mme de Sévigné écrit à Bussy, 12 juillet 1690 : « Pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre : elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses ou de changer de maîtres. »

2. Voyez aussi le *Panégyrique de saint François de Paule.*

chez les femmes : « Je ne crois pas, écrit-il, que la reine Élisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un État. Je l'ai vue dans les factions, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout de la sincérité dans la conduite. » Sans doute, elle n'est pas pour Bossuet, qui voit surtout « ses rares talents », ce qu'elle sera pour Saint-Simon, « la reine des intrigues ». Mais dans quel esprit rappelle-t-il les services qu'elle a rendus à la cour? Nous n'avons pas longtemps à attendre pour en être instruits :

Que ne lui promit-on pas dans ses besoins! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, la diverse face des temps, les amusements des promesses, l'illusion des amitiés de la terre qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres? O éternel roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère, voilà ce qui éblouit les âmes qu'on appelle grandes!

Et maintenant l'orateur chrétien peut sans crainte achever le portrait de la princesse, ou convier tous ceux qui se souviennent d'elle à l'achever pour lui : l'éloge même se tournera aussitôt en leçon. « Contez-nous donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les grâces de cette douce éloquence qui s'insinuait dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels[1]; dites qu'elle était généreuse, libérale, reconnaissante, fidèle dans ses promesses, juste : *vous ne faites que raconter ce qui l'attachait à elle-même.* » Oui, elle est incapable de manquer aux hommes; mais elle ne craint pas de manquer à Dieu. Elle contente le monde, elle s'efforce de se contenter elle-même, mais elle n'est pas heureuse, et le vide des choses humaines se fait sentir à son cœur. On sent que la crise devient aiguë et que le dénouement est proche.

1. Sainte-Beuve a observé que la princesse « n'avait tout son esprit qu'en conversation et en action, et non plume en main ».

III

Bossuet et les libertins. — Le « moi » de Bossuet. Les circonstances.

C'est ici que se place la célèbre invective contre les libertins, qui est le centre de l'oraison funèbre, parce qu'elle marque le moment décisif du drame intérieur. Et c'est pourquoi Bossuet dit peu de chose des qualités de l'esprit chez celle que l'historien des précieuses, Somaize, appelle « la divine Pamphilie », dont le goût était aussi fin qu'il était libre, et qui au Raincy, devant Condé, faisait jouer *Tartuffe* interdit. Ces mérites délicats, on pouvait les faire valoir dans l'oraison funèbre de Madame, parce que la mort qui les anéantissait en semblait d'autant plus odieuse. Mais, ici, ces dons de l'intelligence, il faut les traiter en ennemis; si la foi s'éteint dans cette âme, si les ténèbres s'épaississent autour d'elle; si, lorsqu'on lui parle des mystères de la religion, elle a peine « à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles », à quoi faut-il s'en prendre, sinon à cette prétendue force de l'esprit, qui n'est que faiblesse? Bossuet ne croira donc pas avoir accompli sa tâche s'il se borne à raconter le miracle opéré par la grâce dans cette âme qu'un miracle seul pouvait sauver. Elle sauvée, tout n'est pas sauvé, car les incrédules gardent ce même air de mépris et de révolte qui fut longtemps le sien; ils le gardent aux pieds mêmes de la chaire où parle Bossuet. C'est donc dans le camp de l'incrédulité même qu'il faut porter la guerre, et Bossuet n'hésite pas à élargir ici le champ de son discours, qui d'oraison funèbre devient sermon, sauf à rattacher, sans effort, ce développement général à son sujet particulier : « C'est dans cet abîme profond que la princesse palatine allait se perdre... »

Ce n'est pas le lieu de rappeler ici ce que fut le libertinage au XVIIe siècle; comment, de Montaigne et surtout de son disciple Charron, plus dogmatique, par la Mothe le Vayer, voyageur et sceptique, par des poètes épicuriens comme l'audacieux Théophile et le fantaisiste Saint-Amant, par les Gui Patin et les Naudé, par le philosophe Gassendi, qui eut pour disciples Chapelle, Bernier et le grand Molière, par Ninon de Lenclos, chez qui s'ouvrit le premier salon philosophique, et Saint-

Évremond, ce Voltaire adouci du XVIIe siècle, il se raccorde, vers la fin du siècle, à l'épicurisme nettement sceptique et plus grossier des Vendôme, à leurs soupers du Temple, où fréquentait le vieux la Fontaine près du marquis de la Fare et de l'abbé de Chaulieu; par quels liens enfin le jeune Voltaire, c'est-à-dire le XVIIIe siècle incrédule, se rattache lui-même à la société de Ninon et à celle du Temple. On dit parfois, et non tout à fait à tort, qu'à partir du moment où Descartes règne dans la philosophie, Louis XIV à la cour, Bossuet dans la chaire, la libre pensée n'existe plus qu'à l'état de philosophie pratique et mondaine. A bien des égards, elle n'en était pas moins dangereuse. Nicole dit encore pourtant, dans ses *Lettres*, que la grande hérésie, ce n'est plus le luthéranisme, c'est l'athéisme[1], et c'est à un athée du monde que s'en prend Pascal dans son admirable article IX. A ne considérer que l'incrédulité mondaine, n'est-il pas significatif que Bussy doive sa disgrâce à une profanation épicurienne du vendredi saint? que la Palatine elle-même, avec Condé et le médecin Bourdelot, ait essayé de brûler un morceau de la vraie croix? que Mme Deshoulières chante le néant d'où nous sommes sortis et où nous devons rentrer? que Boileau épargne moins encore les libertins que les bigots[2]? que la Bruyère, enfin, sente le besoin de couronner ses *Caractères* par le chapitre des *Esprits forts?*

On peut croire que les orateurs sacrés du XVIIe siècle ont moins failli encore à leur devoir que les moralistes profanes. Bourdaloue dénonce souvent avec énergie le péril[3]; Fénelon, dans son sermon *sur l'Épiphanie,* l'année même de l'oraison funèbre de la Palatine, s'écriait, avec une sorte d'accent prophétique : « Parmi ces ruines de l'ancienne foi, tout tombe, tout tombe comme par morceaux. Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes, et ont appris à douter de tout. C'est ce que nous entendons tous les jours; un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles... » Ce bruit sourd n'avait pas échappé non plus à l'oreille de Bossuet. Mais sa première jeunesse avait été surtout occupée par ses luttes contre les juifs et les protestants : quand il s'établit définitivement à Paris, le libertinage ne s'étalait plus dans les écrits, mais ne se cachait

1. Le P. Mersenne, le correspondant de Descartes, assurait qu'il y avait cinquante mille athées à Paris. « Paris, disait-il dans son latin, empeste l'athéisme encore plus que la boue. »
2. Voyez *Satires* I et IV, *Épître* III.
3. Sermons *sur la Religion chrétienne, sur l'Impénitence finale,* etc.

qu'à moitié dans les entretiens et dans la vie de société. Cependant, en beaucoup de ses sermons retentit de bonne heure l'écho des inquiétudes qui s'éveillent en lui[1]. Dans le sermon sur les *Devoirs des rois* (1665), il va jusqu'à faire appel au bras séculier contre les blasphémateurs. « Sire, un regard de votre face sur ces blasphémateurs et sur ces impies, afin qu'ils n'osent paraître, et qu'on voie s'accomplir en votre règne ce qu'a prédit le prophète Amos, que « la cabale des libertins sera « renversée », et ce mot du roi Salomon : « Un roi sage dissipe « les impies, et les voûtes des prisons sont leurs demeures, » *sans égard ni aux conditions ni aux personnes, car il faut un châtiment rigoureux à une telle insolence.* »

Le ton est ici moins directement menaçant : c'est tantôt celui de la pitié : « Déplorable aveuglement! » tantôt celui de l'ironie : « Mais qu'ont-ils vu, ces rares génies? qu'ont-ils vu plus que les autres?... » ou de la dialectique pressante, marquée par des interrogations multipliées, ou de l'analyse morale plus paisible, mais non moins impitoyable, qui remonte à la source du libertinage et y découvre l'orgueilleuse intempérance de l'esprit, comme à la source de l'hérésie anglaise il découvrait l'intempérance d'une folle curiosité. Devant un auditoire qui avait besoin d'être ménagé, et dans un sujet qui avait ses bornes, Bossuet ne pouvait donner libre carrière à son éloquence apologétique; et toutefois nous avons ici l'abrégé nerveux d'une réfutation de l'incrédulité, au moins de l'incrédulité chez les « honnêtes gens »; car, bien que Bossuet prête à ses adversaires au moins l'espérance du néant après la vie, il ne les traite pas en athées résolus : l'athéisme, c'est, à ses yeux, « une fureur qui ne trouve *presque* point de place dans les esprits ». Ils n'ont, ou du moins ils prétendent n'avoir que des « doutes », et l'on entrevoit quelques-uns des arguments dont ils les appuient : Dieu échappe à la connaissance humaine, et l'on se fait de lui des idées très diverses, selon la nature des pays ou des esprits; toutes les religions sont également bonnes; l'idée des peines éternelles n'est ni acceptable ni même intelligible. On sent que Bossuet combat, non pas l'incrédulité abstraite, mais des

1. M. Jacquinet cite les sermons *sur la Divinité de la religion, sur le Jugement dernier, sur le Jugement de J.-C. contre le monde*, le *Panégyrique de saint André, le 4e Sermon pour le jour de Pâques.* Il y faut joindre le *Panégyrique de saint François de Paule* (1660), le sermon *sur la Prédication évangélique*, les deux sermons *sur la Providence* (1656 et 1662), *sur la Vigilance* (1665), *sur l'Unité de l'Église* (1681), etc.

incrédules qui vivent, qu'il connaît, qu'il a entendus, qu'à ce moment même peut-être il a sous les yeux.

Seulement, après avoir accablé ce superbe qui « se fait lui-même son Dieu », ne lui offre-t-il pas bientôt l'occasion d'une revanche facile, en bâtissant toute sa seconde partie sur les deux songes de la princesse, longuement cités et interprétés, d'après le récit qu'elle en avait écrit elle-même, à la prière de l'abbé de la Trappe, Armand de Rancé, « dont la doctrine et la vie, dit Bossuet, son ami, sont un ornement de notre siècle »? Il faut toucher d'une main légère à ces choses mystiques, dont il est trop facile de s'égayer, si l'on se place à un point de vue tout humain. Dans l'article *Apparition*, du *Dictionnaire philosophique,* Voltaire n'a pas de peine à tourner en ridicule les visions de la pécheresse repentante; mais Mme du Deffand[1] n'est pas de son avis, pour des raisons, il est vrai, qui lui sont particulières : « J'approuve fort le grand Bossuet de l'importance qu'il a mise au rêve de la Palatine, et de l'avoir célébré en chaire : je fais grand cas des rêves; je n'avais pas imaginé qu'ils pussent être utiles dans ces occasions; mais je suis convaincue aujourd'hui qu'ils doivent avoir toute préférence sur les raisonnements. » D'Alembert, un peu embarrassé, dans son *Éloge de Bossuet*, en face de ce surnaturel qui ne lui est pas familier, après avoir déclaré que les oraisons de Marie-Thérèse et de le Tellier sont « assez peu dignes de Bossuet », ajoute : « Les familiarités puériles qui déparent en quelques endroits l'oraison funèbre de la princesse palatine, successivement galante, incrédule, intrigante et dévote, sont effacées par plusieurs morceaux de l'éloquence la plus imposante et la plus animée. » N'est-il pas un peu bien dur pour ces « familiarités puériles[2] »? Si l'expression était juste, elle s'appliquerait à la princesse, dont Bossuet cite le mémoire, et qui était, il faut l'avouer, un pauvre écrivain. Pour le fond même, les deux songes, surtout le second, eussent gagné, sans doute, à être plus intéressants et plus clairs : l'explication et l'application n'en sont pas toujours lumineuses. Mais Bossuet ne peut songer même à les modifier : ces songes réalisent pour lui le miracle qu'il attend; il n'y voit qu'un caractère « admirable..., céleste », et c'est avec

1. Lettre du 26 mai 1767.

2. Chateaubriand écrit au contraire : « On sait avec quel génie, dans l'oraison funèbre de la princesse palatine, il est descendu, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe, en même temps qu'il a déployé dans ce discours sa haute capacité pour les abstractions philosophiques. (*Génie du christianisme,* IIIe partie, livre IV, *Éloquence.*)

la candeur du croyant qu'il les commente. C'est dans la simplicité même qu'il cherche ici la grandeur, et cette simplicité semble prendre parfois quelque chose de volontairement « réaliste » dans l'expression. A ceux qui seraient tentés de s'étonner qu'il cite d'insignifiants billets de la princesse convertie, il répond d'avance : « Je me plais à répéter toutes ces paroles, *malgré les oreilles délicates;* elles effacent les discours les plus magnifiques, *et je voudrais ne parler plus que ce langage.* »

Ainsi, moins éclatante, moins curieuse surtout pour nous que la première, la seconde partie se relève aux yeux du chrétien sincère qui y cherche l'histoire d'une conversion miraculeuse et d'une sainte persévérance. Pour la goûter pleinement, il faut, comme Bossuet, croire « sans réserve..., quoi qu'il en coûte à notre raison ». Pour ceux qui veulent, au contraire, « pécher avec raison », pour ces incrédules ou ces insensibles auxquels Bossuet revient en deux passages courts, mais vifs, et dont il dit que le nombre « va croissant tous les jours », il dédaigne de leur plaire, mais non de les convaincre en les frappant par un exemple extraordinaire. Il ne faut pas croire, du reste, que cette seconde partie soit purement théologique et mystique. On y retrouve le moraliste dans tel passage sur le travail qui charme l'ennui, ménage le temps, guérit la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. On y retrouve çà et là aussi l'homme, qui avait déjà paru dans un touchant souvenir donné à Henriette d'Angleterre et dans un bel hommage rendu à Condé. Il se montre à nous alors même qu'il s'efface : « Malheur à moi, s'écrie-t-il, si, dans cette chaire, j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourraient vous plaire, les expériences de cette princesse qui peuvent vous convertir!... Arrêtons ici, chrétiens; et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affaiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible... » C'est la doctrine, ce sont presque les paroles du sermon sur la *Parole de Dieu;* sermon et oraison funèbre se rejoignent, n'étant que les formes diverses d'un même enseignement.

En terminant, Bossuet n'oublie pas plus qu'il n'avait fait en commençant, la présence du duc et de la duchesse d'Enghien, fille de la Palatine[1]. C'est la duchesse d'Enghien qui l'avait

1. Elle n'était pas heureuse. « Vous avez perdu, lui dit Bossuet, ces consolations qui, par un charme secret, faisaient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. »

prié de prononcer l'oraison funèbre de sa mère, non lors de l'inhumation de la princesse palatine dans l'église du Val-de-Grâce, mais un an après, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Onze mois auparavant, le 25 septembre 1684, il avait prononcé, dit le *Mercure*, « quelques paroles avec beaucoup d'éloquence » à l'abbaye de Faremoutier, où le cœur de la princesse avait été transporté. La précision des détails, l'abondance des citations, empruntées même à la correspondance d'Anne de Gonzague, ont donné à croire que la duchesse sa fille avait mis à la disposition de Bossuet plusieurs documents de famille. C'est de la communication de ces documents que se plaint Gourville à Condé, dans une lettre analysée par M. Allaire : il trouve le discours beau et touchant, mais aussi étrangement hardi. C'est ce que laisse entendre à Condé, mais avec plus de ménagement, un des jésuites qui assistaient — aux côtés de Bourdaloue — à l'oraison funèbre, le P. Alleaume :

L'oraison funèbre a été touchante, semée de beaux endroits et prononcée avec beaucoup de zèle. *Il n'a pas caché les défauts de la personne dont il faisait l'éloge*, mais il a fait valoir aussi ses bonnes qualités, et particulièrement sa piété.

Lui aussi, la Bruyère, le protégé de Bossuet, écrit à Condé, mais il n'a pu assister à l'oraison prononcée par le « Père de l'Église » : ce jour-là, il enterrait sa mère : « Elle a paru ici, dit-il (à Paris), l'une des plus belles qu'il ait faites, et même que l'on puisse faire. Il y eut de fort beaux traits, *fort hardis*, et le sublime y régna en bien des endroits ; elle fut prononcée en maître, et avec beaucoup de dignité. » C'est bien ainsi que nous la jugerions encore. Mais comment il se fait que ce discours, jugé si hardi au XVIIe siècle, ait paru un peu faible aux hommes du XVIIIe, pour reprendre faveur au XIXe siècle, c'est ce qu'on devinera sans peine après l'avoir relu : le XVIIe siècle aimait les vérités chrétiennes dites avec force, mais avait le souci peut-être excessif du respect de certaines formes; le XVIIIe ne rendait pas assez justice au moraliste, parce qu'il voyait trop le prédicateur; le XIXe, respectueux même de ce à quoi il ne croit pas, épris de vérité, trouve ici ce qu'il aime : la vérité dans la peinture d'un caractère et d'une âme complexe, la vérité dans la peinture du temps et des milieux où cette âme s'est révoltée ou humiliée, la vérité enfin dans la leçon générale qui, toute théologie écartée, jaillit pour tous d'une telle vie, d'une vie qui passe du cloître au monde, du monde aux affaires, des affaires

à l'incrédulité militante, de l'incrédulité au désir et à l'impuissance de croire, de l'impuissance de croire à la foi passionnée, jusqu'à ce qu'elle s'ensevelisse, avec une volupté nouvelle, dans la grande paix du renoncement et achève dans la sérénité son cours orageux.

ORAISON FUNÈBRE DE MICHEL LE TELLIER

(25 janv. 1686.)

Le sujet et les circonstances. — Analyse de l'oraison funèbre. — Bossuet et Fléchier.

Le 31 octobre 1685, peu de jours après avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, mourait le chancelier de France Michel le Tellier, à l'âge de quatre-vingt-deux ans; il était né le 19 avril 1603. Le 25 janvier 1686, Bossuet prononçait son oraison funèbre dans l'église de Saint-Gervais, où le chancelier avait été inhumé. Il le faisait à la prière du second fils de le Tellier (le premier était Louvois!), Charles-Maurice, archevêque de Reims, son ami, qui, en 1670, l'avait sacré évêque de Condom.

Pour la première fois, le grand orateur manquait d'un grand sujet. La reine était une âme médiocre, mais après tout c'était la reine, femme de Louis XIV. La Palatine, libertine et dévote tour à tour, offrait un exemple éclatant des coups miraculeux de la grâce. Quelle différence entre la vie étrangement inégale de cette grande dame et l'avancement régulier de ce haut fonctionnaire[1]! Fils d'un petit magistrat à la Cour des comptes, conseiller, avant vingt et un ans, au grand conseil, autre chambre financière; procureur au tribunal du Châtelet à vingt-huit ans;

1 « Et voici, en regard, une tête correcte de haut fonctionnaire, Michel le Tellier, esprit lucide, appliqué, adroit et souple, ayant l'art de faire croire au roi que c'est le roi qui fait tout; intègre, mais établissant richement toute sa famille, jusqu'aux petits-cousins; froid, figé, impassible, mais pleurant de joie à son lit de mort parce que Dieu lui a laissé le temps de signer la révocation de l'édit de Nantes... » (J. Lemaître, *les Contemporains*, 1re série.)

maître des requêtes à trente-cinq; désigné pour accompagner le chancelier Séguier et l'avocat général Omer Talon dans la mission qu'ils avaient reçue d'apaiser, par des moyens souvent peu pacifiques, la Normandie frémissante, il est enfin nommé à trente-sept ans intendant de justice dans le Piémont, qu'occupait une armée française. Ce fut le principe de sa fortune. Mazarin le vit et le jugea. Dès le printemps de 1642, il était nommé secrétaire d'État de la guerre, en remplacement de Des Noyers : il devait occuper pendant vingt-cinq ans cette charge importante, à une époque qui fut marquée par tant de grandes choses à l'extérieur et par tant de réformes militaires à l'intérieur. Vrai ministre de la guerre après la mort de Mazarin, il fit accorder à son fils Louvois, alors adolescent, la survivance de son haut emploi, l'associa peu à peu à ses travaux et lui céda la place, en 1668, quand il le vit capable de tout diriger par lui-même. C'est seulement en 1677, à soixante-quatorze ans, qu'il fut nommé chancelier de France. « Sire, dit-il au roi, vous avez voulu honorer ma famille et couronner mon tombeau. » Ce tombeau ne s'ouvrit que huit ans plus tard.

Malgré les grandes choses auxquelles il a été mêlé, un tel homme serait demeuré presque inconnu à la postérité, s'il n'avait eu ce double honneur d'être le père de Louvois et d'avoir été loué par Bossuet[1]. On croit sentir, çà et là, que celui-ci fait effort pour élever à la hauteur d'un personnage de premier plan « cet homme incomparable », élu de la Providence, autour duquel il fait veiller, à son lit de mort, par une image d'ailleurs fort poétique, « la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété, toute la troupe sacrée des vertus ». Ces vertus, très dignes d'estime, sont un peu bourgeoises. Aussi Bossuet, qui, avec la hauteur du génie, a le sentiment délicat de la convenance du ton aux sujets, se montre-t-il ménager des grands effets d'éloquence dans une oraison qui doit être unie comme la vie du mort. On y trouve peu de tours oratoires véhéments, d'apostrophes comme celle-ci : « Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière! » Au contraire, il est un mot, un éloge, qui revient sans cesse dans la bouche de Bossuet, et qui s'appliquerait mal à un héros : « Sa *modération* l'a toujours mis au-dessus de sa fortune... Son esprit *modéré* ne se perdait pas dans ces vastes

1. « Sache la postérité, *si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle...* » C'est le contraire qui est arrivé, et Bossuet s'en doutait peut-être.

pensées... Toujours aussi *modéré* que fort... Notre siècle vit en celui-ci autant de *modération* que de dignité... Ce qui rend sa *modération* plus digne de nos louanges... Le ministre conservait sa *modération*... Sa perpétuelle *modération*... Le public n'y a rien vu que de *modéré*. » Cette modération n'était peut-être qu'une ambition adroite et qui sait se contenir. Le texte même de l'oraison funèbre, emprunté aux *Proverbes*, est bien modeste : « *Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te : glorificaberis ab eo quum eam fueris amplexatus :* Possédez la sagesse, et acquérez la prudence : si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera et vous remplira de gloire quand vous l'aurez embrassée. » Le Tellier a connu la véritable sagesse, celle que le monde ne connaît pas et qui vient d'en haut. De cette idée sort une division qui n'est pas une des plus fortes de Bossuet :

Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paraît sans ostentation, il y est vu sans envie; et nous remarquons dans sa conduite *ces trois caractères de la véritable sagesse :* qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu *aussi modeste que grand :* que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paraisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, *supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public :* et qu'enfin dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité, si bien confié à ses soins, *il a vu disparaître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir :* tant il avait mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances.

Le Tellier a été modeste dans les grandeurs. On le voit par son intendance dans le Piémont, où la divine Providence lui fait faire un léger apprentissage des affaires d'État; par la haute idée qu'il se fait des devoirs du juge; par sa conduite simple et désintéressée dans les hauts emplois auxquels l'élève un choix particulier de la divine Providence; par l'abandon qu'il en fit à son fils dès qu'il le vit en état de tenir sa place; par sa sérénité lorsqu'il entra dans la retraite et lorsqu'il en sortit pour occuper enfin la charge de chancelier.

Le Tellier n'a regardé que le bien public. On l'a vu par son long dévouement à la cause royale; par les périls qu'il a courus pendant la Fronde pour servir Mazarin, en serviteur qui n'était pas un esclave ; depuis la mort de Mazarin, par l'empressement qu'il a mis à désigner au roi les hommes les plus dignes de remplir les premières places, par la manière exacte,

prompte et patiente dont il a rendu la justice; par son respect pour les droits méconnus de l'Église.

Le Tellier, au sein de la grandeur et du bonheur de la famille, a vu avec calme venir la mort, heureux d'avoir pu, avant de mourir, signer l'édit qui anéantissait l'hérésie; il a quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement, et n'a plus aspiré qu'aux biens qui ne passent pas.

Que tous les chrétiens, à son exemple, se préparent longtemps d'avance à la mort par de saintes méditations et de bonnes œuvres, les seules richesses véritables.

Sur ce fond un peu monotone se détachent quelques grands événements : la Fronde et la révocation de l'édit de Nantes, et quelques portraits de grands hommes, Richelieu, Louvois, Mazarin, Retz, Lamoignon. Précisément, certains contemporains jugeaient que dans cette oraison funèbre il y avait trop d'histoire. « M. de Meaux, écrit à Bussy un marquis du Breuil[1], fit l'oraison funèbre du chancelier. On dit qu'il parla moins de lui que des cardinaux de Richelieu, Mazarin et de Retz et que de M. le Prince. En un mot, on n'en est pas content. » La *Gazette* assure, il est vrai, que Bossuet parla « avec l'applaudissement général de l'auditoire, composé d'un très grand nombre de personnes de la première qualité ». Mais ce sont là phrases banales, qui n'ont pas la valeur d'un témoignage individuel et secret. Le marquis de Sourches dit nettement dans ses *Mémoires :* « Quoique cette pièce d'éloquence fût assez belle, le public ne trouva pas qu'elle répondît à l'ancienne réputation du prélat. »

Peu de temps après, le 2 mars, une seconde oraison funèbre était annoncée à l'église des Grands-Augustins par l'abbé Maboul, prédicateur connu, qui était jeune alors, et qui fut plus tard évêque d'Albi. Parlant après Bossuet, Maboul a du moins le bon sens de ne pas entrer en lutte avec un tel rival. Touche-t-il, sous forme de « prétérition », à la révocation de l'édit de Nantes, il s'en écarte aussitôt. « Je laisse, dit-il, à des voix plus fortes le soin de publier tant de gloire[2]. » Cette figure de rhétorique, d'ailleurs, lui est chère : on sourit en voyant quelles précautions il prend pour parler de la Fronde en déclarant qu'il n'en parlera pas; il confesse son « embarras »; il fait plus, il le prouve. « Je voudrais vous mettre devant les yeux l'inimitable

1. Lettre du 29 janvier 1686.
2. Ces citations sont empruntées à l'édition Cahen.

conduite d'un ministre habile et fidèle dans les temps les plus difficiles; *mais je voudrais aussi* vous dissimuler les erreurs d'un peuple qu'un prompt et sincère repentir a effacées... Éloignez donc, Messieurs, de votre mémoire ces troubles... Que ne puis-je vous le faire voir au milieu de ces agitations!... Mais encore une fois, Messieurs, que le souvenir de ces temps malheureux s'efface pour toujours de nos esprits... » Combien Bossuet marche plus à l'aise dans les pas difficiles!

Louvois voulut qu'une troisième oraison funèbre fût prononcée aux Invalides, le 22 mars, par Fléchier, qui avait déjà prononcé ses grandes oraisons funèbres (celle de Turenne est de 1676) et qui, l'année précédente, avait été élevé à l'évêché de Lavaur. C'est Bossuet qui officiait, et Fléchier s'en souvient dans une péroraison un peu froide : « Sacré ministre de Jésus-Christ, qui, dans la chaire évangélique, *avec une éloquence vive et chrétienne,* avez avant moi consacré la mémoire immortelle de ce grand homme, achevez d'offrir pour lui cette hostie innocente et pure qui *lave* les péchés et les *fragilités* du monde. » Son texte, heureusement choisi, était cette parole de l'*Ecclésiaste :* « Sa vertu s'est soutenue jusqu'à la vieillesse; elle l'a fait monter aux lieux élevés de la terre : sa postérité a recueilli son héritage, afin que les enfants d'Israël connaissent qu'il est bon d'obéir au Dieu saint. » Mais, en déclarant sa résolution d'envisager non pas la fortune de le Tellier, mais sa vertu, il semble d'avance s'interdire tout ce qui pourrait relever son éloge d'une vie « simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras et le tumulte des affaires, uniforme dans ses conditions différentes ».

Par bonheur, il n'oublie pas autant qu'on pourrait le craindre les grands emplois que le chancelier a successivement occupés, puisqu'il se propose de « recueillir en sa personne la fidélité du sujet, la sagesse du ministre d'État, la justice d'un chancelier », c'est-à-dire de considérer la carrière de le Tellier jeune avant le secrétariat d'État, les services qu'il a rendus dans ce ministère pendant sa maturité; sa vieillesse enfin, honorée par une dernière et haute fonction.

Mais il sent trop et nous fait trop sentir ce qu'il appelle « le poids » de son sujet : « Où me conduit mon sujet? » s'écrie-t-il ailleurs. Son sujet le conduit à parler de la Fronde, bien qu'il proteste ne pas vouloir rouvrir « des plaies que le temps a déjà fermées. » Après l'esquisse saisissante de Bossuet, il eût mieux fait de ne pas tracer ce portrait délayé et sans relief de Mazarin :

Déjà, pour le soutien d'une minorité et d'une régence tumultueuse, s'était élevé à la cour un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa Providence pour assister les rois et gouverner les royaumes. Son adresse à concilier les esprits par des persuasions efficaces, à préparer les événements par des négociations pressées ou lentes, à exciter ou à calmer les passions par des intérêts et des vues politiques, à faire mouvoir avec habileté les ressorts ou de la guerre ou de la paix, l'avait fait regarder comme un ministre non seulement utile, mais encore nécessaire. La pourpre dont il était revêtu, la capacité qu'il fit voir et la douceur dont il usa, après plusieurs agitations, le mirent enfin au-dessus de l'envie; et, tout concourant à sa gloire, le Ciel même faisant servir à son élévation et sa faveur et ses disgrâces, il prit les rênes de l'Etat; heureux d'avoir aimé la France comme sa patrie, d'avoir laissé la paix aux peuples fatigués d'une longue guerre, et plus encore d'avoir appris l'art de régner et les secrets de la royauté au premier monarque du monde.

Son sujet le conduisait aussi — toujours après Bossuet! — à opposer le Tellier et Louvois, le père et le fils, dans un parallèle qui est, ici, une élégante antithèse: « Ils auraient été l'un et l'autre inimitables, si le père n'eût eu le fils pour successeur, et si le fils n'eût eu le père pour exemple. » Il le conduisait enfin à glorifier la révocation de « ce fameux édit qui avait coûté tant de sang et tant de larmes à nos pères »; la destruction de l'hérésie, qui s'écroule tout d'un coup, « comme une autre Jéricho, au bruit des trompettes évangéliques »; la sagesse du roi, qui gagne les uns « par ses pieuses libéralités », les autres par les marques de sa bienveillance, modère la sévérité des édits par sa clémence, « aimant ses sujets et haïssant leurs erreurs, ramenant les uns à la vérité par la persuasion, *les autres à la charité par la crainte* ». Le chancelier ne fait que « donner le dernier coup à cette secte mourante... Soutenu par le zèle de la religion plus que par les forces de la nature, il consacra par cette sainte fonction tout le mérite et tous les travaux de sa charge. On vit couler de ses yeux, que la foi seule semblait tenir encore ouverts, ces larmes heureuses que tirait de son cœur attendri la piété du roi et la réunion de son peuple. On vit tomber de leur propre poids ces mains fatales à l'erreur, qui ne devaient plus servir désormais à aucun office humain et terrestre. »

Ce discours ne serait pas de Fléchier si la composition en était toujours ferme, et le goût toujours pur. On est étonné de voir, par exemple, le Tellier comparé à Moïse. Mais c'est le discours d'un homme dont le talent est mûr, et les défauts y sont atténués. Il y a des traits vifs et assez bien placés contre l'ambition inquiète de ceux qui ne savent plus mesurer les

emplois à leurs propres forces, contre cette téméraire jeunesse qui se jette sans étude et sans connaissance dans les charges de la robe. Il y en a d'inattendus, contre « l'intempérance d'esprit et la licence d'écrire de ceux qui, par un vain désir de gloire, se font une malheureuse occupation de recueillir leurs vaines pensées, et, pour se soulager du poids de leur oisiveté et faire perdre aux autres un temps qu'ils perdent eux-mêmes, jettent dans le public les fruits amers de leurs études frivoles ou mal digérées ». Mais il y a aussi telle réserve sévère, qui en dit beaucoup, et qu'on ne trouve nulle part chez Bossuet : « *Que si le commerce des hommes et la dissipation de l'esprit, inévitable dans les grands emplois, ont laissé quelque impureté dans une vie aussi sage* et aussi chrétienne, achevez, mon Dieu, de purifier, par le sang de votre fils, cette âme que vous avez conduite dans les voies de la vérité et de la justice. »

Quelques jours après, le 29 mars 1686, ce même marquis du Breuil, que n'avait pas satisfait naguère l'oraison funèbre prononcée par Bossuet, écrivait à Bussy : « On vous aura sans doute mandé que M. l'abbé Fléchier fit vendredi dernier aux Invalides l'oraison funèbre de M. le Tellier. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent, *et surtout de ceux qui avaient entendu celle qu'avait faite M. de Meaux.* » Les contemporains avaient-ils raison?

II

Le côté obscur de la vie de le Tellier; l'homme et le magistrat.

L'oraison funèbre de Michel le Tellier offre deux aspects assez différents, comme la vie même du personnage qui en est le héros. Vu du côté de la vie privée, homme et même magistrat, il est peu intéressant, même si l'on admet, avec Bossuet, qu'il a été, homme, « la sagesse même »; magistrat, la justice incarnée. Mais, d'autre part, homme public, secrétaire d'État, chancelier, il reçoit, malgré sa modestie voulue, au moins le reflet de l'éclat qu'a jeté le grand règne. Il en résulte que son propre éloge reste nécessairement un peu terne, mais qu'il se relève par l'éloge des grands hommes dont il a été entouré.

Pris en lui-même, qu'était-il? « Quand on lit son oraison funèbre, dit Voltaire, et qu'on la compare avec sa conduite, que

peut-on penser, sinon qu'une oraison funèbre n'est qu'une déclamation?... Dans Bossuet, c'est un sage, c'est un juste; voyez ses actions dans les lettres de Mme de Sévigné : c'est un courtisan intrigant et dur... Le comte de Gramont, en le voyant sortir du cabinet du roi, le comparait à une fouine qui sort d'une basse-cour en se léchant le museau teint du sang des animaux qu'elle a égorgés[1]. » Il est vrai que passer de Bossuet à Voltaire, c'est passer de l'extrême indulgence à l'extrême injustice. Voltaire a tort, en particulier, d'invoquer le témoignage de Mme de Sévigné, qui admire fort, au contraire, la mort de le Tellier : « Sa fermeté dit-elle, sert d'exemple à tous ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. C'est tout ce qui se peut souhaiter que de faire cet heureux mélange[2]. » D'avance Mme de Sévigné confirme le témoignage si ému et si précis de Bossuet sur la façon dont ce « philosophe chrétien » attendit et accepta la mort.

Dix jours entiers il la considère avec un visage assuré; tranquille, *toujours assis*, comme son mal le demandait, on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente; *car il ne connaissait plus le sommeil*, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux.

Il a su bien mourir; mais a-t-il su bien vivre? Bossuet ne se contente pas de lui accorder un esprit « aussi pénétrant et aussi net qu'il était grave et sérieux », une conversation libre et insinuante, des mœurs sans reproche; il fait de lui le parfait honnête homme et le père de famille exemplaire. C'est le sage à la conscience sereine, qui spontanément affronte l'épreuve de la retraite, si hasardeuse pour les hommes d'État, et, dans sa modeste maison patrimoniale de Chaville, lit, médite sur les erreurs de la vie humaine et sur les vains travaux des politiques, le cœur détaché de l'amour du monde. Mais surtout Bossuet insiste sur la modération désintéressée d'un homme « supérieur à ses intérêts », grand « pour avoir fait céder à la

1. *Siècle de Louis XIV*, ch. xxv. — *Lettres sur les panégyriques*, 1767. J'ai coupé un membre de phrase où Voltaire affirme très faussement que le Tellier « trahit la cour dans le temps de la Fronde, et ensuite ses amis pour la cour ». Sa fidélité aurait pu être intéressée, mais est historiquement certaine.
2. Lettre du 28 octobre 1685.

modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public ». Il semble que le Tellier ait franchi tous les degrés des honneurs par la seule force d'un mérite qu'on découvrait malgré lui : « Son mérite le fit chercher à Turin sans qu'il y pensât. » Quant aux biens matériels, il les a acquis sans empressement, et il les quittera sans peine : « On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. » Ce vigilant père de famille, en effet, fit donner à son premier fils, âgé de quatorze ans, la survivance de son ministère, et à son second fils, âgé de vingt-six ans, l'archevêché de Reims, auquel était attachée la pairie. En tout il porta, selon le mot de Mme de Motteville, « cette habile et singulière prudence qui lui était naturelle ». Mais on peut être « prudent » de bien des façons. Recueillons quelques témoignages des contemporains sur cette prudence particulière au père du fougueux Louvois.

M. le Tellier, qui est mort chancelier de France, avait un bon esprit, beaucoup de jugement et une grande expérience des affaires, ayant passé par tous les degrés. D'ailleurs, il allait à ses fins avec beaucoup d'adresse, *et excellait en patelinage par-dessus tous les autres.* Il était doucereux comme le miel, et, dans le fond, aussi malfaisant, dangereux et rancunier qu'un Italien. Jamais il ne se haussait ni ne se baissait; toujours le même visage et le même air, aussi affable dans un temps que dans un autre. Ce n'est pas qu'il ne fût prompt et colère; mais il savait prendre son temps. Du reste, il paraissait fort réglé dans ses mœurs et ses dépenses, et la conduite qu'il a tenue lui a si bien réussi qu'il a fait une grosse maison et s'est acquis des richesses immenses, que bien des gens ont attribuée à sa seule économie, qui tenait beaucoup de l'avarice [1]... Il promettait beaucoup et tenait peu;... régulier et civil dans le commerce de la vie, où il ne jetait jamais que des fleurs (*c'était aussi tout ce qu'on pouvait espérer de son amitié*); mais ennemi dangereux, cherchant l'occasion de frapper sur celui qui l'avait offensé, et frappant toujours en secret, par la peur de se faire des envieux, qu'il ne méprisait pas, quelque petits qu'ils fussent [2]... Le Tellier fut délié, adroit, souple, *rusé,* modeste; *toujours entre deux eaux,* toujours à son but [3]... Il n'eut durant sa vie que le même but qu'ont les hommes du commerce dans la leur, et ce but fut d'enrichir sa famille et d'augmenter son pouvoir tous les jours par des charges, par des emplois, par des alliances, par des richesses, par des dignités, et surtout par la faveur du roi [4].

1. *Mémoires* du maréchal de Saint-Hilaire.
2. *Mémoires* de Choisy. Gourville a signalé seulement chez le Tellier « un peu de penchant à la rancune ».
3. Saint-Simon, notes sur le Journal de Dangeau, 31 octobre 1685.
4. Abbé de Saint-Pierre, *Annales politiques.*

Si l'on fait très large, dans ces témoignages, la part de l'exagération et même de l'injustice, il n'en reste pas moins que le Tellier, dans l'histoire, nous apparaît assez différent de ce qu'il est aux yeux de Bossuet ; adroit plus que droit, modéré par politique plus que par modestie naturelle, ambitieux au fond, mais d'une ambition patiente et silencieuse, c'était, dit le marquis de Sourches, le plus habile des courtisans de son temps. C'était aussi le plus implacable des rivaux : Fouquet et Colbert en ont su quelque chose. Mais, pour en revenir à l'homme privé, il avait plusieurs des qualités de l'*honnête homme,* surtout au sens restreint où l'on prenait ce mot au XVIIe siècle ; l'élévation de l'esprit et la générosité du caractère lui faisaient défaut. Magistrat, il semble l'avoir été de naissance ; mais était-il vraiment de ces juges qui veulent « *que les lois gouvernent*, et non pas les hommes » ? et mérite-t-il d'être associé à Lamoignon dans cette sorte d'apothéose platonicienne : « La justice, leur commune amie, les avait unis ; et maintenant ces deux âmes pieuses, touchées sur la terre du même désir de faire régner les lois, *contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées ;* et si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle ? » Ce n'est assurément pas sa vie terrestre, souple et d'une intégrité toute relative, qui eût préparé le Tellier à cette contemplation de la Justice absolue.

Mais Bossuet parlait devant un auditoire où les magistrats étaient nombreux, et l'on dirait que parfois l'oraison funèbre du grand chancelier se change en un sermon sur la justice. Vues de ce biais, certaines pages de ce discours prennent une singulière valeur morale et même historique. Les juges artificieux qui ne gardent que les apparences de la justice; les juges corrompus et lâches dont la justice arbitraire, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant; ceux qui embrouillent à plaisir les fils d'une procédure malicieuse; ceux qui prononcent, au lieu de jugements, des oracles ambigus et captieux; ceux qui veulent s'agrandir, et changent en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, toutes ces âmes prostituées à l'ambition, avec quelle vigueur indignée Bossuet les flétrit ! Tout ce beau développement aboutit, il est vrai, à déclarer que la justice « s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel le Tellier » ; mais ce qu'il y a d'excessif dans l'éloge ne doit

pas nous faire oublier ce qu'il y a d'énergiquement vrai dans la leçon. De même pour le développement sur le conseil du roi, présidé par le Tellier, qui par lui « *modère* tout le cours de la justice ».

Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avaient ni de règle ni de fin ; que la force des choses jugées n'était presque plus connue ; que la compagnie où l'on renversait avec tant de facilité les jugements de toutes les autres, ne respectait pas davantage les siens ; enfin que le nom du prince était employé à rendre tout incertain, et que souvent l'inquiétude sortait du lieu d'où elle devait être foudroyée ! Sous le sage Michel le Tellier, le conseil fit sa véritable fonction ; et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contrepoids, tenait par tout le royaume la balance égale.

Est-ce qu'il n'est pas facile, ici encore, de retenir ces détails si curieux pour l'histoire des mœurs et des institutions au XVIIe siècle, sans être obligé d'admettre que le Tellier ait déraciné à jamais tous les abus ? Est-ce que nous n'entendons pas « les gémissements des malheureux plaideurs » ? Est-ce que nous ne voyons pas ce tribunal, qu'évidemment Bossuet a vu lui-même, ces juges inattentifs, ou inquiets, ou distraits, qui vous écoutent par bienséance, pendant que leur pensée est ailleurs, et ceux dont les oreilles sont bouchées par les préventions ?

Mais ces détails ne pouvaient suffire à l'intérêt d'une oraison funèbre telle que la conçoit Bossuet, génie épris de grandeur. Il donne donc pour cadre à l'histoire des avancements successifs de le Tellier l'histoire même de la France, et le discours, après l'exorde, s'ouvre par une belle page historique où Richelieu et Mazarin sont rapprochés et loués. Dans la première partie du discours, on sent un peu le procédé, car il y a quelque distance de Richelieu à le Tellier ; mais on admire la brièveté saisissante de certains traits : « Le cardinal de Richelieu était parti, peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop. » Dans la seconde partie, quand le Tellier arrive aux affaires, le procédé, si c'en est un, semble légitime, et l'on ne songe même pas à s'étonner que les grands hommes groupés avec art par Bossuet autour de son héros d'un jour soient là comme pour lui faire cortège.

III

Le côté brillant; le Tellier ministre de la guerre et grand chancelier. — Le Tellier, Bossuet et la révocation de l'édit de Nantes.

Le rapprochement de le Tellier et de son fils Louvois n'est pas le seul qui s'offrit naturellement à l'esprit de l'orateur : ce rapprochement, d'ailleurs, serait traité dans un tout autre esprit par un historien, et tournerait à l'antithèse, car le Tellier lui-même semble avoir eu peur quelquefois de son fils, tandis que, chez Bossuet, le fils semble continuer le père, dont les leçons et les exemples l'ont formé. Il y avait des affinités plus réelles entre Mazarin et le Tellier : « Jamais patron et client ne furent mieux assortis : finesse d'esprit, souplesse de caractère, affectation de politesse, modération dans le succès, persévérance dans les revers, tels étaient les traits communs de leur génie. Ces deux hommes s'étaient reconnus au premier coup d'œil et sentis nécessaires l'un à l'autre. Dès lors ils associèrent leur fortune[1]. » Bossuet montre seulement, et avec finesse, quel genre de services le Tellier, toujours maître de lui-même, et « supérieur par cet endroit au ministre même », a pu rendre, non sans courage, à l'impatient et soupçonneux Mazarin, toujours « ennuyé de son état » dans l'exil, toujours prêt à revenir trop tôt à la cour. Il nous peindra bientôt de couleurs plus vives, mais toujours avec la même vérité, Mazarin expirant avec la triste consolation d'être demeuré le maître jusqu'au bout : « Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre... »

Tous ces tableaux et ces portraits ne sont point des hors-d'œuvre éclatants, et Bossuet, s'il retrace l'image des malheurs de la Fronde, n'a pas tort, là où les Maboul et même les Fléchier hésitent et se troublent, de penser et de dire qu'il n'a point à s'en excuser. On ne voit même pas comment il eût pu donner à cet homme et à cette vie quelque apparence de grandeur s'il avait fait abstraction des grands événements dont le Tellier avait été le témoin et l'acteur plus ou moins indépendant. S'il appuie

1. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. 9.

avec quelque complaisance et beaucoup de bonheur sur l'épisode de l'emprisonnement des princes, c'est qu'un des hommes qu'il admire et qu'il aime le plus, le grand Condé, est le plus illustre de ces prisonniers, dont on a fait des coupables en les traitant comme tels. « L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats. » A voir avec quel empressement Bossuet saisit toute occasion qui s'offre à lui de glorifier ou d'excuser son héros préféré, on dirait vraiment qu'il prévoit et qu'il attend l'oraison funèbre qui clora sa carrière d'orateur sacré à la cour. Il semble cependant qu'il aille un peu loin quand il dit : « Content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. » Elle les satisfait pourtant assez bien, et il est remarquable que cette protestation prenne place justement avant le portrait célèbre du cardinal de Retz, c'est-à-dire avant le seul morceau qui ne se rattache peut-être pas très étroitement à l'oraison funèbre, malgré le rôle joué par le Tellier dans les négociations qui se poursuivirent entre Rome et la France au sujet de la vacance de l'archevêché de Paris. Mais il est certain qu'avant tout il entend donner à ses auditeurs des leçons morales dont ils puissent profiter, et c'est peut-être pourquoi il n'a pas mis en lumière ce qui précisément, aux yeux des historiens modernes, est le meilleur de l'œuvre accomplie par le Tellier[1], l'administration militaire, qui organise les victoires de Louis XIV, en réorganisant l'armée française.

En revanche, il a donné aux affaires religieuses une importance qui paraîtrait exagérée, si l'on ne se rappelait qui parle et devant qui il parle : les prélats n'étaient guère moins nombreux que les magistrats dans l'auditoire, et au premier rang siégeait l'archevêque de Reims, Charles-Maurice le Tellier, « habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église ». Comme son ami et confrère, l'évêque de Meaux « représente les droits de Dieu, sans blesser ceux de César ». C'est avec autant de mesure que de conviction qu'il plaide cette cause des droits de l'Église : « Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés; sa puissance céleste est affaiblie, pour ne pas dire tout à fait éteinte. On se venge sur elle de *quelques-uns de ses ministres, trop hardis usur-*

1. Voir l'Introduction de l'édition Rébelliau.

pateurs des droits temporels. A son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive...; tant le siècle a prévalu, tant l'Eglise est faible et impuissante! » Quelques années auparavant, Louis XIV, en établissant le droit de régale, s'était exposé à être regardé lui-même comme un adversaire des droits de l'Église; mais Bossuet, résolument optimiste, ne veut voir en lui qu'un roi « zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage *qu'on ne l'accuse de* lui ôter » ; il veut espérer que la discipline ecclésiastique sera entièrement rétablie et que l'Église reverra « la beauté des anciens jours ». Mais en regard des doits de l'Église il met ses devoirs : il souhaite « que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques ». Au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, il proclame que l'obligation s'impose aux prêtres catholiques d'être « infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes et le pain aux forts, enfin à cultiver ces nouvelles plantes et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire ». Parmi ces sages paroles, pourquoi faut-il que retentisse cet hymne d'une joie cruelle :

Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours : faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église : « agiles instruments d'un prompt écrivain et d'une main diligente » ; hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantin et les Théodose... Mais nos pères n'avaient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout à coup; les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse; tout calme dans un si grand mouvement; l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis; poussons jusqu'au ciel nos acclamations ; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère. Par vous l'hérésie n'est plus. Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des évêques. »

Il est impossible de mettre ici en doute la sincérité de Bossuet : un tel accent ne trompe pas. La révocation de l'édit de Nantes n'est pas, d'ailleurs, un événement brusque et isolé.

C'est la conclusion logique d'une politique religieuse poursuivie pendant de longues années. En 1662, dans les sermons sur les *Devoirs des rois*, il s'adressait au roi et lui traçait son devoir : « Peut-être (car qui sait les secrets de Dieu?), peut-être qu'il a permis que Louis le Juste, de triomphante mémoire, se soit rendu mémorable éternellement en renversant le parti qu'avait formé l'hérésie, pour laisser à son successeur la gloire de l'étouffer tout entière par un sage tempérament de sévérité et de patience. » En 1681, dans le 4° sermon pour le jour de Pâques, on sent que l'heure du triomphe approche. Louis XIV est comparé à un nouveau Cyrus que Dieu suscite pour porter le dernier coup à la Babylone de l'hérésie. Plus tard, quand Cyrus eut renversé Babylone, Bossuet écrivait encore à Nicole : « Je ne veux point raisonner sur tout ce qui s'est passé en politique raffiné : j'adore avec vous les desseins de Dieu, qui a voulu révéler, par la dispersion de nos protestants, ce mystère d'iniquité, *et purger la France de ces monstres.* » On a beau nous dire qu'un la Fontaine, une Sévigné, un la Bruyère, ont parlé comme parlait Bossuet[1], notre conscience répugne à excuser ce que notre intelligence explique.

En revanche, on ne pourra pas dire que ce morceau lyrique et violent ne soit pas à sa place dans cette oraison funèbre. Non seulement le Tellier, mais les le Tellier, acharnés ennemis de Colbert, qui ouvrait toutes grandes aux protestants les portes de l'industrie et de la marine, hâtèrent par une persécution savamment organisée l'heure où la révocation de l'édit de Nantes fut, pour ainsi dire, mûre et sembla facile, mais ils en pressèrent et en aggravèrent l'exécution. Bossuet veut que nous nous attendrissions sur le zèle impitoyable de ce chancelier qui, mourant, tient encore à vivre jusqu'à ce qu'il ait sanctionné de sa signature « le grand ouvrage de la religion ». En appuyant avec une vigueur si peu discrète sur ce prétendu « triomphe de la foi », il nous donne le droit d'appliquer au chancelier le très douteux éloge qu'il adressait au roi : « Vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre magistrature; c'en est le propre caractère ». Et, s'il ne faut pas s'étonner qu'une telle vie ait un tel couronnement, il faut regretter peut-être qu'une telle oraison funèbre, si digne et si égale, avec de belles parties sereines, aboutisse à cette glorification passionnée des « exterminateurs ».

1. Voyez aussi la justification que tente M. Lanson dans son *Bossuet*.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Cahen (Dupont), Didier (Delagrave), Gazier (Colin), Jacquinet (Belin), Montigny (Garnier).

LIVRES

ALLAIRE. — *La Bruyère dans la maison des Condé;* 2 vol. in-8°, 1896. Didot : t. Ier, p. 285 à 294 ; 369, 370, 389-392.

BARANTE (De). — *Études littéraires et historiques;* nouv. édit., 1859, in-12, Didier ; p. 30 à 32.

BAUSSET (De). — *Histoire de Bossuet ;* 4 vol. in-12, Beaucé-Rusand, 1828; t. II, l. VIII, p. 286 à 323.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12 ; 5e série, 202.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme,* III, v, 4.

CHÉRUEL. — *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV;* Hachette, 1879-1880, 4 vol. in-8°.

CHOISY (De). — *Mémoires ;* collect. Petitot.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques,* 3e série ; 1888, Calmann-Lévy, in-12 ; p. 205 à 247.

GOURVILLE. — *Mémoires ;* collect. Michaud.

JANET. — *Les Passions et les Caractères dans la littérature du dix-septième siècle ;* 2e édit., 1888, Calmann-Lévy, in-16 ; p. 295-298, 338-342, 347-348.

LANSON. — *Bossuet ;* Lecène, in-12, 1891 ; ch. III, p. 143, 144, 151, et p. 561-562.

LA ROCHEFOUCAULD. — *Mémoires ;* édit. des Grands Écrivains, Hachette, in-8°.

LEFÈVRE D'ORMESSON. — *Journal* (Documents inédits relatifs à l'histoire de France).

LEMAITRE (Jules). — *Les Contemporains,* 1re série ; Lecène.

LITTRÉ. — *Littérature et Histoire ;* in-8°, Didier, 1875.

MARTIN (Henri). — *Histoire de France ;* Furne ; t. XIII.

MICHELET. — *Histoire de France,* t. XII, ch. XX, XXI, XXV.

MONTGLAT (Marquis de). — *Mémoires ;* collect. Petitot.

MONTPENSIER (Mlle de). — *Mémoires ;* édit. Chéruel.

MOTTEVILLE (Mme de). — *Mémoires ;* édit. Riaux.

RETZ (Cardinal de). — *Mémoires ;* édit. Chantelauze, Hachette, in-8°.

ROUSSET (Camille). — *Histoire de Louvois,* t. Ier.

SACY (Sylvestre de). — *Variétés morales et littéraires ;* Perrin ; p. 50 à 59.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier; t. V, 306; VI, 298, 299; X, 99; XV, 271.
— *Portraits de femmes;* Garnier, 332.
— *Port-Royal;* Hachette, in-12; t. III, 167, 305, 306; V, 536, 543, 544, 585.
SAINT-SIMON. — *Mémoires;* édit. Chéruel; t. VIII, p. 453, 454.
— Additions au *Journal de Dangeau;* Didot; t. Ier, p. 242-243.
SÉVIGNÉ (Mme de). — Lettres des 19 nov. 1664, 24 nov. 1675, 22 et 27 juillet 1676, 13 mars et 28 août 1680, 28 oct. 1685.
VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV,* ch. XXV et XXXVI.
— *Dictionnaire philosophique,* art. APPARITION.
— *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie dans la langue française.*
— *Lettre sur les Panégyriques.*
— Lettres à Burigny, 12 sept. 1761, et à Mme du Deffand, 26 mai 1776.

JUGEMENTS

I

L'oraison funèbre de la reine est l'une des plus médiocres que Bossuet ait composées. Les oraisons funèbres sont de belles déclamations. Je suis seulement fâché qu'il ait tant loué le chancelier le Tellier, qui était un si grand fripon.

VOLTAIRE, *Lettre sur les Panégyriques* et *Lettre à Burigny*, 12 sept. 1761.

II

L'oraison funèbre de Marie-Thérèse et celle du chancelier le Tellier ne sont pas en général de la même force que les quatre autres. Le sujet n'en était ni aussi riche ni aussi intéressant : il convenait de le relever autant qu'il était possible par les ornements de l'art : c'est là qu'ils étaient bien placés. L'île de la Conférence et l'époque du mariage de Louis XIV, l'entrevue de Mazarin et de Louis de Haro, étaient des accessoires importants pour l'orateur... Quant à la première, Louis XIV, au moment où elle mourut, en avait fait en une seule phrase le plus grand éloge possible : « Voilà, dit-il, le premier chagrin qu'elle m'ait donné. » Le discours de Bossuet ne pouvait être que le développement de ce beau mot. Mais on sait que les vertus domestiques et modestes ne sont pas celles qui prêtent le plus à la grande éloquence, à celle qui s'adresse aux hommes rassemblés. Dans tout ce qui prétend aux grands effets, il faut quelque chose qui se rapproche du dramatique... A l'égard du chancelier le Tellier, l'ouvrage de Bossuet offre ici un de ces exemples de l'exagération du panégyrique contredite par la sévérité de l'histoire. Ce magistrat eut certainement des qualités estimables et rendit des services au gouvernement dans le temps de la Fronde. Mais il ne sera jamais regardé comme un modèle de justice et de vertu.

LA HARPE, *Lycée*, II, I, 3.

III

Dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, Bossuet ne s'élève pas sans doute à la même hauteur que dans celles de la reine d'Angleterre et de Madame Henriette. Mais au lieu de lui en faire un reproche, on doit approuver son goût et sa réserve. Cette reine, respectable par ses vertus et sa bonté, n'avait aucune influence sur les affaires ni même sur l'opinion. Elle ne laissait ni vides ni regrets à aucune ambition, à aucun intérêt, à aucune espérance. Elle décorait le trône plutôt qu'elle ne l'occupait, et on aurait été étonné d'entendre Bossuet parler avec pompe et fracas d'une vie et d'une mort à laquelle la génération qui en a été témoin a été aussi indifférente que celle qui l'a suivie...

L'oraison funèbre de la princesse palatine est peut-être de toutes les oraisons funèbres de Bossuet celle qui fait le mieux sentir combien ce génie si ferme et si hardi avait de souplesse et de flexibilité pour donner à tous les sujets qu'il traitait le caractère et la couleur qui leur étaient propres...

On a peine à comprendre comment l'oraison funèbre du chancelier le Tellier n'a jamais été appréciée comme il nous semble qu'elle mérite de l'être. On l'a presque toujours jugée si inférieure aux autres chefs-d'œuvre du même genre et du même auteur, qu'à peine est-on frappé de quelques traits d'un ordre supérieur, qui commandent nécessairement l'admiration... Par bonheur pour Bossuet et pour nous, le chancelier le Tellier avait été associé à des événements et à des personnages célèbres ; et Bossuet a fait de l'histoire d'un homme sage, prudent et calme, l'histoire la plus fidèle d'un temps remarquable par de grands mouvements et de grandes vicissitudes.

De Bausset, *Histoire de Bossuet,* l. VIII, III.

IV

L'oraison funèbre veut pour sujets de ses enseignements des rois, des personnages historiques, des fortunes éclatantes, de grands exemples. Toutes les fois qu'un devoir a imposé à Bossuet l'éloge funèbre d'un mérite ou de vertus secondaires, l'appareil du discours paraît disproportionné à son effet : témoin les quatre oraisons qui viennent à la suite des six qu'il

rendit publiques. Le génie de l'orateur n'a pas pu suppléer à la médiocrité de la matière ; ce qui prouve que les genres ont leurs richesses propres et que les grandes qualités de Bossuet lui viennent du fond des choses. Quand les choses ne le soutiennent pas, le plus éloquent des hommes se laisse aider par la rhétorique des écrivains qui n'ont que de l'esprit.

Cette remarque est vraie de plus d'un passage des oraisons funèbres de Marie-Thérèse, d'Anne de Gonzague et de le Tellier. C'était à peine assez pour la grandeur du genre et pour l'attente qu'il suscite, de la piété touchante de Marie-Thérèse, de la conversion miraculeuse d'Anne de Gonzague, des utiles talents de le Tellier et de cette fortune qui ressemble un peu au légitime avancement d'un fonctionnaire exact et capable. Cette disproportion du sujet avec le genre arrachait à Bossuet certains embellissements qui, quoique marqués de sa force, n'en sont pas moins des expédients pour élever de petites circonstances au niveau de l'oraison funèbre. Je ne suis point touché de la fameuse apostrophe à l'île des Faisans, ni de cette autre aux cours de l'Europe, sur le mariage de Marie-Thérèse et de Louis : « Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage ! Que l'amour, qui semble aussi vouloir le troubler, cède lui-même ! » Ces endroits et d'autres, où Bossuet semble s'exciter à froid à la grande éloquence, sont les seuls où, pour s'être façonné à la rhétorique d'un genre, son naturel s'est altéré.

NISARD, *Histoire de la littérature française;* Didot.

V

Cette oraison funèbre de la reine, qu'autrefois, Dieu me le pardonne ! j'avais trouvée presque ennuyeuse, est un chef-d'œuvre de grâce et de pureté. C'est d'un bout à l'autre le tableau ravissant de la candeur et de l'innocence chrétienne. Cette pauvre reine, humainement parlant, n'avait guère eu d'autre mérite que sa piété. Ses vertus étaient de celles qui n'ont pas grand éclat dans le monde, soumission, modestie, douce résignation aux infidélités du roi ! Ce n'était pas par ces qualités modestes qu'une reine de France pouvait attirer dans une cour où brillaient les la Vallière et les Montespan. Elle était belle, mais de cette beauté calme et un peu monotone qui n'est que le reflet de la candeur et de la pureté de l'âme. Sa sainteté même,

timide et douce comme sa personne, n'avait rien qui brillât aux yeux du monde. Pour faire son éloge, c'est dans son cœur qu'il fallait aller chercher tout ce qu'elle avait eu de gracieux, de tendre, d'héroïque dans son dévouement à ses devoirs; c'est le sacrifice perpétuel de cette âme brisée par des douleurs secrètes qu'il fallait peindre; c'est l'idéal, en un mot, de la piété toute pure, et la vertu d'autant plus accomplie qu'elle est sans éclat extérieur, que Bossuet avait à faire voir à ses auditeurs; c'est aussi cette peinture qui donne à l'oraison funèbre de la reine un charme, une douceur, une beauté incomparables. Jamais la perfection d'un cœur innocent, jamais la virginité de l'âme n'a été représentée avec un sentiment si vrai...

Toute l'histoire de la conversion d'Anne de Gonzague et des états par lesquels passe son âme est quelque chose de merveilleux dans le discours de Bossuet. Je préfère pourtant à la description admirable de la conversion d'Anne de Gonzague celle de sa vie pénitente. Je ne connais rien qui fasse mieux sentir, en fait d'art et d'éloquence, l'alliance intime du beau et du sévère. On croirait voir un tableau de Philippe de Champagne. A la vérité, ces sortes de vies vouées à la pénitence la plus rigoureuse au milieu du monde étaient assez communes du temps de Bossuet : il avait eu souvent l'occasion de les étudier et de les prendre sur le fait...

Dans l'oraison de le Tellier, c'est le ministre chrétien que Bossuet a voulu peindre. L'original ressemblait-il bien au portrait? Il est malheureusement permis d'en douter. Bossuet était orateur : pardonnons-lui, et ne demandons pas à l'éloquence la rigoureuse exactitude de l'histoire. Il y a un passage, dans cette oraison funèbre, où Bossuet se livre lui-même plus qu'il n'a coutume de le faire dans ses discours; car c'est là le défaut de ce grand homme, si c'en est un; habituellement, il est trop évêque. C'est ce qui fait que ses ouvrages, quelque admirables qu'ils soient, ne sont pas de ceux qu'on veut toujours avec soi, et dont la lecture est un plaisir de toutes les heures. On les lit comme ils ont été composés, avec une sorte d'apprêt et de solennité, en composant son esprit et son maintien.

S. de Sacy, *Variétés morales et littéraires;* Perrin.

LETTRES ET NARRATIONS

I

Lettre de Leibniz à Bossuet. — Bossuet, dans l'oraison funèbre de Michel le Tellier (25 janvier 1686), s'écrie, en parlant de la révocation de l'édit de Nantes : « Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours; faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Prenez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église. » Vous supposerez que Leibniz, après avoir lu cette oraison funèbre, écrit à Bossuet et lui exprime la pénible impression qu'a faite sur lui ce passage.

Pour Leibniz, la révocation de l'édit de Nantes a été une des plus funestes inspirations du règne de Louis XIV. Elle a causé l'émigration de plusieurs familles de protestants, qui ont porté à l'étranger leur activité et leur industrie, et qui deviendront des ennemis de leur patrie; elle a indisposé contre la France plusieurs nations de l'Europe et préparé pour l'avenir des guerres ruineuses

L'exécution de cet acte impolitique a été marquée par des vexations odieuses et par des actes de cruauté qui ont révolté la conscience publique.

Il rappellera en terminant les grands principes du culte, aujourd'hui méconnus, invoqués autrefois par les premiers chrétiens; il appellera enfin de tous ses vœux la fin de ces persécutions religieuses et une sorte de trêve de Dieu entre les partisans des doctrines adverses.

(Poitiers. — Baccalauréat, août 1888.)

II

Une personne qui est allée, le 9 août 1685, à l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques, entendre l'oraison funèbre de la princesse palatine et qui a écouté le grand orateur avec ces « oreilles curieuses » dont parle Bossuet dans son exorde, écrit à un ami pour lui faire part de ses impressions.

(Angers. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1894.)

III

Mme de Sévigné (lettre du 28 oct. 1685) écrivait à son cousin Bussy que le chancelier le Tellier mourait avec la fermeté d'un grand homme et la piété d'un chrétien. Bussy lui répondit (14 nov. 1685) : « Je trouve sa mort aussi heureuse que sa vie; mais enfin, quelque honneur qu'elle lui fasse, je ne suis pas fâché qu'il en jouisse : je l'aime mieux où il est que parmi nous. »

On suppose que, peu après, Mme de Sévigné envoya à Bussy l'oraison funèbre du chancelier par Bossuet, et que Bussy, après l'avoir lue, en dit son sentiment en toute franchise, rendant justice aux grands mérites de l'orateur, mais faisant ses réserves sur le fond de l'éloge.

IV

Le 8 mars 1686, Fénelon, alors occupé à sa mission de Saintonge, écrit à Bossuet : « Mais le grand chancelier, quand le verrons-nous, Monseigneur? Il serait bien temps qu'il vînt charmer nos ennuis dans notre solitude, après avoir confondu dans Paris les critiques téméraires. Je prie M. Cramoisy de nous regarder en pitié. »

Bossuet lui répond en lui envoyant l'oraison funèbre de le Tellier, qui vient d'être publiée. On écrira soit la lettre d'envoi de Bossuet, soit la réponse de Fénelon, dont l'admiration ne s'exprima peut-être pas sans quelques réserves, car il aimait à envisager le christianisme par son côté radieux plus que par son côté sombre, et préférait aux conversions par la crainte les conversions par l'amour.

V

Le jour où Bossuet prononçait l'oraison funèbre de la Palatine, la Bruyère, qui lui devait d'être entré chez Condé, enterrait sa mère. On suppose que Bourdaloue, qui y assistait, lui écrit pour lui rendre compte du discours et de l'effet qu'il a produit.

VI

L'oraison funèbre de le Tellier ne fut pas bien accueillie de tous les contemporains. Un des correspondants de Bussy, du Breuil, lui écrit (20 janvier et 20 mars 1686) :

« M. de Meaux fit l'oraison funèbre de M. le chancelier, vendredi, à Saint-Gervais. On dit qu'il y parla moins de lui que des cardinaux de Richelieu, Mazarin et de Retz, et que de M. le prince. En un mot, on n'est pas content... On vous aura peut-être mandé que M. l'abbé Fléchier fit, vendredi dernier, aux Invalides, l'oraison funèbre de M. le chancelier le Tellier. Elle fut admirée de tous ceux qui l'entendirent, et surtout de ceux qui avaient entendu celle qu'avait faite M. de Meaux. »

Après avoir pris connaissance des deux oraisons funèbres, Bussy lui répond.

VII

C'est le 10 juillet 1671 que mourut le premier duc d'Anjou, dont la beauté, la gaieté, la santé, faisaient la joie de sa mère, et c'est Bossuet qui fut chargé d'annoncer sa mort à ses parents. Le roi et la reine étaient en Flandre quand ils apprirent le danger qui menaçait leur enfant. Ils s'empressèrent de revenir, et couchèrent à Luzarches, avant de rentrer dans Paris. Là Bossuet les attendait. Il entre, le matin, chez le roi, à qui l'attitude de l'illustre messager révèle son malheur et qui s'écrie : « Il n'y a donc pas eu moyen de sauver ce pauvre enfant? Pour moi, je veux ce que Dieu veut. Mais la reine, la reine! Allons la voir, Monsieur, je vous prie. » C'était le troisième enfant que perdait Marie-Thérèse. Après le premier moment de stupeur, elle fondit en larmes : « Me voilà résignée, dit-elle à Bossuet, mais laissez-moi, par grâce, que je pleure tout mon saoûl. »

Consultez sur cet événement l'oraison funèbre de Marie-Thérèse.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Des mœurs oratoires dans l'oraison funèbre, et principalement dans celle de la princesse palatine.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1872.)

II

L'éloge, l'histoire et le sermon dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

(Paris. Leçon d'agrégation, 1885. — Aix. Devoir de licence, 1884.)

III

Appliquez à l'oraison funèbre de la princesse palatine ce jugement porté par Saint-Évremond sur les deux premières oraisons funèbres de Bossuet : « Il imprime son caractère en tout ce qu'il dit, de sorte que, sans l'avoir jamais vu, on passe aisément de l'admiration de son discours à celle de sa personne. » (*Lettre à Créqui*, mars 1888.)

(Paris. — Devoir de licence, mars 1888.)

IV

L'oraison funèbre de la Palatine et le chapitre des *Esprits forts* de la Bruyère.

(Sorbonne. — Leçon d'agrégation, 1896.)

V

L'oraison de la Palatine et le sermon pour la profession de foi de Mlle de la Vallière. (Id.)

VI

Étudier, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, comment Bossuet a souvent réussi à concilier les convenances du genre et les nécessités des circonstances avec le respect de la vérité historique.

(Sorbonne. — DEVOIRS DE LICENCE ET D'AGRÉGATION.

VII

La langue et le style de l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

(IT. — *Ibid.*)

VIII

Tirer d'une étude de l'oraison funèbre de la Palatine une théorie de l'oraison funèbre de Bossuet.

(IT. — *Ibid.*)

IX

La rhétorique dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

(IT. — *Ibid.*)

X

De l'emploi des textes dans l'oraison funèbre de la Palatine.

(IT. — *Ibid.*)

XI

L'oraison funèbre d'Anne de Gonzague et celle de Marie-Thérèse. (IT. — *Ibid.*)

XII

Le caractère de Bossuet d'après l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague. (IT. — *Ibid.*)

XIII

La poésie dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

(IT. — *Ibid.*)

XIV

Bossuet et les libertins.

(IT. — *Ibid.*)

XV

Apprécier l'éloquence de Bossuet dans l'oraison funèbr d'Anne de Gonzague.

(Besançon. — Devoir de licence, 1892.)

XVI

Montrer, en étudiant l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, quelle part revient à l'Écriture sainte : 1° dans le fond des idées; 2° dans le développement; 3° dans le style de Bossuet.

(Clermont. — Devoir d'agrégation.)

XVII

En quoi l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague se distingue-t-elle des autres oraisons funèbres de Bossuet ?

(Dijon. — Devoir de licence.)

XVIII

Le parti des libertins au XVIIe siècle.

(Lyon. — Licence ès lettres, juillet 1897.)

XIX

Sans analyser l'oraison funèbre de la Palatine et sans la considérer même en tant qu'oraison funèbre religieuse, juger d'après elle Bossuet observateur des mœurs et des caractères de son temps.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XX

Commenter ce mot de Bossuet (Oraison de la Palatine) : « Par le travail on charme l'ennui, on ménage le temps, on guérit la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

C'est le développement de ce mot du livre de *Job* : « L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler. »

Conforme à la nature de l'homme, le travail lui est aussi utile que nécessaire. Utilité matérielle : ce que c'est que « ménager » le temps, l'employer avec mesure, en bien distribuer et régler l'emploi, de façon à y entretenir toujours la variété et la vie féconde. C'est ainsi qu'Anne de Gonzague savait varier la piété par le travail. Utilité morale : « Forcez les hommes au travail, vous les rendrez honnêtes gens. » (Voltaire.) Opposition de la « langueur » et de l'ennui du paresseux avec l'activité réglée, le loisir bien rempli, le bien-être matériel et moral de celui qui sait travailler. « Nulle fatigue, dit Channing, ne pèse autant que l'oisiveté à celui qui n'a rien pour occuper son esprit. » Insister sur « les pernicieuses rêveries de l'oisiveté » en se souvenant du mot d'Amiel : « La pensée est mauvaise sans l'action. »

XXI

L'oraison funèbre est un genre littéraire qui a des qualités et des défauts. Exposez ces qualités et ces défauts, en vous inspirant de l'oraison funèbre de la Palatine.

(Nord. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1894.)

XXII

En donnant place à Bossuet dans son *Temple du goût*, Voltaire lui prête un étrange regret : « L'éloquent Bossuet, écrit-il, voulut bien rayer quelques familiarités échappées à son génie vaste, impétueux et facile, lesquelles déparent un peu la sublimité de ses oraisons funèbres. » Bossuet aurait-il fait cet aveu, et les « familiarités » dont parle Voltaire déparent-elles vraiment ses oraisons ? Prendre pour exemple celle de la Palatine.

XXIII

« Les oraisons funèbres de Bossuet, dit Chateaubriand, ne sont pas d'un égal mérite, mais toutes sont sublimes par quelque côté. » Appliquer ce mot aux oraisons funèbres secondaires (Marie-Thérèse et le Tellier) en montrant : 1° ce qui leur manque; 2° par où elles se relèvent.

XXIV

Examiner les jugements portés par Bossuet sur les principaux personnages du règne de Louis XIV dans les oraisons funèbres de Marie-Thérèse et de le Tellier.

XXV

En louant Michel le Tellier d'avoir signé la révocation de l'édit de Nantes, Bossuet s'est-il souvenu de ce qu'il avait dit lui-même : « Nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels? » Discuter, mais aussi expliquer tout ce passage.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

ORAISON FUNÈBRE
DE LOUIS DE BOURBON
PRINCE DE CONDÉ

(10 mars 1687.)

I

Bossuet et Condé avant l'oraison funèbre. — Le « moi » de Bossuet dans l'oraison de Condé.

Entre toutes les oraisons funèbres de Bossuet, celles de Madame et de Condé, on l'a souvent observé, se distinguent par l'émotion personnelle qui les anime. Bossuet avait vu mourir Madame, et il avait été le témoin de la vie de Condé.

Les Condé, gouverneurs de la Bourgogne, connaissaient les Bossuet. Le jour où Bossuet, dit M. Gandar, soutint sa *tentative* pour devenir bachelier (24 février 1648), « le grand Condé, à qui il avait dédié sa thèse, vint aux flambeaux, avec son cortège habituel de petits-maîtres, pour assister à la soutenance; la lutte fut vive et si vaillamment soutenue, que le jeune héros, non moins ardent pour la dispute que pour le combat, fut tenté de se jeter dans la mêlée et de mesurer ses forces contre un adversaire digne de lui. » Plus tard, à Metz, Bossuet dut plus d'une fois souffrir de voir le héros de Rocroy, allié des Espagnols, désoler le pays qu'il avait autrefois sauvé, et plus d'une fois un cri de douleur lui échappa[1]. Il n'en ressentit que plus de joie lorsque, après la paix des Pyrénées, Condé rentra dans le devoir. Pendant le carême prêché aux Minimes en 1660, le jour des Rameaux, M. le Prince vint, à l'improviste, assister au sermon sur l'*Honneur du monde,* dont le sujet semblait choisi à son intention; et Bossuet, avec cette présence d'esprit

1. Voyez le sermon *sur les Bontés et les Rigueurs de Dieu.*

qui ne le quittait jamais, improvisa le « compliment » suivant, dont il a tenu à nous laisser un souvenir écrit :

Le jour que M. le Prince me vint entendre, je parlais du mépris de l'honneur du monde : et sur cela, après avoir fait ma division, je lui dis qu'à la vérité je ne serais pas sans appréhension de condamner devant lui la gloire du monde dont je le voyais si environné, n'était que je savais qu'autant qu'il avait de grandes qualités pour la mériter, autant avait-il de lumières pour en connaître le faible : qu'il fût grand prince, grand génie, grand capitaine, digne de tous ces titres et grand par-dessus tous ces titres, je le reconnaissais avec les autres ; mais que toutes ces grandeurs, qui avaient tant d'éclat devant les hommes, devaient être anéanties devant Dieu ; que je ne pouvais cependant m'empêcher de lui dire que je voyais toute la France réjouie de recevoir tout ensemble la paix et Son Altesse Sérénissime, parce qu'elle avait dans l'une une tranquillité assurée, et dans l'autre un rempart invincible ; et que, nonobstant la surprise de sa présence imprévue, les paroles ne me manqueraient pas sur un sujet si auguste, n'était que, me souvenant au nom de qui je parlais, j'aimais mieux abattre aux pieds de Jésus-Christ les grandeurs du monde, que de les admirer plus longtemps en sa personne.

En finissant mon discours, le sujet m'ayant conduit à faire une forte réflexion sur les changements précipités de l'honneur et de la gloire du monde, je lui dis qu'encore que ces grandes révolutions menaçassent les fortunes les plus éminentes, j'osais espérer néanmoins qu'elles ne regardaient ni la personne ni la maison de Son Altesse : que Dieu regardait d'un œil trop propice le sang de nos rois et la postérité de saint Louis ; que nous verrions le jeune prince son fils croître avec la bénédiction de Dieu et des hommes ; qu'il serait l'amour de son roi et les délices du peuple, pourvu que la piété crût avec lui et qu'il se souvînt qu'il était sorti de saint Louis, non pour se glorifier de sa naissance, mais pour imiter l'exemple de sa sainte vie. « Votre Altesse, dis-je alors à M. le Prince, ne manquera pas de l'y exciter et par ses paroles et par ses exemples ; et il faut qu'il apprenne d'elle *que les deux appuis des grands princes sont la piété et la justice.* » Je conclus enfin que, se tenant fortement lui-même à ces deux appuis, je prévoyais qu'il serait désormais le bras droit de notre monarque, et que toute l'Europe le regarderait comme l'ornement de son siècle : mais néanmoins que, *méditant en moi-même la fragilité des choses humaines, qu'il était si digne de sa grande âme d'avoir toujours présente à l'esprit, je souhaitais à Son Altesse une gloire plus solide que celle que les hommes admirent, une grandeur plus assurée que celle qui dépend de la fortune, une immortalité mieux établie que celle que nous promet l'histoire, et enfin une espérance mieux appuyée que celle dont le monde nous flatte, qui est celle de la félicité éternelle.*

« On aura remarqué que, dans ce compliment improvisé, Bossuet traçait, sans le savoir, le cadre de l'éloge funèbre qu'il devait prononcer vingt-sept ans plus tard ; il semblait indiquer d'avance à Condé lui-même la condition et la mesure des éloges qu'il prodiguera, d'ailleurs sans scrupules et de toute l'effusion du cœur, à l'homme qui a toujours tenu la première place dans ses attachements et dans son admiration[1]. »

1. Gandar, *Bossuet orateur*, l. II, ch. II.

Huit ans après, Condé n'est plus que le premier des serviteurs de Louis XIV, et Bossuet l'en félicite : « Votre Altesse a pris des pensées dignes de son rang, de sa naissance et de son courage, quand elle s'est fidèlement attachée au plus grand monarque du monde, et que, cherchant son honneur dans sa soumission, elle n'a médité que de grands desseins pour sa gloire et pour son service[1]. » Entre le grand orateur et le grand capitaine mûri et apaisé, les liens d'une amitié véritable se resserrent de plus en plus. C'est Bossuet qui, en 1684, fait entrer la Bruyère dans la maison de Condé. En 1685, il accepte de prononcer l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, dont la fille avait épousé le fils de Condé, et il n'est pas impossible que le célèbre développement sur les libertins s'adressât, dans la pensée de Bossuet, moins à la Palatine morte qu'à Condé vivant, qui avait partagé son incrédulité. En tout cas, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, dans celle même de Michel le Tellier, il semble bien que l'imagination de Bossuet ait été hantée par l'image d'un personnage autrement généreux, qu'il avait à cœur de louer dans la chaire avant d'en descendre pour toujours :

Quel spectacle affreux se présente ici à mes yeux ! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au dedans et au dehors ; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux : *les princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand ; ce prince, que l'on regardait comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie, dont il avait été le soutien, et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle*... Cette alliance fortunée lui donnait une perpétuelle et étroite liaison avec le prince qui de tout temps avait le plus ravi son estime ; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à désirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme...

Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallût montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls ; et dans un pas si glissant, des précautions nécessaires, qui le pourra dire à la postérité ? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé ! Ne craignons point de le nommer, puisque enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'était y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats.

Oui, il semble que ces sermons, ces oraisons funèbres, essayent par moments comme un prélude de ce que doit être

1. Quatrième sermon sur la fête de la Circoncision, 1er janv. 1648, à Dijon. Voir Floquet, t. III, l. XIII.

l'oraison funèbre dernière, le couronnement d'une œuvre oratoire qui — du moins en ce qui concerne les oraisons — n'avait pas toujours été pleinement spontanée. On le sait par l'oraison funèbre du P. Bourgoing, Bossuet devinait à quels écueils presque inévitables étaient exposés à se heurter les panégyristes des grands, et il sentait que son génie ne pourrait trouver désormais de matière plus élevée et plus riche que l'éloge d'un Condé. De là cette péroraison qu'on n'ose plus louer, tant on l'a louée pour des mérites secondaires de forme : « Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire... Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte; heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. » A propos de cette péroraison, Stendhal écrit : « Comme le défaut d'une oraison funèbre est de manquer d'intérêt, Bossuet se met tout de suite en scène. *Je... moi...* etc. C'était peut-être par politique. » De quelle politique peut-il être question ici? Il est vrai que Bossuet ne craint pas de parler de lui-même, mais non pas à tout propos, ni par calcul. Il a ses raisons, le jour où il prêche le sermon pour la profession de foi de Mlle de la Vallière (1675), de rappeler que les chaires, depuis longtemps, ne connaissent plus sa voix : s'il rompt ce long silence, c'est qu'une occasion unique s'offre à lui de faire admirer aux grands du monde « ces grands changements de la main de Dieu ». Après ce sermon il se tait six ans encore : c'est pour remplacer Fromentières malade qu'il prêche, en 1681, le sermon pour le jour de Pâques *sur les Effets de la résurrection de Jésus-Christ* et qu'il doit, presque malgré lui, « reprendre la parole après tant d'années d'un perpétuel silence ».

En louant le grand Condé, Bossuet, également confondu, il le déclare, par la grandeur du sujet et « par l'inutilité du travail », est obligé de satisfaire comme il pourra « à la reconnaissance publique et aux ordres du plus grand de tous les rois ». Mais qu'on ne le croie ni embarrassé ni contraint. S'il parle de sa « faible voix », il parle aussi de sa douleur, et c'est cette douleur qui l'inspirera. On lui a souvent reproché d'avoir

trop attendri le caractère d'un héros violent, par exemple dans le magnifique développement sur la bonté de Condé, d'où il s'élève à l'idée générale de la bonté dans le cœur de l'homme :

Ce n'était pas seulement pour un fils ni pour sa famille qu'il avait des sentiments si tendres. *Je l'ai vu,* et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, *je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis, je l'ai vu, simple et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes,* entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements, calmer les esprits aigris avec une patience et *une douceur qu'on n'aurait jamais attendue d'une humeur si vive ni d'une si haute élévation.* Loin de nous les héros sans humanité! Ils pourront bien forcer les respects et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devait donc faire comme le fond de notre cœur[1], et devait être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre.

Mais, outre que, dans ce portrait idéalisé, la vivacité naturelle de l'humeur n'est pas cachée, est-ce qu'on ne sent pas que le développement tout entier s'épanche, pour ainsi dire, des souvenirs de l'ami comme d'une source trop pleine? Condé ne s'est jamais privé « du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire des douceurs de la société »; jamais il n'a craint « que la familiarité blessât le respect... Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grâce, c'est lui qui paraît l'obligé; et jamais on ne vit de joie si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentait à faire plaisir. » Cette joie, qui, plus que Bossuet, a pu la voir, a su la lire dans les yeux de Condé? Il était de ces amis qu'à Chantilly Condé aimait à conduire « dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisaient ni jour ni nuit[2]. » A tout moment, en le lisant, on a cette impression qu'il

1. La bonté, c'est le fond des natures augustes :
D'une seule vertu Dieu fit le cœur des justes,
Comme d'un seul saphir la coupole du ciel. (Victor Hugo.)

2. Le 19 septembre 1685, Condé écrivait à Bossuet, qui l'avait remercié de lui avoir envoyé son fontainier à Germigny, maison de campagne des évêques de Meaux, pour instruire le prélat « dans les hydrauliques » et lui épargner à l'avenir des « âneries » : « Je suis ravi que vous soyez content de mon fontainier. Quand on ne peut pas rendre de grands services à ses amis, on est ravi du moins de leur en pouvoir rendre de plus petits; *et comme il n'y a personne, si j'ose le dire, que j'aime mieux que vous,* et que je suis assez malheureux pour n'avoir plus l'occasion

dit ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu, et qu'il le dit avec la précision du témoin autant qu'avec l'émotion de l'ami. C'est la grandeur et le charme à la fois de cette oraison funèbre qu'on n'y puisse voir revivre Condé sans se représenter aussitôt près de lui Bossuet qui l'observe, qui l'interroge et qui se souvient.

II

Condé dans l'histoire, chez les contemporains et chez Bossuet.

Le futur prince de Condé, quatrième fils de Henri II de Bourbon et d'une Montmorency, naquit à Paris le 8 septembre 1621. Après avoir passé sa première enfance dans le Berry, à Montrond, où il fortifia une santé d'abord peu robuste, il entra à huit ans au collège des jésuites de Bourges : là et ailleurs il apprit les langues anciennes, le droit romain, l'histoire, la philosophie, l'italien, les mathématiques, l'équitation et la danse; puis il acheva son éducation d'honnête homme aux hôtels de Condé et de Rambouillet. Quels furent les résultats de cette éducation, demandons-le aux contemporains :

Ce prince a de l'esprit infiniment, et universel en toutes sortes de sciences, possède toutes les langues et sait tout ce qu'il y a de plus beau en chacune, ayant beaucoup étudié et étudiant tous les jours, quoiqu'il s'occupe aussi à d'autres choses[1]... Mme sa mère, Marguerite de Montmorency, qui avait été la beauté, la bonne grâce et la majesté de son siècle, et qui l'a été, proportionnément à son âge, jusqu'à sa mort, avait toujours un cercle des dames les plus qualifiées et les plus spirituelles de la cour. Là se trouvait tout ce qu'il y a de plus galant, de plus honnête et de plus relevé par la naissance et par le mérite. Le jeune prince commença à s'y plaire; il s'y rendit autant assidu qu'il le put, et y prit les premières teintures de cette honnête et galante civilité qu'il a toujours eue, et qu'il conserve encore pour les dames[2].

Il aimait Corneille, qui lui dédie sa *Rodogune* et qui écrit dans la dédicace : « C'est à votre illustre suffrage qu'elle est obligée de tout ce qu'elle a reçu d'applaudissements. » Il sut com-

de vous rendre des services considérables, je suis ravi d'avoir quelque occasion de faire quelque chose qui puisse vous faire un peu de plaisir. Gardez-le donc tant qu'il vous sera un peu utile, et n'ayez aucun scrupule là-dessus. Je suis ravi de la résolution que vous avez prise de travailler sans relâche à achever votre ouvrage (l'*Histoire des variations*). J'ai une extrême envie de le voir, étant persuadé qu'il sera très utile et admirablement beau... »

1. Mlle de Montpensier, *Portraits* recueillis à la suite des *Mémoires*.
2. Lenet, *Mémoires*.

prendre et aimer aussi Racine, qu'il défendit dans la querelle de *Phèdre,* au point de faire savoir au duc de Nevers qu'il vengerait comme faites à lui-même les insultes qu'on s'aviserait de faire à deux hommes d'esprit qu'il aimait et qu'il prenait sous sa protection. Le second de ces hommes d'esprit était Boileau, dont les *Épîtres* donnent à Condé plus d'une louange magnifique ou délicate. On sait quelle reconnaissance Molière croyait devoir au prince qui faisait jouer chez lui *Tartuffe* interdit[1]. Mais si l'on avait pu cultiver cet esprit, on n'avait pu dompter ce caractère. Lui-même la Bruyère, familier de Chantilly, qui trace son portrait sous le nom d'Æmile dans son chapitre *du Mérite personnel,* en lui accordant « une âme de premier ordre, pleine de ressources et de lumières », regrette qu'il lui ait manqué « les moindres vertus ». Son amie Mlle de Montpensier, qui peint avec complaisance « sa mine haute et relevée, ses yeux fiers et vifs », est obligée de convenir qu'il est « quelquefois chagrin, colère, et même emporté ». Le marquis de la Fare, moins discret, assure qu'il était « furieux de son naturel ». Bussy, qui a été son lieutenant, ne le traite guère mieux : « Il avait de la foi et de la probité aux grandes occasions, et il était né insolent et sans égards; mais l'adversité lui avait appris à vivre. » C'est le Condé encore heureux que Lionne caractérise en disant : « S'il arrive qu'on lui refuse une simple bagatelle, alors il n'est plus maître lui-même de ses mouvements ni de ses actions. »

Ces défauts du caractère ne devaient produire leurs effets que plus tard. On ne les verra pas ou on les pardonnera facilement chez le jeune capitaine qui fait ses premières armes à dix-neuf ans, au siège d'Arras, et qui, bientôt après, triomphe à Rocroy (19 mai 1643), à Fribourg, à Nordlingen, à Dunkerque, à Lens. Alors on ne prenait plus garde à ce nez aqui-

1. « Huit jours après qu'elle (la comédie de *Tartuffe*) eut été défendue, on représenta devant la cour une pièce intitulée : *Scaramouche ermite,* et le roi, en sortant, dit au grand prince que je veux dire : « Je voudrais bien savoir pourquoi « les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière ne disent rien de « celle de *Scaramouche.* » A quoi le prince répondit : « La raison de cela, c'est « que la comédie de *Scaramouche* joue le ciel et la religion, dont ces messieurs-là « ne se soucient point; mais celle de Molière les joue eux-mêmes : c'est ce qu'ils « ne peuvent souffrir. » (Molière, préface de *Tartuffe.*) Dans les notes de son édition des *Oraisons funèbres,* M. Rebelliau cite un curieux jugement des mémoires latins de Daniel Huet sur la science universelle du prince et sur sa passion pour la lecture. Le duc d'Aumale nous a fait connaître Condé amateur d'art, collectionneur de tableaux et de livres. Malebranche respectait les jugements de Condé « comme des arrêts décisifs, comme ceux de la personne la plus éclairée et la plus équitable qu'il connaisse. » On appelait Chantilly l'écueil des mauvais livres.

lin trop fort, à cette bouche trop grande, à ces dents mal rangées et trop saillantes : « On eût dit qu'un nouvel esprit l'animait, et qu'il devenait lui-même le dieu de la guerre[1]. » C'est alors la physionomie de l'aigle : la comparaison se présente d'elle-même à l'esprit de Mme de Motteville comme à celui de Bussy. Celui-ci, qui le rencontra dans les tranchées françaises autour de Mardick (1646), l'épée à la main, le poignet de sa chemise ensanglanté, croyait voir « un de ces tableaux où le peintre a fait un effort d'imagination pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat ». Mais, au lendemain de ces journées glorieuses, retombé dans les petitesses de la vie, le héros s'y débattait misérablement. Richelieu l'avait contraint à épouser sa nièce, Clémence de Maillé-Brézé; il n'avait obéi qu'en frémissant. Mazarin le ménagea davantage, lui fournit même l'occasion de vaincre et d'illustrer les débuts de la régence, mais se défia toujours de lui, et, lassé de ses orgueilleux dédains, finit par jeter dans le parti des frondeurs celui qui, dans la première Fronde, avait commandé l'armée de la cour, alors que son frère le prince de Conti et sa sœur Mme de Longueville s'enfermaient dans Paris qu'il assiégeait.

Ce qui suivit, l'emprisonnement et la délivrance des princes, la guerre civile, la chevauchée d'Agen à Bléneau, la bataille du faubourg Saint-Antoine, le massacre de l'Hôtel de ville, la seconde rentrée de la cour à Paris, le départ de Condé pour les Pays-Bas, où il n'est plus qu'une sorte de condottiere au service de l'étranger, comme ce Charles de Lorraine qui vivait de son épée et dont la vie aventureuse l'avait tenté plus d'une fois, la paix des Pyrénées, la longue inaction à laquelle le condamne la défiance du roi, les dernières campagnes en Franche-Comté et en Hollande, la retraite finale à Chantilly, on n'a nul besoin d'y insister ici, et parce que c'est de l'histoire, et parce que cette histoire a été racontée par Bossuet de façon à décourager même les historiens. Pendant tout ce temps, sa figure est diversement éclairée, selon qu'il se bat ou négocie, car ce soldat est un médiocre politique. Retz, politique avant tout, lui reproprochait de manquer d'esprit de suite. Il lui est arrivé parfois de sembler manquer même de droiture, quand il s'est abandonné à certaines influences équivoques. Mais il ne semble pas qu'il ait jamais manqué de cœur, et l'on a plaisir à apprendre des contemporains que, les jours même de bataille, il était

1. Mlle de Scudéry, *Grand Cyrus*, t. III, l. II.

aussi doux à ses amis que terrible à l'ennemi. La grande Mademoiselle nous l'a montré dans un de ces moments où le soldat redevient homme, après le sanglant combat du faubourg Saint-Antoine (2 juillet 1652) :

Il était dans un état pitoyable : il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet, sa chemise, étaient tout pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse était toute pleine de coups, et il tenait son épée à la main, ayant perdu le fourreau; il la donna à mon écuyer. Il me dit : « *Vous voyez un homme au désespoir : j'ai perdu tous mes amis;* MM. de Nemours, la Rochefoucauld et Clinchant sont blessés à mort. » Je l'assurai qu'ils étaient tous les trois bien mieux... Cela le réjouit un peu : *il était tout à fait affligé, car en entrant il se jeta sur un siège, pleurant et me disant :* « *Pardonnez à la douleur où je suis.* » Et après cela que l'on dise qu'il n'aime rien! Pour moi, je l'ai toujours connu tendre pour ce qu'il aime.

Sainte-Beuve est donc un peu sévère quand il écrit : « Le grand Condé n'avait au fond de l'âme rien moins que cette *bonté* naturelle dont l'a loué Bossuet; mais son grand esprit et son vaillant cœur couvraient bien des choses. » Peut-être Bossuet l'a-t-il *attendri;* mais il l'avait vu surtout « dans son apothéose de Chantilly », comme Mme de Sévigné[1], et il eût dit comme elle : « Il vaut mieux là que tous vos héros d'Homère. » Condé lui était apparu « avec ce je ne sais quoi d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus,... sans envie, sans faste, sans ostentation, toujours grand, dans l'action et dans le repos. » Il se souvient que Condé le « ravissait » en lui expliquant et en éclairant par ses souvenirs personnels les *Commentaires* de César. Dans cette « magnifique et délicieuse demeure », dans ces « jardins enchantés », il avait admiré ce grand génie qui embrassait tout, « l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences », si bien que « tous sortaient plus éclairés d'avec lui »; il avait aimé cette « conversation qui était un charme », parce que Condé « savait parler à chacun selon ses talents », tant de grandeur et tant de simplicité, d'affabilité, de modestie.

Mais surtout il avait assisté à la lente reprise de cette grande âme par la foi qu'il avait quittée. Sur l'incrédulité de Condé, au moins pendant la plus grande partie de sa vie, sur l'incrédulité de son médecin Bourdelot, de tout son entourage, de ses amis les plus intimes, aucun doute ne subsiste. Mais deux de ces amis, la Rochefoucauld et la Palatine, étaient morts en 1680

1. Lettre du 13 novembre 1686.

et en 1684; l'un, qui ne paraît pas s'être converti, mourut du moins assisté par Bossuet, et c'est Bossuet encore qui de la conversion de l'autre avait tiré une leçon si éclatante. Mais ce n'est pas l'oraison funèbre de la Palatine qui détermina la conversion de Condé, car c'est plus de trois mois auparavant, en avril 1685, que Condé fit appeler le P. des Champs, son condisciple et son ami, et qu'il fit publiquement ses pâques. C'est le « sage religieux » dont parle Bossuet, et à qui Condé, « humble chrétien », obéit. « Nul n'a jamais douté de sa bonne foi, » ajoute Bossuet; et il rappelle le mot de Condé mourant : « Je n'ai jamais douté des mystères de la religion, *quoi qu'on ait dit.* » Mais on avait eu des raisons pour le dire et pour le croire : « Chrétiens, vous l'en devez croire, s'écrie Bossuet; et, dans l'état où il est, il ne doit plus au monde que la vérité. » Il faut croire que Condé, en le disant, était sincère, mais non pas qu'il a dit la vérité : ce n'est pas de ses doutes seulement, c'est de ses impiétés, de ses parodies sacrilèges ou de ses profanations que l'histoire nous a gardé le souvenir. Mais tout disparaît dans le rayonnement de la fin, dans cette mort simple, résolue, paisible, où « un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs, dédaigne ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fut toujours toute sa grandeur... Sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignait toujours de trop donner à la nature. » Mme de Sévigné[1], qui écrit avant que Bossuet ait parlé, confirme par avance le récit qu'il fait de cette mort doucement héroïque :

La lettre qu'il a écrite au roi est la plus belle chose du monde, et le roi s'interrompit trois ou quatre fois par l'abondance de ses larmes; c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un pardon noble des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous, et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle... Je crois que c'est faire son éloge

1. Lettres du 13 novembre 1686 et 15 janvier 1687.

en peu de mots que de dire qu'il a joint à la beauté de sa vie toute héroïque une mort toute chrétienne, et s'est également acquitté des devoirs de bon chrétien, de fidèle sujet, de bon père et de bon maître, et qu'en vingt-quatre heures il a réglé toutes ces choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisaient paraître comme en un jour de bataille, car on dit que dans ces occasions-là il était parfait, et la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été aussi le plus bel endroit de la sienne.

III

L'histoire dans l'oraison funèbre de Condé. — La bataille de Rocroy racontée par Mlle de Scudéry, Mme de la Fayette, Bossuet et Voltaire.

Avant de peindre le caractère de l'homme, de l'ami, Bossuet avait défini avec force et précision les grandes qualités du général. Il ne dit plus, comme autrefois, à Metz, dans le sermon *sur la Bonté et la Rigueur de Dieu :* « La folle éloquence du siècle, quand elle veut élever quelque valeureux capitaine, dit qu'il a parcouru les provinces moins par ses pas que par ses victoires. *Les panégyriques sont pleins de semblables discours.* Et qu'est-ce à dire, à votre avis, parcourir les provinces par des victoires? n'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie?... Son âme de Français semble devenir une âme de soldat pour célébrer « un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous « les obstacles », et il considère longuement par cet endroit le génie de son héros, « puisque, pour notre malheur, ce qu'il y « a de plus fatal à la vie humaine est en même temps ce qu'elle « a de plus ingénieux et de plus habile. » C'est un véritable enthousiasme qu'on sent en des phrases comme celle-ci : « Aussi vifs étaient les regards, aussi vite et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. » Mais voici un autre aspect de ce génie : dans le feu des grandes occasions, il a l'esprit le plus net, le plus posé, « tant son esprit s'élevait alors, tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres : semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues et des tempêtes trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. » Celui de ces jours à la fois terribles et sereins qui est resté le plus vivant dans l'imagination des contemporains et de ceux qui

les ont suivis, c'est le jour de Rocroy, qui est comme le *Cid* du jeune capitaine. Voiture lui écrivit une de ses lettres les moins frivoles[1]. Dans son roman de *Zaïde*, antérieur de dix ans à l'oraison funèbre, Mme de la Fayette se souvient visiblement d'un récit qui lui avait été fait des trois charges de Condé.

Cette infanterie l'attendit de pied ferme, et, ouvrant ses bataillons, les gens de trait firent un effet si prodigieux, que nos troupes ne les purent soutenir. Consalve les remit en ordre, et recommença la même attaque jusqu'à *trois fois*. Enfin, il enveloppa cette infanterie de tous côtés, et, *touché de voir périr de si braves gens, il cria qu'on leur fit quartier. Ils mirent tous les armes bas, et, se jetant en foule autour de lui, ils semblaient n'avoir d'autre application qu'à admirer sa clémence après avoir éprouvé sa valeur.*

Longtemps avant Mme de la Fayette, Mlle de Scudéry avait raconté[2] (1653), dans les moindres détails, le même événement; mais Condé, chez elle, est Cyrus, et les Espagnols sont les Massagètes. En lisant ce long récit, on est tenté parfois de se demander si Bossuet ne l'avait pas lu; mais le romancier et l'orateur chrétien ont dû puiser aux mêmes sources. Bossuet, plus précis encore dans sa sobriété que Mlle de Scudéry dans son abondance un peu prolixe, a connu aussi la relation du baron de la Moussaye, aide de camp de Condé, publiée en 1673, mais connue de lui, sans doute, sous sa forme première, et où nous lisons, par exemple : « Le conseil de se retirer ne pouvait être pris d'aucun des deux chefs, et les deux armées se trouvaient enfermées dans une enceinte de bois comme dans un champ clos duquel elles ne pouvaient sortir sans une perte ou sans une victoire tout entière. » Mais le récit du *Grand Cyrus* n'en est pas moins saisissant d'exactitude : « Il ne restait donc

1. En voici une partie : « Si vous saviez de quelle sorte tout le monde est déchaîné dans Paris à discourir de vous, je suis assuré que vous en auriez honte, et que vous seriez étonné de voir avec combien peu de respect et peu de crainte de vous déplaire tout le peuple s'entretient de ce que vous avez fait. A dire la vérité, ç'a été trop de hardiesse et de violence à vous d'avoir, à l'âge où vous êtes, choqué deux vieux capitaines que vous deviez respecter, quand ce n'eût été que pour leur expérience ; fait tuer le pauvre comte de Fontaine, qui était, à ce qu'on dit, un des meilleurs hommes des Flandres, et à qui le prince d'Orange n'avait jamais osé toucher ; pris seize pièces de canon qui appartenaient à un prince, oncle du roi, frère de la reine, et avec qui vous n'aviez jamais eu de différend ; enfin mis en désordre les meilleures troupes des Espagnols, qui vous avaient laissé passer avec tant de bonté. Je ne sais pas ce qu'en dit le P. Musnier, mais tout cela est contre les bonnes mœurs, et il y a là, ce me semble, grande matière de confession. J'avais bien ouï dire que vous étiez opiniâtre comme un diable, et qu'il ne faisait pas bon vous rien disputer. Mais j'avoue que je n'eusse pas cru que vous vous fussiez emporté à ce point-là : si vous continuez, vous vous rendrez insupportable à toute l'Europe, et ni l'empereur ni le roi d'Espagne ne pourront durer avec vous. »

2. *Grand Cyrus*, tome IX, livre III.

plus à combattre qu'un grand corps d'infanterie... » Cyrus « jusques à trois fois » attaque ces fiers ennemis sans pouvoir les rompre; puis, voulant « sauver la vie à de si braves gens », s'avance pour recevoir leur parole : un malentendu amène une nouvelle décharge de leur part, une nouvelle et furieuse attaque des soldats de Cyrus, jusqu'à ce que Cyrus arrête le massacre et que les vaincus, charmés de la clémence du vainqueur, s'amassent en foule autour de lui, déposant leurs armes à ses pieds. Cyrus s'agenouille et rend grâce au soleil, dieu des Persans, qui a éclairé sa victoire. Mais quelle comparaison est possible entre cet interminable récit et le récit court, nerveux, rapide, de Bossuet?

La narration oratoire de Bossuet soutient même avantageusement la comparaison avec la narration historique de Voltaire, qui n'est pas aussi animée et n'est pas plus exacte. Il n'est pas sans intérêt peut-être de considérer ce que peut devenir un même récit en passant d'un orateur chez un historien. Préoccupée avant tout de l'exactitude et de la clarté des faits, l'histoire ne s'interdit pas tout mérite littéraire dans le récit, et nos meilleurs historiens n'ont rien de commun avec de froids annalistes et d'impassibles érudits. Ce mérite pourtant est secondaire à ses yeux; l'essentiel est d'exposer avec force, simplicité, netteté, la suite logique des événements, d'en bien éclairer les causes, les progrès et les résultats. L'historien explique le « pourquoi » et le « comment » des choses; critique et philosophe, il mêle au récit ses réflexions et ses jugements. Dans une narration oratoire, et surtout dans une oraison funèbre, où doit surtout ressortir le caractère du héros, tout est emporté par un mouvement rapide; faits, réflexions, jugements, tout revêt la forme oratoire, et, à travers des péripéties émouvantes, le drame — car c'en est un — court vers la crise finale. La narration de l'historien est donc avant tout un exposé critique et méthodique, un enchaînement de faits précis sur lesquels l'historien raisonne, ou qu'il se borne à distribuer selon leur importance relative, pour nous permettre d'en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil; la narration de l'orateur est avant tout une peinture, où l'on réclame non seulement l'exactitude du dessin, mais l'énergie du coloris.

De là vient que les récits de Bossuet et de Voltaire sont si différents de ton et d'allure, bien que le fond en soit le même. Voltaire, qui écrit un récit continu de ces guerres, n'a pas besoin de préparer et d'encadrer le récit particulier de la bataille

de Rocroy; il se borne à mettre en relief l'héroïque initiative de Condé, qui livre bataille malgré les ordres timides de la cour, secondés par la circonspection du maréchal de l'Hospital. Bossuet oppose tout d'abord les adversaires : d'un côté, les vieilles bandes wallonnes, italiennes, espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors; de l'autre, des troupes moins fortes, mais qu'anime le besoin pressant de l'État, et que commande « un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux ». Enfermées entre des bois et des marais, les deux armées y vont décider leur querelle, « comme deux braves en champ clos ». Voilà l'exposition du drame.

Dès le début de l'action, le caractère du héros est marqué de traits inoubliables, et l'on sait par cœur le beau passage qui ouvre, pour ainsi dire, le premier acte : « A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il repose le dernier, mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille, tant il se trouve dans son naturel, et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. » Observez le même fait raconté à un point de vue et sur un ton différents : « On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans le sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. » Où Bossuet admire, Voltaire raisonne : c'est qu'il n'a pas l'ambition de nous émouvoir, mais de nous éclairer. De là cette froideur de l'historien, dont le contraste est si frappant avec l'enthousiasme de l'orateur.

Le caractère du héros est esquissé déjà; voyons l'esquisse s'élargir et devenir tableau. Un seul trait suffit à Voltaire, mais un trait juste et précis : il caractérise à merveille cette activité exempte de trouble, ce « coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource ». Bossuet nous le montre tantôt étonnant de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups, tantôt calmant les courages émus, et joignant au plaisir de vaincre celui de pardonner. C'est le héros guerrier à la fois et clément, le héros vraiment humain, et Bossuet ne se contente pas de glorifier sa bravoure; pour mieux imposer à notre

imagination cette image vivante du jeune vainqueur, il peint l'extérieur aussi bien que l'âme. Il ne lui donne pas seulement ces yeux fiers et vifs dont tous les contemporains ont remarqué l'éclat singulier, mais aussi cette « haute contenance » que relève la victoire, ces « nouvelles grâces » dont la clémence le pare. C'est un portrait en pied du jeune prince, superbe et doux, tel qu'un Philippe de Champagne eût pu le concevoir. Bossuet n'oublie pas cependant le lieu où il parle et le but qu'il doit poursuivre : orateur chrétien, il doit nous faire admirer et aimer un héros chrétien. Ce prince du sang qu'il vient de nous montrer tour à tour si impétueux et si chevaleresque, si brillant d'une grâce majestueuse, juvénile et virile tout ensemble, modeste après la victoire, fléchit le genou sur le champ de bataille devant le Dieu des armées. Le beau tableau d'histoire s'achève donc en leçon morale.

Bien que la lumière soit concentrée sur la figure de Condé, il n'est pas le seul héros du récit de Bossuet. Le vaincu est digne du vainqueur. Qui ne voit des yeux de l'esprit « cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches, demeuraient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançaient des feux de toutes parts, » et au milieu, au-dessus d'elle, « le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime »? Il ne faut pas demander à Voltaire ces images et ces portraits rapides; pourtant il montre fort bien la supériorité de cette infanterie, aussi solide et plus agile, sur la lourde phalange macédonienne. Qui mieux que l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* connaissait la phalange? Mais la réflexion qui convenait à la narration historique eût arrêté le large courant de la narration oratoire. Voltaire raconte et constate les faits : nous saurions par lui, si nous ne le savions par Bossuet, comment le prince arrêta le carnage et ordonna d'épargner les vaincus qui se jetaient à ses genoux. Mais, comme Bossuet a pris soin d'appeler notre sympathie sur ces « braves gens », sur ces « lions », la clémence de Condé nous cause un double plaisir. Le drame est ainsi complet, et le dénouement fait l'effet d'un coup de théâtre, après la péripétie qui semble le rendre impossible, en excitant, par une fatale méprise, la rage du soldat vainqueur.

Il y a plus : le récit de Bossuet est plus exact que celui de

Voltaire; car Voltaire ne dit pas qu'il y eut deux parts distinctes dans la bataille, comme le montrent les récits de la Moussaye, de Desormeaux, de M. Cousin et du plus récent historien des Condé, le duc d'Aumale; il nous laisse ignorer que Condé, vainqueur à l'aile droite, dut ensuite se porter au secours de l'aile gauche, « rallier les Français à demi vaincus, mettre en fuite l'Espagnol victorieux ». Par contre, Bossuet prête à Condé un regret assez vague de la mort du brave comte de Fuentès; Voltaire lui fait dire « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu ». C'est ainsi que l'historien, sans ambition oratoire (car il est un juge, et non un panégyriste), par un mot, par un trait, par une anecdote, peut, lui aussi, marquer un caractère.

Ce que Voltaire marque avec une admirable netteté, ce sont les conséquences militaires de la victoire, c'est aussi la part prépondérante qu'y prit Condé : « Le prince gagna la bataille par lui-même. » Sur le premier point, Michelet est de son avis, et va jusqu'à dire : « Cet événement est bien autre chose qu'une bataille, c'est un grand fait social : la cavalerie est l'arme aristocratique, l'infanterie l'arme plébéienne; l'apparition de l'infanterie est celle du peuple. » Mais il conteste à Condé l'honneur de la victoire, qu'il attribue en partie à Sirot, l'un de ses lieutenants. Si le témoignage de Bossuet était isolé, il pourrait sembler suspect, car c'est un ami qui prononce un éloge. Mais Voltaire, qui résume tous les récits contemporains, est un historien, et l'histoire vient à l'appui du discours. Très différents par la forme, qui varie selon les genres, les deux récits sont identiques par le fond.

IV

Bossuet historien dans le reste de l'oraison funèbre. Le parallèle de Turenne et de Condé.

Une oraison funèbre ne saurait garder longtemps le ton épique. Toutefois, s'il est vrai qu'on chercherait vainement ici un morceau égal au récit de la bataille de Rocroy, on n'en admire pas moins l'aisance avec laquelle Bossuet se soutient à ces hauteurs pendant toute cette première partie de son discours, comme la précision des détails par lesquels tout est caractérisé. La *topographie* de la bataille de Fribourg est étonnante de relief:

Ce n'est pas seulement des hommes à combattre : c'est des montagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices d'un côté; c'est, de l'autre, un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et, derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements : c'est partout des forts élevés et des forêts abattues, qui traversent des chemins affreux : et au dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils.

Ici encore, les traits matériels ne servent qu'à mieux faire ressortir les peintures morales. Le champ clos n'est décrit que dans la mesure où la description qui en est faite accroît l'intérêt de la lutte engagée entre des adversaires dignes l'un de l'autre. Rien ne manque à la précision du tableau, pas même les « pluies excessives » qui se joignent à « l'effroyable disposition des lieux ». Un peu plus loin, le ton change : c'est que la vie de Condé a offert des aspects successifs bien différents. Le vainqueur de Rocroy est devenu le prisonnier de Vincennes et du Havre. Peut-on l'oublier, en retraçant sa vie? Mais comment en parler? C'est ici l'endroit « qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe les éponges », et où Bourdaloue pourtant devait se jeter à corps perdu[1]. Bossuet n'évite rien, ne tire pas les rideaux, mais aussi ne répand pas une lumière crue sur ces choses dont il voudrait pouvoir se taire éternellement, dont pourtant il faut une fois parler ». C'est Condé lui-même qu'il fera parler, et qui déclarera, « en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable ». *Le plus innocent,* c'est peut-être beaucoup dire. Mais il est certain que longtemps Condé n'a pas « songé qu'on pût rien attenter contre l'État ». Mme de Motteville ne semble pas se tromper quand elle écrit : « Il n'avait pas de penchant à la guerre civile. » Et c'est très sincèrement qu'il disait lui-même : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafrés ne convient pas. » On peut juger toutefois qu'il y a bien de l'art et un peu trop d'indulgence dans le fameux passage où Bossuet s'efforce de tout compenser et de tout équilibrer dans une harmonie finale :

1. Mme de Sévigné, lettre du 25 avril 1687.

Mais, *sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même,* disons, pour n'en parler jamais, que, comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paraissent plus; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, *il ne faut regarder que l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.*

La reconnaissance du prince, la clémence du roi, quel admirable équilibre! Mais l'assimilation des « saints pénitents » et de Condé n'est-elle pas excessive? et pour pallier la défection de Condé, est-ce assez de nous apprendre que, du moins, il ne laissa pas avilir chez les étrangers la grandeur de sa maison, qui garda le pas sur celle d'Autriche? A propos des négociations de la paix des Pyrénées, est-il exact de nous montrer Condé, ce Condé qui tergiverse et chicane, comme une grande victime qui se sacrifie au bien public? Il est vrai que Bossuet a devant lui le duc d'Enghien et le duc de Bourbon, fils et petit-fils de Condé, si durement traités par Saint-Simon; qu'il est réduit à les louer, et qu'il les loue avec délicatesse, mais non de façon à persuader la postérité des vertus qu'il leur a trop généreusement prêtées.

Mais le morceau qui frappa le plus les contemporains, c'est le parallèle de Turenne et de Condé. Mme de Sévigné trouvait ce parallèle « un peu violent[1] ». Il est vrai qu'elle répondait à une lettre de Bussy.

Je ne vous dirai que deux mots, Madame, sur votre lettre du 10 de ce mois où vous me parlez de la pompe funèbre de M. le Prince. Nous l'avons vue ici imprimée. Il est vrai qu'elle est fort extraordinaire, et digne du mort pour qui elle est faite. Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur; on m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant ces deux grands capitaines sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite[2].

De quoi étaient choqués les contemporains? De ce que Turenne était mis en parallèle avec le premier prince du sang? de ce que, comme le disait Corbinelli, le familier de Mme de Sévigné, le parallèle avait été poussé jusqu'à la comparaison de leur mort, « l'avantage du côté de M. de Turenne étant trop

1. Lettre du 25 avril 1687. Elle reconnaît que l'oraison de Bossuet est « fort belle et de main de maître », mais n'admire pas moins celle de Bourdaloue.
2. Lettre du 31 mars 1687.

grand » de ce côté : Turenne, « emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays »; Condé « meurt dans son lit, en publiant les louanges de Dieu ». Cependant ces sortes de parallèles étaient fort à la mode. En 1684, la Fontaine fit paraître une *Comparaison d'Alexandre, de César et de M. le Prince,* dédiée au prince de Conti, ce neveu tendrement aimé, dont la disgrâce fut un des chagrins les plus vifs de Condé et dont le rappel à la cour fut une de ses dernières joies. C'est un parallèle en règle, où la Fontaine se pique d'être méthodique et complet. On y peut relever certains traits curieux. L'auteur tient, par exemple, à expliquer pourquoi Alexandre et Condé ont été moins éloquents que César : non qu'ils aient entièrement négligé le soin des paroles, « ils ne les ont pas considérées comme un ornement en la personne d'aucun héros ». Auquel des trois donnera-t-il la préférence? Il ne sait trop, et il esquive prudemment la difficulté, car il ne veut ni, en mettant M. le Prince au-dessus des autres, offenser « la délicatesse qu'il a sur le fait des panégyriques », ni, en le faisant marcher le dernier, exciter son dépit : « Le plus sûr est de laisser la chose indécise à son égard. » Il esquisse le portrait du soldat, qui se laisse parfois emporter à la chaleur du combat; mais « quand la témérité est heureuse, elle met les hommes au nombre des dieux ». Mais il insiste sur les qualités de l'homme, du père, « un père à adorer », de l'oncle, *patruus patruissimus.* « Je serais seulement curieux de savoir s'il pleure, et encore plus curieux de le voir en cet état-là. » Nous savons par Mlle de Montpensier que l'amitié lui arrachait parfois des larmes. Quant à la modération, « c'est une vertu de particulier et de philosophe, non de Majesté ni d'Altesse ». Et d'ailleurs le séjour de M. le Prince à Chantilly nous en apprend assez sur sa sagesse.

N'est-il pas au-dessus de l'homme à Chantilly, et plus grand cent fois que ses deux rivaux n'étaient sur le trône? Il y a mis à ses pieds des passions dont les autres ont été esclaves jusqu'au dernier moment de leur vie. Charles-Quint a toujours tourné les yeux du côté du monde, et ne l'a quitté qu'en apparence, Dioclétien par un pur dégoût, et Scipion par contrainte. M. le Prince, sans y renoncer entièrement, trouve le secret de jouir de soi. Il embrasse tout à la fois et la cour et la campagne, la conversation et les livres, les plaisirs des jardins et des bâtiments... Il faut donc que je finisse ce parallèle après avoir donné à M. le Prince l'avantage du dernier temps.

Mais il y a eu, au XVIIe siècle, et beaucoup avant l'oraison de Bossuet, des parallèles particuliers de Condé et de Turenne. Saint-Evremond, qui avait éprouvé combien il pouvait être

fâcheux de déplaire à Condé, avait écrit en 1673 un *Parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne, sur ce qui regarde la guerre,* qu'il remania en 1688, après la mort de Condé. On y lisait :

Vous trouverez en M. le Prince la force du génie, la grandeur de courage, une lumière vive, nette, toujours présente. M. de Turenne a les avantages du sang-froid, une grande capacité, une longue expérience, une valeur assurée. Celui-là, jamais incertain dans les conseils, irrésolu dans ses desseins, embarrassé dans ses ordres, prenant toujours son parti mieux qu'homme du monde; celui-ci, se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à sa fin, et les conduisant avec un esprit aussi éloigné de la lenteur que de la précipitation. L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires, pour ne rien oublier qui puisse être utile; l'autre, aussi agissant qu'il le doit être, n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu... Quelque ardeur qu'ait M. le Prince pour les combats, M. de Turenne en donnera davantage, pour s'en préparer mieux les occasions; mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus qui font gagner pleinement une victoire; c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers... M. le Prince a les lumières plus présentes, et l'action plus vive; il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres et pousse ses avantages... La nature lui a donné le grand sens, la capacité, le fond du mérite, autant qu'à homme du monde, et lui a dénié ce feu du génie, cette ouverture, cette liberté d'esprit qui en fait l'éclat et l'agrément... La vertu de M. le Prince n'a pas moins de lumière que de force; mais, à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne.

D'autre part, la 14e des *Réflexions diverses* de la Rochefoucauld (mort en 1680) est couronnée par ce même parallèle. Nous citons encore; car Bossuet ne les a pas lus sans doute, mais il est bon de montrer combien des hommes si peu semblables et qui se placent à des points de vue assez différents ont pu se rencontrer dans la même admiration raisonnée. Saint-Évremond avait eu à se plaindre de Condé; la Rochefoucauld avait été son fidèle lieutenant pendant la Fronde.

Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette même union dont j'ai parlé, pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons M. le Prince et M. de Turenne disputer de la gloire des armes, et mériter, par un nombre infini d'actions éclatantes, la réputation qu'ils ont acquise. Ils paraîtront avec une valeur et une expérience égales; infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément, et quelquefois opposés l'un à l'autre; nous les verrons, heureux et malheureux dans diverses occasions de la guerre, devoir les bons succès à leur conduite et à leur courage, et se montrer toujours plus grands, même par leurs disgrâces; tous deux sauver l'État; tous deux contribuer à le détruire, et se servir des mêmes talents par des voies différentes : M. de Turenne, suivant ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité, d'une valeur plus retenue, et toujours proportionnée au besoin de la faire paraître; M. le Prince, inimitable en la manière de voir et d'exécuter

les plus grandes choses, entraîné par la supériorité de son génie, qui semble lui soumettre les événements et les faire servir à sa gloire.

La Rochefoucauld parle aussi de la mort de Turenne, « si convenable à une si belle vie », mais il écrivait avant la mort de Condé. Du moins il le montre dans la vie privée, exerçant des vertus paisibles et soutenu de sa propre gloire. « Brille-t-il moins par sa retraite, s'écriait-il en terminant, qu'au milieu de ses victoires? »

Bossuet était fait pour admirer Turenne, pour admirer et pour aimer Condé. Quand la nouvelle de la mort de Turenne parvint à Versailles, nul n'en fut plus ému que lui : « M. de Condom pensa s'évanouir; » et, huit jours après, le même témoin nous apprend que « M. de Condom n'est point encore consolé de M. de Turenne[1] ». On sait quelle grande part il avait prise autrefois à la conversion de Turenne du protestantisme au catholicisme. Les oraisons funèbres de Turenne par Fléchier et Mascaron lui furent connues : quand il parle de la mort de Turenne, il se souvient visiblement de la première. D'autre part, le moyen d'oublier ici Turenne en parlant de Condé? Il suffit de jeter les yeux sur ce qui précède le parallèle pour voir combien naturellement il sort du souvenir de Nordlingue evoqué. Tantôt unis, « tantôt opposés front à front », ces deux grands capitaines sont à la fois opposés et réunis par l'histoire comme ils le sont dans l'oraison funèbre. Quand Condé reçut la mission de rétablir les affaires compromises par la mort de Turenne, il sentit vivement combien lui manquait son ancien adversaire. « Il a dit à des gens qui l'ont vu à Châlons, écrit Mme de Sévigné[2], qu'il aurait bien souhaité de causer seulement deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre ses lumières sur la connaissance qu'il avait de ce pays-là. » Turenne ne sera donc pas sacrifié par Bossuet à Condé, pas plus que la gloire de Condé n'aura à souffrir que la gloire de son rival soit rajeunie. L'antithèse n'aura rien de sèchement géométrique; les nuances mêmes qui rapprochent y seront indiquées aussi bien que celles qui séparent, et le parallèle des deux grands hommes aboutit non seulement à un éloge du roi qu'ils ont tous deux servi, mais à la glorification des desseins de Dieu sur le monde :

1. Mme de Sévigné, lettres du 31 juillet et du 7 août 1678.
2. Lettre du 17 août 1675.

Voilà, Messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers, et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse; car ces divins attributs paraissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires?

L'idée providentielle est, en effet, au fond de ce parallèle, comme elle était au fond du portrait de Cromwell, dans l'oraison funèbre de Henriette de France, avec cette différence que Cromwell était un fléau de Dieu envoyé à l'Angleterre pour la punir, tandis que Turenne et Condé sont des élus de Dieu envoyés à la France pour la sauver; comme si Dieu, dont la sagesse, dit Bossuet, se joue dans l'univers, eût voulu, en les faisant si différents jusque dans leur grandeur, montrer « tout ce qu'il peut faire des hommes ». Avant de raconter la bataille de Rocroy, Bossuet avait déjà dit :

Laissez-le croître, *ce roi chéri du Ciel*; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et, *seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours*, on le verra l'assuré rempart de ses États. *Mais Dieu avait choisi le duc d'Enghien* pour le défendre dans son enfance.

Voilà le point de départ, et voici le point d'arrivée, la conclusion de toute la première partie : « C'est ce qu'a vu notre siècle; et, ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs *et profiter du secours du Ciel.* » En face de cette conception toute religieuse du rôle des grands hommes, « Dieu qui fait les guerriers et les conquérants,... Dieu protecteur de la France et d'un roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages », que pèsent les scrupules de quelques grands seigneurs délicats?

V

Analyse et comparaison des oraisons funèbres de Condé par Bossuet et par Bourdaloue.

Un peu plus d'un mois après Bossuet, le 26 avril 1687, Bourdaloue, qui avait déjà prononcé, le 10 décembre 1683, l'oraison funèbre de Henri de Bourbon, père de Condé[1], prononçait celle

1. Cette oraison funèbre fut prononcée chez les Jésuites, où le cœur de Condé avait été déposé. De là cette froide division qu'on verra plus loin.

du vainqueur de Rocroy, sans paraître redouter la comparaison inévitable avec son éloquent prédécesseur. Un excellent moyen de sentir, avec la grandeur de Bossuet panégyriste, se délicatesse, c'est justement de faire cette comparaison devant laquelle Bourdaloue n'a pas reculé.

Les textes des deux discours sont bien choisis. Celui de Bossuet est tiré des *Juges :* « Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes. Allez avec ce courage dont vous êtes rempli. Je serai avec vous. » Celui de Bourdaloue est emprunté au livre des *Rois :* « Le roi lui-même, touché de douleur et versant des larmes, dit à ses serviteurs : « Ignorez-vous « que le prince est mort, et que, dans sa personne, nous venons « de perdre le plus grand homme d'Israël? Il est mort, mais « non pas comme les lâches ont coutume de mourir. » Toutefois, ce dernier texte, outre qu'il s'appliquerait plutôt, dans ces dernières paroles, à la mort d'un Turenne sur le champ de bataille, est plus ingénieux que fécond. Le texte de Bossuet, au contraire, semble contenir d'avance la division du discours ; Condé guerrier, Condé chrétien[1].

Cette division est, chez Bossuet, d'une simplicité lumineuse :

Mettons ensemble aujourd'hui, car nous le pouvons dans un si noble sujet, toutes les plus belles qualités d'une excellente nature; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble, valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, ne serait qu'une illusion, si la piété ne s'y était jointe; et enfin que la piété est le tout de l'homme.

Combien plus factice et compliquée est la division adoptée par Bourdaloue! Son exorde est singulièrement embarrassé et austère : il déclare qu'il vient raconter les miséricordes que Dieu a faites au prince, « au lieu des prodigieux exploits de guerre, au lieu des éminentes qualités du prince de Condé ». Parlant dans la chaire de vérité, ce sont les malheurs de son héros, les écueils de sa vie, ses égarements mêmes, qu'il mettra en lumière, pour y faire découvrir aux fidèles des trésors de grâce. Condé héros prédestiné pour le ciel, voilà « le précis et l'abrégé » de tout son discours[2].

1. « On avait dressé à l'entrée du chœur un grand arc de triomphe à deux faces, dont l'une représentait la vie du prince, et l'autre sa mort chrétienne. » (*Gazette* du 15 mars 1687.)

2. « Bossuet embrasse dans son plan vaste et souple toutes les gloires, toutes les qualités publiques et privées du prince, celles du cœur d'abord, mais aussi celles

Il s'agit, dis-je, d'un héros prédestiné de Dieu, et voici comme je l'ai conçu : écoutez-en la preuve; peut-être en serez-vous d'abord persuadés. Un héros à qui Dieu, par la plus singulière de toutes les grâces, avait donné, en le formant, *un cœur solide* pour soutenir le poids de sa propre gloire; *un cœur droit* pour servir de ressource à ses malheurs, et, puisqu'une fois j'ai osé le dire, à ses propres égarements; et enfin *un cœur chrétien* pour couronner dans sa personne une vie glorieuse par une sainte et précieuse mort... Un cœur dont la solidité a été à l'épreuve de toute la gloire et de toute la grandeur du monde: c'est ce qui fera le sujet de votre admiration; un cœur dont la droiture s'est fait voir jusque dans les états de la vie les plus malheureux, et qui y paraissaient les plus opposés : c'est ce qui doit être le sujet de votre instruction; un cœur dont la religion et la piété ont éclaté dans le temps de la vie le plus important, et dans le jour du salut, qui est principalement celui de la mort : c'est ce que vous pourrez vous appliquer pour en faire le sujet de votre imitation, et ce sont les trois parties du devoir funèbre que je vais rendre à la mémoire de très haut, très puissant et très excellent prince Louis de Bourbon, prince de Condé et premier prince du sang.

De la division adoptée par Bossuet sort un plan non moins simple et clair du discours entier : Condé général et homme : qualités de son cœur, qualités de son esprit; — Condé chrétien.

Première partie : qualités de son cœur. — Le héros de Rocroy et de Fribourg, héros magnanime, modeste et sincère, capable de s'égarer, mais capable aussi de reconnaître ses fautes; héros humain et tendre pour sa famille, pour ses amis, aussi grand dans sa retraite de Chantilly qu'autrefois sur les champs de bataille. — Qualités de son esprit : prévoyance, vigilance active et pourtant calme au milieu même du danger; études et connaissances stratégiques qui développent le génie; présence d'esprit, connaissance profonde de ses soldats, de ses lieutenants, des généraux qui servent avec lui ou contre lui; parallèle de Turenne et de Condé.

Seconde partie : le héros chrétien. — Sans le fond solide de la piété, toute gloire est vaine. Si la gloire du prince est véritable, c'est qu'il a rempli avec un courage persévérant, au moins dans ses dernières années, tous les devoirs d'un chrétien. Tableau de cette vieillesse patiente dans la douleur, charitable, zélée pour la religion, de ses adieux à sa famille et au roi, de sa fin touchante et paisible.

de l'esprit, pour arriver enfin à ce mérite suprême, couronnement de tous les autres, piété, tandis qu'au premier rang parmi les qualités du cœur, il place la valeur guerrière et ne craint pas de faire retentir dans le lieu saint un écho des champs de bataille... Bourdaloue, plus intérieur, plus austère, moins touché de l'éclat du génie et des triomphes, s'il se ménage, par une disposition habile, la faculté de parcourir toute la vie de Condé, ne s'arrête cependant qu'aux qualités du cœur, la solidité, la droiture, la piété. » (ANAT. FEUGÈRE, *Bourdaloue, sa prédication et son temps.*)

Appel à tous les chrétiens qui doivent profiter d'un si grand exemple; adieux personnels de Bossuet au héros qui fut son ami et à l'oraison funèbre.

On ne suit pas aussi facilement le courant du développement chez Bourdaloue. — Première partie : un cœur solide. — Bourdaloue accorde à Condé « les vertus militaires avec les civiles, l'élévation du génie avec la bonté, la vivacité des lumières avec les charmes de la douceur ». C'est bien froidement que nous est raconté le coup d'essai du jeune héros, cette bataille d'où dépendait le salut ou la perte de l'État, et qui fut le présage d'un règne « heureux, glorieux, miraculeux ». Bourdaloue est mal à l'aise sur ce terrain, et l'on sent qu'il se hâte d'en sortir : « Sans parler de cent autres actions *que je supprime, et dont vous êtes mieux instruits que moi,* la journée de Lens, encore plus triomphante, acheva de mettre ce prince dans la juste et incontestable possession où il se vit alors d'être le héros de son siècle. » Pourtant, dans une phrase un peu longue, mais pleine, il célèbre dignement ce « dieu de la guerre ».

J'appelle le principe de ces grands exploits cette ardeur martiale qui, sans témérité ni emportement, lui faisait tout oser et tout entreprendre; ce feu qui, dans l'exécution, lui rendait tout possible et tout facile; cette fermeté d'âme, que jamais nul obstacle n'arrêta, que jamais nul péril n'épouvanta, que jamais nulle résistance ne lassa ni ne rebuta; cette vigilance que rien ne surprenait; cette prévoyance à laquelle rien n'échappait; cette étendue de pénétration avec laquelle, dans les plus hasardeuses occasions, il envisageait d'abord tout ce qui pouvait ou troubler ou favoriser l'événement des choses, *semblable à une aigle* dont la vue perçante fait en un moment la découverte de tout un vaste pays; cette promptitude à prendre son parti, qu'on n'accusa jamais en lui de précipitation, et qui, sans avoir les inconvénients de la lenteur des autres, en avait toute la maturité; cette science qu'il pratiquait si bien, et qui le rendait si habile à profiter des conjonctures, à prévenir les desseins des ennemis presque avant qu'ils fussent conçus, et à ne pas perdre en vaines délibérations ces moments heureux qui décident du sort des armes; cette activité que rien ne pouvait égaler, et qui, dans un jour de bataille, le partageant, pour ainsi dire, et le multipliant, faisait qu'il se trouvait partout, qu'il suppléait à tout, qu'il ralliait tout, qu'il maintenait tout, soldat et général tout à la fois, et, par sa présence, inspirant à tout un corps d'armée, et jusqu'aux plus vils membres qui le composaient, son courage et sa valeur; ce sang-froid qu'il savait si bien conserver dans la chaleur du combat; cette tranquillité dont il n'était jamais plus sûr que quand on en venait aux mains, et dans l'horreur de la mêlée; *cette modération et cette douceur pour les siens qui redoublait à mesure que sa fierté contre l'ennemi était émue*, cet inflexible oubli de sa personne qui n'écouta jamais la remontrance et auquel constamment déterminé il se fit toujours un devoir de prodiguer sa vie et un jeu de braver la mort; car tout cela est un vif portrait que chacun de vous se fait, au moment que je parle du prince que nous avons perdu, et voilà ce qui fait le héros.

Cette vigueur mâle et abstraite d'un Bourdaloue a son prix. A de certains moments on croit saisir quelques réminiscences du discours de Bossuet. Bourdaloue aussi nomme « le grand Turenne, cet homme digne de l'immortalité », mais seulement pour dire qu'il a été le plus sincère des admirateurs de Condé. Il rappelle aussi (en les faisant rentrer plus ou moins naturellement dans la « solidité » du cœur) les brillantes qualités de l'esprit chez le prince, son discernement exquis, son goût fin, sa compréhension vive, sa manière juste et noble de penser et de parler. « Qu'ignorait-il? et, dans l'immensité des choses dont il avait acquis la connaissance, que ne savait-il pas exactement? Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, aussi bien que le sage Salomon, c'est-à-dire depuis la plus relevée théologie jusqu'aux moindres secrets de la mécanique, de quoi n'était-il pas instruit? Que n'avait-il pas lu et dévoré? Profane et sacré, antique et moderne, de quoi ne parlait-il pas et ne jugeait-il pas en maître? « Bossuet avait dit cela déjà, mais avec plus de mesure. Condé juge infaillible des ouvrages de l'esprit, modèle de l'honnête homme dans la vie civile, héros modeste et supérieur à sa propre gloire, aimant la vérité, aisé, commode, obligeant dans le commerce avec ses inférieurs, « s'accommodant et se proportionnant à tous », père, maître, ami parfait, « tout cela compris ensemble, dit Bourdaloue, est ce que j'ai appelé un cœur solide, opposé à ce cœur vain que Dieu réprouve ».

Seconde partie : un cœur droit. — C'est ici que se place le copieux et lourd aveu des fautes de Condé. Bossuet montre et voile tout aussitôt les erreurs, avec un peu d'indulgence, il faut l'avouer; mais ce n'est pas dans une oraison funèbre qu'on peut longuement appuyer sur ces endroits sensibles. Bourdaloue y appuie avec une conscience inexorable :

Il n'y a point d'astre qui ne souffre quelque éclipse; et le plus brillant de tous qui est le soleil est celui qui en souffre de plus grandes et de plus sensibles. Mais deux choses en ceci sont bien remarquables : l'une que le soleil, quoique éclipsé, ne perd rien du fonds de ses lumières, et que, malgré sa défaillance, il ne laisse pas de conserver la rectitude de son mouvement; l'autre qu'au moment qu'il s'éclipse, c'est alors que tout l'univers est plus attentif à l'observer et à le contempler, et qu'on en étudie plus curieusement les variations et le système; symbole admirable des états où Dieu a permis que se soit trouvé notre prince, et où je me suis engagé à vous le représenter. C'est un astre qui a eu ses éclipses. En vain entreprendrais-je de vous les cacher, puisqu'elles ont été aussi éclatantes que sa lumière même; et peut-être serais-je prévaricateur si je n'en profitais pas pour en faire aujourd'hui le sujet de votre instruction. J'appelle ses éclipses le malheur qu'eut ce grand homme de se voir enveloppé dans un parti que forma l'esprit de discorde, et qui fut pour nous

la source funeste de tant de calamités; et considérant ce grand homme dans sa profession de chrétien, j'entends, par l'éclipse qu'il a soufferte, ce temps où, livré à lui-même, *il nous a paru comme dans une espèce d'oubli de Dieu*, ce refroidissement où nous l'avons vu dans la pratique des devoirs de la religion : deux choses que je ne puis pas disconvenir avoir été les deux endroits malheureux de sa vie, l'une par rapport à son roi, et l'autre par rapport à son Dieu...

Oui, pour le malheur de la France, le prince que nous pleurons se vit mêlé dans un parti que la discorde avait formé et qui le détacha de nous. *D'autres plus éclairés que moi ont appréhendé de toucher ce point de son histoire :* et moi, pour l'intérêt de mon ministère, je me suis senti inspiré de m'y arrêter : car j'ose dire que jamais point d'histoire ne fut plus propre à vous faire voir ce que peut la droiture d'un cœur dans l'extrémité des disgrâces humaines.

Et Bourdaloue distingue mathématiquement les diverses « circonstances ». — « Première circonstance bien essentielle : » jamais le cœur de Condé ne se sentit si cruellement déchiré que lorsqu'il dut servir l'étranger contre la France. « Ce fut la justice de Dieu qui, pour nous punir, nous ôta ce prince. » — Seconde circonstance : il a succombé une fois à une tentation humaine, mais il a condamné lui-même sa conduite, et ce repentir n'est guère moins glorieux que l'innocence. — Troisième circonstance encore plus notable : il a enseigné aux siens à ne pas suivre son exemple. — Quatrième circonstance « dont vous avez dû faire avant moi la remarque » : il refusa les avantages qui, en relevant sa mauvaise fortune, auraient été un obstacle à son rétablissement dans les bonnes grâces du roi. — Cinquième circonstance « dont je suis sûr que vous fûtes alors touchés » : il fit tout pour mettre fin à un état si violent. — Sixième et dernière circonstance : il travaille ensuite à se rendre digne par ses services de la faveur du roi. Plaidoyer aussi ennuyeux que consciencieux[1] ! Le sévère Bourdaloue n'est plus qu'un avocat qui amplifie les circonstances atténuantes.

Sur l'incrédulité du prince, qui a paru oublier Dieu, mais ne l'a jamais méconnu, et, « dans le secret de son cœur », n'a jamais douté des mystères de la religion, comme il l'a déclaré, Bourdaloue ne fait guère que répéter Bossuet. Mais il ajoute un trait précis et un souvenir personnel : « Jamais homme, à peine en excepterais-je saint Augustin, n'a tant examiné la religion, ni avec un esprit si éclairé que notre prince; et ce que je vous

1. Le sujet était délicat ; mais il y a eu plus d'un Bourdaloue. Le 5 septembre 1687, Boileau écrit à Racine : « Nous avions été le matin entendre le P. de Villers, qui faisait l'oraison funèbre de M. le Prince, grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans ce combat de Saint-Antoine, Dieu sait combien judicieusement ! »

prie en même temps de remarquer, jamais homme ne l'a étudiée avec moins de précaution que lui, ni avec plus de danger de la perdre, c'est-à-dire avec un esprit plus curieux et plus éloigné de cette soumission aveugle que la religion demande ». Bourdaloue pourtant a en comme un pressentiment, de cette conversion miraculeuse : dans le lieu même où il parle, dans une cérémonie toute semblable (sans doute l'oraison funèbre du père de Condé), devant Condé lui-même, il en avait « non seulement formé le vœu, mais encore anticipé l'effet par une prière qui parut alors tenir quelque chose de la prédiction » : « Et qui sait, ô mon Dieu, si, vous servant de mon faible organe, vous ne commençâtes pas dans ce moment-là à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières ! »

Troisième partie : un cœur chrétien. — Le prince est mort en sage chrétien, en héros chrétien, en parfait chrétien. Quel coup de foudre pour les impies que la conversion d'un tel homme! « De tout autre exemple le libertinage en aurait appelé, ou plutôt contre tout autre exemple il se serait ou élevé ou inscrit en faux, car voilà l'iniquité de l'esprit libertin du siècle. » Mais ici, où trouver le ressort de l'intérêt, le levain caché de l'hypocrisie? « Les impies et les enfants du siècle, malgré la prétendue force d'esprit qu'ils affectent pendant la vie, laissent voir aux approches de la mort toute leur faiblesse. » Condé n'eut jamais, un jour de bataille, plus de courage et de présence d'esprit qu'au jour de sa mort. Il songe aux siens, à ses amis; puis il s'arrache de ceux qu'il aime pour être tout à Dieu. Mais Bourdaloue s'arrête en se souvenant que Bossuet a déjà fait sentir aux fidèles l'onction de cette mort : « Ce don était réservé à une bouche plus sacrée et plus éloquente que la mienne. L'illustre et savant prélat qui vous a parlé avant moi a déjà épuisé cette matière; et après ce que vous avez ouï, c'est à moi de me taire. »

En terminant, il s'adresse aux Pères jésuites qui l'écoutent et qui doivent tant à Condé : « Après nous avoir confié pendant sa vie ce qu'il avait au monde de plus cher, il a voulu mourir entre nos mains, et, mourant, il nous a laissé une partie de lui-même, qui est son cœur. » Ce cœur dont ils sont les dépositaires fournit à Bourdaloue sa péroraison, qui n'est pas du goût le plus pur : « Autant de cœurs que nous avons, ce sont comme autant de mausolées vivants où nous placerons le vôtre... » Combien plus large et plus émouvante est la péroraison de Bossuet !

Il suffit de mentionner ensuite les oraisons funèbres de Condé par le P. Martineau, par l'abbé du Jarry, par Antoine de Noailles, évêque de Châlons. A peine un souvenir en est resté. On ne lirait même plus celle de Bourdaloue, si la comparaison avec celle de Bossuet n'en ravivait l'intérêt. Le public ne connaît plus qu'une oraison funèbre de Condé, et ce n'est pas seulement Bossuet qu'elle honore; c'est le genre même de l'oraison funèbre, ce genre qu'il redoutait, qui a ses dangers inévitables, sans doute, puisque lui-même ne les a pas toujours évités, mais qui grâce à lui a revêtu, pour ainsi dire, toutes les formes de la grandeur, tour à tour ou tout ensemble religieuse, historique, morale, élégiaque, dramatique, lyrique, épique.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Cahen (Dupont), Didier (Delagrave), Gazier (Colin), Jacquinet (Belin), Montigny (Garnier).

LIVRES

ALLAIRE. — *La Bruyère dans la maison des Condé;* 2 vol. in-8°, 1896, Didot; p. 525-535.

AUMALE (D'). — *Histoire des princes de Condé,* t. III à VII.

BAUSSET (DE). — *Histoire de Bossuet;* 4 vol. in-12, 1828, Beaucé-Rusand; t. II, l. VIII, p. 326 à 345.

BRUNETIÈRE. — *Revue des Deux Mondes,* 1er novembre 1879.

— *Histoire et littérature;* Calmann-Lévy, in-12, 1886; t. III (*la Jeunesse de Condé*).

CHÉRUEL. — *Histoire de la France pendant la minorité de Louis XIV;* Hachette, 4 vol. in-8°, 1879-1880.

COUSIN (Victor). — *La Société française au dix-septième siècle d'après le « Grand Cyrus »;* Didier, in-8°; t. Ier.

— *La Jeunesse de Mme de Longueville;* in-8°, Didier.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques,* 3e série; 1888, Calmann-Lévy, in-12; p. 248 à 260.

DESORMEAUX. — *Histoire de Louis de Bourbon;* 1766.

FEUGÈRE (Anat.). — *Bourdaloue, sa prédication et son temps;* in-12, Didier, 1874.

FLOQUET. — *Études sur la vie de Bossuet;* t. III, livre XIII et Appendice.

GANDAR. — *Bossuet orateur;* Perrin, 4e édit., 1888; l. Ier, ch. Ier; l. II, ch. II.

GOURVILLE. — *Mémoires;* collect. Michaud.

HÉMON (Félix). — *La Rochefoucauld;* Lecène, in-8°, 1896, 1re partie.

LA BRUYÈRE. — *Caractères;* II, 32.

LA FONTAINE. — *Comparaison d'Alexandre, de César et de M. le Prince,* 1684.

LANSON. — *Bossuet;* Lecène, in-12, 1891; p. 147, 148, 151 à 154.

LA ROCHEFOUCAULD. — *Mémoires;* édit. Gilbert-Gourdault, in-8°, Hachette; et *Reflexions diverses,* XIV (*des Modèles de la nature et de la fortune*).

LEMAÎTRE (Jules). — *Les Contemporains.* 1re série; Lecène.

LENET. — *Mémoires;* collect. Michaud.

MARTIN (Henri). — *Histoire de France*, 6e partie, l. LXXV, LXXVI, LXXVII; Furne.

MICHELET. — *Histoire de France au dix-septième siècle;* in-8°, Chamerot, t. XII, ch. XVII à XXVI.

MONTGLAT (Marquis de). — *Mémoires;* collect. Michaud.

MONTPENSIER (Mlle de). — *Mémoires;* édit. Chéruel.

MOTTEVILLE (Mme de). — *Mémoires;* édit. Riaux.

RETZ (Cardinal de). — *Mémoires;* édit. Chantelauze, Hachette, in-8°.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; t. III, 207, 208, 364, 365, 369; IV, 142, 143; V, 55, 56, 57, 58, 375, 376; VI, 497, 498; IX, 276 à 280; X, 193, 194; XIII, 48, 49.

— *Port-Royal;* Hachette, in-12; t. III, p. 305, 306; t. VI, p. 7, 150, 151.

SAINT-ÉVREMOND. — *Parallèle de Condé et de Turenne* (Œuvres, édit. de 1745, Londres; t. V, p. 85, etc.).

SÉVIGNÉ (Mme de). — *Correspondance;* édit. Mommerqué, Hachette, in-8°; lettres des 17, 24 et 26 avril 1671, 17 et 20 juin 1672, 5 septembre 1674, 17, 26 et 27 août 1675, 23 juillet 1677, 31 juillet et 7 août 1678, 12 avril, 6 août et 6 octobre 1680, novembre et 13 décembre 1686, 15 janvier, 10 mars, 25 avril, 2 décembre 1687. *Cf.* lettres de Bussy, 21 octobre 1646, 31 mars, 18 mai, 19 novembre. 1687.

VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV*, ch. III, IV, V.

JUGEMENTS

I

Le moyen de ne vous pas parler de la plus belle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels? C'est celle de feu M. le Prince, qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame. Tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince, et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires par des basses-tailles[1], couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché.* Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre, et au-dessous une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. J'en oublie la moitié; mais vous aurez le livre, qui vous instruira de tout en détail. Si je n'avais point eu peur qu'on ne vous l'eût envoyé, je l'aurais joint à cette lettre; mais ce duplicata ne vous aurait pas fait plaisir.

Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le Prince d'aujourd'hui, mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux qui a fait l'oraison funèbre : nous la verrons imprimée...

Je viens de voir un prélat qui était à l'oraison funèbre. Il nous a dit que M. de Meaux s'était surpassé lui-même, et que jamais on n'a fait valoir ni mis en œuvre si noblement une si belle matière.

Mme DE SÉVIGNÉ, *Lettre à Bussy*, 10 mars 1687.

1. Des bas-reliefs.

II

Nous avions cru pendant quelque temps que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée ; nous pensions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du commencement de cet éloge qu'à celles de l'oraison de Madame Henriette ; mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur emboucher la trompette épique pendant une moitié de son récit et donner, comme en se jouant, un chant d'Homère; quand, se retirant à Chantilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; lorsque, enfin, s'avançant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet un pied dans la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'abîmer dans l'éternité, à ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains.

CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme.*

III

Bossuet éleva le premier l'oraison funèbre à la hauteur des prophètes. Sa langue, jusque-là heurtée par la pensée, et hâtée par la précipitation qui ne lui laissait le temps de rien polir, y prit l'ampleur de Cicéron. La mort du prince de Condé lui fournit le plus grand de ses textes. Ce fut la dernière et la plus sublime de ses oraisons funèbres. Il semble qu'en approchant du tombeau lui-même, son génie en contractait la solennité. La mort du prince de Condé, son premier protecteur et son admirateur le plus constant, lui disait que toute célébrité doit mourir. Ces deux plus grandes gloires du siècle, l'une dans la guerre, l'autre dans les lettres et dans la religion, semblaient s'entraîner l'une l'autre. Bossuet entendit l'avertissement dans son cœur, et le répercuta dans sa voix. La péro-

raison de ce discours est le sommet de l'éloquence moderne. Les anciens n'ont pas de tels accents.

LAMARTINE, *Cours de littérature;* Entretien 8.

IV

Enfin voici venir le héros violent à la tête d'aigle, le grand Condé. Avez-vous vu son buste au petit musée de la Renaissance? Un nez prodigieux, des yeux saillants, des joues creuses, une bouche tourmentée, vilaine, soulevée par les longues dents obliques; point de menton; en somme, un nez entre deux yeux étincelants. Le superbe chef de bande, en dépit de la littérature, même de la théologie dont on l'avait frotté! Grand capitaine à vingt ans, fou d'orgueil après ses quatre victoires, fou de colère après seize jours de prison, ivre de haine jusqu'au crime et à la trahison, il revient, lion maté par le renard Mazarin, s'effondrer aux pieds du roi le plus roi qu'on ait jamais vu. Et puis c'est fini, sauf l'éclair de Senef. On ne songe pas assez à ce qu'il y a eu de particulier et de douloureux dans cette destinée. Toute la gloire au commencement, puis une vie ennuyée d'homme de proie dans une société décidément organisée et réglée; une mélancolie de fauve renfermé dans une cage invisible, de vieil aigle attaché sur sa mangeoire, déplumé par places, la tête entre ses deux ailes remontées... à ce point que le maître des cérémonies funèbres du grand siècle pourra louer la pitié, la bonté et les vertus chrétiennes de ce dernier des barons féodaux.

JULES LEMAÎTRE, *les Contemporains,* 1re série; Lecène.

LETTRES, DIALOGUES ET TABLEAUX

I

Lettre de Bossuet au prince de Condé en faveur de la ville et du pays de Metz. — Bossuet résidait à Metz, en qualité d'archidiacre, dans l'année 1653, époque où cette ville, exposée, comme place frontière, aux incursions des Allemands, des Lorrains et des Espagnols, avait de plus à se défendre du parti des princes et de son chef, le prince de Condé, alors en rébellion ouverte contre la cour. Elle avait obtenu de Condé, moyennant une contribution annuelle, une sauvegarde contre les bandes espagnoles à la solde des princes et les troupes françaises à la solde de l'Espagne. Les agents français voulaient aggraver les conditions de la sauvegarde et rançonner la ville. Bossuet s'en plaint dans une lettre au prince, alors à Rocroy, qu'il venait de prendre sur les troupes royales.

Condé, n'étant encore que duc d'Enghien, avait connu la famille de Bossuet à Dijon, où le jeune prince était venu à plusieurs reprises avec son père Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne.

On sait d'ailleurs qu'en 1647, quand Bossuet soutint sa thèse de docteur au collège de Navarre, le vainqueur de Rocroy y assista et fut tenté d'entrer en lice avec lui.

Bossuet s'autorisera de ces souvenirs pour justifier sa démarche auprès du prince.

Il peindra les souffrances de la ville et du pays de Metz et les dévastations qu'entraîne la guerre civile.

Il demandera qu'il ne soit du moins rien ajouté à la contribution qui a été imposée au pays, et que lui rend plus insupportable le genre de guerre dont il a été forcé de se racheter à ce prix.

Il laissera percer l'espérance de voir cette charge entièrement cesser par une paix sincère et durable entre les princes et le jeune roi.

(Concours de l'École normale, 1855.)

II

Gourville à Condé (1658). — Gourville, secrétaire de Condé, est chargé par Mazarin de ramener au parti du roi le prince qui était alors dans le corps espagnol en vue de Dunkerque (mai 1658).

Les victoires qu'il poursuit dans une guerre contre son pays n'augmenteront pas la gloire de ses premiers succès.

Déjà la fortune a tourné contre lui; son génie ne trouvera pas chez les Espagnols d'utiles auxiliaires contre Louis XIV.

Quoi qu'il fasse, Dunkerque est condamné.

Qu'il rentre en grâce auprès du roi, en remettant son épée au service de la France, il retrouvera le succès et l'honneur.

(Concours pour l'école de Saint-Cyr, 1888.)

III

Lettre du président Rose, secrétaire de Louis XIV, à Bossuet, pour lui demander, au nom du roi, de prononcer à Notre-Dame l'oraison funèbre du prince de Condé.

(Paris. — Baccalauréat, juillet 1892.)

IV

Lettre de Bossuet à la Bruyère pour l'engager à accepter les fonctions de précepteur du petit-fils du grand Condé et lui montrer les avantages qu'il peut retirer de ce poste pour observer les mœurs de la cour.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1885.)

V

Lettre de l'abbé de Rancé à Bossuet pour le remercier de lui avoir envoyé l'oraison funèbre de Condé.

(Paris. — Baccalauréat, nov. 1882.)

VI

Lettre d'un bourgeois de Paris, qui vient d'assister à l'oraison funèbre de Condé prononcée par Bossuet à Notre-Dame.

(Paris. — Baccalauréat, août 1883.)

VII

On supposera une lettre écrite à Bossuet par Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, pour le remercier de l'oraison funèbre de son père.

(Besançon. — BACCALAURÉAT, juillet 1889.)

VIII

Lettre du duc de Bourbon, fils du grand Condé, à Bossuet, pour le prier de composer l'oraison funèbre de son illustre père.

(Clermont. — BACCALAURÉAT, nov. 1885.)

IX

Lettre du prince de Condé à Louis XIV lors du traité des Pyrénées, pour solliciter sa rentrée en grâce.

Il compte, pour l'obtenir, sur les glorieux débuts d'une carrière tout d'abord consacrée au service du roi et à la grandeur de la France.

Il exprime le regret sincère d'avoir ensuite oublié tous ses devoirs en cédant à un accès d'ambition et de dépit.

Il espère que l'humble aveu de sa faute et le désir de la réparer bientôt par de fidèles services lui obtiendront la clémence du roi.

(On pourra s'inspirer, pour rédiger cette lettre, des idées émises par Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé.)

(Clermont. — BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIAL, 1889.)

X

Décrire la cérémonie où Bossuet a prononcé son oraison funèbre du prince de Condé; sentiments de l'auditoire, sentiments de Bossuet.

(Albi. — COLLÈGE DE FILLES.)

XI

Bossuet écrit au prince de Condé et lui recommande la Bruyère comme précepteur de son petit-fils.

(Castres. — COLLÈGE DE FILLES.)

XII

Bussy-Rabutin écrit à Mme de Sévigné (31 mars 1687) : « Comme j'ai ouï parler de l'Oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur. On m'a mandé que le comte de Gramont, revenant de Notre-Dame, dit au roi qu'il venait de l'oraison funèbre de M. de Turenne. En effet, on dit que M. de Meaux, comparant ces deux capitaines, sans nécessité, donna à M. le Prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite. »

Mme de Sévigné lui répond.

XIII

Corbinelli, le familier de Mme de Sévigné, approuvait la critique de Bussy, dont l'avis, disait-il, était à Paris celui de tous les connaisseurs. Il avait même pris la liberté de dire à M. de Meaux qu'il aurait pu ne pas pousser son parallèle entre Turenne et Condé « jusques à la comparaison de leur mort ». On imaginera un dialogue entre Bossuet, Corbinelli et Mme de Sévigné.

XIV

On sait ce que Bussy et Corbinelli reprochaient au parallèle de Turenne et de Condé que nous admirons aujourd'hui dans la dernière oraison funèbre de Bossuet. Un jugement qui étonnera plus encore est celui de Mme de Coligny, fille de Bussy. Elle écrit à son père (14 mai 1687) :

« Nous avons lu l'oraison funèbre de M. le Prince faite par M. de Meaux. Je crois qu'il a bien retouché au parallèle en le faisant imprimer. Cette pièce nous paraît inégale : il y a de beaux endroits, de fort médiocres et de fort languissants, souvent de mauvaises épithètes et de méchantes expressions. Je ne parle ainsi qu'à vous, Monsieur, parce que vous me l'avez ordonné, et que, si je dis mal, vous me le ferez connaître sans vous moquer de moi. »

Malgré son esprit critique et le ressentiment qu'il avait gardé longtemps à Condé, Bussy avait le goût trop fin pour être pleinement de l'avis de sa fille. Sans moquerie, — puisqu'elle le

demande, — mais avec enjouement, il lui fait sentir que l'éloquence d'un Bossuet mérite d'être jugée moins à la légère.

XV

Bourdaloue assistait à l'oraison funèbre de Condé, dont il était l'ami. On composera la lettre qu'il écrit à Bossuet au sortir de la cérémonie, et l'on n'oubliera pas que lui-même Bourdaloue a composé une oraison funèbre de Condé assez différente de celle de Bossuet.

XVI

On sait que la Bruyère vécut à Chantilly aux côtés du grand Condé et qu'il devait cette faveur à Bossuet. Cinq ans après que Bossuet eut prononcé l'oraison funèbre de Condé, en 1692, il traçait lui-même du prince, sous le nom d'Æmile, un beau portrait (chapitre du *Mérite personnel*), où l'on remarque plus d'une réminiscence de ce discours. On supposera qu'en envoyant à Bossuet l'édition des *Caractères* où ce portrait parut pour la première fois, il rappelle avec une respectueuse admiration l'impression que l'oraison funèbre fit jadis sur lui.

XVII

Après le sanglant combat du faubourg Saint-Antoine, où il fut grièvement blessé, la Rochefoucauld ne chercha pas à rentrer en grâce près de la cour victorieuse, mais se détacha lentement du parti de Condé, qui était devenu l'un des chefs de l'armée espagnole. On suppose qu'il lui écrit pour lui expliquer sa conduite.

Le sang qu'il a versé au service des princes le met à l'abri du reproche de lâcheté. Il n'en tient pas moins à justifier, près de celui qu'il a suivi à travers tant de belliqueuses aventures, une résolution que la nécessité lui impose.

Fait pour l'observation, il le craint, plus que pour l'action, lassé de ces luttes stériles, il n'avouerait pas sa lassitude s'il ne s'agissait, à cette heure, de combattre, non plus seulement le ministre étranger, mais la France, et dans les rangs d'une armée étrangère.

Il imagine pour Condé un autre rôle, et il fait briller à ses yeux un autre avenir, plus digne du vainqueur de Rocroy.

Pour lui, pendant que Condé rendu à la France mettra sa gloire à être l'émule de Turenne, il se recueillera, se souviendra et, historien, racontera ce qu'il a vu, le jugera aussi en philosophe revenu des illusions chevaleresques d'autrefois.

Mais plus il pénètre les calculs intéressés de l'hypocrisie humaine, plus grandit son admiration pour l'héroïsme désintéressé des hommes qui, comme Condé, font honneur à l'homme.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Comparer les oraisons funèbres de Turenne dans Fléchier et dans Mascaron. Les rapprocher de celle de Condé.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1862.)

II

Comparer Bossuet et Bourdaloue dans l'oraison du prince de Condé.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1864.)

III

Comparer la langue et le style de Bossuet dans le *Panégyrique de saint Bernard* et dans l'*Oraison de Condé*.

(Paris. —Agrégation des lettres, 1892. — Leçon.)

IV

Montrer que, dans la première partie de l'oraison funèbre de Condé, Bossuet a embouché la trompette épique, et qu'on peut comparer cette partie à un chant d'Homère.

(Aix. — Baccalauréat.)

V

Mettre en parallèle Condé et Turenne; apprécier leur rôle politique, leur génie militaire, leur caractère.

(Grenoble. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1889.)

VI

Développer cette pensée de Bossuet : « La bonté est le premier attrait que nous avons en nous-mêmes pour gagner les

autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affaiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. »

(Moulins. — Lycée de filles. — Diplôme de fin d'études secondaires.)

VII

Vous ferez une leçon sur l'oraison funèbre du prince de Condé, en analysant avec soin l'exorde et la division, et choisissant ensuite les parties qui vous sembleront les plus belles.

(Professorat des écoles normales. — Aspirantes. Leçon, 1890.)

VIII

Faire sentir la différence de l'éloquence et de l'histoire en comparant le récit de la bataille de Rocroy dans l'oraison funèbre de Condé et dans le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire.

(Professorat des écoles normales. — Leçon.)

IX

Condé d'après l'histoire, Condé d'après l'oraison funèbre de Bossuet. Les jugements ne sont pas les mêmes; pourquoi?

(Poitiers. Baccalauréat. — Haute-Loire. Brevet supérieur. Aspirantes, 1887.)

X

Montrer comment Bossuet concilie l'histoire, l'éloge de la personne et le sermon, dans l'oraison funèbre du prince de Condé.

(Charente-Inférieure. — Brevet supérieur. Aspirantes, 1887.)

XI

Bossuet a dit, dans son oraison funèbre de Condé : « Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit

premièrement la bonté comme le propre caractère de la nature divine, et comme pour être la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. » Justifier cette opinion de Bossuet, qui considère la bonté comme la première des vertus.

(Nord. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1888.)

XII

M. Gandar remarque que, dans l'allocution improvisée à Condé qui termine le sermon sur l'*Honneur du monde*, Bossuet trace d'avance, sans le savoir, le cadre de l'éloge funèbre qu'il prononcera vingt-sept ans plus tard. Examinez la valeur de cette assertion.

17858-2-27

IMPRIMERIE DELAGRAVE A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE

(1681)

I

Bossuet précepteur du dauphin; pourquoi et comment il compose le « Discours ».

Nous avons étudié l'œuvre « pédagogique » de Bossuet, en réservant le *Discours sur l'histoire universelle*, qui en est la partie vraiment classique. Mais on comprendrait mal le *Discours* si l'on ne rattachait pas la partie au tout, si l'on étudiait l'historien, l'orateur, l'écrivain, sans se souvenir qu'il est avant tout ici le précepteur du dauphin de France. Vers la fin de sa lettre au pape Innocent XI, datée du 8 mars 1679, il écrit :

Maintenant que le cours de ses études est presque achevé, nous avons cru devoir travailler principalement à trois choses[1] :

Premièrement à une *Histoire universelle* qui eût deux parties, dont la première comprit depuis l'origine du monde jusqu'à la chute de l'ancien empire romain et au couronnement de Charlemagne; et la seconde depuis ce nouvel empire établi par les Français. Il y avait déjà longtemps que nous l'avions composée, et même que nous l'avions fait lire au prince; mais nous la repassons maintenant, et nous y avons ajouté de nouvelles réflexions, qui font entendre toute la suite de la religion et les changements des empires, avec leurs causes profondes que nous reprenons dès leur origine. Dans cet ouvrage on voit paraître la religion toujours ferme et inébranlable, depuis le commencement du monde; le rapport des deux Testaments lui donne cette force; et l'Évangile qu'on voit s'élever sur les fondements de la loi, montre une solidité qu'on reconnaît aisément être à toute épreuve. On voit la vérité toujours victorieuse, les hérésies renversées, l'Église fondée sur la pierre les abattre par le seul poids d'une autorité si bien établie, et s'affermir avec le temps; pendant qu'on voit au contraire les empires les plus florissants, non seulement s'affaiblir par la suite des années, mais encore se défaire mutuellement et tomber les uns sur les autres. Nous montrons d'où vient, d'un côté, une si ferme consistance; et, de l'autre, un état toujours changeant et des ruines inévitables. Cette dernière recherche nous a engagé à expliquer en peu de

1. Les deux autres choses sont la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* et un ouvrage, que nous n'avons pas, sur les *Lois et Coutumes de France*.

mots les lois et les coutumes des Égyptiens, des Assyriens et des Perses, celles des Grecs, celles des Romains, et celles des temps suivants; ce que chaque nation a eu dans les siennes qui ait été fatal aux autres et à elle-même, et les exemples que leurs progrès ou leur décadence ont donnés aux siècles futurs. Ainsi nous tirons deux fruits de l'*Histoire universelle :* le premier est de faire voir tout ensemble l'autorité et la sainteté de la religion par sa propre stabilité et par sa durée perpétuelle ; le second est que, connaissant ce qui a causé la ruine de chaque empire, nous pouvons, sur leur exemple, trouver les moyens de soutenir les États, si fragiles de leur nature : sans toutefois oublier que ces soutiens mêmes sont sujets à la loi commune de la mortalité qui est attachée aux choses humaines, et qu'il faut porter plus haut ses espérances.

Le *Discours* ne fut donc achevé que vers la fin du précepto-rat; encore ne le fut-il que sous sa forme actuelle, car Bossuet n'a pas écrit l'histoire de la France depuis Charlemagne, et il aut assurément le regretter. La première partie du *Discours* tel que nous l'avons, c'est-à-dire la plus ingrate, est la seule que le dauphin ait d'abord connue et apprise. On dit qu'en 1854 l'Académie française refusa de couronner, sous sa première forme, l'*Essai sur Tite-Live* de Taine, parce qu'on y lisait cette phrase : « Il résumait l'histoire avec un grand sens, et dans un grand style, *mais pour un enfant,* et la parcourait à pas précipités. » Ce jugement dédaigneux est-il entièrement juste, appliqué à cette première partie si rapide, mais si vigoureuse dans sa concision? Il semble qu'il faille un esprit assez mûr déjà pour la saisir et la goûter dans son ensemble. En tout cas, c'était bien pour cet enfant, un fils de France, non pour la postérité, qu'il écrivait cette œuvre, non pas d'histoire pure, mais d'éducation d'un prince par l'histoire. Dans son *Traité de la concupiscence,* Bossuet censure la vaine curiosité des historiens, du moins de ceux qui ne sont pas avant tout des moralistes :

Cette curiosité s'étend aux siècles passés les plus éloignés : et c'est de là que nous vient cette insatiable avidité de savoir l'histoire. On se transporte en esprit dans les cours des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples : on s'imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. *Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure;* il le faut souffrir et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des curieux, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus futile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rappeler avec tant de soin ces images que Dieu a détruites dans sa cité sainte, ces ombres qu'il a dissipées, tout cet attirail de la vanité, qui de lui-même s'est replongé dans le néant d'où il était sorti ?

Celui qui pensait et disait cela de l'histoire ne saurait être un historien proprement dit; il ne peut avoir ni concevoir même la noble curiosité de ceux qui cherchent le vrai pour le vrai. Mais son rôle n'est pas ici de tirer des exemples historiques une leçon générale; il la lui faut très particulière, et l'on comprendrait mal la nature de ce livre si l'on ne précisait d'abord quel résultat il doit atteindre.

Le *Discours* est avant tout un ouvrage d'éducation destiné à former l'esprit d'un élève, élève qui sera roi, successeur de rois « toujours orthodoxes » et, de tous les rois, prédits le plus clairement par les prophéties. Il faut lui faire connaître que « la seule Église catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée », et que sa force fait la force de la monarchie qui a toujours mis sa gloire à la protéger. Quelquefois cette pensée revêt des formes presque naïves : pour ôter au jeune prince toute velléité d'indépendance vis-à-vis de l'Église, son précepteur lui cite les exemples de Saül, dont la chute est causée par sa présomption à sacrifier sans les prêtres, et d'Osias « frappé de la lèpre et tant de fois repris dans l'Écriture pour avoir en ses derniers jours osé entreprendre sur l'office sacerdotal, et, contre la défense de la loi, avoir lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums ». C'est ce qui explique cette importance donnée, dans la première partie, aux affaires religieuses, alors que certains faits essentiels sont exposés en quelques lignes, surtout ce développement extraordinaire de la seconde partie, la *Suite de la religion,* la seule vraiment essentielle dans l'esprit de Bossuet, on le voit bien par la conclusion, qui est si bien d'un évêque parlant au fils de Louis XIV. L'ordre dans les conseils du Ciel; l'ordre dans les conseils de la terre; entre le roi du ciel et les rois de la terre, l'Église intermédiaire et vraiment souveraine, puisque la puissance royale vient de Dieu, et que l'esprit de Dieu vit dans l'Église, voilà toute la conception.

Cette conception apparait très clairement dès l'Avant-Propos, qui marque le dessein général de l'ouvrage et sa division en trois parties : « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes. Il n'y a pas de meilleur moyen de leur découvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les temps et les conjonctures, les bons et les mauvais conseils... D'ailleurs, il serait honteux, je ne dis pas à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain et les changements mémorables que la suite

des temps a faits dans le monde. » Le dauphin a lu déjà beaucoup d'histoires anciennes et modernes, surtout l'histoire du peuple de Dieu, « qui fait le fondement de la religion ». Mais elles se confondraient dans son esprit (bien peu capable, on le sait, d'une longue attention), si l'on ne prenait soin de lui représenter « distinctement, mais en raccourci, toute la suite des siècles », qui se développera « en peu d'heures » devant lui. Ce n'est pas seulement la suite des empires qu'on lui fera voir, c'est la suite de la religion, car *la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines.* Aussi, ne suffira-t-il pas, pour mettre entre ses mains le fil des affaires de l'univers, de lui faire parcourir, dans une première partie, les époques principales de l'histoire universelle, sans y regarder autre chose que l'ordre des temps; il faudra reprendre en particulier, dans une seconde et une troisième partie, les faits qui éclairent la durée perpétuelle de la religion, et ceux qui découvrent les causes des grands changements arrivés dans les empires. « Vous admirerez *la suite des conseils de Dieu* dans les affaires de la religion; vous verrez aussi l'enchaînement des affaires humaines, et par là vous connaîtrez avec combien de réflexion et de prévoyance elles doivent être gouvernées. »

II

L'idée de la Providence avant Bossuet et dans Bossuet

Tout cet Avant-Propos, — c'est trop peu dire, — tout ce livre est dominé par une grande idée, celle d'une Providence toujours présente, toujours active, qui gouverne le monde. « Bossuet, a dit M. Brunetière[1], est éminemment le philosophe ou le théologien de la Providence. Son œuvre entière, vue d'assez haut, n'est qu'une apologie de la religion chrétienne par le moyen de la Providence. » Il est vrai que l'originalité de Bossuet, qui met sa gloire à ne rien inventer, consiste surtout à avoir donné plus d'ampleur aux vues de son maître préféré, saint Augustin, à en avoir fait des applications plus diverses, à y avoir savamment ramené la religion chrétienne tout entière. La *Cité de Dieu,* Villemain l'a très bien vu, est le premier essai du *Discours sur l'histoire universelle.*

1. *Etudes critiques,* 5e série.

Mais pourquoi Bossuet s'est-il attaché à cette doctrine plutôt qu'à toute autre? C'est ce que le même M. Brunetière explique en démontrant que, de tous les dogmes, celui de la Providence était celui qui convenait le mieux à la nature de son génie : « En même temps qu'un dogme et qu'une morale, sa religion était une politique aussi. Ce n'est pas tout pour lui que d'enseigner ou de prêcher les hommes : *il se croit également investi du droit, ou chargé de l'obligation de les conduire.* Aussi ce qu'il a vu d'abord dans le dogme de la Providence, et ce qu'il s'est d'abord efforcé d'en bien dégager, c'est l'idée de gouvernement, et, pour user de ses propres expressions, ce sont les « maximes d'État » de la « politique du Ciel »... Les rois sont *comme* des dieux, et Dieu est le roi des rois. » Évidemment, comme il y avait une affinité secrète entre le pessimisme de Pascal et la sévérité ou la dureté du dogme de la chute, il y en a une entre le dogme de la Providence et le goût comme inné de Bossuet pour la règle, pour l'ordre, pour l'unité. » Cela est si évident même que la philosophie de Bossuet, si l'on accordait qu'il en a une, pourrait être caractérisée ainsi : « L'ordre est la manifestation de Dieu. L'ordre est Dieu lui-même. » Cette conception tout intellectualiste, qui, d'ailleurs, n'est pas particulière à Bossuet, car on la retrouve chez Malebranche, est imposée à l'auteur du *Discours* par l'esprit d'une époque rationaliste et cartésienne, et par la nature de son propre esprit, autant que par une longue tradition hébraïque et chrétienne.

De même qu'il y eut dans l'antiquité un peuple à part qui, sous l'inspiration et la conduite de Moïse, garda nette et distincte l'idée d'un Dieu créateur et toujours présent, gouvernant directement le monde, tandis que tous les peuples à l'entour égaraient cette idée, pour eux confuse, dans les nuages de la fantaisie, ou l'étouffaient sous les fantômes de l'imagination et la noyaient dans le luxe exubérant de la nature, de même Bossuet, entre les modernes, a ressaisi plus qu'aucun cette pensée simple d'ordre, d'autorité, d'unité, de gouvernement continuel de la Providence, et il l'applique à tous sans efforts et comme par une déduction invincible. Bossuet, c'est le génie hébreu, étendu, fécondé par le christianisme, et ouvert à toutes les acquisitions de l'intelligence, mais retenant quelque chose de l'interdiction souveraine, et fermant exactement son vaste horizon là où pour lui finit la lumière. De geste et de ton, il tient d'un Moïse[1].

Ce n'est pas le lieu d'examiner par quel intermédiaire cette idée de la Providence fut transmise jusqu'à Bossuet[2]. On n'en

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. X.

2. « Cette idée est la première qui ait marqué l'histoire d'un caractère philosophique par cela qu'elle donnait aux actions humaines une carrière, un enchai-

citera que quelques-uns parmi les derniers. Dans son *Institution chrétienne*, Calvin s'élève contre ceux qui prétendent « enclore et limiter dedans l'influence et le cours de la nature » cette Providence « toujours veillante, pleine d'efficace et d'action », qui gouverne sans cesse « tous les gouvernements particuliers ». Au huitième chapitre du *Socrate chrétien* de Balzac, on lit une page un peu apprêtée, mais forte, sur Attila fléau de Dieu.

Il devait périr, cet homme fatal, il devait périr, dès le premier jour de sa conduite, par une telle ou une telle entreprise; mais Dieu se voulait servir de lui pour punir le genre humain et tourmenter le monde : la justice de Dieu se voulait venger et avait choisi cet homme pour être le ministre de ses vengeances. La raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout par une raison plus haute qui l'a soutenu. Il a été affermi dans son pouvoir par une force étrangère et qui n'était pas de lui, par une force qui appuie la faiblesse, qui anime la lâcheté, qui arrête les chutes de ceux qui se précipitent, qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès Cet homme a duré pour travailler au dessein de la Providence. Il pensait exercer ses passions; il exécutait les arrêts du Ciel... Il est très vrai qu'il y a toujours quelque chose de divin, disons davantage, qu'il n'y a rien que de divin dans les maladies qui travaillent les États. Ces dispositions, cette humeur, cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude, viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. *Dieu est le poète, et les hommes ne sont que les acteurs.* Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel, et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se sert. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César; elle peut faire par un enfant, par un nain, ce qu'elle fait par les géants, par les héros... Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donne les coups que le monde sent; il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme; mais la force qui accable est toute de Dieu.

Ce n'est plus un rhéteur chrétien, c'est un croyant passionné, un apologiste, qui s'écrie dans les *Pensées :* « Qu'il est beau de voir, par les yeux de la foi, Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée et Hérode, agir, sans le savoir, pour la gloire de l'Évangile! » En ces quelques lignes d'une brièveté saisis-

nement et un élément de fixité. On en découvre les traces dans les éloquentes *Méditations* de saint Augustin. Déjà elle est clairement développée par Eusebe et par Sulpice Sévère; rien n'est plus facile que d'en suivre les grossières applications dans toute la suite du moyen âge, jusqu'à ce qu'elle vint tomber aux pieds de Bossuet. Comment il l'a recueillie, on le sait, et par quel art l'histoire du genre humain devint une sublime épopée qui a son commencement, ses péripéties, son unité, son merveilleux, et dont la manifestation du Dieu-Homme est le seul dénouement. » (E. Quinet, Introduction aux *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, par Herder, 1827; Levrault.)

sante, Pascal, comme l'a dit Sainte-Beuve, ouvrait bien des perspectives que Bossuet devait parcourir et remplir. Mais faut-il ajouter, avec l'auteur de *Port-Royal*[1] : « C'était tout un programme que son génie impétueux dut à l'instant embrasser, comme l'œil d'aigle du grand Condé parcourait l'étendue des batailles » ? Bossuet avait lu aussi Balzac, comme le prouve l'écrit adressé au cardinal de Bouillon jeune. Mais il avait lu surtout l'Écriture et les Pères. Dès les sermons de la jeunesse, nous l'avons vu[2], les idées qu'il développera dans le *Discours* lui sont familières. Les deux sermons *sur la Providence* (1656 et 1661) exposent déjà avec autant de clarté que de force les règles de « cette sublime politique qui régit le monde ». Plus tard, dans certaines oraisons funèbres, comme celle de la reine d'Angleterre, l'idée de la Providence fera si bien le fond du discours, que tout s'y explique par elle et ne s'explique que par elle. En même temps que le *Discours sur l'histoire universelle*, le précepteur du dauphin écrivait pour son royal élève la *Politique tirée de l'Écriture sainte*. On y lit des « propositions » comme celles-ci : « C'est Dieu qui fait les rois, et qui établit les maisons régnantes. Comme il donne les royaumes, il les coupe par la moitié quand il lui plaît... Dieu décide de la fortune des États... Il n'y a point de hasard dans le gouvernement des choses humaines, et la fortune n'est qu'un mot qui n'a aucun sens... Comme tout est sagesse dans le monde, rien n'est hasard... Il y a une Providence particulière dans le gouvernement des choses humaines... Les rois doivent plus que les autres s'abandonner à la providence de Dieu. » *Politique* et *Discours* sont, au fond, le même livre, et donnent la même leçon, utile à tous les hommes sans doute, mais avant tout aux princes.

III

Première partie. — Les « Époques ».

Bossuet a très bien défini, dans son *Avant-Propos*, ce qu'il entendait par le mot *époque* : « De même que, pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales autour desquelles on place les autres, cha-

1. *Port-Royal*, t. III, p. 364.
2. Voir l'étude sur les Sermons, p. 49 et suivantes.

cune selon sa distance ; ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste. C'est ce qui s'appelle *Epoque*, d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*, parce qu'on s'arrête là pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après... » Où Bossuet voit modestement un moyen d'éviter les anachronismes, nous voyons, nous, autre chose. Ce que Buffon devait faire pour l'histoire naturelle, Bossuet le faisait un siècle auparavant pour l'histoire politique et religieuse : il plaçait « un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps ». En la divisant, il l'éclairait, non seulement parce qu'il allumait des flambeaux — pour parler encore comme Buffon — aux points les plus obscurs de l'espace immense qu'elle embrasse, mais parce qu'il concentrait la lumière sur les grands événements près desquels une foule d'autres n'ont qu'une valeur relative, soit qu'ils préparent les grands, soit qu'ils en découlent ; en un mot, parce qu'il donnait à l'histoire sa perspective. Mais cette vue de génie pouvait être gâtée par l'esprit de système, et, d'autre part, la science chronologique de Bossuet, même celle de son temps, n'était pas assez sûre pour que tout danger d'erreur fût écarté. Bien qu'il ait demandé, dit-on, à Renaudot et à Thoynard des renseignements chronologiques, bien que le *Discours* ait mérité l'admiration et les éloges du savant Mabillon[1], les erreurs n'y sont pas rares : en faisant de Sésostris, par exemple, le vainqueur de Roboam, Bossuet commet une confusion de quatre siècles.

Mais, se plaçant à un point de vue tout moral et religieux, instruisant un prince, non un savant, Bossuet s'inquiétait assez peu de ces « chicanes de chronologie ». Il avoue que tel endroit, celui de Cyrus, est embrouillé, par la difficulté de concilier l'histoire profane avec l'histoire sainte. S'il adopte une chronologie, c'est qu'elle est « plus conforme à l'Écriture », qui a été dictée par le Saint-Esprit. « Je ne prétends plus, Monseigneur, dit-il à la fin de la septième époque, vous embarrasser dans la suite des difficultés de chronologie, qui vous sont très peu nécessaires. » Et à la fin de la douzième : « Vous devez éviter les anachronismes qui brouillent l'ordre des affaires, et laisser disputer des autres entre les savants. » C'est donc de parti pris que, précepteur, Bossuet s'interdit les re-

1. Mabillon écrit à Magliabocchi, le 31 mars 1681, presque aussitôt après qu'eut paru la première édition : « Rien n'est plus beau que ce *Discours*. »

cherches érudites, et que, prêtre, il marche à travers les broussailles de la chronologie l'œil fixé sur l'Écriture qui le guide. Les « savants » ne trouveront donc pas ici leur compte : ils contesteront jusqu'à la manière dont Bossuet distribue en époques ce qu'il appelle les âges du monde, et il faut avouer que plus d'une de ces divisions est factice. Mais le lecteur, qui ne se préoccupe pas avant tout d'exactitude, est saisi, entraîné par le mouvement large et continu du développement oratoire, qu'il suit, sans trop d'effort, de la première époque à la douzième.

Première époque : Adam, ou la création. — On n'accepterait pas sans réserve ce que dit Bossuet de Noé, qu'il conserva les premiers arts appris par les hommes, et venus avec eux de l'Orient.

Deuxième époque : Noé, ou le déluge. — Il semble qu'il y ait quelque ressouvenir de Lucrèce dans la manière dont Bossuet montre comment s'établirent les lois et les empires, comment se polirent les mœurs, comment la terre, d'abord forêt immense, fut cultivée. « On s'instruit à prendre certains animaux, à apprivoiser les autres, et à les accoutumer au service. On eut d'abord à combattre les bêtes farouches... Avec les animaux, l'homme sut encore adoucir les fruits et les plantes; il plia jusqu'aux métaux à son usage, et peu à peu il y fit servir toute la nature. »

Troisième époque : La vocation d'Abraham, ou le commencement du peuple de Dieu et de l'alliance. — Dieu, voyant que les peuples l'oublient et se corrompent, commence à se séparer un peuple élu, et choisit Abraham pour en être la tige.

Quatrième époque : Moïse, ou la loi écrite.

Cinquième époque : La prise de Troie.

Sixième époque : Salomon, ou le temple achevé.

Septième époque : Romulus, ou Rome fondée.

Huitième époque : Cyrus, ou les Juifs rétablis. — La fin de cette époque nous ramène d'Orient en Grèce, puis de la philosophie grecque aux vertus romaines : « Les Romains avaient dans le même temps une autre espèce de philosophie, qui ne consistait point en disputes ni en discours, mais dans la frugalité, dans la pauvreté, dans les travaux de la vie rustique et dans ceux de la guerre, où ils faisaient leur gloire de celle de leur patrie et du nom romain ; ce qui les rendit enfin maîtres de l'Italie et de Carthage. »

Neuvième époque : Scipion, ou Carthage vaincue. — Les arts

de la Grèce envahissent et efféminent les Romains, qui se contentaient jusque-là de savoir la guerre, la politique et l'agriculture. Leurs conquêtes les enrichissent ; leurs dissensions intérieures les affaiblissent : « Le séditieux tribunat de Tibérius Gracchus, un des premiers hommes de Rome, le fit périr : *tout le sénat le tua par la main de Scipion Nasica*... Autant que la face de la république paraissait belle au dehors par les conquêtes, autant était-elle défigurée par l'ambition désordonnée de ses citoyens et par ses guerres intestines. » On observera que le titre de cette époque, comme il arrive parfois chez Bossuet, répond assez inexactement à ce qu'il contient, car il se termine sur le morceau fameux où est célébrée la grande paix du règne d'Auguste, prélude de la naissance du Christ :

Tout cède à la fortune de César : Alexandrie lui ouvre ses portes ; l'Égypte devient une province romaine ; Cléopâtre, qui désespère de la pouvoir conserver, se tue elle-même après Antoine ; Rome tend les bras à César, qui demeure, sous le nom d'Auguste et sous le titre d'empereur, seul maître de tout l'Empire : il dompte vers les Pyrénées les Cantabres et les Asturiens révoltés ; l'Éthiopie lui demande la paix ; les Parthes épouvantés lui renvoient les étendards pris sur Crassus avec tous les prisonniers romains ; les Indes recherchent son alliance ; ses armes se font sentir aux Rhètes et aux Grisons, que leurs montagnes ne peuvent défendre ; la Pannonie le reconnaît ; la Germanie le redoute, et le Weser reçoit ses lois : victorieux par terre et par mer, il ferme le temple de Janus : *tout l'univers vit en paix, et Jésus-Christ vient au monde.*

Dixième époque : Naissance de Jésus-Christ. — « Nous voilà enfin arrivés à ces temps, tant désirés par nos pères, de la venue du Messie. » Cette époque s'étend bien au delà de la « naissance de Jésus-Christ », et comprend l'histoire presque entière des empereurs romains, surtout au point de vue de leur conduite envers les chrétiens. Antonin et Marc-Aurèle y sont opposés dans un court et nerveux parallèle, l'anarchie impériale et militaire y est marquée de quelques traits expressifs : « L'empire, mis à l'encan par l'armée, trouva un acheteur. Le jurisconsulte Didius Julianus hasarda ce hardi marché : il lui en coûta la vie... Florien fut tué, et Probus forcé par les soldats à recevoir l'empire, encore qu'il les menaçât de les faire vivre dans l'ordre. »

Onzième époque : Constantin, ou la paix de l'Église. — Cette époque aboutit à la glorification des rois de France, d'abord du fabuleux Pharamond, fils de Marcomir : « La monarchie de France, la plus ancienne et la plus noble de toutes celles qui sont au monde, commença sous lui » ; puis de Charlemagne.

Douzième époque : Charlemagne, ou l'établissement du nouvel empire. — Le bel éloge de Charlemagne qui couronne la onzième époque couronne aussi la première partie du *Discours*, car la douzième époque n'est qu'une conclusion rapide, où Bossuet écarte encore, dédaigneusement, les disputes des chronologistes, mais en résumant ce qu'il a fait déjà et en annonçant ce qu'il va faire : « Voilà, Monseigneur, les douze époques que j'ai suivies dans cet abrégé. J'ai attaché à chacune d'elles les faits principaux qui en dépendent. Vous pouvez maintenant, sans beaucoup de peine, disposer, selon l'ordre des temps, les grands événements de l'histoire ancienne, et les ranger, pour ainsi dire, chacun sous l'étendard... Mais le vrai dessein de cet abrégé n'est pas de vous expliquer l'ordre des temps, quoiqu'il soit absolument nécessaire pour lier toutes les histoires et en montrer le rapport. Je vous ai dit, Monseigneur, que mon principal objet est de vous faire considérer, dans l'ordre des temps, la suite du peuple de Dieu et celle des grands empires. »

On reste un peu ébloui, étourdi, comme le dauphin devait l'être. Ce mélange perpétuel de l'histoire profane et de l'histoire sacrée, cette disproportion entre les développements, selon qu'ils intéressent plus ou moins le dessein principal, tout religieux, inquiètent çà et là le lecteur. On est surpris, par exemple, de voir si peu de lignes consacrées à un Lycurgue, et tant de pages consacrées aux petits rois du peuple élu. Mais c'est qu'il est le peuple élu. Au fond, les *Époques* contiennent en germe la *Suite de la religion*. Mais, parce que l'histoire y est déjà conçue au point de vue théologique, elle n'en reste pas moins digne d'attention et d'admiration, même pour l'historien.

IV

Seconde partie. — La « Suite de la religion ».

C'est ici qu'est, dans la pensée de Bossuet, le cœur même du livre. L'intérêt s'est déplacé pour nous, et nous allons tout droit aux *Empires*; mais Bossuet n'est pas pressé d'y arriver, et il ne songe nullement à abréger en faveur du lecteur profane les longs détails qu'il croit nous devoir sur les prophéties, sur les hérésies, sur le dogme. Il entend n'en rien oublier et

n'en rien adoucir, pas même « ces règles terribles de la justice divine par lesquelles la race humaine est maudite dans son origine ». Prêtre et précepteur, historien seulement parce qu'il est précepteur et prêtre, s'il ne peut pas et ne veut pas être désintéressé dans l'histoire proprement dite, comment pourrait-il l'être quand il s'agit d'écrire l'histoire sainte et l'histoire ecclésiastique ? Dès le premier chapitre de cette seconde partie, il en marque avec précision le principe et le but : « Que si l'antiquité de la religion lui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles, et malgré tant d'obstacles survenus, fait voir manifestement que la main de Dieu la soutient. » Et voici la conclusion du chapitre XXVI : « Si l'on considère l'histoire de l'Église, on verra que, toutes les fois qu'une hérésie l'a diminuée, elle a réparé ses pertes, et en s'étendant au dehors, et en augmentant au dedans la lumière et la piété, pendant qu'on a vu sécher en des coins écartés les branches coupées. Les œuvres des hommes ont péri malgré l'enfer qui les soutenait ; l'œuvre de Dieu a subsisté : l'Église a triomphé de l'idolâtrie et de toutes les erreurs. »

Surtout il s'applique à faire voir sans interruption « la suite des conseils de Dieu dans la perpétuité de son peuple ». Ce peuple élu, dont l'histoire n'a été qu'esquissée dans la première partie, il remplira toute la seconde, car il est « le seul qui ait connu dès son origine le Dieu créateur du ciel et de la terre, le seul par conséquent qui devait être le dépositaire des secrets divins... Et aujourd'hui encore ce même peuple reste sur la terre pour porter à toutes les nations où il a été dispersé, avec la suite de la religion, les miracles et les prédictions qui la rendent inébranlable. » Cette histoire du peuple de Dieu, de sa grandeur et de sa décadence, revêt ici un caractère singulièrement dramatique. C'est avec émotion et majesté que Bossuet retrace l'histoire de sa grandeur : au centre, se dressent les grandes figures de Moïse et de David. La chute de ce même peuple « devait être l'instruction de tout l'univers » ; Nabuchodonosor ne fut que l'instrument de la vengeance divine. Mais la Providence divine, qui avait châtié la désobéissance des Juifs, pardonne à leur repentir, et permet que Jérusalem, « rétablie par un changement merveilleux », voie revenir ses enfants de tous côtés. Toute cette histoire est expliquée et comme illustrée par les prophéties : « Ézéchiel et Jérémie l'avaient prédit... Zacharie l'avait marqué... Voilà

en quelle manière le peuple de Dieu subsiste toujours parmi tant de changements; et ce peuple, tantôt châtié et tantôt consolé dans ses disgrâces, par les différents traitements qu'il reçut selon ses mérites, rend un témoignage public à la Providence qui régit le monde. » Titus, par exemple, quand il détruit Jérusalem, n'est pas moins envoyé de Dieu que Nabuchodonosor.

C'est sur le châtiment, perpétué jusqu'à nos jours, du peuple autrefois élu, maintenant réprouvé, que Bossuet insiste avec le plus de complaisance, et l'on peut juger d'abord qu'il y a dans cette complaisance un peu de cruauté. Mais la doctrine que développe ici Bossuet lui est familière depuis le temps même de sa jeunesse. A Metz, dans le sermon *sur la Bonté et la Rigueur de Dieu*, il employait déjà les citations, les arguments, les expressions mêmes dont il se servira dans cette partie du *Discours*[1]. Il développe dans ce sermon, avec une ampleur peut-être démesurée, l'épisode du siège de Jérusalem par les Romains. Mais c'est que cet événement porte en lui une grande leçon :

Comme donc Dieu avait résolu que cette vengeance éclatât par tout l'univers, pour servir à tous les peuples et à tous les âges d'un mémorial éternel, il y voulut employer les premières personnes du monde, je veux dire les Romains, maîtres de la terre et des mers, Vespasian et Tite, que déjà il avait destinés à l'empire du genre humain : tant il est vrai que les plus grands potentats de la terre ne sont, après tout, autre chose que les ministres de ses conseils!

Et afin que vous ne croyiez pas que ce débordement de l'armée romaine dans la Judée soit plutôt arrivé par un événement fortuit que par un ordre exprès de la Providence divine, écoutez la menace qu'il en fait à son peuple par la bouche de son serviteur Moïse...

O redoutable fureur de Dieu, qui anéantis tout ce que tu frappes! Mais il fallait accomplir la prophétie de mon Maître, qui assure dans mon Evangile « qu'il ne demeurerait pas pierre sur pierre dans l'enceinte d'une si grande ville ». C'est ce que firent les soldats romains, en exécution des ordres de Dieu : et Tite, leur capitaine et le fils de leur empereur, après avoir mis à fin cette fameuse expédition, resta toute sa vie tellement étonné des marques de la vengeance divine, qu'il avait si évidemment découverte dans la suite de cette guerre, que, quand on le congratulait d'une conquête si glorieuse : « Non, non, disait-il, ce n'est pas moi qui ai dompté les Juifs; je n'ai fait que prêter mon bras à Dieu, qui était irrité contre eux. »

Et Bossuet, dans cette ville où les Juifs étaient si nombreux, s'écrie : « Peuple monstrueux, qui n'a ni feu, ni lieu, sans pays, et de tout pays; autrefois le plus heureux du monde, maintenant la fable et la haine de tout le monde; misérable, sans

1. Voyez Gandar, *Bossuet orateur*, l. II, et *Etudes critiques*, p. 392-393.

être plaint de qui que ce soit ; devenu dans sa misère, par une certaine malédiction, la risée des plus modérés ! » Toutefois il se défend de vouloir insulter à leur infortune, et il est sincère, sans doute ; mais, plus tard, dans le sermon *sur la Passion de Jésus-Christ*, il se laissera entraîner à un mouvement plus vif encore : « J'entends les Juifs qui crient : « Son sang soit sur « nous et sur nos enfants ! » Il y sera, race maudite ; tu ne seras que trop exaucée ; ce sang te poursuivra jusqu'à tes derniers rejetons, jusqu'à ce que le Seigneur, se lassant enfin de ses vengeances, se souviendra à la fin des siècles de tes misérables restes. » Ces derniers mots font entrevoir aux Juifs un avenir meilleur que le présent. La seconde partie du *Discours* définit plus clairement cet avenir : « La Judée n'est plus rien à Dieu ni à la religion, non plus que les Juifs, et il est juste qu'en punition de leur endurcissement, leurs ruines soient dispersées par toute la terre... Mais, *comme ils doivent revenir un jour à ce Messie qu'ils ont méconnu*, et que le Dieu d'Abraham n'a pas encore épuisé ses miséricordes sur la race, quoique infidèle, de ce patriarche, il a trouvé un moyen dont il n'y a dans le monde que ce seul exemple, de conserver les Juifs, hors de leur pays et dans leur ruine, plus longtemps même que les peuples qui les ont vaincus. « Il nous tient ainsi en attente de ce qu'il veut faire des malheureux restes d'un peuple autrefois si favorisé. » Qu'en fera-t-il donc ? Bossuet le sait avec certitude, car les prophéties les plus obscures n'ont pas d'ombres pour lui : « Les Juifs reviendront un jour, et ils reviendront pour ne s'égarer jamais ; *mais ils ne reviendront qu'après que l'Orient et l'Occident, c'est-à-dire tout l'univers, auront été remplis de la crainte et de la connaissance de Dieu.* » Jusque-là, les Juifs doivent attendre que le temps marqué par la Providence « pour punir leur ingratitude et dompter leur orgueil » soit accompli. Le Messie qu'ils espèrent, ils ne le verront pas, et Bossuet s'égaye d'une de leurs récentes déceptions : « De nos jours un imposteur s'est dit le Christ en Orient ; tous les Juifs commençaient à s'attrouper autour de lui : nous les avons vus en Italie, en Hollande, en Allemage *et à Metz*, se préparer à tout vendre et à tout quitter pour le suivre ! Ils s'imaginaient déjà qu'ils allaient devenir les maîtres du monde, quand ils apprirent que leur Christ s'était fait Turc et avait abandonné la loi de Moïse. » C'est ainsi que Bossuet sourit après avoir tonné. Sa raillerie n'est guère moins implacable que ses invectives. Mais il ne faut pas lui demander de traiter ces choses en philosophe.

Et c'est pourquoi les philosophes, les historiens, ou, tout simplement, les lecteurs sans parti pris, sont plus surpris que convaincus par l'intrépidité avec laquelle Bossuet raisonne, affirme et conclut. Toute cette seconde partie, si longue, si dogmatique, ne passionne plus, lasse parfois ceux qui la lisent; mais on la lit peu. Sans doute, Ernest Renan lui-même nous l'a prouvé, l'histoire du christianisme a besoin d'être éclairée par l'histoire du peuple de Dieu; mais nous ne croyons plus qu'autour de la seule histoire des Juifs gravitent toutes les histoires de tous les peuples. Et nous ne pouvons plus prendre au sérieux les vues de Bossuet sur le présent et l'avenir de ces mêmes Juifs, que la Providence a d'abord élevés, puis abaissés, en se réservant de les relever dans un nombre indéterminé de siècles. On se tromperait cependant si l'on croyait que cette seconde partie n'a plus rien de vraiment historique. Pour ne citer qu'un exemple, Bossuet, quand il parle des persécutions dirigées contre les chrétiens, explique fort bien pourquoi combattre les dieux de Rome c'était renverser les fondements de l'empire, et pourquoi les chrétiens, ennemis des dieux, furent regardés en même temps comme ennemis de la république, les païens voulant bien adopter, adorer le Dieu des Juifs, mais non pas ce Dieu tout seul. D'ailleurs, quand on parcourt la *Suite de la religion*, on est payé de sa peine par des expressions fortes, qui s'enfoncent dans la mémoire : « Tout était Dieu (en Égypte) excepté Dieu même » ou par des réflexions morales jetées en passant : au chapitre Ier, « sur l'orgueil, source de trouble et de division parmi les hommes; au chapitre XXVI, sur l'intérêt, « ce puissant ressort qui donne le mouvement aux choses humaines »; ou enfin par des éclairs d'imagination poétique : « Représentez-vous le monde encore nouveau, et encore, pour ainsi dire, *tout trempé des eaux du déluge*[1]... »

La conclusion de toute cette partie est exprimée dans le chapitre XXXI avec la même rigueur systématique, mais aussi avec une grande hauteur de pensée et de style. « Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! » Après une condamnation dédaigneuse des incrédules, dont l'esprit indocile et vainement curieux ne sait pas ployer sous le joug de l'autorité divine, Bossuet se retourne vers son royal élève, que jamais, d'ailleurs, il n'a perdu tout à fait de vue, et lui marque, respectueusement et impérieusement à la fois, ce qu'il doit retenir d'une démonstration faite pour lui.

1. Dans la *Légende des siècles*, V. Hugo montre, par une expression toute semblable, la terre « encor mouillée et molle du déluge » (*Booz endormi*).

Voilà ce que vous apprend la suite de la religion mise en abrégé devant vos yeux. Par le temps elle vous conduit à l'éternité. Vous voyez un ordre constant dans tous les desseins de Dieu, et une marque visible de sa puissance dans la durée perpétuelle de son peuple. Vous reconnaissez que l'Église a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre; et que ceux qui, étant unis à cette racine, font des œuvres dignes de leur foi, s'assurent la vie éternelle.

Étudiez donc, Monseigneur, avec une attention particulière cette suite de l'Église, qui vous assure si clairement toutes les promesses de Dieu. Tout ce qui rompt cette chaîne, tout ce qui sort de cette suite, tout ce qui s'élève de soi-même, et ne vient pas en vertu des promesses faites à l'Église dès l'origine du monde, vous doit faire horreur. Employez toutes vos forces à rappeler dans cette unité tout ce qui s'en est dévoyé, et à faire écouter l'Église par laquelle le Saint-Esprit prononce ses oracles.

La gloire de vos ancêtres est non seulement de ne l'avoir jamais abandonnée, mais de l'avoir toujours soutenue, et d'avoir mérité par là d'être appelés ses Fils aînés, qui est sans doute le plus glorieux de tous leurs titres.

Tout aboutit donc à la glorification de la maison de France, de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, et, en particulier, de Louis XIV, protecteur de l'Église, terreur de l'impiété et de l'hérésie. L'exemple qu'il a reçu, le dauphin doit le laisser à ses descendants : « Que votre auguste maison, la première en dignité qui soit au monde, soit la première à défendre les droits de Dieu, et à étendre par tout l'univers le règne de Jésus-Christ, qui le fait régner avec tant de gloire. » Ainsi la religion et la politique, pour le précepteur et pour l'élève, restent jusqu'au bout inséparables.

V

Troisième partie. — Les « Empires. » — Que cette partie même n'est pas purement historique.

« Dans la troisième partie, reprenant à part l'histoire des empires, l'auteur montre comment les peuples, causes libres dans le mouvement de leur activité particulière, mais causes soumises à la direction générale de la cause première, de la cause unique, qui est Dieu, concourent par leurs vices et par leurs vertus, par la fondation et par la ruine des États s'élevant sur les ruines les uns des autres, au développement et au triomphe de la religion chrétienne[1]. » Ainsi, même dans cette dernière partie, qu'on détache souvent du *Discours* pour la consi-

1. Gréard, *Précis de littérature* : Masson.

dérer sous le point de vue historique, Bossuet ne cesse pas de juger à un point de vue tout religieux les grands hommes et les grands événements de l'histoire ancienne. Peut-être donc est-il excessif de dire : « Il traite l'histoire par la raison *seule*.. Il ouvre son histoire et il la conclut en chrétien; dans l'intervalle, il se borne à la faire en savant[1]. » Il est très vrai qu'à y regarder de près, un seul événement ici est expliqué par les desseins de Dieu sur les peuples : c'est la prise de Rome par les barbares. Mais, après tout, que sera la troisième partie tout entière, sinon une contre-partie de la seconde, une forte antithèse entre la « suite » ininterrompue de la religion et les révolutions de ces empires qui, selon une expression familière à Bossuet, tombent avec fracas les uns sur les autres? Leur chute, sans doute, est due, au moins en apparence, à des causes secondes qu'il peut être intéressant d'étudier; mais si ces causes secondes sont subordonnées à une cause première qui détermine et presse leur action, c'est un intérêt bien amoindri qu'offre l'histoire à la curiosité du savant désintéressé. Au lieu de s'intéresser au jeu des forces libres qui soutiennent, relèvent ou renversent tel État, il devra se borner à rechercher le principe d'erreur et le germe de décadence que Dieu a mis de toute éternité dans une race pour qu'après avoir fleuri, elle périsse. Tout est admirablement réglé, tout se développe par un enchaînement inexorable, sans que la plus petite place soit faite à ces hasards qui déconcertent parfois les plus savants desseins et rompent le cours logique des destinées. Montesquieu, d'ailleurs, ne sera pas moins fataliste que Bossuet, mais son fatalisme sera tout philosophique et humain. Bossuet, théoricien et théologien de la Providence, ne saurait être fataliste à proprement parler : à ses yeux il y a un être libre, un seul, mais qui est l'être même : cet être supérieur se donne le spectacle des choses humaines, qu'il dirige à son gré, mais sans paraître toujours les diriger. Et qu'a-t-il besoin de faire entrevoir sa puissante main derrière l'événement le plus mince? Il suffit qu'il donne l'impulsion première et qu'il laisse ensuite les États et les hommes vivre et mourir conformément à certaines « dispositions » naturelles qu'il leur a données.

Car ce même Dieu qui a fait l'enchaînement de l'univers, et qui, tout-puissant par lui-même, a voulu, pour établir l'ordre, que les parties d'un si grand tout dépendissent les unes des autres ; *ce même Dieu a voulu aussi que le*

1. Rebellian, *Bossuet historien du protestantisme*.

cours des choses humaines eût sa suite et ses proportions : je veux dire que les hommes et les nations ont eu des qualités proportionnées à l'élévation à laquelle ils étaient destinés ; et qu'à la réserve de certains coups extraordinaires, ou Dieu voulait que sa main parût toute seule, il n'est point arrivé de grand changement qui n'ait eu ses causes dans les siècles précédents.

Et comme dans toutes les affaires il y a ce qui les prépare, ce qui détermine à les entreprendre, et ce qui les fait réussir, la vraie science de l'histoire est de remarquer dans chaque temps *ces secrètes dispositions qui ont préparé les grands changements* et les conjonctures importantes qui les ont fait arriver.

En effet, il ne suffit pas de regarder seulement devant ses yeux, c'est-à-dire de considérer ces grands événements qui décident tout à coup de la fortune des empires. Qui veut entendre à fond les choses humaines, doit les reprendre de plus haut ; et *il lui faut observer les inclinations et les mœurs, ou, pour dire tout en un mot, le caractère,* tant des peuples dominants en général que des princes en particulier, et enfin de tous les hommes extraordinaires, qui, par l'importance du personnage qu'ils ont eu à faire dans le monde, ont contribué, en bien ou en mal, au changement des États et à la fortune publique.

On ne saurait sans injustice réclamer de Bossuet une définition plus précise et plus complète de l'histoire. Dans la mesure où il peut être historien, il l'est en ce passage, qui fait sa part à l'action même des grands hommes. Il a compris qu'entre cette troisième partie et la précédente, exclusivement religieuse, le lecteur profane pourrait faire quelque différence, et c'est pourquoi il s'applique, dans les deux premiers chapitres, à relier le plus étroitement qu'il peut la religion et l'histoire, à concilier le déterminisme providentiel avec une certaine liberté de mouvement qu'il laisse aux peuples, sous l'œil et sous la main de Dieu. Dès les premières lignes il a soin de nous en avertir : « ces empires ont pour la plupart une liaison nécessaire avec le peuple de Dieu », qui s'est servi des uns pour le châtier, des autres pour le rétablir. En exterminant ce peuple ingrat, les Romains « ont prêté leurs mains, sans y penser, à la vengeance divine » ; en persécutant les chrétiens, ils n'ont fait que fortifier l'Église chrétienne, qui leur a pris jusqu'à leur capitale. Des ruines mêmes de l'empire romain et de l'invasion des barbares, l'Église sort triomphante ; la Rome païenne, enivrée du sang des martyrs, est pillée et détruite ; la Rome chrétienne adoucit la barbarie des envahisseurs eux-mêmes, dont les rois se font ses protecteurs. « C'est ainsi que les empires du monde ont servi à la religion et à la conservation du peuple de Dieu... Tous ces grands empires que nous avons vus sur la terre ont concouru par divers moyens au bien de la religion et à la gloire de Dieu, comme Dieu même l'a déclaré par ses prophètes. »

Il ne reste plus qu'à tirer de ce grand spectacle deux grandes leçons, l'une pour les rois, surtout pour les rois de France, ceux qui « de tous les rois sont prédits le plus clairement par les prophéties » : c'est que Dieu forme les royaumes pour les donner à qui il lui plaît et les faire servir à ses desseins; l'autre, pour tous les hommes. Si ce spectacle apprend aux princes à être attentifs aux ordres de Dieu en rabattant chez eux l'arrogance, « compagne ordinaire d'une condition si éminente », elle apprend aux hommes en général « que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines ». C'est ainsi que paraissent toujours, même dans l'histoire, le précepteur qui instruit un prince chrétien, et le moraliste qui ne perd pas une occasion de rajeunir, pour le profit de tous, les grands lieux communs de la morale universelle.

VI

La troisième partie avant les Romains. — Lacunes et faiblesse relative. — Égypte et Perse idéales. — La Grèce.

Préoccupé de ces idées, songeant beaucoup moins à vérifier les récits des historiens anciens qu'à en tirer des leçons politiques et morales, Bossuet ne pouvait pas écrire une histoire critique et complète des empires. D'une part, la vraie méthode historique était à peine soupçonnée, au XVIIe siècle, par quelques laborieux bénédictins; d'autre part, la matière même de l'histoire n'avait ni l'étendue ni la fermeté que lui ont donnée tant de travaux de l'érudition moderne.

L'extrême Orient n'était connu que par quelques relations à demi fabuleuses : de Bossuet à Voltaire, la Chine se révélera aux Français, et Voltaire, fier de cette science un peu fraîche, reprochera à Bossuet de n'avoir pas parlé des Chinois. L'oubli des Phéniciens est plus grave peut-être, parce que le caractère de la civilisation phénicienne n'était pas entièrement ignoré. Bossuet commence un peu au hasard par les Scythes et les Éthiopiens, sans doute parce qu'il les a trouvés en rapport avec des nations plus fameuses, peut-être aussi parce qu'il cherche, plus ou moins consciemment, un contraste entre ces peuples primitifs et les peuples « policés » vers lesquels il se hâte : « Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et

mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais. *Aussi n'y voyons-nous que peu de choses à apprendre et imiter. N'en parlons pas davantage, et venons aux peuples policés.* » Et il vient aux Égyptiens, les premiers qui aient su les règles du gouvernement et la vraie fin de la politique, qui est de rendre la vie commode et les peuples heureux.

De cette nation « grave et sérieuse », faite pour lui plaire, il admire tout, excepté la religion; appuyé sur Diodore, qui n'est pas un guide très sûr, il idéalise les vertus, les lois des Égyptiens, même celles qui, selon lui, perpétuaient les emplois de père en fils, et il voit dans cette immobilité professionnelle le principe même de la perfection de l'art. Loin de redouter la persévérance dans une tradition plus ou moins routinière, il la glorifie. « Une coutume nouvelle était un prodige en Égypte : tout s'y faisait toujours de même. » Des cérémonies frappantes servaient à imprimer encore plus profondément dans les esprits les anciennes maximes. Les rois étaient respectés comme des dieux, « mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres ». Les pontifes, d'ailleurs, les instruisaient par des discours religieux que Bossuet caractérise comme s'il se souvenait de certains sermons du XVIIe siècle. Ils y parlaient « des fautes que les rois *pouvaient* commettre », mais ils croyaient « que les reproches ne faisaient qu'aigrir leurs esprits, et que le moyen le plus efficace de leur inspirer la vertu était de leur marquer leur devoir dans des louanges conformes aux lois et prononcées gravement devant les dieux ». C'est après leur mort seulement que les rois étaient jugés; ils savaient « que *si leur majesté les met au-dessus des jugements humains* pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalés aux autres hommes ». On croirait lire la *Politique tirée de l'Écriture sainte.*

On sent qu'ici Bossuet s'attarde avec complaisance non seulement pour moraliser, mais pour peindre : le tableau des inondations du Nil, s'il a moins de naïveté, n'a pas un relief moins pittoresque qu'une page d'Hérodote. L'art égyptien lui inspire le respect : c'est que « l'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, mais toujours en les contentant par la justesse des proportions », et cette « hardiesse réglée » plaisait tout à la fois à l'imagination et à la raison de Bossuet. Il décrit avec admiration le temple de Karnak et les Pyramides; il a lu et cite le voyageur Thévenot; il fait appel à la noble

curiosité de Louis XIV et forme le vœu, réalisé par le général Bonaparte, de l'envoi d'une mission française qui explore « les beautés que la Thébaïde renferme dans ses déserts ». Chemin faisant, il entrevoit la théorie de l'influence des climats, à laquelle Montesquieu attachera son nom : « La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constants... L'air du pays inspirait la frugalité. » Il est possible que cela soit déjà dans Hérodote; mais Bossuet y a mis sa marque. Bossuet seul pouvait écrire : « Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux; encore les rois qui les ont bâties n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas joui de leur sépulcre... Ce grand empire ne dura guère. Il faut périr par quelque endroit. » Après cela, on peut avouer que Bossuet, venant avant Champollion, ne connaissait pas la chronologie des dynasties égyptiennes et qu'il a tort de refuser « une longue suite » à l'empire qui a le plus duré. Toute cette histoire a été renouvelée depuis; mais, si vieillie qu'elle paraisse chez Bossuet, elle garde encore grand air.

Pour la même raison, ce qu'il dit des Assyriens est bien superficiel et parfois inexact, surtout en ce qui touche leur civilisation : nos pères eux-mêmes n'en savaient guère plus que lui. Xénophon, moraliste et romancier, lui présentait les Perses sous un jour trop séduisant pour qu'il ne fût pas tenté de leur demander encore des leçons. Mais il discerne les défauts de la race, et l'on aime à voir le précepteur du dauphin écrire : « Le respect qu'on inspirait aux Perses, dès leur enfance, pour l'autorité royale, allait jusqu'à l'excès, puisqu'ils y mêlaient de l'adoration, et paraissaient plutôt des esclaves que des sujets soumis par raison à un empire légitime : c'était l'esprit des Orientaux; et peut-être que le naturel vif et violent de ces peuples demandait un gouvernement plus ferme et plus absolu. » Réduisez en formule cette observation jetée en passant, cette question posée, vous aurez déjà du Montesquieu, et Montesquieu n'eût pas expliqué mieux que Bossuet pourquoi ce corps immense, mais confus, de l'armée perse, surchargé d'une multitude de personnes inutiles et traînant à sa suite tous les objets nécessaires à une vie de luxe et de plaisir, ne pouvait se mouvoir de concert, tandis que les armées de la Grèce, « médiocres à la vérité, mais semblables à ces corps vigoureux où il semble que tout soit nerf », souples aux ordres des chefs, semblaient n'avoir qu'une même âme.

Par une progression raisonnée et suivie, Bossuet s'élève de plus en plus vers les nations qui représentent une sorte d'idéal relatif, si l'on peut ainsi parler, de l'humanité civilisée dans les emps anciens. Les orages de la liberté grecque semblent devoir lui inspirer quelque défiance. Mais son esprit est assez large pour comprendre même ce qu'il n'aime pas; bien plus, pour l'aimer à force de le comprendre.

L'idée de liberté, qu'une telle conduite inspirait, était admirable. Car la liberté que se figuraient les Grecs était une liberté soumise à la loi, c'est-à-dire à la raison même reconnue par tout le peuple. Ils ne voulaient pas que les hommes eussent du pouvoir parmi eux. Les magistrats, redoutés durant le temps de leur ministère, redevenaient des particuliers qui ne gardaient d'autorité qu'autant que leur en donnait leur expérience. La loi était regardée comme la maîtresse; c'était elle qui établissait les magistrats, qui en réglait le pouvoir, et qui enfin châtiait leur mauvaise administration.

Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses. Enfin la Grèce en était charmée et préférait les inconvénients de la liberté à ceux de la sujétion légitime, quoique en effet beaucoup moindres. Mais comme chaque forme de gouvernement a ses avantages, celui que la Grèce tirait du sien était que les citoyens s'affectionnaient d'autant plus à leur pays qu'ils le conduisaient en commun, et que chaque particulier pouvait parvenir aux premiers honneurs.

Non seulement il est capable de pénétrer le génie grec, mais il en saisit et il en marque les diverses nuances : c'est ainsi qu'il oppose, dans un court parallèle, la vie libre et vive d'Athènes à la vie réglée et laborieuse de Lacédémone. Il semble que Lacédémone devrait lui plaire davantage; mais il sent ce qu'a d'*exquis* le naturel des Athéniens : « Il n'y avait rien de plus *délicieux* à voir que leur ville, où les fêtes et les jeux étaient perpétuels, où l'esprit, où la liberté et les passions donnaient tous les jours de nouveaux spectacles. » Ici Bossuet rappelle Platon et annonce Fénelon. Quelques pages plus loin, par un contraste qui n'a rien de heurté, c'est le moraliste chrétien qui, après avoir tracé un beau tableau des conquêtes et de la mort prématurée d'Alexandre, aboutit à cette conclusion inattendue sur le néant des conquêtes, laissée au fils d'un roi conquérant :

Quoi qu'il en soit, nous voyons, par son exemple, qu'outre les fautes que les hommes pourraient corriger, c'est-à-dire celles qu'ils font par emportement ou par ignorance, il y a un faible irrémédiable inséparablement attaché aux desseins humains; et c'est la mortalité. Tout peut tomber en un moment par cet endroit-là ; ce qui nous force d'avouer que comme le vice le plus inhérent, si je puis parler de la sorte, et le plus inséparable des choses humaines, c'est leur propre caducité, celui qui sait conserver et affermir un État a trouvé un plus haut point de sagesse que celui qui sait conquérir et gagner des batailles.

Voilà l'essentiel pour Bossuet : la leçon morale, politique, religieuse, à tirer des faits historiques. Il serait assez peu sensible, j'imagine, au reproche qu'on lui adresse aujourd'hui d'avoir négligé de parler de la civilisation, de l'industrie et des arts de la Grèce. Il semble pourtant que ces connaissances entrent assez naturellement dans le plan d'une éducation libérale.

VII

L'empire romain; Polybe, Machiavel, Saint-Évremond et Bossuet.

« Nous sommes *enfin* venus à ce grand empire qui a englouti tous les empires de l'univers, d'où sont sortis les plus grands royaumes du monde que nous habitons, dont nous respectons encore les lois, et que nous devons par conséquent mieux connaître que tous les autres empires. » La vivacité à la fois et la solennité de ce début marquent assez et combien Bossuet est impatient d'arriver à cet empire « grand » entre tous, et pour quel motif, y étant arrivé, il croira devoir s'y reposer plus longuement qu'ailleurs. Épris de grandeur, et de grandeur raisonnable, admirant avant tout l'ordre et la suite dans les desseins qui conduisent les États, Bossuet ne cache pas sa préférence pour ce peuple, « de tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus *réglé* dans ses conseils, le plus *constant* dans ses maximes », et pour cette politique « la plus prévoyante, la plus ferme et la plus *suivie* qui fut jamais ». Et il veut que nous admirions avec lui cette ville si grande jusqu'en ses commencements; ces citoyens si jaloux de leur liberté et si soumis pourtant à la puissance légitime des magistrats; ce sénat dépositaire et défenseur des anciennes maximes, auguste compagnie qui « n'inspirait rien que de grand au peuple romain » ; ces sentiments forts et ces nobles impressions qui, par une contagion insensible, passaient de l'un à l'autre, cette tradition des ancêtres fertile en beaux exemples, ce « tempérament » de nation fécond en héros.

Avant Bossuet, plus d'un grand écrivain avait traité l'histoire de Rome, mais en se plaçant à des points de vue assez divers. Polybe, ce Grec vaincu et moralement conquis, s'était proposé de montrer par quels moyens et par quelle sorte de gouvernement il avait pu se faire que les Romains fussent devenus maîtres de presque toute la terre.

Outre les événements, il faut considérer quelle a été la conduite des Romains, comment ils ont gouverné l'univers, les différents sentiments qu'on a eus pour ceux qui étaient à la tête des affaires, les penchants et les inclinations dominantes des particuliers, tant dans le foyer domestique que par rapport au gouvernement. Par ce moyen notre siècle connaîtra si l'on doit se soustraire à la domination romaine ou s'y soumettre ; et les siècles à venir jugeront si elle était digne de louange ou de blâme.

Il croyait que l'historien doit moins s'appliquer au récit des actions mêmes qu'à ce qui s'est fait auparavant, en même temps et après, c'est-à-dire à la recherche des causes et des résultats. Comme devait le faire Bossuet, il entreprend d'étudier en général et de haut l'ensemble des événements, et d'écrire ce qu'il appelle une « pragmatie », explication historique et philosophique des faits. « Le profit des histoires particulières, dit-il, est peu de chose auprès de l'instruction solide qui se retire de l'histoire générale. C'est l'enchaînement de l'ensemble, ce sont les relations des parties étudiées tour à tour dans leurs différences et dans leurs ressemblances, qui peuvent seuls donner, à qui sait les étudier, à la fois tout le profit et tout le plaisir dont l'histoire est capable. » Il n'est pas étonnant que Bossuet ait choisi pour guide l'homme qui voyait dans l'histoire la préparation la plus sérieuse à l'art du gouvernement, qui analysait les éléments dont se compose la constitution romaine et en admirait l'harmonieux équilibre, qui, enfin, mettait en relief comme malgré lui les vertus des Romains, l'habileté de leur politique extérieure ; à l'intérieur, l'inébranlable fermeté de leur discipline. Polybe déjà voyait dans l'histoire une suite logique et nécessaire d'événements qui sortent les uns des autres ; des faits étudiés et comparés il déduisait une loi, et Bossuet a plaisir à conclure comme lui : Polybe, par exemple, a démontré qu'à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières *ne pouvaient manquer* d'être battues à la longue. « Concluez donc avec Polybe qu'*il fallait* que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue... Polybe a très bien conclu que Carthage *devait,* à la fin, obéir à Rome, par la seule nature des deux républiques. » Ces formules décisives semblent faites pour le génie d'un homme qui aime à affirmer avec autorité.

Les Latins ne pouvaient se désintéresser de leur propre gloire. Le monument élevé par Tite-Live a, sur certains points, plus d'éclat que de solidité. Surtout orateur et moraliste, Tite-Live a été aussi une des sources où Bossuet a le plus volontiers

puisé; il le suit même de trop près pour ce qui concerne les origines de Rome. C'est le même historien qui, au XVIe siècle, fournit à Machiavel le point de départ de ses *Discours* sur la première Décade de Tite-Live. « J'ai tâché, dit Machiavel dans une lettre d'envoi, d'y renfermer tout ce qu'une longue expérience et une recherche assidue ont pu m'apprendre en politique. » C'est donc un livre d'expérience, et la méthode en est aussi tout expérimentale. Derrière la Rome antique, on voit souvent apparaître la Rome du XVIe siècle : par exemple, Machiavel prouve l'*utilité* de la religion romaine, mais c'est l'occasion qu'il saisit pour s'attaquer à la religion telle que les papes l'ont faite. Dissertations et satires, exemples et maximes, se succèdent un peu au hasard; mais dans ce livre, qui n'est pas composé, on trouve des chapitres d'un réel intérêt : *Lequel a le plus contribué à la grandeur de l'empire romain, de la vertu ou de la fortune.* C'est la question que Polybe s'était déjà posée; c'est celle que Bossuet se pose à peine, car il l'admet comme résolue au profit de la vertu romaine. Il est superflu de dire que, pour l'élévation morale, aucune comparaison n'est possible entre les *Discours* de Machiavel et le *Discours* de Bossuet : la « vertu » que Machiavel reconnaît aux Romains, c'est une habileté politique qui n'est pas toujours compatible avec la droiture. Mais, dans le détail, Machiavel voit juste, sur la constitution de Rome, sur ses armées de citoyens, sur sa conduite envers les peuples vaincus, sur les causes mêmes de sa décadence, qu'il attribue aux discordes civiles et à la trop longue prorogation des commandements militaires.

En France, après le vieux Garnier, avant le grand Corneille, c'est Balzac qui mit à la mode les Romains, ou plutôt « le Romain », type idéalisé de majesté un peu solennelle : les dissertations « politiques » qu'il adressait à la marquise de Rambouillet manquent souvent de naturel, mais non toujours de vérité; il y a de la grandeur dans l'*idée* qu'il se fait du citoyen et du magistrat romains. Mais la première étude précise qu'on trouve dans notre langue sur ce sujet, ce sont les *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la République*, par Saint-Évremond, exilé alors en Angleterre (1663). Sept chapitres, de la guerre de Jugurtha à la fin des guerres civiles, confiés au poète Waller pendant un séjour de Saint-Évremond en Hollande, ont été perdus dans la confusion que causa une terrible épidémie. On peut juger de ce qu'ils étaient d'après ce qui nous reste. Grand seigneur sceptique, Saint-

Évremond prend le ton de l'ironie dédaigneuse dès le premier chapitre, *De l'origine fabuleuse des Romains et de leur génie sous les premiers rois.*

Je hais les admirations fondées sur des contes ou établies par l'erreur des faux jugements. Il y a tant de choses vraies à admirer chez les Romains, que c'est leur faire tort que de les vouloir favoriser par des fables. Leur ôter toute vaine recommandation, c'est les servir. Dans ce dessein, il m'a pris envie de les considérer par eux-mêmes, sans aucun assujettissement à de folles opinions, laissées et reçues.

Ce ton, il le gardera d'un bout à l'autre de son étude. Il accorde aux Romains un grand courage, une grande autorité de mœurs, un grand amour de la patrie. Mais il nous met en garde contre une admiration excessive : « Ceux qui ont eu à se plaindre de leur siècle ont donné mille louanges à l'antiquité dont ils n'avaient rien à souffrir, et ceux dont le chagrin trouve à redire à tout ce qu'on voit ont fait valoir, par fantaisie, ce qu'on ne voyait plus. » Les Romains avaient, sans doute, une vertu sévère, mais éloignée de la politesse et de l'agrément. Ils savaient être pauvres; mais le moyen de leur en faire un mérite, alors que cette pauvreté était honorée de tous et récompensée ? Cependant, quand il en vient à la lutte de Rome et de Carthage, Saint-Évremond renonce au persiflage. « Pour voir la république dans toute l'étendue de sa vertu, il faut la considérer dans la seconde guerre de Carthage. » Son admiration pour l'héroïsme des Romains au lendemain de Cannes ne l'empêche pas d'admirer la hauteur d'âme d'Annibal. Il établit entre les deux cités rivales, entre leurs constitutions et leurs armées, un parallèle qui n'est pas trop indigne d'être comparé à celui de Bossuet, et que couronne cette conclusion : « Toutes ces choses considérées, il ne faut pas s'étonner que les Romains soient demeurés victorieux, car ils avaient les qualités principales qui rendent un peuple maître de l'autre. » Mais, si le fond est raisonnable, combien ce style, d'une élégance un peu molle, pâlit à côté de la brièveté impérieuse de Bossuet !

Celui-ci était par nature plus romain et moins grec que Fénelon. La majesté et même la pompe romaine, cette aspiration constante vers la grandeur et vers l'unité, ne pouvaient le laisser indifférent. Au livre X de la *Politique tirée de l'Écriture sainte,* il observe, comme dans le *Discours,* que le Saint-Esprit lui-même, dans le livre des *Macchabées,* n'a pas craint de louer la sagesse romaine, parce qu'elle avançait et affermissait

ses conquêtes plutôt par conseil et par patience que par la force des armes; parce que l'amitié des Romains était sûre; parce qu'ils ne soumettaient les pays que de proche en proche; parce qu'ils étaient uniquement attentifs à la patrie et au bien commun; enfin, parce qu'au milieu de tant de grandeurs ils gardaient l'égalité et la modestie convenables à un état populaire, et obéissaient aux magistrats annuels avec autant de soumission et de ponctualité qu'on eût fait dans les monarchies les plus absolues. « Il ne reste plus qu'à remarquer, ajoute Bossuet, que quand ce bel ordre changea, le peuple romain vit tomber sa majesté et sa puissance. » C'est presque toute la troisième partie qui est là comme en germe. Dès le début de cette partie, en effet, Bossuet rappelle que, dans la première, il a déjà retracé la longue et mémorable histoire du peuple romain : il ne se propose ici que de faire comprendre « les causes de l'élévation de Rome et celle des grands changements qui sont arrivés dans son état », c'est-à-dire les causes et les degrés successifs de sa grandeur, puis de sa décadence.

Si l'on voulait comparer ici Bossuet à Montesquieu[1], il serait aisé de reprendre et de suivre ces deux divisions que lui-même, plus ou moins librement, a suivies, et qui, on ne l'a pas assez remarqué, forment, avant Montesquieu, non pas des « considérations », mais un « discours » suivi sur la grandeur et la décadence des Romains. Nous nous bornerons à noter que Bossuet, moins systématiquement optimiste qu'on ne l'a dit souvent, sait discerner les petitesses jusqu'au sein de la grandeur, et que le succès final ne l'empêchait pas de voir l'injustice des moyens employés.

Que si les Romains s'étaient servis de ces grandes qualités politiques et militaires seulement pour conserver leur Etat en paix ou pour protéger leurs alliés opprimés, comme ils en faisaient le semblant, il faudrait autant louer leur équité que leur valeur et leur prudence. Mais quand ils eurent goûté la douceur de la victoire, ils voulurent que tout leur cédât, et ne prétendirent à rien moins qu'à mettre premièrement leurs voisins et ensuite tout l'univers sous leurs lois.

Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences, et prévenir leurs entreprises.

Ils n'observaient pas seulement les démarches de leurs ennemis, mais encore tous les progrès de leurs voisins : curieux surtout, ou de diviser ou de contre-balancer par quelque autre endroit les puissances qui devenaient de trop grands obstacles à leurs conquêtes...

1. Voir cette comparaison dans l'étude consacrée à Montesquieu.

Au reste, leurs injustices étaient d'autant plus dangereuses, qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte spécieux de l'équité, et qu'ils mettaient sous le joug insensiblement les rois et les nations, sous couleur de les protéger et de les défendre.

Ajoutons encore qu'ils étaient cruels à ceux qui leur résistaient : autre qualité assez naturelle aux conquérants, qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes. Faut-il dominer à ce prix ? et le commandement est-il si doux, que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines ? Les Romains, pour répandre partout la terreur, affectaient de laisser dans les villes prises des spectacles terribles de cruauté, et de paraître impitoyables à qui attendait la force, sans même épargner les rois, qu'ils faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe chargés de fers, et traînés à des chariots comme des esclaves.

Mais s'ils étaient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernaient avec équité les nations subjuguées.

L'admiration se hâte de reprendre ses droits; mais la critique a été sévère. De même on a dit, non sans raison, que Bossuet, plus porté à considérer les choses sous l'aspect de la grandeur et du succès, se détourne de la décadence, où tout est bas et obscur. Et il est vrai qu'il n'y attache pas, comme Montesquieu, un long et triste regard. Mais il a indiqué avec netteté certaines des causes de la décadence, sinon toutes.

Rome victorieuse s'étend prodigieusement, durant deux cents ans, par mer et par terre, et réduit tout l'univers sous sa puissance.

En ces temps, et depuis la ruine de Carthage, les charges, dont la dignité aussi bien que le profit s'augmentait avec l'empire, furent briguées avec fureur. Les prétendants ambitieux ne songèrent qu'à flatter le peuple, et la concorde des ordres, entretenue par l'occupation des guerres puniques, se troubla plus que jamais. Les Gracques mirent tout en confusion, et leurs séditieuses propositions furent le commencement de toutes les guerres civiles.

Alors on commença à porter des armes, et à agir par la force ouverte dans les assemblées du peuple romain, où chacun auparavant voulait l'emporter par les seules voies légitimes, et avec la liberté des opinions.

La sage conduite du sénat et les grandes guerres survenues modérèrent les brouilleries.

Marius, plébéien, grand homme de guerre, avec son éloquence militaire et ses harangues séditieuses, où il ne cessait d'attaquer l'orgueil de la noblesse, réveilla la jalousie du peuple, et s'éleva par ce moyen aux plus grands honneurs.

Sylla, patricien, se mit à la tête du parti contraire et devint l'objet de la jalousie de Marius.

Les brigues et la corruption peuvent tout dans Rome. L'amour de la patrie et le respect des lois s'y éteint.

Pour comble de malheurs, les guerres d'Asie apprennent le luxe aux Romains, et augmentent l'avarice.

En ce temps, les généraux commencèrent à s'attacher leurs soldats, qui ne regardaient en eux jusqu'alors que le caractère de l'autorité publique.

On dirait, il est vrai, que Bossuet se sent mal à l'aise sur ce

terrain, et qu'il a hâte de le quitter; ce n'est plus l'ample période qui semble se modeler sur l'amplitude même de l'empire; c'est une phrase hachée, c'est presque déjà celle de Montesquieu dans les *Considérations*. C'était celle des *Époques*, dont le chapitre VII semble détaché. Bossuet y présente « ramassés ensemble, pour une plus grande facilité », un certain nombre d'événements principaux, qui ont, selon lui, une liaison manifeste, bien qu'arrivés en des temps assez éloignés. Cette liaison, toutefois, il la voit et la fait voir avec moins de netteté et de force que ne fera Montesquieu, plus profond politique; ainsi, sur les discordes civiles, dont Bossuet, cet ami passionné de l'ordre, exagère l'action funeste, sur la façon dont elles auraient conduit les Romains au despotisme militaire, Montesquieu pense tout autrement, et il semble bien que c'est Montesquieu qui a raison. Aussi le résumé que donne Bossuet des causes de l'élévation et de la chute de Rome est-il incomplet ou même inexact en ce qui concerne la chute. Bossuet accumule ensuite, il est vrai, des causes particulières dont l'analyse fait assurément grand honneur à la pénétration de son esprit; mais il conclut en déclarant que la vraie racine du mal est la jalousie qui sépare les deux ordres, et cette cause n'est peut-être pas si « universelle » qu'il le croit.

VIII

Conclusion toute religieuse. — Jugement d'ensemble sur le « Discours ».

Quand on lit, dans le *Discours*, ces derniers chapitres de la dernière partie, et qu'on oublie le reste du livre, on croit souvent être en face d'une véritable histoire, au moins d'une histoire morale, de l'empire et surtout du génie romain. A la vérité, on s'aperçoit bien çà et là que, même considérée comme histoire morale, elle n'est pas exempte de parti pris. Quand Bossuet admire, il n'admire pas à demi. On l'avait remarqué déjà pour l'Égypte, on peut le remarquer, à plus forte raison, pour Rome. Nous ne parlons pas de ce qui concerne les origines de la ville et du sénat, la prétendue liberté dont le peuple jouissait sous les rois, le prétendu dessein formé par Servius Tullius de réduire Rome en république, les antiques légendes des Scévola et des Coclès. Saint-Évremond lui-même, après

avoir manifesté un beau mépris pour ces fables, s'était empressé de les reproduire. Mais le rôle et la politique du sénat à l'intérieur, et surtout envers les peuples étrangers, ont été vus d'un œil bien complaisant, malgré des réserves insuffisantes. Cependant, tout est si bien lié, si vraisemblable, l'ensemble a tant de grandeur et d'unité, qu'on ne s'arrête pas aux erreurs de détail. Quelques traits grossis ou trop atténués n'empêchent pas le portrait d'être vrai et vivant.

Mais Bossuet n'a pas voulu être lu comme on lit un historien désintéressé. Presque à chaque page, il nous fait sentir que s'il consent que son livre soit utile à tous, comme Louis XIV l'avait désiré, il entend qu'avant tout ses leçons soient utiles à son royal élève. Au moment où nous avons l'illusion qu'il travaille à se faire comprendre de nous, nous sommes désabusés par un mot direct et personnel : « Vous avez souvent remarqué vous-même dans les *Commentaires* de César... Il y a plaisir, Monseigneur, à vous parler de ces choses, dont vous êtes si bien instruit par d'excellents maîtres, et que vous voyez pratiquées, sous les ordres de Louis le Grand, d'une manière si admirable, que je ne sais si la milice romaine a jamais rien eu de plus beau... Vous voyez ce que fait dans toute l'Europe une semblable opinion des armes françaises... » C'est l'homme du XVIIe siècle qui attaque « les maximes du faux honneur qui ont fait périr tant de monde parmi nous », et qui vante au contraire l'honneur vrai, la généreuse fierté de la noblesse française. C'est le prêtre qui, à propos de la « sainte » institution des féciaux, fait honte de leur dureté aux chrétiens « à qui un Dieu venu au monde pour pacifier toutes choses n'a pu inspirer la charité et la paix ». Enfin, comme si les premiers chapitres de cette troisième partie ne nous avaient pas suffisamment avertis de ses intentions, il couronne son œuvre par un dernier chapitre intitulé : *Conclusion de tout le discours précédent, où l'on montre qu'il faut tout rapporter à une Providence.*

Mais souvenez-vous, Monseigneur, que ce long enchaînement des causes particulières, qui font et défont les empires, dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient du haut des cieux les rênes de tous les royaumes ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions ; tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants, il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs, il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États, et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit ; il l'éclaire,

il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances ; il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même ; elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège...

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut, c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte tout concourt à la même fin, et c'est faute d'entendre le tout, que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières...

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps, et prévient tous les conseils.

Principes et conclusions se rejoignent, et l'on ne s'étonne pas que Bossuet se répète, car il ne croit pas qu'on puisse jamais trop appuyer sur la vérité fondamentale entre toutes. Ainsi, en voyant les empires tomber presque tous d'eux-mêmes et la religion se soutenir par sa propre force, le dauphin connaîtra « quelle est la solide grandeur, et où un homme sensé doit mettre son espérance. » Ici, c'est encore au dauphin que s'adresse Bossuet, mais il fait en sorte que la leçon qu'il lui laisse s'étende à tous les hommes.

Avec ses lacunes et ses erreurs, avec son parti pris que l'auteur lui-même proclame, le *Discours* ne saurait satisfaire l'esprit plus indépendant et plus critique du lecteur moderne. Mais il est de ceux dont il ne faut parler qu'avec respect. Voltaire, qui en avait parlé ainsi dans son *Siècle de Louis XIV*, a écrit ailleurs : « Son histoire particulière de trois ou quatre nations, qu'il appelle universelle, est d'un génie plein d'imagination. Il a fait ce qu'il a pu pour donner quelque éclat à ce malheureux petit peuple juif, le plus sot et le plus misérable de tous les peuples[1]. » Bossuet a exagéré peut-être l'importance de ce peuple; mais Voltaire certainement la restreint à l'excès. Il est curieux de noter que des catholiques mêmes ont fait à Bossuet ce même reproche. Dans son livre *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, Montalembert regrette qu'en traçant pour un prince chrétien les droits et les devoirs de la politique, il les ait empruntés exclusivement à l'histoire du peuple juif : « comme si l'histoire de

1. Lettre à Burigny. 12 septembre 1761.

cette nation, sur laquelle Dieu s'était réservé une action directe et visible par les prophéties et les miracles, qui fut toujours rebelle à sa loi, dont l'existence politique précède la venue de Notre-Seigneur, devait être le *seul* que pussent invoquer des peuples catholiques ayant l'Église pour guide immortel et le Calvaire pour point de départ. » Un homme, de nos jours, a relevé le peuple juif de ces mépris diversement intéressés; mais celui-là même qui consacrait une partie de sa vie à écrire l'histoire du peuple d'Israël, Ernest Renan, n'a pas épargné les ironies à l'ouvrage de Bossuet : « L'*Histoire universelle* de Bossuet, s'écrie-t-il, n'a plus, dans l'état actuel des études historiques, aucune partie qui tienne debout. Mais le livre est classique : tant pis pour l'histoire ! Mommsen aura beau faire, il n'aura pas raison de ce beau style et de ces habitudes enracinées[1]. » Ce jugement est dur : si Bossuet est souvent plus orateur qu'historien, plus théologien que philosophe, le *Discours* n'en est pas moins, comme l'a justement affirmé Auguste Comte, le premier effort qui ait été tenté pour introduire une suite logique dans les faits historiques, et c'est pour cela qu'on peut dégager de son livre, sinon une philosophie universellement acceptable, du moins une certaine philosophie de l'histoire, qui a sa grandeur.

Ne cherchons donc pas et ne vantons pas seulement dans le *Discours* les mérites de l'orateur et de l'écrivain. Nous en trouverions, certes, qui sont uniques. Cette admirable harmonie du plan, cet enchaînement ininterrompu, tantôt déclaré, tantôt secret, toujours suivi; cette rigueur du raisonnement et cette poésie du style, ces traits soudains qui éclatent dans l'ampleur du développement, ces réflexions morales qui fleurissent du sujet même, et de la destinée des peuples nous ramènent à la destinée de l'homme ; ce large courant de la parole qui entraîne même ceux qui voudraient résister, tout cela, c'est Bossuet, et ce n'est que lui. A ne considérer que le style, combien de contrastes! Ici, avec une énergie presque réaliste, Bossuet s'indigne que les hommes s'assouvissent de « cadavres », mal déguisés par les raffinements de leurs tables. Ici, c'est avec une grâce attendrie qu'il caractérise la prédication de Jésus : « C'est du lait pour les enfants, et tout ensemble du pain pour les forts. » La langue du *Discours*, en particulier, mériterait une étude à part. Tantôt s'y détache un mot pris dans toute sa force étymo-

1. *Questions contemporaines : l'Instruction supérieure en France.*

logique : « Le sens humain *abruti* ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles... Moïse était envoyé pour réveiller par des récompenses temporelles les hommes sensuels et *abrutis.* » Tantôt c'est le sens latin tout pur qui revit dans le mot français : « L'empire de la mer, que leur république *affectait*... La voix du Rédempteur *excitera* toute la terre... Tout était soigneusement écrit, tout était *digéré* par l'ordre des temps... La Palestine ne méritait pas de *terminer* tous leurs vœux... Les Juifs n'ont conservé de leurs anciens livres la mémoire d'aucune action qui *notât* sa vie. » L'étude de la composition, l'étude de l'expression, dans le *Discours,* peut être faite avec grand profit; mais, si l'on s'y bornait, on serait injuste pour une œuvre qui en a suscité d'autres, animées d'un esprit tout différent : sans le *Discours sur l'histoire universelle,* qui sait si nous aurions les *Considérations* de Montesquieu et l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire?

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Gazeau (Delagrave), Gasté (Librairie des Bibliophiles), Jacquinet (Belin).

LIVRES

BAUSSET (De). — *Histoire de Bossuet ;* 4 vol. in-12, Beaucé-Rusand, 1828 ; t. Ier, l. IV, p. 283 à 301.

BROISE (P. de la). — *Bossuet et la Bible*, p. 2 sqq.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques sur la littérature française*, 5e série (*la Philosophie de Bossuet*) et 6e série, p. 220-222; Hachette, in-8°, et *Revue des Deux Mondes*, 1er février 1889.

— *Nouveaux Essais de critique contemporaine;* Calmann-Lévy, 2e édit., 1895, p. 229, 244-245.

BUCKLE. — *Histoire de la civilisation en Angleterre*, t. Ier.

BUNSEN (De). — *Dieu et l'histoire ;* traduction Dietz ; in-8°, Perrin.

CHATEAUBRIAND. — *Génie du christianisme*, 3e partie, l. III.

COMTE (Auguste). — *Philosophie positive*, t. IV, 280 ; V, 254, 596 ; VI, 316.

DESCHANEL. — *Le Romantisme des classiques*, 3e série ; Calmann-Lévy, 1888, in-12 ; p. 267 à 294.

DUPUY (Adrien). — *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle;* Leroux, 1892, in-8° ; l. V, ch. II.

DUSSAULT. — *Annales littéraires*, t. Ier, p. 133.

FLINT. — *La Philosophie de l'histoire en France*, traduit de l'anglais par Lud. Carrau ; Germer-Baillière, 1878, in-8° ; p. 26 à 44.

FLOQUET. — *Bossuet précepteur du dauphin ;* Didot, 1864, in-8° ; 1re partie, ch. V et XIII.

FRANCK. — *Réformateurs et Publicistes du dix-septième siècle.*

HÉMON (Félix). — *Études littéraires et morales*, 1re série (*M. Brunetière et Bossuet*) ; in-16, Delagrave.

JANET. — *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave, 1890, in-12 ; p. 86 et 87.

LANSON. — *Bossuet ;* Lecène, in-12, 1891 ; ch. III.

LAURENT. — *Philosophie de l'histoire;* 1870, 18e vol. des *Études sur l'histoire de l'humanité.*

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 10e édit., 1883 ; t. III, p. 250 à 258.

PEYRAT (A.). — *Histoire et Religion ;* 1857, in-12.

QUINET. — *Introduction à l'œuvre de Herder.*

RÉBELLIAU. — *Bossuet historien ;* Hachette, 1891, in-8° ; p. 127 à 134.
— *Bossuet*, dans l'*Histoire de la littérature française* de M. Petit de Julleville ; Colin ; t. V.
RENAN (Ernest). — *Avenir de la science;* Calmann-Lévy, in-8° ; p. 173, 226-227, etc.
— *Questions contemporaines;* 2e édit., 1868, p. 97, et 343, 344.
— *Essais de morale et de critique*, 3e édit., Michel-Lévy, 1867, p. 93, 153.
SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi ;* Garnier, in-12 ; I, 327 ; III, 45 ; VII, 65, 69, 70 ; X, 181.
— *Port-Royal ;* Hachette, in-12 ; t. II, 521 ; t. III, l. III, p. 104, 447, 448 ; t. VI, l. VI, p. 6, 7, 150, 151.
— *Nouveaux Lundis;* Calmann-Lévy ; t. IX, p. 280 sqq.
SAINT-MARC GIRARDIN. — *Essais de littérature et de morale* ; 2 vol. in-12, Charpentier.
— *Discours et Mémoires académiques,* IX, 2.
SCHERER. — *Études critiques sur la littérature,* t. IV, p. 37-40.
TAINE. — *Essai sur Tite-Live ;* Hachette.
VILLEMAIN. — *Discours et Mélanges ;* Didier, nouv. édit., 1856, in-8° ; p. 68-69.
VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV,* ch. XXXII.
— *Dictionnaire philosophique*, art. GLOIRE, GLORIEUX.
— *Entretien avec un Chinois,* et *Vision de Constantin.*
— Remarques sur l'*Essai sur les mœurs,* t. Ier ; *Lettre à Burigny*, 12 sept. 1761.
— *Le Pyrrhonisme de l'histoire*, ch. II.

JUGEMENTS

I

Je soutiens qu'il y a plus d'observation et de majesté dans le seul discours que nous avons sur l'histoire universelle, que dans Tite-Live ou dans Thucydide. Oui, la manière dont la suite des temps y est développée, dont l'économie admirable des révolutions et la conduite ineffable de Dieu sur l'univers, par rapport au christianisme et au salut des hommes, y sont marquées, tout cela, dis-je, est infiniment élevé au-dessus de ce qui nous reste des anciens en pareille matière.

CH. PERRAULT, *Parallèle des anciens et des modernes.*

II

Le XVIIe siècle n'a rien produit de plus noble, de plus vif, de plus énergique que le *Discours sur l'histoire universelle;* rien où le caractère d'une raison supérieure soit imprimé plus avant; rien d'une plus grande continuité de sublime; rien qui soit assorti mieux à la dignité d'un sujet qui laisse infiniment après lui tous les autres sujets. On dirait que c'est la religion qui s'explique ici elle-même.

HOUTTEVILLE, *la Religion chrétienne prouvée par les faits ;* 1740, in-4°; t. Ier p. CXCVI.

III

Bossuet applique l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire universelle* n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le système qu'il adopte pour concilier la chronologie des Juifs avec celle des autres nations a trouvé des contradicteurs chez les savants, son style n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge les nations.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII.

IV

On a accusé Bossuet d'avoir été, dans son *Histoire universelle*, plus orateur qu'historien, et plus théologien que philosophe; d'y avoir trop parlé des Juifs, trop peu des peuples qui rendirent si intéressante l'histoire ancienne, et d'avoir, en quelque sorte, sacrifié l'univers à une nation que toutes les nations affectent de mépriser. Il répondait à ce reproche que, s'il avait paru, dans un si grand tableau, négliger le reste de la terre pour le seul peuple à qui le vrai Dieu fût connu, c'était qu'il avait cru devoir non seulement à ce Dieu dont il était le ministre, mais encore à la France, dont le sort était confié à ses leçons, de montrer partout au jeune prince, dans cette vaste peinture, l'objet le plus propre à forcer les rois à être justes, c'est-à-dire l'Être éternel ou tout-puissant, dont l'œil sévère les observe et dont l'arrêt terrible sait les juger...

On admire dans cette grande esquisse un génie aussi vaste que profond, qui, dédaignant de s'appesantir sur les détails frivoles, si chers au peuple des historiens, voit et juge d'un coup d'œil les législateurs et les conquérants, les rois et les nations, les crimes et les vertus des hommes, et trace d'un pinceau énergique et rapide le temps qui dévore et engloutit tout, la main de Dieu sur les grandeurs humaines, et les royaumes qui meurent comme leurs maîtres.

D'Alembert, *Éloge de Bossuet.*

V

On voit la grandeur du génie de Bossuet dans son *Histoire universelle;* il a tout son plan dans sa tête, et tout se présente en grand sous sa plume, tandis que Voltaire ne dessine que par portions, et l'on s'aperçoit qu'il n'embrasse que l'objet présent.

Mme Necker, *Mélanges.*

VI

Bossuet illustre la classe des historiens, quoique, à vrai dire, dans son *Discours sur l'histoire universelle,* il appartienne encore à la classe des orateurs.

M.-J. Chénier, *Discours prononcé à l'Athénée* (1806).

VII

Comme une aigle aux ailes immenses,
Agile habitante des cieux,
Franchit en un instant les plus vastes distances,
Parcourt tout de son vol et voit tout de ses yeux,
Tel, à son gré changeant de place,
Bossuet à notre œil retrace
Sparte, Athènes, Memphis aux destins éclatants;
Tel il passe, escorté de leurs grandes images,
Avec la majesté des âges,
Et la rapidité des temps.

Oui, s'il parut jamais sublime,
C'est lorsque, armé de son flambeau,
Interprète inspiré des siècles qu'il ranime,
Des Etats écroulés il sonde le tombeau;
C'est lorsqu'en sa douleur profonde,
Pour fermer le convoi du monde,
Il scelle le cercueil de l'empire romain,
Et qu'il élève alors ses accents prophétiques,
A travers les débris antiques
Et la poudre du genre humain.

CHÊNEDOLLÉ, *Études poétiques.*

VIII

Bossuet est plus qu'un historien, c'est un Père de l'Église, c'est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux. Quelle revue il fait de la terre ! Il est en mille lieux à la fois. Patriarche sous le palmier de Tophel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré; il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui et Juifs et Gentils au tombeau; il vient enfin lui-même à la suite de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et sur Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain. La première partie du *Discours* est admirable par la narration; la seconde, par la

sublimité du style et la haute métaphysique des idées; la troisième, par la profondeur des vues morales et politiques.

CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme.*

IX

Bossuet c'est la plus grande parole de l'univers chrétien, et le meilleur conseiller des princes. Ce que j'ai appris de lui depuis mes difficultés avec Rome me le fait encore plus grand. Je l'avais cru d'abord un poëte, un Homère biblique. On nous instruisait très mal à Brienne : j'avais quinze ans, on ne me mettait dans les mains que d'insipides extraits de Domairon.

Des extraits! méthode pitoyable! La jeunesse a du temps pour lire longuement, et de l'imagination pour saisir toutes les grandes choses. Plus tard, je réparai cette lacune en lisant prodigieusement, mais avec peu de choix, au hasard d'une bibliothèque de garnison. Le grand côté de l'histoire ne m'apparaissait pas. A Valence, mon âme dormait encore; et ce que j'écrivais, car j'écrivais beaucoup, était faible et pâle.

Le jour où, par bonheur, je rencontrai Bossuet, où je lus, dans son *Discours sur l'histoire universelle,* la suite des empires, et ce qu'il dit magnifiquement des conquêtes d'Alexandre, et ce qu'il dit de César qui, *victorieux à Pharsale, parut en un moment par tout l'univers*, il me sembla que le voile du temple se déchirait du haut en bas et que je voyais les dieux marcher.

Depuis lors, cette vision ne m'a plus quitté, en Italie, en Égypte, en Syrie, en Allemagne, dans mes journées les plus historiques; et les pensées de cet homme me revenaient plus éclatantes à l'esprit à mesure que ma destinée grandissait devant moi.

NAPOLÉON Ier (1812).

X

A mesure que de nouvelles recherches, guidées par une méthode plus libre et plus rigoureuse, dissipent les ténèbres qui enveloppaient le passé, la critique oppose aux affirmations tranchantes de Bossuet des faits qu'il n'a pas connus, ou dont il n'a pas tenu compte, ou dont il a forcé l'interprétation; et, par une discussion sévère, qui ne se borne pas à relever le détail de la mise en œuvre, elle menace d'ébranler peu à peu jusqu'aux fondements sur lesquels repose l'édifice. Mais, s'il est impos-

sible à une saine philosophie d'enfermer dans les annales d'un peuple les destinées du monde entier, s'il lui répugne d'accepter les exemples tirés de l'Ancien Testament pour la solution définitive des problèmes qu'agitent incessamment la morale et la politique, le système qu'elle abandonne est cependant resté pour elle, dans sa simplicité, dans sa profondeur, l'inépuisable sujet de méditations graves et fécondes. Elle fait son devoir en signalant à ceux qui écrivent et à ceux qui font l'histoire le danger de croire trop facilement qu'ils ont lu dans les conseils de la Providence; mais elle ne veut pas oublier que Bossuet, plus que personne, l'a affermie dans ses voies en accoutumant les esprits à chercher au-dessus de la mêlée des intérêts et des agitations sans fin de l'espèce humaine, le secret du passé, le mystère de l'avenir et la claire vue de cette justice éternelle qui est la loi des jugements de l'histoire, comme elle est la règle de nos actions. Ce qui fait tort, dans le *Discours sur l'histoire universelle,* à la critique, c'est l'enthousiasme. D'un seul regard, Bossuet embrasse la longue suite des siècles, il s'en empare, il en dispose et il l'ordonne avec la libre fougue du poète épique; en établissant sur les ruines des empires qui s'élèvent et s'écroulent la religion chrétienne, qui seule ne craint pas le changement, il impose aux annales confuses des nations l'unité d'une autre *Iliade.* Il lie le merveilleux à l'action plus étroitement que n'a fait Homère.

GANDAR, *Bossuet et la littérature française.*

XI

C'est dans le *Discours sur l'histoire universelle,* et particulièrement dans cette troisième partie, la plus haute expression de l'esprit français dans la prose, que Bossuet est le plus original. Ailleurs, il ne se sépare guère des livres saints ou des Pères. Le *Discours* est tiré tout entier de son fond. Il est vrai que ce fond était formé de la moelle des deux antiquités.

NISARD, *Histoire de la littérature française,* III; Didot.

XII

On a souvent nommé Bossuet l'historien, l'interprète, le confident de la Providence. Et en effet ces magnifiques expressions

se présentent d'abord pour désigner la manière étrange et nouvelle dont il raconte les choses humaines. Il en parle avec une simplicité familière, comme fait à ce grand spectacle, et dans le secret de ce qui le produit. On dirait véritablement que, du sein des conseils suprêmes, il aperçoit tous les lieux et tous les temps rassemblés sous son regard. Avec quelle rapidité il les parcourt! L'espace se resserre, les années se pressent, les siècles passent comme des instants, et viennent s'enfermer dans l'énergique brièveté de son expression, dans des mots spacieux qui les comprennent tout entiers. De la hauteur où il s'est placé, quelques hommes à peine attirent son attention : ce sont les peuples, les empires eux-mêmes qu'il voit marcher, courir, chanceler, tomber les uns sur les autres, mourir enfin comme des hommes. Voilà les véritables héros de ce grand drame auquel il nous fait assister avec lui; il nous les montre qui, par la diversité de leurs génies et de leurs caractères, travaillent tous ensemble avec ardeur à une œuvre inconnue, aveugles et fragiles instruments que brise la main qui les conduit. C'est Dieu qui les pousse, qui les élève, qui les précipite, qui, par toutes les révolutions de la terre, établit et perpétue l'empire de sa loi immortelle. Ces agitations passagères vont se perdre dans le cours toujours égal de la religion, seule immuable au milieu de tant de vicissitudes, et qui s'affermit de chaque secousse qui ébranle le monde.

PATIN, *Éloge de Bossuet;* Hachette.

XIII

Bossuet savait l'histoire ancienne et l'histoire de l'Église; mais ces deux histoires ne lui servent de rien pour comprendre les temps modernes. Ce que Bossuet ne savait pas, ce qu'on ne savait pas de son temps, c'était l'histoire de notre pays, de ses crises, de ses révolutions, de ses institutions changeantes, autrefois libres dans une certaine mesure, peu à peu supprimées et absorbées par le pouvoir absolu; c'était l'histoire de l'Europe au moyen âge, au XVe, au XVIe siècle, dans ces temps où l'ordre politique des temps modernes s'était lentement et péniblement élaboré. Enfin, dans ce magnifique *Discours sur l'histoire universelle,* fait à l'usage d'un prince moderne et d'un prince français, il ne manque que deux petites choses : l'histoire moderne et l'histoire de France. En cela Bossuet était

bien du siècle de Louis XIV. Chose étrange, ce règne de la tradition n'avait pas de tradition. Ce grand triomphe du génie français n'a pas pu nous laisser une histoire nationale! Il a fallu la Révolution pour donner à la France le souci du passé et le sentiment de la tradition française.

P. Janet, *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave.

XIV

C'est faire un usage illégitime de l'idée d'une Providence divine ou de quelque autre idée théologique que ce soit, que de la prendre comme fondement de la philosophie de l'histoire. C'est intervertir les vrais rapports de la science et de la théologie. Les vérités religieuses sont des inductions tirées des lois scientifiques; elles ne sont pas ces lois mêmes ni leur raison. Ce n'est que là où finit la science que commence la philosophie religieuse... Ce qui n'est qu'une conclusion tirée de la philosophie de l'histoire, Bossuet en fait la prémisse fondamentale de cette science. Il explique par la doctrine de la Providence les données mêmes qui nous permettent de conclure à l'existence d'une Providence. Il n'applique pas librement l'induction aux faits de l'histoire, mais il essaye de rendre raison de ces faits par un des articles de sa croyance théologique. C'est là évidemment un procédé antiscientifique. C'est faire la base de l'édifice de ce qui devrait en être le sommet; c'est tenter de bâtir en commençant par le toit. Et cette erreur radicale est le principe générateur du système de Bossuet.

Flint, *la Philosophie de l'histoire en France,* trad. Carrau; Alcan.

XV

Je sais ce qui manque à Bossuet, ou plutôt ce qui manquait à son temps: l'Orient était encore inconnu et impénétrable; ni les hiéroglyphes, ni les inscriptions cunéiformes, n'avaient dit leur secret; à peine un voyageur avait-il entrevu Thèbes et Memphis; on ignorait où gisaient les ruines de Babylone et de Ninive. On en était réduit à accepter, à commenter, à développer les renseignements obscurs, inexacts, incomplets, que les historiens, les géographes, les lexicographes grecs, les compilateurs d'anecdotes et d'historiettes, imbéciles ou men-

teurs, parfois l'un et l'autre, avaient laissés sur les civilisations orientales. Même pour la Grèce et pour Rome, l'érudition historique était dans l'enfance. Les sciences qui prêtent leurs secours à l'histoire, l'épigraphie, l'archéologie, n'avaient point encore donné leurs plus importants résultats : surtout on ne savait pas encore les appliquer utilement à la connaissance de la vérité. C'était encore plutôt des curiosités que la base du travail historique. La critique des sources et des témoignages n'existait pas. On respectait les auteurs anciens, on ne les contrôlait pas... Le plus haut degré de génie où l'on pût atteindre consistait, non à examiner les récits des historiens, mais à en raisonner, à en tirer un système de considérations politiques ou philosophiques. Ainsi fit Bossuet... Mais pourquoi le lui reprocherait-on? Machiavel, au siècle précédent, ni même, au siècle suivant, Montesquieu, n'ont pas fait autrement. Ce n'est que de nos jours qu'on a usé d'une autre méthode, quand on se fut aperçu que l'édifice manquait par les fondations, et que les textes des anciens ne contenaient souvent la vérité que comme le minerai impur contient l'or.

LANSON, *Bossuet;* Lecène.

LETTRES

I

Le docte évêque Huet avait été nommé sous-précepteur du dauphin, dont Bossuet était précepteur en titre. L'infatigable activité de Bossuet ne permettait guère au sous-précepteur d'intervenir. Toutefois Bossuet avait pour Huet beaucoup de considération, et souvent le consultait. On suppose qu'il lui communique le *Discours sur l'histoire universelle*, et que Huet lui répond en se plaçant au double point de vue et de l'érudition en général et de l'instruction du dauphin en particulier.

II

En envoyant à un ami son *Essai sur les mœurs*, Voltaire rend hommage aux grandes beautés du *Discours sur l'histoire universelle* (voyez le ch. XXXII du *Siècle de Louis XIV*), en signale discrètement les lacunes ou les faiblesses, et dit pourquoi il ose reprendre cette œuvre en l'élargissant.

III

Pendant dix ans, de 1670 à 1681, Bossuet travailla à son *Discours*. Il avait le projet de pousser son exposition jusqu'au siècle de Louis XIV. On suppose qu'après avoir lu l'ouvrage de Bossuet, l'abbé de Fénelon lui écrit pour le féliciter et l'engager à poursuivre une entreprise si heureusement commencée. Fénelon entrevoyait déjà sans doute quelques-unes des idées qu'il développera dans le chapitre sur l'Histoire de sa *Lettre à l'Académie*.

IV

A la fin de son *Discours*, Bossuet annonce qu'il a l'intention de pousser plus tard son œuvre jusqu'au XVIIe siècle. On suppose que Mabillon, qui admirait fort le *Discours sur l'histoire universelle*, lui écrit pour l'engager à donner suite à son projet.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Étudier dans leurs ressemblances et leurs différences les idées de Bossuet et de Montesquieu sur la grandeur et la décadence de l'empire romain.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1854 et 1860.)

II

Exposer les idées et caractériser l'éloquence de Bossuet dans la seconde partie du *Discours sur l'histoire universelle*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1860.)

III

Le sénat romain dans Bossuet et dans Montesquieu.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

IV

Comparer la philosophie politique de Montesquieu et de Bossuet.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1887.)

V

Jusqu'à quel point les anciens ont-ils pu concevoir le plan d'une histoire universelle?

(Paris. — Licence ès lettres, juillet 1849.)

VI

Comparez le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet et la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

(Paris. — Devoir d'agrégation, 1890.)

VII

Comparer la langue et le style de Bossuet dans le *Panégyrique de saint Bernard* et dans l'oraison de Condé.

(Paris. — Agrégation des lettres. — Leçon, 1892.)

VIII

Historia oratori finitima est. Montrer combien ce mot de Cicéron convient et s'applique au *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet.

(Besançon. — Devoir d'agrégation de grammaire, mars 1887.)

IX

Développer le mot de Voltaire louant dans l'*Histoire universelle* de Bossuet « ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et juge les nations ».

(Besançon. — Devoir d'agrégation de grammaire, juin 1887.)

X

A-t-on pu dire avec raison que l'*Histoire universelle* de Bossuet est une épopée ?

(Douai. — Devoir d'agrégation de grammaire, mars 1887.)

XI

Le sens historique dans Bossuet et dans Montesquieu.

(Douai. — Devoir de licence, mars 1887.)

XII

Du Romain chez Bossuet et chez Montesquieu.

(Paris. — Baccalauréat, juillet, 1888.)

XIII

Comment Bossuet, dans la troisième partie du *Discours sur l'histoire universelle*, et Montesquieu, dans les *Considérations*, ont-ils expliqué la chute de la République romaine ?

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE LITTÉRATURE.)

XIV

Le *Discours* de Bossuet et l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire : partis de principes opposés, Bossuet et Voltaire diffèrent-ils si profondément par la méthode ?

(Fontenay-aux-Roses. — LEÇONS.)

XV

Un contemporain (M. Ernest Renan) a écrit : « Nul plus que moi n'admire le XVIIe siècle à sa place dans l'histoire de l'esprit humain ; mais je me révolte dès qu'on veut faire de cette pensée lourde et sans critique le modèle de la beauté absolue. Quel livre, grand Dieu ! que l'*Histoire universelle*, objet d'une admiration conventionnelle, œuvre d'un théologien arriéré, pour apprendre à notre jeunesse libérale la philosophie de l'histoire ! » (*L'Avenir de la science.*) Accepteriez-vous ce jugement sans restriction ? En reconnaissant les faiblesses inévitables de l'œuvre, n'en marqueriez-vous pas la grandeur d'ensemble ? Ne feriez-vous pas, tout au moins, une réserve en faveur de la troisième partie ?

XVI

Caractériser par ses grands traits l'œuvre accomplie par Bossuet, précepteur du dauphin, et en montrer l'unité.

XVII

Chercher si l'idée fondamentale du *Discours* ne se retrouve pas au fond de plus d'un sermon et de toutes les oraisons funèbres.

XVIII

Étudier au point de vue historique ce que Bossuet dit des civilsations de l'Orient et de la Grèce.

XIX

Examiner quels rapports peuvent exister entre les *Pensées* de Pascal et le *Discours sur l'histoire universelle.*

XX

Comparer le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet et la *Philosophie de l'histoire* de Herder.

XXI

Rechercher dans les Sermons, dans les Panégyriques et dans les Oraisons funèbres les passages où l'on peut croire que le *Discours sur l'histoire universelle* est en germe, et montrer surtout quelle grande place l'idée de la Providence occupe dans l'œuvre entière et dans la philosophie de Bossuet.

Villefranche-le-Rouergue. — J. Bardoux impr.

MADAME DE MAINTENON

(1635-1719)

I

Coup d'œil sur la vie de Mme de Maintenon.

On juge souvent mal le caractère et le rôle de Mme de Maintenon, parce qu'on les juge d'après sa fortune, qui fut vraiment extraordinaire : la hauteur de cette fortune où elle s'est élevée comme par miracle fait supposer chez elle une égale hauteur d'ambition et d'intelligence. On est surpris, quand on la considère de près, de la trouver si inférieure, moralement, à l'idée qu'on se faisait d'elle. Elle a, certes, son originalité distinctive, mais surtout et peut-être uniquement comme « institutrice de la maison royale de Saint-Louis », titre modeste et fier, le seul qu'elle ait voulu faire graver sur son tombeau.

Ce n'est pas par une antithèse artificielle qu'on oppose au merveilleux romanesque de sa vie la prudence bourgeoise de son caractère et la terne médiocrité de son rôle politique. C'est dans la prison de Niort que naquit Françoise d'Aubigné, probablement le 27 novembre 1635[1]. Son père, Constant d'Aubigné, fils indigne du grand Agrippa d'Aubigné, l'auteur des *Tragiques*, y était enfermé, et sa mère, Jeanne de Cardilhac, était venue l'y rejoindre. M. Gréard observe que jamais, dans sa correspondance, Mme de Maintenon ne nomme son père : « Ce qu'elle put connaître de sa vie fut certainement pour beaucoup dans la méfiance qu'elle professait à l'égard des hommes. » Plus digne d'estime, sa mère ne semblait pas tenir à inspirer l'affection : elle était froide, un peu sèche; si l'on en croit Mlle d'Aumale, Françoise d'Aubigné ne se souvenait

1. On n'a que la date précise de l'inscription de la naissance sur le registre de Notre-Dame de Niort, 28 novembre 1635. Le parrain est un La Rochefoucauld, cousin de l'auteur des *Maximes*.

d'avoir été embrassée que deux fois par sa mère, et seulement au front.

Après un voyage à la Martinique, pendant lequel la jeune Françoise, malade et considérée comme morte, faillit être jetée à la mer, elle perdit son père (1647), puis sa mère (1650). Avant la mort de celle-ci, elle avait été recueillie par sa tante Mme de Villette, qu'elle aima toujours tendrement, puis par une autre tante, Mme de Neuillant, dont le souvenir ne lui resta pas aussi cher. Pendant ces années d'une jeunesse sans indépendance et le plus souvent sans gaieté, sa religion ne fut guère moins incertaine que sa vie : catholique de naissance, elle fut tour à tour protestante avec Mme de Villette, puis catholique de nouveau avec Mme de Neuillant. Quand elle rejoignit sa mère à Paris, ce fut pour la voir mourir. Seule désormais, belle et pauvre, elle n'échappa aux humiliations et aux périls de la misère que par un mariage héroïque avec le poète burlesque Scarron, beaucoup plus âgé qu'elle et infirme (1652). Dans ce milieu de mœurs faciles, elle se fit respecter. Mais à la mort de Scarron (1660) elle se retrouva pauvre, vécut dans deux couvents en pensionnaire libre, qui fréquentait au dehors les d'Albret, les d'Heudicourt, reçut de la reine mère une pension de deux mille livres, se mêla davantage au monde, mais sans jamais en être la prisonnière, mérita enfin l'éloge du chevalier de Méré, un connaisseur délicat, qui la jugeait « douce, reconnaissante, secrète, fidèle, modeste, intelligente... » Mme de Sévigné, meilleur juge encore, si peu indulgente pour toutes les femmes qui ne sont pas Mme de Grignan, ne ménage pas les éloges à Mme Scarron : « Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron : elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit... Mme Scarron, qui soupe ici tous les soirs *et dont la compagnie est délicieuse*, s'amuse et se joue avec votre fille... Elle est habillée modestement et magnifiquement, comme une femme qui passe sa vie avec des personnes de qualité ; elle est aimable, belle, bonne et négligée : on cause fort bien avec elle[1]. »

Mais quand Mme de Sévigné fait d'elle cet éloge sans réserve, Mme Scarron s'achemine lentement à de plus hautes destinées. En 1669, elle a consenti à se charger de l'éducation des enfants de Mme de Montespan et du roi. Il est vrai que pour le faire elle a exigé un ordre formel du roi ; mais il semble

1. Lettres des 13 janv. et 26 févr. 1672, 4 déc. 1673.

bien qu'elle l'ait fait sans scrupule. « Le poste n'avait rien qui, pour le temps, pût blesser la délicatesse, » et assurément « elle était loin de penser qu'après Dieu Mme de Montespan dût être la première cause de sa belle fortune[1] ». Ses qualités sérieuses et discrètes l'avaient désignée pour une fonction aussi difficile, qui la prit tout entière, non sans quelques compensations et consolations toutefois. Un sentiment nouveau s'éveilla en elle. « Vous savez, écrit-elle longtemps après[2], que j'ai le malheur de connaître les sentiments des mères. » La gouvernante, en effet, aima en mère ces enfants qui n'étaient pas les siens, et principalement l'aîné, le duc du Maine : « C'est la plus jolie créature du monde, et qui surprend vingt fois le jour par son esprit... Je ne puis lui savoir les moindres peines sans souffrir pour le moins autant[3]. » Mais la vraie mère, Mme de Montespan, n'était pas faite pour lui plaire de même. Le roi lui-même plaisantait sur « le badinage des Mortemart », quand la favorite « attelait six souris à un petit chariot de filigrane, et s'en faisait mordre ses belles mains[4] ». A la frivolité elle joignait la sécheresse moqueuse : « Elle est incapable d'amitié, et je ne puis m'en passer ; elle ne saurait trouver en moi les oppositions qu'elle y trouve sans me haïr[5]. » La patience et l'adresse que Mme Scarron dut déployer alors ne ramenèrent pas à elle Mme de Montespan, mais lentement lui conquirent l'estime, puis la sympathie de Louis XIV, d'abord peu favorable. En 1675, elle reçut de lui en toute propriété la terre et le marquisat de Maintenon, et la marquise de Maintenon, dès lors, rejeta dans l'ombre la veuve Scarron, sauf pour les malveillants qui aimeront encore à feuilleter parfois, selon l'expression de Mme de Sévigné, ce « premier tome » d'une vie peu banale. En 1680, quand l'éducation des princes fut terminée, elle fut nommée dame d'atour de la dauphine.

Mais comment pouvait-elle espérer s'élever plus haut? Il était inouï déjà que dans cette lutte sourde qui se poursuivit entre elle et sa « protectrice » Mme de Montespan, elle eût su prendre dès le début et garder jusqu'à la fin l'avantage : il y avait fallu ce qu'un de ses admirateurs appelle « un manège consommé ». Quelques-uns ont jugé plus sévèrement ce jeu

1. Gérard, [illegible]
2. Lettre à Mme de [illegible], 18 avril 1717.
3. Lettre à l'abbé Gobelin, 7 sept. 1[illegible] ; à M. de Mon[illegible] 2 sept. [illegible].
4. Lettre à Mme de [illegible], 29 [illegible] 1717.
5. Lettre à l'abbé Gobelin, 11 sept. 17[illegible].

très serré et très habile, moins loyal peut-être qu'habile, que joua Mme de Maintenon de 1675 à 1683. Mais tout à ses yeux était justifié par la mission qu'elle s'était donnée : en détachant le roi de Mme de Montespan, le ramener à la reine. Elle y réussit à moitié : la reine, habituée à se contenter de peu, lui dut ses dernières joies conjugales; mais la reine mourut en 1683, et devant la marquise, plus troublée que satisfaite, s'ouvrit un avenir que certainement elle n'avait pu prévoir, que probablement elle n'avait pas souhaité. En s'appliquant à faire le salut du roi, elle avait fait sa propre fortune. C'est en 1684, croit-on, qu'un mariage secret unit à Louis XIV la veuve du cul-de-jatte Scarron, la fille du faux monnayeur d'Aubigné.

Plus de trente ans elle régna, sans avoir le titre de reine. Mais ce règne, nous le verrons, eut ses déboires et ses tristesses, dont la moins cruelle ne fut pas l'emprisonnement du duc du Maine, impliqué dans la conspiration de Cellamare. Moins âgé qu'elle, Louis XIV mourut avant elle, et lui enjoignit, l'avant-veille de sa mort, de se retirer dans cette maison de Saint-Cyr, dont la fondation et la direction la consolaient de tout. Elle lui obéit, et, dans sa situation, non pas fausse, mais officiellement non reconnue, elle ne pouvait pas ne pas lui obéir. Quatre ans elle lui survécut, puisqu'elle ne mourut que le 15 avril 1719, l'année des *Lettres persanes*. Le XVIIIe siècle ne fut pas indulgent à sa mémoire. Pendant qu'elle vécut, ou plutôt qu'elle se survécut à elle-même dans ces dernières années, elle semble ne plus être pour les uns qu'un objet d'admiration, — au sens latin du mot, — comme débris auguste d'un âge disparu; pour les autres, qu'un objet de colère, qu'ils rendaient responsable des tristes événements dont elle avait été elle-même le témoin attristé. Quand le czar Pierre le Grand visita la France, il voulut voir celle dont l'histoire avait tous les caractères d'une légende, et Mme de Maintenon a raconté gaiement comment il la vit.

Le czar est arrivé à sept heures, et s'est assis au chevet de mon lit. (Elle s'était, selon l'usage, couchée pour le recevoir.) Il m'a fait demander si j'étais malade; j'ai répondu que oui. Il m'a fait demander ce que c'était que mon mal; j'ai répondu : « Une grande vieillesse avec un tempérament assez faible. » Il ne savait que me dire, et son truchement ne paraissait pas m'entendre. Sa visite a été fort courte... J'oubliais de vous dire que le czar a fait un peu ouvrir le pied de mon lit pour me voir; vous croyez bien qu'il en aura été satisfait[1].

1. Lettre à Mme de Caylus, 11 juin 1717.

II

Le caractère de Mme de Maintenon.

Cette vie est un chef-d'œuvre, personne n'en disconvient. Chef-d'œuvre d'habileté? ou de vertu? ou de toutes les deux ensemble? Il semble que Mme de Maintenon elle-même nous suggère la réponse quand elle dit, quand elle répète, car c'est une de ses maximes favorites : « Rien d'habile comme de n'avoir point tort... On ne comprend point assez combien il est habile de n'avoir rien à se reprocher, ni rien à cacher et rien à craindre[1]. » Cela est habile, en effet, et l'on peut s'en apercevoir à l'épreuve; mais il n'est pas bon d'en être trop sûr à l'avance : la vertu n'est pas un placement avantageux; si elle n'est pas pleinement spontanée, elle n'est plus la vertu.

Les héroïnes cornéliennes ont un sentiment très vif et très élevé de l'honneur, qu'elles appellent leur « gloire », et cette gloire, elles la font consister à s'anoblir sans cesse en se sacrifiant. Mme de Maintenon met la sienne à s'imposer de plus en plus à l'estime publique et à conquérir la « considération ». Voici comment, en 1690, sur sa prière, Fénelon traçait le portrait moral de cette pénitente[2] qui se croyait humble parce qu'elle voulait le paraître :

Vous êtes ingénue et naturelle : de là vient que vous faites très bien, sans avoir besoin d'y penser, à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais trop froidement dès que ce goût vous manque. *Quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin.* Je m'imagine qu'il y a dans votre fond de la promptitude et de la lenteur. Ce qui vous blesse, vous blesse vivement.

1. Lettres à son frère, août 1679, et à M. Manceau, 1690.

2. Fénelon n'est pas le directeur de conscience en titre de Mme de Maintenon ; mais, à cette époque, celle-ci estime fort et sa personne et ses lettres de direction : « Elles sont d'une pratique continuelle, écrivait-elle à Mme de Fontaine, en 1689. Elles inspirent une dévotion libre, douce, paisible, droite, et il est impossible que ce ne soit la véritable. » — On remarquera, dans l'espèce de consultation morale de Fénelon, le mot si fin sur le plaisir de soutenir sa prospérité avec modération. Geffroy a dit finement aussi, mais en appuyant davantage : « Si nous avons bien compris son caractère, *elle eut ce qu'on pourrait appeler l'orgueil ou l'ostentation de la modération.* Ce voile transparent qui ne trompait personne, cette énigme dont tout le monde savait le mot, lui plut. C'était une situation unique : « Il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais de semblable, » disait-elle quelquefois. Vertu ou raffinement d'amour-propre, qui peut dire en quelle mesure? Elle le voulait ainsi, et détruisit toutes les preuves directes qui eussent pu se trouver dans ses papiers, toute sa correspondance avec le roi. »

Vous êtes née avec beaucoup de gloire, c'est à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue, mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point de honte de la trouver bonne ; on se corrigerait plus aisément d'une vanité sotte. Il vous reste encore beaucoup de cette gloire, sans que vous l'apperceviez. La sensibilité sur les choses qui la pourraient piquer jusqu'au vif, marque combien il s'en faut qu'elle soit éteinte. Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, *au plaisir de soutenir votre prospérité avec modération ;* enfin à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place.

Le *moi* dont je vous ai parlé si souvent est encore une idole que vous n'avez pas brisée. Vous voulez aller à Dieu de tout votre cœur, mais non par la perte du *moi ;* au contraire, vous cherchez le *moi* en Dieu. Le goût sensible de la prière et de la présence de Dieu vous soutient ; mais si ce goût venait à vous manquer, l'attachement que vous avez à vous-même et au témoignage de votre propre vertu vous jetterait dans une dangereuse épreuve.

Ce que Fénelon a deviné, Mme de Maintenon ne fait pas difficulté de l'avouer, de le proclamer. Voici d'abord l'aveu à son directeur de conscience : « J'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions[1]. » Voici maintenant la déclaration très peu voilée qu'elle faisait dix-neuf ans après aux dames et aux demoiselles de Saint-Cyr : « Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup, mais cela ne me coûtait rien pourvu que j'eusse une belle réputation : c'était là ma folie. Je ne me souciais point de richesses, j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt, mais je voulais de l'honneur. » Oui, cette personne « pétrie de gloire et d'amour-propre » (le mot est encore d'elle) « avait besoin d'être singulièrement distinguée et admirée de ceux auprès de qui elle vivait, quels qu'ils fussent. Sa grande coquetterie est là : c'est une coquetterie d'esprit ; en avançant, ce fut une ambition et une carrière ». (Sainte-Beuve.) Cette soif de considération vient évidemment d'un orgueil caché qui s'enveloppe en vain de modestie. Même lorsqu'elle n'est encore que Mme Scarron, c'est son *orgueil,* Mme de Sévigné l'atteste[2], qui se révolte à la pensée qu'elle *est* à Mme de Montespan : « Elle n'aime pas obéir ; elle veut bien être au père, mais pas à la mère. » Cet orgueil n'a rien de la vanité vulgaire. Il ne se confond nullement, en particulier, avec l'orgueil de caste. Bien qu'elle se déclare engouée de l'antiquité de sa maison, et ne dédaigne pas d'étudier des généalogies plus ou moins com-

1. Lettre à l'abbé Gobelin, 8 janv. 1689 ; et au même, 8 janv. 1689 : « J'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes. »
2. Lettre du 7 août 1671.

plaisantes[1], bien qu'elle regarde l'incivilité chez les bourgeois comme « une suite infaillible de la basse naissance[1] », elle sait et dit, cela devant des jeunes filles nobles, que la noblesse n'est rien sans le mérite. « Au nom de Dieu, mes chères enfants, ne soyez pas si fières ni si hautes; ne comptez pour rien votre noblesse, n'en parlez jamais. A quoi vous servirait-elle, si vous n'aviez point de vertu? n'est-ce pas elle qui fait la vraie noblesse? la vertu n'est-elle pas son origine?... Mettez-vous bien dans l'esprit, une fois pour toutes, que la noblesse n'est rien sans mérite, et que c'est au mérite que l'on doit l'honneur, l'estime et le respect, en qui que ce soit qu'il se trouve[2]. » Molière et Boileau ne parlaient pas autrement. C'est à une grandeur plus réelle qu'elle attache son ambition, et cette ambition fut satisfaite au delà même sans doute de ses espérances. Alors même pourtant qu'elle eut fait cette étonnante fortune à demi royale, elle ne s'y reposa pas, comme toute autre l'eût fait; elle semblait aspirer à monter encore plus haut, et donnait lieu à son frère de s'écrier plaisamment : « Vous avez donc juré d'épouser Dieu le père? » Elle ne s'était pas tracé à l'avance le plan d'une vie de plus en plus éclatante : si elle a aidé parfois les circonstances, elle a été parfois aussi surprise par elles. Mais il y a quelque chose qui est plus difficile que s'élever très haut, c'est se maintenir sans défaillance à la hauteur où l'on est monté. L'*idéal* de Mme de Maintenon a pu et a dû changer selon les états très divers qu'elle a traversés; cet idéal modeste, mais invariable, être considérée, elle l'a toujours eu devant les yeux : être considérée d'abord du groupe bruyant des amis de Scarron, peu enclins au respect; être considérée ensuite de la société polie, qui n'eût pas ouvert ses rangs à une aventurière; être considérée enfin de la cour, de la France entière, et cette dernière épreuve, on l'avouera, n'était pas la moins redoutable. Comment, ici, mériter, imposer l'estime? En se montrant supérieure à la grandeur même de la situation qui fait l'étonnement de tous. De là cette modération ou, si l'on veut, cette modestie, qui laissait subsister l'orgueil, mais tout au fond de l'âme. Si l'on peut se hasarder à juger ces âmes secrètes, cette sorte de modestie semble n'avoir été que la forme prudente d'un orgueil intelligent. Seulement, passée en habitude, elle se transformera, pour ainsi dire, en nature.

1. Lettres à Mme de Villette, 11 nov. 1675, et à d'Aubigné, 8 mai 1685.
2. Lettre à d'Aubigné, 28 février 1678.

Une conduite ainsi ordonnée, si puissant qu'en soit le ressort, exige un effort incessant, une perpétuelle surveillance de soi-même. De là ce quelque chose d'un peu froidement monotone dans une raison qu'on sait ou qu'on croit infaillible. On ne voit pas les combats intérieurs, les victoires chèrement obtenues peut-être; ce qu'on voit, c'est la grande paix du dehors, résultat et couronnement de l'effort heureux, mais heureux à quel prix? Et l'on dit que Mme de Maintenon est la raison même, ce qui est vrai, d'ailleurs, de ce qu'elle dit et de ce qu'elle fait. Ce qu'elle eût été, si elle n'eût pas *voulu* être la raison qui se fait admirer, il est assez oiseux de le conjecturer. Elle a été, elle est pour nous le jugement qu'aucune passion n'égare, le sens pratique qu'aucun hasard ne déconcerte. De parti pris, elle écarte de son chemin toutes les fantaisies et toutes les superfluités attirantes : « Je hais tout ce qui est inutile... Je hais bien ce qui n'est bon à rien[1]. » Ce positivisme est un peu sec. Faut-il partager, toutefois, contre cette « aventurière solennelle », l'indignation de M. Alexandre Dumas fils, qui s'écrie : « Ah! la maîtresse coquine, froide, impassible, implacable, ayant un balancier à la place du cœur[2] »? Sainte-Beuve dit avec plus de mesure : « Il n'y eut pas un moment d'abandon de cœur dans toute la vie de Mme de Maintenon : là est le secret de l'espèce de froideur qu'elle inspire. Elle est le contraire d'une nature sympathique. »

Est-elle insensible? « J'ai, dit-elle, le cœur tendre et sensible pour ce que j'aime[3]. » Sa correspondance fournit quelques preuves qu'elle n'a pas aimé le seul duc du Maine et Saint-Cyr. Elle ne parle qu'avec tendresse et reconnaissance des Villette, qui lui ont servi autrefois de parents. La mort du maréchal d'Albret lui donne « une tristesse mortelle ». Les maladies du roi lui déchirent le cœur. Quand la duchesse de Bourgogne perd son premier enfant, le duc de Bretagne, celle qu'elle appelait sa « tante » écrit : « Dieu me fait la grâce de ne pas succomber et de vouloir ce qu'il veut, quoi qu'il m'en coûte, et qu'il me prenne en cette occasion par le faible de mon cœur[4]. »

Elle aime à être aimée, et ne trouve partout que le respect : quand la charmante Mme de Dangeau se hasarde à l'aimer et

1. Lettres à M. de Villette, 3 avril 1674, et au duc d'Harcourt, 16 avril 1701.
2. Lettre à M. C. Sée, août 1894.
3. Lettre à Mme de Brinon, avril 1686.
4. Lettres à Mme de Villette 7 déc. 1660 ; à d'Aubigné, 7 sept. 1676 ; à Mme de Brinon, 11 déc. 1686 ; à Mme de Fontaines, avril 1705.

à le lui dire, elle est ravie[1]. Les lettres vraiment tendres sont rares dans sa correspondance : mais il semble, du moins, qu'elle ait connu et goûté le sentiment de l'amitié dans ce qu'il a de délicat et même de vif. « Je trouve, écrit-elle, quand nous perdons nos amis, qu'il est plus doux de penser qu'on les suivra, que de penser qu'on vivra sans eux[2]. » Saint-Simon, qui la traite si durement, reconnaît qu'elle resta toujours fidèle à ses anciens amis. Il faudrait faire une exception peut-être pour Fénelon, qui n'est pas des plus anciens, il est vrai. On sait comment, selon l'expression de Fénelon lui-même, le cœur de Mme de Maintenon se resserra peu à peu pour lui à mesure que la disgrâce des défenseurs du quiétisme sembla plus assurée. Plus tard, quand Fénelon mourut, c'est sur le ton d'une sèche indifférence qu'elle mentionna sa mort : « Je suis fâchée de la mort de M. de Cambrai : c'est un ami que j'avais perdu par le quiétisme, mais on prétend qu'il aurait pu faire du bien dans le concile (à la Chétardie, curé de Saint-Sulpice). » M. E. de Broglie, qui cite cette lettre, ajoute qu'il est impossible d'être moins sensible et de donner une plus pauvre idée de son cœur. Mais il ne faut pas demander à Mme de Maintenon d'aimer ceux que Louis XIV n'aimait pas, et Louis XIV n'aimait pas Fénelon. Elle manifeste dans ses lettres sa surprise de l'obstination que met Fénelon à défendre Mme Guyon, leur amie commune. Pour elle, elle était trop raisonnable pour être obstinée de cette façon. Son amour de la règle et de l'ordre lui interdisait de rester longtemps attachée à ceux que le sentiment inspirait et parfois égarait.

N'ayant guère été fille, n'ayant jamais été mère, elle n'avait point connu les joies de la vie de famille. Très peu épouse, car elle n'était qu'une enfant quand elle s'unit sans amour à un malade, et, quand Louis XIV l'éleva jusqu'à lui, elle touchait à la cinquantaine, elle n'avait pu, dans son isolement et sa pauvreté, se fier qu'à de rares amis, et, dans son élévation, elle était condamnée à ne s'en plus faire de nouveaux ou à se défier de ceux qui s'offraient. Comment s'étonner d'une certaine tristesse répandue sur tout ce qu'elle écrit? Et pourtant en cela même elle garde sa modération habituelle, et cette tristesse est tempérée par une sorte de sérénité résignée, qui, lorsqu'elle s'éclaire d'un demi-sourire, ressemble quelquefois à de la

1. Lettre à Mme de Dangeau, 14 août 1698 : « On me respecte trop présentement pour m'aimer. »
2. Lettre à Mme de Glapion, 4 avril 1709.

gaieté, mais à une gaieté grave. On peut l'en croire quand elle assure qu'elle n'est point triste naturellement[1]. Elle avait de l'esprit, et même, surtout au temps de sa jeunesse, un esprit amusant au dernier point : c'est son ennemi Saint-Simon qui l'affirme. C'est peu à peu, semble-t-il, que la contrainte d'une vie toujours dépendante, ou l'obligation qu'elle s'impose elle-même de jouer un rôle, jette une teinte plus sombre sur son caractère et sur son langage. Jeune, elle a déjà l'idée d'une fatalité qui la prédestine à ne pas connaître le bonheur ni le repos[2]. C'est bientôt une idée fixe, confirmée par sa fortune même. De moins en moins, en effet, à mesure qu'elle s'élève, elle est libre et maîtresse d'elle-même. Gouvernante des enfants de Mme de Montespan, elle se voit plus assujettie qu'elle ne l'était dans sa condition précaire de jeune veuve. Épouse du roi, sinon reine, elle va respirer enfin? Jamais elle ne fut plus esclave, et cet esclavage, elle semble chercher les occasions de nous en faire connaître le poids accablant.

III

Le vide et l'ennui de la vie à la cour. — Mme de Maintenon, le roi, les courtisans. — L'histoire morale chez Mme de Maintenon.

Elle en parle trop, et toujours sur le même ton. Jamais femme, avant Mme du Deffant, n'avait eu cette profondeur dans le sentiment de l'ennui : « Je m'ennuie ici à la mort[3] ». Ce n'est pas un cri qui lui échappe dans un jour de mélancolie, c'est presque un refrain de tous les jours.

Que ne puis-je vous donner mon expérience ! que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées ! Ne voyez-vous pas que *je meurs de tristesse* dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie; j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous ces états laissent un vide affreux, une inquiétude, une

1. Lettre à Mme des Ursins, 23 juillet 1708.
2. Lettre à M. de Villette, 23 octobre 1660. Et, plus tard, lettre à l'abbé Gobelin, juin 1676.
3. Lettre au duc de Noailles, datée de Fontainebleau, 22 octobre 1705.

lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement[1].

Ici, la confidence se tourne en leçon morale; ailleurs, elle a l'accent d'une plainte continue, qui lasse à la longue. Autour d'elle princes et courtisans aussi s'ennuient, mais parce qu'ils sont blasés : « Ils ne sont ordinairement contents nulle part, et s'ennuient de tout à force de chercher du plaisir; ils n'en peuvent trouver; ils vont de palais en palais, à Meudon, à Marly, à Rambouillet, à Fontainebleau, dans le dessein de se divertir; ce sont des lieux admirables, mais eux s'y ennuient, parce que l'on s'accoutume à tout[2]. » C'est dès le début qu'elle hait la vie de cour. Alors même qu'elle n'était que gouvernante des enfants de Mme de Montespan, elle connaissait bien ce « pays », et elle en faisait de vives peintures à des amies comme Mme de Sévigné. Quand elle voit de plus près la cour, ses petitesses et ses mensonges[3], elle sent croître son mépris pour une existence si opposée à celle que toute sa vie elle a rêvée. Et ce n'est pas seulement sa sincérité, dont elle parle volontiers[4], qui est choquée, c'est sa raison. Elle dont la « folie » est de vouloir faire entendre raison à tout le monde, elle succombe à la tristesse de n'entendre dire autour d'elle « rien de raisonnable... Le chapitre des pois dure toujours : l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé, et la joie d'espérer d'en manger encore, sont les trois points que j'entends traiter depuis quatre jours. » Elle qui déteste tout ce qui est inutile, il faut qu'elle subisse ce « véritable martyre » de passer son temps en inutilités. Elle qui aime la société, et n'aime qu'elle[5], elle n'en peut plus avoir dans cette foule indifférente et affairée. Elle se résigne parce qu'on lui dit sans cesse que Dieu la veut où elle est, mais c'est sans illusion qu'elle regarde et juge cette comédie triste où elle-même doit jouer son rôle. Où les autres ne voient qu'un palais enchanté, elle ne voit que le décor trompeur d'un théâtre où se jouent des pièces fort

1. Lettre à Mme de Glapion, 9 novembre 1702.
2. Instruction à la classe bleue, 1710. Là aussi revient cette forte expression de l'ennui qui « dévore » les grands.
3. M. Geffroy et d'autres éditeurs écrivent mal la phrase de la lettre à l'abbé Gobelin, octobre 1674 : « Il faut renoncer à ce pays ici, où il faut agir et parler contre sa conscience. » Il faut lire *ou* (ou bien), car Mme de Maintenon ajoute : « Vous savez *lequel des deux partis* m'est le plus aisé. »
4. Lettres à Gobelin, août et 1er septembre 1674 et 1er septembre; à Mlle de Guignonville, 9 novembre 1679; au duc d'Orleans, 25 septembre 1706, etc.
5. Lettres à Mme de Ventadour, janvier 1692; à l'archevêque de Paris, 13 mai 1696, 28 juillet 1698; à Mme des Ursins, 29 avril 1713.

médiocres; elle sait « que ces admirables machines et ces belles illuminations ne sont que des cordages et de vilaines coulisses remplies de cire ou de suif[1] ». Quand on a cette lucidité de coup d'œil, on pénètre trop avant dans les choses pour pouvoir s'y attacher ou même simplement s'en amuser.

En revanche, on est un témoin singulièrement perspicace, et, dans une certaine mesure, sans le vouloir, un historien des mœurs de son temps. Cette fin du XVIIe siècle annonce déjà, moralement, l'époque de la régence, et ce n'est pas seulement la « légèreté des Français » que Mme de Maintenon accuse. On se ruine à jouer, et l'on se tue à boire. Toutes les passions cèdent à la « malheureuse passion des cartes », moins plaisir que fléau : « Les tables de lansquenet ont plus l'air d'un triste commerce que d'un divertissement[2]. » La goinfrerie et l'ivrognerie sont si répandues que Mme de Maintenon console Mme de Dangeau dont le fils, aimable par ailleurs, se distingue comme tant d'autres par « un peu de crapule... Un peu de crapule se pardonne dans ce temps-ci ». Dans les plus tristes années, quand l'humiliation de la France et la misère du peuple sont à leur comble, les bals et les fêtes se multiplient, les femmes étalent un luxe indécent. « On ne voit plus d'argent, et on n'a pas une jupe de moins. » Elles décident sur tout, se mêlent de juger des livres, des sermons, du gouvernement de l'État spirituel et temporel, ne connaissent plus la modestie[3]. « Je vous avoue, écrit-elle à Mme des Ursins, que les femmes de ce temps-ci me sont insupportables : leur habillement insensé et immodeste, leur tabac, leur vin, leur gourmandise, leur grossièreté, leur paresse, tout cela est si opposé à mon goût, et, ce me semble, à la raison, que je ne puis le souffrir[4]. » Voilà un portrait qu'on voudrait croire chargé.

Il y a des exceptions, sans doute, mais il ne semble pas qu'elle les voie, et de plus en plus elle s'isole : « Je n'ai personne à qui parler, et je crois que j'en épargne beaucoup de fautes, car mes confidences ne seraient ni favorables ni hono-

1. Entretien avec Mme de Glapion, vers 1708. Voyez la même pensée exprimée par Mme de Motteville, moins pessimiste : « Je ne songeais qu'à me divertir de ce que je voyais, comme d'une belle comédie qui se jouait sous mes yeux ».
2. Lettres à Mme des Ursins, 23 juillet 1708, 30 janvier 1707; au comte d'Ayen, 19 décembre 1700; à Mme des Ursins, 23 février 1711.
3. Lettres à Mme des Ursins, 22 janvier 1708; à Mme de Caylus, 12 juillet 1706; à Mme de Radouay, dame de Saint-Cyr, 15 oct. 1696.
4. Lettre du 12 janvier 1707.

rables au prochain. Les hommes sont très mal avec moi, et je ne regarde pas les femmes... Je suis plus que jamais ermite à la cour. Il n'y a personne sans exception à qui je puisse parler[1]. » Cela étonne bien un peu : ce « trésor », ce « prodige », parfaite en tout, est alors dans la fleur de sa bonne grâce et de sa gaieté ; dès l'âge de onze ans, à son arrivée en France, elle a éclairé comme d'un rayon de soleil la vie solennellement maussade de Versailles. Quand elle meurt, « tout manque, tout paraît vide ; il n'y a plus de joie, plus d'occupation » ; mais peu de jours après, la dernière illusion s'en va. Mme de Maintenon apprend tous les jours des choses qui lui font croire que l'exquise petite duchesse lui aurait donné de grands déplaisirs. « Dieu l'a prise par miséricorde[2]. » Elle disparue, l'ennui de la vie se fait plus épais et se mêle d'un peu plus d'amertume.

Au dehors, et Saint-Cyr mis à part, elle a bien peu de correspondants à qui elle puisse ou veuille confier ses peines. Son frère, qu'elle aime et soutient plutôt, semble-t-il, pour le nom qu'il porte que pour ses qualités personnelles, n'est occupé que de tirer parti de la merveilleuse fortune qu'a faite sa sœur, quoiqu'il sache bien, comme il le dit plaisamment, que cette aventure personnelle ne se communique point. Joueur, endetté, peu scrupuleux, il n'a jamais eu le cœur d'un gentilhomme, et il ne revient à sa sœur que des choses désagréables de lui. Avec patience toujours, avec fierté souvent, elle défend contre ses âpres exigences le royal « beau-frère » à qui il tend la main. Il ne fut pas connétable, mais trente mille livres de rente le dédommagèrent. Quand il mourut à Vichy, en 1703, elle ne le pleura guère. Elle avait recueilli et élevé sa nièce d'Aubigné, qu'elle maria au duc de Noailles. Celui-ci est le confident des dernières années ; mais ce n'est pas un oisif, et on le voit rarement à la cour. D'ailleurs, tous les Noailles ne lui ressemblent pas : l'archevêque de Paris est un janséniste obstiné, le premier de ses sujets, disait le roi, qui eût osé lui tenir tête, et l'on devine que sa correspondance avec Mme de Maintenon s'est quelque peu ressentie du mécontentement royal.

Une autre de ses nièces, la gracieuse et spirituelle Mme de Caylus, ne demandait qu'à lui plaire et qu'à égayer sa solitude attristée. Mais tout ce que valait Mme de Caylus, elle ne le

1. Lettres au duc de Noailles, 24 juillet 1706 et 15 juillet 1707.
2. Lettres à Mme des Ursins, 27 mars, et au duc de Noailles, 1er avril 1712.

sentit que tard, trop tard. Quelques légèretés de conduite, quelques liaisons avec des personnes mal vues en cour, quelques railleries à l'égard des dévots, avaient attiré à Mme de Caylus une disgrâce qui ressembla fort à un exil. Mme de Maintenon lui devait pourtant une compensation, après l'avoir mariée au vieux comte de Caylus, si indigne d'elle. Mais elle était volontiers modeste aux dépens des autres. Même quand Mme de Caylus fut rentrée en faveur, sa tante ne lui témoigna jamais qu'une tendresse mitigée. Elle montra plus de patience et de douceur envers cette aventurière française, véritable régente des affaires d'Espagne, Mme des Ursins, qui lui écrivait des lettres « à feu et à sang », pleines d'ironies et de reproches. Accoutumée « à vivre de poison », elle lui pardonnait tout[1], et il lui semblait qu'il lui manquait quelque chose de nécessaire quand elle n'avait pas de ses lettres. Ce n'est là d'ailleurs qu'une liaison d'esprit, où le cœur a très peu de part.

Mais le roi, à qui elle doit tout, quelle reconnaissance et quelle affection lui témoigne-t-elle? Il apparaît sous deux aspects dans la correspondance de Mme de Maintenon : vu du côté de la cour, il manque de grandeur et semble participer à la médiocrité de son entourage; mais, vu du côté de la France, il se relève.

Mme de Maintenon donne à son frère un très sage conseil, qu'elle a pu emprunter aux *Maximes* de la Rochefoucauld : c'est de ne jamais parler aux étrangers de sa femme. On voudrait que dans la situation délicate où elle est placée vis-à-vis de Louis XIV, elle parlât beaucoup du roi et point du tout de l'homme. On voudrait qu'elle ne se plaignît point tant, et un peu à tout le monde, des tristesses, des vapeurs du roi qu'elle doit essuyer, de sa conversation ou plutôt de son manque de conversation, de sa santé robuste, qui fait qu'il n'est incommodé de rien, tandis qu'elle est incommodée de tout; enfin de ces visites incessantes et interminables qui font de sa chambre une prison. « *Le roi* me garde à vue, et je ne vois plus qui que ce soit... Je n'ai point de repos ici : *le roi* vient dans ma chambre trois fois par jour... Si j'habite longtemps *la chambre du roi*, je deviendrai paralytique; il n'y a ni porte ni fenêtre qui ferme : on y est battu d'un vent qui me fait souvenir des orages de l'Amérique[2]... On n'arrange pas sa chambre comme

1. Lettres à Mme des Ursins, 17 juin, 14 septembre, 4 et 14 novembre 1709; à Villeroy, 28 décembre 1711.

2. Lettres à l'archevêque de Paris, 22 août et 9 septembre 1698; au duc de Noailles, de Marly, 27 avril 1705.

on veut quand *le roi* y vient tous les jours, et il faut périr en symétrie[1]. » Nous sommes tenus par elle au courant des moindres détails de ses tristes journées; il n'est pas jusqu'à son coucher qui n'ait pas de secret pour nous. Habitué à ordonner, le roi ne se doute même pas qu'elle puisse se contraindre; il ne la plaint donc pas, mais elle se plaint pour deux. Et nous la plaignons, certes, nous aussi, d'être réduite à abdiquer toute volonté propre, à courir le cerf, par exemple, peu de mois après la mort du dauphin, dans un temps où les tristesses ne sont épargnées ni à la France ni à la famille royale. Ces misères pourtant sont inséparables de sa grandeur artificielle: qu'elle les sente avec vivacité, on le comprend; on comprend moins qu'elle les énumère et les analyse avec une complaisance morose, comme si elle avait une revanche à prendre.

C'est que sur un point tout au moins ils ne peuvent s'entendre. Cette vie de cour que hait Mme de Maintenon, c'est celle que le roi a toujours menée; il n'en connaît, il n'en conçoit point d'autre; il est comme le représentant suprême de cette tradition dont elle lui dénonce parfois le ridicule ou le danger. « Cela s'est toujours fait, » répond-il alors, et cela continue à se faire. Tout a bien changé cependant, par ailleurs, et les fêtes du passé font un étrange contraste avec les tristesses du présent. A Versailles, entre femmes, le jour se passe à pleurer[2]. C'est alors que le roi paraît ce qu'il est vraiment, c'est par là qu'il se relève. Il est atteint bien profondément et dans son cœur et dans sa fierté par les deuils répétés qui frappent sa famille et par les défaites qui amoindrissent son royaume. Son courage reste toujours égal, malgré « un fond de tristesse » qui n'échappe pas à Mme de Maintenon, et c'est au lendemain de la défaite d'Hochstedt que le témoin le plus assidu de ce courage peut écrire : « Son humeur n'a pas changé un moment, sa bonté l'a occupé de tous les particuliers qu'on a perdus, et nous pouvons dire sans flatterie qu'il est véritablement grand[3]. » Au lendemain de Ramillies, elle ne peut s'empêcher d'admirer encore cette force d'âme, où quelques-uns voient de l'insensibilité. Non, il n'est point insensible, mais courageux et chrétien[4]. Courage et courage chrétien, ces deux choses ne se séparent pas dans son esprit, et peut-être admirerait-elle moins le

1. Lettre à Mme des Ursins, 18 septembre 1713.
2. Lettre à Mme des Ursins, 27 mars 1712.
3. Lettres à Mme des Ursins, 23 décembre 1708, et à Villeroy, 25 août 1704.
4. Lettres au duc de Noailles, 15 juin et 15 juillet 1706.

roi si à la fermeté virile elle ne lui voyait joindre l'humilité chrétienne, la conviction que tout, victoires et défaites, lui vient de Dieu. Au contact de cet héroïsme, la raison de Mme de Maintenon s'échauffe et, si l'on peut lui appliquer ce mot, s'exalte. En vain les ennemis se flattent de l'espoir d'abattre la France : « On les battra partout. » Quand c'est la défaite qui est venue au lieu de la victoire, elle est d'abord comme « stupide », puis elle reprend courage, et se retrouve « un peu petite-fille d'Agrippa ». Elle défend Villars contre les courtisans, qui le disent fou : « Je vous avoue que je désirerais que le roi eût plusieurs de ces fous-là. » Elle appelle la paix de ses vœux, mais non pas une paix plus triste que la guerre. Cette paix honteuse qu'on propose, elle indigne « tout ce qui a une goutte de sang français[1] ». Elle en espère, elle en veut une autre. A la veille de Malplaquet, à la veille de Denain, elle met toute la maison de Saint-Cyr en prières. Il est telle lettre d'elle, en cette terrible crise, qui n'est pas indigne, en effet, de la petite-fille d'Agrippa :

Je ne sais comment vous recevrez de loin la dernière réponse de nos ennemis. Le roi l'a entendue, non avec l'indignation d'un homme qui se souvient de ses anciennes victoires, mais avec le sang-froid d'un homme maître de la guerre et de la paix. Nos princes, nos grands seigneurs, n'ont pu se modérer ainsi : je ne les ai jamais vus moins courtisans et plus citoyens. Pour moi, si j'ose vous parler de moi en si bonne compagnie, j'ai été moins vive qu'eux : je n'ai rien appris de nouveau ; je n'ai jamais espéré une paix raisonnable, et je n'ai jamais cru que le roi en accepta une honteuse. Il faut donc songer à la guerre, et défendre notre terrain et notre roi jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Je suis préparée à tout ce qui peut nous arriver de pis[2].

Mais contre d'autres menaces elle est sans force, parce qu'elle n'a pu les prévoir. Ces Français, si affectionnés, disait-elle, à leurs rois[3], ils ne peuvent supporter la misère qui les accable ; ils font entendre un sourd murmure qui déjà fait peur. « La crainte de la famine met le peuple dans un mouvement auquel il ne faut pas s'exposer. Cet état-ci est si violent qu'il ne peut durer... On voit des gens qui n'entendent plus raison et que la nécessité transporte ; nous en viendrons à ne pouvoir plus sortir avec sûreté[4]. » Et ce n'est pas le peuple seul

1. Lettres à Mme de Brinon, 14 octobre 1692 ; au duc de Noailles, 15 juin 1706 ; à Mme des Ursins, 12 juin 1707, 22 janvier et 23 juillet 1708 ; au duc de Noailles, 3 juin 1709.

2. Lettre au duc de Noailles, 10 juillet 1710. Voyez aussi lettres à Mme des Ursins, 12 juin 1707 ; à Mme de Dangeau, septembre 1707 ; à Mme de Villette, 7 août 1712, etc.

3. Lettre à Mme des Ursins, 24 avril 1713.

4. Lettres à Mme de la Viefville, abbesse de Gonerfontaine, mai 1709, et à Mme de Caylus, oct. 1709.

qui murmure au fond des provinces affamées : aux portes mêmes de l'appartement du roi, ceux qui lui doivent tout accusent ses dépenses, voudraient lui ôter ses chevaux, ses chiens, ses valets, ses meubles, et le dépouiller le premier. En vain il a diminué sa table, envoyé sa vaisselle d'or à la Monnaie : « on ne veut compter que ce qu'il ne fait pas. » On l'a approuvé de soutenir la guerre, et l'on soupire après la paix, même humiliante. « Comment sauvera-t-on la France, s'il n'y a plus de Français?... Je vous avoue que de telles dispositions me glacent le sang dans les veines[1]. » Oui, il faut qu'un changement profond dans les mœurs et dans le langage se prépare pour que Mme de Maintenon en vienne à écrire à peu près comme son ancien ami Fénelon : « *Le salut du peuple est la première obligation du roi*[2]. » C'est le règne de l'opinion qui commence, et qui s'annonce déjà un peu agressif. La lecture de Mme de Maintenon, à cet égard, peut servir à compléter celle de la Bruyère.

IV

Le rôle politique et religieux de Mme de Maintenon.

Mais ces malheurs et ces misères, n'en a-t-elle été que le témoin? Pourquoi songe-t-on à la « lapider », si on ne lui attribue une large part de responsabilité dans ce qui se passe? Ici se pose la question tant controversée du rôle politique joué par Mme de Maintenon. Nous ne pouvons ni ne voulons la traiter à fond. D'ailleurs, l'étude plus approfondie que nous avons faite de la vie et du caractère de cette femme trop vantée ou trop calomniée, selon les époques et les personnes, éclaire d'avance et résout presque la question nouvelle.

Fénelon, qui, nous l'avons vu, la connaissait presque trop bien, et qui, en 1712, après la mort du duc de Bourgogne, essaya de se rapprocher d'elle par l'entremise du duc de Beauvilliers, craignait avant tout ce qu'il y avait de court dans sa vue et de superficiel dans son esprit.

Je ne crains que trop qu'elle sera occupée des jalousies, des délicatesses, des ombrages, des aversions, des répits, et des finesses de femme. Je ne

1. Lettre au duc de Noailles, 9 juin 1709.
2. Lettre à Mme des Ursins, 14 septembre 1709. Sur le roi et la misère du peuple, voir les lettres à Mme de Brinon, 3 février 1693 et 30 novembre 1698; à Mme des Ursins, 27 juillet 1709; au duc de Noailles, 3 septembre 1709.

crains que trop qu'elle n'entrera que dans les partis faibles, superficiels, flatteurs, pour endormir le roi et pour éblouir le public, sans aucune proportion avec les pressants besoins de l'État. Mais enfin Dieu se plaît à se servir de tout.

Et Beauvilliers lui répondait qu'elle lui paraissait bien intentionnée, « mais timide, méfiante, craignant toujours d'agir et d'encourir une responsabilité[1] ». Que nous dira Saint-Simon lui-même, au risque de se contredire, lui qui s'attache à mettre au jour la continuité vraiment extraordinaire des ambitions de Mme de Maintenon? Qu'elle sentait et pensait en petit, que son caractère était d'une mobilité extrême : « Aisément engouée, elle l'était à l'excès ; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même. » Voltaire, à son tour, nous la représente « beaucoup plus occupée de complaire à celui qui gouvernait que de gouverner, et ménageant son crédit ou ne l'employant qu'avec une circonspection extrême ». Notre Michelet l'a répété à sa manière, qui est plus rude :

Elle avait de l'esprit, mais un petit esprit impérieux à régler le menu, à diriger dans le détail, un sobre esprit négatif, toute réserve, blâmant sans blâmer, qui séchait et stérilisait. Quant à prendre hardiment le grand gouvernement, à faire marcher le roi dans une voie de raison, il lui aurait fallu pour cela un ferme caractère et du courage, se risquer pour la France et pour l'humanité. Dans sa longue vie subalterne, elle avait pris des habitudes de déférence, de prudence servile, habilement sauvées par l'attitude.

Veut-on un juge moins absolu, mais qui a pénétré l'esprit de Mme de Maintenon? le regretté Marion nous dira ce que vaut ce fantôme de la grande intrigante, aspirant et réussissant à gouverner la France.

C'est convertir en gros personnage de mélodrame une femme de beaucoup de grâce et d'esprit, qui eut ses faiblesses sans doute, mais plus avouables que celles de beaucoup d'autres, une femme qu'on a le droit de ne pas aimer, si l'on veut à toute force que les femmes manquent de volonté, de raison et d'esprit de conduite, mais qui fut, à tout prendre, digne de plus d'estime que la plupart des grandes dames de son temps...

Si elle mérite un reproche, c'est justement et avant tout d'avoir manqué de courage, de n'avoir, par peur de déplaire, ni fait tout le bien qu'elle eût pu faire, ni empêché tout le mal qu'il ne tenait peut-être qu'à elle d'empêcher... Elle n'était pas femme à insister beaucoup pour un protégé qui eût déplu. C'est là le petit côté de son caractère; laissons-lui au moins le bénéfice de cette circonspection un peu égoïste, de cette prudence trop peu brave.

1. Dès la lettre de direction de 1690, Fénelon combat l'idée qu'elle s'est faite de son peu d'aptitude à comprendre les affaires d'État : « Vous vous défiez peut-être un peu trop de vous-même, ou bien vous craignez trop d'entrer dans des discussions contraires au goût que vous avez pour une vie tranquille et recueillie. »

Enfin, de nos jours, M. Brunetière, moins durement que Michelet, mais par des considérations analogues, a justifié Mme de Maintenon comme elle n'eût pas voulu être justifiée. Toutes les calomnies, selon lui, viennent de ce qu'on l'a crue bien plus intelligente et énergique, moins ordinaire qu'elle ne fut réellement. Elle n'avait que le goût du détail et du ménage; elle manquait de vues générales et directrices. Et comment pourrait s'intéresser activement aux grandes affaires une femme qui garde au fond de son âme l'infini dégoût de l'homme et de la vie?

Si, comme le pensent tous ces historiens et tous ces critiques, Mme de Maintenon est bien cet esprit subalterne et timide, elle ne saurait être le premier ministre de Louis XIV vieillissant, de ce Louis XIV qui avait depuis longtemps appris à faire son métier de roi, et qui le fit jusqu'au bout, jaloux d'une autorité sur laquelle les Colbert et les Louvois n'empiétaient pas. Est-ce à dire qu'il faille prendre à la lettre les protestations par trop modestes d'une femme qui s'est fait à elle-même, laborieusement, une situation fausse, et semble en aimer jusqu'à la fausseté? Naïf qui l'en croirait. On est seulement fondé à croire qu'elle ne ment pas quand elle déclare qu'elle se tient et qu'on la tient en dehors des affaires : « Le roi ne veut entendre parler d'affaires que par ses ministres... Je n'oserais montrer votre lettre : on n'aime pas ici que les dames parlent d'affaires... Le roi veut que toutes ces choses-là passent par les canaux ordinaires... Je ne sais point les affaires; on ne veut point que je m'en mêle, et je ne veux point m'en mêler[1]. » Quand elle montre ainsi les sentiments du roi d'accord avec les siens, elle ne trompe pas ses correspondants; elle exagère seulement un peu son détachement de toutes choses, et nous savons maintenant, par exemple, qu'elle ne se désintéressait pas des choses d'Espagne aussi complètement qu'elle l'affirmait à Mme des Ursins; mais c'est que celle-ci ne s'en désintéressait pas assez, se passait des ambassadeurs et des ministres, s'essayait à jouer le rôle de premier ministre femme. En général, petit esprit, Mme de Maintenon n'a voulu et pu avoir d'influence sérieuse que dans les petites choses de la politique, entre autres dans celles qui touchent aux princes légitimés, et cette influence n'en vaut pas

1. Lettres à l'archevêque de Paris, 12 septembre 1698; à Mme des Ursins, 27 octobre et 25 novembre 1709, 15 septembre 1710.

mieux pour cela, car elle a sinon avili, du moins rapetissé[1] un grand règne.

Elle a mis, comme elle le dit elle-même, la piété « à la mode ». Quelle piété? Elle-même souhaite que cette piété soit sincère dans le cœur de tous, ce qui donne à croire qu'un doute au moins subsiste dans son esprit[2]. A n'en pas douter, sa propre dévotion, au moins jusqu'aux dernières années, ne fut pas inflexiblement austère. Le mysticisme contemplatif n'est pas son fait. Elle n'approuve pas que l'on conduise une reine par le même chemin qu'une carmélite; elle croit que la piété ne doit jamais s'opposer au devoir, que ce soit le devoir d'une femme ou d'une fille; elle admire médiocrement la discipline morale des jésuites (opposée, d'ailleurs, à son influence près du roi); elle déclare à son curé qu'il y a trop de couvents. En un mot, elle ne veut point être regardée comme « une vieille dévote[3] ». Et pourtant c'est bien en vieille dévote qu'elle semble agir et parler quand elle reproche à ce pauvre roi d'aimer trop la musique. Le roi, pour sa défense, allègue que la reine sa mère et la reine sa femme, de très pieuses personnes et qui communiaient fort souvent, se plaisaient à l'opéra. Cet argument ne convainc point Mme de Maintenon, soufflée par son confesseur. Finement et cruellement elle observe que le roi est occupé de la seule beauté des sons au point de chanter souvent ses propres louanges « sans penser que c'est les siennes... Voyez, ajoute-t-elle, quel personnage d'attrister ainsi quelqu'un que l'on aime et à qui on ne voudrait pas déplaire. Voilà cependant ce que je suis *obligée* de faire. Je l'afflige souvent quand il ne vient chez moi que pour chercher à se consoler[4] ». Mais qui donc l'oblige à contrister ce vieux roi, qui a déjà tant de raisons d'être triste? Une prière qu'elle écrivit vers 1691 nous donnera son secret : « Faites *que je me sauve avec lui,*

1. Lavallée, si favorable à Mme de Maintenon, écrit pourtant : « On peut dire qu'en beaucoup de circonstances elle rapetissa le grand roi. » — « C'était une petite dévote qui jugeait les ministres, les financiers, les généraux, par l'assiduité à la messe et la fréquentation des sacrements. Elle fit ainsi livrer les destinées de l'Etat, au milieu d'une guerre terrible, à des gens dont il n'eût fallu faire que le marguillier de sa paroisse ». (Lanson.)

2. Lettre à Mme de Brinon, 22 février 1690.

3. Lettres à Gobelin, mars 1674 et 2 juin 1682; à Mme des Ursins, 11 janvier 1712; à l'archevêque de Paris, 23 avril et 14 août 1696; au curé Languet de Gergy, 24 mars 1715.

4. Entretien avec Mme de Glapion, vers 1708. « Quand elle l'assiégeait de scrupules sur des divertissements qui faisaient partie nécessaire de l'éclat de sa cour, la plus brillante de l'univers, ne rêvait-elle pas pour lui une piété trop sévère, triste, peu digne enfin d'un grand roi? » (Jacquinet.)

que je l'aime en vous *et par vous*, et qu'il m'aime de même. » Si elle fait le salut du roi (avec le sien), elle mourra « en repos ». Elle l'écrit cinq ans après à son archevêque, et elle se croit si *obligée* de mener cette œuvre à bonne fin, qu'elle prend pour confidents uniques, même en se cachant du roi, cet archevêque, l'abbé Gobelin ou l'évêque des Marais. Schérer l'a très bien vu et très bien dit :

Elle voulait, comme elle s'exprime souvent, faire son salut, un terme consacré, qui, dans ce qu'il a précisément de terre à terre et de réaliste, rend bien le genre de piété dont il s'agit. Il ne faut attendre de notre sainte ni les émotions tendres ni les sentiments sublimes. Elle n'a que faire soit des austérités de Port-Royal, soit de la spiritualité de Fénelon. Faire son salut, c'est gagner le ciel ; c'est porter au crédit de son compte le plus de mérites possible pour le jour du jugement ; c'est pratiquer autant de renoncements et de bonnes œuvres, suivre autant d'offices et répéter autant de petites prières que le train de ce monde le permet. Faire son salut, c'est l'obéissance de l'esprit à l'autorité doctrinale, obéissance qui ne coûte rien à une époque où la critique n'est pas encore née, et c'est la soumission de la conduite au directeur auquel on a remis le soin de son âme. Faire son salut, c'est désirer faire aussi celui des autres, et prendre à cœur les intérêts de la société religieuse à laquelle on a le privilège d'appartenir. Faire son salut, en un mot, c'est mener une vie légèrement ascétique, et, selon ses moyens, servir la grande cause impersonnelle, celle de Dieu et de l'Église. Voilà quelle était la religion de Mme de Maintenon. Cet idéal d'ordre, de règle, de bonnes mœurs et de bonnes œuvres allait à sa nature, à sa taille. Ajoutons que, volontiers prêcheuse et directrice, elle devait plus qu'une autre devenir convertisseuse. Les circonstances lui laissèrent entrevoir la possibilité de faire le salut du roi en même temps que le sien, et, qui sait? le salut de la France avec celui du roi, et par la France celui de cette chrétienté si grièvement entamée par l'hérésie depuis un siècle et demi. Lourde mission, et qui contrastait avec ses goûts de retraite, mais en même temps glorieuse mission, et digne d'une âme ambitieuse des nobles rôles.

Le succès ne fut pas immédiat, ou plutôt ce ne fut qu'un succès de forme, dont Mme de Maintenon, il faut lui rendre cette justice, ne se contentait pas : de la piété on voulait bien prendre les pratiques extérieures, mais non pas l'esprit. Le roi ne manquait pas une « station », mais s'humiliait-il? était-il un vrai pénitent? Elle se le demandait avec angoisse[1]. Lorsque enfin elle croit avoir réussi (au moins pour le roi, car, pour la cour, elle n'eut sans doute pas d'illusion), lorsque le roi est mort « comme un saint et comme un héros », elle est comme le bon ouvrier qui se repose, sa tâche accomplie. Point de plaintes, mais plutôt des actions de grâces : son état est « heureux » ; elle a quitté le monde qu'elle n'aime pas, pour « la plus

1. Lettres à l'archevêque de Paris, 31 janvier et 17 octobre 1698.

aimable retraite » qu'elle puisse désirer[1]. Dieu l'a relevée de ses fonctions. Sa mission providentielle achevée, elle va pouvoir se donner tout entière à sa destinée véritable : née institutrice, c'est institutrice qu'elle mourra.

Si l'on voit sous ce jour, comme elle se voit elle-même, cette auguste préposée au salut du roi et des Français, on est conduit à admettre que son domaine propre a été, non pas la politique, mais la religion, et, dans la religion, non pas ce qu'il y a de plus élevé, mais ce qu'il y a de plus pratique, le choix des évêques, les querelles ecclésiastiques. Saint-Simon, qui nous peint en elle l'intrigante universelle, est bien plus près de la vérité lorsqu'il l'appelle l'abbesse universelle[2]. Ce rôle de directrice du personnel ecclésiastique de France lui valut bien des déboires, mais l'occupa jusqu'à la passionner. « Ma destinée, écrit-elle à un prélat qui fut son ami après Fénelon, est de mourir par les évêques[3]. » Mais elle vivait jusqu'à nouvel ordre. A chaque pas des affaires du quiétisme, du jansénisme et de la bulle *Unigenitus*, on retrouve Mme de Maintenon, toujours accablée et toujours active.

Mais la révocation de l'édit de Nantes a une autre portée, et Littré, pour ne citer que lui, dénonce la complicité morale de Mme de Maintenon dans une des persécutions les plus cruelles dont l'histoire fasse mention[4]. Voltaire avait nié cette complicité, mais avec trop d'assurance.

Pourquoi dites-vous que Mme de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes ? Elle toléra cette persécution, comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine ; mais certainement elle n'y eut aucune part ; c'est un fait certain. Elle n'osait jamais contredire Louis XIV[5].

Elle a certainement connu et approuvé la révocation de l'édit de Nantes. Mais de ce que cette révocation et le mariage secret ont été concomitants, il ne résulte pas que l'un soit la

1. Lettre à Mme des Ursins, 11 septembre 1715. « N'est-il pas vrai qu'il y a comme une note de soulagement dans cette singulière lettre ? On y sent la délivrance plus que la tristesse. Le roi, par la bonne fin qu'il a faite, a donné à son amie le témoignage que les constants efforts et les innombrables dégoûts n'ont pas été vains ; elle peut désormais s'enfermer à toujours dans son cher Saint-Cyr et y contenter ses deux inclinations maîtresses, la retraite et la pédagogie. » (Schérer.)

2. « Elle se croyait l'abbesse universelle : c'était là son occupation favorite. De là une mer d'occupations, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes. »

3. Lettre au duc de Noailles, 5 avril 1706.

4. *Littérature et histoire*, Didier.

5. Lettre à Formey, 17 janvier 1753. Dans un article du *Journal de politique et de littérature* (1777), il attribue, au contraire, à Mme de Maintenon une part dans la révocation.

conséquence de l'autre. Est-il possible d'ignorer que la solution de cette grande affaire, dont quelques-uns veulent mettre la direction entre les mains d'une femme, était depuis longtemps pressée par des intérêts à la fois politiques et religieux; que, pour s'en tenir à ceux-ci, le clergé de France et les confesseurs du roi l'avaient préparée de longue main? Mme de Maintenon ne fit rien pour en prévenir, et fit peu de chose pour en atténuer les funestes effets[1]. Il y a plus : quand ces effets se furent produits, elle persiste à croire qu'il serait dangereux de rappeler les protestants, et nous avons son opinion fort nettement exposée sur ce point dans un Mémoire de 1697. C'est par politique beaucoup plus que par pitié pour « ces gens-là », ennemis de nos anciens rois, que ce Mémoire propose certains adoucissements dans la persécution au moins extérieure, par exemple « éviter les spectacles qui donnent une idée de martyre, rien n'étant plus dangereux tant pour les nouveaux convertis que pour les anciens ».

Nous ne pardonnons pas aujourd'hui cette attitude et ce langage à celle qui s'appelle elle-même la petite-fille d'Agrippa et qui naquit huguenote. Nous ne comprenons pas qu'elle écrive gaiement : « On ne voit que moi dans les églises conduisant quelque huguenot[2], » et qu'elle l'écrive à d'Aubigné, son triste frère, cet autre converti convertisseur, qui s'enrichit, sur les conseils de sa sœur, aux dépens des proscrits. D'Aubigné opère en Saintonge, d'où viennent des nouvelles surprenantes : la ville de Saintes s'est convertie « par délibération »; Cognac, après une harangue éloquente de son gouverneur, qui est précisément d'Aubigné; tout cela est « miraculeux ». Mme de Maintenon n'ignore pas que l'état de ceux qui abjurent sans

1. « Reste la grosse question, celle de la révocation de l'édit de Nantes. On ne saurait douter, selon moi, ni que Mme de Maintenon ait été consultée, ni que la mesure ait reçu son assentiment. Je ne puis admettre un seul moment que le roi n'ait pas mis dans la confidence de ses résolutions la femme qu'il regardait comme sa directrice de conscience, et qu'il n'ait pas trouvé en elle approbation et encouragement. Elle a certainement été tenue au courant de tout et elle a suivi l'entreprise avec l'intérêt passionné de la dévotion. Le mémoire qu'elle rédigea en 1697, sur les tempéraments à apporter aux persécutions, suffirait au besoin à prouver sa participation à ce qui avait été fait. Mais ce mémoire prouve en même temps qu'elle considéra toujours la révocation comme une affaire beaucoup moins politique que religieuse. Ce sont les intérêts de l'Église qui lui paraissaient en jeu, et c'est à ce titre qu'elle s'en était occupée. Ajoutons qu'ici même, et quelque ardeur de prosélytisme qu'elle ait pu y apporter, il faut se garder de confondre l'acquiescement, la complicité, avec l'initiative. Telle que nous avons appris à connaître Mme de Maintenon, j'ose le dire, la supposition qu'elle ait été l'instigateur, l'auteur premier et responsable de l'abrogation de l'édit de 1598, manque de toute vraisemblance. » Schiller.

2. Lettre à d'Aubigné, 27 septembre 1681.

être véritablement catholiques est *infâme*[1]. A-t-elle été assez naïve pour croire que, du jour au lendemain, cent mille âmes en Guyenne ont été frappées par la grâce? Et, si elle croyait à la toute-puissance des moyens de persuasion, pourquoi approuvait-elle qu'on enlevât de force les enfants à leurs parents? pourquoi elle-même a-t-elle usé de la force, unie à la ruse, pour arracher leurs filles à ses plus chers parents, aux Villette, comme si elle ne se souvenait plus « de ses propres angoisses et des sacrifices qui lui avaient été imposés[2] »? Pourquoi? elle l'explique à M. de Villette lui-même, qui avait l'ingratitude de se plaindre (5 avril 1681) :

C'est l'amitié que j'ai toute ma vie eue pour vous qui m'a fait désirer avec ardeur de pouvoir faire quelque chose pour ce qui vous est le plus cher. Je me suis servie de votre absence comme du seul temps où j'en pouvais venir à bout; j'ai fait enlever votre fille par l'impatience de l'avoir et de l'élever à mon gré, et j'ai trompé et affligé Mme votre femme pour qu'elle ne fût jamais soupçonnée par vous, comme elle l'aurait été si je m'étais servie de tout autre moyen pour lui demander ma nièce... Jugez vous-même si je dois vous la rendre, et si, ayant fait une violence pour l'avoir, je ferais la sottise de la rendre. Donnez-moi plutôt les autres, par amitié pour eux, puisque aussi bien, si Dieu conserve le roi, il n'y aura pas un huguenot dans vingt ans.

« Il n'y a plus d'autre moyen que la violence; » elle l'écrit avec sérénité à son frère, en l'invitant à l'aider dans l'accomplissement d'une autre « bonne œuvre », à savoir l'enlèvement d'une autre nièce, Mlle de Sainte-Hermine. L'étonnement que nous cause cette façon de sentir et d'agir ne doit pas nous faire méconnaître ce qu'elle suppose de sincérité, on n'ose dire de naïveté. Mais expliquer les choses ne mène pas nécessairement à les excuser.

V

La vraie vocation de Mme de Maintenon. — L'institutrice. — Origines et commencements de Saint-Cyr. — Fénelon et Mme de Maintenon.

Les circonstances firent de Mme de Maintenon une femme politique, mais la nature avait fait d'elle une institutrice. « Je suis persuadée, disait-elle à Mme des Ursins, que j'en sais beau-

1. Lettre à M. de Villette, 4 septembre 1687.
2. Greard, *Éducation des femmes par les femmes*.

coup là-dessus. » Jeune, elle avait saisi toutes les occasions qui s'offraient à elle d'enseigner quelque chose à quelqu'un. A mesure qu'elle avança en âge, cette inclination devint une passion, et l'on ne songe plus à Mme de Maintenon sans songer en même temps à Saint-Cyr. C'est à Saint-Cyr qu'était son cœur, non à Versailles. Et peut-être n'a-t-elle supporté jusqu'au bout Versailles que parce que Saint-Cyr était là tout près. Louis XIV lui devait cette compensation pour l'ennui qu'il lui infligeait; elle la prit très large, et peu à peu cette existence *à côté* devint pour elle la vraie, presque l'unique existence.

Les érudits peuvent trouver quelque intérêt à l'étude des origines de Saint-Cyr : elle ne nous intéresse ici que parce qu'elle nous montre avec quelle ténacité Mme de Maintenon poursuit son dessein, le précise peu à peu et l'élargit. Comment la maison que dirigeait à Montmorency une Ursuline, Mme de Brinon, fut jugée propre à servir ce dessein (1680), et fut transformée, puis transportée à Rueil (1682); comment la maison de Rueil, devenue insuffisante elle-même, fut transportée à son tour à Noisy (1684); comment enfin Saint-Cyr fut bâti à grands frais (1685) pour recevoir deux cent cinquante jeunes filles nobles et pauvres, il suffit de le rappeler en quelques mots. Ce qui importe davantage, c'est de marquer dans quel esprit la nouvelle maison fut créée. Louis XIV voulait qu'elle n'eût « rien qui sentît le monastère ni par les pratiques extérieures, ni par l'habit, ni par les offices, ni par la vie, qui devait être active, mais aisée et commode, sans austérités ».

On a dit que ce fut le premier essai de sécularisation de l'enseignement en France. Cela n'est vrai que du premier Saint-Cyr, de celui qui répondit plus ou moins exactement à ces intentions de Louis XIV. D'ailleurs, il ne convient ni d'amoindrir ni d'exagérer le mérite de Mme de Maintenon, en ce qui concerne la nouveauté de l'entreprise. Ce qui est bien d'elle, c'est la réalisation de l'idée d'une instruction, et surtout d'une éducation à donner aux femmes, en dehors de l'instruction religieuse. Sans remonter jusqu'à Christine de Pisan, qui, réfutant les adversaires de l'instruction des femmes, démontrait que la science, loin de corrompre les mœurs, les amende et les anoblit, ni même à Louise Labé, qui se place déjà au point de vue moral le plus élevé[1], on sait que, même au XVIIe siècle,

1. Dans sa lettre à Clémence de Bourges, elle exhorte les vertueuses dames à élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux, se souvenant que, si elles ne sont pas faites pour commander, elles ne doivent pas « estre des-

Mlle de Scudéry condamnait également les femmes qui font les savantes et celles qui déshonorent leur sexe par une ignorance grossière. Elle est « épouvantée » de voir qu'on ne leur permette de savoir rien « qui puisse fortifier leur vertu ni occuper leur esprit », qu'on semble leur défendre d'avoir de la raison et du bon sens, comme si elles n'étaient au monde que pour dormir, pour être belles, pour ne rien faire et ne dire que des sottises. Elle voudrait qu'on eût autant de soin d'orner leur esprit que leur corps[1]. A vrai dire, préoccupée avant tout d'éviter le reproche de pédantisme, elle donne la plus large place, dans l'éducation dont elle esquisse les lignes principales, aux arts d'agrément, dessin et peinture, musique et danse, et aux travaux pratiques, couture, soins du ménage et même de la cuisine, au détriment de l'instruction proprement dite, car l'étude des langues étrangères (italien et espagnol) fait nécessairement partie de l'éducation d'une « femme de qualité ». Madeleine de Scudéry n'en a pas moins mérité d'être appelée par Sainte-Beuve, « l'une des institutrices de la société à ce moment de formation et de transition ».

Très peu romanesque, Mme de Maintenon n'a pas dû chercher dans le *Grand Cyrus* des leçons et des exemples. Elle est, au contraire, l'amie et, à certains égards, le disciple de Boileau, qui aura soin d'opposer au portrait de la précieuse, dans sa Satire des femmes, la figure de la jeune fille élevée à Saint-Cyr. Les femmes avaient trouvé plus d'un défenseur contre le satirique, et c'est encore l'avis des femmes que l'un d'eux, Perrault, invoquait dans son plaidoyer en faveur des modernes.

On sait la justesse de leur discernement pour les choses fines et délicates. La sensibilité qu'elles ont pour ce qui est clair, vif, naturel et de bon sens, et le dégoût subit qu'elles témoignent à l'abord de tout ce qui est obscur, languissant, contraint et embarrassé... Il n'y a presque plus de dames ni de courtisans qui ne jugent des ouvrages d'esprit et qui n'en jugent plus cruellement que les savants, ne craignant point qu'on leur rende la pareille[2].

C'était mettre de son côté les femmes, à la réserve peut-être de Mme Dacier. Celle-ci pourtant témoignait malgré elle

daignées comme compagnes, tant ès affaires domestiques que publiques, de ceux qui gouvernent et se font obéir ».

1. *Grand Cyrus*, l. II. Mme de Scudéry, belle-sœur de Madeleine et correspondante de Bussy, dit plus crûment : « Toutes les dames de la cour sont des oisons, j'entends les nouvelles venues. »

2. *Parallèles*, dialogue Ier.

en faveur de l'âge nouveau. « Notre siècle, dit Mme de Lambert, lui doit beaucoup : elle a protesté contre l'erreur commune qui nous condamne à l'ignorance. Les hommes, autant par dédain que par supériorité, nous ont interdit tout savoir; Mme Dacier est une autorité qui prouve que les femmes en sont capables. » C'est à d'autres inspirations pourtant que Mme de Maintenon obéit; ce sont d'autres modèles qu'elle se propose. Elle avait lu, sans doute, le *Traité du choix et de la méthode des études* (1686), où l'abbé Fleury demandait si la femme n'avait pas, aussi bien que l'homme, une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, une santé à conserver, des biens à gouverner, et si, pour faire tout cela, il suffirait d'apprendre « le catéchisme, la couture, chanter, danser et s'habiller à la mode, faire bien la révérence ». Plus certainement encore, elle a lu et goûté la charmante consultation de Fénelon si improprement intitulée *Traité de l'éducation des filles*. On a dit que l'éducation de Saint-Cyr semble réglée sur le *Traité* de Fénelon. Ceci encore est vrai à la fois et faux, faux de l'éducation générale donnée à Saint-Cyr, et qui ne fut pas toujours si différente de celle d'un couvent; vrai de l'éducation donnée dans le Saint-Cyr de la première époque et de la première « manière ». D'autres n'ont pas complètement raison non plus lorsqu'ils affirment, en sens opposé, que *jamais* l'influence de Fénelon ne s'est exercée sur les études à Saint-Cyr[1]. Il serait surprenant que cette influence eût agi sur Mme de Maintenon, personnellement, pendant une période de temps assez longue, sans agir sur l'œuvre où elle mettait son âme. Mais que l'influence de Fénelon persistât longtemps, cela eût été plus surprenant encore. Fénelon, considéré comme éducateur, n'est pas moins homme du monde qu'homme d'Église; il l'est peut-être davantage, et c'est à vivre dans le monde qu'il prépare des jeunes filles de qualité. Mme de Maintenon prépare des jeunes filles nobles, mais pauvres et humiliées de leur condition déchue, à une vie qui sera toujours ingrate, si elles ne font un riche mariage ou si elles n'entrent au couvent,

1. « Jamais, à aucun moment, le programme de Fénelon n'a été appliqué à Saint-Cyr, car Mme de Maintenon élevait les jeunes filles pour le couvent, tandis que Fénelon les élevait pour la famille. Le programme de Fénelon comprenait la lecture, l'écriture, la grammaire, les quatre règles de l'arithmétique, les histoires grecque et romaine, l'histoire de France, l'économie domestique, le droit, la musique, la peinture... Où voit-on la trace de ces enseignements à Saint-Cyr ? On ne peut au contraire rien rêver de plus dissemblable ». (C. Sée, *l'Enseignement secondaire des jeunes filles*, 15 juin 1893.)

de sorte qu'elle doit les élever à la fois pour le couvent et pour le monde, mais pour un monde qui n'est pas celui des Beauvilliers et des Chevreuse. Elle n'est donc pas tout à fait aussi à son aise que Fénelon pour tracer un plan d'éducation séduisant et varié. Eût-elle eu ce qu'elle n'avait pas, l'imagination et le sentiment d'un Fénelon, elle n'en eût pas facilement trouvé l'emploi. Son devoir même lui eût interdit de former par une éducation riante, à une vie qui ne l'était pas, ces jeunes filles que Dieu [1], elle n'en doute pas, lui avait confiées. A ne considérer donc que la nature de l'œuvre, on se persuade qu'elle devait, après les premiers enchantements, devenir ce qu'elle est devenue, et prendre, pour ainsi dire, une teinte plus sombre.

Mais, si l'on considère le caractère et l'âme de la fondatrice, peut-on comparer à la dévotion distinguée et mystique du grand seigneur, précepteur d'un prince du sang et bientôt archevêque-duc de Cambrai, la dévotion plus positive et pratique, mais aussi plus étroite, de la parvenue, qui choisit pour directeurs de conscience un abbé Gobelin et un Godet des Marais? Dans cette lune de miel de son union avec Saint-Cyr, suivant de près l'union avec le roi, Mme de Maintenon laissait épanouir en elle et hors d'elle tout ce qu'elle pouvait avoir de tendre et de gai. Elle emprunte alors à Fénelon un peu de son sourire, à Racine un peu de sa sensibilité : *Esther* et *Athalie* naissent à sa voix, et donnent à ce premier Saint-Cyr un charme qui ne se retrouvera plus. Mais bientôt ce ne sera pas seulement la femme à la raison pénétrante et ferme qui verra le danger de cette communication entre Saint-Cyr et la cour; c'est la dévote qui se dira, à qui l'on dira au besoin que tout cela est vanité, que la piété et l'humilité chrétienne sont le tout de l'homme, et surtout de la jeune fille. C'est alors qu'elle écrit cette lettre désespérée, où elle passe d'un extrême à l'autre :

La peine que j'ai sur les filles de Saint-Cyr ne se peut réparer que par le temps et par un changement *entier* de l'éducation que nous leur avons donnée jusqu'à cette heure; il est bien juste que j'en souffre, puisque j'y ai contribué plus que personne, et je serai bien heureuse si Dieu ne m'en punit pas plus sévèrement. Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. N'ayant point ce qui seul peut faire un fondement solide, j'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison;

1. Lettre à l'abbé Gobelin, juillet 1674 : « Dieu ne m'a pas chargée de Saint-Cyr pour que j'y cherche un plaisir. »

j'ai réussi à ce dessein : elles ont de l'esprit, et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses ; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison, et fait des discoureuses, présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. Une éducation simple et chrétienne aurait fait de bonnes filles, dont nous aurions fait de bonnes femmes et de bonnes religieuses, et nous avons fait de beaux esprits que nous-mêmes, qui les avons formés, ne pouvons souffrir ; voilà notre mal, et auquel j'ai plus de part que personne[1].

Cette lettre suffirait à prouver que Mme de Maintenon ne s'est pas rendu tout d'abord un compte exact de ce qu'elle voulait faire, ou plutôt de ce qu'il fallait faire. Il lui a manqué la netteté dans la conception première, et c'est peu à peu seulement qu'elle a acquis la suite dans les méthodes. Si vraiment c'est elle qui avait causé tout le mal, comme elle le dit avec trop d'humilité peut-être, c'était à elle à le réparer, mais par une action lente et graduelle, sans révolution brusque. Mais elle se porte aux extrêmes, parce qu'après s'être placée momentanément à un point de vue tout humain, elle se place ensuite, définitivement, à un point de vue tout religieux. « Il faut humilier l'esprit, » c'est à peu près comment ce principe peut se traduire. Au fond, — et c'est en quoi Mme de Maintenon, malgré sa droiture de jugement, reste inférieure à Fénelon, malgré les brillantes erreurs du brillant abbé[2], — Mme de Maintenon n'a qu'une médiocre opinion de l'intelligence et surtout du caractère de la femme. La femme ne sait rien qu'à demi, voilà pour l'intelligence. Quand elle sait ou croit savoir quelque chose, elle est égarée par l'orgueil. En deux mots, l'esprit chez la femme dégénère presque nécessairement en bel esprit. C'est la pure doctrine ecclésiastique, et ce n'est plus à Fénelon, ici, que l'on songe, mais à l'auteur du *Panégyrique de sainte Catherine*, à Bossuet, qui interdit la science aux femmes, parce que, quand elles seraient capables de l'acquérir, elles ne seraient pas capables de la « porter ».

1. Lettre à Mme de Fontaines, maîtresse générale des classes, 20 septembre 1691.
2. « L'éducateur ecclésiastique avait sur plusieurs points des vues plus larges et plus profondes que l'institutrice laïque ». (Trolliet, art. cité.)

VI

La pédagogie de Mme de Maintenon. — Faiblesse au point de vue de l'instruction.

Partant de ce principe au moins contestable, Mme de Maintenon était conduite à restreindre considérablement, dans son système de pédagogie, la part de l'instruction proprement dite. « Le désir de former des esprits droits, dit Marion, et la crainte de former des beaux esprits l'ont empêchée de tenir autant qu'il l'eût fallu à faire des esprits cultivés. » Elle formule d'excellents préceptes, dont nos éducateurs modernes pourraient encore faire leur profit; par exemple : « Ne laisser rien apprendre par cœur qui ne soit excellent. » (1690.) Fénelon l'avait déjà dit, il est vrai, et sous une forme plus imagée; mais Mme de Maintenon précise davantage l'idée qu'elle se fait du rôle de la mémoire dans l'éducation. « La mémoire, dit-elle, n'est pas un talent bien rare, elle ne fait rien au mérite; » et l'on est tenté d'abord de défendre contre elle cette bonne ouvrière et collaboratrice du jugement; mais voyez comme aussitôt elle sait tout concilier.

Mme de Vandam, qui a beaucoup de mémoire, déplorait ce talent, comme s'il eût été incompatible avec le jugement. Madame lui dit : « *Il ne faut pas le mépriser, il a son utilité comme un autre :* on doit le conserver et même le cultiver quand Dieu l'a donné, et le mettre à profit; mais je ne voudrais pas qu'on estimât une fille pour ce seul avantage. Une marque qu'il est peu solide, c'est qu'on l'attribue à notre sexe, au lieu qu'on réserve le jugement aux hommes. — Est-il impossible, lui dit-on, d'avoir l'un et l'autre de ces talents à la fois? — Nullement, dit Madame. Il y a des personnes qui ont du jugement sans avoir de mémoire, je ne les trouve pas beaucoup à plaindre; d'autres qui, étant dépourvues de jugement, y suppléent par une grande mémoire, et c'est peu de chose; pour celles qui n'ont ni mémoire ni jugement, elles sont bien mal dans leurs affaires.

— Seriez-vous d'avis, dit une de nos sœurs, que, pour cultiver la mémoire des demoiselles, on leur fît apprendre beaucoup de choses? — Non, dit Madame, cela prendrait un temps qu'on emploierait bien plus utilement si on formait leur raison. *Il n'est pas question de remplir leur esprit, mais qu'elles comprennent ce qu'elles pratiquent... Il vaut bien mieux que vos filles sachent moins de choses et qu'elles les comprennent, et que les maîtresses s'occupent davantage de former leur jugement que de remplir leur mémoire*[1]. »

C'est ainsi que d'une observation particulière Mme de Maintenon s'élève à une vue générale et à une sorte de philosophie

1. *Entretiens*, 1708 et 1698.

pédagogique. Il y manque seulement peut-être une certaine grâce qui ne manquait pas à Montaigne lorsqu'il disait les mêmes choses. Comme Montaigne, elle attachait peu de prix au détail curieux, à tout ce qui n'est que le luxe superficiel de la science. Même elle trouvait que certaines maîtresses faisaient trop de cas de l'écriture et de l'orthographe : « C'est un très aimable talent quand il est par-dessus tous les autres, et peu de chose quand il est seul[1]. » L'orthographe, en particulier, cette orthographe infiniment variable du XVIIe siècle et que le XIXe met un soin jaloux à garder immuable, lui inspirait si peu de respect que l'observer trop exactement lui paraissait une marque de « pédanterie » (ce qui est peut-être excessif). Elle voulait qu'on enseignât la grammaire seulement dans ses principes essentiels, mais qu'on étudiât la langue française dans son génie, et aucune étude à ses yeux n'était plus utile pour comprendre le mécanisme de son propre idiome que de le comparer avec celui d'un idiome étranger[2]. Mais, pour apprendre à bien parler la langue française, il n'eût pas été mauvais non plus d'apprendre à l'écrire ; cela, ce n'est plus « l'écriture », ce sont « les écritures », ou, pour parler comme nous parlons, les exercices écrits. Mme de Maintenon s'en défie, car c'est une porte ouverte au bel esprit. Ces exercices, qui sont au premier plan dans toute saine pédagogie, n'occupent qu'une place insignifiante dans la sienne.

C'est que, dans cette pédagogie, les bonnes maximes sont éparses et ne forment pas de corps de doctrine, du moins en ce qui concerne l'instruction. Si une doctrine, au contraire, surnage, c'est que l'instruction étendue a plus de dangers que d'avantages. Ainsi, elle veut qu'on explique aux élèves autant que possible tout ce qu'on leur fait lire comme tout ce qu'on leur dit. Le principe est excellent, et revient à cet autre : Peu de livres, mais familiers ; peu de lectures, mais approfondies. On approuve cela. On n'approuve plus quand ce principe est présenté sous cette forme étroite : Le moins de lectures possible, car la lecture fait plus de mal que de bien aux jeunes filles : « Les livres profanes inspirent l'orgueil et nourrissent la curiosité, si dangereuse à notre sexe, à mesure qu'ils étendent les connaissances[3]. » C'est toute la littérature profane qu'atteindrait

1. Lettre à Mme du Perou, 22 juillet 1711.
2. Gréard. *Éducation des femmes par les femmes.*
3. Lettre à Mme de la Viefville, 20 décembre 1705, et *Instructions à la duchesse de Bourgogne.*

cet arrêt : non pas seulement la littérature antique, mais celle du XVIIe siècle français, et nous savons, en effet, que les demoiselles de Saint-Cyr ont dû se contenter le plus souvent de lectures édifiantes. Mais la lecture d'un Pascal ou d'un Corneille élève l'âme, inspire des sentiments généreux? C'est précisément là qu'est le danger. Aucune lecture n'est plus propre que celle de l'histoire à porter et à garder haut les cœurs. Mme de Maintenon le sait, et, le sachant, la condamne : « Je craindrais que ces grands traits de générosité et d'héroïsme n'élevassent trop l'esprit à nos jeunes filles et ne les rendissent vaines et précieuses. » Que sauront-elles donc de l'histoire? Rien que l'histoire des princes. Il est bon de connaître d'abord les « princes de sa nation », puis de prendre une légère connaissance des « princes étrangers », pour ne pas brouiller la suite de nos rois avec les princes des autres pays, « mais tout cela sans règle ni méthode, et seulement pour n'être pas plus ignorantes que le commun des honnêtes gens[1] ». A plus forte raison, « une connaissance légère des choses principales » de la géographie suffira[2]. Non, vraiment, une « clarté » de toutes ces choses ne saurait suffire : sans littérature et sans histoire, ce n'est pas seulement l'instruction qui reste incomplète, c'est l'éducation elle-même qui est comme découronnée.

On dit souvent : « Mme de Maintenon n'a pas connu tout le prix de l'instruction; mais quelle admirable éducatrice! » Mais peut-on distinguer entre deux choses si peu distinctes par nature? L'instruction n'est que le plus puissant des moyens d'éducation; l'éducation est bien peu large et humaine qui se prive de ce superflu nécessaire qui est l'instruction. C'est la valeur éducative de l'instruction que Mme de Maintenon a méconnue, et cela est grave pour une institutrice. Encore les demoiselles de Saint-Cyr pouvaient-elles se croire favorisées du côté de l'instruction. Mais c'est toute espèce d'instruction, ou peu s'en faut, que Mme de Maintenon refusait aux bourgeoises : « Il ne leur faut, disait-elle, ni vers ni conversations, il n'est point question de leur orner l'esprit », mais seulement de leur inculquer les vertus domestiques et de leur apprendre « ce qui est absolument nécessaire pour être sauvé ». (Janvier 1715.) Lui en vouloir de n'avoir pas prévu notre enseignement secondaire des jeunes filles (de l'enseignement primaire il ne saurait être

1. *Instruction aux religieuses de Saint-Louis*, 1696.
2. Lettre à Mme du Pérou, 4 août 1711.

question), serait puéril. Mais, en lui accordant, après d'autres qui s'y connaissent, ce beau nom d'institutrice, n'y attachons pas toute la plénitude de sens qu'il emporte aujourd'hui, et disons non pas qu'elle a été une institutrice accomplie, mais qu'elle a eu, comme on disait alors, d'excellentes « parties » de l'institutrice.

VII

La raison âme de l'éducation. — La part faite à la sensibilité est-elle suffisante? — Fond pessimiste du système.

« Il faut, disait Mme de Maintenon, réjouir leur éducation et diversifier leur instruction. » « Quelle excellente pédagogie dans ces deux mots! » s'écrie Saint-Marc Girardin. Mais nous avons vu comment Mme de Maintenon savait « diversifier leur instruction ». Voyons comment elle a su « réjouir leur éducation ».

Un mot est écrit presque à chaque page des *Entretiens* de Mme de Maintenon et des dames de Saint-Cyr : c'est le mot de *raison*. La raison, au sens où elle l'entend, n'est pas cette faculté supérieure qu'étudient les philosophes ; c'est plutôt un sens pratique qui règle notre conduite, nous apprend à nous défier de tout ce qui est excessif, et nous met en garde contre les ridicules aussi bien que contre les passions. C'est la modération, la tempérance des anciens, mais éclairée par le christianisme. Si elle ne les contenait dans leurs justes bornes, les qualités les meilleures risqueraient de se tourner en défauts. Il ne faut donc pas la confondre avec la raison raisonnante, dont elle peut d'ailleurs emprunter le secours. Faute d'avoir pris ce mot de « raison » dans le sens où elle le prenait elle-même, quelques critiques ont au moins exagéré le caractère uniformément et sèchement raisonnable de sa doctrine, car, ici, elle a une doctrine, et elle y reste fidèle. Elle a écrit une conversation pour prouver « que la raison trouve toujours sa place et fait du bien partout ». Mais de quelle raison s'agit-il? Écoutons les interlocutrices :

Odille. — La raison a quelque chose de bien sérieux et d'opposé aux plaisirs.

Marcelle. — N'est-ce point qu'on la confond avec la sévérité?

Adélaïde. — Oui, c'est cela même, on s'en fait une idée triste, et rien n'est plus aimable que la raison.

Euphrosine. — Ne trouvez-vous point que les personnes qui raisonnent continuellement sont ennuyeuses ?

Adélaïde. — Si elles raisonnent continuellement, elles ne sont pas raisonnables, car il ne faut pas toujours raisonner.

Éléonore. — Pourquoi ? Et qu'est-ce qu'elles peuvent mettre de meilleur dans le commerce ?

Adélaïde. — De la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres.

Marcelle. — Vous donnez une agréable idée de la raison avec de tels accompagnements.

Adélaïde. — Je ne crois pas la raison toujours hérissée, sévère, critique; elle met tout à sa place, elle veut que les enfants jouent, que la jeunesse se divertisse innocemment, que la vieillesse cherche des relâchements...

Dans son enthousiasme pour la vertu, Adélaïde la met au-dessus de tout, même — qui l'eût cru ? — de la piété, car « la piété ferait beaucoup plus de bien si elle était réglée par la raison. La piété peut prendre le change, la raison ne le prend jamais ; la piété peut être indiscrète, la raison ne le peut être ». Toutes les vertus en général dépendent d'elle, ayant toutes besoin de la raison « pour agir à propos et pour ne prendre nulle extrémité ». Elle a donc aussi parfois son lyrisme, cette froide personne; un lyrisme à la Boileau : « Aimez donc la raison, » la raison seule! « Pour moi, tant que je vous verrai, je ne vous parlerai *que* de raison. » Mais on est rassuré, car la raison qu'elle vante ne peut pas ne pas être aimable. Ce sont là choses inséparables pour elle : « Adieu, mes enfants, dit-elle à la classe rouge (1701), devenez bien raisonnables, et je vous assure que vous serez fort aimables. » En ce sens, raison aimable, aimable vertu, ne font qu'un.

Mais à côté de la raison vertu il y a la raison démonstration et dialectique, moins séduisante peut-être et d'un emploi moins fréquent dans la pédagogie au moins enfantine. C'est aller bien loin que d'écrire : « Il faut parler à une fille de sept ans aussi raisonnablement qu'à une de vingt ans[1]. » Mais l'excès n'est ici que dans la forme, et l'on doit entendre : Il faut parler raison même aux enfants, car les plus petits, s'ils ne comprennent pas combien la raison est raisonnable, sentent du moins combien elle est aimable, et la suivent parce qu'on la leur fait aimer. Mme de Maintenon n'entre pas dans ces nuances, et formule, comme on l'a souvent observé, un principe hautement, exclusivement rationnel, fondement de sa pédagogie tout entière :

1. A Mme de la Viefville, janvier 1715.

On veut ordinairement que les enfants obéissent à l'aveugle, sans examiner ce qu'on leur ordonne. Nous ne vous traitons pas de même; au contraire, je vous permets d'examiner si ce qu'on vous dit et ce qu'on vous fait faire est raisonnable ou non, parce que vous devez être capables d'entrer dans nos intentions[1].

Ce rationalisme a sa grandeur; il faut souhaiter qu'il soit toujours applicable à tous les degrés de l'enseignement. En tout cas, il est curieux de voir la dévote Mme de Maintenon reconnaître publiquement aux demoiselles de Saint-Cyr le droit au libre examen. La « personne raisonnable » dont elle trace le portrait a de la simplicité, une gaieté douce et sereine, mange de bon appétit, avec plaisir même, au réfectoire, « puisque Dieu a bien voulu qu'on trouvât du plaisir dans le manger », se garde d'être sérieuse à l'heure de la récréation, de n'y vouloir jamais parler que de choses graves, y apporte la joie au contraire, saute, danse, se réjouit avec les autres et pense à les réjouir, « car cette personne est fort gaie ». C'est sur elle que les demoiselles de Saint-Cyr doivent se régler : « Vous êtes jeunes et gaies : réjouissez-vous donc, cela est de votre âge. Je prie Dieu, mes enfants, que vous en ayez toute votre vie autant de sujet que vous en avez présentement. »

Déjà pourtant on devine par où s'assombrira « cette gaieté » particulière. Derrière ce présent si paisible et relativement si riant de Saint-Cyr, l'institutrice moraliste laisse entrevoir un avenir bien peu semblable. Le mariage, la vie de famille et, en général, la vie, elle les peint de couleurs telles qu'elle semble donner des leçons de pessimisme à des jeunes filles qui n'en avaient pas besoin, les unes étant trop disposées déjà à ne pas voir la vie par ses beaux côtés, les autres ne demandant pas mieux que de se laisser prendre à cette illusion, et ne le pouvant plus, dès que toute illusion est dissipée. C'est le grand reproche qu'on fait à Mme de Maintenon, et ce reproche a été souvent exprimé avec force :

J'ai toujours pensé d'elle : « Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage est triste. » (Voltaire.) Sa sagesse est triste. Si les pauvres filles de Saint-Cyr l'avaient crue sur parole, elles n'avaient guère qu'à se jeter à l'eau avant de retourner dans leurs familles. Elle ne sait pas leur montrer ce qu'il y a d'aimable dans les devoirs les plus tristes en apparence. Cette grande et sérieuse aventurière était fort sensée, mais peu poète, et dans l'éducation il faut savoir

1. A la classe jaune, juillet 1703.
2. A la classe rouge, 1701.

montrer le côté poétique de l'économie des devoirs, surtout à ceux et à celles dont la vie doit être dépouillée de plaisirs, au sens vulgaire du mot. Saint François de Sales entendait mieux les côtés riants du bien. Je ne comprendrai jamais comment Louis XIV a pu épouser ce volume déparcillé de morale étriquée. Je crois que M. Saint-Marc Girardin pourrait bien m'appeler en duel pour cette irrévérence...

Ses préceptes et sa direction furent excellents dans le détail et pour la manière d'enseigner, de faire la classe, mais l'esprit même de son enseignement est demeuré trop étroit. Nulle liberté offerte aux intelligences, nul regard vers la vie réelle, sur la nature, sur la campagne, nulle imagination. Un seul horizon, la cour... L'éducation n'est pour ces jeunes filles que négative et préventive : on ne leur fait apercevoir dans la vie que dégoûts et dangers, et il ne leur reste que le choix entre la cour et les austérités du couvent... Rien n'est moins ménagé, plus désenchanteur, plus triste que les tableaux qu'elle leur fait d'avance du sort qui leur est réservé. Fallait-il dissiper sans merci toute illusion, au risque de tuer l'espérance?...

Elle assombrissait le printemps de ces jeunes filles par la mélancolie de son automne, et bientôt par les glaces de son hiver[1].

D'autres, moins nombreux, il faut l'avouer, se refusent à voir dans ces graves conseils un pessimisme désenchanteur. « Ce que Mme de Maintenon veut surtout qu'on apprenne aux jeunes filles, dit Saint-Marc Girardin, c'est ce qu'on appellerait dans le jargon de nos jours le sérieux de la vie, et elle a raison, car c'est là en vérité la maîtresse science. » Et M. Faguet loue la « tristesse mâle et courageuse » de cet enseignement moral, qui montre la vie telle qu'elle est. On a exagéré peut-être en effet ce qu'il pouvait y avoir de décourageant dans cette tristesse, et l'on n'a pas vu ce qu'elle pouvait avoir de fortifiant. On n'a pas vu surtout qu'*une certaine tristesse* était inséparable ici du fond des choses. Mais la vraie question est une question de mesure. On ne demande point que toute réalité soit idéalisée, que des fleurs soient partout répandues. Mais toute réalité n'est pas nécessairement sombre; tous les maris ne sont pas égoïstes et bourrus; toutes les existences ne sont pas asservies au morne accomplissement d'un devoir qu'on subit sans l'aimer. Pourquoi Mme de Maintenon, qui a le sens délicat de la mesure, dépasse-t-elle la mesure, ici, quelquefois? Parce qu'ici, plus qu'ailleurs, elle est elle-même, et parce qu'elle ne peut s'empêcher de se revoir elle-même en ces jeunes filles.

Sa vie extraordinaire, composée d'abord d'amertume, puis d'incroyable triomphe, ne lui avait pas été à elle-même, pour une tâche si délicate, une préparation heureuse. Elle avait appris à se défier d'un monde corrompu et

1. Doudan, lettre à Mlle Gavard, 16 mars 1868. Geffroy, Jacquinet. Trolliet. études citées à la Bibliographie.

à lui résister en s'enfermant dans une perpétuelle contrainte ; il était naturel qu'elle fût moins habile à ces autres vertus que l'œuvre de l'éducation réclame, l'oubli de soi-même, l'indulgence et la suprême bonté. Lisez ses Entretiens et ses Lettres..., vous verrez que tout se rapporte à elle; c'est de sa vie et de ses exemples que tous les enseignements sont tirés; elle oublie la vie réelle et commune, et par suite engage à son insu les jeunes filles vers des carrières d'exception[1].

Ne croyons pas à un orgueil naïf et inconscient. Celle qui écrivait dans ses *Maximes :* « Si vous voulez être agréable dans la conversation, ne parlez guère de vous, » savait aussi que, dans l'enseignement, parler beaucoup de soi n'est pas sans danger, soit que les jeunes gens s'emparent de votre exemple pour l'imiter, soit qu'ils sourient de votre complaisance à vous offrir comme modèle. Elle est la première à sourire du travers dont elle a conscience[2]. « Vous savez, dit-elle, que je tombe toujours dans le ridicule de me donner pour exemple; mais c'est à mes enfants et pour les instruire. Je me souviens que... » Et elle raconte comment, dans un temps où elle n'était « pas même dévote », le désir de l'honneur et de la réputation faisait chez elle l'office de la charité absente[3]. Pour braver le léger ridicule qu'elle est la première à dénoncer, il faut qu'elle se croie non seulement le droit, mais le devoir de faire profiter de son expérience ces jeunes filles dont la situation n'est pas sans analogie avec celle de Françoise d'Aubigné. Mais comment Françoise d'Aubigné est-elle devenue Mme de Maintenon? Par une conduite bien particulière, et qu'il faut craindre d'ériger en règle. Or, c'est bien en règle qu'elle érige cet amour de la réputation dont il est parlé à satiété dans les Entretiens. Dans des Instructions de 1708, elle regrette de n'avoir pas fait pour Dieu ce qu'elle a fait dans le monde pour conserver sa réputation; mais elle ne détourne pas ses filles de l'imiter :

Cet amour de la réputation, quoiqu'il soit mêlé d'orgueil et de fierté, et que par conséquent la piété doive le corriger, est cependant d'une grande utilité aux jeunes personnes; c'est le supplément de la piété pour les préserver des plus grands désordres. C'est pourquoi je ne conseillerais jamais

1. Geffroy, *Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1869.

2. A Saint-Cyr elle parle trop d'elle, mais elle a trop d'esprit pour ne pas s'en apercevoir, et vite elle s'en excuse, tout en continuant, avec une sincérité malicieuse qui désarme : « Puisqu'on ne peut éviter le ridicule de parler de soi... » — « On veut toujours parler de soi, dût on parler contre. » C'est juste le mot de la Rochefoucauld : « On aime mieux dire du mal de soi que de ne rien dire. » Ces deux philosophes désabusés devaient se rencontrer. Je remarque cependant cette différence que la Rochefoucauld n'a presque jamais parlé de lui. » (Faguet.)

3. A la classe bleue, 1702.

de l'étouffer dans le cœur de la jeunesse, et, quoiqu'il ne faille pas le proposer tout seul pour motif de leur conduite, il ne faut aussi l'attaquer ni le détruire quand on le trouve en elles; il est seulement bon de leur imposer des motifs de piété quand on les en voit susceptibles; mais, si elles ont le malheur de ne pas se rendre par la crainte d'offenser Dieu, il est bon, du moins, qu'elles craignent la perte de leur réputation, et qu'elles soient jalouses de la conserver comme je l'étais de la mienne. La piété rectifie ensuite ce qu'il y a de défectueux dans ce motif, et c'est toujours avoir gagné que d'avoir par là évité de faire parler de soi.

Ainsi, accord de la piété et de l'amour de la réputation, s'il se peut; sinon, amour de la réputation en attendant la piété. Cela est fort bien combiné: mais que devient dans tout cela l'idée du devoir? Le sentiment de l'honneur, si élevé qu'il puisse être, en tiendra-t-il la place? et l'amour de la réputation n'a-t-il pas quelque chose d'un peu bien sec et raide quand il ne s'y joint pas l'amour du bien? Telle vie, telle morale; la vie de Mme de Maintenon n'a pas été assez hautement désintéressée pour que sa morale soit la pure morale du devoir.

De même, c'est dans une intention excellente qu'elle rappelle dans quelle sujétion continuelle elle-même a vécu et vit encore, puisque à la cour elle ne peut ni manger ni se coucher quand il lui plaît. Elle veut que les demoiselles de Saint-Cyr excellent « dans l'art merveilleux de savoir se vaincre soi-même, et de plier à toutes mains[1] ». Savoir se contraindre, c'est pour elle le grand mérite, elle le dit et le répète; mais elle s'attire cette question, plus ingénue que malicieuse, d'une demoiselle : « Vous n'agissez donc jamais naturellement? » Voilà, faite par une enfant, la critique de cette pédagogie et de cette morale : la Raison y préside en souveraine absolue; mais, quand elle a dicté ses arrêts, la Nature revendique ses droits méconnus. Que devient la volonté? Il semble qu'elle n'ait plus à s'exercer, puisque toutes ses démarches sont réglées à l'avance. Que devient surtout la sensibilité? Il est exagéré, sans doute, de soutenir qu'*aucune* part n'est faite, dans ce système, aux sentiments du cœur. Entre la raison et le cœur il n'y a pas nécessairement opposition, il y a plutôt alliance naturelle et facile. On peut prouver que dans l'enseignement de Mme de Maintenon cette alliance est parfois réalisée; mais elle ne l'est pas assez souvent. Tel pédagogue sans parti pris, qui commence par justifier Mme de Maintenon d'avoir entièrement sacrifié le cœur à la raison, achève son plaidoyer en vive critique :

1. A la classe bleue, 1709.

Son idéal, à elle, fut toujours de former des filles capables d'entendre et de parler raison. Au préjudice du cœur? Point du tout. « Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire. » Voilà une des maximes qu'elle leur répète sans cesse, qu'elle écrit à la tête de leurs cahiers pour leur servir de modèle. « Ne dites jamais rien qui puisse désunir... Craignez de fâcher... N'aigrissez personne. » Ce qui est vrai, cependant, c'est qu'elle leur prêche moins les vertus actives du cœur, l'enthousiasme, les généreuses folies, que la justice dans les sentiments, complément naturel de la justesse de l'esprit... On dirait qu'à ses yeux le cœur ne pouvait être qu'un guide suspect. Elle semble le tenir en défiance, comme si rien de solide ne pouvait venir de lui, comme si l'on ne pouvait sans imprudence y faire appel dans l'éducation. De là quelque chose d'étroit, de tendu à la fois, et pourtant d'un peu négatif, dans l'idéal qu'elle a en vue... Manquant presque entièrement pour son compte de spontanéité et d'abandon, Mme de Maintenon s'est trop peu soucière d'en faire avoir aux jeunes filles de Saint-Cyr; encore moins a-t-elle senti tout le parti qu'on pouvait tirer de ces dispositions naturelles comme moyen d'éducation[1].

Tout est réglé, c'est-à-dire que tout est desséché, car, en matière de sentiment, tout ce qui manque de spontanéité manque de grâce et de vie. Par exemple, les relations des élèves avec les maîtresses et des élèves entre elles perdent tout leur charme si elles sont réglementées; la confiance mutuelle, si nécessaire dans la vie en commun, s'évanouit si l'on passe son temps à observer les autres et à s'observer en face d'elles : « *Ne vous fiez jamais à elles;* il ne faut pas qu'elles s'y fient elles-mêmes; » si l'on n'y veille pas assidûment, des « intelligences » se formeront bientôt entre elles : elles causeront à voix basse, et voilà « la règle » menacée. Tant pis pour la règle, si elle est assez sèchement inflexible pour ne pas s'accommoder de camaraderies si naturelles et innocentes! Toute amitié qui se forme est-elle un complot qui se trame? Mme de Maintenon se fait, d'ailleurs, à elle-même l'objection que nous lui ferions : « Mais elles ne seront pas toujours gardées à vue...? » Sans doute, répond-elle; mais, quand elles seront dans le monde, elles seront plus fortes, grâce à l'aide de Dieu, grâce aussi à cette éducation qui les aura rendues « timides ». Est-ce bien seulement la timide prudence que cette éducation leur aura donnée? N'est-ce pas aussi l'habitude de la froide réserve, la défiance, et, à la longue, l'incapacité de toute expansion généreusement naïve?

La doctrine morale de Mme de Maintenon est donc élevée, mais incomplète. Elle a connu toute la force de la raison; elle n'a pas assez senti qu'une force plus puissante encore est celle de la bonté.

1. Marion, art. cité.

VIII

La psychologie de Mme de Maintenon. — Les maîtresses. Les élèves.

Si l'on fait son deuil d'un certain idéal qu'elle ne pouvait même entrevoir, si l'on se replie sur le terrain de l'observation expérimentale et de la vérité pratique, tout ou presque tout paraîtra excellent dans la pédagogie de Mme de Maintenon. Ici, elle reprend l'avantage. Personne n'observe avec plus de pénétration et ne sait mieux transformer ses observations en règles, mais cette fois en règles souples, accommodées aux circonstances et aux natures. Ici, pratique engendre théorie. « L'expérience, dit-elle aux maîtresses (1701), vous en apprendra plus que je ne saurais vous en dire. » Ce qu'elle sait elle-même, elle déclare ne le savoir que par expérience, pour avoir instruit les princes, et nous voyons qu'à partir de 1700 elle croit n'avoir plus rien à faire qu'à éclairer elle-même, par la pratique de l'enseignement, dans les diverses classes de Saint-Cyr, les principes qu'elle s'était d'abord contentée d'exposer. Il semble qu'avec l'âge elle ait senti décroître sa confiance dans la théorie et croître sa confiance dans la pratique. Un Entretien de 1706 débute par l'expression significative d'une sorte de regret.

Comme on pressait Madame sur un écrit qu'on l'avait priée de faire pour notre instruction, elle dit : « Je suis résolue de ne plus rien écrire, *je ne l'ai que trop fait ;* tout ce qu'on peut dire est général, l'important est d'en faire une juste application, et c'est ce qu'il y a de difficile ; ce qui convient aux unes ne convient point aux autres ; ce qui est bon dans un temps ne l'est plus dans la suite, par la différence des circonstances qui se rencontrent.

Parmi les maîtresses qui l'écoutaient, plus d'une avait foi dans la vertu infaillible des méthodes et des formules ; plus d'une s'impatientait de ne pas recueillir des succès immédiats et faciles. Mme de Maintenon leur apprend que « l'éducation est un ouvrage fort lent, qu'il y faut travailler tous les jours, mais tranquillement » ; qu'il veut aussi du désintéressement autant que de la patience, car il faut souvent laisser à une autre maîtresse le plaisir de recueillir le fruit dont on aura jeté la semence[1]. Cette

1. Aux maîtresses des classes, 1702.

entreprise de longue haleine rencontre des obstacles moins dans la nature des choses que dans le caractère des personnes. Mme de Maintenon connait à fond les personnes qu'elle emploie, et ne les emploie pas toutes de même façon, ne leur parle pas à toutes sur le même ton. L'impérieuse Mme de Brinon, directrice du premier Saint-Cyr, et qu'il fallut écarter, ne ressemble guère à la timide Mme de Radouay, qui ne sait pas décider; la mélancolique et passionnée Mme de Glapion, à cette Mme de Gruel qui reçut un jour de Mme de Maintenon cette leçon un peu dure, mais bonne à méditer pour d'autres que pour elle :

Vous admirez beaucoup trop ce que je fais pour votre classe; mais, tel qu'il est, vous ne l'imitez pas assez. Vous parlez à vos enfants avec une sécheresse, un chagrin, une brusquerie qui vous fermera tous les cœurs; *il faut qu'elles sentent que vous les aimez*[1], que vous êtes fâchée de leurs fautes, pour leur propre intérêt, et que vous êtes pleine d'espérances qu'elles se corrigeront; il faut les prendre avec adresse, les encourager, les louer; en un mot il faut tout employer, excepté la rudesse, qui ne mène jamais personne à Dieu. Vous êtes trop d'une pièce, et vous seriez très propre à vivre avec des saints; mais il faut savoir vous plier à toutes sortes de personnages, et surtout à celui d'une bonne mère qui a une grande famille qu'elle aime également. (5 mars 1701.)

C'est une *directrice* admirable que Mme de Maintenon. Entre ces esprits si divers elle réussit à établir une certaine unité d'esprit général, où les élèves se sentent comme « enveloppées ». Personne ne sait mieux quels sont les fondements de l'autorité morale d'une maîtresse; combien il importe qu'elle soit toujours d'accord avec les autres maîtresses et avec elle-même; qu'elle donne le bon exemple en tout et se fasse estimer des enfants dont elle veut se faire obéir, car « on n'en fait point accroire aux enfants, ils voient plus clair qu'on ne pense ». (1702.) On discréditerait l'autorité à leurs yeux si l'on en faisait abus; les punitions ne feraient plus d'impression si elles devenaient trop communes; les réprimandes seraient affaiblies si l'on ne savait pas distinguer entre les fautes involontaires et légères et les fautes volontaires qui sont de conséquence pour le bon ordre, ou si on laissait croire aux enfants qu'on cherche à découvrir leurs fautes, qu'on épie les occasions de les confondre. Il ne faut pas qu'elles voient dans la maîtresse une ennemie, alors même que la maîtresse doit punir. Certains conseils relatifs à la discipline et donnés en 1686, 1691, 1692, aux maîtresses de

1. « J'ai toujours aimé les enfants. » (A la classe jaune, juillet 1703.)

Noisy ou de Saint-Cyr semblent détachés d'Instructions données par nos pédagogues aux professeurs de nos jours.

Rien n'affaiblit tant une réprimande que la quantité des paroles...

Possédez-vous en reprenant les fautes de vos filles, et si vous sentez quelque émotion, remettez à une autre fois ce que vous avez à dire...

Ne croyez pas qu'un discours animé par la colère les persuade et les touche davantage : outre qu'elle n'opère point la justice, les enfants démêlent bien vite qu'on se laisse aller à son humeur dans ce qu'on leur dit.

Un châtiment ou une réprimande faite de sang-froid, et quelquefois au bout de huit jours, leur fera plus d'impression : elles voient par cette conduite que l'impatience ou le chagrin n'a point de part à ce que l'on fait...

Quand elles font des fautes, pardonnez-leur quelquefois par un esprit de douceur et de patience, mais que les flatteries qu'elles vous feraient n'y aient jamais de part. Ne leur laissez pas croire qu'il y ait des temps et des manières pour vous gagner, et que toute votre conduite soit fondée sur la charité et sur la raison...

Toute maîtresse doit être à la fois une personne morale digne de respect et un professeur capable de se faire respecter. Il faut que son enseignement soit écouté, soit compris, et porte : il ne portera que si à la netteté et à la vigueur il unit la discrétion. Si quelques maîtresses ont le tort de ne pas parler assez, oubliant qu'enseigner c'est diriger, un beaucoup plus grand nombre énervent leur autorité par l'indiscrète abondance des paroles, puis se plaignent que la fatigue des classes soit grande, « parce qu'il faut toujours parler ». — « Vous ferez beaucoup mieux partout, leur dit Mme de Maintenon, quand vous parlerez moins... Vous parlez trop et trop vite dans vos instructions : il est impossible que vos filles puissent vous suivre. Vous ne les faites point assez parler : c'est par ce qu'elles vous diront que vous connaîtrez si elles profitent. Appliquez-vous à parler en peu de mots : il ne faut pas dire tout ce qui se présente, quoique très bon[1]. » Pour sentir à quel point il peut être dangereux de se substituer à l'élève et de lui permettre ainsi de se désintéresser d'une classe où le professeur seul se fait valoir, il faut avoir enseigné. Le difficile, il est vrai, c'est de savoir dans quelle mesure l'élève doit être associé à la classe. Mais le vrai principe est posé : ce n'est pas parler « éloquemment » qui importe, c'est parler à propos, avec simplicité, brièveté et clarté, de façon que la parole du maître soit facilement entendue et retenue.

Si l'on aimait ces grands mots dont Mme de Maintenon ré-

1. Lettres à Mmes du Pérou et Gruel, 27 février 1693 et avril 1701.

prouve l'usage, on pourrait dire que ce qu'il y a de meilleur dans sa pédagogie, c'est la psychologie sur laquelle elle est fondée; psychologie de la maîtresse et psychologie de l'élève. Celle-ci est moins approfondie peut-être, et pourtant on devrait l'avoir présente à l'esprit, quand on est tenté d'accuser l'austérité des Instructions et des Entretiens. Ce n'est pas une idée abstraite de l'enfant que se fait Mme de Maintenon : elle la voit vivre, se mouvoir; elle l'entend causer et rire, elle n'est point offensée que la jeunesse soit jeune. Telle demoiselle sort volontiers de son banc, et interrompt sa lecture pour regarder un oiseau qui vole? Ne vous hâtez pas de la condamner : « Cette vive vaudra peut-être mieux qu'une sournoise qui vous paraît plus sage;... cette joie, cette vivacité, ce pétillement des enfants, qui fait qu'ils ne peuvent demeurer en place, est un effet de la jeunesse... L'âge, les affaires, les chagrins, modèrent bientôt cette joie de la jeunesse : chacun l'a éprouvé soi-même[1]. » Et, ne pouvant, cette fois, citer son propre exemple, elle cite celui de la duchesse de Bourgogne.

Ce qu'est l'enfance, ce qu'est la jeunesse, elle le sait donc, et qu'il faut leur être indulgent, car cela passe si vite! Elle ne se contentait pas de cette connaissance générale, et voulait que toute maîtresse prît soin de pénétrer les caractères souvent très divers des enfants qui lui étaient confiées. Elle-même donnait l'exemple, ne dédaignant pas de les étudier individuellement et d'approprier tel conseil à telle nature. En tout cas, elle savait d'où venaient les demoiselles de Saint-Cyr et où elles allaient. C'étaient des jeunes filles nobles, en qui la pauvreté n'éteignait pas la fierté. Ce qu'il y a de légitime et de sain dans cette fierté, elle se garde de l'avilir : ce serait leur « abaisser le cœur ». Mais elle ne souffre pas que cette fierté dégénère en dédaigneux orgueil. C'est l'épouse de Louis XIV qui leur fait entendre ces étranges paroles : « Dieu n'a permis *le grand déchet de la noblesse* que pour l'humilier, et peut-être pour punir quelques-uns de vos ancêtres qui ont abusé de leur autorité et de leurs richesses. » La noblesse, on l'a vu, n'est rien pour elle sans le mérite, et le mérite devient noblesse. Elle parle des paysans sans morgue, avec sympathie même. Par moments, elle fait songer à la Bruyère, à un la Bruyère sans amertume.

Combien superficielle, en dehors de Saint-Cyr, était l'éduca-

1. *Entretiens*, 1795. Voyez aussi, sur le caractère de la « méchanceté », l'Entretien du 12 avril 1709.

tion d'une jeune fille noble, quand elle n'était pas dirigée par une Sévigné ou par un Fénelon, elle ne l'ignorait pas davantage. Elle eût satisfait à peu de frais les familles des demoiselles en faisant de Saint-Cyr une école de bonnes manières et de piété décente. Sans dédaigner l'élégance dans la tenue, mais en ramenant l'élégance à la simplicité, qui seule est distinguée, elle fait passer le sérieux de la vie intérieure avant la correction d'une révérence. Elle va plus loin : non seulement elle fait justice des grimaces d'une dévotion mal entendue, qui multiplie ses pratiques machinales au détriment des devoirs d'une fille, d'une épouse, d'une mère, mais elle attribue aux exercices manuels une importance qui dut étonner, choquer peut-être certaines dames de Saint-Cyr[1]. Assurément, nous sommes encore loin de l'*Emile:* personne pourtant n'est plus « moderne » que Mme de Maintenon, pas même Fénelon, chez qui l'imagination est plus brillante, le sentiment plus délicat, mais qui, dans l'âme, après tout, reste gentilhomme.

1. « L'excès du zèle religieux ne lui paraît pas moins nuisible que l'excès de la sévérité. Elle défend de laisser les jeunes filles trop longtemps à l'église ; elle plaisante sur les colifichets et les agnus ; elle interdit les abstinences prolongées et les mortifications. Ce qu'elle dit sur ce chapitre fait le plus grand honneur à son bon sens. On voit que ses sentiments religieux, très réels et très profonds, n'ont du moins rien d'étroit et de rigide. Elle demande « que la piété qu'on inspire aux « demoiselles soit solide, simple, gaie, douce et libre ; qu'elle consiste plutôt dans « l'innocence de leur vie, dans la simplicité de leurs occupations, que dans les aus- « térités et les retraites. Quand une fille instruite dira et pratiquera de perdre « vêpres pour tenir compagnie à son mari malade, tout le monde l'approuvera ; quand « elle aura pour principe qu'il faut honorer son père et sa mère, quelque mauvais « qu'ils soient, on ne se moquera point ; quand elle dira qu'une femme fait mieux « d'élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer sa vie à l'oratoire, « on s'accommodera très bien de cette religion, et elle se fera aimer et respecter. » Personne n'a jamais rien écrit de plus raisonnable sur l'éducation religieuse...

Ce qu'il y a de plus curieux peut-être et de plus nouveau pour le temps dans l'organisation de Saint-Cyr, c'est le côté pratique des exercices. Mme de Maintenon, comme elle le répète souvent, entendait faire de ses élèves des femmes utiles ; elle préparait, non des religieuses, mais de futures maîtresses de maison. Il fallait que les demoiselles fussent d'avance habituées à la vie de famille et aux soins du ménage. On ne pouvait les initier trop tôt ni trop complètement à leurs futurs devoirs. Les plus grandes s'essayaient déjà à la maternité ; elles habillaient, peignaient, nettoyaient les petites. Chacune avait sa tâche marquée, à l'infirmerie, à la lingerie, au dortoir, au refectoire ; on faisait les lits, on frottait, on époussetait ; les plus jeunes étaient employées à préparer les fleurs pour les sirops, à ramasser les fruits, à éplucher les légumes. Les ouvrages manuels eux-mêmes devaient avoir un caractère d'utilité. Mme de Maintenon n'admettait ni les ouvrages exquis et d'un trop grand dessin, « ni les colifichets en broderie ou au petit métier ». Elle voulait de la couture utile, variée, « passant du neuf au vieux, du beau au grossier, des « habits aux bonnets et aux coiffes », de la vraie couture de ménage. Il s'agissait d'apprendre à raccommoder, à repriser, à broder, à tricoter, à faire de la tapisserie, à tailler, « à faire un peu de tout ». (Mézières.)

IX

Mme de Maintenon écrivain. — Sa correspondance et celle de Mme de Sévigné.

« Il n'est pas resté de Saint-Cyr un mode nouveau d'éducation. Il en est resté *Athalie, Esther :* il en est resté ce que Mme de Maintenon a écrit de meilleur et de plus attachant[1], » c'est-à-dire sa correspondance d'une part; de l'autre, ses écrits destinés à Saint-Cyr, ou les Entretiens dont les dames de Saint-Cyr ont recueilli pour nous la substance nourrissante.

Pour rendre justice à la correspondance de Mme de Maintenon, il convient d'écarter tout parallèle avec celle de Mme de Sévigné. « La joie est l'état naturel de notre âme, » disait de celle-ci son amie Mme de la Fayette, tandis que Mme de Maintenon, selon le mot de Sainte-Beuve, avait amassé des trésors d'ennui à amuser les autres. On ne saurait comparer à la vie heureuse — malgré les épreuves du début — et large de Mme de Sévigné, la vie pauvre et longtemps humiliée de Françoise d'Aubigné, veuve Scarron. On en veut à Mme de Maintenon de sa gravité précoce, du rôle qu'elle a pris l'habitude de jouer. N'ayant rien à cacher, Mme de Sévigné s'abandonne, et c'est par son abandon même qu'elle nous plait. Mais il ne faut pas oublier que nous n'avons pas les lettres vraiment intimes de Mme de Maintenon, qu'en particulier toute sa correspondance avec le roi a été détruite; et par qui? par elle-même. Humilité chrétienne ou goût du mystère, peu importe le motif; il n'en est pas moins évident qu'il serait injuste de la juger d'après ce qui reste de cette correspondance volontairement mutilée. Ce qui reste, Sainte-Beuve l'a caractérisé à merveille :

Nous n'avons qu'une partie de son esprit dans ses lettres, le goût, le bon ton, la raison parfaite et le tour parfois piquant; mais ce qui animait la société, cet enjouement qu'elle mêlait discrètement à ses récits, à ses histoires, ce qui pétillait de brillant et de fin sur son visage quand elle parlait d'action, comme dit Choisy, tout cela a disparu et ne s'est point noté. On n'a en quelque sorte que le dessin et la gravure de l'esprit de Mme de Maintenon, on n'en a pas le coloris[2].

1. Hervé, Discours de réception à l'Académie.
2. *Causeries du lundi*, IV. Somaize a donné place à Mme Scarron dans son *Dictionnaire des précieuses*. « Stratonice est une jeune précieuse des plus agréables et des plus spirituelles. Elle a de la beauté, et est d'une taille aisée. Pour de l'es-

Toutefois, cette correspondance n'est pas sans mérite ni même sans agrément. « Vous savez, écrit-elle à l'abbé Gobelin (mai 1686), que dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire; mais, avec votre permission, il y a un agrément qui est très rare dans les écrits des hommes. » Elle ne prétend point « faire de belles lettres »; c'est « sans étude » qu'elle écrit, et, s'il lui échappe quelques traits vifs ou brillants, il faut les attribuer à un beau naturel, qui même a été peu cultivé[1]. Les traits vifs et brillants n'abondent pas, il est vrai. Que l'on compare à la lettre célèbre de Mme de Sévigné sur la mort de Louvois (26 juillet 1691) ces quelques lignes incolores sur cette même mort et sur celle du fils de Louvois, Barbezieux :

« Il ne fit que passer et n'était déjà plus.

« Il passa la galerie en santé, et il allait mourir... Il n'a qu'un moment pour se préparer à paraître devant Dieu[2]. » Les traits piquants ne sont pas plus nombreux, bien qu'on relève çà et là des traces d'un penchant à l'ironie. Parlant de Berwick et de Villars, Mme de Maintenon dira : « Ils ont très bien vécu ensemble, soutenus par l'espérance de se quitter bientôt[1]. » Voici le début d'une lettre au maréchal de Villeroy (19 mai 1711) :

M. le duc de Villeroy me dit hier que vous aviez la goutte. Si c'est dans ce temps-là que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous pardonne tout le vinaigre qui est dans votre lettre : il y en a pour tout le monde.

La vivacité du mouvement, la fantaisie du ton, la profondeur des réflexions, le mordant et l'imprévu du trait, ce ne sont point là, sans doute, les mérites de Mme de Maintenon écrivain. Elle n'a point d'imagination; le sentiment de la nature lui est tout à fait étranger. A peine s'aperçoit-elle que le jardin de Saint-Cyr « est en sa beauté ». Barèges, où elle doit accompagner un fils de Mme de Montespan, lui semble un lieu plus

prit, la voix publique en dit assez en sa faveur, et tous ceux qui la connaissent sont assez persuadés que c'est une des plus enjouées personnes d'Athènes (de Paris). Elle sait faire des vers et de la prose, et, quand elle n'aurait que les connaissances qu'elle a acquises avec Straton (Scarron), elle y réussirait aussi bien que pas une autre de celles qui s'en mêlent. »

1. Lettres à Mme des Ursins, 27 janvier 1709, et au duc de Noailles, 19 juillet 1710.

2. Lettres à l'abbesse de Fontevrault, 27 septembre 1691, et au comte d'Ayen, 7 janvier 1701.

3. Lettre à Noailles, 13 juin 1710.

« afffreux » qu'elle ne peut dire ; Bagnères, « un vilain endroit » ; elle s'y ennuie mortellement[1]. Avec tout cela, elle voit les choses toujours avec netteté et les caractérise quelquefois avec force. Quand elle a, ce qui est rare, le loisir de décrire ou de raconter, elle sait fort bien esquisser un tableau ou un récit. De l'armée de Flandre, où elle a suivi le roi, elle écrit à Mme de Veilhant (28 mai 1692) :

Imaginez-vous, Madame, qu'hier, après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc, qui ne nous parut pas tel que nous pussions y loger, quand même on nous y aurait guindés. Nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin au pied de ce château, dans un abîme, et, comme on verrait à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons, qui nous parurent pour des poupées, et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur : ils paraissent de fer, et sont tout à fait escarpés. Il faut descendre dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne le puis dire : tous les carrosses faisaient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenaient à tout ce qu'elles pouvaient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville composée d'une rue qui s'appelle la Grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front ; il y en a de petites où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir. On n'y voit goutte ; les maisons sont effroyables, et Mme de la Villeneuve y aurait quelques vapeurs. L'eau y est mauvaise ; les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain ; les poulets en plumes valent trente sous, la viande huit sous la livre et très mauvaise : on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes, et on nous assure que, si le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises ; elles sont au premier étage, et on n'y saurait entrer que par civilité : on vous dit un salut avec une très mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds ; et les rues étroites, où les carrosses ne sauraient passer, tiennent, je crois, lieu de « privés » pour tout le monde. Suzon assure que le roi a eu grand tort de prendre de pareilles villes et qu'il ne faudrait pas les plaindre[2] aux ennemis.

Malgré l'horreur de cette description, il y a comme un air de gaieté, presque de vaillance, répandu sur toute la lettre, adressée d'ailleurs à une jeune fille de dix-huit ans, à celle qui, trois ans auparavant, avait joué le rôle d'Esther dans la tragédie de Racine. Laissons passer une vingtaine d'années, le vieux roi ne sera plus le roi conquérant qui emporte Namur ;

1. Sur ce sujet, voir les lettres à d'Aubigné, 28 mai et 8 juillet 1675 ; à l'abbé Gobelin, 7 septembre 1677 ; à la duchesse de Ventadour, 16 juin 1715 ; à la marquise de Dangeau, 19 mars 1716.
2. C'est-à-dire de cabinets d'aisances.
3. Les *plaindre*, les envier.

il sera le roi vaincu que ses ennemis croient pouvoir insulter impunément, le chef de famille qui voit tomber autour de lui les jeunes princes, espoir de sa race. Le grand dauphin meurt, et de Marly, le 16 avril 1711, Mme de Maintenon écrit à Mme des Ursins une de ces lettres comme on voudrait en avoir beaucoup d'elle, longues, précises, émues. Elle raconte la maladie et la mort du prince ; puis elle peint l'état de la cour après cet événement, qui était toute une révolution :

Quel spectacle, Madame, quand j'arrivai dans le grand cabinet de Monseigneur ! Le roi assis sur un lit de repos sans verser une larme, mais avec un frisson et un tremblement depuis les pieds jusqu'à la tête ; Mme la duchesse se désespérant, Mme la princesse de Conti pénétrée, tous les courtisans en silence, interrompu par des sanglots et par les cris qu'on entendait, qui se faisaient dans la chambre à chaque moment qu'on croyait qu'il expirait.

Le roi y était entré trois ou quatre fois avant que j'arrivasse, pour voir s'il n'y aurait pas quelque moment pour introduire le père le Tellier, et pour envoyer chercher l'extrême-onction. Les carrosses du roi vinrent. J'avais fait avertir Mme la duchesse de Bourgogne de se trouver sur le chemin du roi, parce qu'elle voulait venir avec lui à Marly. Car il faut dire en passant que sa conduite est merveilleuse ; elle se partage continuellement entre le roi, M. le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry. Le roi prit le premier de ses carrosses qui se présenta, et s'y mit avec Mme la duchesse et Mme la princesse de Conti ; il voulut que j'eusse l'honneur de les accompagner.

Ces princesses le priaient en chemin de ne plus se contraindre et de pleurer, craignant son saisissement ; mais il ne le put jamais. Mme la duchesse faisait des cris à percer le cœur, et retombait dans un silence affreux. On trouva Mme la duchesse de Bourgogne entre les deux écuries ; elle vint bien vite au carrosse ; le roi la conjura de n'y pas monter, étant rempli de personnes qui sortaient de la chambre de Monseigneur, et son premier devoir étant d'aller trouver M. le duc de Bourgogne et de lui apprendre cette mort. Nous arrivâmes à Marly, où l'on ne nous attendait pas et où personne n'avait ce qui lui était nécessaire : on l'attendit avec le roi jusqu'à quatre heures du matin qu'il alla se coucher.

Dans le moment que Monseigneur rendit l'esprit, tout son corps fut couvert de pourpre, ce qui oblige à l'enterrer sans cérémonie. Il ne sera point ouvert, on le portera dans son carrosse ; un premier gentilhomme de la chambre, un aumônier, douze gardes et douze flambeaux l'accompagneront, et, en arrivant à Saint-Denis, on le mettra dans la cave : voilà où se termine toute grandeur !

Notre douleur ne nous a point empêchés de songer à celle qu'aura le roi d'Espagne. Oserais-je vous supplier, Madame, de lui nommer mon nom dans cette triste occasion ? *J'ai épuisé toutes mes forces à vous faire cette relation, croyant qu'il serait plus consolé de savoir ce détail que de l'ignorer ;* je n'aurai donc point l'honneur d'écrire à Leurs Majestés. Cette lettre-ci me coûte trop de larmes ; elles en seraient accablées, et leur excessive bonté les porterait peut-être jusqu'à me faire réponse.

Mme la dauphine vient ici tous les jours ; M. le dauphin, M. le duc de Berry et tout ce qui est à Versailles de leur suite y viendront dimanche en cérémonie, et le roi verra tout le monde : ce sont des suites bien cruelles, et

qui renouvellent à chaque moment la douleur. Nous attendons ce soir la reine d'Angleterre ; je ne sais si le roi viendra, car il est assez mal de ses vapeurs, et il n'a jamais eu la petite vérole, non plus que la princesse sa sœur.

M. le duc de Bourgogne est transi, pâle comme la mort, ne disant pas une parole, levant les yeux au ciel : il a écrit au roi une lettre fort touchante. M. le duc de Berry a eu une autre sorte de douleur ; toujours près d'étouffer, il fallut le déshabiller à moitié dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne.

Un passage de cette lettre nous apprend pourquoi Mme de Maintenon l'a faite si détaillée : c'est une relation destinée à être mise sous les yeux du roi d'Espagne, Philippe V d'Anjou, second fils du dauphin mort. Ici donc, comme partout, elle ne cède pas au plaisir de conter ce qu'elle a vu ; elle accomplit un devoir. C'est avec de tout autres yeux que Saint-Simon observe cet événement, et avec de tout autres couleurs qu'il en peint les suites. Il est bien difficile de ne pas se souvenir de lui en lisant la lettre à Mme des Ursins ; mais comment *préférer* l'un ou l'autre de tableaux si peu comparables, l'un tout moral et discret, l'autre tout en relief, étincelant de passion ? Pour n'être pas un écrivain de génie, Mme de Maintenon n'en est pas moins un écrivain excellent. Elle est le témoin et le représentant le plus complet peut-être d'un âge nouveau de la langue, l'âge non plus de la vigueur originale et inégale, mais de la justesse, de la convenance, de l'urbanité. Elle ne trompe pas les demoiselles de Saint-Cyr quand elle leur assure que « le style simple, naturel et sans tour » est « celui dont toutes les personnes d'esprit se servent à ce moment du siècle, et c'est son propre style comme le style des honnêtes gens d'alors qu'elle définit en cette sorte d'axiome : « Le principal pour bien écrire est d'exprimer simplement et clairement ce que l'on pense[1]. » A cette fin du XVIIe siècle, le goût français s'affine et s'épure : on n'admire plus ce qu'on eût admiré autrefois, les belles déclamations du P. Mascaron qui divertit l'esprit sans toucher le cœur. « Son éloquence même choque les gens de bon goût, parce qu'elle est hors de place[2]. » Le vocabulaire, en s'appauvrissant peut-être, se simplifie. Les expressions trop particulières, archaïques ou provinciales, disparaissent peu à peu. C'est bien rarement que chez Mme de Maintenon l'on en peut rencontrer une comme celle-ci : « Je n'arriverai que tard chez

1. Relation d'une visite de Mme de Maintenon par deux élèves de la classe bleue janvier 1695.
2. Lettre à l'abbé Gobelin, 23 février 1675.

moi, pour éviter une couple de mes parentes, qui *me galopent*[1]. » Surtout le style prend quelque chose de plus *court*, et c'est le mot que Mme du Deffant applique au style de Mme de Maintenon. Sainte-Beuve remarque que ce caractère de brièveté et de concision heureuse n'est propre qu'à elle et à Mme de la Fayette. Elles coupent court, les premières, au style traînant et négligé qui est avant elles celui de la plupart des femmes : « Mme de Maintenon dit et écrit en perfection. Tout tombe juste : il n'y a pas un pli dans ce style-là. » Et M. Boissier, qui a une tendresse de cœur pour Mme de Sévigné, n'hésite pas à écrire : « J'oserai dire que pour la précision et la pureté des termes, elle écrit peut-être mieux que Mme de Sévigné : sa phrase est plus courte, plus vive, plus dégagée d'incises, d'un tour plus moderne. »

X

Proverbes, Conversations, Instructions. Conclusion générale.

Les écrits de Mme de Maintenon n'ont pas traversé moins de vicissitudes que sa réputation personnelle. Ils étaient conservés à l'hôtel de Noailles, dans sa famille, et, d'autre part, à Saint-Cyr. C'est surtout de Saint-Cyr qu'on en communiqua une sorte de recueil à Louis Racine, fils de l'auteur d'*Athalie*, et c'est des mains de Louis Racine qu'un certain Laurent Angliviel, dit de la Beaumelle (1726-1773) et connu par ses démêlés avec Voltaire, reçut en dépôt le recueil précieux[2]. Jamais dépositaire ne fut plus infidèle. En 1752, il fit paraître à Francfort une *Vie de Mme de Maintenon*, avec deux volumes de Lettres; en 1755, huit volumes de Lettres, à Amsterdam. Or, beaucoup de ces lettres étaient inventées de toutes pièces; la plupart étaient altérées. Et c'est sur les recueils ainsi falsifiés que, jusqu'à nos jours, se fondèrent tous ceux qui étudièrent la personne et l'œuvre de Mme de Maintenon! Lavallée, qui dénonce la supercherie, en est lui-même la victime. L'édition de M. Geffroy, pour la Correspondance générale, celles de MM. Gréard, Faguet, Cadet, pour les écrits pédagogiques, nous ont enfin rendu la vraie Mme de Maintenon. Toutefois, la Beaumelle, dont le nom

1. Lettre à Noailles, 4 avril 1714.
2. Cf. Lavallée, *Revue des Deux Mondes*, 15 janv. 1869.

est devenu proverbial pour désigner le faussaire par excellence, a trouvé un avocat contemporain en M. Taphanel. Le plaidoyer trop complaisant de M. Taphanel[1] prouve seulement que la Beaumelle n'est pas le seul coupable, et qu'il a eu pour complices inconscients les parents de Mme de Maintenon, surtout les dames de Saint-Cyr.

Celles-ci conservaient pieusement en manuscrit la partie de beaucoup la plus considérable de l'œuvre, celle que la Beaumelle lui-même n'eût pu altérer assez profondément pour en voiler le fond solide et sain. Mme de Maintenon, nous l'avons vu, se reprochait d'avoir trop écrit pour les dames et les demoiselles de Saint-Cyr, qui avaient besoin d'exemples plus que de préceptes. La postérité ne lui fait pas ce reproche : encore aujourd'hui, quoi qu'elle pense du rôle de la femme, elle ne dédaigne pas les conseils de l'institutrice. Il est vrai que certains de ces écrits sont trop particuliers au public jeune et de noble naissance auquel ils s'adressent, et ne gardent plus guère pour nous qu'un intérêt de curiosité. A l'exemple de Fénelon, qui composait les *Fables* avant les *Dialogues des morts*, et les *Dialogues* avant le *Télémaque*, Mme de Maintenon imagina d'écrire des *Proverbes*, des *Conversations*, des *Entretiens*, accommodés à l'âge et à la raison de celles qu'elle instruisait.

Les *Proverbes*, qui sont au nombre de quarante, étaient destinés aux plus jeunes. Ils mettent en action une vérité utile qui, développée d'une façon abstraite, ne pénétrerait pas assez avant dans les esprits. *Les femmes font et défont les maisons*, c'est un mot de Fénelon repris par Mme de Maintenon, et dont le sens paraît clair, mais le deviendra certainement beaucoup plus pour des enfants si le « comment » est précisé par une action simple et concrète. Il y a quelques traits plaisants dans ces *Proverbes*, par exemple cette exclamation de Mme de Clairville dans *Si chacun faisait son métier, les vaches seraient mieux gardées :* « On vient de faire des maréchaux de France : quel bonheur! Une pauvre femme n'en peut avoir de pareil. » Mais ce sont œuvres légères de circonstance et sans valeur littéraire.

Les *Conversations* ou *Dialogues*, s'adressant à des esprits mieux formés, ont plus de portée. C'est ainsi que la 27e Conversation est une véritable leçon d'instruction civique, comme nous dirions ; il y est parlé de commerce, de finances, même de politique, puisqu'on y lit cette définition un peu sceptique :

1. Voir à la Bibliographie.

« Le meilleur gouvernement est celui où il se fait le moins de mal. » D'autres *Conversations*, comme la 14e, *sur les Vertus cardinales*, sont un peu bien austères : la Force, la Tempérance, la Prudence, la Justice, y dialoguent avec une sagesse trop irréprochablement raisonnable. On découvrirait là peut-être, sans aller bien loin, l'influence de Mlle de Scudéry, auteur de dix volumes de *Conversations*, dont deux spécialement écrits pour Saint-Cyr. Mme Scarron était en relations avec Mlle et aussi avec Mme de Scudéry; en 1683, elle annonçait à Mme de Brinon que Mlle de Scudéry venait d'obtenir une pension de deux mille livres. Mais il serait bref le chapitre qui aurait pour sujet : Ce qui peut rester de préciosité dans la raison ferme et sobre d'une Maintenon.

Enfin les *Entretiens* ou *Instructions*, dont la matière est plus relevée et la forme plus sévère, s'adressent aussi souvent aux maîtresses qu'aux élèves. Beaucoup ne sont pas de la main de Mme de Maintenon, mais sont des rédactions plus ou moins fidèles de petites conférences faites par elle à Saint-Cyr, d'ordinaire sur des sujets moraux, rarement sur des sujets d'instruction pure. On ne peut guère citer, dans ce dernier ordre d'idées, que la *Relation* de la visite de janvier 1695, par deux élèves de la classe bleue. Mme de Maintenon fait là vraiment l'office d'un professeur qui corrige les devoirs de ses élèves. Ailleurs, ce sont des questions d'éducation qui sont traitées avec gravité et familiarité tout ensemble, plus d'une fois avec un sourire : « Portez bien la tête, n'ayez point le menton baissé; la modestie est dans les yeux, qu'il faut savoir conduire modestement, et non dans le menton[1]. » Parfois aussi, il est vrai, on sent le procédé : Mme de Maintenon demanda à Mlle de Provieuse si elle savait ce que c'était qu'une fille raisonnable. La demoiselle ne sachant pas trop que répondre à cette question, Mme de Maintenon lui dit : « Une personne raisonnable, c'est une personne qui fait toujours et à chaque heure du jour ce qu'elle doit faire[2]... » Mais ces gaucheries de forme sont-elles imputables à Mme de Maintenon? Un jour, une demoiselle répétait devant elle une instruction qu'elle avait faite peu de temps auparavant; elle l'interrompit en disant : « Cela est admirable, mais tu l'embellis, Cateuil, tu y mets du tien : il n'est pas possible que j'aie dit de si bonnes choses[3]. » Embellissements

1. A la classe verte, juillet 1716.
2. A la classe rouge, 1701.
3. A la classe verte, mars 1702.

suspects. Nous eussions mieux aimé partout le style comme la pensée de Mme de Maintenon. Mais, puisqu'il faut se contenter de la pensée, sachons-lui gré, non pas d'avoir voulu nous transmettre le fruit de ses observations (elle ne songeait guère à nous), mais d'avoir posé, pour quelques jeunes filles privilégiées, ces problèmes si délicats d'éducation que la démocratie moderne se pose à son tour, mais n'a pas encore résolus, pour toutes les jeunes filles de France.

Si l'on reconnaît à Mme de Maintenon ce mérite original, et il est difficile de le lui refuser, il importe assez peu qu'on aime ou qu'on n'aime pas sa personne, car dans son œuvre de Saint-Cyr il y a une part de vérité impersonnelle qui ne passe pas. Dès lors il n'est pas interdit de juger qu'elle a été une maîtresse femme dans le bon et dans le mauvais sens de l'expression. Le bon, c'est celui de Saint-Cyr; le mauvais, c'est peut-être — en une mesure qu'il ne faut pas exagérer — celui de la cour. On sourit donc en toute sécurité de conscience en lisant le portrait spirituellement méchant que Doudan a tracé d'elle : « J'aime assez cette nature arrangée, compassée, comptant tous ses pas et gardant toutefois un certain laisser-aller gracieux dans le langage et dans les manières. Elle avait trouvé si peu d'aide et de bienveillance dans les autres à son entrée dans la vie, qu'elle s'était promis de s'occuper uniquement et le plus honnêtement possible de Mme de Maintenon. Elle a fait son chemin doucement, sans bruit, avec une infatigable douceur et une invincible persévérance. Elle a feint d'abord toutes sortes de bons sentiments, qu'elle a fini par éprouver. A l'envers de ce qu'on croit d'elle communément, je suis sûr qu'elle valait mieux à soixante ans qu'à trente. Le monde, en ne voulant pas prendre intérêt à elle, l'avait forcée à se prendre exclusivement sous sa protection. Dès qu'elle a eu fait sa petite fortune royale, elle a vu que cela même n'en valait pas la peine, et elle est entrée fort sincèrement dans la voie du détachement. Pour se détacher, il est nécessaire d'avoir eu sa part dans ce monde. Elle a commencé par se la faire à elle seule puisqu'on ne l'y aidait pas, et puis elle a vu qu'elle avait fait une œuvre qui trompe, et, comme un bon esprit qu'elle était, elle a cherché sa part ailleurs, d'un air un peu triste et sombre, comme une personne fatiguée, qui a beaucoup et inutilement travaillé[1]. »

1. Lettre à Mme du Pasquet, 11 octobre 1810. Doudan ajoute : « Voilà une justification perverse de Mme de Maintenon. »

Mais cette part, ce n'est pas au ciel, c'est sur la terre déjà, c'est à Saint-Cyr du moins qu'elle se l'est faite, et ici elle n'a pas été trompée; ici l'air « triste et sombre » s'effaçait, ici s'allégeait toute fatigue, car elle avait conscience de ne pas travailler « inutilement ». C'est du repos de la cour qu'elle était lasse; c'est le travail de Saint-Cyr qui la reposait. Ne la plaignons pas, elle a été heureuse par Saint-Cyr, et c'est le souvenir de Saint-Cyr encore qui protège sa mémoire. Vue de ce côté, elle est sincère, presque passionnée, et si elle n'emporte pas la sympathie, elle ne la décourage pas. Aux éducateurs d'aujourd'hui elle laisse moins une doctrine qu'un exemple; mais ils seraient aveugles autant qu'ingrats s'ils dédaignaient ce vrai trésor d'observations pratiques, où il est si facile aux modernes de prendre leur bien, en laissant le sien au XVIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Extraits, édit. Cadet (Delagrave), Faguet (Lecène), Gréard (Hachette), Jacquinet (Didot), Lavallée (Charpentier).

LIVRES

BAUDRILLART. — *Philippe V et la Cour de France;* 2 in-8°.

BOISLISLE (DE). — *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné : Revue des questions historiques,* juillet et octobre 1893.

BOISSIER. — *Saint-Simon;* Hachette, in-16; p. 138 à 149.

BONHOMME. — *Mme de Maintenon et sa famille;* in-12, Perrin.

BOURGEOIS (EMILE). — *Les Mémoires,* au tome V de l'*Histoire de la littérature française,* collection Petit de Julleville, ch. IX (Mme de Caylus, Saint-Simon).

BROGLIE (DE). — *Fénelon à Cambrai;* Plon, in-8°; 339, 361, 370, 440.

CAYLUS (Mme DE). — *Souvenirs;* édit. Raunié, 1881, in-18.

CHÉRUEL. — *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV,* 3e époque, ch. Ier.

COMPAYRÉ. — *Histoire critique des doctrines de l'éducation;* Hachette, t. II.

CROZALS (DE). — *Saint-Simon;* Lecène et Oudin, in-8°, 1891; p. 159 à 165.

DOUDAN. — *Mélanges et Lettres;* Calmann-Lévy, in-16, 1876; t. Ier, lettres des 11 oct. 1840 et 16 mars 1868.

DUPUY (ADRIEN). — *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle;* Leroux, in-8°; l. VI, ch. Ier.

FAGUET. — *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène, in-12; p. 225 à 237.

FÉLETZ (DE). — *Mélanges,* t. V, p. 183-211.

GEFFROY. — *Mme de Maintenon, d'après la Correspondance authentique;* Hachette, 2 in-16.

— *De l'authenticité des* Mémoires *de Mme de Maintenon : Revue des Deux Mondes,* 15 janvier 1869.

GELIN. — *Françoise d'Aubigné, étude critique;* Niort, 1899.

GRÉARD. — *L'Education des femmes par les femmes;* Hachette, in-12, 1889; p. 59 à 65 et 73 à 167.

— *Mémoire sur l'enseignement secondaire des filles;* Delalain.

HÉMON (FÉLIX). — *Revue pédagogique,* juin 1894.

— *Fénelon (Cours de littérature,* t. XIV; Delagrave; ch. sur l'*Education des filles*), et *Sévigné,* t. X, ch. XIII *la Pédagogie de Mme de Sévigné*).

JANET. — *Lectures variées de littérature et de morale;* 1890, Delagrave, in-12; p. 315 à 319.

LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette, 4e partie, l. III, ch. Ier.

LAVALLÉE. — *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr;* 1853.

— *Une Supercherie littéraire dévoilée : Revue des Deux Mondes,* 15 janv. 1869.

— *La Famille d'Aubigné et l'Enfance de Mme de Maintenon;* Plon, 1863, in-8°.

LITTRÉ. — *Littérature et Histoire;* Didier, 1850, in-8°, p. 1-50.

MARION. — *Revue pédagogique,* 15 déc. 1884, t. II, p. 481 et suiv.

MARTIN (HENRI). — *Histoire de France;* Furne, in-8°; 7e partie, t. XIII et XIV, ch. LXXXV, LXXXVI.

MICHELET. — *Histoire de France;* Chamerot, in-8°; t. XIII.

NISARD. — *Mélanges et Portraits,* t. II, 97.

— *Histoire de la littérature française;* Didot, t. III.

NOAILLES (DE). — *Histoire de Mme de Maintenon;* Comon, 1848-1853, 4 in-8°.

ROUSSELOT. — *Histoire de l'éducation des femmes;* Perrin, in-12, 1885, t. II.

SAINTE-BEUVE. — *Premiers Lundis;* 3 in-12, Michel Lévy, 1874; t. Ier, 137 à 157.

— *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; III, 56 à 63 et 72 à 77; IV, 369 à 388; V, 416 à 440; VIII, 473 à 493; XI, 105 à 120.

— *Port-Royal;* Hachette, in-12, *passim. Cf.* la table du t. VII.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *J.-J. Rousseau, sa Vie et ses Œuvres;* Calmann-Lévy, in-12; t. II, p. 209 à 226.

SAINT-SIMON. — *Mémoires,* édit. Chéruel; Hachette. Voir la table du t. XIII.

— *Parallèle des trois premiers Bourbons.*

SCHÉRER. — *Études de littérature contemporaine;* Calmann-Lévy, in-12; t. IX, p. 107 à 175.

SÉE (CAMILLE). — *L'Université et Mme de Maintenon;* Cerf, 1894, in-8°. *Cf. Enseignement secondaire des jeunes filles;* Cerf, mai, juin, juillet 1893.

SÉVIGNÉ. — Lettres des 13 janvier, 26 février 1672, 4 déc. 1673, etc. *Cf.* la table de l'édition Monmerqué, Hachette.

TAPHANEL. — *La Beaumelle et Saint-Cyr:* Plon, in-8°, 1898.

TROLLIET. — *La Littérature épistolaire au dix-septième siècle,* t. VI, ch. II, de l'*Histoire de la littérature française* dirigée par Petit de Julleville; Colin, in-8°.

VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV,* ch. XXVII, et supplément au *Siècle de Louis XIV,* 3e partie.

— *Correspondance,* lettres à d'Argental, 22 nov. et 18 déc. 1752; 15, 25 juin, 9 juillet 1756; à Formey, 17 janv. 1753, etc. *Cf.* la table de l'édit. Beugnot.

JUGEMENTS

I

C'était une femme d'esprit et de beaucoup d'agréments, que le beau monde, la galanterie, les intrigues, tant pour soi que pour autrui, avaient fort polie; toujours cherchant à plaire, avec beaucoup de grâces en tout ce qu'elle disait et faisait, en un langage doux, juste, en bons termes, naturellement éloquent et court, d'un air d'aisance et toujours de retenue et de respect, que sa longue bassesse lui avait rendu naturel. Son beau temps avait été celui des belles conversations et ce qu'on appelait le temps des ruelles et de la belle galanterie. Cette sorte d'esprit lui demeura toujours, avec une forte teinte de précieux et de guindé qu'elle avait prise de son état de gouvernante. Le vernis de son importance l'augmenta, et celui de la dévotion qui la servit si bien fit semblant d'absorber tout le reste. Ce dernier lui était capital pour la maintenir où il l'avait portée et pour gouverner. Ce fut aussi à cet être de dévotion qu'elle immola tout le reste. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec sa situation et ses vues pour en retenir plus que la parure; elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son caractère ni son goût, mais la nécessité de ses anciennes intrigues et sa légèreté naturelle l'y avaient formée : légèreté si grande qu'elle la faisait paraître fausse au double de ce qu'elle l'était, et souvent en bien des occasions et des choses où elle ne l'était pas : elle n'avait de suite en rien que par contrainte ou par force; son goût était de voltiger en connaissances, en amis, en amusements; et comme il n'y eut plus d'amusements depuis qu'elle fut reine, son inégalité tomba toute sur les gens et sur les affaires. Ce qu'elle approuvait, même ce qu'elle conseillait hier, souvent elle le trouvait mauvais aujourd'hui, et il se fallait bien garder de lui faire sentir sa variation : elle s'engouait aisément des personnes dès la première fois qu'elle les voyait en particulier, et se répandait avec une ouverture surprenante et qui ouvrait les plus grandes espérances. Dès la seconde audience, elle s'importunait de cette même personne, fort ordinairement devenait sèche, cou-

pait court. On se tourmentait à chercher la cause de ce changement sans la pouvoir trouver. C'était uniquement sa légèreté et son inégalité naturelle. C'était ce qui rendait sa petite cour si pénible et si difficile au très petit nombre de personnes qui l'approchaient et aux ministres, dans l'exacte clôture où son goût et celui du roi la tenait sans cesse enfermée et inaccessible; qui rendait ses audiences à obtenir si rares et si difficiles, outre le temps infini qu'elle perdait en écritures à faire et à lire des délations et des directions de couvents, même de diocèses; c'était son goût favori. Elle se croyait une mère de l'Eglise et la directrice de la cour. L'abjection et la détresse de sa première vie lui avait rétréci l'esprit et avili les sentiments tellement qu'elle pensa toute sa vie si fort en petit qu'elle fut toujours au-dessous même de la Scarron. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à un état si radieux, et rien aussi n'était si destructif de tout bien, comme rien de plus embarrassant et de plus dangereux que cette vacillité perpétuelle d'esprit en gens et en affaires. Elle eut encore la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, mieux encore par les confessions qu'elle s'attirait, mais que sa mutabilité ne laissait pas durer longtemps. Sa clôture la tint dans une ignorance profonde, croyant être informée de tout par les délations qu'elle entretenait et qui la conduisirent sans cesse et très grossièrement de duperies en duperies. Il y aurait bien des choses à ajouter à ce singulier caractère, mais ce qui vient d'en être dit suffira pour entendre les artifices de son gouvernement actif et passif.

SAINT-SIMON, *Parallèle des trois premiers Bourbons;* Hachette.

II

Il y a des lettres d'elle où l'art embellit le naturel et dont le style est très élégant... Elle est auteur comme Mme de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes et les autres sont écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de Mme de Sévigné; elles ont plus de gaieté, plus de liberté : celles de Mme de Maintenon sont plus contraintes; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Mme de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXVI, et *Catalogue des écrivains*.

III

Je persiste à trouver que cette femme n'était point fausse; mais elle était sèche, austère, insensible, sans passion; elle raconte tous les événements de ce temps-là, qui étaient affreux pour la France et pour l'Espagne, comme si elle n'y avait pas un intérêt particulier; elle a plus l'air de l'ennui que de l'intérêt; ses lettres sont réfléchies; il y a beaucoup d'esprit, d'un style fort simple; mais elles ne sont point animées, et il s'en faut qu'elles soient aussi agréables que celles de Mme de Sévigné. Tout est passion, tout est en action dans celles de cette dernière; elle prend part à tout, tout l'affecte, tout l'intéresse. Mme de Maintenon, tout au contraire, raconte les plus grands événements, où elle jouait un rôle, avec le plus parfait sang-froid : on voit qu'elle n'aimait ni le roi, ni ses amis, ni ses parents, ni même sa place. Sans sentiment, sans imagination, elle ne se fait point d'illusions; elle connaît la valeur intrinsèque de toutes choses, elle s'ennuie de la vie, et elle dit : « Il n'y a que la mort qui termine nettement les chagrins et les malheurs. » Un autre trait d'elle qui m'a fait plaisir : « Il y a dans la droiture autant d'habileté que de vertu. » Il me reste de cette lecture beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur, et nul goût pour sa personne; mais, je le dis, je persiste à ne la pas croire fausse... Elle n'était point aimable, parce qu'elle était triste et indifférente; sa dévotion avait nui à son esprit et gâté son discernement; elle s'était laissé conduire par les circonstances. Elle n'était point hypocrite; sa dévotion était petite et minutieuse. Elle avait le malheur d'être sujette à l'ennui; mais, à tout prendre, c'était une femme qui avait naturellement l'esprit très philosophique et très éloigné, à ce qu'il me semble, de fausseté et de manège.

Mme du Deffand, *Lettres à Walpole*, 21 mars 1768 et 17 février 1773.

IV

Si quelqu'un pouvait être mis en parallèle avec Mme de Sévigné pour le genre épistolaire, ce serait Mme de Maintenon. Ses lettres sont plus pensées, elles ont plus de suite, plus d'exactitude et une élégance plus soutenue; elles portent partout l'ex-

pression touchante du sentiment et le caractère d'une âme tendre[1]; mais elles n'ont ni la gaieté, ni le feu, ni la variété, ni le brillant de celles de Mme de Sévigné.

GRIMM, *Correspondance*, 19 juin 1754.

V

Mme de Maintenon est une des femmes à qui les femmes, en général, rendent le moins de justice. C'est en vain que, dans ces derniers temps, deux femmes célèbres ont voulu la réhabiliter; Mme de Genlis et Mme Suard ont perdu les frais de leur imagination et de leurs recherches; et le roman et l'histoire ont échoué contre des préventions aussi obstinées. Mme de Maintenon n'eut-elle pas cependant les qualités que les femmes envient le plus, et dont elles sont le plus fières? Ne fut-elle pas très belle et très spirituelle? Ne fut-elle pas aussi vertueuse que les plus difficiles d'entre elles l'exigent?... Mais, disent-elles, Mme de Maintenon fut ambitieuse. Cela est possible, mais je n'aurais pas cru les femmes si implacables là-dessus; j'aurais même soupçonné qu'une ambition couronnée d'un si brillant succès, dont l'éclat rejaillit, pour ainsi dire, sur elles, et prouve jusqu'où peut aller leur ascendant et leur empire, les disposerait à en être plutôt flattées que révoltées. Mais, ajoutent-elles, et c'est ici la terrible accusation, elle ne fut pas sensible! En sont-elles bien sûres? Tout ce que je puis dire, c'est que c'est un point toujours fort difficile à éclaircir, et il me semble que de belles et incontestables qualités et un mérite vraiment supérieur devraient protéger la mémoire de Mme de Maintenon contre une accusation toujours incertaine et douteuse... Je ne prétends pas que Mme de Maintenon n'ait jamais eu ni erreurs ni préventions; et si c'est parce qu'elle ne fut pas parfaite que les femmes ne l'aiment pas, ne l'estiment pas, je n'ai rien à dire.

DE FÉLETZ, *Mélanges*, t. V.

VI

Je suis persuadé que Duclos a très bien jugé Mme de Maintenon : il avoue qu'elle a été calomniée; il lui reconnaît quelques vertus vraies; mais il convient aussi qu'elle en avait beaucoup

1. Ce jugement est au moins original : il faut être allemand pour trouver ou pour mettre tant de tendresse dans les lettres de Mme de Maintenon.

de fausses et d'affectées; qu'elle avait une ambition insatiable, un orgueil excessif, un fonds d'ingratitude, et fort peu d'attachement pour le roi.

HOFFMANN, *Œuvres*, t. V.

VII

Elle est de celles que de loin on traite assez mal, mais qu'on n'aborde pas de près impunément. Elle impose par un ton de simplicité noble et de dignité discrète; elle plaît par le tour parfait et piquant qu'elle sait donner à la justesse. Il y a des moments même où l'on dirait qu'elle charme; mais, dès qu'on la quitte, ce charme ne tient pas, et l'on reprend de la prévention contre sa personne.

SAINTE-BEUVE, *Lundis*, t. IV; Garnier.

VIII

Nous tâcherions de la peindre fidèlement, sans ressentir aucune sympathie pour celle qui jamais ne consulta ni le devoir ni son cœur, mais l'opinion; ne poursuivit qu'un seul et bien misérable objet, la considération; feignant de prendre le plaisir d'un roi pour la volonté de Dieu; sans vertu à la fois et sans amour, victime volontaire, et par conséquent peu intéressante, de ce tyran vulgaire qu'on appelle les convenances du monde.

V. COUSIN, *Jacqueline Pascal;* Perrin.

IX

Les lettres de Mme de Maintenon étaient faites moins pour être lues que pour être méditées. Il n'y faut pas chercher « ce qui pétillait de brillant et de fin sur son visage quand elle parlait d'action », suivant le mot de Choisy; elles donnent « le dessin plutôt que le coloris de son esprit ». (SAINTE-BEUVE.) Mais dans cette gravité de ton quelle souplesse! Quelle force et quelle tenue dans cette pensée presque toujours juste, toujours sobre, également éloignée du paradoxe et de la déclamation! Et quel modèle de ce style qu'elle recommandait aux demoiselles, « simple, naturel, sans tour, succinct »! Mme de Maintenon est un écrivain. Sa langue est souvent pleine et savoureuse comme celle de Molière, subtile et délicate comme celle

de Fénelon. Saint-Simon l'admire sans réserve. Quelque effort qu'elle eût fait pour s'imposer à elle et à Saint-Cyr toutes les formes d'austérité, elle n'a jamais pu se défaire du goût de ce que son siècle avait produit autour d'elle de plus noble et de plus achevé. Le premier jour de la représentation d'*Athalie*, elle avait senti avant tout le monde que c'était le chef-d'œuvre de Racine, et quelques années après la réforme de 1692, elle avait fait elle-même rentrer *Esther* à Saint-Cyr, « les demoiselles ne pouvant apprendre rien de plus beau ». Cette exactitude et cette finesse de sens littéraire, jointes à la sûreté et à la profondeur du sens pédagogique, impriment à tout ce qu'elle a écrit sur la direction des jeunes filles un caractère particulier d'efficacité ; on peut discuter ses vues : on ne peut méconnaître son autorité en matière d'éducation ; elle est de la race de Boileau : en mal parler porte malheur.

Oct. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes;* Hachette.

X

Ce qui frappe le plus dans cette personne, c'est le contraste de la vie la plus singulière, la plus pleine de grandes et étranges aventures, avec l'esprit le plus correct, le plus régulier et le plus classique, s'il est permis de parler ainsi. C'est en quelque sorte une héroïne à la Boileau encadrée dans un drame à la Shakespeare.

P. Janet, *Lectures variées de littérature et de morale;* Delagrave.

XI

Le caractère de Mme de Maintenon est un de ceux qui soulèvent, encore aujourd'hui, les discussions les plus passionnées. Je trouve les lignes suivantes dans une *Histoire de Louvois* dont vous connaissez l'auteur : « Elle sera longtemps encore un sujet de controverses, mais elle aura probablement toujours plus d'ennemis que d'amis. C'est sa faute ; elle a toujours aimé le mystère, et rien n'est irritant comme le mystère, surtout quand il a toutes les apparences d'un calcul. » Impossible de mieux dire et en même temps de dire plus juste. Mme de Maintenon a voulu, de propos délibéré, devenir une énigme. Après la mort de Louis XIV, elle a brûlé toute sa correspondance avec le roi.

Elle avait ordonné à l'abbé Gobelin, son confesseur, de détruire les nombreuses lettres qu'il avait reçues d'elle. Par bonheur, il lui a désobéi. Il a remis cette correspondance entre les mains des dames de Saint-Cyr, qui déjà possédaient de nombreux écrits de Mme de Maintenon, lettres morales ou édifiantes, dialogues et entretiens sur l'éducation... Ses lettres aux gens de cour sont sans intérêt, parce qu'elles sont sans abandon. Jamais elle ne se livre : prudente jusqu'à la défiance et secrète jusqu'au mystère. A Saint-Cyr, elle est tout autre. Je ne dirai pas qu'elle se livre, ni même qu'elle se montre. Je dirai qu'elle se laisse entrevoir... Je ne mets en doute qu'une chose : cette froideur que plus d'un historien considère comme le trait caractéristique de Mme de Maintenon. Il me semble, au contraire, apercevoir chez elle un besoin de tendresse qui n'a pas été satisfait sans doute, mais qui n'en apparaît que davantage au milieu de ces impitoyables observations et de ces désolantes analyses. Ce besoin de tendresse est-il donc inconciliable avec la vertu ? Les âmes les plus hautes, les cœurs les plus fermes, n'ont-ils jamais connu ces luttes de la volonté contre le sentiment, combats cachés qui n'ont jamais d'autres témoins que la conscience et Dieu ? Si la fille de Constant d'Aubigné, si la pupille de Mme de Villette, si la femme de Scarron et plus tard de Louis XIV, est née avec une âme tendre, qu'elle a dû souffrir en effet ! Car sa vie s'est passée à étouffer, à détruire cette tendresse de cœur dont certaines destinées sont condamnées à se défendre comme d'une faiblesse. Si elle a lutté, si elle a triomphé, la lutte a dû être douloureuse, et le triomphe cruel. En tout cas, elle a bien gardé son secret. Elle est restée, comme elle le voulait et comme elle le disait, une énigme pour la postérité.

E. Hervé, *Disc. de réception à l'Académie*, 11 fév. 1887 [1].

XII

Mme de Maintenon était une femme supérieure, de grand cœur, d'incroyable volonté, de belle intelligence, de sagacité infinie, de raison et de bon sens incomparable, dévouée, discrète, presque simple et presque modeste. Une certaine tendresse de cœur, le charme troublant d'une sensibilité qui s'é-

1. M. Maxime Du Camp, dans sa réponse à M. Hervé, a relevé ce que ce jugement semble avoir de discutable.

panche, une âme facile à l'émotion et qui la provoque chez les autres, voilà ce que tous ceux qui en parlent, plus ou moins selon les humeurs, regrettent de ne pas trouver en elle. Ces penchants sont-ils compatibles avec l'infaillibilité de raison pratique et de sens droit qui était le fond de Mme de Maintenon? Nous ne savons; mais nous sommes un peu tentés de craindre que les critiques ne lui aient reproché d'avoir manqué des défauts ordinaires du sexe dont elle était... Quelles qu'aient pu être les fautes politiques de cette illustre femme, il lui a été sans doute beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé Dieu, les enfants et *Athalie*.

FAGUET, *les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène.

XIII

Il reste une ombre sur cette figure; elle attire et repousse. Quelle différence avec Mme de Sévigné, si droite, si simple, si franche, si ouverte, et qui se livre du premier coup! L'autre est trop réservée, trop fuyante... Même quand ses lettres nous la font estimer, elles ne nous la rendent pas aimable. Elle moralise trop, elle prêche : c'est sa vocation, je dirai presque que c'est son rôle. Elle se glorifie d'avoir conquis le roi à la vertu; mais il est déplaisant de voir qu'elle ait profité pour son compte de la vertu du roi... Nous ne prenons pas notre parti de l'entendre dire que c'est Dieu qui a tout conduit, qu'il l'a lui-même approchée du roi, qu'elle lui doit tous ses succès, qu'elle se regarde comme l'instrument dont il se sert pour faire le bien. « Mme de Montespan, disait-elle un jour à ses filles de Saint-Cyr, est, après Dieu, la première cause de la haute fortune que j'ai faite. » Dieu et Mme de Montespan! Quel mélange, ou, comme dirait Saint-Simon, quel ragoût!

G. BOISSIER, *Saint-Simon;* Hachette.

NARRATIONS, LETTRES ET DIALOGUES

I

Duquesne septuagénaire écrit à Mme de Maintenon pour la supplier d'empêcher la révocation de l'édit de Nantes.

(Paris. — Baccalauréat, novembre 1898.)

II

Lettre de Mme des Ursins à Mme de Maintenon pour lui raconter les divers incidents de son expulsion du territoire espagnol.

(Clermont. — Baccalauréat, juillet 1891.)

III

Lettre de Mme de Maintenon à Mme de Fontaine, maîtresse générale des classes à Saint-Cyr.

Apprenant que la maison de Saint-Cyr menace de devenir une école de bel esprit, elle prie Mme de Fontaine de combattre ce travers.

La manie du bel esprit est très choquante chez les jeunes personnes.

Elle déplaît même chez les écrivains de profession. Et c'est par d'autres qualités que se recommandent les bons ouvrages.

On aime la poésie de Racine à Saint-Cyr. Mais croit-on imiter ce grand auteur par la recherche des faux brillants et par un langage apprêté ?

(Rennes. — Baccalauréat, oct. 1888.)

IV

Mme de Maintenon à une élève de Saint-Cyr, qui s'ingéniait à imiter Balzac et Voiture. Elle dira à ce propos comment elle comprend le genre épistolaire.

(Rennes. — Baccalauréat moderne, novembre 1898.)

V

Racine écrit à Mme de Maintenon, en décembre 1688, qu'il vient d'achever *Esther* et que les répétitions de cette pièce vont pouvoir commencer.

(Paris. — Baccalauréat moderne. — Juillet 1899.)

VI

Entretien de Mme de Maintenon et de ses filles de Saint-Cyr sur la lecture, sur la nécessité d'en développer le goût chez l'institutrice, sur ses avantages, sur ses périls.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

VII

Lettre de Mme de Maintenon à sa nièce, élevée à Saint-Cyr, sur le style épistolaire.

Après avoir dit qu'il est difficile de soumettre ce genre de style à des règles fixes, Mme de Maintenon ajoute que le principal mérite d'une lettre est le naturel. En quoi consiste le naturel et à quelles conditions il existe. Il doit être exempt de bassesse, et ne point blesser les convenances.

De l'abus de l'esprit, des faux brillants et du style précieux.

(Doubs. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1888.)

VIII

Mme de Maintenon demande à Racine, qui, depuis la cabale montée contre sa *Phèdre*, avait abandonné le théâtre, de bien vouloir composer pour les jeunes filles de Saint-Cyr un poème moral pouvant servir à exercer leur mémoire et à former leur goût.

(Caen. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

IX

Le 4 août 1687, Racine écrit à Boileau, qui prend alors les eaux de Bourbon, qu'il a fait le voyage de Maintenon, où près de trente mille hommes construisaient alors à grands frais un immense aqueduc. « J'eus l'honneur, dit-il, de voir Mme de M..., avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée, et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avait point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail (d'historiographes)[1],.. »

On imaginera une conversation entre Mme de Maintenon et Racine.

X

« Nous soupons tous les soirs avec Mme Scarron ; elle a l'esprit aimable et merveilleusement droit, c'est un plaisir que de l'entendre raisonner sur les horribles agitations d'un certain pays qu'elle connaît bien (la cour). » (Mme de Sévigné à Mme de Grignan, lettre du 13 janvier 1672.)

On suppose que Mme de Sévigné, qui aime raisonner, elle aussi, et moraliser, donne, dans un entretien sur ce sujet, la réplique à Mme de Maintenon.

XI

Le 30 mai 1693, Racine écrivait à son ami Boileau que le roi avait nommé chanoine de la Sainte-Chapelle Jacques Boileau, son frère aîné, doyen de Sens. Il lui conseillait de remercier Mme de Maintenon, qui envoyait par son entremise « ses baisemains » au satirique vieilli ; ou tout au moins de faire d'elle « une mention honorable, qui la distingue de tout son sexe, comme en effet elle en est distinguée de toutes manières ».

Boileau travaillait alors à sa satire X, sur *les Femmes;* il y inséra un délicat éloge de Mme de Maintenon. On suppose qu'il lui adresse cette satire, qui déjà suscite contre lui bien des colères, et qu'il justifie ses intentions aux yeux de la fondatrice de Saint-Cyr.

1. Boileau lui répond : « Vous faites bien de cultiver Mme de Maintenon ; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défauts. »

XII

Peu de temps après son mariage secret avec Louis XIV (1684), Mme de Maintenon propose au roi la fondation de Saint-Cyr.

Le roi vient de visiter la maison de Noisy, et s'en est montré fort content ; mais il a pu juger aussi combien cette maison devient insuffisante en présence des besoins et des misères honorables qu'il s'agit de soulager.

Beaucoup de familles nobles du royaume se sont ruinées au service du roi : leurs enfants ont besoin d'être soutenus pour ne pas tomber tout à fait dans l'abaissement : c'est une dette de reconnaissance à payer.

Pour elle, orpheline et pauvre pendant longtemps, elle a trop de raisons pour prendre en pitié la noblesse indigente.

Elle espère que le roi mettra le comble à ses bienfaits par un acte digne de sa grandeur.

XIII

Mme de Maintenon écrit au maréchal de Noailles peu de temps avant la mort de Louis XIV[1].

Le roi n'a plus que quelques instants à vivre. Elle quitte la cour pour n'y jamais rentrer.

De cette existence contrainte elle ne regrette rien, si ce n'est l'homme qui l'a élevée jusqu'à lui et qui a su être vraiment un roi.

Désormais elle se consacre tout entière à ses enfants de Saint-Cyr. C'est là sa vraie vocation; c'est là qu'elle trouvera le seul bonheur terrestre auquel elle aspire.

XIV

A Sainte-Hélène, Napoléon opposait et préférait Mme de Maintenon à Mme de Sévigné.

« Le style, la grâce, la pureté du langage de Mme de Maintenon me ravissent ; je me raccommode avec elle. Si je suis vio-

1. On a un court billet de Mme de Maintenon à Mme des Ursins (11 sept. 1715), écrit au lendemain de la mort du roi : « Il n'y a qu'à baisser la tête sous le coup qui nous a frappés... J'ai vu mourir le roi comme un saint et comme un héros. J'ai quitté le monde que je n'aimais pas ; je suis dans la plus aimable retraite que je puisse désirer... »

lemment heurté par ce qui est mauvais, j'ai une sensibilité exquise pour ce qui est bon. Je crois que je préfère les *Lettres* de Mme de Maintenon à celles de Mme de Sévigné : elles disent plus de choses. Mme de Sévigné certainement restera toujours le vrai type, elle a tant de charmes et de grâces! Mais, quand on a beaucoup lu, il ne reste rien. Ce sont des œufs à la neige dont on peut se rassasier sans charger son estomac. »

Un de ses compagnons d'exil, au contraire, goûte peu la raison souvent froide de Mme de Maintenon. Dialogue.

XV

Voltaire fut blâmé par quelques-uns d'avoir tracé dans son *Siècle de Louis XIV* un portrait modéré de Mme de Maintenon, à qui le XVIIIe siècle attribuait toutes les fautes et toutes les misères qui assombrirent la fin du règne de Louis XIV. Il se défend, dans le Supplément au *Siècle* (1753) (3e partie), en distinguant entre l'histoire et la satire. Il y va même jusqu'à dire : « A qui Mme de Maintenon fit-elle du mal? qui persécutait-elle? Elle fit servir les charmes de son esprit et de sa dévotion même à sa grandeur, elle dompta son caractère pour dompter Louis XIV. Mais quel abus odieux fit-elle de son pouvoir? »

Un de ses amis, qui a lu le *Supplément*, lui exprime, dans une lettre, son libre sentiment sur le rôle joué par Mme de Maintenon, en s'efforçant de ne pencher ni du côté de la satire ni du côté de l'apologie.

XVI

Mme de Rémusat écrivait à une amie, le 14 juillet 1816, pour lui exprimer son chagrin et son étonnement qu'elle n'aimât pas les lettres de Mme de Maintenon. Pour elle, elle ne se lassait pas de les relire, y trouvant un « accord parfait de ce qui compose la vertu et la raison... Enfin, conclut-elle, Mme de Maintenon était naturelle, modeste, vraie, sensible, en même temps réservée, bonne parente, bonne amie, chrétienne... »

On écrira la réponse de son amie, qui accordera à Mme de Maintenon tout ce qu'il convient de lui accorder, mais sans lui accorder tout.

XVII

Peu après la révocation de l'édit de Nantes, Mme de Maintenon, troublée des récits lamentables qui lui arrivent de l'exode des protestants, ses anciens coreligionnaires, cherche la paix de l'âme dans la lecture. Elle parcourt des yeux sa bibliothèque de Versailles. Une sorte d'attrait irrésistible la pousse à choisir et lire les *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, son grand-père. Son impression pénible, ses réflexions, sa vision des protestants fugitifs ou persécutés.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Expliquez ce mot de Mme de Maintenon : « L'imagination
âte tout à force de tout embellir. »

(Montpellier. — Lycée de jeunes filles.
Diplôme de fin d'études, 1891.)

II

On a dit : « Écrire une lettre, c'est faire son portrait. » Vous
ppliquerez cette maxime à Mme de Sévigné et à Mme de Main-
enon, en traçant leur caractère d'après ce que vous connaissez
e leur correspondance.

(Amiens. — Lycée de filles. — Diplôme
d'études secondaires.)

III

« Vous seriez bien malheureuses, disait Mme de Maintenon
ux élèves de la classe bleue, si ce que vous apprenez ne ser-
ait qu'à vous rendre plus difficiles à vivre ; il faut, au contraire,
u'il serve à vous rendre accommodantes et à vous faire sup-
orter les travers que vous pouvez trouver, sans les partager. »
Comment comprenez-vous cette pensée ? Comment la com-
nenteriez-vous dans un entretien familier avec des élèves d'é-
ole normale ?

(Certificat d'aptitude au professorat des écoles
normales. — Morale. — Aspirantes, 1897.)

IV

Mme de Maintenon, dans une de ses lettres, s'exprime ainsi :
Cultivez soigneusement dans vos filles les sentiments d'hon-
eur, qui sont comme naturels aux personnes de notre sexe,

principalement aux nobles; et n'allez pas exiger d'elles des pratiques qui pourraient affaiblir cette bonne gloire... » Discutez, à ce propos, ce que vaut le mobile de l'honneur dans l'éducation morale, en particulier dans celle que peuvent donner nos établissements d'instruction primaire publique.

(Concours d'admission des aspirantes a la direction des écoles normales. — Juillet 1888.)

V

Qu'est-ce que la littérature? Les *Lettres* de Mme de Maintenon sont-elles un ouvrage de littérature?

(Fontenay-aux-Roses. — Composition de littérature.)

VI

On a dit souvent que Mme de Maintenon avait été la première institutrice laïque de France. Quelles différences et aussi, peut-être, quelles ressemblances vous paraissent exister entre Mme de Maintenon et une institutrice moderne?

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

VII

Tracez le portrait moral de Mme de Maintenon en la jugeant sans parti pris d'indulgence ni de rigueur.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

VIII

Mme de Maintenon a dit : « Ne faites jamais dépendre votre bonheur des autres. » Est-ce égoïsme ou sagesse?

(Fontenay-aux-Roses. Devoir de morale. — Gironde. Brevet supérieur. Aspirantes, 1890.)

IX

Commentez et appréciez ce jugement d'un critique contemporain : « Une jeune fille élevée par Mme de Sévigné serait bril-

lante, spirituelle, finement railleuse, mais assez frivole tout compte fait. Une jeune fille élevée par Mme de Maintenon serait née avec une tête bien mal faite, si elle n'était sérieuse, résignée, droite, courageuse, capable d'être épouse, digne d'être mère. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

X

La « raison » de Mme de Maintenon. En quoi elle appartient à son siècle ; en quoi elle s'en distingue.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XI

N'y a-t-il pas quelque injustice à juger toujours Mme de Mainrenon en la comparant à Mme de Sévigné? Différence de la vie et de l'œuvre.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XII

Michelet a-t-il raison de dire qu'à aucune époque de sa vie il ne trouve en Mme de Maintenon la femme? Sans méconnaître certaines qualités presque viriles, faire le portrait de Mme de Maintenon *femme*.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIII

Dans quelle mesure une comparaison est-elle possible entre la pédagogie de Fénelon et celle de Mme de Maintenon? En indiquant les rapports, marquer surtout les différences de l'esprit et de la méthode.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

XIV

D'après les lettres que vous connaissez de Mme de Sévigné, de Mme de Maintenon et de Voltaire, cherchez à caractériser

chacun de ces trois écrivains, au point de vue du genre épistolaire.

(Eure-et-Loir. — BREVET SUPÉRIEUR.
Aspirants, 1887.)

XV

Développez cette pensée de Mme de Maintenon : « Aimez la présence de ceux qui vous reprennent; que votre conduite soit égale quand ils vous voient et qu'ils ne vous voient pas. »

(Haute-Vienne. — BREVET SUPÉRIEUR.
Aspirantes, 1887.)

XVI

Que pensez-vous des qualités que demande Mme de Maintenon des demoiselles qui désirent être dames de Saint-Cyr, quand elle écrit à Mme de Berval (6 août 1698) : « Je crois, ma chère fille, que, dans le choix des sujets pour votre maison, vous devez vous attacher à la droiture de l'esprit et à la bonne humeur; car je ne parlerai point ici de la piété et de la vocation, puisque vous ne pouvez avoir de doute là-dessus... Prenez le milieu entre un trop grand goût pour l'esprit et la crainte des grands esprits... Craignez les discoureuses; défaites-vous de ce que j'entends souvent : « Cette fille, dit-on, n'a pas de « talents pour l'instruction, et n'a pas de facilité à parler... » Tâchez de distinguer l'activité de la dissipation et de la légèreté... Examinez la bonne foi jusque dans les moindres choses; il y en a qui ne les font que superficiellement, qui balayent sans se soucier que le lieu en soit plus net, et ainsi du reste; ces caractères sont mauvais. Aimez les bonnes filles qui se donnent tout entières à ce qu'elles font. »

Terminez en disant quelques mots du caractère de Mme de Maintenon elle-même.

(Loire-Inférieure. — BREVET SUPÉRIEUR.
Aspirantes, 1887.)

XVII

Développez ce mot de Mme de Maintenon : « Apprenez à obéir, car vous obéirez toujours. »

(Rhône. — ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE.
Aspirants, 1887.)

XVIII

Mme de Maintenon, d'après ses lettres et dans l'histoire. Son influence littéraire, politique et religieuse. Sa place parmi les femmes célèbres du XVIIIe siècle.

(Ariège. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1888.)

XIX

« Les femmes, dit Mme de Maintenon, ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides, c'est-à-dire de l'ouvrage des mains, des soins du ménage, des devoirs de leur état. » Expliquer et apprécier ce jugement. Vous paraît-il fondé ? ne pourrait-il pas s'appliquer à beaucoup de jeunes filles d'aujourd'hui ?

(Cantal. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1888.)

XX

Discuter et apprécier ce jugement de M. Gréard sur Mme de Maintenon : « C'est à une certaine distance de son cœur que nous laisse sa correspondance. On ne résiste pas au prestige de cette raison ornée, de ce bon sens fin, pénétrant, enjoué, tant qu'on a le livre en mains ; le livre fermé, le prestige s'efface, et de cette nourriture si solide et si agréable il reste comme un arrière-goût un peu âpre. »

(Lot. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, juillet 1889.)

XXI

En tête des cahiers distribués aux demoiselles de Saint-Cyr Mme de Maintenon avait fait écrire : « C'est un mauvais caractère que celui de grand parleur ; » et plus loin : « On raille souvent des jeunes filles sur leur timidité, mais on les en estime davantage. » Rapprochez ces deux jugements et dites ce que vous en pensez.

(Haute-Vienne. BREVET ÉLÉMENTAIRE. Aspirantes, oct. 1889.
Alger. BREVET SUPÉRIEUR. Aspirantes, 1890.)

XXII

Mme de Maintenon a dit : « C'est le propre d'un bon cœur et d'un bon esprit de chercher à faire plaisir et à se rendre utile. » Commentez ces paroles, et faites connaître dans quelle mesure elles peuvent trouver leur application dans les diverses circonstances de la vie.

(Alger. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, 1887.)

XXIII

Développer cette pensée de Mme de Maintenon : « En quelque condition que soit une fille, le goût de l'ouvrage lui est nécessaire. »

(Seine, Puy-de-Dôme, Marne. — Brevet élémentaire. Aspirantes, 1886 et 1887.)

XXIV

Mme de Maintenon dit, dans ses Lettres, en parlant des élèves de Saint-Cyr : « On doit moins songer à orner leur esprit qu'à former leur raison. » Montaigne voulait de même qu'on eût plutôt la tête bien faite que bien pleine. Expliquer et apprécier ce conseil.

(Somme. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1887.)

XXV

L'idéal d'une jeune fille d'après Mme de Maintenon.

(Haut-Rhin. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1890.)

XXVI

Quel était le but de Mme de Maintenon en fondant Saint-Cyr ? Donner une idée du système d'éducation qu'elle y avait organisé.

(Cher. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1890.)

XXVII

En lisant, avec la directrice de votre école, l'instruction générale que Mme de Maintenon adresse aux dames de Saint-Louis, vous avez relevé cette remarque : « Une jeune fille qui sait mille choses par cœur brille plus en compagnie et satisfait plus ses proches, que celle dont on a pris soin seulement de former le jugement, qui sait se taire, qui est modeste et retenue et qui ne paraît jamais pressée de montrer son esprit. » Si votre directrice vous demandait de tracer le portrait de ces deux jeunes filles et de dire à laquelle vous voudriez ressembler, en donnant les motifs de votre préférence, que répondriez-vous ?

(Haute-Vienne. — Brevet supérieur.
Aspirantes, 1890.)

XXVIII

Que pensez-vous de cette maxime d'éducation : « Épuisez la raison et la douceur avant d'en venir à la rigueur. » (Mme de Maintenon.)

(Indre-et-Loire. — Brevet supérieur.
Aspirantes, 1891.)

XXIX

Mme de Maintenon a dit : « Écoutez toujours et ne parlez guère ; » et ailleurs : « Parler pour se réjouir honnêtement n'est pas inutile. » Vous ferez voir la justesse de chacun de ces conseils. Vous montrerez comment ils se précisent l'un l'autre.

(Dordogne. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

XXX

« La douceur est la vertu de notre sexe. Il faut laisser aux hommes le courage et la bravoure de se laisser tuer de sang-froid : mais ce qui nous convient, c'est l'honnêteté, la modestie, la douceur et la timidité. »

Dites en quoi consistent les vertus que Mme de Maintenon

recommande dans ces lignes aux demoiselles de Saint-Cyr, et montrez par quels moyens une institutrice peut les inspirer à ses élèves.

(Cantal. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

XXXI

Expliquer ce mot de Mme de Maintenon : « Les femmes font les maisons et les défont. »

(Bouches-du-Rhône. — Brevet élémentaire. Aspirantes, 1888.)

XXXII

« Le plus grand de tous les plaisirs est d'en pouvoir faire, » a dit Mme de Maintenon.

Que signifie cette pensée ? Développez-la en la rapprochant de cette autre parole d'un moraliste : « On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres. »

Donnez des exemples empruntés particulièrement à la vie de famille.

(Finistère. — Aspirantes, 1894.)

XXXIII

Voltaire écrivait en 1726 : « Le but de la vie humaine, c'est l'action. » — Mme de Maintenon avait déjà dit, à propos de Saint-Cyr : « Notre institut n'est pas fait pour la prière, mais pour l'action. »

Commenter ces deux pensées au point de vue moral et au point de vue pédagogique.

(Eure. — Aspirants, 1893.)

SAINT-SIMON

(1675-1755)

I

Saint-Simon pendant le règne de Louis XIV. — Naissance et mariage. — L'armée et la cour.

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, a pris soin de nous informer lui-même qu'il naquit à Paris, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de l'Aubépine, qu'il avait épousée à soixante-neuf ans, ayant quarante-deux ans de plus qu'elle. Ce fut le seul fruit de cette union tardive. Il eut pour parrain Louis XIV; pour marraine, la reine Marie-Thérèse.

Cette maison des Saint-Simon remontait au moins au XIVe siècle, époque où Mathieu de Rouvroy, d'une maison non moins ancienne, épousa Marguerite de Saint-Simon, dont il prit le nom en même temps que les armes. Mais il n'est pas aussi sûr qu'elle sorte, comme Saint-Simon l'affirme, du sang de Charlemagne par les comtes de Vermandois, et des rois d'Italie[1]. Ce qui est certain, c'est que la fortune de la famille date seulement de Louis XIII, qui resta, même après sa mort, le roi, le dieu des Saint-Simon. C'est Louis XIII qui, en 1635, fit un duc et pair de Claude de Saint-Simon, l'un de ses pages, père de notre historien. Par quels services éclatants ce gentilhomme de vingt-sept ans méritait-il la plus haute dignité à laquelle pût aspirer la noblesse de France? Tallemant des Réaux nous l'apprend : Claude de Saint-Simon, quand il portait le cor du roi, grand chasseur, le lui rendait sans avoir bavé dedans. L'auteur des *Mémoires* précise gravement un autre titre de son père : celui-ci avait imaginé, chaque fois qu'il présentait un

1. « Nous sortons du sang de Charlemagne, au moins par une femme, sans contestation aucune. »

cheval au roi, de tourner le cheval la tête à la croupe de celui que le roi quittait, et le roi pouvait ainsi sauter de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre. Ces mérites sont d'ordre rare, il faut l'avouer, mais non pas au point de justifier le dédain que le fils de ce parvenu professera parfois pour la noblesse des autres, et la « honte » qui l'étouffera quand le roi fera de Villars, par exemple, un duc et pair, un égal des Saint-Simon.

L'instruction du jeune Louis semble n'avoir pas été poussée très loin. On dit qu'il préférait l'histoire au latin. Lui-même, au début de ses *Mémoires*, écrira : « Le goût est né comme avec moi pour la lecture et pour l'histoire. » A quinze ans (1690), il composait une relation des obsèques de la dauphine, où l'on peut deviner ce qu'il sera, car le récit a du mouvement, et, d'autre part, les moindres détails du cérémonial consacré y usurpent, au premier plan, une place disproportionnée.

Comme tous les gentilshommes qui ne voulaient pas déplaire au roi, il prend de bonne heure du service et s'enrôle dans les mousquetaires (1691). Il fut un soldat courageux, mais peu zélé. Au siège de Namur, à la bataille de Nerwinde, il se signala, mais ses yeux regardaient plus souvent encore du côté de la cour que du côté de l'ennemi. Son père mourut en 1692, et il hérita de ses gouvernements. Pour affermir son crédit et préparer son avenir, il résolut d'épouser... le duc de Beauvilliers : c'est du moins sous cette forme ingénue et flatteuse qu'il présenta sa demande à ce ministre, un des rares grands seigneurs qui eussent la confiance entière du roi. Oui, c'est M. de Beauvilliers, c'est Mme de Beauvilliers qu'il voulait épouser; il le leur dit, et, longtemps après, le redit au lecteur. Quant à leurs huit filles, il ne les avait jamais vues. L'aînée préféra entrer en religion; la seconde était contrefaite, la troisième n'avait guère que treize ans; elle échappa, comme sa sœur, à Saint-Simon, et pour le même motif. Les cinq autres étaient toutes jeunes. Mais les Beauvilliers le traitèrent désormais avec autant d'affection que s'il eût été leur gendre. Son *second* et véritable beau-père fut le maréchal duc de Lorges, neveu de Turenne. Mais Lorges avait épousé la fille du financier Frémont, parti de très bas. « Elle avait fait oublier ce qu'elle était née, » dit Saint-Simon : pour qu'il l'ait oublié, lui, il faut que cette belle-mère ait eu bien de la distinction et bien de la bonté. Sa fille aînée, celle que Saint-Simon épousa (1695), unissait à une grâce et à une majesté naturelle un « sens exquis et juste en tout », et Saint-Simon, qui trace d'elle un portrait délicieux, ne cessa

pas un moment de sa vie de goûter « l'inestimable prix de cette perle unique ». — « Ce fut celle avec qui j'espérai le bonheur de ma vie, qui depuis l'a fait uniquement et tout entier. »

Cette union « intime, parfaite, sans lacune, et si pleinement réciproque », n'émoussa pas en lui le goût de l'observation, d'une observation facilement satirique. En 1694, au camp de Gimsheim, il jette déjà sur le papier les notes qui seront plus tard la matière des *Mémoires*. Le ton de ces notes était si vif qu'il en conçut quelques scrupules. On a une fort curieuse lettre de lui, adressée à M. de Rancé, abbé de la Trappe. Rancé avait longtemps vécu dans le monde, où il avait connu familièrement le père de Saint-Simon, et, après la mort du père, il reporta son amitié sur le fils : « Il m'aima comme son propre enfant, et je le respectai avec la même tendresse que si je l'eusse été. » La Trappe n'est pas fort éloignée de la Ferté-Vidame, beau domaine acquis par Claude de Saint-Simon, et où il semblait à son fils qu'un reste de seigneurie palpitait encore[1]. Celui-ci avait fait quelques retraites sous la direction de Rancé. Il est donc naturel qu'il l'ait pris pour confident de ses scrupules chrétiens.

Il faut, Monsieur, que je sois bien convaincu que vous avez pour moi une bonté extrême pour oser prendre la liberté que je fais en vous envoyant par la voie de M. du Charmel les papiers dont j'eus l'honneur de vous parler en mon dernier voyage, lorsque vous me permîtes de le faire. Je vous dis lors qu'il y avait déjà quelque temps que je travaillais à des espèces de mémoires de ma vie, qui comprenaient tout ce qui a un rapport particulier à moi, et aussi un peu en général et superficiellement une espèce de relation des événements en ces temps, principalement des choses de la cour ; et comme je m'y suis proposé une exacte vérité, aussi m'y suis-je lâché à la dire bonne et mauvaise, toute telle qu'elle m'a semblé sur les uns et sur les autres, songeant à satisfaire mes inclinations et passions en tout ce que la vérité m'a permis de dire, attendu que, travaillant pour moi et bien peu des miens pendant ma vie, et pour qui voudra après ma mort, je ne me suis arrêté à ménager personne par aucune considération ; mais voyant cette espèce d'ouvrage, qui va grossissant tous les jours, avec quelque complaisance de le laisser après moi, et aussi ne voulant point être exposé aux scrupules qui me convieraient à la fin de ma vie de les brûler, comme c'avait été mon premier projet, et même plus tôt, à cause de tout ce qu'il y a contre la réputation de mille gens, et cela d'autant plus irréparablement que la vérité s'y rencontre tout entière et que la passion n'a fait qu'animer le style, je me suis résolu à vous en importuner de quelques morceaux pour vous supplier par iceux de juger de la pièce et de me vouloir prescrire une règle pour dire toujours la vérité sans blesser

1. La Ferté-Vidame est située entre Chartres et Dreux : le château en a été reconstruit, mais le parc est encore enserré dans ses quatorze kilomètres de murs. M. Boissier, chez qui on en peut lire une description précise, observe que Saint-Simon n'a pas été touché par les beautés de la nature. On n'en est pas surpris.

ma conscience, et pour me donner de salutaires conseils sur la manière que j'aurai à tenir en écrivant des choses qui me touchent particulièrement et plus sensiblement que les autres. J'ai donc choisi la relation de notre procès contre MM. de Luxembourg père et fils, qui a produit des rencontres qui m'ont touché de presque toutes les plus vives passions d'une manière autant ou plus sensible que je l'aie été dans ma vie, et qui est exprimé en un style qui le fait bien remarquer. C'est, je crois, tout ce qu'il y a de plus âpre et de plus amer en mes *Mémoires,* mais, au moins, y ai-je tâché d'être fidèle à la plus exacte vérité...

Saint-Simon est là déjà presque tout entier : le procès des Luxembourg est un procès de préséance. Il y joignait deux portraits, dont celui de d'Aguesseau. On ne sait ce que Rancé lui répondit. L'abbé de la Trappe devait mourir, d'ailleurs, l'année suivante.

Il est difficile de faire marcher de front le service militaire, les soins d'une fortune à faire à la cour et la besogne d'un historien. Saint-Simon donna en 1702 sa démission de mestre de camp de cavalerie. L'armée telle que Louvois l'avait réformée n'était pas faite pour le retenir longtemps. Mais, d'autre part, la cour, telle que la voulait Louis XIV, n'était pas faite pour le fixer. C'est le 6 mai 1682 que le roi établit sa résidence à l'ancienne résidence de chasse de son père, devenue le palais magnifique, mais incomplet, de Versailles[1]. Saint-Simon est sévère pour « ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût », où le roi s'est plu à tyranniser la nature, à la dompter, à force d'art et de trésors. Versailles est pour lui « le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux ». C'est que « la cour fut un autre manège de la politique du despotisme » : toute la noblesse de France s'y absorba et s'y énerva en se domestiquant. Le ressort de l'*honneur,* qui était l'âme de l'aristocratie d'autrefois, s'y fausse, et c'est l'âpre ambition *des honneurs* qui le remplace. Boufflers, le héros de Lille, embrassait les genoux du roi parce qu'il avait reçu de lui les grandes entrées. Sauf exception, le pouvoir était aux mains des hommes nouveaux, et Saint-Simon haïssait de toute son âme ce règne de vile bourgeoisie. « En face du roi, il fut maître de lui dès le début et le jugea. » Le roi, de son côté, se montra réservé, défiant même à l'égard de cet ironique observateur et de ce disputeur éternel, qui ne savait pas tenir sa langue. Mais tous deux furent condamnés à vivre vingt-quatre ans dans ces

1. Cf. Dussieux, *le Château de Versailles, histoire et description;* Versailles, Bernard, 1881, in-8°.

rapports de « malveillance polie[1] ». Enfin, Mme de Maintenon trouvait le jeune duc un peu bien « glorieux », et Saint-Simon devinait sa sourde hostilité, qu'il lui rendra au centuple. Cependant, il grossissait la cour du tyran; il négociait, pour lui plaire, le mariage du duc de Berry avec une fille du régent, et recevait en récompense pour Mme de Saint-Simon la charge de dame d'honneur de la nouvelle duchesse. Saint-Simon, il faut le dire, ne se résigna pas sans répugnance à cet honneur asservissant, mais qui n'était pas sans compensation : car une pension de vingt mille livres y était attachée, et aussi ce logement à la cour, tant envié des courtisans. C'est en 1710 que Saint-Simon devint courtisan malgré lui. En arrière des cinq pièces qui composaient son logement, beaucoup moins commode que son hôtel de Versailles, il avait son cabinet, ou, comme il le dit, sa « boutique ». L'air de la cour est amollissant : tout en critiquant un peu tout, mais avec prudence, Saint-Simon écrivait telle lettre au roi, où il demandait la charge de capitaine des gardes près de la « personne sacrée » de Louis. Il croit mériter cette faveur par trente-six ans d'un attachement continuel, d'un dévouement entier et d'une affection vraie; mais il attendra l'effet des bontés royales avec une résignation parfaite, content d'avance de tout, pourvu qu'il puisse plaire à son maître. Cette requête fut vaine : si elle eût été exaucée, nous n'aurions probablement pas les *Mémoires* de Saint-Simon. Mais sa destinée voulait qu'il ne fût pas en faveur, sans être tout à fait en disgrâce. Disgracié, il n'eût été qu'un pamphlétaire; satisfait, il eût gardé le silence. Pour parler, il devait rester indépendant; pour être un historien, il devait pouvoir amasser à son aise la matière de son histoire, et il n'eût pas trouvé ailleurs un second Versailles.

II

Saint-Simon sous la régence et le règne de Louis XV. — Ses idées politiques. — Sa vieillesse. — Ses « Mémoires ».

A la fin du règne de Louis XIV, Saint-Simon avait vu briller à ses yeux des espérances inattendues. La mort du grand dauphin avait fait du duc de Bourgogne l'héritier du trône ; l'élève

1. Boissier, *Saint-Simon*, p. 40 et *passim*.

de Fénelon et Saint-Simon, rapprochés par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, furent ravis de découvrir l'un chez l'autre des vues presque identiques sur la réformation de l'État, en particulier sur la nécessité de borner le despotisme du monarque et de restreindre le pouvoir excessif des ministres, en relevant la noblesse de son excessif abaissement. Ce fut comme un point lumineux dans la vie de Saint-Simon; il tenait sa revanche, et d'avance il la savourait. On sait quelle catastrophe nouvelle la lui arracha. Après de longues années, l'émotion qu'il en ressentit est encore toute vive : « La France tomba enfin sous ce dernier châtiment : Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne : il était déjà mûr pour la bienheureuse éternité... Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement dans la place où sa bonté sans doute l'a mis! »

Que valaient au juste ces plans de gouvernement dont ses poches étaient gonflées quand il passait chez le duc de Bourgogne? Nous en aurions peut-être une très haute idée si Saint-Simon n'avait, sous la Régence, traversé le pouvoir. Il s'était parfois montré, même dans les moments difficiles, l'ami de Philippe d'Orléans, si différent de lui pourtant par son caractère et par ses mœurs. Le régent, capable d'estimer sa personne, mais non pas de s'abandonner tout à fait à sa direction, lui donna une première satisfaction en instituant ces grands conseils, composés surtout de gentilshommes, et dont Saint-Simon avait rêvé de substituer l'autorité réglée à l'autorité arbitraire des secrétaires d'État. Saint-Simon fit lui-même partie du conseil de régence. Mais quel usage fit-il de son crédit au moment où s'offrait l'occasion de se montrer un véritable homme d'Etat? Il supplia le régent de permettre que les ducs et pairs restassent couverts devant le parlement. Il proposa, il est vrai, une mesure plus sérieuse, la convocation des états généraux tous les cinq ans. Mais on n'est point à la veille de 1789, et Saint-Simon n'est pas Mirabeau. Dans la pensée de Saint-Simon, les états ne devaient être qu'un « corps de plaignants et suppliants ». Leur seul droit était d'adresser d'humbles remontrances au roi. Mais on leur permettait aussi d'assumer la responsabilité de mesures odieuses, telles que la banqueroute, résolument conseillée par Saint-Simon. Il n'était question ni de liberté politique ni de tolérance religieuse, et Saint-Simon, si éloquent adversaire de la révocation de l'édit de Nantes dans ses *Mémoires*, s'opposait, dans la pratique, au

rappel des protestants. Au reste, l'institution des conseils ne dura que trois ans, et le régime détesté par Saint-Simon fut rétabli.

Une autre satisfaction donnée par le régent à Saint-Simon, ce fut son envoi en Espagne comme ambassadeur pour en ramener l'infante, destinée d'abord au jeune Louis XV. Il quitta Versailles le 6 octobre 1721, à demi ruiné par les dépenses nécessaires pour soutenir son rang à l'étranger. A Bayonne, il se « creva » d'huîtres vertes; mais de Bayonne à Madrid, il fit maigre chère dans les auberges de la route. A Madrid, il lui fallut danser à la cour « avec trois cents livres de dorure sur le corps », et prendre part aux ennuyeuses chasses du roi, toujours les mêmes. Les sermons espagnols, les conversations et les repas de tous ces mangeurs d'ail, font croître en lui une irrésistible nostalgie. « Je pétille de m'en aller, » écrit-il au régent.

Quand il fut revenu, pourtant, le régent, dominé par Dubois et si différent de lui, d'ailleurs, par les mœurs et le caractère, lui témoigna une froideur significative. Bien que la toute-puissance d'un Dubois fût plus propre que toute autre à soulever dans l'âme de Saint-Simon ces révoltes du rang et de la vertu dont parle Taine, l'ami sincère du régent n'avait jamais heurté de front le valet du régent, devenu premier ministre et cardinal. On assure même qu'avant le voyage d'Espagne tous deux s'étaient embrassés avec une cordialité apparente; mais aucun d'eux n'était dupe de ces démonstrations, et le portrait de Dubois est un des plus tristement vivants que Saint-Simon ait tracés : « C'était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine... Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux... » Saint-Simon ne disputa pas le régent à Dubois. Il s'éloigna de la cour; mais bientôt Dubois mourut, suivi de près par le régent (1723), et la retraite de Saint-Simon dans ses terres fut définitive. Il avait alors quarante-huit ans, et depuis une trentaine d'années, avec d'assez longues interruptions sous la régence, il avait recueilli par écrit tout ce qu'il avait vu et entendu de notable, sans pourtant songer peut-être à laisser après lui une histoire suivie. En 1729, il sentit plus que le désir, le besoin d'être historien. Les *Mémoires* de Dangeau, mort en 1720, lui furent communiqués alors par le duc de Luynes, petit-fils de l'auteur. Il lut avec stupéfaction d'abord ce journal du courtisan

exact et servile; puis, il ne put s'empêcher d'en couvrir les marges de notes indignées; enfin il en fit prendre une copie. Pendant quatre ou cinq ans, il l'étudia de près, avec fureur et pourtant avec précision. Bien médiocre était la valeur littéraire et morale de l'œuvre, mais non sa valeur comme document historique et chronologique. C'était un cadre admirable où Saint-Simon désormais pouvait disposer avec ordre des souvenirs jetés jusque-là un peu pêle-mêle. Vers 1739, sans le suivre toujours et sans le perdre jamais de vue, il commença à classer et à rédiger ses notes personnelles. C'est en 1745 qu'il achève le récit du règne de Louis XIV, et qu'il écrit son *Parallèle des trois premiers Bourbons,* sujet cher à son cœur et où il semble avoir voulu dégager la philosophie politique de son ouvrage, si le plus passionné des historiens peut avoir quelque chose de commun avec un philosophe.

En dehors de ce plaisir et de ce devoir, la fin de sa vie fut plutôt triste. Il vivait à l'écart de la cour; mais son isolement ne l'empêchait pas de voir la misère grandissante du peuple et de la dénoncer au cardinal de Fleury, non sans lui demander de jeter sa lettre au feu[1]. En 1743, il fut frappé au cœur par la mort de sa femme : plus tard, il demandera, dans son testament, que leurs deux cercueils soient réunis par des crampons de fer et désormais inséparables. En 1746, il voyait mourir son fils aîné, le duc de Ruffec; en 1755, son fils cadet, peu avant sa propre mort. Sa fille aînée était contrefaite et fut mal mariée au besogneux prince de Chimay. Le vide se faisait peu à peu à l'hôtel de la rue de Grenelle, et Saint-Simon y mourait lui-même le 2 mars 1755, quatre ans après avoir terminé son œuvre.

III

Histoire des papiers de Saint-Simon. — Le « Parallèle des trois premiers Bourbons ».

Les scellés avaient été apposés à Paris, au domicile de Saint-Simon, et à la Ferté-Vidame. Nous avons l'ordonnance royale du 21 décembre 1760, qui enjoignit de transporter tous les papiers du mort[2] au ministère des Affaires étrangères.

1. Lettre du 20 nov. 1738.
2. « PAR ORDRE DU ROI : Sa Majesté étant informée que les *manuscrits* trouvés chez M. le duc de Saint-Simon, lors de son décès, la plupart desquels concernent

Ces papiers étaient de deux sortes : les *Mémoires*, les autres manuscrits. Tous avaient été légués par testament à un Saint-Simon, cousin du duc, évêque de Metz. Mais Saint-Simon recommandait en même temps à son exécuteur testamentaire, d'Aguesseau, de payer ses dettes aussitôt que faire se pourrait. Or ces dettes étaient considérables, et les créanciers avides. A leurs yeux, sans doute, ces écritures ne représentaient pas une fortune, mais seulement un gage. Il ne faudrait pas croire toutefois que l'importance des *Mémoires* de Saint-Simon ait été alors absolument méconnue. Chargé par Choiseul de l'examen général des papiers de Saint-Simon, l'abbé de Voisenon publia, en 1762, des *Extraits* des *Mémoires*. Choiseul lui-même en fit prendre une copie, ce qui n'était ni une mince besogne ni un mince témoignage d'estime. Exilé à Chanteloup, il en laissa prendre connaissance à Mme du Deffand. Celle-ci écrivait à Walpole : « Nous faisons une lecture, l'après-dînée, des *Mémoires* de M. de Saint-Simon, où il m'est impossible de ne pas vous regretter : vous y auriez des plaisirs indicibles... Je suis désespérée de ne pouvoir vous faire lire les *Mémoires* de Saint-Simon; le dernier volume, que je ne fais qu'achever, m'a causé des plaisirs infinis; il vous mettrait hors de vous[1]. » Il est vrai que l'attrait de la médisance et peut-être du scandale était pour quelque chose dans le plaisir de cette épicurienne délicate, que l'enthousiasme faisait rarement sortir des bornes de la froide raison. Elle déclare, en effet, que les portraits sont mal faits, que le style est abominable et que le livre n'est pas d'un homme d'esprit, ce qui prouve qu'il y a un autre esprit que celui de Voltaire. Il est donc probable que les *Mémoires* de Saint-Simon, publiés alors dans leur entier, eussent soulevé moins d'admiration que de surprise. Mais on ne les publia qu'avec précaution et par fragments. Duclos, historiographe de France, les connut aussi et en fit des Extraits, comme Voisenon. Marmontel s'en servit largement pour son *Histoire de la régence*. Ce sont encore des Extraits que Soulavie éditera en trois volumes[2], à la veille de la Révolution (1788). Il faudra

le service du roi et de l'Etat, ont été renfermés dans plusieurs caisses, ordonne que sur la simple représentation du présent ordre, et nonobstant toutes oppositions faites ou à faire, lesdites *caisses* et *manuscrits*, en l'état où ils sont, ensemble les clefs desdites caisses, seront remis au sieur Le Dran, premier commis du dépôt des Affaires étrangeres... Fait à Versailles, le 21 décembre 1760. — *Signé :* Louis. — Choiseul. »

1. Lettres de nov. 1770 et du 9 janv. 1771.

2. Avec quatre volumes de supplement en 1789, et une réédition en treize volu-

attendre jusqu'à 1829 pour que le marquis de Saint-Simon, petit-fils de l'historien, donne de ses œuvres une sorte d'édition complète, incomplète encore à bien des égards. Il laissait beaucoup à faire à M. Chéruel, et celui-ci a seulement jeté les bases de l'édition monumentale entreprise de nos jours par M. de Boislisle.

Mais les papiers autres que les *Mémoires* étaient fort nombreux, et pendant plus d'un siècle devaient être gardés avec un soin trop jaloux au dépôt des Affaires étrangères. Sans parler des Lettres, il y avait là beaucoup de documents antérieurs à la rédaction définitive des *Mémoires*, ou qui y avaient servi, par exemple des notices sur les duchés-pairies, sur les confesseurs du roi, sur Bossuet. Les duchés-pairies étaient, on le sait, la grande préoccupation et superstition de Saint-Simon. « Ma passion la plus vive et la plus chère, dit-il, est celle de ma dignité et de mon rang. Ma fortune ne va que bien loin après. » C'est pour défendre les privilèges de son rang qu'il s'était fait d'abord historien, et la première histoire qu'il conçut fut toute généalogique, si bien que ses contemporains, suivant les humeurs, ou s'étonnaient qu'un duc et pair se fît le laborieux successeur du P. Anselme, ou le consultaient avec déférence sur les origines les plus embrouillées des familles, sur les complications infinies du cérémonial et des préséances. Ces questions, qui nous paraissent aujourd'hui si puériles, avaient alors leur intérêt et même leur importance. Au fond, comme l'a fort bien démontré M. Boissier, il s'agissait de savoir si quelque droit subsistait en France en dehors de l'autorité royale. On n'attend pas de Saint-Simon qu'il devine et revendique les droits du peuple; mais il connaît dans le détail ceux de la noblesse, et, alors que tant de courtisans font bon marché des leurs, il est bien résolu à ne pas aliéner une parcelle des siens.

Il avait ses raisons aussi pour aimer peu les confesseurs du roi, en particulier le Tellier, dont il nous trace un portrait saisissant :

Un matin qu'il n'y avait point de conseil, ce jésuite, que ses supérieurs avaient déjà présenté au roi à son prie-Dieu, fut appelé seul dans le cabinet où le roi était seul. Seul, il ne l'était jamais, mais cela s'appelait ainsi lorsqu'il n'y avait que des valets inférieurs. Tellier était de taille médiocre, maigre avec de gros os, l'air et le maintien d'un franc paysan, avec des yeux

mes (1791). L'édition de 1829-1830, publiée chez Santelet, en vingt et un volumes est l'édition originale. Charles X fit rendre aux héritiers le manuscrit des *Mémoires*.

d'un travers farouche qui eussent fait peur au coin d'un bois et qui lui donnaient une physionomie affreuse, fausse, profonde, toute telle enfin qu'il était au dedans. Il entra avec embarras, n'approcha, appelé, qu'avec peine et pauses, et dit fort bas très peu de choses au roi. A son nom, le roi lui demanda s'il était parent de M. le Tellier. Tout aussitôt le voilà plongé par terre et à répondre avec un air confus qu'il est bien éloigné d'un tel honneur et qu'il n'est que le fils d'un pauvre paysan, fermier d'auprès de Vire en Basse-Normandie ; et, cela dit, autre plongeon. Fagon, premier médecin, tout courbé sur son bâton, à côté de Blouin, premier valet de chambre et gouverneur de Versailles, tous deux seuls dans le coin du cabinet, voyaient et entendaient tout. Il avait fixé ses yeux sur le jésuite. A cette première réponse, il se tourna par vis à Blouin : « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le confesseur, quel *sucre !...* » et se replia tout de suite sur son bâton à examiner la suite de cette première entrevue, qui ne dura que fort peu.

Bien différent est le portrait de Bossuet, « doux, humain, affable, de facile accès,... rien d'austère, de pédant, de composé, gai, poli, fort aimable, quoique toujours et avec tous ce qu'il était et par son caractère et par sa vertu, et ne faisant jamais sentir aucune supériorité à personne ».

Mais l'ouvrage capital de Saint-Simon en dehors des *Mémoires*, c'est le *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, composé, nous l'avons dit, vers 1745, alors que Saint-Simon avait atteint la pleine maturité de son talent. Il se recueillit pour l'écrire et s'efforça de se maîtriser pour composer une œuvre d'histoire désintéressée et aussi une œuvre d'art. Y a-t-il réussi? Comme artiste peut-être, du moins aux yeux de ceux qui croient que la vie peut être à la fois intense et harmonieuse. Mais les passions de l'homme se sont contenues, ne se sont pas domptées; et c'est justement pourquoi il est bon de ne pas séparer ce *Parallèle* des *Mémoires;* on ne trouve que là dans l'œuvre entière une sérénité relative; mais, si l'accent est moins fébrile et si le style est moins emporté, l'esprit est partout le même; le *Parallèle* est plutôt une préface des *Mémoires*, écrite après coup. C'est l'histoire résumée d'une dynastie dont Saint-Simon admire les origines, d'autant plus qu'il entend opposer Henri IV et Louis XIII à Louis XIV, et montrer le germe de décadence et de mort jusque dans l'omnipotence éclatante du roi. Qu'eût-il dit s'il eût vu s'achever le règne de Louis XV?

Il estime les trois premiers Bourbons dans la mesure où ils ont été *rois*. Henri IV a bien gouverné et n'a été gouverné par personne; Louis XIII parut l'être, et ne le fut pas; Louis XIV le fut toujours, et ne voulut point le paraître. Cette division était factice, mais répondait à un double dessein personnel et politique, dont Saint-Simon, il est vrai, n'a peut-être pas eu une

conscience très nette. Louis XIII était le bienfaiteur de sa famille, mais sa renommée douteuse était accablée par la gloire de son ministre Richelieu : il fallait le relever et montrer que, même à côté de Richelieu, il y avait place pour un vrai roi. De Louis XIV, au contraire, on ne voyait que la splendeur, et l'on disait, en l'opposant mentalement à Louis XIII : le grand roi. Mais cette grandeur, en éblouissant les yeux, trompait l'esprit; cette puissance n'était que faiblesse, étant fondée sur l'injustice. Ainsi cette œuvre aux apparences impartiales n'est qu'un plaidoyer indirect et un réquisitoire adouci.

Le fondateur de la dynastie, Henri IV, sert là, pour ainsi dire, d'introducteur à son fils Louis XIII, et quel introducteur plus séduisant? Bien qu'il rappelle la forte éducation donnée par Jeanne d'Albret à son fils, il dédaigne, lui le peintre par excellence, de caractériser les grâces viriles de l'homme que fut Henri de Navarre; mais il insiste sur la fermeté du roi et sur l'habileté du politique; sur l'abjuration, qui fut un coup de maître; sur l'édit de Nantes, qui fut en outre un acte de patriotisme et d'équité. Il va jusqu'à excuser certaines faiblesses du Béarnais, en accusant sa femme Marie de Médicis et son entourage. C'est que le futur Louis XIII a grandi dans ce milieu corrompu : quelle grandeur naturelle et quelle force de caractère ne lui a-t-il pas fallu pour échapper à tant d'influences énervantes, pour rester capable de régner! Ici se place le portrait moral de Louis XIII, en bonne lumière, comme son image physique, sculptée ou peinte, occupait la place d'honneur au cœur de l'hôtel de Grenelle ou du château de la Ferté.

Louis XIII, enfoui comme dans un sépulcre depuis sa naissance et jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre, scellé dans l'ignorance la plus profonde de gens et de choses, même les plus communes, passa tout d'un coup du fond de ces ténèbres dans le plus grand jour et le plus éblouissant par un libérateur (Luynes) qui n'avait ni la capacité ni encore moins la volonté de l'instruire. Ajoutons l'énormité de ce qu'il eut de plus intimement proche, et on sentira tout ce qu'il eut à percer, à surmonter, pour se former lui-même au gouvernement, et de quels talents naturels il fut doué pour n'avoir dû tout ce qu'il fut qu'à soi-même. Je crois avoir mis dans un assez grand jour la nécessité où il fut de faire un premier ministre, l'excellence de son choix, sa sage fermeté à le soutenir, comment il sut bien s'en servir sans en avoir jamais été gouverné ni par autres, en grandes ni en petites choses...

Saint-Simon se garde bien, on le voit, de rabaisser Richelieu au profit de Louis XIII : la gloire du roi se grossit à ses yeux de toute la gloire du ministre que le roi a su choisir et sou-

tenir; car Louis XIII a tout su, tout vu, tout approuvé de ce que faisait Richelieu. Dès lors, les grandes choses qui se sont accomplies à l'intérieur et à l'extérieur peuvent être présentées comme venant du seul Louis XIII :

Disons, avec la confiance que nous donne la vérité, qu'il faut une grande et bien singulière justesse de main pour tenir le timon au milieu de tant de princes et de grands si appuyés au dehors et au dedans, une manière d'État dans son État, uni, lié, hérissé de places fortes, soutenu des princes protestants au dehors, et au dedans par des chefs également habiles, factieux, établis et appuyés; enfin au milieu des plus dangereuses factions toujours renaissantes et des plus étranges complots dont l'âme, la source, la nourriture, résidaient dans sa mère, son épouse, et son frère, vingt ans son présomptif héritier.

Si du dedans on passe au dehors, on trouve ce même duc de Savoie qui s'était moqué jusqu'au bout de Henri IV, soutenu par toute la maison d'Autriche pour dépouiller entièrement le duc de Mantoue, se faire le dictateur de l'Italie, en tenir à jamais la porte fermée à la France et en conserver d'ouvertes chez elle pour poursuivre ses anciens desseins; en même temps l'Empereur, devenu roi absolu de l'Allemagne par la bataille de Prague et l'exemple effrayant du Palatin; enfin l'Angleterre, laissant paisiblement opprimer son gendre, puis son beau-frère, tout occupé à profiter de la Rochelle pour perpétuer les troubles intérieurs et favoriser l'Espagne pour entrer en Picardie. Ce groupe étonne, il effraye; c'est pourtant de quoi Louis XIII vint à bout. Son épée désarma les huguenots, fit tomber la Rochelle, toutes leurs places de sûreté, les réduisit à la condition de sujets, abattit leurs chefs, brisa leurs unions étrangères. Aussitôt après, il vola au secours de Mantoue, empoisonna ce vieux serpent de l'excès de sa gloire, rendit la liberté à l'Italie par le traité de Quérasque et mit aussitôt après un frein à la puissance et au succès de l'Empereur par le traité avec la Suède, les victoires du grand Gustave-Adolphe et l'art incomparable de soutenir de si grandes choses avec les Suédois, après la mort de leur héros au milieu de ses triomphes, repousser les Espagnols plus avant que chez eux, leur faire perdre le Portugal, et couronner de si grandes choses par la conquête du Roussillon en personne; plus que tout, s'être fait roi chez soi sans plus avoir à y compter avec personne, et s'être fait roi modéré, juste, père de ses sujets de tout rang et de tout ordre; et parmi tant de complots et de guerres civiles et étrangères, laisser son peuple à son aise, tranquille, heureux, sous l'abri de la protection et de la barrière des lois que ce grand prince aima, honora, protégea et n'enfreignit jamais.

Voilà le mot lâché; Louis XIII est « grand », tout comme Louis XIV, plus même que lui, si l'on va au fond des choses. Nous n'avons pas les mêmes motifs pour l'admirer et pour l'aimer; toutefois il se trouve que la sympathie n'a pas entièrement égaré ici Saint-Simon; il a vu clair dans ce règne aux teintes indécises qui semble plutôt le règne de Richelieu. En rendant à Louis XIII sa juste part (un peu élargie peut-être) dans ce que Richelieu a fait, il devançait les travaux de la critique historique moderne. Il n'était pas tenu à la même reconnaissance envers Richelieu, et il écrit même un curieux chapitre

intitulé *Mon impartialité sur le duc de Richelieu*, où il expose que ni lui ni son père ne doit quoi que ce soit au cardinal, qu'il veut pourtant le juger avec une modération équitable; et cette modération lui est facile, du moment où il est admis que le cardinal et le roi ne font qu'un. Richelieu pourtant a durement traité la noblesse, et l'on s'attendrait à trouver quelque mot de protestation, de réserve tout au moins, sous la plume de celui qui a pris en mains la cause des nobles contre Louis XIV. Mais ce qu'il veut, c'est que la noblesse ne soit pas avilie, ce n'est pas qu'elle empiète sur l'autorité royale. Il ne rêve point la résurrection de la féodalité; il loue Richelieu d'avoir abattu le pouvoir des grands qui balançait et obscurcissait le pouvoir souverain, et de les avoir réduits à leur juste mesure d'honneur et de distinction. Il ne se plaindrait pas si on les avait laissés dans cette juste mesure. Mais précisément on les en a dépossédés. En continuant l'œuvre de Richelieu, on l'a faussée. Si toutefois la partie du *Parallèle* qui est consacrée à Louis XIV ne respirait que cette rancune, pour ainsi dire, personnelle, le lecteur moderne en serait médiocrement touché. Mais le règne qui vit l'avilissement de la noblesse vit aussi la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, l'exode lamentable des protestants persécutés, les conversions forcées de ceux qui restaient. Pour peindre ces horreurs, pour flétrir un acte si contraire à la fois aux droits de la conscience et aux intérêts de l'Etat, Saint-Simon trouve des accents émus et qui émeuvent. Il se souvient, il est vrai, du tableau déjà tracé dans ses *Mémoires*, mais il lui donne ici une forme plus achevée. La passion longtemps contenue éclate contre Mme de Maintenon, contre les confesseurs du roi, surtout contre Louvois, le mauvais génie du règne. Il s'était promis d'être calme, et ce n'est pas sans précautions oratoires qu'il aborde le règne du grand roi.

Ce n'est pas sans effroi que j'entre en cette carrière : il s'agit d'un monarque dans la cour duquel j'ai passé mes plus belles et mes plus nombreuses années dans l'habitude du plus religieux respect, qui souvent a fait naître et nourri en moi l'admiration la plus fondée d'un prince qui a été plus maître qu'aucun roi dont on puisse se souvenir même par la lecture, qui l'a été longtemps au dehors presque autant qu'au dedans, et dont la terreur dure encore par la longue impression qu'elle a faite.

Mais on lui sait gré de se passionner bientôt : un Saint-Simon qui ne se passionnerait pas ne serait plus Saint-Simon.

IV

La sincérité et l'impartialité de Saint-Simon. — En quelle mesure il peut être un historien.

Le *Parallèle* prouve que Saint-Simon n'est pas incapable de composer une œuvre bien équilibrée et relativement mesurée, mais aussi que la passion maîtrisée se fait jour tôt ou tard par quelque endroit, passion généreuse ou passion personnelle. Cette passion se devine alors même qu'elle ne se manifeste pas, et met en défiance le lecteur impartial, qui ne se croit pas obligé de mettre Louis XIII au-dessus de Louis XIV parce que Louis XIII a fait Claude de Saint-Simon duc et pair, et parce que Louis XIV a refusé à Louis de Saint-Simon la charge de capitaine de ses gardes. Saint-Simon lui-même, dans ses *Mémoires,* n'essaye pas d'être impartial : « Je le ferais, dit-il, vainement. » Mais il est l'homme des contradictions, et d'ailleurs il assure qu'il a réussi à se tenir en garde contre ses affections et ses aversions, et encore plus contre celles-ci, qu'il s'est défié de soi comme d'un ennemi, qu'il s'est efforcé de rendre une exacte justice et de faire surnager à tout la vérité la plus pure. « C'est de cette manière, conclut-il, que je puis assurer que j'ai été *entièrement* impartial. » L'est-il autant qu'il s'en flatte? Veut-il l'être? peut-il l'être?

Il veut l'être, à coup sûr, et Villemain n'a pas eu tort de louer « cette entière sincérité de l'écrivain, cette âme mise à nu par le récit dans un travail solitaire qui ne s'adresse qu'à l'avenir ». — « Vous êtes très vrai, » lui disait déjà Pontchartrain. Quoi qu'on pense de la *vérité* des peintures, on ne saurait mettre en doute la *sincérité* du peintre. L'envieux, le méchant, le lâche qu'imagine Louis Veuillot[1], n'est que l'invention mélo-

1. « A mesure que je vieillis et que Saint-Simon devient populaire, mon estime pour lui diminue. Certes, ses *Mémoires* sont un beau pays et plantureux à merveille ; mais il y a des fondrières et des bêtes venimeuses, et je n'aime pas à me promener en compagnie de ce duc enragé... Beaucoup de gens le trouvent honnête homme ; c'est un dernier trait de pudeur : ils n'oseraient tant l'aimer sans ce mérite. Si Saint-Simon est honnête homme, il l'est malhonnêtement. Envieux, hargneux, ingénieux à tout gâter. Tout le jour courbé comme le plus souple courtisan, il éponge les souillures et les scandales, il se sature, et, le soir, il dégorge en flots de lave. Le feu qui fait toujours travailler ce volcan, toujours couler cette lave, n'est pas le feu de l'honneur, ni celui du génie. Ces belles flammes veulent le jour. Saint-Simon se cache ; il fabrique sa prétendue histoire en secret, comme on fabri-

dramatique d'un homme aussi fougueux dans sa sincérité que Saint-Simon pouvait l'être. Mais précisément il faut distinguer ici entre des choses très distinctes. La sincérité, elle est dans l'âme; la vérité, elle est dans les choses, et il ne dépend pas de l'homme même, quand il est « vrai » moralement, de l'être au point de vue de la vérité historique, car il voit les choses à travers ses préjugés ou ses rancunes, à moins qu'il ne fasse, pour s'élever à l'impassibilité de l'historien, un effort dont le très passionné Saint-Simon est incapable. Jusque dans l'erreur pourtant la sincérité se retrouve. Il dit ce qu'il a vu, comme il l'a vu. L'a-t-il bien vu? Toute la question est là. Avant d'affirmer qu'il est « un méchant et une âme basse », il faudrait établir qu'il a dit du mal de tout le monde, de parti pris et pour le plaisir d'en dire. C'est ce qu'on ne fera pas. Au mépris de la bassesse il sait allier l'admiration de la vraie grandeur. Il flétrit un la Feuillade, âme de boue, « le plus solidement malhonnête homme qui ait paru depuis longtemps », mais il parle avec respect d'un Vauban :

Vauban, le plus honnête homme de son siècle, le plus simple, le plus vrai, le plus modeste, avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce[1]; il n'était rien moins : jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant; mais respectueux sans nulle politesse, et le plus ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres... PATRIOTE comme il l'était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple.

Patriote, peuple, ces mots, qui feront bientôt fortune, sont déjà familiers à Saint-Simon. Ils étonnent sous sa plume, parce qu'on se le représente uniquement préoccupé de faire respecter son nom et ses droits. Il jette pourtant plus d'un regard sur les misères de la France et du peuple de France. On n'est bon roi, on n'est honnête hommme à ses yeux que si, dans la mesure de son autorité, on procure le bien public. Et même c'est là pour lui une sorte de critérium, comme nous disons, beaucoup plutôt que la noblesse du sang : tel personnage est *né* honnête homme, la générosité de race et la générosité d'âme étant faites

que la fausse monnaie... Il a tout son génie, toute sa vengeance, toute sa vie dans un tiroir bien fermé. La postérité ouvrira le tiroir, et ses ennemis sans défense seront diffamés. Il vit cinquante ans avec cette pensée, à peine troublé de quelques scrupules steriles. C'est un méchant et une âme basse, et toute sa morgue de duc et pair est ignoblement chargée de rancunes de laquais. » (*Ça et là*, t. II, p. 437.).

1. Même quand il admire, il note les points faibles. Il est vrai que Vauban n'est pas de haute noblesse : « Rien de si court, de si plat, de si mince. » L'admiration du duc et pair n'en est que plus significative.

pour s'allier[1], mais son indifférence à l'endroit du bien public le fait déchoir de ce titre; tel autre ne semblait pas destiné par sa naissance à l'être, mais l'est devenu, grâce à son dévouement éclairé au bien public. Ce bien public un peu vague, où la haute aristocratie avait sa large part, le peuple aussi la sienne, plus restreinte sans doute; où il y avait du Boulainvilliers et du Fénelon, un prince, le duc de Bourgogne, allait en assurer le règne; Saint-Simon pleure sa mort avec de vraies larmes, que le bien public, nous l'avouons, n'est pas seul à faire couler. Pour n'être pas entièrement désintéressée, sa douleur n'en est pas moins sincère, et, n'eût-on que cet exemple à citer, on ne peut plus dire que les *Mémoires* sont, de la première à la dernière ligne, un livre de haine, une satire monotone. M. Chéruel a même observé qu'il y a des pages gracieuses à côté de pages émues, et que certains portraits de femmes ont de la légèreté et de la fraîcheur[2]. Il cite le portrait de la duchesse de Bourgogne, où il y a, en effet, de la poésie, malgré le réalisme un peu brutal de certains détails : cette « marche de déesse sur les nuées », ces grâces qui naissent d'elles-mêmes sous tous les pas de la princesse, cette légèreté de nymphe qui la porte partout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à la fois, et qui y donne le mouvement et la vie, ces traits et d'autres analogues semblent être de la Fontaine. On la voit, « causante, sautante, voltigeante » autour de Louis XIV vieilli et de Mme de Maintenon ennuyée, « tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux », les caressant, les chiffonnant, fouillant leurs papiers et décachetant leurs lettres, les forçant enfin à sourire; et l'on aime, avec Saint-Simon, cette petite fée consolatrice, âme des derniers plaisirs de la cour, « toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire », et il semble qu'elle partie, un ennui morne pèse sur cette fin d'un grand règne, qui s'achève sans grâce comme sans gloire.

Le regard a trop rarement, sans doute, dans l'œuvre si âpre de Saint-Simon, la joie de se reposer sur de belles figures fraîches, qui ne grimacent point, et sur des tableaux dont la

1. Corneille a dit dans *Héraclius* :

La générosité suit la belle naissance.

2. « Quand il aura à peindre les femmes, il a de ces grâces légères, de ces images et de ces suavités primitives, presque homériques, que les peintres de femmes proprement dits, les malicieux et coquets Hamiltons, n'égalent pas. » (Sainte-Beuve.)

couleur ne soit pas violente. Parfois on entrevoit la toute charmante Mme de Saint-Simon, femme de bon conseil et de bon sourire, près de son mari dont le sourcil froncé se détend alors un peu. Mais pour une Mme de Saint-Simon ou pour une duchesse de Bourgogne, combien y a-t-il de duchesses de Berry, qui s'enivrent, ou de duchesses de Chaulnes, vrais soldats habillés en femmes! Et pour un Vauban, que de Villeroys! Ceux-ci, Saint-Simon se croit non seulement le droit, mais le devoir de les flétrir. A la vérité, nous avons vu par sa lettre à Rancé que, jeune (à vingt-quatre ans), il avait eu des scrupules. Il n'en a plus quand il écrit, en juillet 1743, l'Introduction de ses *Mémoires*, intitulée : *Savoir s'il est permis d'écrire et de lire l'histoire, singulièrement celle de son temps;* car, dès le début de ce morceau, il pose nettement la question, et il y fait une réponse non moins nette :

> La charité peut-elle s'accommoder du récit de tant de passions et de vices, de la révélation de tant de ressorts criminels, de tant de vues honteuses...? Une innocente ignorance n'est-elle pas préférable à une instruction si éloignée de la charité? et que penser de celui qui, non content de celle qu'il a prise par lui-même, la transmet à la postérité, et lui révèle tant de choses de ses frères ou méprisables ou souvent criminelles?

C'est en chrétien que Saint-Simon répond, mais aussi en avocat qui plaide une cause personnelle avec la certitude de la gagner, puisque au fond c'est lui-même qu'il doit convaincre et qu'il est déjà convaincu. Chrétien, l'ami de Rancé l'est assurément de cœur; son christianisme, d'ailleurs, on s'y attend, est aussi indépendant qu'il est sincère : gallican, il prend parti pour l'autorité royale dans sa lutte contre les prétentions de la cour de Rome. Sans être janséniste, il aime peu les jésuites. Sa religion n'est pas seulement traditionnelle et formelle; on a signalé chez lui une tendance à voir partout l'action de la Providence et à la chercher dans l'histoire. Mais, par-dessus tout, il est né historien satirique et justicier. Il n'est donc point embarrassé pour trouver les raisons d'une résolution mûrement délibérée et arrêtée. Quand il serait désirable, est-il possible à un témoin des changements et des malheurs survenus en ce temps d'en ignorer les causes, ou, s'il les ignore, de songer à les rechercher? Dieu, tout lumière et vérité, peut-il exiger qu'on s'aveugle en faveur du mensonge? N'avons-nous pas besoin, pour n'être pas trompés et pour régler notre conduite dans ce sens, de connaître la valeur des gens et le prix des

choses? « Les mauvais, qui dans ce monde ont déjà tant d'avantages sur les bons, en auraient un autre bien étrange s'il n'était pas permis aux bons de les discerner, de les connaître, par conséquent de s'en garer. » Après s'être ainsi démontré qu'il avait Dieu avec lui et qu'il disait du mal des hommes pour leur plus grand bien, Saint-Simon glorifie cet amour de la vérité qu'il a préféré à tout, et déclare qu'il ne se piquera pas d'une impartialité stoïque, ce dont on ne tarde pas à s'apercevoir.

Ainsi en règle avec sa conscience, il va pouvoir dire sans scrupule la vérité, toute la vérité. Rien que la vérité? ceci est plus délicat. Pour dire toute la vérité, du moins celle que l'on croit connaître, il suffit de le vouloir. Pour ne dire que la vérité, il faut de plus avoir un esprit libre de préventions, capapable d'observer et de noter les choses avec une exactitude parfaite et comme impersonnelle. Saint-Simon est un homme d'imagination et de passion : à son insu, la réalité se transfigure en s'enregistrant dans sa mémoire. Certes, il a tout fait pour nous laisser la plus complète et la plus fidèle image du passé qu'il ressuscite. Vaste et minutieuse a été son enquête, infatigable sa curiosité. Il n'a dédaigné aucune source d'informations[1]; il a interrogé pendant cinquante ans, mais surtout pendant les vingt années qu'il a passées à la cour, tous ceux qui pouvaient lui apporter un renseignement précis. Cela, comme le reste, il l'a fait à fond, avec conscience tout à la fois et avec furie. Mais forcément il devait interroger d'ordinaire non pas les témoins les plus considérables et les plus sûrs, mais des témoins subalternes et suspects en quelque mesure. Et que savaient-ils, ces témoins sur lesquels il fallait bien se rabattre, quand les principaux acteurs se dérobaient ou se taisaient, ou quand on n'osait même faire appel à leur témoignage? Ils étaient dans la situation de ces soldats à qui l'on demande de raconter une bataille, et qui en ont pu voir à peine un épisode : l'ensemble leur échappant, ils grossissaient l'importance du détail qui les avait frappés. Et comme ce détail se présentait le plus souvent sous la forme piquante d'une anecdote, Saint-Simon le recueillait avidement, lui donnait un tour naturel, un

1. « Il commence des dix-neuf ans sous la tente, et il continue sans relâche à Versailles et partout. Il s'informe sans cesse comme un Hérodote. Sur les généalogies il en remontrerait au P. Anselme. Il raisonne du passé comme un Boulainvilliers. Dans le présent il est à tout, il a vent de toutes les pistes, et en tient registre incontinent. » (Sainte-Beuve).

air de vraisemblance qui encore aujourd'hui font illusion. Telle anecdote arrangée, inventée peut-être, reste ainsi éternellement attachée à la mémoire de tel personnage peu aimé de Saint-Simon : en vain la critique en démontrerait la fausseté, aux yeux du public complice elle resterait vraie.

Ces matériaux imparfaits, Saint-Simon les met en œuvre du mieux qu'il peut. Mais quand écrit-il? Il est vieux déjà quand il commence la rédaction de ses *Mémoires;* les souvenirs de sa jeunesse et de son âge mûr affluent de tous côtés à son esprit, mais parfois confus et même inexacts. Il est vrai qu'il peut se reporter aux notes prises autrefois; mais, outre qu'elles respirent encore la passion qui les a dictées, elles manquent de lien entre elles, souvent de précision au moins chronologique, car Saint-Simon, curieux surtout d'observations morales, laisse tomber les faits intermédiaires qui ne lui semblent point significatifs, tient peu de compte des doutes, et regarderait comme un pédantisme le souci de la précision minutieuse. Bien des années ont passé entre l'observation et la rédaction définitive ; bien des choses se sont modifiées dans l'intervalle, et, quoique l'historien ici soit de ceux qui sont les moins susceptibles de transformation, on ne lit point sans inquiétude une œuvre qui n'a ni le caractère des Mémoires ordinaires, puisque l'auteur y fait entrer beaucoup de choses qu'il n'a ni vues ni entendues par lui-même, ni le caractère de l'histoire proprement dite, puisque bien des pages y ont comme un accent de revanche personnelle. Est-il un historien, celui qui savoure si délicieusement une vengeance si longtemps attendue, dans ce récit du Lit de justice du 26 août 1718, où le régent, conseillé précisément par Saint-Simon, imposa au parlement la déchéance du duc du Maine et des princes légitimés? Il est difficile, quand on juge Saint-Simon, de ne pas citer ce morceau caractéristique, où il semble prendre plaisir à nous prouver combien le lecteur ami de la vérité pure doit se tenir en garde contre les transports de cet historien enragé :

Ce fut là où je savourai tous les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, *qui osent nous refuser le salut,* prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts sièges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales Regis*[1] contre ce

1. Ceux qui se tiennent aux côtés du roi, les grands. — *Vas electum*, vase d'élection, l'élite du tiers état.

vus electum du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du roi par la bouche du garde des sceaux, vil petit-gris[1] qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes *et humiliées à la hauteur de nos pieds*. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi, puis, sans reprendre aucun avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : *Le roi veut être obéi, et obéi sur-le-champ*. Ce grand mot fut un coup de foudre qui atterra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever...

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères[2] et la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages fut inexprimable. Le premier président perdit toute contenance, son visage si suffisant et si audacieux fut saisi d'un mouvement convulsif, l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration... L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie ; j'en étais à craindre la défaillance ; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux... Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance, je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien ; toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur, comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun. Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs[3] rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai le mien des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder...

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et si je les contraignis avec constance, *je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président ; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlonges*[4] *avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles ;* souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards ; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. *Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir.* Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir ; en un mot, *je m'espaçai sur lui sans ménagement aucun* autant qu'il me fut possible.

1. Opposition de la fourrure grise d'un écureuil du Nord appelé petit-gris, et de l'hermine qui est toute blanche. — *En peinture*, par une fausse apparence.
2. *L'un des frères*, le duc du Maine ; l'autre, le comte de Toulouse.
3. Les évêques de Laon et de Noyon.
4. *Forlonge* n'a pas d'ordinaire le sens de *prolongé* que Saint-Simon lui donne ici, mais plutôt celui de *écarté*, dans le style de la vénerie.

On l'a dit avec raison, il y a quelque chose de sensuel dans cette ivresse d'une joie que Saint-Simon caractérise lui-même de façon à décourager tout autre de la définir : « *Pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni depuis ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit...!* » Si l'on se souvient que ces lignes sont écrites longtemps après la jouissance éprouvée, on admirera l'art ingénieusement épicurien avec lequel Saint-Simon renouvelle sa volupté vindicative, aussi douce à savourer après trente ans qu'au premier jour. Et l'on n'aura pas besoin de se demander si c'est là le ton de l'histoire. Mais on ne pourra s'empêcher de faire en même temps une autre réflexion : c'est qu'un homme passionné à ce point et si absolument incapable de dissimuler sa passion, est par essence un homme sincère. Dès lors, si notre défiance persiste (car l'erreur sincère n'en est que plus dangereusement persuasive), elle n'a plus un caractère dont Saint-Simon, s'il revivait parmi nous, pût s'offenser. Nous ne nous défions pas de lui comme d'un témoin peu loyal, qui a dessein de nous tromper, mais comme d'un témoin dépourvu de sang-froid, et qui le premier se trompe. Contre les artifices de l'historien qui ment par intérêt nous devons nous mettre sans cesse en défense; contre l'historien qui s'égare par préjugé ou passion nous avons moins de précautions à prendre : sa passion, même chaque fois qu'elle éclate, nous avertit de ne pas la suivre, et plus elle se fait violente, moins elle nous entraîne.

C'est cette sincérité à bride abattue qui rend à Saint-Simon ses droits les meilleurs au titre d'historien. Il est sincère pour lui-même comme pour les autres. Son œuvre est la plus subjective et la plus objective à la fois qui soit dans notre littérature historique. Que son « moi » s'y étale, cela ne fait pas doute; mais il s'y étale sans calcul, par un irrésistible besoin d'expansion. Point d'attitudes apprêtées, de rôle savamment composé : Saint-Simon est ridicule avec intrépidité, et furieux avec candeur. C'est lui qui veut se faire connaître à nous : nous le connaissons donc vite, et, le connaissant, nous le jugeons. Mais, en même temps qu'il se reflète tout entier dans son œuvre, les gens et les choses qu'il observe s'y reflètent avec lui. Non seulement il ne ment pas, mais il ne sait pas, il ne peut

pas mentir. Il voit avec netteté et il traduit avec fidélité ce qu'il voit. En vain il sent de la sympathie pour les uns, de l'antipathie pour les autres : il ne pourra se retenir de mettre en lumière, chez les uns, même chez Vauban, même chez le duc et la duchesse de Bourgogne, les défauts près des qualités; chez les autres, les qualités qui compensent les défauts[1]. Il n'a détesté personne avec plus de persévérance et de cordialité que Mme de Maintenon, la « vieille sultane ». Cependant le portrait de Mme de Maintenon, au moins dans le *Parallèle,* n'a rien qui repousse[2]. Chamillart est un incapable que Saint-Simon n'a pas épargné; mais il ne s'attache pas à le rendre odieux, et il sait l'accabler sans l'avilir :

C'était un bon et très honnête homme, à mains parfaitement nettes et avec les meilleures intentions, poli, patient, obligeant, bon ami, ennemi médiocre, aimant l'État, mais le roi sur toutes choses, et extrêmement bien avec lui et avec Mme de Maintenon; d'ailleurs très borné, et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumière, très opiniâtre, très entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposait des raisons aux siennes, et entièrement incapable de les entendre; par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout, et gouverné par ceux dont à divers égards il s'était fait une grande idée, ou qui, avec un très léger poids, étaient fort de ses amis. Sa capacité était nulle...

Quelques-uns, il est vrai, sont maltraités, sans nuances et sans trêve, par un juge qui semble un ennemi; mais, toute part faite à un petit nombre de rancunes personnelles, il faut se défier de ceux-là plus que de Saint-Simon. Sa malignité n'est pas méchanceté. S'il est, ou plutôt s'il paraît méchant, c'est qu'il s'est heurté à des âmes méchantes ou basses. Il a très vif et très élevé le sentiment de l'honneur, de la dignité individuelle; les êtres qui rampent lui répugnent. Il est expansif et sincère; les êtres dissimulés et faux lui font horreur. Certes, il est trop prompt, cet honnête homme qui n'est pas sans faiblesses, à décerner aux autres le brevet de malhonnête homme. Quand il hait, on aurait tort de s'approprier sa haine, sans en avoir vérifié de très près les motifs. Mais quand il méprise, c'est que le personnage ne vaut pas la peine d'être haï. Il lui arrive de haïr et de mépriser à la fois; alors, la condamnation est sans appel. C'est mauvais signe d'être haï par Alceste et méprisé par Saint-Simon.

1. « Il a de la véracité jusque dans la violence, une véracité qui en quelque sorte ne dépend point de lui. » (Sainte-Beuve.) — « En général le talent de Saint-Simon est plus impartial que sa volonté, et s'il y a une grande qualité dans celui qu'il hait, il ne peut s'empêcher de la produire... Il a beau être sévère et dur, il y a des compensations. » (Chérel.)

2. Voyez ci-dessus, page 57.

V

Saint-Simon peintre moraliste; la vie individuelle et la vie collective. — La mort du grand dauphin.

« Le mélange intime du moraliste et du peintre avec l'historien constitue l'originalité de Saint-Simon. Grand peintre d'histoire, Saint-Simon excelle à rendre les individus en pied, les groupes, les foules, à la fois le mouvement général et le détail particulier à l'infini : il a ce double effet et du détail et des ensembles. » Pour le prouver, Sainte-Beuve choisit deux grandes scènes, le tableau de la cour au moment de la mort de Monseigneur, fils de Louis XIV, et le Lit de justice de 1718, en remarquant d'ailleurs que dans la première scène seule la passion de Saint-Simon ne dépasse pas certaines bornes, qu'il y reste encore moraliste et peintre avant tout. Il distingue en celle-ci « une sorte de composition » qu'il suit. Nous n'aurons garde de refaire après lui cette longue et curieuse analyse; mais, à la lumière des indications qu'il a données, nous essayerons de comprendre comment Saint-Simon peut être historien à force d'être moraliste pénétrant et peintre fidèle.

Moraliste, il l'est par vocation avec délices : « il se complaît, se dilate dans l'approfondissement d'une âme humaine ». (Villemain.) Il sait dans quels moments décisifs l'âme se trahit, et il attend ces moments-là. Monseigneur vient de recevoir l'extrême-onction; c'est le moment de courir saluer le dauphin de demain et la duchesse de Bourgogne, dont la cour, d'heure en heure plus brillante, ressemble « à la première pointe de l'aurore ». Le terrain de l'observation est aussi bien choisi que le moment. Combien la matière est riche ! « Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs; *il ne fallait qu'avoir des yeux*[1] sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages... » Et il a des yeux, des yeux vifs, qui volent partout, des yeux profonds,

1. « Saint-Simon prête aux autres quelque chose de sa propre sagacité. Il oublie que cette sagacité, poussée à ce degré, est un don qui, heureusement, n'a été accordé qu'à un petit nombre. Autrement, s'il était donné à tous de lire si aisément dans les cœurs et de pénétrer les motifs cachés, la plupart des liaisons, des amitiés, et la sûreté même du commerce social y périraient. Car un tel don est difficile à ménager et à conduire avec prudence, avec discrétion et en n'en abusant jamais. » (Sainte-Beuve.)

qui pénètrent tout. Par une rare faculté de dédoublement, l'observateur s'observe lui-même. Ennemi du dauphin qui tombe, ami du dauphin qui s'élève, il est de ceux qui sont attentifs à cacher « leur élargissement et leur joie ». Même il fait un effort loyal pour se représenter les misères communes à tous les hommes et la mort qui le frappera comme elle a frappé le dauphin. Mais ces réflexions graves sont vite dissipées, et il ne nous cache rien de ce qui se passe en lui.

La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée, qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. *Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade n'en réchappât, et j'en avais une extrême honte.*

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, *d'y dévoiler ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé,* et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des indications sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tous autres temps rassis.

C'est presque la théorie de l'observation faite par un observateur de génie. De chez la duchesse de Bourgogne il passe chez la duchesse d'Orléans, avec qui il *grillait* d'être. Mais il *pétille* d'y trouver trop nombreuse compagnie, et la duchesse de Villeroy doit le prier tout bas de se contenir. Il se contient dans la mesure de ses forces jusqu'au moment où il est certain de son bonheur : Monseigneur est bien mort, et le duc de Bourgogne, dans l'imagination de ses partisans, est déjà roi de France. Rasséréné, Saint-Simon peut à son aise non seulement être curieux, mais définir le plaisir que donne la curiosité.

Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si j'y réussis bien ; mais au moins est-il vrai que *ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité,* et qu'en prenant bien garde à conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie...

Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, *les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressants à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême.* Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs, employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales ; les adresses à se maintenir et à en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela : les liaisons

plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là (et j'en étais des plus avant), la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. *La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes,* à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns, faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on n'avait pensé, *tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes, forme un plaisir à qui sait le prendre, qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands* dont on puisse jouir dans une cour.

Sa journée ainsi achevée, une journée laborieuse et bien remplie, il se couche content de lui, ne dort pas, et se lève de bonne heure; « mais, il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux ». *Délecter, savoureux,* il s'agit évidemment d'un vrai régal intellectuel; mais elle n'est pleinement savoureuse, cette délectation de l'observateur, que si on sait la « prendre », et on ne peut la prendre comme elle veut être prise que si l'on connaît bien « la carte et les gens ». Sur chacun de ces personnages de cour Saint-Simon s'est formé une « idée », et la crise où ce personnage est mêlé sera la pierre de touche qui éprouvera le degré de vérité de l'idée préconçue. Où d'autres ne voient qu'une physionomie plus ou moins émue, il voit, lui, tout un caractère qui a sa suite, toute une carrière qui a son histoire. Chaque parole, chaque geste, lui rappellent un long passé ou lui découvrent un prochain avenir.

Il a ses surprises qui assaisonnent son plaisir et réveillent sa curiosité : celui-ci trompe l'espérance qu'on avait conçue de son esprit et de son cœur, cet autre la dépasse. Egale est la satisfaction de l'observateur, que l'épreuve de la réalité précise, rectifie cette « carte intime de la cour » qu'il s'est tracée, ou qu'elle confirme ses conjectures anciennes. Poussée à ce degré, la curiosité est une source sans cesse bouillonnante et débordante de tourments et de plaisirs. Si elle ne se portait que sur de petits objets, elle ne serait qu'une démangeaison vulgaire de tout savoir pour tout raconter. Elle s'ennoblit dès qu'elle a pour but de connaître l'homme dans son fond, sous les aspects divers que sa nature revêt au choc des circonstances.

Saint-Simon a toutes les sortes de curiosité; mais il a surtout celle qui se donne pour tâche de scruter les âmes, de les *percer*, comme il dit souvent, et de leur arracher, tout frémissants, les sentiments, les pensées qu'elles croyaient le plus profondément cachés en elles. Il ne nous en fait pas des analyses abstraites, mais des peintures vivantes[1]. Ici, c'est la vie individuelle qui éclate dans un beau portrait moral; là, c'est la vie collective qui se déploie dans un tableau d'ensemble, où les individualités se fondent dans une sorte de type général. Souvent les tableaux collectifs servent de cadres aux peintures individuelles; mais le cadre n'est pas moins vivant que la peinture. Au début de la grande scène historique que nous étudions, Saint-Simon voit et fait voir les médecins confondus, les valets éperdus, les courtisans qui se poussent les uns les autres en bourdonnant, et qui cheminent sans cesse sans presque changer de lieu; un peu plus loin, les officiers de Monseigneur à genoux tout du long de la cour, des deux côtés sur le passage du roi, lui criant, avec des hurlements étranges, d'avoir compassion d'eux, qu'ils avaient tout perdu et qu'ils mouraient de faim. On saisit déjà, non pas l'artifice, mais l'art instinctif qui recrée la vie : les attitudes, les mouvements sont surpris et fixés; tous les détails matériels sont rendus avec leur précision et leur couleur, si bien que d'une impression physique intense résulte un effet moral profond, car ce sont les détails physiques que Saint-Simon a notés d'abord, mais il a noté ceux-là seulement qui éclairaient et révélaient l'intérieur de l'homme. Il en est de même pour les silhouettes individuelles qui se détachent sur ce fond mouvant. « La princesse (la duchesse de Bourgogne) prit à sa toilette son écharpe et ses coiffes, debout et d'un air délibéré, traversa la chambre, les yeux à peine mouillés, mais trahie par de curieux regards lancés de part et d'autre à la dérobée, et, suivie seulement de ses dames, gagna son carrosse par le grand escalier. » Tout est matériel dans cette peinture, et cependant est-ce que tout n'y caractérise pas le genre de douleur très modérée qu'éprouve la nouvelle dauphine? Quand Saint-Simon renonce à caractériser un sentiment, c'est que la physionomie, muette pour ainsi dire, n'a rien qui l'instruise. « Je vis arriver Mme la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée *ne*

1. « Saint-Simon est de toute la littérature française le plus grand des peintres et le plus varié. A parler avec Bossuet, il semble rendre la vie plus vivante. » (De Montalembert, *Correspondant* du 25 janv. 1857.)

disait rien. » Elle dit beaucoup, en revanche, l'attitude du duc d'Orléans, qui se met « la tête dans un coin, le nez dedans », et pleure amèrement à sanglots. Aimait-il donc Monseigneur? Il était, au contraire, fort mal avec lui, et il le dit à Saint-Simon, comme à l'homme le mieux fait pour entrer dans ces sentiments compliqués. Mais quoi! le spectacle l'a touché, et ses entrailles se sont émues. C'est pourquoi il veut avoir du chagrin, provisoirement.

Quand la mort de Monseigneur est déclarée, le tableau s'élargit et prend un caractère de généralité humaine qu'aucune peinture n'a jamais surpassé, en gardant toutefois un caractère saisissant de vérité individuelle. Ce sont les courtisans de la cour de Louis XIV, et c'est le courtisan en soi, et c'est encore l'homme sous le pourpoint du courtisan.

Les premières pièces offraient les *mugissements contenus* des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux, et pour les consoler d'une autre qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux se remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien, à leur air, *de quelle boutique ils étaient balayeurs.*

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, *tiraient des soupirs de leurs talons*, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'occupaient déjà de la santé du roi; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés et de cabale frappée[1], pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, *des mouvements de mains moins rares qu'involontaires,* immobilité du reste presque entière; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots, qui avaient le caquet en partage, les questions et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité des autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas *de bons yeux* de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres,

1. Frappés dans leurs intérêts de cabale, de parti.

même de se rencontrer des yeux : les accidents momentanés qui arrivaient de ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne à travers le soin de se tenir et de se composer; *un rif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguait,* malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry, tout d'aussi bonne foi, en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande, et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisait parfois, mais de suffocation, puis éclatait, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort *la trompette forcée du désespoir,* que la plupart éclataient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même, et se précautionner de remèdes et de gens de la Faculté. Mme la duchesse de Berry était hors d'elle; le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié, mais d'intérêt; *des intervalles secs, mais profonds et farouches,* puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, et cependant retenus qui montraient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venait de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyait un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. Mme la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, *et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée;* à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. *Le fréquent moucher* répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Cela ne se commente pas; on pourrait presque dire que cela ne se lit pas, mais se regarde, comme un spectacle unique auquel on a la bonne fortune d'assister. Plusieurs sens y sont intéressés à la fois : on entend les sons, mugissements contenus des valets, trompette forcée du désespoir que fait retentir le duc de Berry, fréquent moucher de la duchesse de Bourgogne; on voit les couleurs, les mouvements des mains, les frémissements involontaires, même ce quelque chose d'*étincelant autour* de ceux qui veulent cacher leur contentement et qui le laissent transpirer malgré eux au dehors. Il y a des détails qu'on croirait pouvoir toucher, tant le relief en est puissant.

Est-ce une page d'histoire, ou une scène de comédie, ou toutes les deux à la fois? L'histoire est souvent tragi-comique : « *Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules.* » Saint-Simon le prouve par l'incident du bon

Suisse, couché derrière un rideau de la galerie où jasent les dames d'honneur, et qui, à leur grande frayeur, montre tout à coup un gros bras nu et des yeux ronds tout emplis de sommeil. Des juges au goût rigoureusement classique eussent jugé sans doute, au temps où Saint-Simon écrivait, que de tels contrastes étaient trop tranchés. Mais la vie offre de ces contrastes, et Saint-Simon s'attache à reproduire la vie. C'est surtout dans les portraits écrits à loisir qu'il s'écarte du goût *français*, tel qu'on l'entendait avant le romantisme; et voilà pourquoi Mme du Deffand trouvait ses portraits mal faits : ce sont bien des « caractères » et qui peuvent se ramener à quelque trait dominant; mais les répétitions abondent, les couleurs s'entassent et s'empâtent, les traits les plus divers s'entre-croisent, comme les branches dans le clair-obscur d'un fourré. Il semble que la sobriété, la clarté, l'unité, soient absentes. Ce n'est qu'une apparence : il y a des récits, des portraits sobres et vifs dans cette œuvre exubérante; si quelques détails sont confus, l'ensemble est d'une robuste unité et d'une clarté qui éblouit. Bien qu'il n'ait certes pas le sentiment des choses mystérieuses, on a pu le comparer à Shakespeare, et il est certain qu'il ne peint pas l'âme humaine en la simplifiant, comme fait Racine, mais qu'il s'amuse à en faire jouer devant nous tous les ressorts, les petits aussi bien que les grands.

VI

Saint-Simon peintre dans le style.

Il est certain aussi que les purs classiques — si énergiques, d'ailleurs, dans le fond — hésiteraient en face de certains détails concrets et réalistes que Saint-Simon ne s'interdit pas; car, si le psychologue est déjà « romantique », l'écrivain est réaliste, et Taine a marqué fortement ce caractère de son style :

Lorsqu'on a lu Saint-Simon, toute l'histoire paraît décolorée et froide. Il n'est pas d'affaire qu'il n'anime, ni d'objet qu'il ne rende visible. Il n'est point de personnage qu'il ne fasse vivre, ni de lecteur qu'il ne fasse penser.

Cette passion ôte au style toute pudeur. Modération, bon goût littéraire, éloquence, noblesse, tout est emporté et noyé. Il note les émotions comme elles lui viennent, violemment, puisqu'elles sont violentes, et que, l'occupant out entier, elles lui bouchent les oreilles contre les réclamations du bon style

et du discours régulier. La cuisine, l'écurie, le garde-manger, la maroquinerie, la ménagerie, les mauvais lieux, il prend des expressions partout. Il est cru, trivial, et pétrit ses figures en pleine boue. Tout en restant grand seigneur, il est peuple; sa superbe unit tout. Que les bourgeois épurent leur style, prudemment, en gens soumis à l'Académie; il traîne le sien dans le ruisseau, en homme qui méprise son habit et se croit au-dessus des taches. Un jour, impatienté, il dit de deux évêques : « Ces deux animaux mitrés...

Ces familiarités annoncent l'artiste qui se moque de tout quand il faut peindre, et fait litière des bienséances sous son talent. Saint-Simon a besoin de mots vils pour avilir : il en prend. Son chien, son laquais, son soulier, sa garde-robe, son fumier, il fait sauter tout pêle-mêle, et retire de ce bourbier l'objet qui peut tirer à nos yeux son personnage, nous le rendre aussi présent, aussi tangible, aussi modelé que notre robe de chambre et notre pelle à feu. Il y a tel passage où l'on voit un sculpteur qui tripote dans sa glaise, les manches retroussées jusqu'au coude, pétrissant en pleine pâte, obsédé par son idée, précipitant ses mains pour la transporter dans l'argile. « Mme de Castries était un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, extrêmement petite, mais bien prise, et aurait passé par un médiocre anneau; un gorge ni menton, fort laide, l'air toujours en peine et étonné; avec cela une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus parole. » Il les palpe, il les retourne, il porte les mains partout avec irrévérence, fougueux et rude.

On comprend que Mme du Deffand ait trouvé ce style « abominable » et que Mme de Créqui dise : « Cela est mal écrit; mais le goût que nous avons pour le siècle de Louis XIV nous en rend les détails précieux[1]. » On comprend moins que Chateaubriand écrive encore : « C'est le premier des barbares : il écrit à la diable pour l'immortalité. » *Barbares*, il faudrait s'entendre : on peut, selon le mot de la Bruyère, faire de la langue française « un usage tout nouveau, mais qui n'en blesse pas les règles ». Il est certain que Saint-Simon écrit plus « à la diable » que Chateaubriand. Tandis que Chateaubriand, grand artiste de style, sacrifie parfois à la beauté de l'expression la précision ou même la vérité de la pensée, Saint-Simon est « emporté par la matière et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer ». — « Je ne fus jamais, ajoute-t-il, un sujet académique; » et il faut bien le lui accorder. On l'eût étonné, choqué peut-être, si on l'eût jugé en écrivain. Il a vu plus de la moitié du XVIIIe siècle, et, parmi les grands écrivains de cette grande époque, c'est à peine s'il cite en passant le fils du notaire de sa famille, Arouet, « dont le libertinage a fait enfin la fortune sous le nom de Voltaire, qu'il a pris pour déguiser le sien ». Et pourtant il est, lui aussi, quoi qu'il en ait, un écrivain qui a son art propre, et même cà et

1. Lettre à Sénac de Meilhan, 22 sept. 1788.

là ses artifices. En vain il réclame modestement l'indulgence : « A bien corriger ce que l'on a écrit, il faut savoir bien écrire; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. » Peut-être il ne s'en pique pas, car le vrai honnête homme ne se pique de rien; mais il reconnaît lui-même que la *manière* peut donner à la *matière* de la netteté et de l'éclat, et, désireux comme il l'est de mettre la matière dans tout son jour, il n'a pu mépriser la forme dans la mesure où elle fait valoir le fond. Nous avons déjà remarqué qu'il a repris et perfectionné, pour l'introduire dans son *Parallèle des trois premiers Bourbons*, un long morceau sur la révocation de l'édit de Nantes. Il en est de même pour le portrait de Mme de Maintenon et pour plusieurs portraits de personnages divers[1]. Les notes jetées au

1. Dans une étude publiée par le *Temps*, M. Sorel a indiqué les retouches successives du portrait de Mme de Montchevreuil : « Il rencontre dans le Journal de Dangeau les noms de Montchevreuil, gouverneur du duc du Maine, et de sa femme, Marguerite Boucher d'Arsay. Ce sont deux originaux, disgracieux de leur personne, et de cette race de complaisants qui irritait si fort la bile de Saint-Simon. Il se complaît à la peinture de ces vilains, comme les Hollandais à celle de leurs « ma- « gots ». C'est une étude à l'eau-forte, mais une eau-forte à la Rembrandt. Montchevreuil est « une grosse bête, quoique fort homme d'honneur ». Passons, c'est la femme qui pose, et voici la première esquisse, ou, comme on dirait aujourd'hui, la première *impression*, de la duègne « affreuse compagnonne »... « La femme n'a- « vait guère plus d'esprit que le mari, mais une prude, une dévote à vingt-quatre « carats, qui faisait crime de tout, qui était l'inspectrice de la cour, avec qui il fal- « lait compter ou se perdre, et avec qui il n'y avait ni consideration ni miséricorde « Le soulagement était qu'elle était merveilleusement dupe... C'était une vieille fée « jaune, étique, à dents allongées, qui ne riait que par ressorts, qu'on ne voyait que « par poids et mesures et qu'on se trouvait sur le dos à l'heure qu'on s'en défiait le « moins; elle ne parlait que par sentences. »

« Saint-Simon ne s'en est pas tenu à ce premier essai. L'esquisse est de 1687 : deux ans après, ayant sans doute relu Dangeau, il considère son dessin, le trouve encore terne et pâle, et se met à chercher mieux : « C'était une figure longue, étroite, « dévote, austère et amère, un nez sans fin, de longues dents jaunes, présentées par « un rire d'imbécile qui contrefaisait le rire de bonté, même de protection ; un visage « de cire jaune ; en un mot, une fée qui depuis les pieds jusqu'à la tête ne se remuait « que par ressorts ; qui, avec toute sa vertu et son inquisition, n'empêcha pas les « désordres d'une de ses filles au milieu de la cour... C'était le tribunal des jeunes « et des vieilles, sur le témoignage de qui on était admise ou rejetée, distinguée ou « délaissée, parfois chassée ou rappelée. » Ce n'est pas seulement pour mieux accentuer les rides et la grimace qu'il a repris la plume. Il y a une nuance d'intention très sensible entre les deux études d'un même original. Lors de la première ébauche, il n'a devant les yeux que la figure et la démarche ; il les rend comme il les voit, soulignant la difformité physique d'un trait qui rappelle les profils des vieilles évoquées par Rabelais et Mathurin Régnier. Le moraliste, plus tard, ajoute sa note, et elle devient dominante. La peinture du caractère se mêle à celle du visage ; le mots flottent entre le sens propre et le figuré ; la pensée commente chaque trait du crayon.

« On voyait, et sans efforts, rien qu'avec les yeux de l'imagination, la « vieille fée « jaune, étique, à dents allongées, qui ne riait que par ressorts ». Mais comment se représenter *une figure dévote*, de longues dents jaunes présentées par *un rire d'imbécile qui contrefaisait le rire de bonté, même de protection?* Il y a là de la surcharge, et elle porte tout entière sur l'esprit et le moral du personnage. Plus tard, lorsqu'à tête reposée Saint-Simon compose ses Mémoires, il n'a qu'à fouiller

courant de la plume sur le Journal de Dangeau sont transformées, souvent profondément, avant de devenir le texte des *Mémoires*.

Le but de ce travail, dont il ne faudrait pas exagérer la fréquence ni la minutie, c'est le plus souvent de fondre les traits physiques et les traits moraux, de façon à laisser l'impression une et forte d'un ensemble vivant et vrai. Toutefois, son souci dominant n'est pas celui de la composition; du moins la composition, chez lui, est flottante, inégale, n'a pas les proportions justes ni les lignes harmonieuses qu'elle a chez un Bossuet, par exemple. La construction même de la phrase est souvent libre jusqu'à l'irrégularité. « Ce phlegme dura sans la moindre altération, *également éloigné* (le duc de Beauvilliers) d'être aise par religion et de cacher aussi le peu d'affliction qu'il ressentait... Sa clôture la tint (Mme de Maintenon) dans une ignorance profonde, *croyant* être informée de tout. » Un léger effort eût suffi pour alléger bien des phrases, comme celle qui alourdit le charmant récit du bon tour joué par Charnacé au tailleur dont la maisonnette interrompait la perspective de son avenue : « Il avait une très longue et parfaitement belle avenue devant sa maison en Anjou, *dans laquelle* était placée une maison de paysan et son petit jardin *qui* s'y était apparemment trouvée lorsqu'elle fut plantée, *et que* jamais Charnacé ni son père n'avaient pu réduire ce paysan à *la* leur vendre, *quelque avantage qu'ils* lui en eussent offert; et c'est une opiniâtreté dont quantité de petits propriétaires se piquent, pour faire enrager des gens à la convenance et quelquefois à la nécessité desquels ils sont. » Il n'a pas daigné se donner cette peine; c'est l'exposition, il lui suffit qu'elle soit claire; quand le récit sera engagé, la phrase sera plus agile. On ne peut pas dire que la façon d'écrire de Saint-Simon soit celle du XVIIe siècle ni davantage celle du XVIIIe, car tantôt la phrase est longue, ample, mais rarement périodique, compliquée

dans ses cartons et à fondre les deux études. Il en fait un portrait achevé : « Sa « femme était une grande créature maigre, jaune, qui rait niais et montrait de lon- « gues vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé et à qui il ne man- « quait que la baguette pour être une parfaite fée. Sans aucun esprit, elle avait tel- « lement captivé Mme de Maintenon qu'elle ne voyait que par ses yeux, et ses yeux « ne voyaient jamais que des apparences, et la laissaient la dupe de tout. Elle était « pourtant la surveillante de toutes les femmes de la cour, et de son témoignage « dépendaient les distinctions ou les dégoûts, et souvent par enchaînement les for- « tunes. » Cette fois, on ne songe plus aux images et aux comparaisons ; on ne recourt ni au portefeuille de Rembrandt ni au cabinet satirique de Régnier ; c'est du la Bruyère en action qui se présente à nous, c'est-à-dire du Saint-Simon et du meilleur. »

d'incidentes, et, pour parler à peu près comme lui, crevant de substance; tantôt, alerte, elle lance un trait à la Voltaire; tantôt enfin elle est à la fois drue et vive, éloquente et spirituelle. Ici, telle expression électrique (le mot est de Villemain) fait songer à Pascal; là, tel mouvement fougueux annonce Rousseau.

On a souvent comparé Saint-Simon à la Bruyère. La comparaison est factice, si on les considère comme observateurs et moralistes, car, de ce côté, les ressemblances sont superficielles, et les différences profondes. Tous deux sont enclins à la satire; mais le commensal subalterne des Condé, souvent blessé dans sa fierté silencieuse par des hommes qui ne le valaient pas, ne pouvait prendre qu'une revanche discrète; il y a autant de prudence que d'amertume dans ses épigrammes longuement réfléchies, et ses portraits, dont il nous faut chercher les clefs, s'ils sont assez souvent reconnaissables, si même il n'est pas sans intérêt de les confronter avec ceux qu'a tracés Saint-Simon, n'ont pas l'intensité de vie individuelle qui éclate en ceux-ci, saisis sur le vif par un témoin autrement bien placé pour tout voir. De la petite fenêtre qui lui était ouverte sur Chantilly ou sur Versailles, la Bruyère assurément voyait avec netteté les ridicules ou les vices, et les rendait avec fidélité, avec force; mais — sauf pour la famille où il vivait, famille expressive, d'ailleurs — il n'avait ni le loisir ni la hardiesse nécessaires pour contempler en face tous ces grands dont il devinait plutôt qu'il ne mesurait la petitesse. Saint-Simon entre par la grande porte et séjourne autant qu'il lui plaît dans la grande galerie. Le roi lui-même ne l'éblouit pas; les plus hauts personnages se livrent à lui, ne pouvant soupçonner en ce duc et pair leur peintre futur, et il est libre d'*assener* sur eux ces regards avides et prolongés dont ses *Mémoires* nous font connaître l'implacable clairvoyance. Puis, le soir, rentré dans sa « boutique », il épanche sa colère et son mépris contenus tout un jour, d'autant plus à son aise pour n'épargner personne qu'il se résigne à n'avoir de lecteurs qu'après sa mort. Plus littérateur et philosophe, la Bruyère veut être lu et plaire; il choisit et combine les traits, en ajoute d'autres que la réalité ne lui donne pas, généralise, idéalise, et l'on garde, à travers tout le plaisir qu'il cause, une secrète défiance des artifices de l'homme de lettres. Ajoutons que le *moment* du siècle où ils observent n'est pas tout à fait le même : Saint-Simon est bien jeune quand la Bruyère meurt; il a vu la fin du règne de Louis XIV, la régence, la première partie du règne de Louis XV; il a assisté

à une transformation des mœurs et à une lente déformation des caractères. Certaines pages de la Bruyère éclairent les origines de cette époque de transition, mais Saint-Simon y est plongé, et il est le seul à en traduire toute la complexité, on dirait volontiers même toute la monstruosité.

Au point de vue du style et de la langue, la comparaison entre les deux écrivains est plus instructive. Vers la fin de XVIIe siècle, la langue française s'avive en s'écourtant, cherche et trouve les tours variés qui peuvent le mieux traduire, avec les nuances de la pensée, les mouvements de plus en plus libres du sentiment. Toute la différence entre la Bruyère et Saint-Simon, c'est que le premier plie et coupe la phrase avec un art savant, tandis que le second, dans l'élan de sa fougue, la torture et la brise. Avec le sentiment, l'imagination s'émancipe : elle accentue le relief du trait, exagère l'éclat de la couleur, et, plus ou moins consciente de son art, plus ou moins spontanée, s'attache à produire l'effet, même matériel, que les purs classiques eussent dédaigné. Assurément, ici encore, la Bruyère est plus artiste que Saint-Simon. Et pourtant Saint-Simon a, lui aussi, ses procédés familiers, surtout pour peindre les portraits. Tantôt il met vigoureusement en saillie un trait unique d'une physionomie individuelle, et contraint le lecteur à ne voir que ce trait, désormais inoubliable : le duc d'Albuquerque est un petit homme trapu, mal bâti, *avec des cheveux verts et gras qui lui battaient les épaules;* Monsieur, un petit homme ventru, *monté sur des échasses*, tant ses talons étaient hauts; d'Aubigné, évêque de Noyon, est crasseux et *huileux* à merveille. Tantôt il emprunte ses images aux sciences : Villeroy fait le vide autour de lui « comme une machine pneumatique »; Mme de Gesvres, grande et maigre, marche « comme les grands oiseaux appelés demoiselles de Numidie; » une autre fait « des révérences perpendiculaires ». Le président de Harlay a un visage « en losange ». Le cardinal Dubois est un furet, une fouine qui vit dans les sapes. Enfin la langue élargie, un peu altérée, s'enrichit de mots nouveaux ou renouvelés, ou qui, français depuis longtemps, n'avaient pas encore été jugés dignes de passer dans le langage écrit. Mais, sous ce rapport, combien la Bruyère paraît discret réformateur[1] à côté de Saint-Simon, ce

1. Voir, dans le fascicule sur la Bruyère, l'étude sur la Bruyère écrivain. M. de Boislisle écrit pourtant : « Un très petit nombre de mots ou d'expressions étaient la propriété personnelle, la création de l'auteur des *Mémoires*. » Mais il reconnaît

révolutionnaire! Il est vrai que Saint-Simon, dont les œuvres n'ont été publiées qu'à la fin du XVIIIe siècle, n'a pu exercer d'action directe sur la manière d'écrire de ses contemporains : c'est assez longtemps après qu'il s'est révélé à un public bien différent de lecteurs comme le premier des romantiques, et en même temps, malgré la contradiction apparente, comme le premier des réalistes. Avant Hugo, ce duc et pair qui regardait de si haut les gens de moindre noblesse s'était refusé à croire qu'il y eût des mots nobles et des mots roturiers; avant Michelet, il communique à son style les saccades d'une passion fiévreuse; avant Balzac, il est le peintre exact et le notateur minutieux de la réalité jusqu'en ses vulgarités ou en ses laideurs.

Il est un des plus grands parmi les grands écrivains français. Et, quoiqu'il soit extraordinaire, il n'est pas aussi « phénoménal » qu'on a pu le dire. Classicisme, romantisme, réalisme, ce sont là des mots de convention : comme les âges postérieurs au XVIIe siècle ont pu avoir leurs classiques, il y a eu des romantiques et des réalistes avant le XIXe siècle. Saint-Simon paraît d'abord en dehors de la tradition française; il n'est qu'en dehors de la tradition rétrécie du XVIIe siècle finissant. A prendre même les plus grands, il ne faut pas croire que cette tradition soit uniquement représentée par les Bossuet et par les Voltaire. Le génie de la langue française, de Rabelais et de Pascal, de Montaigne et de Lamartine, de la Fontaine et de Saint-Simon, ce génie infiniment varié ne saurait être renfermé dans une formule immuable. Saint-Simon est un précurseur si l'on veut, mais un précurseur qui emprunte le meilleur peut-être de ses ressources au fonds national rajeuni.

que cet auteur puise à pleines mains dans le langage du peuple, dans les vocabulaires spéciaux et techniques.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éditions Chéruel et de Boislisle (Hachette).

LIVRES

BASCHET (A.). — *Le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits;* Plon, 1874, in-8°.

BERTIN. — *Études sur la société française;* in-12, Calmann-Lévy, 1888; p. 65 à 89.

BOILISLE (DE). — *Avertissement* du tome Ier des *Mémoires;* Hachette, in-8°, 1889.

BOISSIER (G.). — *Saint-Simon;* Hachette, in-16, 1892. Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er février 1880.

BOURGEOIS (ÉMILE). — T. V, ch. IX, de l'*Histoire de la littérature française,* dirigée par Petit de Julleville; Colin, in-8°.

CARNÉ (DE). — *La Monarchie française au dix-huitième siècle;* Didier, 1859, in-8°. Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er nov. 1856, 15 février, 1er juillet 1857, 1er juin, 15 juin et 15 août 1858.

CHÉRUEL. — *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV;* Hachette, 1865, in-8°. Cf. *Revue historique,* t. Ier, p. 140-153.

— Introduction de l'édition des *Mémoires,* Hachette.

— *Saint-Simon et l'abbé Dubois* (*Revue historique,* t. Ier).

CROZALS (DE). — *Saint-Simon;* Lecène, in-8°, 1891.

DEFFAND (DU). — *Lettres à Walpole,* 21 nov. et 2 déc. 1770, 9 janv. 1771.

DUPUY (ADRIEN). — *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle;* Lecène, in-8°, l. VI, ch. v.

FAGUET. — *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène, in-18 jésus, 1894, p. 257 à 281.

FAUGÈRE (PAUL). — *Écrits inédits de Saint-Simon,* d'après les manuscrits conservés au dépôt des Affaires étrangères, 6 v. in-8°, 1880-1883.

GEFFROY. — *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique;* Hachette; t. Ier, p. VI-VIII.

JANET (PAUL). — *Revue des Deux Mondes,* 15 avril 1876.

LANSON. — *Histoire de la littérature française;* Hachette; 5e partie, l. III, ch. Ier.

LEFÈVRE-PONTALIS (AMÉDÉE). — *Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon,* dans le compte rendu de la séance publique annuelle de l'Académie française, 30 août 1855.

LEMONTEY. — Préface de l'*Histoire de la Régence;* 1816; t. Ier.
MARTIN (HENRI). — *Histoire de France,* t. XV.
MICHELET. — *La Régence;* Chamerot, in-8°, 1863. Cf. *Revue des Deux Mondes,* 15 janv. et 1er avril 1863.
MONTALEMBERT (DE). — *Œuvres,* t. VI, p. 405-507.
MONTY. — *Revue contemporaine,* 15 nov. 1857.
NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot; l. III, ch. XV.
PICOT (GEORGES). — *Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1880 : *les Papiers du duc de Saint-Simon.*
POITOU (E.) — *Le Duc de Saint-Simon, sa vie et ses écrits;* 1855 (*Revue des Deux Mondes,* 4 sept. 1855.
SACY (DE). — *Variétés littéraires, morales et historiques;* Didier, in-8°; t. Ier.
SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; II, 5 à 8; III, 270 à 292, 474 à 476; V, 55, 316, 319 à 321; IX, 63, 64, 97, 102, 237; X, 402; XI, 5, 7, 8, 324, 349, 350; XIII, 73, 83, 289; XV, 423 à 480.
— *Nouveaux Lundis;* Calmann-Lévy, in-12; t. X, p. 256 à 280.
TAINE. — *Essais de critique et d'histoire;* 4e édit., Hachette, 1882, in-16, p. 199 à 251.
VEUILLOT (LOUIS). — *Çà et là,* t. II, p. 437.
VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* nouv. édit., 1855, in-8°, Didier; t. Ier, p. 240 à 243.
VINET. — *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* Fischbacher, in-12; t. Ier, 82 à 108.
WEISS (J.-J.). — *Essais sur l'histoire de la littérature française.* p. 207-246. Cf. *Nouvelle Biographie générale,* art. SAINT-SIMON.

JUGEMENTS

I

Si le style de M. de Saint-Simon est en général d'une grande négligence, il étincelle quelquefois d'expressions infiniment énergiques, de traits que n'eût point désavoués le génie de Tacite et de Montesquieu. Si l'amertume et la causticité sont les caractères habituels de sa manière de voir, il n'en loue pas avec moins de grâce; personne n'a peint avec plus de charme l'âme et les vertus de Fénelon[1]. Malgré la multitude des ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, il semble que l'énigme fastueuse du caractère de ce prince ne se débrouille entièrement à vos yeux qu'en lisant les Mémoires de l'*Observateur véridique*[2], beaucoup trop véridique sans doute pour l'intérêt d'une gloire qui en imposa si longtemps à l'Europe entière.

GRIMM, *Correspondance,* nov. 1788.

II

A la même époque écrivait un des génies les plus originaux de notre littérature, le premier des satiriques en prose, inépuisable en détails de mœurs, et qui peint d'un mot, comme Tacite, créateur d'une langue toute à lui, et, sans correction, sans ordre, sans art, admirable écrivain. Cet homme est le duc de Saint-Simon, avec son ardente curiosité, sa fièvre de cour et sa justesse de coup d'œil dans le feu de la passion. Il va d'un siècle à l'autre, la tête haute, l'esprit libre ou dominé seulement par les préjugés de son choix. Il est pétri de contradictions. Il aime le jansénisme à Port-Royal, le hait au Parlement, déteste le pouvoir absolu, même dans Louis XIV, et ne conçoit la liberté que pour les ducs et pairs. Il se trompe souvent quand il agit, quand il conseille; mais quel connaisseur des hommes quand il ne faut que les peindre! De Fénelon jusqu'à Dubois, que de

1. Ce portrait de Fénelon est moins favorable et attendri que Grimm ne l'imagine.
2. Les trois volumes édités par Soulavie portaient ce titre : *Mémoires de M. le duc de Saint-Simon ou l'observateur véridique,* etc.

caractères du vice et de la vertu, que de contrastes, que de nuances, admirablement saisis, que de surprises faites à notre nature! Comme il se complaît, comme il se dilate dans l'approfondissement d'une âme humaine! comme sa verve d'indignation le rend attentif à tout, et comme sa malignité devine juste, même en exagérant!

VILLEMAIN, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle;* Perrin.

III

Saint-Simon, c'est le plus grand peintre des temps modernes; c'est le seul qui puisse soutenir la comparaison avec Tacite, et qui efface quelquefois, par la vérité et l'énergie de ses tableaux, le plus grand peintre de l'antiquité. Est-ce à cause de ses barbarismes et de ses solécismes qu'on le rejette dans le second ordre? A ce compte, il faudrait le mettre bien au-dessous encore : il n'aurait pas de rang du tout. Quand Saint-Simon est mauvais, il est détestable. Il y a dans ses *Mémoires* des volumes entiers qui sont à peine lisibles. Ses généalogies embrouillées, ses dissertations sur les finances, lasseraient la patience d'un saint. Quand il est bon, Bossuet n'est pas plus pathétique, la Bruyère plus piquant, Pascal plus profond. Tous les genres d'éloquences lui sont familiers. Il a la force, il a l'amertume, il a la grâce et la tendresse.

DE SACY, *Variétés littéraires, morales et historiques;* Perrin.

IV

Saint-Simon est le plus grand peintre de son siècle, de ce siècle de Louis XIV dans son entier épanouissement. Jusqu'à lui on ne se doutait pas de tout ce que pouvaient fournir d'intérêt, de vie, de drame mouvant et sans cesse renouvelé, les événements, les scènes de la cour, les mariages, les morts, les revirements soudains ou même le train habituel de chaque jour, les déceptions ou les espérances, se reflétant sur des physionomies innombrables dont pas une ne se ressemble, les flux et reflux d'ambitions contraires animant plus ou moins visiblement tous ces personnages, et les groupes ou *pelotons* qu'ils formaient entre eux dans la grande galerie de Versailles, pêle-

mêle apparent, mais qui, désormais, grâce à lui, n'est plus confus, et qui nous livre ses combinaisons et ses contrastes; jusqu'à Saint-Simon on n'avait que des aperçus et des esquisses légères de tout cela; le premier il a donné, avec l'infinité des détails, une impression vaste des ensembles. Si quelqu'un a rendu possible de repeupler en idée Versailles et de le repeupler sans ennui, c'est lui. On ne peut que lui appliquer ce que Buffon a dit de la terre au printemps : « Tout fourmille de vie. » Mais en même temps il produit un singulier effet par rapport aux temps et aux règnes qu'il n'a pas embrassés; au sortir de sa lecture, lorsqu'on ouvre un livre d'histoire ou même de Mémoires, on court risque de trouver tout maigre, pâle et pauvre : toute époque qui n'a pas eu son Saint-Simon paraît d'abord comme déserte, muette et décolorée; elle a je ne sais quoi d'inhabité; on sent et l'on regrette tout ce qui y manque et tout ce qui ne s'en est point transmis. Très peu de parties de notre histoire (si on l'essaye) résistent à cette épreuve et échappent à ce contre-coup; car les peintres de cette sorte sont rares, et il n'y a même eu jusqu'ici, à ce degré de verve et d'ampleur, qu'un Saint-Simon.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XV; Garnier.

V

Au XVIIe siècle, les artistes écrivaient en hommes du monde; Saint-Simon, homme du monde, écrivit en artiste. C'est là son trait. Le public court à lui comme au plus intéressant des historiens. Ce talent consiste d'abord dans la vue exacte et entière des objets absents. Les poètes du temps les connaissaient par une notion vague et les disaient par une phrase générale. Saint-Simon se figure le détail précis, les angles des formes, la nuance des couleurs, et il les note avec une netteté de peintre ou de géomètre...

Voilà une des raisons qui rendent aujourd'hui Saint-Simon si populaire; il décrit l'extérieur, comme Walter Scott, Balzac et tous les romanciers contemporains, lesquels sont volontiers antiquaires, commissaires-priseurs et marchandes à la toilette; son talent et notre goût se rencontrent; les révolutions de l'esprit nous ont portés jusqu'à lui.

Il voit aussi distinctement le moral que le physique, et il le peint par ce qui le distingue... Il connaît l'*individu;* il le marque

par ses traits spéciaux, par ses particularités, par ses différences; son personnage n'est point le jaloux ou le brutal, c'est un certain jaloux ou un certain brutal; il y a trois ou quatre mille coquins chez lui, dont pas un ne ressemble à l'autre... Ame, esprit et caractère, intérieur et dehors, gestes et vêtements, passé et présent, Saint-Simon voit tout et fait tout voir. En rassemblant toutes les littératures, vous ne trouveriez guère que trois ou quatre imaginations aussi compréhensives et aussi nettes que celle-là.

H. Taine, *Essais de critique et d'histoire;* Hachette.

VI

Saint-Simon, ce caractère implacable, cet esprit plein de causticité, d'âpreté, d'acrimonie; ce censeur impitoyable, s'il en fut, a le cœur ouvert aux impressions tendres. La rencontre de la vertu, le souvenir d'un homme vertueux fait tressaillir son âme, et communique à son style un pathétique que nul n'a surpassé, parce que nul n'est plus vivement touché que lui...

La langue française est un coursier moins fougueux que rétif, que chaque écrivain à son tour a soumis au mors et à l'éperon; mais le duc de Saint-Simon en a peut-être été le plus étonnant dompteur. Personne ne l'a lancée à travers champs comme lui; personne ne lui a fait plus impérieusement rompre ses habitudes et varier ses allures. Aucun écrivain n'a mieux fait voir de combien d'articulations elle est pourvue qu'on ne lui soupçonnait pas, et de combien de mouvements elle est capable qui lui semblaient refusés. La proportion du conventionnel et de l'arrêté paraît faible dans ce dialecte extraordinaire, au prix du libre et du flexible. Que l'incorrection et l'obscurité soient fréquentes dans un langage si aventureux, c'est ce que nous n'avons garde de nier ou d'excuser. Mais, pour être bien éloigné du classique, ce style n'en est pas moins un style de génie... Tout plein de souvenirs, assailli par les nombreuses circonstances des faits qu'il rapporte, pressé de les dire toutes, et manquant de loisir pour les distribuer, Saint-Simon en charge sa phrase, les accrochant, pour ainsi dire, à chaque saillie de la période, sous forme d'incidente, d'épithète ou de parenthèse, et trouvant dans la double nécessité de tout dire et d'avancer, le secret d'une concision souvent surprenante, qui fait jaillir chaque circonstance comme une étincelle. C'est souvent un véritable

phénomène que la phrase de Saint-Simon, pleine, drue, distendue à force de substance, où les idées semblent foisonner, se croiser et s'agiter comme la foule dans une place publique.

VINET, *Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle;* Fischbacher.

VII

La place que Saint-Simon a conquise dans notre littérature, il la gardera ; c'est une place à part et qu'il occupe presque seul. Il a, parmi nos grands écrivains, une physionomie toute particulière, et il nous donne, quand nous le lisons, des sensations auxquelles nous ne sommes pas accoutumés. Le génie français a naturellement le goût de la méthode, de la mesure, de la règle ; nous aimons avant tout ceux qui suivent une route moyenne entre les extrêmes, qui composent bien, qui savent écrire ; ces qualités sont de celles qui s'acquièrent ordinairement par l'éducation et se conservent par le travail. Aussi la Bruyère, irrité contre la vanité de certains personnages, qui se permettaient d'écrire sans l'avoir appris, soutenait-il que « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule ». Horace l'avait dit avant lui, et ils ont raison tous les deux en principe ; ce qui n'empêche pas que, parmi les écrivains de métier, on est heureux de rencontrer quelqu'un qui écrive de nature, sans procédé, sans études, comme il sent et comme il pense. Au milieu de ces belles allées si bien ratissées et alignées, ce petit coin sauvage, où l'herbe pousse en liberté, nous plaît par le contraste ; on s'y arrête volontiers et l'on s'y repose. C'est le secret du plaisir que nous trouvons à lire Saint-Simon. Son originalité nous charme d'autant plus qu'elle n'a rien de factice ni de cherché ; loin de s'en glorifier, il s'en excuse. Il aurait bien voulu, nous dit-il, prendre le temps de mieux écrire, mais il ne l'a pas pu, « emporté qu'il était par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer ». C'est un grand bonheur qu'il n'ait pas mieux soigné son style. Il ne nous plairait pas autant, nous lui trouverions moins de saveur et de vérité, si les idées et les sentiments qu'il exprime avaient passé par un cerveau d'écrivain qui les aurait vêtues de phrases toutes faites et jetées dans le moule commun. Au moins tout ce qu'il nous donne vient directement de lui.

G. BOISSIER, *Saint-Simon ;* Hachette.

NARRATIONS, DISCOURS ET LETTRES

I

On lit dans les *Mémoires* de Saint-Simon : « Le 16 mai 1717, jour de la Pentecôte, Pierre le Grand alla aux Invalides, où il voulut tout voir. Au réfectoire, il goûta de la soupe des soldats et de leur vin, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule et les appelant camarades. »

Faites raconter cette scène par un des assistants.

(Paris. — Baccalauréat moderne, juillet 1899.)

II

Saint-Simon au régent. — Après sept ans d'un pouvoir sans contrôle et d'une vie de débauches, le régent avait fini par se fatiguer de tout, même du pouvoir. Il songeait à se retirer des affaires et à nommer Dubois premier ministre ; mais il ne voulut pas exécuter ce projet sans en parler au duc de Saint-Simon, l'ami de toute sa vie, le seul qui ne l'eût pas abandonné à la fin du règne de Louis XIV. Il lui fit donc connaître l'ennui profond dont il était atteint et le pria de lui dire en toute franchise son avis sur le remède qu'il convenait d'y apporter.

Saint-Simon répondra en ami sincère et hardi, dût sa sincérité paraître un peu brutale. La confiance du régent lui impose le devoir de ne rien dissimuler de sa pensée. D'ailleurs, il s'agit des intérêts de l'État.

Cet ennui dont se plaint le régent, n'est point le dégoût des affaires sérieuses ; il naît au contraire de la lassitude inévitable d'une vie trop oisive peut-être, et trop frivole. Toujours et partout il subsisterait, puisque les causes qui l'ont produit n'auraient pas disparu. Dès lors, à quoi bon songer à quitter les affaires ? Qu'au lieu de les abandonner, le régent y consacre tous les moments qu'il donnait au plaisir, et il ne trouvera point l'ennui au sein de cette vie nouvelle et active.

Au reste, il doit examiner, outre son propre intérêt, l'intérêt de la France. Il y a mieux à faire qu'à la livrer aux caprices de

Dubois : la noblesse est mécontente, et le peuple commence à se plaindre tout haut de ses misères. Ne serait-il pas digne du régent d'oublier tout le reste enfin pour porter remède à une situation qui s'aggrave de jour en jour, et pour prévenir des malheurs plus prochains peut-être qu'on ne pense?

III

On dit que Voltaire eut, presque seul en son temps, connaissance des Mémoires inédits de Saint-Simon, et que même, pour plaire à la cour, il eut un moment l'intention de les réfuter. Vous supposez qu'un de ses amis, choisi de préférence parmi les hommes d'État, et qui connaît comme lui les terribles manuscrits, l'engage à n'en rien faire, en lui laissant prévoir un échec certain, dont sa réputation se trouverait mal.

IV

L'abbé de Rancé répond à la lettre où Saint-Simon le consultait sur la question de savoir s'il est permis à un chrétien d'écrire l'histoire, et lui soumettait en même temps quelques pages extraites de l'histoire qu'il écrivait. (Voir cette lettre au cours de l'étude.)

V

Après la mort du régent, Mme de Saint-Simon écrit à son mari pour l'engager à venir la rejoindre dans leur terre de la Ferté-Vidame.

Elle comprend qu'il ait pu rester à la cour, même aux côtés d'un Dubois, tant qu'il a cru pouvoir y être utile.

Mais un nouveau règne s'ouvre, et de nouvelles influences dominent un roi jeune sur qui Saint-Simon ne pourra rien.

A la Ferté, il pourra revivre encore par l'esprit, dans cette cour qu'il aura quittée, en relisant et en rapprochant les notes qu'il a jetées autrefois sur le papier.

VI

Dès 1770, Mme du Deffand avait eu communication des Mémoires inédits de Saint-Simon, et les avait lus « avec des plaisirs indicibles » qu'elle eût voulu faire partager à Horace Wal-

pole. Mais elle y trouvait « les portraits mal faits », et celui de Mme de Maintenon devait lui sembler un des moins exacts, car elle avait lu en 1768 les lettres de Mme de Maintenon, et elle écrivait alors au même Walpole : « Il me reste de cette lecture beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne, mais, je le dis, je persiste à ne la pas croire fausse. » Or, rien n'est plus faux et hypocrite que le caractère de Mme de Maintenon vu et peint par Saint-Simon. On suppose que, la lecture des *Mémoires* achevée, elle écrit de nouveau à Walpole, et pour rectifier une partie de son premier jugement (elle avait déclaré d'abord que le style en était abominable et que l'auteur n'était point homme d'esprit) et pour préciser son opinion sur certains portraits que la verve de Saint-Simon a pu rendre vraisemblables, mais qui ne sont pas entièrement vrais.

VII

En 1825, Villemain, le premier, demanda que les papiers inédits de Saint-Simon, conservés au dépôt des Affaires étrangères, fussent communiqués au public. On composera la lettre qu'il dut écrire au roi à ce sujet.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

On trouve à chaque instant dans Saint-Simon des phrases comme celles-ci : « Si j'ai rapporté ce petit fait, c'est qu'il *peint*... Cela est un coup de *pinceau*. » En quoi consiste ce *pittoresque* auquel Saint-Simon professe avoir visé par-dessus tout, et par quels moyens l'a-t-il obtenu ?

(Nancy. — Devoir de licence.)

II

A propos de Saint-Simon, vous étudierez le rôle de la personnalité de l'auteur dans les *Mémoires*. Y introduit-il un élément lyrique, puisqu'on a dit que le développement du *moi* est une source de lyrisme, en prose aussi bien qu'en vers?

(Nancy. — Devoir de licence.)

III

Saint-Simon moraliste, peintre, écrivain.

(Professorat des écoles normales. — Aspirantes. Leçon, 1892.)

IV

Comparer la Bruyère et Saint-Simon peintre de mœurs.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

V

Saint-Simon historien et écrivain. Comparer ses *Mémoires* aux Mémoires du XVIIe et du XVIIIe siècles, en marquant sa place et son caractère propres.

(Fontenay-aux-Roses. — Leçon.)

VI

Sainte-Beuve a rapproché Saint-Simon de Froissart. Dans quelle mesure trouvez-vous que la comparaison soit juste ?

VII

Le *Journal* de Dangeau et les *Mémoires* de Saint-Simon comparés dans leurs lignes générales.

VIII

Examinez ce jugement de Vinet sur Saint-Simon : « Son livre est le vrai *Siècle de Louis XIV*. Voltaire n'en a fait qu'un portrait flatté ; il pardonne tout à une époque qui favorisa les arts et la littérature. »

IX

Villemain dit que Saint-Simon écrit « dans la langue et l'esprit du XVIIe siècle ». Que pensez-vous de cette assertion ?

X

Saint-Simon et Michelet comparés comme peintres et comme écrivains.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux impr.

FÉNELON

(1651-1715.)

I

La jeunesse de Fénelon (1651-1678).

Bossuet était d'une famille bourgeoise et de robe; François de Salignac de la Mothe-Fénelon appartenait à une famille aristocratique où l'on portait l'épée. A le lire, à le suivre dans sa vie et dans son œuvre, on le devinerait, si l'on n'en était instruit. Il naquit, le 6 août 1651, au château de Fénelon, dans le Périgord, de Pons de Salignac, comte de la Mothe-Fénelon, et de Louise de la Cropte de Saint-Abre, épousée par Pons de Salignac en secondes noces. Assez faible de santé dans son enfance, il séjourna jusqu'à l'âge de douze ans au château paternel. Commencées à l'Université de Cahors, ses études se poursuivirent à Paris, au collège du Plessis, et s'achevèrent au séminaire de Saint-Sulpice.

D'assez bonne heure il avait perdu son père; mais son oncle, le marquis de Fénelon, dont le fils avait trouvé la mort sous les murs de Candie, le considérait comme son fils adoptif. Une légende veut qu'il ait prêché, comme Bossuet, dès l'âge de quinze ans, devant un auditoire mondain, et que son oncle l'ait fait entrer à Saint-Sulpice pour le soustraire aux périls de ces succès prématurés. L'histoire, celle du moins qu'écrit Saint-Simon, ne mérite guère plus de crédit que la légende: elle prête à Fénelon de profonds calculs pour expliquer ses relations avec Saint-Sulpice, dont l'influence encore récente commençait à se fortifier. Mais on sait que le marquis de Fénelon était lié avec le fondateur de Saint-Sulpice, M. Olier, qui venait de mourir; cette liaison put suffire pour déterminer le choix de la maison, dirigée alors par M. Tronson, où Fénelon se prépara à la prêtrise; car, s'il ne la reçut qu'à vingt-quatre ans, sa voca-

tion ne paraît pas avoir été jamais douteuse. Son frère aîné, sulpicien comme lui, missionnaire au Canada, devait y mourir en 1679. La foi du jeune abbé semble avoir été enthousiaste, si l'on en juge par le ton de la lettre, écrite à un correspondant incertain, où il annonce son projet de se consacrer aux missions du Levant.

Sarlat, 9 octobre (1675?).

Divers petits accidents ont toujours retardé jusqu'ici mon retour à Paris : mais enfin, Monseigneur, je pars, et peu s'en faut que je ne vole. A la vue de ce voyage, j'en médite un plus grand. La Grèce entière s'ouvre à moi ; le sultan effrayé recule ; déjà le Péloponèse respire en liberté, l'Eglise de Corinthe va refleurir : la voix de l'Apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir, avec les plus curieux monuments, l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aréopage où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu. Mais le profane vient après le sacré, et je ne dédaigne pas de descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa République. Je monte au double sommet du Parnasse ; je cueille les lauriers de Delphes, et je goûte les délices de Tempé. Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon, pour laisser la Grèce entière à la religion, à la philosophie et aux beaux-arts, qui la regardent comme leur patrie ?

. . . . . Arva, beata
Petamus arva, divites et insulas[1].

Je ne t'oublierai pas, ô île consacrée par les célestes visions du disciple bien-aimé[2] ! O heureuse Pathmos, j'irai baiser sur ta terre les pas de l'Apôtre, et je croirai voir les cieux ouverts ! Là, je me sentirai saisi d'indignation contre le faux prophète qui a voulu développer les oracles du véritable ; et je bénirai le Tout-Puissant, qui, bien loin de précipiter l'Eglise comme Babylone, enchaîne le dragon, et la rend victorieuse. Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, l'Asie qui soupire jusqu'aux bords de l'Euphrate, et qui voit renaître le jour après une si longue nuit ; la terre, sanctifiée par les pas du Sauveur et arrosée de son sang, délivrée de ses profanateurs et revêtue d'une nouvelle gloire ; enfin les enfants d'Abraham, épars sur la surface de toute la terre, et plus nombreux que les étoiles du firmament, qui, rassemblés des quatre vents, viendront en foule reconnaître le Christ qu'ils ont percé, et montrer à la fin des temps une résurrection. En voilà assez, Monseigneur ; vous serez bien aise d'apprendre que c'est ici ma dernière lettre, et la fin de mes enthousiasmes, qui vous importunent peut-être.

Heureusement pour les lettres, cette ardeur juvénile, qui restera l'un des traits caractéristiques de Fénelon, se tournera vers d'autres objets. Il a eu le temps de voir déjà le monde, et une occasion va lui être offerte d'étudier de plus près les âmes.

1. « Gagnons les campagnes, les riches campagnes des îles Fortunées. » (Horace, *Epodes*, 16.)
2. L'île de Pathmos, où saint Jean eut la vision qui fait le sujet de l'*Apocalypse*.

II

Fénelon supérieur des Nouvelles Catholiques (1678-1689). Ses premiers ouvrages.

Les espérances qu'il avait fait naître s'étaient tellement affermies déjà, qu'il se vit confier, à vingt-sept ans, le poste délicat de supérieur des Nouvelles Catholiques. Il avait affaire à des femmes nouvellement converties du protestantisme au catholicisme. Là il dépense sans compter toutes les ressources d'un esprit simple et d'un cœur chaud. Non seulement il réussit pleinement dans sa tâche, mais il nous a laissé un livre admirable qui nous instruit des moyens par lesquels il y a réussi : c'est le traité de l'*Éducation des filles* (1687), publié à la fin de cette période décennale si bien remplie, comme pour en résumer l'expérience. Au reste, il a ses heures de loisir et comme de vacances, où son intelligence se détend et s'égaye. En 1681, il vint prendre possession de son prieuré de Carenac, que lui avait cédé l'évêque de Sarlat, son oncle, et il fait de cette entrée solennelle une bien plaisante relation à sa cousine, la marquise de Laval.

Oui, Madame, n'en doutez pas, je suis un homme destiné à des entrées magnifiques. Vous savez celle qu'on m'a faite à Bellac, dans votre gouvernement; je vais vous raconter celle dont on m'a honoré en ce lieu. M. de Roufillac, pour la noblesse ; M. Rose, curé, pour le clergé ; M. Rigaudie, prieur des moines, pour le corps monastique, et les fermiers de céans pour le tiers état, viennent jusqu'à Sarlat me rendre leurs hommages. Je marche accompagné majestueusement de tous ces députés ; j'arrive au port de Carenac, et j'aperçois le quai bordé de tout le peuple en foule. Deux bateaux, pleins de l'élite des bourgeois, s'avancent, et en même temps je découvre que, par un stratagème galant, les troupes de ce lieu les plus aguerries, s'étaient cachées dans ce coin de la belle île que vous connaissez : de là, elles vinrent en bon ordre de bataille me saluer, avec beaucoup de mousquetades. L'air est déjà tout obscurci par la fumée de tant de coups, et l'on n'entend plus que le bruit affreux du salpêtre. Le fougueux coursier que je monte, animé d'une noble ardeur, veut se jeter dans l'eau ; mais moi, plus modéré, je mets pied à terre. Au bruit de la mousqueterie est ajouté celui des tambours. Je passe la belle rivière de Dordogne, presque toute couverte de bateaux qui accompagnent le mien. Au bord, m'attendent gravement tous les vénérables moines en corps ; leur harangue est pleine d'éloges sublimes ; ma réponse a quelque chose de grand et de doux. Cette foule immense se fond pour m'ouvrir un chemin ; chacun a les yeux attentifs, pour lire dans les miens quelle sera sa destinée. Je monte ainsi jusqu'au château, d'une marche lente et mesurée, afin de me prêter pour un peu plus de temps à la

curiosité publique. Cependant mille voix confuses font retentir des acclam tions d'allégresse, et l'on entend partout ces paroles : « Il sera les délices ce peuple. » Me voilà à la porte déjà arrivé, et les consuls commencent le harangue par la bouche de l'orateur royal. A ce nom, vous ne manquez p de vous représenter ce que l'éloquence a de plus vif et de plus pompeu Qui pourrait dire quelles furent les grâces de son discours ? Il me compar au soleil : bientôt après je fus la lune ; tous les autres astres les plus radieu eurent ensuite l'honneur de me ressembler ; de là nous vîmes aux élémen et aux météores, et nous finîmes heureusement par le commencement d monde. Alors le soleil était déjà couché, et, pour achever la comparaison d lui à moi, j'allai dans ma chambre pour me préparer à en faire de même.

Cette narration si leste est, en même temps, vers la fin, une page d'excellente critique; et c'est la finesse du critique encore, autant que la vive ironie du narrateur, qui apparaît dans une autre lettre, postérieure de quelques jours à la première et datée de la petite ville d'Issigeac. Comme la première, elle est écrite par quelqu'un qui a dû lire les *Plaideurs* et qui, long-temps après, dans la *Lettre à l'Académie*, jugera sans indulgence les orateurs modernes, profanes ou sacrés.

On n'a pas tous les jours un grand loisir, et un sujet heureux pour écrire en style sublime. Ne vous étonnez donc pas, Madame, si vous n'avez pas eu cette semaine une relation nouvelle de mes aventures; tous les jours de la vie ne sont pas des jours de pompe et de triomphe. Mon entrée à Carenac n'a été suivie d'aucun événement mémorable; mon règne y a été si paisible, qu'il ne fournit aucune variété pour embellir l'histoire. J'ai quitté ce lieu-là pour venir trouver ici M. de Sarlat, et j'ai passé à Sarlat en venant. Je m'y suis même arrêté un jour, pour y entendre plaider une cause fameuse par les Cicérons de la ville. Leurs plaidoyers ne manquèrent pas de commencer par le commencement du monde, et de venir ensuite tout droit par le déluge jusqu'au lait. Il était question de donner du pain, par provision, à des enfants qui n'en avaient pas. L'orateur, qui s'était chargé de parler aux juges de leur appétit, mêla judicieusement dans son plaidoyer beaucoup de pointes fort gentilles avec les plus sérieuses lois du code, et les *Métamorphoses* d'Ovide avec des passages terribles de l'Écriture sainte. Ce mélange, si conforme aux règles de l'art, fut applaudi par les auditeurs de bon goût. Chacun croyait que les enfants feraient bonne chère, et qu'une si rare éloquence allait tonder à jamais leur cuisine. Mais, ô caprice de la fortune! quoique l'avocat eût obtenu tant de louanges, les enfants ne purent obtenir du pain. On appointa la cause, c'est-à-dire, en bonne chicane, qu'il fut ordonné à ces malheureux de plaider à jeun, et les juges se levèrent gravement du tribunal, pour aller dîner. Je m'y en allai aussi, et je partis ensuite pour apporter à Monseigneur vos lettres. Je suis arrivé ici presque *incognito*, pour épargner les frais d'une entrée. Sur les sept heures du matin, je surpris la ville; ainsi il n'y a ni harangue ni cérémonie dont je puisse vous régaler. Que ne puis-je, pour réjouir Mlle de Laval, vous faire part des fleurs de rhétorique qu'un prédicateur de village répandit naguère sur nous, ses auditeurs infortunés! Mais il est juste de respecter la chaire plus que le barreau.

On n'a pu résister au plaisir de citer ces deux lettres si légè-

res et si gaies, qui nous révèlent un Fénelon jeune, ami de la raillerie. Ce ne sont là que les distractions d'un esprit grave, à qui les graves occupations ne manquaient pas. C'est le 6 janvier 1685 qu'il prononce, dans l'église des Missions, son célèbre sermon pour la fête de l'Épiphanie, devant les ambassadeurs siamois : il y traçait le tableau ému des progrès de la foi dans le nouveau monde, et glorifiait « ces hommes qui vont porter jusqu'au bout du monde les lumières de la vérité [1] ». Lui-même, l'année suivante, acceptait une mission moins lointaine, mais aussi redoutable à bien des égards. Il s'agissait, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, de ramener au catholicisme ou d'y affermir les protestants de l'Aunis et de la Saintonge. Sur la manière dont Fénelon s'est acquitté de cette mission, les avis diffèrent. Les uns vantent sa douceur et sa tolérance, et font de lui presque un prêtre philosophe; c'est sous ces traits que M.-J. Chénier, dans une pièce de circonstance, nous présentera l'ancien missionnaire de Saintonge devenu prélat. Les autres ont vu en lui un persécuteur, odieux allié des dragons. Il y a un juste milieu à tenir entre ces opinions extrêmes. Fénelon est de son temps, et n'a rien d'un Voltaire. Comme ses contemporains, il a voulu qu'on joignît la rigueur des peines aux secours de la persuasion chrétienne ; il a dénoncé les huguenots qui tentaient de s'enfuir ; il a proposé qu'on déportât au Canada quelques-uns de leurs chefs. Et pourtant de plus cruels lui ont reproché un excès de longanimité et de patience. C'est que, par la grâce de ses procédés, il s'était insinué dans la confiance des persécutés, qui ne pouvaient se résoudre à voir en lui un ennemi. « Il serait important, disait-il, de leur faire trouver en France quelque douceur de vie qui leur ôtât la fantaisie d'en sortir. »

Tout n'est donc pas illusion dans l'opinion du XVIIIe siècle sur le tolérantisme de Fénelon : M. Janet l'a fort bien montré. Une lettre au duc de Beauvilliers, postérieure à ce temps, nous donne, ce semble, la note juste : « Le bruit public de ce pays est que le conseil sur les affaires des huguenots, où vous entrez, ne prend que des partis de rigueur : ce n'est pas là le vrai esprit de l'Évangile. L'œuvre de Dieu sur les cœurs ne se fait point par violence [2]. » De Saintonge même il écrit qu'il faut « des

1. Les sermons de Fénelon seront appréciés dans le fascicule consacré aux *Dialogues sur l'éloquence*.

2. En 1688, il écrit au même duc de Beauvilliers, à propos des jansénistes, qu'il n'aimait pas : « Il faut les attaquer ; pour mieux dire, les réprimer avec modération

pasteurs sages et doux, qui insinuent la doctrine,... des prédicateurs doux et qui joignent au talent d'instruire celui de s'attirer la confiance des peuples,... qui expliquent simplement tous les dimanches le texte de l'Évangile avec une autorité douce et insinuante... Si on voulait faire abjurer aux huguenots le christianisme et suivre l'Alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. » Ces dernières paroles sont adressées à Bossuet, qui de bonne heure avait su, il le dit à la marquise de Laval, découvrir « un mérite qui se cachait si bien ». Fénelon avait déjà fait plus d'un séjour à Germigny, campagne des évêques de Meaux, où il lisait l'Ecriture et les Pères dans la compagnie de Bossuet, des abbés de Langeron et Fleury. Dans une lettre badine du 8 mars 1686, il se déclare prêt à aller « jusqu'à quelque grosse hérésie, pour obtenir une heure de disgrâce» qui le ramène à Germigny. Ce ton enjoué dut parfois étonner Bossuet. Mais tous deux ne voyaient alors que ce qui les rapprochait. C'est, dit-on, à la prière de Bossuet que Fénelon écrivit d'abord une réfutation du *Traité de la nature et de la grâce* du P. Malebranche, qui fut soumise à l'évêque de Meaux et annotée par lui ; puis un *Traité du ministère des pasteurs* (1688). Nous avons perdu un autre livre écrit à cette époque ; c'est une *Vie de Charlemagne,* héros chrétien que Fénelon opposait aux héros du paganisme, héros véritable, dont il préférait la vertu, mêlée de quelques imperfections, à la vertu chimérique des héros de roman. Il le préférait même à saint Louis, parce que Charlemagne a eu l'avantage « d'avoir toujours été heureux dans ses entreprises », ce qui le rend « un modèle bien plus agréable » pour un jeune prince. Dans une lettre au duc de Beauvilliers, il donne quelques détails sur ce livre, qui ne dut pas être imprimé, et qui fut sans doute anéanti dans l'incendie du palais archiépiscopal de Cambrai en 1697. Il n'est pas sans intérêt de voir comment le futur auteur de la *Lettre à l'Académie* juge les historiens français de Charlemagne.

Pour les défauts de cette histoire, ils sont grands, sans parler de ceux que j'y ai mis. Les historiens originaux de cette vie ne savent ni raconter, ni choisir les faits, ni les lier ensemble, ni montrer l'enchaînement des affaires, de façon qu'ils ne nous ont laissé que des faits vagues, dépouillés de toutes les circonstances qui peuvent frapper et intéresser le lecteur, enfin entrecoupés, et pleins d'une ennuyeuse uniformité. C'est toujours la même chose, dans les choses mêmes où ils sont évidemment répréhensibles. Une conduite ardente, dure et rigoureuse, même pour la vérité, est un préjugé qui déshonore la meilleure cause. »

toujours une campagne contre les Saxons, qui sont vaincus, comme ils l'avaient été les autres années; puis des fêtes solennisées, avec un parlement tenu. Ce qu'on serait le plus curieux de savoir est ce que les historiens ne manquent jamais de taire. Point de fil d'histoire; presque jamais d'affaires qui s'engagent les unes dans les autres, et qui se fassent lire par l'envie de voir le dénouement. A cela quel remède? On ne peut point suppléer à ce qui manque, et il vaut mieux laisser une histoire dans toute sa sécheresse, que l'égayer aux dépens de la vérité. Mais voilà une lettre qui ressemble à une préface, et j'aperçois que je prends le vrai ton d'auteur.

III

Fénelon précepteur du duc de Bourgogne (1689-1695).

Comme il l'observe dans cette lettre, il ne songeait guère, en écrivant cette histoire de Charlemagne, qu'il pourrait proposer un jour ce modèle au duc de Bourgogne devenu son élève; mais on y voit aussi que le duc de Beauvilliers était dans la confidence du biographe. C'est Beauvilliers, sans doute, désigné comme gouverneur du jeune duc, qui proposa Fénelon comme précepteur (16 août 1689). Le choix du roi fut généralement approuvé; Mme de Sévigné y applaudit; Bossuet se félicita de voir l'abbé de Fénelon fixé à la cour.

On dit que Bossuet tint plus tard à s'assurer des résultats obtenus par un précepteur si différent de lui, et qu'il en fut émerveillé. Il dut surtout en être surpris; car ce « Père de l'Église » était, à côté de Fénelon, malgré la différence des âges, un pédagogue encore novice. Pour ce morne et vulgaire Dauphin, qui fut le père du duc de Bourgogne, il avait tracé le plan le plus vaste, et le plus admirable en soi, d'instruction encyclopédique. Seulement, ce plan, et les admirables ouvrages qui en sont sortis, sont allés tout droit à la postérité en passant très haut au-dessus de la tête du Grand Dauphin, qui écoutait vaguement sans comprendre. Fénelon n'a pas cru qu'il suffit, selon l'expression de Sainte-Beuve, de faire son devoir avec ampleur et majesté, et de passer outre. Il n'a jamais perdu de vue son élève: si l'on peut lui reprocher quelque chose au contraire, c'est d'être trop entré dans le détail d'une instruction, ou plutôt d'une éducation minutieuse où tout était prévu, réglé, dosé, pour ainsi dire, à l'avance. Mais si l'on fait la part des exagérations dans cette pédagogie à la fois si souple et si oppressive, il n'en faut pas moins reconnaître que c'est la véritable méthode pédagogique, la méthode progressive, pro-

portionnée, graduée, qui a été mise en pratique, presque inventée par Fénelon.

Et en effet, l'instruction proprement dite y tient assez peu de place : ce qu'on va chercher dans la littérature et dans l'histoire, ce sont les leçons morales qu'elles peuvent fournir. Mais, dans ces leçons mêmes, rien de sèchement didactique : pour être aimable et pratique, la méthode doit être variée.

« Ce qui attache souvent les maîtres à la régularité absolue, si ruineuse pour l'esprit des enfants, disait-il, c'est qu'elle leur est plus commode qu'une sujétion continuelle à profiter de tous les moments. » Il s'imposa cette sujétion. Toutes les fois que le petit prince, P.-P., — c'est ainsi qu'il le désigne par abréviation affectueuse, — semblait disposé à entrer dans une conversation utile, il lui faisait abandonner l'étude, il lui épargnait toute contrainte. « Vous le porterez doucement à continuer ce qu'il a entrepris, écrivait-il à l'abbé Fleury, qui le secondait en qualité de sous-précepteur. Il faut accourcir le temps du travail et en diversifier l'objet. Vous le divertirez à dresser des tables chronologiques, comme nous nous sommes divertis à établir des cartes particulières. » Pour mieux graduer l'effort de l'enfant, il composait lui-même les textes de ses thèmes et de ses versions ; et jour à jour il avait rédigé — pendant la leçon, de manière à l'y faire participer — un dictionnaire de la langue latine, où le sens et la valeur des mots étaient fixés par des exemples. Il s'interdisait et il interdisait formellement à tout le monde les exercices qui pouvaient présenter un caractère d'abstraction, « de peur de rebuter, par des opérations purement intellectuelles, un esprit paresseux, impatient et où l'imagination prévalait encore beaucoup ». Pour la grammaire, l'usage, point de règle ; pour la rhétorique, de bons modèles, point de préceptes. En histoire, des extraits bien faits, des dialogues mettant en scène, avec les personnages, les idées qui avaient agité leur temps, et les circonstances décisives dans lesquelles ils avaient joué un rôle ; en morale, des fictions, comme le *Télémaque*, destinées à éclairer le futur dauphin sur ses obligations de roi et à l'instruire en le récréant [1].

Tout ne serait pas, sans doute, à louer dans cette méthode d'instruction, qui atténue singulièrement l'effort, si elle ne le supprime pas ; peut-être n'est-elle pas moins superficielle qu'elle est séduisante. Si elle se détourne, avec raison, de ce qui est *curiosité* pure, elle semble méconnaître la valeur de ce qui est *science* vraie. Tout y revient à l'histoire, même la religion, qui est enseignée surtout au moyen de l'exposition historique ; et l'histoire, à son tour, réduite aux exemples, y revient à la morale. Il est vrai que les bons historiens français faisaient défaut ; ceux qu'on avait sous la main, étant « assez ridicules » pour divertir le prince, n'étaient pas toujours écartés. Mais cette ins-

1. O. Gréard, l'*Éducation des femmes par les femmes*. Sur le détail de cette pédagogie, voyez l'*Histoire de Fénelon* par le cardinal de Bausset. Le *Télémaque* sera étudié par nous à part.

truction était plus antique, au fond, que moderne ; les thèmes étaient pris dans les *Métamorphoses* d'Ovide ; les versions dans Térence et dans Horace et Virgile, auteurs chers à Fénelon. On reconnaît là son goût délicat et pourtant un peu libre, qui le rendait peu sensible aux inconvénients de certaines lectures prématurées, comme pouvait l'être celle des *Confessions* de saint Augustin.

Au reste, Fénelon s'était surtout réservé le rôle d'éducateur ; c'est l'abbé Fleury qui était chargé de l'instruction proprement dite. Quelles difficultés rencontrait cette éducation et quel en fut le succès, on l'a dit bien souvent, et il semble à peine utile de le redire : un passage de Saint-Simon suffit à faire comprendre et ce que fut le duc de Bourgogne avant 1689, et ce que Fénelon fit de lui.

Le duc de Bourgogne naquit terrible, et dans sa première jeunesse fit trembler. Dur, colère jusqu'aux derniers emportements, incapable de souffrir les moindres résistances sans entrer dans des fougues à faire craindre que tout ne se rompît dans son corps, c'est ce dont j'ai été souvent témoin ; opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, la bonne chère, la chasse avec fureur, la musique avec une sorte de ravissement ;... souvent farouche, naturellement porté à la cruauté, barbare en raillerie, saisissant les ridicules avec une justesse qui assommait ; de la hauteur des cieux, il ne regardait les hommes que comme des atomes avec qui il n'avait aucune ressemblance, quels qu'ils fussent. A peine les princes ses frères lui paraissaient intermédiaires entre lui et le genre humain...

Le prodige, c'est qu'en très peu de temps la direction et la grâce firent un autre homme et changèrent tant et de si redoutables défauts en vertus parfaitement contraires. De cet abîme on vit sortir un prince affable, doux, humain, généreux, patient, modeste, humble et austère pour lui.

Ce « prodige », c'est Fénelon qui l'a réalisé plus que « la grâce ». Il est vrai que la nature du duc de Bourgogne n'était pas ingrate comme celle du Dauphin, son père. Saint-Simon lui accorde un esprit brillant et pénétrant, qui se manifeste par des reparties justes et profondes. Mais comment cette volonté fougueuse a-t-elle subi le joug d'une règle ? Comment cet orgueil a-t-il été vaincu au point de donner de sa propre défaite les témoignages que nous avons conservés ? « Je promets, foi de prince, à M. l'abbé de Fénelon, de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera, de lui obéir dans le moment qu'il me défendra quelque chose, et si j'y manque, je me soumets à toutes sortes de punitions et de déshonneur. Fait à Versailles, le 29 novembre 1689. *Signé* : LOUIS. » C'est que Fénelon, au lieu d'attaquer de front cette nature « terrible », commença par en étudier les ressorts, et sut tirer parti des instincts généreux qui, outrés,

s'étaient tournés en défauts. En faisant jouer, par exemple, le ressort de l'honneur, il le maniait à son gré. On fait appel au sentiment qu'il a de son devoir de prince, à la crainte qu'il a de déplaire à Louis XIV; on organise autour de lui la conspiration du silence et de la terreur ou de la compassion simulée; ses domestiques ne le servent qu'à la hâte et en tremblant, aux heures de crise; tous les objets sur lesquels pourrait s'exercer sa rage lui sont retirés; il est abandonné à ses remords. Parfois, Fénelon ne dédaigne pas de jouer son rôle, à côté de Mme de Maintenon, dans une de ces comédies qui aboutissent à une leçon morale, et dont Rousseau fera un si large usage pour l'éducation de son Émile; tel ce petit drame intime, admirablement combiné, qui suivit le mot échappé au royal élève : « Je sais qui je suis et qui vous êtes. » Silence, longue froideur, discours fier et triste, menaces de démission, refus de céder aux premières instances de l'élève repentant, tout est mis en œuvre, jusqu'à la confusion et à l'humiliation définitive du coupable. Et le même enfant qui avait laissé échapper ce propos hautain ira jusqu'à dire plus tard, passant d'un extrême à l'autre : « Je laisse derrière la porte le duc de Bourgogne; je ne suis plus avec vous que le petit Louis. »

Pour venir à bout d'un tel caractère, il avait fallu un caractère non moins personnel au fond, mais dont la volonté persévérante s'enveloppait de douceur, et qui se faisait pardonner sa ténacité à force de souplesse. Il avait fallu aussi la finesse pratique d'un homme qui, selon le mot de Saint-Simon, « se mettait à la portée de chacun sans se faire jamais sentir ». L'éducation du duc de Bourgogne fut merveilleusement appropriée, non seulement au caractère de l'élève, mais aux diverses circonstances de sa vie. Les *Fables* s'adressent à un enfant, les *Dialogues des morts* à un adolescent, le *Télémaque* à un homme déjà.

IV

Premier degré de l'éducation : les « Fables ». — Les fables destinées à l'enfant. — Fénelon et la Fontaine fabulistes.

Elles-mêmes, les *Fables* sont habilement graduées, de façon à répondre à tous les besoins moraux, presque à tous les incidents successifs.

On a imprimé les *Fables* et les *Dialogues* sans y observer un ordre et une suite. Fénelon ne les composait que pour la circonstance et pour le moment ; mais il serait facile d'en suivre, pour ainsi dire, la chronologie, en les comparant au progrès que l'âge et l'instruction devaient amener dans l'éducation du duc de Bourgogne. On observera que ces fables et ces dialogues ne conviennent qu'à un prince, et à un prince destiné à régner[1].

Il y a pourtant des fables qui conviennent à tous les enfants sans distinction, car elles semblent ne viser aucun but précis, si ce n'est d'amuser l'imagination. Ce sont de vrais contes de fées : « Il y avait une fois une reine si vieille, si vieille qu'elle n'avait plus ni dents ni cheveux... Il y avait une fois une reine nommée Gisèle, qui avait beaucoup d'esprit et un grand royaume... Il y avait une fois un roi et une reine qui n'avaient point d'enfants. » Là sont multipliées les peintures fraîches, un peu banales, de la vie rustique, des danses sur l'herbe ou la fougère le long d'un clair ruisseau, des prairies semées de fleurs où les bergers rêveurs jouent de la flûte à l'ombre des ormeaux. Près de ces paysans idéalisés, voici les hideux personnages chers à nos conteurs populaires : la vieille crasseuse, chassieuse, puante, aux yeux bordés d'écarlate, barbue : « Elle tousse à crever, elle crache sur son menton ; elle a au nez une roupie gluante qu'elle essuie avec sa manche. » Voici même les hommes à onze bouches, hauts de dix pieds, les ogres. Mélange singulier, mais bien vraiment enfantin, de réalisme et de merveilleux ! Parfois, dans son désir d'être naïf, le fabuliste semble verser dans la puérilité, comme dans le *Voyage à l'île des Plaisirs,* île de sucre, avec des montagnes de compote, des rochers de sucre candi et de caramel et des rivières de sirop. Mais allez à la conclusion, vous verrez que tout le récit n'est qu'une allégorie, un peu longue et fade, il est vrai, mais instructive en somme : « Je conclus que les plaisirs des sens, quelque variés, quelque faciles qu'ils soient, avilissent et ne rendent point heureux. »

La leçon morale n'est pas toujours déguisée sous ce vêtement trop aimable : elle est quelquefois annoncée dès le titre, comme pour la fable *l'Ourse et son Petit : la patience et l'éducation corrigent bien des défauts ;* ou bien elle ressort clairement de tout le récit, à tel point qu'il est à peine besoin de l'énoncer à la fin. Là peut-être est la principale différence entre Fénelon et la Fontaine fabulistes ; ces fables en prose, que ne relève point la grâce variée de la versification, ni le charme abandonné des

1. De Bausset, *Histoire de Fénelon.*

réflexions personnelles ou de la rêverie, sont trop ouvertement didactiques. Il ne faut demander, sans doute, à Fénelon que ce qu'il a voulu faire; et ce qu'il a voulu faire, il l'a bien fait. Nous savons qu'il comprenait, qu'il aimait la Fontaine[1], avec qui le duc de Bourgogne, par son intermédiaire, noua des relations, échangea même des sujets de fables. Ce qu'il avait, lui, l'ambition d'écrire, ce n'était point l'ample comédie « dont la scène est l'univers »; et pourtant « hommes, dieux, animaux », tiennent leur rôle dans ses fables comme dans celles de la Fontaine; mais les traits des personnages ne sont pas assez précis, l'action n'est pas assez vive, le tour n'est pas assez piquant. Tout y est pénétrant et doux, d'une douceur un peu molle et lente, relevée parfois d'un demi-sourire; car Fénelon a beaucoup d'esprit, mais cet esprit est, pour ainsi dire, baigné de sentiment. Çà et là, une velléité de malice : « Ce chagrin augmenta ses maux; les médecins qui étaient sans cesse autour d'elle les augmentèrent aussi. » Plus souvent, des réminiscences : nous reconnaissons dom Mitis, « si vénérable par son maintien modeste et par sa majestueuse fourrure », et Rodilardus, qui fait grand carnage de la nation souriquoise, et les pigeons : « Leurs cœurs étaient tendres, le plumage de leurs cous était changeant... » Mais, si l'on veut mesurer la distance qui sépare Fénelon de la Fontaine, que l'on compare aux *Deux Pigeons* du fabuliste profane le *Pigeon puni de son inquiétude* du moraliste chrétien.

Dans *le Nil et le Gange*, Fénelon loue, sans grande précision, les apologues « ingénieux » de Pilpay. Mais, bien que tel de ses récits, qui a pour héros le Persan Alibée, semble un conte des *Mille et une nuits*, ce n'est pas des Orientaux qu'il s'inspire d'ordinaire. Il ne leur a pas pris, comme la Fontaine, le sentiment de la vie universelle. Aussi ses tableaux de la nature sont-ils assez vagues ; il aime plutôt à peindre les jardins « délicieux » où se promènent les jeunes princes, « au retour des zéphyrs, lorsque toute la nature se ranime ». En revanche, il a ressaisi quelque chose de la simplicité grecque. Ces deux amples récits, *les Aventures de Mélésichton*, *les Aventures d'Aristonoüs*, semblent des épisodes détachés du *Télémaque*. Voici, dans le premier, le portrait de la jeune Poéménis :

A la voir, on eût cru que c'était la jeune Diane sortie de l'île flottante où elle

1. Voyez dans le fascicule de *la Fontaine* l'éloge vivement senti qu'il fait du fabuliste, en un latin charmant, à la fois oraison funèbre du poète et exercice destiné à l'élève.

naquit. Ses cheveux blonds étaient noués négligemment derrière sa tête ; quelques-uns, échappés, flottaient sur son cou au gré des vents. Elle n'avait qu'une robe légère, avec une ceinture qui la relevait un peu, pour être plus en état d'agir. Sans parure, elle effaçait tout ce qu'on peut voir de plus beau, et elle ne le savait pas ; elle n'avait même jamais songé à se regarder sur le bord des fontaines ; elle ne voyait que sa famille et ne songeait qu'à travailler.

Ailleurs, une mythologie qui n'est pas tout entière de convention nous ramène tantôt à l'innocence de l'âge d'or, tantôt à ces temps merveilleux où, dans les eaux du Xanthe, « Apollon, au retour de la chasse, couvert de poussière, a tant de fois plongé son corps et lavé ses beaux cheveux blonds ». Mais là même, ne nous hâtons pas de prononcer le nom d'Homère : tout cela est fénelonien au moins autant qu'homérique : voyez, dans les *Aventures d'Aristonoüs,* cette description des rivages de Délos, où Fénelon imagine de placer, aux bords de la mer, ces « petites collines toujours couvertes d'un gazon naissant et fleuri », ou celle des jardins d'Aristonoüs, si agréable d'ailleurs, mais si peu précise. La chimère de simplicité et de pureté pastorale qui a toujours hanté l'esprit de Fénelon se trahit ici déjà avant de s'épanouir dans le *Télémaque,* et c'est à Rousseau qu'on pense quelquefois plutôt qu'à la Fontaine. Celui-ci est aussi naïf, mais non pas aussi candide : sa naïveté robuste n'est point dupe des mots ni des utopies ; son observation a plus d'exactitude, et sa peinture plus de relief. Bien qu'il se tienne de préférence dans le domaine de la morale pratique, il lui arrive d'aborder de hautes questions que Fénelon néglige et devait négliger : plus sainement substantielles toujours, ses fables sont donc aussi, quand il le faut, plus élevées. Et peut-être qu'en plaisant davantage il instruit mieux, précisément parce qu'il ne découvre pas à tout propos sa volonté arrêtée d'instruire. Mais, ne l'oublions pas, Fénelon ne voulait plaire qu'au duc de Bourgogne, il ne voulait instruire que lui, et puisqu'il a réussi à l'attacher, à le transformer, que peut-on vouloir de plus? Quelque chose de plus vif et de plus viril ? Ce serait lui demander de n'être plus Fénelon.

V

Les fables destinées au prince. — Souplesse et ingéniosité de la pédagogie.

Si les fables de Fénelon, considérées comme œuvre d'art pur, ne sont pas inattaquables, elles sont bien près de l'être, considérées comme œuvre de pédagogie, d'une pédagogie patiente, ingénieuse et simple. Jamais Fénelon ne perd de vue qu'il a affaire à un prince ; et non pas à un prince quelconque, mais au duc de Bourgogne, au petit-fils de Louis XIV. Ce n'est pas sans quelques précautions qu'on pouvait lui faire entendre les axiomes d'une politique aussi nouvelle que celle-ci : que le vrai bonheur des princes « consiste principalement à rendre heureux tous ceux qui dépendent d'eux et à les gouverner avec sagesse et modération » ; que leur premier devoir est de « soulager » leur peuple. Comment lui persuader, à ce prince qui ne se croyait pas pétri du même limon que ses sujets, qu'il était né pour les servir? L'orgueil, voilà le premier obstacle qu'il fallait surmonter. Fénelon écrivait alors *le Jeune Bacchus et le Faune,* une fable d'un parfum tout antique, et d'autant plus morale qu'elle n'est alourdie par aucune moralité.

Un jour, le jeune Bacchus, que Silène instruisait, cherchait les Muses dans un bocage dont le silence n'était troublé que par le bruit des fontaines et par le chant des oiseaux. Le soleil n'en pouvait, avec ses rayons, percer la sombre verdure. L'enfant de Sémélé, pour étudier la langue des dieux, s'assit dans un coin au pied d'un vieux chêne, du tronc duquel plusieurs hommes de l'âge d'or étaient nés. Il avait même autrefois rendu des oracles, et le temps n'avait osé l'abattre de sa tranchante faux. Auprès de ce chêne sacré et antique se cachait un jeune Faune, qui prêtait l'oreille aux vers que chantait l'enfant, et qui marquait à Silène, par un ris moqueur, toutes les fautes que faisait son disciple. Aussitôt les Naïades et les autres Nymphes du bois souriaient aussi. Ce critique était jeune, gracieux et folâtre ; sa tête était couronnée de lierre et de pampre; ses tempes étaient ornées de grappes de raisin ; de son épaule gauche pendait sur son côté droit, en écharpe, un feston de lierre ; et le jeune Bacchus se plaisait à voir ces feuilles consacrées à sa divinité. Le Faune était enveloppé, au-dessous de la ceinture, par la dépouille affreuse et hérissée d'une jeune lionne qu'il avait tuée dans les forêts. Il tenait dans sa main une houlette courbée et noueuse. Sa queue paraissait derrière comme se jouant sur son dos. Mais comme Bacchus ne pouvait souffrir un rieur malin, toujours prêt à se moquer de ses expressions, si elles n'étaient pures et élégantes, il lui dit d'un ton fier et impatient : « Comment oses-tu te moquer du fils de Jupiter ? » Le Faune répondit sans s'émouvoir : « Hé ! comment le fils de Jupiter ose-t-il faire quelque faute ? »

La leçon de modestie est comprise. Mais si l'orgueil, en ce qu'il a d'excessif, est abaissé, il ne faut pas que le salutaire ressort de l'amour-propre soit brisé. Aussi le blâme est-il toujours tempéré par un éloge : on ne lui demande que d'adoucir son tempérament, de prendre plaisir à aimer les hommes et à se faire aimer d'eux : s'il y consent, on lui promet que toutes les grâces de l'esprit et du corps viendront l'orner en foule. C'est une flatterie bien délicate qu'exprime la fable *le Rossignol et la Fauvette*, avec une grâce poétique et légère ; les deux oiseaux souhaitent que l'amour de la poésie rende le cœur du jeune prince aussi aimable qu'il est fier :

Il aime nos douces chansons; elles entrent dans son cœur, comme la rosée tombe sur nos gazons brûlés par le soleil. Que les dieux le modèrent et le rendent toujours fortuné ! qu'il tienne en sa main la corne d'abondance! que l'âge d'or revienne par lui ! que la sagesse se répande de son cœur sur tous les mortels ! et que les fleurs naissent sous ses pas!

Parfois même la louange va un peu loin et fait sourire : le jeune prince n'est-il pas associé à la gloire de Virgile pour avoir traduit l'épisode d'Aristée, au quatrième chant des *Géorgiques?* Mais le plus souvent louanges et blâmes, reproches et flatterie, sont combinés avec un art curieux. Lisez ce début du *Fantasque*[1], vrai portrait individuel, marqué des traits les plus précis :

Qu'est-il donc arrivé de funeste à Mélanthe ? Rien au dehors, tout au dedans. Ses affaires vont à souhait : tout le monde cherche à lui plaire. Quoi donc ? C'est que sa rate fume. Il se coucha hier les délices du genre humain ; ce matin on est honteux pour lui, il faut le cacher. En se levant, le pli d'un chausson lui a déplu : toute la journée sera orageuse, et tout le monde en souffrira. Il fait peur, il fait pitié : il pleure comme un enfant, il rugit comme un lion. Une vapeur maligne et farouche trouble et noircit son imagination, *comme l'encre de son écritoire barbouille ses doigts.*

C'est un vrai « caractère » de la Bruyère, un peu diffus, mais amusant, parce qu'on le sent observé sur nature. Mais voyez comme insensiblement la satire est tempérée, comme, à côté des défauts qui font le présent si maussade, on indique les ressources qui permettent d'espérer un meilleur avenir : « Dans sa fureur la plus bizarre et la plus insensée, il est plaisant, élo-

1. Certaines éditions rangent le *Fantasque*, comme la *Médaille*, parmi les Opuscules divers ; mais le rapport en est évident avec l'éducation du duc de Bourgogne.

quent, subtil, plein de tours nouveaux, quoiqu'il ne lui reste pas seulement une ombre de raison. Prenez bien garde de ne rien dire qui ne soit juste, précis et exactement raisonnable : il saurait bien en prendre avantage, et vous donner adroitement le change... » C'est que son caractère est fait d'éléments bons et mauvais, qui semblent contradictoires : il n'épargne même pas, aux heures de crise, « certaines personnes auxquelles il doit plus qu'aux autres et qu'il parait aimer davantage... Mais attendez un moment, voici une autre scène. Il a besoin de tout le monde ; il aime, on l'aime aussi ; il flatte, il s'insinue, il ensorcelle ceux qui ne pouvaient plus le souffrir... » Ainsi était ressaisi et réconforté celui qu'eût pu décourager et repousser la sécheresse d'une réprimande sans nuance et sans sourire.

A cet égard, rien de plus curieux à étudier que le morceau intitulé *la Médaille*. C'est une lettre supposée adressée d'Amsterdam par Bayle à Fénelon ; la date même n'y manque pas : 4 mai 1691. On y décrit une médaille antique, récemment découverte.

D'un côté, cette médaille, qui est fort grande, représente un enfant d'une figure très belle et très noble ; on voit Pallas qui le couvre de son égide ; en même temps les trois Grâces sèment son chemin de fleurs ; Apollon, suivi des Muses, lui offre sa lyre ; Vénus paraît en l'air dans son char attelé de colombes, qui laisse tomber sur lui sa ceinture ; la Victoire lui montre d'une main un char de triomphe, et de l'autre lui présente une couronne. Les paroles sont prises d'Horace : *Non sine dis animosus infans.* Le revers est bien différent. Il est manifeste que c'est le même enfant, car on reconnaît d'abord le même air de tête : mais il n'a autour de lui que des masques grotesques et hideux, des reptiles venimeux, comme des vipères et des serpents, des insectes, des hiboux, enfin des harpies sales, qui répandent de l'ordure de tous côtés, et qui déchirent avec leurs ongles crochus. Il y a une troupe de satyres impudents et moqueurs, qui font les postures les plus bizarres, qui rient, et qui montrent la queue d'un poisson monstrueux, par où finit le corps de ce bel enfant. Au bas, on lit ces paroles, qui, comme vous savez, sont aussi d'Horace : *Turpiter atrum desinit in piscem.*

Les savants se donnent beaucoup de peine pour découvrir en quelle occasion cette médaille a pu être frappée dans l'antiquité. Quelques-uns soutiennent qu'elle représente Caligula, qui, étant fils de Germanicus, avait donné dans son enfance de hautes espérances pour le bonheur de l'empire, mais qui dans la suite devint un monstre. D'autres veulent que tout ceci ait été fait pour Néron, dont les commencements furent si heureux, et la fin si horrible. Les uns et les autres conviennent qu'il s'agit d'un jeune prince éblouissant, qui promettait beaucoup et dont toutes les espérances ont été trompeuses. Mais il y en a d'autres, plus défiants, qui ne croient point que cette médaille soit antique. On s'imagine voir quelque chose de notre temps figuré dans cette médaille ; peut-être signifie-t-elle de grandes espérances qui se tourneront en de grands malheurs : il semble qu'on affecte de faire entrevoir

malignement quelque jeune prince dont on tâche de rabaisser toutes les bonnes qualités par les défauts qu'on lui impute.

Si habile pourtant et parfois amusante que soit cette méthode d'éducation indirecte, qui insinue la morale plus qu'elle ne l'enseigne, elle ne pouvait convenir qu'à un enfant. Quand l'enfant devint adolescent, il en fallut appliquer une autre, ou plutôt il fallut élargir et transformer celle qui avait donné de si bons fruits. Aux fictions pures succédèrent les faits de l'histoire ; aux *Fables* les *Dialogues des morts;* mais le fond moral, l'esprit, le but de l'éducation, restèrent les mêmes.

VI

Le second degré de l'éducation : les « Dialogues des morts ». — L'idéal moral et l'idéal littéraire.

Il est à peine besoin de louer ici la délicatesse légère, l'aimable à-propos de ces fictions, renouvelées de Lucien, avec quelque chose de moins agressif et de moins amer, de plus chrétiennement attendri. Sans disparaître tout à fait, la satire est adoucie ; sans se montrer à découvert, la leçon morale porte ses fruits ; sans se compliquer d'une érudition fastidieuse, l'histoire, caractérisée par quelques traits saillants, personnifiée en ses héros qui la font revivre aux yeux, s'impose à l'imagination, se grave dans la mémoire docile, et fait passer le précepte avec elle. Mais on n'y surprend pas seulement une méthode séduisante d'éducation ; on y saisit aussi l'unité des doctrines morales et littéraires qui ne se sont jamais démenties pendant toute la carrière de Fénelon.

Ces doctrines peuvent se résumer en un double précepte : au point de vue moral, il faut pratiquer la vertu aimable ; au point de vue littéraire, il faut aimer le simple et le naturel.

Il est difficile de ne pas croire que Fénelon se souvient du *Misanthrope* dans le Dialogue XVIII, où Alcibiade prend à son compte la philosophie tolérante de Philinte, dont il s'approprie parfois jusqu'aux expressions : « Ne vaut-il pas mieux s'accommoder aux hommes, tels qu'on les trouve, que de vouloir les haïr jusqu'à ce qu'ils s'accommodent à nous ? Avec ce chagrin si critique, on passe tristement sa vie, méprisé, moqué, abandonné, et on ne goûte aucun plaisir... Il faut en ce monde une

philosophie qui aille plus terre à terre. » Mais Alcibiade est un ambitieux, dont l'excessive indulgence se rapproche fort de l'égoïsme. Entre l'indifférence trop sceptique d'Alcibiade et la misanthropie de Timon, Fénelon arrête notre vue sur la sagesse paisible et tempérée de Socrate, qui enseigne à tous deux à aimer les hommes malgré leurs défauts, malgré l'ingratitude certaine, à les servir sans intérêt. A l'ambitieux Alcibiade il dit : « La philanthropie est une vertu douce, patiente et désintéressée, qui supporte le mal sans l'approuver ; » au farouche Timon : « Votre vertu âpre, impatiente, ne sait pas assez supporter le vice d'autrui ; c'est un amour de soi-même qui fait qu'on s'impatiente quand on ne peut réduire les autres au point qu'on voudrait. » Alceste ne pourrait-il pas prendre sa part de cette critique discrète?

Ce caractère d'Alcibiade, le brillant sceptique, préoccupe visiblement Fénelon ; dans deux autres dialogues il l'oppose à Socrate, dans un autre à Périclès ; dans un dernier il le met aux prises, aux enfers, avec Mercure et Charon. C'est qu'avant tout il déteste l'élégante frivolité, l'indifférence ironique et dédaigneuse, la sécheresse d'âme, vices auxquels les grands sont enclins plus que le commun des hommes. Il n'aime pas davantage les écrivains qui, comme Lucien, ne songent qu'à se moquer de tout, qu'à montrer le ridicule en chaque chose, les sages qui rient de tout aussi, comme Démocrite : « C'est n'aimer ni les hommes ni la vertu qu'ils abandonnent... Si vous entriez dans un hôpital de blessés, ririez-vous de voir leurs blessures ? » Combien plus humaine est la pitié d'Héraclite ! Intelligence profonde et douloureuse des misères humaines, pitié fraternelle, modération indulgente, vertu sans âpreté, voilà, semble-t-il, les traits essentiels de la philosophie sociale de Fénelon. Voilà pourquoi il ne se laisse éblouir ni par le renom d'austérité de Caton le Censeur, qui fut un usurier, ni par la molle honnêteté de Pompée, qui n'est ni vertu ni vice. Ces « hommes de Plutarque » ne sont pas ses hommes : l'un n'a que l'extérieur raide et dur de la fausse vertu ; l'autre n'a pas la force d'âme que la véritable vertu suppose. Celle-ci a l'abord plus familier, l'allure plus simple, le fond plus solide.

Cette horreur de tout excès, ce goût vif de la mesure et de la simplicité, on les retrouve dans ceux des *Dialogues* où la leçon littéraire s'associe à la leçon morale. Les dialogues XXXI et XXXII opposent la forte sobriété de Démosthène à l'art plus orné de Cicéron, et préludent au fameux parallèle qui, dans la *Lettre à l'Académie*, est l'âme du chapitre sur la Rhétorique.

Démosthène. — Celui à qui on ne peut retrancher n'a rien dit que de parfait.

Cicéron. — Celui à qui on ne peut rien ajouter n'a rien omis de tout ce qui pouvait embellir son ouvrage.

C'est Démosthène ici que Fénelon charge d'exprimer sa propre doctrine.

Vous avez eu de la force, je l'avoue, mais vous y ajoutiez trop d'ornements. La véritable éloquence va à cacher son art : et il ne faut point parler, ou il faut étudier la vraie et solide éloquence...

Tu occupais l'assemblée de toi-même ; et moi je ne l'occupais que des affaires dont je parlais. On t'admirait ; et moi, j'étais oublié par mes auditeurs, qui ne voyaient que le parti que je voulais leur faire prendre. Tu réjouissais par les traits de ton esprit, et moi je frappais, j'abattais, j'atterrais par des coups de foudre. Tu faisais dire : « Ah ! qu'il parle bien ! » et moi je faisais dire : « Allons, marchons contre Philippe ! » On te louait ; on était trop hors de soi pour me louer quand je haranguais. Tu paraissais orné, on ne découvrait en moi aucun ornement ; il n'y avait dans mes pièces que des raisons précises, fortes, claires, ensuite des mouvements semblables à des foudres auxquels on ne pouvait résister. Tu as été un orateur parfait quand tu as été, comme moi, simple, grave, austère, sans art apparent, en un mot quand tu as été démosthénique ; et lorsqu'on a senti en tes discours l'esprit, le tour et l'art, alors tu n'étais que Cicéron, t'éloignant de la perfection autant que tu t'éloignais de mon caractère[1].

Fénelon va plus loin ; il oppose de même Homère à Virgile, et ne craint pas de faire dire au poète latin, qu'il aimait tant : « J'avoue que j'ai dérobé quelque chose à la simple nature pour m'accommoder au goût d'un peuple magnifique et délicat sur toutes les choses qui ont rapport à la politesse. Homère semble avoir oublié le lecteur pour ne songer à peindre en tout que la vraie nature. En cela je lui cède. » Dans la *Lettre à l'Académie,* Fénelon ne reproduira pas ces réserves un peu sévères ; pensant peut-être que la différence entre Homère et Virgile n'est que la différence même entre les temps où ils ont vécu, il ne voudra voir que la profondeur du sentiment chez le poète où « tout pense ». Mais l'esprit de ce nouveau parallèle n'est pas autre que celui du parallèle entre Démosthène et Cicéron. Que reproche-t-on à Virgile ? D'avoir parfois abandonné « la sim-

1. Démosthène pourtant fait lui-même cet aveu : « Le désir de la gloire m'a touché. J'ai cru qu'il était beau de gouverner un peuple par mon éloquence, et de résister à la puissance de Philippe, n'étant qu'un simple citoyen, fils d'un artisan. J'aimais le bien public et la liberté de la Grèce ; mais, je l'avoue à présent, je m'aimais encore plus moi-même, et j'étais fort sensible au plaisir de recevoir une couronne en plein théâtre, et de laisser ma statue dans la place publique avec une belle inscription. »

ple nature ». De quoi loue-t-on surtout Homère? D'avoir toujours peint « la vraie nature ». Naturel, simplicité, vérité, ces mots si familiers à Fénelon suffisent à caractériser sa doctrine.

Si l'on jette les yeux sur les autres dialogues, on y observe deux préoccupations très remarquables, qui seront plus visibles encore dans la *Lettre à l'Académie*. Fénelon aime les arts et leur emprunte volontiers ses exemples ; à Parrhasius, à Léonard de Vinci, il donne Poussin pour interlocuteurs. Mais s'il aime les arts, c'est qu'il aime la nature, et c'est dans la mesure où ils comprennent et peignent la nature qu'il admire les artistes. Puis, quelques-uns des personnages qu'il fait parler sont étrangers, et l'on voit même Confucius s'entretenir avec Socrate[1]. Cette préoccupation de l'étranger ne sera pas une des moindres nouveautés de la *Lettre*, surtout dans sa première partie, et nous fera sentir que le XVIIIe siècle est proche. La littérature française tient moins de place dans les *Dialogues* : les deux derniers cependant nous présentent Descartes, dont Aristote critique la philosophie, « en particulier sur le système des bêtes machines », et deux interlocuteurs assez inattendus, empruntés à la comédie du XVIIe siècle, Harpagon et Dorante.

VII

La politique de Fénelon dans les « Dialogues » : les bons et les mauvais princes; les bons et les mauvais ministres.

Mais le duc de Bourgogne est un prince, et un prince destiné à régner ; jamais Fénelon ne l'oublie. Il y a, certes, dans les *Dialogues* des lieux communs de morale et de politique qui n'ont rien de particulier à une éducation princière. Par exemple, l'idée de patrie est éloquemment définie et glorifiée dans les dialogues entre Camille et Coriolan, entre Bayard et le connétable de Bourbon. La belle chimère de la fraternité humaine, tant amplifiée dans le *Télémaque*, est déjà ici un des thèmes familiers de Fénelon. Mais presque partout la leçon prend un caractère plus personnel, et, dès le premier dialogue, le but précis est marqué.

1. Ch. VII, *de la Prééminence tant vantée des Chinois*. Au reste, Socrate se montre fort sceptique sur les mœurs, la civilisation, les livres de la Chine, et critique l'architecture chinoise, où tout est « confus et chargé de petits ornements qui ne sont ni nobles ni naturels. »

Mercure. — J'espère que s'il peut se défaire du badinage et de la mollesse, fera grand fracas un jour. Il a la colère et les pleurs d'Achille ; il pourrait en en avoir le courage ; il est assez mutin pour lui ressembler. *On dit qu'il ne les Muses, qu'il a un Chiron, un Phœnix*... Je crois qu'il aimera la paix, et l'il saura faire la guerre. On voit en lui les commencements d'un grand ince, comme on remarque dans un bouton de rose naissante ce que promet ne belle fleur.

Pour que ces espérances n'avortent pas, qu'enseignera surut à ce roi futur le précepteur choisi par Louis XIV? A être ssi différent que possible de Louis XIV. Le despotisme, « sou-ent plus funeste aux souverains qu'aux peuples », est attaqué, étri presque à chaque page. « Ah ! s'écrie Xerxès, les rois qui euvent tout (je le vois bien, mais, hélas ! je le vois trop tard) ont livrés à toutes leurs passions. » Alcibiade condamne avec ne netteté vigoureuse la monarchie absolue chez les Perses.

Leurs rois, encensés comme des idoles, ne sauraient être honnêtes gens connaître la vérité ; l'humanité ne peut soutenir avec modération une puis-nce aussi désordonnée que la leur. Ils s'imaginent que tout est fait pour x ; ils se jouent du bien, de l'honneur et de la vie des autres hommes. Rien marque tant de barbarie dans une nation que cette forme de gouvernement ; r il n'y a plus de lois, et la volonté d'un seul homme dont on flatte toutes s passions est la loi unique.

Cette préoccupation constante ne va pas sans quelque naïveté, moins dans la conduite des dialogues. Éclairé par Platon, enys le Tyran déclare que, s'il revenait au monde, il se ferait mer par son peuple. Philippe II reconnaît et déplore son mbécillité ». Parmi les rois de France, il en est un dont Fénelon mble s'être appliqué à faire le type même du tyran : c'est ouis XI : son histoire et sa politique fournissent le sujet de x dialogues : il est successivement mis en face des cardinaux essarion et de la Balue, de Philippe de Commines, de Charles Bourgogne, de Louis XII, de l'empereur Maximilien. La fin u dialogue entre Louis XI et Commines ne manque ni de vivaité ni de grandeur.

Commines. — Tout cela n'est-il pas vrai? pouvais-je le taire ?
Louis. — Vous pouviez n'en rien dire.
Commines. — Vous pouviez n'en rien faire.
Louis. — Mais cela était fait, et il ne fallait pas le dire.
Commines. — Mais cela était fait, et je ne pouvais le cacher à la postérité.
Louis. — Quoi ! ne peut-on pas cacher certaines choses ?
Commines. — Hé ! croyez-vous qu'un roi puisse être caché après sa mort omme vous cachiez certaines intrigues pendant votre vie ? Je n'aurais rien uvé pour vous par mon silence, et je me serais déshonoré. Contentez-vous ne je pouvais dire bien pis et être cru ; mais je ne l'ai pas voulu faire.

Louis. — Quoi ! l'histoire ne doit-elle pas respecter les rois ?

Commines. — Les rois ne doivent-ils pas respecter l'histoire et la postérité, à la censure de laquelle ils ne peuvent échapper ? Ceux qui veulent qu'on ne parle pas mal d'eux n'ont qu'une seule ressource, qui est de bien faire.

Pourquoi Louis XII est opposé et préféré à Louis XI, il nous serait aisé de le deviner s'il ne nous l'apprenait lui-même : « Je me suis fait aimer; j'ai vécu en paix sans manquer de parole, sans répandre de sang, sans ruiner mon peuple. » Un bon roi est donc, aux yeux de Fénelon, non seulement un roi juste et modéré dans sa puissance, mais un roi pacifique. Lisez les titres des dialogues où Numa converse avec Romulus, Louis XII avec François Ier : *Combien la gloire d'un roi sage et pacifique est préférable à celle d'un conquérant. — Il vaut mieux être père de la patrie en gouvernant paisiblement un royaume, que de l'agrandir par des conquêtes.* Fénelon ne s'est-il pas aperçu que ces seuls titres, écrits à ce moment, étaient des épigrammes? Ne lui prêtons pas une candeur si invraisemblable ; mais reconnaissons que les modèles proposés au duc de Bourgogne n'étaient pas toujours des Numa ni des Louis XII. Le vaillant Henri IV a tous les honneurs de la comparaison avec Henri III et même avec le pape Sixte-Quint. Mais il n'est pas un conquérant, et on le loue surtout d'avoir mis toute sa gloire à soulager ses peuples. Non que toutes les guerres soient également condamnées, bien qu'elles soient toutes des guerres « civiles » ; mais « il n'est permis de faire la guerre que malgré soi, à la dernière extrémité, pour repousser la violence de l'ennemi ». La paix doit donc être l'état normal d'une nation ; la souveraineté pacifique de la loi y doit être seule toute-puissante : « Il faut tâcher de mener justement les peuples par l'autorité des lois. » Le dialogue XXII, *Dion et Gélon,* porte ce titre significatif : *Dans un souverain, ce n'est pas l'homme qui doit régner, ce sont les lois.* « Il ne faut pas que l'homme règne, dit Gélon; il faut qu'il se contente de faire régner les lois. S'il prend la royauté pour lui, il la gâte et se perd lui-même ; il ne doit l'exercer que pour le maintien des lois et le bien des peuples. » On se demande de quel air Louis XIV aurait lu ces dialogues, faits pour préparer au trône son petit-fils. Et, sans être Louis XIV, on peut juger qu'il y a une part de chimère dans ces vues si largement, parfois si naïvement humaines. Dans le dialogue XIII, intitulé : *Idée juste des lois propres à rendre un peuple bon et heureux,* Solon dit à Justinien :

Je ne voudrais ni dispositions par testament, ni adoptions, ni exhérédations, ni substitutions, ni emprunts, ni ventes, ni échanges. Je ne voudrais qu'une étendue très bornée de terre dans chaque famille; que ce bien fût inaliénable, et que le magistrat le partageât également aux enfants selon la loi, après la mort du père. Quand les familles se multiplieraient trop à proportion de l'étendue des terres, j'enverrais une partie du peuple faire une colonie dans quelque île déserte. Moyennant cette règle courte et simple, je me passerais de tout votre fatras de lois, et je ne songerais qu'à régler les mœurs, qu'à élever la jeunesse à la sobriété, au travail, à la patience, au mépris de la mollesse, au courage contre les douleurs et contre la mort. Cela vaudrait mieux que de subsister sur les contrats ou sur les tutelles.

Les sociétés modernes sont peut-être plus compliquées que Solon et Fénelon ne l'imaginent. Et, de même que la législation, la politique moderne a peut-être ses secrets et ses complications nécessaires. Fénelon réprouve, avec raison, les maximes machiavéliques que l'influence italienne a introduites en France à l'époque d'un Henri III; il n'a pas tort de mettre en doute que l'art de dissimuler soit l'art de régner; mais, dans son goût ingénu pour la simplicité, la loyauté, l'équité, il ne rend pas suffisamment justice au gouvernement ferme et fier d'un Richelieu. Car il ne se contente pas de tracer le portrait idéal du roi; il trace aussi celui du ministre selon son cœur, et ce ministre paraît lui ressembler singulièrement à lui-même. Dans quatre dialogues successifs, la politique de Richelieu est discutée, le plus souvent condamnée. L'exemple même des grands ministres étrangers est invoqué contre lui : Ximénès, désintéressé, modeste, n'a regardé que le bien public; Oxenstiern a pratiqué la politique des honnêtes gens et s'est rendu populaire, tandis que Richelieu, en pratiquant la politique sans scrupule, s'est rendu odieux. On va jusqu'à faire remarquer que Richelieu, mauvais prêtre, a relevé les protestants à l'étranger. Ailleurs nous devinons que l'aristocratie humiliée et frappée lui garde rancune, et que cette rancune trouve en Fénelon comme un dernier et dangereux interprète. Mais Fénelon est trop fin et, au fond, trop juste pour méconnaître entièrement les hautes qualités d'un Richelieu. Aussi le relève-il par une comparaison avec Mazarin, et nous fait-il admirer alors le grand homme en face du grand comédien.

VIII

Le discours de réception de Fénelon à l'Académie française.

Fénelon fut reçu à l'Académie le 31 mars 1693. Reçu le 15 juin de la même année, la Bruyère s'écrie dans son discours : « Toucherai-je votre dernier choix, si digne de vous? Quelles choses vous furent dites dans la place où je me trouve! Je m'en souviens; et, après ce que vous avez entendu, comment osé-je parler? comment daignez-vous m'entendre? » C'était établir une sorte de lien entre son discours et celui de Fénelon ; tous deux, en effet, ont plus d'un trait commun.

Sans vouloir rabaisser le mérite original de la Bruyère, il est permis de constater que le véritable novateur, dans le genre académique, est Fénelon. Avant lui, l'on ne voit guère que Bossuet qui ait tenté de rendre plus précis et plus vivant le discours de réception; le sien avait pour sujet l'institution de l'Académie, mais, en somme, ne sortait pas des généralités. Félelon, le premier, osa en sortir. Ce sont là sans doute les « zélés académiciens » dont parle la Bruyère dans la *Préface* de son discours, et qui lui avaient, dit-il, frayé le chemin. Il est vrai qu'au contraire de la Bruyère, Fénelon insiste longuement sur l'éloge de son prédécesseur; mais ce prédécesseur était Pellisson, et louer l'historien de l'Académie, c'était s'offrir l'occasion naturelle de retracer à grands traits cette histoire après lui. Si l'on met à part l'éloge obligé de Richelieu[1] et du roi, on s'aperçoit que la biographie de Pellisson fait le fond du discours, mais aussi qu'elle n'est qu'un cadre commode aux portraits, trop rapidement esquissés, des écrivains de la première moitié du siècle. Racan est l'héritier de l'harmonie de Malherbe; Vaugelas, « dont l'oreille fut si délicate pour la pureté de la langue », est cité non loin de Voiture, « toujours accompagné des grâces les plus légères ». (On voit combien fut vivace cette renommée de Voiture, mort depuis si longtemps déjà.) Corneille, « grand et hardi dans ses caractè-

1. L'éloge de Richelieu est ici plus franc que dans les *Dialogues des morts*, dont Fénelon paraît se souvenir, par exemple lorsqu'il dit, à peu près comme dans le Dialogue LXXIV, que le temps, qui efface les autres noms, fait croître le nom de Richelieu.

res où est marquée une main de maître », y est traité moins sévèrement que dans la *Lettre à l'Académie*. Seulement Fénelon ne parle et ne veut parler que des morts; moins audacieux que la Bruyère, il s'arrête à temps : « Mais je m'engage insensiblement au delà de mes bornes; en parlant des morts, je m'approche trop des vivants, dont je blesserais la modestie par mes louanges. »

En dépit de ces précautions prudentes, la véritable pensée de Fénelon n'est pas difficile à saisir, et l'esprit de son discours n'est pas autre que celui dont est pénétré le discours de la Bruyère : tous deux, en glorifiant les auteurs du XVIIe siècle, glorifient surtout les écrivains polis, naturels, vrais, qui ont su se plier au joug de la règle et de la raison. C'est ce que Fénelon montre clairement dans le passage le plus remarquable de son discours, d'ailleurs plus bref que celui de la Bruyère.

Depuis que des hommes savants et judicieux ont remonté aux véritables règles, on n'abuse plus, comme on le faisait autrefois, de l'esprit et de la parole; on a pris un genre d'écrire plus simple, plus naturel, plus court, plus nerveux, plus précis. On ne s'attache plus aux paroles que pour exprimer toute la force des pensées, et l'on n'admet que les pensées vraies, solides, concluantes pour le sujet où l'on se renferme. L'érudition, autrefois si fastueuse, ne se montre plus que pour le besoin; l'esprit même se cache, parce que toute la perfection de l'art consiste à imiter si naïvement la simple nature, qu'on le prenne pour elle. Ainsi on ne donne plus le nom d'esprit à une imagination éblouissante; on le réserve pour un génie réglé et correct, qui tourne tout en sentiments, qui suit pas à pas la nature toujours simple et gracieuse, qui ramène toutes les pensées aux principes de la raison et qui ne trouve beau que ce qui est véritable. On a senti même en nos jours que le style fleuri, quelque doux et quelque agréable qu'il soit, ne peut jamais s'élever au-dessus du genre médiocre, et que le vrai genre sublime, dédaignant tous les ornements empruntés, ne se trouve que dans la simplicité.

En définissant ce génie réglé, correct, raisonnable, du XVIIe siècle, en y faisant entrer tant de « sentiment », Fénelon, sans le vouloir, définit surtout son propre génie. Le simple, le vrai, le naturel, voilà les mots qui reviennent sans cesse sous sa plume, voilà l'idéal qu'il proposera aux écrivains dans sa *Lettre à l'Académie*, douze ans après. « On retranche du discours tous les ornements affectés, » voilà pour lui le grand mérite des contemporains. Déjà il ne conçoit la parole que comme le vêtement de la pensée; déjà il a l'horreur du style fleuri, des traits éblouissants; déjà il n'imagine pas un sublime en dehors de la simplicité. Telle est la ressemblance essentielle qui rapproche le *Discours* de la *Lettre*. Il serait facile de signaler aussi quel-

ques ressemblances de détail : par exemple, le goût pour les arts, auxquels il emprunte plus d'une heureuse comparaison ; mais, ici encore, s'il loue Raphaël, Carrache, Poussin, c'est qu'ils ont peint « d'après nature » ; s'il comprend mal le style gothique, c'est qu'il ne lui semble pas assez naturel :

On a reconnu que les beautés du discours ressemblent à celles de l'architecture : les ouvrages les plus hardis et les plus façonnés du gothique ne sont pas les meilleurs. Il ne faut admettre dans un édifice aucune partie destinée au seul ornement ; mais, visant toujours aux belles proportions, on doit tourner en ornement toutes les parties nécessaires à soutenir un édifice. Ainsi on retranche d'un discours tous les ornements affectés qui ne servent ni à démêler ce qui est obscur, ni à peindre vivement ce qu'on veut mettre devant les yeux, ni à prouver une vérité par divers tours sensibles, ni à remuer les passions, qui sont les seuls ressorts capables d'intéresser et de persuader l'auditeur ; car la passion est l'âme de la parole.

Dans la *Lettre à l'Académie,* Fénelon, qui se répète volontiers, ne fera que développer les mêmes principes, quelquefois dans les mêmes termes.

IX

La controverse sur le quiétisme. — Bossuet et Fénelon.

Huit ans après avoir été nommé précepteur du duc de Bourgogne, deux ans après avoir été reçu à l'Académie, Fénelon vit se déchaîner contre lui un orage que son courage et son habileté ne purent conjurer, et qui relégua au fond de la province le brillant abbé de cour. On a déjà rencontré et jugé la querelle du quiétisme [1], et l'on n'y reviendra que pour rappeler sommairement le rôle qu'y joua Fénelon.

Depuis longtemps il était connu, aimé de Bossuet. Quand l'éducation du duc de Bourgogne lui fut confiée, Bossuet écrivait à la marquise de Laval, cousine de Fénelon : « Enfin, Madame, nous ne perdrons pas M. l'abbé de Fénelon ; vous pourrez en jouir, et moi, quoique provincial, je m'échapperai quelquefois pour aller l'embrasser. » Au fond, pourtant, tout les séparait : même alors qu'ils étaient d'accord sur la doctrine, ils ne l'étaient pas sur la méthode de persuasion ou de réfutation. Le

1. Voir le premier fascicule de *Bossuet,* où les deux adversaires sont comparés. Voir surtout la Bibliographie de Bossuet, à la fin de ce fascicule.

3 mars 1692, Fénelon remerciait Bossuet de l'envoi d'un mémoire sur les ouvrages du docteur du Pin, parent de Racine : tout en l'approuvant, il se demandait si, en « un petit endroit », Bossuet n'était pas allé « un peu au delà des paroles de l'auteur ». « J'ai été ravi, disait-il, de voir la vigueur mesurée du vieux docteur et du vieux évêque. Je m'imaginais vous voir en calotte à oreilles, tenant M. du Pin, *comme un aigle tient dans ses serres un faible épervier.* » Lui-même allait bientôt sentir les serres de l'aigle.

« Le quiétisme, écrit Voltaire [1], était une folie qui passa par la tête périgourdine de Fénelon, mais une folie pardonnable, une folie d'un cœur tendre et qui devint même parfois héroïque en lui. » Avec son goût obstiné pour l'idéal, Fénelon devait embrasser avec ardeur une doctrine qui élève l'âme dans les régions de la contemplation pure, fort au-dessus des pratiques souvent machinales qui sont la seule religion du vulgaire ; avec sa sensibilité passionnée et délicate, il était d'avance acquis au « pur amour ». Il y avait en lui, et il le montra bien dans cette querelle, un mystique plus ou moins naïf, et un novateur plus ou moins inconscient de ses audaces, un diplomate et un chevalier. « C'était sainte Thérèse, et c'était don Quichotte, » dit Michelet. Fénelon écrira, il est vrai, dans les *Lettres spirituelles :* « Quelque respect et quelque admiration que j'aie pour sainte Thérèse, je n'aurais jamais voulu donner au public tout ce qu'elle a écrit. » Mais qu'on lise son *Panégyrique de sainte Thérèse* en regard du même panégyrique composé par Bossuet, on verra combien Fénelon s'abandonne davantage, évite moins les écueils du sujet, va plus résolument chercher les traits qui peuvent troubler le cœur, et plus facilement anéantit la volonté dans l'extase [2]. Aussi fut-il vite conquis lorsqu'il rencontra sur son chemin cette sainte Thérèse équivoque, Mme Guyon, qui réduisait la religion presque tout entière à l'*oraison*, acte d'amour silencieux, substitué à toutes les prières précises et à tous les actes personnels. « Leur esprit se plut l'un à l'autre, dit Saint-Simon : leur sublime s'amalgama. »

L'ironie est ici facile, et Fénelon semble s'y être exposé de gaieté de cœur. Mais il n'est pas interdit non plus de louer son désintéressement et sa fidélité à la cause de Mme Guyon. Celle-

1. Lettre au duc de Bouillon, 22 déc. 1767.
2. Gandar, *Bossuet orateur*, I, 6.

ci est inquiétée dès 1693 sans qu'il songe à s'écarter d'elle. Il est vrai que Mme de Maintenon n'a pas rompu avec elle encore ni, par conséquent, avec Fénelon, qui reçoit même, en 1695, l'archevêché de Cambrai. Mais on se demande en vain quel intérêt Fénelon pouvait avoir, après les conférences d'Issy (1696), à déclarer la guerre à Bossuet, si puissant à la cour. Pendant et après ces conférences, les deux prélats avaient semblé en complet accord; mais le désaccord latent éclata lorsque Bossuet publia son *Instruction sur les états d'oraison* (1697). Loin d'y donner son approbation, Fénelon y répliqua par l'*Explication des maximes des saints*, livre indigne de lui, il faut le reconnaître, et dont Saint-Simon n'a pas tort de critiquer le style confus. Jusque-là, c'est du côté de Bossuet que nous inclinons. Mais voici que l'autorité royale intervient dans la controverse : Fénelon est exilé dans son archevêché de Cambrai; on lui refuse l'autorisation d'aller plaider sa cause à Rome, où il se fait représenter par l'abbé de Chantérac, dévoué, mais qui doit lutter contre les intrigues de l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux et véritable ambassadeur ecclésiastique de la cour. Des lettres hautaines, menaçantes, du roi appuyaient l'implacable envoyé et pressaient, exigeaient un dénouement contraire à Fénelon. Bossuet lui-même s'efforçait de hâter la solution d'une affaire où, à ses yeux, il y allait de la foi, en lançant sa *Relation sur le quiétisme ;* mais Fénelon, plus heureux, cette fois, dans sa réplique, ramenait l'opinion de son côté par sa *Réponse à la Relation de M. de Meaux*. Après bien des hésitations, en 1699, la cour de Rome se décidait à condamner les *Maximes des saints*, mais se refusait à englober dans cette condamnation les divers écrits polémiques de Fénelon. La politique plus encore que la religion avait triomphé. D'avance, Fénelon s'était déclaré prêt à se soumettre, tout en regrettant qu'on n'agît point envers lui « avec l'équité, la bonne foi et la charité chrétienne qu'on doit à un confrère [1] ». L'auteur de l'épigramme attribuée par la Beaumelle à Racine l'avait compris :

Dans ce combat où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre que c'est la charité :
C'est la foi qui se perd, et personne n'y pense.

1. Lettre à Beauvilliers, 26 août 1697.

Sa soumission fut immédiate et absolue. Mais de cette querelle une chose sortait plus atteinte que le quiétisme : c'était l'orthodoxie elle-même. Fénelon le sentait bien, lorsqu'il disait à Bossuet : « Nous sommes, vous et moi, l'objet de la dérision des impies, et nous faisons gémir tous les gens de bien. »

X

Le « Traité de l'existence de Dieu ».

Si l'on voulait se convaincre à quel point l'esprit d'un Fénelon diffère de l'esprit d'un Bossuet, on n'aurait qu'à lire successivement le *Traité de l'existence de Dieu* et la *Connaissance de Dieu et de soi-même*. La comparaison a été souvent esquissée, et d'ordinaire par des admirateurs exclusifs de Bossuet.

Bossuet suit Descartes dans son beau traité de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ouvrage tout cartésien par ses principes et par son titre même. Il y donne la même définition de la philosophie, et y comprend de même les sciences ; il distingue dans nos sensations les phénomènes de l'esprit et ceux du corps ; il assigne la même origine à nos idées, et trouve dans l'entendement des idées supérieures aux idées sensibles ; il donne la même preuve de l'existence de Dieu ; il reconnaît, comme Descartes, la souveraineté de la raison dans toutes les opérations de l'esprit, dans l'appréciation du vrai et du faux, dans la conduite de la vie.

Fénelon, avec moins d'indépendance que Bossuet, abrège ou développe Descartes. Son *Traité de l'Existence de Dieu* reproduit les principales vérités de la métaphysique cartésienne, à laquelle il mêle des ornements agréables, afin d'intéresser l'imagination à des vérités de raison [1].

Mais le livre de Fénelon, outre son charme, a sa valeur propre, et il en faut croire Leibnitz, qui écrivait à Grimarest en 1712 : « J'ai lu avec plaisir le beau livre de M. de Cambrai sur l'existence de Dieu ; il est fort propre à toucher les esprits, et je voudrais qu'il fît un ouvrage semblable sur l'immortalité de l'âme. » Leibnitz ne connaissait que la première partie du traité, qui venait de paraître, sans doute à l'insu de Fénelon. C'est en 1718 seulement que l'ouvrage entier fut publié, par les soins de Ramsay. Si l'on en croit l'éditeur, qui avait longtemps vécu dans la familiarité de Fénelon, ce serait un fragment d'un grand ouvrage entrepris par Fénelon dès sa jeunesse et jamais achevé. La grâce et l'inexpérience de la jeunesse se trahissent, en

1. Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. II.

effet, dans la première partie, mais la seconde révèle un esprit plus mûr et plus profond. Il serait donc injuste de juger comme un ouvrage complet et définitif un essai brillant, qui n'a pas même été revu par son auteur, et dont les parties mal assemblées ont été écrites à diverses époques.

La première partie expose, selon l'expression de Fénelon lui-même, « une philosophie sensible et populaire, dont tout homme sans passion et sans préjugés est capable ». Les preuves de l'existence de Dieu y sont tirées « de l'aspect général de l'univers,... de la considération des principales merveilles de la nature », dont l'ordre admirable atteste une cause intelligente. En particulier, l'argument des *causes finales* est développé avec une ampleur qui touche parfois à la prolixité. Il y a là une certaine grandeur, une certaine poésie même, mais quelque peu de rhétorique et aussi, il faut le dire, de naïveté. C'est le poète qui nous peint ces nuages « de toutes les figures et de toutes les couleurs les plus vives, qui changent à tout moment cette décoration par les plus beaux accidents de lumière » ; mais c'est le rhéteur naïf qui écrit :

Si je lève la tête, j'aperçois dans les nuées, qui volent au-dessus de nous, des espèces de mers suspendues pour tempérer l'air, pour arrêter les rayons enflammés du soleil, et pour arroser la terre quand elle trop sèche. Quelle main a pu suspendre sur nos têtes ces grands réservoirs d'eaux ? Quelle main prend soin de ne les laisser jamais tomber que par des pluies modérées ?

Lorsque Fénelon s'applique à nous démontrer, avec une consciencieuse abondance de preuves, que toutes les choses et tous les êtres de la nature « conspirent également pour nous servir », que les moutons, par exemple, ont un superflu de toison « pour inviter l'homme à les tondre toutes les années », il mérite de servir de modèle à l'auteur candidement attendri des *Harmonies de la nature*, à Bernardin de Saint-Pierre.

Ainsi, dans la nature, non seulement les plantes, mais encore les animaux, sont faits pour notre usage. Les bêtes farouches mêmes s'apprivoisent, ou du moins craignent l'homme. Si tous les pays étaient peuplés et policés comme ils devraient l'être, il n'y en aurait point où les bêtes attaquassent les hommes ; on ne trouverait plus d'animaux féroces que dans les forêts reculées, et on les réserverait pour exercer la hardiesse, la force et l'adresse du genre humain, par un jeu qui représenterait la guerre, sans qu'on eût jamais besoin de guerre véritable entre les nations.

Après la nature immatérielle, après l'animal, en qui Fénelon se refuse à voir une machine, l'homme, corps et esprit, est étu-

dié, admiré, en tant qu'œuvre de l'intelligence divine, et ici c'est de Buffon que Fénelon semble le précurseur : à côté de la grandeur de la raison humaine, il montre, d'ailleurs, sa faiblesse, et nous fait remonter ainsi jusqu'à la raison parfaite où notre imparfaite raison prend sa source.

Il y a un soleil des esprits, qui les éclaire tous, beaucoup mieux que le soleil visible n'éclaire les corps : ce soleil des esprits nous donne tout ensemble et sa lumière et l'amour de sa lumière pour la chercher. Ce soleil de vérité ne laisse aucune ombre, et il luit en même temps dans les deux hémisphères ; il brille autant sur nous la nuit que le jour : ce n'est point en dehors qu'il répand ses rayons ; il habite en chacun de nous. Un homme ne peut jamais dérober ses rayons à un autre homme ; on le voit également en quelque coin de l'univers qu'on soit caché. Un homme n'a jamais besoin de dire à un autre : « Retirez-vous, pour me laisser voir ce soleil ; vous me dérobez ses rayons, vous enlevez la portion qui m'est due. » Ce soleil ne se couche jamais, et ne souffre aucun nuage que ceux qui sont formés par nos passions ; c'est un jour sans ombre ; il éclaire les sauvages même dans les antres les plus profonds et les plus obscurs : il n'y a que les yeux malades qui se ferment à sa lumière ; et encore même n'y a-t-il point d'homme si malade et si aveugle qui ne marche encore à la lueur de quelque lumière sombre qui lui reste de ce soleil intérieur des consciences. Cette lumière universelle découvre et représente à nos esprits tous les objets ; et nous ne pouvons rien juger que par elle, comme nous ne pouvons discerner aucun corps qu'aux rayons du soleil.

Aux preuves tirées du spectacle de l'univers succède, dans la fin de cette première partie, la preuve tirée des idées, de cette raison « commune à tous les hommes, parfaite, éternelle, immobile », qui vient de Dieu, qui est Dieu lui-même ; de la volonté humaine libre, mais d'une liberté dépendante, ombre de celle du premier être par qui l'homme existe et agit. La réponse aux objections des épicuriens, qui couronne cette partie, est plus éloquente que probante : Fénelon y démontre bien contre eux que l'univers ne saurait être l'œuvre du pur hasard, mais non que tout dans l'univers n'ait pour but que l'utilité ou l'agrément de l'homme. Il finit par un élan de foi et d'amour vers Dieu.

Les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu sont développées dans la seconde partie. On a vu que, dès la fin de la première, elles avaient été touchées. Cette métaphysique est-elle d'un servile imitateur de Descartes, comme le veut M. Nisard? On serait tenté de le croire quand on voit en quels termes est tout d'abord définie la méthode qu'il faut suivre dans la recherche de la vérité ; car on n'a pas de peine à y reconnaître la méthode toute cartésienne du doute méthodique, reproduite et poussée à ses extrêmes conséquences, avec une hardiesse singulière chez un prêtre.

Il me semble que la seule manière d'éviter toute erreur, est de douter sans exception de toutes les choses dans lesquelles je ne trouverai pas une pleine évidence. Je me défie donc de tous mes préjugés : la clarté avec laquelle j'ai cru jusqu'ici voir diverses choses n'est point une raison de les supposer vraies. Je me défie de tout ce qu'on appelle impression des sens, principes accoutumés, vraisemblances : je ne veux rien croire, s'il n'y a rien qui soit parfaitement certain; je veux que ce soit la seule évidence et l'entière certitude des choses qui me force à y acquiescer, faute de quoi je les laisserai au nombre des douteuses...

Voilà ce qu'il faut faire, si je veux suivre la raison; elle ne doit croire que ce qui est certain, elle ne doit que douter de ce qui est douteux. Jusqu'à ce que je trouve quelque chose d'invincible par pure raison pour me montrer la certitude de tout ce qu'on appelle nature et univers, l'univers entier doit m'être suspect de n'être qu'un songe et une fable. Toute la nature n'est peut-être qu'un vain fantôme...

Dans cette incertitude, que je veux pousser aussi loin qu'elle peut aller, il y a une chose qui m'arrête tout court. J'ai beau vouloir douter de toutes choses, il m'est impossible de pouvoir douter si je suis. Le néant ne saurait douter; et quand même je me tromperais, il s'ensuivrait par mon erreur même que je suis quelque chose, puisque le néant ne peut se tromper. Douter et se tromper, c'est penser. Ce moi qui pense, qui doute, qui craint de se tromper, qui n'ose juger de rien, ne saurait faire tout cela s'il n'était rien.

Beaucoup, sinon tout, est emprunté à Descartes dans le développement des preuves tirées : 1° de l'imperfection de l'être humain; 2° de l'idée que nous avons de l'infini; 3° de l'idée de l'être nécessaire. C'est souvent le fond de la métaphysique cartésienne, ce n'en est presque jamais l'accent ni, avouons-le, la vigueur de raisonnement. Mais Fénelon développe ensuite une « nouvelle preuve de l'existence de Dieu, tirée de la nature des idées », et ici, ce n'est pas à Descartes qu'il se rattache, ni même à Platon, c'est au néoplatonisme d'Alexandrie. M. Janet, qui fait bon marché de la plus grande partie du traité, voit dans cette seconde partie, et en particulier dans les chapitres IV et V, un traité de métaphysique de la plus haute portée, où Fénelon s'élève aux doctrines les plus abstruses, et se révèle un des penseurs les plus subtils et les plus hardis de notre littérature philosophique. Il fait observer que la doctrine de Fénelon sur l'unité absolue de Dieu se concilie mal avec le dogme de la Trinité et côtoie l'hérésie. Ainsi Fénelon est presque hérétique dans l'ouvrage même où il se propose d'établir la vérité du dogme chrétien. Cela ne suffit-il pas à imprimer au *Traité de l'existence de Dieu* la marque originale d'une pensée obstinément indépendante[1] ? Ici encore et toujours

1. Indépendante, mais non pas libre. Fénelon ne tranche pas la question de savoir si la flamme du soleil « ne tourne pas, ou si au contraire c'est nous qui tournons autour d'elle ». Ailleurs même il semble ignorer ou méconnaître la découverte de Galilée.

nous sommes loin de Bossuet. Nous sommes plus loin encore de Pascal, et Sainte-Beuve s'est plu à accabler Fénelon sous le poids d'une comparaison avec l'auteur des *Pensées*.

En admettant le doute universel des philosophes, Fénelon ne s'effraye pas de cet état; il le décrit avec lenteur, presque avec complaisance; il n'est ni pressé ni impatient, ni souffrant comme Pascal...

Il est bien vrai qu'au moment où il se demande si la nature entière n'est pas un fantôme, une illusion des sens, et où, pour être logique, il se place dans cette supposition d'un doute absolu, il est bien vrai qu'il se dit : « Cet état de suspension m'étonne et m'effraye ; il me jette au dedans de moi dans une solitude profonde et pleine d'horreur; il me gêne, *il me tient comme en l'air*, il ne saurait durer, j'en conviens ; mais il est le seul état raisonnable. » Au moment où il dit cela, on sent très bien, à la manière même dont il parle, et à la légèreté de l'expression, qu'il n'est pas sérieusement effrayé. Un peu plus loin, s'adressant à la raison et l'apostrophant, il lui demande : « Jusques à quand serai-je dans ce doute qui est *une espèce de tourment*, et qui est pourtant le seul usage que je puisse faire de la raison? » Ce doute, qui est *une espèce de tourment* pour Fénelon, n'est jamais admis en supposition gratuite par Pascal, et dans la réalité il lui paraît la plus cruelle torture, et qui est la plus antipathique, la plus révoltante à la nature même. Fénelon, en se plaçant dans cet état de doute à l'instar de Descartes, s'assure d'abord de sa propre existence et de la certitude de quelques idées premières. Il continue dans cette voie de déduction large, agréable et facile, mêlée çà et là de petits élans d'affection, mais sans orage. On croit sentir, en le lisant, une nature angélique et légère, qui n'a qu'à se laisser aller pour remonter d'elle-même à son principe céleste. Le tout se couronne par une prière adressée surtout au Dieu infini et bon, auquel il s'abandonne avec confiance, si quelquefois la parole l'a trahi. « Pardonnez ces erreurs, ô Bonté qui n'êtes pas moins infinie que toutes les autres perfections de mon Dieu; pardonnez les bégayements d'une langue qui ne peut s'abstenir de vous louer, et les défaillances d'un esprit que vous n'avez fait que pour admirer votre perfection. »

Rien ne ressemble moins à la méthode de Pascal que cette voie aisée et aplanie. On n'entend nulle part le cri de détresse, et Fénelon, en adorant la Croix, ne s'y attache pas comme Pascal à un mât dans le naufrage [1].

Mais qui donc supporterait la comparaison avec un Pascal? La comparaison avec Bossuet serait plus équitable ; souvent encore, sans doute, c'est à l'avantage de Bossuet qu'elle tournerait. Fénelon, jeune, laisse voir ici surtout ses défauts aimables. Outre que l'ouvrage n'est pas *composé*, les exclamations, les interrogations, les vifs mouvements de l'âme, y abondent, non sans compromettre la sévérité et la solidité de l'argumentation philosophique. Mais cette âme de Fénelon est une âme simple, aimante, chaleureuse, infiniment sensible et personnelle, et là même où l'on n'est pas convaincu, on est touché

1. *Causeries du lundi*, t. V. Voyez, au ch. II de la première partie, un passage sur l'infiniment petit considéré au microscope, le ciron, etc. ; c'est la pensée et ce sont les termes de Pascal, mais bien affaiblis.

comme par le charme d'un sourire attendri, ou amusé par l'ondoyante mobilité d'un caractère, d'une pensée, d'un style, presque féminins.

XI

Les lettres spirituelles. — Fénelon directeur d'âmes et psychologue.

Plus encore que le *Traité de l'existence de Dieu*, les *Lettres spirituelles* de Fénelon éclaireraient la distance qui le sépare de Bossuet ; car autant sont impersonnelles les lettres de direction que nous avons de Bossuet, autant le *moi* de Fénelon paraît à découvert dans cette correspondance pieuse dont il fait aujourd'hui pour nous, profanes, le principal, sinon l'unique intérêt. Aussi goûte-t-on plus ou moins les lettres spirituelles de Fénelon selon qu'on aime plus ou moins ce « moi » qui tour à tour ou en même temps s'insinue et s'impose. Mme de Maintenon n'avait pas encore rompu avec le futur archevêque de Cambrai, alors abbé de Fénelon, lorsqu'elle écrivait, en 1689, à Mme de Fontaines : « Lisez les lettres de M. de Fénelon, je vous prie ; elles sont d'une pratique continuelle ; on les retrouve mille fois le jour... Elles inspirent une dévotion libre, douce, paisible, droite, et il est impossible que ce ne soit la vérité. » On pensait de même plus d'un siècle après : la sœur de Chateaubriand, Mme de Caud, lui écrivait, sur le ton légèrement hyperbolique qui convient à la sœur de René : « Mon cœur se prosterne devant celui de Fénelon, dont la tendresse me semble si profonde, et la vertu si élevée[1]. »

Mais les critiques de notre temps ont étudié de plus près la douceur tyrannique de ce *moi*, et, comme on avait exagéré autrefois l'admiration, ils ont exagéré peut-être la défiance.

L'aimable auteur de *Télémaque* et surtout de ces *Lettres de direction*, si peu connues, si dignes d'être lues, relues et méditées, sous la plume de qui les expressions les plus flatteuses et, si j'ose dire, les plus caressantes, naissent d'elles-mêmes, regardez-y de près, c'est le grand seigneur le plus net sur les privilèges de sa naissance, le haut prélat le plus absolu sur les prérogatives de sa dignité, le philosophe le plus obstinément entêté de son sens personnel, enfin le dominateur le plus entier, le plus autoritaire, le plus tyrannique des consciences et des cœurs... Le ton des *Lettres spirituelles* de Fénelon est en

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 473.

général délicat, fin, délié, très délié, très agréable pour les esprits doux et féminins, mais un peu mou et entaché de quelque jargon de spiritualité quiétiste. Fénelon aussi y prodigue trop les expressions volontiers enfantines et mignardes, telles que saint François de Sales en adressait à sa dévote idéale, à sa Philothée [1].

Ce n'est pas au hasard qu'on a écrit ici le nom de saint François de Sales. A tout moment Fénelon le cite, recommande la lecture de ses ouvrages « remplis de grâce et d'expérience », aimables et consolants, où tout est simplicité, sentiment, lumière. Il n'aimait pas seulement son indulgence qui sait s'accommoder aux faiblesses humaines, mais sa manière d'écrire, ce style de « bon homme », dont l'aimable familiarité est au-dessus de toutes les grâces de l'esprit profane. C'est le modèle qu'il propose à ses pénitentes; c'est aussi l'exemple dont il se couvre, comme s'il prévoyait les critiques qui ne lui ont pas été épargnées de nos jours. « Peut-être que moi qui parle, je favorise trop une spiritualité extraordinaire. Mais je ne veux en rien pousser la spiritualité au delà de saint François de Sales, du bienheureux Jean de la Croix et des autres semblables que l'Église a canonisés dans leur doctrine et dans leurs mœurs. » Il a raison à la fois et tort : raison, parce que le mysticisme de François de Sales, et dans le fond et dans la forme, diffère assez peu du sien, et qu'il est fort malaisé, d'ailleurs, de fixer la limite où finit le vrai mysticisme chrétien, où le faux mysticisme commence; tort, parce que son mysticisme lui est plus personnel qu'il ne le croit.

« Le *moi*, écrit-il, est le grand séducteur. » C'est ce *moi* qui fait l'originalité, mais aussi le danger de sa doctrine; et c'est ce *moi* pourtant qu'il s'applique à anéantir chez les autres. En moraliste presque aussi pénétrant qu'un la Rochefoucauld, il leur signale les travestissements multiples sous lesquels l'amour-propre se dissimule : « Vouloir âprement la gloire de Dieu, c'est moins vouloir sa gloire que notre propre satisfaction... Une des plus dangereuses illusions de l'amour-propre est de s'attendrir sur soi, d'être sans cesse autour de soi-même. » Il faut donc se tenir en garde contre les tromperies de l'amour-propre; mais, s'il est le grand ressort de nos actions, il faut le redresser, non le briser. Or, que conseille Fénelon aux âmes malades qui ont recours à lui ? de se guérir en faisant usage de certains remèdes contre l'excès de l'orgueil ou des

1. Brunetière, *Études critiques*, 2e série ; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

plaisirs? Non, mais de « mourir à soi-même », expression significative qui revient des centaines de fois sous sa plume. Par cette « mort » il entend la *désappropriation*, autre terme non moins significatif, dont il use et abuse aussi dans ces lettres. *Se désapproprier*, c'est dépouiller sa personnalité, car on n'arrivera au parfait état d'oraison, qui est le parfait état de quiétude, c'est-à-dire de vertu mystique, que si l'on s'habitue à n'être *rien*. Il y a des moments où ce nihilisme quiétiste ressemble fort au nihilisme des Orientaux. Il y en a d'autres où il est exprimé dans un langage qui étonne et repousse.

Soyez un vrai rien en tout et partout; mais il ne faut rien ajouter à ce pur rien. C'est sur le rien qu'il n'y a aucune prise. Il ne peut rien perdre. Le vrai rien ne résiste jamais, et il n'a point un *moi* dont il s'occupe. Soyez donc rien, et rien au delà; et vous serez tout sans songer à l'être.

On ne saurait dire pourtant que Fénelon méconnaisse tout à fait le péril de cet anéantissement de la personnalité, de cette condamnation de la vie active, lui qui écrit : « La vie intérieure amortit l'extérieure et cause souvent une espèce de langueur. » Encore s'il ne prêchait cette vie contemplative qu'à Mme de Montberon ou à Mme de Grammont! Tout se réduirait à « retrancher les longues conversations, et dans les courtes même une certaine activité d'esprit qui est incompatible avec le recueillement ». Et l'on se demande, à la vérité, comment ces dames pourront concilier les exigences du monde et celles de l'état d'oraison; mais, on est vite rassuré, car on se persuade que leur « activité d'esprit » n'en sera qu'amoindrie, sans être étouffée. Mais tant d'autres personnages, clients spirituels de Fénelon, comment feront-ils? Le marquis de Seignelay, que sa « hauteur naturelle » et sa « violence » portent aux plaisirs, qui est entouré d'amis sensuels et corrompus, comment fera-t-il pour lire chaque jour un chapitre de l'*Imitation*, et pour paraître extérieurement à la hauteur de sa charge, en s'appliquant sans cesse à s'humilier intérieurement? Oui, comme l'observe Fénelon lui-même, « on a besoin d'être aidé dans un si pénible retour ». Mais comment *aidé*? N'est-on pas un peu poussé, violenté — oh! avec des ménagements infinis — par un directeur qui ne souffre pas de réserves dans l'abandon : « Mandez-moi votre fond; envoyez-moi tout votre cœur... Je demande là-dessus une réponse prompte, franche et décisive... Venez, ou j'irai vous poursuivre; » qui est parfois en conflit

avec ses pénitentes, et le leur fait sentir : « Je vous pardonne d'avoir contre moi les pensées les plus outrageantes... Vous m'avez manqué de parole, ma chère fille, et, ce qui est cent fois pis, vous en avez manqué à Dieu même; » qui, enfin, leur suggère des prières à Dieu telles que celle-ci : « Que tout se renverse plutôt dans ma maison et dans ma famille, que d'y voir votre ouvrage renversé! » Prenons-y garde; poussée à ses extrêmes conséquences, cette morale n'est pas fort loin de ressembler à celle de l'Orgon de Molière.

Ces réserves faites, si l'on ne considère Fénelon qu'au point de vue tout humain du psychologue, on ne peut qu'admirer son extraordinaire clairvoyance, souvent un peu triste, il est vrai, et qui incline au pessimisme. Dans une très curieuse *Lettre sur la direction,* il fait bien voir qu'il n'ignore pas plus qu'un la Bruyère et les préventions mondaines contre les directeurs de conscience, et les trop réels écueils auxquels ils se heurtent dans une mission délicate.

Les meilleures choses sont les plus gâtées, parce que leur abus est pire que celui des choses moins bonnes. Voilà ce qui fait que la direction est si décriée. Le monde la regarde comme un art de mener les esprits faibles et d'en tirer parti. Le directeur passe pour un homme qui se sert de la religion pour s'insinuer, pour gouverner, pour contenter son ambition ; et souvent on soupçonne dans la direction, si elle regarde le sexe, beaucoup d'amusement et de misère. Tant de gens, sans être ni choisis ni éprouvés, se mêlent de conduire les âmes, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il en arrive assez souvent des choses irrégulières et peu édifiantes.

Mais « quelle folie de mépriser un diamant parce qu'on l'a vu enfoncé dans la boue ! » Les bons directeurs sont rares, il est vrai : les uns n'ont ni science ni piété, les autres ont la piété sans la science, ou une science sèche et hautaine sans la piété véritable. Si rares qu'ils soient, ils ne sont pas introuvables, et Fénelon nous trace un portrait complaisant du directeur idéal.

Il faut le chercher sage, mortifié, éclairé, expérimenté, détaché de tout, incapable de nous flatter, exempt de tout soupçon de nouveauté sur la doctrine et de tout excès dans ses maximes, mais pourtant droit, ferme, prêt à compter pour rien le monde et les grandeurs les plus éblouissantes... Cette réserve n'empêche point l'ouverture du cœur, la condescendance paternelle, et la simplicité avec laquelle il doit agir pour attirer les âmes; car la véritable gravité est simple, douce, accommodante et même pleine d'une gaieté modeste. Elle est bien éloignée d'une austérité farouche ou affectée qu'on n'ose aborder. Le malheur est que les personnes lâches et molles, telles que sont souvent les femmes, trouvent trop froid ou trop sec tout ce qui est sérieux et éloigné de

l'amusement : elles croient qu'on ne les écoute point si on ne leur laisse dire cent choses inutiles avant que de venir à celles dont il est question.

Sauf un trait (le soupçon de nouveauté sur les doctrines), le portrait pourrait être celui de Fénelon. On le trouvait donc parfois « trop froid et trop sec », et c'étaient les femmes surtout qui le lui reprochaient. Vraiment elles étaient ingrates, car c'est surtout à elles, c'est à elles seules pleinement peut-être, qu'étaient appropriées ces lettres si finement nuancées. Certes, Fénelon a eu des pénitents illustres, comme Ramsay, cet incrédule anglais dont il a si profondément remué et transformé l'âme, par cette « espèce de fonte du cœur » qu'il définit si bien. Il a dirigé, apaisé la conscience incertaine d'amis comme le duc de Chevreuse, à qui il écrivait, avec une amicale ironie : « Vous suivez trop votre esprit d'anatomie et d'exactitude en chaque chose. Vous n'êtes point lent, mais vous êtes long. Vous employez beaucoup de temps à chaque chose, non par la lenteur de vos opérations (car au contraire elles sont précipitées), mais par la multitude excessive des choses que vous y faites entrer. Vous voulez dire sur chaque chose tout ce qui y a quelque rapport. Vous craignez toujours de ne pas dire assez... Pour être sobre en paroles, il faut l'être en pensées. » Il a essayé de désabuser bien des courtisans du « néant menteur » de la cour. Mais aux hommes, à certains hommes du moins, une méthode plus virile eût mieux convenu. Les femmes, au contraire, devaient se laisser prendre à cette mysticité caressante et vague. Il est fâcheux que nous n'ayons pas tous les noms de ses correspondants, toutes les dates de ses réponses et la clef de toutes les allusions. Mais nous en comprenons assez pour deviner le reste. Que de mystères sont ainsi révélés, que de drames de l'intérieur d'une famille ou d'une âme sont entrevus, et combien ce grand siècle, si tranquille à la surface, recélait au fond d'âmes troublées et malades !

Tantôt elles ont « une pénétration et une sensibilité infinie, mais toute tournée à se tourmenter », toutes sortes de « bizarres imaginations », de subtilités, de scrupules, de tours et de retours, et Fénelon leur crie : « En quelque terre inconnue que vous allassiez, avec cette délicatesse d'amour-propre, chercher le repos, vous ne l'y trouveriez jamais. » Promptes à s'exalter, elles sont promptes à s'abattre ; à la fois vives et mélancoliques, elles ne laissent, par leur mobilité, aucune prise à qui voudrait les fixer : « C'est toujours à recommencer : elles tournent comme

une girouette à tout vent. » Tantôt elles ont le goût de l'esprit et du raisonnement, ou d'une dévotion « lumineuse et haute », ou des bienséances d'une certaine politesse de l'esprit dont elles sont les martyres, ou des saillies continuelles qui amusent et dissipent l'imagination. « Vous ne pouvez, dit Fénelon à Mme de Grammont, dompter votre esprit dédaigneux, moqueur et hautain, qu'en le tenant comme enchaîné par le silence. » Que de physionomies distinctes! que de passions opposées! Ici, l'orgueil du rang, qui s'étale, se sourit à lui-même avec une complaisante assurance; là, l'excessif effacement, la défiance sans bornes de soi ou des autres. Ici, les « ébranlements violents » qui secouent tout l'être; là, les « entortillements » qui cachent jusqu'au mal qu'il s'agit de guérir, ou encore la perpétuelle indécision de ceux « qui passent la meilleure partie de leur vie à connaître et à regretter leur manière de vivre, à se proposer de la changer, à faire des règles pour un temps qu'ils espèrent avoir » et qu'ils n'ont pas.

Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'à ces maladies morales si diverses Fénelon propose impitoyablement le même remède : mourir à soi et au monde. Non, s'il exige qu'on lui dise tout avec simplicité, c'est « afin que le directeur, comme un médecin, puisse donner des remèdes proportionnés aux besoins ». Il apaise les scrupules infinis des personnes qui s'en veulent des pensées les plus involontaires et les plus innocentes; il raille telle pénitente qui a toujours à se confesser « de vétilles qui doivent casser la tête à elle et à son directeur ». Celle-ci aime la solitude; qu'elle prenne garde : « On n'est jamais moins seul que quand on est avec soi. » Tout dissipe cette autre, tout la replonge dans le naturel; il faut qu'elle apprenne à retenir les saillies d'une imagination trop vive. Si elle a « besoin d'être rabaissée du côté de l'esprit », qu'elle sache que « plus on a de talents, et plus on a besoin d'en éprouver l'impuissance » ; qu'elle ne lise rien par curiosité pure, qu'elle s'humilie et se taise. « Ce qu'on appelle *esprit* n'est qu'une vaine délicatesse que le monde inspire. Il n'y a point d'autre vrai esprit que la simple et droite raison[1]. Mais si l'âme est mélancolique par nature, ne faut-il pas craindre de l'assombrir encore ? En ce cas, il convient de « ne laisser jamais attrister son imagination ». Cet art de doser et de varier les remèdes ne peut appartenir qu'à un observateur attentif, à un moraliste pénétrant. On n'a jamais

1. Lettre à la comtesse de Montberon, 29 janv. 1700.

contesté à Fénelon la finesse, souvent même subtile, mais on lui a contesté le sens pratique. Eh bien, ce qui est le plus remarquable peut-être dans ces lettres de direction, c'est la façon dont Fénelon traite certaines dévotions « extraordinaires », certains états d'âme qui se donnent pour uniques. Il écrit en 1707 à un religieux qui le consulte sur un de ces cas merveilleux :

En général, je craindrais fort que la lecture des choses extraordinaires n'eût fait trop d'impression sur une imagination faible. D'ailleurs l'amour-propre se flatte aisément d'être dans les états qu'on a admirés dans les livres. Il me semble que le seul parti à prendre est de conduire cette personne comme si on ne faisait attention à aucune de ces choses, et de l'obliger à ne s'y arrêter jamais elle-même volontairement : c'est le vrai moyen de découvrir si l'amour-propre ne l'attache point à ces prétendues grâces. Rien ne pique tant l'amour-propre et ne découvre mieux l'illusion, qu'une direction simple, qui compte pour rien ces merveilles, et qui assujettit la personne en qui elles sont à faire comme si elle ne les avait pas.

Ces dévotes chimériques, il les ramène à la vie réelle. « Régler son domestique, mettre en ordre ses affaires, élever ses enfants », cela aussi à son prix. Rêver à la perfection spirituelle est bien; dormir est mieux encore : « Dormez autant que vous pourrez : votre corps en a besoin... Demeurez au lit autant qu'autrefois : je n'aurai bonne opinion de votre état intérieur que quand vous posséderez assez votre âme en patience pour bien dormir. » C'est ce même sens du réel qui le porte à détourner la comtesse de Montberon de mettre sa petite-fille au couvent : « Le meilleur la gênera, l'ennuiera, la révoltera, la rendra fausse et passionnée pour le monde. » Ne craignons pas, en lisant les *Lettres spirituelles*, de nous perdre toujours dans une mysticité nuageuse. Les familiarités de ton et d'expression abondent : « C'est un amour-propre d'enfant jaloux d'une pomme, qui pleure pour l'avoir... Tout est *pot au lait* en ce monde; chacun de nous est la pauvre Perrette... Il faut traiter les dépits de l'amour-propre comme certaines gens traitent leurs vapeurs. Ils ne les écoutent point, ils font comme s'ils ne sentaient pas. » Nous sourions ici, mais bientôt la causerie familière s'illumine d'un rayon de poésie. Trop de métaphores peut-être précisent à nos yeux et colorent l'idée, mais combien sont d'une justesse frappante ! Pour caractériser certains sentiments fugitifs, certaines pensées qui traversent l'esprit et bientôt s'évanouissent, il dira tour à tour : « C'est la trace d'un poisson dans l'eau : elle s'efface aussitôt qu'elle se forme... C'est

comme un domestique indifférent, qu'on voit entrer et sortir de sa chambre sans lui rien dire. » Certaines figures, il est vrai, sont répétées à satiété, celles, par exemple, qui sont tirées de l'allaitement enfantin : mais la plupart prêtent au raisonnement un éclat qui n'est pas factice. « On voit sortir du fond du cœur, comme d'une caverne profonde, une infinité de sentiments honteux, semblables à des reptiles sales et pleins de venin... C'est l'amour-propre qui vit et qui combat contre la mort, comme un malade a des mouvements convulsifs à l'agonie... Cette figure trompeuse du monde, qui passe comme une décoration de théâtre... Après que nous avons bien travaillé, Dieu se plaît à emporter tout notre travail sous nos yeux, comme un coup de balai emporte une toile d'araignée... Ceux que l'esprit de Dieu enivre de son vin nouveau... Ces créatures faibles et malheureuses, qui sont les divinités de la terre, ne peuvent donner la force et le bonheur qu'elles n'ont pas. Va-t-on puiser de l'eau dans une fontaine tarie? » On le voit, ce psychologue, à qui rien n'est caché des secrets du cœur, est un poète qui n'ignore aucune des ressources de l'imagination.

XII

Fénelon à Cambrai. — Sa correspondance. — Son caractère.

La plus grande partie des *Lettres spirituelles* sont de l'époque où Fénelon vivait exilé dans son palais archiépiscopal de Cambrai. Cet exil ne dura pas moins de dix-sept ans, de 1797 au 7 janvier 1715, date de la mort de Fénelon. Il ne contribua pas peu à fixer dans l'esprit du public l'image d'un Fénelon évangélique et attendri. Non qu'il eût dépouillé toutes les ambitions ni même tous les ressentiments; comme il gardait à la cour des amis, il gardait des ennemis dans l'Église; les jansénistes et leurs protecteurs, particulièrement M. de Noailles, en firent l'épreuve à leurs dépens. Mais, dans ce diocèse nouvellelement conquis à la France, où la douceur pouvait seule rendre la conquête définitive, dans ce pays frontière que la guerre désolait, son charme puissant de séduction opéra si bien qu'il apparut à tous comme l'évêque par excellence. Sa bonté affable envers ses ouailles, les soins dévoués qu'il prodiguait aux blessés, l'hospitalité, large sans faste, que tous trouvaient chez lui, depuis les officiers qui traversaient Cambrai jusqu'aux

paysans que l'invasion avait chassés de leurs chaumières, sa générosité envers l'État, à qui il offrait ses blés, tout contribuait à idéaliser aux yeux de la foule une vertu très réelle, mais plus humaine peut-être qu'on ne l'imaginait, et d'autant plus curieuse précisément à étudier qu'elle est plus humaine.

On a jugé de façons très diverses le caractère de Fénelon. Les partisans exclusifs du génie purement français, clair et logique, tel qu'est celui de Bossuet, mettent surtout en relief la souplesse parfois équivoque de l'homme, ses contradictions, ses petits manèges.

De cette physionomie si mobile il semble que l'on puisse tracer vingt portraits différents, et vingt portraits dans chacun desquels il y ait quelque chose de Fénelon, sans qu'aucun cependant soit le modèle tout entier. Ou encore : quand on a rassemblé successivement tous les traits qui doivent servir à le peindre, et que, l'un après l'autre, on les a fidèlement reproduits, il ne manque plus qu'une touche, la dernière, et, selon comme on la donne, c'est un tout autre personnage aussitôt que l'on voit apparaître. C'est qu'il y a de tout en lui. Saint-Simon avait raison : du docteur et du novateur, pour ne pas dire de l'hérétique ; de l'aristocrate et du philosophe, au sens où le XVIIIe siècle allait entendre ce mot ; de l'ambitieux et du chrétien ; du révolutionnaire et de l'inquisiteur ; de l'utopiste et de l'homme d'État ; du bel esprit et de l'apôtre : tous les contraires dans le même homme, et dans un seul esprit toutes les extrémités... C'est pourquoi, sans doute, quelque chose de cette physionomie ondoyante échappant toujours au peintre le plus habile, il demeurera toujours, dans tous les portraits qu'on en retracera, quelque chose d'indécis, de flottant et de nébuleux [1].

Marquer ces contrastes, ce n'est guère que refaire l'admirable portrait de Fénelon par Saint-Simon. Mais n'est-ce pas trop appuyer d'un côté qu'ajouter, comme on ajoute :

Si ce n'est pas une nature fausse, à nos yeux, c'est au moins ce que l'on pourrait appeler une nature « insincère », je veux dire qui manque de sincérité, mais sans avoir clairement conscience qu'elle en manque. En religion comme en politique, et en conversation comme en affaires, Fénelon a le goût des voies détournées, et, l'ayant naturellement, sans réflexion ni calcul, il croit néanmoins que ce sont les voies droites. Ne serait-ce peut-être pas là l'explication dernière de ce qu'il y a d'indéchiffrable dans cette curieuse et attirante physionomie de grand homme ?

1. Brunetière, *Histoire et littérature*, t. II. M. Jules Lemaître, dans ses *Médaillons* (Lemerre), a exprimé les mêmes réserves, mais il n'affirme pas aussi positivement que M. Brunetière, et le sonnet qu'il consacre à Fénelon s'achève sur une sorte de point d'interrogation :

Douteux génie, étrange en ta complexité,
Qui prônais la nature et la simplicité,
Un charme inquiétant respire dans ton œuvre,

Un charme féminin, on ne sait d'où venu.
Un obscur Apollon te fit cygne et couleuvre,
Et, toujours tortueux, tu restes ingénu.

Ouvrez, d'autre part, l'ouvrage de M. Eum. de Broglie, *Fénelon à Cambrai,* quel homme différent vous apparaîtra! Fénelon est ici bon, sensible, sincère; et ce ne sont pas des conjectures que l'auteur hasarde, ce sont des faits qu'il laisse parler. Oui, mais non moins clairs, non moins probants dans l'autre sens paraissent être certains autres faits ou documents dont triomphent les ennemis de Fénelon, car il a encore ses ennemis acharnés comme ses amis enthousiastes. Au reste, comment expliquerait-on avec netteté les contradictions au moins apparentes de cette nature complexe, alors qu'il déclarait ne pas pouvoir les expliquer lui-même?

Je tiens à tout d'une certaine façon, et cela est incroyable; mais, d'un autre façon, j'y tiens peu, car je me laisse assez facilement détacher de la plupart des choses qui peuvent me flatter. Je n'en sens pas moins l'attachement foncier à moi-même. *Au reste, je ne puis expliquer mon fond.* Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais guère rien dire qui ne me paraisse faux un moment après. Le défaut subsistant et facile à dire, c'est que je tiens à moi, et que l'amour-propre me décide souvent... Mon état ne se peut expliquer, car je le comprends moins que personne. Dès que je veux dire quelque chose de moi en bien ou en mal, en épreuve ou en consolation, je le trouve faux en le disant, parce que je n'ai *aucune consistance en aucun sens.*

Il y a une certaine coquetterie déjà et une certaine complaisance d'amour-propre à s'analyser et à s'humilier ainsi. Le problème que Fénelon semble ainsi nous proposer sera-t-il jamais résolu? Il n'y a pas apparence qu'il le soit pleinement. Fénelon est ainsi parce qu'il est Fénelon. Mais il est permis de croire qu'on se rapprochera d'autant plus de la vérité sur lui qu'on tiendra plus compte de ce fait, déjà observé par Saint-Simon, bon connaisseur en la matière : c'était un prélat grand seigneur, dont la vie ne fut pas tout une et droite comme celle de Bossuet, et qui put garder jusqu'au bout, avec cet air de bon goût qui, dit encore Saint-Simon, tient de l'usage de la meilleure compagnie, une finesse, une légèreté, une dextérité d'*honnête homme,* un sourire de brillant causeur qui volontiers a le dernier mot, une adresse de politique qui n'aime point à être battu, moins encore à être dupé. Un gentilhomme, en dépit de son humilité chrétienne, ne perd jamais tout à fait l'orgueil de la naissance. Dans une lettre de direction il conseille au vidame d'Amiens de choisir un ami « *d'une naissance* et d'un mérite » qui conviennent à ce qu'il est dans le monde. Il a la guerre en horreur; mais quand, par une sollicitude mal inspirée, la mère d'un de ses jeunes parents veut le dérober

au service des armées, il lui fait entendre qu'on n'est plus gentilhomme quand on se refuse à servir. Il maltraite souvent en paroles la cour, qu'il aime peut-être plus qu'il ne dit et ne croit; mais s'agit-il de son neveu, le marquis de Fénelon, il ne dit plus que « l'art de faire sa cour gâte les hommes de toutes les professions »; il lui permet et lui ordonne d'être courtisan, avec mesure sans doute.

Il est vrai que le principal est de s'instruire et de s'appliquer à son devoir; mais il faut aussi se procurer quelque considération, et se préparer quelque avancement : or, vous n'y réussirez jamais, et vous demeurerez dans l'obscurité sans établissement sortable, à moins que vous n'acquériez quelque talent pour ménager toutes les personnes en place, ou en chemin d'y parvenir. C'est un soin tranquille et modéré, mais fréquent et presque continuel, que vous devez prendre, non par vanité et par ambition, mais par fidélité pour remplir les devoirs de votre état, et pour soutenir votre famille. Il ne faut y mêler ni empressement ni indiscrétion; mais, sans rechercher trop les personnes considérables, on peut les cultiver, et profiter de toutes les occasions naturelles de leur plaire.

Un gentilhomme peut et doit être soldat et courtisan; pourquoi ne serait-il pas ministre? Richelieu l'a été. Dans ses *Dialogues des morts,* Fénelon n'épargne pas Richelieu; en revanche, dans les siens, Vauvenargues fait dire par Richelieu à Fénelon : « Vous qui vous êtes montré si ami de la modération dans vos écrits, ne vouliez-vous pas vous insinuer dans les esprits, faire prévaloir vos maximes?... Vous vouliez assujettir les hommes à votre génie particulier. Croyez-moi, c'est là de l'ambition. » Et Vauvenargues n'est point un détracteur de Fénelon; peut-être même, s'il avait parlé en son nom, lui eût-il fait plutôt honneur de cette ambition, lui qui donnait pour devise à l'homme : « Aimer les passions nobles. » Cette ambition latente et plus ou moins inconsciente a pu s'engager dans des chemins détournés en croyant suivre la grande route; mais jamais elle ne l'a fait descendre au métier de complaisant. Toujours il garda l'indépendance du gentilhomme en maintenant la dignité du prélat. L'évêque de Saint-Omer insinuait que sa conduite en certaines affaires religieuses pourrait lui nuire à la cour. Sa réponse est ferme et haute.

A l'égard du roi dont vous me parlez, personne ne surpassera jamais mon zèle, mon respect, ma soumission et ma reconnaissance; mais permettez-moi de vous dire, Monseigneur, que c'est Dieu et non pas le roi qu'il faut mettre devant les yeux des évêques lorsqu'il s'agit des choses purement spirituelles. Je serais bien malheureux et bien indigne de mon ministère si ma conscience

ne suffisait pas pour me déterminer à mes fonctions dans une matière si grave, et si on avait besoin de me presser par des réflexions de politique mondaine.

Cette fierté de ton, cette aisance de manières, cette distinction générale d'allure, ne sont pas inconciliables avec la piété la plus sincère et la simplicité la moins jouée. Nous savons par des témoins de sa vie à Cambrai qu'il savait « se rendre simple avec les simples, enfant avec les enfants ». Aurait-il pu soutenir près de vingt ans cette longue comédie? Il y avait donc chez lui un fonds de candeur avec un fonds d'habileté. De cette candeur naturelle naissent l'abandon, la familiarité et même une certaine gaieté douce; témoins les lettres au chevalier Destouches, le « cher bonhomme », un épicurien à la morale facile, que Fénelon s'étonne d'aimer : « Pourquoi ce grave archevêque aime-t-il tant un homme aussi profane ? Voilà un grand scandale, je l'avoue; le moyen de m'en corriger? » Et ailleurs, à propos des excès de table du chevalier : « Je crains votre impénitence sérieusement, vous mourrez par vos appétits gloutons : voilà une étrange mort... Oh ! si je vous tenais! *Quos ego...* » C'est sur le même ton qu'il écrit à ses neveux Fanfan (le marquis de Fénelon) et Panta (l'abbé de Beaumont); mais ici la tendresse prend un accent plus pénétrant et plus attendri.

Il y a sous mes fenêtres cinq ou six lapins blancs qui feraient de belles fourrures ; mais ce serait dommage, car ils sont fort jolis, et mangent comme un grand prélat. Je vois aussi deux petits coqs, l'un noir et l'autre à plumage couleur d'aurore. Ils sont comme la France et l'Empire ; le noir est Achille, et l'aurore est Hector... J'ai vu quelques jolis paysages de vallons et de coteaux sur le bord de la forêt de Mormal. J'embrasse le vénérable et les non vénérables marmots. Je suis tout à toi, mon cher et unique Panta... *Je ne vis plus que d'amitié, et c'est l'amitié qui me fera mourir.* Je ne vois ici le printemps que par les arbres de notre pauvre petit jardin... Oh ! que je vous souhaiterais à leur ombre !... Vous avez des espaces immenses à parcourir ; vous allez égaler les *erreurs* d'Ulysse. Je compte tous vos pas, et mon cœur en sent le prix. Cette absence nous préparera la joie d'une réunion... Les noyers morts m'ont affligé : c'était *rarîs honos*[1].

Cette dernière lettre est du 22 mai 1714, quelques mois seulement avant la mort de Fénelon. Il est naturel qu'en ces derniers temps l'âme de Fénelon se répande en effusions attendries. Mais il ne les a pas attendus pour donner à l'amitié le meilleur

1. L'ornement de la campagne.

de lui-même. C'est l'amitié qui consolait son exil; mais l'amitié a aussi ses amertumes. En 1710, l'abbé de Langeron mourait : « J'ai perdu, disait Fénelon, la plus grande douceur de ma vie... J'ai le cœur bien malade. — Les bons amis, écrivait-il trois mois après à son neveu l'abbé de Beaumont, sont une ressource dangereuse dans la vie : en les perdant on perd trop. Je crains la douceur de l'amitié. » Ceux qui refusent à Fénelon la vraie sensibilité ne restent pas, j'imagine, tout à fait insensibles à certaines confidences dont l'accent douloureux ne saurait tromper.

Les vrais amis font notre plus grande douceur et notre plus grande amertume dans la vie. On serait tenté de désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour ; ou, pour mieux faire, à l'exemple de Philémon et Baucis, l'un devrait devenir chêne au moment où il verrait l'autre auprès de lui devenir peuplier. Ceux qui n'aiment rien voudraient enterrer le genre humain, les yeux secs et le cœur content ; ils ne sont pas dignes de vivre. Il en coute beaucoup d'être sensible à l'amitié, mais ceux qui ont cette sensibilité seraient honteux de ne l'avoir pas, et ils aiment mieux souffrir que d'être insensibles[1].

Il avait perdu le duc de Chevreuse en 1712; il perdit le duc de Beauvilliers en 1714. Ce fut le dernier coup qui le frappa. Le 28 décembre 1714 il écrivait à la veuve de son ami : « Nous retrouverons bientôt ce que nous n'aurons point perdu; nous en approchons tous les jours à grands pas; encore un peu, et il n'y aura plus bientôt de quoi pleurer. » Dix jours après il mourait lui-même.

Le doux, le tendre Fénelon, ne mérite-t-il plus sa réputation légendaire? Après une lecture de sa correspondance, il me semble qu'on peut répondre : « Il n'était pas doux, mais il était tendre. » Il n'était pas doux au sens où on l'entend d'ordinaire, car on a pu dire que sa douceur était implacable; en tout cas, il y avait dans cette douceur quelque chose de voulu et de persévérant, qui risque de nous cacher ce que le tempérament a de personnel, de mobile, d'accessible aux impressions contraires. Il n'y a point là de mystère ni de comédie jouée : combien d'autres voyons-nous dérober au public et se dérober à eux-mêmes une vivacité réelle sous une douceur apparente ! L'orgueil aristocratique a dû subir le joug et prendre au moins les dehors de l'humilité chrétienne. En revanche, le cœur ne changea pas et demeura toujours chaleureux. Peut-être savait-il haïr; certainement il savait aimer.

1. Lettre au chevalier Destouches, 1er nov. 1713.

XIII

La correspondance avec le duc de Bourgogne. Les idées politiques de Fénelon.

Les deuils successifs qui attristèrent ces dernières années avaient été (sauf la mort de l'abbé de Langeron) précédés par un deuil plus poignant encore : en 1712, le duc de Bourgogne était mort. Toute l'œuvre passée de Fénelon, toutes les espérances de son œuvre future s'écroulaient.

Pendant cinq ans, la disgrâce de Fénelon avait interrompu toute relation entre le précepteur et l'élève. Enfin celui-ci, nommé au commandement de l'armée de Flandre, traversa Cambrai en avril 1702, vit ou plutôt entrevit l'archevêque, en public, et un petit quart d'heure. Il l'avait déjà assuré, par une lettre secrète, de sa fidèle affection. A vrai dire, Fénelon ne l'avait jamais tout à fait perdu de vue : ses amis, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le tenaient au courant de tout. Mais c'est seulement quelques années plus tard, en 1708, que les relations entre Fénelon et le duc de Bourgogne reprennent quelque activité. On assiste alors à ce spectacle curieux d'un général qui rend compte à un archevêque de ses opérations militaires comme de ses scrupules moraux, et d'un archevêque qui se fait avec empressement et le directeur de conscience et le collaborateur, presque le premier lieutenant d'un général. Quelle idée cette correspondance nous laisse-t-elle de tous deux ? On l'a dit trop bien pour que je sois tenté de le dire autrement.

Chose singulière ! on prend avec Saint-Simon une idée, une impression du duc de Bourgogne bien plus grande et plus favorable qu'avec Fénelon. Soit que ce dernier, dans l'éloignement, n'ait point assez connu les qualités tardivement développées et les mérites supérieurs qu'on a loués dans ce jeune prince ; soit qu'à titre d'ancien précepteur, il ait été trop disposé à le juger jusqu'au bout comme un enfant ; soit qu'à ce titre de maître et de précepteur toujours, il se soit montré plus sévère et plus exigeant envers lui, comme un habile et consciencieux artiste l'est pour son propre ouvrage, il est certain que les lettres de Fénelon qui traitent du duc de Bourgogne sont continuellement remplies des censures les plus précises et les plus nettement articulées, excepté les dernières de ces lettres, qui se rapportent aux huit derniers mois de la vie du prince. Ce n'est que dans une lettre du 27 juillet 1711 (et le prince mourut le 18 février 1712) que Fénelon, écrivant au duc de Chevreuse, dit pour la première fois : « J'entends dire que M. le Dauphin fait

beaucoup mieux. Il a dans sa place et dans son naturel de grands pièges et de grandes ressources. La religion, qui lui attire des critiques, est le seul appui solide pour le soutenir ; quand il la prendra par le fond, sans scrupule sur les minuties, elle le comblera de consolation et de gloire. Au nom de Dieu, qu'il ne se laisse gouverner ni par vous, ni par moi, ni par aucune personne du monde ! » Dans une lettre du 15 février précédent, Fénelon était encore mécontent et très en méfiance : « Ne vous contenterez-vous pas, écrivait-il au duc de Chevreuse, des belles maximes en spéculation et des bons propos de P. P. (*duc de Bourgogne*) ? Il se paye et s'éblouit lui-même de ces bons propos vagues. On dit qu'il est toujours également facile, faible, rempli de puérilités, trop attaché à la table, trop renfermé. On ajoute qu'il demeure content de sa vie obscure, dans l'avilissement et dans le mépris public. On dit que Mme la duchesse de Bourgogne fait fort bien pour le soutenir, mais qu'il est honteux qu'il ait besoin d'être soutenu par elle... »

Dans les nombreuses lettres de Fénelon où il parle du prince, il y a deux parts à faire : celle de l'opinion même de Fénelon et des reproches ou des conseils qu'il lui adresse, et celle de l'opinion publique, qu'il recueille avec anxiété à son sujet et dont il se fait l'écho direct et presque offensant, pour l'avertir, le prémunir et l'obliger à en tenir compte. Fénelon ne croit donc pas tout ce qu'il rapporte, mais il juge de son devoir d'en informer le jeune prince, pour qu'il avise à conjurer ces faux bruits et à détruire ces préventions injurieuses de l'opinion, de laquelle, après tout, dépendent même les grands de la terre. Si quelque chose pouvait être nécessaire pour convaincre de la profonde sincérité chrétienne de Fénelon et de sa haute rectitude morale, cette correspondance avec le duc de Bourgogne ou à son sujet suffirait à en donner la preuve ; car, au point de vue humain et à celui de la cour, il n'est rien de plus vif, de plus désobligeant, de plus blessant même ni de plus âpre en fait de vérité : il n'y a rien là qui tende à ménager et à prolonger le crédit par aucune flatterie ni louange. Il fallait que le duc de Bourgogne eût été bien maté et dompté dans sa nature première pour ne pas regimber contre de tels avis, qui entraient plus avant que l'épiderme et qui piquaient jusqu'au cœur [1].

Le point délicat, c'est de savoir si c'est la nature de prince ou l'éducation donnée par Fénelon qui doit être déclarée responsable de certaines puérilités ou défaillances. M. Nisard a vite tranché la question en affirmant que l'éducation est responsable de tout. Du vivant même de Fénelon, plus d'un l'affirmait déjà, et Fénelon n'ignorait pas le reproche, puisqu'il l'écarte en affectant de le mépriser.

Il me revient par le bruit public qu'on dit que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée ; que vous avez une dévotion faible, timide et scrupuleuse sur des bagatelles, pendant que vous négligez l'essentiel pour soutenir la grandeur de votre rang et la gloire des armées du roi. On ajoute que vous êtes amusé, inappliqué, irrésolu ; que vous n'aimez qu'une vie particulière et obscure ; que votre goût vous éloigne des gens qui ont de l'élévation et de l'audace ; que vous vous accoutumez mieux de donner votre confiance à des esprits faibles et craintifs, qui ne peuvent vous donner que des conseils déshonorants. On assure que vous ne voulez jamais rien hasarder,

1. O. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes.*

ni engager aucun combat, sans une pleine sûreté que votre armée sera victorieuse ; et que cette recherche d'une sûreté impossible vous fait temporiser et perdre les plus importantes occasions. Je suis très convaincu, Monseigneur, que la vérité des faits est entièrement contraire à ces téméraires discours ; mais il s'agit de détromper ceux qui en sont prévenus. On dit même que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour la conservation des conquêtes du roi, et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données dans votre enfance. Vous savez, Monseigneur, combien j'ai toujours été éloigné de vouloir vous inspirer de tels sentiments ; mais il ne s'agit nullement de moi, qui ne mérite d'être compté pour rien : il s'agit de l'État et des armes du roi, que je suis sûr que vous voulez soutenir avec toute la fermeté et la vigueur possibles [1].

Fénelon dresse là, pour ainsi dire, le catalogue des griefs du public, « de plus en plus déchaîné » contre le duc, « jusque dans les gazettes ». Il le reprend souvent ailleurs par le détail. Le prince a, dit-on, « une dévotion sombre, timide, scrupuleuse » ; il la faut rendre douce, simple, commode, sociable, car « un grand prince ne doit pas servir Dieu de la même façon qu'un simple particulier... » et ne saurait, à la cour ou à l'armée, « régler les hommes comme des religieux ». Est-ce Fénelon qui la lui a inspirée ? Ce qui est certain, c'est qu'il ne cesse de lui recommander une piété qui convienne à son état et qui lui élargisse le cœur. L'a-t-il fait toujours, et ne s'aperçut-il pas un peu tard qu'il avait à élever un prince, non un novice ? Qui peut le savoir ? Tout au plus est-on en droit de conjecturer que les ecclésiastiques ne sont peut-être pas les meilleurs précepteurs des princes, car ils veulent tous préparer « des fils de saint Louis », et saint Louis est une exception parmi les rois.

Le public reproche ensuite au jeune duc son caractère irrésolu, faible et renfermé. Lui-même, le duc reconnaît ce qu'il y a d'indécis dans son caractère [2] ; il avoue aussi, sans le savoir, ce qu'il y a de faible, en le consultant, dans cette même lettre, sur ce point grave : est-il « absolument mal de loger dans une abbaye de filles » ? Ailleurs il écrit qu'il pardonne à ceux qui lui veulent et lui font du mal et prie pour eux tous les jours de sa vie, même les jours de bataille. Cette charité chrétienne de l'élève dépasse, je le crains, celle du précepteur. Mais le précepteur n'y est-il pour rien ? Je me le demande lorsque je le vois recommander avant tout à chacun de ses amis ou de ses pénitents de vivre avec les hommes comme

1. Lettre du 25 octobre 1702.
2. Lettre du 20 septembre 1708.

avec des frères, d'être *petit*, défiant de soi-même, d'anéantir tout amour-propre. Mais s'il proclame cette loi générale de la « fraternité humaine » (il écrit le mot plusieurs fois), il la laisse dormir souvent, et, dans la pratique, il s'applique plutôt à mettre le prince en garde contre les travers ou les vices des hommes dont il est entouré. Enfant, isolé de la plupart des jeunes gens de son âge, le duc de Bourgogne a appris à se défier de la cour et du monde. Jeune homme, préoccupé, comme il le dit, de n'être pas dupe, s'il en croit son ancien précepteur, ne se défiera-t-il pas de la plupart des officiers généraux qui commandent sous lui ? Les portraits que Fénelon trace de Vendôme, de Villars, même de Berwick, peuvent être vrais au fond, mais ne sont certes pas indulgents[1]. On comprend qu'à cette école l'héritier du trône, trop porté autrefois à distinguer entre lui et le reste de l'humanité, trop porté aujourd'hui à chercher la vertu parfaite en dehors des voies communes, ait pris ce caractère « renfermé » que Fénelon note à plusieurs reprises. Ce que l'orgueil du rang faisait autrefois, la préoccupation du salut le fait aujourd'hui.

Il fallait pourtant préparer ce dévot à être un roi. Mais justement tous les écrits politiques composés par Fénelon dans ce but ont un caractère avant tout satirique et négatif, qui n'était pas fait pour rendre au prince ce qui lui manquait, un peu de confiance en lui-même, une intelligence plus sereine des besoins du présent, une vue plus nette et plus assurée de l'avenir. Ne parlons de cette lettre terrible (anonyme) à Louis XIV, qui remonte au temps où Fénelon était encore à la cour, que pour observer combien elle est étonnante en ce temps d'idolâtrie monarchique. On a pu discuter la valeur morale du procédé; l'authenticité même du document a été mise en doute; mais nous avons le manuscrit de Fénelon, et, d'autre part, tout y trahit sa main, par exemple les phrases où il regrette que Louis XIV ait dédaigné la gloire paisible d'être le père de ses sujets et l'arbitre de ses voisins, où il lui reproche de tout rapporter à soi, comme s'il était le Dieu de la terre, alors que Dieu ne l'a créé que pour son peuple.

1. Il est vrai que le prince n'est pas mieux traité : une lettre où Fénelon trace « un portrait au naturel des défauts de M. de Vendôme », se termine ainsi : « Le public vous aime encore assez pour désirer un coup qui vous relève ; mais, si ce coup manque, *vous tomberez bien bas*. La chose est dans vos mains. Pardon, Monseigneur, j'écris en fou ; mais ma folie vient d'un excès de zèle... » Ailleurs sont rapportés des bruits singulièrement blessants, par exemple que le prince boit avec excès.

Quelle âpreté! quelle dureté pour le roi, pour ses ministres, son confesseur! Mais aussi quelle clairvoyance! quelle pénétration dans le jugement sur la religion du roi, qui ne consiste qu'en petites pratiques superficielles! Quel douloureux regard jeté sur la France, ce grand hôpital désolé et sans provision! Ce n'est là pourtant qu'un éloquent pamphlet, et le duc de Bourgogne ne le connut pas. Au contraire, c'est pour le duc de Bourgogne, au moins en apparence, qu'est écrit l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*. Au fond, c'est l'examen de conscience, ou plutôt l'acte d'accusation de Louis XIV. On croirait entendre, tantôt la confession humiliée du grand roi, tantôt un interrogatoire menaçant, tantôt une comparaison dogmatique des lois de l'ancienne France et du régime qui a substitué aux lois le bon plaisir d'un seul.

Avez-vous cherché à connaître, sans vous flatter, quelles sont les bornes de votre autorité? Savez-vous par quelles formes le royaume s'est gouverné sous les diverses races? ce que c'était que les anciens parlements, et les états généraux qui leur ont succédé? quelle était la subordination des fiefs? comment les choses ont passé à l'état présent, sur quoi ce changement est fondé, et ce que c'est que l'anarchie, ce que c'est que la puissance arbitraire, ce que c'est que la royauté réglée par les lois, milieu entre les deux extrémités? Souffririez-vous qu'un juge jugeât sans savoir l'ordonnance, et qu'un général d'armée commandât sans savoir l'art militaire? Croyez-vous que Dieu souffre que vous régniez, si vous régnez sans être instruit de ce qui doit borner et régler votre puissance? Il ne faut donc pas regarder l'étude de l'histoire, des mœurs et de tout le détail de l'ancienne forme du gouvernement, comme une curiosité indifférente, mais comme un devoir essentiel de la royauté... Vous savez qu'autrefois le roi ne prenait jamais rien sur les peuples par sa seule autorité : c'était le parlement, c'est-à-dire l'assemblée de la nation, qui lui accordait les fonds nécessaires pour les besoins extraordinaires de l'État. Hors de ce cas, il vivait de son domaine. Qu'est-ce qui a changé cet ordre, sinon l'autorité absolue que les rois ont prise? De nos jours, on voyait encore les parlements, qui sont des compagnies infiniment inférieures aux anciens parlements ou états de la nation, faire des remontrances pour n'enregistrer pas les édits bursaux. Du moins devez-vous n'en faire aucun sans avoir bien consulté des personnes incapables de vous flatter, et qui aient un véritable zèle pour le bien public. N'avez-vous point mis sur les peuples de nouvelles charges pour soutenir vos dépenses superflues, le luxe de vos tables, de vos équipages et de vos meubles, l'embellissement de vos jardins et de vos maisons, les grâces excessives que vous avez prodiguées à vos favoris?

Tout est touché en passant : la justice vénale, les exactions des traitants, les enrôlements forcés, jusqu'au sort affreux des galériens que l'on retient longtemps après l'expiration de leur peine. L'utopie, sans doute, n'est pas absente : où l'esprit de Fénelon triomphe, au contraire, c'est dans ce mélange

unique d'observations précises et de lieux communs vagues sur les conquêtes, sur la guerre. Parfois l'observation exacte et l'utopie sont, pour ainsi dire, juxtaposées. Ainsi, Fénelon sent et rend vivement le péril croissant pour la monarchie de ce fait tout nouveau : la constitution, à Versailles, d'une cour qui concentre, avilit, enrichit à la fois et appauvrit la noblesse : « Ils sucent, pendant qu'ils vivent, le royaume entier ; en quelque temps qu'ils meurent, ils laissent leurs familles ruinées. Vous leur donnez trop, et vous leur faites encore plus dépenser. Ainsi ceux qui ruinent l'État se ruinent eux-mêmes. » Mais c'est l'utopiste qui propose à ce mal un remède inapplicable : « Renvoyez vos courtisans pour quelques années dans leurs terres pour raccommoder leurs affaires : apprenez-leur à vivre avec frugalité... »

On aurait tort pourtant de croire que c'est l'utopie qui domine. Un juge peu suspect de sympathie pour Fénelon, M. Brunetière, a dit, avec beaucoup de raison, ce me semble : « En même temps que d'un sincère et vif désir du bien public, les écrits politiques de Fénelon témoignent, quoi qu'on en puisse dire, d'un remarquable sens pratique. » Quand le Grand Dauphin mourut et que le duc de Bourgogne se trouva brusquement rapproché du trône, près de Louis XIV qui approchait de la mort, on put voir à l'épreuve si la politique de Fénelon n'était faite que de chimères. Les *Plans de gouvernement*, autrement dit *Tables de Chaulnes*[1] (1711), ne sauraient être assimilés, sans doute, à une constitution moderne, mais ne sont pas moins éloignés de ressembler à l'État idéal de Platon. Presque dès le début, on est en présence de réformes trop radicales pour être entièrement pratiques.

Retranchement de toutes les pensions de cour non nécessaires. Modération dans les meubles, équipages, habits, tables. Exclusion de toutes les femmes inutiles. Lois somptuaires comme les Romains. Renoncement aux bâtiments et jardins. Diminution de presque tous les appointements. Cessation de tous les doubles emplois : faire résider chacun dans sa fonction. Supputation exacte des fonds pour la maison du roi : nulle augmentation, sous aucun prétexte.

De même, des vues très neuves sur la liberté du commerce sont gâtées par un soupçon de déclamation, et le moraliste fait tort à l'économiste.

1. Parce que les bases en furent jetées à Chaulnes et que les plans concertés, réduits à l'essentiel, prirent la forme de tables sommaires.

Lois somptuaires pour chaque condition. On corrompt par le luxe les mœurs de toute la nation. Ce luxe est plus pernicieux que le profit des modes n'est utile.

Ailleurs, c'est le grand seigneur qui impose silence au libéral, et qui exige que les premiers emplois près du roi soient confiés aux seuls gentilshommes, que les ordres du Saint-Esprit et de Saint-Michel leur soient réservés. C'est l'archevêque qui règle les rapports de l'Église et de l'État, avec une netteté, du reste, et une indépendance d'esprit remarquables, malgré une défiance visible des principes du gallicanisme. Mais parmi les réformes proposées pour la justice, il en est qui étaient alors fort désirables. Enfin et surtout le chapitre intitulé *Administration intérieure du royaume* est d'un réformateur qui connaît les sources du mal et sait où il faut appliquer le remède. Fénelon y propose d'établir des états particuliers pour chaque province et des états généraux pour la France entière. Il est vrai que les états généraux sont composés « de l'évêque de chaque diocèse, d'un seigneur d'ancienne et haute noblesse, élu par les nobles, d'un homme considérable du tiers état, élu par le tiers état ». Mais il veut l'élection pleinement libre : « Nulle recommandation du roi, qui se tournerait en ordre ; nul député perpétuel, mais capable d'être continué. » Et il fait très large l'autorité des états sur toutes matières, et il leur accorde le droit de se proroger eux-mêmes indéfiniment.

Autorité des états, par voie de représentation, pour s'assembler tous les trois ans en telle ville fixe, à moins que le roi n'en propose quelque autre. — Pour continuer les délibérations aussi longtemps qu'ils le jugeront nécessaire. — Pour étendre leurs délibérations sur toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, d'alliances et négociations de paix, d'agriculture, de commerce. — Pour examiner le dénombrement du peuple fait en chaque assiette, revu par les états particuliers, et rapporté aux états généraux avec la description de chaque famille qui se ruine par sa faute, qui augmente par son travail, qui a tant et qui doit tant. — Pour punir les seigneurs violents.

Ces beaux rêves d'avenir ne devaient jamais être réalisés. Le duc de Bourgogne ne régna pas.

Hélas ! mon bon duc, Dieu nous a ôté toute autre espérance pour l'Église et pour l'État. Il a formé ce jeune prince ; il l'a orné ; il l'a préparé pour les plus grands biens : il l'a montré au monde, et aussitôt il l'a détruit. Je suis saisi d'horreur, et malade de saisissement sans maladie. En pleurant le prince mort qui me déchire le cœur, je suis alarmé pour les vivants. Ma tendresse

m'alarme pour vous et pour le Bon le duc de Beauvilliers). De plus, je crains pour le roi ; sa conservation est infiniment importante[1].

Que Fénelon, atteint au plus vif de ses espérances, laisse échapper une plainte, on ne s'en étonne pas ; ce qui étonne davantage, c'est qu'en pleurant ce qui est déjà le passé, il se retourne si vite vers le présent, vers l'avenir. Décidément, il avait la tête plus ferme, il était plus politique et plus pratique, plus homme d'action qu'on ne l'imagine d'ordinaire. Bien qu'aucun intérêt personnel ne pût désormais le rattacher aux choses du gouvernement et à la conduite des affaires, il ne cessa de les suivre avec passion jusqu'à son dernier jour, et l'on ne peut lui reprocher qu'un désir intempérant de la paix, qu'il voulait avant tout et à tout prix.

Certes, Fénelon ne saurait être considéré comme un précurseur de la démocratie. Il restait aristocrate au fond dans son libéralisme, et par là on a pu le comparer à Saint-Simon. Mais si les sentiments de Saint-Simon sont ceux d'un opposant très décidé, ses idées se réduisent à bien peu de chose. On le vit bien lorsque, sous la Régence, une occasion s'offrit à lui de les préciser et de les faire passer dans la pratique. Au contraire, si ce n'est pas sans exagération, ce n'est pas sans raison non plus que les philosophes vantaient « le célèbre archevêque de Cambrai, si connu par ses maximes humaines de gouvernement et par la préférence qu'il donnait aux intérêts des peuples sur la grandeur des rois[2] ». Lorsque, en 1710, Fénelon jetait un triste regard sur l'état de la France, il trouvait pour le caractériser des paroles graves et qui vont fort loin.

Pour moi, si je prenais la liberté de juger de l'état de la France par les morceaux du gouvernement que j'entrevois sur cette frontière, je conclurais qu'on ne vit plus que par miracles, que c'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc. Je serais tenté de croire que notre plus grand mal est que personne ne voit le fond de notre état ; que c'est même une espèce de résolution prise de ne vouloir pas le voir ; qu'on n'oserait envisager le bout de ses forces auquel on touche ; que tout se réduit à fermer les yeux, et à ouvrir la main pour prendre toujours, sans savoir si on trouvera de quoi prendre ; qu'il n'y a que le miracle d'aujourd'hui qui réponde de celui qui sera nécessaire demain ; et qu'on ne voudra voir le détail et le total de nos maux, pour prendre un parti proportionné, que quand il sera trop tard...

Les peuples ne vivent plus en hommes ; et il n'est plus permis de compter sur

1. Lettre au duc de Chevreuse, 27 février 1712.
2. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XVII.

leur patience, tant elle est mise à une épreuve outrée. Ceux qui ont perdu leurs blés de mars n'ont plus aucune ressource. Les autres, un peu plus reculés, sont à la veille de les perdre. Comme ils n'ont plus rien à espérer, ils n'ont plus rien à craindre.

On accable tout le pays par la demande des chariots ; on tue tous les chevaux de paysans. C'est détruire le labourage pour les années prochaines et ne laisser aucune espérance pour faire vivre ni les peuples ni les troupes. On peut juger par là combien la domination française devient odieuse à tout le pays.

Les intendants font, malgré eux, presque autant de ravage que les maraudeurs. Ils enlèvent jusqu'aux dépôts publics : ils déplorent publiquement la honteuse nécessité qui les y réduit ; ils avouent qu'ils ne sauraient tenir les paroles qu'on leur fait donner. On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés ; c'est une vie de bohèmes, et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation.

Il ne faut peut-être pas accepter sans réserve les idées ou plutôt l'expression des idées que Ramsay prête à Fénelon sur le gouvernement civil[1]. Mais le fond de ces idées est certainement de Fénelon, et si tout préjugé aristocratique n'en a pas disparu, on n'y découvre rien, du moins, qui annonce un retour au moyen âge féodal. Fénelon n'y recommande aucune forme particulière de gouvernement, car toutes sont également imparfaites, étant personnifiées dans des hommes, et également bonnes, quand ceux qui gouvernent suivent la grande loi du bien public. Entre le despotisme des souverains, « attentat sur les droits de la fraternité humaine », et le despotisme de la multitude, puissance folle et aveugle qui se tourne contre elle-même, la sagesse consiste à trouver un juste milieu « dans une liberté modérée par la seule autorité des lois ». Mais les souverains, accoutumés à ne connaître d'autres lois que leurs volontés absolues, sapent eux-mêmes le fondement de leur puissance. « *Il viendra une révolution soudaine et violente, qui, loin de modérer simplement leur autorité excessive, l'abattra sans ressource.* »

Ces vues profondes, mais éparses, ne constituent point un système parfait de gouvernement, même quand Fénelon s'efforce de les lier en faisceau. Mais il serait aussi injuste de les

1. Sur la question de la tolérance religieuse, voici le langage que Ramsay lui prête : « Sur toutes choses, disait encore Fénelon au prétendant à la couronne d'Angleterre, ne forcez jamais vos sujets à changer leur religion. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. »

dédaigner que de les surfaire. A ceux qui voudraient travestir l'archevêque de Cambrai en homme du XVIIIe siècle, il suffirait de faire observer qu'il reste fidèle, au fond, à la foi catholique et monarchique de tout son siècle, que jamais il ne fait appel à la raison pure. A ceux qui ne rendraient pas justice à la nouveauté, à la sincérité de certaines aspirations libérales, il conviendrait de rappeler qu'avant lui Vauban et Boisguilbert n'avaient été que des économistes, et qu'il est surtout, qu'il est presque uniquement un politique, préoccupé des rapports du roi et de la nation.

Ce beau mot de nation, qui sera répété avec tant de force et d'éclat au XVIIIe siècle, Fénelon le prononce un des premiers. Au-dessous de Versailles et de la cour, sur laquelle se concentre l'attention des politiques à courte vue, il aperçoit la foule de ceux qui travaillent, qui payent, qui souffrent et qui meurent à la tâche. Les courtisans au beau langage, aux manières élégantes, regardent à peine les gens de peu qui composent le peuple. L'honneur de Fénelon, comme de Vauban, sera d'avoir pensé à eux, d'avoir mesuré leurs souffrances à l'énormité des sacrifices que leur imposait le pouvoir absolu, et d'avoir osé demander qu'on les consultât tout au moins avant de les exposer aux dernières extrémités de la famine et de la guerre. « Notre mal, dit-il énergiquement, est que la guerre n'a été jusqu'ici que l'affaire du roi, qui est ruiné et décrédité. Il faudrait en faire l'affaire véritable de tout le corps de la nation [1]. »

1. Lettre au duc de Chevreuse, 4 août 1710. Fénelon ajoute : « Elle ne l'est que trop devenue ; car, la paix étant rompue, le corps de la nation se voit dans un péril prochain d'être subjugué. De ce côté-là, vous avez un intérêt clair et sensible à mettre devant les yeux de tous les Français ; mais, pour le faire, il faut au moins leur parler et les mettre au fait. Mais, d'un autre côté, la persuasion est difficile ; car il s'agit de persuader à toute la nation qu'il faut prendre de l'argent partout où il en reste, et que chacun doit s'exécuter rigoureusement, pour empêcher l'invasion prochaine du royaume. Pour réussir dans un point si difficile, il faudrait que le roi mît le corps de la nation en part du plan général des affaires, afin qu'elle s'exécutât volontairement de la manière la plus rigoureuse et la plus extrême sur ses propres résolutions. Mais, pour parvenir à ce point, il faudrait que le roi entrât en matière avec un certain nombre de notables des diverses conditions et des divers pays. Il faudrait prendre leurs conseils, et leur faire chercher en détail les moyens les moins durs de soutenir la cause commune. Il faudrait qu'il se répandît, dans toute notre nation, une persuasion intime et constante que c'est la nation entière elle-même qui soutient, pour son propre intérêt, le poids de cette guerre, comme on persuade aux Anglais et aux Hollandais que c'est par leur choix et pour leurs intérêts qu'ils la font. Il faudrait que chacun crût que, supposé même qu'elle ait été entreprise mal à propos, le roi a fait dans la suite tout ce qui dépendait de lui pour la finir et pour débarrasser le royaume ; mais qu'on ne peut plus reculer, et qu'il ne s'agit de rien moins que d'empêcher une totale invasion. En un mot, je voudrais qu'on laissât aux hommes les plus sages et plus considérables de la nation à chercher les ressources nécessaires pour sauver la nation même. Ils ne seraient peut-être pas d'abord au fait : aussi serait-ce pour les y mettre que je voudrais les faire entrer dans cet examen. Alors chacun dirait en soi-même : « Il n'est plus question du passé ; il s'agit de l'avenir. « C'est la nation qui doit se sauver elle-même ; c'est à elle à trouver des fonds et à « prendre des sommes d'argent partout où il y en a, pour le salut commun. » Il serait même nécessaire que tout le monde sût à quoi l'on destinerait les fonds

Celui qui se rend un compte si exact du discrédit déjà commencé de la monarchie et qui entrevoit, sous les soumissions déjà hésitantes, la menace prochaine des ressentiments populaires, démêle avec plus de pénétration qu'aucun de ses contemporains les causes premières des événements. Il ne s'agit plus ici des chimères du *Telemaque*, qui n'ont peut-être été après tout que le caprice aimable d'une imagination riante. C'est la réalité toute nue que Fénelon découvre avec une sagacité impitoyable, et qu'il ose regarder presque seul, pendant que le gros du public continue à demeurer la dupe du mensonge des apparences. La royauté conserve encore un air de grandeur qui fait illusion, mais les pieds de la statue sont d'argile. Les abus que Fénelon signalait, et qu'on n'a pas voulu réformer, grossiront ; l'irritation publique qu'il voyait poindre ira en grandissant, et, parmi les fautes qu'expiera un jour l'arrière-petit-fils du duc de Bourgogne, il y en a dont la responsabilité remonte jusqu'à Louis XIV vieillissant. Les événements n'ont que trop donné raison à Fénelon contre la toute-puissance. Disgracié et humilié pendant sa vie, il a eu après sa mort, comme beaucoup de vaincus, son jour de victoire[1].

préparés, en sorte que chacun fût convaincu que rien n'en serait employé aux dépenses de la cour.

« J'avoue qu'un tel changement pourrait émouvoir trop les esprits, et les faire passer tout à coup d'une absolue dépendance à un dangereux excès de liberté. C'est par la crainte de cet inconvénient que je ne propose point d'assembler les états généraux, qui, sans cette raison, seraient très nécessaires, et qu'il serait capital de rétablir ; mais comme la trace en est presque perdue, et que le pas à faire est très glissant dans la conjecture présente, j'y craindrais de la confusion. Je me bornerais donc d'abord à des notables, que le roi consulterait l'un après l'autre. »

Toute cette lettre est à lire. Fénelon y refuse nettement au roi le droit de « hasarder la France sans la consulter ».

1. Mézières, article du *Temps* sur le *Fénelon à Cambrai* de M. de Broglie.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Édition complète de Gosselin et Caron, 22 vol. (Lebel).
Morceaux choisis, Didier (Delagrave), Régnier (Hachette).

LIVRES

ALEMBERT (D'). — *Œuvres,* t. III, *Éloges des membres de l'Académie.* Cf. *Œuvres,* t. II, 1821, in-8°, Belin.

BAUSSET (DE). — *Histoire de Fénelon,* 4 vol.; Versailles, Lebel, 1817; 4e éd., Gauthier, 1830, 4 vol. in-8°.

BIZOS. — *Fénelon éducateur;* Lecène, in-8° (Classiques populaires), 1889.

BROGLIE (E. DE). — *Fénelon à Cambrai;* Plon et Nourrit, in-8°, 1885.

BRUNETIÈRE. — *Études critiques;* Hachette, in-12, 2e série (la Querelle du quiétisme), p. 27 à 68.

— *Histoire et littérature;* Calmann-Lévy, in-16, 1886; t. III, p. 149 à 171. Cf. *Revue des Deux Mondes,* 1er sept. 1886.

FAGUET. — *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène, in-12, 1885; p. 197 à 205.

FÉLETZ (DE). — *Jugements historiques et littéraires,* in-8°; Périsse, 1840, p. 36 à 55.

GANDAR. — *Fénelon et son temps,* 1863.

GAZIER. — Art. de la *Revue bleue.* 31 oct. 1874, et 23 janv. 1875.

GODEFROY. — *Histoire de la littérature française,* t. II, *Prosateurs,* p. 320 à 390; Gaume, in-8°, 1860.

GOSSELIN (Abbé). — *Histoire littéraire de Fénelon;* 1867, gr. in-8°, Lecoffre.

GRÉARD. — *L'Éducation des femmes par les femmes;* Hachette, in-12, p. 1 à 75.

GUERRIER. — *Mme Guyon, sa vie, sa doctrine, son influence,* thèse; in-8°, Perrin, 1881.

JANET. — *Fénelon;* Hachette, in-12, 1892.

LA HARPE. — *Éloge de Fénelon;* 1771.

MARTIN (HENRI). — *Histoire de France,* t. XIV.

MAURY. — *Éloge de Fénelon,* couronné en 1771; veuve Regnard, 1777, in-8°; t. II des *Œuvres* (2 in-8°, Crapelet, 1810), p. 25 à 43 et 537 à 635.

MERLET ET LINTILHAC. — *Études littéraires sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1894; p. 420 à 446.

MICHELET. — *Louis XIV et le Duc de Bourgogne;* Chamerot, 1862, in-8°; chap. VIII.

MONTY. — *Monsieur le duc de Bourgogne;* in-8°, thèse, 1844.
NAVILLE. — *Le Christianisme de Fénelon*, in-18, 1873, Fischbacher.
NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 10e éd., 1883; t. III, p. 286 à 413.
— *Revue des Deux Mondes,* 14 mars 1846.
RAMSAY. — *Histoire de la vie et des ouvrages de messire François de Salignac de la Mothe-Fénelon;* Amsterdam, l'Honoré, 1727.
SACY (DE). — *Variétés littéraires et morales;* Didier, 1859, 2e éd.; t. Ier, p. 61 à 75.
SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12; II, 1 à 21; IV, 265, 266; V, 528, 531; VIII, 292; X, 19 à 54; XI, 421; XII, 254, 267 à 270; XIII, 108, 109, 298 à 300; XIV, 20.
— *Port-Royal;* Hachette, in-12. *Cf.* la table du t. VII.
SAINT-SIMON. — *Mémoires*, éd. Chéruel; Hachette, in-12, 1865; I, 176 à 192, 262 à 270, 381: II, 1 à 4; VI, 85 à 92, 299; VII, 123, 273 à 279.
VILLEMAIN. — *Discours et Mélanges littéraires,* in-8°; Didier, nouv. éd., 1856; p. 113 à 137.
VOLTAIRE. — *Siècle de Louis XIV,* ch. XXXIX, et *passim.*

JUGEMENTS

I

Avouons-le, on sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse : on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit; on doit être content de soi, si l'on emporte ses réflexions et si l'on en profite.

La Bruyère, *Discours à l'Académie.*

II

L'archevêque de Cambrai était un de ces hommes rares, destinés à faire époque dans leur siècle, et qui honorent autant l'humanité par leurs vertus qu'ils font honneur aux lettres par des talents supérieurs; facile, brillant, dont le caractère était une imagination féconde, gracieuse, dominante, sans faire sentir sa domination. Son éloquence avait en effet plus d'insinuation que de véhémence, et il régnait autant par les charmes de la société que par la supériorité des talents; se mettant au niveau de tous les esprits, et ne disputant jamais, paraissant même céder aux autres, dans le temps qu'il les entraînait. Les grâces coulaient de ses lèvres, et il semblait traiter les grands sujets, pour ainsi dire, en se jouant; les plus petits s'ennoblissaient sous sa plume, et il eût fait naître des fleurs du sein des épines. Une noble singularité répandue sur toute sa personne, et je ne sais quoi de sublime dans le simple, ajoutaient à son caractère un certain air de prophète. Le tour nouveau, sans être affecté, qu'il donnait à ses expressions, faisait croire à bien des gens qu'il possédait toutes les sciences comme par inspiration ; on eût dit qu'il les avait inventées, plutôt qu'il ne les avait apprises; toujours original, toujours créateur, n'imitant personne, et paraissant lui-même inimitable.

D'Aguesseau, *Œuvres*, t. XIII.

III

Ce prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier, quand on ne l'aurait vu qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée; une éloquence facile, nette, agréable; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanté, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui dans leur dispersion les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but;

et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle; jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lequel il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre, tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux qui voulait aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts, souvent encore les remèdes, sortaient en abondance de chez lui; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte qui ne peut se comprendre. Il présidait aux consultations les plus importantes; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois

l'année, et qui lui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait ou faisait, le firent adorer de son peuple ; et les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun ; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée ; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse, jamais de scandale ni rien de violent contre personne ; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt ; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie, toujours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur ; sortant de table, il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et n'en pas prendre pour elle. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

Au sortir de son cabinet, il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers ; et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir ; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armées quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner,

et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentît l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre : partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être.

SAINT-SIMON, *Mémoires*.

IV

Je crois que Fénelon n'était point hypocrite, qu'il a été de bonne foi martyr de ses systèmes : c'était ce qu'on appelle aujourd'hui un esprit *exalté*. Ce mot est devenu à la mode pour exprimer l'enthousiasme. Je crois que si Fénelon n'avait pas pris le parti de la dévotion, il aurait été très romanesque. Je n'aime point son genre. Je connais peu Bossuet; je crois qu'il n'était pas fou, mais qu'il était dur, vain, ambitieux, bien plus que dévot.

Mme DU DEFFAND, *Lettre à Walpole*, 20 avril 1777.

V

Fénelon, le second des hommes dans l'éloquence, et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable.

VOLTAIRE, *Épître à la duchesse du Maine*, en tête d'*Oreste*.

VI

Si l'on pouvait mêler des talents si divers, peut-être qu'on voudrait penser comme Pascal, écrire comme Bossuet, parler comme Fénelon; mais, parce que la différence de leur style venait de la différence de leurs pensées et de leur manière de sentir les choses, ils perdraient beaucoup tous les trois si l'on voulait rendre les pensées de l'un par les expressions de l'autre.

On ne souhaite point cela en les lisant, car chacun d'eux s'exprime dans les termes les plus assortis au caractère de ses sentiments et de ses idées ; ce qui est la véritable marque du génie. Ceux qui n'ont que de l'esprit empruntent successivement toute sorte de tours et d'expressions ; ils n'ont pas un caractère distinctif.

VAUVENARGUES, *Réflexions critiques sur quelques poètes.*

VII

On a beau comparer Bossuet et Fénelon : je ne suis pas capable d'apprécier leur mérite ; mais le second me paraît préférable à son rival. Il a rempli, ce me semble, les deux points de la loi : il a aimé Dieu et les hommes.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Études de la Nature.*

VIII

Entre les hommes qui ont mérité le nom de grands, Fénelon est celui de tous qui a le plus allégé le poids de l'admiration, puisqu'il en a fait un plaisir et non pas une dette. Son nom seul inspire une vénération tendre, une bienveillance respectueuse. La simplicité de son âme, la supériorité de son esprit, cette sensibilité profonde, source de toutes les vertus ; cette éloquence persuasive et touchante, qui les inspire et les fait aimer ; tout en lui donne l'idée d'une nature perfectionnée, et semble réaliser les brillants mensonges des poètes, lorsque, pour expliquer le système du monde, ils ont imaginé des esprits célestes chargés d'entretenir l'harmonie universelle et formant un moyen terme entre l'homme et la Divinité.

M.-J. CHÉNIER, *Réflexions sur la tragédie de* FÉNELON, 1797.

IX

Quand la vertu est unie au talent, elle met un grand homme au-dessus de sa gloire. Le nom de Fénelon a je ne sais quoi de plus tendre et de plus vénérable que l'éclat de ses talents.

RIVAROL.

X

Fénelon habite les vallons et la mi-côte ; Bossuet, les hauteurs

et les derniers sommets. L'un a la voix de la sagesse, et l'autre en a l'autorité; l'un en inspire le goût, mais l'autre la fait aimer avec ardeur, avec force, et en impose la nécessité.

Fénelon laisse plus souvent tomber sa pensée qu'il ne la termine. Rien en lui n'est assez moulé. Le style du *Télémaque* ressemble à celui d'Homère, mais de l'Homère à Mme Dacier.

JOUBERT.

XI

Au nom de l'archevêque de Cambrai, l'imagination sourit, et le cœur épanoui s'ouvre aux sentiments les plus tendres comme les plus purs; les plus douces images viennent s'offrir à l'esprit. Le nom de Bossuet produit un effet tout différent : il élève la pensée, mais il l'attriste. S'il présente l'idée de tout ce que l'éloquence chrétienne a de plus majestueux, il rappelle aussi tout ce qu'elle a de plus austère. Tandis que Fénelon s'occupe à cueillir dans Homère et dans Virgile les plus charmantes fleurs de la riante mythologie, Bossuet descend dans les sombres profondeurs et dans les abîmes mystérieux de nos livres sacrés, pour y forger et pour en tirer les armes les plus terribles de sa redoutable éloquence. On peut comparer l'un à ce doux Thermosiris qu'il a si bien peint dans son *Télémaque;* l'autre, à quelqu'un de ces prophètes à la voix inspirée, au regard plein d'avenir et de menace, que nous offre la Bible. Le génie de Bossuet est impérieux, avide de triomphes, fait pour vaincre, conquérir et dominer; celui de Fénelon ne respire que la douceur, n'agit que par l'insinuation, et ne veut triompher que par la condescendance. DUSSAULT, *Annales littéraires.*

XII

Fénelon a en lui un fonds d'atticisme, d'hellénisme intime, qui se trahit et qui transpire. Il a, quoi qu'il fasse, une réminiscence flottante d'Homère, une habitude incurable d'Horace, ce sentiment du fin et de l'aimable qui ne l'abandonne jamais, qui l'avertit tout bas, même en matière spirituelle, qui arrête sa plume à temps et qui lui dit : *Rien de trop, c'est assez.* Même quand il parle le langage de saint Paul, il y a un ressouvenir lointain (et pas si lointain !) d'Eucharis, la grâce heureuse.

SAINTE-BEUVE, *Port-Royal,* VI; Hachette.

XIII

Il y a ce rapport entre Fénelon et la Fontaine qu'on les aime tous deux sans bien savoir pourquoi et avant même de les avoir approfondis. Il émane de leurs écrits comme un parfum qui prévient et s'insinue; la physionomie de l'homme parle d'abord pour l'auteur; il semble que le regard et le sourire s'en mêlent, et, en les approchant, le cœur se met de la partie sans demander un compte bien exact à la raison.

SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. II; Garnier.

XIV

Il y a dans Fénelon je ne sais quelle plénitude qui fait que toutes ses pensées sur chaque objet sont toujours prêtes. Les expressions suivent, sans interruption et sans effort. Toutes n'ont pas le même poids, mais toutes sont naturelles; et les plus profondes ne paraissent pas avoir été tirées de plus loin ni s'être présentées avec plus d'hésitation que les plus familières. En lisant Fénelon, on est poursuivi des images de ces hommes divins qu'il admirait tant dans Homère, lesquels répandaient les paroles ailées et tenaient les peuples suspendus à leur bouche d'or.

NISARD, *Histoire de la littérature*, III; Didot.

XV

Écrivain, Fénelon est de ceux qu'il faut appeler uniques. Il y en a de très grands qui ne sont pas uniques. Bourdaloue, par exemple, n'est pas unique. Il est le premier dans son genre. Il se détache en avant d'un groupe; mais, dans ce groupe, ils sont dix qui, de plus près ou de plus loin, lui ressemblent. Fénelon est unique. Les légères imperfections elles-mêmes de son style, une grâce abandonnée jusqu'à la mollesse et cette inimitable fluidité qui le caractérisent partout, bien loin de diminuer son originalité, y ajoutent, et concourent à faire de lui, dans l'histoire de notre littérature, le plus curieux modèle peut-être et le plus rare qu'il y ait de la souplesse infinie de l'esprit. Autant de facilité naturelle, autant d'aisance, autant de laisser aller apparent que Voltaire, mais plus de profondeur, plus de sensibilité, plus d'art, et toute la pénétration morale d'un homme du XVIIe siècle.

F. BRUNETIÈRE, *Nouvelles Études critiques;* Hachette.

NARRATIONS ET DISCOURS

I

Dans un moment de colère, le duc de Bourgogne s'emporta jusqu'à dire à Fénelon : « Monsieur, vous oubliez qui je suis et qui vous êtes. » Le lendemain, Fénelon lui dit qu'il allait remettre sa démission au roi, puisque son élève oubliait ce qu'ils étaient l'un à l'autre.

On refera le discours de Fénelon.

(Clermont. — Baccalauréat, nov. 1892.)

II

Au collège du Plessis, où il fit ses études, Fénelon se distingua tellement qu'on hasarda, dit-on, de lui faire prêcher, à l'âge de quinze ans, un sermon, dont le succès fut extraordinaire. On peindra l'assistance, où l'on groupera quelques contemporains célèbres, l'attitude du jeune prédicateur, l'effet produit.

III

Le 10 juin 1695, Fénelon est sacré à Saint-Cyr archevêque de Cambrai. C'est Bossuet qui est le prélat consécrateur. On les montrera en face l'un de l'autre, très différents par l'extérieur et hantés de pensées très diverses. Mme de Maintenon et les petits-fils du roi sont dans l'auditoire.

IV

Visite de Fénelon à de pauvres diocésains, qui sont tout en larmes : ils ont perdu leur vache Brunon, leur seul bien. Comme Fénelon s'en revient, attristé de leur tristesse, il rencontre la vache qui s'est égarée, la saisit et la ramène aux pauvres gens, qui se confondent en actions de grâces.

V

En 1714, dans une de ses dernières visites pastorales, Fénelon faillit périr : effrayés par un moulin à vent, les chevaux

qui traînaient sa voiture s'emportèrent sur un pont sans garde-fous ; l'un d'eux brise les traits, et se précipite. Aussitôt les gens de l'archevêque lui crient : « Tout est perdu ! sauvez-vous ! » — « Je ne les entendais point, dit Fénelon[1], les glaces étant levées. Je lisais un livre, ayant mes lunettes sur le nez, mon crayon en main. » La voiture verse, mais dans un endroit moins dangereux ; alors seulement Fénelon s'aperçoit du danger qu'il a couru.

VI

Bergeret, directeur de l'Académie française, répond au discours de réception de Fénelon. (On trouvera plus haut la substance de ce discours.)

1. Lettre au chevalier Destouches, 1714.

LETTRES

I

Lettre du marquis de Fénelon à Louis XIV pour lui annoncer la mort de son oncle, l'illustre archevêque de Cambrai, dont il exalte le génie et les vertus.

(Paris. — Baccalauréat, août 1890.)

II

Lettre du duc de Beauvilliers à Fénelon pour lui proposer au nom du roi d'être précepteur du duc de Bourgogne.

(Paris. — Baccalauréat de l'enseignement moderne, août 1894.)

III

On connaît la gloire militaire de Vauban (sièges, fortifications, etc., etc.). Saint-Simon dit de lui : « Peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle..., le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. » C'était un « patriote ; il avait, toute sa vie, été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. » Pendant vingt ans, il étudia l'état économique de la France, soit par lui-même dans ses voyages, soit par ceux qu'il envoyait à ses frais. Il publia enfin le livre, fruit de ses travaux, la *Dixme royale*. On en connaît les principales dispositions (les impôts multiples remplacés par un impôt unique, suppression de l'inégalité des classes en matière d'impôt, etc., etc.). Mais le roi fut circonvenu par tous ceux qui devaient leur richesse aux abus de la perception: officiers de finances, traitants, etc. Même les deux gendres de Colbert, Beauvilliers et Chevreuse, trompés par Desmarets, se déclarèrent contre la *Dixme*. Louis XIV ne vit plus dans Vauban qu'un « criminel ». Un arrêt du conseil condamna le livre (14 février 1707). Le 30 mars, Vauban mourait, « consumé de douleur ».

A cette date, Fénelon est à Cambrai; l'auteur du *Téléma-*

que, l'ancien précepteur du duc de Bourgogne, toujours chéri de son élève et du duc de Beauvilliers, est en disgrâce. Il a lu le livre de Vauban, dont il vient d'apprendre la mort. Vous supposerez qu'il écrit à ce sujet au duc de Beauvilliers.

(Lille. — Baccalauréat, juillet 1888.)

IV

Lettre de Fénelon à un jeune missionnaire prêt à partir pour la Chine.

(Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1892.)

V

On suppose que Fénelon, qui, dans un de ses *Dialogues des morts,* met un langage si ferme dans la bouche de Commines parlant à Louis XI, explique au duc de Bourgogne la portée de ce dialogue et lui fait connaître de plus près le caractère et le talent de Commines.

VI

Le 18 novembre 1750, la Beaumelle écrivait à Louis Racine : « A propos de M. Bossuet, j'aurais bien de la peine à me résoudre à faire imprimer l'éloge que vous lui donnez aux dépens de M. de Fénelon, que vous traitez de *bel esprit.* Est-il possible que vous jugiez si sévèrement l'homme de France dont les talents, le cœur et l'esprit ont eu le plus de conformité avec les talents, le cœur et l'esprit de Monsieur votre père? Fénelon et Bossuet me paraissent dans leur genre ce que Racine et Corneille ont été dans le leur, et j'aime plus Racine que Corneille. »

On fera la réponse de Louis Racine.

VII

Le savant et pieux M. Tronson, sous qui Fénelon avait fait ses études à Saint-Sulpice, fut à la fois heureux et effrayé du choix qui fut fait de lui pour précepteur du duc de Bourgogne. « Vous voilà, lui écrivait-il, dans un pays où l'Évangile de Jésus-Christ est peu connu, et où ceux mêmes qui le connaissent ne

se servent ordinairement de cette connaissance que pour s'en faire honneur auprès des hommes. Vous vivez maintenant parmi des personnes dont le langage est tout païen. »

Fénelon lui répond dans une lettre où la gravité se tempère d'enjouement; où il dit ce qu'il a vu déjà, ce qu'il craint (voir sur la cour les *Lettres spirituelles,* etc.), mais aussi ce qu'il espère.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

L'éloquence de Fénelon dans le *Sermon sur l'Épiphanie.*

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1889.)

II

Comparez les *Dialogues des morts* dans Lucien, Fénelon et Fontenelle.

(Paris. — Licence ès lettres, nov. 1857.)

III

Expliquer et développer cet éloge adressé par Horace à Virgile dans les *Dialogues des morts* de Fénelon : « Vous animez et passionnez toute la nature. »

(Paris. — Licence ès lettres, juillet 1876.)

IV

Apprécier cette pensée de Fénelon : « Ceux qui n'ont jamais souffert ne savent rien, ils ne connaissent ni les biens ni les maux; ils ignorent les hommes, ils s'ignorent eux-mêmes. »

(Lyon. — Lycée de jeunes filles. — Diplôme de fin d'études, 1892.)

V

Que pensez-vous de cette opinion attribuée à Fénelon : « Aimez mieux votre famille que vous-mêmes, votre patrie que votre famille, l'humanité que votre patrie? »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

VI

Fénelon écrit, le 30 décembre 1699, au duc de Chevreuse, à qui il reproche de suivre trop son esprit d'anatomie et d'exactitude en chaque chose, et de ne pas savoir couper court : « Pour

être sobre en paroles, il faut l'être en pensées. » Expliquez ce mot et marquez-en la portée, en vous plaçant au point de vue littéraire.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

VII

Expliquer et développer cette pensée de Fénelon : « Jugeons des gens par leurs actions, et non par leurs discours. »

(Creuse. — Brevet élémentaire. — Aspirants, 1892.)

VIII

« Bossuet est le premier dans l'éloquence du génie, Fénelon le premier dans l'éloquence de la vertu. » (M.-J. Chénier.) De cette formule assez vague, que l'on précisera, ne peut-on tirer les différences essentielles entre le style des deux grands évêques?

IX

Comparaison de la fable de Fénelon, *les Deux lionceaux*, avec la fable XXIV du livre VIII de la Fontaine, *l'Éducation*. Faire sortir de cette comparaison particulière une comparaison générale entre la Fontaine et Fénelon fabulistes.

X

Expliquer le jugement de Louis XIV sur Fénelon, qu'il appelait un bel esprit chimérique.

XI

Pourquoi l'on ne pourrait dire de Fénelon, comme de Bossuet, qu'il est un Père de l'Église.

XII

Voltaire a dit de Fénelon :

J'approuve fort votre style flatteur,
Et votre prose, encor qu'un peu traînante.

Que pensez-vous de ce jugement? Quelles sont les qualités, quels sont aussi les défauts de Fénelon écrivain?

XIII

Marquer avec précision la place intermédiaire que Fénelon occupe entre les écrivains du XVIIe siècle et ceux du XVIIIe.

XIV

Fénelon a dit que savoir lire, c'est savoir digérer ce qu'on lit. Qu'entendait-il par là?

XV

« L'esprit de chaque homme s'étend ou se raccourcit suivant l'application ou l'inapplication où il vit. » (FÉNELON, *Lettres sur la religion.*)

XVI

Faire comprendre en quoi Fénelon diffère de Bossuet; montrer que les différences qui les séparent ne sont pas purement individuelles, et que Fénelon est bien l'homme d'un âge nouveau. Caractériser surtout les diverses influences, antiques et modernes, qui ont formé leur double génie.

XVII

Le style de Fénelon. Est-ce un éloge ou un reproche qu'on lui adresse quand on dit qu'il a été un poète en prose?

XVIII

Comparez la manière de sentir, de peindre et d'écrire de Fénelon et de Chateaubriand.

XIX

Expliquez ce mot de Fénelon : « Il n'y a que l'imperfection qui exige la perfection avec âpreté. » (*Lettre à Beauvilliers,* novembre 1699.)

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, impr.

DE L'ÉDUCATION DES FILLES

(1687)

I

Les idées sur l'éducation de la femme avant Fénelon.

Pour rendre pleine justice à l'originalité et à la hardiesse relatives de Fénelon dans cet écrit charmant, mais incomplet, il ne faut pas perdre de vue deux choses : l'une, c'est qu'on a tort d'écraser sous le titre solennel autant qu'inexact de « traité » une consultation, un « mémoire », comme il l'appelle, destiné d'abord à des amis intimes, au duc et à la duchesse de Beauvilliers ; l'autre, c'est qu'avant Fénelon quelques écrivains, sans doute, avaient effleuré ce sujet délicat, mais comme par aventure et en passant ; que, le premier, il l'aborda de front, et, s'il n'en toucha pas le fond, en esquissa du moins les lignes essentielles d'une main assez sûre.

On cite Christine de Pisan, cette étrangère si Française de cœur, qui, par les exemples des femmes illustres d'autrefois, prouvait que la science ennoblit, loin de corrompre les mœurs, comme les hommes le soutenaient.

Je me merveille trop fort de l'opinion d'aucuns hommes, qu'ils ne voudroient point que leurs filles, femmes ou parentes, apprensissent sciences, et que leurs meurs en empireroient. Par ce puez tu bien veoir que toutes opinions d'ommes ne sont pas fondées sur raison, et que ceulx ont tort ; car il ne doit mie estre presumé que de sçavoir les sciences moralles, et qui apprennent les vertus, les meurs doivent en empirer, ains n'est point de doubte qu'ils en amendent et anoblissent [1].

Mais qu'elle s'émerveillât et s'indignât d'une opinion si peu fondée sur la raison, nous le comprenons trop : elle était

1. *Le Livre de la cité des dames.*

femme, et femme savante, un peu pédante quelquefois, malgré le sérieux de son esprit et la générosité de son âme. Un peu suspecte aussi, dans sa propre cause, est Louise Labé, la belle cordière lyonnaise, qui, dans une lettre à son amie Clémence de Bourges, en tête du recueil de ses œuvres, s'applaudit que « les sévères lois des hommes n'empêchent plus les femmes de s'appliquer aux sciences et disciplines », et prie les vertueuses dames d'élever un peu leurs esprits au-dessus de leurs quenouilles et fuseaux, pour se rendre dignes, sinon de commander, du moins d'être les dignes compagnes de ceux qui commandent. Mais, avec Louise Labé, nous atteignons déjà le XVIe siècle.

Dans la première partie de ce XVIe siècle, l'Espagnol Vivès (1492-1540), successivement professeur à Oxford et à Louvain, évêque de Valence, pose assez nettement la question, mais ne la résout pas, dans son *Institution de la femme chrétienne*, dédiée à Catherine d'Aragon, femme de Henri VIII, dont il éleva la fille.

Je suis d'avis qu'il faut soigner l'éducation des jeunes filles plus qu'on ne le pense généralement. Bien des gens se méfient de la femme instruite, disant qu'elle joint à la malice naturelle les ressources d'un savoir dangereux. Mais, à ce prix, il faut se méfier aussi bien des hommes chez qui un naturel mauvais se double d'un savoir dangereux. La science que je voudrais voir répandue dans l'humanité tout entière est sobre et modeste ; elle forme l'âme et rend meilleur, bien loin d'exciter les passions mauvaises ou de donner les moyens de les satisfaire. Tels sont, pour parler de la femme, les préceptes de conduite et les exemples de vertu : si les connaître est mauvais, je ne vois pas en quoi les ignorer peut être bon. Quoi donc ! vous voulez que votre fille soit savante pour le mal et ignorante du bien[1] ?

Sur le rôle de la mère, à la fois mère, nourrice, institutrice, Vivès ne trouve pas de paroles moins fermes, car la mère, qui donne à ses enfants les premières leçons, est toute-puissante, il le montre, pour le bien comme pour le mal.

Comme Vivès, Érasme est partisan d'une science sobre et modeste pour les femmes, et se place surtout au point de vue moral des effets dangereux de la science[2]. Il est vrai que ce Voltaire du XVIe siècle traite, dans une de ses boutades, la femme d'animal inepte et ridicule, divertissant d'ailleurs et agréable. « De même qu'un singe, dit-il, est toujours un singe, une femme.

1. *De institutione feminæ christianæ*. Voyez P. Souquet, *les Écrivains pédagogues du seizième siècle* ; Delagrave.
2. Voyez Rousselot, *Histoire de l'éducation des femmes*, Delagrave.

quelque rôle qu'elle joue, est toujours femme, c'est-à-dire sotte et folle. » Mais, dans ses *Colloques,* il s'égaye aux dépens de ceux qui soutiennent que les livres font perdre aux femmes le peu qu'elles ont de cervelle. Dans un de ces dialogues, c'est la femme qui a l'avantage.

ANTHRONIUS.

Pour moi, je ne voudrais pas être le mari d'une femme savante.

MAGDALA.

Et moi, je m'applaudis d'avoir un mari qui ne vous ressemble pas. Car, pour savante que je suis, il m'est plus cher, et je l'en aime davantage.

On sait que c'est à peine si Montaigne a daigné toucher en se jouant à ce problème, qui n'en était même pas un pour lui ; car s'il glorifiait volontiers l'énergique vertu de la femme antique, il se faisait une bien médiocre idée du rôle de la femme moderne, et se bornait à répéter l'arrêt méprisant de ce duc de Bretagne dont le Chrysale des *Femmes savantes* n'est que le plagiaire :

Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse [1].

Il est vrai qu'à considérer le détail, toute comparaison ne serait pas impossible entre Montaigne et Fénelon. C'est presque exclusivement au point de vue de l'éducation, de l'utilité morale et pratique de la vie, que tous deux se placent : la dignité de la science, aimée pour elle-même, leur échappe. Mais combien moins utilitaire est Fénelon! combien plus élevé dans sa conception du rôle de la femme et de la vie morale! Leurs méthodes d'instruction sont également riantes et indirectes, excluent trop l'effort direct et personnel; mais celles de Montaigne aboutissent à faire des âmes épicuriennes et peu soucieuses du devoir; celles de Fénelon façonnent des âmes sans assez de nerf encore, mais des âmes chrétiennes enfin. C'est que pour faire des âmes il faut en avoir une : Montaigne n'a qu'un esprit critique et sceptique, qui dédaigne ou qui raille, mais qui n'aime pas.

Les disciples de Montaigne, comme Charron, exagèrent encore sa défiance de la femme. Bodin n'est pas plus favorable. Pen-

1. Voyez le passage de Montaigne (L. 2, c. 8) à la fin de notre édition de l'*Institution des enfants*.

dant presque tout le XVIIe siècle même, ces défiances persistent. Comme les philosophes du XVIe siècle, mais en se plaçant à un point de vue différent, les moralistes religieux du XVIIe n'admettent pas, ne conçoivent même pas l'égalité des sexes devant l'instruction. « C'est aux femmes, dit Malebranche, à décider des modes, à juger de la langue, à discerner le bon air et les belles manières. Elles ont plus de science, d'habileté et de finesse que les hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort; mais, pour l'ordinaire, elles sont incapables de pénétrer des vérités un peu difficiles à découvrir. »

Malebranche est encore un philosophe plus qu'un théologien. Bossuet est le théologien pur; c'est au nom de l'humilité chrétienne qu'il repousse l'idée d'une instruction approfondie pour les femmes.

Que si elles se sentent dans l'esprit quelque avantage plus considérable, combien les voit-on empressées à le faire éclater dans leurs entretiens! Et quel paraît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde! C'est la raison pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences; parce que, quand elles pourraient les acquérir, elles auraient trop de peine à les porter; de sorte que, si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse[1].

Mlle de Scudéry, qui se peint elle-même dans son *Grand Cyrus* sous le nom de Sapho, avait essayé pourtant de distinguer entre la savante et la pédante.

Encore que Sapho sache presque tout ce qu'on peut savoir, elle ne fait pourtant point la savante... Comme il n'y a rien de plus aimable ni de plus charmant qu'une femme qui s'est donné la peine d'orner son esprit de mille agréables connaissances, quand elle en sait bien user, il n'y a rien aussi de si ridicule ni de si ennuyeux qu'une femme sottement savante... Je ne sache rien de plus injurieux à notre sexe que de dire qu'une femme n'est point obligée de rien apprendre. Si cela est, je voudrais donc en même temps qu'on lui défendît de parler et qu'on ne lui apprît point à écrire, car, si elle doit écrire et parler, il faut qu'on lui permette toutes les choses qui peuvent lui éclairer l'esprit, lui former le jugement et lui apprendre à bien parler et à bien écrire. Sérieusement, y a-t-il rien de plus bizarre que de voir comment on agit d'ordinaire en l'éducation des femmes? On ne veut pas qu'elles soient coquettes, et on leur permet pourtant d'apprendre soigneusement tout ce qui est propre à la galanterie, sans leur permettre de savoir rien qui puisse fortifier leur vertu ni occuper leur esprit... Vu la manière dont il y a des dames qui passent leur temps, on dirait qu'on leur a défendu d'avoir de la raison et du bon sens, et qu'elles ne sont au monde que pour dormir, pour être grasses, pour être belles, pour ne rien faire et pour ne dire que des sot-

1. *Panégyrique de sainte Catherine.*

tises... Rien n'occupe davantage qu'une longue oisiveté... Je voudrais qu'on eût autant de soin d'orner son esprit que son corps, et qu'entre être ignorante ou savante, on prît un chemin entre ces deux extrémités, qui empêchât d'être incommode par une suffisance impertinente ou par une stupidité ennuyeuse... Je veux bien qu'on puisse dire d'une personne de mon sexe qu'elle sait cent choses dont elle ne se vante pas; mais je ne veux pas qu'on puisse dire d'elle : « C'est une femme savante. »... Il est constamment vrai qu'il y a certaines sciences que les femmes ne doivent jamais apprendre, et qu'il y en a d'autres qu'elles peuvent savoir, mais qu'elles ne doivent pourtant jamais avouer qu'elles sachent, quoiqu'elles puissent souffrir qu'on le devine... Ce que je voudrais principalement apprendre aux femmes, ce serait de ne parler point trop de ce qu'elles sauraient bien, et de ne parler jamais de ce qu'elles ne sauraient point du tout.

Mais elle-même, quoi qu'en aient dit ses modernes panégyristes, n'était pas exempte de tout pédantisme. Sapho disait des choses excellentes; mais les célèbres samedis de Mlle de Scudéry les démentaient un peu. Il faut arriver à la fin du siècle pour voir les préjugés, non pas se dissiper, mais s'affaiblir. Le réveil de l'esprit d'examen y est peut-être pour quelque chose[1]. C'est un protestant, Poulain de la Barre, qui écrit, comme s'il voulait répondre à la négation de Bossuet par une affirmation plus audacieuse encore : « Si l'on trouvait plaisant de voir une femme enseigner l'éloquence et la médecine, faire la police, haranguer devant les juges en qualité d'avocat, rendre la justice, conduire une armée, ce n'est que faute d'habitude, et on s'y ferait[2]. » Mais toute l'Église catholique de France, il faut le reconnaître, ne resta pas jusqu'au bout fidèle à la doctrine étroite de Bossuet. Parmi ses amis les plus intimes, Fénelon comptait l'abbé Claude Fleury, qui devait être chargé sous ses ordres de l'instruction du duc de Bourgogne. En 1686, un an avant la publication de l'*Éducation des filles*, l'abbé Fleury publiait son *Traité sur le choix et la méthode des études*. Mais l'écrit moins dogmatique de Fénelon était déjà composé, et il est probable que les deux amis se sont plus d'une fois entretenus sur ce sujet qui les préoccupait en même temps. Il est vrai que Fleury envisage les études en général, et non pas seulement celles des femmes; mais, quand il touche à celles-ci, il ne se dérobe pas, comme l'avaient fait tant d'autres avant lui. Le chapitre XXXVIII de son traité frayé la voie à l'opuscule de Fénelon.

1. Dans sa *Lettre aux seigneurs*, Luther avait demandé que les filles allassent tous les jours à l'école, au moins une petite heure. Toutefois il ne faudrait pas s'imaginer que l'instruction des femmes fût donc tout à fait négligée au XVIIe siècle. Voyez notre fascicule de *Mme de Sévigné*.

2. *De l'égalité des sexes*, 1673.

Il est nécessaire de m'expliquer sur les études des filles. Ce sera sans doute un grand paradoxe, qu'elles doivent apprendre autre chose que leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser, et s'habiller à la mode, faire bien la révérence, et parler civilement; car voilà en quoi l'on fait consister, pour l'ordinaire, toute leur éducation. Il est vrai qu'elles n'ont pas besoin de la plupart des connaissances que l'on comprend aujourd'hui sous le nom d'*Études :* ni le latin, ni le grec, ni la rhétorique ou la philosophie des collèges ne sont point à leur usage; et si quelques-unes, plus curieuses que les autres, ont voulu les apprendre, la plupart n'en ont tiré que de la vanité, qui les a rendues odieuses aux autres femmes, et méprisables aux hommes. De là cependant on a conclu, comme d'une expérience assurée, que les femmes n'étaient pas capables d'études : comme si leur âme était d'une autre espèce que celle des hommes, comme si elles n'avaient pas aussi bien que nous une raison à conduire, une volonté à régler, des passions à combattre, une santé à conserver, des biens à gouverner, ou s'il leur était plus facile qu'à nous de satisfaire à tous ces devoirs sans rien apprendre. Il est vrai que les femmes ont pour l'ordinaire moins d'application, moins de patience pour raisonner de suite, moins de courage et de fermeté que les hommes, et que la constitution de leur corps y fait quelque chose, quoique sans doute la mauvaise éducation y fasse plus; mais en récompense elles ont plus de vivacité d'esprit et de pénétration, plus de douceur et de modestie, et si elles ne sont pas destinées à de si grands exploits que les hommes, elles ont d'ailleurs beaucoup plus de loisir, qui dégénère en une grande corruption de mœurs, s'il n'est assaisonné de quelque étude.

Une remarque ingénieuse de Fleury, et qui n'est pas chez Fénelon, c'est qu'en France particulièrement on doit souhaiter que les femmes soient éclairées et raisonnables, à cause du crédit dont elles jouissent dans le monde. Quand il en vient au « programme » d'instruction, il satisfait moins le lecteur moderne. Que doit-on enseigner aux filles? Les principes d'une religion solide, mais non savante ni superstitieuse; l'art de raisonner, sans les grands mots abstraits de la logique; les exercices du corps, dont les femmes ont un pressant besoin, puisqu'elles sont les mères des garçons aussi bien que des filles; la grammaire, mais seulement pour les mettre à même de lire et d'écrire correctement une lettre; l'arithmétique pratique; les soins du ménage et de l'économie domestique; la jurisprudence commune. « Elles se peuvent passer de tout le reste des études, du latin et des autres langues, de l'histoire, des mathématiques, de la poésie et de toutes les autres curiosités. Elles ne sont pas destinées aux emplois qui rendent ces études nécessaires ou utiles, et plusieurs en tireraient de la vanité. Il vaudrait mieux toutefois qu'elles y employassent les heures de leur loisir qu'à lire des romans, à médire, jouer ou parler de leurs jupes et de leurs rubans. » Cette dernière réflexion n'infirme-t-elle pas les conclusions qui précèdent? Fénelon, dont le

programme n'est guère plus ambitieux, a pourtant sur ce point montré plus de clairvoyance et de largeur d'esprit. C'est à lui surtout, mais c'est un peu aussi à Fleury qu'on doit le mouvement d'opinion qui peu à peu gagna les esprits les plus attachés à la tradition, et qui devait dicter au janséniste Rollin lui-même ces paroles d'une sagesse encore hardie, mais dont la hardiesse n'étonnait plus :

L'affectation de science et de bel esprit ne convient à personne, et encore moins aux dames; mais s'ensuit-il qu'elles doivent être condamnées à une grossière ignorance? L'étude que je leur conseille ici ne les empêchera point de s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, d'apprendre à travailler utilement des mains, d'entrer dans tous les soins du ménage, de s'instruire de tout ce qui regarde une sage économie. Loin d'être un obstacle à ces devoirs, l'étude dont je parle les y conduira naturellement et leur en rendra la pratique plus facile, en leur donnant un esprit plus sérieux, plus exact, plus solide, plus capable d'ordre, d'attention, de travail, en leur faisant aimer davantage leurs maisons et en leur apprenant à se passer de compagnie. Elles ne feront jamais parade de ce qu'elles auront appris, et ne se feront distinguer des autres que par une plus grande modestie. L'avantage qu'elles tireront de leurs connaissances sera de n'être pas obligées, pour éviter l'ennui et le dégoût d'une vie désoccupée, d'en remplir le vide par le jeu, par les spectacles, par des visites inutiles, par des conversations frivoles; et d'être en état, après qu'elles auron satisfait aux bienséances de leur condition, de se réserver des moments précieux où, libres et retirées, elles puissent s'occuper des lectures capables de nourrir agréablement leur esprit, et de remplir leur cœur d'une joie solide et durable, en lui montrant le seul bien qui peut le rendre heureux[1].

II

Molière et Fénelon. — La partie critique de « l'Éducation des filles ».

Parmi ces « précurseurs » plus ou moins directs de Fénelon, il est difficile d'oublier Molière, dont les *Femmes savantes* furent représentées quinze ans avant la publication de l'*Éducation des filles*. Fénelon, au reste, ne l'oublie pas lui-même, car il semble bien répondre à Molière dans des passages tels que celui-ci :

Pour les filles, *dit-on*, il ne faut pas qu'elles soient savantes : la curiosité les rend vaines et précieuses; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leur ménage, et obéir à leurs maris sans raisonner. On ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues

1. *Traité des études*, conclusion du livre Ier.

ridicules : après quoi, on se croit en droit d'abandonner aveuglément les filles à la conduite de mères ignorantes et indiscrètes. *Il est vrai* qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules... Mais que s'ensuit-il de la faiblesse des femmes? Plus elles sont faibles, plus il est important de les fortifier.

Autant il serait puéril d'instituer une comparaison en règle entre une comédie faite pour amuser la foule aux dépens de certains ridicules, et un ouvrage d'éducation, aristocratique au fond par l'esprit, autant il est utile de marquer le progrès accompli des *Femmes savantes* à l'*Éducation des filles*.

Le point de départ du livre de Fénelon semble d'abord absolument opposé : tandis que Molière, en effet, est surtout frappé des abus pédantesques d'une instruction mal comprise [1], Fénelon est épouvanté de la vanité d'un savoir superficiel et frivole. C'est que chacun d'eux se place à un point de vue différent aussi : poète comique, ennemi de toutes les affectations, Molière se rit des excès que note et fixe pour toujours son observation pénétrante; pédagogue insinuant, aimant, Fénelon descend au fond des âmes et s'effraye de les trouver vides. L'un a tous les dons de l'esprit élevé jusqu'au génie; l'autre y ajoute une chaleur de cœur sans laquelle tous les dons de l'esprit sont peu de chose en pareille matière, et ces nobles inquiétudes de l'âme chrétienne que ne connaît pas toujours le plus parfait honnête homme. En apparence, c'est Molière qui avait la supériorité de l'expérience : il touchait à la fin de sa carrière ; il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. Mais le jeune aumônier des Nouvelles Catholiques, en bien peu d'années, avait pénétré plus avant que lui dans les consciences féminines.

Ce sont les ressemblances pourtant qui frappent d'abord la vue, si l'on considère surtout la partie critique du livre de Fénelon. Le chapitre II (*Inconvénients des éducations ordinaires*) est tout critique, et le souvenir de Cathos et de Madelon, de Bélise et de Philaminte, que Fénelon l'ait voulu ou non, est évoqué par tel passage où la préciosité et le pédantisme sont peints des mêmes traits, mais non pas ridiculisés du même ton que dans les *Femmes savantes*.

Les personnes instruites et occupées à des choses sérieuses n'ont d'ordinaire qu'une curiosité médiocre ; ce qu'elles savent leur donne du mépris pour beaucoup de choses qu'elles ignorent ; elles voient l'inutilité et le ridi-

1. Presque tous les hommes du XVIIe siècle le sont comme lui et avant lui. Balzac écrit à Mme Desloges (20 sept. 1628) : « La pédanterie n'est pas supportable en un maître ès arts : comment le sera-t-elle en une femme ? »

cule de la plupart des choses que les petits esprits, qui ne savent rien et qui n'ont rien à faire, sont empressés d'apprendre.

Au contraire, les filles mal instruites et inappliquées ont une imagination toujours errante. Faute d'aliment solide, leur curiosité se tourne en ardeur vers les objets vains et dangereux. Celles qui ont de l'esprit s'érigent souvent en précieuses, et lisent tous les livres qui peuvent nourrir leur vanité ; elles se passionnent pour des romans, pour des comédies, pour des récits d'aventures chimériques, où l'amour profane est mêlé. Elles se rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans ; elles se gâtent même par là pour le monde : car tous ces beaux sentiments en l'air, toutes ces passions généreuses, toutes ces aventures que l'auteur du roman a inventées pour le plaisir, n'ont aucun rapport avec les vrais motifs qui font agir dans le monde et qui décident des affaires, ni avec le mécompte qu'on trouve dans tout ce qu'on entreprend.

Une pauvre fille, pleine du tendre et du merveilleux qui l'ont charmée dans ses lectures, est étonnée de ne trouver point dans le monde de vrais personnages qui ressemblent à ces héros : elle voudrait vivre comme ces princesses imaginaires qui sont, dans les romans, toujours charmantes, toujours adorées, toujours au-dessus de tous les besoins. Quel dégoût pour elle de descendre de l'héroïsme jusqu'au plus bas détails du ménage !

Quelques-unes poussent leur curiosité encore plus loin, et se mêlent de décider sur la religion, quoiqu'elles n'en soient point capables. Mais celles qui n'ont pas assez d'ouverture d'esprit pour ces curiosités en ont d'autres qui leur sont proportionnées : elles veulent ardemment savoir ce qui se dit, ce qui se fait, une chanson, une nouvelle, une intrigue ; recevoir des lettres, lire celles que les autres reçoivent ; elles veulent qu'on leur dise tout, et elles veulent aussi tout dire ; elles sont vaines, et la vanité fait parler beaucoup ; elles sont légères, et la légèreté empêche les réflexions qui feraient souvent garder le silence.

Molière n'avait pas songé à ce pédantisme des femmes qui décident sur la religion ; mais les autres traits sont de lui ou de Desmarets, l'auteur des *Visionnaires,* à moins que Fénelon ne les ait pris simplement dans la réalité qu'il avait tous les jours sous les yeux. Ailleurs, au chapitre X, c'est bien encore du ridicule éternel des précieuses et des femmes savantes que Fénelon se montre préoccupé.

Ce qui reste à faire, c'est de désabuser les filles du bel esprit. Si on n'y prend garde, quand elles ont quelque vivacité, elles s'intriguent, elles veulent parler de tout, elles décident sur les ouvrages les moins proportionnés à leur capacité, elles affectent de s'ennuyer par délicatesse. Une fille ne doit parler que pour de vrais besoins, avec un air de doute et de déférence ; elle ne doit pas même parler des choses qui sont au-dessus de la portée commune des filles, quoiqu'elle en soit instruite.

Ces travers ont donc survécu au grand comique qui les avait éclairés d'une si vive lumière, puisque Fénelon doit les combattre à nouveau ; mais, si la matière de l'observation est restée la même, le point de vue d'où on l'observe a bien changé.

Le point de vue tout profane et, pour ainsi dire, tout extérieur de Molière, c'est celui du monde, de la vie en société ; Fénelon considère, non pas uniquement, mais avant tout, la vie intérieure de l'âme. Il ne dédaigne pas non plus, sans doute, le point de vue de la vie en commun, surtout dans le cercle de la famille ; mais là même ses conseils n'ont rien de vulgairement utilitaire ; c'est la bonne entente qu'il désire, alors que d'autres se contentent trop facilement de la bonne soupe. Il ne se lasse pas d'insister sur cette idée que le rôle de la femme doit être tout domestique, qu'à son influence morale elle ne pourrait sans péril essayer de substituer une influence de science ou d'esprit. Aussi a-t-il soin de poser en principe qu'il faut proportionner l'instruction à la condition et aux besoins d'une fille, en réservant une instruction plus modeste aux filles d'une condition moins relevée. Le principe peut être contesté, mais l'intention est bonne : il craint, si l'on raffine trop l'esprit de certaines femmes, qu'on ne leur inspire le dégoût des devoirs plus obscurs qu'elles ont à remplir. Chrysale eût été de cet avis, mais n'aurait pas manqué de fausser la pensée en l'outrant ; plus avisé, Fénelon voit plus clairement la grande place qui est réservée à la femme dans la société moderne. Chrysale eût lu avec plaisir, dans ce livre, l'éloge de l'économie et des vertus économiques ; il eût applaudi à cette définition des devoirs essentiels des femmes : « La nature leur a donné en partage l'industrie, la propreté et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons ; » il n'eût pas pu, enfin, ne pas approuver en gros un livre dont les dernières lignes leur recommandent, au nom du Saint-Esprit même, « la simplicité des mœurs, l'économie et le travail ». Mais en maint autre endroit il eût manifesté sa surprise ; son bon sens un peu épais n'eût pas compris certains scrupules délicats, ou se serait alarmé de certaines concessions relativement hardies. Non que Chrysale perde entièrement de vue les devoirs moraux de la femme : il veut qu'elle sache

Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants ;

mais la « philosophie » qu'il lui permet manque d'horizon, et lui, le mari, il voit dans la femme moins une épouse qu'une maîtresse de maison, qui fait aller son ménage, a l'œil sur ses gens, règle avec économie la dépense. Il est vrai que sa fille, la charmante Henriette, est là ; mais réalise-t-elle l'idéal de la

femme instruite sans pédantisme que veut former Fénelon? Il est permis d'en douter et de croire que chez celle-ci la part du sentiment — même sans parler du sentiment religieux — serait plus grande. A son éducation, livrée à des influences contraires, dont elle a su s'affranchir, elle doit la fermeté de son esprit et la décision de son caractère : la jeune fille élevée par Fénelon ne parlerait pas à Trissotin comme Henriette lui parle. Sur son instruction, nous savons peu : elle a sans doute des « clartés de tout », puisque Clitandre ne les refuse pas aux femmes. Mais Clitandre se borne à *consentir* à ce que les femmes ne soient pas tenues dans l'ignorance; Fénelon proclame avec éloquence la nécessité de l'instruction, d'une instruction assez étendue pour le temps. Il est vrai que le robuste bon sens de Molière l'a préservé de l'esprit de chimère, dont ne s'est pas toujours gardé Fénelon ; mais les exagérations chimériques mêmes de Fénelon sont rachetées par un don que personne n'avait eu avant lui en pareil sujet, le don de sympathie. Et les chimères sont rares dans ce livre où M. Gréard admire précisément le sens du réel, où les modernes lisent encore avec profit des réflexions profondément sensées, comme celle-ci, qui signale le danger d'une confusion possible entre l'éducation des femmes et celle des hommes : « La science des femmes, comme celle des hommes, doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions : la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. »

III

La composition; souplesse et laisser-aller de la causerie. Analyse sommaire.

Mais défions-nous des louanges hyperboliques dont Fénelon lui-même n'eût pas voulu. Dans son *Éloge de Fénelon*, Maury dit avec emphase : « Son traité de l'*Éducation des filles* devient le code universel des épouses et des mères. » Non, c'est une œuvre de jeunesse à laquelle un charme de jeunesse reste attaché, mais qui de la jeunesse a la mollesse un peu abandonnée comme la grâce. Écrit au XVIIe siècle, le « traité » qu'exalte Maury ne saurait être le « code » définitif de la pédagogie féminine. Mais il ne faut même pas le prendre pour un traité et le juger comme tel. Ce petit livre a le laisser aller de la lettre, les replis sinueux

de la causerie. Point d'enchaînement systématique, de transitions marquées ; à certains endroits même, semble-t-il, point de suite, ou plutôt une suite insensible, car Fénelon ne marche pas au hasard, mais la composition flotte çà et là, comme indécise, et cette indécision même est une grâce de plus ; mais la grâce ne se passe jamais impunément de la force, et des longueurs subsistent, des négligences, des contradictions même. Un regard rapide jeté sur l'ensemble ne sera donc pas inutile.

Dès le début, avec une décision qui ne lui est pas habituelle, Fénelon pénètre au cœur même de son sujet : rien n'est plus important que l'éducation des filles, mais aussi rien n'est plus négligé. Quelle différence avec les soins qu'on prend de l'éducation des garçons !

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout : on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public ; et quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir. Les plus habiles gens se sont appliqués à donner des règles dans cette matière. Combien voit-on de maîtres et de collèges ! Combien de dépenses pour des impressions de livres, pour des recherches de sciences, pour des méthodes d'apprendre les langues, pour le choix des professeurs ! Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin, ils marquent la haute idée qu'on a de l'éducation des garçons.

Fénelon accorde que les femmes ont l'esprit, comme le corps, plus faible que les hommes, qu'il n'est point à propos de les engager dans des études trop étendues ou trop particulières dont elles pourraient s'entêter. Mais plus elles sont faibles, plus elles ont besoin d'être fortifiées, pour être à la hauteur de leurs devoirs, dont Fénelon montre l'importance (chapitre Ier).

« Voilà ce qui prouve l'importance de bien élever les filles ; cherchons-en les moyens. » La transition est d'une netteté irréprochable ; mais Fénelon s'échappe aussitôt, et, avant d'indiquer les moyens, esquisse une critique des « éducations ordinaires » (chapitre II). Il excelle à relever ainsi, par quelques digressions piquantes, ce qu'un ouvrage purement didactique pourrait avoir d'un peu monotone. Cette digression n'est pas, d'ailleurs, un hors-d'œuvre ; avant de jeter « les premiers fondements » de l'éducation vraie (chapitre III), il convient de ruiner les fondements de l'éducation mal entendue. Du chapitre III jusqu'au chapitre IX, c'est de l'éducation des enfants qu'il s'agit, de l'éducation morale avant tout, mais sans préjudice de

l'éducation physique. Toute cette éducation est dominée par le principe dont Rousseau abusera, mais qui alors marque une réaction salutaire contre la routine d'une pédagogie surannée : « Il faut se contenter de suivre et d'aider la nature. » Sur l'éducation de la curiosité chez l'enfant il y a là des pages précises et neuves; mais le chapitre IV (*Imitation à craindre*) est superficiel et bien court, mal rattaché au chapitre V (*Instructions indirectes*), qui est de beaucoup le plus développé de l'ouvrage. C'est qu'ici se développe à l'aise la méthode essentielle, chère à Fénelon, la méthode indirecte, lente, aimable, qu'annonce suffisamment le sous-titre : *Il ne faut pas presser les enfants*. Poussée à l'extrême, la méthode est discutable, mais elle sert de point de départ à une psychologie de l'enfant, qui est d'un observateur exact et d'un pédagogue consommé.

Entrant plus avant dans le détail, Fénelon recommande de profiter du goût qu'ont les enfants pour les fables et pour les histoires, et de captiver par là leur imagination (chapitre VI). C'est la méthode qu'il suivra lui-même dans l'éducation du duc de Bourgogne. Il l'applique ici à l'histoire sainte elle-même et à la suite de la religion à travers les âges, à l'exposition et à l'explication des dogmes, que des images sensibles devront rendre intelligible à l'imagination des enfants. Longuement, dans les chapitres VII et VIII, Fénelon insiste sur l'enseignement des principes de la religion, sur la lecture du Décalogue, sur les sacrements.

C'est seulement à partir du chapitre IX qu'il abandonne, comme à regret, les enfants pour revenir aux filles, par une transition facile : « Nous avons encore à parler du soin qu'il faut prendre pour préserver les filles de plusieurs défauts ordinaires à leur sexe. » Parmi ces défauts, les principaux sont l'intempérance de la parole et le naturel artificieux, le goût du luxe et des ajustements dont on tire vanité, le penchant au bel esprit et à la fausse délicatesse (chapitres IX et X). Fénelon y oppose les devoirs sérieux de la femme, surtout de la mère; il envisage surtout son rôle dans la vie de la famille, mais sans fermer les yeux à son rôle dans la société (chapitre XI). Il n'est pas jusqu'aux devoirs de la maîtresse de maison envers ses domestiques qui ne soient traités à fond. Mais on ne voit pas bien comment Fénelon passe de ces « devoirs » du gouvernement domestique à l'énumération rapide des connaissances qui sont nécessaires aux filles; cette énumération remplit la majeure partie du chapitre XII. Il est vrai que Fénelon semble

s'être appliqué à ne pas séparer l'éducation de l'instruction. Le livre se termine par un treizième chapitre sur le choix des gouvernantes, et par le portrait de la femme forte tel que l'a tracé Salomon.

Cette analyse sommaire suffit à montrer et que la composition de l'ouvrage est un peu lâche, et que la proportion des développements y est inégale, et aussi, pourtant, que ces développements se ramènent à quelques idées générales dont la suite est suffisamment nette et logique :

L'éducation des filles est une chose très importante et très négligée. Il faut donc la reprendre par les premiers fondements.

C'est sur l'éducation de l'enfant qu'il faut fonder l'éducation de la jeune fille. Étudions donc et connaissons l'enfant; accommodons à sa nature nos méthodes d'éducation religieuse et morale.

Même après cette éducation première, nous aurons à combattre certains défauts particuliers aux filles. Nous ne les combattrons efficacement qu'en leur faisant comprendre quels sont leurs devoirs, en fortifiant par là leur âme, et, d'autre part, en éclairant leur esprit par une instruction sagement réglée. Ce sera la tâche des parents d'abord, puis des personnes soigneusement choisies sur qui ils se reposeront de ce soin.

Une analyse peut dégager ces lignes essentielles d'un enchevêtrement de détails d'ailleurs séduisants; mais ce qu'aucune analyse ne rendra, c'est la souplesse facile et le mol abandon de cette causerie familière et pourtant élevée, ici doucement ironique, là poétique, avec des traits qui ravissent: « On ne doit verser dans un réservoir si petit et si précieux que des choses exquises... Le cerveau des enfants est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent; sa lumière vacille toujours. » Point de termes d'école, de grands mots abstraits: on sent un honnête homme, d'une distinction naturelle. Cette aisance et cette grâce charmantes, M. Nisard lui-même les reconnaît, mais pour la première partie seulement. D'après lui, Fénelon, vite fatigué, n'aurait pas su attacher à la fin de son ouvrage le même intérêt qu'au commencement. Il est vrai que Fénelon se répète parfois et que çà et là le développement languit; mais presque tous les derniers chapitres sont parmi les plus importants et les plus nouveaux de l'ouvrage. Et jusqu'au bout l'intérêt en est soutenu par une jeunesse de style, par une candeur de ton qui sont une convenance de plus avec le sujet.

IV

Ce qu'il y a de particulier à Fénelon dans l'« Éducation des filles ». — Le prêtre. — Le gentilhomme.

Vers le milieu, quelques chapitres, particulièrement le chapitre sur le Décalogue, peuvent sembler aujourd'hui d'un caractère bien spécial, et l'on serait tenté de les abréger, sinon de les supprimer. Mais ne nous y trompons pas, là était le cœur même du livre pour Fénelon. Il était prêtre, et ce caractère de prêtre se retrouve partout dans son œuvre. Aumônier des Nouvelles Catholiques, il leur donnait, dit le P. Querbœuf, des règlements, des méthodes simples et claires, proportionnées à leur degré d'intelligence. Il était né pédagogue à ce point que tous ses ouvrages sont en quelque façon des ouvrages de pédagogie : pédagogie morale ou littéraire, politique ou religieuse, peu importe ; mais il était naturel que, dans la pédagogie, c'est à la partie religieuse qu'il revint de préférence. En même temps qu'il dirigeait les consciences des nouvelles converties, peut-être mal affermies dans leur conversion, il faisait le catéchisme aux enfants à Saint-Sulpice.

De là des avantages compensés par des inconvénients. Pour indiquer ceux-ci d'abord, il est clair que, sans avoir la dureté de Bossuet, Fénelon ne saurait voir la femme des mêmes yeux que les pédagogues modernes et que, s'il s'applique à définir ses devoirs, il ne songe pas même à définir ses droits. Il se borne, en chrétien, à écrire, et c'est déjà beaucoup pour l'époque : « La vertu n'est pas moins pour les femmes que pour les hommes : sans parler du bien ou du mal qu'elles peuvent faire au public, elles sont la moitié du genre humain, racheté du sang de Jésus-Christ et destiné à la vie éternelle. » Mais presque partout il lui fait une situation subordonnée, et plus d'une fois il témoigne à son égard d'une certaine défiance, par exemple quand il condamne à l'avance sans réserves le principe des écoles mixtes : « Point de garçons avec les filles, » ou lorsqu'il signale les dangers des arts d'agrément, qu'il n'interdit pas absolument sans doute, mais pour les raisons les moins profanes.

Il est tout simple que Fénelon conseille de tourner le premier usage de la raison chez les enfants à connaître Dieu; mais à Dieu l'Église est intimement associée.

Il faudrait poser comme le principal fondement l'autorité de l'Église, épouse du fils de Dieu et mère de tous les fidèles : « C'est elle, direz-vous, qu'il faut écouter, parce que le Saint-Esprit l'éclaire pour nous expliquer les Écritures; on ne peut aller que par elle à Jésus-Christ. » Ne manquez pas de relire souvent avec les enfants les endroits où Jésus-Christ promet de soutenir et d'animer l'Église, afin qu'elle conduise ses enfants dans la voie de la vérité. Surtout, inspirez aux filles cette sagesse sobre et tempérée que saint Paul recommande; faites-leur craindre le piège de la nouveauté, dont l'amour est si naturel à leur sexe; prévenez-les d'une horreur salutaire pour toute singularité en matière de religion; proposez-leur cette perfection céleste, cette merveilleuse discipline qui régnait parmi les premiers chrétiens; faites-les rougir de nos relâchements; faites-les soupirer après cette pureté évangélique; mais éloignez avec un soin extrême toutes les pensées de critique présomptueuse et de réformation indiscrète. Songez donc à leur mettre devant les yeux l'Évangile et les grands exemples de l'antiquité; mais ne le faites qu'après avoir éprouvé leur docilité et la simplicité de leur foi : revenez toujours à l'Eglise.

L'inconvénient de ce mélange des choses religieuses et des choses morales, c'est qu'il n'est point facile aux hommes de définir et de fixer à tout jamais la « vérité » ni même l'orthodoxie pure. Fénelon faisait son devoir de prêtre et d'aumônier des Nouvelles Catholiques en conseillant de préparer doucement les filles contre les discours des calvinistes; mais ne l'eût-on pas étonné alors, si on lui eût dit qu'il allait être bientôt lui-même suspect de nouveauté en matière de doctrine?

Cela dit, il faut louer les ingénieux efforts de Fénelon pour peindre à l'imagination vive et tendre des enfants « la religion belle, aimable et auguste, au lieu qu'ils se la représentent d'ordinaire comme quelque chose de triste et de languissant », pour les mettre en garde contre certaines dévotions superstitieuses qu'un zèle indiscret introduit; pour leur faire comprendre « que la lettre tue et que c'est l'esprit qui vivifie, c'est-à-dire que la simple observation du culte extérieur est inutile et nuisible, si elle n'est intérieurement animée par l'esprit d'amour et de religion ». Bien qu'il insiste sur cette idée « que les cérémonies ne sont pas la religion même, qu'elle est toute au dedans, puisque Dieu cherche des adorateurs en esprit et en vérité; qu'il s'agit de l'aimer intérieurement, et de nous regarder comme s'il n'y avait dans toute la nature que lui et nous; qu'il n'a pas besoin de nos paroles, de nos postures, ni même de notre argent; que ce qu'il veut, c'est nous-mêmes; que si on n'entre dans les vrais sentiments d'amour de Dieu, de renoncement aux biens temporels, *de mépris de soi-même, et d'horreur pour le monde,* on fait du christianisme un fantôme

trompeur pour soi et pour les autres »; il n'est pas encore le mystique qui s'efforcera d'anéantir la personnalité et de réduire toute la vie morale à une contemplation passive[1]. Il s'intéresse à la vie, et, s'il l'envisage parfois à un point de vue trop exclusivement ecclésiastique, il blâme avec énergie les vocations religieuses forcées; s'il arrête la pensée des jeunes filles sur la grave pensée de la mort, c'est pour les entretenir tout aussitôt, avec sérieux et hardiesse, de l'état de mariage.

A ce point de vue, rien de plus instructif que la *Lettre à une dame de qualité, sur l'éducation de sa fille*, vraie lettre de direction morale et pédagogique, et que l'on joint d'ordinaire au mémoire dont elle est, en effet, le complément naturel. Fénelon ne craint pas d'y mettre en lumière la supériorité de l'éducation de la famille sur l'éducation du couvent.

Si un couvent n'est pas régulier, elle y verra la vanité en honneur, ce qui est le plus subtil de tous les poisons pour une jeune personne. Elle y entendra parler du monde comme d'une espèce d'enchantement, et rien ne fait une plus pernicieuse impression que cette image trompeuse du siècle, qu'on regarde de loin avec admiration, et qui en exagère tous les plaisirs, sans en montrer les mécomptes et les amertumes. Le monde n'éblouit jamais tant que quand on le voit de loin sans l'avoir jamais vu de près, et sans être prévenu contre sa séduction. Ainsi, je craindrais un couvent mondain encore plus que le monde même. Si, au contraire, un couvent est dans la ferveur et dans la régularité de son institut, une jeune fille de condition y croît dans une profonde ignorance du siècle. C'est sans doute une heureuse ignorance, si elle doit durer toujours. Mais si cette fille sort de ce couvent et passe, à un certain âge, dans la maison paternelle, où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et que ce grand ébranlement d'une imagination vive. Une fille qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Elle sort du couvent comme une personne qu'on aurait nourrie dans les ténèbres d'une profonde caverne et qu'on ferait tout d'un coup passer au grand jour. Rien n'est plus éblouissant que ce passage imprévu et que cet éclat auquel on n'a jamais été accoutumé. Il vaut beaucoup mieux qu'une fille s'accoutume peu à peu au monde auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans les occasions, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération, pour le seul besoin.

Dans la lettre pas plus que dans le mémoire il n'épargne « le caractère vain et ridicule des femmes qui affectent d'être savantes »; qui ne peuvent rien savoir qu'à demi; qui se flat-

1. Michelet voit là, sans raison, un calcul, et dit : « Un seul mot de mysticité dit trop tôt l'eût perdu près de ses maîtres de Saint-Sulpice, chez son patron Bossuet et surtout à Versailles.

tent d'être des génies supérieurs dans leur sexe, décident sur tout, même sur la théologie. Tout est perdu, il le répète, si la femme s'entête du bel esprit et se dégoûte des soins domestiques; et il revient au portrait de la femme forte selon les *Proverbes,* qui « file, se renferme dans son ménage, se tait, croit et obéit ». Mais il conseille à la mère de gagner avant tout le cœur de sa fille, de ne pas l'effaroucher sur la piété par une sévérité inutile, de lui laisser une liberté honnête et une joie innocente, de l'accoutumer, en revanche, « à considérer avec compassion les misères affreuses des pauvres, et à sentir combien il est indigne de l'humanité que certains hommes, qui ont tout, ne se donnent aucune borne dans l'usage du superflu, pendant qu'ils refusent le nécessaire aux autres. »

Et pourtant ce chrétien, ce prêtre, est un gentilhomme. On ne comprendrait rien à son livre si l'on ne voyait qu'il est destiné à une élite, et si l'on essayait d'en accommoder toutes les prescriptions aux besoins de notre société démocratique. Dès le chapitre II, Fénelon accuse ces femmes flatteuses qui, par des complaisances basses, s'insinuent dans la confiance des jeunes filles, et nous sentons que ces jeunes filles ne peuvent être que des filles de maison. Le dernier chapitre du livre est consacré au choix d'une gouvernante. Si on l'oubliait, on s'étonnerait de la place importante qui, dans la revue des connaissances indispensables, est faite aux règles, aux termes mêmes du droit (donations, substitutions, biens meubles et immeubles, etc.). Un peu plus loin, lorsqu'il touche aux devoirs et aux droits des seigneurs, quelle érudition aristocratique Fénelon déploie ! Le lui reprocher serait enfantin ; autant vaudrait lui reprocher d'écrire à la duchesse de Beauvilliers. Mais cette préoccupation enfin affaiblit pour nous la valeur durable de certaines pages. Il faut se hâter d'ajouter qu'elle n'exclut chez Fénelon ni la charité envers les ignorants et les pauvres, qu'il prescrit d'instruire et de soulager, ni même un certain pressentiment confus du sentiment moderne de l'égalité, qui est en germe dans le sentiment de la fraternité chrétienne. Voyez ces fortes paroles sur les rapports des maîtres et des domestiques :

Il ne sera pas facile d'accoutumer les jeunes personnes de qualité à cette conduite douce et charitable; car l'impatience et l'ardeur de la jeunesse, jointes à la fausse idée qu'on leur donne de leur naissance, leur fait regarder les domestiques *à peu près comme des chevaux : on se croit d'une autre nature que les valets;* on suppose qu'ils sont faits pour la commodité de leurs

maîtres. Tâchez de montrer combien ces maximes sont contraires à la modestie pour soi, et à l'humanité pour son prochain. Faites entendre que *les hommes ne sont point faits pour être servis;* que c'est une erreur brutale de croire qu'il y ait des hommes nés pour flatter la paresse et l'orgueil des autres; que, *le service étant établi contre l'égalité naturelle des hommes,* il faut l'adoucir autant qu'on le peut; *que les maîtres, qui sont mieux élevés que leurs valets, étant pleins de défauts, il ne faut pas s'attendre que les valets n'en aient point,* eux qui ont manqué d'instruction et de bons exemples; qu'enfin, si les valets se gâtent et servent mal, ce que l'on appelle d'ordinaire *être bien servi* gâte encore plus les maîtres; car cette facilité de se satisfaire en tout et de se livrer à ses désirs, ne fait qu'amollir l'âme, que la rendre ardente et passionnée pour les moindres commodités.

Un la Bruyère (les *Caractères* parurent un an après l'*Éducation des filles*), un Beaumarchais, ne diront pas mieux. Mais ce qui plaît ici, comme dans tout le reste du livre, c'est que la satire, si elle se devine au fond, ne paraît jamais satire dans la forme; c'est que l'observateur impartial, mais non impitoyable, en signalant le mal, cherche toujours et offre le remède.

V

L'homme d'imagination et de sentiment. L'éducation riante.

Homme du XVIIe et du XVIIIe siècle à la fois, Fénelon est un homme d'imagination et de sentiment. L'homme de raison, cartésien presque malgré lui, écrit qu'il faut rendre raison aux enfants de tout ce qu'on leur enseigne. Mais l'homme d'imagination et de sentiment ne peut concevoir qu'une pédagogie aimable et sensible comme lui.

Nous ne savons pas avec précision quelle fut l'éducation de Fénelon. Michelet, qui aime à deviner, assure qu'il doit à sa mère ces dons aimables et singuliers, ces heureuses contradictions qui plaisent en la femme et en font une énigme. Il est certain que son caractère et son génie gardèrent toujours quelque chose de féminin, plus gracieux que robuste. Il n'est pas moins certain que l'abbé de Fénelon resta un homme du monde plein d'aisance et de souplesse, et que le libéralisme de sa pédagogie, chez lui un peu comme chez Montaigne (avec le christianisme en plus) tient en grande partie à ce qu'il y eut de libéral aussi et de généreux, comme on disait alors, dans sa condition et son éducation. On ne s'étonne donc pas de voir

que la méthode pédagogique de Fénelon repose sur des principes tels que ceux-ci : « Il faut faire le moins de règles qu'on peut; et quand on ne peut éviter d'en faire quelqu'une, il faut la faire passer doucement sans lui donner ce nom... Le moins qu'on peut faire de leçons en forme, c'est le meilleur... » En vrai honnête homme qui ne se pique de rien, il a horreur du pédantisme, et ce nom même de pédagogue que nous lui infligeons l'eût surpris, choqué peut-être.

De là cette complaisante insistance à vanter l'éducation riante et facile.

Il faut chercher tous les moyens de rendre agréables à l'enfant les choses que vous exigez de lui.

Il faut considérer que les enfants ont la tête faible, que leur âge ne les rend encore sensibles qu'au plaisir, et qu'on leur demande souvent une exactitude et un sérieux dont ceux qui l'exigent seraient incapables. On fait même une dangereuse impression d'ennui et de tristesse sur leur tempérament, en leur parlant toujours des mots et des choses qu'ils n'entendent point; nulle liberté, nul enjouement, toujours leçons, silence, posture gênée, correction et menaces.

Remarquez un grand défaut des éducations ordinaires : on met tout le plaisir d'un côté, et tout l'ennui de l'autre; tout l'ennui dans l'étude, tout le plaisir dans les divertissements. Que peut faire un enfant, sinon supporter impatiemment cette règle, et courir ardemment après les jeux?

Tâchons donc de changer cet ordre : rendons l'étude agréable; cachons-la sous l'apparence de la liberté et du plaisir; souffrons que les enfants interrompent quelquefois l'étude par de petites saillies de divertissements; ils ont besoin de ces distractions pour délasser leur esprit...

Laissez donc jouer un enfant, et mêlez l'instruction avec le jeu; que la sagesse ne se montre à lui que par intervalle et avec un visage riant : gardez-vous de le fatiguer par une exactitude indiscrète.

Si l'enfant se fait une idée triste et sombre de la vertu, si la liberté et le dérèglement se présentent à lui sous une figure agréable, tout est perdu, vous travaillez en vain.

En elle-même, la méthode est excellente : elle l'était surtout alors qu'elle réagissait contre une méthode plus sévère et plus abstraite, en ce qu'elle réhabilitait, pour ainsi dire, l'imagination traitée en ennemie. Mais l'excès n'est pas loin : par exemple, Fénelon a raison de trouver étrange qu'on apprenne aux enfants à lire d'abord en latin ; mais il ajoute : « Il faut leur donner un livre bien relié, doré même sur la tranche, avec de belles images et des caractères bien formés. Tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude. Il faut tâcher de choisir un livre plein d'histoires courtes et merveilleuses... » Pour les tout petits enfants, l'attrait extérieur n'est pas à dédaigner. Mais il viendra un moment où les histoires merveilleuses, même dorées sur tranche, ne suffiront plus, où l'enfant deviendra jeune fille,

où l'éducation de la volonté par l'effort, déjà nécessaire en quelque mesure dans l'enfance, deviendra plus nécessaire encore. Fénelon ne semble pas y avoir songé : il réjouit l'imagination, mais il n'affermit pas assez la raison et n'arme pas assez la volonté. Sans doute il veut accoutumer l'imagination à la vérité, « *en attendant* que la raison puisse s'y tourner par principes ». Mais nous attendons en vain qu'il nous marque ce passage. Il répète trop, même à ne considérer que l'enfance : « Frappez vivement leur imagination ; ne leur proposez rien qui ne soit revêtu d'images sensibles. » Dans l'enseignement même des premiers principes de la philosophie et de la religion, le corps c'est la bête ; l'âme c'est l'ange ; Dieu est assis sur son trône, avec des yeux plus brillants que les rayons du soleil, plus perçants que les éclairs ; le paradis est tout or, perles et pierreries : comment ne pas sourire ? Mais après ? Suffira-t-il d'insinuer aux enfants « une infinité d'instructions, plus utiles que les leçons mêmes, dans des conversations gaies » ? Eh quoi ! toujours insinuer, jamais enseigner ? toujours des instructions indirectes, jamais l'instruction, celle qui exige l'attention, la patience, l'énergie personnelle ?

Même originalité, mais aussi mêmes dangers dans les fréquents appels au sentiment. Doué d'une sensibilité affectueuse, Fénelon imagine une sorte de culture de la sensibilité : il parle avec un grand charme de l'amitié envisagée comme moyen d'éducation. Il repousse avec une émotion sincère la servitude que prétendrait faire peser sur les enfants « une autorité sèche et absolue ».

Ne prenez jamais sans une extrême nécessité un air austère et impérieux, qui fait trembler les enfants. Souvent c'est affectation et pédanterie dans ceux qui les gouvernent ; car, pour les enfants, ils ne sont d'ordinaire que trop timides et honteux. Vous leur fermeriez le cœur, et leur ôteriez la confiance, sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation : faites-vous aimer d'eux ; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgent à ceux qui ne se déguisent point devant vous : ne paraissez ni étonné ni irrité de leurs mauvaises inclinations ; au contraire, compatissez à leurs faiblesses : *quelquefois il en arrivera cet inconvénient qu'ils seront moins retenus par la crainte ;* mais, *à tout prendre*, la confiance et la sincérité leur sont plus utiles que l'autorité rigoureuse.

On le voit, Fénelon ne se dissimule pas les inconvénients possibles du système. Il sait qu'il y a, d'ailleurs, « des naturels qu'il faut dompter par la crainte », que même ce naturel, chez le commun des enfants, est « dur et indocile » ; mais il veut qu'on recoure à la crainte seulement après avoir épuisé les

autres remèdes, car « la crainte est comme les remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes : ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes : une âme menée par la crainte en est toujours plus faible ». Tout cela est très bon, toujours en tant que réaction contre l'éducation trop sèchement autoritaire. Mais les moyens de concilier l'autorité et la liberté, ce n'est pas à Fénelon qu'il faut les demander, et, après l'avoir lu, on garde l'impression qu'il est préoccupé de la liberté des enfants à sauvegarder plus que de l'autorité des parents à défendre. Ne pas déplaire aux enfants, faire en sorte même « que la joie et la confiance soient leur disposition ordinaire », aucune préoccupation n'est plus digne d'un éducateur ; mais il viendra toujours un temps où l'on ne pourra plus tout apprendre en se jouant, où il faudra subir la gêne salutaire de l'effort, le joug utile de la règle, et il est d'un éducateur aussi de préciser comment la règle pourra être forte sans être oppressive.

Partout il faudrait faire ce départ entre les idées justes et contestables de Fénelon, ou plutôt entre ce qu'il y a tout à la fois de juste et de contestable dans les mêmes idées. Ainsi, il est d'avis qu'il convient de mettre en jeu, dans l'éducation de l'enfance, une honnête émulation, et, s'il ne parle guère des punitions, il indique certaines petites récompenses propres à encourager l'enfant. Mais quand il dit de lui donner de temps en temps de petites victoires sur ceux dont il est jaloux, ce ne sont plus les avantages, mais les dangers de l'émulation qui nous apparaissent.

VI

Que Fénelon pourtant n'est pas un utopiste dans l'éducation. — Sa pédagogie fondée sur l'observation psychologique de l'enfant et de la femme.

On se tromperait pourtant si, malgré ces exagérations, on prenait pour un utopiste celui dont on a pu dire qu'il poursuit « l'application du possible dans l'idéal[1] ». Lui-même se demande si son plan d'éducation ne passera pas, dans l'esprit de beaucoup de gens, pour un projet chimérique ; il répond sans embarras

1. O. Gréard. *l'Éducation des femmes par les femmes.*

l'objection qu'il prévoit : « Je prie de considérer attentivement que, quand on entreprend un ouvrage sur la meilleure éducation qu'on peut donner aux enfants, ce n'est pas pour donner des règles imparfaites. On ne doit donc pas trouver mauvais qu'on vise au plus parfait dans cette recherche. » Ce n'est pas l'excès d'ambition qu'on serait tenté de lui reprocher aujourd'hui ; certains lui reprocheraient plutôt de ne pas dominer d'assez haut son sujet, de ne pas s'élever à l'idée moderne de la femme, personne humaine égale de l'homme, élevée pour elle-même, non pas seulement pour la société où elle vivra, de l'instruction envisagée non plus seulement comme un moyen, mais comme un but. Ce qu'on ne pourra lui reprocher, au contraire, c'est de dédaigner ces « petites choses » qu'il ne donne pas, dit-il, pour grandes, et qui sont pourtant l'essentiel de la pédagogie, ces petites observations et ces petites questions d'où sort, par un lent progrès, la sagesse ; ces précautions mêmes, trop savantes peut-être, ces fictions habilement graduées, mais d'un arrangement parfois un peu factice, dont il a dit, sans trop se vanter : « C'est une espèce d'éducation pratique, qui la conduira (la gouvernante) comme par la main »; c'est, malgré tout et avant tout, la préoccupation de la nature, source de toute vérité, principe de toute règle durable, guide et maîtresse de toute éducation efficace : « Il faut se contenter de suivre et d'*aider* la nature. » Fénelon pose ainsi, mais avec mesure et sans perdre de vue la réalité, le principe dont Rousseau abusera, comme il devance Rousseau et rappelle Montaigne lorsqu'il écrit : « Montrez à l'enfant l'*utilité* des choses que vous lui enseignez : faites-lui en voir l'*usage* par rapport au commerce du monde et aux devoirs des conditions. » Ces derniers mots nous avertissent que la doctrine de Fénelon n'a rien d'absolu ni de systématique : elle est toute relative, au contraire, et Fénelon, qui craint avant tout de faire, comme on dirait aujourd'hui, des *déclassées,* bien qu'il écrive surtout pour les filles de condition noble, ne veut pas que l'éducateur perde de vue les conditions diverses auxquelles l'éducation devra s'accommoder.

On doit considérer pour l'éducation d'une jeune fille sa condition, les lieux où elle doit passer sa vie, et la profession qu'elle embrassera selon les apparences : prenez garde qu'elle ne conçoive des espérances au-dessus de son bien et de sa condition. Il n'y a guère de personnes à qui il n'en coûte cher pour avoir trop espéré; ce qui aurait rendu heureux, n'a plus rien que de dégoûtant, dès qu'on a envisagé un état plus haut.

Avec un soin particulier il distingue ainsi plus d'une fois l'éducation qui convient à chaque rang et à chaque sexe. Non qu'on ne puisse nulle part deviner le futur utopiste. Quand il touche à certains lieux communs de morale sociale qui deviendront plus tard ses thèmes favoris, au changement ruineux des modes, à la toilette des femmes (c'est l'occasion pour le disciple des Grecs et pour l'artiste de leur souhaiter « la noble simplicité qui paraît dans les statues »), à l'économie domestique, aux bienfaits de l'agriculture, on croit entendre comme un vague prélude du *Télémaque*. Mais tout est ici ramené vite à la réalité, car c'est sur l'observation de la réalité que tout repose. Si la pédagogie de Fénelon est plus précise et plus sûre que sa politique, c'est qu'elle est fondée sur une « psychologie » très attentivement étudiée de l'enfant et de la femme.

L'enfant est ici observé de très près, non pas l'enfant abstrait, mais l'enfant vrai, vivant, qui a été vu, entendu, saisi dans ses qualités naturelles, qu'il faut savoir mettre à profit, et dans ses faiblesses, qu'il faut savoir prévenir ou réprimer. Il n'est point jugé avec la sévérité défiante d'un janséniste qui croit la nature humaine foncièrement mauvaise, ni avec la confiance aveugle d'un Rousseau qui la croit foncièrement bonne. Fénelon sait combien les premiers « préjugés » de l'enfance ont de pouvoir sur les hommes ; il veut donc que l'on commence l'éducation des filles dès leur plus tendre enfance, à cet âge « où se font les impressions les plus profondes et qui, par conséquent, a un grand rapport à tout le reste de la vie ». Aussi ne néglige-t-il pas plus d'affermir leurs organes que de former leur esprit. L'éducation physique, assez peu en honneur alors, marche chez lui de front avec l'éducation intellectuelle et morale. Il ne dédaigne pas de descendre aux recommandations les plus minutieusement pratiques : qu'on choisisse les aliments de l'enfant, qu'on règle ses repas, qu'on n'ébranle pas son cerveau encore tendre par « de vaines craintes des fantômes et des esprits ». La nature partout, et partout la vie. C'est sur la vie même qu'il faut se reposer du soin d'insinuer peu à peu les premières connaissances dans l'esprit curieux de l'enfant, qui laisse errer sur les choses, comme dit le poète, « sa vue étonnée et ravie ».

La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. Par exemple : à la campagne ils voient un moulin, et ils veulent savoir ce que c'est ; il faut leur montrer comment se prépare l'aliment qui nourrit l'homme. Ils aperçoivent des moissonneurs, il faut leur expliquer ce qu'ils font, comment on sème le

Dé, et comment il se multiplie dans la terre. A la ville, ils voient des boutiques où s'exercent plusieurs arts, et où l'on vend certaines marchandises. Il ne faut jamais être importuné de leurs demandes : ce sont des ouvertures que la nature vous offre pour faciliter l'instruction : témoignez y prendre plaisir ; par là vous leur enseignerez insensiblement comment se font toutes choses qui servent à l'homme, et sur lesquelles roule le commerce. Peu à peu, sans étude particulière, ils connaîtront la bonne manière de faire toutes ces choses qui sont de leur usage, et le juste prix de chacune, ce qui est le vrai fond de l'économie. Ces connaissances, qui ne doivent être méprisées de personne, puisque tout le monde a besoin de ne se pas laisser tromper dans sa dépense, sont principalement nécessaires aux filles.

Après ces leçons naturelles, vraies « leçons de choses », quand les enfants seront dans un âge plus avancé et que leur raison sera toute développée, viendront d'autres leçons plus graves, qui leur enseigneront l'amour de la vérité, de la simplicité, de la modestie, du travail. Alors il faudra « les mener par la raison *autant qu'on peut* ». Mais dans quelle mesure le pourra-t-on? Certes on ne saurait accuser de méconnaître les dons naturels de l'enfance celui qui se plaît à répéter : « On peut compter que les enfants connaissent dès lors plus qu'on ne s'imagine d'ordinaire... Les enfants sont bien plus pénétrants qu'on ne croit. » Mais il sait aussi que si beaucoup naissent simples, droits, candides, d'autres naissent artificieux, politiques, jaloux, disposés à croire, si on les écoute avec complaisance, que le monde sera toujours occupé d'eux, enclins à contrefaire les gens ridicules, avec ces « manières moqueuses et comédiennes » qu'il recommande avec raison de réprimer. Il sait que leur naturel trompe souvent l'observateur, « parce que les premières grâces de l'enfance ont un lustre qui couvre tout » ; qu'une certaine vivacité de tempérament est prise souvent chez eux pour de l'esprit ; il se défie des talents précoces sur lesquels les parents s'extasient. Cet homme, ce maître, qui a l'amour de l'enfance, n'en a pas l'idolâtrie. Et c'est parce qu'il la connaît qu'il la juge sans banale sensiblerie. D'autres se sont attendris sur *l'enfance;* lui, il considère avec sympathie, mais sans illusion, *les enfants*, et il les distingue les uns des autres, il en trace des portraits précis ; il n'ignore pas quels sont les égarements, mais aussi les ressources des naturels vifs et sensibles, ni combien peu de prise on a sur les caractères indolents : « Il faut aimer l'enfance ; » voilà bien l'impression que laisse la lecture de ces chapitres. Mais le précepte fondamental de la doctrine est plutôt : « Pour aimer efficacement l'enfant, il faut le connaître. »

Fénelon ne connaît pas moins bien, mais il n'aime pas de la même façon les filles et les femmes. C'est que les défauts qui étaient en germe chez les enfants et qu'avaient longtemps voilés ou excusés les grâces de leur âge, se sont épanouis chez la jeune fille, et sont d'autant plus redoutables qu'ils sont affermis par une plus longue habitude. Or le but de Fénelon est justement de combattre chez la fille les défauts qui la rendraient incapable de comprendre et de remplir son rôle de femme, ce rôle dont il définit avec tant d'élévation l'importance, non pas seulement domestique, mais morale, et, comme on dit aujourd'hui, sociale.

Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche le plus près à tout le genre humain ? Par là, elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises mœurs de presque tout le monde. Une femme judicieuse, appliquée et pleine de religion, est l'âme de toute une grande maison ; elle y met l'ordre pour les biens temporels et pour le salut. Les hommes mêmes, qui ont toute l'autorité en public, ne peuvent, par leurs délibérations, établir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter.

Le monde n'est point un fantôme, c'est l'assemblage de toutes les familles ; et qui est-ce qui peut les policer avec un soin plus exact que les femmes, qui, outre leur autorité naturelle et leur assiduité dans leur maison, ont encore l'avantage d'être nées soigneuses, attentives au détail, industrieuses, insinuantes et persuasives ? Mais les hommes peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur dans la vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume ? Mais les enfants, qui feront dans la suite le genre humain, que deviendront-ils, si les mères les gâtent dès leurs premières années ?

Il y insiste, et démontre que les occupations des femmes ne sont guère moins importantes « au public » que celles des hommes, que même leur mauvaise éducation « fait plus de mal que celle des hommes », et il cite pour exemples, non seulement des familles, mais des États. Dès lors, c'est sans indulgence qu'il doit traiter des travers devenus de vrais dangers publics, le goût des amusements frivoles, des longs discours inutiles, ennemis du sérieux et de l'ordre des pensées, la finesse artificieuse, — définie et jugée dans une page charmante, — l'aveugle désir de plaire, la rage de parler de tout, de décider sur tout, la fausse délicatesse et l'affectation d'ennui. Fénelon, d'ailleurs, restait du monde par ses hautes relations de famille et d'amitié. C'est dans le monde, n'en doutons pas, qu'il avait observé ces mères de famille dont il esquisse la physionomie çà et là : celle-ci, grondeuse, croit bien élever sa fille en ne lui pardon-

nant rien ; cette autre, mécontente de sa fille, veut lui imposer son propre directeur de conscience, ou fait briller incessamment à ses yeux la perspective décourageante d'un couvent. Cette autre, enfin, passe sa vie au jeu, à la comédie, accoutume ses enfants eux-mêmes « aux violents ébranlements des représentations passionnées et de la musique », puis s'étonne qu'ils soient dégoûtés de la vie sérieuse. Et que peuvent les efforts de la meilleure gouvernante contre l'exemple d'une telle mère ? Voilà pourquoi il se fait et nous donne une si haute idée du rôle de la mère vis-à-vis des enfants, pourquoi il lui veut assez de discernement pour connaître le naturel et le génie de chacun d'eux, pour trouver la manière de se conduire avec eux, assez de maturité d'esprit et d'expérience du « gouvernement » pour faire régner sur tout sa douce autorité sans en faire sentir le poids.

Il peut sembler dur parfois, injuste même : « La plupart des femmes disent peu en beaucoup de paroles : elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit... Elles ont un naturel simple pour jouer facilement toutes sortes de comédies. » Mais, soyons-en sûrs, il ne fait que généraliser à l'excès des observations exactes. « Les femmes risquent d'être extrêmes en tout, » dit-il avant la Bruyère. A quoi bon, dès lors, louer des qualités qui peuvent dégénérer en défauts? Il faut craindre même, en attaquant un défaut chez une fille sans se préoccuper du défaut contraire, de ne l'arracher à l'un que pour la jeter dans l'autre. Ainsi, Fénelon vante avec sincérité, avec une sorte d'émotion parfois, les vertus domestiques, la propreté qui est une vertu, « quand elle est modérée », l'économie ; mais la propreté tourne facilement en minutie et en dégoût, l'économie en avarice. L'ignorance produit l'ennui, et l'ennui fait paraître triste tout ce qui est sérieux. Il faut donc soustraire les filles à l'ignorance et à l'ennui. D'autre part, le bel esprit n'est guère moins à craindre que l'ignorance. L'œuvre de l'éducation féminine sera donc une œuvre de délicat équilibre. Mais cette œuvre est plus nécessaire encore que difficile, car l'intelligence vive, souvent inquiète, de la femme a besoin d'un aliment, et « si vous ne leur donnez une curiosité raisonnable, elles en auront une déréglée ».

VII

La pédagogie de Fénelon. — Jugement d'ensemble.

C'est pour remédier à l'ennui, gros de périls, pour combler ce grand vide que viennent trop aisément remplir les distractions frivoles, pour guérir la paresse, cette langueur de l'âme, que Fénelon conseille, ordonne de donner aux filles le goût des lectures et des occupations sérieuses. C'est pour les dégoûter des fictions romanesques qu'il met entre leurs mains des « histoires utiles et agréables », et ceux des livres profanes « qui n'ont rien de dangereux pour les passions ». Savoir bien lire, c'est presque pour Fénelon le commencement de la sagesse. Il est vrai qu'il multiplie les réserves prudentes.

Je leur permettrais aussi, mais avec un grand choix, la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie, si je voyais qu'elles en eussent le goût, et que leur jugement fût assez solide pour se borner au véritable usage de ces choses; mais je craindrais d'ébranler trop les imaginations vives, et je voudrais en tout cela une exacte sobriété; tout ce qui peut faire sentir l'amour, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux.

Mais ce qui serait étonnant, c'est qu'un prêtre n'eût pas ces scrupules; encore cette timidité semblera-t-elle un vrai libéralisme, si on la juge à la lumière du temps. C'est à cette lumière aussi qu'il faut juger ce qu'on est convenu d'appeler, bien improprement, le programme d'instruction de Fénelon. En réalité Fénelon ne songe pas et ne pouvait pas songer à tracer un programme. Aux règles de l'éducation, qui sont pour lui presque tout, — car la lecture bien choisie et bien dirigée, c'est de l'éducation encore, — il ajoute seulement quelques remarques, jetées un peu négligemment, sur les connaissances indispensables aux filles. Ces indications rapides avaient alors leur hardiesse; auraient-elles perdu toute valeur parce que Fénelon a été dépassé?

Il ne se borne pas aux éléments de la grammaire et du calcul : il pousse jusqu'aux notions de droit, en sorte que la femme éloignée de son mari ou devenue veuve puisse suivre ses intérêts. Pour celles qui ont du loisir et de la portée, non seulement il autorise les histoires grecque et romaine, qui étaient en usage, mais il recommande l'histoire de France, qui n'avait pas place encore dans les études des jeunes gens : « Tout cela contribue à agrandir l'esprit et à élever l'âme. » Il n'interdit enfin ni l'éloquence, ni la

poésie, ni la musique, ni la peinture, ni même le latin. Nous voilà loin du temps où « une fille était tenue pour bien élevée, qui savait lire, écrire, danser, sonner des instruments, faire des ouvrages, qui ne mettait pas moins de dix ou douze ans à l'apprendre! » Que pourrions-nous demander de plus aujourd'hui, à ne regarder que le cadre?

Mais dans ce cadre général, Fénelon se reprocherait de trop embrasser, et sur chaque point il se resserre. Il craindrait que les jeunes filles ne fussent plus éblouies qu'éclairées par ces connaissances, s'il ne les avertissait « qu'il y a pour leur sexe une pudeur sur la science presque aussi délicate que celle qu'inspire l'horreur du vice ». Il ne lui paraît pas nécessaire qu'elles apprennent la grammaire par règles : il suffit qu'elles s'accoutument à ne point prendre un temps pour un autre, à se servir des termes propres, à expliquer leurs pensées avec ordre et d'une manière courte et précise. C'est exclusivement pour les dresser à faire des comptes qu'il les exerce sur les quatre règles du calcul. S'il conseille la lecture des histoires, c'est qu'il la considère comme le meilleur moyen de dégoûter un bon esprit des comédies et des romans. Il ne tolère la culture des arts qu'en raison de l'application qu'on en peut faire : pour la musique, à des sujets pieux ; pour le dessin, aux ouvrages de tapisserie. Il n'admet le latin qu'en faveur des filles d'un jugement ferme, d'une conduite modeste, qui ne se laissent point prendre à la vaine gloire. Tout ce qui est de nature à causer les grands ébranlements d'imagination, l'étude de l'italien et de l'espagnol, par exemple, où les ouvrages en renom ont pour thème presque unique la description des passions, est à ses yeux plus dangereux qu'utile, et il demande qu'on y mette au moins une exacte sobriété [1].

On se récrie aujourd'hui : la lecture, l'écriture, l'orthographe, la grammaire, l'histoire, les éléments du droit, des beaux-arts, n'est-ce donc que cela? Encore ce peu de chose est-il soigneusement ramené à l'usage moral, aux besoins de la vie pratique. Comparé à nos programmes modernes, celui de Fénelon doit sembler bien insuffisant, en effet ; mais peut-être que les nôtres sont trop ambitieux, si le sien est trop modeste. En revanche, souvenons-nous de l'instruction qu'a reçue Mme de Sévigné : combien plus brillante elle nous paraîtra, mais aussi combien moins grave et moins solide! On peut juger même que Fénelon, si soucieux d'ordinaire de rendre l'instruction riante, l'assombrit un peu quelquefois par une préoccupation exagérée de la piété, du recueillement, du silence, vertus surtout monastiques. Le « monde », dont il n'a pas tort de craindre les séductions menteuses, est autre chose pourtant qu'un lieu de perdition : il s'y fait de bonnes et grandes choses. Lui-même le dit, le monde n'est pas un fantôme : c'est la réunion de toutes les familles. S'il y faut vivre, pourquoi ne pas se munir des connaissances qui peuvent y rendre la vie, non seulement honnête, mais

1. O. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes.*

agréable? Les arts d'agrément sont-ils vraiment si pernicieux, les langues vivantes si corruptrices?

Ne serrons donc pas de trop près ce que Fénelon dit de l'instruction. Bien des choses y manquent et devaient y manquer. Il ne semble pas, d'ailleurs, songer que la femme puisse être autre chose qu'épouse et mère : c'est toujours au gouvernement des enfants et de la maison que tout revient. Mais la vie solitaire des femmes qui n'entrent pas au couvent, qui ont pourtant, elles aussi, un esprit à orner, une âme à fortifier et à élever, il ne la prépare pas, il ne la prévoit pas. L'horizon de l'éducateur n'est visiblement pas assez large. Mais si l'on se renferme avec lui dans cet horizon, que de choses on y découvrira, et de choses nouvelles ou renouvelées! La nature suivie, parfois aidée, toujours respectée, l'éducation devenant « une œuvre de prévoyance, de suite et de persuasion », entreprise dès le berceau, soutenue pendant toute la jeunesse, les ressources ou les faiblesses du caractère et de l'esprit féminins pénétrées, utilisées ou redressées, la curiosité dirigée, l'imagination éveillée, le sentiment intéressé à l'œuvre de l'instruction, dont il devient, substitué à la crainte, le principal ressort, et pourtant, sous tant de fleurs répandues, un fond solide, un principe qui est le principe même de l'éducation libérale et moderne[1], celui de la raison, toujours invoquée, du moins quand il est possible de faire entendre sa voix. La raison, lumière et maîtresse de l'éducation, comme elle l'est de la vie, mais la raison colorée par l'imagination, attendrie par le sentiment, voilà tout le livre. On comprend que le charme sérieux en soit goûté par les hommes, surtout par ceux qui y cherchent Fénelon lui-même plutôt que sa pédagogie nécessairement incomplète; on comprend mieux encore qu'il ne déplaise pas aux femmes, bien que les femmes n'y soient pas toujours épargnées, car, malgré cela ou pour cela même, on le dirait écrit par une femme.

1. Janet, *Fénelon*.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Édit. Compayré (Picard et Kaan, Defodon Hachette), Gasté (Colin, Gréard (librairie des bibliophiles), Rousselot Delagrave), de Sacy (Techener).

LIVRES

BIZOS. — *Fénelon éducateur:* Lecène, in-8° (classiques populaires 1889, chap. Ier.

COMPAYRÉ. — *Histoire critique des doctrines de l'éducation;* Hachette, 2 vol. in-8°, t. Ier, liv. III, p. 368 à 375. — Art. *Fénelon* dans le *Dictionnaire pédagogique.*

GRÉARD. — *L'Éducation des femmes par les femmes,* p. 1 à 75; Hachette, in-12.

JANET. — *Lectures variées;* Delagrave, in-12, 1890; p. 99 à 102.

— *Fénelon,* Hachette, in-16, 1892, chap. II, p. 19 à 36.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 10e éd., 1883; t. III, p. 394, 395.

MICHELET. — *Louis XIV et la révocation de l'Édit de Nantes;* Chamerot, 3e éd., 1863, chap. XXII.

ROUSSELOT. — *Histoire de l'éducation des femmes,* 2 vol. in-12; Perrin, 1885, t. Ier, p. 385 à 441.

— *La Pédagogie féminine;* 2 vol., 1883; Delagrave.

SAINTE-BEUVE. — *Portraits de femmes;* Garnier, in-12; p. 241.

— *Port-Royal;* Hachette, in-12; III, 512; V, 47.

VILLEMAIN. — *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle:* Didier, nouv. éd., 1854, in-8°; t. II, 24e leçon, p. 276 à 279.

JUGEMENTS

I

Ceux qui ne cherchent dans un livre que des idées philosophiques, c'est-à-dire des idées qui sortent de la sphère des maximes communes et des conceptions modernes, pourraient être assez contents de l'auteur de l'*Éducation des filles*, s'ils avaient le courage de lire avec quelque réflexion un ouvrage où l'on ne trouve ni faste, ni morgue, ni emphase; ils apercevraient peut être, parmi tant d'idées modestes et sans prétention, des vues extrêmement profondes; ils reconnaîtraient que Fénelon avait étudié l'esprit humain en philosophe. A la vérité, nul écrivain n'est plus éloigné du ton doctoral et sentencieux; il ne fait point le penseur; il sème d'une main légère, dans cet écrit, des idées fortes, et ne se tourmente pas pour les faire remarquer : il semble qu'elles ne lui coûtent rien; elles coulent de sa plume sans effort et sans bruit, tandis que la plupart de nos philosophes n'accouchent d'une sentence qu'avec des convulsions et des cris.

DUSSAULT, *Annales littéraires*, 1801.

II

Dans l'*Éducation des filles*, l'aimable condescendance de Fénelon va jusqu'à donner des leçons de goût et de grâce.

DE FÉLETZ, *Mélanges*, t. IV.

III

Ce qu'on a dit de l'influence du christianisme sur l'éducation s'applique surtout à l'éducation des femmes : il les instruit et les préserve, comme il les a jadis émancipées. C'est là ce qui donne tant de vérité au petit livre de Fénelon. Rien de plus simple en apparence, et la perfection même du langage disparaît sous la grâce facile. Mais est-il un conseil qui soit oublié, une précaution qui ne soit prise, un défaut qui ne soit indiqué ?

Surtout on sent cette extrême pureté de la pensée, cette pudeur de l'imagination, que rien ne peut remplacer dans un tel sujet.

VILLEMAIN, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, 22e leçon; Didier.

IV

Le sens du réel est un des traits les plus caractéristiques de la pédagogie générale de Fénelon. Il est le premier à convenir que, dans son traité, il a sacrifié un peu à l'idéal : « Quand on entreprend un ouvrage sur la meilleure éducation qu'on peut donner aux enfants, ce n'est pas pour donner des règles imparfaites. » J.-J. Rousseau dira de même, soixante ans plus tard, dans la préface de l'*Émile* : « J'aimerais mieux suivre en tout la pratique établie que d'en prendre une bonne à demi. » Mais Fénelon ne propose « ce qui lui semble parfait que pour qu'en s'efforçant d'y atteindre on arrive à quelque chose de mieux que ce qui se fait d'ordinaire ». J.-J. Rousseau se place systématiquement dans l'absolu. Il isole son élève du reste du monde et le transporte avec lui entre ciel et terre. Émile ne serait nulle part mieux que dans une « île déserte ». Sa vie n'est qu'une sorte d'artifice; J.-J. Rousseau ne compte ni avec les imperfections de la nature ni avec les difficultés de la vie sociale. Tout autre est la théorie chez Fénelon. Qu'il s'agisse de la mère, de la gouvernante ou de l'enfant, la pratique des choses humaines l'a habitué à faire en tout la part de l'humanité, et il la fait.

OCTAVE GRÉARD, *l'Éducation des femmes par les femmes* ; Hachette.

V

Avec quelle candeur Fénelon applique à la pédagogie cette imagination qui, selon le mot de Villemain, lui échappe de toutes parts! C'est presque avec l'affection d'une mère qu'il décrit l'enfant, son âme à peine éclose, son intelligence indécise et vague encore, jetant les premières lueurs, ses lèvres balbutiant les premières paroles, ses pieds timides essayant les premiers pas. Ce profond amour de l'enfance, si différent de la

manière un peu dure et même sarcastique dont la Bruyère parle de l'enfant, donne au livre de Fénelon cette vivacité d'analyse, ce charme séduisant, cette douce chaleur qui nous pénètre et nous échauffe.

Bizos, *Fénelon éducateur;* Lecène.

LETTRES

I

Mme de Lambert (1647-1733) avait écrit à Fénelon qu'elle s'était inspirée, pour élever sa fille et son fils, des idées de l'auteur du *Traité sur l'éducation des filles* et du *Télémaque*. On supposera que Fénelon répond à la marquise de Lambert pour la remercier de ce double éloge, le plus délicat et le plus complet qu'il pût souhaiter.

(Sèvres. — Examen d'admission, 1885.)

II

Dans une lettre qu'il adresse à un de ses anciens élèves, récemment attaché à une école comme stagiaire, un instituteur explique et développe cette pensée de Fénelon : « La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au-devant de l'instruction : ne manquez pas d'en profiter. »

(Seine. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1890.)

III

Une parente de Fénelon entend dire qu'il prépare un traité sur l'éducation des filles. Elle lui écrit pour s'informer, un peu ironiquement, de ses véritables intentions, et elle avoue que pour elle elle s'en tient, jusqu'à nouvel ordre, aux *Femmes savantes* de Molière.

On fera, soit la lettre de cette parente (Mme de Laval, par exemple), soit la réponse de Fénelon.

IV

Mme de Beauvilliers écrit à Fénelon pour lui demander des conseils sur l'éducation de ses filles.

V

Après avoir lu le mémoire sur l'*Éducation des filles*, et observé

le parti que Mme de Beauvilliers en tirait tous les jours, le duc de Beauvilliers écrit à Fénelon pour l'engager à le publier.

Le début de la lettre sera tiré de l'amitié qui les lie, et qu'accroît singulièrement l'envoi d'un écrit si précieux, destiné à sa seule famille.

Il louera les mérites délicats de ce mémoire, en se plaçant au point de vue où pouvait se placer alors un « honnête homme ».

Mais il se refusera à garder pour lui seul des pages si neuves et si pénétrantes, qui peuvent être utiles à tant de personnes, et il suppliera Fénelon de les livrer au public, en faisant valoir non la réputation qu'elles peuvent lui procurer, mais le bien qu'elles peuvent faire.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Qu'y a-t-il de nouveau dans le *Traité sur l'éducation des filles?* et jusqu'à quel point ce qui est nouveau est-il vrai? Part du chimérique.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1872.)

II

Développer et apprécier ces paroles de Fénelon : « Il faut rendre raison aux enfants de tout ce qu'on leur enseigne. Il faut toujours leur montrer un but solide et agréable, qui les soutienne dans le travail, et ne prétendre jamais les assujettir à une autorité sèche et absolue. »

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1882.)

III

Comparer la jeune fille rêvée par Fénelon à l'idéal de Molière.

(Professorat des écoles normales, leçon. Aspirantes, 1891.)

IV

Appliquer à l'étude de la grammaire cette pensée de Fénelon : « A mesure que la raison de l'enfant augmente, il faut de plus en plus raisonner avec lui. »

(Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales. Aspirants, 1884.)

V

Commenter le dernier paragraphe du chapitre XI de l'*Éducation des filles,* sur la mauvaise délicatesse et le profit que les

personnes d'esprit peuvent tirer des gens même les moins éclairés.

(Examen pour la délégation dans les écoles normales, 1885.)

VI

Fénelon, traitant « des premiers fondements de l'éducation », résume ses conseils en un seul : « Il faut se contenter de suivre et d'aider la nature. » Expliquez et apprécie cette maxime et, si vous l'approuvez, montrez, par des exemples pratiques, comment vous essayeriez de l'appliquer.

(Examen pour la délégation dans les écoles normales, 1882.)

VII

Fénelon a dit : « La curiosité des enfants est un penchant de la nature qui va comme au-devant de l'instruction ; ne manquez pas d'en profiter. » Expliquer cette pensée, l'apprécier et l'appliquer particulièrement aux divers degrés de l'enseignement primaire.

(Certificat d'aptitude a l'inspection des écoles primaires et a la direction des écoles normales, octobre 1893.)

VIII

Que pensez-vous de ces lignes que Mme de Lambert écrivait, dans les premières années du XVIIIe siècle, à une personne chargée de l'éducation de sa petite-fille : « Il faut bien se garder de faire sentir aux enfants combien ils sont chers et l'intérêt qu'on prend à eux, autrement ils s'accoutument à croire qu'on doit toujours être occupé d'eux; par là vous fortifiez leur amour-propre. Laissez-les faire : quelque appliqué que vous soyez à le détruire, il soutiendra ses droits contre vous? »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de première année.)

IX

Dans quelle mesure et par quels moyens le travail des enfants dans l'école peut-il ou doit-il être rendu attrayant?

(Fontenay-aux-Roses. — Concours d'admission, 1885.)

X

Expliquer et apprécier ce conseil de Mme Necker de Saussure concernant l'éducation des jeunes filles (II, 282) : « Cultivons d'abord chez les jeunes filles les grands et nobles attributs de l'humanité ; les dispositions aimables de leur sexe se développeront d'elles-mêmes et n'y perdront rien. »

(Concours d'admission à Fontenay-aux-Roses. — Composition de pédagogie, 1892.)

XI

Dire quels rapports peuvent exister entre les *Précieuses* et les *Femmes savantes* de Molière, et le *Traité de l'Éducation des filles* de Fénelon, publié quinze ans après.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XII

Expliquer cette pensée de Fénelon (*Éducation des filles*, chapitre V) : « De toutes les qualités qu'on voit chez les enfants, il n'y a en qu'une sur laquelle on puisse compter : c'est le bon raisonnement ; il croît toujours en eux, pourvu qu'il soit bien cultivé. »

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de littérature.)

XIII

« La plupart des femmes, dit Fénelon, sont passionnées sur presque tout ce qu'elles disent, et la passion fait parler beaucoup; cependant on ne peut espérer rien de bon d'une femme, si on ne la réduit à réfléchir de suite, à examiner ses pensées, à les expliquer d'une manière courte, et à savoir se taire ensuite. » Quelles sont les qualités que recommande ici Fénelon, et quel en est le prix ? Vous semblent-elles définir exactement le rôle qui convient à la femme en général? Leur suffiraient-elles en tout cas dans l'enseignement?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de morale.)

XIV

Développez cette pensée de Fénelon : « Je voudrais qu'une jeune fille n'eût jamais besoin des mains d'autrui pour tous les objets qui lui servent à se vêtir. »

(Deux-Sèvres. Brevet élémentaire. Aspirantes, 1887.
Manche. Brevet élémentaire. Aspirantes, 1888.)

XV

Un grand ministre, M. Necker, disait volontiers : « Voulez-vous faire prévaloir une opinion, adressez-vous aux femmes : elles la reçoivent aisément, parce qu'elles sont ignorantes; elles la répandent promptement, parce qu'elles sont bavardes ; elles la soutiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. »

Réfutez ce jugement peu aimable ; montrez qu'aujourd'hui surtout les femmes exercent leur influence par d'autres moyens, grâce à l'éducation et à l'instruction qui leur sont données.

(Lot-et-Garonne. — Brevet élémentaire.
Aspirantes, 1887.)

XVI

Discuter et apprécier cette opinion de Rollin : « Une femme peut n'être pas fort instruite de tout le reste et être néanmoins une excellente mère de famille, mais elle ne peut ignorer ou négliger les soins domestiques sans manquer à l'une de ses plus essentielles obligations. Le bel esprit et la science ne couvrent point un tel défaut, et, loin de relever le sexe, ne servent qu'à le déshonorer. » (*Traité des études.*)

(Tarn. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, 1887.)

XVII

Expliquer et commenter cette phrase de Rollin : « L'étude la plus propre à orner l'esprit des jeunes demoiselles, et même à leur former le cœur, est celle de l'histoire : elle leur ouvre un vaste champ, qui peut les occuper utilement et agréablement pendant plusieurs années. »

(Pas-de-Calais. — Brevet élémentaire.
Aspirantes, 1887.)

XVIII

Expliquez ce conseil donné par Fénelon : « Il ne faut avoir recours à la crainte qu'après avoir éprouvé patiemment les autres remèdes. » Montrez surtout quels sont les autres remèdes dont parle Fénelon.

(Oise. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1887.)

XIX

Apprécier cette pensée de Fénelon : « La crainte est comme les remèdes violents qu'on emploie dans les maladies extrêmes ; ils purgent, mais ils altèrent le tempérament et usent les organes : une âme menée par la crainte en est toujours plus faible. »

(Vendée. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1891.)

XX

Dans son traité *de l'Éducation des filles*, Fénelon demande qu'on leur apprenne les quatre règles de l'arithmétique, et qu'on leur fasse faire souvent des comptes. « On sait assez, dit-il, que l'exactitude de compter souvent fait le bon ordre dans les maisons. » Montrez, par des raisons et par des exemples, la vérité de cette maxime, que vous pourrez rapprocher de celle de Mme de Maintenon : « Les femmes font et défont les maisons. »

(Hautes-Pyrénées. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1887.)

XXI

Apprécier et commenter ce mot de Lamennais : « La femme est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre. »

(Corrèze. — Brevet supérieur. — Aspirantes, 1890.)

XXII

Dans les conseils sur le ménage où il n'a pas dédaigné d'entrer, Fénelon a dit : « Le même esprit d'exactitude qui fait

ranger fait aussi nettoyer. » (*De l'Éducation des filles*, chap. XI.) De l'ordre et de la propreté, deux sortes de devoirs inséparables dans la tenue d'une maison; avantages de l'un et de l'autre.

(Seine. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, 1888.)

XXIII

Dans son traité de l'*Éducation des filles*, Fénelon a dit que l'étude de l'histoire « sert à agrandir l'esprit et à élever l'âme à de grands sentiments ». Démontrer la justesse de cette pensée.

(Ille-et-Vilaine. — Brevet supérieur. — Aspirantes, juillet 1888.)

XXIV

Dire d'un côté ce qu'ajouterait un moderne au traité de l'*Éducation des filles* de Fénelon; de l'autre, ce qu'il y a de nouveau dans ce livre au point de vue du XVIIe siècle.

XXV

Comparer Bossuet et Fénelon, considérés uniquement comme pédagogues.

XXVI

En jugeant le traité de l'*Éducation des filles*, tracer le portrait moral de Fénelon.

XXVII

Exposer et discuter les principales opinions émises au XVIIe siècle sur l'instruction des femmes.

XXVIII

Dégager le livre de l'*Éducation des filles* de tout ce qui porte trop la marque du temps, de l'homme, de la religion, et en mettre seulement en lumière ce que les psychologues et pédagogues modernes en ont accepté.

XXIX

Dans quelle mesure les idées de Fénelon sur l'éducation des femmes ont-elles influé sur les idées de Mme de Maintenon ? Dans quelle mesure en sont-elles distinctes ?

XXX

Approuvez-vous pleinement le jugement de Michelet, qui voit dans l'*Éducation des filles* un livre « *calculé,* hors de toute théorie, manuel judicieux, pratique et terre à terre ? »

XXXI

Le traité de l'*Éducation des filles* comparé à l'*Institution des enfants* de Montaigne. Marquer surtout ce qu'il y a de trop personnel ou de contestable dans ces deux écrits.

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, impr.

DIALOGUES SUR L'ÉLOQUENCE

(1684?)

I

La date et l'authenticité des « Dialogues ». — Les personnages : A et Fénelon.

Rien n'est moins certain que la date de la composition des *Dialogues*. On dit qu'ils sont un souvenir du carême de 1684, pendant lequel, réunis à Meaux près de Bossuet, les abbés de Fénelon et Fleury prêchaient tour à tour, sans autre préparation que la prière. Fénelon n'avait alors que trente-trois ans. Certains passages des *Dialogues* ne décèlent-ils pas un âge plus ferme? N'a-t-il pas pu et dû les revoir plus tard? Il n'y a pas apparence qu'à ces questions soit jamais faite une réponse précise.

Cette incertitude a fait naître, dans la première partie du XVIIIe siècle, un assez curieux débat. Rollin, dans son *Traité des études*, avait appelé les *Dialogues* un livre « très propre à former le goût par les sages et judicieuses réflexions dont il est rempli ». Un professeur de rhétorique du temps, Gibert, s'avisa, non seulement de critiquer ces éloges, mais de contester l'authenticité du livre[1]. « Il est vrai, accordait Gibert, que l'auteur y dit beaucoup de belles et bonnes choses, et qu'il les dit d'une légèreté de style qui fait plaisir. » Mais il remarquait que les *Dialogues* n'avaient pas été publiés du vivant de Fénelon, que les erreurs de fait, les jugements inexacts, par exemple sur Isocrate, s'y mêlaient aux erreurs de doctrine, aux contradictions : l'opinion de l'auteur sur les Pères de l'Église avait varié, selon lui. Il concluait pourtant : « Après tout, c'est le fruit d'une imagination brillante, et

1. Voyez Rollin, t. II, l. IV, ch. 1er, art. 1, § 3 ; ch. II, art. 2, § 1 ; et Gibert, *Observations adressées à M. Rollin*, in-12, 1727 ; t. III des *Jugements des savants* sur les auteurs qui ont écrit dans la rhétorique, 1719; Martin, p. 477 à 504.

non d'une mûre réflexion. » N'était-ce pas dire en quelque sorte : « Après tout, le livre peut être de Fénelon, mais de Fénelon jeune » ? On ne doit donc pas s'étonner qu'après la réplique de Rollin, Gibert se soit déclaré convaincu de l'authenticité, tout en maintenant ses principales critiques.

Tout, en effet, dans ce livre, porte la marque de Fénelon, qui, peu après, dans l'*Éducation des filles*, devait écrire : « Donnez-leur le goût, non des sermons pleins d'ornements vains et affectés, mais des discours sensés et édifiants, comme des bons prônes et des *homélies* qui leur fassent entendre clairement la lettre de l'Évangile. » L'idéal d'éloquence que Fénelon y propose à l'orateur sacré est grec plus que latin, plus que français surtout : Cicéron y est sacrifié à Démosthènes, et l'idée maîtresse est empruntée au *Gorgias* de Platon. Il est chrétien pourtant, mais d'un christianisme tout particulier, tout fénelonien, pour ainsi dire : Bourdaloue est sacrifié aux Pères, le discours écrit et fortement composé à l'homélie improvisée. D'autre part, il est trop visible qu'un des interlocuteurs, le principal, A, n'est que l'interprète des idées de Fénelon, ou plutôt n'est que Fénelon lui-même. S'il met Longin au-dessus d'Aristote, c'est que Longin « joint aux préceptes beaucoup d'exemples *qui les rendent sensibles* ». Ce personnage, qui veut toujours remonter aux premiers principes, estime fort l'*Art poétique* de M. Boileau : « C'est un homme qui connaît bien, non seulement le fond de la poésie, mais encore le but solide auquel la philosophie, supérieure à tous les arts, doit conduire le poète. » Il approuve donc sa théorie de la terreur, de la pitié tragiques, et il condamne toutes les œuvres dramatiques qui plaisent sans instruire. De même, il jugera qu'un panégyrique, une oraison funèbre, ne vaut rien si elle n'est pleine de morale, car « il ne faut parler que pour instruire. » Quand A s'efforce de montrer qu'un « dessein de morale » est marqué visiblement dans les poèmes d'Homère, on croirait entendre l'auteur du *Télémaque* :

Homère n'a songé, dans l'un et l'autre poème, qu'à peindre fidèlement la nature. Au reste, l'*Odyssée* renferme de tous côtés mille instructions morales pour tout le détail de la vie, et il ne faut que lire pour voir que le poète n'a peint un homme sage, qui vient à bout de tout par sa sagesse, que pour apprendre à la postérité les fruits que l'on doit attendre de la piété, de la prudence et des bonnes mœurs.

Mais le futur auteur de la *Lettre à l'Académie* ne se révèle-t-il pas déjà en maint autre passage où la simplicité antique est glorifiée et proposée comme modèle à l'imitation des modernes ?

Je continuerai à vous parler selon les règles que les anciens nous donnent...

Ne trouvez-vous pas que Virgile et Homère sont des auteurs assez agréables? croyez-vous qu'il y en ait de plus délicieux? Vous n'y trouverez pourtant pas ce qu'on appelle des jeux d'esprit : ce sont des choses simples, *ita natura se ministra praebente*, partout l'art se cache soigneusement; vous n'y trouvez pas un seul mot qui paraisse mis pour faire honneur au bel esprit du poète; il met toute sa gloire à ne point paraître, pour vous occuper des choses qu'il peint, comme un peintre songe à vous mettre devant les yeux les forêts, les montagnes, les rivières, les lointains, les bâtiments, les hommes, leurs aventures, leurs actions, leurs passions différentes, sans que vous puissiez remarquer les coups du pinceau : *l'art est grossier et méprisable dès qu'il paraît*. Platon, qui avait examiné tout cela beaucoup mieux que la plupart des orateurs, assure qu'en écrivant on doit toujours se cacher, se faire oublier, et ne produire que les choses et les personnes qu'on veut mettre devant les yeux du lecteur. Voyez combien ces anciens là avaient des idées plus hautes et plus solides que nous... Tout l'art des bons orateurs ne consiste qu'à observer ce que la nature fait quand elle n'est point retenue... On a tant de peur dans notre nation d'être bas, qu'on est d'ordinaire sec et vague dans les expressions... Nous avons là-dessus une fausse politesse, semblable à celle de certains provinciaux qui se piquent de bel esprit : ils n'osent rien dire qui ne leur paraisse exquis et relevé; ils sont toujours guindés, et croiraient se trop abaisser en nommant les choses par leurs noms. Tout entre dans les sujets que l'éloquence doit traiter. La poésie même, qui est le genre le plus sublime, ne réussit qu'en peignant les choses avec toutes leurs circonstances. Voyez Virgile représentant les navires troyens qui quittent le rivage d'Afrique, ou qui arrivent sur la côte d'Italie; tout le détail y est peint. Mais il faut avouer que les Grecs poussaient encore plus loin le détail, et suivaient plus sensiblement la nature. A cause de ce grand détail, bien des gens, s'ils l'osaient, trouveraient Homère trop simple. Par cette simplicité si originale, et dont nous avons tant perdu le goût, ce poète a beaucoup de rapport avec l'Écriture; mais l'Écriture le surpasse autant qu'il a surpassé tout le reste de l'antiquité pour peindre naïvement les choses. En faisant un détail, il ne faut rien présenter à l'esprit de l'auditeur qui ne mérite son attention, et qui ne contribue à l'idée qu'on veut lui donner. Ainsi il faut être judicieux pour le choix des circonstances, mais il ne faut point craindre de dire tout ce qui sert; et c'est une politesse mal entendue que de supprimer certains endroits utiles, parce qu'on ne les trouve pas susceptibles d'ornement; outre qu'Homère nous apprend assez, par son exemple, qu'on peut embellir en leur manière tous les sujets. D'ailleurs il faut reconnaître que tout discours doit avoir ses mégalités : il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple sans être bas dans les petites : il faut tantôt de la naïveté et de l'exactitude, tantôt de la sublimité et de la véhémence. Un peintre qui ne représenterait jamais que des palais d'une architecture somptueuse ne ferait rien de vrai, et lasserait bientôt. Il faut suivre la nature dans ses variétés.

N'est-ce pas Fénelon encore qui préfère l'usage à toutes les règles? N'est-ce pas lui qui dédaigne la « barbarie » du moyen âge et les colifichets des églises gothiques? Le personnage par la bouche de qui il s'exprime joue, d'ailleurs, et trop facilement, le beau rôle. Il démêle ce que les autres embrouillent, veut qu'on procède par ordre et qu'on évite l'esprit de dispute, se défend de formuler les préceptes d'une rhétorique, est tout bon-

teux d'être contraint de « décider », et décide pourtant. C'est un homme de bon goût et de bon ton, qui ne s'interdit pas l'ironie, mais l'ironie discrète : il avoue s'être endormi à un mauvais sermon : « Vous savez, ajoute-t-il, que le sommeil surprend aux sermons de l'après-midi[1]. » Près de lui, le pauvre B semble bien naïf et bien effacé. Il a des éloges compromettants pour ceux qu'il loue, et l'on sent qu'il est là surtout pour donner la main au triomphe de son adversaire. Son goût avoué pour les traits d'esprit, son dédain de l'éloquence trop simple des missionnaires, bonne pour le peuple, le classe parmi ces « honnêtes gens » dont il veut qu'on ménage les oreilles délicates. Médiocrement intelligent, semble-t-il, il s'impatiente des lenteurs nécessaires d'une argumentation, qui parfois, il est vrai, traîne un peu; mais qu'A poursuive sa démonstration, et B se déclarera vite persuadé. Fénelon lui prête parfois des réflexions judicieuses, laisse voir qu'il a beaucoup lu et un peu retenu, qu'il aime la musique; mais que penser d'un juge qui trouve à Isocrate plus d'*esprit* qu'à Homère?

Pendant tout le premier dialogue, C n'est qu'un comparse obscur. Il sort de l'ombre au second. Il est accouru hors d'haleine, curieux et ravi, car il ne veut rien perdre du débat; puis, il y prend une part active, devient exigeant et pressant, approuve et critique, hasarde çà et là quelque discrète épigramme : « Je m'imagine entendre nos prédicateurs à antithèses et à jeux d'esprit. Il y a bien des Isocrates! » Enfin, dans le troisième dialogue, il passe presque au premier plan. A pourrait être un ecclésiastique; B déclare l'être; C, qui a « toujours pris l'éloquence pour un art entièrement profane », qui recommande si vivement l'étude de la poésie et de l'éloquence païennes pendant la jeunesse, semble plutôt un homme de bonne compagnie, un chrétien du monde. C'est lui pourtant que Fénelon charge d'exposer sa théorie de l'homélie, et A, dont il expose au fond les idées, loue son zèle. Mais A se tient dans le juste

1. « Fénelon était apparemment un peu sujet à s'endormir aux sermons de l'après-midi. Il racontait au maréchal de Maubourg, qui se trouvait à Cambrai pendant la guerre de la Succession, qu'il fut une fois apostrophé en chaire dans la chapelle de Versailles, en présence du roi et de toute sa cour, par le P. Séraphin, capucin, prédicateur célèbre à cette époque par la simplicité et l'onction évangélique qu'il mettait dans ses sermons. L'abbé de Fénelon dormait : le P. Séraphin s'interrompit, et dit à haute voix : *Réveillez cet abbé qui dort, et qui n'est peut-être au sermon que pour faire sa cour au roi.* Louis XIV, toute la cour, et Fénelon lui-même, ne purent que rire de l'apostrophe un peu brusque du bon religieux. » (De Beausset, *Hist. de Fénelon,* liv. IV.)

milieu, entre la rhétorique et la dialectique pure dont B et C sont les défenseurs presque également outrés.

Malgré ces nuances, qui sont peut-être moins nettes dans les *Dialogues* que nous ne les faisons, qui ne sent qu'à ces personnages abstraits, ce qui fait le plus défaut, c'est la vie? Ne parlons pas ici de Platon : si les *Dialogues* sont platoniciens par le fond des idées, ils ne le sont ni par le cadre, ni par le caractère des interlocuteurs, ni par le mouvement de la discussion. Chez Platon, dans les cadres les plus variés et les plus pittoresques, se meuvent des hommes véritables, distincts par la physionomie, par le rôle, par le langage. Mais les dialogues un peu abstraits de Fénelon ne tombent-ils pas sous le coup de la critique que J. de Maistre adresse aux *Tusculanes* de Cicéron?

J'ai lu les *Tusculanes* de Cicéron. Voilà encore une œuvre de pure imagination, et qui ne donne pas seulement l'idée d'un entretien réel. Cicéron introduit un auditeur qu'il désigne tout simplement par la lettre A : il se fait faire une question par cet auteur imaginaire, et lui répond tout d'une haleine par une dissertation régulière : ce genre ne peut être le nôtre. Nous ne sommes point des lettres majuscules; nous sommes des êtres très réels, très palpables; nous parlons pour nous instruire et pour nous consoler [1].

II

Le premier Dialogue. — Le but de l'éloquence. — Part de la satire et de la théorie.

Les *Dialogues sur l'éloquence* sont à la fois satiriques et didactiques; Fénelon y critique la fausse éloquence des prédicateurs à la mode, à laquelle il oppose la véritable éloquence du prédicateur évangélique. Il est facile de suivre cette antithèse à travers les trois dialogues : le premier est spécialement destiné à établir les principes; le second traite de la méthode à suivre et des règles de la prédication; le troisième, de la doctrine évangélique, de l'Écriture et des Pères, dont l'orateur chrétien doit être sans cesse pénétré.

Premier Dialogue. — Partie satirique. — Trois personnages, A, B, C, s'entretiennent des mérites et des défauts des prédicateurs contemporains : l'un de ceux-ci a exprimé devant B, son admirateur naïf, « des pensées si délicates et qui dépendent tellement du tour et de la finesse des expressions, qu'après avoir

1. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 8e entretien.

charmé dans le moment elles ne se retrouvent pas aisément dans la suite ». A relève cette louange imprudente, et la discussion s'engage.

A. Ce sont donc, Monsieur, des beautés bien fragiles; en les voulant toucher, on les fait disparaître. J'aimerais bien mieux un discours qui eût plus de corps et moins d'esprit; il ferait une forte impression, on retiendrait mieux les choses. Pourquoi parle-t-on, sinon pour persuader, pour instruire, et pour faire en sorte que l'auditeur retienne?

C. Vous voilà, Monsieur, engagé à parler.

B. Eh bien, disons donc ce que j'ai retenu. Voici le texte : *Cinerem tanquam panem manducabam.* « Je mangeais la cendre comme mon pain. » Peut-on trouver un texte *plus ingénieux* pour le jour des Cendres? Il a montré que, selon ce passage, la cendre doit être aujourd'hui la nourriture de nos âmes; puis il a enchâssé dans son avant-propos, *le plus agréablement du monde,* l'histoire d'Artémise sur les cendres de son époux. *Sa chute,* à son *Ave Maria,* a été *pleine d'art.* Sa division était heureuse; vous en jugerez. « Cette cendre, dit-il, quoiqu'elle soit un signe de pénitence, est un principe de félicité; quoiqu'elle semble nous humilier, elle est un remède qui donne l'immortalité. » Il a repris cette division en plusieurs manières, et chaque fois *il donnait un nouveau lustre à ses antithèses.* Le reste du discours n'était *ni moins poli ni moins brillant :* la diction était pure, les pensées nouvelles, les périodes nombreuses; *chacune finissait par quelque trait surprenant.* Il nous a fait des peintures morales où chacun se trouvait : *il a fait une anatomie des passions du cœur humain, qui égale les Maximes de M. de la Rochefoucauld.* Enfin, selon moi, c'était un ouvrage achevé. Mais vous, Monsieur, qu'en pensez-vous?

C'est faire la partie belle à l'adversaire! A critique sévèrement ces textes détournés de leur vraie signification, ces ornements déplacés et profanes, surtout ces divisions factices qu'il maltraitera si fort dans le second dialogue : « Quand on divise, dit-il déjà, il faut diviser simplement, naturellement; il faut que ce soit une division qui se trouve toute faite dans le sujet même, une division qui éclaircisse, qui range les matières, qui se retienne aisément et qui aide à retenir tout le reste; enfin une division qui fait voir la grandeur du sujet et de ses parties. » A cette méthode naturelle et logique il compare ironiquement la méthode hasardeuse du prédicateur qui se borne paresseusement à feuilleter « quelques sermonnaires qu'il a achetés, et certaines collections qu'il a faites de passages détachés et trouvés comme par hasard. Tout a un air d'emprunt et de pièces rapportées; rien ne coule de source. » En résumé, l'éloquence moderne (car aucun bon prédicateur moderne n'est cité) est sacrifiée à l'éloquence antique; parmi les anciens, à leur tour, les Latins sont sacrifiés aux Grecs, les beaux esprits comme Isocrate aux vrais orateurs comme Démosthènes. La comparaison

du rhéteur et de l'orateur grecs prélude ici au parallèle célèbre de Démosthènes et de Cicéron dans la *Lettre à l'Académie*.

Vous avez mis Démosthènes avec Isocrate ; en cela vous avez fait tort au premier : le second est un froid orateur, qui n'a songé qu'à polir ses pensées et qu'à donner de l'harmonie à ses paroles ; il n'a eu qu'une idée basse de l'éloquence, et il l'a presque toujours mise dans l'arrangement des mots. Un homme qui a employé, selon les uns, dix ans, et, selon les autres, quinze, à ajuster les périodes de son *Panégyrique*, qui est un discours sur les besoins de la Grèce, était d'un secours bien faible et bien lent pour la république contre les entreprises du roi de Perse. Démosthènes parlait bien autrement contre Philippe. Vous pouvez voir la comparaison que Denys d'Halicarnasse fait des deux orateurs, et les défauts essentiels qu'il remarque dans Isocrate. On ne voit dans celui-ci que des discours fleuris et efféminés, que des périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille, pendant que Démosthènes émeut, échauffe et entraîne les cœurs ; il est trop vivement touché des intérêts de sa patrie pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Isocrate ; c'est un raisonnement serré et pressant, ce sont des sentiments généreux d'une âme qui ne conçoit rien que de grand ; c'est un discours qui croît et qui se fortifie à chaque parole par des raisons nouvelles ; c'est un enchaînement de figures hardies et touchantes ; vous ne sauriez le lire sans voir qu'il porte la république dans le fond de son cœur : c'est la nature qui parle elle-même dans ses transports ; l'art est si achevé, qu'il n'y paraît point ; rien n'égala jamais sa rapidité et sa véhémence.

Mais, si parfaite que soit l'éloquence d'un Démosthènes, elle le cède à celle de l'Écriture, qui marque le degré suprême de simplicité, c'est-à-dire de perfection. Seulement, pour sentir la simplicité des livres saints, « rien n'est plus utile que d'avoir le goût de la simplicité antique : surtout la lecture des anciens Grecs sert beaucoup à y réussir. » C'est ainsi que Fénelon concilie son admiration de lettré pour l'éloquence païenne et sa vénération de prêtre pour l'éloquence sacrée.

Partie théorique. — Simplicité des Grecs, simplicité de l'Écriture ou des Pères, tel est le double idéal, unique au fond, idéal platonicien à la fois et chrétien, qui domine tout ce premier dialogue. Tout part des idées que Platon, « le plus grand écrivain de l'antiquité », a exposées dans le *Gorgias ;* tout y revient. Dès lors, on devine quel sera le but assigné par Fénelon, après Platon, à l'éloquence. Pourquoi l'éloge d'Hélène par Isocrate est-il si puéril et si vide ? « Rien n'y est prouvé sérieusement ; *il n'y a en tout cela aucune vérité de morale.* »

Qu'est-ce, au contraire, que la véritable éloquence ? « Pourquoi parle-t-on, sinon pour persuader, pour instruire et pour faire en sorte que l'auditeur retienne ?... Faut-il parler pour plaire ? » Non, « l'homme de bien ne cherche à plaire que pour inspirer la justice et les autres vertus en les rendant

aimables ». Un débat s'engage entre A et B sur ce principe, qui sera repris dans la *Lettre à l'Académie :* le but de l'éloquence est de persuader la vérité et la vertu. « A quoi servent les beaux discours d'un homme, si ces discours ne font aucun bien au public ? » Ils laisseront le souvenir d'une belle image qui passe devant les yeux, d'une satire ou d'une espèce de comédie ; ils seront applaudis « par les femmes et par le gros du monde, qui se laissent aisément éblouir ; mais cela ne va jamais qu'à une certaine vogue capricieuse qui a besoin même d'être soutenue par quelque cabale. Les gens qui savent les règles et qui connaissent le but de l'éloquence n'ont que du dégoût et du mépris pour ces discours en l'air ; ils s'y ennuient beaucoup. » Serré de près, obligé de reconnaître que les principes de son adversaire se suivent et qu'ils persuadent, B accorde que le but de l'orateur est d'instruire et de rendre les hommes meilleurs ; et, triomphant, A couronne le premier dialogue par une conclusion qu'il emprunte, d'ailleurs, à ses chers anciens.

A. Platon dit qu'un discours n'est éloquent qu'autant qu'il agit dans l'âme de l'auditeur : par là vous pouvez juger sûrement de tous les discours que vous entendez. Tout discours qui vous laissera froid, qui ne fera qu'amuser votre esprit et qui ne remuera point vos entrailles, votre cœur, quelque beau qu'il paraisse, ne sera point éloquent. Voulez-vous entendre Cicéron parler comme Platon en cette matière ? Il vous dira que toute la force de la parole ne doit tendre qu'à mouvoir les ressorts cachés que la nature a mis dans le cœur des hommes. Ainsi, consultez-vous vous-même, pour savoir si les orateurs que vous écoutez font bien. S'ils font une vive impression sur vous, s'ils vous échauffent et vous enlèvent au-dessus de vous-même, croyez hardiment qu'ils ont atteint le but de l'éloquence. Si, au lieu de vous attendrir ou de vous inspirer de fortes passions, ils ne font que vous plaire et que vous faire admirer l'éclat et la justesse de leurs pensées et de leurs expressions, dites que ce sont de faux orateurs.

III

Le second Dialogue. — Pour atteindre le vrai but de l'éloquence, l'orateur doit prouver, peindre et toucher. — Vive critique de l'éloquence de Bourdaloue.

Après avoir défini le but de l'éloquence, Fénelon indique les moyens les plus sûrs pour l'atteindre. Pour persuader aux hommes la vérité et la vertu, l'orateur chrétien doit prouver, peindre et toucher, c'est-à-dire unir à l'exactitude du raisonnement la beauté et la véhémence d'un discours varié, émouvant,

parce qu'il est ému. Fénelon élève ici très haut l'idéal de l'éloquence sacrée. A la fois homme, orateur, philosophe, le prédicateur doit faire aimer la vérité prouvée, en la peignant aimable, car « l'éloquence n'est point une invention frivole pour éblouir les hommes par des discours brillants; c'est un art très sérieux et très utile à la morale ». Il faut donc écarter sans pitié tous les genres d'esprit, toutes les pensées brillantes qui ne vont point à prouver, à peindre et à toucher. Au fond, les principes exposés et développés dans ce second Dialogue sont les mêmes que dans le premier ; mais, à côté de la philosophie de Platon, le goût et le sentiment particulier de Fénelon se font jour davantage, et il insiste surtout ici sur la nécessité de toucher et de peindre. Pour bien peindre les passions, il faut se pénétrer des sentiments qu'on veut inspirer aux autres : « Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible que l'auditeur s'imagine presque les voir. » Et il cite l'épisode de la mort de Didon chez Virgile. Mais l'art de l'orateur est-il bien l'art du peintre et du poète? Il y a des différences, mais de degré seulement, pour ainsi dire, « car la peinture est encore plus vive et plus forte dans les poètes que dans les orateurs. La poésie ne diffère de la simple éloquence qu'en ce qu'elle peint avec enthousiasme, par des traits plus hardis. La prose a ses peintures, *quoique plus modérées*. Sans ces peintures, on ne peut échauffer l'imagination de l'auditeur ni exciter ses passions. » Tout cela est très fénelonien, mais n'est peut-être pas inattaquable. A force de rapprocher l'éloquence de la poésie, ne risque-t-on pas de les confondre et de faire perdre à l'éloquence quelque chose de sa solidité ? Avec Cicéron, A soutient « que l'orateur doit avoir la diction presque des poètes », et il ajoute : « Ce *presque* dit tout. » Oui, mais ce *presque*, il n'est pas aisé de le définir ni de s'y confiner, car la limite est indécise, s'il est vrai que « la poésie, c'est-à-dire la vive peinture des choses, est comme l'âme de l'éloquence ».

Cela dit, on ne peut qu'approuver tant d'excellents préceptes : l'orateur ne peindra pas s'il ne précise pas le détail et se contente des traits généraux, comme il ne touchera pas s'il se sert d'expressions trop générales : il faut nommer les choses par leurs noms. « Tout discours doit avoir ses inégalités : il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple sans être bas dans les petites... La véritable éloquence n'a rien d'enflé ni d'ambitieux ; elle se modère et se proportionne aux su-

jets qu'elle traite et aux gens qu'elle instruit; elle n'est grande et sublime que quand il faut l'être. » Excellent principe, qu'il est permis d'accepter sans réserve, et qui, malgré plus d'une exagération de détail, fera le fond solide de la *Lettre à l'Académie:* suivre la nature, ne pas craindre d'être simple avec elle, exclure tous les ornements affectés qu'elle exclut, toutes les grâces du discours qui ne sont pas naturelles et nécessaires, mais admettre celles qui servent à la persuasion, qui donnent à la pensée un mouvement plus chaleureux, un relief plus sensible, cette doctrine est bien encore celle d'un orateur classique, mais d'un orateur qui croit possible et désirable une alliance entre l'éloquence et la poésie. Démosthènes et les Pères restent bien ici encore, on le sent, les modèles suprêmes ; mais la théorie de Fénelon semble s'élargir et s'assouplir : il rend justice à Cicéron, malgré les fleurs dont Cicéron sème ses harangues; très justement, il distingue entre les discours de la jeunesse, trop fleuris assurément, mais où il y a pourtant « bien de l'art pour persuader et pour émouvoir », et ceux d'un âge plus avancé, où l'expérience des grandes affaires, l'amour de la liberté, la crainte des malheurs dont il était menacé, lui faisaient faire des efforts dignes d'un orateur.

Lorsqu'il s'agit de soutenir la liberté mourante, et d'animer toute la république contre Antoine son ennemi, vous ne le voyez plus chercher des jeux d'esprit et des antithèses : c'est là qu'il est véritablement éloquent; tout y est négligé, comme il dit lui-même, dans l'*Orateur*, qu'on le doit être lorsqu'il s'agit d'être véhément : c'est un homme qui cherche simplement dans la seule nature tout ce qui est capable de saisir, d'animer et d'entraîner les hommes.

Mais, dans ce second Dialogue, la partie de critique est de beaucoup la plus importante, et ce qui la rend piquante, c'est que, cette fois, sortant des généralités, Fénelon n'épargne pas les allusions très directes à des prédicateurs contemporains qu'il est aisé de reconnaître. Il ne se borne point à railler ici ces ornements frivoles qu'il compare aux fredons dans la musique, ces antithèses cherchées, ces jeux de mots, ces colifichets qui déparent la sévérité de la parole sainte. C'est contre Bourdaloue que sont dirigés les traits les plus cruels. Il est vrai que Bourdaloue n'est pas nommé ; mais qui se tromperait à lire ce portrait, où l'on sent toute la différence des deux génies ?

Son style est tout uni, il n'a aucune variété : d'un côté, *rien de familier, d'insinuant et de populaire;* de l'autre, rien de vif, de figuré et de sublime :

c'est un cours réglé de paroles qui se pressent les unes les autres; ce sont des déductions exactes, des raisonnements bien suivis et concluants, des portraits fidèles; en un mot, c'est un homme qui parle en termes propres, et qui dit des choses très sensées. Il faut même reconnaître que la chaire lui a de grandes obligations : il l'a tirée de la servitude des déclamateurs, il l'a remplie avec beaucoup de force et de dignité. Il est très capable de convaincre, mais je ne connais guère de prédicateur qui persuade et qui touche moins. Si vous y prenez garde, il n'est pas même fort adroit; car, outre qu'il n'a aucune manière insinuante et familière, ainsi que nous l'avons déjà remarqué ailleurs, *il n'a rien d'affectueux, de sensible*. Ce sont des raisonnements qui demandent de la contention d'esprit. Il ne reste presque rien de tout ce qu'il a dit dans la tête de ceux qui l'ont écouté : c'est un torrent qui a passé tout d'un coup, et qui laisse son lit à sec. Pour faire une impression durable, il faut aider les esprits *en touchant les passions* : les instructions sèches ne peuvent guère réussir... *Je conclus que c'est un grand homme qui n'est point orateur. Un missionnaire de village, qui sait effrayer et faire couler les larmes, frappe bien plus au but de l'eloquence.*

Ne peut-on juger cette comparaison trop sévère? Il est vrai que Bourdaloue est avant tout l'apôtre de la raison, qu'il cherche moins à plaire qu'à être utile; mais est-il vrai qu'il soit tout à fait dépourvu d'imagination et de sensibilité? Si son éloquence eût toujours été si monotone et si froide, comment expliquer l'autorité dont elle a joui, l'empire qu'elle exerçait sur les âmes les plus mondaines, la grandeur de ce rôle d'apôtre et de réformateur de la parole chrétienne, reconnu par Fénelon lui-même? Ce qui est vrai, c'est que Bourdaloue manquait de quelques-unes des qualités extérieures qui, aux yeux de Fénelon, font l'orateur véritable. Fénelon, en effet, comme autrefois Démosthène, attribue une importance capitale à l'action oratoire, qu'il convient de varier suivant les sujets : « Le mouvement du corps est une peinture des pensées de l'âme, et cette peinture doit être ressemblante. Il faut que tout y représente vivement et naturellement les sentiments de celui qui parle, et la nature des choses qu'il dit. » Assurément, il faut éviter d'aller, dans la chaire, « jusqu'à une représentation basse et comique », et de trop rapprocher l'art du prédicateur de celui de l'acteur, car, si tel prédicateur reste trop immobile, tel autre s'agite trop, et se donne un mouvement extraordinaire pour annoncer que le dimanche suivant il prêchera sur la pénitence. Sur ce point, la règle qu'indique Fénelon est difficilement attaquable : « Il faut que le corps ait du mouvement quand les paroles en ont, et que le corps demeure tranquille quand les paroles n'ont rien que de doux et de simple. » Ce qu'il reproche à Bourdaloue, c'est précisément de ne savoir pas varier son ton et son action suivant les sujets qu'il traite, et

de se livrer, par exemple, à un mouvement continuel de bras, alors qu'il n'y a aucun mouvement dans ses paroles. La principale éloquence est dans les yeux ; or « le prédicateur dont nous parlions a d'ordinaire les yeux fermés. Quand on le regarde de près, cela choque. » C'est que sa mémoire travaille trop, c'est que ses sermons sont appris par cœur. Fénelon ne voudrait pas qu'on les apprît, sauf en certains cas extraordinaires. Selon lui, il suffit de méditer toutes les parties du sujet, de se faire un ordre, de ranger ses preuves, de préparer seulement à l'avance quelques fortes expressions, quelques figures touchantes, en un mot d'imiter la nature, et, comme elle, de ne point laisser voir dans les œuvres une préparation trop prolongée. Qu'importent les négligences, les répétitions, les irrégularités, toutes les minuties auxquelles s'amusent ceux qui sont impropres à discerner les grandes choses ? Chez les orateurs qui n'apprennent point par cœur les sermons, « les choses coulent de source », avec un air négligé qui ne sent point l'art; ils parlent « d'une manière noble, forte et naturelle ». On ne peut s'empêcher de trouver quelque confusion en tout ce passage, car, si l'on voit bien l'excès que Fénelon critique, on ne voit pas aussi clairement le remède qu'il y voudrait apporter, puisque lui-même exige une forte méditation du sujet dans toutes ses parties. Peut-être a-t-il compris qu'il était impossible d'imposer aux tempéraments les plus divers la règle aventureuse d'une improvisation facile, dont certains ne se sentiraient pas capables, où d'autres craindraient de compromettre la majesté de la parole sainte. Quoi qu'il en soit, il s'est arrêté à mi-chemin, et n'a pas osé aller jusqu'au bout de sa théorie, ou plutôt de son goût particulier; car s'il y a excès de préparation chez Bourdaloue, n'y aurait-il pas chez son critique excès d'abandon, de cet abandon aimable qu'il recommande aux autres, parce qu'il en sent plus que tout autre le charme dangereux ?

Une critique essentielle adressée à Bourdaloue et à beaucoup de prédicateurs contemporains porte sur ces divisions dont le caractère factice a été déjà signalé dans le premier dialogue. L'ordre qu'elles introduisent dans le discours n'est qu'apparent; en réalité, elles le dessèchent et le gênent, elles en excluent l'unité véritable. Sans doute, il faut un ordre, mais un ordre « qui ne soit point promis et découvert dès le commencement du discours », un ordre naturel. Que l'on montre d'abord en gros le sujet, puis qu'on établisse les principes et que l'on

pose les faits d'une manière simple, claire et sensible; des principes et des faits on tirera les conséquences, on disposera le raisonnement de manière que toutes les preuves s'entr'aident pour être facilement reconnues, que le discours aille toujours croissant; enfin, on déploiera les images vives et les mouvements propres à exciter les passions. Si donc l'on en croit Fénelon, les divisions auraient le double désavantage d'établir un ordre arbitraire qui brise l'unité du sujet, et de nuire à la progression du discours, par suite à son effet, en le coupant en deux ou trois tronçons. Ne peut-on répondre avec M. Feugère que Fénelon s'attaque non pas aux divisions en elles-mêmes, mais seulement aux divisions factices et trop multipliées? Le même sujet n'offre-t-il pas souvent des points de vue très divers, ou, pour mieux dire, n'y a-t-il pas souvent plusieurs sujets en un? et n'est-il pas utile d'en distinguer avec soin les parties, si l'on veut obvier à une confusion presque inévitable? Les divisions sont donc nécessaires pour mieux faire ressortir les faces changeantes d'un sujet; elles sont nécessaires aussi pour soulager la mémoire, non seulement du prédicateur, mais de l'auditeur. Que Bourdaloue en ait abusé, que ses divisions et ses subdivisions raffinées morcellent parfois son sujet jusqu'à l'infini, que le procédé chez lui se fasse voir trop à découvert, personne ne le niera; ce qu'on accordera plus difficilement, c'est qu'il faille renoncer à une méthode dont ont pu se passer les anciens, qui ne connaissaient point le genre du sermon, mais dont s'est fort bien accommodé, de nos jours, le génie d'un Bossuet. Comme le remarque d'ailleurs le cardinal Maury[1], rien n'empêche les divisions elles-mêmes d'être progressives et d'amener une succession toujours plus forte, une

1. « Les anciens orateurs n'ont pas toujours annoncé leurs divisions; mais tous leurs discours sont divisés, et il faut bien qu'ils le soient, puisqu'ils ont tous un plan. Je conviens qu'il est ridicule de mettre sans cesse entre les mains de l'auditeur la chaîne des idées qu'on va développer, comme les scolastiques classaient la série de leurs sections et de leurs arguments. Rien n'est plus funeste à l'éloquence qu'une marche si compassée. Cependant, pourvu qu'on ne sacrifie jamais le sujet au plan, et qu'on ne cherche point dans ses divisions des antithèses puériles, que Fénelon appelle des tours de passe-passe, pour éblouir par la singularité des combinaisons, au lieu de se borner à indiquer l'objet de ses preuves, il me semble que la méthode des modernes n'est point nuisible au grand génie oratoire. » (Maury, *Essai sur l'éloquence de la chaire*, II, 594.) Il est curieux de noter que vers le moment où Fénelon félicitait les anciens de n'avoir pas connu les divisions, l'auteur des *Parallèles* (1685), Perrault, voyait dans ce fait une preuve nouvelle de l'infériorité des anciens, qui manquaient de méthode. Il opposait à la méthode scolastique, qui ne peut être que fort désagréable, une méthode naturelle et aisée, qui ne paraît qu'autant qu'il est nécessaire pour éclairer et conduire l'esprit dans la route où on le mène, et pour disposer par là le cœur à être ému par les figures et les mouvements de l'éloquence.

gradation plus émouvante dans les idées. Il faut donc se borner à demander que les divisions soient tirées de la nature des choses. Si Fénelon leur en veut tant, c'est peut-être que son génie facile, ennemi de toute dépendance, est mal fait pour comprendre la méthode rigoureuse de Bourdaloue, et pour s'y plier sans s'y asservir.

IV

Le troisième Dialogue. — La prédication chrétienne. L'éloquence de l'Écriture et des Pères.

Après cette vive sortie contre les prédicateurs contemporains, le ton redevient grave, et le dernier Dialogue est tout entier consacré à la doctrine évangélique, fondement nécessaire de la parole chrétienne. On y rencontre bien encore çà et là quelques traits dirigés contre les prédicateurs qui se plaisent aux peintures morales, plus faciles que l'explication solide du dogme, qui ne citent l'Écriture que pour l'ornement, et font de la parole de Dieu la parole et l'invention des hommes, ou, par contre, trop zélés dans leur passion pour la simplicité apostolique, « s'imaginent qu'il n'y a qu'à crier et qu'à parler souvent du diable et de l'enfer ». On regrette de ne pas trouver toujours dans un prédicateur un père qui parle à ses enfants avec tendresse, mais un déclamateur qui prononce avec emphase. Préoccupé, à l'excès peut-être, de faire des sermons des instructions sensibles et populaires, pleines de gravité, de force et surtout de simplicité, Fénelon ne voudrait laisser parler que les vrais pasteurs, car « les prédicateurs qui n'ont que la spéculation entrent bien moins dans les difficultés, ne se proportionnent guère aux esprits, et parlent d'une manière vague. A quel propos tant de prédicateurs jeunes, sans expérience, sans science, sans sainteté? Il vaudrait bien mieux avoir moins de sermons et en avoir de meilleurs. » Par un artifice habile, Fénelon place ici les critiques les plus vives dans la bouche, non de son interprète ordinaire, A, mais de C, dont A vante avec quelque ironie les bonnes intentions, en l'engageant à ménager beaucoup de gens de mérite et même de piété, dont la coutume ou l'exemple a fait des partisans de bonne foi d'une méthode fausse. Au fond, pourtant, c'est bien le sentiment de Fénelon que C traduit avec tant de vivacité.

Pendant qu'il y a tant de besoins pressants dans le christianisme, pendant que le prêtre, qui doit être l'homme de Dieu, préparé à toute bonne œuvre, devrait se hâter de déraciner l'ignorance et les scandales du champ de l'Église, je trouve qu'il est fort indigne de lui qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits, et à inventer des divisions : car, dès qu'on s'est mis sur le pied de ces sortes de prédicateurs, on n'a plus le temps de faire autre chose, on ne fait plus d'autre étude ni d'autre travail; encore même, pour se soulager, se réduit-on souvent à redire toujours les mêmes sermons. Quelle éloquence que celle d'un homme dont l'auditeur sait par avance toutes les expressions et tous les mouvements! Vraiment, c'est bien là le moyen de surprendre, d'étonner, d'attendrir, de saisir et de persuader les hommes! Voilà une étrange manière de cacher l'art et de faire parler la nature! Pour moi, je le dis franchement, tout cela me scandalise. Quoi! le dispensateur des mystères de Dieu sera-t-il un déclamateur oisif, jaloux de sa réputation, et amoureux d'une vaine pompe? N'osera-t-il parler de Dieu à son peuple sans avoir rangé toutes ses paroles et appris en écolier sa leçon par cœur?

On le voit, ici, comme dans les dialogues précédents, Fénelon en veut surtout aux faux brillants et aux divisions factices. Il critique de plus le choix des textes, et les interprétations forcées qu'on leur donne : le texte choisi doit être « celui qui contient les vérités les plus importantes et les plus proportionnées aux besoins du peuple »; on doit le commenter sans rhétorique subtile : « Qu'un homme a mauvaise grâce de vouloir faire l'inventif et l'ingénieux, lorsqu'il devrait parler avec toute la gravité et l'autorité du Saint-Esprit, dont il emprunte les paroles! » Et pourtant que de textes forcés, torturés, d'où l'on tire tous les sermons que l'on veut! Que de commentaires détournés du sens réel, et lui substituant un sens mystérieux et allégorique! « Il faut avoir du pain avant que de chercher des ragoûts. » Toutes ces critiques ne manquent ni de vivacité ni de justesse, mais elles n'ôtent pas à ce troisième dialogue son caractère presque exclusivement dogmatique. Quelle est donc la vraie doctrine de Fénelon? Elle s'offre à nous sous deux aspects, car le prédicateur doit réunir deux qualités très diverses : il doit connaître à la fois et l'Ecriture, et la portée des esprits auxquels il s'adresse. C'est ici que l'on saisit sur le vif le fort et le faible de cette doctrine. Que le prédicateur doive être pénétré de l'Ecriture, cela va de soi; Bossuet n'a pas dit autre chose, et Fénelon se souvient peut-être de lui quand il trace ce beau portrait de saint Paul et des Apôtres :

Ils n'ont recours à nul moyen humain : ni philosophie, ni éloquence, ni politique, ni richesse, ni autorité. Dieu, jaloux de son œuvre, n'en veut devoir le succès qu'à lui-même : il choisit ce qui est faible, il rejette ce qui est fort,

afin de manifester plus sensiblement sa puissance. Il tire tout du néant pour convertir le monde, comme pour le former. Ainsi cette œuvre doit avoir ce caractère divin, de n'être fondée sur rien d'estimable selon la chair. C'eût été affaiblir et évacuer[1], comme dit saint Paul, la vertu miraculeuse de la croix, que d'appuyer la prédication de l'Évangile sur les secours de la nature. Il fallait que l'Évangile, sans préparation humaine, s'ouvrît lui-même les cœurs, et qu'il apprît au monde, par ce prodige, qu'il venait de Dieu. Voilà la sagesse humaine confondue et réprouvée. Que faut-il conclure de là? Que la conversion des peuples et l'établissement de l'Église ne sont point dus aux raisonnements et aux discours persuasifs des hommes. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu de l'éloquence et de la sagesse dans la plupart de ceux qui ont annoncé Jésus-Christ: mais ils ne se sont point confiés à cette sagesse et à cette éloquence; mais ils ne l'ont point recherchée comme ce qui devait donner de l'efficace à leurs paroles. Tout a été fondé, comme dit saint Paul, non sur les discours persuasifs de la philosophie humaine, mais sur les effets de l'esprit et de la vertu de Dieu, c'est-à-dire sur les miracles qui frappaient les yeux, et sur l'opération intérieure de la grâce.

Jusque-là point de dissentiment possible, non seulement entre Bossuet et Fénelon, mais entre les chrétiens. Mais tous les chrétiens et Bossuet lui-même suivraient-ils Fénelon jusqu'au bout, lorsqu'il expose ses idées sur la simplicité apostolique et évangélique? Oh! je sais par quels subtils artifices, par quelles oppositions savantes il s'efforce de garder un juste équilibre à égale distance des excès contraires[2]. Le fougueux C, à qui la science des nuances est inconnue, entend par simplicité « un discours sans art »; plus mesuré, A lui fait comprendre que la simplicité de la prédication chrétienne n'est pas incompatible avec l'art véritable et avec la véritable éloquence, car l'ordre, la méthode, la solidité du raisonnement, les mouvements pathétiques, voilà toute l'éloquence. Saint Paul, dont C invoque les paroles, n'a donc pas voulu exclure du discours l'éloquence plus que la sagesse. Or c'est A, nous l'avons vu, qui est le porte-parole de Fénelon. Mais voici qu'A lui-même encourt le reproche qu'il adresse à C, celui d'aller un peu loin. Il reconnaît que les successeurs des apôtres, n'étant pas miraculeusement inspirés comme eux, ont besoin de se préparer et de se remplir de la doctrine des Écritures pour former leurs discours. « Mais cette préparation, ajoute-t-il, ne doit jamais tendre à parler moins simplement que les apôtres. Ne serez-vous pas content

1. *Évacuer*, annuler.

2. « C'est une grande habileté de la part de Fénelon, de s'être ainsi placé entre deux personnages d'opinions contraires et également exagérées : le personnage B est amoureux du langage fleuri et des enjolivements du style académique; C, au contraire, voudrait presque réduire toute l'éloquence de la chaire à la dialectique. Tous deux semblent représenter ici deux écoles rivales qui agitèrent le XVIIe siècle de leurs querelles, les jésuites et Port-Royal. » (Despois.)

pourvu que les prédicateurs ne soient pas plus ornés dans leurs discours que saint Pierre, saint Paul, saint Jacques, saint Jude et saint Jean? » Il convient qu'il le doit être, et nous comprenons qu'il le soit; mais le sommes-nous? Imposer aux prédicateurs du XVIIe siècle la simplicité nue de l'homélie apostolique, reconnaître en ces entretiens courts et familiers, soutenus d'une action grave, la forme la plus parfaite du sermon, c'est vouloir en vain ressaisir une éloquence qui a eu ses raisons d'être, dont l'étude et même, en quelque mesure, l'imitation peuvent être fort utiles à l'orateur chrétien, mais qui ne saurait tout entière revivre au temps d'un Bossuet prêchant à la cour d'un Louis XIV.

Imiter sans scrupule « ou plutôt emprunter » l'éloquence de l'Écriture et des Pères, ce serait imiter les plus parfaits modèles d'éloquence. Nul doute que Fénelon n'ait raison au fond, du moins en ce qui concerne l'éloquence chrétienne. Mais combien périlleux peuvent devenir ces emprunts dont on ne définit pas assez nettement les conditions et la mesure! Ne serrons pas de trop près pourtant la pensée de Fénelon, et plaçons-nous au point de vue où il se plaçait. Aux prédicateurs frivoles qui font de la parole de Dieu la parole et l'invention des hommes, il voulait rappeler la naïveté et la grandeur de l'Écriture, qu'il loue dans une belle page. A ceux qui s'attachent trop aux peintures morales il voulait faire comprendre que les sermons chrétiens ne doivent pas être « des raisonnements de philosophes ». On ne l'accusera pas, du moins, de manquer de clairvoyance : le grave danger qui menaçait l'éloquence de la chaire d'une décadence prochaine, il l'aperçoit, il le dénonce avant la Bruyère, avec Bossuet, qui écrit aussi : « On n'enseigne plus les mystères, on se tient dans les généralités et dans la morale. » Cette éloquence, pour ainsi dire laïcisée, d'un Massillon, il la pressentait, et voilà pourquoi, se rejetant en arrière, remontant à l'Écriture et aux Pères, qui sont « les canaux de la tradition », il faisait de ceux-ci un éloge sans réserves, leur accordant non seulement l'autorité de la doctrine, mais la politesse de l'esprit et du caractère.

Ce sont nos maîtres. C'étaient des esprits très élevés, de grandes âmes pleines de sentiments héroïques, des gens qui avaient une expérience merveilleuse des esprits et des mœurs des hommes, qui avaient acquis une grande autorité, et une grande facilité de parler. On voit même qu'ils étaient très polis, c'est-à-dire parfaitement instruits de toutes les bienséances, soit pour écrire, soit pour parler en public, soit pour converser familièrement,

soit pour remplir toutes les fonctions de la vie civile. Sans doute, tout cela devait les rendre fort éloquents et fort propres à gagner les hommes. Aussi trouve-t-on dans leurs écrits une politesse, non seulement de paroles, mais de sentiments et de mœurs, qu'on ne trouve point dans les écrivains des siècles suivants. Cette politesse, qui s'accorde très bien avec la simplicité, et qui les rendait gracieux et insinuants, faisait de grands effets pour la religion. C'est ce qu'on ne saurait trop étudier en eux. Ainsi, après l'Écriture, voilà les sources pures des bons sermons... Il y a une sagesse merveilleuse cachée sous cet air de simplicité. Il ne faut pas s'imaginer qu'on ait pu dans la suite trouver rien de meilleur.

On est tenté de s'associer à l'observation ironique de B : « Je suis surpris de voir qu'après avoir été si rigoureux contre les orateurs profanes qui ont mêlé des jeux d'esprit dans leurs discours, vous soyez si indulgent pour les Pères, qui sont pleins de jeux de mots, d'antithèses et de pointes fort contraires à toutes vos règles. De grâce, accordez-vous avec vous-même ». Et il est difficile de ne pas juger qu'interrogé sur ce qu'il pense du style de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Augustin même, A plaide mollement, comme on dirait aujourd'hui, les circonstances atténuantes. Leurs défauts, sans doute, sont ceux de leur temps, et « ce serait juger en petit grammairien, que de n'examiner les Pères que par la langue et par le style ». Ne les examinons donc pas *seulement* par là, mais, puisque lui-même A le confesse, concluons avec lui qu'il ne faut pas les prendre pour des modèles sûrs en tout. D'ailleurs, cette revue très rapide, mais très précise et très animée, des Pères, témoigne d'une connaissance approfondie, non seulement de leurs écrits, mais de leur physionomie intellectuelle et morale. Fénelon effleure là un sujet qui lui est cher, et il y reviendra, dans la *Lettre à l'Académie,* avec complaisance, avec amour.

V

Des idées contestables que Fénelon reprendra dans la « Lettre à l'Académie ».

On a peine à croire que Fénelon ne caractérise pas sa propre éloquence lorsqu'il écrit : « Il faudrait que la bouche parlât selon l'abondance du cœur, c'est-à-dire qu'elle répandît sur le peuple la plénitude de la science évangélique et les sentiments affectueux du prédicateur. » Cette éloquence onctueuse et facile, qui fut assurément celle de Fénelon, était-elle aussi celle de

Bossuet, en ce temps où le soin de son diocèse le prenait tout entier? Nous savons qu'il prodiguait à ses ouailles ces homélies touchantes, mais nous savons aussi qu'il avait connu et connaissait encore une éloquence plus majestueuse, que sa large simplicité n'avait jamais été ni trop nue ni trop ornée. Lui aussi, il critiquait la frivole éloquence des prédicateurs mondains; lui aussi, il y opposait la mâle et sobre éloquence des apôtres et des Pères; mais, plus que Fénelon, il savait comprendre qu'à des temps différents ne pouvait convenir la même éloquence, et c'est lui, lui que Fénelon ne cite nulle part, qui avait donné les plus beaux exemples de l'éloquence renouvelée. Et pourtant, en dépit de toutes les exagérations chimériques, il a dû reconnaître et aimer dans les *Dialogues* un sincère effort pour s'élever au simple, au vrai, au grand; il a dû même y reconnaître plus d'une de ses pensées, dont Fénelon était l'interprète quand il écrivait : « Il faudrait avoir longtemps étudié et médité les saintes Écritures avant que de prêcher. Un prêtre qui les saurait bien solidement, et qui aurait le talent de parler joint à l'autorité du ministère et du bon exemple, n'aurait pas besoin d'une longue préparation pour faire d'excellents discours : on parle aisément de choses dont on est plein et touché. »

L'idéal, un peu chimérique, de simplicité, qui égare parfois, dans la *Lettre à l'Académie,* le jugement de Fénelon, l'avait donc déjà égaré en plus d'un endroit des *Dialogues sur l'éloquence.* Il ne parle plus seulement ici de l'éloquence religieuse, ni des homélies familières qu'il voudrait en vain faire revivre, en un temps qui n'était plus celui des Pères de l'Église; mais, il l'observe lui-même, pour sentir l'éloquence de l'Écriture, « rien n'est plus utile que d'avoir le goût de la simplicité antique », de cette simplicité qui s'incarne en Homère et en Démosthène, à un moindre degré en Virgile, « où tout le détail est peint ». A travers quelles illusions complaisantes voit-il donc cette civilisation antique que dès à présent il oppose et préfère à la civilisation moderne?

Il admire surtout les Grecs, parce qu'ils sont les plus simples, les plus près de la nature; il admire leur éducation forte et saine, où la gymnastique, « art que nous avons perdu », était étroitement associée à la culture intellectuelle; leurs monuments, dont les « colifichets des églises gothiques » n'approchent pas : « L'architecture grecque est bien plus simple; elle n'admet que des ornements majestueux et naturels; on n'y voit

rien que de grand, de proportionné, de mis à sa place. » Dans la *Lettre à l'Académie*. il ne fera guère que se répéter sur ce point. Chez eux, affirme-t-il, rien n'était inutile. On pourrait objecter que tout chez les Grecs n'avait pas l'utile pour but, et qu'aucun peuple n'a aimé d'un amour plus désintéressé le beau pour lui-même, indépendamment de tout profit matériel ou même moral. Mais ici, comme dans la *Lettre,* Fénelon ne conçoit point d'art qui n'ait pour but de faire aimer la vertu en servant la vérité. Ce ne sont pas seulement les poètes, ce sont les musiciens eux-mêmes qui, si on l'en croit, ont pour premier, il dirait presque pour unique devoir, d'inspirer la vertu.

Cette conception, plus élevée que juste, ne le rend-elle pas trop sévère pour tout ce qui n'est pas antique? Chose curieuse, il ne se fait point illusion sur les défauts des anciens : s'il cite et vante Platon, Démosthène, Longin, il critique Isocrate, Cicéron, Pline le Jeune. Chez les meilleurs d'entre les Pères des Églises grecque et latine il signale la décadence de la langue, l'ignorance et le mauvais goût qui tiennent au malheur des temps. Ces modèles, qu'il reconnaît si peu sûrs, sont-ils donc tellement au-dessus de ceux qu'offrait le XVIIe siècle? Est-ce être équitable envers Bossuet, par exemple, que de regretter « ces grands effets de l'éloquence que nous ne voyons plus »? Est-ce être équitable envers le moyen âge, que de faire dater du XVe siècle la « résurrection » — et combien lente! — de l'éloquence, comme si saint Bernard n'avait jamais existé? et si l'on admet que le moyen âge n'a été qu'une longue nuit, pourquoi s'étonner qu'ils soient restés un peu barbares, les héritiers des Pères, ces demi-barbares d'autrefois? pourquoi ne pas avouer, en tout cas, que la barbarie n'est plus qu'un souvenir, et ne pas rendre un hommage attendu à ceux qui l'ont dissipée? Loin de les glorifier, Fénelon crible Bourdaloue de ses épigrammes. Dans la *Lettre à l'Académie,* du moins, aussi dédaigneux, mais plus réservé, il se contentera de se taire. Dans son discours de réception à l'Académie, il loue celui qu'il épargne si peu ici.

On trouverait dans les *Dialogues sur l'éloquence* plus d'un autre passage que la *Lettre à l'Académie* devait préciser et développer. Lorsque, par exemple, amené par les hasards de la discussion à parler, non plus d'éloquence, mais de poésie, Fénelon écrit : « Bien des gens font des vers sans poésie, et beaucoup d'autres sont pleins de poésie sans faire des vers, » il

énonce la vérité la moins contestable ; mais d'avance le poète en prose du *Télémaque* aiguise contre la versification française plus d'un trait qui sera reconnaissable dans le *Projet de poétique*.

En résumé, les *Dialogues sur l'éloquence,* comme la *Lettre à l'Académie,* pèchent surtout par omission. Rien de plus clair, de plus suivi, et aussi de plus fécond, que la doctrine qui ramène tout à l'imitation de la nature, c'est-à-dire à la lecture attentive des imitateurs intelligents de la nature, des anciens ; mais rien de plus forcé dans les conséquences que Fénelon en tire. A force de placer haut son idéal, et de montrer dans le passé l'âge d'or de l'éloquence, il décourage ceux qui ne se sentent point capables d'atteindre à cette perfection. N'est-il point possible de vanter le passé sans calomnier le présent et sans désespérer de l'avenir? Sans parler de Bossuet, Fénelon lui-même n'est-il pas une réfutation vivante des exagérations de sa théorie, une vivante preuve de ce que peut l'alliance intime de l'esprit antique et de l'esprit moderne?

VI

Le talent de Fénelon prédicateur. — Application de la théorie des « Dialogues »; charme et faiblesse.

Lorsque Fénelon, jeune, entendait les prédicateurs les plus célèbres de son temps, et Bourdaloue tout le premier, il n'était point entièrement satisfait ; il eût voulu en maint cas une manière de prêcher plus vive, plus courte, plus familière, plus nuancée : il eût voulu qu'on ne pût en rien soupçonner que le discours qu'on écoutait était un discours écrit à l'avance, appris et retenu, mais qu'à de certaines inflexions, à de certaines marques involontaires et même à des négligences, on crût sentir que cela était dit de source et d'abondance de cœur, et que cette éloquence coulait de génie. En un mot, l'esprit si fin et si pénétrant, si athénien et si chrétien tout ensemble, de Fénelon, jugeant le talent des autres, même lorsque ce talent était le plus solide et le mieux établi, y voyait tous les défauts qu'un goût délicat peut seul ressentir, et il les eût voulu éviter.

Quand il parlait pour son compte dans ses missions, dans ses instructions pastorales, dans ses homélies de diocèse, je ne fais nul doute que Fénelon ne fût arrivé à une sorte de perfection, délicieuse pour les gens d'esprit qui l'écoutaient, en même temps que salutaire et persuasive pour tous.

Toutefois, et malgré les efforts de l'abbé Maury pour porter au rang des chefs-d'œuvre deux des sermons de Fénelon, ce dernier, en raison même de la multiplicité de ses dons, n'avait pas reçu avant tout celui de la puissance oratoire, de cette organisation manifeste, naturellement montée pour être sonore et retentissante, pour être hautement distributive à distance, et qu'il suffit ensuite de nourrir au dedans de forte doctrine, d'étude et de saines pensées, pour que tout cela tourne en fleuve, en pluie, en tonnerre majes-

tueux ou en une vaste canalisation fécondante. Quand il parlait, comme lorsqu'il écrivait, Fénelon se tenait plus volontiers à mi-côte et sur les collines : « Son style noble et léger, a-t-il dit de Pellisson, ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses qui *coulaient* dans les airs sans poser le pied sur la terre. » On peut le dire de lui-même et en supprimant l'image de *fabuleuses :* sa parole avait quelque chose de noble et de léger qui rappelle ces figures angéliques, amies de l'homme, et se tenant toujours à sa portée ; qui pourraient s'enlever plus haut, qui ne le veulent pas, et qui aiment mieux, dès qu'il le faut, redescendre. Fénelon, dans ses effusions de parole publique ou particulière, a des instants d'énergie et de grande force, mais ce ne sont que des instants ; la familiarité, la grâce, l'insinuation, sont sa plus ordinaire habitude et son allure naturelle. Il dit *vite et court,* il recommence plus d'une fois ; il glisse, il coule, on dirait qu'il va s'élever, il en donne le sentiment ; il semble vous épargner plutôt que lui-même en ne vous saisissant pas, en ne vous ravissant pas. Il touche, il accommode le détail, il y verse un esprit d'onction. En un mot, il a surtout les qualités qui devaient agir de près quand il entretenait quelque âme en peine et tourmentée de scrupules dans le petit entresol de la duchesse de Beauvilliers, ou, comme il le dit, « auprès de la petite cheminée de marbre blanc » [1].

Maury pourtant n'a pas été le seul ni le premier à louer Fénelon sermonnaire. Mme de Maintenon, dans ses lettres (avant l'affaire du quiétisme), loue et cite un de ses sermons sur la simplicité et la pauvreté. « M. l'archevêque de Cambrai, écrit-elle ailleurs, a fait merveilleusement le jour de saint François [2]. » Mais la plupart de ces sermons étaient des improvisations abondantes et faciles, et bien qu'on nous apprenne que Fénelon, précisément pour opposer une barrière à cette étonnante facilité, s'imposât l'obligation d'écrire le plan de son discours ; bien que nous ayons conservé un certain nombre de ces plans, d'ailleurs rapides et abrégés, nous sentons que si le discours produisait sur le moment une impression vive, il ne pouvait laisser un long souvenir. « Tous ses sermons étaient faits de l'abondance de son cœur. Il ne les écrivait point ; il ne les préméditait presque pas ; il se contentait de se renfermer dans son cabinet pour puiser dans l'oraison toutes ses lumières. » C'est son ami et confident Ramsai qui nous l'atteste. Qu'on vante donc, avec l'abbé Trublet, cette tendresse réciproque entre le pasteur et les fidèles, qui faisait une grande partie de son éloquence. Qu'on dise : « Il y a deux sortes de chaleur dans l'éloquence, une chaleur de conviction et une chaleur de sentiment. Un homme fortement convaincu d'une vérité en parle fortement, par exemple Bourdaloue ; un autre, vivement

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. X.
2. Lettres à Mme du Pérou, 21 mai 1693, et à l'archevêque de Paris, 22 octobre 1695.

touché d'un sentiment, l'exprime d'une manière vive et touchante : c'est le caractère de Fénelon[1]. » Déjà peu équitable si l'on considère le seul Bourdaloue, cette opposition serait plus acceptable si elle ne laissait pas Bossuet en dehors et au-dessus; Maury nous raconte qu'il lut à des hommes de goût un sermon de Fénelon en leur laissant croire qu'il était de Bossuet, et que leur admiration ne distingua pas entre les deux grands orateurs sacrés. Ces auditeurs manquaient au moins de discernement. La composition chez Fénelon est moins logique et moins forte que chez Bossuet, les divisions sont moins naturelles, les développements moins serrés, la tenue du style moins sévère. A tout moment éclatent les exclamations, les interrogations, les apostrophes, les prosopopées, tout ce qui trahit les mouvements passionnés de l'âme, les soubresauts d'une sensibilité mal disciplinée.

Que l'on compare aux sermons et panégyriques analogues de Bossuet les sermons ou panégyriques de Fénelon sur l'Assomption de la Vierge, pour la fête de saint Bernard, pour la fête de sainte Thérese, on saisira sur le vif la différence, non seulement des deux génies, mais, si ce mot peut s'appliquer ici, des deux méthodes. Bossuet pourtant est jeune lorsqu'il traite ces sujets; son éloquence est moins sobre et moins substantielle qu'elle ne le deviendra bientôt; il s'attarde encore à peindre des tableaux au lieu de serrer les mailles du raisonnement. Mais il est déjà Bossuet. Fénelon restera toute sa vie ce qu'il est d'abord, un homme d'imagination fleurie et de sentiment onctueux plus que de raison mâle. Il est peintre et affectionne certaines formes qui appellent l'attention sur le tableau complaisamment prolongé : « *Représentons-nous* (car il est beau de se représenter ce détail, que Dieu même n'a pas dédaigné de voir avec complaisance), *représentons-nous* donc cette auguste reine du ciel toute courbée sous la pesanteur des fardeaux qu'elle portait... Qu'il est beau de la *voir* ainsi!... » Il est poète, mais d'une poésie qui ne pénètre pas toujours le raisonnement, comme celle de Bossuet, et qu'on en peut isoler souvent; d'ailleurs, cette poésie a de la grâce et même de la force.

Pendant que Bernard plante et arrose, Dieu donne l'accroissement. Cultivé par des mains pures, le désert germe, fleurit et jette une odeur qui embaume toute l'Église. Dans ce champ hérissé de ronces et de buissons sauvages, naissent les martyrs; à la place des épines croissent les lis. *Jetez les*

1. Trublet, *Réflexions sur l'éloquence.*

yeux, mes frères, sur ce grand arbre planté à Clairvaux. Naguère ce n'était qu'une faible plante qui rampait sur la terre et dont tous les vents se jouaient ; maintenant il porte ses branches jusque dans le ciel, et il les étend jusqu'aux extrémités de la terre. C'est qu'il est planté le long des eaux et qu'un fleuve de grâce baigne ses plus profondes racines... La réforme d'un ordre ancien, combien est-elle plus difficile que la fondation même d'un ordre nouveau ! Il n'est pas question de semer, d'arroser, de faire croître les jeunes plantes encore tendres : il s'agit de plier les tiges dures et tortueuses des grands arbres.

Il est et, malgré lui, reste un lettré dans la chaire. Saint Bernard mourant conserve encore, il le remarque, les « tours vifs et ingénieux » de sa parole. Sainte Thérèse écrit des livres « si simples, si vifs, si naturels, qu'en les lisant on oublie qu'on lit, et qu'on s'imagine entendre sainte Thérèse elle-même... Quelle naïveté quand elle raconte les faits ! Ce n'est pas une histoire, *c'est un tableau.* » Lisez tout le passage sur la vocation de Bernard : « Déjà une voix douce et intérieure, qui fait tressaillir Bernard jusque dans la moelle des os, l'appelle au désert... » Bossuet a peint cela aussi, mais de traits inoubliables. Ici c'est la vigueur concise et saisissante qui fait défaut ; ailleurs, c'est la discrétion. Sur les romans qu'une mère inconsidérée laisse lire à Thérèse jeune, sur la révélation qui transforme son âme, sur ces transports mystiques « où l'esprit est enivré et où le corps succombe, où Dieu lui-même est si présent que l'âme, épuisée et dévorée, tombe en défaillance », il appuie, il y revient, il se complaît dans ces peintures délicates, où triomphe la finesse d'un très bel esprit qui, au fond, a le goût plus que l'habitude de la simplicité « naïve ».

VII

Les sermons écrits. — Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne. — Sermon pour l'Épiphanie.

Mais il ne serait pas équitable de juger l'éloquence de Fénelon sur des ébauches que sa parole animait et transformait sans doute. Jugeons-la donc d'après les deux seuls discours qu'il ait écrits et qui, prononcés tous deux dans des circonstances solennelles, sont parvenus entiers à la postérité. Là nous le verrons tel qu'il voulait qu'on le vît.

C'est le 1er mai 1707 que fut prononcé, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Lille, le discours pour le sacre de

Joseph-Clément de Bavière, archevêque électeur de Cologne, devant l'électeur de Bavière, son frère. Agé de trente-six ans alors, archevêque à dix-sept ans, l'électeur de Cologne n'avait pas jugé bon jusqu'en 1706 de recevoir les ordres sacrés; et s'il les reçut enfin, c'est sur les instances de Fénelon, qu'il connut pendant son séjour ou plutôt son exil en France; car, allié de la France dans la guerre de la succession d'Espagne, il avait été dépouillé de ses États. Aussi est-ce de Fénelon qu'il voulut recevoir la consécration épiscopale. Le discours de Fénelon est, selon Villemain, l'un des morceaux les plus touchants et les plus parfaits de l'éloquence chrétienne. Ce qui nous y frappe plutôt, c'est la netteté et, chose rare chez Fénelon, l'énergie avec laquelle y sont affirmés les droits de l'Église, souveraine des rois, dont la collaboration lui est utile, mais non pas nécessaire.

DIVISION

D'un côté l'Église n'a aucun besoin du secours des princes de la terre, parce que les promesses de son Epoux tout-puissant lui suffisent : d'un autre côté, les princes qui deviennent pasteurs peuvent être très utiles à l'Église, pourvu qu'ils s'humilient, qu'ils se dévouent au travail, et qu'on voie reluire en eux toutes les vertus pastorales. Voilà les deux points que je me propose d'expliquer dans ce discours.

PREMIER POINT

Les enfants du siècle, prévenus des maximes d'une politique profane, prétendent que l'Église ne saurait se passer du secours des princes et de la protection de leurs armes, surtout dans les pays où les hérétiques peuvent l'attaquer. Aveugles, qui veulent mesurer l'ouvrage de Dieu par celui des hommes !... O hommes faibles et impuissants qu'on nomme les rois et les princes du monde, vous n'avez qu'une force empruntée pour un peu de temps : l'Époux, qui vous la prête, ne vous la confie qu'afin que vous serviez l'Épouse. Si vous manquiez à l'Epouse, vous manqueriez à l'Epoux même; il saurait transporter son glaive en d'autres mains.

Que les princes qui se vantent de protéger l'Église ne se flattent donc pas jusqu'à croire qu'elle tomberait s'ils ne la portaient pas dans leurs mains. S'ils cessaient de la soutenir, le Tout-Puissant la porterait lui-même. Pour eux, « faute de la servir, ils périraient », selon les saints oracles...

En vain quelqu'un dira que l'Église est dans l'État. L'Église, il est vrai, est dans l'État pour obéir au prince dans tout ce qui est temporel ; mais quoiqu'elle se trouve dans l'État, elle n'en dépend jamais pour aucune fonction spirituelle. Elle est en ce monde, mais c'est pour le convertir ; elle est en ce monde, mais c'est pour le gouverner par rapport au salut. Elle use de ce monde en passant, comme n'en usant pas ; elle y est comme Israël fut étranger et voyageur au milieu du désert ; elle est déjà d'un autre monde, qui est au-dessus de celui-ci. Le monde, en se soumettant à l'Eglise, n'a point acquis le droit de l'assujettir ; les princes, en devenant les enfants de l'Eglise, ne sont point devenus ses maîtres : ils doivent la « servir » et non la dominer ; « baiser la poussière de ses pieds », et non lui imposer le joug.

Plutôt que de subir le joug des puissances du siècle et de perdre la liberté évangélique, elle rendrait tous les biens temporels qu'elle a reçus des princes...

O hommes qui n'êtes qu'hommes, quoique la flatterie vous tente d'oublier l'humanité, et vous élever au-dessus d'elle, souvenez-vous que Dieu peut tout sur vous, et que vous ne pouvez rien contre lui. Troubler l'Église dans ses fonctions, c'est attaquer le Très-Haut dans ce qu'il a de plus cher, qui est son Épouse; c'est blasphémer contre les promesses ; c'est oser l'impossible ; c'est vouloir « renverser le règne éternel ». Rois de la terre, vous vous ligueriez en vain contre le Seigneur et contre son Christ; en vain vous renouvelleriez les persécutions : en les renouvelant, vous ne feriez que purifier l'Église, et que ramener pour elle la beauté de ses anciens jours. Si les rois manquaient à la « servir » et à lui obéir, la puissance leur serait enlevée. Le Dieu des armées, sans qui on garderait en vain les villes, ne combattrait plus avec eux.

Non seulement les princes ne peuvent rien contre l'Église, mais encore ils ne peuvent rien pour elle touchant le spirituel, qu'en lui obéissant. Il est vrai que le prince pieux et zélé est nommé « l'évêque du dehors » et le « protecteur des canons » ; expressions que nous répéterons sans cesse avec joie, dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis. Mais l'évêque du dehors ne doit jamais entreprendre la fonction de celui du dedans. Il se tient, le glaive en main, à la porte du sanctuaire; mais il prend garde de n'y entrer pas. En même temps qu'il protège, il obéit ; il protège les décisions, mais il n'en fait aucune. Voici les deux fonctions auxquelles il se borne : la première est de maintenir l'Église en pleine liberté contre tous ses ennemis du dehors, afin qu'elle puisse au dedans, sans aucune gêne, prononcer, décider, approuver, corriger, enfin abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu; la seconde est d'appuyer ces mêmes décisions, dès qu'elles sont faites, sans se permettre jamais, sous aucun prétexte, de les interpréter.

Quelque besoin que l'Église ait d'un prompt secours contre les hérésies et contre les abus, elle a encore plus besoin de conserver sa liberté...

SECOND POINT

Les princes qui deviennent pasteurs peuvent être très utiles à l'Église, pourvu qu'ils se dévouent au ministère en esprit d'humilité, de patience et de prière.

L'humilité, qui est si nécessaire à tout ministre des autels, est encore plus nécessaire à ceux que leur haute naissance tente de s'élever au-dessus du reste des hommes...

Souvenez-vous que la dignité temporelle ne vous est donnée que pour la spirituelle. C'est pour autoriser le pasteur des âmes que la dignité électorale a été jointe dans l'Empire à celle de l'archevêque de Cologne. C'est pour lui faciliter les fonctions pastorales, et pour affermir l'Église catholique, qu'on a attaché à son ministère d'humilité cette puissance si éclatante...

Les grands princes qui prennent, pour ainsi dire, l'Église sans se donner à elle sont pour elle de grands fardeaux et non des appuis. Hélas ! que ne coûtent-ils point à l'Église ! ils ne paissent point le troupeau, c'est du troupeau qu'ils se paissent eux-mêmes. Le prix des péchés du peuple, les dons consacrés, ne peuvent suffire à leur faste et à leur ambition. Qu'est-ce que l'Église ne souffre pas d'eux ! quelles plaies ne font-ils pas à sa discipline ! Il faut que tous les canons tombent devant eux ; tout plie sous leur grandeur. Les dispenses dont ils abusent apprennent à d'autres à énerver les saintes lois : ils rougissent d'être pasteurs et pères ; ils ne veulent être que princes et maîtres...

Ce long extrait d'un sermon peu connu était peut-être né-

cessaire pour en marquer la place à part dans l'œuvre de Fénelon. Tandis que Bossuet, vingt-six ans auparavant, dans son sermon de l'*Unité de l'Église,* plaidait la cause des rois très chrétiens et des « libertés de l'Église gallicane » en face de l'Église romaine, c'est la suprématie de l'Église romaine que Fénelon, moins gallican qu'ultramontain, semble vouloir faire peser sur la tête de tous les princes. On trouve, d'ailleurs, dans ce discours autre chose que l'exposition d'une doctrine un peu absolue : la manière oratoire de Fénelon, cette succession de tableaux et d'exemples, l'idée qu'il se fait des devoirs paternels des princes envers « les peuples », surtout envers les petits; les cris de l'âme : « O pasteurs, loin de vous tout cœur rétréci ! Élargissez, élargissez vos entrailles ! » les vues morales souvent fixes ou profondes[1], tout porte bien la marque du même esprit et du même cœur, mais avec un accent plus mâle ici que de coutume.

Si vous ne voulez qu'intimider les hommes et les réduire à faire certaines actions extérieures, levez le glaive; chacun tremble, vous êtes obéi. Voilà une exacte police, mais non pas une sincère religion. Si les hommes ne font que trembler, les démons tremblent autant qu'eux, et haïssent Dieu. Plus vous userez de rigueur et de contrainte, plus vous courrez risque de n'établir qu'un amour-propre masqué et trompeur... Pour faire aimer, il faut entrer au fond des cœurs ; il faut en avoir la clef ; il faut en remuer tous les ressorts ; il faut persuader et faire vouloir le bien, de manière qu'on le

1. « Il faut sans doute être docile pour bien obéir ; mais il faut être encore plus docile pour bien commander. La sagesse de l'homme ne se trouve que dans la docilité. Il faut qu'il apprenne sans cesse pour enseigner... On ne trouve la vérité qu'en approfondissant avec patience. Malheur au présomptueux qui se flatte jusqu'à croire qu'il la pénètre d'abord ! Il ne faut pas moins se défier de ses propres préjugés que des déguisements des parties. Il faut craindre de se tromper, croire facilement qu'on se trompe, et n'avoir jamais de honte d'avouer qu'on a été trompé. L'élévation, loin de garantir de la tromperie, est précisement ce qui y expose le plus ; car plus on est élevé, plus on attire les trompeurs en excitant leur avidité, leur ambition et leur flatterie. Mépriser le conseil d'autrui, c'est porter au dedans de soi le plus téméraire de tous les conseils. Ne sentir pas son besoin, c'est être sans ressource. Le sage, au contraire, agrandit sa sagesse de toute celle qu'il recueille en autrui. Il apprend de tous, pour les instruire tous ; il se montre supérieur à tous et à lui-même par cette simplicité. Il irait jusqu'aux extrémités de la terre chercher un ami fidele et désintéressé qui aurait le courage de lui montrer ses fautes. Il n'ignore pas que les inférieurs connaissent mieux le détail que lui, parce qu'ils le voient de plus près, et qu'on le leur déguise moins... La correction ressemble à certains remèdes que l'on compose de quelque poison : il ne faut s'en servir qu'à l'extremité, et qu'en les tempérant avec beaucoup de précaution. La correction révolte secretement jusqu'aux derniers restes de l'orgueil ; elle laisse au cœur une plaie secrete qui s'envenime facilement. Le bon pasteur prefere autant qu'il le peut une douce insinuation ; il y ajoute l'exemple, la patience, la priere, les soins paternels. Ces remedes sont moins prompts, il est vrai ; mais ils sont d'un meilleur usage. Le grand art, dans la conduite des âmes, est de vous faire aimer pour faire aimer Dieu, et de gagner la confiance pour parvenir à la persuasion. »

veuille librement et indépendamment de la crainte servile. La force peut-elle persuader les hommes? peut-elle leur faire vouloir ce qu'ils ne veulent pas? Ne voit-on pas que les derniers hommes du peuple ne croient ni ne veulent point toujours au gré des plus puissants princes? Chacun se tait, chacun souffre, chacun se déguise, chacun agit et paraît vouloir, chacun flatte, chacun applaudit: mais on ne croit et on n'aime point; au contraire, on hait d'autant plus qu'on supporte plus impatiemment la contrainte qui réduit à faire semblant d'aimer. Nulle puissance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur.

Plus célèbre et plus fénelonien, pour ainsi dire, est le sermon prêché pour la fête de l'Épiphanie, le 6 janvier 1685, en présence des ambassadeurs de Siam. Fénelon est plus jeune; le souvenir encore récent de ses premiers élans apostoliques, lorsqu'il rêvait d'aller évangéliser l'Orient, la présence d'envoyés de cet Orient qui semble venir de lui-même à la civilisation et à la foi, le lieu même où il parle, donnent à son éloquence quelque chose de poétique et d'inspiré. Une sorte de vision d'un avenir heureux pour le monde nouveau, funeste à l'ancien monde, lui fournit sa division, qui est d'une clarté saisissante :

Mais je sens mon cœur ému au dedans de moi-même ; il est partagé entre la joie et la douleur. Le ministère de ces hommes apostoliques et la vocation de ces peuples est le triomphe de la religion: mais c'est peut-être aussi l'effet d'une secrète réprobation qui pend sur nos têtes. Peut-être sera-ce sur nos ruines que ces peuples s'élèveront, comme les gentils s'élevèrent sur celles des Juifs à la naissance de l'Église. Voici une œuvre que Dieu fait pour glorifier son Évangile : mais n'est-ce point pour le transférer? Il faudrait n'aimer point le Seigneur Jésus, pour n'aimer pas son ouvrage ; mais il faudrait s'oublier soi-même, pour n'en trembler pas. Réjouissons-nous donc au Seigneur, mes frères, au Seigneur qui donne gloire à son nom ; mais réjouissons-nous avec tremblement. Voilà les deux pensées qui rempliront ce discours.

Le tableau des progrès de la foi dans le nouveau monde occupe toute la première partie, qui est comme illuminée de soleil. C'est là que se trouve le mot souvent cité : « L'homme s'agite, mais Dieu le mène. » L'allégresse de l'âme se communique au style, mais ne sait pas se contenir, et le mouvement oratoire dégénère en mouvement lyrique.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue... Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes! Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent et les regardent en silence venir de loin! Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix, annoncer les biens éternels, prêcher le salut et dire : « O Sion, ton Dieu régnera sur toi!... »

Peuples qui les vîtes venir, quelle fut d'abord votre surprise, et qui peut la représenter ?... Nations ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle lumière sur vos têtes !

A qui doit-on, mes frères, cette gloire et cette bénédiction de nos jours ? A la compagnie de Jésus...

O Ciel, conservez à jamais la source d'une grâce si abondante... Frappe, cruel Japon. Empire de la Chine, tu ne pourras fermer tes portes...

La seconde partie du discours est grave et triste : à mesure que la lumière gagne l'Orient de proche en proche, l'ombre sur l'Occident se fait de jour en jour plus épaisse. Moraliste plus encore que théologien, Fénelon s'attache à caractériser l'invasion d'un orgueil, d'un égoïsme qui font dédaigner les vertus des ancêtres, le débordement du luxe et de la corruption. Lieu commun facile et complaisant ? Non, mais pressentiment mystérieux, inquiétude presque prophétique d'un siècle nouveau que le siècle finissant déjà prépare. Il n'y a peut-être pas, dans tout ce grand XVIIe siècle dont on vante la sérénité, de page où la clairvoyance émue d'un orateur chrétien touche plus profondément notre âme. Bossuet saisit toutes les occasions qui s'offrent à lui de foudroyer les libertins, mais il y a des ruines prochaines sur lesquelles il ne peut pas ou ne veut pas arrêter ses regards. Ici, non seulement la catastrophe est prévue, mais il semble qu'on entend comme le bruit sourd de l'écroulement déjà commencé, comme le prélude de l'âge destructeur de la Régence.

L'orgueil a rompu ses digues et inondé la terre ; toutes les conditions sont confondues ; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance : les insensés entraînent les sages et les rendent semblables à eux ; la mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie toutes les autres ; le dernier des devoirs est celui de payer ses dettes. Les prédicateurs n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la charité ; mais la justice elle-même n'est plus écoutée... Sous prétexte de se polir, on s'est amolli pour la volupté, et endurci contre la vertu et contre l'honneur. On invente chaque jour et à l'infini de nouvelles nécessités pour autoriser les passions les plus odieuses. Ce qui était d'un faste scandaleux dans les conditions les plus élevées, il y a quarante ans, est devenu une bienséance pour les plus médiocres. Détestable raffinement de nos jours ! monstre de nos mœurs ! La misère et le luxe augmentent comme de concert... On ne connaît plus d'autre prudence que la dissimulation, plus de règle des amitiés que l'intérêt, plus de bienfaits qui puissent attacher à une personne dès qu'on la trouve ou inutile ou ennuyeuse. Les hommes, gâtés jusque dans la moelle des os par les ébranlements et les enchantements des plaisirs violents et raffinés, ne trouvent plus qu'une douceur fade dans les consolations d'une vie innocente ; ils tombent dans les langueurs mortelles de l'ennui, dès qu'ils ne sont plus animés par la fureur de quelque passion. Est-

ce donc là être chrétien? Allons, allons dans d'autres terres, où nous ne soyons plus réduits à voir de tels disciples de Jésus-Christ! O Évangile! est-ce là que vous enseignez? O foi chrétienne, vengez-vous! laissez une éternelle nuit sur la face de la terre, de cette terre couverte d'un déluge d'iniquité...

Une sagesse vaine et intempérante, une curiosité superbe et effrénée emporte les esprits. Le Nord ne cesse d'enfanter de nouveaux monstres d'erreur : parmi ces ruines de l'ancienne foi, *tout tombe, tout tombe comme par morceaux*. Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes, et ont appris à douter de tout. C'est ce que nous entendons tous les jours ; *un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles*, et nous en avons le cœur déchiré. Après s'être corrompus dans ce qu'ils connaissent, ils blasphèment enfin ce qu'ils ignorent. *Prodige réservé à nos jours! l'instruction augmente, et la foi diminue*. La parole de Dieu, autrefois si féconde, deviendrait stérile, si l'impiété l'osait. Mais elle tremble sous Louis, et, comme Salomon, il la dissipe de son regard.

Était-ce un appel à l'autorité vengeresse du « Salomon » chrétien? Ce qui est certain c'est que, quelques mois après, l'édit de Nantes était révoqué. Mais ce qui nous émeut ici, ce n'est pas le conflit de la religion orthodoxe et de l'hérésie (on en trouverait chez Bossuet bien d'autres échos, et plus retentissants) : c'est le trouble du prêtre qui prévoit, qui prophétise en termes d'une précision terrible, non seulement l'orage, mais le cataclysme final : « O Dieu! que vois-je? où sommes-nous? *Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver.* » Par là Fénelon, si inférieur à Bossuet par l'ensemble du génie oratoire, se relève singulièrement. Non, sans doute, il n'est pas un Père de l'Église. « Bossuet, a dit M. Feugère, se pénètre de l'Écriture, Bourdaloue s'en autorise, Fénelon s'en inspire. » Il est certain que Fénelon a dans son éloquence quelque chose de plus individuel, s'oublie moins soi-même, en un mot réalise moins complètement l'idéal du prédicateur chrétien. En revanche, s'il n'est pas l'homme des temps nouveaux, si d'avance, au contraire, il en dénonce l'esprit tout profane, par son intelligence du temps où il vit, par sa divination du temps qui va venir, par son anxiété même, il est plus près de nous.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

d. Delzons (Hachette), Despois (Delagrave), Fougère (Delalain), J. Girard (Delalain), Legouëz (Garnier).

LIVRES

ÉLETZ (De). — *Jugements historiques et littéraires:* in-8°, Périsse, 1840; p. 241 à 245.

EUGÈRE. — *Bourdaloue, sa prédication et son temps:* 1874, in-12, Didier; Ire partie, ch. Ier et II.

IBERT. — *Jugements des savants sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique;* Paris, 1719; t. III.

ANET. — *Fénelon;* Hachette, in-16, 1892; ch. x, p. 175 à 178.

RÉARD. — *Précis de littérature,* 5e éd.; Masson, 1887; p. 62, 63.

IAURY. — *Essai sur l'éloquence de la chaire;* Crapelet, in-8°, 1810; t. II, p. 25, 43, 244 et 594.

ISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 1883, 10e éd.; t. III, p. 297.

ROLLIN. — *Traité des études,* IV, 2.

AINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12, t. II, 19, 20; IX, 300; X, 19 à 55; XII, 256.

VILLEMAIN. — *Discours et Mélanges littéraires:* Didier, in-8°, nouv. éd., 1856; p. 130.

JUGEMENTS

I

Ses *Dialogues sur l'éloquence* et sa *Lettre à l'Académie* renferment les principes les plus sains sur l'art d'émouvoir et de persuader. Il y parle de cet art en orateur et en philosophe; des rhéteurs qui n'étaient ni l'un ni l'autre l'attaquèrent et ne le réfutèrent pas : ils n'avaient étudié qu'Aristote, qu'ils n'entendaient guère, et il avait étudié la nature, qui ne trompe jamais.

D'Alembert, *Éloge de Fénelon.*

II

Nous n'avons point de meilleur livre didactique, pour les prédicateurs, que les *Dialogues* de Fénelon sur l'éloquence de la chaire. Toutes les règles de l'art y sont fondées sur le bon sens, sur le bon goût et sur la nature.

Maury, Notes sur l'*Éloge de Fénelon.*

III

Fénelon avait beaucoup réfléchi sur l'art oratoire et sur l'éloquence de la chaire; et ses études, à cet égard, se retrouvent dans trois dialogues à la manière de Platon, remplis de raisonnements empruntés à ce philosophe, et surtout écrits avec une grâce qui semble lui avoir été dérobée. Nous n'avons dans notre langue aucun traité de l'art oratoire qui renferme plus d'idées saines, ingénieuses et neuves, une impartialité plus sévère et plus hardie dans les jugements. Le style en est simple, agréable, varié, éloquent à propos, et mêlé de cet enjouement délicat dont les anciens savent tempérer la sévérité didactique. Cette production appartient à la jeunesse de Fénelon; et l'on y sent partout ce goût exquis de simplicité, cet amour pour le beau simple qui fait le caractère inimitable de ses écrits.

Villemain, *Discours et Mélanges littéraires;* Perrin.

IV

La méthode prescrite et suivie par Fénelon de parler d'abondance et sans avoir rien écrit; cette méthode d'improviser un sermon, qui n'est praticable que pour un génie aussi facile que le sien, ne pouvait, même avec un pareil génie, produire des chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne.

De Féletz, *Mélanges*, t. III.

V

Les *Dialogues* sont une imitation du *Gorgias* de Platon, et Fénelon s'est heureusement inspiré de cette méthode de Socrate amenant peu à peu son interlocuteur, par la douce insinuation de la logique familière, à se dépouiller de ses préjugés et à se laisser surprendre en quelque sorte par la vérité. De la même façon que Socrate tire de Gorgias, par mille adresses de discours, l'aveu qu'il n'est qu'un sophiste, Fénelon fait revenir l'interlocuteur de son admiration pour la méchante éloquence; mais cette imitation est si naturelle, et les raisons que donne Fénelon sont si propres à l'objet qu'il traite et au génie de notre pays, qu'on peut regarder ces *Dialogues* comme un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue.

Nisard, *Histoire de la littérature française*, t. III; Didot.

VI

Les *Dialogues sur l'éloquence*, sans être un traité de rhétorique méthodiquement composé, contiennent tous les préceptes de l'art, appuyés sur les principes des maîtres de l'antiquité et des Pères de l'Église, Platon, Cicéron, saint Augustin. Les interlocuteurs ne sont pas des dialecticiens de métier, ils suivent la libre allure de leur pensée; mais ils se reportent sans cesse à leur point de départ : les défauts de l'éloquence mondaine et pervertie des prédicateurs contemporains; et jamais ils ne perdent de vue leur but : la nécessité de revenir à l'explication simple et efficace de l'Évangile. Fénelon ne veut même pas que l'orateur songe à être agréable; il ne doit rien dire que de profitable. Au terme *plaire* de la définition antique, il substitue le mot *peindre*, réduisant tout le plaisir de l'éloquence

au charme utile d'une description saisissante par son exactitude. Pour tracer ces règles, Fénelon laisse lui-même, comme il le demande à l'orateur qu'il se propose de former, sa bouche parler selon l'abondance de son cœur. « J'aime ta prose, disait Voltaire en parlant du style du *Cygne de Cambrai*, encore qu'un peu traînante. » La forme coupée du dialogue donne à la prose de Fénelon plus de vivacité; et là où sa phrase se déploie, elle a les grâces naturelles, la moelleuse ampleur et l'onction du genre d'éloquence simple et touchant dont l'aimable écrivain appelle et voudrait préparer le retour.

GRÉARD, *Précis de littérature;* Masson.

VII

Cet ouvrage, malgré sa réputation, est loin d'avoir l'intérêt et l'agrément de la *Lettre à l'Académie*. D'abord, la forme du dialogue, il faut le reconnaître, malgré l'exemple qu'a donné Platon, est loin d'être favorable. Elle est longue, froide et monotone; presque personne n'y a réussi. Les trois personnages de Fénelon, A, B, C, sont des anonymes froids et sans couleur. C ne sert presque à rien; B est un naïf qui est étonné de tout. En réalité, c'est A qui parle tout seul, et qui serait plus intéressant s'il était réellement seul et qu'il eût condensé tout ce qu'il a à dire. L'interlocuteur ne sert qu'à faire quelques objections qu'un auteur peut tout aussi bien se faire à lui-même s'il le veut. Le fond de la doctrine, emprunté à Platon, est d'ailleurs très solide. Elle revient à dire qu'il ne faut pas parler pour parler, plaire pour plaire, mais parler et plaire pour persuader, et persuader la vérité et le bien.

JANET, *Fénelon;* Hachette.

LETTRES

I

Les *Dialogues sur l'éloquence*, de Fénelon, sont, dit-on, un souvenir du carême de 1684, pendant lequel, réunis à Meaux, près de Bossuet, les abbés Fénelon et Fleury prêchaient tour à tour, sans autre préparation que la prière. Bossuet avait terminé alors l'éducation du dauphin, et le soin de son diocèse le prenait tout entier. Nous savons qu'il prodiguait à ses ouailles les homélies touchantes, mais nous savons aussi qu'il avait connu et connaissait encore une éloquence plus majestueuse. Lui aussi, il avait souvent critiqué, surtout dans le sermon sur la *Parole de Dieu*, la frivole éloquence des prédicateurs mondains, et y avait opposé la sobre éloquence des apôtres et des Pères, nourrie de la lecture des livres saints; mais, plus que Fénelon, il comprenait qu'à des temps différents ne pouvait convenir la même éloquence. Les *Dialogues* devaient donc à la fois l'intéresser vivement et l'étonner, peut-être l'inquiéter un peu. On suppose qu'il écrit à Fénelon pour lui témoigner son admiration sincère et pour lui soumettre aussi ses doutes.

Après un début tiré des souvenirs qui leur sont communs, il approuvera la doctrine générale des *Dialogues*, et la définition de l'éloquence, destinée à persuader la vérité et la vertu. Mais il n'approuvera pas sans réserve des théories comme celle de l'homélie familière et improvisée. Il opposera à cet idéal séduisant, mais dangereux, l'idéal de l'éloquence sacrée selon Bossuet.

Dans une seconde partie, on insistera surtout sur le second dialogue, où Bourdaloue, sans être nommé, est pris vivement à partie : « Il est très capable de convaincre, dit Fénelon; mais je ne connais guère de prédicateur qui persuade et qui touche moins. Il n'a rien d'affectueux, de sensible... Je conclus que c'est un grand homme qui n'est point orateur. » Plus loin, Fénelon attaque les divisions du sermon, qui auraient le double désavantage d'établir un ordre arbitraire et de nuire à la progression; par suite, à l'effet du discours. Bossuet justifiera Bourdaloue sans accuser Fénelon.

En concluant il rendra hommage à l'éloquence, païenne ou chrétienne, des anciens orateurs. Mais il se refusera à croire que tout soit « barbarie » dans l'âge de saint Bernard et de Gerson, comme à reconnaître que tous les prédicateurs du XVIIe siècle soient des successeurs si dégénérés de ces grands hommes.

II

Lettre de Bourdaloue à Fénelon sur le même sujet.

Il s'est reconnu dans le second Dialogue, et il accepte de bonne grâce quelques-unes des critiques que Fénelon lui adresse.

Mais il ne souscrit pas de même aux critiques dirigées contre l'emploi des divisions dans le sermon ; il en démontrera la nécessité.

Autant que Fénelon il admire les homélies des Pères ; mais il ne s'agit plus de convertir les infidèles, il s'agit d'affermir les fidèles dans une foi souvent chancelante ; les élans du cœur ont dû céder la place à l'autorité de la raison.

III

En 1727, dans ses *Observations,* adressées à Rollin, qui avait loué les *Dialogues sur l'éloquence* (*Traité des études,* t. II, l. IV, ch. Ier, art. 1, § 3 ; ch. II, art. 2, § 1), un professeur renommé du temps, Gibert, avait émis des doutes sur l'authenticité de cette œuvre toujours attribuée à Fénelon. Rollin lui répondit, et Gibert dut abandonner sa conjecture. On fera la réponse dans laquelle Rollin démontre qu'on retrouve la pensée et le style de Fénelon à chaque pas dans les *Dialogues.*

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Montrer ce qui, dans les *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, caractérise surtout son génie et le goût du temps.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1871.)

II

Fénelon, dans son *Sermon pour la fête de l'Épiphanie*, est-il resté fidèle à ses doctrines sur l'éloquence de la chaire?

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1875.)

III

La rhétorique de Fénelon, d'après les *Dialogues sur l'éloquence*. (Paris. — Leçon d'agrégation, 1886.)

IV

Examen de l'opinion de Fénelon sur l'usage de la mémoire dans la prédication.

(Paris. — Licence ès lettres, oct. 1859.)

V

Apprécier et expliquer ce jugement de Villemain, qui, parlant des *Dialogues sur l'éloquence* de Fénelon, dit : « Le style en est simple, agréable, varié, éloquent à propos, et mêlé de cet enjouement délicat dont les anciens savent tempérer la sévérité didactique. »

(Aix. — Devoir d'agrégation, 1885.)

VI

Apprécier les jugements portés par Fénelon sur les orateurs

du XVIIe siècle et en particulier sur Bourdaloue dans les *Dialogues.*

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES. — Aspirantes. LEÇON, 1894.)

VII

Indiquer, d'après les *Dialogues sur l'éloquence* et la *Lettre à l'Académie,* quelles étaient les idées de Fénelon sur l'art oratoire.

(Seine. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1878.)

VIII

Que pensez-vous de ce jugement d'un critique contemporain[1] sur les *Dialogues* et la *Lettre à l'Académie.* « Ce sont les délassements d'un homme d'infiniment d'esprit, mais de moins de goût peut-être, j'entends du goût peu sûr, et qui ne m'a pas l'air d'attacher lui-même une grande importance aux jolies choses qu'il nous dit » ?

IX

Comparer les idées de Bossuet, de Fénelon et de la Bruyère sur l'éloquence de la chaire.

X

Tracer le portrait de l'orateur idéal d'après Fénelon, en rapprochant les *Dialogues* et la *Lettre à l'Académie.*

XI

« La poésie ne diffère de la simple éloquence qu'en ce qu'elle peint avec enthousiasme. » (*Dialogues sur l'éloquence.*) Définir l'enthousiasme différent de l'éloquence et de la poésie.

XII

Étudier les passages des Dialogues I et III relatifs aux éloges

1. M. Brunetière, l'*Évolution des genres,* t. Ier, p. 143, Hachette.

funèbres et aux panégyriques, en se demandant si la doctrine de Fénelon s'applique à Bossuet.

XIII

Marquer par un exemple précis la différence entre un sermon de Bossuet et un sermon de Fénelon.

XIV

Platon et Fénelon. Dans quelle mesure l'idéal de l'orateur dans les *Dialogues* est-il platonicien?

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, impr.

TÉLÉMAQUE

(1699)

I

Histoire du « Télémaque ».

Parmi les œuvres si complexes de Fénelon, aucune n'est plus complexe que le *Télémaque*. On conçoit sans peine quel étonnement causa aux contemporains le livre dont la première partie fut imprimée en 1699, chez la veuve de Claude Barbin, sous ce titre : *Suite du quatrième livre de l'Odyssée, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*. Il était anonyme ; car cette publication, due à l'infidélité d'un domestique, avait dû surprendre l'auteur lui-même, peu suspect d'impatience à faire éditer ses œuvres. D'ailleurs, le moment eût été mal choisi pour se faire honneur d'un pareil ouvrage ; c'est en cette même année que les *Maximes des saints* étaient condamnées par la cour de Rome et que Fénelon, relégué dans son archevêché de Cambrai, devait se soumettre. La publication du *Télémaque* n'était pas faite pour alléger sa disgrâce. Avant que l'impression en fût terminée, on sut que le livre était de lui, et on fit saisir l'édition imparfaite.

Dire du mal du *Télémaque* et de son auteur, ce fut alors une manière de faire sa cour. Selon Saint-Simon, le maréchal de Noailles, qui avait épousé une nièce de Mme de Maintenon, disait tout haut qu'il fallait être ennemi de la personne du roi pour avoir composé le *Télémaque* : c'est qu'il voulait remplacer près du roi le duc de Beauvilliers, ami de Fénelon. Mme de Maintenon n'essayait pas de défendre son ancien directeur spirituel. Dix-sept ans après, à Mme de Caylus, qui lui offrait le livre réédité, elle répondait sèchement : « Je ne me soucie point de lire *Télémaque*. » La prévention fut si tenace que de Boze, successeur de Fénelon à l'Académie, garda le silence sur l'ouvrage

compromettant. Pour Bossuet, il avait à peine eu besoin d'y jeter les yeux pour le frapper d'un de ces arrêts pontificaux dont il semble qu'on ne se relève pas.

Le samedi soir (23 janvier 1700), Bossuet étant à Versailles, il fut fort parlé de *Télémaque*. Dès qu'il parut et qu'il en eut vu le premier tome, il le jugea écrit d'un style efféminé et poétique, outré dans toutes ses peintures, la figure poussée au delà des bornes de la prose et en termes tout poétiques. Tant de discours amoureux, tant de descriptions galantes, une femme qui ouvre la scène par une tendresse déclarée et qui soutient ce sentiment jusqu'au bout, et le reste du même genre, lui fit dire que cet ouvrage était indigne non seulement d'un évêque, mais d'un prêtre et d'un chrétien... Voilà ce que M. de Meaux pensa de ce *roman* dès le commencement, car ce fut là d'abord le caractère de ce livre à Paris et à la cour, et on ne se le demandait que sous ce nom : *le roman de M. de Cambray*[1].

Il écrivait à son neveu, l'abbé Bossuet, l'ambassadeur ecclésiastique de la cour à Rome contre Fénelon : « La cabale admire le *Télémaque;* le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre[2]. » Il est vrai qu'il connaissait seulement les premiers livres, les plus romanesques; mais, plus tard, quand il put lire ceux qui suivent, il ne les condamna pas avec une sévérité moindre, car il y voyait une censure couverte du gouvernement du roi et de ses ministres. Ce qui choquait Bossuet devait ravir les mécontents. En dépit de la saisie des exemplaires inachevés, des manuscrits avaient couru. Le libraire Adrien Moetjens, de la Haye, en fit paraître dès 1699 une rédaction fort peu exacte et peu correcte, dont le succès fut inouï. C'est seulement en 1717, après la mort de Fénelon, que le marquis de Fénelon, son neveu, fit paraître la première édition authentique et complète du *Télémaque*.

Dès lors les raisons qui avaient mis en défiance les hommes du XVIIe siècle furent précisément celles qui éveillèrent et entretinrent l'enthousiasme plus ou moins artificiel des hommes du XVIIIe. Le cardinal Maury reproche à Bossuet de n'avoir pas compris l'œuvre la plus semblable aux chefs-d'œuvre des anciens. Mais, outre que Bossuet trouvait un grand creux au fond de toutes ces fictions païennes, il ne voulait, il ne pouvait voir que deux choses dans le *Télémaque :* c'était un roman écrit par un évêque; c'était, au moins en apparence, une satire écrite par un sujet. Roman et satire, au contraire, devaient plaire au

1. Journal de l'abbé Ledieu.
2. Lettre du 16 mai 1699.

XVIIIe siècle, et surtout par ce qu'ils avaient, pour ainsi dire, de momentané, de faux même çà et là. Dès 1715, dans sa *Dissertation sur l'Iliade*, l'abbé Terrasson, convaincu que la valeur d'un poème a pour mesure son influence moralisatrice, déclarait le *Télémaque* supérieur à toutes les épopées antiques, attendu que « si le bonheur du genre humain pouvait naître d'un poème, il naîtrait de celui-là. » Voltaire, il est vrai, n'était pas dupe, et préférait aux tristes vertus de Salente les plaisirs raffinés de Paris :

> Or maintenant, Monsieur du *Télémaque*,
> Vantez-nous bien votre petite Ithaque,
> Votre Salente et vos murs malheureux,
> Où vos Crétois, tristement vertueux,
> Pauvres d'effet et riches d'abstinence,
> Manquent de tout pour avoir l'abondance :
> J'admire fort votre style flatteur,
> Et votre prose, encor qu'un peu traînante;
> Mais, mon ami, je consens de grand cœur
> D'être fessé dans vos murs de Salente,
> Si je vais là pour chercher mon bonheur.

Mais, dans le *Siècle de Louis XIV*, l'auteur du *Mondain* accuse la rigueur des critiques d'un goût sévère qui n'ont pas épargné « un des beaux monuments d'un siècle florissant ». Moins lyrique d'ordinaire, d'Alembert ne contient pas son admiration, sa vénération, quand il touche à Fénelon et au *Télémaque*.

> Ce livre a fort augmenté de prix dans notre siècle, qui, plus éclairé que le précédent sur les vrais principes du bonheur des Etats, semble les renfermer dans ces deux mots : *Agriculture et Tolérance*. Il voudrait élever des autels au citoyen qui a tant recommandé la première et à l'évêque qui a tant pratiqué la seconde[1].

C'est ce Fénelon idéalisé que M.-J. Chénier travestissait en philosophe sur la scène. Tout le XVIIIe siècle, en un mot, a pensé du *Télémaque* ce qu'en pensait Sacy, censeur royal, lorsqu'il signait le privilège de 1716 : « Ce poème épique, quoique en prose, met notre nation en état de n'avoir rien à envier de ce côté-là aux Grecs et aux Romains... Trop heureuse la nation pour qui cet ouvrage pourra former quelque jour un Télémaque et un Mentor! » Il n'est pas fort étonnant qu'à la fin de ce siècle Fénelon ait paru vaguement révolutionnaire aux cours d'Europe ébranlées par la Révolution; mais il est piquant de le voir défendu par Joseph de Maistre.

1. *Histoire des membres de l'Académie*, t. Ier.

Ce grand et aimable génie paye encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités prononcées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor, et peu s'en faut que dans les cours Fénelon ne passe pour un républicain[1].

De nos jours, le *Télémaque* a été jugé avec une sérénité plus impartiale. Et comme l'enthousiasme excessif appelle l'excessif dénigrement, comme le poème épique et didactique à la fois de Fénelon avait vieilli par plus d'un côté, l'ennui a succédé à l'admiration et n'a pas tardé à éveiller la raillerie. Ce n'est que lentement qu'on est revenu à une appréciation plus mesurée des beautés durables d'une œuvre dont les contemporains avaient trop admiré peut-être les beautés passagères. Il est arrivé un peu à chacun de nous ce qui est arrivé à un critique grave et candide de notre temps. *Télémaque* l'a d'abord ennuyé. Le rôle de Mentor surtout lui semblait froid.

C'est souvent la sagesse incréée, Minerve, qui parle par sa bouche ; n'est-ce pas quelquefois le gouverneur, le précepteur, je dirais presque la nourrice et la bonne d'enfants?... Il n'y a aucune illusion à se faire. Mentor, c'est Minerve ; Minerve, c'est Fénelon en personne, représentant la sagesse de Dieu. Jamais l'idée du gouverneur n'a été élevée plus haut. Télémaque n'a pas un désir, pas une pensée secrète qu'il ne doive faire connaître à Mentor. Quand il aime Antiope, il le cache à tout le monde, si ce n'est à Mentor. Au camp des alliés, Télémaque commande à tous les rois, même au vieux Nestor et à Philoctète, l'ami d'Hercule. Tout le monde lui cède ; il a quelque chose de divin. Sa sagesse, son éloquence, son courage, mettent à ses pieds princes et soldats, amis et ennemis. C'est un homme et plus qu'un homme. Revenu à Salente et devant Mentor, ce n'est plus qu'un enfant. Il rougit, il tremble. Le gouverneur reprend son terrible ascendant ; le vainqueur d'Adraste redevient l'élève modeste et soumis qui attend pour parler la permission de son maître. Quand on a lu le livre jusqu'au bout, il reste un grand doute dans l'esprit, malgré les précautions habiles de l'auteur, qui semble avoir prévu l'objection : que deviendra un prince ainsi élevé ? Sera-t-il jamais autre chose qu'un enfant aimable et docile ? Minerve n'a-t-elle pas tort de remonter au ciel ? Télémaque roi aura tant besoin d'un premier ministre ! Le duc de Bourgogne aurait été plus heureux : Fénelon restait sur la terre.

Puis là même il découvre une sorte d'intérêt tout relatif, un intérêt historique et pédagogique.

On aime à entrevoir, derrière le léger voile qui les cache, Fénelon et son élève. L'*Emile* de J.-J. Rousseau est un ouvrage purement romanesque, on le sent trop ; le *Telémaque* rappelle jour par jour, heure par heure, la longue lutte de Fénelon contre les défauts naturels du jeune prince, contre ses im-

1. *De l'Eglise gallicane*, II, 12.

patiences, ses hauteurs, ses colères redoutables, son mépris des hommes, son goût pour le faste et pour le luxe. Seulement, il n'y a pas de maître, ce maître fut-il Fénelon ou Mentor, dont les gronderies ne fatiguent à la longue.

Voilà pour la pédagogie ; voici pour l'histoire.

Louis XIV, qui, dans les trente premières années de son règne, n'avait trouvé d'opposition nulle part, en trouve partout dans les trente dernières. Le *Télémaque*, que Fénelon en ait eu ou non le dessein secret, est le manifeste de cette opposition. Louis XIV ne s'y trompa pas. L'effet en fut grand en France : il fut terrible à l'étranger. Tout ce côté du *Télémaque* qui contribua tant à sa popularité est à peu près perdu pour nous. Il faut l'avoir présent à l'esprit néanmoins, si l'on veut bien comprendre ce livre. L'ouvrage de Fénelon est beau et séduisant, comme l'est toute opposition, qui n'a qu'à promettre ; il est souvent faux et chimérique au même titre. En littérature, en morale, en politique, en religion même, il présente un problème à résoudre : Est-ce un roman ou un poème ? Est-ce le rêve d'un utopiste ou le code d'un sage ? un pamphlet ou le résumé le plus pur de la politique des philosophes ? Est-ce un ouvrage païen ou un ouvrage chrétien ? C'est tout cela ensemble, accordé et fondu avec un art prodigieux, par un esprit à qui rien n'était impossible, et revêtu d'un style qui serait ce qu'il y a de plus beau et de plus enchanteur au monde, s'il n'y avait pas quelque chose de plus enchanteur encore, la grâce toute simple et la vérité naïve[1].

Ces questions, bien d'autres que M. de Sacy se les sont posées. Combien y ont fait une réponse précise ? Mais si le critique voyait et marquait avec netteté les faiblesses, il n'en passait pas moins de l'indifférence ennuyée à la curiosité, de la curiosité à la sympathie, et bientôt à l'admiration presque sans réserve. Plus tard encore, j'imagine, la pleine admiration a fait place à une admiration raisonnée, capable de sacrifier la partie vieillie d'une œuvre où les préoccupations du moment tiennent trop de place, pour goûter plus à son aise le charme sérieux d'une leçon que la grâce enveloppe et que le sourire presque partout éclaire d'une lumière douce.

II

Causes passagères du succès. — La satire. — Les allusions. Sont-elles inconscientes ? — L'opposant et l'utopiste.

Fénelon s'est toujours défendu d'avoir écrit une satire en écrivant *Télémaque*. Dans une lettre latine au cardinal Gabrielli,

1. S. de Sacy, *Variétés littéraires, morales et historiques*.

écrite sous les yeux et peut-être sous la dictée de l'archevêque, l'abbé de Chantérac combattait tout soupçon de maligne allusion : l'auteur, selon lui, avait seulement voulu donner au *Télémaque* le charme et l'harmonie du style poétique, pour graver plus profondément dans l'esprit de son élève les leçons les plus pures et les plus graves de l'art de régner. Une justification plus précise eût été, sans doute, embarrassante, et pourtant sembla utile quand les amis de Fénelon purent espérer qu'il serait rappelé à la cour. A ce même moment (1710) où il affectait de dédaigner les critiques et les calomnies dirigées contre « la politique du *Télémaque* », et où il écrivait au P. Tellier, confesseur du roi : « Je dois souffrir et me taire, » il ne dédaignait pas d'écrire un mémoire qui est un véritable plaidoyer.

Pour *Télémaque*, c'est une narration fabuleuse en forme de poème héroïque, comme ceux d'Homère et de Virgile, où j'ai mis les principales actions qui conviennent à un prince que sa naissance destine à régner. Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de confiance et de bonté dont le roi me comblait ; il aurait fallu que j'eusse été non seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, pour y vouloir faire des portraits satiriques et insolents ; j'ai horreur de la seule pensée d'un tel dessein. *Il est vrai que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine ;* mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. Plus on lira cet ouvrage, plus on verra que *j'ai voulu dire tout, sans peindre personne de suite.*

Est-il de bonne foi? pourquoi en douter? Assurément il plaide une cause, et ne dit pas tout ; mais il ne ment pas. Il déclare n'avoir voulu peindre « personne de suite », et l'on ne voit pas, en effet, qu'un seul des nombreux tyrans dont il trace le portrait ou flétrit la mémoire dans le *Télémaque* soit Louis XIV, ou du moins soit le seul Louis XIV. Sésostris a triomphé avec trop de faste des rois qu'il a vaincus et s'est trop confié à l'un de ses ministres; mais c'est tout ce qu'on peut reprocher, « dans toute sa vie », au « bon roi Sésostris », qui est ici plutôt idéalisé : s'il s'est laissé un moment séduire par « la vaine gloire des conquérants », il s'est toujours plu à écouter les hommes savants et à converser avec les plus honnêtes gens, qu'il savait bien choisir pour les admettre dans sa familiarité. De même le fastueux Idoménée, qu'il est convenu d'identifier avec Louis XIV comme on identifie son indigne ministre Protésilas avec Louvois, n'est jamais sciemment injuste : ses fautes sont celles qui sont communes à tous les rois, et il se distingue par de rares qualités. S'il était vraiment Louis XIV, Fénelon mettrait-il en

relief avec tant d'insistance, comme trait essentiel de son caractère, la négligence indolente? « J'étais, lui répondit Idoménée, trop ennemi des affaires et trop inappliqué pour pouvoir me tirer de ses mains... Ah! vous ne savez pas ce que peuvent les hommes artificieux sur un roi faible et inappliqué qui s'est livré à eux pour toutes ses affaires! » Louis XIV faisait plus virilement son métier de roi, et ne souffrait guère qu'un Louvois même empiétât sur son autorité. Au reste, Fénelon savait, et Mentor disait « combien il est dangereux d'être injuste en se laissant aller à une critique rigoureuse contre les autres hommes, et surtout contre ceux qui sont chargés des embarras et des difficultés du gouvernement. » Aux tyrans mêmes l'obéissance est due, et le dévouement. « Pour moi, dit un sujet du cruel Pygmalion, je crains les dieux : quoi qu'il m'en coûte, je serai fidèle au roi qu'ils m'ont donné; j'aimerais mieux qu'il me fît mourir, que de lui ôter la vie, et même que de manquer à le défendre. »

Mais si Fénelon n'a pas peint de parti pris et « de suite » Louis XIV, il est difficile d'admettre qu'il ne se soit jamais souvenu du temps où il vivait, ni, par conséquent, d'une façon plus ou moins consciente, du roi qui régnait alors. Ami d'une simplicité et d'une frugalité peut-être chimériques, il ne laisse échapper aucune occasion de condamner le luxe et la corruption des cours; ami de la paix, il s'élève et, avouons-le, il déclame volontiers contre les conquérants : « Un roi qui verse le sang de tant d'hommes et qui cause tant de malheurs pour acquérir un peu de gloire ou pour étendre les bornes de son royaume, est indigne de la gloire qu'il cherche, et mérite de perdre ce qu'il possède, pour avoir voulu usurper ce qui ne lui appartient pas... Jamais aucun peuple n'a eu un roi conquérant sans avoir beaucoup à souffrir de son ambition : un conquérant, enivré de sa gloire, ruine presque autant sa nation victorieuse que les nations vaincues. « Que Fénelon le veuille ou non, ce lieu commun prend sous sa plume un air de satire. Ne le faisons pas trop innocent : il n'a pu croire que Louis XIV fût le « roi philosophe » qu'il rêvait; et s'il ne l'a pas cru, le portrait maintes fois repris, caressé avec amour, de ce roi idéal, qu'est-ce autre chose qu'une épigramme prolongée et répétée?

Il peut tout sur les peuples; mais les lois peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées dès qu'il veut faire le mal. Les lois lui contient les peuples comme le plus précieux de tous les

dépôts, à condition qu'il sera le père de ses sujets. Elles veulent qu'un seul homme serve, par sa sagesse et par sa modération, à la félicité de tant d'hommes, et non pas que tant d'hommes servent, par leur misère et par leur servitude lâche, à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme. Le roi ne doit rien avoir au-dessus des autres, excepté ce qui est nécessaire ou pour le soulager dans ses pénibles fonctions, ou pour imprimer aux peuples le respect de celui qui doit soutenir les lois. D'ailleurs le roi doit être plus sobre, plus ennemi de la mollesse, plus exempt de faste et de hauteur, qu'aucun autre. Il ne doit point avoir plus de richesses et de plaisirs, mais plus de sagesse, de vertu et de gloire que le reste des hommes. Il doit être au dehors le défenseur de la patrie, en commandant les armées; et au dedans, le juge des peuples, pour les rendre bons, sages et heureux. Ce n'est point pour lui-même que les dieux l'ont fait roi; il ne l'est que pour être l'homme des peuples : c'est aux peuples qu'il doit tout son temps, tous ses soins, toute son affection : et il n'est digne de la royauté qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour se sacrifier au bien public... Ceux qui ont dans les mains les lois pour gouverner les peuples doivent toujours se laisser gouverner eux-mêmes par les lois. C'est la loi et non pas l'homme qui doit régner.

Ils sont rendus responsables, non seulement de leurs fautes, mais de celles de leurs peuples, et l'on ne s'étonne pas, dès lors, qu'ils soient si nombreux dans les Enfers.

On voyait plusieurs de ces rois sévèrement punis, non pour les maux qu'ils avaient faits, mais pour les biens qu'ils auraient dû faire. Tous les crimes des peuples, qui viennent de la négligence avec laquelle on fait observer les lois, étaient imputés aux rois, qui ne doivent régner qu'afin que les lois règnent par leur ministère. On leur imputait aussi tous les désordres qui viennent du faste, du luxe et de tous les autres excès qui jettent les hommes dans un état violent et dans la tentation de mépriser les lois pour acquérir du bien. Surtout on traitait rigoureusement les rois qui, au lieu d'être de bons et vigilants pasteurs des peuples, n'avaient songé qu'à ravager le troupeau comme des loups dévorants. Mais ce qui consterna davantage Télémaque, ce fut de voir, dans cet abîme de ténèbres et de maux, un grand nombre de rois qui avaient passé sur la terre pour des rois assez bons. Ils avaient été condamnés aux peines du Tartare pour s'être laissé gouverner par des hommes méchants et artificieux. Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient laissé faire par leur autorité.

Les peintures idylliques des mœurs et des institutions de la Bétique et de la Crète sont tout idéales et, par conséquent, semble-t-il, inoffensives. Mais voyez sous quels traits on nous montre ces hommes sages, qui n'ont appris la sagesse qu'en étudiant la simple nature, « qui sont toujours libres et égaux » ; entendez-les parler des conquérants, usurpateurs que les dieux, irrités contre le genre humain, donnent à la terre, dans leur colère, pour ravager les royaumes et faire autant d'esclaves qu'il y a d'hommes libres. Ils n'admettent point qu'on songe à la guerre autrement que pour défendre sa liberté. Qu'on

veuille bien comparer ces heureux habitants de la Bétique à ceux de la France humiliée et ruinée par les guerres de Louis XIV, on sentira l'ironie secrète de cette pastorale. L'oubli des tristesses présentes, Fénelon le demande aux rêves platoniciens et chrétiens à la fois dont son imagination est hantée. C'est le chrétien qui dit aux Dauniens, par la bouche de Télémaque : « Souvenez-vous que tous les hommes doivent s'entr'aimer » : ou, par la bouche de Mentor, aux rois assemblés : « Tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la surface de toute la terre : tous les peuples sont frères, et doivent s'aimer comme tels. Malheur à ces impies qui cherchent une gloire cruelle dans le sang de leurs frères, qui est leur propre sang. » Cette « république universelle » du monde, il faut pardonner à Louis XIV de n'en avoir eu qu'une idée assez vague. Et voici maintenant le platonicien qui règle l'étendue des terres, et s'empare de l'éducation des enfants, au nom de l'État ; car « ils appartiennent moins à leurs parents qu'à la république ». Ce n'est pas remonter assez haut encore : par-dessus Platon et les Grecs, Fénelon remonte à l'état de pure nature, et se complaît, comme plus tard Rousseau, dans la chimère rajeunie de l'âge d'or. Voyez, au livre IX, la candeur, l'indépendance, l'innocence des bons sauvages dont Idoménée s'est fait des ennemis : quelle supériorité de la barbarie naïve sur une civilisation qui, après avoir énervé le corps, obscurcit la conscience ! Idylle, satire, utopie, autant de prises que Fénelon avait sur l'opinion, mécontente ici du faste déployé en face de la misère croissante, là du despotisme qui faisait autour de lui la grande paix du silence. Pour les esprits restés libres, c'était comme un rafraîchissement et une douce revanche que ce rêve d'Éden terrestre, de vertu et de justice primitives, de concorde fraternelle parmi les hommes.

III

La poésie homérique. — La mythologie. — Le paganisme et le christianisme dans la Descente aux enfers.

Ce goût vif pour les choses, même pour les chimères d'une antiquité idéalisée, qui est chez Fénelon, comme l'a fort bien vu H. Rigault, non pas seulement une inclination littéraire, mais une idée morale, presque une préférence politique, l'a

conduit à donner à son *Télémaque* la forme d'un vrai poème homérique en prose. Cela même qui nous choque, aujourd'hui que nous sommes plus sensibles à l'insuffisante harmonie des éléments antiques et des éléments modernes, juxtaposés plutôt que fondus dans l'ensemble, a dû attirer autrefois un public que charmaient tant de réminiscences classiques écloses à chaque pas, le public des contemporains de Boileau[1] : « Il y a chez Fénelon une description du bouclier de Télémaque, comme il y a chez Homère une description du bouclier d'Achille. Mais qu'Homère est ici attendri ! Belle et assez virile au début, la description finit par verser dans l'utopie banale.

Tout représentait la paix, l'abondance, les délices; tout paraissait riant et heureux. On voyait même dans les pâturages les loups se jouer au milieu des moutons ; le lion et le tigre, ayant quitté leur férocité, étaient paisiblement avec les tendres agneaux ; un petit berger les menait ensemble sous sa houlette ; et cette aimable peinture rappelait tous les charmes de l'âge d'or.

Comme chez Homère, les dieux et les déesses interviennent, soit pour arracher le héros à la poursuite de ses ennemis (vraiment ils protègent de trop près Télémaque), soit, au contraire, pour le jeter dans de nouveaux périls, d'où nous sommes avertis du reste qu'il sortira vainqueur. Les interventions de Minerve ne se comptent plus; mais Vénus, son ennemie, n'est pas économe de démarches auprès de Neptune, auprès de Jupiter. L'Amour descend dans l'île de Calypso, et l'on nous montre les dieux et les déesses de l'Olympe, assemblés dans un profond silence, les yeux attachés sur l'île de Calypso, pour voir qui

1. « Au premier aspect, on est enivré par ces souvenirs de l'antiquité. *Il y a dans le* Télémaque *de M. de Fénelon une imitation d'Homère que j'approuve fort*, disait Boileau. Boileau s'y connaissait assurément mieux que moi. Je ne veux pas faire l'helléniste, mais j'ai lu Homère comme tout le monde. Qu'y a-t-il de plus différent que la simplicité d'Homère et celle de Fénelon ? Est-ce que Fénelon ne calcule pas sa simplicité ? Est-ce qu'il ne la recherche pas ? Ne sent-on pas la main de l'artiste partout, et dans ces descriptions de la nature qui sont trop brillantes et trop parées pour être vraies : bois d'orangers, grottes profondes, cascades jaillissantes ; et dans ces mœurs héroïques dont la rudesse apparente n'a pour but que de faire contraste avec l'élégance et le faste de Versailles; et jusque dans ces tresses négligées qui tombent avec une grâce merveilleuse sur les épaules d'Eucharis ? Malgré tous ces grands noms antiques, l'illusion tombe souvent, au point qu'on éprouve une sensation désagréable lorsque Fénelon ramène sur la scène le sage Ulysse et Penelope avec ses amants. Son Ulysse n'est pas plus l'Ulysse d'Homère que sa Minerve n'est la Minerve antique. Au fond, ce qui est admirable dans le *Télémaque*, c'est l'art, l'élégance, une imagination toujours maîtresse d'elle-même. Ce qui y manque... vais-je écrire un blasphème ? c'est la simplicité, le naturel, la vraie grâce, la grâce qui s'ignore. » (De Sacy.) On essayera d'atténuer plus loin ce que ce jugement a de trop sévère.

sera victorieux ou de Minerve, ou de l'Amour. Mais cette lutte nous laisse aussi froids que la mort presque chrétienne d'Hercule, racontée par Philoctète. Toutefois les emprunts faits par Fénelon au merveilleux antique ne sont pas toujours malheureux, et il n'est pas sans intérêt d'étudier dans le livre XIV cet art très curieux d'imitation originale, de rajeunissement, de transformation.

Un livre entier est, en effet, occupé par le récit de la descente de Télémaque aux enfers. Depuis Homère et Virgile, ces sortes d'épisodes semblaient un des éléments constitutifs de tout poème épique régulier. Seulement, pour être saisissant, le merveilleux a besoin d'être sincère, et il ne saurait l'être si une terreur mystérieuse n'a dominé le poète avant de s'imposer au lecteur : c'est ici surtout que, pour nous émouvoir, le poète doit commencer par être ému lui-même. Le caractère essentiel de ces descriptions est donc le vague; dès qu'elles se précisent, elles perdent en grandeur ce qu'elles gagnent en clarté. C'est la principale différence qu'on peut établir entre les descentes aux enfers chez Homère et chez Virgile.

A proprement parler, le chant XI de l'*Odyssée* n'est pas une descente aux enfers, mais une évocation des morts. Mais combien le cadre en est lugubre, et quel mystère plane sur le récit tout entier! Sur les conseils de Circé, Ulysse, errant, désespérant de revoir sa patrie, va consulter l'ombre du devin Tirésias, qui lui révélera l'avenir. Aux extrémités du fleuve Océan est le pays des Cimmériens, où ne luit jamais le soleil, où croissent à peine quelques misérables arbustes. C'est vers ces limites du monde réel qu'il se dirige, effrayé de s'enfoncer ainsi dans l'inconnu. Combien son effroi paraît plus naturel que celui d'Enée, dont les dieux guident les moindres pas! Au reste, on sent trop, chez Virgile, que, si Enée descend aux enfers, c'est surtout pour fournir au poète l'occasion de dérouler devant nos yeux cette galerie historique et nationale où figurent tous les héros de Rome, depuis Romulus jusqu'à Auguste. Virgile a besoin d'accumuler les détails épouvantables, de faire mugir la terre et tressaillir les forêts; mais son art trahit un peu l'effort. En quelques mots très simples, Homère nous touche davantage : une fosse creusée avec l'épée, des libations de vin, d'eau et de farine, le sang noir des victimes qui coule, les morts accourant en foule et se pressant pour boire le sang, cela suffit pour nous donner comme la sensation du mystère. D'où viennent ces ombres? qui peut le dire? mais leur frémissement

est immense, et la pâle terreur saisit Ulysse, dont la figure énergique et personnelle se détache sur ce fond vague.

Les personnages de Virgile parlent et pensent comme sur la terre; ils semblent avoir un corps réel. Ceux d'Homère sont de purs fantômes, dont la faiblesse et l'inertie nous émeuvent. Avant d'avoir bu ce sang vers lequel les entraîne un instinct irrésistible, ces ombres ne peuvent avoir ni sentiment ni pensée; elles vivent d'une vie morne et végétative, plus misérable que celle des bêtes, et, l'épée à la main, Ulysse doit les écarter loin de lui, en pleurant d'être obligé d'écarter aussi sa mère, jusqu'à ce que le devin Tirésias ait parlé. « Hélas! mon fils, lui dira-t-elle bientôt (après avoir bu le sang des victimes), telle est la loi des hommes quand ils sont morts. En effet, les nerfs ne soutiennent plus les chairs et les os, et l'âme vole comme un songe. » Tout ce début du chant XI est d'un effet puissant. Les physionomies deviennent ensuite plus distinctes : à ce tableau d'ensemble, d'une grandeur sauvage, d'une obscurité terrifiante, succède une série de tableaux où ressortent des caractères : c'est l'orgueilleux Agamemnon, qui exhale sa haine contre sa femme criminelle, et, même après la mort, est tourmenté par une soif impuissante de vengeance; c'est Achille, qui à la royauté chez les morts préfère la condition d'un garçon de charrue sur la terre, et qui, satisfait d'apprendre que son fils se montre digne de lui, s'éloigne d'un pas superbe à travers la prairie d'asphodèles; c'est Ajax, encore irrité contre son heureux rival, et qui, sans daigner répondre à son appel ému, se perd, silencieux et farouche, dans la foule des âmes. Ce silence obstiné d'Ajax, Virgile en a compris l'éloquence, et il n'a point essayé de faire parler sa Didon.

Il est vrai qu'ensuite, par une brusque transition, nous sommes transportés du seuil des enfers dans les enfers mêmes. Ces âmes, qui auparavant erraient au hasard, sans demeure fixe, sans existence réelle, elles sont maintenant logées, pour ainsi dire, dans le Tartare, où elles vivent d'une vie particulière, où Minos juge les morts, où Tantale, Sisyphe, Orion, subissent leur peine. Ainsi, l'idée de l'expiation s'introduit dans la conception primitive. Comment expliquer ces contradictions, ou plutôt à quoi bon les expliquer? Ce qui prouve la sincérité naïve des croyances homériques, c'est précisément leur confusion; mais on peut admettre que cette dernière partie a été interpolée. En tout cas, elle est moins saisissante que la première, parce qu'elle est moins vague et moins mystérieuse.

A quoi bon, de même, opposer à ces tableaux d'une indécision si terrible, la précision parfaite des peintures de Virgile? Entre les deux poètes, il y a tout le travail de la philosophie; les rapprocher, c'est rapprocher deux époques fort dissemblables. Il serait donc superflu de démontrer ici, soit que la topographie des enfers est plus détaillée, plus minutieuse, plus claire dans Virgile (puisqu'on a pu donner une carte de l'itinéraire suivi par Énée et la Sibylle), soit que les personnages y apparaissent mieux dans tout leur jour, soit que les doctrines morales y sont plus ingénieuses, plus touchantes et plus nobles, car la théorie de l'expiation et de la récompense y est marquée de traits forts et délicats, et la morale de Virgile est déjà chrétienne par certains côtés. Tout le sixième chant de l'*Énéide* n'a qu'un but : la glorification de la patrie romaine; il est relevé par d'admirables épisodes; mais on aurait tort d'y chercher ce qu'on trouve dans Homère, l'émotion profondément et naïvement religieuse. Le Tartare n'est qu'une forteresse plus terrible que les autres. Les champs Élysées ne sont qu'une plaine idéale, où le gazon est plus vert, les bois plus ombreux, la lumière plus pure. Quant au bonheur dont les morts y jouissent, qu'est-ce autre chose que la journée d'un épicurien aimable prolongée à travers les siècles? Ils chantent, dansent, font la guerre (la petite guerre, comme on serait tenté de dire aujourd'hui), en un mot continuent à faire après la mort ce qu'ils faisaient pendant la vie. Dès lors, l'exclamation touchante :

..... Quæ vitæ miseris tam dira cupido?

nous touche beaucoup moins; car, en vérité, ces morts ont des raisons sérieuses de ne pas regretter la vie, tandis que les morts, chez Homère, ces morts qui ne vivent, ne pensent, ne sentent plus, doivent tout préférer à l'état lamentable où ils sont réduits. Tout ce tableau tracé par Virgile est d'une grâce et d'une délicatesse merveilleuses : on y sent un artiste inimitable, mais un artiste. Homère ignore pourquoi il est ému, et c'est pour cela qu'il nous émeut. Le chant XI de l'*Odyssée* finit comme il avait commencé. Autour d'Ulysse s'agite la multitude des morts, dont la rumeur est pareille à celle des oiseaux. Saisi par la pâle terreur, le héros retourne à son navire, et vogue de nouveau sur le fleuve Océan. Après comme avant, dans cette région mystérieuse tout demeure obscur et vague. Chez Virgile, Énée prend le temps d'écouter un admirable ex-

posé des doctrines pythagoriciennes et platoniciennes, et, de plus, un cours suivi d'histoire romaine ; puis, sans se hâter et sans s'effrayer, il sort par la porte d'ivoire.

Ce qui n'est qu'un épisode chez Homère et chez Virgile est devenu l'essentiel chez Dante, et le chant de la *Divine Comédie* qu'on lit aujourd'hui de préférence est celui de l'Enfer. Il a, d'ailleurs, le même genre d'intérêt secondaire que le sixième chant de Virgile, car les allusions aux événements politiques et religieux du temps y abondent. Mais l'intérêt général n'est pas moins saisissant que chez Homère. Elle n'est pas moins mystérieuse que le pays des Cimmériens, cette vallée obscure, cette étrange forêt, où Dante s'égare au milieu de la course de sa vie ; et si les ombres des morts ne s'y pressent pas, la panthère, le lion, la louve qui l'empêchent de franchir la colline derrière laquelle se lève le soleil, ne nous inspirent pas un moins vague effroi. Comme le poète, nous sommes rassurés par l'approche de Virgile, le maître, le modèle, la source d'où s'épanche le flot de la poésie harmonieuse. Par un touchant et vivant souvenir du sixième chant de l'*Énéide*, Dante a choisi Virgile pour guide à travers les enfers et le purgatoire, jusqu'au moment où, arrivé au seuil du paradis, son guide devra céder la place à Béatrix, comme la poésie humaine à l'idéal divin. Il faut bien l'avouer pourtant, le disciple surpasse ici le maître, non pour l'art, qui est infini chez Virgile, alors qu'il y a bien des inégalités et des obscurités dans le poème de Dante, poème encyclopédique et souvent mystérieux. Mais c'est ce mystère qui est grand : moins primitive que l'œuvre d'Homère, l'œuvre de Dante l'est plus par le sentiment que celle de Virgile, si antérieure par la date. Il est vrai que l'on retrouve chez lui plusieurs épisodes virgiliens, tels que ceux de Charon, de Cerbère, de Cacus. Mais nous n'avons point à entrer ici dans une comparaison détaillée. Il nous suffira d'observer que, malgré une précision apparente dans la division des cercles, la topographie des enfers chez Dante est des plus incertaines, et que partout règne une terreur indécise. Rien de plus vague aussi que son paradis : tout à l'heure on errait dans la nuit sinistre ; maintenant on est ébloui par une lumière idéale, dont un reflet semble éclairer les champs Élysées du *Télémaque*.

Entre Dante et Fénelon, se placent plusieurs autres poètes qui, eux aussi, ont voulu imiter Homère et Virgile. Au quatrième et dernier chant de la *Franciade* inachevée, Francus

contraint Hyante, sa fiancée, fille du roi gaulois Dicéo, à évoquer les âmes des rois qui doivent naître de lui. Les âmes s'élèvent de l'abîme, celles des premiers Carlovingiens après celles des Mérovingiens ; mais on ne tire de ce spectacle qu'une leçon morale sur la vanité des grandeurs. Il y a des évocations pareilles dans la *Pucelle* de Chapelain, où, dans la grotte de saint Marculphe, Jeanne fait entendre au roi et à Dunois les voix qui annoncent la série de ses successeurs jusqu'à Louis XIV et Condé ; dans le *Clovis* de Desmarets, où l'enchanteur Auberon évoque les ancêtres de Clovis, d'Énée à Childéric ; où sur le bouclier miraculeux donné au roi franc par sainte Geneviève et saint Germain, sont représentés les successeurs de ce premier prince chrétien, Charlemagne, saint Louis, et Louis XIII avec Richelieu devant la Rochelle. De même, dans le *Saint Louis* du P. Lemoyne, l'archange Michel découvre à saint Louis le paradis :

> Au delà de ces corps sans ombre et sans matière,
> Il s'étend un pays de gloire et de lumière,
> Un pays où le jour, sans aube et sans déclin,
> N'a pas eu d'orient, et n'aura pas de fin.

Cette lumière éternelle est déjà celle que nous peint Fénelon, comme Virgile nous l'avait peinte :

> Largior hic compos æther et lumine vestit
> Purpureo, solemque suum, sua sidera norunt.

Le chant XIV du *Télémaque* nous montre le fils d'Ulysse descendant aux enfers par la caverne d'Acherontia. Il n'est pas malaisé de voir que Fénelon garde le souvenir toujours présent du chant VI de l'*Énéide*. Ici, c'est la même accumulation de détails terribles, ou qui veulent l'être : mugissement du sol, frayeur du héros, qui doit écarter de son épée les ombres. Là, c'est Arcésius, l'aïeul de Télémaque, qui, comme Anchise à Énée, montre à son petit-fils les héros futurs de sa race. D'autre part, l'épisode d'Ajax est renouvelé d'Homère. En quoi la descente de Télémaque aux enfers est-elle donc originale ? par la double peinture et des châtiments que subissent les criminels, et du bonheur dont jouissent les bienheureux. Au premier rang des coupables voués aux plus cruels supplices, Fénelon place les hypocrites, à un moment où l'hypocrisie était à la mode : « Il y remarqua beaucoup d'impies hypocrites qui,

faisant semblant d'aimer la religion, s'en étaient servis comme d'un beau prétexte pour contenter leurs ambitions, et pour se jouer des hommes crédules. Ces hommes, qui avaient abusé de la vertu même, quoiqu'elle soit le plus grand don des dieux, étaient punis comme les plus scélérats de tous les hommes. » Mais Fénelon insiste surtout, avec une complaisance bien remarquable, sur les punitions réservées aux tyrans. Les théories chères au précepteur du duc de Bourgogne le suivent jusque dans les enfers.

Mais le passage essentiel est celui où les champs Élysées nous sont montrés après le Tartare. Un paysage un peu vague, mais doux, encadre un tableau tout idéal de félicité paisible :

Une lumière pure et douce se répand autour du corps de ces hommes justes et les environne de ses rayons comme d'un vêtement. Cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels et qui n'est que ténèbres; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière ; elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal... Ils sont plongés dans cet abîme de joie comme les poissons dans la mer. Ils ne veulent plus rien : ils ont tout sans rien avoir, car ce goût de lumière pure apaise la faim de leur cœur; tous leurs désirs sont rassasiés, et leur plénitude les élève au-dessus de tout ce que les hommes vides et affamés cherchent sur la terre.... C'est d'elle seule que ces hommes bienheureux sont nourris : elle sort d'eux et elle y entre; elle les pénètre et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous.

Et Fénelon, avec un dédain aristocratique et mystique à la fois, oppose à cette nourriture surnaturelle les « viandes » dont se nourrit le commun des hommes. La joie des bienheureux telle qu'il nous la peint est tout intellectuelle et immatérielle; c'est une joie douce et noble, un goût sublime de la vérité et de la vertu, un « ravissement divin », qui les dispense de sentir et de vouloir. Combien nous sommes loin de ces ombres virgiliennes, qui s'adonnent aux plaisirs les plus divers et mangent des mets succulents ! et combien la peinture aurait peine à reproduire les contours flottants de cet Éden mystique, le charme impalpable de cette lumière diffuse, à la fois gloire céleste, vêtement et nourriture des corps transfigurés ! Le paradis de Fénelon est un paradis chrétien, et plus que chrétien, quiétiste, où le bonheur des élus est contemplatif et extatique.

Le paradis de Voltaire sera, au contraire, un paradis philosophique. Saint Louis n'y fera descendre son descendant, au chant VII de la *Henriade*, que pour dérouler devant ses yeux la suite, non seulement des princes de sa race, depuis Louis XII

jusqu'au Régent et au jeune Louis XV, mais des héros ou des hommes d'État qui ont défendu et illustré la France, Duguesclin, Montmorency, la Trémouille, Clisson, Gaston de Foix, Richelieu, Mazarin, Condé, Turenne, Catinat, Luxembourg, Villars. L'imitation de Virgile est évidente, et le duc de Bourgogne, enlevé prématurément à l'amour des Français, y tient la place de Marcellus. C'est par ces souvenirs et ces allusions historiques que vit ce chant, bien froid par ailleurs. En quoi nous touchent ces fantômes abstraits dont est peuplé l'enfer de Voltaire, la Mort, la Confusion, le Crime, l'Envie, l'Orgueil, la Faiblesse, l'Ambition,

> La tendre Hypocrisie aux yeux pleins de douceur
> (Le ciel est dans ses yeux, l'enfer est dans son cœur),
> Le faux Zèle étalant ses barbares maximes,
> Et l'Intérêt enfin, père de tous les crimes ?

Ces vers nous indiquent à la fois la faiblesse et le genre d'intérêt particulier de ce chant VII : il n'y faut voir qu'un ingénieux plaidoyer en faveur de la tolérance religieuse. Transformé, lui aussi, en philosophe, Henri de Bourbon voit s'évanouir les vaines distinctions de religions et de sectes devant le Dieu juste pour tous, qui ne repousse personne et reconnaît pour siens ceux qui ont suivi « la loi de la nature », seule immuable.

En résumé, la conception de la vie future a varié suivant les civilisations et les préoccupations du moment. La supériorité d'Homère, c'est qu'il a vécu à une époque primitive où le mystère semblait encore impénétrable. Le délicat Virgile, contemporain d'Auguste, ami d'Horace, nous a peint un Tibur idéalisé. Dante a versé dans son poème toutes ses haines et toutes ses espérances. Fénelon est un quiétiste, et Voltaire un philosophe. Le progrès incessant des idées morales est sensible ; mais, pour l'intensité de l'émotion, Homère et Dante restent sans rivaux.

IV

Le roman. — Analyse et jugement sur la composition.

Ce poème, plus chrétien au fond que païen, est aussi un roman plus païen que chrétien, écrit par un admirateur idolâtre de

l'antiquité, qui se trouve être un évêque catholique. Est-il, comme l'affirmait Bossuet, indigne d'un prêtre ? Il semble plus équitable de dire, avec M. Janet, qu'on n'y sent à aucun degré l'esprit ecclésiastique, et c'est ce qui en fait le charme. La nymphe Eucharis semble sourire au début de ce roman poétique; la douce figure entrevue d'Antiope en éclaire la fin. Quand Télémaque abat le sanglier farouche aux pieds d'Antiope sauvée, il n'est pas loin de ressembler à ces chevaliers errants de la Table Ronde qui arrachent les princesses aux monstres ; et quand il court le monde à la poursuite d'un être cher qui semble fuir toujours devant lui; quand il met au service d'Idoménée son épée invincible, sa divine armure; quand il extermine les tyrans pendant que sur sa tête veille une protection mystérieuse, n'est-il pas un chevalier encore ? Mais la fiction romanesque risquerait de paraître bientôt fade, si elle n'avait pour fond l'observation et la peinture de la passion vraie. Les fureurs de Calypso ne valent pas celles de Didon, mais ont quelque chose de plus âpre, de plus désordonné, de plus moderne en un mot.

En parlant ainsi, Calypso avait les yeux rouges et enflammés ; ses regards ne s'arrêtaient jamais en aucun endroit ; ils avaient je ne sais quoi de sombre et de farouche. Ses joues tremblantes étaient couvertes de taches noires et livides ; elle changeait à chaque moment de couleur. Souvent une pâleur mortelle se répandait sur tout son visage ; ses larmes ne coulaient plus comme autrefois avec abondance : la rage et le désespoir semblaient en avoir tari la source, et à peine en coulait-il quelqu'une sur ses joues. Sa voix était rauque, tremblante et entrecoupée.

C'est elle qui, dans sa jalousie, donne à Mentor les moyens de construire un vaisseau pour sortir de son île; mais, quand il l'a construit (en un seul jour; car « la puissance et l'industrie de Minerve n'ont pas besoin d'un grand temps pour achever les plus grands ouvrages »), elle se sent mourir de douleur et de rage.

Calypso aperçut de loin le vaisseau achevé ; ses yeux se couvrirent à l'instant d'un épais nuage, semblable à celui de la mort. Ses genoux tremblants se dérobaient sous elle ; une froide sueur courut par tous les membres de son corps ; elle fut contrainte de s'appuyer sur les nymphes qui l'environnaient, et, Eucharis lui tendant la main pour la soutenir, elle la repoussa en jetant sur elle un regard terrible.

« Plus furieuse qu'une lionne à qui on a enlevé ses petits », elle court au travers de la forêt, sans suivre aucun chemin ; elle fait retentir sa grotte de ses « hurlements ». Mais, il faut l'a-

vouer, il n'y a qu'une Calypso dans le *Télémaque*. Le reste du récit, considéré comme fiction romanesque, languit souvent, et ce n'est pas de Fénelon qu'on pourrait dire aujourd'hui ce qu'il dit de son Termosiris : « Il racontait si bien les choses passées qu'on croyait les voir; *mais il les racontait courtement*, et jamais ses histoires ne m'ont lassé. » On n'est point lassé de lire du Fénelon pour peu qu'on ait le sens littéraire un peu délicat; mais comme on est moderne malgré soi, on languit çà et là, dans l'attente d'une péripétie qui tarde à venir. L'analyse la plus sommaire du *Télémaque* en fait foi.

Tout un premier groupe de livres (de I à VI) est consacré à l'arrivée de Télémaque et de Mentor dans l'île de Calypso, au récit long, trop long, que Télémaque fait de ses aventures à la déesse : Pylos et Lacédémone, la Sicile et le roi Aceste, l'Égypte et le bon roi Sésostris, si mal remplacé par le tyran Bocchoris, Tyr et le cruel Pygmalion, Chypre et le culte de Vénus, la Crète et les lois de Minos, la tempête que soulève Neptune pour consoler Vénus irritée et qui jette les naufragés dans l'île de Calypso, ce sont autant d'épisodes que Télémaque parcourt avec un peu de complaisance, qui composent un voyage plus fabuleux que géographique, et plus moral, plus pédagogique encore que fabuleux; car si ce voyage n'avait pour but principal et pour premier effet de former le caractère du jeune narrateur, on ne voit pas comment, inconnu, menacé à Tyr, réduit à cacher son nom, il pourrait avoir la pensée et le loisir de se livrer à une étude approfondie de la civilisation phénicienne. Le mouvement alangui de ce récit en cinq livres contraste avec le mouvement rapide du sixième, qui accumule en quelques pages tant d'événements dramatiques : l'amour de Télémaque pour la nymphe Eucharis, la jalousie de Calypso, le départ précipité de Télémaque entraîné par Mentor. A l'épopée a succédé le roman, et le roman aboutit au drame.

Les livres VII, VIII et IX racontent l'arrivée et le premier séjour de Télémaque à Salente, fondée par Idoménée, ancien roi de Crète. Après le court et assez vif orage de la rivalité d'Eucharis et de Calypso, nous voici retombés dans la narration placide, qu'interrompent des hors-d'œuvre comme la vision de l'idéale Bétique. Cependant, voici qu'une nouvelle action s'engage : Idoménée est attaqué par les peuples que sa hauteur a ligués contre lui ; mais aussitôt le divin Mentor vient à son secours et conclut la paix en son nom. A peine commencée, cette nouvelle action est close.

Une action incidente se greffe sur celle-là : Télémaque accepte, au livre X, de commander, dans les rangs des alliés, les Crétois d'Idoménée, et, au livre XIII, il sauve l'armée entière qu'Adraste, roi des Dauniens, allait anéantir par surprise. Mais que de longueurs pour en venir à ce premier exploit ! Non seulement les entretiens et les réformes de Mentor, resté à Salente, les aveux humiliés d'Idoménée, que son favori Protésilas a égaré, la disgrâce du ministre indigne, le rappel de Philoclès, le vertueux ministre exilé, forment une action à part, si l'on peut découvrir quelques traces d'une action dans ce véritable traité politique et moral à l'adresse des princes, des législateurs et des ministres ; mais encore, avant de vaincre Adraste, Télémaque doit écouter le récit des infortunes de Philoctète et de la mort édifiante d'Hercule repentant de ses fautes. Les belles réminiscences de Sophocle ne m'empêchent pas ici de m'impatienter. Et lorsqu'on en est venu aux mains, comment ne pas s'étonner de voir Fénelon suspendre le récit du combat pour raisonner et moraliser ? M. de Sacy ne voyait jamais sans malaise arriver cet endroit.

Lorsque Adraste envahit le camp des alliés pendant la nuit, au milieu d'une peinture admirable du désordre causé par cette irruption soudaine, Fénelon abandonne tout à coup le camp à demi brûlé, Hippias expirant sous les coups d'Adraste, Phalante blessé et noyé dans son sang, pour expliquer comment Adraste avait surpris le secret des alliés et savait tout ce qui se passait dans leur camp, grâce à l'indiscrétion de Nestor et de Philoctète : de Nestor, auquel on faisait tout dire en le flattant et en écoutant avec complaisance ses longs discours ; de Philoctète, auquel on arrachait son secret en irritant son impatience par la contradiction. Les deux portraits sont admirables. La Bruyère ne les aurait pas tracés avec plus de finesse et de profondeur. Sont-ils bien à leur place ? N'interrompent-ils pas l'action d'une manière déplaisante ? Ne sauterait-on pas quelques pages, si on l'osait, pour retourner à Adraste et à Phalante ?

Mais la digression du livre XIV est plus mal rattachée encore à l'ensemble. Adraste est repoussé, il est vrai, mais ne songe qu'à prendre sa revanche : on le compare à un lion forcé de rentrer dans sa caverne, « où il aiguise ses dents et ses griffes, attendant le moment favorable pour égorger tous les troupeaux ». Télémaque juge l'occasion propice pour réaliser un projet depuis longtemps caressé : il descend aux enfers, en visite à loisir toutes les parties, s'y entretient longuement avec son aïeul Arcésius, et remonte à la lumière sans se presser.

L'événement lui donne raison, puisque Adraste attend son retour pour attaquer le camp : Adraste est tué par Télémaque,

qui donne un roi de sa main aux Dauniens, et, la guerre ainsi terminée, les chefs alliés se séparent.

C'est à peine désormais si Télémaque a le temps de rentrer dans Salente réformée, d'y admirer l'ouvrage de Mentor, d'y aimer la fille d'Idoménée, Antiope, de lui sauver la vie (livre XVII); il lui faut partir bientôt et regagner Ithaque. Soudain, par un coup de théâtre assez brusque, Mentor, qui n'a pas épargné en ce livre les discours à Télémaque, se transfigure en Minerve; la déesse adresse une dernière exhortation à celui qu'elle abandonne enfin comme à regret, et le roman poétique, évidemment écourté ici, s'achève en quelques lignes vagues et sèches.

A peine la déesse eut achevé ce discours qu'elle s'éleva dans les airs et s'enveloppa d'un nuage d'or et d'azur où elle disparut. Télémaque, soupirant, étonné et hors de lui-même, se prosterna à terre, levant les mains au ciel; puis il alla éveiller ses compagnons, se hâta de partir, arriva à Ithaque, et reconnut son père chez le fidèle Eumée.

Si l'on considère la lenteur de l'action dans les livres qui précèdent ce livre XVIII et dernier, il semble qu'il y ait en cette sorte de post-scriptum la matière de plusieurs livres nouveaux. Ailleurs on n'avançait pas assez vite, ici l'on est poussé, précipité vers un dénouement qui reste indécis.

V

Le rôle et le caractère de Mentor.

En quittant le fils d'Ulysse, Mentor, redevenu Minerve, lui dit très judicieusement : « Il est temps que vous appreniez à marcher tout seul. » Il en est temps, en effet; mais c'est avouer que le jeune Télémaque a toujours eu besoin jusque-là d'un *deus ex machina*, qui intervînt au moment décisif, ou d'un ange gardien qui veillât sur lui; car les deux idées s'offrent à l'esprit, selon que l'on considère l'aspect païen ou l'aspect chrétien de Mentor. Celui-ci, d'ailleurs, n'a point laissé ignorer à son élève qu'il n'agissait point par lui-même, mais était agi. Quand Télémaque revient de la guerre contre les Dauniens, tout couvert de gloire, il le lui rappelle : « Vous avez fait de grandes choses; mais, avouez la vérité, ce n'est guère vous par qui elles ont été faites; n'est-il pas vrai qu'elles vous sont venues comme quelque chose d'étranger qui était mis en vous? n'étiez-vous pas capa-

ble de les gâter par votre promptitude et par votre imprudence? Ne sentez-vous pas que Minerve vous a transformé en un autre homme? Elle a tenu tous vos défauts en suspens, comme Neptune, quand il apaise les tempêtes, suspend les flots irrités. » On ne nous apprend point ce que répondit Télémaque. Il dut reconnaître, sans doute, que Minerve, invisible et présente, ne l'a jamais quitté, lui qui, dans son récit, au livre Ier, nous peint sous ces traits Mentor combattant : « Sa cuirasse ressemblait, dans le combat, à l'immortelle égide. La mort courait de rang en rang partout sous ses coups. » Et comment ne devinerait-il pas cette collaboration divine? Minerve, sans doute, a ses raisons pour ne pas se manifester tout d'abord à lui. « Elle voulait l'éprouver par les plus grands dangers; et, s'il eût su que Minerve était avec lui, un tel secours l'eût trop soutenu; il n'aurait eu aucune peine à mépriser les accidents les plus affreux. » Mais elle n'a nul besoin de se nommer : tout la trahit.

Non seulement Calypso sent confusément en Mentor quelque chose de divin, et n'oublie rien pour savoir de Télémaque s'il n'est pas une divinité cachée sous la forme humaine, car il suffit de le regarder « de près » pour trouver en lui je ne sais quoi au-dessus de l'homme; mais les actions, les paroles, les gestes de cet homme sont d'un dieu. Il prédit l'avenir, il interprète et rend des oracles. « Sachez que vous reverrez un jour l'île d'Ithaque et Pénélope. Vous verrez même dans sa première gloire celui que vous n'avez point connu, l'invincible Ulysse... Mentor est le seul que l'esprit divin n'a point étonné... Vous entendez, dit-il à Idoménée, le dessein des dieux... », et, au nom des dieux, il l'explique. Au livre IV, il apparaît, car c'est bien une apparition soudaine et miraculeuse au moment précis où Télémaque va fouler aux pieds les principes vertueux qu'il lui a inculqués, et *aussitôt* Télémaque sent comme un nuage épais qui se dissipe sous ses yeux pour lui laisser voir la pure lumière, comme une « joie de raison, qui a quelque chose de bienheureux et de céleste ». Pendant la tempête qui est racontée au livre V, Mentor semble commander aux vents et à la mer : sur un tronçon de mât, il est paisible, il l'est si bien qu'il adresse à Télémaque, ballotté comme lui par la mer, une petite exhortation religieuse et rassurante; Télémaque l'admire, mais n'a pas, dit-il, l'esprit assez libre pour lui répondre. Pour soustraire son élève aux dangers de l'île de Calypso, il construit un vaisseau, et « en un seul jour » le met en état de voguer : Télé-

maque ne songe point à s'en étonner. Plus clairvoyant, Idoménée s'écriera : « Mentor, vous êtes le maître : toute la sagesse des dieux est en vous. *Minerve même ne pourrait donner de plus salutaires conseils...* Allez, Mentor, le plus grand et le plus sage de tous les hommes, si toutefois l'humanité peut faire ce que j'ai vu en vous, *et si vous n'êtes point une divinité sous une forme empruntée* pour instruire les hommes faibles et ignorants... » Il faut bien que les yeux de Télémaque s'ouvrent enfin. Dès le livre X, il a cru « sentir la présence de la déesse » ; au livre XVII, de retour à Salente transformée par la sagesse de Mentor, il s'étonne et semble bien près de tout deviner : « Ici, tout est l'ouvrage d'une sagesse céleste ; tout est doux, tout est pur, tout est aimable, *tout marque une autorité qui est au-dessus de l'homme.* » Minerve peut se montrer désormais : il n'est plus temps de feindre. Si le caractère divin transpire trop tôt et trop ouvertement chez ce précepteur idéalisé, c'est, du moins, avec un art délicat que la révélation finale est préparée.

Mais qui ne sent le grave inconvénient d'un tel rôle? Humain et divin à la fois, il n'est franchement ni l'un ni l'autre. Et qu'importe au lecteur que Minerve laisse à Télémaque l'illusion de sa liberté, le mérite tout relatif de son courage ou de sa vertu? Cette illusion, le lecteur l'a bientôt perdue, puisque Minerve ne peut se dérober à lui en se dérobant à Télémaque. Dès lors, l'intérêt languit, ou, pour parler plus exactement, il n'y a plus d'intérêt véritable. Si encore la déesse se contentait d'agir! mais elle parle, et parle trop en professeur de morale qui semble saisir toute occasion bonne ou mauvaise de continuer son « cours », à travers les incidents les plus variés : elle le continue à la nage en quittant l'île de Calypso, elle ne l'interrompt pas au milieu des menaces de la guerre ; il faut qu'elle l'achève. Au livre XVIII, elle le couronne par une dernière leçon sur « l'âge d'or », que Télémaque devra renouveler. Ce moraliste doucement obstiné ne ressemble-t-il pas de fort près à Fénelon lui-même? Au langage de Mentor qui racontait les choses passées « avec grâce, quoique avec un peu de lenteur », Fénelon oppose le langage grave et simple, mais plein de vivacité et d'autorité, de Mentor : « Tout ce qu'il disait était court, précis et nerveux. Jamais il ne faisait aucune redite ; jamais il ne racontait que le fait nécessaire pour l'affaire qu'il fallait décider. » C'est donc Fénelon qui lui aura prêté quelquefois un peu de sa grâce molle et de son complaisant abandon.

Çà et là, pourtant, dans le personnage divin, le diplomate, le politique, se laissent entrevoir. C'est le diplomate qui conçoit « un dessein plein d'adresse » pour exciter la jalousie de Calypso et lui arracher Télémaque, ou qui, dans l'assemblée des chefs ennemis, sème dans les esprits une défiance mutuelle, pour les affaiblir et les désarmer en les divisant. C'est le politique qui voit au delà du présent, et prévoit, prédit la ruine des monarchies despotiques les plus florissantes en apparence : « Il n'y a qu'une révolution soudaine et violente qui puisse ramener dans son cours naturel cette puissance débordée ; souvent même le coup qui pourrait la modérer l'abat sans ressource. » C'est le politique aussi qui permet aux princes de se servir des méchants quand ils sont habiles, puissants, et qu'il faut les ménager, eux et leurs protecteurs. Il est vrai qu'il conseille de se servir d'eux seulement « pour un temps », sans leur accorder jamais la vraie et intime confiance. Mais ces traits épars forment-ils un caractère? Non, Mentor n'est franchement ni une déesse ni un homme (et cette différence ou cette confusion des sexes ne contribue pas peu à déconcerter notre sympathie) ; c'est la sagesse de Minerve à l'état abstrait, c'est la morale en soi, représentée et formulée par le précepteur en soi, par l'antique pédagogue du drame grec, mais réduit à l'état d'idée pure. Disons mieux : c'est la conscience de Télémaque.

VI

Télémaque élève de Mentor et fiancé d'Antiope. — Le côté passif de son caractère.

Et Télémaque aussi est trop l'écolier idéal, pas assez le jeune homme personnel et vivant que nous voudrions aimer en lui. La présence de Mentor lui est nécessaire, la séparation d'avec Mentor lui est un « coup de foudre ». En Crète, s'il se montre supérieur à tous ses rivaux, c'est qu'il répète ce que Mentor lui a enseigné : « Je répondis, suivant les maximes de Mentor... Je n'eus pas de peine à répondre, parce que je n'avais pas oublié ce que Mentor m'avait dit souvent. » On peut, d'ailleurs, ne partager point l'avis des vieillards crétois, et ne point croire surhumaine la sagesse qui s'exprime par la bouche de Télémaque. A cette question : « Quel est le plus malheureux de tous les hommes » ? il répond en amplifiant cet axiome de

Mentor : « Le plus malheureux de tous les hommes est un roi qui croit être heureux en rendant tous les autres hommes misérables. » Le rival qu'on lui sacrifie avait dit : « Le plus malheureux de tous les hommes est celui qui croit l'être ; » et cela était d'un fin moraliste.

Au combat du ceste, quand Télémaque faiblit, c'est Mentor qui lui donne de nouvelles forces en lui criant : « O fils d'Ulysse, seriez-vous vaincu ? » Quand les Crétois lui proposent le trône, ce sont les conseils de Mentor qui le soutiennent contre le vain désir de régner. Il en résulte que Télémaque, livré à lui-même, n'est plus lui-même pour ainsi dire ; car lui, c'est Mentor. Les yeux fixés sur les yeux de son maître, il y lit ce qu'il doit penser et ce qu'il doit faire. Là où il ne croit pas que la sagesse de ce maître puisse lui apporter un secours efficace, il est vite découragé, désespéré : « Voici la mort... Mourons, Mentor, mourons ! Il serait inutile de disputer notre vie plus longtemps. » Mentor voudrait être aimé plus virilement. « Il faut, mon fils, que vous m'aimiez d'un amour moins tendre et plus courageux ; accoutumez-vous à mon absence : vous ne m'aurez pas toujours. » Mais ce qui arrive n'arrive-t-il pas un peu par sa faute ? et ne se plaint-il pas, au fond, d'avoir trop bien réussi ? Cette domination doucement tyrannique qu'il exerce sur Télémaque se fait sentir surtout dans les moments, assez rares, où celui-ci ose penser pour son propre compte. Sous ce rapport, le début du livre XVII est particulièrement significatif.

Le jeune fils d'Ulysse brûlait d'impatience de retrouver Mentor à Salente et de s'embarquer avec lui pour revoir Ithaque, où il espérait que son père serait arrivé. Quand il s'approcha de Salente, il fut bien étonné de voir toute la campagne des environs, qu'il avait laissée presque inculte et déserte, cultivée comme un jardin et pleine d'ouvriers diligents ; il reconnut l'ouvrage de la sagesse de Mentor. Ensuite, entrant dans la ville, il remarqua qu'il y avait beaucoup moins d'artisans pour les délices de la vie et beaucoup moins de magnificence. *Il en fut choqué ; car il aimait naturellement toutes les choses qui ont de l'éclat et de la politesse.* Mais d'autres pensées occupèrent aussitôt son cœur ; il vit de loin venir à lui Idoménée avec Mentor : aussitôt son cœur fut ému de joie et de tendresse. Malgré tous les succès qu'il avait eus dans la guerre contre Adraste, il craignait que Mentor ne fût pas content de lui ; et, à mesure qu'il s'avançait, *il cherchait dans les yeux de Mentor pour voir s'il n'avait rien à se reprocher.* D'abord Idoménée embrassa Télémaque comme son propre fils ; ensuite Télémaque se jeta au cou de Mentor et l'arrosa de ses larmes. Mentor lui dit : « Je suis content de vous ; vous avez fait de grandes fautes, mais elles vous ont servi à vous connaître, à vous défier de vous-même... »

Mentor est content de Télémaque, cela suffit, et Télémaque oublie aussitôt sa velléité d'indépendance. Il ne s'appartient pas : volontairement il appartient à Mentor, involontairement à la destinée. « Je ne suis point à moi, dit-il à Idoménée : les destinées me rappellent dans ma patrie. » C'est un Énée plus jeune, mais non moins passif. Sa discrétion, sa modestie, n'ont d'égales que sa sincérité. Il sait « taire un secret sans dire aucun mensonge » et sans affecter d'air mystérieux en gardant le visage naturel et ouvert d'un homme qui a son cœur sur ses lèvres ; mais, inaccessible et impénétrable même à ses meilleurs amis, ce cœur n'avait « aucune réserve » pour le seul Mentor. Il ne peut goûter que ce qui est vrai ; il ne peut souffrir d'autres louanges que celles qu'on lui donne en secret, loin de lui, et qu'il a véritablement méritées; même justes, si elles lui sont données en face, elles éveillent en lui une sorte de pudeur, et il voudrait « pouvoir se cacher » ; mais il ne fuit pas, il recherche avidement, au contraire, les louanges de Mentor. Il raconte ingénument ses fautes, ses témérités, ses désobéissances ; mais c'est pour faire valoir le dévouement et la prudence de Mentor, qui les a réparées. Il les raconte avec des longueurs un peu complaisantes, et Mentor l'en avertit : « Le plaisir de raconter vos histoires vous a entraîné. Quand est-ce, ô Télémaque, que vous serez assez sage pour ne parler jamais par vanité? — ... Mais que ferai-je donc ? continua Télémaque *d'un ton modéré et docile.* — Apprenez une autre fois à parler sobrement de tout ce qui peut vous attirer quelque louange. » Le lendemain, Télémaque reprend son récit, mais en baissant les yeux et en rougissant avec beaucoup de grâce ; et il a, sans doute, cette fois, le désir arrêté d'être sobre, mais il ne l'est guère davantage ; et lui-même son maître ne l'est pas beaucoup plus, lorsqu'il parle à son tour. Seulement, Télémaque raconte, et Mentor expose.

Toutes ces qualités ont leur charme grave; ce qui manque un peu, c'est l'initiative et c'est l'élan. Et ce que Mentor, ce que Télémaque lui-même aiment chez la fille d'Idoménée, Antiope, ce sont justement ces qualités mesurées, pondérées, presque négatives.

On considère volontiers l'image que Fénelon a tracée dans le *Télémaque,* sous le nom d'Antiope, comme l'expression vivante de l'idéal dont il avait dispersé les traits dans l'*Éducation des filles*. « Antiope est douce, simple et sage ; ses mains ne méprisent point le travail ; elle prévoit de loin, elle pourvoit à tout, elle sait se taire et agir de suite sans empressement ; elle est à

toute heure occupée et ne s'embarrasse jamais, parce qu'elle fait chaque chose à propos : le bon ordre de la maison de son père est sa gloire, elle en est plus ornée que de sa beauté. Quoiqu'elle ait soin de tout et qu'elle soit chargée de corriger, de refuser, d'épargner — choses qui font haïr presque toutes les femmes —, elle s'est rendue aimable à toute la maison : c'est qu'on ne trouve en elle ni passion, ni entêtement, ni légèreté, ni humeur, comme dans les autres femmes. D'un seul regard elle se fait entendre, et on craint de lui déplaire ; elle donne des ordres précis ; elle n'ordonne que ce qu'on peut exécuter ; elle reprend avec bonté, et en reprenant elle encourage. Le cœur de son père se repose sur elle, comme un voyageur abattu par les ardeurs du soleil se repose à l'ombre sur l'herbe tendre. Vous avez raison, Télémaque. Antiope est un trésor digne d'être cherché dans les terres les plus éloignées. Son esprit, non plus que son corps, ne se pare jamais de vains ornements ; son imagination, quoique vive, est retenue par sa discrétion ; elle ne parle que par nécessité ; et si elle ouvre la bouche, la douce persuasion et les grâces naïves coulent de ses lèvres. Dès qu'elle parle, tout le monde se tait, et elle en rougit ; peu s'en faut qu'elle ne supprime ce qu'elle a voulu dire, quand elle aperçoit qu'on l'écoute si attentivement. A peine l'avons-nous entendue parler. » L'image, certes, est poétique, et, sur plus d'un point, elle traduit la pensée de Fénelon avec une fidélité aimable. Mais est-ce bien la personnification de la vie ? Cette activité si discrète, si pudique, si parfaite, qui semble finalement se perdre dans une sorte de béatitude silencieuse, ne rappelle-t-elle pas plutôt celle des ombres glissant avec mystère dans les bocages des champs Élysées sous les rayons de « la lumière douce et pure qui les environne comme d'une gloire, les pénètre et les nourrit » ? Et quand, un peu plus loin, Fénelon nous montre Antiope apparaissant dans la tente d'Idoménée, la taille haute, les yeux baissés, couverte d'un grand voile, ne dirait-on pas un beau marbre antique sculpté de la main de Phidias ? Ce ne sont point là les conditions véritables de l'activité humaine[1].

Par une visible antithèse, Fénelon oppose à « l'art des femmes flatteuses et passionnées » qui trouvent moyen, comme Calypso, « de parler longtemps sans rien dire », le naturel discret des femmes qui parlent peu, et toujours avec un air de pudique réserve. Le livre s'ouvre par le portrait de Calypso, où Fénelon a mis ses couleurs les plus vives ; il se termine par l'esquisse du portrait d'Antiope. Cette figure d'Antiope, comme celle de Télémaque lui-même, est un curieux mélange de traits antiques et modernes. Elle a quelque chose de la femme enfermée dans l'ombre du gynécée, et qui se laisse entrevoir parfois, mais pour se dérober presque aussitôt aux regards ; elle a quelque chose aussi de la vierge chrétienne. « Ce qui me touche en elle, dit Télémaque, c'est son silence, sa modestie, sa retraite, son travail assidu, son industrie pour les ouvrages de laine et de broderie, son application à conduire la maison de son père depuis que sa mère est morte, son mépris des vaines parures,

1. O. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes*.

l'oubli et l'ignorance même qui paraît en elle de sa beauté. » On nous l'apprend, « elle ne se promettra jamais à personne, elle se laissera donner par son père ; elle ne prendra jamais pour époux qu'un homme qui craigne les dieux *et qui remplisse toutes les bienséances* »; ce qui revient à dire, je pense, un « honnête homme » qui ait de la religion ; ou, plus simplement, un Télémaque. Majestueuse et adroite à tirer de l'arc, elle est comparée à Diane chasseresse ; mais que son père, poussé par l'artificieux Mentor, l'invite à chanter, elle le fait « pour ne pas désobéir à son père, mais avec tant de modestie et de tristesse, qu'on voyait bien la peine qu'elle souffrait en obéissant ». N'y a-t-il pas ici quelque excès ? L'embarras suffisait, la tristesse est de trop. On conçoit que Télémaque ait pour Antiope non pas de la passion, mais du goût, de l'estime, un sentiment paisible, tel qu'il sied au pupille de Minerve d'en ressentir. Que nous sommes loin de la vive et rieuse duchesse de Bourgogne, cette joie d'une cour morose! Et pourtant, comment songer à Télémaque sans songer au duc de Bourgogne ?

VII

Le roman d'éducation. — L'éducation d'un adolescent. Télémaque et le duc de Bourgogne.

Le caractère de Télémaque, dans le roman, comme le caractère du duc de Bourgogne dans la réalité, offre un double aspect. Ce duc de Bourgogne, que Saint-Simon nous peint si hautain et terrible, on sait que Fénelon l'avait transformé en chrétien pieux et scrupuleux, presque en saint[1]. Ce Télémaque, dont on vient d'admirer la vertu presque trop docile, s'il paraît humain, est « né dur » et ne nous laisse point oublier, pas plus qu'il n'oublie lui-même, « sa hauteur naturelle et son indifférence pour les hommes », sans doute pour nous permettre de mesurer en ses paroles et en ses actes les progrès dus à l'éducation. Bien lent et froid comme roman, le *Télémaque*, envisagé comme roman d'éducation, a sa valeur encore : valeur historique, puisqu'il éclaire pour nous l'éducation donnée par Fénelon à son royal élève ; valeur générale et durable, puisque le sujet véritable n'en est pas seulement l'éducation d'un

1. Voyez le premier fascicule sur l'éducation du duc de Bourgogne.

prince, mais celle d'un jeune homme qui devient un homme. Mentor semble s'appliquer à en mettre en relief l'intention pédagogique, fût-ce en lui sacrifiant l'autorité de la fiction romanesque : « car Mentor, qui réglait tous les moments de la vie de Télémaque, pour l'élever à la plus haute gloire, ne l'arrêtait en chaque lieu qu'autant qu'il le fallait pour exercer sa vertu et pour lui faire acquérir de l'expérience. » — « Les dieux vous aiment, dit-il à Télémaque, et vous préparent un règne plein de sagesse. *Tout ce que vous voyez ici, est fait moins pour la gloire d'Idoménée que pour votre instruction.* » Déjà, dans les Fables, le précepteur promettait à l'élève toutes les grâces de l'esprit et du corps, pourvu qu'il adoucît son tempérament, qu'il aimât les hommes et prît plaisir à se faire aimer d'eux. La leçon qui sort des *Dialogues des morts* est plus précise encore et plus complète ; certaines lignes semblent annoncer et caractériser d'avance le *Télémaque*, livre plus sérieux composé pour un esprit plus mûr.

ACHILLE. — La jeunesse est donc une étrange maladie !

CHIRON. — Tu voudrais pourtant encore en être malade.

ACHILLE. — Il est vrai ; mais la jeunesse serait charmante si on pouvait la rendre modérée et capable de réflexion. Toi qui connais tant de remèdes, n'en as-tu point quelqu'un pour guérir cette fougue, ce bouillon du sang, plus dangereux qu'une fièvre ardente ?

CHIRON. — Le remède est de se craindre soi-même, *de croire les gens sages ;* de les appeler à son secours, de profiter de ses fautes passées pour prévoir celles qu'il faut éviter à l'avenir, *et d'invoquer souvent Minerve*, dont la sagesse est au-dessus de la valeur emportée de Mars.

Minerve, c'est Fénelon pour le duc de Bourgogne, c'est Mentor pour Télémaque ; mais, avant même d'avoir découvert que Minerve et Mentor ne faisaient qu'un, c'est à Mentor et à Minerve réunis qu'il rapporte la gloire de ses hauts faits et de ses bonnes actions : « C'est vous, disait-il, ô grande déesse, qui m'avez donné Mentor pour m'instruire *et pour corriger mon mauvais naturel ;* c'est vous qui me donnez la sagesse de profiter de mes fautes pour me défier de moi-même ; *c'est vous qui retenez mes passions impétueuses ;* c'est vous qui me faites sentir le plaisir de soulager les malheureux ; sans vous je serais haï et digne de l'être. » Le voyant « devenu si doux, si attentif à obliger les hommes, si officieux, si secourable, si ingénieux pour prévenir tous les besoins », les chefs alliés ne savent que croire ; ils ne reconnaissent plus en lui le même homme. Eh quoi ! celui qui verse des larmes si généreuses sur le corps

d'Hippias, son ennemi, est-ce bien ce Télémaque qu'on vient de nous peindre si peu tendre et si orgueilleusement impatient de tout frein?

Son naturel était bon et sincère, mais peu caressant; il ne s'avisait guère de ce qui pouvait faire plaisir aux autres : il n'était point attaché aux richesses, mais il ne savait point donner. Ainsi, avec un cœur noble et porté au bien, il ne paraissait ni obligeant, ni sensible à l'amitié, ni libéral, ni reconnaissant pour les soins qu'on prenait pour lui, ni attentif à distinguer le mérite. Il suivait son goût sans réflexion. Sa mère Pénélope l'avait nourri, malgré Mentor, dans une hauteur et une fierté qui ternissaient tout ce qu'il y avait de plus aimable en lui. Il se regardait comme étant d'une autre nature que le reste des hommes; les autres ne lui semblaient mis sur la terre par les dieux que pour lui plaire, pour le servir, pour prévenir tous ses désirs, et pour rapporter tout à lui comme à une divinité. Le bonheur de le servir était, selon lui, une assez haute récompense pour ceux qui le servaient. Il ne fallait jamais rien trouver d'impossible quand il s'agissait de le contenter; et les moindres retardements irritaient son naturel ardent.

Ceux qui l'auraient vu ainsi dans son naturel auraient jugé qu'il était incapable d'aimer autre chose que lui-même, qu'il n'était sensible qu'à sa gloire et à son plaisir; mais cette indifférence pour les autres et cette attention continuelle sur lui-même ne venaient que du transport continuel où il était jeté par la violence de ses passions. Il avait été flatté par sa mère dès le berceau, et il était un grand exemple du malheur de ceux qui naissent dans l'élévation. Les rigueurs de la fortune, qu'il sentit dès sa première jeunesse, n'avaient pu modérer cette impétuosité et cette hauteur. Dépourvu de tout, abandonné, exposé à tant de maux, il n'avait rien perdu de sa fierté; elle se relève sans cesse d'elle-même, quelque effort qu'on fasse pour l'abaisser.

Voilà le caractère inné; l'éducation a pu en réprimer, non en supprimer la fougueuse ardeur. Un seul des regards de Mentor, il est vrai, l'arrête dans sa plus grande impétuosité; mais aussi il ne pouvait être retenu que par Mentor; et quand Mentor est loin de lui, toutes ses passions, un moment suspendues, reprennent leur cours. On ne voit point cependant qu'elles se déchaînent, et l'on est un peu surpris même qu'elles s'apaisent si tôt, et pour toujours. La pratique de la vie et le contact des autres hommes, sans doute, ont d'abord exaspéré, puis assagi cette jeunesse qui avait besoin de jeter son premier feu. Mais la vérité c'est que Mentor, même absent, est encore près de Télémaque, le conseille et le soutient encore; c'est que, toute intervention occulte mise à part, le succès de l'épreuve que Mentor lui impose est assuré. Il est discipliné déjà et dompté : ses révoltes ne peuvent être que passagères, et il est bon qu'il se révolte, il est bon qu'il se heurte aux conséquences de ses fautes, pour revenir à Mentor avec un peu de honte et beaucoup d'expérience. Le point de départ est donc fortement mar-

qué, afin que nous puissions mieux mesurer la distance qui le sépare du point d'arrivée. Le portrait de Télémaque n'était pas e seul où le duc de Bourgogne pût reconnaître quelques traits de son ancien naturel : voyez-celui de Boccoris, fils indigne de Sésostris, ce Louis XIV de l'Égypte.

Il comptait pour rien les hommes, croyant qu'ils n'étaient faits que pour lui et qu'il était d'une autre nature qu'eux. Ce n'était pas qu'il manquât de génie ; ses lumières égalaient son courage : mais il n'avait jamais été instruit par la mauvaise fortune ; ses maîtres avait empoisonné par la flatterie son beau naturel. Il était enivré de sa puissance et de son bonheur ; il croyait que tout devait céder à ses désirs fougueux : la moindre résistance enflammait sa colère. Alors il ne raisonnait plus ; il était comme hors de lui-même : son orgueil furieux en faisait une bête farouche ; sa bonté naturelle et sa droite raison l'abandonnaient en un instant : ses plus fidèles serviteurs étaient réduits à s'enfuir ; il n'aimait plus que ceux qui flattaient ses passions. Ainsi il prenait toujours des partis extrêmes contre ses véritables intérêts, et il forçait tous les gens de bien à détester sa folle conduite.

L'assagissement de Télémaque est brusqué peut-être Minerve a trop peu de temps à passer sur la terre pour ne pas hâter les progrès trop lents de son œuvre), mais il n'a rien d'invraisemblable. Beaucoup des défauts de Télémaque ne sont que des qualités poussées à l'extrême. Mentor sait tirer parti de ces forces mal réglées, et du défaut, qu'il atténue, dégager, pour ainsi dire, la qualité, qu'il épure et qu'il fortifie. C'est ainsi que, comme Fénelon près du duc de Bourgogne, il fait souvent appel au sentiment de l'honneur, très vif dans le cœur du jeune prince. En bon héros homérique, Télémaque aime à dire : « Je suis le fils du grand Ulysse, le plus sage des rois de la Grèce qui ont renversé la superbe ville de Troie. » Mais un tel nom oblige, Télémaque le sent, et n'a pas besoin que Mentor se fatigue à le lui rappeler. Après une faute, éperdu, ne pouvant se supporter lui-même, il s'enfuit dans sa tente : « Hélas! disait-il, oserai-je revoir Mentor? suis-je le fils d'Ulysse, le plus sage et le plus patient des hommes? » De ce qu'il doit à son père il ne sépare pas ce qu'il doit à son précepteur. Mentor fait mieux encore, et c'est en ceci peut-être que son enseignement a la valeur la plus hautement morale : il habitue Télémaque à considérer ce qu'il se doit à lui-même, non seulement parce qu'il est le fils d'Ulysse, mais parce qu'il est Télémaque. Plus on distingue en lui « je ne sais quoi d'heureux, qui vient des dons du Ciel et qui n'est point dans le commun des hommes », plus il se doit de n'avilir cette heureuse nature ni aux yeux des autres, ni à ses propres yeux. Ce « je ne sais quoi » que Narbal ne

définit pas, c'est surtout, avec la fierté de la race et du cœur, la sincérité, une telle horreur du mensonge que Télémaque brave la mort plutôt que de dissimuler la vérité : « Il suffit que le mensonge soit mensonge pour n'être pas digne d'un homme qui parle en présence des dieux et qui doit tout à la vérité. » On conçoit quel parti un psychologue aussi pénétrant que Mentor tire de cette disposition morale, assez forte à elle seule pour contre-balancer tous les défauts. Et comme à cette sincérité s'ajoute une curiosité attentive, comme Télémaque est naturellement observateur au point de noter quelquefois par écrit ses impressions, « de peur d'oublier quelque circonstance utile », il le plie à tout considérer de près, à se comparer à ceux qui l'entourent, à les interroger, à s'interroger et à s'analyser lui-même. Il y a bien du bavardage et de la naïveté dans le récit du quatrième livre ; mais il y a aussi quelque finesse d'observation et de réflexion. Dans le moindre détail Télémaque décrit à Calypso les divers « états d'âme » par lesquels il passe pendant son séjour à Chypre, l'île voluptueuse ; comment il a d'abord horreur de ce qu'il voit, puis insensiblement s'y accoutume, et comment, envahi par une mauvaise honte de la vertu, il sent s'affaiblir tous les jours la bonne éducation qu'il a reçue.

A ce point de vue de l'observation et de l'analyse intérieures, toute une partie du sixième livre est admirable. Télémaque, naguère si ardent à suivre partout les traces de son père, est gagné maintenant par une molle lassitude. Et pourquoi, après tout, ne demeurerait-il pas dans cette île? Ulysse ne vit plus, sans doute ; restée seule, Pénélope n'aura pu résister à tant de prétendants. Mais lui, que deviendra-t-il sans Mentor? Le silence même de cet inflexible confident le condamne ; il voudrait parfois se jeter à son cou, et il n'ose, retenu *par la crainte d'aller plus loin qu'il ne voulait pour se tirer du péril, car le péril lui semblait doux.* « Un moment les paroles artificieuses d'Eucharis le remplissent de dépit contre un maître dont il voudrait secouer le joug ; mais tout aussitôt il s'attendrit, se désespère : « Mentor m'abandonne ! c'est fait de moi ! » Enfin Mentor l'entraîne vers le rivage. « Télémaque, qui n'était pas encore assez fort pour le suivre de lui-même, l'était déjà assez pour se laisser mener sans résistance. » Mais que de subterfuges, que de ruses inconscientes avant de se résigner à la séparation ! Non, il ne veut point demeurer dans cette île : qu'on lui permette seulement de dire à Eucharis un dernier adieu ; après, il par-

tira sans retard. Devant l'incendie du navire construit par Mentor, il est tenté de se réjouir; en tout cas, il s'en accommode : « Me voilà donc rengagé dans mes liens ! il ne nous reste plus aucune espérance de quitter cette île. » Précipité à la mer par Mentor, surpris d'abord, étourdi, « mais revenant à lui et voyant Mentor qui lui tendait la main pour lui aider à nager, il ne songea plus qu'à s'éloigner de l'île fatale. A mesure que Télémaque s'éloignait de l'île, il sentait avec plaisir renaître son courage et son amour pour la vertu. » Il a tort seulement de le dire à Mentor dans un beau langage, après avoir bu l'onde amère, avant d'être en sûreté. Il a tort surtout de se porter, avec une ardeur irréfléchie, d'un extrême à l'autre, et de tenir pour suspects tous les plaisirs. Mentor doit lui rappeler, en souriant, que la véritable sagesse n'a rien d'austère et n'a point de honte de paraître enjouée quand il le faut.

Ici il y a vraiment étude de caractère; ici le roman cesse d'être un traité de morale, et n'en est que plus instructif, précisément parce que l'étude du cœur humain n'y est pas figée en formules.

VIII

L'éducation d'un prince.

Mais cet adolescent qu'il faut prémunir contre les passions est aussi un prince qu'il faut préparer à régner. Fénelon et Mentor entendent faire de lui « un roi philosophe », car « un roi n'est heureux dans sa puissance qu'autant qu'il la soumet à la raison » ; et la raison a son expression dans la loi. Si la loi gouverne le souverain aussi bien que le peuple, le souverain sera obéi et sera aimé. C'est se tromper que de croire solide une puissance qui se fonde sur la force seule : « L'autorité seule ne fait jamais rien ; il faut gagner les cœurs. » Cela ne veut point dire que la seule vertu d'un bon et grand roi devra être la douceur : s'il ne peut prévenir certains désordres, il est nécessaire qu'il sache les punir : « C'est une clémence que de faire d'abord des exemples qui arrêtent le cours de l'iniquité. Par un peu de sang répandu à propos, on en épargne beaucoup par la suite, et on se met en état d'être craint, sans user souvent de rigueur. » Voilà qui n'est point si tendre, en vérité !

Cela ne veut point dire davantage que, pour faire le bonheur de son peuple, le roi digne de ce nom devra n'être qu'un roi

pacifique. Certes, les rois conquérants sont fort malmenés dans le *Télémaque;* mais les rois lâches, qui ne savent pas, à l'occasion, soutenir la guerre qu'on leur déclare, ne sont pas épargnés. « S'il est nécessaire à un peuple de conserver son chef ou son roi, il lui est encore plus nécessaire de ne le voir point d'une réputation douteuse sur la valeur. » Mais les bienfaits de la paix sont trop souvent opposés aux maux de la guerre pour que le sentiment de Fénelon et de Mentor puisse être douteux. Ce qui déplaît, c'est de voir Télémaque lui-même, au lendemain d'une bataille, déclamer et contre la guerre, et contre la « gloire monstrueuse » des rois guerriers, au nom de la fraternité des hommes. Quel guerrier sera donc ce discoureur élégiaque, dont le cœur est si tendre et si facile à s'émouvoir? A de certains moments, on dirait qu'il est Achille, ou Condé.

Le jour du combat étant venu, à peine l'Aurore ouvrait au soleil les portes de l'orient, dans un chemin semé de roses, que le jeune Télémaque, prévenant par ses soins la vigilance des plus vieux capitaines, s'arracha d'entre les bras d'un doux sommeil, et mit en mouvement tous les officiers. Son casque, couvert de crins flottants, brillait déjà sur sa tête, et sa cuirasse sur son dos éblouissait les yeux de toute l'armée; l'ouvrage de Vulcain avait, outre sa beauté naturelle, l'éclat de l'égide qui y était cachée. Il tenait sa lance d'une main, de l'autre il montrait les divers postes qu'il fallait occuper. Minerve avait mis dans ses yeux un feu divin, et sur son visage une majesté fière qui promettait la victoire.

Mais, plus loin, ce feu divin qui reluit dans ses yeux n'est plus qu'un courage « doux et paisible », et on prend Télémaque « pour Minerve même, tant il paraît *sage et mesuré* au milieu des plus grands périls ». Condé a disparu; nous n'avons plus devant nous qu'un héros clément et humain, qui harangue Adraste renversé, le relève, et s'expose candidement à ses coups perfides. Il tue Périandre, mais non sans avoir pitié de lui. Il « précipite dans les enfers une foule de combattants », et redevient assez brusquement Achille; mais, partout ailleurs (la comparaison s'impose, et l'on y revient malgré soi), il est le pieux Énée, trop scrupuleux pour être un bon politique, trop sensible pour être un bon soldat.

Prenons-le, non pas dans la guerre, où il est mal à l'aise, mais dans la paix, pour laquelle la déesse pacifique l'a spécialement formé. Il n'aura jamais assurément la vaine hauteur de ces rois qui « ne veulent jamais avoir tort ». Mais quelle sera sa politique? quel l'esprit de son gouvernement? quelles les réformes destinées à rendre ses sujets heureux et prospères?

On ne le voit pas fort nettement. Ah ! il y a, çà et là, quelques vues assez nettes et sur le clergé et sur la noblesse. Nous apprenons, par exemple, que les rois ne doivent jamais entreprendre de régler les choses de la religion, car « la religion vient des dieux, elle est au-dessus des rois ». Fénelon se souvient là qu'il est évêque ; ailleurs il se souvient qu'il appartient à l'aristocratie, et il imagine alors de distinguer les conditions différentes par des habits de différentes couleurs : blanc avec une frange d'or, bleu avec une frange d'argent, vert sans frange, jaune d'aurore, rouge pâle, gris de lin, jaune et blanc, gris-brun, avec défense de jamais changer, soit la nature des étoffes, soit la forme des habits. Ces imaginations bizarres ont pour elles, du moins, d'être inoffensives ; elles attestent seulement cette manie de réglementation dont Fénelon semble possédé, car il règle ensuite la musique, l'architecture, la peinture, la sculpture. Mais ce n'est pas par les seuls habits qu'il distingue les classes.

Régiez les conditions par la naissance. *Mettez au premier rang ceux qui ont une noblesse plus ancienne et plus éclatante.* Ceux qui auront le mérite et l'autorité des emplois *seront assez contents de leur avoir ces anciennes et illustres familles* qui sont dans une si longue possession des premiers honneurs. Des hommes qui n'ont pas la même noblesse leur céderont sans peine, pourvu que vous ne les accoutumiez point à se méconnaître dans une trop prompte et trop haute fortune, et que vous donniez des louanges à la modération de ceux qui seront modestes dans la prospérité.

« Une monarchie absolue, dit M. Nisard, des sujets partagés en classes, que distingue un habit différent, la vertu pour toute constitution, voilà l'idéal de Fénelon. » M. Nisard ne rend pas assez justice à plus d'une idée généreuse ou nouvelle ; mais il est certain que toute cette politique est bien vague et paraît souvent n'être que de la morale. Encore si cette morale était toujours pratique ! mais en plus d'un endroit elle dégénère en utopie. La description, disons mieux, la vision de l'idéale Bétique est dominée, pénétrée par la chimère de la « simple nature », source unique de la vraie sagesse et du bonheur vrai. Les habitants de ce pays n'ont de rois que les chefs de famille, « vivent tous ensemble sans partager les terres », sont tous égaux et libres. Là « tous les biens sont communs ». Cette république de Platon n'est pas donnée comme réalisable dans la société d'aujourd'hui ; mais c'est que cette société est corrompue. Où donc est la société pratiquement réalisable et désirable ? On la cherche en hésitant entre ces évocations de Lacédémone

et du moyen âge. Souvent une idée juste est entrevue ; rarement elle est précisée. Avec raison, Mentor fait ressortir l'importance de l'éducation des enfants ; mais il se borne à déclarer, en platonicien encore, qu'ils appartiennent moins à leurs parents qu'à la république et à conseiller qu'on leur enseigne l'amour de la gloire et de la vertu.

Au reste, il est mieux intentionné qu'encourageant. Il hérisse de tant de difficultés ce métier du roi, père de la grande famille, pasteur du grand troupeau, que Télémaque recule devant un devoir si ingrat et une si lourde responsabilité.

Pendant que Mentor parlait ainsi, Télémaque était plongé dans la tristesse et dans le chagrin. Il lui répondit enfin avec un peu d'émotion : « Si toutes ces choses sont vraies, l'état d'un roi est bien malheureux. Il est esclave de tous ceux auxquels il paraît commander ; il est fait pour eux, il se doit tout entier à eux, il est chargé de tous leurs besoins, il est l'homme de tout le peuple et de chacun en particulier, il faut qu'il s'accommode à leurs faiblesses, qu'il les corrige en père, qu'il les rende sages et heureux. L'autorité qu'il paraît avoir n'est point la sienne ; il ne peut rien faire ni pour sa gloire ni pour son plaisir ; son autorité est celle des lois, il faut qu'il obéisse pour en donner l'exemple à ses sujets. A proprement parler, il n'est que le défenseur des lois pour les faire régner ; il faut qu'il veille et qu'il travaille pour les maintenir ; il est l'homme le moins libre et le moins tranquille de son royaume ; c'est un esclave qui sacrifie son repos et sa liberté pour la liberté et la félicité publiques. »

Et Télémaque n'a pas tout à fait tort, et la réponse de Mentor, qui lui promet, comme récompenses, la gloire et la satisfaction intime de la conscience, ne suffit pas à le rassurer, d'autant plus qu'il lui promet aussi l'ingratitude de ceux à qui il se sera dévoué : « Il faut compter sur l'ingratitude des hommes et ne laisser pas de leur faire du bien. » Morale élevée, faite pour séduire les âmes d'élite, mais les âmes déjà mûries et affermies, moins faite peut-être pour ranimer et soutenir la vertu timorée d'un Télémaque ou d'un duc de Bourgogne. Ils écoutaient, ils suivaient ; mais, pour atteindre le but, si haut placé, qu'on assignait à leurs efforts, ils ne trouvaient plus en eux la force intérieure dont ils auraient eu besoin. Leur sagesse n'avait grandi qu'au détriment de leur virilité, et c'est pour savoir trop bien obéir qu'ils ne savaient plus assez fortement vouloir.

IX

L'éducation d'un lettré. — Le style. — Le sentiment de l'antiquité et le sentiment de la nature.

Tout, dans le *Télémaque*, est subordonné à la morale qui fait un homme, à la politique qui fait un prince, et qui le plus souvent est de la morale encore. Former l'homme de goût, le lettré délicat, c'était chose secondaire aux yeux de Fénelon; mais, précisément parce qu'il visait moins ce but, il y atteignait plus sûrement peut-être.

Il ne songeait point à apprendre au duc de Bourgogne *à lire*, bien que Télémaque, captif en Égypte, vante les bienfaits de la lecture.

Pour mieux supporter l'ennui de la captivité et de la solitude, je cherchai des livres; car j'étais accablé de tristesse, faute de quelque instruction qui pût nourrir mon esprit et le soutenir. « Heureux, disais-je, ceux qui se dégoûtent des plaisirs violents, et qui savent se contenter des douceurs d'une vie innocente! Heureux ceux qui se divertissent en s'instruisant, et qui se plaisent à cultiver leur esprit par les sciences! En quelque endroit que la fortune ennemie les jette, ils portent toujours avec eux de quoi s'entretenir; et l'ennui, qui dévore les autres hommes au milieu même des délices, est inconnu à ceux qui savent s'occuper par quelque lecture. Heureux ceux qui aiment à lire et qui ne sont point, comme moi, privés de la lecture! »

Mais Philoclès, exilé aussi et malheureux, nous apprend ensuite qu'il faut lire « *non pour orner son esprit* ni pour contenter sa curiosité, mais pour s'instruire en se délassant de ses travaux *et pour apprendre à être bon.* » Le goût de la beauté et de la vérité recherchées pour elles-mêmes, indépendamment de toute application utile et morale, Fénelon ne semble pas l'avoir conçu, ou, s'il l'a conçu, il a dédaigné d'en vanter à son élève le charme ou la grandeur.

Il ne songeait point davantage à lui apprendre à parler. Télémaque est éloquent, il est vrai, mais sans s'être jamais exercé à l'être. Quand il parle dans l'assemblée des rois, chacun pense, « non à lui ni aux grâces de sa parole, mais à la force de la vérité qui se faisait sentir dans la suite de son raisonnement ». C'est louer Télémaque comme Fénelon avait loué Démosthène dans les *Dialogues sur l'éloquence*, comme il le louera plus tard dans la *Lettre à l'Académie*. Mais la louange

est trop magnifique : la parole de Télémaque n'est point si mâle et si pleine ; la dialectique n'en fait point toute la force ; elle a plutôt ces mérites discrets et doux qu'il attribue à celle de Nestor, « cette douce insinuation à laquelle on ne peut résister quand il parle, ces manières naïves de raconter, cette sage modération qui est un charme pour apaiser les esprits irrités ». C'est la parole d'un jeune sage plutôt que celle d'un roi ; c'est la parole de Fénelon lui-même, avec « cette facilité charmante qui s'épanche sans s'épuiser[1] », et à laquelle on a pu appliquer ces lignes charmantes de Chateaubriand dans les *Natchez :*

Ce qu'il faisait éprouver n'était pas des transports, mais une succession de sentiments paisibles et ineffables : il y avait dans son discours je ne sais quelle tranquille harmonie, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle longueur de grâces qu'aucune expression ne peut rendre.

Il ne songeait pas enfin et surtout à lui apprendre à écrire ; mais, à coup sûr, il n'eût pu lui enseigner à écrire comme il écrivait lui-même, car jamais style ne fut plus individuel, et, par là, plus inimitable, que le style fénelonien. Parce que rien ou presque rien dans ce style ne ressort en relief, on peut croire qu'il n'est pas original. Mme Necker refuse à Fénelon l'honneur d'avoir perfectionné la langue : « Il a fait, dit-elle, un usage harmonieux d'un assemblage de mots et de phrases connus. » C'est trop peu lui accorder vraiment. Si la langue de Fénelon est, pour le fond, celle de tous les classiques, le ton et l'accent en sont tout nouveaux. Même quand sa phrase est périodique, elle ne progresse pas, pour ainsi dire, en droite ligne comme celle de Bossuet, par un mouvement plus ou moins vif ou grave, mais réglé et dirigé vers un but qui n'est jamais perdu de vue ; elle se développe plutôt par ondulations successives qui lentement s'élargissent, et donnent l'impression moins d'un cercle qui se resserre, comme est proprement la période, que d'un cercle qui se dilate, s'ouvre et sans cesse s'infléchit. La phrase de Fénelon laisse le souvenir, non d'une grande idée générale fortement arc-boutée sur des idées secondaires, mais d'un sentiment qui se fond en nuances presque insensibles. Toutefois ce style qui glisse et qui coule n'est pas dépourvu de toute vigueur : sans prétendre à l'énergique concision d'un Pascal ou d'un la Rochefoucauld, il atteint parfois à une simplicité sobre qui n'est pas sans effet.

1. La Harpe, *Éloge de Fénelon,* veuve Regnard, in-8°, 1771.

Un jour un lion affamé vint se jeter sur mon troupeau : déjà il commençait un carnage affreux ; je n'avais en main que ma houlette ; je m'avance hardiment. Le lion hérisse sa crinière, me montre ses dents et ses griffes, ouvre une gueule sèche et enflammée ; ses yeux paraissent pleins de sang et de feu ; il bat ses flancs avec sa longue queue. Je le terrasse ; la petite cotte de mailles dont j'étais revêtu, selon la coutume des bergers d'Égypte, l'empêcha de me déchirer. Trois fois je l'abattis ; trois fois il se releva ; il poussait des rugissements qui faisaient retentir toutes les forêts. Enfin je l'étouffai entre mes bras ; et les bergers, témoins de ma victoire, voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible lion.

Partout où il ne faut que de l'imagination et du sentiment, Fénelon n'a point à craindre de rival. Il peint, et il fait voir ce qu'il voit ; il sent, et, parce qu'il sent, il fait sentir. Il est deux sentiments surtout qu'il pouvait inspirer au duc de Bourgogne : le sentiment de la nature et le sentiment de l'antiquité. Il est vrai que ces deux sentiments n'en font qu'un chez lui : c'est à l'école des anciens qu'il a appris à voir et à peindre la nature, et il ne la voit, a-t-on dit, que d'après eux, à travers eux.

Assurément il ne peut comprendre ni décrire la nature comme le ferait tel poète moderne, ni même comme le faisait, un demi-siècle après lui, J.-J. Rousseau. Pourtant il avait le pressentiment de ces beautés nouvelles, celui qui, dans les *Dialogues des morts,* imaginait entre Ébroïn et Léger ce singulier dialogue :

ÉBROÏN. — J'avoue que j'ai été fâché de venir ici : mais maintenant je suis assez content d'y être. Voici le plus beau désert qu'on puisse voir. N'admirez-vous pas ces ruisseaux qui tombent des montagnes, ces rochers escarpés et en partie couverts de mousse, ces vieux arbres qui paraissent aussi anciens que la terre où ils sont plantés ? *La nature a ici je ne sais quoi de brut et d'affreux qui plaît et qui fait rêver agréablement.*

LÉGER. — Toutes ces choses sont bien fades à qui a le goût de l'ambition, et qui n'est point désabusé des choses vaines. Il faut avoir le cœur innocent et paisible pour être sensible à ces beautés champêtres.

Ses peintures, cependant, comme celles de la plupart des écrivains du XVIIe siècle, sont toujours un peu vagues. La grotte de Calypso est joliment « tapissée d'une jeune vigne qui tend ses branches souples également de tous côtés » ; mais n'essayez point de la reproduire par le dessin : vous seriez arrêté par l'incertitude de maint détail, ou par leur invraisemblance ; car ces prés semés d'amarantes et de violettes, ces tapis verts, ces bois touffus qui portent des pommes d'or, c'est aux bords de la mer qu'ils s'étendent. Mais nous sommes chez une déesse dans une île mystérieuse. Voyons donc, au livre suivant, la

description de l'Égypte. Un seul trait précis : la côte d'Égypte apparaît « presque aussi basse que la mer ». Ailleurs, rien que de banal et d'effacé : jardin délicieux, maisons de campagne agréablement situées, moissons dorées, prairies pleines de troupeaux, bergers qui jouent de la flûte et du chalumeau, qu'ont de significatif tous ces traits accumulés ? J'y préfère une seule ligne d'un pittoresque concis, celle-ci, par exemple : « Les côtes du Péloponèse semblaient s'avancer dans la mer pour venir au-devant de nous... La mer grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme les sillons qu'on trouve dans un champ labouré. » En revanche, Fénelon semble avoir pris aux anciens un certain sentiment de la vie universelle, une certaine sympathie pour l'âme obscure des choses. Voyez comme, pour les funérailles d'Hippias, tombent en gémissant les grands pins, les chênes, ces vieux enfants de la terre, les hauts peupliers, les ormeaux, dont les têtes sont si vertes et si ornées d'un épais feuillage, les hêtres, honneur des forêts! Voyez cette harmonie entre la joie des navigateurs et la sérénité de la mer :

Tous les bancs des rameurs étaient pleins de joueurs de flûtes. Achitoas les interrompait de temps en temps par les doux accords de sa voix et de sa lyre, dignes d'être entendus à la table des dieux et de ravir les oreilles d'Apollon même. Une troupe de jeunes Phéniciens d'une rare beauté, et vêtus de fin lin plus blanc que la neige, dansèrent longtemps les danses de leurs pays, puis celles d'Égypte, et enfin celles de la Grèce. De temps en temps des trompettes faisaient retentir l'onde jusqu'aux rivages éloignés. Le silence de la nuit, le calme de la mer, la lumière tremblante de la lune répandue sur la face des ondes, le sombre azur du ciel semé de brillantes étoiles, servaient à rendre ce spectacle encore plus beau.

On croirait presque lire du Chateaubriand. Mais autour de ce vaisseau qui glisse mélodieusement sur les flots, Fénelon groupe les Tritons et les Néréides, toutes les divinités marines, qui écoutent ravies, et cette mythologie n'est guère plus naturelle que celle qui peint de couleurs un peu empruntées le cortège d'Amphitrite et sa conque à l'éclatante blancheur, aux roues d'or, qui vole à la surface des eaux paisibles. Il faut convenir que ces réminiscences mythologiques, trop prodiguées, ont quelque chose de convenu et de froid, bien qu'après tout le lecteur nourri des souvenirs de l'antiquité ne se plaigne pas de les voir refleurir à chaque pas de sa lecture. Ce n'était pas ce qu'admiraient le moins les critiques du XVIIIe siècle. Rivarol jugeait *Télémaque* « plus antique que les ouvrages des anciens ».

C'était, pour Maury, « celui de tous les ouvrages modernes qui a le plus d'analogie et de ressemblance avec les chefs-d'œuvre des anciens ». Après eux leur admiration fait loi : de Féletz y voit « un ouvrage tout à fait antique et dans lequel les anciens, s'ils pouvaient le lire, retrouveraient tout ce que Fénelon trouve dans les leurs[1] ». De nos jours, au contraire, on est surtout frappé par les disparates de l'œuvre, et quelques-uns n'y voient qu'un pastiche agréablement faux de l'antique. Il faut s'entendre. Veut-on nier que Fénelon ait pu être un autre Homère? Cela va de soi. Les épithètes, les répétitions, les redondances homériques, ne suffisent pas à faire un Homère. Et qui donc a jamais été, qui donc pourra jamais être l'Homère français? Dans la Grèce même, il n'y a eu qu'un Homère, et, chez les Latins, on sait à quelle distance de l'*Iliade* est demeurée l'*Énéide*, malgré la délicatesse et la profondeur du génie virgilien. Fénelon est plus virgilien qu'homérique : les personnages mêmes qu'il reçoit d'Homère, il les attendrit et les civilise : Philoctète, apaisé, rend hommage aux vertus d'Ulysse ; Ulysse oublie sa duplicité traditionnelle, et, partant tout Troie, recommande à son fils enfant de pratiquer avant pour la sincérité : « Quiconque, dit-il, est capable de mentir est indigne d'être compté au nombre des hommes. » Çà et là quelques peintures rappellent la manière d'Homère (si l'on peut dire qu'Homère en ait une), mais sans pouvoir soutenir longtemps la comparaison.

Pluton était sur un trône d'ébène : son visage était pâle et sévère, ses yeux creux et étincelants, son front ridé et menaçant. La vue d'un homme vivant lui était odieuse, comme la lumière offense les yeux des animaux qui ont accoutumé de ne sortir de leurs retraites que pendant la nuit. A son côté paraissait Proserpine, qui attirait seule ses regards, et qui semblait un peu

1. « Je viens de le relire avec toute la maturité de l'âge. Cette fois, quelle impression m'en reste-t-il ? Je le dirai avec la même franchise. Le *Télémaque* m'a apparu encore sous un jour tout nouveau ; il m'a surpris comme si je ne l'avais jamais lu. Je ne crois pas qu'il existe au monde un ouvrage plus singulier, où les contrastes se rapprochent et se heurtent davantage, quelque dissimulés qu'ils soient par un art prodigieux, un ouvrage plus chrétien et plus païen tout ensemble, plus sage et plus chimérique, plus ingénu et plus habile, plus naturel dans sa forme apparente, plus raffiné et plus calculé au fond, un ouvrage qui se rapproche davantage des anciens quand on le lit superficiellement, et qui s'en écarte plus quand on en sonde les ressorts secrets. C'est le comble et le chef-d'œuvre de l'esprit ; c'est le livre d'un grand poète, d'un sage, homme de génie, auquel il a manqué pourtant l'une des plus précieuses qualités d'un homme de génie, d'un grand poète et d'un sage, la candeur, la vraie simplicité d'âme, une certaine naïveté de bon sens qui fera le charme éternel d'Homère et de Bossuet. L'esprit a suppléé à tout ; il est tout dans le *Télémaque* ; le *Télémaque* justifie le mot de Bossuet lorsqu'il disait de Fénelon : *Il a plus d'esprit que moi ; il en a à faire peur.* Toute la vie de Fénelon s'explique par le *Télémaque*, ses succès, ses disgrâces, son charme entraînant, et l'antipathie profonde qu'il inspirait à Louis XIV. » (De Sacy.)

adoucir son cœur : elle jouissait d'une beauté toujours nouvelle ; mais elle paraissait avoir joint à ces grâces divines je ne sais quoi de dur et de cruel de son époux.

En revanche, un grand nombre d'épisodes sont pénétrés d'une sensibilité toute virgilienne : la mort du fils d'Idoménée, celles d'Iphiclès, fils d'Adraste ; de Pisistrate, fils de Nestor ; d'Amphimaque, font songer aux morts, divinement pleurées par Virgile, d'Euryale ou de Pallas. Et les métaphores elles-mêmes sont toutes virgiliennes : « Tel qu'un beau lis, au milieu des champs, coupé dans sa racine par le tranchant de la charrue, languit et ne se soutient plus... Comme une fleur qui s'épanouit dans un champ et qui doit être coupée par le tranchant de la faux du moissonneur... Son teint se flétrit comme une fleur que la main d'une nymphe a cueillie dans les prés... Sa bouche, plus vermeille que les roses dont l'aurore naissante sème l'horizon, se flétrit... Philoctète lui-même en eut pitié ; tous les combattants gémirent... » Voilà, sans doute, une pitié plus virgilienne et chrétienne déjà qu'homérique.

Est-ce à dire que Fénelon n'ait senti que cette antiquité déjà christianisée, qui trouvait un écho facile dans son âme délicate, sensible, et légèrement mélancolique ? Non : seul ou presque seul en ce siècle, qui parlait souvent de la Grèce et ne la comprenait pas toujours, il a été Grec au fond du cœur, Grec dans la mesure où pouvait l'être un contemporain de Louis XIV. J'ose dire qu'il l'a été plus que Racine. Profane ou dévot, poète ou historiographe, Racine volontiers regarde vers Homère, plus souvent encore vers Euripide, poète beaucoup moins primitif, mais ne perd jamais tout à fait de vue la cour du grand roi. Si, quoi que Taine en ait dit, ses personnages ne sont pas uniquement des courtisans du XVIIe siècle, ils sont un composé très curieux et du Grec d'autrefois et du Français d'alors. Abbé, puis prélat de cour, bientôt disgracié, mais jamais ébloui par le faux éclat de Versailles, ce n'est pas dans le *Télémaque* seulement que Fénelon exalte Ithaque, sa pauvreté, sa vertu. Large et souple, cette âme était capable, plus que toute autre peut-être, de comprendre sous leurs aspects les plus divers, de concilier, dans leurs traits les plus inconciliables en apparence, et la simplicité de la société antique et la civilisation de la société moderne ; mais cette imagination de poète et d'utopiste volontiers côtoyait la chimère, y plongeait même parfois avec délices, d'autant plus éprise de la « naïveté » des

âges primitifs qu'elle réagissait avec plus d'énergie contre le faste trompeur et ruineux de l'époque. *Télémaque*, « c'est de l'antique ressaisi naturellement et sans effort par un génie moderne, par un cœur chrétien qui, nourri de la parole homérique, s'en ressouvient en liberté et y puise comme à la source; mais il la refait et la transforme insensiblement à mesure qu'il s'en ressouvient[1]. » Que cela est vrai! C'est une mythologie bien artificielle, semble-t-il, qui respire dans l'épisode idyllique et élégiaque tout ensemble de la jeune Pholoé, fille du fleuve Liris, et de son fiancé Cléanthe, qui l'a délivrée « d'un serpent ailé » à qui son père l'avait promise, contraint par un oracle. Mais Cléanthe tombe sous les coups de Télémaque, Pholoé le pleure, la mythologie n'a plus rien ici qui choque, tant elle est naturelle et humaine.

Elle remplit de ses gémissements les bois et les montagnes qui sont auprès du fleuve; elle noya ses yeux de larmes, arracha ses beaux cheveux blonds, oublia les guirlandes de fleurs qu'elle avait coutume de cueillir, et accusa le Ciel d'injustice. Comme elle ne cessait de pleurer nuit et jour, les dieux, touchés de ses regrets, et pressés par les prières du fleuve, mirent fin à sa douleur. A force de verser des larmes, elle fut tout à coup changée en fontaine, qui, coulant dans le sein du fleuve, va joindre ses eaux à celle du dieu son père : mais l'eau de cette fontaine est encore amère, l'herbe du rivage ne fleurit jamais; et on ne trouve d'autre ombrage que celui des cyprès sur ces tristes bords.

C'est que la mythologie n'est que dans la forme, et que le sentiment est au fond, est le fond même. Philoclès, longtemps exilé, quitte avec regret la grotte où il a vécu heureux loin de la cour. Les adieux qu'il adresse à sa solitude sont tout fleuris de réminiscences mythologiques; et pourtant qui n'en est touché?

« Hélas! disait-il, faut-il que je vous quitte, ô aimable grotte, où le sommeil paisible venait toutes les nuits me délasser des travaux du jour! Ici les Parques me filaient, au milieu de ma pauvreté, des jours d'or et de soie. » Il se prosterna en pleurant pour adorer la Naïade qui l'avait si longtemps désaltéré par son onde claire, et les Nymphes qui habitaient dans toutes les montagnes voisines. Écho entendit ses regrets et, d'une triste voix, les répéta à toutes les divinités champêtres.

Ame de lettré ingénu, qui ne fut jamais un « auteur » et ne connut jamais le procédé; âme de grand seigneur devenu

1. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II.

bientôt prêtre et qui a horreur de la vulgarité presque autant que de la corruption; âme restée pure et jeune, tout en s'affinant et en se mûrissant; âme compliquée et pourtant simple à certains égards; âme de psychologue, de diplomate et d'enfant, où l'habileté a de la candeur, et la candeur de la finesse, Fénelon a résolu ce difficile problème d'être à la fois, par les idées, presque un homme du XVIIIe siècle, et, par le sentiment, presque un ancien. Ses libres imitations ne sont point des pastiches, car il s'y est mis tout entier. Et ceux-là perdent leur temps qui en contestent la fidélité, fiers d'une érudition renouvelée : elles sont vraies, puisque le sentiment qui les anime est vrai. La divination a précédé la critique, et sur la critique garde cet avantage d'être comme baignée de poésie.

BIBLIOGRAPHIE[1]

TEXTES

Éd. Bernage et Feugère (Delalain), Chassang (Hachette), Colincamp (Delagrave), Pessonneaux (Colin).

LIVRES

Bizos. — *Fénelon éducateur;* Lecène, in-8° (Classiques populaires); ch. III, p. 105 à 157.

Féletz (De). — *Jugements historiques et littéraires;* Périsse, in-8°, p. 50 à 55.

Genay. — *Études morales et littéraires sur le « Télémaque »*, thèse; Hachette, in-8°, 1876.

Gosselin. — *Histoire littéraire de Fénelon;* Lecoffre, gr. in-8°, 1867; p. 118 à 150. Recherches bibliographiques sur le *Télémaque.*)

Janet. — *Fénelon;* Hachette, in-16, 1892; ch. VII, p. 122 à 135.

Le Breton. — *Le Roman au dix-septième siècle;* Hachette, 1890, in-12; p. 247 à 264.

Nisard. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 1883, 10e éd.; t. III, p. 350 à 357, 363, 401 à 414.

Rigault (H.). — *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, t. Ier des *Œuvres*: Hachette, in-8°, 1856; p. 404 à 407. — *Id.*, 1856, in-8°, p. 380 à 383.

Sacy (De). — *Variétés littéraires, morales et historiques;* Perrin, t. Ier, p. 61 à 75, 2e éd.

Sainte-Beuve. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12, II, 20; IX, 491; XII, 80; XIV, 186, 187.

Villemain. — *Discours et Mélanges littéraires,* Didier, in-8°, nouv. éd., 1856, p. 121, 122, 131 à 135.

Voltaire. — *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII. — *Le Mondain.*

1. Voir les *Recherches bibliographiques sur le « Télémaque »* par M.*** l'abbé Caron; Didier, in-8°, nouv. éd. 1856, p. 121, 122, 131 à 135, et le *Discours de la poésie épique et de l'excellence du poème du « Télémaque »*, par Ramsay, en tête de la première édition complète publiée en 1717, chez Jacques Estienne, 2 v. in-12. Une édition incomplète et anonyme avait déjà paru en 1699, chez la veuve Barbin, sous ce titre: *Suite du quatrième livre de l'Odyssée, ou les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse.*

JUGEMENTS

I

Il y a de l'agrément dans ce livre et une imitation de l'*Odyssée* que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisait Homère en beaux mots, il ferait l'effet qu'il doit faire et qu'il a toujours fait. Je souhaiterais que M. de Cambrai eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui ; mais ses instructions ne paraissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui ni Minerve disent. La vérité est pourtant que le Mentor du *Télémaque* dit de fort bonnes choses, quoique un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambrai me paraît beaucoup meilleur poète que théologien.

BOILEAU, *Lettre à Brossette,* 10 nov. 1699.

II

J'exécute avec la plus grande joie du monde l'ordre que vous me donnez de vous parler du livre intitulé les *Aventures de Télémaque*... On fait grand cas de cet écrit. On trouve que le style en est vif, heureux, beau, le tour des fictions bien imaginé, etc. Mais, sans doute, ce qui a le plus contribué au succès, est que l'auteur y parle selon le goût des peuples qui, comme les Français, ont le plus senti les mauvaises suites de la puissance arbitraire, qu'il a touchées et bien exposées.

BAYLE, *Lettre à milord Ashley,* 23 nov. 1699.

III

Ce n'est point un archevêque qui a fait l'île de Calypso ni *Télémaque :* c'est le précepteur d'un grand prince, qui devait à son disciple l'instruction nécessaire pour éviter tous les écueils

de la vie humaine, dont le plus grand est celui des passions. Il voulait lui donner de fortes impressions des désordres que cause ce qui paraît le plus agréable, et lui apprendre que le grand remède est la fuite du péril. Voilà de grandes et d'utiles instructions, sans compter toutes celles qui se trouvent dans ce livre, capable de former un honnête homme et un grand prince. Si dans cet opéra[1] qu'on fait on conserve cet esprit et ce caractère, il fera plus de fruit que les sermons du P. Massillon. Vous n'avez pas pris chez lui et chez ses confrères le ridicule que vous voulez donner à *Télémaque;* les Pères de l'Oratoire savent trop que l'usage est de faire lire les poètes aux jeunes gens. Les poètes sont pleins d'une peinture terrible des passions : il n'y en a aucune de cette nature dans *Télémaque ;* tout y est délicat, pur, modeste, et le remède est toujours prêt et toujours prompt. Les poètes anciens n'ont pas eu ces précautions, et sont pourtant admis dans les collèges par les docteurs les plus sévères.

Mme DE GRIGNAN à Mme de Simiane.

IV

Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon, le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poème, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain; morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses... Les juges d'un goût sévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les aventures trop peu liées, les descriptions trop répétées et trop uniformes de la vie champêtre; mais ce livre a toujours été regardé comme un des beaux monuments d'un siècle florissant... Tous les ouvrages de Fénelon partent d'un cœur plein de vertu; mais son *Télémaque* l'inspire.

VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV,* ch. XXXII,
et *Catalogue des écrivains.*

1. L'opéra de *Télémaque,* par Duchet, musique de Compra.

V

L'ouvrage divin de ce siècle, le *Télémaque,* dans lequel Homère semble respirer, est une preuve sans réplique de l'excellence de cet ancien poète.

MONTESQUIEU, *Pensées diverses.*

VI

Je rabâche les anciens livres : je me viens d'imposer la contrainte de relire le *Télémaque.* Ma grand'maman, il est ennuyeux à la mort. Ce n'est pas du véritable bon temps du siècle de Louis XIV. Il avoisinait celui de Fontenelle et Lamotte. Son style est long, lâche; il vise à une certaine onction qui n'a point de chaleur. Toujours des préceptes, des descriptions, point de sentiments, point de mouvement, point de passion.

Mme DU DEFFAND, *Lettre à Mme de Choiseul,* 23 oct. 1771.

Il est diffus, il est vrai, un peu monotone et trop chargé de descriptions; mais il est plein d'une grande morale : non de celle que tout le monde sait ou que tout le monde oublie à force de la savoir, mais de celle qui rendrait un roi et son peuple également heureux. Cette morale est l'unique objet de l'auteur et fait l'essence du livre.

BARTHÉLEMY (Abbé), *Réponse à Mme du Deffand,* 27 oct. 1771.

VII

Ce livre rappela l'Europe aux harmonies de la nature. Il produisit une grande révolution dans la politique. Il ramena les peuples et les rois aux arts utiles, au commerce, à l'agriculture et surtout au sentiment de la divinité. Cet ouvrage réunit à l'imagination d'Homère la sagesse de Confucius.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Études de la nature.*

VIII

Quand on veut expliquer ce qui donne de la monotonie au charmant poème de *Télémaque,* on trouve que c'est le person-

nage de Mentor, qui, tout à la fois merveilleux et allégorique, a les inconvénients des deux genres. Comme merveilleux, il ôte toute inquiétude sur le sort de Télémaque, par la certitude que l'on acquiert qu'il triomphera de tous les périls par le secours de la déesse; comme allégorique, il détruit tout l'effet des passions, qui dépend de leurs combats intérieurs. Les deux pouvoirs que les moralistes distinguent dans le cœur de l'homme sont deux personnages dans le poème de Fénelon ; le caractère de Mentor est sans passion, celui de Télémaque sans empire sur lui-même. Mme DE STAEL, *Essai sur les fictions.*

IX

Il a manqué au *Télémaque* une grande épreuve : le duc de Bourgogne n'a pas régné.

S. DE SACY, *Variétés littéraires, morales et historiques,* t. Ier, Perrin.

X

Au plus fort de la querelle de Boileau et de Perrault, il n'y avait eu qu'une voix en Europe pour admirer le *Télémaque*, comme la réparation la plus glorieuse offerte par un beau génie à l'antiquité classique outragée. En composant des fictions d'Homère, des souvenirs de Sophocle, des rêveries de Platon et des préceptes moraux de la *Cyropédie*, un livre exquis où brillait la fleur de l'antiquité tout entière, Fénelon avait dignement défendu les anciens par un chef-d'œuvre éclos au souffle de leur génie. Boileau, qui regrettait que Mentor fût un peu trop « prédicateur » et trouvait parfois ses maximes « un peu hardies », salua Fénelon comme un allié, et le *Télémaque* comme un plaidoyer en faveur d'Homère. Quelle plus belle défense, en effet, de l'antiquité païenne, que de la faire aimer en l'imitant, en lui dérobant sa mythologie gracieuse, le pathétique de ses poètes, les doctrines de ses moralistes, les rêves mêmes de ses philosophes, épurés par la sévérité toujours présente du génie chrétien?

H. RIGAULT, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes;* Hachette.

LETTRES ET DIALOGUES

I

Le duc de Bourgogne à Louis XIV. — Fénelon, condamné par la cour de Rome pour son livre intitulé *Maximes des saints*, s'était soumis (1699) avec une docilité qui causa à la cour de Versailles une admiration générale.

Le duc de Bourgogne profita de cette disposition des esprits pour demander le retour de l'archevêque de Cambrai, banni depuis deux ans, et il allait peut-être l'obtenir, lorsque furent publiées, par l'indiscrétion d'un copiste, les *Aventures de Télémaque*, que les ennemis de Fénelon représentèrent comme un livre trop profane pour la plume d'un évêque, et comme une critique indirecte du gouvernement du roi.

Vous supposerez que l'ancien élève de Fénelon écrit alors au roi pour lui demander le rappel de son ancien précepteur.

(Concours général, 1866.)

II

Une de vos jeunes amies vous écrit que sa maîtresse a lu en classe le portrait que Fénelon trace, dans son *Télémaque*, d'une jeune fille idéale à laquelle il donne le nom d'Antiope. Votre amie trouve d'abord que l'idéal n'est pas de ce monde, et que, comme on ne peut y atteindre, il importe peu de s'en rapprocher plus ou moins. Elle ajoute qu'elle ne voudrait même pas avoir certaines qualités d'Antiope, comme celle que Fénelon relève dans ces lignes : « Elle ne parle que pour la nécessité... A peine l'avons-nous entendue parler. » Votre amie ne pourrait se taire ainsi, elle ne le voudrait pas, de peur de paraître inintelligente.

Vous qui êtes plus âgée et plus raisonnable, vous lui répondez.

(Maine-et-Loire. — Brevet élémentaire. — Aspirantes, juillet 1889.)

III

Fénelon fait part à un ami du projet qu'il a conçu de raconter les aventures de Télémaque, en prenant pour guide Homère, et en se proposant, non pas seulement l'éducation de son royal élève, mais l'instruction de tous. Il essayera, d'ailleurs, d'instruire sans importuner, fidèle à ce précepte de son cher Horace :

Lectorem delectando pariterque monendo.

IV

C'est le marquis de Fénelon, neveu de l'auteur du *Télémaque*, qui publia en Hollande la première édition complète du *Télémaque*. On écrira la lettre par laquelle il envoie le volume nouvellement paru soit au chevalier Destouches, soit à Ramsay.

V

Dès 1699 avait paru, sans nom d'auteur, la première partie du *Télémaque*. Personne n'hésita sur l'attribution du livre : on y avait reconnu la manière de penser, de sentir, d'écrire, de l'archevêque de Cambrai. C'est ce que dira un contemporain, que l'on choisira, en adressant ce premier *Télémaque* à l'un de ses amis de province. En même temps, il lui fera connaître l'impression produite à la cour et son opinion propre.

VI

De Boze, qui remplaça Fénelon à l'Académie, et Dacier, qui le reçut, n'osèrent dire un seul mot du *Télémaque*, considéré alors comme un pamphlet politique. On suppose qu'un académicien écrit à l'un d'eux pour manifester son étonnement de ce silence ; car si, au point de vue politique, le *Télémaque* peut être discuté, il est admirable comme livre d'éducation.

VII

Mme de Caylus avait envoyé la première édition correcte du *Télémaque* (1717) à Mme de Maintenon, qui vivait alors dans la

retraite. Celle-ci lui répondit : « Je ne me soucie point de lire *Télémaque*. » On suppose que Mme de Caylus insiste doucement près de sa tante, en faisant bon marché des allusions répandues dans tout l'ouvrage, même de la partie romanesque, mais en considérant le *Télémaque* uniquement comme livre d'éducation, et en faisant observer combien, à ce point de vue, les idées de Fénelon diffèrent peu de celles que Mme de Maintenon elle-même met chaque jour en pratique.

VIII

Le *Télémaque* fut une des premières lectures d'Ernest Renan, et n'a peut-être pas été sans influence sur le développement d'un esprit encore incertain, qui cherchait sa voie. Dans un dialogue avec un ami moins enthousiaste, qui indique, sans y appuyer, les réserves nécessaires, il définit et loue le mélange de convention et de vérité, de naturel et d'art qui fait le charme de ce roman d'éducation.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Comparer les descriptions de l'enfer, dans l'*Odyssée*, dans l'*Énéide* et dans le *Télémaque*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1854 et 1857.)

II

Du *Télémaque* considéré comme ouvrage d'art et comme ouvrage pédagogique.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1854.)

III

De l'imitation et de l'originalité dans le *Télémaque*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1859.)

IV

Fénelon imitateur des Grecs. Comparer le Philoctète de Sophocle à celui de Fénelon.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1862, 1871.)

V

Exposer le rôle de Minerve dans l'*Odyssée* et dans le *Télémaque*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1863.)

VI

L'imitation de l'antiquité dans le livre XIV du *Télémaque*.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1894.)

VII

Après avoir dit, dans le *Siècle de Louis XIV*, à propos du *Té-*

lémaque de Fénelon, qu'on crut voir dans cet ouvrage une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV, Voltaire ajout un peu plus loin : « Ces allusions firent des impressions profondes, à la faveur de ce style harmonieux qui insinue d'un manière si tendre la modération et la concorde. » Expliquez c jugement de Voltaire.

(Paris. — Agrégation de grammaire, 1894.)

VIII

Comment le génie de Fénelon a-t-il été naturellement port à l'étude et à l'imitation des poèmes d'Homère?

(Paris. — Licence ès lettres, juillet 1864.)

IX

On montrera combien les idées de Fénelon sur la vie futur sont supérieures à celles des anciens.

(Besançon. — Licence ès lettres. — Composition latine, juillet 1879.)

X

Étudier le *Télémaque* de Fénelon au point de vue des idées politiques et littéraires.

(Caen. — Devoir de licence, 1888.)

XI

Qu'était-ce que le *Télémaque* dans la pensée de son auteur? Quelles causes ont amené le succès immense et prolongé de ce livre?

(Paris. — Baccalauréat, juillet 1883 et août 1889.)

XII

Le *Télémaque*. — Sa valeur pédagogique. — Signaler, parmi les idées que Fénelon a développées dans cet ouvrage, celles dont vous croyez pouvoir tirer le meilleur parti dans votre enseignement.

(Certificat d'aptitude au professorat des classes élémentaires, 1892.)

XIII

Donnez une idée du *Télémaque :* 1° Quel est ce genre d'ouvrage? — 2° Quel intérêt offre-t-il? — 3° Quel a été le but de Fénelon en l'écrivant? — 4° D'où vient la longue popularité de ce livre, et l'abandon où il semble être tombé?

(Paris. — Diplôme d'étude de l'enseignement secondaire spécial, 1879.)

XIV

Le jugement de Boileau sur *Télémaque* (10 novembre 1699[1]) vous paraît-il fondé?

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire spécial, 1891.)

XV

Que pensez-vous de l'emploi du *Télémaque* de Fénelon comme livre d'éducation littéraire dans les écoles normales?

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XVI

Fénelon considéré comme écrivain de transition d'après le *Télémaque;* par où il tient à l'antiquité, par où au XVIIe siècle, par où au XVIIIe.

(Fontenay-aux-Roses. — Devoir de seconde année.)

XVII

Dire dans quelle mesure Fénelon est chrétien ou païen, antique ou moderne, poète ou philosophe dans le *Télémaque.*

XVIII

L'âge d'or et l'état de nature; l'utopie de Fénelon dans le *Télémaque* comparée à la chimère de Rousseau; marquer les

1. Voyez, aux Jugements, le fragment essentiel de cette lettre.

différences en même temps que les rapports. Suivez les transformations de cette utopie jusqu'aux temps modernes.

XIX

Un critique du premier empire, M. de Féletz, appelle *Télémaque* « un ouvrage tout à fait antique, et dans lequel les anciens, s'ils pouvaient le lire, retrouveraient tout ce que Fénelon trouvait dans les leurs ». Accepteriez-vous ce jugement sans réserves ?

XX

Mme de Lambert écrit à Fénelon (janv. 1710) : « Vous m'avez appris que mes premiers devoirs étaient de travailler à former l'esprit et le cœur de mes enfants; j'ai trouvé dans *Télémaque* les préceptes que j'ai donnés à mon fils, et dans l'*Éducation des filles* les conseils que j'ai donnés à la mienne. »

Avait-elle pleinement raison? Comment vous figurez-vous deux jeunes gens élevés d'après ce double idéal?

XXI

L'éducation et le caractère d'Antiope, dans le *Télémaque*, réalisent-ils l'idéal que Fénelon semble s'être proposé dans son *Traité de l'Éducation des filles?*

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, impr.

LETTRE A L'ACADÉMIE

(1714)

I

L'occasion de la « Lettre ». — La seconde querelle des Anciens et des Modernes. — Le Mémoire sur les occupations de l'Académie.

Reçu à l'Académie le 31 mars 1693, Fénelon y trouva engagée, entre quelques-uns des académiciens les plus connus, cette querelle des anciens et des modernes, qui est, à vrai dire, de tous les temps et de tous les pays; à laquelle, pour ne parler que du XVIIe siècle et de la France, avaient préludé Boisrobert et Desmarets de Saint-Sorlin, mais dont la première phase vraiment active s'ouvre par la lecture à l'Académie du poème de Perrault, *le Siècle de Louis le Grand* (1687). En cette année de 1693, Boileau publiait ses *Réflexions critiques*, en réponse aux *Parallèles* de ce même Perrault; mais, dès 1694, Arnauld et quelques amis ménageaient entre Boileau et Perrault une réconciliation au moins apparente. Six ans après, dans sa fameuse lettre à Perrault [1], Boileau lui accordait que, pour les beaux-arts et les belles-lettres, le siècle de Louis le Grand était non seulement comparable, mais supérieur aux siècles les plus fameux de l'antiquité.

Fénelon, assurément, n'eût pas été jusque-là; mais, précepteur du duc de Bourgogne en 1689, archevêque de Cambrai en 1695, bientôt relégué dans son diocèse (1697); suspect pour ses ouvrages religieux, dogmatiques ou apologétiques; suspect pour son roman du *Télémaque*, publié incomplètement et malgré lui; accablé par Bossuet, condamné par Rome (1699); tout en-

1. Voyez notre fascicule de Boileau, et la notice de l'*Épître à Huet*, dans notre édition des *Épîtres* de la Fontaine.

tier désormais à ses devoirs d'archevêque et de Français, dans un diocèse nouvellement annexé, qui était souvent le théâtre de la guerre, puis à de nouvelles espérances, auxquelles la mort du grand dauphin (1711) donna l'essor, Fénelon avait autre chose à faire, sans doute, qu'à prendre parti dans un débat littéraire, d'ailleurs apaisé. Mais, précisément à l'heure où ces espérances politiques renaissaient, ce débat littéraire se rouvrait, non plus entre Boileau et Perrault, mais entre Mme Dacier et Lamotte. En 1711, Mme Dacier avait publié sa traduction de l'*Iliade;* celle de l'*Odyssée* ne devait paraître qu'en 1719. Lamotte se taisait encore; il attendait la mort de Boileau ; mais il préparait, lui aussi, sa traduction d'Homère, une traduction de vingt-quatre chants réduits à douze. Le 9 septembre 1713, Fénelon lui écrivait, avec cette insensible ironie qui lui est propre, et qui peut passer pour flatterie lorsqu'on n'y regarde pas de près, mais qui ne trompait pas toujours Lamotte lui-même, puisqu'il y reconnaissait « des leçons sous l'apparence d'éloges » :

On m'a dit que vous allez donner au public une traduction d'Homère en français. Je serai charmé de voir un si grand poète parler notre langue. Je ne doute point ni de la fidélité de la version, ni de la magnificence des vers. Notre siècle vous aura obligation de lui faire connaître la simplicité des mœurs antiques, et la naïveté avec laquelle les passions sont exprimées dans cette espèce de tableau. Cette entreprise est digne de vous ; mais comme vous êtes capable d'atteindre à ce qui est original, j'aurais souhaité que vous eussiez fait un poème nouveau, où vous auriez mêlé de grandes leçons avec de fortes peintures. J'aimerais mieux vous voir un nouvel Homère que la postérité traduirait, que de vous voir le traducteur d'Homère même.

Lamotte ne comprit qu'à moitié ces trop fins sous-entendus, ces conseils indirects qu'il faut deviner, ces épigrammes qui se font caressantes, car il s'attache, dans sa réponse, à détromper Fénelon. Non, il ne faut point s'attendre à beaucoup de fidélité de la part du traducteur d'Homère : il n'a pas cru « qu'une traduction fidèle de l'*Iliade* pût être agréable en français ». Partout il a trouvé, du moins par rapport au temps où il vit, « de grands défauts joints à de grandes beautés ». Aussi s'en est-il tenu « à une imitation très libre » ; parfois même il a osé « être tout à fait original ». D'ailleurs, il se défend d'avoir altéré le sens du poème : s'il l'a fort abrégé, il a prétendu « rendre toute l'action, tous les sentiments, tous les caractères ». Il se faisait illusion, et Mme Dacier le lui fit bientôt voir.

Précisément, M. Dacier succéda, le 9 novembre 1713, à

Régnier-Desmarais comme secrétaire perpétuel de l'Académie. Dans l'ardeur de sa bonne volonté un peu candide, il entreprit de faire travailler l'Académie. Fénelon n'entra pas avec moins de candeur dans ses vues. C'est pour obéir à la délibération académique du 23 novembre 1713 que Fénelon, il le déclare au début, composa son *Mémoire sur les occupations de l'Académie française*. L'Académie était, semble-t-il, sinon désœuvrée, du moins dégoûtée de la besogne peu glorieuse à laquelle elle se voyait réduite. Fénelon sentait, plus vivement qu'elle encore, le besoin de réveiller et d'attirer par l'attrait d'une besogne nouvelle « un grand nombre d'académiciens, à qui, dit-il, la longue et pesante uniformité de notre ancien travail ne laisse pas de paraître ennuyeuse ». Il répondit avec empressement à l'appel de l'Académie, qui ouvrait une sorte d'enquête, et priait ses membres d'y prendre part. L'occasion de l'envoi du *Mémoire* et de la *Lettre* n'est donc pas la même, et l'on ne trouve dans le *Mémoire* que peu de traces de la querelle des anciens et des modernes; mais le plan est le même, ou peu s'en faut, et certains passages sont presque identiques.

En effet, les deux premières et principales parties de la *Lettre à l'Académie*, l'une grammaticale, l'autre littéraire, correspondent aux deux divisions que Fénelon établit, dès le début, dans son *Mémoire*.

1° Occupation de l'Académie pendant qu'elle travaille encore au dictionnaire ; partie qui correspond aux premiers chapitres de la *Lettre à l'Académie*, sur la langue. Fénelon conseille de pousser le travail du dictionnaire au point de perfection « dont peut être susceptible le dictionnaire d'une langue vivante, c'est-à-dire sujette aux changements ».

Mais c'est une occupation véritablement digne de l'Académie. Les mauvaises plaisanteries des ignorants, et sur le temps qu'on y emploie, et sur les mots que l'on y trouve, n'empêcheront pas que ce ne soit le meilleur et le plus parfait ouvrage qui ait été fait en ce genre-là jusqu'à présent. Je crois que cela ne suffit pas encore, et que pour rendre ce grand ouvrage aussi utile qu'il le peut être, il faut y joindre un recueil très ample et très exact de toutes les remarques que l'on peut faire sur la langue française, et commencer des aujourd'hui à y travailler avec succès.

Il faudrait convenir que tous les académiciens qui sont à Paris seraient obligés d'apporter par écrit ou d'envoyer chaque jour d'assemblée une question sur la langue, telle qu'ils jugeraient à propos, sans même se mettre en peine de savoir si elle aurait déjà été traitée par le P. Bouhours, par Ménage ou par d'autres. On en doit seulement excepter celles de Vaugelas, qui ont été revues par l'Académie, aux sages décisions de laquelle il faut se tenir...

La meilleure manière de trouver aisément des questions et d'en rendre

l'examen doublement utile, ce sera de les chercher dans nos bons livres en faisant attention à toutes les façons de parler qui le mériteront, ou par leur élégance, ou par leur irrégularité, ou par la difficulté que les étrangers peuvent avoir à les entendre ; et en cela je ne propose que l'exécution du vingt-cinquième article de nos statuts.

Ces remarques « seront, pour ainsi dire, le journal de notre langue et le dépôt éternel de tous les changements que fera l'usage... De ces remarques mises en ordre on pourra aisément former le plan d'une nouvelle grammaire française, et elle sera peut-être la seule bonne qu'on ait vue jusqu'à présent. Ce sera pour les étrangers un excellent commentaire sur tous nos bons auteurs. » Un peu plus haut déjà Fénelon avait écrit : « Rien n'est plus propre à redoubler chez les étrangers l'amour qu'ils ont déjà pour notre langue. » Dictionnaire et grammaire auront pour but, moins d'aider les « honnêtes gens » de France à bien parler leur langue (l'usage du monde y suffira) que d'apporter aux étrangers la solution des difficultés qui les arrêtent à chaque pas dans l'étude du français. Par cette préoccupation des étrangers, si visible aussi dans la *Lettre,* Fénelon devance Voltaire et tout le XVIIIe siècle. Il invoque le témoignage des Espagnols, des Italiens, des Allemands, des Anglais qu'il a connus, en particulier de Prior, « dont l'esprit et les lumières sont connus de tout le monde et qui est peut-être de tous les étrangers celui qui a le plus étudié notre langue ». Il demande qu'on leur fasse un plaisir de l'étude d'une langue qu'ils aiment; il s'écrie, dans un transport d'enthousiasme : « C'est peut-être la seule chose qui manque à notre langue pour devenir la langue universelle de toute l'Europe, et, pour ainsi dire, de tout le monde. » Mais peut-être, ici comme dans la *Lettre à l'Académie,* se fait-il illusion sur l'efficacité des moyens qu'il propose, bien qu'il essaye de les rendre séduisants et permette de donner à ces discussions grammaticales la forme d'une lettre ou d'un dialogue.

2° Occupations de l'Académie après que le dictionnaire sera achevé ; partie qui correspond aux chapitres littéraires de la *Lettre à l'Académie* (rhétorique, poétique, etc.). « Mon avis est que l'Académie entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au public une édition accompagnée de trois sortes de notes : 1° sur le style et le langage ; 2° sur les pensées et les sentiments ; 3° sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages. » Il donne comme exemple, peut-être mal à

propos, les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, mais laisse à chaque académicien la liberté de choisir l'auteur qu'il voudra examiner. De leurs remarques, toujours obligatoires et périodiquement renouvelées, naîtraient peut-être cette rhétorique et cette poétique que l'Académie a toujours eu le dessein de donner au public, Fénelon le rappelle en invoquant l'article 29 des statuts. On le voit, les chapitres les plus importants de la *Lettre* sont en germe dans le *Mémoire*, mais en germe seulement; quand Fénelon se fera rendre son manuscrit, qu'il le reprendra et le développera, il en fera un livre original.

Ce livre ne sera pas seulement moins sec et plus suivi que le Mémoire qui en est la première esquisse, il sera aussi plus vivant, car il est animé d'un bout à l'autre par une passion, le culte de la simplicité antique. Ici, la troisième partie, sur les anciens et les modernes, n'existe pas, et le Mémoire finit par quelques observations sur la nécessité d'établir une discipline exacte dans la Compagnie, par la réforme des statuts. En un endroit pourtant Fénelon écrit :

Mais il s'agit d'appliquer ces préceptes à notre langue, de montrer comment on peut être éloquent en français, et comment on peut, dans la langue de Louis le Grand, trouver le même sublime et les mêmes grâces qu'Homère et Démosthène, Cicéron et Virgile, avaient trouvées dans la langue d'Alexandre et dans celle d'Auguste.

Or cela ne se fera pas en se contentant d'assurer, avec une confiance peut-être mal fondée, que nous sommes capables d'égaler et même de surpasser les anciens. Ce n'est en effet que par la lecture de nos auteurs, et par un examen sérieux de leurs ouvrages, que nous pouvons connaître nous-mêmes et faire ensuite sentir aux autres ce que peut notre langue et ce qu'elle ne peut pas, et comment elle veut être maniée pour produire les miracles qui sont les effets ordinaires de l'éloquence et de la poésie.

L'allusion aux partisans des modernes est peu voilée; mais le débat n'est qu'effleuré. Chaque langue, on le reconnaît ici, « a son génie, son éloquence, sa poésie et ses talents particuliers ». Mais on doute que les Français écrivent jamais « de bons poèmes épiques et de bons sonnets »; et pour les sonnets, tout au moins, on se trompe. On ne rend justice qu'à Bourdaloue, « qui est peut-être arrivé à la perfection dont notre langue est capable dans ce genre d'éloquence ». Dans la *Lettre*, Fénelon ne le citera même pas auprès des Pères de l'Église; dans les *Dialogues sur l'éloquence*, il l'avait fort maltraité. Il est vrai qu'il vante un livre moderne : c'est l'excellente traduction de la *Poétique* d'Aristote, accompagnée des meilleures notes qui

aient peut-être jamais été faites sur aucun auteur de l'antiquité. Mais ce chef-d'œuvre est de M. Dacier.

Déjà pourtant, au moment où Fénelon écrivait son *Mémoire*, la querelle des anciens et des modernes s'était rallumée. C'est en janvier 1714 que parut l'*Iliade* de Lamotte, aggravée d'un *Discours sur Homère*, et c'est vers la fin de cette même année que Mme Dacier y répliqua par son vif mémoire ou pamphlet *des Causes de la corruption du goût*.

II

Fénelon, Lamotte et l'Académie. — Les circonstances et le ton de la « Lettre ».

Ce conflit de Lamotte et de Mme Dacier créait une situation nouvelle à Fénelon et aux partisans avoués des anciens. Il n'était pas besoin que le livre de Mme Dacier parût pour qu'on sût, même à Cambrai, avec quels sentiments M. Dacier et ses amis avaient accueilli l'impertinente entreprise de Lamotte. On nous dit, il est vrai, que la *Lettre* n'est que le *Mémoire* élargi; que, l'Académie ayant voté l'impression du *Mémoire* (26 mars), Fénelon le redemanda pour le rendre plus digne de la Compagnie et du public, le revisa et le refondit; mais on oublie que les circonstances ont changé dans l'intervalle, et que la *Lettre*, si elle emprunte plusieurs idées au *Mémoire*, doit être une tout autre chose et pour le fond et pour le ton.

Il ne semble pas que Fénelon se soit décidé sans quelque hésitation à écrire sa *Lettre* fameuse à M. Dacier. D'abord il reçoit, il lit, il discute ou loue la traduction et la préface de Lamotte.

Je reçois, Monsieur, dans ce moment, votre *Iliade*. Avant que de l'ouvrir, j'y vois quel est votre cœur pour moi, et le mien en est fort touché. Mais il me tarde d'y voir aussi une poésie qui fasse honneur à notre nation et à notre langue. J'attends de la préface une critique au-dessus de tout préjugé; et du poème, l'accord du parti des modernes avec celui des anciens. J'espère que vous ferez admirer Homère par tout le parti des modernes, et que celui des anciens le trouvera avec tous ses charmes dans votre ouvrage. Je dirai avec joie : *Proxima Phœbi versibus ille facit*...

Je viens de vous lire, Monsieur, avec un vrai plaisir; l'inclination très forte dont je suis prévenu pour l'auteur de la nouvelle *Iliade* m'a mis en défiance contre moi-même. J'ai craint d'être partial en votre faveur, et je me suis livré à une critique scrupuleuse contre vous : mais j'ai été contraint de vous reconnaître tout entier dans un genre de poésie presque nouveau à votre égard. Je

ne puis néanmoins vous dissimuler ce que j'ai senti. Ma remarque tombe sur notre versification, et nullement sur votre personne. C'est que les vers de nos odes, où les rimes sont entrelacées, ont une variété, une grâce et une harmonie que nos vers héroïques ne peuvent égaler...

Mais passons de la versification française à votre nouveau poème. *On vous reproche d'avoir trop d'esprit. On dit qu'Homère en montrait beaucoup moins;* on vous accuse de briller sans cesse par des traits vifs et ingénieux. Voilà un défaut qu'un grand nombre d'auteurs vous envient : ne l'a pas qui veut. Votre parti conclut de cette accusation que vous avez surpassé le poète grec. *Nescio quid majus nascitur Iliade*[1]. On dit que vous avez corrigé les endroits où il sommeille. Pour moi, qui entends de loin les cris des combattants, je me borne à dire :

> Non nostrum inter vos tantas componere lites;
> Et vitula tu dignus, et hic[2].

Cette guerre civile du Parnasse ne m'alarme point. L'émulation peut produire d'heureux efforts, pourvu qu'on n'aille point jusqu'à mépriser le goût des anciens sur l'imitation de la simple nature, sur l'observation inviolable des divers caractères, sur l'harmonie, et sur le sentiment, qui est l'âme de la parole. Quoi qu'il arrive entre les anciens et les modernes, votre rang est réglé dans le parti des derniers[3].

Il y a là bien de la complaisance; il y a aussi quelque ironie, mais si prudemment enveloppée de compliments équivoques! En finissant cette lettre, à peu près comme en finissant la *Lettre à l'Académie,* Fénelon souhaite, avec une obligeance où il y a de la malice encore, que Lamotte surpasse les anciens. Les lettres de Lamotte qui suivent débordent d'une joie naïve : il proteste qu'il n'a jamais songé à mépriser le goût des anciens : « Quoi que nous fassions, écrit-il, ils seront toujours nos maîtres. » Ne nous y trompons pas, d'ailleurs : il y a bien des choses fines et justes dans ces lettres de Lamotte, par exemple lorsqu'il admire l'ingénieux usage que Fénelon, aux endroits délicats, sait faire des traits des anciens, ou lorsqu'il oppose, non sans adresse, le *Télémaque* de Fénelon à l'*Iliade* de Mme Dacier. Il se garde de nommer le livre suspect qui avait achevé la disgrâce de Fénelon; mais cet éloge discret dut aller au cœur du prélat exilé.

L'opinion invétérée du mérite infaillible d'Homère a soulevé contre moi quelques commentateurs, que je respecte toujours par leurs bons endroits. Ils ne sauraient digérer les moindres remarques où l'on ne se récrie pas comme

1. « Il va naître quelque chose de plus grand que l'Iliade. » (Properce, II, 25.)
2. « Il ne m'appartient pas de prononcer entre vous dans un si grand débat.) Tous deux vous méritez la génisse. » (Virgile, *Eglogues,* III, v. 108-109. On verra ce jugement facile reproduit à la fin de la *Lettre* et aussi dans une lettre au chevalier Destouches, citée plus loin.
3. Lettres des 16 et 26 janvier 1714.

eux : « A merveille! » et parce que je ne conviens pas qu'Homère soit toujours sensé, ils en concluent brusquement que je ne suis jamais raisonnable. Franchement, Monseigneur, vous les avez un peu gâtés. Un de vos ouvrages où ils entrevoient quelque imitation d'Homère fournit de nouvelles armes à leur préjugé. Ils croient que tout l'agrément, toute la perfection de cet ouvrage, viennent de quelques traits de ressemblance qu'il a avec le poème grec; au lieu que ces traits mêmes tirent leur perfection du choix que vous en faites, de la place où vous les employez, et de cette foule de beautés originales dont vous les accompagnez toujours. La preuve de ma pensée, Monseigneur, car je crois qu'il est à propos de vous prouver à vous-même votre supériorité, c'est que, malgré les mœurs anciennes qu'on allègue toujours comme la cause de nos dégoûts injustes, votre prétendue imitation est lue tous les jours avec un nouveau plaisir par toutes sortes de personnes; au lieu que l'*Iliade* de Mme Dacier, quoique élégante, tombe des mains malgré qu'on en ait, à moins qu'une espèce d'idolâtrie pour Homère ne ranime le zèle du lecteur. Je vais même jusqu'à croire que vous-même, avec ce style enchanteur, qui n'a été donné qu'à vous, ne réussiriez à la faire lire qu'en lui prêtant beaucoup du vôtre.

Fénelon, toutefois, ne fut pas désarmé ; il ne pouvait pas l'être. Au contraire, plus Lamotte semblait mettre de bonne grâce à le persuader et de souplesse à l'accaparer, plus il devait tenir à garder et à manifester son sentiment propre. La letttre du 4 mai 1714 est la première vraiment significative de celles qu'il adresse à Lamotte, la première où il s'élève au-dessus des banalités flatteuses et des malices bénignes. Toute une partie de la *Lettre à l'Académie* y est d'avance condensée. Il proteste d'abord qu'il n'admire point aveuglément les anciens, fort inégaux entre eux : les plus grands « ont la marque de l'humanité, qui est de n'être pas sans quelque reste d'imperfection ». Homère lui-même ne sommeille-t-il pas quelquefois, au témoignage d'Horace? Mais avec quelle chaleur il prend ensuite leur défense! Avec quelle netteté un peu dédaigneuse il nous fait comprendre ce qui manque, ce qui manquera toujours aux modernes pour les égaler!

Je ne saurais douter que la religion et les mœurs des héros d'Homère n'eussent de grands défauts. Il est naturel que ces défauts nous choquent dans les peintures de ce poète. *Mais j'en excepte l'aimable simplicité du monde naissant : cette simplicité des mœurs, si éloignée de notre luxe, n'est point un défaut, et c'est notre luxe qui en est un très grand.* D'ailleurs un poète est un peintre, qui doit peindre d'après nature, et observer tous les caractères.

Je crois que les hommes de tous les siècles ont eu à peu près le même fonds d'esprit et les mêmes talents, comme les plantes ont eu le même suc et la même vertu. Mais je crois que les Siciliens, par exemple, sont plus propres à être poètes que les Lapons. De plus, il y a eu des pays où les mœurs, la forme du gouvernement, les études, ont été plus convenables que celles des autres pays pour faciliter le progrès de la poésie. Par exemple, les mœurs des Grecs

formaient bien mieux des poètes que celles des Cimbres et des Teutons. Nous sortons à peine d'une étonnante barbarie ; au contraire, les Grecs avaient une très longue tradition de politesse et d'études des règles, tant sur les ouvrages d'esprit que sur les beaux-arts.

Les anciens ont évité l'écueil du bel esprit, où les Italiens modernes sont tombés, et dont la contagion s'est fait un peu sentir à plusieurs de nos écrivains, d'ailleurs très distingués. *Ceux d'entre les anciens qui ont excellé, ont peint avec force et grâce la simple nature.* Ils ont gardé les caractères ; ils ont attrapé l'harmonie ; ils ont su employer à propos le sentiment et la passion. C'est un mérite bien original.

L'aimable simplicité du monde naissant, le culte de la simple nature, la théorie des climats et, comme on dirait aujourd'hui, de la race, les attaques contre le luxe et le bel esprit, tout Fénelon est là. Cette sorte de profession de foi littéraire, qu'on lui a presque arrachée, s'achève sur le ton le plus conciliant : il ne prétend ni reprendre ni contredire personne ; il dit seulement quel est son goût, sans blâmer le goût d'aucun autre, sans défendre qu'on blâme le sien. La politesse et la discrétion veulent que les hommes se tolèrent mutuellement dans la variété d'opinions où ils se trouvent. Au risque de déplaire aux admirateurs passionnés et des anciens et des modernes, il conclut, d'une part, « qu'on ne peut pas trop louer les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens » ; de l'autre, que cette noble émulation serait dangereuse « si elle allait jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux ». On peut « tâcher d'atteindre à ce qu'ils ont de plus sublime et de plus touchant, sans tomber dans une imitation servile pour les endroits qui peuvent être moins parfaits ou trop éloignés de nos mœurs. C'est avec cette liberté si judicieuse et si délicate que Virgile a suivi Homère. »

Dès lors, il a pris position : cinq mois après, la *Lettre à l'Académie* parvenait à M. Dacier. On y retrouvait cet air poli et ce ton conciliant de l'homme du monde et du prélat ; ce vif désir de plaire, et de plaire à tous, qui est le trait le plus caractéristique peut-être de cette nature ; cet attachement foncier à des opinions qui se sont transformées en sentiments, mais tempéré par le dessein arrêté de ne heurter de front l'opinion de personne ; ces « traits des anciens », dont parle Lamotte, si bien mis en œuvre, et ces citations si bien fondues avec le texte, trop multipliées au gré de ceux qui regrettent de voir interrompue en cent endroits cette belle prose coulante et attendrie, mais épanchées de l'âme plus que de la mémoire ; cette possession de soi-même et ces petites finesses mêlées à ce naturel

et à cette chaleur d'âme ; cette délicatesse d'un lettré nourri de l'antiquité païenne, et cette candeur d'un moraliste chrétien, cette foi classique, un peu superstitieuse çà et là, et ces élans vers l'avenir entrevu, plus hardis que les vues les plus hardies des modernes ; tout ce qui fait de l'homme et du livre un homme et un livre uniques. On a souvent accusé sa diplomatie, ses ménagements trop politiques, ses trop savants détours. Mais ce n'est pas seulement sa stratégie qui est compliquée ; c'est la question aussi qui offre bien des aspects divers, et l'esprit de Fénelon était trop fin pour ne pas les apercevoir, au moins confusément. Il est possible, comme le croit Sainte-Beuve, que Fénelon n'ait pas eu « cette irritabilité de bon sens et de raison qui fait dire *non* avec véhémence, cette faculté droite et prompte, même un peu brusque, que Despréaux portait en littérature et Bossuet en théologie » ; mais il ne paraît pas moins certain qu'il a vu ou soupçonné des choses qui ont échappé à ces deux grands hommes de bon sens. Il sentait Homère et la Fontaine, la Bible et Virgile, Démosthènes et les Pères, Titien et Téniers ; et ce goût compréhensif, extrêmement délicat sur certains points, extrêmement large sur d'autres, il s'efforçait de l'inspirer, de l'insinuer à ceux qui n'admiraient que les anciens et à ceux qui n'admiraient que les modernes. Et la tâche lui était d'autant plus difficile que la plupart du temps ceux qui admiraient les anciens ne les sentaient pas, et que les partisans des modernes admiraient le plus obstinément chez leurs auteurs ce par où ils étaient le moins admirables. Aux premiers il fallait dire : « La vraie antiquité n'est pas si solennelle que vous nous la faites » ; aux seconds : « Les modernes ont leur beauté, mais seulement quand ils imitent la nature, et en cela, bon gré, mal gré, ils sont les disciples des anciens. »

En plaidant la cause de ses chers anciens sans se brouiller avec les modernes, Fénelon ne songeait-il qu'à ménager sa situation personnelle ? n'avait-il pas à ménager aussi la Compagnie même qu'il voulait persuader ? Lamotte assure qu'il a lu à l'Académie rassemblée cinq ou six chants de son *Iliade,* et que ceux qui connaissent le mieux le poème original l'ont félicité d'un air bien sincère. Six mois après la *Lettre,* Brossette dira que « si l'Académie française prenait quelque parti, la pluralité serait certainement pour Lamotte contre Mme Dacier[1] ». Mais Fénelon lui-même, en 1714, avait laissé entendre

1. Lettre à J.-B. Rousseau, avril 1715.

au chevalier Destouches combien il se souciait peu de se mêler de loin à une lutte si acharnée.

Les anciens et les modernes partagent l'Académie... Les torys et les wigs sont moins animés : les uns veulent, malgré une possession de deux mille cinq cents ans, dégrader Homère et donner sa place à M. de Lamotte ; les autres critiquent avec véhémence M. de Lamotte comme un demi-poète. Celui-ci m'a envoyé son *Iliade* et m'a demandé ma pensée. Je lui ai donné beaucoup de louanges, qu'il me paraît mériter ; mais pour la question qu'il traite dans sa préface, je lui ai répondu :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.
Et vitula tu dignus, et hic...

Il semble qu'on sente là, non pas seulement, ni même surtout la prudence d'un homme avisé qui entend ne déplaire à aucun parti, mais le dégoût d'un esprit clairvoyant et modéré pour ces passions également aveugles. D'ailleurs, les adversaires de Fénelon devraient se mettre d'accord. Les uns lui reprochent ses complaisances intéressées de diplomate épris de popularité ; les autres, son intransigeance de classique endurci. Il en est qui n'ont pas assez de dédain pour l'étroitesse de son goût ; il en est d'autres qu'alarme le goût téméraire, presque révolutionnaire, dont la *Lettre* porte à chaque page l'empreinte.

Il s'y trouve assurément un sentiment vif de la vraie littérature, de la véritable beauté poétique ; mais il est singulier de voir un esprit si raisonnable, si mesuré, professer tranquillement les plus effroyables innovations... On voit bien que dans la tranquillité de son palais archiépiscopal Fénelon ne se doutait pas de tout le vacarme que feraient de pareilles nouveautés dans le monde intellectuel. Rien n'est plus téméraire qu'un esprit qui n'a pas vu le danger [1].

Fénelon n'est, en vérité, ni un classique attardé ni un novateur téméraire : l'originalité de son livre est dans l'alliance, rare à ce degré, de l'esprit antique et de l'esprit nouveau. Plus que les Lamotte, il a l'intelligence du passé ; mais, plus que les Dacier, il a l'intelligence du présent et, à certains égards, l'intuition de l'avenir. Certes, ici pas plus que dans ses autres œuvres, les contradictions, au moins en apparence, ne font défaut ; et cependant, de tant d'éléments qui chez d'autres seraient disparates, se compose chez lui un ensemble harmonieux, et, païen ou chrétien, antique ou moderne, dans ses timidités ou ses hardiesses, il est toujours Fénelon.

Reçue par l'Académie en octobre 1714, la *Lettre* ne fut publiée

1. X. Doudan, Lettre du 4 août 1838.

qu'en 1716 : c'est que, dans l'intervalle, Fénelon était mort, le 7 janvier 1715. Si l'on rapproche ces dates, on comprend mieux cette espèce de grâce mélancolique qui donne un charme si pénétrant aux pages les plus enjouées. Où quelques-uns, admirateurs trop exclusifs de Bossuet pour comprendre Fénelon, voient un dernier manège, on voit comme un dernier adieu. Le duc de Bourgogne, sur qui il avait fondé tant d'espérances, lui a été enlevé ; tous ses amis sont morts ; il va mourir lui-même. Résigné, mais non pas insensible, il retrouve toute prête son éloquence émue et souriante, dès qu'il s'agit de défendre les derniers amis qui lui restent, les livres qu'il n'a même plus besoin de lire, car il les sait par cœur. Et le flot des confidences, des réminiscences, s'épanche, non pas « au hasard », quoi qu'il dise (et il n'entend pas dire apparemment qu'il ne suivra aucun ordre dans un écrit où l'art et l'unité de la composition ne se dissimulent pas), mais avec un abandon qui n'est jamais l'abandon de soi, la « désappropriation ». Rien n'est moins sèchement systématique, et rien n'est plus doucement personnel. Toute amertume a disparu, comme toute lassitude : en remontant à la jeunesse du monde, le vieillard semble rajeunir ; le critique avec aisance se fait poète ; le précepteur du duc de Bourgogne se ressouvient, mais c'est maintenant l'Académie qu'il instruit, une Académie d'où les grands talents avaient presque tous disparu ; c'est la France, une France déjà bien frivole et qui de plus en plus se détournait des sources vives où Fénelon, pour trop peu de temps, la ramène. A la veille de la Régence, à cette heure où Voltaire a vingt ans, c'est la dernière œuvre idéaliste et vraiment classique dans sa sérénité.

III

Première partie : la langue. — Dans quelle mesure une langue vivante peut être fixée. — Le dictionnaire et la grammaire.

Les trois premiers chapitres de la *Lettre* (Dictionnaire, Grammaire, Projet d'enrichir la langue) forment la grammaire de Fénelon, comme les chapitres suivants forment sa rhétorique et sa poétique. On s'est étonné parfois que Fénelon n'ait pas craint de proposer à ses doctes mais, en général, peu

laborieux confrères, un programme de travaux si complet, devant lequel reculeraient même les académiciens d'aujourd'hui. Mais, dans la *Lettre* comme dans le *Mémoire*, il aurait pu invoquer les statuts de l'Académie. En la fondant, Richelieu entendait qu'elle épurât et fixât la langue, non seulement par un dictionnaire, mais par une grammaire et par quelques-uns des traités dont Fénelon esquisse le projet dans la partie littéraire (seconde partie) de son ouvrage. Toute une partie de ce plan fut bientôt oubliée. En 1705, Régnier-Desmarais, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie avant Dacier, fit bien approuver par elle une Grammaire; mais c'était son œuvre propre. Pour le Dictionnaire, dès 1638 Chapelain en présenta le projet à l'Académie, et l'Académie, sans se presser, y travailla jusqu'à 1694, date de la première édition.

Ce premier Dictionnaire était loin d'être parfait, et surtout d'être commode. On lui avait donné la forme d'un glossaire érudit, où les mots étaient rangés par familles, si bien que pour trouver le mot il fallait connaître la racine et s'y reporter, chercher, par exemple, *équivoque* à *voix*, et *accumuler* à *comble*. C'était la méthode de Henri Estienne; mais ce qui était bon pour un *Thesaurus* destiné à une élite de lecteurs instruits, l'était moins pour un Dictionnaire destiné au public tout entier. Tous les mots français n'y eurent pas, d'ailleurs, droit de cité; la Fontaine, fort assidu aux discussions, ne pouvait faire admettre les mots « de sa connaissance », ceux qu'il avait appris dans Marot et dans Rabelais. D'Olivet reconnaît que l'Académie a dû exclure de ce premier travail les termes des arts et des sciences, les archaïsmes et les néologismes, les termes bas, qui n'ont cours que parmi le peuple. Mais il ne lui en veut pas de cette délicatesse, et il la justifie d'avoir éliminé les exemples. « Hé! qui voudrait-on qu'elle citât? Depuis quatre-vingts ans, nos écrivains les meilleurs ont été de son corps; lui conviendrait-il de les citer? » Cependant la crainte de la concurrence dont la menaçait Furetière lui fit confier à Thomas Corneille le soin d'élaborer un *Dictionnaire des termes d'arts et de sciences*, et ce supplément parut en 1694, un mois avant le grand dictionnaire[1]; mais il ne se distingue ni par la méthode ni par le sens critique.

A peine l'édition de 1694 avait-elle paru, que l'on décida de la reviser : commencé en 1700, ce travail de revision dura dix-

1. Voyez le *Thomas Corneille* de M. Reynier, Hachette, in-8°, ch. VII.

huit ans. Mais l'édition de 1718, où l'on revenait à l'ordre alphabétique, où beaucoup de mots étaient admis que l'édition de 1694 avait proscrits, n'était-elle pas un travail tout nouveau? C'est de cette seconde édition, déjà fort avancée, que Fénelon dit, au début de son premier chapitre, avec quelque froideur : « Le dictionnaire auquel l'Académie travaille mérite sans doute qu'on l'achève. » S'il avait assez vécu pour la voir, en aurait-il été pleinement satisfait? On en peut douter. C'est bien lentement que le Dictionnaire a atteint cette sorte de perfection, toute relative, qu'on peut louer sans ironie dans l'édition de 1878, la septième. Un siècle exactement avant cette dernière, au terme d'une longue vie et aussi d'une longue campagne pour « l'enrichissement de la langue », le 27 avril 1778, Voltaire proposait et faisait admettre par l'Académie le projet d'un dictionnaire qui ne devait pas être, à proprement parler, le dictionnaire historique conçu et réalisé de nos jours, puisqu'il devait tenir lieu d'une grammaire, d'une rhétorique, d'une poétique françaises, et régler toutes les questions de goût relatives au vocabulaire, sans s'occuper des origines, mais qui avait enregistré toutes les étymologies, toutes les anomalies et irrégularités, toutes les acceptions des divers termes, avec des exemples tirés des auteurs les plus approuvés. Entraînés par l'exemple du patriarche rentré à Paris en triomphe, et qui prenait bravement pour lui les lettres A et T, les académiciens se partagèrent les lettres de l'alphabet[1]. Il serait curieux de savoir comment le partage se fit; il serait plus curieux de savoir ce que chaque académicien fit de son lot. Mais la mort de Voltaire les tira d'embarras.

Dans ce court et un peu sec chapitre du Dictionnaire, on ne trouve rien qui annonce les vues précises et systématiques de Voltaire. Mais, ne l'oublions pas, ce n'est ici qu'un point de départ. Fénelon ne peut dire librement son avis sur un dictionnaire auquel l'Académie travaille en ce moment même d'après un plan arrêté; tout au plus a-t-il le droit d'indiquer, comme dans le *Mémoire*, à quelles occupations l'Académie pourra se livrer pendant le travail du Dictionnaire et après. A vrai dire, il ne semble pas accorder, à beaucoup près, la même importance au Dictionnaire qu'à la Grammaire, et il convient sans peine (concession inoffensive et qui restera presque unique) que « la perfection des dictionnaires est un point

1. Brunel, *les Philosophes et l'Académie française;* Hachette, in-8°, liv. IV, ch. II.

où il faut avouer que les modernes ont enchéri sur les anciens ». J'imagine qu'il aurait souri en lisant l'épigramme de Lebrun :

On fait, défait, refait ce beau dictionnaire,
Qui, toujours très bien fait, sera toujours à faire.

Car c'est précisément parce qu'il est « toujours à faire » que Fénelon ne lui attribue pas une valeur absolue : « L'usage, qui change souvent pour les langues vivantes, pourra changer ce que ce dictionnaire aura décidé. » Dans le chapitre suivant, il dira de même : « Cette grammaire ne pourrait pas fixer une langue vivante ; mais elle diminuerait peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. » Ainsi il veut « diminuer les caprices de l'usage » ; il ne prétend pas les régler, et peut-être n'était-il pas si mécontent, au fond, que la langue ne fût pas définitivement disciplinée et fixée par les doctes. Avec Bacon, il croyait que le langage est dans un mouvement perpétuel, et il citait Horace, qui avait dit autrefois en beaux vers ce que Bacon, philosophe, condensait en une formule. En cela, il était en désaccord avec la plupart de ses contemporains, qui se reposaient plus volontiers dans l'unité d'une règle ; avec Vaugelas, qui proclamait la souveraineté de l'usage, mais du « bel usage », celui de la cour et des savants ; avec Bossuet, qui voyait dans l'Académie « un conseil réglé et perpétuel dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage, et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire » ; avec le P. Bouhours, ce grammairien puriste, qui faisait la part de l'usage et la part, plus grande, de la raison qui en contient les écarts.

C'est la nature des choses vivantes de changer de temps en temps ; et s'il y a quelques langues modernes qui ne changent point, elles doivent être comptées entre celles qui sont mortes. Je ne prétends pas que la nôtre ne change point du tout... Quelques mots ou quelques façons de parler pourront s'établir ou s'abolir, selon la bizarrerie de l'usage ; mais ce changement sera tout au plus comme une légère maladie qui arrive dans la force de l'âge et qui ne change ni le tempérament ni l'humeur.

Il est certain, en principe, que, si les langues vivantes ne sauraient être fermées à toute innovation, il est des époques cependant où elles sont fixées au moins dans leurs lignes essentielles, dans leur fond durable ; en fait, que cette époque d'organisation et de constitution a été le XVIIe siècle. Fénelon

garde la porte ouverte aux changements nécessaires, mais ne semble pas prévoir de révolution radicale, bien qu'il entrevoie le moment où il faudra expliquer les bons auteurs du XVIIe siècle comme on explique Villehardouin et Joinville. Près de deux siècles se sont écoulés, et les classiques du temps de Fénelon restent accessibles au lecteur le moins érudit. Notre langue n'en est pas moins assez différente de la leur, et çà et là, quand il s'agit d'un Corneille ou d'un la Fontaine, quelques commentaires ne sont pas superflus. Fénelon n'est donc pas dans l'erreur; il exagère seulement une vérité; si Bouhours voit trop le fond immuable, il voit trop, lui, la forme changeante de la langue. De cette vue, non pas fausse, mais incomplète, sur la possibilité d'enrichir et de transformer sans cesse une langue vivante, naîtront, dans les chapitres suivants, bien des propositions contestables.

Ces deux premiers chapitres, si brefs, mais qui ne sont là que pour introduire au troisième, sont reliés par une idée commune, ou plutôt par un sentiment commun. Le dictionnaire « servira aux étrangers qui sont curieux de notre langue, et qui lisent avec fruit les livres excellents en plusieurs genres qui ont été faits en France ». La grammaire « soulagerait beaucoup les étrangers, que nos phrases irrégulières embarrassent souvent. » Cette préoccupation de l'étranger n'est pas nouvelle chez Fénelon: déjà signalée dans le *Mémoire,* elle se retrouve en maint endroit des autres œuvres et de la Correspondance. Dans une lettre au duc de Chevreuse, par exemple (20 mars 1710), Fénelon, après son compatriote Montaigne, recommandait les voyages comme moyen d'éducation.

Si la paix vient, vous pourrez faire voyager M. le duc de Luynes; mais il faudrait trouver un homme bien sensé, qui lui fît remarquer tout ce que les pays étrangers ont de bon et de mauvais, pour en faire une juste comparaison avec nos mœurs et notre gouvernement. Il est honteux de voir combien les personnes de la plus haute condition de France ignorent les pays étrangers, où ils ont néanmoins voyagé, et à quel point ils ignorent, de plus, notre propre gouvernement et le véritable état de notre nation.

C'est pour venir en aide aux étrangers autant que pour obéir à un penchant de sa nature, qu'il proscrivait toute grammaire « trop curieuse et trop remplie de préceptes ».

Il me semble qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales : les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'ap-

plication sensible des règles par un fréquent usage; ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde.

N'y a-t-il pas quelque excès dans ce goût pour les méthodes faciles ? Fénelon pourrait répondre qu'il est dans la tradition française. « Peu de préceptes et beaucoup d'usage ! » c'était l'axiome favori de Ramus, et il affirmait qu'il vaudrait beaucoup mieux avoir l'usage sans art, que l'art sans usage. Les grammairiens de Port-Royal[1], en donnant plus d'importance à la théorie, n'ont cessé de répéter qu'une langue ne s'apprenait pas dans les cahiers, mais dans les auteurs mêmes. « Dès que les enfants savent passablement toutes leurs règles, il faut leur mettre entre les mains les livres qui passent pour les plus aisés... Chaque science a ses règles et sa méthode. J'appelle méthode une voie et une manière facile pour apprendre ce qu'on ne sait pas, et mieux et en moins de temps. Cette méthode est comprise en des règles qui doivent être, autant qu'il se peut, fort courtes et fort aisées. Elles doivent, dis-je, être fort courtes, pour ne pas surcharger la mémoire des enfants. Elles doivent aussi être très aisées, parce qu'autrement elles ne sauraient faciliter l'intelligence de ce qu'on ne sait pas. » Nicole s'élève contre les paresseux qui ne veulent point du tout de grammaire; mais il admet qu'on facilite aux enfants la connaissance des règles en les formulant en vers français, « pour les mettre ensuite le plus tôt qu'on pourra dans la lecture des auteurs ». Des grammaires comme celle de Régnier-Desmarais, tout récemment publiée (1705), étaient déjà plus savantes; mais Fénelon s'en tenait à la règle qu'il s'était tracée à lui-même dans le plan d'études pour 1696 : aucun temps ou fort peu de temps donné à la grammaire; se borner aux notions les plus générales, se tenir en garde « sur tout ce qui s'appelle *curiosité* ». Il ne paraît même pas soupçonner qu'il y a là une science digne d'être approfondie, et pour elle-même et pour l'utile gymnastique à laquelle elle peut soumettre l'esprit. Il ramène tout à l'usage, à la pratique, à la vie. A-t-il si grand tort, après tout ? Du moins il est bien, par là, et de son temps et de son pays, d'un pays qui ne fut jamais érudit que par un accident, par mode, et n'a jamais eu la superstition de la « curiosité » pure.

1. Voyez I. Carré, *les Pédagogues de Port-Royal*; Delagrave.

IV

Le projet « d'enrichir la langue ». — S'il mérite toutes les critiques dont il a été l'objet.

« On n'a jamais dit à une Académie accoutumée à se célébrer elle-même ainsi que sa propre langue, des vérités plus fortes d'une manière plus douce. Mais cela n'a été donné qu'au seul Fénelon. » Je ne vois guère que Sainte-Beuve qui ait parlé dans cet esprit de large impartialité du chapitre le plus décrié de la *Lettre*. Les pontifes de l'orthodoxie classique, ou qui se croit telle, exercent ici leur verve aux dépens de ce « bel esprit chimérique » si bien jugé par le grand roi. On passerait pour chimérique soi-même, si l'on prétendait justifier toutes les « nouveautés » de ce chapitre; mais on est seulement équitable en distinguant du *principe* établi les *moyens* proposés.

Comment acquérir de nouveaux termes? En autorisant « tout terme qui nous manque, et qui a un son doux, sans danger d'équivoque »? Mais il ne sera point si facile, soit de sentir de quel terme on a vraiment besoin, soit de choisir ce terme d'après le vague signalement qu'en donne Fénelon. En multipliant les synonymes? Villemain répond : « Les plus belles productions de l'esprit humain ont été composées avant cette excroissance de termes synonymes et cette végétation stérile qui couronne les vieux idiomes. » Et la Bruyère, qui n'est cependant plus un pur classique, avait écrit : « Entre toutes les expressions qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne... Un bon auteur, et qui écrit avec soin, éprouve souvent que l'expression qu'il cherchait depuis longtemps sans la connaître, et qu'il a enfin trouvée, est celle qui était la plus simple, la plus naturelle, qui semblait devoir se présenter d'abord et sans effort. » C'est dans cette poursuite de l'expression unique que l'art classique se plaît et s'affine; c'est là que triomphe la raison précise et ferme de nos grands écrivains. Peut-on sacrifier cette précision, qualité fondamentale de notre langue, au plaisir assez puéril de distinguer entre plusieurs synonymes celui « qui sonne le mieux avec le reste du discours »? Est-ce « le moyen d'éviter toute équivoque »? C'est plutôt le moyen d'en créer, en altérant, par une richesse encom-

brante, la belle simplicité, ou, pour parler comme Rivarol, la « probité » de la langue française. Fénelon veut, à coup sûr, pouvoir rendre les nuances les plus fines des choses et des sentiments; mais ce serait précisément les effacer qu'effacer, par le voisinage de nombreux synonymes, leur physionomie individuelle et, pour ainsi dire, leurs couleurs distinctes.

Il paraît superflu de reprendre les objections cent fois faites aux propositions candidement subversives de Fénelon; de répéter, par exemple, que les mots composés, chers aux Grecs, ne sont pas dans le génie de notre langue (mais, à vrai dire, il semble là formuler moins une proposition qu'un regret); ou que l'exemple des Anglais, qui prennent partout où ils les trouvent, chez leurs voisins, les mots qui leur sont commodes, ne suffit pas plus que l'exemple des Latins à nous prouver la nécessité ou l'innocuité des emprunts faits, par système, aux langues étrangères. Mais ici, comme partout, le faux et le vrai se mêlent. Il est très vrai qu'il peut être bon d'emprunter à l'étranger certains termes qui nous font défaut, et qu'il y aurait puérilité à faire intervenir ici le patriotisme. C'est une question de mesure : si l'invasion brusque de ces mots dans la langue a ses dangers évidents, l'emprunt réfléchi et discret a ses non moins évidents avantages. Et, d'ailleurs, Fénelon montre bien qu'il a vu nettement le danger possible, lorsqu'il écrit : « J'avoue que si nous jetions à la hâte et sans choix dans notre langue un grand nombre de mots étrangers, nous ferions du français un amas grossier et informe des autres langues *d'un génie tout différent.* C'est ainsi que les aliments trop peu digérés mettent dans la masse du sang d'un homme les parties hétérogènes qui l'altèrent, au lieu de le conserver. » Seulement, il ajoute : « Mais il faut se ressouvenir que nous sortons à peine d'une barbarie aussi ancienne que notre nation; » et c'est une injustice. Il avait dit un peu plus haut, et c'est une injustice encore, compliquée de plusieurs inexactitudes : « Notre langue n'est qu'un mélange de grec, de latin et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois. » Et l'on se demande si, lui qui parle si bien du génie des langues, il a eu quelque idée un peu nette de ce qu'est ce génie, quand on lit : « Qu'importe qu'un mot soit né dans notre pays, ou qu'il nous vienne d'un pays étranger? La jalousie serait puérile, quand il ne s'agit que de la manière de mouvoir ses lèvres et de frapper l'air. » Il s'agit peut-être de quelque autre chose encore. Chaque langue a sa vie propre, son histoire, son âme : rien n'y est tout à fait abandonné « au

hasard »; et si le « vulgaire ignorant » et « la mode des femmes » y interviennent, c'est que le vulgaire, ayant créé la langue, peut seul l'entretenir, et que l'action des femmes, c'est-à-dire de la société polie, n'est pas inutile pour affiner ce que le vulgaire a fondé.

Les « personnes d'un goût et d'un discernement éprouvés » n'y feront rien ou y feront peu de chose. On ne peut s'empêcher de sourire quand Fénelon expose son procédé ingénieux et ingénu pour enrichir la langue de mots nouveaux.

Un terme nous manque, nous en sentons le besoin : choisissez un son doux et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue et qui soit commode pour abréger le discours. Chacun en sent d'abord la commodité : quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière ; d'autres le répètent par le goût de la nouveauté : le voilà à la mode. C'est ainsi qu'un sentier qu'on ouvre dans un champ devient bientôt le chemin le plus battu, quand l'ancien chemin se trouve raboteux et moins court...

Notre langue deviendrait bientôt abondante, si les personnes qui ont la plus grande réputation de politesse s'appliquaient à introduire les expressions ou simples ou figurées dont nous avons été privés jusqu'ici.

C'est ici que M. Nisard attend Fénelon et sa chimère de perfection impossible. Il est équitable, quand on défend Fénelon contre son école, de reconnaître ce qu'il y a de légitime dans des protestations et des récriminations qu'on voudrait seulement plus modérées.

C'est ce puéril travail de découvertes sans audace et de créations à froid que Fénelon propose à l'Académie. Richelieu s'y entendait bien mieux, lui qui fondait ce grand corps pour discipliner la langue et la fixer. Et Bossuet, lui qui voulait que l'Académie française défendît cette langue contre la mobilité des caprices populaires. Ces deux grands esprits avaient senti qu'en matière de langage la liberté se fait elle-même sa part, et plutôt trop grande que trop petite ; que tout favorise le changement et l'innovation, nos modes, la faiblesse humaine, qui ne sait pas se fixer même à ce qu'elle préfère ; la vanité, qui engendre tant d'inventeurs ; l'ignorance, qui pense à créer ce qui n'est plus à faire. Fénelon ne trouve pas ces impulsions assez fortes ; il se met du côté de la liberté, comme si elle avait besoin d'aide, contre la discipline, qui ne parvient pas à se maintenir, même avec l'appui de la puissance publique. J'aimerais autant un moraliste qui se rangerait du côté de la complaisance mondaine contre le devoir.

Que dire de cette chimère de mots nouveaux introduits par l'Académie française et essayés d'abord dans les conversations ? Comment Fénelon, qui écrit de génie, a-t-il parlé d'abandonner, même à un corps si considérable, ce qui est le plus beau privilège du génie, le droit de créer des expressions pour des idées nouvelles ? Si les académies pouvaient avoir un emploi quelconque en cette matière, ce serait plutôt celui de vérifier si les idées nouvelles sont justes, si les expressions créées sont dans le génie de la langue, et d'en consigner les raisons dans leurs vocabulaires.

Richelieu, Bossuet, M. Nisard, c'est trop d'adversaires à la fois pour Fénelon, et peut-être il a mérité leur courroux. On pourrait, à la vérité, observer que tel puriste du XVIIe siècle, aussi peu révolutionnaire qu'il est possible, avait devancé Fénelon. Le P. Bouhours semble croire aussi qu'il suffit de présenter aux « honnêtes gens » un mot nouveau pour lui faire faire son chemin dans le monde, si toutefois il est « né sous une constellation heureuse »; et le P. Bouhours, loin de se lamenter sur l'appauvrissement de la langue, se réjouit d'une épuration qui l'a polie et perfectionnée. Dans le second de ses *Entretiens d'Ariste et Eugène,* Ariste fait entendre la même plainte que Fénelon, et, chose curieuse, dans les mêmes termes : « On en a retranché *une infinité de mots et de phrases,* et apparemment cela ne l'a pas enrichie. » Mais Eugène réplique : « Ne pensez pas vous en moquer ; c'est par ce retranchement qu'on l'a perfectionnée et qu'on en a fait une langue également noble et délicate... Il faut tailler et nettoyer un diamant, afin qu'il ait cette pureté et ce feu qui fait tout son prix. Ainsi pour polir, pour épurer, pour embellir notre langue, il a fallu nécessairement en retrancher tout ce qu'elle avait de rude et de barbare... On n'est pas moins riche pour avoir tout son bien en pierreries. »

A ce compte, Fénelon aurait tort sur le principe aussi bien que sur la méthode. Non, contre les Bouhours, trop aisément satisfaits, les la Fontaine, les la Bruyère, les Fénelon, n'avaient pas tort. Fénelon écrivait à une époque où la langue, parfois rude, mais toujours vigoureuse, que parlaient encore les hommes de la première moitié du siècle, s'était affinée et un peu affaiblie. L'ancienne langue, celle des Marot et des Amyot, était, sans doute, trop « verbeuse », et Fénelon, en faisant revivre ce mot archaïque, prouve par l'exemple combien seraient faciles les emprunts au trésor un peu confus du vieux langage; mais elle avait quelque chose, sinon de « court », puisqu'on la reconnaît verbeuse, du moins « de naïf, de hardi, de vif et de passionné ». Fénelon la juge trop peut-être en homme de sentiment, et ne rend pas assez justice aux mérites de fermeté, d'élégance et de raison qui furent ceux des écrivains proprement classiques. Mais qui niera qu'à ceux-ci manquait une certaine hardiesse et surtout une certaine naïveté? Les écrivains classiques du XVIIIe siècle sont les héritiers des écrivains classiques de la fin du XVIIe, et l'on sait ce qu'ils laissent à désirer du côté de l'imagination. On ne s'étonne pas trop que

Voltaire écrive : « Ceux qui accusent notre langue de n'être pas assez féconde doivent en effet trouver de la stérilité, mais c'est dans eux-mêmes. *Rem verba sequuntur*[1]; quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possède bien sa pensée, elle sort de son cerveau tout ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter[2]. » Mais ce même Voltaire écrivait à Frédéric (31 août 1749) : « Je roule aussi de petits projets dans ma tête, pour donner plus de force et d'énergie à notre langue, et je pense que, si Votre Majesté voulait m'aider, nous pourrions faire l'aumône à cette langue française, à cette gueuse pincée et dédaigneuse qui se complaît dans son indigence. » Et au grammairien Beauzée (14 janv. 1768) : « L'usage, malheureusement, l'emporte toujours sur la raison. C'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance : c'est une indigente orgueilleuse qui craint qu'on ne lui fasse l'aumône. » Ce jugement, fixé dans cette sorte de formule, il le répétait en pleine Académie, quelques jours avant sa mort. Il y a donc au moins deux aspects de la question; et lorsque Voltaire, si peu novateur en fait de goût, les voit, les fait voir avec une telle netteté, on aurait mauvaise grâce à en vouloir trop à Fénelon, qui s'accuse lui-même de hasarder, « par un excès de zèle », une proposition qu'il soumet d'avance à une discussion contradictoire.

V

Le projet de Rhétorique. — Partie critique. — L'éloquence profane : Cicéron et Démosthènes.

La partie critique, souvent discutable, du projet de Rhétorique, voile trop à nos yeux ce que la partie théorique a de justesse et d'élévation. Cette partie critique est dominée par un double idéal : Démosthènes, idéal de l'éloquence profane; les Pères, idéal de l'éloquence sacrée. Épris de la simplicité antique, Fénelon a toujours regardé Démosthènes comme un

1. Ce vers d'Horace équivaut à peu près au mot de Fénelon : « Il pense, il sent, et la parole suit. »
2. *Dictionnaire philosophique*, article Esprit.

de ceux qui l'ont pleinement réalisée. Dans les *Dialogues sur l'éloquence,* il lui oppose Isocrate, qui ne cherche qu'à plaire, qu'à polir ses pensées et à donner de l'harmonie à ses paroles, qui met presque toute l'éloquence dans l'arrangement des mots; à ces discours fleuris et efféminés, à ces périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille, il compare la mâle éloquence de Démosthènes, qui émeut, échauffe et entraîne les cœurs[1]. On le voit, les reproches que, dans la *Lettre à l'Académie,* Fénelon adresse à Cicéron[2], il les adressait déjà, dans les *Dialogues,* à Isocrate, et c'est pour les mêmes raisons aussi qu'il leur préfère Démosthènes. Ils sont des rhéteurs; lui seul est un véritable orateur.

Sans doute Cicéron n'est pas rhéteur au même degré qu'Isocrate; c'est pourtant Cicéron lui-même que Fénelon prend à partie dans les *Dialogues des morts,* et qu'il substitue à Isocrate pour l'opposer à Démosthènes[3], dans le dialogue XXXI; c'est le caractère même de Cicéron qui est vivement critiqué, dans le dialogue XLIII entre Cicéron et Caton. L'antithèse du dialogue XXXI a bien des ressemblances, même de forme, avec celle du projet de Rhétorique. Pourquoi Fénelon revient-il si volontiers à ce parallèle? Il nous l'explique dans le dialogue suivant, qui met encore en scène Démosthènes et Cicéron : « Le véritable usage de l'éloquence est de mettre la vérité en son jour et de persuader aux autres ce qui leur est véritablement utile, c'est-à-dire la justice et les autres vertus. » A tort ou à raison, il croit que ce rôle a été celui de Démosthènes, et n'a pas été celui de Cicéron.

Il ne méconnaît, d'ailleurs, ni les mérites de Cicéron ni les faiblesses de Démosthènes; il sait distinguer entre les œuvres

1. Voyez le jugement entier dans le fascicule des *Dialogues.*

2. « Je proteste que personne n'admire Cicéron plus que je fais ; il embellit tout ce qu'il touche, il fait honneur à la parole, il fait des mots ce qu'un autre n'en saurait faire, il a je ne sais combien de sortes d'esprit, il est même court et véhément, toutes les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre Verres, contre Antoine. Mais on remarque quelque parure dans son discours : l'art y est merveilleux, mais on l'entrevoit ; l'orateur, en pensant au salut de la République, ne l'oublie pas et ne se laisse pas oublier. Démosthène paraît sortir de soi et ne voir que la patrie. Il ne cherche point le beau, il le fait sans y penser ; il est au-dessus de l'admiration. Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. Il tonne, il foudroie, c'est un torrent qui entraîne tout. On ne peut le critiquer, parce qu'on est saisi ; on pense aux choses qu'il dit, et non à ses paroles. On le perd de vue ; on n'est occupé que de Philippe, qui envahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs ; mais j'avoue que je suis moins touché de l'art infini et de la magnifique éloquence de Cicéron, que de la rapide simplicité de Démosthène. »

3. Voyez le premier fascicule de Fénelon.

de jeunesse où l'orateur latin se montre plus occupé du désir d'être admiré que de la justice de sa cause, et les œuvres de la maturité, où « l'expérience des grandes affaires, l'amour de la liberté, la crainte des périls dont il était menacé, lui faisaient aire des efforts dignes d'un orateur[1] ». D'autre part, il met dans la bouche de Démosthènes l'aveu d'un certain amour de la gloire inséparable de l'amour du bien public[2]. Il n'est donc pas dupe d'un engouement aveugle; mais il aime à personnifier, en Cicéron, les avocats préoccupés avant tout de plaire et de gagner une cause, en Démosthènes les citoyens que le danger de la patrie fait orateurs, et dont les paroles sont des actes.

C'est ce qui explique que, dans la *Lettre à l'Académie,* Fénelon, non seulement ait voulu renouveler une troisième fois ce parallèle, mais en ait fait le centre et l'âme de son chapitre le plus important. Isolée de tout le reste, cette page suffirait à indiquer dans quel esprit Fénelon a écrit son ouvrage, car elle n'est que le développement du précepte capital : « L'homme véritablement digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. » Dans son ensemble, le jugement porté sur Cicéron et Démosthènes est donc vrai, si on le tempère par les réserves que nous avons empruntées à Fénelon lui-même, et si l'on se souvient que la situation des deux orateurs et des deux pays était loin d'être la même. Dans ses *Parallèles* (1685) Perrault l'observait déjà : il faut tenir compte du goût particulier de chaque nation :

> Cela supposé, nous ne serons pas réduits à ne reconnaître qu'un seul excellent orateur, ce qu'il faudrait faire s'il n'y avait qu'une seule manière d'être eloquent. Nous dirons que Démosthènes, simple et concis, a été l'orateur le plus selon le goût des Grecs; Cicéron, abondant et orné, celui qui a touché davantage les Romains.

Mais c'est se borner à constater la différence des deux éloquences sans l'expliquer, et Perrault gâte bientôt ce qu'il y a de juste dans sa thèse, en reprochant à Démosthènes de n'être pas Cicéron : « La simplicité de Démosthènes n'est pas majestueuse, et, quand elle le serait, il a tort de n'y avoir pas joint de la pompe et de la magnificence dans un ouvrage qui en demandait.... Il fallait là du sublime et de l'héroïque : où pouvait-il plus

1. *Dialogues sur l'éloquence,* II.
2. *Dialogues des morts,* XXXII.

à propos déployer les grandes voiles de l'éloquence et employer ses plus nobles figures et ses plus beaux ornements? » Il est vrai qu'il s'appuie sur la définition que Cicéron, « plus savant et mieux élevé », donne de l'éloquence, « art de parler avec abondance et avec ornement », et qu'il préfère le *de Signis* à la quatrième Philippique, avec cette même inintelligence de l'antiquité qui lui fait écrire, à propos de Thucydide : « Le style de l'histoire n'était pas encore formé en ces temps-là. » Au fond, Cicéron ne pouvait être un Attique sans renoncer à plaire au peuple romain; c'est ce qu'il montre fort bien dans ses discussions avec les Attiques contemporains, imitateurs maladroits des Grecs. Son génie, d'ailleurs, plus ample et abondant que sobre et délicat, ne l'y inclinait point; mais ce génie est essentiellement romain, comme celui de Démosthènes est essentiellement grec; l'un manque parfois de mesure, l'autre semble parfois un peu maigre et sec aux yeux des lecteurs modernes, habitués à une richesse plus ornée. Il est permis même de se demander si Fénelon, ici encore, entraîné par son parti pris d'admiration pour la simplicité toute nue, n'a pas méconnu les conditions nouvelles de l'éloquence. De même qu'il va trop loin lorsqu'il veut imposer aux prédicateurs de son temps la simplicité évangélique des Pères de l'Église, de même il risque de s'égarer et d'égarer les orateurs en leur imposant la simplicité attique, qui semblerait voisine de la sécheresse à un auditoire d'aujourd'hui.

Enfin il faut reconnaître qu'aucune gloire n'a été plus contestée que celle de Cicéron : subie avec mauvaise grâce, de son temps même, par certains puristes, comme Pollion, rabaissée par les partisans d'une éloquence nouvelle, et, pour ainsi dire, révolutionnaire, relevée par Quintilien et son école, elle a mis aux prises, au XVIe siècle, les cicéroniens et les anticicéroniens dans une guerre longue et plaisante. Longtemps après, Jean-Jacques Rousseau ne sera guère que l'écho de Fénelon, quand il écrira dans son *Émile* (livre IV) : « Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, mon élève dira : « C'est un orateur; » mais en lisant Cicéron, il dira : « C'est un avocat. » On peut accepter une conclusion formulée en ces termes, à condition toutefois que les termes soient bien précisés. Oui, il est certain que Cicéron est trop avocat, même dans les discours politiques, mais il est certain aussi que, comme avocat, il n'a pas d'égal, et que les plaidoyers civils de Démosthènes sont inférieurs aux siens. Si l'orateur grec a plus de hauteur, l'orateur latin a plus de sou-

plesse et de variété. Voilà dans quel sens on peut accepter le jugement de Fénelon, résumé par Rousseau dans une formule frappante. Même en l'acceptant dans son ensemble, on a le droit de le compléter par le jugement de Quintilien, et d'affirmer après lui que Cicéron fut et reste le vrai roi du barreau.

VI

L'éloquence profane : les orateurs modernes. — Théorie des climats et des milieux.

D'une manière générale, et malgré les éloges naïvement prodigués à certains orateurs romains, comme ce Manlius, dont l'éloquence doit être restituée à Tite-Live, c'est Rome qui est sacrifiée à la Grèce. L'éloge de Démosthènes tourne en condamnation, non seulement de Cicéron, mais des Latins.

Voilà le bon sens qui parle sans autre ornement que sa force. Il rend la vérité sensible à tout le peuple; il le réveille, il le pique, il lui montre l'abîme ouvert. Tout est dit pour le salut commun; aucun mot n'est pour l'orateur. Tout instruit et touche; rien ne brille. Il est vrai que les Romains suivirent assez tard l'exemple des Grecs pour cultiver les belles-lettres. Les Romains étaient occupés des lois, de la guerre, de l'agriculture et du commerce d'argent.

Et ce sont les Latins, Virgile, Horace, qui sont appelés à témoigner contre eux-mêmes. A combien plus forte raison Fénelon devait dédaigner nos orateurs modernes, si déchus même des Latins!

Nos avocats n'ont pas autant d'ardeur pour gagner le procès de la rente d'un particulier, que les rhéteurs de la Grèce avaient d'ambition pour s'emparer de l'autorité suprême dans une république. Un avocat ne perd rien et gagne même de l'argent en perdant la cause qu'il plaide. Est-il jeune, il se hâte de plaider avec élégance pour acquérir quelque réputation, et sans avoir jamais étudié ni le fond des lois ni les grands modèles de l'antiquité. A-t-il quelque réputation établie, il cesse de plaider et se borne aux consultations, où il s'enrichit. Les avocats les plus estimables sont ceux qui exposent nettement les faits, qui remontent avec précision à un principe de droit, et qui répondent aux objections suivant ce principe. Mais où sont ceux qui possèdent le grand art d'enlever la persuasion et de remuer les cœurs de tout un peuple?

Cette condamnation sommaire a été souvent et vivement discutée. A ne parler que des avocats, est-ce que, depuis le XVIe siècle, le barreau français ne renfermait que des parleurs cupides ou de froids dialecticiens? Les Pasquier, les Arnauld, les Le-

maître, n'avaient-ils pas fait admirer, en des causes déjà retentissantes, une éloquence rajeunie aux sources antiques? Et n'avait-on pas eu l'avocat académicien Olivier Patru, si logique dans la composition d'un plaidoyer, si châtié dans l'expression? Si Fénelon, successeur de Pellisson à l'Académie, s'était gardé de rappeler, dans son discours de réception, les mémoires écrits en faveur de Fouquet, les seuls plaidoyers français, selon Voltaire, qui rappellent Cicéron, il avait rendu hommage à son éloquence; il avait été jusqu'à dire, avec beaucoup de grâce et un peu d'exagération : « Son style noble et léger ressemblait à la démarche des divinités fabuleuses qui coulaient jusque dans les airs, sans poser les pieds sur la terre. » Et, d'ailleurs, toute l'éloquence française est-elle donc réfugiée au barreau? et peut-on souffrir que Fénelon écrive : « Il ne nous reste guère de monuments d'une forte éloquence, ni de nos anciens parlements, ni de nos États généraux, ni de nos assemblées de notables; tout se décide en secret dans le cabinet des princes ou dans quelque négociation particulière : ainsi notre nation n'est point excitée à faire les mêmes efforts que les Grecs pour dominer par la parole » ? Il oublie donc que, dès le xve siècle, l'éloquence parlementaire est née; que les « remontrances » parlementaires ont déjà leur signification et leur accent; qu'aux États généraux de 1483, Philippe Pot osait proclamer la souveraineté du peuple; que l'Hôpital fut un grand homme d'État, et plus encore, un grand honnête homme; que du Vair fut un magistrat cicéronien, très digne d'estime, sinon d'admiration, dans sa majestueuse gravité; que la *Satire Ménippée* s'achève sur la harangue de d'Aubray, si éloquemment française? Mais Fénelon pourrait répondre qu'il ne connaissait point ces premières manifestations d'une éloquence encore incertaine, ou que, les connaissant, il n'a pas jugé qu'elles méritassent d'être comparées aux œuvres des grands orateurs de la Grèce ou même de Rome; et peut-être n'aurait-il pas tout à fait tort. Les avocats du xvie siècle et même ceux du xviie restaient encore les prisonniers d'une érudition pédantesque; Patru, un nom plus qu'un auteur, selon le mot de Sainte-Beuve, était grammairien et critique avant tout; l'éloquence de Pellisson était une éloquence *écrite*, bientôt refroidie. Pour nos anciens orateurs parlementaires, lequel d'entre eux a exercé une influence décisive sur les destinées de son pays? Lui-même, l'Hôpital, en dépit de ses discours aux États généraux d'Orléans et de Saint-Germain-en-Laye, a laissé surtout le souvenir d'un

esprit cultivé et d'une âme généreuse. Jadis l'auteur du *Brutus*, fermement décidé à découvrir des orateurs jusque dans les temps les plus reculés de la république romaine, recueillait pieusement les plus informes vestiges d'une éloquence encore embryonnaire, et ne craignait pas d'opposer Caton à Lysias. Prenons garde, nous aussi, de pousser la piété patriotique jusqu'à la superstition.

Maturité de la pensée, maturité du style, ces deux conditions sont nécessaires aux yeux de Fénelon pour qu'il y ait éloquence. Une autre condition lui semble plus nécessaire encore, et c'est ici qu'il est le plus fort. Le véritable orateur, pour lui, n'est pas celui qui parle avec élégance ou avec chaleur, mais celui qui agit et gouverne par la parole[1]. Quel orateur français avant la Révolution a pu jouer ce rôle actif, ou plutôt quel parleur français a été vraiment orateur? Si nous étions tentés de nous plaindre de ce que peut avoir d'exagéré dans la forme une vue si juste au fond, il nous suffirait, pour pardonner à Fénelon, de relire la page si neuve qu'elle lui a inspirée.

Je suis très persuadé de la vérité d'une comparaison qu'on a faite : c'est que, comme les arbres ont aujourd'hui la même forme et portent les mêmes fruits qu'ils portaient il y a deux mille ans, les hommes produisent les mêmes pensées. Mais il y a deux choses que je prends la liberté de représenter. La première est que certains climats sont plus heureux que d'autres pour certains talents, comme pour certains fruits. Par exemple, le Languedoc et la Provence produisent des raisins et des figues d'un meilleur goût que la Normandie et que les Pays-Bas. De même les Arcadiens étaient d'un naturel plus propre aux beaux-arts que les Scythes. Les Siciliens sont encore plus propres à la musique que les Lapons. On voit même que les Athéniens avaient un esprit plus vif et plus subtil que les Béotiens. La seconde chose que je remarque, est que les Grecs avaient une espèce de longue tradition, qui nous manque. Ils avaient plus de culture pour l'éloquence que notre nation n'en peut avoir. Chez les Grecs tout dépendait du peuple, et le peuple dépendait de la parole. Dans leur forme de gouvernement, la fortune, la réputation, l'autorité, étaient attachées à la persuasion de la multitude. Le peuple était entraîné par les rhéteurs artificieux et véhéments. La parole était le grand ressort en paix et en guerre. De là viennent tant de harangues qui sont rapportées dans les histoires, et qui nous sont presque incroyables, tant elles sont loin de nos mœurs.

Fénelon s'élève ici jusqu'aux causes générales, bien au-dessus de la querelle des Anciens et des Modernes. Et pourtant c'est

1. Voltaire dira comme Fénelon : « La grande éloquence n'a guère pu en France être connue au barreau, parce qu'elle ne conduit pas aux honneurs comme dans Athènes, dans Rome, et comme aujourd'hui dans Londres, et n'a point pour objet de grands intérêts publics. Il se pourrait bien que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthènes quelque chose que l'air de Clamart et de la Grenouillère et le gouvernement de Richelieu ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon. »

cette querelle qui lui fournit son point de départ. Perrault s'était écrié, dans le *Siècle de Louis le Grand :*

> A former les esprits comme à former les corps
> La Nature en tout temps fait les mêmes efforts ;
> Son être est immuable, et cette force aisée
> Dont elle produit tout, ne s'est point épuisée.

Et il l'avait répété dans son *Parallèle :* « La Nature est immuable et toujours la même dans ses productions ; et comme elle donne tous les ans une certaine quantité d'excellents vins, parmi un très grand nombre de vins médiocres et de vins faibles, elle forme aussi, dans tous les temps, un certain nombre d'excellents génies parmi la foule des esprits communs et ordinaires. » En l'accordant à Perrault, par une concession de pure forme, Fénelon s'attache à montrer qu'elle-même cette toute-puissance de la Nature est réglée par certaines lois, et il s'empare de la théorie des climats, déjà esquissée par Fontenelle, cet autre partisan des Modernes, et il la retourne contre eux, et il la fortifie en y ajoutant ce qu'on peut appeler la théorie des milieux. Si l'influence du climat n'est pas si absolument déterminante que le croit Fénelon, celle du milieu moral, surtout lorsqu'il s'agit de l'éloquence, a une valeur prépondérante, et tout le début de ce chapitre, si nouveau à bien des égards, pourrait s'intituler : *De l'éloquence dans ses rapports avec les institutions et les mœurs.*

VII

L'éloquence sacrée. — Les Pères.

Ce même Perrault ne craignait pas de préférer les prédicateurs du XVIIe siècle aux orateurs anciens. « Les ouvrages de nos excellents orateurs, disait-il, sont presque partout de la même force que le sont les ouvrages des anciens dans les endroits les plus beaux, les plus forts et les plus éloquents. » L'avis de Perrault ne pouvait être l'avis de Fénelon, car, dans les *Dialogues sur l'éloquence*, celui-ci s'était déjà déclaré le champion un peu absolu de l'éloquence évangélique des Pères[1]. Il sera plus absolu encore dans la *Lettre*, et les défauts qu'il

1. Voyez le fascicule des *Dialogues sur l'éloquence*.

reconnaissait dans les *Dialogues*, il les voilera ici ou les excusera.

Je ne puis me résoudre à finir cet article sans dire un mot de l'éloquence des Pères. Certaines personnes éclairées ne leur font pas une exacte justice. On en juge par quelque métaphore dure de Tertullien, par quelque période enflée de saint Cyprien, par quelque endroit obscur de saint Ambroise, par quelque antithèse subtile et rimée de saint Augustin, par quelque jeu de mots de saint Pierre Chrysologue. Mais il faut avoir égard au goût dépravé des temps où les Pères ont vécu. Le goût commençait à se gâter à Rome peu de temps après celui d'Auguste. Juvénal a moins de délicatesse qu'Horace. Sénèque le Tragique et Lucain ont une enflure choquante. Rome tombait; les études d'Athènes mêmes étaient déchues quand saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y allèrent. Les raffinements d'esprit avaient prévalu. Les Pères, instruits par les mauvais rhéteurs de leur temps, étaient entraînés dans le préjugé universel. C'est à quoi les gens sages mêmes ne résistent presque jamais. On ne croyait pas qu'il fût permis de parler d'une façon simple et naturelle. Le monde était, pour la parole, dans l'état où il serait pour les habits si personne n'osait paraître vêtu d'une belle étoffe, sans la charger de la plus épaisse broderie. Suivant cette mode, il ne fallait point parler, il fallait déclamer. Mais si on veut avoir la patience d'examiner les écrits des Pères, on y verra des choses d'un grand prix. Saint Cyprien a une magnanimité et une véhémence qui ressemble à celle de Démosthènes. On trouve dans saint Chrysostome un jugement exquis, des images nobles, une morale sensible et aimable. Saint Augustin est tout ensemble sublime et populaire; il remonte aux plus hauts principes par les tours les plus familiers : il interroge; il se fait interroger; il répond. C'est une conversation entre lui et son auditeur; les comparaisons viennent à propos dissiper tous les doutes; nous l'avons vu précédemment descendre jusqu'aux dernières grossièretés de la populace pour la redresser. Saint Bernard a été un prodige dans un siècle barbare. On trouve en lui de la délicatesse, de l'élévation, du tour, de la tendresse et de la véhémence. On est étonné de tout ce qu'il y a de beau et de grand dans les Pères, quand on connaît les siècles où ils ont écrit. On pardonne à Montaigne des expressions gasconnes, et à Marot un vieux langage : pourquoi ne veut-on point passer aux Pères l'enflure de leur temps, avec laquelle on trouverait des vérités précieuses, et exprimées par les traits les plus forts?

Qu'importe d'ailleurs au fond la pureté du goût, si les interprètes de la parole de Dieu « ne doivent parler qu'en apôtres »? Émouvoir, convertir, voilà l'essentiel de leur tâche, ou plutôt voilà leur tâche tout entière. Saint Augustin pleure avec les habitants d'Hippone, et, dès lors, il est sûr du succès; et c'est en enlevant les cœurs des habitants de Césarée qu'il les détacha des coutumes barbares : « Je ne crus avoir rien gagné pendant que je n'entendis que leurs acclamations : mais *j'espérai quand je les vis pleurer*. Les acclamations montraient que je les avais instruits, et que mon discours leur faisait plaisir, mais *leurs larmes marquèrent qu'ils étaient changés*. » C'est de saint Augustin qu'il faut apprendre « les règles d'une éloquence sé-

rieuse et efficace ». — « Le véritable orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer; il pense, il sent, et la parole suit. « Il ne dépend point des paroles, dit saint Augustin; mais les paroles dépendent de lui. »

Près de trente ans se sont écoulés entre les *Dialogues sur l'éloquence* et la *Lettre à l'Académie*. La doctrine sur la prédication chrétienne reste pourtant la même. C'est qu'elle n'est point particulière à Fénelon. Bossuet, l'avait déjà exposée avec beaucoup de force, et, avant Bossuet un autre grand évêque, dont l'éloquence onctueuse devait plaire à Fénelon, mais qui parfois peut-être eût été trop fleuri à son gré, saint François de Sales, avait écrit : « Il y a une autre sorte de délectation, qui ne dépend pas de l'enseigner et émouvoir. C'est un certain chatouillement d'oreilles, qui provient d'une certaine élégance séculière, mondaine et profane, de certaines curiosités, agencement de traits, de paroles, bref, qui dépend entièrement de l'artifice; et quant à celle-ci, je nie fort et ferme qu'un prédicateur y doive penser; il la faut laisser aux orateurs du monde, aux charlatans et courtisans qui s'y amusent. Ils ne prêchent pas Jésus-Christ crucifié, mais ils se prêchent eux-mêmes. » Il est vrai que saint François de Sales n'interdit pas de mêler quelques souvenirs profanes aux commentaires des textes sacrés; mais « il s'en faut servir comme l'on fait des champignons, fort peu, pour seulement réveiller l'appétit ». Toujours le ministre de l'Évangile doit « parler affectionnément et dévotement, simplement et candidement », sans préoccupation profane, car « le souverain artifice est de n'avoir point d'artifice[1] ». La doctrine de Bossuet et de Fénelon n'est-elle pas tout entière contenue dans ce mot?

Ce qui est particulier à Fénelon, c'est l'accent dont sont animées ses critiques, assez semblables, dans la *Lettre*, aux critiques des *Dialogues*. Avec quelques précautions, mais aussi avec franchise, il observe que les ministres de la parole de Dieu « ne sont pas tous également humbles et détachés », et il ne craint pas d'y insister : « De jeunes gens sans réputation se hâtent de prêcher : le public s'imagine voir qu'ils cherchent moins la gloire de Dieu que la leur, et qu'ils sont plus occupés de leur fortune que du salut des âmes. Ils parlent en orateurs

1. Lettre à l'archevêque de Bourges sur la vraie manière de prêcher.

brillants plutôt qu'en ministres de Jésus-Christ et en dispensateurs de ses mystères. Ce n'est point avec cette ostentation de paroles que saint Pierre annonçait Jésus crucifié, dans ses sermons qui convertissaient tant de milliers d'hommes. » Otons le nom de saint Pierre, nous avons, à peu de chose près, en substance, le panégyrique de saint Paul. Ici, d'ailleurs, comme dans ce panégyrique, comme dans ses propres *Dialogues,* Fénelon oppose sans cesse à la rhétorique des prédicateurs contemporains l'éloquence grave et simple des Pères de l'Église, dont il reconnait les défauts, mais qui ont agi plus encore qu'ils n'ont parlé : « Si saint Augustin eût affaibli son discours par les ornements affectés du genre fleuri, il ne serait jamais parvenu à corriger les peuples d'Hippone et de Césarée. » C'est à ce genre fleuri qu'il en veut surtout : « Que pourrait-on croire d'un prédicateur qui viendrait montrer aux pécheurs le jugement de Dieu pendant sur leurs têtes, et l'enfer ouvert sous leurs pieds, avec les jeux de mots les plus affectés?... Un missionnaire apostolique ne doit point faire de la parole de Dieu une parole vaine et pleine d'ornements affectés. » Qu'on le remarque : deux phrases si voisines l'une de l'autre se terminent par le même mot caractéristique. C'est que, par-dessus tout, l'affectation fait horreur à Fénelon : pour la combattre et l'écraser, il fait appel, non seulement aux Pères, mais aux écrivains de l'antiquité profane, aux orateurs comme Démosthènes, comme les Romains eux-mêmes, et il s'écrie avec amertume : « Faut-il que les hommes chargés de parler en apôtres recueillent avec tant d'affectation les fleurs que Démosthènes, Manlius et Brutus ont foulées aux pieds? Faut-il croire que les ministres évangéliques sont moins sérieusement touchés du salut éternel des peuples, que Démosthènes ne l'était de la liberté de sa patrie, que Manlius n'avait d'ambition pour séduire la multitude, que Brutus n'avait de courage pour aimer mieux la mort qu'une vie due au tyran? »

C'est ce qu'avait écrit la Bruyère dans son chapitre *de la Chaire;* c'est ce que dira bientôt Massillon dans son *Sermon sur la parole de Dieu.* Seulement, la Bruyère est un satirique et peut se permettre des hardiesses interdites à un évêque; Massillon n'a pas assez le goût de la simplicité sobre pour être vivement touché des abus de l'esprit et du style fleuri. Au contraire, ce qui donne aux critiques de Fénelon un accent personnel et pénétrant, c'est la sincérité profonde d'un esprit aussi vraiment antique que vraiment chrétien, qui associe aux Pères Platon et

Longin, leurs devanciers, et réunit les deux traditions dans une doctrine commune : l'éloquence est l'art de prouver la vérité. C'est dans cette double antiquité, païenne et chrétienne, qu'il cherche et trouve son idéal. Voilà pourquoi il montre un si injuste dédain de l'éloquence sacrée au XVIIe siècle ; voilà pourquoi il ne nomme même pas Bossuet et Bourdaloue, si fort au-dessus pourtant des mauvais prédicateurs qu'il raille, si dignes d'être comparés aux Pères de l'Église, si bien loués par la Bruyère. Bien qu'il eût parfois « le fiel de la colombe », on se refuse à croire que, seule, une rancune mesquine soit la cause d'un silence aussi étonnant. Il n'avait, d'ailleurs, aucune raison d'en vouloir à Bourdaloue, qu'il avait autrefois pris à partie dans les *Dialogues*, mais dont il venait de vanter la « perfection » dans le *Mémoire sur les occupations de l'Académie*. L'oubli est voulu, on n'en saurait douter; mais il vaut mieux l'attribuer à une raison générale qu'à des motifs personnels. Bien qu'au début de ce chapitre, Fénelon se défende « de vouloir préférer en général le génie des anciens orateurs à celui des modernes », le chapitre entier n'est pourtant qu'une antithèse perpétuelle entre les deux éloquences, comme le livre tout entier n'est qu'un plaidoyer indirect en faveur des anciens, seuls vraiment éloquents, parce que seuls ils sont vraiment simples. C'est là le côté faible et systématique de la thèse. Combien elle eût été plus solide si Fénelon l'avait appuyée d'exemples empruntés à deux grands orateurs pour qui la postérité avait commencé déjà, si à la médiocrité des uns il avait opposé les hautes qualités des autres, et fait voir que, lui aussi, son siècle avait, pour ainsi dire, ses anciens, ses orateurs classiques, ses modèles de mâle et simple éloquence!

VIII

L'idéal platonicien et fénelonien dans le « Projet de rhétorique ».

Quidquid est in Platone, vivit in Augustino. Tout Platon revit en Augustin. Le lecteur des *Dialogues sur l'éloquence* pouvait le soupçonner déjà. Ces dialogues, tout chrétiens par le sentiment, sont tout platoniciens par l'idée générale. Platon y est appelé « le plus éloquent écrivain de l'antiquité ». On y analyse le *Gorgias* et le *Phédon*, et c'est au *Gorgias* que l'idée même

des *Dialogues* est empruntée. Platon a montré que l'art est grossier et méprisable dès qu'il paraît; Platon dit qu'un discours n'est éloquent qu'autant qu'il agit dans l'âme de l'auditeur; Platon pour la théorie, Démosthènes pour l'exemple, sont les grands maîtres avec les Pères. Aristote non seulement ne lui est pas égalé, mais est mis même au-dessous de Longin. Sa *Rhétorique*, « quoique très belle, a beaucoup de préceptes secs et plus curieux qu'utiles dans la pratique », tandis que Longin joint aux préceptes « beaucoup d'exemples qui les rendent sensibles ». Fénelon suivait ici les sentiments comme la traduction de Boileau. Au contraire, Voltaire comprendra, aimera plus Aristote que Boileau : « Aristote, dira-t-il, fit voir que la véritable philosophie est le guide secret de l'esprit de tous les arts; il creusa les sources de l'éloquence[1]... » C'est que Voltaire voit surtout les règles de l'art, et que Fénelon cherche surtout les sources de l'inspiration. Ni l'un ni l'autre peut-être ne comprend vraiment Aristote. Mais Fénelon, qui, en tout ce chapitre, se place exclusivement, trop exclusivement, au point de vue moral (c'est ici, comme ailleurs, sa grandeur et sa faiblesse), « platonise » avec aisance.

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour imposer à la faible imagination de la multitude, et pour trafiquer de la parole : c'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité : son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi et non pour lui; qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes. Je prends pour juges de cette question les païens mêmes. Platon ne permet dans sa *République* aucune musique avec les tons efféminés des Lydiens. Les Lacédémoniens excluaient de la leur tous les instruments trop composés, qui pouvaient amollir les cœurs. L'harmonie qui ne va qu'à flatter l'oreille n'est qu'un amusement de gens faibles et oisifs; elle est indigne d'une république bien policée. Elle n'est bonne qu'autant que les sons y conviennent au sens des paroles, et que les paroles y inspirent des sentiments vertueux. La peinture, la sculpture et les autres beaux-arts doivent avoir le même but. L'éloquence doit, sans doute, entrer dans le même dessein. Le plaisir n'y doit être mêlé que pour faire le contrepoids des mauvaises passions, et pour rendre la vertu aimable.

1. *Dictionnaire philosophique*, art. ÉLOQUENCE.

C'est de la philosophie plus que de la critique; c'est aussi, ers la fin, de l'utopie : Fénelon ne se souvient plus ici du *Gorgias*, nais de la *République*, et les chimères naïvement vertueuses du *Télémaque* revivent en de telles pages dont on ne sait s'il faut admirer l'élévation ou railler la candeur. Mais on ne sourit que par intervalles, et la pensée se maintient d'ordinaire à une elle hauteur qu'on croit lire un Platon chrétien. Il est vrai que Platon, dans le *Gorgias*, semble parfois nier qu'il y ait un art de a rhétorique; mais le *Gorgias* est avant tout un dialogue de réfutation et de polémique, une protestation contre la rhétorique des sophistes. Est-ce à dire qu'on n'en puisse dégager aucune loi générale de l'éloquence? Mais qu'est-ce que le *Gorgias*, sinon un examen de la rhétorique, considérée dans ses rapports avec la science, la morale, la politique et la religion? Longtemps après Platon, Pascal affirmera de même qu'on ne peut réunir en système rigoureux les différents moyens de persuader, ce qui ne l'empêchera pas d'en énumérer quelques-uns, et de croire à l'existence d'un art de la parole. Comme Pascal, Socrate raillera seulement l'éloquence « qui consiste à dire de petites choses avec de grands mots »; comme Pascal, il aurait pu écrire : « La vraie éloquence se moque de l'éloquence. » Mais, plus que l'auteur des *Pensées*, il croyait à l'efficacité d'une théorie de l'art oratoire. Seulement, cette théorie était tout idéale. Ce que Platon opposait à la rhétorique, non seulement telle qu'elle était enseignée par les sophistes, mais telle qu'elle est praticable dans la réalité, c'est bien une rhétorique idéale, fondée sur la dialectique, sur l'étude de la vérité et du cœur humain, la rhétorique du philosophe, qui l'emploie dans sa prédication morale et qui en userait peut-être dans le gouvernement de la société, si le bonheur des hommes voulait qu'il en fût chargé. Cette rhétorique apparait plus clairement dans le *Phèdre*, où la discussion n'occupe qu'une place secondaire. Le *Gorgias* donne la méthode pratique, le *Phèdre* donne des définitions et des lois : point d'art de la parole sans la possession de la vérité, c'est-à-dire de la philosophie. Si la rhétorique est « l'art de conduire les âmes », Périclès la connut à fond, lui qui, disciple d'Anaxagore, apprit à connaître l'âme et à l'amener à la vertu par la persuasion des sages discours. Il n'y a de vraiment sérieux que les discours dialectiques, prononcés pour l'instruction des auditeurs, écrits dans leurs âmes, ayant pour sujet le juste, le beau et le bon.

Qu'on lise le *Projet de rhétorique*, après avoir relu ces Dialo-

gues, on verra que le point de vue n'a pas changé, non seulement en ce qui concerne le but de l'éloquence (l'orateur homme de bien et philosophe, artisan de vérité et de vertu), mais en ce qui concerne aussi la méthode.

Il remonte d'abord au premier principe sur la matière qu'il veut débrouiller; il met ce principe dans son vrai point de vue, il le tourne et le retourne, pour y accoutumer ses auditeurs les moins pénétrants; il descend jusqu'aux dernières conséquences par un enchaînement court et sensible. Chaque vérité est mise en sa place par rapport au tout : elle prépare, elle amène, elle appuie une autre vérité qui a besoin de son secours.

IX

Fénelon et Buffon.

Mais cette théorie est aussi, semble-t-il, celle de Buffon. Les deux ouvrages de Fénelon et de Buffon sont, à proprement parler, des ouvrages académiques; ils sont du moins, tous deux, destinés à l'Académie; mais dans un discours où la convention et la tradition des solennités académiques tiennent forcément une si large place, Buffon se sentait moins libre que Fénelon dans une lettre-traité, où il pouvait s'étendre et s'épancher à l'aise. Par suite, certains passages du discours académique de Buffon sonnent faux et sentent la déclamation; au contraire, l'accent de Fénelon, presque partout, est sincèrement ému; son enthousiasme pour les anciens n'est pas de commande. Pourtant, si Buffon çà et là s'échauffe à froid et accable ses collègues d'éloges outrés, Fénelon, vers la fin de sa lettre, manque de franchise, déploie une habileté infinie pour éluder la question véritable, s'efforce de contenter également les partisans des anciens et ceux des modernes. C'est surtout au point de vue de la composition que Fénelon l'emporte sur Buffon; il était naturel que la *Lettre à l'Académie* eût l'avantage de la régularité et de l'ampleur; mais dans un cadre étroit, le discours de Buffon eût pu être plus harmonieux. Tandis que les divisions de la *Lettre*, sinon ses conclusions, sont très nettes, on cherche en vain à retrouver dans la suite du *Discours* le développement logique de la division indiquée d'abord : « Le style est l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées. »

La nécessité de l'ordre et du mouvement dans le style préoccupe aussi Fénelon. Il écrit : « Tout le discours est un; il se

réduit à une seule proposition mise au plus grand jour par des tours variés »; et Buffon : « Tout sujet est un, et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours. » — « Un ouvrage n'a un véritable ordre, dit Fénelon, que quand on ne peut en déplacer aucune partie sans affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout... Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière. » — « Pour bien écrire, dit Buffon, il faut posséder pleinement son sujet; il faut y réfléchir assez pour voir clairement l'ordre de ses pensées, et en former une suite, une chaîne continue dont chaque point représente une idée. » Les pensées et parfois les expressions sont identiques. On peut juger seulement que la théorie de l'ordre a plus de majesté chez Buffon. Fénelon dit bien avec l'accent le plus sincère : « Quiconque ne sent pas la beauté et la force de cette unité et de cet ordre n'a encore rien vu au grand jour; il n'a vu que des ombres dans la caverne de Platon... L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit. » Mais l'image par laquelle il éclaire sa pensée manque tout au moins de largeur : « Cette unité de dessein fait qu'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie. » Combien plus haute et aussi plus juste est la comparaison que Buffon emprunte au spectacle de la nature! En revanche, Fénelon accorde au « mouvement » une attention moins dédaigneuse. S'appuyant sur l'opinion de Platon et de Cicéron, il affirme que « toute la force de la parole ne doit tendre qu'à mouvoir les ressorts cachés que la nature a mis dans le cœur des hommes... Tout discours qui vous laissera froid, qui ne fera qu'amuser votre esprit, et qui ne remuera pas vos entrailles, votre cœur, quelque beau qu'il paraisse, ne sera point éloquent. » — « Il ne suffit pas, répétera Buffon, de frapper l'oreille et d'occuper les yeux; il faut agir sur l'âme et toucher le cœur en parlant à l'esprit. » Mais Buffon oubliera vite le cœur pour ne songer qu'à l'esprit; Fénelon sait mieux que « la passion est comme l'âme de la parole ».

S'inspirant, au fond, des mêmes idées, ils professent le même dédain pour tout style qui ne réalise pas à la fois l'ordre et le mouvement, qui ne parle pas à l'intelligence en touchant le cœur, pour les auteurs qui veulent avoir trop d'esprit et mettre partout des traits saillants. Avec quelle ironie Buffon parle de « ces étincelles qu'on ne tire que par force en choquant les

mots les uns contre les autres, et qui ne nous éblouissent pendant quelques instants que pour nous laisser ensuite dans les ténèbres! » Mais avant lui Fénelon avait écrit : « Tant d'éclairs m'éblouissent; je cherche une lumière douce qui soulage mes faibles yeux. » N'est-ce pas là cette lumière toujours égale que souhaite Buffon, et qui doit, selon lui, faire un corps et se répandre uniformément dans un écrit? Tous deux repoussent le bel esprit et le genre fleuri, mais pour des raisons opposées : Fénelon, par amour de la simplicité; Buffon, de la majesté soutenue.

Aucun d'eux, d'ailleurs, n'est un guide absolument sûr, bien qu'à tous deux on puisse emprunter nombre de préceptes utiles. Au fond, ils n'ont fait que définir leur propre goût et donner la théorie de leur propre style. Fénelon a pour idéal, un peu chimérique, l'aimable naïveté des temps primitifs, qu'il s'est efforcé de reproduire; Buffon recommande à tous les écrivains sans distinction, même aux plus légers, la dignité noble, le sérieux profond, l'ordre rigoureux et presque mathématique qu'il a portés dans une œuvre de longue haleine. Chacun ne montre, pour ainsi dire, qu'une des faces de l'écrivain; ils se liront avec un double profit, si l'on prend soin de les compléter et de les corriger l'un par l'autre. Fénelon n'en reste pas moins plus près de nous : ce n'est pas Buffon qui eût écrit, traçant le plan d'une rhétorique nouvelle : « On pourrait faire *une agréable peinture* des divers caractères des orateurs, de leurs mœurs, de leurs goûts et de leurs maximes. Il faudrait même *les comparer ensemble,* pour donner au lecteur de quoi juger du degré d'excellence de chacun d'entre eux. » Les dernières lignes de ce chapitre ne sont pas moins significatives que les premières. Au début, la critique historique est entrevue; à la fin, la critique dogmatique est au moins ébranlée, et l'on entrevoit une critique nouvelle, toute relative, presque tout individuelle, celle qui naît de la comparaison des pays, des caractères, des mœurs.

X

Le Projet de Poétique. — Haute idée que Fénelon se fait de la poésie. — La poésie et l'art. — L'idéal antique.

« La poésie est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit. » Ainsi débute le Projet de Poétique, et Fénelon s'at-

tache à rappeler d'abord le rôle religieux et civilisateur de la poésie dès l'origine du genre humain. A la poésie comme à l'éloquence, comme à l'art en général, Fénelon attribue la même valeur, valeur de fond plus que de forme, et assigne le même but, tout moral. En cela, il est philosophe, à la manière d'Aristote, qui jugeait la poésie plus philosophique que l'histoire, parce que la poésie exprime plus que l'histoire ce qui a une valeur générale. Mais il est plus moraliste encore que philosophe, et l'on peut juger encore ici qu'il l'est trop, car à tous les genres de poésie et à tous les poètes ne saurait s'appliquer sa définition, si élevée qu'elle soit.

Autant qu'on doit mépriser les mauvais poètes, autant doit-on admirer et chérir un grand poète qui ne fait point de la poésie un jeu d'esprit pour s'attirer une vaine gloire, mais qui l'emploie à transporter les hommes en faveur de la sagesse, de la vertu et de la religion.

En revanche, que l'on compare à cette haute idée que Fénelon se fait de la poésie la médiocre estime qu'elle inspirait à Montaigne, on sentira vite le progrès. Qu'on la compare même au jugement que, dans sa Lettre à Santeul (1690), Bossuet portait sur ces productions de la vanité humaine : il trouvait « un grand creux » dans ces fictions, mais il se sentait « forcé de *faire grâce* au poète chrétien qui n'en use ainsi que par une espèce de nécessité ». « Je n'aime pas beaucoup les fables, » ajoutait-il; et il déclarait avoir quitté depuis longtemps la lecture d'Horace et de Virgile. Qu'eût pensé Fénelon de cette profession de foi littéraire? Mais aussi qu'eût pensé Bossuet s'il avait lu ce chapitre tout constellé de citations des poètes païens, chez qui la passion même est glorifiée dans les termes les plus passionnés?

Je suis *attendri* pour la solitude d'Horace. Les anciens ne se sont pas contentés de peindre simplement d'après nature : ils ont joint *la passion* à la vérité. Homère ne peint point un jeune homme qui va périr dans les combats, sans lui donner des grâces *touchantes*. C'est une espèce de trahison. Le poète ne vous *attendrit* avec tant de grâce et de douceur, que pour vous mener au moment fatal où vous voyez tout à coup celui que vous aimez, qui nage dans son sang, et dont les yeux sont fermés par l'éternelle nuit... Nous sommes *charmés de la douleur* que Nisus et Euryale nous coûtent. J'ai vu un jeune prince, à huit ans, saisi de douleur à la vue du péril du petit Joas. Je l'ai vu impatient sur ce que le grand prêtre cachait à Joas son nom et sa naissance. Je l'ai vu pleurer amèrement en écoutant ces vers :

Ah! miseram Eurydicen! anima fugiente, vocabat :
Eurydicen toto referebant flumine ripæ[1].

1. « Eurydice! malheureuse Eurydice! c'est toi qu'appelait sa voix mourante. Et tous les échos de la rive répétaient : « Eurydice! » (VIRGILE, *Géorgiques*, IV, 525-526.)

Vit-on jamais rien de mieux amené, ni qui prépare un plus *vif sentiment* que ce songe d'Enée?... Le bel esprit pourrait-il *toucher* ainsi le cœur? Peut-on lire cet endroit sans être *ému?*... Les animaux souffrants que ce poète met comme devant nos yeux *nous affligent*... La peste des animaux est un tableau qui nous *émeut*... Virgile anime *et passionne* tout. Dans ses vers tout pense, *tout a du sentiment, tout vous en donne;* les arbres mêmes *vous touchent*... Une fleur *attire votre compassion,* quand Virgile la peint prête à se flétrir... Horace fait en trois vers un tableau où tout vit *et inspire du sentiment*... Catulle, qu'on ne peut nommer sans avoir horreur de ses obscénités, est au comble de la perfection pour une simplicité *passionnée.*

A tant d'expressions caressantes, le sévère précepteur du grand dauphin eût reconnu le précepteur du duc de Bourgogne et sa grâce un peu molle; même il n'eût pas été désarmé peut être par le touchant souvenir accordé au jeune duc disparu. Fénelon mêle ici, par une alliance naturelle et qui touche, les plus chers souvenirs de sa vie à ceux de ses lectures. Il est le disciple des anciens, dont il sent et fait sentir la beauté simple et vraie; mais il est avant tout lui-même, et c'est de ses propres goûts qu'il cherche et trouve chez eux la satisfaction délicate. Aux éclairs qui éblouissent il préfère une lumière douce, une peinture aimable de la nature en ce qu'elle a de plus familier.

Je demande un poète *aimable,* proportionné au commun des hommes, qui fasse tout pour eux, et rien pour lui. Je veux un sublime *si familier, si doux* et *si simple,* que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé sans peine, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver. Je préfère *l'aimable* au surprenant et au merveilleux. Je veux un homme qui me fasse oublier qu'il est auteur, et *qui se mette comme de plain-pied en conversation avec moi.* Je veux qu'il me mette devant les yeux un laboureur qui craint pour ses moissons, un berger qui ne connaît que son village et son troupeau, une nourrice attendrie pour son petit enfant; je veux qu'il me fasse penser non à lui et à son bel esprit, mais aux bergers qu'il fait parler. Ce n'est ni le difficile, ni le rare, ni le merveilleux que je cherche; c'est *le beau simple, aimable* et commode, que je goûte. Si les fleurs qu'on foule aux pieds dans une prairie sont aussi belles que celles des somptueux jardins, je les en aime mieux. L'art est défectueux dès qu'il est outré; il doit viser à la ressemblance. Puisqu'on prend tant de plaisir à voir, dans un paysage du Titien, des chèvres qui grimpent sur une colline pendante en précipice; ou dans un tableau de Téniers, des festins de village et des danses rustiques, faut-il s'étonner qu'on aime à voir dans l'*Odyssée des peintures si naïves du détail de la vie humaine?* On croit être dans les lieux qu'Homère dépeint, y voir et y entendre les hommes. *Cette simplicité de mœurs semble ramener l'âge d'or.* Le bonhomme Eumée me touche bien plus qu'un héros de *Clélie* ou de *Cléopâtre.* Les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés; mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et si naturelle.

Quelle étrange conciliation des sentiments les plus divers, des idées les plus étonnées de se rencontrer! Ici, l'homme, le causeur, le précepteur, qui ramène tout au simple et à l'aimable,

s'interdisant ainsi l'intelligence et la jouissance de certaines beautés frappantes et inégales; là, l'auteur du *Télémaque*, l'utopiste, qui transporte jusque dans la critique littéraire son rêve éternel de vie champêtre et innocente, d'âge d'or renouvelé. Ici, le délicat un peu dédaigneux; là, le critique d'art — car Fénelon en est un et peut-être le seul du XVIIe siècle — épris de la nature au point de réclamer l'exacte ressemblance de la poésie et de la peinture avec la réalité qu'elles imitent. Ou plutôt poésie et peinture se confondent, car « la poésie est sans doute une imitation et une peinture »; mais, dans l'esprit de Fénelon, ce n'est là qu'une métaphore jetée en passant, ce n'est pas le germe d'une théorie comme celle que développera, non sans quelque lourdeur, l'abbé du Bos dans ses *Réflexions critiques sur la poésie et la peinture* (1719), et que contestera Winckelmann. La *Lettre à l'Académie* n'a rien de commun avec le *Laocoön* de Lessing; Fénelon ne veut que signaler chez Homère et chez Virgile cet art plus ou moins spontané, plus ou moins réfléchi, de *peindre* avec netteté et vivacité le détail et ce qu'il appelle les « circonstances ». Cela, c'est la part de la protestation et de la réaction contre les beaux esprits qui affectaient de mépriser la simplicité d'Homère, et c'est ce qui explique tant d'épigrammes contre le bel esprit des modernes, opposé à la naïveté des anciens : elles seraient inexplicables et injustes, en tout cas, si on les croyait dirigées contre le siècle entier, surtout contre cette partie du siècle où Fénelon a commencé d'écrire, aux côtés d'un Racine, d'un Bossuet, d'une Maintenon; mais, ne l'oublions pas, il écrit sa *Lettre* au XVIIIe siècle, au moment d'un retour offensif du bel esprit naguère vaincu ou plutôt contenu par les Boileau et les la Bruyère; et, dès lors, le « réalisme » apparent de Fénelon apparaît ce qu'il est vraiment : un rappel sincère et utile à la nature méconnue. Ce qui n'est pas affaire d'occasion ni de polémique, ce qui est bien à Fénelon, c'est son goût ému et curieux des choses de l'art : il cite Raphaël et Titien; il cite aussi Téniers, que le grand siècle estimait peu, à l'exemple du grand roi; il le cite non loin d'Homère; à force de haïr les faux brillants du bel esprit, il en vient à aimer jusqu'à la simplicité triviale; mais ses préférences naturelles étaient, j'imagine, pour Raphaël et Poussin, même pour Mignard, qu'il visitait souvent à Versailles. Ce qui est bas lui répugnait plus encore que ce qui est forcé, car il ne concevait pas de beauté qui ne parlât pas au cœur, qui ne fût animée, colorée, achevée par le sentiment.

Le beau qui n'est que beau, c'est-à-dire brillant, n'est beau qu'à demi : il faut qu'il exprime les passions pour les inspirer; il faut qu'il s'empare du cœur, pour le tourner vers le but légitime d'un poème.

XI

La partie critique du « Projet de Poétique ». — Fénelon et les modernes. — Fénelon et la versification française.

C'est la conclusion du chapitre de la Poésie, et toute la doctrine de Fénelon y est exprimée en raccourci. Mais la partie de doctrine est la moindre en ce chapitre; la critique en occupe les deux tiers et, comme toujours, souvent hardie, est souvent discutable. Par exemple, admirer les poètes anciens, est-ce s'interdire d'admirer les modernes? Un lecteur docile de Fénelon serait tenté de le croire, tant la louange est parcimonieusement mesurée aux poètes français, alors que les poètes latins sont loués avec tant d'émotion, cités avec tant d'amour. Quelques-uns des nôtres sont nommés, jamais avec une approbation sans réserve. Personne n'a fait de plus beaux vers que Malherbe; mais combien en a-t-il fait qui ne sont guère dignes de lui! La Fontaine a fait un très bon usage des vers irréguliers; mais il n'est apprécié ici que par le dehors; son génie, si bien défini ailleurs par Fénelon[1], si digne d'être égalé à celui d'un Horace, est négligé comme à dessein. Boileau est un grand poète, mais que cite-t-on de lui? Son ode pindarique sur la prise de Namur! Mais si nos plus grands poètes français ont fait beaucoup de vers raboteux, obscurs ou languissants, ils n'en sont pas responsables : « Gênés par les lois rigoureuses de notre versification » et de notre langue, ils n'ont pu, en dépit de tout leur mérite, atteindre à une perfection que Fénelon déclare « impossible ». En condamnant l'un deux, il trouve moyen de condamner du même coup la langue française.

Ronsard avait trop entrepris tout à coup. Il avait forcé notre langue par des inversions trop hardies et obscures; c'était un langage cru et informe. Il y ajoutait trop de mots composés, qui n'étaient point encore introduits dans le commerce de la nation; il parlait français en grec, malgré les Français mêmes. *Il n'avait pas tort, ce me semble, de tenter quelque nouvelle route pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poesie, et pour denouer notre versification*

1. Voyez le jugement latin de Fénelon sur la Fontaine, au premier fascicule de notre étude sur la Fontaine.

naissante. Mais, en fait de langue, on ne vient à bout de rien sans l'aveu des hommes pour lesquels on parle. On ne doit jamais faire deux pas à la fois, et il faut s'arrêter dès qu'on ne se voit pas suivi de la multitude. La singularité est dangereuse en tout : elle ne peut être excusée dans les choses qui ne dépendent que de l'usage.

L'excès choquant de Ronsard nous a un peu jetés dans l'extrémité opposée; *on a appauvri, desséché et gêné notre langue.* Elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire; on voit toujours venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux, et le régime appelle aussitôt un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. C'est ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence.

Nous voici donc revenus, à propos de Ronsard[1], au procès fait, dès les premiers chapitres de la *Lettre*, à la langue elle-même. Que d'esprit dépensé à exagérer l'uniformité de la syntaxe française et « la sévérité de notre langue contre presque toutes les inversions de phrases[2] »! Au fond, sans doute, Fénelon n'a pas tort; mais il ne sait pas avoir raison avec mesure. Et pourtant si souple et si fin est cet esprit, qu'à l'instant même où il reprend et fortifie ses griefs contre notre langue, il

1. Pour ce jugement sur Ronsard, que la critique moderne n'accepte pas dans sa rigueur, voyez nos fascicules de Boileau, *Art poétique*, et de la Bruyère critique.

2. « La rime n'est pas la seule gêne pour notre poésie ; il en est une autre, plus incommode peut-être : ce sont nos habitudes de langage direct, c'est la rigueur de notre syntaxe, c'est cette *place fatale* que chaque mot occupe dans la phrase, « ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute « variété, et souvent toute magnifique cadence ». Pour y remédier, Fénelon propose l'inversion ; il en fait valoir fort ingénieusement les avantages. C'est comme si un contemporain de Cicéron ou de Virgile eût blâmé, dans la langue latine, l'usage des inversions et l'incommodité du sens suspendu, et demandé le langage direct. Une singulière inquiétude d'esprit empêchait Fénelon de reconnaître que le génie des langues tient à des circonstances, *fatales* en effet, mais que par cela même il faut accepter, cette fatalité n'en étant que le caractère immuable et la marque même de la personnalité d'un peuple. Ces exemples d'inversions gracieuses, tirées de Virgile, ne prouvent rien : car que voulait Virgile par l'inversion, sinon ce que veulent, en menant leurs lecteurs droit au sens par l'ordre naturel et logique des mots, Corneille, Racine et Molière ? Latins et Français, ces grands poètes avaient le même dessein : rendre leurs peintures sensibles, frappantes, et parler au génie de leur pays par le génie même de sa langue. A la vérité, Fénelon ne demande pas qu'on substitue tout à coup l'inversion à l'ordre direct : il veut seulement un mélange insensible des deux procédés. On commencera par des inversions douces et à peine marquées. Si l'usage s'en établit, on les hasardera en plus grand nombre. Langage vraiment chimérique, qui réunirait ainsi les qualités les plus locales des autres langues, les inversions du latin, les composés du grec, et notre langage direct ! On ne relèverait pas cette chimère si elle était sans danger ; mais l'histoire des langues ne prouve que trop combien leur nuisent ces théories imaginées pour les enrichir. Tandis qu'elles cherchent des qualités d'emprunt, elles perdent leurs qualités naturelles ; et rien n'est si rapide que cette corruption, les esprits ne pouvant s'attacher à la chimère du mieux sans que le bien leur devienne insupportable » (Nisard.) Il y a peut-être excès dans les deux thèses.

semble avoir à cœur d'en corriger les hardiesses trop dangereuses. Est-ce bien le Fénelon du projet d'enrichissement de la langue, qui engage maintenant les réformateurs à ne rien tenter sans l'aveu de la multitude? Pour être atténuée dans la forme, la hardiesse n'en est guère plus inoffensive au fond. Et c'est la tactique habituelle de Fénelon, plus habile que nette. Il attaque d'abord et renverse, puis il feint de concéder le terrain conquis, ou bien, avec une générosité tardive, il déclare épargner, comme nécessaire, ce qu'il vient d'anéantir. Voyez sa vive sortie contre la versification française en général et contre la rime en particulier! « Notre versification perd plus, si je ne me trompe, qu'elle ne gagne par les rimes : elle perd beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie... » Il le démontre ou croit le démontrer; puis, quand il a gratuitement humilié notre poésie, il conclut avec sagesse: « Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes. Sans elles notre versification tomberait... » Et tout ce grand effort aboutit à demander qu'on mette nos poètes « un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus exacts sur le sens et l'harmonie. » Tant de modestie après tant de hauteur, déconcerte le lecteur naïf, qui ne comprend pas bien comment on peut s'accommoder si aisément d'une versification qu'on dit si radicalement mauvaise, ni comment il peut suffire de « relâcher un peu sur la rime » pour suppléer aux mérites qu'on lui refuse. On a quelquefois accusé Fénelon d'avoir gardé une sorte de rancune personnelle à la versification française, innocente pourtant de la médiocrité des essais poétiques de sa jeunesse. Lui-même, dans une lettre à Lamotte, a laissé échapper ce demi-aveu : « J'avoue ma mauvaise délicatesse : ce que je fais ici est plutôt *ma confession* que la censure des vers français; » mais ce qui suit explique ce mot de « confession » : « Je dois me condamner quand je critique ce qu'il y a de meilleur. » Ce qui le condamne le plus, c'est l'approbation de Lamotte, ce poète sans poésie. Lamotte aussi trouvait dans notre poésie « quelques défauts et, surtout dans nos vers alexandrins, une monotonie un peu fatigante »; mais il n'y découvrait pas de remèdes, et il les demandait à Fénelon, qui ne les lui donnait pas. C'est cependant ce même Lamotte, plus perspicace ce jour-là, qui donnait à Fénelon une leçon involontaire en définissant ce plaisir de la difficulté vaincue que fait naître la rime :

Il me semble que de cette difficulté même, quand elle est surmontée, naît

un plaisir très sensible pour le lecteur. Quand il sent que la rime n'a point gêné le poète, que la mesure tyrannique du vers n'a point amené d'épithètes inutiles, qu'un vers n'est pas fait pour l'autre, qu'en un mot tout est utile et naturel, il se mêle alors au plaisir que cause la beauté de la pensée un étonnement agréable de ce que la contrainte ne lui a rien fait perdre. C'est presque en cela seul, à mon sens, que consiste tout le charme des vers ; et je crois par conséquent que les poètes ne peuvent être bien goûtés que par ceux qui ont comme eux le génie poétique[1].

C'est s'exclure soi-même. Aux vers de Lamotte J.-J. Rousseau ne trouvait qu'un défaut :

C'est que l'auteur les devait faire en prose.

Mais il les faisait en prose tout aussi aisément! et l'on a de lui une ode en prose au cardinal de Fleury. Son axiome favori était : « La prose peut dire plus exactement tout ce que disent les vers, et les vers ne peuvent pas dire tout ce que dit la prose. » Au reste, Lamotte et Fénelon (celui-ci avec infiniment plus de goût et de sentiment de la vraie poésie) ne faisaient que suivre l'exemple de Fontenelle, l'auteur des *Réflexions sur la poésie*, et, si l'on remonte encore plus haut, du savant évêque Huet, qui appelait la rime un jeu puéril, invention grossière des Arabes, cette nation brutale et féroce. On pense bien qu'au XVIIIe siècle le nombre des adversaires de la versification, ou, pour dire le vrai, de la poésie française, dut s'accroître : Marivaux brilla dans leurs rangs. L'abbé du Bos[2] accusa la rime d'énerver presque toujours le sens du discours quand elle ne l'estropie point. Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, écrivit que le métier des poètes consiste à mettre des entraves au bon sens. En revanche, Voltaire peut être compté, avec Vauvenargues[3], parmi les défenseurs de la versification : il la défend contre Lamotte dans la préface d'*Œdipe*, et contre Fénelon dans une lettre à Cideville (13 août 1731) : « Tous nos stériles partisans de la prose triomphent d'avoir dans leur parti l'auteur du *Télémaque*, et vous disent hardiment qu'il y a dans nos vers une monotonie insupportable. » Il est vrai qu'ailleurs, en vers, en prose, il met assez malignement en lumière les imperfections et de la langue et de la versification française. L'*Épître à Horace* fait à la langue le procès que Fénelon lui avait fait, et presque dans les mêmes termes.

1. Lettre du 15 février 1714.
2. *Réflexions critiques*, 1re partie, sect. 35 et 36.
3. *Fragments*, XII, t. Ier des Œuvres.

Notre langue un peu sèche, et sans inversions,
Peut-elle subjuguer les autres nations ?
Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse ;
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce ?
Est-ce assez en effet d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité ?

Cette langue a perdu peu à peu une foule d'expressions énergiques, « et cette perte a un peu affaibli notre poésie [1] ». De plus, « il n'y a point de langue dans laquelle la versification ait plus d'entraves... C'est presque toujours la rime qui amène les vers faibles, inutiles ou rampants, avant ou après les beaux vers. Cet inconvénient attaché à la rime a fait naître plus d'une fois la proposition de la bannir ; mais il est plus beau de vaincre une difficulté que de s'en défaire. La rime est nécessaire à la poésie française par la nature de notre langue, et est consacrée à jamais par les ouvrages de nos grands hommes [2]. » C'est conclure pacifiquement, comme Fénelon, mais après une guerre d'épigrammes, où l'on n'est pas trop surpris de voir faire appel à l'empereur de Chine pour condamner les chinoiseries de la versification française :

Dis-nous si ce grand art dont nous sommes épris
Est aussi difficile à Pékin qu'à Paris.
Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure
Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
De deux alexandrins côte à côte marchants,
L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens [3] ?

Mais si un Voltaire a l'esprit trop critique pour ne pas sentir et marquer les défauts des meilleures choses, il l'a trop sensé aussi pour n'en pas apercevoir les avantages. Dans le *Discours sur la tragédie*, qui précède *Brutus*, il se dit effrayé par la sévérité de notre poésie et l'esclavage de la rime.

Un poète est un homme libre qui asservit sa langue à son génie ; le Français est un esclave de la rime, obligé de faire quelquefois quatre vers pour exprimer une pensée qu'un Anglais peut rendre en une seule ligne. L'Anglais dit tout ce qu'il veut, le Français dit tout ce qu'il peut ; l'un court dans une carrière vaste, et l'autre marche avec des entraves dans un chemin glissant et étroit.

1. Lettre à M. P...., 15 avril 1761.
2. Remarques sur *Médée*, I, iv, et sur *Sertorius*, II, i.
3. *Épître au roi de la Chine*, 1771. Il a écrit aussi, dans la préface d'*Œdipe* : « Quiconque se borne à vaincre une difficulté pour le mérite seul de la vaincre est un fou ; mais celui qui tire du fond de ces obstacles mêmes, des beautés qui plaisent à tout le monde, est un homme très sage et presque unique. »

C'est, il est vrai, à un Anglais, milord Bolingbroke, qu'il s'adresse, et il s'empresse d'ajouter que la rime est essentielle à la poésie française ; il observe qu'elle fait plaisir, même au théâtre : « Un bon mot en vers en est retenu plus aisément ; les portraits de la vie humaine seront toujours plus frappants en vers qu'en prose. » C'est le goût voltairien qui servit de règle aux encyclopédistes, et il est curieux de remarquer que c'est dans les rangs des encyclopédistes que notre versification trouva ses défenseurs les plus convaincus, sinon toujours les plus persuasifs. Condillac, dans son *Art d'écrire :* le chevalier de Jaucourt, dans les articles *Prose* et *Vers français ;* d'Alembert, à l'article *Goût,* sont de ces avocats bien intentionnés[1]. Celui-ci dans le plaisir que cause le vers découvre deux plaisirs combinés, l'un naturel, essentiel au vers, tenant à une harmonie intime à laquelle tous les peuples sont sensibles, l'autre artificiel et d'opinion, qui n'est pas le même pour tous les peuples, parce que chacun a une versification particulière. A l'harmonie la raison même est quelquefois contrainte de faire de légers sacrifices, et d'Alembert plaint ceux que cette harmonie laisserait insensibles. Un autre encyclopédiste, Marmontel, qui d'abord avait attaqué la rime, quelques années plus tard convertissait son réquisitoire en plaidoyer[2] :

« Peut-on ne pas regarder le travail bizarre de rimer, nous dit l'abbé du Bos, comme la plus basse des fonctions de la mécanique de la poésie ? » Ce mécanisme de la parole doit paraître bas et puéril à un observateur austère, qui ne compte pour rien le charme de l'expression ; mais pour l'homme doué d'un organe sensible et d'un goût délicat, cette mécanique a son prix. La rime peut causer trois sortes de plaisirs. L'un est relatif à l'organe : c'est le sentiment de la consonance. Mais la rime n'intéresse pas seulement l'oreille ; elle soulage, elle aide la mémoire ; et si c'est un plaisir pour l'esprit de se retracer fidèlement et sans peine les idées qui lui sont chères, tout ce qui rend léger et facile ce travail de la réminiscence doit être un agrément de plus. Or, il est certain que la rime donne à la mémoire des signaux plus marqués, pour retrouver la trace des idées. Par ce rapport de consonances, un mot en rappelle un autre ; et tel vers nous aurait échappé, qui, par cette extrémité que l'on tient encore, sera retiré de l'oubli. La rime est enfin un plaisir pour l'esprit, par la surprise qu'elle cause ; et lorsque la difficulté, heureusement vaincue, n'a fait que donner plus de saillie et de vivacité, plus de grâce ou d'énergie à l'expression et à la pensée, soit par la singularité ingénieuse du mot que la rime a fait naître, soit par le tour adroit, et pourtant naturel, qu'elle a fait prendre à l'expression, soit par l'image nouvelle et juste qu'elle a présentée à l'esprit, la surprise qui naît de ces hasards réser-

1. Voir Rocafort, *les Doctrines littéraires de l'Encyclopédie.*
2. Cf. l'art. Epopée, t. V, et les art. Rime et Vers, *Supplément,* t. IV.

vés au talent, cette surprise mêlée de joie, est un plaisir à chaque instant nouveau pour qui connaît l'indocilité de la langue et les difficultés de l'art.

Ajoutons à ces raisons judicieuses, mais trop mathématiquement numérotées, celle que donne Nisard : « Le charme de la poésie n'est pas seulement dans la difficulté vaincue : il naît surtout de cette beauté singulière qui résulte de la propriété des termes jointe à l'exactitude de la rime. » Mais pourquoi s'indigner, s'étonner même que Fénelon n'ait pas du premier coup découvert toutes ces bonnes raisons ? La poésie antique lui cachait à coup sûr la poésie moderne ; mais qui soutiendra que la versification des modernes ait les mêmes ressources que celle des anciens ? Fénelon n'a donc fait, ici encore, qu'outrepasser la vérité ; il ne l'a point foncièrement altérée. Il est vrai qu'une erreur bien franche vaut quelquefois mieux que certaines exagérations complaisantes ou doucereusement perfides.

XII

La tragédie et la comédie. — Un prélat critique de théâtre : Sophocle et Corneille, Térence et Molière.

Pareillement, il est trop aisé de montrer Fénelon sévère jusqu'à l'injustice dans les chapitres de la Tragédie et de la Comédie.

Quand Fénelon arrive à l'art dramatique, il reproche aux poètes modernes d'avoir affadi la tragédie. Il ne cite le nom de Corneille que pour préférer à son *Œdipe* l'*Œdipe roi* de Sophocle, et pour condamner l'emphase de *Cinna* au nom de la simplicité de Suétone. Il ne parle de Racine que pour donner la palme à l'*Hippolyte* grec sur la *Phèdre* française, et pour mettre le long récit de Théramène au-dessous des plaintes entrecoupées de Philoctète. C'est à peine s'il laisse échapper çà et là une louange qui adoucisse la rigidité de ses jugements sur les modernes. Il avoue que Molière est un grand poète comique. Mais combien de restrictions met-il à cet éloge ! Qu'il accuse Molière de donner un tour gracieux au vice, j'y consens : on ne peut demander à l'archevêque de Cambrai d'être plus indulgent que ne le sera plus tard le philosophe Rousseau. Mais refuser à Molière la vérité dans la peinture des caractères et le naturel dans le style ! Rapprocher, dans une comparaison malveillante,

1. Dans sa réponse au discours de réception de M. Leconte de Lisle à l'Académie, M. Alexandre Dumas a dit, avec plus de brièveté et de vivacité que Marmontel : « Si la rime ne m'apporte pas à la fin du vers un étonnement délicat, une surprise raffinée, si elle ne m'emporte pas sur son aile, si elle ne m'ébloui pas de son rayon, ce n'est pas la peine de s'exprimer en lignes plus courtes que les autres. »

« l'élégance de Térence » et « le galimatias de Molière » ! voilà une hardiesse de partialité qui démontre l'attachement de Fénelon pour les anciens et le vrai sens de la *Lettre à l'Académie*[1].

Mais, en vérité, on est plus sévère pour lui qu'il ne l'a été pour les modernes, si l'on oublie que c'est ici un prélat qui se fait critique de théâtre, et qui ne peut l'être sans quelque embarras. Rappelons-nous que Pascal avait condamné absolument la comédie même la plus innocente. « Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne ; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur[2]. » Rappelons-nous de quel ton Bossuet jugeait le *Cid* et anathématisait Molière. Racine converti citait, il est vrai, à son fils, pour le détourner du théâtre, l'exemple du duc de Bourgogne, dirigé par le plus sage des précepteurs ; mais, précepteur ou directeur, Fénelon ne fut jamais un irréconciliable ennemi du théâtre. A son ami le duc de Chevreuse, préoccupé de l'éducation de sa belle-fille, il écrivait : « Laissez entrer un peu d'opéra et de comédie dans l'étendue de la liberté que vous lui laisserez[3]. » C'est cet esprit de tolérance éclairée qui inspire les deux chapitres sur le théâtre, et ce dont il faut s'étonner, ce n'est pas qu'il se soit trompé en plus d'un de ses jugements sur les poètes dramatiques, c'est qu'il les ait jugés dans le détail, en critique plutôt qu'en évêque. Certes, le christianisme de Fénelon entre pour quelque chose dans ses jugements, et parfois en donne la clef. Mais ce n'est pas de ce seul point de vue qu'il considère l'art dramatique, et il faut lire ces chapitres, comme les autres, à la lumière de cet idéal antique qui éclaire Fénelon, mais l'aveugle aussi çà et là, à force de l'éblouir.

C'est pour cette raison que toute distinction ici serait factice entre la tragédie et la comédie ; ces deux chapitres n'en font proprement qu'un, dominé par les mêmes idées, vivifié par les mêmes sentiments. Même les jugements portés sur les anciens sont inséparables des jugements portés sur les modernes, car c'est en vertu des mêmes principes qu'ils sont loués ou critiqués les uns et les autres. Par exemple, c'est l'archevê-

1. H. Rigault. *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes.*
2. *Pensées*, art. XXIV, éd. Havet.
3. Lettre du 13 janvier 1705.

que de Cambrai qui déclare dès le début ne point souhaiter « qu'on perfectionne les spectacles, où l'on ne représente les passions corrompues que pour les allumer » ; mais cet archevêque cite Platon « et les sages législateurs du paganisme » ; et s'il semble interdire la peinture de l'amour, c'est « suivant les idées très philosophiques de l'antiquité » ; s'il critique, assez justement d'ailleurs, l'*Œdipe* de Corneille, et, avec moins de raison, le rôle d'Hippolyte dans la *Phèdre* de Racine[1], c'est que « l'*Œdipe* de Sophocle n'a aucun mélange de cette passion étrangère au sujet », et c'est que le « vrai caractère » d'Hippolyte, c'est à Euripide qu'il faut le demander. Nos deux poètes tragiques méritent pourtant « les plus grands éloges ». Mais, on le sent, c'est Racine qui est le favori. Pourquoi ? Parce qu'il est plus près de la simplicité grecque. Quand par hasard il s'en est écarté, voyez avec que de précautions on le blâme !

M. Racine n'était pas exempt de ce défaut, *que la coutume avait rendu comme nécessaire*. Rien n'est moins naturel que la narration de la mort d'Hippolyte à la fin de la tragédie de *Phèdre, qui a d'ailleurs de grandes beautés.*

Mais quoi ! il n'a fait que céder au torrent, et on lui sait gré de l'instinct par lequel il s'élevait au-dessus de la mode ; on lui fait honneur même de ses velléités incertaines.

M. Racine, qui avait étudié les grands modèles de l'antiquité, avait formé le plan d'une tragédie française d'*Œdipe*, suivant le goût de Sophocle, sans y mêler aucune intrigue postiche d'amour, et suivant la simplicité grecque. Un tel spectacle pourrait être curieux, très vif, très rapide, très intéressant. Il ne serait point applaudi ; mais il saisirait, il ferait répandre des larmes, il ne laisserait pas respirer, il inspirerait l'amour des vertus et l'horreur des crimes, il entrerait fort utilement dans le dessein des meilleures lois ; la religion même la plus pure n'en serait point alarmée.

Mais, s'il n'a pas écrit cet *Œdipe*, il a écrit *Athalie*, et sur *Athalie* Fénelon se tait. C'est, dit-on, une preuve du peu de succès qu'avait obtenu cette pièce. Mais, selon Ramsay, Fénelon avait coutume de dire qu'*Athalie* était la pièce la plus complète qu'il eût jamais lue, et que, dans son opinion, il n'y avait rien chez les anciens, pas même chez Sophocle, qui l'égalât[2]. Pourquoi donc en cette occasion si propice ne s'en est-il pas souvenu ? Quoi qu'il en soit, seule entre les tragédies de Racine,

1. Sur cette critique et sur ce rôle, voyez le fascicule consacré à *Phèdre*, comme aussi pour le récit de Théramène.
2. *Anecdotes* de Spence, sect. I. Pour les jugements sur Corneille, voir les divers fascicules de notre Cours.

Phèdre est attaquée, non sans éloges mêlés aux critiques ; au contraire, le *Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Œdipe*, ne sont pas épargnés. C'est que les anciens donnaient moins de hauteur de langage au cothurne : « Il ne faut point que le cothurne altère l'*imitation de la vraie nature*... La noblesse du genre tragique ne doit point empêcher que les héros mêmes ne parlent avec simplicité, à proportion de la nature des choses dont ils s'entretiennent. » Mais il y a une simplicité cornélienne, toute mâle, que Fénelon peut-être n'est pas fait pour sentir. Il est déjà de ces délicats du XVIIIe siècle qui méconnaîtront la rigoureuse originalité du premier XVIIe siècle, et diront, avec Vauvenargues : « Corneille est tombé trop souvent dans ce défaut de prendre l'ostentation pour la hauteur, et la déclamation pour l'éloquence. » Tout ce qui, chez Corneille, est nerveux, leur paraîtra tendu ; tout ce qui est concentré leur paraîtra obscur. Les « éclairs » qui jaillissent de ces nuages fatigueront leurs yeux. Comprenant mal et les nécessités de la scène, qui amplifie et prolonge, pour ainsi dire, l'écho des grands sentiments et des grandes paroles, et peut-être aussi le génie de cette race latine, si naturellement oratoire et dont le génie français procède, ils jugeront que Corneille donne un langage trop fastueux à ces Romains, hautains, il est vrai, par leurs sentiments, mais « simples, naturels, modestes dans leurs paroles », comme si Tite-Live était aussi « simple » que Suétone, comme si Sénèque et Lucain, ces Romains d'Espagne, n'étaient pas, plus que Virgile et qu'Horace, les premiers maîtres des poètes français !

Mais peut-être est-ce justement cela qui déplaisait à Fénelon : il y a certains anciens qui sont modernes, pour ainsi dire, par un certain goût du trait brillant et une certaine recherche de l'effet. Ces anciens, ceux qui sont ou des beaux esprits ou des déclamateurs, les Ovide et les Sénèque, Fénelon, en plus d'un endroit de la *Lettre*, n'hésite pas à les sacrifier. Il veut, pour la tragédie, une noblesse qui ne soit pas emphase ; pour la comédie, une familiarité qui ne soit pas bassesse. Comme, dans le tragique, Sophocle est préféré à Racine et Racine à Corneille, Aristophane et Plaute, dans le comique, se voient préférer le discret, l'élégant, le sensible Térence.

J'avoue que les traits plaisants d'Aristophane me paraissent souvent bas : ils sentent la farce faite exprès pour amuser et pour mener le peuple... Le respect de l'antiquité doit être grand ; mais je suis autorisé par les anciens contre les anciens mêmes. Horace m'apprend à juger de Plaute.

Mais précisément Horace, juge prévenu contre les anciens poètes qu'on lui oppose, n'est pas le meilleur arbitre qu'on puisse choisir. La « basse plaisanterie » de Plaute ravissait un Cicéron ; mais les petites gens qui sont les héros de ses pièces parlent une langue un peu mêlée dans son énergie pittoresque. Aristophane était fort admiré encore par Mme Dacier, qui traduisit son *Plutus ;* mais ce qu'il a de grâce poétique et de verve follement hardie pouvait-il racheter aux yeux de Fénelon, je ne dis pas ses obscénités, mais ses trivialités mêmes ? Aux yeux de la critique moderne, c'est Aristophane et c'est Plaute qui sont les vrais, les seuls comiques de la Grèce et de Rome : le comique nuancé et attendri de Térence cesse presque d'être du comique. Il n'en est que plus accommodé au goût de Fénelon, qui apprécie avant tout, chez le disciple de Ménandre, « un goût pur et exquis..., une naïveté inimitable, qui plaît et qui *attendrit* par le simple récit d'un fait très commun » ; il n'outre aucun caractère ; la passion parle chez lui toute seule : « Peut-on désirer un dramatique plus vif et plus ingénu ? » Dès lors, on comprend trop pourquoi Fénelon, reprenant l'antithèse esquissée par Boileau dans l'*Art poétique*, oppose Térence à Molière, et auquel des deux il laisse la victoire. Toutefois relisons sans parti pris cette page célèbre, et il nous semblera que, tout pesé, on y peut faire assez large la part de l'admiration, d'une admiration sincère, puisqu'elle est combattue par des scrupules de plus d'un genre et qu'elle n'en est pas accablée.

Il faut avouer que Molière est *un grand poète comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Terence dans certains caractères. Il a embrassé une plus grande variété de sujets. Il a peint par des traits forts presque tout ce que nous avons de dérégle et de ridicule.* Térence se borne à représenter des vieillards avares et ombrageux, de jeunes hommes prodigues et étourdis, des courtisanes avides et impudentes, des esclaves imposteurs et scélérats. Ces caractères méritaient sans doute d'être traités suivant les mœurs des Grecs et des Romains. De plus, nous n'avons que six pièces de ce grand auteur. *Mais enfin Molière a ouvert un chemin tout nouveau. Encore une fois, je le trouve grand :* mais ne puis-je parler en toute liberté sur ses défauts ?

Voici donc un archevêque, écrivant à cette Académie dont Molière n'a pas été membre, et qui semble s'excuser d'oser juger librement l'auteur de *Tartuffe*, et qui le proclame « grand », plus grand que Térence même sur un point essentiel ! A coup sûr, Térence et son élégante simplicité reprennent bientôt le dessus sur Molière et son style forcé qui approche du galima-

tias. On n'a plus à défendre Molière contre le triple reproche et d'écrire mal, et d'outrer les caractères, et de donner un tour gracieux au vice, avec une austérité ridicule et odieuse à la vertu[1]. Pour ce qui est du langage, il est clair que le parler gaulois de Molière a peu de rapports avec le parler attique de Fénelon; que le style en vers de Molière, en dépit de ses négligences, est d'une facilité brillante et d'une fermeté saine, surtout dans les dernières pièces, comme les *Femmes savantes:* qu'il y a quelque puérilité à rechercher si sa prose ne vaut pas mieux que ses vers; qu'en particulier l'exemple de l'*Avare* est mal choisi, car, ainsi que l'observe Génin, il est écrit presque tout entier en vers blancs. Mais la Bruyère, qui n'était ni un grand seigneur ni un prélat, a fort sévèrement jugé le jargon et le barbarisme de Molière, et, dans l'ensemble, malgré les apparences, le jugement de Fénelon accorde plus au poète. Pour les caractères outrés, s'il est certain que Fénelon a méconnu cette loi théâtrale qui oblige l'auteur dramatique à « rendre le ridicule plus sensible », il ne l'est pas moins que Molière n'a pas toujours dédaigné de plaire au parterre au moyen de quelques exagérations dont il eût pu se passer, surtout dans les pièces que, chef de troupe, il devait écrire pour « les spectateurs les moins délicats ». Pour la morale enfin, n'est-il pas permis de se demander aujourd'hui encore si *l'honnête homme* de Molière est bien toujours *l'homme* tel que nous le voulons, esprit sincère et droit, âme chaleureuse et délicate? Les avis ne sont-ils pas encore partagés sur l'interprétation du *Misanthrope?* attendait-on de cet évêque l'apologie du *Tartuffe?* et s'il conclut le chapitre de la Comédie en s'appropriant un arrêt de Boileau (qui vise seulement les farces italiennes), n'accorde-t-il pas en même temps que Molière peint avec beaucoup de force et de beauté les mœurs de son pays?

XIII

Le projet d'un traité sur l'Histoire. — Fénelon novateur et précurseur des historiens modernes.

M. Brunetière, qui aime peu Fénelon, écrit avec bien de la sévérité : « Son projet de Rhétorique, son projet de Poétique,

1. Voyez notre fascicule de Molière.

son projet d'un traité sur l'Histoire, à vrai dire, tout cela retarde d'une cinquantaine d'années sur l'époque où il les propose. » Il semble, au contraire, que le chapitre de l'Histoire, à part quelques exagérations d'une idée juste en elle-même, est le plus inattaquable, comme le plus hardi du livre entier. Il ne faut pas exagérer pourtant l'originalité de Fénelon. Déjà, la Bruyère avait très vivement senti et dit très clairement combien profonde était alors l'ignorance de l'histoire vraie; déjà il avait deviné le prochain et rapide développement des études historiques, et déjà aussi, les voulant plus vivantes et plus philosophiques, plus instructives, en un mot plus vraiment humaines, il avait criblé de ses ironies légères, tantôt les esprits frivoles qui se contentent de mots, sans remonter aux « principes »; tantôt les froids annalistes qui transforment l'histoire en une sèche chronologie; tantôt enfin les érudits plaisants, dont les avis sont partagés sur ce grave problème : est-ce la main droite ou la main gauche qu'Artaxerce avait la plus longue? Mais la Bruyère avait semé un peu au hasard ses épigrammes. Fénelon condense ses critiques en quelques pages très vives et très fortes, que les historiens modernes lisent encore avec fruit.

Dès les premières lignes du chapitre, on voit clairement à la lumière de quel principe Fénelon va juger les historiens : « L'histoire est très importante; c'est elle qui nous montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines et qui explique par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre. » La première préoccupation est d'un moraliste désireux surtout de trouver dans l'histoire de beaux exemples à l'appui de ses leçons; la seconde, d'un politique désireux de découvrir soi-même et de dévoiler aux autres les ressorts cachés des gouvernements. Avant lui, Bossuet, joignant l'exemple au précepte, avait été un historien moraliste et politique à la fois; mais Bossuet, plus orateur encore et Père de l'Église qu'historien, cherche dans les faits la confirmation de sa théorie providentielle, les malmène quand ils ne se plient pas à son impérieuse volonté, tandis que Fénelon exhorte l'historien à les observer sans parti pris.

Toutes les critiques dirigées contre la fausse histoire viendront de cette manière de concevoir l'histoire vraie; tous les faits d'où l'on ne pourra pas tirer soit une leçon utile, soit une indication précise sur la nature et les transformations succes-

sives des gouvernements, devront être impitoyablement négligés par l'historien. Voilà pourquoi Fénelon raille avec tant de cruauté ceux qui, moins historiens que savants, ayant « plus de critique que de vrai génie », se perdent dans les minuties, et n'épargnent au lecteur « aucune date, aucune circonstance superflue, aucun fait sec et détaché. Ces compilateurs à l'exactitude superstitieuse, ces secs et tristes faiseurs d'annales, qui n'osent s'écarter de l'ordre chronologique, et nous donnent seulement « le squelette d'une histoire », Fénelon les accable de son dédain. C'est qu'ils ne sont ni moralistes ni politiques ; c'est que les faits doivent servir seulement « à peindre les hommes principaux, et à découvrir les causes des événements ». La doctrine de Rollin, dans le *Traité des études*, ressemble beaucoup à celle qu'expose ici Fénelon. Elle paraît trop exclusive dans un temps où l'histoire a presque cessé d'être un art pour devenir une science. Remarquons-le, en effet : l'histoire est considérée par Fénelon comme un genre purement littéraire, qu'il assimile au poème épique; on peut ajouter qu'elle est à ses yeux un drame véritable, puisqu'il écrit : « Le grand point est de mettre d'abord le lecteur dans le fond des choses, de lui en découvrir les liaisons et de se hâter de le faire arriver au dénouement. » Le « vrai génie » d'un historien consiste donc pour lui à embrasser son sujet d'une seule vue, à en montrer l'unité, à tirer d'une seule source tous les événements qui en dépendent, à instruire et intéresser le lecteur par une narration facile et bien liée. Sur ce point, il est un peu trop littérateur: on n'affirmerait plus aujourd'hui que « la principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et l'arrangement ». Mais n'allons-nous pas trop loin nous-mêmes dans la voie contraire? Ne faisons-nous pas trop de l'histoire une œuvre de pure érudition et de critique impersonnelle ? Ne lui enlevons-nous pas quelquefois ce qui en fait l'intérêt et la vie? Et n'a-t-on pas le droit, en face de certains abus de la critique historique moderne, de dire, avec Fénelon : « Il y a beaucoup de faits vagues qui ne nous apprennent que des noms et des dates stériles : il ne vaut guère mieux savoir ces noms que les ignorer » ?

Mais Fénelon est surtout novateur et surtout inattaquable dans le passage fameux où il se montre le précurseur des historiens contemporains et devance la réforme pressentie par Voltaire, accomplie par Chateaubriand et par Augustin Thierry : « Le point le plus nécessaire et le plus rare pour un historien est qu'il sache exactement la forme du gouvernement et le dé-

tail des mœurs de la nation dont il écrit l'histoire, pour chaque siècle. Un peintre qui ignore ce qu'on nomme *il costume,* ne peint rien avec vérité. » Ce souci de ce que nous appelons aujourd'hui la « couleur locale » est d'autant plus remarquable qu'il était plus nouveau. Le XVIIe siècle, qui avait étudié de si près et pénétré l'homme en général, n'avait pas su toujours marquer de nuances assez précises l'homme particulier des différents siècles et des différents pays. Au début de ce siècle, du Haillan et Dupleix nous montraient Clovis, monarque civilisé, à la perruque festonnée, gaufrée, parfumée, marchant avec pompe vers la basilique de Reims, où il écoutait docilement un sermon de saint Remy sur l'humilité chrétienne. Mézeray lui-même nous présentait Chilpéric comme un prince « d'aimable entretien près des dames de sa cour ». Voilà le ridicule dont se moque si finement Fénelon. A ces peintures uniformes d'une histoire fantaisiste il oppose la variété vivante de l'histoire vraie, et pose ce principe destiné à un si bel avenir : « Notre nation ne doit point être peinte d'une façon uniforme : elle a eu des changements continuels. » Comme pour donner l'exemple après le précepte, il trace lui-même à grands traits l'histoire de ces transformations successives. Dans sa préoccupation visible de remonter aux origines et de n'être dupe d'aucune illusion, il est trop sévère pour ce qu'il appelle l' « affreuse barbarie » du moyen âge, cette « longue nuit » d'où l'on vient à peine de sortir. Mais, si l'on écarte ces exagérations, on se trouve en face d'une théorie nettement formulée, qui ne voit dans l'étude des faits qu'une préparation nécessaire à l'étude des institutions : « Il est cent fois plus important d'observer ces changements de la nation entière, que de rapporter simplement des faits particuliers. »

Comment se fait-il donc que, se formant de l'histoire une idée si nouvelle, Fénelon ait si mal compris les historiens français ? Il passe en revue les historiens grecs et latins, et les caractérise chacun d'un mot rapide. Si, trompé par les digressions d'Hérodote, il ne voit pas l'unité réelle d'une histoire encore épique, il y vante la grâce et la variété des récits. Le journal de Xénophon est « précis et exact, mais uniforme » : ce jugement est dur. Polybe raisonne très bien, mais raisonne trop ; il fait l'anatomie des événements ; en revanche, il sait plus à fond la guerre que Tite-Live. Thucydide et Tite-Live ont de belles harangues (n'ont-ils donc que cela ?) ; Salluste est noble (Fénelon lui accorde même de la « grâce »), mais prodigue les peintures de mœurs et

les portraits. Tacite, dont on reconnaît le génie et la profonde connaissance du cœur, est le moins bien traité : « Il affecte trop une brièveté mystérieuse ; il est trop plein de tours poétiques dans ses descriptions ; il a trop d'esprit ; il raffine trop ; il attribue aux plus subtils ressorts de la politique ce qui ne vient souvent que d'un mécompte, que d'une humeur bizarre, que d'un caprice. Les plus grands événements sont souvent causés par les causes les plus méprisables. » De là cette importance attribuée par Fénelon aux petits faits recueillis par Plutarque et Suétone, aux détails précis, aux anecdotes, qui découvrent l'humeur d'un homme et donnent parfois la clef d'un mystère jugé impénétrable. Mais il ne va pas jusqu'à dire, comme le fera plus tard Voltaire, que Tacite, ce « fanatique pétillant d'esprit, l'amuse et l'instruit moins que Tite-Live[1] ». Il n'essaye point de réhabiliter Tibère, qu'il juge « l'un des plus méchants hommes que le monde ait vus ». Non, le seul tort de Tacite, à ses yeux, c'est qu'il « creuse » et raffine trop. « Tacite, qui creuse dans le mal..., » écrivait-il aussi au chevalier Destouches. Dans cette mesure, on peut accepter son jugement, et croire avec lui que Tacite est un pessimiste, mais dont le pessimisme est sincère.

A côté de ces historiens anciens, si bien jugés en somme, quels historiens modernes sont cités ? Un Italien, Davila, auteur d'une histoire des guerres civiles de France ; le cardinal d'Ossat, un diplomate plus qu'un historien. De tous les historiens véritables que la France a produits, il ne nomme que Froissart, « qui peint naïvement tout le détail[2] » ; encore l'éloge est-il accompagné d'une réserve sur l'exactitude et le jugement de ce chroniqueur naïf. Aucun hommage n'est rendu ni à la sobre et mâle simplicité de Villehardouin, ni à la finesse ingénue de Joinville, ni à la profondeur de vues de Comines, cet historien qui semble avoir réalisé d'avance le désir de Fénelon, ni aux nombreux et brillants auteurs de mémoires. Ces lacunes étonnent dans un chapitre si complet par ailleurs, et nous font trop souvenir que la *Lettre à l'Académie* est un plaidoyer indirect en faveur des anciens. Fénelon a eu raison de marquer avec netteté les caractères de l'histoire vraie, et d'ouvrir la voie aux historiens modernes ; mais il a eu tort de ne pas rendre

1. Lettre à Mme du Deffand, 30 juillet 1768.
2. Froissart était resté en faveur depuis le temps où Montaigne louait aussi la « franche naïveté » du bon Froissart, et M. Dacier avait préparé une édition de ses chroniques.

justice à ceux des historiens français qui déjà s'étaient montrés les dignes émules des historiens de l'antiquité.

XIV

L'impartialité et l'impassibilité de l'historien.

Fénelon a-t-il eu tort ou raison de dire dans ce même chapitre, se souvenant peut-être du traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire : « Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays[1] ? » A ne considérer la question qu'au point de vue des principes absolus, il semble que Fénelon ait raison : l'historien n'est-il pas celui qui sait les choses, et qui les raconte telles qu'elles se sont passées? Par suite, ne doit-il pas faire abstraction de tout préjugé contemporain, de toute passion nationale, même de tout sentiment personnel qui pourrait faire douter de son désintéressement et amoindrir son impartialité? Mais, en fait, jamais historien n'a connu ce parfait détachement de tout, cette complète indépendance des influences du milieu. Ceux mêmes qui, comme Froissart, n'ont pas eu de patrie, n'ont jamais pu se renfermer tout à fait dans leur rôle de spectateurs désintéressés, et ont pris des sentiments favorables à tel ou tel parti, selon qu'ils passaient d'un camp à l'autre. La nature humaine est ainsi faite que l'homme le plus sincère, le plus résolu à être équitable, est parfois le fils du temps où il vit et du pays qu'il habite.

Il ne faut même pas souhaiter que l'historien abdique toute personnalité, car l'histoire impersonnelle serait incolore et froide. Ce qui en fait l'intérêt et la vie, c'est précisément la façon toute personnelle dont l'historien sait distribuer la lumière et les ombres, faire mouvoir ses personnages, les peindre de traits vifs et précis, grouper les faits, en mettant en relief les faits essentiels, toutes choses qui supposent un exercice

1. Bayle a écrit de même : « Un historien, en tant que tel, est comme Melchisédech, sans père, sans mère, sans généalogie. Si on lui demande : « D'où venez-vous ? » il faut qu'il réponde : « Je ne suis ni Français, ni Allemand, ni Anglais, ni Espagnol, je suis citoyen du monde ; je ne sers ni l'empereur ni le roi de France, mais je suis au service de la vérité. » (*Dictionnaire historique.*) Chapelain, dans un travail sur une histoire italienne des guerres de Flandre, blâmait la partialité catholique de l'historien. Richelieu, à qui il lut son travail, le discuta et s'écria enfin : « Après tout, un historien ne doit pas se mêler de juger. — Je m'estime fort malheureux d'être d'un avis tout opposé, » répondit Chapelain, et il composa un second écrit pour réclamer en faveur de l'historien l'indépendance du jugement.

prolongé de la réflexion, où ne peuvent manquer d'intervenir es vues particulières de l'auteur. Il est vrai que l'histoire n'est plus, comme autrefois, un art, mais une science; est-ce à dire pourtant que l'art en doive être absent? Il importe de distinguer entre l'érudit et l'historien : l'érudit contrôle des faits et les dates, collectionne des documents, prépare en un mot les assises solides sur lesquelles s'élèvera la véritable histoire. L'érudition est une partie de l'histoire, mais n'est pas l'histoire tout entière. Deux excès sont également à éviter : celui des historiens anciens, moins historiens, au sens moderne du mot, qu'orateurs émouvants, narrateurs, moralistes; celui des érudits contemporains qui se croient historiens, parce que, dédaignant de poser des principes et de tirer des conclusions, sous le prétexte spécieux de laisser au lecteur toute sa liberté d'esprit, ils confondent l'histoire avec ce qui n'est que la matière de l'histoire. Que doit donc être aujourd'hui le véritable historien? Il ne doit être ni exclusivement un artiste, ni exclusivement un savant; il saura être les deux à la fois, et associer à la sûreté de la raison critique la finesse et la souplesse d'un esprit qui plaît sans chercher à plaire.

La définition de Fénelon est donc trop absolue, au moins dans la forme, car elle ne distingue pas entre l'impartialité et l'impassibilité, si différentes pourtant. Demander à l'historien de rester froidement impassible en face de telle ruse hypocrite qui le révolte, de tel coup d'État qui blesse sa conscience, de telle révolution ou de telle conquête brutale dont il souffre, c'est demander l'impossible. Tite-Live et Tacite n'en sont pas moins des historiens parce que l'un prend ouvertement parti pour les patriciens contre les plébéiens, et que l'autre étale avec complaisance les turpitudes de la décadence impériale; mais, en dépit de leur génie, ils sont des historiens incomplets, et, parmi les vieux historiens, Thucydide apparaîtra toujours plutôt comme l'image même de l'histoire. Thucydide pourtant est fort loin d'être impassible; mais il est impartial, dans la mesure où ont pu l'être, en France, Comines, Montesquieu, Augustin Thierry, Mignet, Thiers, Guizot. Être impartial, c'est donc, non pas s'interdire toute émotion, mais s'interdire de la faire paraître aux dépens de la vérité historique, subordonner les passions individuelles à la raison supérieure, discipliner l'imagination, contenir la fantaisie, ne voir que les choses et ne juger que d'après elles, dût le jugement que porte l'historien être la condamnation des siens et de lui-même. Encore

est-il des cas où l'imagination et le sentiment, dominant parfois la raison, peuvent produire des œuvres admirables, comme l'œuvre historique de Michelet. Mais de pareils exemples sont dangereux, et Michelet lui-même n'eût pas été un véritable historien s'il n'avait commencé par étudier de près les documents authentiques.

Au fond, d'ailleurs, Fénelon n'a pas voulu dire autre chose ; c'est l'impartialité, non l'impassibilité qu'il réclame de l'historien; car à cette formule, qu'on juge mal en l'isolant, il ajoute : « *Quoiqu'il aime sa patrie*, il ne la flatte jamais en rien. L'historien français doit se rendre neutre entre la France et l'Angleterre : il doit louer aussi volontiers Talbot que Duguesclin ; il rend autant de justice aux talents militaires du prince de Galles qu'à la sagesse de Charles V. » Dans cette mesure, Fénelon a raison : l'histoire ne doit être ni un réquisitoire, ni un plaidoyer; l'historien doit être équitable, sans être indifférent.

XV

Sur les anciens et sur les modernes. — Une conclusion qui ne conclut pas. — La tactique de Fénelon.

On arrive, de comparaison en comparaison, à la conclusion générale, et l'on s'attend que Fénelon, qui, jusqu'à présent, a donné l'avantage aux anciens sur tous les points, sera plus explicite encore, plus décidé. Mais ici se découvrent la circonspection et l'innocent manège de cet esprit insinuant, qui veut faire arriver doucement sa pensée sans offenser personne. Tant qu'il ne prenait la question que de biais, pour ainsi dire, il parlait avec plus de liberté, et faisait passer avec art, comme dans une digression, une opinion qui, annoncée *ex professo*, eût semblé plus suspecte. Mais dès qu'au lieu d'exprimer ses idées sous le couvert du dictionnaire, de la tragédie, de la comédie et de l'histoire, Fénelon aborde directement la question des anciens et des modernes, sachant que son public l'attend à ce passage comme à un défilé, et qu'il est plus écouté et plus en vue, il atténue sa parole jusqu'à diminuer quelque chose de sa pensée. Quand on étudie de plus près le dernier chapitre de la *Lettre à l'Académie*, on voit que les conclusions de Fénelon ne répondent pas exactement à ses prémisses, et que, se fiant à la mémoire du lecteur, il lui laisse le soin de réparer, par le souvenir des pages précédentes, l'atténuation calculée des dernières. On ne s'explique pas qu'il sacrifie si aisément une illustre part de cette antiquité qu'il chérissait tout à l'heure, et qu'il immole, en l'honneur des modernes, cette hécatombe composée d'Aristophane, d'Ovide et de Lucain. De plus, cette louange générale des modernes, « qu'on goûte et qu'on admire avec raison », ne résume pas avec exactitude les critiques si vives que Fénelon adresse aux plus grands de ses contemporains... Le dernier chapitre de la *Lettre à l'Académie* est donc peu concluant, à force de viser à l'impartialité; les arguments pour et contre les anciens, destinés à maintenir le jugement en équilibre, le

tiennent en suspens, en se neutralisant par la contradiction. La conclusion définitive à laquelle arrive Fénelon est une espèce d'échappatoire. Au moment de se prononcer entre les deux partis, il s'évade par la porte dérobée d'une citation latine : « Je croirais m'égarer au delà de mes bornes, si je me mêlais de juger jamais pour le prix entre les combattants :

> Non nostrum inter vos tantas componere lites :
> Et vitula tu dignus, et hic...

Ces vers, qui ne proclament ni vainqueur ni vaincu, et qui partagent le prix, sont le résumé fidèle de tout son ouvrage, et l'on comprendrait mal sa pensée si on la cherchait dans son dernier chapitre. *Plerique homines postrema meminere*, a dit Salluste. Fénelon, qui savait la justesse de ce mot, et qui désirait plaire aux plaideurs qu'il jugeait, a déployé dans ses dernières pages un art de pondérer ses arguments, et une perfection d'impartialité évasive qui a dû charmer tout le monde, parce qu'il ne semblait donner tort à personne. Mais nous qui, au lieu d'être jugés par Fénelon, sommes ses juges à notre tour, et qui, à travers les précautions de son discours, cherchons son opinion vraie, ce ne sont pas ses dernières paroles qu'il faut nous rappeler, mais ses premières, afin que, dans un écrivain si rempli de ménagements et d'art, la politesse de l'homme du monde, poussée jusqu'à la complaisance, ne nous cache pas l'amour de l'antiquité, poussé jusqu'à l'adoration[1].

C'est bien définir la tactique de Fénelon; mais est-il vrai qu'on ne s'explique pas le sacrifice qu'il fait de cette antiquité qu'il adorait tout à l'heure? La tactique même suffirait à expliquer ce sacrifice, s'il ne s'expliquait pas plus naturellement encore par l'idée que Fénelon se fait de l'antiquité *véritable*. Il y a de l'habileté et de la sincérité à la fois dans cette façon, un peu trop discrète sans doute, d'associer « quelques-uns » des modernes au « petit nombre » des anciens dont les livres sont excellents :

Il faut avouer qu'il y a parmi les anciens *peu d'auteurs excellents*, et que les modernes en ont quelques-uns dont les ouvrages sont précieux. Quand on ne lit point les anciens avec une avidité de savant, ni par le besoin de s'instruire de certains faits, *on se borne par goût à un petit nombre de livres grecs et latins*. Il y en a fort peu d'excellents, quoique ces deux nations aient cultivé si longtemps les lettres. Il ne faut donc pas s'étonner si notre siècle, qui ne fait que sortir de la barbarie, a peu de livres français qui méritent d'être souvent relus avec un très grand plaisir. *Il me serait facile de nommer beaucoup d'anciens, comme Aristophane, Plaute, Sénèque le Tragique, Lucain, et Ovide même, dont on se passe volontiers*. Je nommerais aussi sans peine un nombre assez considérable d'auteurs modernes qu'on goûte et qu'on admire avec raison; mais je ne veux nommer personne, de peur de blesser la modestie de ceux que je nommerais, et de manquer aux autres en ne les nommant pas.

On sourit; chacun des modernes est libre de prendre sa part d'un éloge aussi vague, où sa modestie est un peu fâchée peut-

1. H. Rigault, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*.

être d'être si scrupuleusement ménagée. Fénelon ne veut pas qu'on puisse dire de lui ce que disait Fontenelle : « Ce qui fait d'ordinaire qu'on est si prévenu pour l'antiquité, c'est qu'on a du chagrin contre son siècle, et l'antiquité en profite : on met les anciens bien haut pour abaisser ses contemporains [1]. » Toute polémique agressive lui répugne, mais il n'est point alarmé, et il le dit, d'une guerre civile qui serait douce, polie et modérée ; il croit même que cette émulation peut être utile aux lettres. Pure hypocrisie? Non : ici et ailleurs, Fénelon nomme, et pas toujours pour les critiquer, la Fontaine, Boileau, Corneille, Racine, Molière, Bourdaloue. Et ce n'était pas non plus par hypocrisie pure qu'il écrivait à Lamotte, le 4 mai 1714 :

En vous exposant mes pensées avec tant de liberté, je ne prétends ni reprendre ni contredire personne. *Je dis historiquement quel est mon goût, comme un homme, dans un repas, dit naïvement qu'il aime mieux un ragoût que l'autre.* Je ne blâme le goût d'aucun homme, et je consens qu'on blâme le mien. Si la politesse et la discrétion, nécessaires pour le repos de la société, demandent que les hommes se tolèrent mutuellement dans la variété d'opinions où ils se trouvent pour les choses les plus importantes à la vie humaine, à plus forte raison doivent-ils se tolérer sans peine dans la variété d'opinions sur ce qui importe très peu à la sureté du genre humain. Je vois bien qu'en rendant compte de mon goût, je cours risque de déplaire aux admirateurs passionnés et des anciens et des modernes ; mais, *sans vouloir fâcher ni les uns ni les autres,* je me livre à la critique des deux côtés.

Ma conclusion est qu'on ne peut pas trop louer les modernes qui font de grands efforts pour surpasser les anciens. Une si noble émulation promet beaucoup. Elle me paraîtrait dangereuse, si elle allait jusqu'à mépriser et à cesser d'étudier ces grands originaux ; mais rien n'est plus utile que de tâcher d'atteindre à ce qu'ils ont de plus sublime et de plus touchant, sans tomber dans une imitation servile pour les endroits qui peuvent être moins parfaits ou trop éloignés de nos mœurs. C'est avec cette liberté si judicieuse et si délicate que Virgile a suivi Homère.

A ce même Lamotte, après l'applaudissement universel qui accueillit la *Lettre à l'Académie*, peu de temps avant sa mort, il écrivait encore, le 22 novembre 1714 :

Est-il possible que je contente les deux partis des anciens et des modernes, moi qui craignais tant de les fâcher tous les deux? Me voilà tenté de croire que je ne suis pas loin du juste milieu, puisque chacun des deux partis me fait l'honneur de supposer que j'entre dans son véritable sentiment. C'est ce que je puis désirer de mieux, étant fort éloigné de l'esprit de critique et de partialité.

Ce n'est ni pure naïveté ni pure diplomatie. Il est clair que Fénelon n'ignore ni quelles leçons il donne aux Fontenelle et

1. *Dialogues des morts.*

aux Lamotte, ni quelles ironies parfois il y mêle quand il écrit : « J'avoue que l'émulation des modernes serait dangereuse *si* elle se bornait à mépriser les anciens... *Si* jamais il vous arrive de vaincre les anciens, c'est à eux-mêmes que vous devrez la gloire de les avoir vaincus. Je suis charmé d'un auteur qui s'efforce de vaincre les anciens... *Supposé même* qu'il ne parvienne pas à les égaler, le public doit louer ses efforts. » Mais, tout en se rendant compte qu'il écrivait ce plaidoyer indirect en faveur des anciens, cette satire polie des modernes, il a pu croire de bonne foi que, voulant garder la mesure dans la forme, il a gardé une certaine impartialité dans le fond. N'affirmait-il pas, en effet, qu'il y aurait de l'entêtement à juger d'un ouvrage par sa date? que Virgile et Horace ont eu raison de marcher sur les pas d'Homère et de Pindare? que rien n'interdit à nos poètes la même ambition et le même succès? N'avouait-il pas, avec Horace, qu'Homère s'assoupit un peu quelquefois dans son long poème, et que les anciens les plus estimables ont leurs défauts ? que les chœurs des tragédies antiques, par exemple, toujours peu vraisemblables, souvent vagues et insipides, interrompent la vraie action? Il est vrai que c'est ne bien comprendre ni l'épopée d'Homère ni la tragédie des Grecs : Fénelon va jusqu'à conjecturer que « ces espèces d'intermèdes avaient été introduits avant que la tragédie eût atteint à une certaine perfection », comme si le chœur n'avait pas été d'abord la tragédie tout entière! Mais quel luxe d'impartialité Fénelon déploie ou semble déployer là contre ses chers anciens! Cicéron, « le grand Cicéron même » a des plaisanteries très froides, des emportements qui manquent de noblesse, des accès de la vanité la plus ridicule. Les premiers ouvrages d'Horace feraient bâiller si l'on ignorait le nom de leur auteur, et ses ouvrages les plus parfaits sont gâtés par des endroits qui attristent et refroidissent l'admirateur. Pline le Jeune est jugé d'un mot dédaigneux. Mais que dire de l'arrêt sommaire qui, d'un coup, frappe Aristophane, Plaute, Sénèque le Tragique, Lucain, Ovide?

Est-ce qu'après de tels sacrifices, Fénelon n'est pas fondé à dire qu'il juge sans parti pris? Pas absolument; car en condamnant ces écrivains, c'est *une certaine antiquité* qu'il condamne, et une antiquité plus moderne, pour ainsi dire. Homère, Horace, Cicéron, ne sont qu'effleurés; mais ceux qui sont profondément atteints, ce sont ceux qui n'ont pas pris pour loi unique « l'imitation de la belle nature », ceux qui ont manqué d'un certain

goût simple ou délicat. Car « la belle nature », telle qu'il la conçoit, un peu épurée et anoblie, Fénelon ne la retrouve ni chez Aristophane ni chez Plaute, dont la verve a quelque chose de trop largement populaire pour ne pas l'effaroucher un peu. Il la retrouve moins encore dans sa simplicité chez les Ovide et les Pline, chez les Sénèque et les Lucain, ces beaux esprits ou ces orateurs à la voix trop retentissante. Mais que condamne-t-il chez les modernes, sinon ces mêmes défauts? Le sacrifice de ces anciens-là, c'est donc encore aux dépens des modernes qu'il est fait. Mais les vrais anciens trouveront toujours en lui un juge trop prévenu pour n'être pas indulgent, car c'est à leurs œuvres qu'il a emprunté l'idéal très élevé que conçoit son esprit et qu'aime son cœur : « Quiconque a vu, d'une vue nette, le grand et le parfait, ne peut se flatter d'y avoir atteint. Rien n'achève de remplir son idée et de contenter toute sa délicatesse. Rien n'est ici-bas entièrement parfait. » Il est vrai que les anciens « ont un grand désavantage par le défaut de leur religion et par la grossièreté de leur philosophie ». Mais c'est ici qu'éclate ce qu'il y a de spontané, de plus ou moins consciemment antique dans ce culte de l'antiquité. Il semble que, sur ce terrain du moins, l'archevêque de Cambrai puisse être d'accord avec les partisans des modernes. Loin de là : il ne se borne pas à excuser Homère d'avoir fidèlement peint d'après nature, comme les peintres Mignard, de Troy, Rigaud, font des portraits ressemblants; il vante cette aimable vie des premiers hommes, cette heureuse *et élégante* simplicité, qu'il oppose au luxe vain et ruineux de notre nation, à « ces mœurs monstrueuses » que le monde au temps d'Homère était assez heureux pour ignorer. C'est « la honteuse lâcheté de nos mœurs » qui nous empêche d'admirer certaines beautés simples. Séduit par les tableaux qu'il évoque, entraîné par les citations qu'il accumule, le critique redevient utopiste, remonte à l'âge d'or, voit les bergers « dansant sur l'herbe fleurie à l'ombre d'un bocage, dans une saison délicieuse », déplore l'oubli de l'ancienne frugalité.

J'aime cent fois mieux la pauvre Ithaque d'Ulysse qu'une vie brillante par une si odieuse magnificence. Heureux les hommes, s'ils se contentaient des plaisirs qui ne coûtent ni crime ni ruine! C'est notre folle et cruelle vanité, et non pas la noble simplicité des anciens, qu'il faut corriger.

C'est ainsi que le *Télémaque* et la *Lettre* se rejoignent, et que la critique annoncée de la religion païenne s'achève en apolo-

gie de l'âge d'or. La critique ici se fait poésie, et le sentiment de l'art chez les modernes vient au secours du sentiment de la nature chez les anciens : le Titien, qui « peint un vallon plein de fraîcheur avec un clair ruisseau, des montagnes escarpées et *des lointains qui s'enfuient dans l'horizon* », est loué, près de Virgile. Mais les exemples des modernes « qui ont beaucoup d'élégance et de tours ingénieux » ne tiennent pas longtemps en face de la simple nature des anciens, et la *Lettre* s'achève sur une opposition — combien partiale ! — de l'architecture grecque, où tout est simple, mesuré, borné à contenter la vraie raison, et de l'architecture gothique, dont les vains raffinements restent si au-dessous de la simplicité grecque. Fénelon appelle cette antithèse « une espèce d'apologue », et on l'entend assez quand on voit quelle « moralité » il en tire :

Changez seulement les noms, mettez les poètes et les orateurs en la place des architectes : Lucain devait naturellement croire qu'il était plus grand que Virgile ; Sénèque le Tragique pouvait s'imaginer qu'il brillait bien plus que Sophocle ; le Tasse a pu espérer de laisser derrière lui Virgile et Homère. Ces auteurs se seraient trompés en pensant ainsi : *les plus excellents auteurs de nos jours doivent craindre de se tromper de même.*

Si les plus excellents auteurs de ce temps n'ont pas compris cette leçon finale, c'est qu'ils n'étaient vraiment pas dignes de lire cette *Lettre* où tout est nuances et sous-entendus. Il est vrai que, dans les dernières lignes, Fénelon semble refuser de se prononcer entre les deux partis ; mais n'est-ce pas assez se prononcer que finir sur cet « apologue » trop suggestif ?

XVI

Conclusion générale sur la « Lettre ».

Quand on sort, plus charmé qu'éclairé, d'une lecture de la *Lettre*, on risque d'en voir plutôt, en somme, les détours, les contradictions peut-être, que la suite insensible et la flexible unité. Ce qu'il y avait de complexe dans la situation d'un moderne, adorateur des anciens, et appelé à se prononcer entre les anciens et les modernes ; ce qu'il y a de complexe encore pour nous, d'insoluble dans un problème éternel, dont l'énoncé seulement varie selon les âges, on est exposé à l'oublier, tant les uns sont pris à cet air de candeur émue ou entraînés par

cette facilité coulante, tant les autres s'amusent aux roueries innocentes de cette stratégie académique ; car, pour ceux qui s'en indigneraient, il faudrait les plaindre. Puis, quand on pénètre plus avant dans l'intimité de Fénelon et qu'on est plus familier avec les lentes « erreurs » d'une pensée qui se déploie ou se reploie, s'impose ou se dérobe tour à tour, on saisit la secrète et profonde unité, non seulement de la *Lettre,* mais de l'œuvre tout entière de Fénelon. Et que sont les *Dialogues sur l'éloquence* ou les *Dialogues des morts*, sinon les chapitres de la Rhétorique et de l'Histoire en germe ? et comment comprendrait-on la dernière partie de la Lettre, si l'on ne se souvenait du *Télémaque?* La *Lettre*, c'est tout Fénelon, et ce n'est que Fénelon; mais c'est Fénelon arrivé au terme de sa jeune vieillesse, ou plutôt de sa jeunesse prolongée et sans cesse renouvelée, avec ses enthousiasmes et ses illusions et aussi ses finesses, avec les élans d'une nature très spontanée et les ruses d'un esprit très souple.

Ceux qui aiment les pensées aux contours nettement arrêtés aiment peu la *Lettre.* Ces adeptes du bon sens, aux endroits mêmes où Fénelon est sensé, n'admettent pas qu'il le soit avec une grâce si libre : il insinue trop, à leur goût, et n'affirme pas assez. Dépositaires de la tradition classique, du moins ils le croient, ils cherchent ici l'unité d'esprit qui fait les classiques, et s'étonnent de ne l'y pas trouver. Eh quoi! ce grand seigneur du XVIIe siècle est un partisan de la pure nature! cet évêque semble, à certains moments, un païen ! ce dévot des anciens est un novateur téméraire, presque un révolutionnaire çà et là! N'en doutons point, il est à la fois tout cela, mais il peut l'être sincèrement, spontanément, sans tant de calculs ni d'arrière-pensées. Voyez de quel ton il écrit à Lamotte si peu de temps avant sa mort (22 novembre 1714) : il abandonne sans peine, dit-il, les dieux et les héros d'Homère; mais ce poète ne les a pas faits, il a bien fallu qu'il les prît tels qu'il les trouvait. Si la poésie est, comme la peinture, une imitation, Homère atteint au vrai but de l'art quand il représente les objets avec grâce, force et vivacité. Et il ajoute, en artiste véritable, qui associe toujours si curieusement l'art à la nature :

Le sage et savant Poussin aurait peint le Guesclin et Boucicaut simples et couverts de fer, pendant que Mignard aurait peint les courtisans du dernier siècle avec des fraises ou des collets montés, ou avec des canons, des plumes, de la broderie ou des cheveux frisés. Il faut observer le vrai et peindre d'après nature. *Les fables mêmes, qui ressemblent aux contes de fées, ont je ne sais*

quoi qui plaît aux hommes les plus sérieux : on redeviendrait volontiers enfant pour lire les aventures de Baucis et de Philémon, d'Orphée et d'Eurydice.

Comment, de la condamnation des dieux d'Homère, il a passé, glissé plutôt à l'apologie de la fable, on ne sait, mais on sent que tout cela coule de source. Mais cette source même est-elle toujours pure? y peut-on boire avec pleine sécurité? Bel esprit, disait déjà Louis XIV; esprit faux, dit-on aujourd'hui : c'est le progrès qui le veut. Et l'on oppose à cet esprit brillant, mais fuyant, l'esprit admirablement solide et droit de Bossuet. On peut admirer Bossuet sans calomnier Fénelon, et l'on ne voit pas vraiment qui gagnerait à méconnaître l'esprit français dans une de ses manifestations les plus originales. Cet esprit, il est vrai, d'ordinaire, du moins à l'âge classique, a plus de force que de grâce : la haute raison impersonnelle y maîtrise le sentiment sans l'étouffer. C'est le sentiment, au contraire, dans ce qu'il a de plus individuel, qui se joue à travers cette prose toute pénétrée de poésie. Fénelon manque, dit-on, de ce sens pratique qui fait le fond du génie français. Mais il lui donne un sentiment plus vif de l'art et de la nature ; il lui ouvre des vues sur un avenir que lui-même ne verra pas. Chemin faisant, il répand, avec nonchalance, les idées neuves et qui germeront : car on parle trop de ses chimères, et l'on ne parle pas assez de ses rêves qui se sont réalisés. On lui en veut de ne pas se montrer pleinement satisfait de la langue et de la littérature de son temps ; c'est par là justement qu'il est Fénelon : ce dévot de l'antiquité mieux comprise comprend mieux que certains de ceux de ses plus illustres contemporains ce que doit être la littérature moderne, et c'est pourquoi il semble plus être des nôtres. Raillons, s'il nous plaît, les moyens qu'il propose pour enrichir la langue, mais sachons-lui gré de cette inquiétude féconde. Reprochons-lui de ne pas admirer assez les orateurs français, mais non d'avoir méconnu le caractère élevé de la véritable éloquence, et d'en avoir marqué les conditions morales et même physiques. Où était, au XVIIIe siècle, la grande poésie en dehors du théâtre? et qui, plus que Fénelon, a senti qu'elle est plus « sérieuse » que le vulgaire ne le croit? Et ce théâtre, qui l'a moins méprisé, au fond, que cet évêque? L'histoire était-elle vraiment l'histoire avec Bossuet? n'était-elle pas bien voisine de la théologie? Avec Fénelon, elle n'est plus si loin d'Augustin Thierry ni même de Michelet. Mais, au total, il préfère les anciens aux modernes? C'est que les modernes ne sont pas, autant qu'il le voudrait,

héritiers des anciens ; et c'est une question de savoir s'il a pleinement tort ; c'est une question aussi de savoir si cet appel doucement énergique à la simplicité primitive a été sans influence sur le renouvellement de notre littérature à un siècle qui est celui de Rousseau peut-être au moins autant que celui de Voltaire.

Prenons garde de le juger d'après ce que j'oserai appeler le faux goût français, amoureux d'unité, de suite logique et tangible. Nos ultra-classiques lui font payer aujourd'hui sa souplesse et son indépendance. Ne l'aimons pas uniquement pour cela, mais aimons-le tout de même parce qu'il ne ressemble à aucun autre.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES

Éd. Despois (Delagrave), Feugère (Delalain), Grenier Belin, Voisin (Garnier).

LIVRES

ALEMBERT (D'). — Art. DICTIONNAIRE dans l'*Encyclopédie*.

BOURGOIN. — *Les Maîtres de la critique au dix-septième siècle;* Garnier, in-12.

BRUNETIÈRE. — *L'Évolution des genres;* Hachette, in-12, 1890; p. 143, 144.

FAGUET. — *Les Grands Maîtres du dix-septième siècle;* Lecène, in-12.

GRÉARD. — *Précis de littérature;* Masson, in-12, 5e éd., 1887; p. 60 à 63.

JANET. — *Fénelon;* Hachette, in-16, ch. x, p. 164 à 175.

MERLET. — *Études littéraires sur les classiques français;* Hachette, in-12, 1892; p. 394 à 415.

MARMONTEL. — *Encyclopédie*, art. ÉPOPÉE, t. V. — *Supplément*, t. IV, art. RIME et VERS.

NISARD. — *Histoire de la littérature française;* Didot, in-12, 1883, 10e éd.; t. III, p. 380 à 387, 397 à 401.

RIGAULT (H.). — *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes*, t. Ier des *Œuvres;* Hachette, in-8o, 1859; p. 407 à 421. — *Id.* (ouvrage séparé), 1856, in-8o, p. 383 à 396.

SAINTE-BEUVE. — *Causeries du lundi;* Garnier, in-12: II, 19; IX, 488 à 510; XII, 62, 63, 80; XIII, 136 à 166; XIV, 207.

— *Portraits littéraires;* Garnier, in-12; I, 110; II, 24.

— *Port-Royal;* Hachette, in-12, III, 298, 299.

VILLEMAIN. — *Discours et Mélanges littéraires;* in-8o, Didier, nouv. éd., 1856; p. 130, 131.

VOLTAIRE. — *Dictionnaire philosophique*, art. AMPLIFICATION, ART DRAMATIQUE, ART POÉTIQUE, DICTIONNAIRE, ÉLOQUENCE, ESPRIT, HISTOIRE, LANGUE, LANGUES, RIME.

— Lettres à Cideville, 13 août 1731; à d'Olivet, 6 janv. 1736; à Deodati de Tovazzi, 24 janv. 1761; à d'Olivet, 5 janv. 1767; à Beauzée, 14 janv. 1768; à Walpole, 15 juillet 1768.

— Préface d'*Œdipe* et 5e lettre sur *Œdipe*. — *Discours sur la tragédie* avant *Brutus*. Lettre à l'Académie française avant *Irène*. — Épître à la duchesse du Maine, avant *Oreste*. — Commentaires sur *Cinna*, II.

— *Nouvelles Considérations sur l'histoire* (1744).

JUGEMENTS

I

Il y a dans cette lettre des réflexions sublimes, délicates, sensées, exprimées d'un tour élégant, gracieux, et très capable de plaire aux lecteurs en les instruisant.

ABBÉ DE SAINT-PIERRE.

II

Tous les écrits de Fénelon respirent un goût vif et pur pour l'antiquité, mais nul autre peut-être à un si haut degré que sa *Lettre à l'Académie française*. C'est là que les plus beaux passages des écrivains du siècle d'Auguste se pressent dans sa mémoire, s'accumulent sous sa plume, et reçoivent ces commentaires courts et rapides où se peignent si bien son exquise sensibilité, sa profonde admiration, son doux enthousiasme.

DE FELETZ, *Jugements historiques et littéraires*.

III

La *Lettre sur l'éloquence* ne renferme que la même doctrine (celle des *Dialogues*), appliquée avec plus d'étendue, ornée de développements nouveaux, énoncée partout avec cette autorité douce, persuasive, d'un homme de génie vieillissant, qui discute peu, qui se souvient, qui juge; aucune lecture plus courte ne présente un choix plus riche et plus heureux de souvenirs et d'exemples. Fénelon les cite avec éloquence, parce qu'ils sortent de son âme plus que de sa mémoire : on voit que l'antiquité lui échappe de toutes parts.

VILLEMAIN, *Discours et Mélanges littéraires;* Perrin.

IV

Je ne trouve chez les anciens que l'*Épître aux Pisons* qui soit comparable à la lettre de Fénelon sur les *Occupations de l'Aca-*

démie. Les vers d'Horace, aux endroits familiers, ressemblent à la prose de Fénelon, comme celle-ci, dans tout le cours de la lettre, a le tour vif, facile, aimable, des vers d'Horace. La pensée générale en est excellente; c'est partout le simple, le vrai, le naturel, que recommande Fénelon, et chacune de ses phrases en est comme un modèle.

NISARD, *Histoire de la littérature française*, t. III; Didot.

V

L'amour des anciens dans Fénelon n'est pas seulement une inclination littéraire; c'est une idée morale, je dirai presque c'est une préférence politique... Les beautés simples et naturelles sont charmantes; mais, à force de les aimer, Fénelon ne fait-il pas tort aux beautés ornées et sublimes? Il n'épargne pas les louanges à la Fontaine; mais il en est bien avare pour Racine et pour Corneille, dont il signale surtout les défauts. « Le Titien, dit Fénelon, peint un vallon plein de fraîcheur avec un clair ruisseau; il se garde bien de peindre un riche parterre avec des jets d'eau et des bassins de marbre. » Aimons les fleurs naturelles des parterres cultivés par l'art d'un Racine; aimons ces fleurs rares et merveilleuses que, sur la cime des montagnes, fait éclore le souffle puissant d'un Corneille... La *Lettre à l'Académie* est une œuvre de polémique mesurée, polie, indirecte, comme Fénelon la pouvait faire contre un parti puissant dans l'Académie française.

H. RIGAULT, *Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes;* Hachette.

VI

Les diverses doctrines de la *Lettre à l'Académie* ne sont pas toutes également acceptables. S'il est vrai qu'à mesure que les relations d'un peuple s'étendent et que ses rapports se multiplient, il devient indispensable, ses idées augmentant, d'augmenter les ressources de son idiome, c'est avec réflexion et sagesse qu'il faut pratiquer sur les langues étrangères ces emprunts que Fénelon recommande avec tant de zèle, pour qu'une langue reste pure, claire et bien faite : eût-il été lui-même satisfait de toutes les importations qu'a subies, en ce siècle, la langue française? C'est un moyen meilleur de rajeu-

nir un idiome, que les compositions de mots qu'il propose, à l'imitation des Grecs et des Latins; mais l'expérience du XVIe siècle a démontré le péril de ces innovations trop hardiment multipliées. Voltaire a dit : « Notre langue est une gueuse fière. » Point si gueuse d'ailleurs, ni si mal partagée. Le progrès de la versification moderne ne réfute-t-il pas victorieusement, par exemple, les observations de Fénelon sur « le défaut de souplesse et sur les difficultés inutiles de la rime », qu'il reproche à notre langue poétique? et n'avait-il point lui-même sous les yeux les merveilles de la versification de Boileau, de Racine et de la Fontaine? Trop absolu dans ses théories novatrices, Fénelon nous paraît aussi trop sévère dans ses jugements, quand il apprécie notamment Racine et Molière, et trop indécis dans ses conclusions, quand il traite la question des Anciens et des Modernes. Mais, excellente sur les autres points, et ingénieusement solide dans son ensemble, la *Lettre à l'Académie* contient les pages de critique littéraire les plus originales et les plus fortes que le XVIIe siècle nous ait laissées. L'esprit de Fénelon s'y montre ce qu'il était en toutes choses : large, accessible aux réformes, ouvert au progrès, et en même temps nourri à fond de ce qu'il appelle lui-même « la fleur de la plus belle antiquité ». Les citations et les souvenirs débordent de son imagination; les vers d'Homère, d'Horace et de Virgile coulent de sa plume comme le miel coulait, selon le poète, des lèvres de Nestor.

O. Gréard, *Précis de littérature;* Masson.

LETTRES ET DIALOGUES

I

Lettre de Fénelon à Lamotte. — Fénelon n'était pas demeuré étranger à la querelle des Anciens et des Modernes. Quelques billets écrits à Lamotte, et plusieurs passages de la *Lettre sur les occupations de l'Académie* avaient fait supposer que l'archevêque de Cambrai se rangeait du côté des défenseurs des modernes. Fénelon avait pu, en effet, dans un esprit de conciliation, tenir la balance un peu trop égale entre les deux partis qui divisaient l'Académie. Mais les remerciements de Lamotte le décidèrent à revenir sur ce sujet, et à lui adresser la lettre suivante :

Il le remercie de ses obligeantes paroles; mais une approbation si entière l'embarrasse : il craint de ne l'avoir point méritée. Il rend aux modernes toute la justice qui leur est due, mais peut-il laisser croire qu'il déserte la cause des anciens?

Pour parler d'abord d'Homère, sur lequel on dispute tant depuis quelques années, doit-on le juger sur le goût du siècle? Il n'aurait point, pour sa part, abrégé l'*Iliade* de douze chants, ni changé la mort d'Hector en la trouvant défectueuse. Mme Dacier n'a rien fait de semblable.

Mais on a tort de réduire aujourd'hui la querelle au seul Homère. M. Perrault avait compris que le sujet est plus général. Son tort a été de s'être persuadé qu'en trouvant des défauts aux anciens il démontrait l'avantage des modernes.

Les jeunes gens n'ont que trop de penchant à s'imaginer que les anciens radotent comme des vieillards, tandis que ce sont les anciens qui représentent la jeunesse, et qui en ont toute la fraîcheur.

Il accorde à Lamotte que dans la tragédie et la comédie le siècle de Louis le Grand compte des poètes qui ont parfois égalé les anciens. Mais où trouve-t-on les émules de Platon, de Thucydide, de Démosthène, de Tite-Live, de Virgile? Est-on certain que l'éloquence et surtout la poésie aient besoin du progrès des années pour se développer? Lui-même ne doit-il pas rapporter à Homère, à Sophocle, à Xénophon, tout le mérite d'un ouvrage dont on a trop parlé sans le bien connaître?

Pourquoi vouloir comparer un seul siècle, quelque illustre qu'il soit, à toute la suite des âges où les Grecs et les Latins se sont distingués?

Après s'être tant querellés, on finira par avouer qu'il faut discerner les temps, les lieux et les circonstances, et que, s'il y a pour les nations un progrès admirable en beaucoup de choses, pour quelques-unes la perfection a été de bonne heure atteinte.

(Concours général, 1876.)

II

Lettre de M. de la Faye à Houdar de Lamotte[1]. — Houdar de Lamotte, partisan des modernes dans la fameuse querelle de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, adversaire des trois unités, déclara aussi la guerre à la versification. Il ne voyait dans la mesure et dans la rime qu'un mécanisme importun auquel on sacrifie la clarté, la justesse, la précision, et dont le seul mérite est celui de la difficulté vaincue. Il voulait chasser les vers de la poésie, et surtout de la poésie dramatique. Il a exposé ses théories dans une ode en prose, et il a transporté dans la même langue une scène du *Mithridate* de Racine, en prétendant qu'elle n'y a rien perdu.

Un ancien gentilhomme de la chambre de Louis XIV, protecteur des hommes de lettres et des artistes, poète lui-même à ses heures, et plus tard académicien, M. de la Faye, défendit vivement la versification dans une ode dont une strophe est restée célèbre[2], et que Lamotte a aussi traduite en prose.

On suppose une lettre de la Faye à Lamotte.

Il reconnaît que la poésie n'est pas nécessairement attachée à la versification; mais il montre tout ce que l'accompagnement musical de la mesure et du rythme ajoute à la puissance

1. La réponse de la Faye à Lamotte peut s'appliquer aussi bien à Fénelon, qui, dans la *Lettre à l'Académie* (*Projet de poétique*), a critiqué aussi injustement les règles de la versification française.

2. La Faye disait dans cette strophe :

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il reçoit cette force heureuse
Qui s'élève au plus haut degré.
Telle, dans les canaux pressée,
Avec plus de force élancée,
L'onde s'élève dans les airs,
Et la règle qui semble austère
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

et au charme de la poésie lyrique. Les autres genres de poésie doivent beaucoup aussi à la versification. Chez les bons écrivains, cette utile contrainte ne fait que donner à la pensée plus de rapidité, de vigueur et de trait. Quand la passion éclate, ce n'est pas trop pour la soutenir de toutes les ressources du vers.

On n'oubliera pas que la discussion entre les deux adversaires fut toujours courtoise. Lamotte le rappelait en 1730, quand il recevait la Faye à l'Académie française.

(Concours général, 1884.)

III

Lettre d'un ami à Fénelon. — Notre langue est-elle aussi appauvrie qu'il le croit?

Les remèdes qu'il propose sont-ils légitimes, nécessaires, avantageux?

L'avenir amènera peut-être cette réforme; le temps n'en est pas venu.

(Besançon. — Licence ès lettres, novembre 1879.)

IV

Au moment où les paradoxes de Lamotte et de Fontenelle mettaient en question la poésie et la métrique, l'abbé d'Olivet expose, dans une lettre à J.-B. Rousseau, la nécessité et les avantages de la rime.

(Besançon. — Licence ès lettres, novembre 1886.)

V

Dialogue de Démosthène et Cicéron dans les Enfers d'après la *Lettre à l'Académie*.

(Paris. — Baccalauréat, 1881.)

VI

Lamotte-Houdar à Fénelon, au sujet de son appréciation du *Misanthrope*.

(Paris. Baccalauréat, juillet 1881. — Besançon. Baccalauréat.)

VII

M. Dacier[1] écrit à Fénelon pour répondre à la *Lettre à l'Académie*. Faire l'éloge des idées neuves et originales que Fénelon a exposées dans cet ouvrage.

(Besançon, Paris, Poitiers, Lyon.— Baccalauréat, juillet 1888.)

VIII

Lettre de Rollin à Fénelon pour lui demander d'écrire la *Lettre à l'Académie*.

(Paris et Nancy. — Baccalauréat.)

IX

Un des académiciens de 1714 remercie pour sa part Fénelon de la lettre qu'il vient d'écrire sur les travaux de l'Académie française, surtout de l'excellent chapitre, plein de vues neuves et fécondes, sur la manière d'écrire l'histoire, et toutefois lui soumet des doutes, lui propose des réserves sur cette façon un peu bien large d'entendre un des premiers devoirs de l'historien, l'impartialité : « Le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays, etc.[2]. »

(Seine. — Brevet supérieur. — Aspirants, 1887.)

X

Lettre d'un ami à Fénelon sur son parallèle de Cicéron et de Démosthènes.

Il dira d'abord avec quel plaisir il a lu la lettre que Fénelon vient d'adresser à l'Académie, et dans cette lettre, en particulier, le chapitre où sont jugés les orateurs anciens et modernes.

Mais, par un goût trop vif pour la simplicité antique, Fénelon n'a-t-il pas trop sacrifié à l'éloquence virile de Démosthènes l'éloquence moins forte, sans doute, et plus fleurie, mais ample cependant et harmonieuse, de Cicéron?

1. A Douai (1881), Mme Dacier.
2. Ce sujet a été traité plus haut. Dans cette même année 1887, il a été donné sous forme de dissertation, à Marseille, à Vannes, à Aurillac, à Foix, etc.

Il avouera que Cicéron est souvent trop orné; mais Fénelon devra aussi avouer que l'éloquence sobre des Attiques n'aurait plus été comprise des Romains, et qu'à un nouveau temps, à un nouvel auditoire, il fallait une éloquence nouvelle.

D'ailleurs, Cicéron est le roi du barreau, où Démosthènes lui-même, supérieur dans les harangues politiques, ne l'égale pas. On doit souhaiter que les avocats français, si durement traités par Fénelon, soient des orateurs et des citoyens dignes d'être comparés à ce défenseur intrépide de la liberté menacée par un autre Philippe.

XI

Fénelon écrit, dans sa *Lettre à l'Académie* : « Notre langue n'est qu'un mélange de grec, de latin et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois... » On suppose que le jeune Voltaire, après une première lecture de la *Lettre*, écrit à Lamotte pour lui manifester son étonnement d'un arrêt aussi injuste et défendre la langue française, en rendant justice, d'ailleurs, à Fénelon qui vient de mourir.

XII

Rollin, après une lecture du chapitre *de l'Histoire* dans la *Lettre à l'Académie*, exprime à Fénelon son avis sincère.

Il loue le mérite original de ce chapitre.

Il approuve ou discute les jugements portés par Fénelon sur les historiens anciens, particulièrement sur Tacite.

En finissant, il regrette qu'à côté de ces historiens grecs et latins les historiens français ne soient pas même mentionnés.

XIII

En juin 1714, Fénelon, seul et triste pendant l'absence de ses deux neveux, qui sont aux eaux de Barèges et de Bourbon, reçoit la visite du chevalier Destouches, son ami, qui se rend à l'armée. Tous deux s'entretiennent de la *Lettre à l'Académie*, nouvellement composée. Destouches s'attache particulièrement à défendre la civilisation contre les exagérations un peu utopiques de Fénelon dans la dernière partie de la Lettre.

XIV

Au lendemain de la mort de Fénelon, Rollin assemble quel-

ques collègues et quelques élèves pour les entretenir du malheur qui vient de frapper et l'Eglise de France et les lettres françaises.

Il rappelle en quelques mots émus la vieillesse douloureuse et sereine de Fénelon à Cambrai, couronnée par ce livre, ou plutôt par cette causerie où il a mis sa dernière pensée : la *Lettre à l'Académie*.

Le culte des anciens chez Fénelon ne s'impose pas comme un dogme : il s'insinue comme un sentiment; en faisant comprendre l'antiquité, Fénelon la fait aimer.

Il ne prendra point parti dans le détail des querelles qui ont séparé Fénelon de Bossuet. En admirant la hauteur de génie d'un Bossuet, le chrétien et l'homme de goût ne doit pas s'interdire d'être sensible au charme plus pénétrant d'un Fénelon.

Mais ses amis et lui gardent une particulière gratitude à l'auteur de l'*Education des filles*, au précepteur du duc de Bourgogne, à celui qui a eu l'intelligence si profonde des besoins nouveaux de l'éducation et du rôle de l'éducateur.

DISSERTATIONS ET LEÇONS

I

Esquisser le plan d'une Rhétorique d'après les idées de Fénelon. (Paris. — Leçon d'agrégation, 1854.)

II

Comparer le *Discours sur le style* de Buffon et la *Lettre à l'Académie* de Fénelon.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1858, 1863.)

III

Dans quelle mesure une langue peut-elle recevoir des mots nouveaux ?

(Paris. — Agrégation des lettres. — Composition, 1862.)

IV

Étudier dans Cicéron (*de Oratore*) et dans Fénelon l'idée qu'ils se sont faite de l'orateur.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1863.)

V

Apprécier le jugement de Fénelon sur Molière.

(Paris. Leçon d'agrégation, 1863. — Bordeaux. Licence ès lettres. Composition. — Dijon. Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1888.)

VI

Discuter les jugements portés par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* sur les principaux écrivains latins et français.

(Paris. — Leçon d'agrégation, 1864.)

VII

Discuter les théories de Platon sur la poésie en général et la poésie dramatique en particulier; le rapprocher de Fénelon et de Bossuet. (Paris. — Leçon d'agrégation, 1873.)

VIII

Caractères généraux de la critique littéraire chez Fénelon.
(Paris. — Licence ès lettres, oct. 1875.)

IX

Apprécier les principes de Fénelon dans le chapitre de sa *Lettre à l'Académie* intitulé *Projet d'un traité sur l'histoire.* Montrer ce que ces principes offraient de neuf au XVIIe siècle; montrer aussi comment ils ont été confirmés et agrandis de nos jours par les travaux de Thierry.

(Paris. — Licence, juillet 1877. — Caen. Devoir de licence ès lettres.)

X

Étudier cette définition de l'éloquence donnée par Cicéron (*de Oratore*) et adoptée par Maury (*Essai sur l'éloquence*, XII) : Qu'est-ce donc que l'éloquence, si ce n'est le mouvement continu de l'âme? *Quid aliud est eloquentia, nisi motus animi continuus?*

(Paris. — Devoir de licence, janv. 1886.)

XI

Pourquoi Fénelon ne se prononce pas dans la querelle des Anciens et des Modernes.

(Paris. — Licence ès lettres, nov. 1889.)

XII

Fénelon a-t-il eu raison de condamner les chœurs dans la tragédie?

(Besançon. — Licence ès lettres. — Composition latine, juillet 1883.)

XIII

Peut-on dire avec Fénelon que « le bon historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays »?

(Besançon. DEVOIR DE LICENCE, mai 1885. — Paris et Douai. BACCALAURÉAT. — Fontenay-aux-Roses. DEVOIR DE SECONDE ANNÉE.)

XIV

Commenter ce mot de Fénelon : « La poésie est plus sérieuse et plus utile que le vulgaire ne le croit. »

(Besançon. — DEVOIR DE LICENCE, février 1885.)

XV

On a dit que la véritable critique littéraire datait du XIXe siècle. Cela est-il vrai, et dans quelle mesure?

(Bordeaux. — DEVOIR DE LICENCE, 1886.)

XVI

Dans sa Lettre sur les occupations de l'Académie, Fénelon écrivait, à propos de Corneille : « Il me paraît qu'on a donné souvent aux Romains un discours trop fastueux ; ils pensaient hautement, mais ils parlaient avec modération. » De même la Bruyère a dit : « Corneille peint les Romains; ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans l'histoire. » Que pensez-vous de ce double jugement?

(Lyon. — LICENCE ÈS LETTRES, nov. 1882.)

XVII

Parmi les innovations littéraires réclamées ou annoncées par Fénelon dans la *Lettre à l'Académie*, quelles sont celles qui ont été réalisées par les écrivains du XVIIIe et du XIXe siècle?

(Nancy. — DEVOIR DE LICENCE.)

XVIII

Que savez-vous de la querelle des Anciens et des Modernes à la fin du règne de Louis XIV? Quels auteurs furent plus particulièrement engagés dans la lutte? Quel fut l'intérêt de cette querelle, et comment faut-il l'apprécier aujourd'hui? Vous exposerez, comme en une leçon de littérature française, cet épisode de notre histoire littéraire.

(Agrégation pour l'enseignement secondaire des filles, 1889.)

XIX

Des idées de Fénelon sur l'éloquence.

(Paris. — Baccalauréat, août 1883. — Poitiers. Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1891.)

XX

Rappeler et discuter les moyens d'enrichir la langue proposés par Fénelon.

(Paris. — Baccalauréat, 1881.)

XXI

Les idées de Fénelon sur la versification; les exposer et les discuter. (Paris. — Baccalauréat, nov. 1894.)

XXII

Dans la *Lettre à l'Académie*, Fénelon écrit : « Le véritable orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer. » Quelle différence y a-t-il donc entre le véritable orateur et le déclamateur? Marquez-le par des exemples empruntés à la littérature et à l'histoire.

(Paris. — Baccalauréat moderne, oct. 1894.)

XXIII

Détacher de la *Lettre à l'Académie* les opinions de Fénelon sur Corneille, Racine et Molière, et les discuter.

(Clermont. — Baccalauréat, nov. 1892.)

XXIV

Que penser de l'opinion de Fénelon sur notre langue, qui, selon lui, « n'est qu'un mélange de grec, de latin et de tudesque, avec quelques restes confus de gaulois », et des conseils qu'il donne pour l'améliorer?

(Dijon. — Baccalauréat.)

XXV

Exposer et rectifier, s'il y a lieu, les idées de Fénelon sur la comédie. (Toulouse. — Baccalauréat.)

XXVI

Dans sa *Lettre à l'Académie*, Fénelon accuse Corneille et Racine de n'avoir pas fait parler assez simplement les héros grecs et romains. Que pensez-vous de ce reproche?

(Lyon. — Baccalauréat.)

XXVII

Après avoir rappelé brièvement dans quelles circonstances a été écrite la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, quels en sont le plan et l'esprit général, s'arrêter au chapitre *sur l'histoire*, indiquer les principales qualités que Fénelon veut trouver en elle, et dire lequel, parmi les historiens français venus après lui, vous semble avoir le mieux suivi ses préceptes.

(Lyon. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1890.)

XXVIII

Expliquer et commenter cette parole de Fénelon : « L'orateur ne doit se servir de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. »

(Caen. — Baccalauréat de l'enseignement spécial, 1888.)

XXIX

Commenter et apprécier le passage de la *Lettre à l'Académie* sur l'appauvrissement de la langue.

(Agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1886.)

XXX

« S'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue. » (Dumarsais.)

(Certificat d'aptitude a l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1883.)

XXXI

Fénelon, dans ses vœux pour l'enrichissement de la langue française par l'adoption de mots nouveaux, après avoir demandé qu'on n'abandonne pas au hasard, ou au vulgaire ignorant, ou à la mode des femmes, l'introduction des termes, de peur qu'ils n'aient ni la douceur ni la clarté qu'il faudrait désirer, ajoute :

« Un terme nous manque, nous en sentons le besoin ; choisissez un son doux et éloigné de toute équivoque, qui s'accommode à notre langue et qui soit commode pour abréger le discours. Chacun en sent d'abord la commodité ; quatre ou cinq personnes le hasardent modestement en conversation familière; d'autres le répètent par le goût de la nouveauté ; le voilà à la mode... Notre langue deviendrait bientôt abondante, si les personnes qui ont la plus grande réputation de politesse s'appliquaient à introduire les expressions ou simples ou figurées dont nous avons été privés jusqu'ici. »

Que pensez-vous, d'abord, du vœu que Fénelon, à la date de 1714, soumettait à l'Académie française? Ce vœu d'enrichissement pour la langue était-il justifié par l'état de celle-ci?

En second lieu, quelle est la valeur du moyen que Fénelon imagine pour la réaliser? A quoi se réduit, en fait, pour notre langue, la part de la volonté intelligente et du choix dans l'introduction des néologismes?

(Certificat d'aptitude pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, 1886.)

XXXII

Apprécier la définition de l'histoire donnée par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie :* « C'est elle qui nous montre les grands exemples, qui fait servir les vices mêmes des méchants à l'instruction des bons, qui débrouille les origines, et qui explique

par quel chemin les peuples ont passé d'une forme de gouvernement à une autre... »

(CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS, juillet 1887.)

XXXIII

Dire quelle est l'opinion de Fénelon sur la poésie. Sa critique est-elle toujours juste? Quel est le poète du XVIIe siècle qui réalise son idéal poétique?

(PROFESSORAT DES ÉCOLES NORMALES. — Aspirantes. Leçon, 1892.)

XXXIV

Expliquer cette maxime de Fénelon : « Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles de la grammaire par un fréquent usage. » La rapprocher du mot de Herder : « Il faut apprendre la grammaire par la langue, et non pas la langue par la grammaire. »

(Fontenay-aux-Roses. — DEVOIR DE LITTÉRATURE.)

XXXV

Fénelon a dit, dans la *Lettre à l'Académie française :* « Je voudrais qu'un orateur se préparât longtemps en général pour acquérir un fonds de connaissances et pour se rendre capable de faire de bons ouvrages. Je voudrais que cette préparation générale le mît en état de se préparer moins pour chaque discours particulier. » On examinera : 1° si cette pensée est juste et pourquoi ; 2° s'il n'est pas possible d'en tirer une leçon pédagogique dont les maîtres pourraient faire leur profit.

(Indre. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1890.)

XXXVI

Discuter cette pensée de Fénelon : « Depuis cent ans, sous prétexte d'épurer la langue, on l'a appauvrie. »

(Puy-de-Dôme. — BREVET SUPÉRIEUR. — Aspirantes, 1890.)

XXXVII

Rapprocher le jugement de Fénelon sur Ronsard des jugements analogues de Boileau et de la Bruyère.

XXXVIII

Fénelon et la Bruyère critiques des orateurs de la chaire.

XXXIX

Quelles différences et quelle ressemblance y a-t-il entre les *Dialogues sur l'éloquence* et le chapitre de la Rhétorique dans la *Lettre à l'Académie?*

XL

Des jugements portés sur Cicéron par Quintilien, Montaigne et Fénelon.

XLI

Faire la part des vues chimériques dans la *Lettre à l'Académie*. Certains passages n'y rappellent-ils pas les séduisantes utopies du *Télémaque?* Les apprécier.

XLII

Comparer les idées de Fénelon sur la grammaire avec celles de Vaugelas.

XLIII

Le sentiment de la nature et le sentiment de l'art dans la *Lettre à l'Académie*.

XLIV

Que pensez-vous de cette condamnation portée par Fénelon contre certains auteurs anciens : « Il me serait facile de nommer beaucoup d'anciens, comme Aristophane, Plaute, Sénèque le Tragique, Lucain et Ovide même, dont on se passe volon-

tiers » ? Parmi les auteurs cités par Fénelon, quel est celui que vous aimeriez le plus à excepter de cette condamnation sommaire?

XLV

Faire comprendre, par l'étude d'un épisode emprunté aux *Géorgiques* ou à l'*Enéide*, ce que Fénelon a entendu dire lorsqu'il a écrit : « Virgile anime et passionne tout. Dans ses vers tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne. »

XLVI

Dans quelle mesure sont justifiées les critiques adressées dans le chapitre *de l'Histoire*, à Tacite, qui « raffine trop » et a trop d'esprit, selon Fénelon?

XLVII

Fénelon critique littéraire dans la deuxième partie de la *Lettre* (*Rhétorique, Poétique, Tragédie, Comédie, Histoire*). Le comparer à Boileau pour les chapitres sur la Poésie, à la Bruyère pour les chapitres sur la Prose.

XLVIII

Le *Mémoire sur les occupations de l'Académie française* comparé à la *Lettre à l'Académie*.

XLIX

Juger la dernière partie de la *Lettre à l'Académie*, §§ 9 et 10, et définir le rôle de Fénelon dans la querelle des Anciens et des Modernes.

L

Maury dit de Fénelon, auteur de la *Lettre à l'Académie* : « Son goût n'était que son âme. » Qu'entend-il par là, et dans quelle mesure accepteriez-vous ce jugement?

Villefranche-de-Rouergue. — J. Bardoux, impr.

PQ 101 H34 t.12-14

Hémon, Félix
Cours de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY